

10.3.140/23

113. 100
100 21 112

A

3

COMMENTAIRE

L I T T E R A L

SUR TOUS LES LIVRES

DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU

TESTAMENT.

*Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, Religieux Bénédictin;
de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

LES EPIITRES CANONIQUES
ET L'APOCALYPSE.



A PARIS,
Chez PIERRE EMERY, au milieu du Quay des Augustins,
prés la rue Pavée, à l'Ecu de France.

M. DCCXVI.
Avec Approbation, & Privilège du Roy.



1



2000



* * * * *

PERMISSION DE LA DIÉTÉ
de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.

NOUS Président, Visiteurs & Supérieurs de la Congrégation de S. Vanne, & de S. Hydulphe, Ordre de S. Benoît, assemblez en la Diète tenuë dans l'Abbaye de Saint Mihiel, avons permis, & permettons à D. Augustin Calmer Religieux de nôtre Congrégation, de faire imprimer, après les Approbations & Permissions ordinaires, un Livre qui a pour titre : *Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien, & du Nouveau Testament.* Fait en ladite Diète le 26. Octobre. 1706.

PAR ORDONNANCE DE LA DIÉTÉ

D. CHARLES VASSIMON,
Secrétaire de la Diète.

* * * * *

APPROBATION DE MONSIEUR DE LA RUE,
Docteur de la Maison, & Société de Sorbonne.

J'AY lû par ordre de Monsieur le Chancelier, un *Commentaire littéral avec plusieurs Dissertations sur les Epîtres Canoniques, & sur l'Apocalypse, par le R. P. Dom Augustin Calmer, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, & de S. Hydulphe.* L'Auteur y fait paroître une érudition profonde, & une parfaite intelligence des Livres saints; il en explique les plus grandes difficultez avec beaucoup de clarté, & d'exactitude; ses recherches, & ses remarques sont également judicieuses, & curieuses: Ainsi je ne doute pas que ce dernier Volume ne soit reçu avec autant d'estime, & d'approbation, que l'ont été les doctes Commentaires, & Dissertations sur tous les Livres de l'ancien & nouveau Testament que ce Savant Religieux a donné au public. L'on trouvera à la fin de ce Volume le Supplément de tout l'Ouvrage revû par l'Auteur. Fait en Sorbonne ce 11. Juillet 1716. DE LA RUE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amcz & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. PIERRE EMERY, ancien Syndic des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous ayant fait exposer qu'il désireroit faire imprimer un Livre intitulé, *Commentaire littéral sur tous les Livres de l'Ancien, & du Nouveau Testa-*

ment, par *D. Augustin Calmet, Religieux Bénédictin de La Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hyulphe*, s'il nous plaïsoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires : Nous avons permis & permettons par ces Présentes audit *EMERY*, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, ou faire vendre par tout nôtre Royaume pendant le tems de seize années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes : Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de nôtre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, & contrefaire ledit Livre, sans la permission expresse, & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles : Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, & ce en bon papier, & en beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliothèque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrâin, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement, ou à la fin dudit Livre, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires; sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est nôtre plaisir. *L O N N E* à Versailles le sixième jour de Février, l'an de grace mil sept cens sept, & de nôtre regne le soixante-quatrième. Par le Roi en son Conseil. *L E C O M T E*.

Registré sur le Registre, n°. 2. de La Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page 165, conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703. A Paris ce 9. Février 1707. Signé, GUERIN, Syndic.

N O T A

ESTAT
 DE
 LA
 COMMUNAUTÉ
 DES
 LIBRAIRES
 &
 IMPRIMEURS
 DE
 PARIS
 LE
 13
 AOÛT
 1703



P R É F A C E

S U R

LES EPITRES CANONIQUES.



OUS appellons Epîtres Canoniques, ou Catholiques les sept Epîtres que l'on met dans nos Bibles après celles de saint Paul ; sçavoir, l'Epître de saint Jacque, les deux de saint Pierre, les trois de saint Jean, & celle de saint Jude. Le nom de *Canoniques* (a) qu'on leur donne, semble marquer qu'elles contiennent des règles importantes pour la conduite des mœurs, & des instructions sur les matières de la foi. Le mot Grec *Canon*, d'où dérive celui de *Canonique*, signifie proprement une règle.

On les appelle aussi *Catholiques* ; (b) & ce nom leur est affecté plus communément parmi les Anciens. C'est à peu près, dit Théodoret, (c) comme qui diroit, *Epîtres Circulaires* ; parce que n'étant envoyées à aucune Eglise en particulier, elles sont communes à toutes celles qui professent la foi de J E S U S - C H R I S T, ou du moins à celles qui étoient

(a) Concil. Laodice. can. 60. Cassiodor. de Institut. Divin. Litter. c. 8. Ieronym. seu alius, Prolog. in Epistol. Canonicas.
 (b) Ita Patres passim.
 (c) Proleg. Theodoret. in Epist. Catholic. in Edit. Roberti Steph. καθόλου λέγουσι ἄντα,

ἵνα τὸ ἐκείνου, ἢ τὸ ἀποστολικὸς ὄνομα ἐσὶ, ἢ μάτη, ἢ τὸ ὅτι τοῦ Παύλου, . . . ἀλλὰ καθόλου τοῖς πιστοῖς ἦν ἰσχυροῦς τοῖς ἐν τῇ διακονίᾳ, ἢ Πίτερ, ἢ τῶν ἄλλων τοῖς ἐν τῷ ἀσκήσει, ἢ Χριστιανῶς τῶν ἄλλων.

composées de Juifs convertis au Christianisme, & répandus alors dans presque toutes les parties du monde; à quoi fait allusion le nom de *Catholique*, qui signifie proprement universel.

L'ordre que ces Epîtres tenoient entre elles n'a pas été uniforme, particulièrement parmi les Latins. L'Auteur du Prologue que l'on a sur les Epîtres Canoniques, que les Imprimez, & plusieurs Manuscrits attribuent à saint Jérôme, & que plusieurs Savans (a) lui contestent, pendant que d'autres (b) soutiennent qu'il est de lui; cet Auteur, quel qu'il soit, nous apprend que les Grecs Catholiques, & Orthodoxes les rangeoient autrement que les Latins. (c) Il dit que dans la Traduction qu'il en a faite sur le Grec, il les a rétablies dans leur ordre naturel, & y a remis un passage important, que les Copistes Latins en avoient mal-à-propos retranché; c'est le verset 7. du Chap. V. de la première Epître de saint Jean, qui regarde les trois témoins, qui rendent témoignage dans le Ciel: *Tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt.*

Les Grecs arrangeoient les sept Epîtres Canoniques comme nous les voyons aujourd'hui dans nos Bibles; sçavoir, 1^o. celle de saint Jacques; 2^o. les deux de saint Pierre; 3^o. les trois de saint Jean; & 4^o. celle de saint Jude. C'est ce qu'on remarque dans les Peres, & dans les Manuscrits Grecs. Eusebe, (d) saint Grégoire de Naziance, (e) le Concile de Laodicée, (f) saint Athanase, (g) saint Jean Damascène (h) les mettent toujours dans cet ordre. Mais les Latins les arrangeoient autrement, comme on le voit dans saint Augustin, qui met d'abord les deux de saint Pierre, puis les trois de saint Jean; celle de saint Jude; & enfin celle de saint Jacques. Le fameux Manuscrit de Clermont les dispose de même. Le P. Martianay cite un Manuscrit Latin de la Bibliothèque de Colbert, (i) où les sept Epîtres Canoniques sont placées dans cet ordre: Les deux Epîtres de saint Pierre, celle de saint Jacques, les trois de saint Jean, & celle de saint Jude. Le Commentaire de saint Clément d'Alexandrie sur les Epîtres Canoniques, que nous avons en Latin dans Casiodore, met d'abord la première de saint Pierre, puis celle de saint Jude, puis la première de saint Jean, puis la seconde. Il ne parle ni de celle de

(a) M. Mille, le Pere Martianay, M. Roger, M. Simon.

(b) Erasme, Bokentop, M. le Clerc, M. Kettner, &c.

(c) Proleg. in 7. Epist. Canonic. Non idem ordo est apud Græcos qui integrè sapient & fidem vestram suscipiunt, Epistolarum septem que Canonica nuncupantur, qui in Latinis codicibus invenitur. Quod quia Petrus primus est in

numero Apostolorum, prima sint etiam istæ Epistolæ, in ordine cæterarum.

(d) Euseb. lib. 2. cap. 23. Hist. Ecclæs.

(e) Greg. Nazian. Carm. de Can. Script.

(f) Conc. Laodic. can. 60.

(g) Athanas. Epistol. Festi. Idem in Sinopsi.

(h) Damascen. lib. 4. de Fide Cath. cap. 18

(i) Mss. Colbert. n. 245.

saint Jacques, ni de la seconde de saint Pierre, ni de la troisième de saint Jean. Le même Cassiodore (a) donnant la division des *saintes Écritures selon saint Jérôme*, distribua ainsi les Épîtres des Apôtres : 1°. Les deux de saint Pierre, puis les quatorze de saint Paul, puis les trois de saint Jean, celle de saint Jacques, celle de saint Jude, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse. Innocent I. dans son Épître à Exupère, met les Épîtres de saint Jean les premières, & celle de saint Jacques la dernière.

Le dernier des Canons qui porte le nom des Apôtres, (b) met premièrement celles de saint Pierre, puis celles de saint Jean, celle de saint Jacques, & celle de saint Jude. Saint Augustin au Livre de la Foi, & des Oeuvres, Chap. 14. suit le même ordre. Mais dans le Livre 2. Chap. 8. de la Doctrine Chrétienne, il met d'abord les deux Épîtres de saint Pierre, les trois de saint Jean, celle de saint Jude; & enfin celle de saint Jacques. Eusébe dans un endroit de son Histoire Ecclésiastique, (c) met immédiatement après les Épîtres de saint Paul, la première de saint Jean, & ensuite la première de saint Pierre, lesquelles n'ont jamais été contestées : mais ailleurs (d) il dit expressément que l'Épître de saint Jacques est la première des Catholiques. Rufin dans l'Exposition du Symbole, le Concile de Carthage (e) en 397. Can. 47. Junilius (f) Evêque d'Afrique dans le sixième siècle, & d'anciens Dénombremens des versets des Livres saints, rapportez dans les Notes de M. Cotelier sur saint Barnabé, mettent l'Épître de saint Pierre à la tête des Canoniques.

De tout cela on peut conclure qu'anciennement l'ordre que les Épîtres Canoniques devoient tenir entre elles, n'étoit nullement fixé ni chez les Grecs, ni chez les Latins; & que l'Auteur du Prologue sur ces Épîtres, attribué à saint Jérôme, a eu raison de dire que les Latins principalement mettoient l'Épître de saint Pierre à la tête des autres, parce qu'il étoit le Chef des Apôtres : *Quia Petrus primus est in numero Apostolorum, prime sunt etiam ejus Epistole in ordine ceterarum*. Les Grecs donnèrent plus communément le premier rang à celle de saint Jacques, soit à cause qu'ils la croyoient plus ancienne que celle de S. Pierre; ou parce que saint Jacques fut fixé à Jérusalem en qualité d'Evêque, avant que les autres Apôtres eussent mis leurs sièges dans aucune autre ville; ou enfin parce que son Épître est plus Catholique, ou plus universelle

(a) Cassiodor. de Institut. div. Script. cap. 8.

(b) Can. Apost. cap. 84. Πέντε Ἐπιστολαὶ δὲ, Ἰωάννου πρῶτη, Ἰακώβου δευτέρα, Ἰουδα τρίτη

(c) Euseb. lib. 3. cap. 25. Hist. Eccl.

(d) Euseb. lib. 2. cap. 23. Hist. Eccl.

(e) Ce Concile met l'Épître de saint Jacques toute la dernière, & les deux de saint Pierre les premières.

(f) Junil. lib. 1. de Part. Divina Leg. cap. 5.

Cet Auteur ne met que cinq Épîtres Canoniques, celle de saint Jacques, la seconde de saint Pierre, celle de saint Jude, & les deux dernières de saint Jean. Mais immédiatement auparavant il avoit mis la première de saint Pierre, & celle de saint Jean, après celles de saint Paul aux Hébreux.

que ni celle de saint Pierre, ni aucune des autres, (a) comme ayant été écrite indéfiniment aux douze tribus qui étoient dans la dispersion. Quoi qu'il en soit, cet ordre, & cet arrangement est assez arbitraire, & quand les Epîtres de saint Pierre ne seront point mises au premier rang, cela ne déroge point du tout à sa primauté.

Saint Grégoire de Nazianze (b) remarque que les Anciens étoient partagés sur le nombre des Epîtres Catholiques. Les uns les recevoient toutes sept; & les autres, seulement trois; sçavoir, celle de saint Jacques, la première de saint Jean, & la première de saint Pierre. On verra à la tête de chacune de ces Epîtres, les difficultés qu'on a formées sur leur Canonicité. Les deux dernières Epîtres de saint Jean, quoi qu'écrites à des Particuliers, ont été reçues au nombre des Epîtres Catholiques, apparemment pour ne les pas séparer de la première Epître du même Evangéliste, qui est générale, & dont l'authenticité n'a jamais été contestée. Il y a même d'assez bonnes raisons de croire que la seconde, & la troisième sont des espèces de Lettres de créance, ou de recommandation, écrites à des Eglises particulières.

Le but général des Epîtres Catholiques est, selon la remarque de saint Augustin, (c) de réfuter les hérésies naissantes de Simon le Magicien, des Nicolaïtes, & autres semblables hérétiques, qui abusant de la liberté Evangélique, & prenant à contre-sens les paroles, & les sentimens de saint Paul, enseignoient que la foi sans les œuvres étoit suffisante pour le salut, quoique l'Apôtre se fût expliqué assez clairement sur cela, en disant qu'il entendoit la foi agissante par la charité: (d) *Fides qua per charitatem operatur*. Et dans ses Epîtres il a attaqué assez souvent les faux Apôtres, qui troubloient l'Eglise ou par leurs dogmes nouveaux, ou par leur fausse, & dangereuse liberté, ou par l'abus qu'ils faisoient de ses principes, pour corrompre la morale de l'Evangile, ou pour en rendre les vérités méprisables, ou odieuses.

L'Epître de saint Jacques est visiblement contre ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres; celles de saint Pierre, contre les Disciples de Simon, contre les faux Docteurs, & contre les hérétiques en général. La seconde de saint Pierre, & celle de saint Jude n'ont qu'un même objet; elles en veulent sur tout aux faux Apôtres, qui blasphémoient contre les vérités saintes, par l'abus qu'ils en faisoient, & par la pernicieuse doctrine qu'ils répandoient dans l'Eglise. Celle de saint Jude emprunte

(a) *Eccliaſt. Græc. anonym. in Epist. Jacobi. In Cod. Mſſ. Reg. n. 705. apud Mill pag. 542.*

(b) *Nazianz. Corin. de Scrip. Canon. Kap. 12. 13. 14. 15.*

Tous sçent l'usage qu'on a de ces Epîtres.

Xp̄st̄oy d̄ix̄d̄m. v̄l̄o l̄and̄to p̄las, M̄ias d̄i P̄it̄ro, v̄t̄ro Iud̄no p̄las.

(c) *August. lib. de Fide & Operib. cap. 14.*

(d) *Galat. v. 6.*

même plusieurs expressions de la seconde de saint Pierre. La première de saint Jean est aussi contre les mêmes hérétiques, & les novateurs; elle prouve l'obligation des actions de piété, & la nécessité de persévérer dans la foi, & dans la patience.

Saint Jérôme dans l'Épître à Paulin, donne le vrai caractère de ces Épitres, en disant qu'elles sont autant remplies de mystères, qu'elles paroissent succintes: Elles sont abrégées dans les paroles; mais longues dans le grand sens qu'elles renferment: *Tam mysticas, quam succintas, & breves pariter, & longas: Breves in verbis; longas in sensibus.* Il y a peu de personnes qui ne soient éblouies en les lisant, & qui ne s'aperçoivent que leurs lumières sont trop bornées pour en pénétrer toute l'étendue, & la profondeur: *Ut rarus sit qui non in earum lectione cæcitas.* Ceux qui voudront comparer ce que saint Pierre, saint Jacques, & saint Jean étoient avant leur Apostolat, & avant la descente du Saint Esprit, avec l'esprit, la force, la grandeur, les sentimens qu'on remarque dans leurs Lettres, ne pourront s'empêcher d'y admirer la main du Très Haut, & le miracle de sa sagesse, & de sa puissance.





P R E F A C E

S U R

L'ÉPITRE CATHOLIQUE DE SAINT JACQUE.

IL y a beaucoup de diversité de sentimens sur l'Auteur de cette Épître. Les uns l'attribuent à saint Jacque le Majeur, fils de Zébédée, frere de Jean, qui fut décapité par Hérode Agrippa (a) l'an 44. de JESUS-CHRIST, dix ans après la mort de JESUS-CHRIST. D'autres la donnent à saint Jacque, fils d'Alphée, surnommé le Mineur, & le frere du Seigneur. D'autres en font Auteur Jacque le Juste, Evêque de Jérusalem, dont parlent saint Clément d'Alexandrie, Hégésippe, & Eusébe. (b) Il est certain qu'Eusébe, (c) & saint Jérôme, (d) soit qu'ils parlent en leur nom, & suivant leur sentiment, soit qu'ils expriment le doute des autres, remarquent que plusieurs la croyoient supposée sous le nom de saint Jacque; & ils en parlent comme doutant eux-mêmes qu'elle fût de lui. Quelques nouveaux Interprètes (e) les ont suivis, & se sont exprimés avec beaucoup moins de retenue, dans un tems où le consentement des Eglises, & la possession d'une si longue suite de siècles, auroit dû la mettre à couvert de leurs téméraires censures.

Ceux qui l'attribuent à saint Jacque, fils de Zébédée, croyent que ce saint Apôtre ayant prêché la foi aux Espagnols, leur écrivit cette Lettre

(a) *Act. xii. 2.* Occidit autem Jacobum fratrem Joannis g'adie.

(b) *Clem. Alex. & Hégésipp. apud Euséb. lib. 2. Hist. Eccl. cap. 23.*

(c) *Euséb. lib. 2. cap. 21.* Τακάδου ἢ πρῶτον Ἰερουσαλήμης Καθολικῶν Ἐπιστολῆς ἕως ἁγίου Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ ἀποστόλου ἡμετέρου.

(d) *Jeronym. de Script. Eccles. in Jacobo.* Jacobus qui appellatur frater Domini unam tantum scripsit Epistolam, quæ de septem Catholicis est; quæ & in ipsa ab alio quadam sub nomine ejus edita asseritur, licet postulatim tempore procedente obtinuerit auctoritatem.

(e) *Luther. Hunnius Centuriatores, Cajet. Vide & Erasmi.*

après son retour à Jérusalem. L'Auteur qui a mis les titres à la Version Syriacque publiée par Vidmanstad, croit que c'est la première Ecriture sacrée du nouveau Testament. La Version Arabique citée par Cornelius à Lapidé, l'attribuë de même à saint Jacque, fils de Zébédée: mais ni le Syriacque, ni l'Arabe imprimées dans les Polyglottes de Paris, & de Londres, ne portent rien de semblable. L'ancienne Version Italique publiée par le R. P. Martianay, (a) lit à la fin de cette Epître ces mots: *Explicit Epistola Jacobi, filii Zebedai.*

Dans le Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques de saint Jérôme, à la fin de l'article de saint Marthieu, on lit que Jacque, fils de Zébédée, prêcha l'Évangile aux douze tribus qui étoient dans la dispersion; ce qui insinuë qu'il leur écrivit aussi cette Epître: mais cet endroit est une addition faite au Texte de saint Jérôme, laquelle ne mérite aucune créance. Le faux Lucius Dexter dans sa Chronique, Isidore (b) Auteur de la Vie, & de la Mort des Saints, & la Liturgie de Mozarabes appuyent ce sentiment. On le remarque aussi dans la fausse Epître de Sixte III. qui se trouve dans la Bibliothèque des Peres. Gaspar Sanchez (c) rapporte toutes ces autoritez dans son Traité sur le Voyage de saint Jacque en Espagne, & il ne paroît pas désapprouver ce sentiment.

Mais saint Jacque, fils de Zébédée, ayant été mis à mort par Hérode dix ans après l'Ascension du Sauveur, il est bien difficile que l'Évangile eût déjà fait tant de progrès parmi les Juifs dispersés par tout le monde, qu'il paroît par cette Lettre qu'il en avoit fait. De plus les Lettres de saint Paul aux Romains, & aux Galates, auxquelles saint Jacque fait visiblement allusion dans celle-ci, dans les instructions qu'il donne aux Chrétiens hébraïzans, & dans les abus qu'il leur reproche; ces Lettres de saint Paul n'étoient pas encore écrites, lorsque saint Jacque, fils de Zébédée, fut décapité. Enfin les Auteurs qu'on nous cite ne l'ont ni anciens, ni respectables par aucun endroit; ce sont des Ecrivains intéressés à soutenir la mission de saint Jacque en Espagne, & trop nouveaux, pour mériter créance sur un fait de cette nature. Les inscriptions, & souscriptions des Epîtres des Apôtres, que l'on trouve dans les Manuscrits, sont d'ordinaire très-incertaines, & leur autorité seule n'est jamais décisive.

Ceux qui veulent distinguer Jacque le Juste, Evêque de Jérusalem, de saint Jacque le Majeur, & de saint Jacque le Mineur, (d) se fondent sur les témoignages de saint Clément d'Alexandrie, & d'Hégésippe, qu'ils

(a) *Vide Not. Martian. in Epist. Jacobi. pag. 191.*

(c) *Sanct. traçt. 9. de Professione sancti Jacobi in Hispan. cap. 12.*

(b) *Isidor. de Vita & Moria SS. esp. 73.*

(d) *Vide Gret. & Hamm Laurent. Erasmo.*

prétendent être favorables à ce sentiment. Mais plus j'examine leur Texte, plus je me persuade qu'ils ont crû que Jacque le Juste, & Jacque, le frere du Seigneur, ne sont qu'une personne; & la preuve en est claire. Ce saint Jacque le Juste, Evêque de Jérusalem, est connu par Joseph (a) cité dans Eusébe, comme frere de JESUS-CHRIST. Or ce Jacque, frere de JESUS, étoit l'Apôtre, surnommé le Mineur; & saint Paul lui-même (b) lui donne le nom d'Apôtre: *Alium autem Apostolorum vidî neminem, nisi Jacobum, fratrem Domini*. Jacque le Juste, & le frere du Seigneur ne sont donc qu'une même personne.

Je sai qu'il y a eu sur cela assez de diversité d'opinions parmi les Anciens. Les Grecs modernes (c) presque généralement les distinguent. Saint Chrysostome, (d) saint Grégoire de Nyffe, (e) les Constitutions des Apôtres, (f) l'Ambrosiaster, (g) les anciens Martyrologes, saint Epiphane, (h) & quelques autres semblent en faire deux personnes. Saint Jérôme a fort varié sur cela. Mais plusieurs autres les mettent comme un même homme. On peut voir la Note 1. de M. de Tillemont sur saint Jacque le Mineur, où il traite cette difficulté avec son exactitude ordinaire. Or si Jacque le Juste fils d'Alphée, différent de Jacque frere du Seigneur, n'a jamais subsisté, il est visible que l'Epître que nous examinons ne peut être de lui.

Elle ne peut donc être que de saint Jacque le Mineur, frere du Seigneur; & c'est le sentiment qui a été le plus commun parmi les Anciens, & qui est encore le plus suivi parmi les Modernes. Elle est citée sous son nom par Origènes, (i) par saint Athanase, (k) par saint Hilaire, (l) par saint Cyrille de Jérusalem, (m) par saint Ambroise, (n) par saint Epiphane, (o) par saint Basile, (p) par saint Jérôme même en plus d'un endroit, (q) par saint Augustin, (r) & par plusieurs autres. Sixte de Sienne dit que les plus anciens Exemplaires Latins, & même quelques Grecs donnent le titre d'Apôtre à saint Jacque au commencement de cette Lettre: Ce qu'il ne faut pas entendre du Texte de la Lettre, où le nom d'Apôtre n'a jamais été; mais du titre, qui se lit ainsi dans la Vul-

(a) Joseph Antiq. lib. 20. cap. 8.

(b) Galat. 1. 19.

(c) Cœter. Not. in Barnab. & alios. Script. pag. 175.

(d) Chrysoſt. in Matth. homil. 5. & in Alia homil. 33.

(e) Nyffen. tom 3. pag. 413.

(f) Constit. Apôt. lib. 6. cap. 12.

(g) Ambrosi. in Galat. 1. 19.

(h) Epiphani. hares. 79. cap. 3.

(i) Origen. in Rom. v. 1. 2. pag. 520. & homil. 3 in Exod.

(k) Athanas. erat. 4. in Arianes. Et de Miscanis Doctrinis, pag. 152.

(l) Hilar. de Trinit. 1. 4. pag. 20.

(m) Cyrill. Jerosol. Cath. Mystag. 5.

(n) Ambros. de Arbore interâ. 84.

(o) Epiphani. hares. 70. cap. 3.

(p) Basile. de Baptismo, lib. 1. cap. 2.

(q) Ieronym. in Helvid. cap. 7. & in Isai. 27.

& Ep. 103. & de Viris Illust.

(r) August. in Crescent. lib. 2. cap. 17. & Ep.

29. pag. 42.

gate: *Epistola Catholica Beati Jacobi Apostoli*. On lit la même chose dans quelques Exemplaires Grecs. Mais l'ancienne Italique, & plusieurs Exemplaires Grecs, & Latins lui donnent simplement le nom d'Épître de saint Jacques. D'ailleurs ces titres en eux-mêmes sont d'une assez petite autorité, sur tout lorsqu'ils varient. Ainsi on n'en peut rien inférer en faveur de saint Jacques Apôtre. Mais on a assez d'autres preuves pour la lui attribuer.

Saint Jacques le Mineur étoit fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, fille de Cléophas, & épouse d'Alphée. Saint Jean l'appelle *Marie de Cléophas*: (a) Ce que les uns expliquent, en disant qu'elle étoit fille, & d'autres, qu'elle étoit femme de Cléophas. Plusieurs Anciens (b) ont crû que saint Jacques, surnommé le frere du Seigneur, étoit né d'une première femme que saint Joseph avoit eue, avant que d'épouser la sainte Vierge. Mais ce sentiment ne peut se soutenir, puisque Marie de Cléophas, mere de saint Jacques, vivoit encore au tems de la passion de nôtre Seigneur. Saint Jacques avoit pour freres José, ou Joseph, (c) & saint Jude, (d) & peut être saint Simon, (e) qui est nommé comme les trois autres, *freres du Seigneur*; c'est-à-dire, coulins germains de JESUS-CHRIST par leur mere; ou simplement ses proches parens, suivant l'opinion des hommes, s'il est vrai qu'ils fussent fils de Cléophas, que plusieurs Anciens font frere de saint Joseph.

On ne fait pas précisément ce qui a fait donner à saint Jacques le nom de *Mineur*; si ce n'est pour le distinguer de Jacques fils de Zébédée, qui pouvoit être plus âgé que lui; ou peut être parce que le premier étoit d'une taille plus avantageuse. Il fut aussi surnommé *le Juste*, & *Ophias*, qu'on prétend signifier rempart, soutien du peuple. Hégésippe dit qu'il fut consacré à Dieu dès le sein de sa mere, qu'il garda toute sa vie les régles des Nazaréens, & qu'il étoit Prêtre. (f) Il fut fait Evêque de Jérusalem après l'Ascension du Sauveur, & quelques Peres (g) disent que JESUS-CHRIST même lui confia son trône sur la terre, & les enfans qu'il avoit convertis de la Synagogue. D'autres croyent que les Apôtres le choisirent pour remplir cette place. (h) C'est apparemment pour marquer son Episcopat, & sa qualité de Prêtre du Très-Haut, qu'il portoit une lame d'or sur le front. (i) On remarque la même chose de saint Jean

(a) *Jean. xix. 25.*(b) *Jeronym. in Heloid. Epiphani. hares. 28. cap. 7. & 78. Euseb. lib. 2. cap. 1. Hist. Eccles.*(c) *Marc. xv. 40.*(d) *Juda 9. 1.*(e) *Marc. vi. 3.*(f) *Vide Hégésipp. apud Euseb. lib. 2. cap. 23. Hist. Eccel.*(g) *Jeronym. in Galat. Epiphani. hares. 78. cap. 7.*(h) *Clem. Alex. apud Euseb. lib. 2. cap. 1. & lib. 2. cap. 23. Hist. Eccles. Athan. in Synops. Jeronym. de Viris Illustr. Ambrosiast. in Gal. lib. 29.*(i) *Epiphani. hares. 78. Nazoranorum.*

l'Évangéliste, (a) & de saint Marc. (b) Sa vie étoit très-austère; car outre l'abstinence du vin, qu'il pratiquoit en qualité de Nazaréen, il n'usoit ni de bain, ni d'huile pour se frotter, & ne mangeoit rien qu'il eût eu vie; il ne portoit point de sandales, ni d'habits de laine, mais seulement de lin; il se prosternoit si souvent en terre pour faire oraison, que son front, & ses genoux s'étoient durcis comme la peau d'un chameau.

Sa vertu lui acquit l'estime universelle de tous les Juifs; aussi lui donna-t-on le nom de Juste par excellence. Il est fort connu dans le Talmud sous le nom de Jacque Disciple de Jesus le Charpentier. Joseph (c) rend un témoignage magnifique à sa vertu; & les Anciens citent comme de Joseph, que la guerre, & tous les malheurs que les Juifs souffrirent de la part des Romains, furent regardez comme une punition de la mort qu'ils avoient fait souffrir à Jacque le Juste, frere de Jesus. (d) Ce fut Ananus, fils du célèbre Ananus, ou Anne, dont il est parlé dans l'Évangile, qui le fit mourir. On le fit monter sur un endroit fort élevé du Temple, (e) & on lui demanda ce qu'on devoit croire de JESUS CHRIST. Il répondit qu'il étoit Fils de Dieu, assis à la droite du Pere, d'où il devoit venir juger les vivans, & les morts. A ces mots plusieurs crurent en JESUS-CHRIST: mais les Docteurs, & les Pharisiens irrités de ce témoignage, monterent à l'endroit où il étoit, & le précipitèrent du haut du Temple. Comme il étoit encore en vie, & qu'il prioit pour ses persécuteurs, ils le lapidèrent par ordre d'Ananus. Il fut enterré auprès du Temple, au lieu même où il avoit été lapidé.

L'Épître que nous avons de lui fut écrite apparemment assez peu de tems avant la mort, que l'on place en l'an 62. de JESUS-CHRIST, la huitième, ou neuvième année de Néron. Il paroît faire allusion dans cette Epître à ce que saint Paul avoit écrit aux Romains l'an 58. de JESUS-CHRIST, & aux Galates l'an 55. sur l'abrogation de la Loi, & l'inutilité des cérémonies légales pour le salut. L'abus que plusieurs personnes faisoient du principe que saint Paul avoit établi, qui est que c'est la foi qui nous rend justes devant Dieu, engagea saint Jacque à écrire aux Juifs dispersez sur la nécessité des bonnes œuvres morales pour le salut. (f) Il y console les Fidèles convertis du Judaïsme, & les ex-

(a) Polycrat Epist. apud Euseb. lib. 5. cap. 24. Hist. E. cles.

(b) Hist. Manusc. Martyris S. Marci apud Valer. Not. in Euseb. lib. 5. cap. 24. pag. 104.

(c) Joseph. Antiq. lib. 20. cap. 8.

(d) Origen. in contra Cels. lib. 1. pag. 35 in Macth pag. 22. Ieronym. de Viris Illust. Euseb. lib. 2. cap. 23. pag. 65. Ο γυν. Ιεροσολ. ήν αποκατα εν τω Ιερουσαλημ εν μαγειροειδη ήν

φωρι διζωον. Ταυτα δε συμβεβηκως Ιουδαϊσμο αναποδιδωον Ιακωβου εν δικαιο, ες ος αποκατα Ιεροσολ εν Ιερουσαλημ Ιεροσολ. Mais on ne trouve plus ces paroies dans Joseph.

(e) Euseb. lib. 2. cap. 23. Hist. Eccl. Ieronym. de Viris Illust. Epist. an. c. c.

(f) Jacobi. I. 22. 23. & seq. II. 8. 9. 10 & seq. ... 26.

horte à la patience dans leurs persécutions, & leurs afflictions. (a) Il réprime la témérité des nouveaux Docteurs, qui vouloient s'ériger en Maîtres, (b) n'ayant ni lumières, ni sagesse, ni vertu, ni mission pour cela. Il invective fortement contre les riches, (c) & contre ceux qui condamnoient légèrement leurs freres (d) sur les pratiques extérieures, & sur la liberté que l'Évangile nous donne d'user indifféremment de plusieurs choses que la Loi défend. Il les exhorte à fuir les juremens, (e) la jalousie, la médisance, l'amour des richesses. Il relève la force de la prière. (f) Il parle de l'Extrême-Onction, (g) & de la Confession des péchez. (h) Il parle aussi du jour du Seigneur, & de son avènement comme prochain; (i) par où il insinuë que la ruine de la ville de Jérusalem, & du Temple, & la dispersion des Juifs étoient proches. Elle arriva huit ans après sa mort.

La manière d'écrire de saint Jacques est serrée, & sententieuse. Il ne s'astreint point à suivre son sujet, & à lier ses sentences les unes aux autres. Il enseigne la morale, comme Salomon dans les Proverbes, & comme font encore à présent les Orientaux; c'est-à-dire, par maximes séparées, & non pas par raisonnemens. Il ne laisse pas d'appuyer ce qu'il dit sur l'Écriture, & de l'orner par des similitudes, & des allusions aux paroles des Livres saints. Il cite quelques passages, (k) qui ne se trouvent pas en termes exprés dans l'Écriture: Mais les Auteurs sacrés du nouveau Testament, sur tout lorsqu'ils parlent aux Hébreux, qui savoient les Écritures, & qui sentoient tout d'un coup les allusions qu'on y faisoit, ne s'assujétissoient pas toujours à citer mot pour mot. Ils se contentoient de rapporter le sens, & de suivre l'intention de l'Écrivain sacré. (l)

On croit que saint Jacques écrivit cette Épître en Grec. Il y cite l'Écriture suivant les Septante: Par exemple, ce passage, qui ne se trouve que dans leur Version en ce sens: (m) *Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.* Quoique les Juifs auxquels il écrivoit principalement, conservassent dans tous les lieux où ils étoient dispersés, quelque usage de la Langue Hébraïque, ou Syriacque, ils parloient néanmoins communément Grec, qui étoit la Langue la plus universellement usitée dans tout l'Orient, depuis l'empire d'Alexandre le Grand. La Version Latine qu'on en a, & qui est aujourd'hui usitée dans l'Église Latine, a été faite par saint Jérôme. Le P. Martianay a fait imprimer celle qui étoit en usa-

(a) Jacobi I. 1. 3. 4. 12. v. 7. 8. 9. 10. 11.

(b) Jacobi I. 19. III. 1. 2. 13. 14. 18.

(c) Jacobi v. 1. 2. 3. 4. 5. 6.

(d) Jacobi IV. 11. 12. 13.

(e) Jacobi v. 12.

(f) Jacobi v. 16. 17. 18.

(g) Jacobi v. 14.

(h) Jacobi v. 16.

(i) Jacobi v. 7. 8. 8.

(k) Voyez Jacobi IV. 5.

(l) Vidi Joan. VII. 78. Joan. XII. 34. Ephes.

v. 14. &c.

(m) Jacobi. IV. 6. Ex Prov. III. 34.

ge avant ce Pere, & dont l'Auteur est inconnu. Nous en avons tiré quelques variétéz de Leçons, & nous la citons sous le nom d'ancienne Itaque.

Nous avons déjà remarqué après Eusébe, & saint Jérôme, que quelques Anciens avoient contesté l'authenticité, & la Canonicité de cette Epître. Quelques Nouveaux la lui disputent aussi. Mais elle est mise dans le Catalogue des saintes Ecritures par saint Athanase, (a) par saint Cyrille de Jérusalem, (b) par le soixantième Canon du Concile de Laodicée, par le quarante-septième du troisième Concile de Carthage en 397. par saint Grégoire de Nazianze, (c) par S. Amphiloque, (d) par Rufin, (e) par saint Augustin, (f) par Innocent I. (g) & enfin par tous les Peres dont nous avons parlé ci devant, qui l'attribuent à saint Jacques Apôtre, & frere du Seigneur. Saint Jérôme s'en sert souvent, aussi-bien que saint Augustin, comme d'une Pièce indubitable. Ainsi dès-lors elle passoit pour incontestablement Canonique. On avoué avec Eusébe, (h) que les Anciens l'ont assez rarement allégué: mais Eusébe lui-même reconnoît qu'elle avoit acquis depuis beaucoup d'autorité.

On a attribué autrefois à saint Jacques quelques Ecrits, qui n'ont jamais été reçus dans le Canon des Ecritures. Par exemple, le Pape Gélase condamne un Evangile de saint Jacques fils d'Alphée. Origènes (i) parle d'un Livre de saint Jacques, qu'il joint au faux Evangile de saint Pierre. Les Ebionites, au rapport de saint Epiphane, (k) lui avoient supposé divers Ecrits. On lit dans la Synopse de saint Athanase, qu'il avoit traduit en Grec l'Evangile Hébreu de saint Matthieu. On lui attribué encore une Liturgie que nous avons sous son nom, dans la Bibliothèque des Peres. Elle est citée dans une Oraison attribuée à saint Procle Archevêque de Constantinople, (l) & dans le trente-deuxième Canon du Concile tenu dans la même ville, dans le dôme du Palais Impérial, en 692. Mais les Savans reconnoissent que cette Liturgie est entièrement supposée, ou qu'elle a été extrêmement altérée dans les siècles postérieurs. Les anciens Peres ne l'ont point connuë; & saint Basile (m) dit que les Apôtres qui ont réglé ce qui devoit s'observer dans nos mystères, leur ont conservé la révérence qui leur étoit dûë, sans les publier. Il ne croyoit donc pas que les Apôtres eussent écrit, ou publié des Liturgies.

(a) Athan. in Synops.

(b) Cyril. Jerosol. Cath. 4.

(c) Nazian. tom. 2. pag. 98.

(d) Amphiloch. apud Greger. Nazianz. tom. 2. pag. 194.

(e) Rufin. Exposi. Symboli.

(f) Auguſt. lib. 2. de Doctr. Christ. c. 8.

(g) Innoc. I. Ep. 3. ad Exuper. can. 7.

(h) Euseb. Hist. Eccles. lib. 2. cap. 23.

(i) Origen. in Matth. pag. 223. Edit. Hunt.

(k) Epiphane. heres. 30. cap. 23.

(l) Procl. orat. 21. pag. 380.

(m) Basile. de Spiritu sancto cap. 27.

DISSERTATION

SUR LE VOYAGE DE S. PIERRE A ROME.

Voyez 1. Petr. v. 13.

ON avoit crû sans difficulté jusqu'au seizième siècle de l'Eglise, que saint Pierre avoit été à Rome, qu'il y avoit écrit sa première, & sa seconde Epître, qu'il en avoit fondé, & gouverné l'Eglise, qu'il y étoit mort; que c'étoit cette ville qu'il avoit désignée sous le nom de Babylone, en disant : (a) *L'Eglise qui est rassemblée dans Babylone, vous salue* : & c'est sur cela, & sur les promesses de JESUS-CHRIST faites à saint Pierre, qu'on avoit reconnu généralement dans tout le monde Chrétien, que Rome étoit la première des Eglises, le centre de l'unité; & que les Souverains Pontifes, successeurs de saint Pierre, étoient les Chefs visibles du troupeau de JESUS-CHRIST. Les plus grands adversaires du Saint Siège n'avoient osé contester à Rome sa primauté; & les Payens mêmes convaincus par la voix publique, & par le respect profond que tous les Fidèles lui portoient, la regardoient comme la Capitale du monde Chrétien, & le siège de la première dignité, & de la plus haute autorité; & que hors de sa Communion, on ne peut être vraiment Chrétien, ni Catholique. Tertullien déjà Montaniste, (b) appelle en raillant, le Pape, *le Souverain Pontife, c'est-à-dire, Evêque des Evêques*; parce que les Catholiques lui donnoient ces titres. Ammien Marcellin, (c) Auteur Payen, reconnoît que la principale autorité parmi les Chrétiens, résidoit dans l'Evêque de Rome.

Ce n'est que depuis les dernières hérésies, que l'on a commencé à contester à Rome ses prérogatives, au Pape sa primauté, & qu'on a révoqué en doute le voyage de saint Pierre, & l'établissement de son siège à Rome. L'engagement où l'on s'est trouvé de soutenir ce que l'on avoit avancé sur cela, a fait aussi qu'on a nié que le nom de Babylone, marqué dans la première Epître de saint Pierre, fût un terme figuré qui signifioit la ville de Rome. On a prétendu qu'il falloit l'entendre de la vraie Ba-

(a) 1. Petr. v. 13.

(b) Tertull. de Pudicitia, cap. 13.

(c) Ammian. Marcell. lib. xv. cap. 7.

bylone. Mais de quelle Babylone ? Car il y a plus d'une ville de ce nom. C'est sur quoi les Auteurs Protestans se sont partagez, & sur quoi ils ne sont point encore d'accord aujourd'hui. Les uns soutiennent que c'est la fameuse, la grande Babylone, située sur l'Euphrate, dans la Chaldée ; les autres, que c'est Babylone d'Egypte, où ils prétendent que saint Pierre passa, après avoir fondé l'Eglise d'Alexandrie. C'est ce que nous examinerons ci après.

Pour traiter avec quelque ordre cette question, que nos Controversistes ont déjà maniée en tant de manières, j'établirai d'abord quelques principes, puis j'en ferai l'application au fait dont il s'agit ; après cela je prouverai le voyage de saint Pierre à Rome par les monumens anciens qui nous restent : Et enfin je tâcherai de satisfaire aux objections de ceux qui le nient.

I. C'est une règle de critique reçûe par tout le monde, qu'un fait historique rapporté par des Auteurs contemporains, ou presque contemporains, éclaircz, & de bonne foi, & qui ne sont contredits par aucun autre Auteur plus ancien, ou plus instruit, doit passer pour indubitable.

II. Un fait public, & qui intéresse toute l'Eglise, qui a été crû, & avoué par tous les Fidèles, & même par les hérétiques, & les schismatiques, pendant quinze siècles, doit être reçû comme certain, quand même on n'en auroit point d'autre preuve, ni d'autre monument existant que ce consentement, & cette tradition ; sur tout si l'on peut montrer que l'on a perdu plusieurs Livres, plusieurs monumens, & plusieurs histoires, où ce fait pouvoit être exprimé formellement.

III. En matière de fait, & d'histoire, ce ne sont pas seulement les Livres, & les Ecrits qui font foi ; ce sont les monumens publics, les tombeaux érigez, les Eglises bâties, les privilèges, les biens, & les prérogatives accordez, & acquis à certains lieux, à certains peuples, à certaines Communautés. Ces sortes de choses sont des preuves aussi indubitables que les histoires les plus authentiques.

IV. Il est, pour ainsi dire, du droit des Gens, & de la foi publique, de se rapporter à chaque peuple, à chaque pays, à chaque République, à chaque ville, de ce qui concerne son histoire, ses droits, ses prétentions : Car qui peut les mieux savoir, & qui a plus d'intérêt de les conserver ?

V. Enfin pour détruire un fait avancé par des Historiens contemporains, ou presque contemporains, fondé sur une possession paisible, & sur une tradition immémoriale de tant de siècles, sur une infinité de monumens publics, des tombeaux, des bâtimens, des privilèges ; établi dans la créance des peuples ; pour détruire un fait de cette nature, il

faut des preuves plus que communes, il faut, pour ainsi dire, des démonstrations historiques.

Or le voyage de saint Pierre à Rome est de la nature de ces faits dont je viens de parler. Il est avancé par Papias Disciple de saint Jean l'Évangéliste, par saint Clément d'Alexandrie, par Origènes, par Tertullien, & par une infinité d'autres Auteurs du second, & du troisième siècle, & des siècles suivans. Il est reconnu par les ennemis mêmes de l'Eglise. Il est attesté par vingt monumens très-anciens, qui ont subsisté, & qui subsistent encore dans la ville de Rome. On y montrait dès les premiers siècles les tombeaux des Apôtres, le lieu de leur martyre, & des Eglises bâties en leur honneur. Les Pontifes Romains sont en possession depuis saint Pierre, & saint Paul, de la primauté dans l'Eglise Chrétienne, & des prérogatives attachées à cette primauté. C'est leur héritage; ils en conservent, & en produisent les titres, & les preuves. On ne doit donc pas attaquer ces faits, & contester ces droits, à moins qu'on ne produise des raisons d'une solidité, d'une évidence, & d'une certitude qui l'emportent sur tout ce que l'on vient de dire.

Je pourrois avancer que le voyage de saint Pierre à Rome, est prouvé par saint Pierre même, qui marque expressément qu'il a écrit sa Lettre de Babylone; c'est-à-dire, de Rome, comme nous l'expliquons avec les Anciens. Cette preuve seule suffiroit pour trancher la difficulté: mais comme elle est contestée, nous ne pouvons nous en prévaloir, que nous n'ayons réfuté ce que nos adversaires nous opposent contre ce passage. L'Apôtre marque expressément qu'il écrit de Babylone, disent ils; pourquoi prendre ses expressions dans un sens figuré? Est ce l'usage dans des Lettres d'un stile simple, & naturel, comme est la sienne, d'employer ainsi des manières de parler allégoriques, & figurées, sans y avoir auparavant préparé l'esprit du Lecteur. Ici on ne voit rien qui conduise à la figure, à l'allégorie.

On répond que saint Pierre pouvoit avoir plus d'une raison d'en user ainsi. 1°. Pour ne pas découvrir le lieu où il étoit. Les Apôtres ayant de toute part une infinité d'ennemis, il étoit de leur prudence de ne pas s'exposer témérairement à la persécution. 2°. Il écrivoit aux Hébreux convertis au Christianisme, accoutumés de jeunesse à certaines expressions prophétiques, & figurées. Ils exprimoient par exemple, sous le nom de Sodome, une ville corrompue; sous le nom d'Egypte, un pays ennemi, & abandonné à l'idolâtrie; sous le nom de Canaan, un peuple maudit; sous le nom de Babylone, une ville ennemie, & plongée dans le désordre.

3°. Babylone avoit été le lieu de la captivité de leurs Peres, la Capitale de l'Empire des Chaldéens, les plus grands ennemis qu'ayent eu les Juifs, & les destructeurs de leur Monarchie. Rome étoit de même alors la

Maitresse du monde ; les Empereurs Romains avoient réduit la Judée en Province, & lui avoient ôté les plus beaux privilèges ; les Fidèles étoient exposez à la haine des peuples, & aux persécutions des Empereurs ; saint Pierre se trouvoit à Rome ; il écrivoit aux Juifs convertis dans le Pont, dans la Galatie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, dans l'Asie ; il étoit naturel qu'il s'exprimât comme il a fait, & qu'il leur désignât Rome sous le nom de Babylone ; nom que les Juifs entre eux lui donnoient apparemment, puisqu'on voit saint Jean dans l'Apocalypse qui la désigne sous le même nom, (a) de l'aveu même de nos adversaires, (b) & du consentement des anciens Peres. (c)

4°. Papias Disciple de saint Jean l'Evangéliste, & qui vivoit au deuxième siècle, (d) nous dit expressément que saint Pierre écrivit de Rome sa première Epître, & que c'est cette ville qu'il a voulu marquer d'une manière figurée, en disant : *L'Eglise qui est à Babylone, & qui est élue de Dieu, aussi bien que vous, vous salue.* Je sai que M. de Valois (e) a rapporté le nom de Papias cité par Eusèbe, non au passage que nous venons de rapporter, mais au précédent, qui porte, selon lui, que Papias témoigne que saint Pierre étant venu à Rome, & ayant combattu Simon le Magicien, les Fidèles de cette ville engagèrent saint Marc à leur laisser par écrit l'Evangile que saint Pierre leur avoit prêché.

Mais quand nous n'aurions pas le témoignage de Papias pour l'explication du passage particulier de l'Epître de saint Pierre, nous l'avons toujours pour son voyage de Rome, & pour sa qualité d'Apôtre, & d'Evêque de cette ville, qui est le point essentiel dont il est question. De plus on ne peut au moins nous contester le témoignage d'Eusèbe, qui ne parle que selon le sentiment des Anciens qui l'avoient précédé, ou même de Papias, ou de saint Clément, qu'il vient de citer immédiatement auparavant, qui entendoient comme lui la ville de Rome, sous le nom de Babylone.

Au reste le même M. de Valois ne peut s'empêcher de témoigner quelque indignation contre ceux qui nient que saint Pierre ait été à

[a] Apoc. xiv. 8. xvi. 19. xvii. 5. xviii. 2. 19. 21.

(b) Luther a écrit un Livre de la Captivité de Babylone, voulant marquer l'Eglise Romaine.

(c) Tertull. lib. 3. contra Marcion. cap. 13. Andra et Arethas in Apoc. xviii. Irenæus in Iesai. xxiv. xxviii. Et lib. 2. contra Jovin. August. &c.

(d) Papias apud Euseb. Hist. Eccles. lib. 2. cap. 14. seu c. 15. Edit. Vales. Συμπεριεπέμψεν δὲ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης ἐπιστολὴν Πέτρου.

not. Τὴν δὲ Μάρκον μαρτυροῦντος τὴν Ἐκκλησίαν εἶναι τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης, ἢ τὴν ἐκκλησίαν παρὸς τὴν ἄλλην τῆς Ῥώμης. Συνάμαρος δὲ τῶν ἀντιπρὸς τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης ἐκκλησιῶν δια τῶν ἀντιπρὸς τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης ἐκκλησιῶν, ἢ τῆς ἐκκλησίας τῆς Ῥώμης ἐκκλησίας.

(e) Vales not. in eum Eusebii loc. Il remarque que Ruin & Musculus l'ont pris dans le sens que nous avons marqué ; & il est certain que la plupart de ceux qui l'ont cité, l'ont pris de même.

Rome. Il n'y a rien, dit-il, dans toute l'Histoire Ecclesiastique de plus certain, de plus clair, de plus autorisé que ce voyage : *Atqui nihil in tota Historia Ecclesiastica illustrius, nihil certius, atque testatius, quam adventus Petri Apostoli in urbem Romam.* Il est attesté par Papias, par saint Clément d'Alexandrie, par saint Denys Evêque de Corinthe dans sa Lettre au Pape Soter, par le Prêtre Caius dans sa Dispute contre Procle, par saint Irénée, par Origènes, & par tous ceux qui sont venus après eux. Il ajoute : Ceux qui veulent sous le nom de Babylone entendre la Capitale de l'Empire des Assyriens, (ou plutôt des Chaldéens,) sont réfutez par le témoignage de tous les anciens Peres. Quelle impudence n'est-ce pas de vouloir soutenir ce qu'aucun des Anciens n'a jamais avancé ? Qu'ils nous produisent les Fastes de l'Eglise de Babylone : Qu'ils nous fassent voir une suite d'Evêques de cette ville, comme nous leur en montrons une non interrompue des Evêques de Rome. Voilà ce que dit M. de Valois.

Saint Clément d'Alexandrie (a) dans son sixième Livre des Hypotyposes, ou des Institutions, témoigne que le démon ayant conduit Simon le Magicien à Rome, la Providence y amena saint Pierre, qui détruisit tout ce que ce séducteur y avoit fait, & qui y fit briller la lumière de la vérité. Saint Irénée (b) qui vivoit aussi au deuxième siècle, & qui avoit vu les Disciples des Apôtres, reconnoît que l'Eglise Romaine a été fondée par saint Pierre, & saint Paul : *Maxima, & antiquissima, & à gloriosissimis duobus Apostolis Petro & Paulo Roma fundata, & constituta Ecclesia.*

Saint Denys Evêque de Corinthe, (c) qui vivoit de même au deuxième siècle, écrivant aux Romains, leur dit que les Apôtres saint Pierre, & saint Paul ont prêché & à Corinthe, & à Rome, & qu'étant allez à Rome, ils y souffrirent le martyre en même-tems. Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, qui vivoit du tems du Pape Zephirin, (d) écrivant contre Procle Montaniste, dit qu'il peut montrer à Rome les trophées des deux Apôtres saint Pierre, & saint Paul, fondateurs de l'Eglise Romaine ; que l'un repose au Varican, & l'autre sur le chemin d'Ostie.

Origènes (e) nous apprend que saint Pierre après avoir prêché l'Evan-

(a) Clem. Alex. apud Euseb. lib. 2. Hist. Eccl. cap. 14. & 15. Ἐκείναι ἐν τῷ Ῥωμαίωνων μαγιστρῶν τῷ ἱεροῦ.

(b) Irén. lib. 2. contra hæres.

(c) Dionys Corinthe. apud Euseb. lib. 2. Hist. Eccl. cap. 24. seu 25. Ταῦτα ἡ μῆτις διὰ τῶν νεύρων ὑπέδειξε, τὸ αὐτὸ ἴδιον, ἡ ἑσθὴ φωνῆς ἠκούσθη Ῥωμαίων, ἡ Κωνσταντινουπόλεως, ἡ τῆς ἁγίας ἐκείνης πόλεως. Ἐκείνη ἡ πόλις ἐστὶν ἡ Ῥώμη.

Ἰσχυρὸς ἰσχυρὸς διδάσκατος, ἰσχυρὸς πῶρος καὶ τῶν ἀντιπάλων.

(d) Apud Euseb. ibidem. Ἐγὼ δὲ τὸ γεγονὸς ἵδον ἠκούσθαι ἵδον εἶναι τὸν δεξιὸν ἀντιπάλον τῶν βαρβαρῶν, ἡ τῶν τῶν ἰσχυρῶν ἐκείνων τῶν γεγονότων τῶν ἰσχυρῶν τῶν ἰσχυρῶν τῶν ἰσχυρῶν.

(e) Origen. tom. 2. Explan. in Genes. apud Euseb. l. 3. c. 2. Hist. Eccl.

gile dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce, & l'Asie, vint enfin à Rome, où il fut crucifié la tête en bas, comme il l'avoit souffert.

Tertullien en plusieurs endroits, témoigne que saint Pierre a été à Rome, qu'il y a été martyrisé, qu'il y a établi son siège, qu'il y a eu ses successeurs: (a) Que les hérétiques, dit-il, nous produisent la suite de leurs Evêques, venus jusqu'à eux par une succession non interrompue, depuis les Apôtres, ou les hommes apostoliques; car c'est ainsi que Rome nous rapporte Clément, comme ayant été ordonné par S. Pierre: *Edans origines Ecclesiarum, & volvens ordinem Episcoporum suorum ita per successionem ab initio decurrentem, ut primus ille Episcopus aliquem ex Apostolis, vel apostolicis viris habueris auctorem, & antecessorem; hoc enim modo Romanorum Ecclesia Clementem à Petro ordinatum refert.* Ailleurs (b) il relève le bonheur, & la gloire de Rome, que les Apôtres saint Pierre, & saint Paul ont éclairée par leur prédication, & qu'ils ont arrosée de leur sang: *Ista quàm felix Ecclesia, cui tantam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt; ubi Petrus Passioni Dominice adinquatur!*

Saint Cyprien (c) reconnoît que dans l'Eglise Romaine est la Chaire de saint Pierre, la principale autorité, le centre de l'unité Sacerdotale: *Ad Petri Cathedram, atque ad Ecclesiam principalem, undè unitas Sacerdotalis exorta est.* Arnobe, (d) Hégésippe, (e) saint Ambroise, (f) saint Jérôme, (g) Eusèbe, (h) saint Augustin, (i) Lactance, (k) Théodoret, (l) Paul Orose, (m) Opat de Milève, (n) saint Epiphane; saint Chrysostome, saint Athanase, les Conciles; & qu'est-il besoin de les alléguer tous par leurs noms, puisqu'il est certain que tous les Anciens enseignent que saint Pierre a été à Rome, qu'il y a établi son siège, & qu'il y a souffert le martyre, sans qu'aucun ait jamais dit le contraire?

Saint Clément d'Alexandrie (o) sur ces paroles de la première Epître de saint Pierre: *Marc mon fils vous salue*, dit que saint Pierre ayant prêché JESUS-CHRIST à Rome en présence de quelques Officiers de

(a) Tertull. de Prescript. cap. 32.

(b) Idem de Prescript. cap. 36. Voyez aussi Scapin. cap. 19. & lib. 4. contra Marcion. cap. 5 & lib. de Baptismo.

(c) Cyprien. Ep. 55. ad Cornel. Pap.

(d) Arnob. lib. 2.

(e) Hégésipp. de Excid. Jerosol. cap. 3. &

cap. 1
(f) Ambros. Serm. de Basilicis hæreticis non tradendis.

(g) Jeronym. Ep. 57. ad Marcell. & lib. 2. contra Jovinian. & in Catalog.

(h) Eusèb. Hist. lib. 2. cap. 13. 14. 15.

(i) August. de Har. cap. 1. & alibi non sœmel.

(k) LaBant. lib. 4. cap. 11.

(l) Theodoret. Ep. 113. ad Leon. Magnum.

(m) Paul Oros. l. 7. c. 4.

(n) Opat. Milév. lib. 2. contra Parmenian.

(o) Clem. Alex. in Latinis Cassidori in 2.

Petri v. Marcus Petri sibiator, palam prædicante Petro Evangelium Roma coram quibusdâhæ Cazarenis Equitibus, petrus ab eis, scripsit de his quæ à Petro dicta sunt, Evangelium.

l'Empereur, ces Officiers prièrent saint Marc, qui étoit son Disciple, de leur mettre par écrit ce que saint Pierre leur avoit annoncé. Saint Jérôme (a) dir expressément que cet Apôtre a voulu marquer Babylone sous le nom de Rome. Bède (b) le dit de même, aussi bien qu'Occuménius, & généralement tous les anciens Commentateurs de cette Epître.

Aussi nos adversaires ne nous opposent ni le témoignage des Historiens Ecclésiastiques, ni celui des Peres, mais seulement le silence prétendu de l'Ecriture, & quelques raisons de convenance, qui leur paroissent plus fortes que ce consentement unanime des Anciens, dont eux-mêmes certainement feroient un grand cas, s'il étoit favorable à leur prétention.

Mais ne faisons pas l'injustice de faire dire à tous les Protestans sans exception que saint Pierre n'a pas été à Rome. Péatson (c) a prouvé le contraire par toute l'autorité de la tradition, & a fait voir qu'on n'a jamais douté dans l'Antiquité ni qu'il eût fondé l'Eglise Romaine, ni que les Papes fussent ses successeurs. Grotius, (d) & après lui Hammond, reconnoissent de bonne foi que les Anciens ont entendu Rome sous le nom de Babylone, dont parle saint Pierre dans son Epître; & Grotius déclare nettement qu'il est en cela de leur avis, & qu'aucun Chrétien n'a jamais douté que S. Pierre n'eût été dans cette fameuse Capitale de l'Empire: *De Babylone dissident veteres, & novi Interpretes. Veteres Romanam interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo verus Christianus dubitabit; novi Babylonem in Caldaa: Ego veteribus assentior.*

Uférius (e) reconnoît aussi avec toute l'Antiquité, que saint Pierre, & saint Paul moururent à Rome sous l'empire de Néron. Il dit qu'il écrit de-là sa seconde Lettre aux Juifs convertis dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce; & il insinüe que c'est aussi de-là qu'il leur écrit sa première Epître.

Chamier (f) avoué que le consentement des Peres, qui croient le voyage de saint Pierre à Rome, est trop respectable, pour l'attaquer légèrement. Blondel (g) dit par tout que l'Eglise Romaine a été fondée, & établie par saint Pierre, & saint Paul. François Junius, Scaliger, Casaubon, Pierre Du Moulin, Samuël Petit, Selden, Vedel, & tous ceux qui ont travaillé sur les Epîtres de saint Ignace, dans l'une desquelles, qui est celle aux Romains, le saint Martyr dit: (h) *Je ne vous ordonne pas comme ont fait Pierre, & Paul*; tous ces Auteurs Protestans reconnoissent

(a) Hieronym. Cat. log. Vir Illustr. in Marco.

(b) B:da in 1. Petri. v. 13.

(c) Pearson. Oper. posthum. pag. 27. 31. 32.

(d) Grot. in 1. Petri. v. 13.

(e) Uffer. ad an. Christi 66. 67.

(f) Chamier Panstret. t. 2. l. 13. c. 4.

(g) Blondel, de la Primauté, &c. pag. 14.

19. &c.

(h) Ierom. Ep. ad Roman. Οὐκ ἐπέταξεν ἡμῶν Παῦλος ἀποστόλος ὑμῶν. Ἐπιτάξας Ἀπόστολος Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐν τῷ ἐπιστολῆ.

que saint Pierre a été à Rome. Patricius Junius dans ses Notes sur l'Épître de saint Clément, dit que le martyre de saint Pierre à Rome est trop connu, pour oser le révoquer en doute ; & Hammond (a) ne croit pas qu'après les témoignages de Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, & de Denys Evêque de Corinthe, on puisse contester cette vérité.

Louïs Capelle (b) conjecture qu'il faut entendre ici sous le nom de Babylone, la ville de Jérusalem, qui depuis la mort du Sauveur, étoit devenue à l'égard de l'Eglise Chrétienne, comme une Babylone spirituelle, par les violences qu'elle exerçoit contre les Saints, & par la captivité où elle détenoit les serviteurs de JESUS-CHRIST, qui tomboient entre ses mains. Cet Auteur a bien senti tout l'inconvénient de l'opinion qui prend ici Babylone dans son sens littéral, & historique pour la Capitale de la Chaldée, ou pour Babylone d'Egypte, près du Grand Caire : mais ne voulant pas entièrement abandonner le sentiment de son parti, il a crû devoir chercher Babylone dans Jérusalem même, quoiqu'alors cette ville fût exempte d'idolâtrie, & qu'elle fût encore le siège de la Religion Judaïque, dont les Apôtres mêmes pratiquoient les cérémonies, aussi bien que les Hébreux convertis au Christianisme.

Jules Scaliger sur la Chronique d'Eusébe, & Saumaïse dans son Ouvrage de la Primauté du Pape, & M. de Marca dans son Livre, *De Concordia Imperii, & Sacerdotii*, (c) & M. Bafnage dans sa Continuation de Joseph, soutiennent que Babylone marquée dans saint Pierre, est la fameuse ville de Chaldée. Druſius écrivant sur la seconde Epître de saint Pierre, Chap. II. §. 15. croit même remarquer quelques traces du langage Babylonien dans cette Epître, que l'on croit avoir été écrite de Babylone, de même que la première. Saint Pierre appelle *Balaam fils de Bosor*, ou *natif de Bosor*, au lieu de, *natif de Pethor*, ou *Balaam fils de Beor*, en changeant le *Phe* en *Beth*, & le *Schin* en *Than*, ou le *Hain* en *Schin*, si l'on veut qu'il ait mis *Bosor* pour *Beor*.

Ces Auteurs ne conviennent pas que Babylone fût alors aussi déserte qu'on le prétend, ni que tous les Juifs en fussent sortis après l'affaire d'Anileus & Asineus, & des autres Juifs qui furent taillez en pièces par ceux de Séleucie. (d) Ils ajoutent qu'il n'y a aucune preuve que saint Pierre ait été en Egypte, ni qu'il ait fondé les Eglises de Babylone d'Egypte, & d'Alexandrie ; mais qu'il est très-naturel que d'Antioche il soit passé en Orient, & qu'il ait été à Babylone, où il y avoit plusieurs Juifs. De plus on fait, à n'en pouvoir douter, que cet Apôtre a prêché dans la Bithynie, dans la Galatie, dans le Pont, dans la Cappadoce, Provinces assez

(a) Hammond. *Dissert. 5. de Episcopis, & P. a. hystoris, &c.*

(b) Lud. Capell. *Hist. Apostolorum,*

(c) Marca de Concord. parte 2. l. 6. c. 8. n. 4.

(d) Vid. Joseph. *Antiq. l. 28. c. ult.*

voisines de l'Euphrate, & qu'il avoit pû parcourir ou en allant à Babylone, ou en revenant de cette ville dans la Syrie. Il parle aux Juifs de ces Provinces comme un pere à ses enfans, comme un Apôtre à ses Néophytes; il leur parle de leur tentation, & de leur joye, comme en étant bien informé apparemment par les Lettres qu'ils lui avoient écrites, ou par le commerce qu'il avoit eu avec eux. Dans sa Lettre il s'adresse d'abord aux Provinces qui étoient plus voisines de Babylone, & finit par les plus éloignées. Et il ne passa pas seulement à Babylone; il y demeura assez long-tems, puisqu'il dans ses Lettres on s'apperçoit qu'il a pris quelque chose du langage de cette ville. Voilà ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

Ceux qui tiennent pour Babylone d'Egypte, exagèrent tant qu'ils peuvent la solitude, & la désertion de Babylone de Chaldée, d'où les Juifs avoient été chassés; & comme ils veulent trouver une ville qui ait réellement, & non-seulement en figure porté le nom de Babylone, ils n'en trouvent point d'autre que celle d'Egypte, où ils supposent qu'il y avoit alors beaucoup de Juifs, & que saint Pierre y alla après avoir prêché à Alexandrie. Ainsi ce que les uns s'efforcent d'établir, est renversé par les autres. Mais la vérité tient le milieu; & sans se fatiguer à chercher une Babylone réelle, elle soutient qu'il ne s'agit que d'une Babylone mystique, & figurée.

Certes dans le tems que saint Pierre écrivoit aux Juifs convertis, ils ne pouvoient entendre sous le nom de Babylone, ni celle de Chaldée, ni celle d'Egypte. Cette dernière étoit trop peu connue, & peut-être ne l'étoit-elle point du tout aux Juifs convertis de Pont, de Galatie, de Bithynie, de Cappadoce, & d'Asie, auxquels il adresse son Epître. Babylone d'Egypte avoit été fondée lorsque Cambyse se rendit maître de l'Egypte. (a) Quelques Perses, à qui ce Prince permit de s'établir dans le pays, la bâtirent, & y fixèrent leur demeure. Du tems de Strabon (b) c'étoit une forteresse importante, où les Romains entretenoient une des trois Légions qui étoient destinées à la garde de l'Egypte. Nous ne trouvons en aucun endroit qu'il y ait eu alors dans cette ville aucuns Chrétiens, ni aucuns Juifs; & nul des Anciens n'a dit que S. Pierre y ait été, ni qu'il y ait prêché. De plus on n'y voit point d'Evêques pendant plusieurs siècles. Le premier Evêque de Babylone d'Egypte que l'on connoisse, est, selon M. Sphanhem, (c) Cyrus, dont le nom se trouve dans la première action du Concile de Calcédoine. Selon Baronius, c'est un

(a) Joseph. Antiq. l. 2. c. 5. Βαβυλὼν γὰρ ἔσκετο ἀπὸ τῶν Ἰαῶν, Καρμείου κατασκευασθῆναι τῶν Κιρυσίων.

ἀποκόμῃσι ἐπ' αὐτῶν Βαβυλωνίαις τῶν, ἵνα διαπορευθῶσιν ἐν τῷ θαλάσσιον, &c.

(c) Sphanhem Dissert. de temerè creditis Petri in urbem Babilonem, &c. pag. 4.

(b) Strabo l. 17. Βαβυλὼν φρούρεσι ἰσχυροῦς,

nommé Zozime, que l'on remarque dans Sophronius, sous l'empire de Justin le Jeune Empereur, au cinquième siècle. Est-il croyable qu'une Eglise fondée par saint Pierre fût demeurée si long-tems dans l'obscurité ? Si saint Pierre eût voulu marquer cette ville aux Juifs à qui il écrivoit, il auroit dû la désigner par quelque épithète, ou par quelque terme qui la leur fit connoître : Car naturellement lorsqu'ils entendoient le nom de Babylone, ils devoient porter leur attention à la grande Babylone de Chaldée, ville plus voisine de leur pays, plus connue dans leur Histoire, & trop célèbre par les disgrâces de leur nation.

Or cette célèbre ville étoit alors dans un état tel, que l'on ne pouvoit soupçonner saint Pierre d'écrire de-là aux Fidèles des Provinces voisines. Elle n'étoit, pour ainsi dire, qu'un grand amas de ruines. Plin (*a*) dit que le voisinage de Séléucie l'avoit en quelque sorte épuisée, & réduite en solitude : *In solitudine rediit exhausta vicinitate Seleucia, ob id condita à Nicatore*. Strabon dit qu'elle étoit presque entièrement déserte ; & Diodore, qu'il n'y en avoit qu'une très-petite partie qui fût habitée. De plus les Juifs avoient été obligez de sortir de Babylone, sous le regne même de Caius, peu avant l'empire de Claude son successeur, sous lequel cette Epître fut écrite. Joseph (*b*) raconte assez au long cet événement. Il dit que les Babyloniens ayant fait main basse sur Aniléus Juif révolté, & sur sa troupe, ils attaquèrent les Juifs de Babylone, qui ne se sentant pas assez forts pour leur tenir tête, se retirèrent de Babylone à Séléucie, où ils demeurèrent pendant cinq ans assez en repos. Mais au bour de ce terme, la ville de Babylone ayant été frappée de la peste, ce qui y restoit de Juifs, fut obligé de se retirer encore à Séléucie, où il leur arriva le plus grand de tous les malheurs : Car les Syriens, & les Grecs qui peuploient cette ville, & qui jusqu'alors avoient toujours été en guerre, se réconcilièrent ; & le gage de leur réconciliation fut la perte entière des Juifs, qui s'étoient réfugiés dans leur ville, laquelle fut résolue, & exécutée presqu'en même tems. Il périt à Séléucie plus de cinquante mille Juifs. Ceux de cette malheureuse nation qui purent se sauver de Babylone, & de Séléucie ; (car ces deux villes leur étoient également ennemies ;) se retirèrent à Néerda, & à Nisibe, où ils se crurent plus en sûreté qu'ailleurs. Ces circonstances ne sont certainement pas favorables à ceux qui tiennent que saint Pierre étoit alors dans Babylone, & qu'il y avoit la une Eglise de Chrétiens assez nombreuse.

D'ailleurs on n'a pas la moindre preuve que saint Pierre ait jamais passé l'Euphrate, ni qu'il ait fait quelque résidence à Babylone. Ni l'Ecriture, ni les Historiens Ecclésiastiques n'en disent pas un mot. Pour-

(*a*) Plin. l. 6. c. 26.

(*b*) Joseph. Antiq. l. 10. c. ult.

quoy donc asûrer un fait comme celui-là , sans aucune preuve ; & pourquoy abandonner le sentiment commun des Peres , & des Interprètes , qui entendent sous le nom de Babylone la ville de Rome ? Les Juifs convertis à qui cet Apôtre écrivoit , ne pouvant l'entendre ni de Babylone de Chaldée , ni de celle d'Egypte , ainsi qu'on l'a montré , devoient naturellement recourir au sens figuré , & l'expliquer de la ville de Rome , dans qui ils ne trouvoient que trop de caractères de conformité avec l'ancienne Babylone , ennemie des Saints , & siège de l'idolâtrie , & de la corruption des mœurs.

Le passage dont il s'agit ici , n'est point du nombre de ceux dont le sens a pû demeurer vague , & inconnu pendant plusieurs siècles , comme plusieurs autres qui ont pour objet des choses spéculatives , & peu intéressantes pour le commun des Lecteurs. Celui-ci frappoit d'abord tout homme qui le lisoit , ou qui l'entendoit lire , & la curiosité naturelle portoit à demander aussitôt s'il falloit le prendre à la lettre , ou dans un sens figuré. Si saint Pierre avoit été réellement à Babylone , ou s'il avoit écrit cette Epître de Rome , & désigné cette ville sous une expression allégorique , c'étoit un fait dont naturellement on aime à s'instruire , & dont l'éclaircissement est aisé , & à la portée des plus simples , & qu'il étoit impossible d'oublier , quand une fois on l'avoit sçu. Or nous remarquons que les Anciens nous disent naturellement que Rome en cet endroit signifie Babylone ; sans nous témoigner la moindre diversité de sentimens , ni le moindre doute sur cet article. Nous-mêmes en lisant l'Epître , nous entrons d'abord comme naturellement dans cette pensée. On doit donc conclure que c'est une tradition reçûe de l'Apôtre même , & de ses Disciples , & que les Modernes ne sont plus en droit de révenir contre elle , n'ayant pour eux ni raisons , ni autorités. D'ailleurs rien ne fait mieux sentir l'incertitude de leur hypothèse , que le peu de concert qui est entre eux ; je ne dis pas dans quelques légères circonstances , mais dans le sujet principal de la difficulté. On a vû la diversité de leurs sentimens. Encore aujourd'hui ils sont défunis sur cet article. Or la vérité est une , & le plus sensible de ses caractères est la réunion des sentimens à la reconnoître , & à la soutenir. Tous les Peres , & les Commentateurs depuis les premiers siècles jusqu'à ces derniers tems , ont crû , & enseigné sans contradiction que Babylone marquée dans la première Epître de saint Pierre , étoit Rome. C'est donc le seul vrai sens de cet endroit.

Il est superflu de nous objecter quelques Ecrivains Catholiques , comme M. de Marca , dont on a déjà parlé , Jean-Baptiste Mintouan , Michel Cezzenas , Marfile de Padouë , Jean Ayencin , Jean Lelandus , Charles Du Moulin , & peut-être quelques autres , qui ont témoigné quelque doute sur cela. Ce sont des doutes produits au hasard , & fondez uniquement sur les

raisons des Protestans que nous venons d'examiner, & qui sont telles ; qu'elles n'ont pû satisfaire même les plus raisonnables de leur parti.

On forme encore contre nous quelques autres objections : Par exemple, que les Anciens ne sont pas uniformes sur l'année où ils placent l'arrivée de saint Pierre à Rome. Ce fait ne leur étoit donc pas connu distinctement. C'étoit, dit-on, une tradition sans fondement, un préjugé dénué de preuves. Laënce (*a*) dit qu'il y vint sous Néron. Eusèbe, (*b*) saint Jérôme, (*c*) Adon, & plusieurs autres l'y font venir la seconde année de Claude ; Paul Orose, (*d*) au commencement du règne du même Prince ; quoi qu'on sache, à n'en pas douter, qu'il étoit à Jérusalem la seconde année de Claude, à la Fête de Pâques, (*e*) & que le Roi Agrippa l'y fit mettre en prison, d'où il fut délivré par un Ange.

De plus plusieurs Anciens (*f*) le font demeurer Evêque de Rome pendant vingt-cinq ans ; & toutefois on fait certainement qu'il étoit à Jérusalem au Concile qui se tint en cette ville la dixième année de Claude, (*g*) & qu'un peu après le Concile de Jérusalem, il vint à Antioche, où il fut repris par saint Paul. (*h*) Saint Paul qui a écrit plusieurs de ses Epîtres de Rome, (*i*) ne fait en aucun endroit mention de saint Pierre ; ce qu'il n'auroit pas sans doute manqué de faire, si S. Pierre y eût été, comme on le prétend. L'Apôtre écrivit aux Romains l'an quatre de Néron. S. Pierre devoit être alors à Rome, suivant l'hypothèse de ceux qui l'y font siéger pendant vingt-cinq ans. Saint Paul fait un grand dénombrement des personnes qu'il saluë, & ne nomme pas même saint Pierre. Il n'étoit donc pas alors dans cette ville. Saint Luc dans les Actes ne dit pas un mot qui insinuë que saint Pierre ait jamais été à Rome.

Lorsque saint Paul y arriva l'an 6. de Néron, 60. de JESUS-CHRIST, les Chrétiens de cette ville vinrent au-devant de lui : mais saint Pierre ne paroît ni pour le recevoir, ni après son arrivée, pour le consoler, & pour le défendre. Les premiers de la Synagogue des Juifs l'étant venus voir, le prièrent de leur dire ce que c'étoit que le Christianisme : *Car nous savons*, disent-ils, *que cette secte est contrainte & combattue de tous côtés :* (*k*) *Nam de secta hac notum nobis, quia ubique ei contradicitur.* Or est-il croyable qu'ils dussent parler ainsi de la Religion Chrétienne, si saint Pierre eût été à Rome dès le commencement de l'Empereur Claude, & s'il y eût établi son siège ? Enfin on nous dit que saint Pierre, & saint

(a) *La Banc. de Morie persecutorum.*

(b) *Eusèb. in Chronico.*

(c) *Hieronym. Catalogo in Petro.*

(d) *Paul Oros. l. 7. c. 6.*

(e) *AB XII. 1. 4. & seq.*

(f) *Pontificali Damasc, Beda, Isidor. His-*

pal. Ado. alii.

(g) *AB. XV.*

(h) *Galat II. 11.*

(i) *Les Epîtres aux Colossé aux Philipp. aux Ephésiens, la seconde à Timothée.*

(k) *AB. XXVIII, 27.*

Paul s'étoient partages l'ouvrage de l'Evangile ; en sorte que saint Pierre ne devoit prêcher qu'aux Juifs, & saint Paul aux Gentils : (*a*) *Cùm vidissent quòd creditum est mihi Evangelium praputii, sicut & Petro circumcissionis, dederant dextras mihi & Barnabæ societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcissione.* Saint Pierre n'a donc pas dû prêcher à Rome, qui étoit une ville toute Payenne ; c'étoit un champ destiné à S. Paul. Ajoutez que l'Empereur Claude avoit chassé les Juifs de Rome la neuvième année de son regne, 49. de JESUS-CHRIST, ou quelques années plus tard. Ainsi saint Pierre n'a pû, ni dû y demeurer après ce tems. Cela no lui étoit plus permis, & sa présence y étoit inutile, puisque les Chrétiens circoncis, qu'on ne distinguoit pas alors des Juifs, en furent chassés comme eux.

Voilà les objections qui me paroissent les plus fortes contre le sentiment que nous avons soutenu jusqu'ici ; car pour les autres difficultéz que l'on forme contre nous, elles ne méritent pas la peine d'être relevées. On peut donc répondre en général à celles qui regardent la Chronologie, & les divers sentimens de nos Auteurs, & de nos Historiens sur l'année de la venue de saint Pierre à Rome, 1°. Que l'Eglise n'adopte aucune de ces époques, ni aucun de ces sentimens en particulier, & qu'elle s'intéresse uniquement à soutenir la vérité du fait du voyage de saint Pierre à Rome. Qu'il y soit venu deux, ou plusieurs fois ; qu'il y soit arrivé la première, la seconde, ou la troisième année de Claude, ce sont des détails qu'elle abandonne aux recherches des Chronologistes.

2°. Il n'y a nulle opposition entre ceux qui font venir saint Pierre à Rome la seconde année de Claude, & ceux qui disent qu'il y vint au commencement du regne de ce Prince. La seconde année n'est-elle pas le commencement d'un regne qui a duré treize ans, huit mois, & vingt jours ? Il pouvoit être à Jérusalem à Pâques de la seconde année de Claude, & arriver à Rome sur la fin de l'été de la même année. Il n'y a là aucune contradiction.

3°. Quand on dit que saint Pierre a siégé à Rome pendant vingt-cinq ans, c'est déjà une chose que l'on ne prétend pas soutenir avec opiniâtreté, & qui n'est point avouée de tout le monde. Mais quand on voudroit la soutenir, ce n'est pas qu'on prétende que pendant ces vingt-cinq ans il ait toujours été résident à Rome ; il a pû en sortir souvent, & entreprendre durant cet intervalle divers voyages & en Orient, & en Occident, suivant les besoins de l'Eglise, & l'inspiration du Saint Esprit. Ainsi rien n'empêche qu'il n'ait été à Jérusalem, & qu'il n'y ait présidé au Concile qui s'y tint sur la nécessité des cérémonies légales, sans tou-

[*a*] Galat. 2. 7. 8. 9. *Vida Salmas. de Primatu Petri.*

tefois quitter son siège de Rome ; non plus que les Evêques ne sont point censez quitter les leurs, lorsque pour le besoin de l'Eglise ils sont obligez de s'absenter pour assister à des Conciles. Or depuis la seconde année de Claude, jusqu'à la dernière de Néron, qui est celle de la mort de saint Pierre, il y a environ vingt cinq ans.

Les diversitez de sentimens qui se remarquent dans les Anciens, & dans les Modernes au sujet de l'année de l'atrivée de saint Pierre à Rome, ne prouvent donc rien pour nos adversaires. Il y a dans cette dispute deux choses à distinguer, dont l'une est capitale, & l'autre accessoire. La première est que saint Pierre a véritablement fait le voyage de Rome. La seconde, qu'il l'a fait une telle, ou une telle année, qu'il y est demeuré un nombre d'années plus petit, ou plus grand, qu'il est passé par une telle ville, ou par une autre ville. Les Anciens conviennent unanimement du premier fait. Mais ils peuvent être partagez sur le second, sans que l'article essentiel en souffre aucune atteinte. Doutera-t'on de la mort de JESUS CHRIST, parce que les Anciens ont varié sur l'année en laquelle elle est arrivée ? Les variétez des circonstances qui supposent le fait, sont plus propres à l'affermir qu'à le détruire.

De plus saint Pierre ayant été plusieurs fois à Rome depuis le regne de Caligula, jusqu'à la fin du regne de Néron, sous lequel il mourut, il y a moyen de concilier les sentimens divers. Il a pû y venir au commencement de Claude, c'est-à-dire, en la seconde année de son regne, suivant Eusébe, saint Jérôme, & Orose ; & encore la douzième, ou treizième année de Néron, peu de tems avant qu'il y souffrit le martyre. En effet plusieurs Anciens nous apprennent qu'il y vint pour combattre Simon le Magicien, & qu'ayant été mis en prison avec saint Paul, ils furent enfin tous deux couronnez du martyre l'an 66. de JESUS-CHRIST, dernier du regne de Néron.

Que saint Paul écrivant aux Romains, n'ait fait aucune mention de saint Pierre, non plus que dans les Lettres qu'il écrivit depuis étant à Rome, cela n'est nullement surprenant ; puisqu'il est très-possible que saint Pierre n'y fût pas actuellement, lorsqu'il écrivoit, ou qu'il fût dans un autre quartier de cette grande ville, ou que ceux à qui l'Apôtre écrivoit, n'eussent aucune liaison particulière avec saint Pierre ; ou pour vingt autres raisons qu'il n'est pas permis de deviner.

Quant à ce que les Juifs de Rome, qui vinrent voir saint Paul dans son logis, ou dans sa prison, lui dirent qu'ils souhaitoient entendre son sentiment sur la secte des Chrétiens, & qu'ils savoient seulement qu'elle étoit contredite en tout lieu, cela ne fait aucune difficulté. Ce sont des Juifs non convertis qui parlent ; ils ne connoissoient proprement le Christianisme que de nom ; ils étoient remplis des fausses idées que les Juifs de Judée leur en avoient données par leurs Lettres, & par leurs ca-

l'omnies. Comme S. Paul arrivoit de ce pays-là, & qu'on le connoissoit homme fort éclairé, ils étoient bien aises de l'entendre, & de favoir ce que c'étoit que les Chrétiens, que toutes les Synagogues avoient en horreur. Il y avoit à Rome beaucoup de Fidèles convertis tant du Judaïsme, que du Paganisme, comme il paroît par l'Épître que saint Paul leur écrivit peu auparavant : mais ces Fidèles ne s'assembloient pas dans la Synagogue des Juifs ; & il est très-probable que la Lettre que saint Paul leur avoit écrite, ne fut pas connue aux Juifs non convertis, & que ceux-ci n'étoient nullement informez des dispositions de saint Paul, ni du progrès qu'il avoit fait dans le Christianisme, ni des causes qui l'amenèrent à Rome, comme ils le déclarent eux-mêmes : (a) *Nos neque Litteras accepimus de te à Judæa, neque aliquis fratrum adveniens nuntiavit, aut locutus est de te malum.*

Quand on partage la prédication de l'Évangile entre saint Pierre & saint Paul, en sorte que saint Pierre ne devoit prêcher qu'aux Juifs, & saint Paul aux Gentils, on ignore les vrais sentimens, & la pratique des deux Apôtres. Ils prêchoient l'un & l'autre aux Juifs, & aux Gentils ; & on fait que l'un & l'autre en ont converti & baptisé un grand nombre. Saint Pierre ne baptisa-t'il pas Corneille, & toute sa maison ? (b) Et ne déclara-t'il pas dans le Concile de Jérusalem (c) qu'il y avoit long-tems que Dieu l'avoit choisi pour annoncer aux Gentils la parole de l'Évangile, & pour les amener à la foi ? Et saint Paul dans tous ses voyages, (d) ne commençoit-il pas toujours par prêcher aux Juifs, lorsqu'il en trouvoit ; & après cela il venoit aux Gentils, s'il rencontroit parmi eux de l'ouverture à l'Évangile ? Saint Pierre s'attachoit principalement aux Juifs ; mais sans négliger les Gentils : saint Paul au contraire donnoit les principaux soins à la conversion des Gentils, mais sans abandonner les Juifs.

Mais supposé même que saint Pierre se bornât aux seuls Hébreux, il trouvoit dans Rome de quoi exercer son zèle, puisqu'il y avoit un très-grand nombre de Juifs. Après la mort du Grand Hérode, douze mille Juifs se joignirent aux cinquante Députés qu'on avoit envoyez de Jérusalem, pour demander que la Judée fût délivrée de la domination des Rois. (e) Philon (f) témoigne que sous Caligula la plus grande partie de la ville au-delà du Tibre, étoit occupée par les Juifs. Sous le regne de Claude, ils y étoient en si grand nombre, que ce Prince n'osant les

(a) *AB* xxv:11. 22.(b) *AB* x. 47. 48.(c) *AB* xv 5. 7. 8. 9.(d) *AB* x:11. 46. *Vobis operiebat primum loqui verbum Dei: sed quoniam repellitis illud,*| *& indignos vos judicatis eterna vita, ecce convertimur ad Gentes, &c.*(e) *Joseph. Antiq. xv:11. c. 12. p. 610.*(f) *Philo Legat. ad Caium.*

en thasser, de peur de quelque tumulte, leur défendit simplement de s'assembler. (a) Enfin il les chassa, à ce qu'on croit, la neuvième année de son empire, à l'occasion des troubles continuels qu'ils causoient dans la ville, à cause du Christianisme. (b)

Saint Pierre en sortit alors apparemment avec les autres: Mais cela n'empêche pas qu'il n'y soit revenu sous l'empire de Néron. Ce Prince ne fut pas contraire aux Juifs, mais seulement aux Chrétiens. Lorsque saint Paul arriva à Rome, la sixième année de Néron, il y trouva grand nombre de Juifs, & de Chrétiens. (c) Saint Pierre & saint Paul y vinrent constamment pour la dernière fois sur la fin du règne de cet Empereur, & y furent couronnés du martyre, comme nous l'apprennent tous les Anciens.

Je ne parle point du silence de saint Luc dans les Actes, dont on veut tirer une preuve contre le voyage de saint Pierre à Rome; comme si le saint Evangéliste s'étoit engagé de nous faire l'histoire de saint Pierre, qu'il paroît avoir entièrement perdu de vue, pour ne s'attacher qu'à saint Paul, depuis le seizième Chapitre des Actes. M. Spanhèm (d) s'entend fort à montrer que l'on a débité beaucoup de fables sur le voyage de saint Pierre à Rome; que l'on montre dans cette ville, & dans diverses autres villes d'Italie, grand nombre de monumens, d'Eglises, de lieux consacrés par sa présence; qu'on honore plusieurs Evêques de villes fameuses, que l'on croit avoir été compagnons de son voyage. Il ramasse plusieurs circonstances de tems & de lieu, douteuses, ou fautiveuses, pour tâcher de rendre suspect, ou même de faire entièrement romber la créance de ce voyage.

Mais on ne doute pas qu'il n'ait aussi assez d'équité pour remarquer que nos Savans n'adoptent ni ces fables, ni ces circonstances douteuses, ni tout ce que la tradition populaire enseigne sur ces sortes de choses. On n'auroit eu garde d'inventer ces particularitez si peu dignes de respect, & de considération, si le fait du voyage n'eût passé pour indubitable. Si les mauvaises traditions, & les faussetez ajoutées aux actions célèbres de JESUS-CHRIST, & des Apôtres, étoient des raisons suffisantes pour nous faire abandonner les Histoires authentiques, où en serions-nous aujourd'hui, au milieu de tant de fables dont les siècles d'ignorance ont enveloppé les vérités les plus certaines, & les faits les plus indubitables? Le vrai usage de la critique est, non pas de rejeter tout, mais de choisir, & de distinguer le vrai du faux, le certain du

(a) Dio lib. ix. N. 17.
 (b) Sueton in Claudio. Judæos impulsore
 Chreste a sediti tumultuantes Romæ expulsi.

(c) Act. xviii. 17. 18 &c.
 (d) Spanhem Dissert. de temerè credita Pe-
 tri in urbem Romæ profectiōne, art. 1. & 11.

douteux, les faits historiques indubitables, des circonstances peu sûres dont on a voulu les embellir, ou les obscurcir.

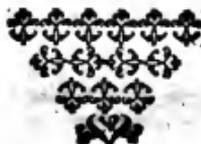
Pour nous rendre suspecte la venuë de saint Pierre à Rome, & l'interprétation que nous donnons au passage qui fait le principal sujet de cette Dissertation, on tâché d'affoiblir l'autorité des premiers Auteurs qui nous l'ont débitée. On fait voir que Papias étoit un petit génie, un homme simple, & crédule. On rapporte quelques-unes de ses traditions, dont on relève l'incertitude. On fait ce qu'on peut pour nous faire douter que le passage de saint Ignace le Martyr, Evêque d'Antioche, soit vrai, & que l'Épître qu'il écrivit de Smirne aux Romains, soit de lui. On parle de saint Irénée & de saint Clément d'Alexandrie, de Tertulien & d'Origènes, comme de gens trop crédules, peu exacts, qui sont tombez dans différentes erreurs tant en matière de fait, qu'en matière de doctrine. On ramasse curieusement les fautes qu'ils ont faites, & on en conclut qu'ils ont bien pû manquer d'exactitude, de critique, de lumières dans cet endroit, & sur cet article, comme dans tant d'autres qu'on leur reproche.

Mais de bonne foi quelle est cette méthode de répondre à l'autorité des Peres ? Si les Peres des trois premiers siècles sont gens sans crédit, sans autorité, gens crédules, simples, & qui donnent dans des erreurs manifestes, de qui apprendrons-nous nôtre Religion ? Les Protestans, qui voudroient ne reconnoître pour Maîtres que les Peres des trois premiers siècles, comment s'assûrent-ils de leur témoignage en matière de dogme, & de doctrine, si ces Peres sont si peu circonspectés en matière de fait, & d'histoire ? Et combien de dogmes de nôtre Religion sont fondez sur les faits, ou du moins ont tant de connexion avec les faits, qu'on ne peut les en séparer ? Si les Ignaces, les Clémens d'Alexandrie, les Origènes, & les Tertulliens ne suffisent pas pour appuyer un fait ; s'ils ne sont pas de bons témoins, je demande où il faudra en aller chercher de meilleurs, de plus graves, de plus éclairés, de plus saints, de meilleure foi ?

Mais il est sûr qu'ils se sont trompez en bien des choses ? Ils étoient hommes, je l'avouë ; Mais qu'on me justifie par des preuves réelles, & de fait, qu'ils se sont véritablement trompez ici, & qu'on ne se contente pas de ce mauvais raisonnement : Ils ont pû se tromper ici comme ailleurs ; donc ils se sont trompez. Qu'on nous montre, & qu'on nous prouve leurs erreurs, ou leur inadvertance, & nous les avouërons ; mais sans cela, leur autorité est pour nous d'un très-grand poids, sur tout lorsqu'il s'agit d'un fait public, connu, célèbre, intéressant, simple, & d'une très grande conséquence pour la Religion, & pour la discipline de l'Eglise, pour savoir où résidera la principale autorité, & à qui l'on s'adressera au cas de division ; qui l'on considérera comme le centre de

l'unité, de la doctrine, & de la communion: Enfin un fait dont ils conviennent tous unanimement, quoiqu'ils varient peut-être dans quelques circonstances peu importantes, & qui ne changent rien au fond de l'affaire.

De tout ce que l'on a dit jusqu'ici, on peut conclure que le voyage de saint Pierre à Rome est un fait certain, & indubitable, fondé sur le témoignage de toute l'Antiquité, & sur celui de plusieurs savans Critiques, même du nombre des Protestans; que le passage de la première Epître de saint Pierre, qui porte qu'il l'écrivit de Babylone, ne doit s'entendre ni de Babylone de Chaldée, ni de Babylone d'Égypte, ni de Jérusalem, mais de la ville de Rome, ainsi que l'ont pris les Anciens; & que tout ce que l'on oppose à ce sentiment si ancien, si général, si bien appuyé, mérite à peine que l'on y réponde, puisqu'on ne lui objecte que des argumens négatifs, ou des variétés de circonstances, qui ne touchent point le fait essentiel, qui demeure toujours en son entier.



DISSERTATION

SUR L'INSPIRATION DES LIVRES SACREZ.

Voyez 2. Pctt. L. 21.

ARTICLE PREMIER.

Certitude de l'inspiration des Livres de l'Ecriture.

IL y a dans le monde une sorte de gens, qui se piquant de force d'esprit, prétend s'élever au-dessus des préjugés du peuple, & n'admettre rien en matière de Religion, sans preuves, & sans examen. Ils nous demandent à tout moment : Vous me citez l'Ecriture ; & quelle est l'autorité de l'Ecriture ? Vous me répondez que l'Eglise la croit inspirée du Saint Esprit, & d'une certitude infaillible ; je veux que l'Eglise le croye : mais quelle assurance en a-t-elle ? Si on leur réplique que c'est JESUS-CHRIST même qui a promis l'infaillibilité à son Eglise, en disant, (a) *qu'il ne permettrois pas que les portes d'enfer prévalussent contre elle* ; ils vous disent : Est il juste de me citer l'Ecriture, pour me prouver l'infaillibilité de l'Eglise, puisque je conteste l'autorité de l'Ecriture ? N'est-ce pas là tomber dans un cercle de raisonnemens, & prouver le douteux par ce qui est contesté ? Ils veulent des preuves directes, & positives de l'inspiration des Ecritures.

Il faut essayer de les contenter. Nôtre Religion court grand risque, si nos Ecritures ne sont pas divinement inspirées, & les ennemis de la foi Chrétienne remporteront aisément sur nous une pleine victoire, si l'on ne les satisfait pas sur cet article. Si la Religion n'est fondée que sur la raison humaine, il n'y a plus de vraie Religion ; puisqu'il n'y aura plus de principes certains, ni de fondement invariable sur lesquels elle s'appuie. Chacun en raisonnera, & en jugera à sa fantaisie. L'un rejettera

(a) Matth. xvi. 18. *Super hanc Petram edificabo Ecclesiam meam, & porta inferi non prevalerunt adversus eam.*

un article, que l'autre adoptera ; & au lieu d'un culte, & d'une créance pures, justes, & raisonnables, on ne verra qu'un assemblage monstrueux d'opinions, & de sentimens divers, qui n'auront ni liaison, ni consistance. Chacun se formera des articles de foi, & des pratiques de Religion toutes de son choix, & de son imagination. Or une telle Religion n'est rien moins qu'une vraie Religion. Il faut donc un principe certain, & invariable.

Nous prétendons que ce principe n'est autre que Dieu même, qui nous a révélé ses volontés, & ses vérités essentielles dans ses Ecritures, & qui en a confié la garde, & l'explication à l'Eglise, à qui il a fait part de son infailibilité, ainsi qu'aux Auteurs sacrez des Livres saints. C'est ce que nous entreprenons de prouver dans cette Dissertation. Nous supposons que ceux contre qui nous disputons, sont persuadés de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'ame, & de la nécessité d'une vraie Religion, laquelle nous apprend à croire en Dieu, à l'aimer, & à le servir d'une manière digne de lui, & proportionnée à notre nature.

De plus nous demandons à ceux qui contestent l'inspiration des Livres saints, qu'ils reconnoissent au moins ces Livres comme authentiques, & contenant des histoires vraies ; à peu près comme les Livres des Payens, & des Auteurs profanes, qui passent pour gens de bonne foi, éclairés, & instruits des choses qu'ils racontent. On ne peut certainement pas refuser à Moïse, & aux Evangélistes, ce que l'on accorde à Thucydide, à Jules César, à Suétone, & à tant d'autres Historiens. Si l'on nous accorde de bonne foi ce que nous demandons, & qu'on se dé fasse de toute envie de contester, & de tout faux préjugé, nous nous flattons que l'on conviendra bien-tôt que les Livres que nous donnons pour sacrez, & inspirez, le sont véritablement.

S'il y a un Dieu, il y a aussi une Religion, puisque l'homme ne peut se dispenser de rendre à son Dieu certains devoirs, & certaines marques de sa dépendance. Or la Religion ne peut subsister sans une révélation expresse, qui apprenne à l'homme la manière dont Dieu veut être servi, & adoré.

Si l'Être souverain laissoit à l'homme le choix du culte qu'il demande de lui, la Religion devien droit une cohue, & une source de superstitions, & d'erreurs, chacun voulant se faire une créance, & un culte à sa mode.

Cette révélation doit être subsistante, uniforme, & permanente. Si l'on dit que Dieu révélera à chacun de nous ce que nous devons croire, & pratiquer pour lui plaire, ce sera donner lieu au fanatisme, & à l'irreligion. Chacun se fera illusion, & croira que Dieu lui inspire ce qu'il aura mis lui-même dans son esprit. Il n'y aura rien de fixe, rien d'assuré, rien

rien de certain dans la Religion; & par conséquent point de Religion; puisqu'une Religion douteuse & incertaine, n'est rien moins qu'une vraie Religion.

La révélation ne peut être fixe, & certaine, à moins qu'elle ne soit 1°. renfermée dans des monumens publics, communs, & qui soient à la portée des hommes; tels que sont les Livres saints, & les Ecritures que nous donnons pour inspirées; & 2°. dans le cas d'obscurité, d'équivoque, ou de partage de sentimens sur l'explication de ces monumens; à moins qu'on ne reconnoisse dans un corps subsistant, parlant, & rempli du même esprit qui a dicté les Ecritures, le droit, & la puissance de les expliquer, & d'en fixer le sens. C'est ce que nous trouvons 1°. dans nos Livres sacrez, qui renferment tout ce qui est nécessaire pour régler notre culte, & notre Religion; & 2°. dans l'Eglise, en qui réside toute l'autorité qu'on peut raisonnablement désirer, pour donner aux Ecritures les explications convenables.

Ce qu'on vient de dire de la nécessité d'une révélation subsistante dans des Livres saints, est fondé sur le bon sens, & sur la droite raison, qui a inspiré à toutes les nations policées, qu'il falloit au peuple des monumens sacrez, (a) qui contiennent les règles, & les articles de la Religion qu'ils professoient. (b) Ainsi les Hébreux, les Indiens, les Egyptiens, les Romains, les Grecs, les Mahométans ont eu leurs Ecritures sacrées, qu'ils ont conservées avec un respect profond, & aux Auteurs desquelles ils ont attribué l'inspiration, & des lumières surnaturelles.

Mais, me direz-vous, les prétendus Livres sacrez des Egyptiens, des Indiens, des Mahométans, & des autres, sont des Livres pleins d'erreurs? Et qui me persuadera que ceux des Juifs, & des Chrétiens ne le sont pas de même? Le voici. Les Ecritures des Juifs, & des Chrétiens portent dans elles-mêmes le caractère de leur Divinité; elles sont autorisées par des personnes d'une autorité infaillible, comme sont les Prophètes, JESUS-CHRIST, & les Apôtres: Enfin elles sont reçues, & reconnues par l'Eglise, à qui le Sauveur a promis l'exemption d'erreur

(a) Plato in Timæo de Ægyptiis, pag. 23. Item Joseph lib. 1. contra Apion. pag. 107. Ita & Diador. lib. 2. de Romanis. Vide Macrobi. Saturnal. lib. 3. Aut. Gell. lib. 5. Tull. lib. 2. de Oratore.

(b) Voyez un endroit remarquable de Strabon, liv. 6 pag. 722. Περὶ τῶν ἱερῶν, ἃ νομοῦντο ἐν τοῖς ἱεροῖς, ἃ τῶν ἱερῶν ἀρχαίων. Πολύτοιμα δὲ ἱερεῖς αὐτῶν ἀρχαίων, καὶ αὐτῶν ἱερῶν ἄλλοι δὲ ἱερεῖς ἐν τοῖς ἱεροῖς αὐτῶν ἱερεῖς ἀρχαίων, καὶ αὐτῶν ἱερῶν ἀρχαίων, &c. Il

dit que les Anciens alloient consulter les Oracles; que les Législateurs Minoë & Lycurge prétendirent que Jupiter leur avoit révélé leurs Loix. Il ajoute que Amphiaras, Trophonius, Orphée, Musée, Zamolxis, & quelques autres prétendoient être inspirés. Que les Gymnosophistes des Indiens, les Mages des Perles, les Chaldéens des Assyriens, les Aruspices des Romains; & qu'enfin Moïse parmi les Hébreux, disoient qu'ils avoient commerce avec la divinité.

dans les jugemens de cette nature. C'est ce qu'il faut prouver. Nous prions de nouveau nos adverfaires qu'ils veuillent feulement reconnoître les Livres de Moÿse, & les autres Écritures Canoniques des Juifs & des Chrétiens, comme des hiftoires véritables. Ils ne peuvent raisonnablement nous refuser cette demande. Les Livres, & les Auteurs dont on vient de parler, méritent fans doute autant nôtre créance, à ne les considérer que du côté de l'homme, que les Ouvrages des Auteurs étrangers les plus recommandables par leur discernement, & par leur bonne foi.

Moÿse Auteur du Pentateuque, se donne pour Auteur inspiré. Il nous raconte sa vocation miraculeuse. (a) Il dit que Dieu l'envoya porter ses ordres à Pharaon, & lui dire de sa part de renvoyer en liberté le peuple Hébreu, qu'il opprimoit dans l'Egypte; & que ne pouvant se résoudre à se charger de cette commission, Dieu lui dit: (b) *Qui a fait la bouche de l'homme? Qui a créé le sourd & le muet; celui qui voit, & celui qui est aveugle? N'est ce pas moi? Allez donc, & je serai dans votre bouche.* Il nous raconte les miracles qu'il fit au nom du Seigneur; la manière dont Dieu lui donna la Loi à Sinai. (c) Il nous assure que Dieu lui parloir bouche à bouche, face à face, & comme un ami parle à son ami. (d) Il n'osoit paroître devant le peuple, sans mettre un voile sur sa face, à cause de l'éclat qui en sortoit, & qui venoit de l'entretien, & de la présence du Seigneur. (e)

On trouve à tout moment ces manières de parler dans son Ouvrage: *Le Seigneur parla à Moÿse, & lui dit; ou bien: Le Seigneur me parla, me commanda, & me dit, &c.* Il a prédit des événemens futurs, & éloignés; il en a révélé d'autres passés, & inconnus. Or l'une & l'autre de ces deux choses surpasse la capacité, & la force de l'esprit humain. Il nous parle, par exemple, de la création, que nul homme n'a pû favoir sans une révélation particulière; Adam lui-même n'ayant été créé que le sixième jour du monde, (f) & après la production des autres êtres. Moÿse a prédit l'infidélité des Hébreux qui devoit arriver après sa mort, (g) la venue du Messie, (h) ou du grand Prophète, & sa propre mort. Il a déclaré qu'il ne jouiroit pas ni lui, ni Aaron son frere, de la terre promise. (i) Il a prédit la conquête que Josué feroit de ce pays, (k) le partage

(a) Exod. III.

(b) Exod. IV. 11. 13.

(c) Exod. XIX. 3. 4. & seq.

(d) Num. XII. 8. *Ore enim ad os loquor ei, & palam, & non per enigmata Deum videt.*(e) Exod. XXXIV. 29. 30. 31. 35. *Qui videtibus faciem egredientis Moÿsi esse cornutam, sed aperibat illa rursus faciem suam, si quando**loquebatur ad eos.*

(f) Genes. II. 27. 31.

(g) Deut. XXXII. 35. 16. 17. 19. &c.

(h) Deut. XVIII. 15. Comparez Joan. I. 45.

Act. III. 21.

(i) Deut. III. 21. XXXI. 2. Num. XXVII, 13.

(k) Deut. XXXI. 3. 7. 8. &c.

qui en seroit fait par le sort ; & comme s'il eût rég'é lui-même les sorts, il a désigné les cantons, & les qualitez du terrain que chaque tribu devoit posséder. (a) Il a prédit ce qui arriveroit à la plupart des tribus. (b) Enfin il a donné des Loix, qui portent dans elles-mêmes le caractère de la Divinité, tant par leur excellence, & la pureté de la morale qu'elles enseignent, que par leur merveilleux accord avec les lumières, & les devoirs naturels de l'homme envers son Dieu, & envers ses semblables ; & par ce qu'elles sont toutes prophétiques, & significatives de ce qui devoit arriver dans la personne de JESUS-CHRIST, & dans son Eglise.

Josué rend témoignage à Moÿse, comme Moÿse le rend à Josué. Tous les Auteurs sacrez de l'ancien Testament se rendent témoignage les uns aux autres. JESUS-CHRIST rend témoignage à Moÿse, (c) & aux autres Ecrivains des Livres sacrez ; (d) il les cite comme inspirez, authentiques, & d'une autorité divine. Il faut donc conclure que Moÿse, & les autres Ecrivains de l'ancien Testament sont inspirez, ou que Moÿse, & les autres Auteurs que nous tenons pour sacrez, sont les plus grands imposteurs qui aient jamais été ; que JESUS-CHRIST même a connivé à leur imposture, & l'a autorisée, en nous renvoyant à eux, & en les citant comme des Ouvrages divins : Que Dieu en accordant le don des miracles, & celui de prophétie à la plupart de ces Auteurs, a favorisé leur malice, & leur imposture, & nous a, s'il est permis de le dire, engagé dans l'erreur, en les revêtant des caractères de son autorité, & en leur donnant au dehors tant de marques de son approbation, de son assistance, & de sa bienveillance. Or on ne peut admettre aucune de ces conséquences, sans renoncer à l'idée de Dieu, & aux Loix de la raison commune. Il faut donc conclure que Moÿse, les Prophètes, & les autres Ecrivains de l'ancien Testament ont été réellement inspirez.

Il est aisé de montrer la même chose pour les Auteurs du nouveau Testament, pourvu que l'on m'accorde, ce qu'on ne peut raisonnablement me contester, que les histoires du nouveau Testament sont vraies, & que JESUS-CHRIST est le Messie : Car si j'ai affaire à des gens qui traitent JESUS-CHRIST d'imposteur, & nos Ecrivains de faussaires, ou nos Ecritures de fables, il faut s'y prendre d'une autre sorte. JESUS-CHRIST a promis à ses Apôtres de leur envoyer le Saint Esprit, (e) qui devoit

(a) Deut. xxxiii 5. 6. & seq.

(b) Deut. xxxiii. 6. 7. 12. 13. . . . 17. 19
20. 21. 24. 25.

(c) Matth. xiii. 2. Super cathedram Moÿsi
sederunt scribae, &c. Luc. xvi. 29. Habent Moÿ-
sen & Prophetas, audite illos. Jean I. 45.
Quem scripsit Moÿses in Lege. & cap. v. 46.
De me enim ille scripsit, &c.

(d) Jean v. 39. Scrutamini Scripturas, quia
vos putatis in ipsis vitam aeternam habere, &
illa sunt qua testimonium perhibent de me. x.
11. Non potest salvi Scriptura. Matth. xxii.
29. Erratis nescientes Scripturas.

(e) Jean. xiv. 26. Paraclitus Spiritus Sanctus,
quem mittet Pater in nomine meo, ille vos
docerit omnia, &c.

leur enseigner toute vérité. Il leur a dit que cet Esprit saint les rempliroit, & demeureroit toujours avec eux. (a) Il leur a dit de ne se mettre point en peine de ce qu'ils auroient à dire devant les Juges, & devant les Princes; que dans ces rencontres Dieu leur donnera les lumières, & la sagesse convenables; (b) parce qu'alors ce ne sera pas eux qui parleront, mais l'Esprit de Dieu qui parlera en eux.

3. Histoire des Actes, & les Epîtres des Apôtres nous prouvent que ces promesses n'ont point été vaines. Les Apôtres, & les Disciples se sont donnez pour inspirez, & pour animez du Saint Esprit; (c) ils ont parlé comme remplis des lumières divines, & surnaturelles. En effet on voit briller dans leurs Ecrits une sagesse, & une science fort supérieures à tout ce qu'ils pouvoient avoir de science, & de connoissance naturelles, ou acquises; puisqu'on fait que la plupart étoient gens sans lettres, & sans étude. Dieu a autorisé ce qu'ils avançoient par une infinité de miracles. Ils sont donc inspirez; ou s'ils ne le sont pas, ce sont les plus grands de tous les imposteurs, & tous les monumens que nous avons d'eux, & de leur tems, sont autant de faussetez, & de fables. Or si l'on veut que nous admettions ces conséquences, il faut renoncer à tout ce que la lumière naturelle, & le bon sens nous fournissent de raisons, pour distinguer le vrai du faux, & pour éviter la surprise, & l'erreur.

Que si les Auteurs du nouveau Testament sont inspirez, ceux de l'ancien le sont certainement aussi, puisque JESUS-CHRIST, & les Apôtres nous citent à tout moment les Ecritures de l'ancien Testament comme Ecritures saintes, & inspirées, & que saint Pierre & saint Paul exhortent à lire ces Livres comme des monumens sacrez & divins, (d) & d'une autorité irréfutable.

Si JESUS-CHRIST est Fils de Dieu, s'il est le Messie, & la Vérité éternelle, les Livres sacrez tant de l'ancien, que du nouveau Testament, sont divins & inspirez; puisque JESUS-CHRIST a promis à son Eglise son assistance perpétuelle, & la victoire contre les portes de l'enfer. Or l'Eglise Chrétienne enseigne, & c'est un des premiers dogmes de sa créance, que les Livres tant de l'ancien, que du nouveau Testament,

(a) *Jean. xiv. 16. Rogabo Patrem, & alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in aeternum Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere.*

(b) *Matth. x. 19. Nolite cogitare quomodo aut quid loquamini; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini; non enim vos estis qui loquamini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis. Vide & Luc. xii. 11.*

(c) *1. Cor. xiii. 1. An experimentum qua-*

vitis ejus qui loquitur in me Christus. Ibid. vii. 40. Pate autem quod & ego Spiritum Dei habeam. Galat. i. 8. Si licet nos, aut Angelus de Caelo evangelizet vobis prater quàm quod Evangelizavimus vobis, anathema sit.

(d) *1. Timoth. iv. 13. Dum venio, attende lecturam. Rom. xv. 4. Ut per consolationem scripturarum spem habeamus. 2. Timoth. iii. 15. 16. 2. Petr. i. 20. Ill. 16.*

font inspirez ; il faut donc croire qu'ils le sont véritablement, ou reconnoître que l'Eglise se trompe dans le point le plus essentiel de sa créance, & que JESUS-CHRIST lui a manqué dans la chose du monde où elle avoit un plus grand besoin de son assistance.

On me dira peut-être qu'on veut bien reconnoître pour Ecriture inspirée certains Livres de l'Écriture, certains endroits de Moÿse, & des autres Auteurs ; par exemple, lorsqu'ils nous disent des choses qu'ils ne peuvent avoir connues que par une révélation particulière. Mais ces passages sont en bien petit nombre, en comparaison d'une très grande quantité d'autres endroits, où l'on ne voit rien de surnaturel, & où il n'est nullement nécessaire de recourir à l'inspiration : Par exemple, dans les Histoires des Rois, & des Paralipomènes, écrites par des Auteurs du tems, ou rédigées par des Ecrivains plus nouveaux sur les Mémoires des Rois de Juda & d'Israël ; dans les Sentences de morale des Proverbes, & de l'Ecclésiastique, dans l'Ecclésiaste, dans le Cantique, & dans plusieurs Pseaumes. Saint Luc (a) à la tête de son Evangile, dit qu'il n'a rien écrit qu'après avoir bien examiné toutes choses, & après avoir consulté ceux qui avoient été témoins de la vie, & de la mort de JESUS-CHRIST. Et l'Auteur du second Livre des Maccabées dans sa Préface (b) parle comme parleroit un Auteur ordinaire, qui auroit beaucoup travaillé pour abrégier un grand Ouvrage, pour tâcher de ne rien faire perdre à son Original, & de conserver dans son abrégé tout ce qui peut intéresser son Lecteur tant par l'agrément du discours, que par l'utilité.

Mais on peut répondre, 1^o. Que tant que les raisons que nous avons apportées pour prouver l'authenticité, & la divinité des Livres saints, subsisteront, il faut de nécessité les reconnoître pour inspirez tous sans exception, & dans toutes leurs parties. Sans cela l'Eglise est dans l'erreur, & la Religion est renversée. JESUS-CHRIST & les Apôtres en nous renvoyant aux Ecritures de l'ancien Testament, (c) sans distinction, & sans nous avertir que tout n'en étoit pas également inspiré, nous ont jeté dans l'illusion, & dans l'égarement.

2^o. Pour donner aux Histoires de l'ancien & du nouveau Testament toute l'autorité nécessaire pour être reçues comme infaillibles, & pour lever tous nos doutes, il faut absolument reconnoître leurs Auteurs comme inspirez. Sans cela la Religion qui est fondée sur des faits révélez, manquera de fondemens solides. Si l'on me conteste un fait, pour-

(a) Luc. I. 1. *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, qua in nobis completa sunt verum... Visum est & mihi, officio summa diligenter à principio, ex ordine tibi scribere, &c.*

(b) 2. Maccab. II. 29. 26. & seq.

(c) Jean v. 39. Matth. XXI 42. XXVI. 54.

56. Luc XXIV. 27. 32. 45. Act. VIII. 35. XVIII.

2. 11. XXVIII. 14. 28. Rom. I. 2. XV. 4. XV. 26a

2. Timoth. III. 16. &c.

quoi pas encore un autre? Or il y a dans l'ancien Testament une suite d'événemens, dont on ne peut rompre la chaîne, & le tissu, sans donner atteinte à la vérité des Prophéties, dont nous ne trouvons les preuves que dans leur accomplissement historique: Car, comment nous assurer, par exemple, que JESUS-CHRIST est né de la race de David, selon les Prophéties, si l'on me conteste la vérité de l'histoire des Rois, & des Généalogies qui nous sont conservées dans les Paralipomènes, & ailleurs?

3°. Il est aisé de montrer que les Auteurs des Histoires de l'Écriture étoient des hommes inspirez, & des Prophètes. Nous savons par l'Écriture que les Prophètes Samuël, Gad, & Nathan, écrivirent l'histoire sous David. (a) Les mêmes Nathan & Gad, & outre cela Addo, & Ahias sous Salomon. (b) Addo & Séméïa sous Roboam. (c) Addo continué sous Abia. (d) Hanani écrivit sous Asa. (e) Jéhu fils d'Hanani, Eliezer & Jahaziel sous Josaphat. (f) Isaïe sous Osiâ, & sous Ezéchias. (g) Osâ écrivit sous Manassé, (h) & Jérémie sous Josias, & sous les Princes ses fils. (i) Esdras & Néhémie étoient Prophètes, aussi bien que les deux Tobies.

Personne ne nie que David & Salomon n'ayent été remplis de l'Esprit de Dieu; l'Écriture marque expressement que Dieu les combla de lumières, & de sagesse. (k) Pourquoi ne vouloir pas reconnoître l'inspiration, & la divinité dans leurs Ouvrages? Y trouve-t-on quelque chose d'indigne de l'Esprit Saint qui les animoit? On ne connoit point les Auteurs des Livres de Judith, d'Esther, des Maccabées, de la Sagesse, & de quelques autres Livres; mais il suffit que l'Eglise Chrétienne les ait admis dans son Canon, pour fixer les doutes de tout esprit raisonnable, suivant les principes que nous venons d'établir.

L'objection la plus plausible que l'on forme contre nous, se tire de ce prétendu cercle de raisonnement que l'on veut que nous faisons, en disant: L'Eglise a reçu de Dieu le don de l'infallibilité. Or l'Eglise nous apprend que les Livres de l'ancien & du nouveau Testament son inspirez; donc ils le sont véritablement. Nous prouvons que l'Eglise est in-

(a) 1. Par. xxix. 19.

(b) 2. Par. ix. 19.

(c) 1. Par. xii. 15.

(d) 1. Par. xiiii. 27.

(e) 2. Par. xvi. 7.

(f) 1. Par. xx. 14. 14. 17.

(g) 1. Par. xxvi. 22 & xxxiii. 12.

(h) 1. Par. xxxiii. 19.

(i) Jerom xvi. & seq. 2. Par. xxxv. 25.

(k) 2. Reg. xxiii. 1. & seq. Dixit David
filius Isai: Dixit vir cui constitutum est de

Christo Dei Jacob, egregius p[ro]pheta Israël. Spiritus Dei locutus est per me, & sermo ejus per linguam meam. Act. 1. 16. Operes impleri Scripturam quam prædixit Spiritus Sanctus per os D. vid. Matth. xxiii. 43. Quid ergo David in Spiritu vocat eum Dominum, 2. Reg. 14. 29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, & prudentiam multam nimis, 2. Reg. 111. 12. Dedit tibi cor sapiens & intelligens, in tantum ut nullus ante te similis tui fuerit.

faillible, par l'Évangile où JESUS-CHRIST a dit, que *les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle*. Où l'on voit que l'Église tire son autorité de l'Écriture, comme l'Écriture tire la sienne de l'Église. Or un tel raisonnement est visiblement vicieux. C'est vouloir prouver ce qui est en question, par cela même qu'on nous conteste. Ceux qui nient l'inspiration des Écritures, nient aussi par une conséquence nécessaire, l'infaillibilité de l'Église. Et quand ils reconnoitroient l'infaillibilité de l'Église, il ne s'en suivroit pas nécessairement qu'ils reconnoissent les Livres saints comme inspirés; ils pourroient les regarder simplement comme Livres vrais, & écrits par des Auteurs qui racontent de bonne foi ce que JESUS-CHRIST a dit à ses Apôtres. Or il leur a dit que son Église ne seroit point sujette à l'erreur dans ses décisions. Ils pourroient donc croire que véritablement elle ne se trompera pas, sans pour cela reconnoître dans les Écrivains sacrez aucune inspiration surnaturelle. Ils soutiendront que sous le terme d'inspiration, l'Église n'a entendu autre chose, sinon que les Livres sacrez sont vrais, & de bonne foi. Mais cela regarde la seconde partie de cette Dissertation.

Pour répondre directement à la première difficulté, qui est la principale, & la plus essentielle; on peut dire que ce prétendu cercle de raisonnement ne l'est point du tout, & que cette pétition de principe, n'en a que l'apparence. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à développer notre raisonnement, & à le mettre dans son jour. Notre principe fondamental, est que Dieu qui est la vérité essentielle, ne peut nous induire à erreur. Lors donc que je veux m'assurer si c'est Dieu qui me parle dans un Livre que l'on me donne pour inspiré, par exemple le Pentateuque, ou l'Évangile de saint Matthieu; j'examine, suivant les lumières du bon sens & de la raison naturelle, quel est l'Auteur de ce Livre, & quelles sont les circonstances qui l'accompagnent, conformément aux règles que nous avons posées ci-devant. Si je trouve que l'Auteur ait été inspiré, & que Dieu ait rendu témoignage à ses paroles, & à sa conduite, par des marques surnaturelles de son approbation, je le crois, je l'embrasse comme inspiré, & comme infaillible. Et cela en vertu de ce raisonnement: Dieu ne peut jamais m'engager dans l'erreur. Or il m'y engageroit si ce Livre n'étoit pas inspiré. Donc il est véritablement inspiré.

Si j'envisage la chose sous une autre vûe, & du côté de l'Église; voici comme je procède pour m'assurer de la vérité, & de l'inspiration du Livre en question. L'Église me met en main, si l'on veut, l'Évangile de saint Matthieu: elle me dit que ce Livre est inspiré; & elle m'assure qu'elle même a reçu le privilège de l'infaillibilité, en vertu de la promesse de JESUS-CHRIST, renfermée dans le Livre qu'elle me présente. Avant de me rendre & à l'autorité de l'Église, & à celle du Livre que l'on me

m en mai n ; je m'informe de l'Auteur de l'écrit , des circonstances de sa vie , & de ce que l'ouvrage contient ; toujours par rapport au principe établi ci-devant , que Dieu ne me peut tromper. En lisant le Livre sans préjugé , & en examinant les qualitez de l'Auteur , je trouve que l'Ecrivain étoit un homme rempli de l'Esprit de Dieu , & que l'ouvrage est autentique ; j'en conclus qu'il est donc inspiré , & par conséquent que l'Eglise est infailible. De sorte que par un effet rétroactif, l'infailibilité de l'Eglise que j'ai reconnuë dans ce Livre , devient à mon égard , & à l'égard du Livre , un nouveau motif de crédibilité , & d'assurance. Je n'avois d'abord qu'une raison de croire que ce Livre étoit inspiré , je commence à présent d'en avoir deux. Ces deux principes s'entr'aident , & se soutiennent l'un l'autre ; ils répandent mutuellement la lumière l'un sur l'autre. Ce n'est donc point un cercle de raisonnement , c'est un raisonnement double , dont les deux moyens concourent à la même conséquence. Ainsi cela au lieu d'affoiblir , ne fait que fortifier ma créance sur l'inspiration des Livres sacrez.

ARTICLE II.

Manière de l'inspiration.

Tous les Chrétiens croient que l'Ecriture est inspirée ; mais les Théologiens ne conviennent pas entr'eux de la manière dont elle est inspirée. Les uns croient que le saint Esprit a tellement inspiré les Auteurs sacrez , qu'il n'y a pas la moindre chose dans leurs Ecrits , soit pour le fond , soit pour les expressions , qui n'ait Dieu pour Auteur ; & ce sentiment paroît avoir été suivi généralement par tous les Peres , (a) qui ont traité de l'inspiration , & par les Théologiens qui ont écrit jusqu'à la fin du seizième siècle.

D'autres prétendent qu'il suffit de reconnoître dans les Auteurs sacrez une assistance , ou direction spéciale du saint Esprit , qui les empêche de se tromper , dans le rapport qu'ils nous font de ce qu'ils savent d'ailleurs , & qu'ils ont pû apprendre par une étude , ou une industrie humaine ; quoique dans les autres choses , qu'ils ne peuvent savoir que par une ré-

(a) *Vide*, si lubet, *Iren.* lib. 2. cap. 47. *Tertull.* contra *Hermogen.* cap. 21. *Origen* *Philocal.* cap. 10. & lib. 5. contra *Celsum*, *Cyprian.* *serm.* de *Opere* & *Evangelij.* *Ihanntur.* *serm.* 2. de *Annunciat.* *B. M. V. Clom.* *Alex.* lib. 2. *Strom.*

Euseb. *Histor. Eccl.* lib. 5. cap. ult. *Epiph.* *hæres.* 76. *Nyssen.* *Orat.* 7. contra *Eunom Chryst.* *homil.* 26. in *Genes.* *Ieronym.* & *August.* *parib.* *locis.*

vélation immédiate, il faille reconnoître une inspiration actuelle, non-seulement des choses, mais aussi des termes, & de la manière de les exprimer.

Quand on convient du point fondamental, qui est que toute l'Écriture est inspirée, & infallible, & ne contient que la pure parole de Dieu; il semble que pour le reste on doit nous laisser la liberté de penser, & de dire sur la manière de l'inspiration, ce qui nous paroît le plus probable. Toutefois lorsque Lessius & Aménus avancèrent dans leurs Theses de l'an 1586. ces trois propositions, 1°. *Afin que quelque écrit soit Écriture sainte, il n'est pas nécessaire que toutes ses paroles aient été inspirées par le saint Esprit.* 2°. *Il n'est pas nécessaire que toutes les vérités & les sentences des Livres saints aient été inspirées immédiatement à celui qui les a écrites.* 3°. *Un Livre tel que peut être, par exemple le second des Macchabées, écrit par une industrie humaine, & sans l'assistance du saint Esprit, devient Écriture sainte, si le saint Esprit témoigne ensuite qu'il ne contient rien de faux.* Les Universitez de Louvain & de Douay, la première en 1587. & la seconde en 1588. censurèrent ces propositions.

Les Jésuites tâchèrent de se justifier par une Apologie; mais les Docteurs de Louvain répondirent à cette Apologie, par une ample justification de leur censure, le dix-septième Août 1588. selon l'ordre qu'ils en avoient reçu des Evêques. Cornelius à Lapede a soutenu le sentiment de ses confrères au commencement du dix-septième siècle, écrivant sur la seconde Epître à Timothée, Chap. III. §. 16. Et on le remarque encore dans Bonfrerius, (a) dans Mariana, (b) & même dans Bellarmin. (c) Ce dernier a écrit avant la censure de Louvain; Mariana avant Cornelius à Lapede, & le Commentaire de Bonfrerius sur le Pentateuque parut en 1625.

M. Simon (d) soutient que ces Ecrivains ne sont pas les premiers auteurs de ce sentiment, il le remarque dans le Commentaire de Cajetan sur S. Luc, (e) composé plus de cinquante ans avant la dispute entre les Jésuites, & les Docteurs de Louvain. Il dit de plus, que Ferdinand de Alcalante dans son Bouclier des Prédicateurs, (f) enseigne la même doctrine. Le Pere Frassen (g) a suivi ce que Bonfrere avoit enseigné sur cette matière. Il distingue trois sortes d'inspirations dans les Livres sacrés. La première *antécédente*, lorsque l'Auteur sacré écrit ce qui lui est inspiré, comme un écolier écrit ce qui lui est dicté par son maître. La

(a) Bonfrer. Proleg. cap. 8. §. 1.

(b) Mariana, Traité de l'Écriture.

(c) Bellarm. Traité de Verbo Dei.

(d) Voyez M. Simon, Hist. Critiq. du N. T.

(e) Cajet. in Luc. 1.

(f) De Alcalante lib. 3. cap. 4.

(g) Frassen. Disquisit. Bibliæ.

seconde *concomitante*, lorsque le Saint Esprit sans dicter les mots, se contente de diriger l'esprit de l'Ecrivain, empêchant qu'il ne se trompe en quoi que ce soit. La troisième *conséquence*, lorsque l'homme écrit ce qui lui est connu, sans aucune illustration, ni inspiration, ni secours surnaturel; mais dans la suite ce qui a été écrit par une voye toute humaine, & toute naturelle, est déclaré, & reconnu dans l'Eglise par une inspiration du Saint Esprit, pour véritable, certain, & indubitable.

Melchior Canus (a) reconnoit deux sortes d'inspirations; une immédiate, & particulière, qui fait connoître à l'Ecrivain sacré ce dont il n'a d'ailleurs aucune connoissance; & une autre inspiration, qu'on appelle de direction, & d'assistance, qui empêche qu'il ne se trompe, en racontant ce qu'il fait. Canus appuie son sentiment de l'autorité de plusieurs Peres. Cet Auteur écrivoit avant les Censures de Louvain, puisque son Ouvrage a été approuvé en 1562. par les Censeurs de Madrid, & en 1563. par ceux des Pays-Bas. On peut joindre à Canus le P. Contenson du même Ordre de saint Dominique, qui a enseigné que les Ecrivains sacrez n'ont pas toujours eu une inspiration immédiate; mais qu'en plusieurs rencontres ils n'ont eu qu'une assistance, ou une direction spéciale, qui les garantissoit de l'erreur: *In omnibus igitur habuerunt, non revelationem, sed assistentiam & auxilium, ne laborerent.*

M. Simon se déclare nettement pour ce sentiment, dans ce qu'il a écrit sur l'inspiration des Livres saints, (b) & il réfute assez au long les Théologiens de Louvain, & M. Arnaud, qui vouloient que les Ecrivains sacrez eussent toujours été inspirés immédiatement, & d'une façon particulière & miraculeuse, soutenant que sans cela nous n'aurions pas une certitude suffisante de la Divinité des saintes Ecritures. Pour M. Simon, il reconnoit que le Saint Esprit est Auteur de toute l'Ecriture sainte, soit par une nouvelle inspiration, soit par un instinct particulier, assistant dans chaque mot, & dans chaque sentence les Ecrivains sacrez, pour les empêcher de tomber dans l'erreur, ou dans l'oubli.

M. l'Abbé Du Pin (c) dans ses Dissertations préliminaires sur la Bible, remarque que le nom d'inspiration, quand il s'agit de tous les Livres sacrez, doit s'entendre d'une direction, & d'une assistance particulière du Saint Esprit, qui conduit l'esprit de celui qui écrit; en sorte qu'il ne permet pas qu'il se trompe, lorsqu'il écrit des choses qu'il fait déjà d'ailleurs. Le Saint Esprit opere deux choses dans ces Ecrivains. La première; il leur inspire une volonté ferme, constante & infaillible de dire la vérité; & la seconde; il remplit leur esprit de lumière, afin qu'ils

(a) Melchior Canus, de Locis Theolog. lib. 2.

cap. 16. 17.

(b) Hist. Critique du N. T. c. 23. & 24.

(c) Dissertation préliminaire sur la Bible

l. 1. c. 2.

ne puissent se tromper, ni s'oublier, en rapportant des choses qui leur étoient déjà connues. Ce qui suffit pour établir l'autorité souveraine & infaillible des Ecritures, tant de l'ancien que du nouveau Testament.

Erasme avoit été accusé d'avoir quelques sentimens particuliers sur le sujet de l'inspiration des Auteurs sacrez, & de s'éloigner des Peres, qui les ont crû inspirez immédiatement, & qui ont prétendu qu'il n'y avoit rien dans les saintes Ecritures, soit pour le fond, soit pour les expressions, qui n'eût Dieu pour Auteur. Mais Erasme s'en justifia dans son Apologie contre quelques Moines d'Espagne.

Les Protestans sont demeurés dans les sentimens des Peres au sujet de l'inspiration des Livres sacrez; & on croit que Grotius est le premier d'entre eux qui ait soutenu (a) que dans les choses que les Auteurs sacrez savoient déjà, ils n'avoient eu qu'une assistance & une direction particulières, qui les garantissoient de l'erreur. Spinosa réduit presque à rien l'inspiration des Livres sacrez, puisqu'il ne reconnoit dans leurs Auteurs aucune qualité surnaturelle, ni aucune assistance divine & particulière.

Un Auteur anonyme, dont le sentiment est rapporté au long dans la onzième Lettre des Théologiens de Hollande, (b) est à peu près dans les mêmes principes. Il n'admet dans les Ecrivains sacrez aucunes qualités surnaturelles; si ce n'est peut être en quelques cas fort singuliers, lorsque l'on ne peut expliquer autrement ce qu'ils ont dit & écrit. Les Historiens sacrez, selon lui, n'ont eu besoin que de mémoire, de diligence & d'exactitude. Les Prophètes non plus n'avoient besoin que de se souvenir de ce qu'ils avoient vû en songe, ou en vision, pour ensuite l'écrire, ou le dicter. Il ne faut donc pas recourir à une inspiration surnaturelle, pour expliquer la manière dont ils ont écrit. Quant aux Livres moraux, & aux Pseaumes, qui ne contiennent aucune prophétie, comme ceux de Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique, cet Auteur ne reconnoit dans ceux qui ont composé ces Livres, que de la piété, & de la droiture. Il dit qu'ils étoient remplis de l'Esprit de Dieu, dans le même sens que le sont les gens de bien & les justes. Ils étoient éclairés & savans; ils avoient du zèle, de la sincérité, & de la piété. Il n'en faut pas davantage pour nous assurer que leurs Ouvrages ne contiennent rien que de certain, de bon & d'édifiant.

Cet Auteur prétend même prouver que les Historiens sacrez n'étoient nullement inspirez. 1°. Parce qu'eux-mêmes nous apprennent qu'ils ont tiré ce qu'ils racontent d'autres momumens authentiques, ou d'anciens

(a) Gros. *Votum pro pace Ecclesiast. tit. de* | (b) Sentiment de quelques Théologiens de
Canonis Scriptur. | Hollande, Lettre xi. pag. 232. 233.

Mémoires, ou qu'ils l'ont appris par le récit des autres, ou par leur étude, ou par leur propre expérience. 2°. Parce que l'on trouve des contradictions entre ces Auteurs, lorsque deux, ou plusieurs ont rapporté le même fait. 3°. Enfin parce que quelquefois au lieu de marquer un nombre fixe & déterminé, ils disent, *environ, en un certain tems, deux ou trois jours, &c.* Expressions qui ne conviennent pas à la certitude du Saint Esprit, que l'on suppose avoir parlé par leur bouche.

Pour ce qui est de l'inspiration que nous attribuons aux Apôtres, elle n'est point du goût de cet Ecrivain. Il ne la leur croit pas nécessaire. Ils savoient clairement les principes généraux de la Religion Judaïque; ils avoient ouï dire plusieurs fois à JESUS-CHRIST ce que l'Evangile ajoute au Judaïsme; ils étoient instruits de ce qui regarde le Messie, & le Sauveur leur avoit prouvé par une infinité de raisons & de miracles, qu'il étoit ce Messie & ce Libérateur si long-tems désiré. Ils pouvoient rapporter infailliblement ce qu'ils avoient vû, & appris. L'esprit des miracles dont JESUS-CHRIST les remplir, put encore contribuer à leur affermir la mémoire, & à leur éclairer l'esprit. C'en est autant qu'il en faut, selon lui, pour nous faire regarder leurs Ecrits, comme la règle de notre conduite. Voilà à peu près le système de cet Anonyme.

Ainsi on peut distinguer trois sentimens, ou trois systèmes sur la manière dont se fait l'inspiration des Auteurs sacrez. 1°. Celui qui ne reconnoit rien que de naturel dans nos Ecrivains sacrez, & qui ne demande dans nos Historiens que de la fidélité & de la mémoire; dans Moÿse écrivain ses Loix, que de l'exacritude à rapporter ce que Dieu lui avoit ordonné; dans les Prophètes, que de la mémoire pour retenir, & pour ensuite dicter ou écrire ce que Dieu leur avoit révélé; dans les Auteurs moraux, que de la piété, du zèle, des lumières, de la sagesse, & la présence de l'Esprit de Dieu qui les animoit, & les remplissoit; dans les Apôtres qui nous ont instruits de la Religion Chrétienne, que de la fidélité à nous rapporter ce qu'ils avoient appris de JESUS-CHRIST.

Le second système est celui des Peres, qui croient que les Ecrivains sacrez ont été inspirez actuellement, immédiatement, non-seulement quant au fond, mais aussi quant aux expressions; & cela généralement dans tous les Livres de l'Ecriture.

Le troisième, qui distingue deux sortes d'inspirations. La première, pour les choses que les Auteurs sacrez n'ont pû écrire sans une inspiration actuelle, qui leur découvrit immédiatement & ce qu'ils devoient dire, & la manière dont ils le devoient exprimer. La seconde, qui ne regarde que les choses qu'ils savoient déjà ou par eux-mêmes, ou par le rapport de témoins fidèles, dans lesquelles ils n'ont eu besoin que d'une assistance, & d'une direction actuelle du Saint Esprit, pour donner à

leurs Ouvrages une autorité infaillible, & pour empêcher qu'ils ne se trompassent.

Le premier de ces systêmes détruit l'inspiration, & par conséquent la Religion, qui, comme on l'a montré, ne peut subsister sans inspiration. Il réduit la Religion à une foi humaine, puisque les Ecrivains de l'ancien & du nouveau Testament ne méritent pas une foi divine, s'ils ne font pas inspirez du Saint Esprit. Il est contraire à l'Ecriture même, qui nous dit (a) que toute Ecriture est inspirée divinement, & que (b) ce n'est point par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été apportées, mais que c'est par le mouvement du Saint Esprit, que les saints hommes de Dieu ont parlé. Il est contraire au jugement de l'Eglise, à qui JESUS-CHRIST a promis l'infaillibilité, & qui nous assure que toute l'Ecriture tant de l'ancien, que du nouveau Testament, est divinement inspirée.

L'Auteur de ce systême fait un paralogisme perpétuel, en disant: Il n'étoit pas nécessaire que les Historiens sacrez fussent inspirez; donc ils ne l'étoient pas. On lui répond 1°. Que l'on fait d'une manière à n'en pouvoir douter, que les Auteurs sacrez ont été inspirez; d'où l'on conclut qu'ils l'ont donc été. Contre un fait, ou, si l'on veut, un dogme aussi bien appuyé que celui-là sur l'autorité de l'Ecriture, & sur les principes les plus solides du raisonnement, il faut autre chose qu'un raisonnement en l'air. Je ne vois point de nécessité par exemple, que le Verbe de Dieu & le Fils Eternel du Pere se soit incarné, & ait souffert la mort pour racheter les hommes; me sera-t'il permis d'en conclure: Donc il ne s'est pas incarné? Il n'y a presqu'aucun fait révélé que je ne nie avec ce principe.

Dieu ne multiplie pas les miracles sans nécessité; il ne fait rien sans raison. J'en conviens: Mais c'est pour cela qu'il a inspiré les Auteurs sacrez, parce qu'il avoit de très-grandes raisons pour le faire. Un Historien peut bien nous donner une histoire certaine, sans pour cela être inspiré; un Prédicateur peut nous faire un sermon plein de vérités solides & touchantes, sans une inspiration particulière: mais ni l'Historien, tout fidèle, & tout exact qu'il puisse être, ne pourra jamais nous donner une histoire d'une autorité infaillible; ni l'Orateur un discours qui puisse servir de règle certaine, & qui excluë toute sorte de doute dans l'affaire de nôtre éternité, ni devenir à nôtre égard l'objet d'une foi divine &

(a) 1. Timoth. III. 16. Ab initio sacras Literas nobis, qua te possunt instruere ad salutem, per fidem qua est in Christo Jesu. Omnis Scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, &c.

(b) 2. Petr. I. 20. Hoc primum intelligentes quod omnis Prophetia Scripturae propria interpretatione non fit. Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia, sed Spiritu sancti inspirati locuti sunt sancti Dei homines.

surnaturelle ; à moins qu'on n'ajoute à l'exactitude, & à la bonne mémoire de l'Historien ; au zèle, à la piété, & à la science du Prophète ou de l'Orateur, une lumière surnaturelle qui préside à son Ouvrage, ou au moins une direction & une assistance divine, qui le garantissent de l'erreur, & des autres foiblesses attachées à l'humanité.

L'Auteur qui a proposé le système que nous combattons, (*) reconnoit qu'en suivant son hypothèse, l'Écriture ne sera qu'une foi purement humaine, puisqu'elle ne sera appuyée que sur des témoignages humains. Il ajoute qu'aussi nous ne savons que d'une foi humaine que le Livre que nous appellons Evangile de S. Matthieu, est véritablement de lui. Ce n'est, dit-il, que le consentement uniforme des Chrétiens, qui n'est au fond qu'un témoignage purement humain, qui nous en persuade. Mais il soutient que cette foi humaine est d'une aussi grande certitude que les démonstrations de Géométrie. Il dit que la foi même divine, comme l'on parle, est appuyée sur cette certitude. Car nous ne croyons en JESUS-CHRIST que parce que nous sommes persuadés que l'histoire que nous en avons, est véritable. Et comment savons nous que cette histoire est véritable ? Parce que des témoins oculaires l'ont écrite, & ont souffert la mort pour soutenir la vérité de leur témoignage. Et comment sommes-nous assurés de ces faits ? Par l'histoire. Ainsi la foi humaine se trouve le fondement de la foi divine. C'est ce que disent les Théologiens de Hollande, ou celui dont ils ont proposé le système sur l'inspiration des Livres saints.

Mais il faut démêler exactement ce que cet Ecrivain a voulu confondre. La foi divine étant essentiellement fondée sur l'autorité de Dieu, qui nous révèle quelque vérité, est aussi nécessairement, & de foi infailible & indubitable, parce qu'elle est appuyée sur la vérité essentielle, qui ne peut ni nous tromper, ni tomber dans l'erreur. La foi humaine au contraire peut avoir plusieurs degrés de certitude, & de probabilité, mais elle ne va jamais jusqu'à l'infailibilité, & jusqu'à exclusion de notre esprit toute sorte de doute ; puisqu'il est toujours très possible que l'homme se trompe, & qu'il nous engage dans l'erreur, soit par malice, ou par ignorance. Dieu ne nous tient point compte de la créance que nous aurons à un homme, quel qu'il soit ; il veut que nous croïons d'une foi divine ce qu'il nous révèle, précisément parce qu'il nous le révèle. Si nous ne le croyons que sur la foi des autres, nôtre foi est sans mérite, parce qu'elle n'est plus une foi divine. Nôtre foi doit être raisonnable. Or elle ne le seroit point, si nous croïions indubitablement ce qu'un simple homme, ou même plusieurs hommes, quelques sages & quelques

(*) Sentiment de quelques Théologiens de Hollande, Lettre xi. pag. 133.

habiles qu'ils pûssent être, nous diroient ; parce qu'eux-mêmes pourroient se tromper les premiers, & nous tromper ensuite avec la meilleure foi du monde. Si nous croyons à l'homme comme à Dieu même ; je veux dire, si nous caprivons nôtre entendement sous l'autorité de l'homme d'une manière indubitable, au lieu d'honorer Dieu par une telle foi, nous l'outrageons en quelque sorte, en transportant à l'homme un hommage, & une soumission de nôtre esprit, qui ne sont dûs qu'à lui seul.

Dire que nous ne savons les choses qui sont l'objet de nôtre foi divine, que sur le témoignage de l'homme, & en conclure que le fondement de nôtre foi est donc une autorité humaine, c'est un pur paralogisme. Saint Jean, par exemple, me dit que le Verbe est Dieu ; s'ensuit il que je ne croye la Divinité de JESU-CHRIST que sur le témoignage de saint Jean ? Point du tout. Je le crois parce que Dieu me l'a révélé par le canal de saint Jean. Saint Jean est l'organe, il est le canal, il est la voix ; mais c'est Dieu qui me parle par sa bouche, & qui m'instruit par ses Ecrits. On pourroit conclure par le même raisonnement, que toutes nos connoissances, nos raisonnemens, que les démonstrations même les plus indubitables, sont sujettes à erreur, parce qu'elles dépendent du rapport des sens, qui sont un principe faillible. Nos sens ne sont pas le principe, ni le fondement ; mais l'occasion, & le canal des connoissances que nôtre esprit acquiert par sa lumière, par ses réflexions, & en consultant la lumière essentielle, qui éclaire tous les hommes. Ainsi nôtre foi n'emprunte rien de celui qui nous parle, ou qui écrit ; elle tire toute son autorité de Dieu, qui parle par l'organe de l'Evangéliste, ou de l'Ecrivain sacré. Balaam étoit un méchant Prophète, un homme très-corrompu, qui par lui-même ne méritoit certainement aucun respect, aucune créance ; cependant il a été véritablement inspiré. Nous avons de lui des prophéties, dont l'événement a vérifié la certitude. Ce n'est donc pas à la personne, mais à l'Esprit saint qui inspire le Prophète, que nous devons nos hommages, & nôtre soumission.

C'est à nous à nous assurer si véritablement Dieu a parlé par la bouche de celui qui parle ; & nous ne pouvons raisonnablement en douter, en suivant ce que nous avons rapporté dans la première partie de cette Dissertation ; c'est-à-dire, si l'Auteur est approuvé, & reconnu pour inspiré par l'Eglise, si ses Ouvrages contiennent en eux-mêmes tous les caractères d'inspiration, si Dieu a autorisé l'Ecrivain par des miracles, & par des marques surnaturelles de sa présence, & des lumières de son saint Esprit.

Les objections tirées des contradictions prétendues qui se remarquent dans les histoires de l'Ecriture, & de l'aveu que font les Historiens sages qu'ils ont appris des autres, & qu'ils ont recueilli avec soin ce qui regarde leur sujet ; enfin des manières de parler qui semblent marquer

quelque doute ; ces objections ne sont d'aucune force. Les contradictions de l'Écriture ne sont qu'apparentes. On les a conciliées en cent diverses manières. L'exactitude, les soins, la diligence de l'Historien sacré ne nuisent point à son inspiration ; ce sont même des preuves pour ceux qui ne regardent d'abord ces Auteurs que comme des Écrivains ordinaires, mais qui deviennent ensuite des démonstrations de la divinité de ces histoires ; parce qu'on y voit que Dieu y a promis l'infailibilité à son Église, & l'inspiration à ses serviteurs. Enfin les expressions qui paroissent marquer certains doutes, sont des manières de parler humaines, dont les Livres saints sont remplis, & qui prouvent la condescendance de Dieu envers les hommes, qui veut bien se proportionner à l'infirmité de leur langage, pour les instruire, & pour s'entretenir avec eux.

Le système suivi par les anciens Peres sur l'inspiration des Auteurs sacrez, est fondé sur l'Écriture, & sur l'autorité de JESUS-CHRIST, & des Apôtres, qui sans distinction nous disent que les saints Hommes qui nous ont donné les Livres sacrez, étoient remplis de l'Esprit de Dieu, & qui nous renvoient à toutes les Écritures sans exception, comme à des Livres divins, & d'une autorité infailible. Enfin l'Église décide d'une manière absoluë que tous les Livres saints tant de l'ancien, que du nouveau Testament, sont inspirez.

Mais les Théologiens qui ont distingué deux, ou trois sortes d'inspirations, & qui viennent avec les anciens Peres que toute l'Écriture est inspirée, & d'une autorité irréfragable ; ces Théologiens ne doivent pas être séparés des Peres, ni considérés comme faisant un parti distingué du leur. Enfants de l'Église, & pénétrez de respect pour les Anciens, ils ne font que distinguer, & éclaircir ce qui a été soutenu en gros par les Peres. Ils ne reconnoissent diverses sortes d'inspirations, que pour répondre plus aisément aux hérétiques, & pour mettre dans un plus grand jour un dogme qui souffre quelque difficulté.

Ceux qui les ont attaquez, se font imaginez qu'ils s'éloignoient de l'esprit de l'Église, & des Peres, quoiqu'ils admissent toutes les conclusions des premiers, & les décisions de l'autre sur cette matière. Mais ils n'en diffèrent que quant aux termes ; & quand on examine la chose à fond, on conçoit qu'il n'est pas aisé de se passer de leur distinction, & qu'il est avantageux de reconnoître que dans certains cas les Auteurs sacrez, pour mériter une autorité divine, n'ont eu besoin que de la direction, & de l'assistance du Saint Esprit, qui les conduisit, les animât, les soutint, & empêchât qu'ils ne se trompassent.



DISSERTATION

SUR LE FAMEUX PASSAGE DE LA première Epître de saint Jean, Chap. v. v. 7. Tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus : & hi tres unum sunt. Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit; & tous trois ne font qu'un.

IL n'est pas rare de voir des variétez de Leçons dans les Livres sacrez de l'ancien & du nouveau Testament ; mais il n'est pas commun d'en voir d'aussi importantes que celles que l'on remarque dans le cinquiesme Chapitre de la première Epître de S. Jean. La plûpart des autres diversitez de Leçons, ne regardent que certains mots mis en la place d'autres mots ; certains termes omis, ou ajoutez. Rarement ces diversitez intéressent la Religion, & regardent la Foi : Mais ici il s'agit d'une période entière, qui manque dans un très-grand nombre d'Exemplaires, & dont l'omission est d'une très grande conséquence, puisque les ennemis de nôtre Foi s'en prévalent, pour attaquer la créance de l'Eglise sur la Trinité, & pour appuyer leurs sentimens erronez contre la Divinité du Fils, & du Saint Esprit ; & contre l'égalité, & la consubstantialité des Personnes divines.

Ce n'est pas seulement les ennemis de la Trinité, qui ont prétendu que ce passage n'étoit point authentique, & légitime. Plusieurs mêmes de ceux qui tiennent comme nous la foi de la Trinité, l'ont attaqué ; soit que le grand nombre des Exemplaires où il ne se lisoit pas anciennement, eût fait impression sur leur esprit ; soit que l'envie de se distinguer, & la demangeaison de critiquer, les eussent emportez ; il est certain qu'ils n'ont pas parlé sur ce sujet avec toute la circonspection qui seroit à souhaiter. Erasme, par exemple, les a supprimées dans les premières éditions du nouveau Testament en Grec & en Latin, qu'il a procurées. (a)

(a) An 1516. & 1519. Basilea.

Luther de même ne les a point mises dans sa traduction Allemande. Elles ne paroissent pas dans un bon nombre d'impressions (a) faites par des Catholiques, que l'on ne doit pas soupçonner d'avoir voulu donner atteinte à la Foi de l'Eglise sur la Trinite.

M. Simon, (b) connu par ses Critiques du vieux & du nouveau Testament, a soutenu expressément & au long, que ce passage étoit ajouté dans nos Exemplaires de la Bible; & que saint Jean ne l'avoit jamais écrit. Christophe Sandius Socinien, a ramassé avec grand soin tout ce qui peut rendre ce passage suspect. Quelques uns ont prétendu que les Ariens l'avoient supprimé. D'autres ont crû que les Catholiques l'avoient inséré dans le Texte. Et Grotius a soupçonné les Ariens mêmes, de l'avoir fait glisser dans le Texte de saint Jean.

Mais la plupart des plus judicieux, & des plus savans Critiques, tant Catholiques que Protestans, l'ont reconnu pour authentique. Stunica, (c) le Pere Alexandre, (d) M. Mille, (e) le P. de Bukentop, (f) M. Ketter, (g) Selden, (h) le P. Martianay, (i) M. Schmith, & en dernier lieu M. Roger, (k) ont écrit expressément pour la défense du passage en question. Je ne parle pas des Commentateurs, qui presque tous ont soutenu son authenticité, & sa vérité.

Pour instruire pleinement le Lecteur sur cette question, il est bon de rapporter ici les raisons que l'on produit pour & contre; afin de le mettre en état d'en tirer les justes conséquences, avec une entière connoissance de cause.

(a) Edit. Aldi Venet. 1528. Velfi Argentor. an. 1524. Colinae Paris. an. 1534. Vide & Editionem Lovaniens. Lugd. an. 1562.

(b) Simon, Critique du nouveau Testament, & dans sa Dissertation à la fin de cette Critique.

(c) *Stunica adversus Erasmus in 1. Joan. v. 7. Compluti 1559.*

(d) *Natal. Alex. in nov. Test. tom. 1. art. de Epistolis Canonis.*

(e) *Milani Dissert. in 1. Joan. v. 7. ad Cal-*

sem Var. Lob. in Ep. 1. Joan.

(f) *Bukentop. Lux de Luxe, lib. 2. pag. 306.*

(g) *Ketter. Deff. nŕone hujus loci. Dissert. singulari.*

(h) *Soldan. lib. 2. de Synedriis, cap. 4. pag. 133. & seq.*

(i) *Martiana. Not. in Proleg. Epist. Cathol. pag. 1669. 1670. tom. 1. nov. Edit. S. Ieronymi.*

(k) *Roger, Dissert. Critico-Theolog. in hunc loc. Paris. 1713.*



ARTICLE PREMIER.

*Preuves contre la canonicité du ψ. 7. du Chap. v. de la première
Épître de saints Jean.*

ON peut partager les Exemplaires, tant imprimez que manuscrits, en trois classes. Les uns omettent entièrement ce passage; les autres le portent comme nous le lisons aujourd'hui dans la Vulgate; & les autres varient. De ces derniers plusieurs le lisent à la marge: D'autres le portent dans le corps du Texte; mais avec cette différence que quelquefois le ψ. 8. est mis devant le septième de cette sorte: (a) *Tres sunt qui testimonium dant; ou, dicunt in terra, Spiritus, aqua, & sanguis; & hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dicunt in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus; & hi tres unum sunt.* D'autres Exemplaires ne mettent que ces mots: (b) *Tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus; & tres unum sunt:* & omettent ce qui suit: *Tres sunt qui testimonium dant in terra, &c.* D'autres lisent au ψ. 8. (c) *Et tres sunt qui testimonium dant in terra, Spiritus, aqua, & sanguis; & omettent: Et hi tres unum sunt.* Et saint Thomas (d) soutient que ces derniers mots ne se lisoient pas dans les vrais Exemplaires.

Lorin, Luc de Bruges, & Hæssel, reconnoissent qu'il y a plusieurs Exemplaires Latins où ils ne se trouvent point. On ne les lit ni dans le Grec, ni dans le Latin de la Bible Polyglotte de Complute, ni dans le Manuscrit Alexandrin, ni dans celui d'Angleterre dont parle Erasme, ni dans deux Manuscrits de saint Germain des Prez, n°. 43. & 44.

D'autres ajoutent: (e) *Et hi tres unum sunt in Christo Jesu;* comme pour éloigner l'idée que l'on auroit que l'esprit, l'eau, & le sang sont un, de la même sorte que le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit. Les Exemplaires Grecs au lieu de: *Et tres unum sunt,* du ψ. 7. portent: *Ils sont trois en un.* Ce qui revient au même. Vigile de Tapie, & l'Auteur de la fausse Épître de Hygin, lisent: *In nobis sunt.*

(a) Vide Cod. Cæleri. n. 2. apud Maritima pag. 167j. Ita & Euren. Carthag. lib. de Cælo. F. de. Vide & Idocium advers. Varimund. & Fulgentium Resp. contra Arianos. Et multa Vulgata Exemplaria. Roger. pag. 118.

(b) Ita Cod. duo Aurbac. & unus Compend. à me vis. Et alii quidam.

(c) Omissis Complut. & Cod. Britannic. Cod. Lat. Leuten. 15.

(d) D. Thom. Opuscul. 24.

(e) Ita Clem. Alex. in Latinis Cassiodori. Ambros. lib. 1. cap. 11. de Spiritu Sancto Vigil. Tass. seu alius lib. de Fide ad Theophil. & lib. de Unica Deitate Trinitatis.

Le premier, & le plus fort argument de ceux qui nient l'authenticité de ce passage, est qu'il ne se trouve point dans les anciens Manuscrits Grecs, qui sont les Originaux, ni dans la Version Syriacque, qui est la plus ancienne des Versions Orientales, ni dans l'Arabe, ni dans l'Éthiopienne, ni dans plusieurs anciens Exemplaires Latins; & qu'il n'est pas cité dans les anciens Pères Grecs & Latins, qui ont écrit contre les erreurs d'Arius, ni par les Conciles qui se sont tenus contre ce Hérésiarque, quoique ce passage fût un des plus forts, & des plus exprés que l'on pût alléguer contre lui: Ce qui ne peut venir que de ce que cet endroit leur étoit inconnu. Or si dans la plus profonde antiquité, & dans les siècles les plus éclairés de l'Eglise, on n'a pas connu ce passage, c'est une marque qu'il n'étoit pas dans les premiers Originaux, & qu'il ne s'est glissé dans les Exemplaires de saint Jean, que plusieurs siècles après lui.

On cite le Manuscrit Alexandrin, & celui du Vatican, qui passent pour très-anciens, & qui sont peut-être les plus vieux qui soient dans le monde, qui lisent simplement: *Il y en a trois qui rendent témoignage; l'esprit, l'eau, & le sang; & ces trois ne sont qu'un;* & omettent tout le reste. On voit la même omission dans quinze, ou seize Manuscrits Grecs qui sont cités par M. Mille. M. Simon en cite encore cinq de la Bibliothèque du Roi, & six de la Bibliothèque de M. de Colber, où l'on voit la même chose. M. Burnet Evêque de Sarisburi, en a vu deux de même dans la Bibliothèque de Basle, & un de Venise. Un autre Manuscrit dans la Bibliothèque de l'Empereur, un de la Bibliothèque de Leicestre, & quantité d'autres omettent ces mots: *In Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt; & tres sunt qui testimonium dans in terra*, comme on l'a déjà remarqué.

Les Editions Grecques d'Alde faite à Venise l'an 1518. celles de Basle par Erasme en 1516. & 1519. celle d'Haguenau en 1521. celle de Strasbourg en 1524. celle de Paris par Simon Coliné en 1534. les omettent de même. Robert Etienne dans sa belle Edition Grecque du nouveau Testament en 1550. a mis dans le Texte tout le passage de la manière qu'on le lit aujourd'hui dans la Vulgate, & dans les Exemplaires Grecs imprimez depuis lui: Mais il remarque en marge qu'il n'a trouvé cette Leçon que dans la seule Edition de Complute, en sorte que de sept Exemplaires Grecs manuscrits qu'il avoit pour les Epîtres Canoniques, il n'y en avoit pas un seul (a) qui lût ce passage comme nous l'avons dans nos Bibles.

A l'égard de l'Edition de Complute, que Robert Etienne jugea à propos de suivre dans cet endroit, on fait voir que l'autorité n'en est pas

(a) *Vide Rogers Dissertat. 3. pag. 9. & seq.* Ces sept Manuscrits sont le 4. 5. 7. 9. 10. 11. 13.

grande. Le Cardinal Ximenés qui procura l'Édition de la Polyglotte de Complute, n'avoit de Manuscrit Grec que celui de Rhodes, & quelques autres de Rome, qui lui avoient été envoyez par le Pape Leon X. Or on fait qu'aucun de ces Manuscrits ne lisoit le passage en question. Jacques Lopés Stunica dans la dispute qu'il eut sur le sujet de ce passage avec Erasme, & qui avoit vû les Exemplaires Grecs dont on s'étoit servi à Complute, n'en put citer aucun qui contint l'endroit en question. Et lorsque sous le Pape Urbain VIII. on voulut travailler à une nouvelle Édition Grecque du nouveau Testament, & qu'on eut pour cela rassemblé avec grand soin tout ce qu'il y avoit de Manuscrits à Rome, tant dans la Bibliothèque Vaticane, que dans celle des Barberins, on n'en trouva que huit, qui contiennent les Epîtres Canoniques, & aucun de ces huit n'avoit le passage qui fait le sujet de cette Dissertation. (a)

Le Manuscrit que M. Seidel a apporté de l'Orient à Berlin, & dont parle M. Kuster dans sa nouvelle Édition du nouveau Testament de M. Mille en 1710. omet le verset dont il s'agit ici. M. Simon assure qu'il n'en a vû aucun dans la Bibliothèque du Roi, qui eût ce fameux passage, quoiqu'il y en ait consulté au moins huit; & entre ces Manuscrits Grecs, il y en a plusieurs de très nouveaux; ce qui fait juger que les Grecs modernes, non plus que les anciens, ne le reconnoissent pas pour authentique. M. Roger en cite encore trois autres de la même Bibliothèque du Roi, (b) lesquels y ont été donnez par M. Le Tellier Archevêque de Reims, & qui sont tout semblables aux autres, quant à l'omission du passage.

Les Manuscrits Latins sont plus conformes à la Vulgate. Il s'en trouve toutefois un fort grand nombre qui ne lisent pas l'endroit en question. L'Auteur du Prologue sur les Epîtres Canoniques, lequel porte le nom de saint Jérôme, & dont on parlera ci après plus au long; cet Auteur se plaint de ce que les Copistes n'ont pas mis exactement ce passage dans leurs Exemplaires; d'où l'on infère qu'il y en avoit alors un bon nombre qui ne le lisoient pas. Ce Prologue n'est pas apparemment de saint Jérôme; mais il est au plus tard du huitième siècle. On le trouve dans des Manuscrits d'une grande antiquité. (c)

Erasme cite deux Exemplaires Latins de la Bibliothèque de saint Donatien de Bruges, qui ne lisoient pas ce passage. M. Mille en cite deux autres après M. Gilbert Burnet; l'un de la Bibliothèque de Basle, &

(a) Vide Prefat. Joannis Matthæi Caryophilis ad Calceum Caten. Græc. Edit. Petri Puffini in Marc. Roma 1673.

(b) Codd. 2242. 2869. 3425.

(c) On le voit dans les deux Bibles Manu-

crites de saint Aubin, & de saint Serge d'Angers, dont la première a 900. & l'autre au moins 800. ans d'antiquité; & dans d'autres anciennes Bibles écrites du temps de Charles le Chauve.

l'autre de Zurich, qu'il croit de plus de huit cens ans d'antiquité ; & deux autres de Strasbourg de même âge, ou encore plus vieux. Cinq Manuscrits citez par les Docteurs de Louvain à la marge de leur Bible, un ancien Manuscrit de la Bibliothèque de Bodley, trois Manuscrits de S. Germain des Prez, un de S. Aubin d'Angers, & un autre de S. Serge de la même ville, tous deux vénérables par leur antiquité ; & la belle Bible de Louïs le Débonnaire dans la Bibliothèque de M. de Colbert, & un Manuscrit de S. Martin des Champs écrit du tems de Charles le Chauve, & l'ancien Correctoire de la Bible cité par Luc de Bruges ; enfin quantité d'autres Latins omettent entièrement les paroles dont il est ici question.

D'autres Latins les omettent dans le corps de l'Ouvrage, ou du Texte : mais ils les lisent à la marge ; comme le Manuscrit des Cordeliers d'Anvers cité par Erasme, celui de la Bibliothèque du Roi, cotté 3384. dont parle M. Simon, qui ajoute à la marge ces mots : *In Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & tres sunt qui testimonium dant in terra ; & hi tres unum sunt* ; & un autre de la Bibliothèque de M. de Colbert, nombre 158. à la marge duquel vis à vis ces mots : *Tres sunt qui testimonium dant*, on lit : *In Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & tres sunt qui testimonium dant in terra, sanguis, aqua, & caro*. Dans la Bibliothèque de S. Germain des Prez il y a un ancien Manuscrit, à la marge duquel le *ψ*. 7. est écrit tout au long, & cela de la même main qui a écrit le reste du Manuscrit. Il y a divers autres Manuscrits tant Grecs, que Latins, où l'on trouve ainsi à la marge des additions qui ne sont pas toujours uniformes quant aux termes, mais qui reviennent à peu près au même quant au sens.

Nous avons déjà remarqué en passant qu'il y a des Manuscrits Latins où le *ψ*. 8. est mis devant le 7. mais cette diversité n'est pas contraire à la Leçon reçûe aujourd'hui dans l'Eglise. Quant aux Versions Orientales, elles omettent toutes ce passage, à l'exception de l'Arménienne, qui le porte. Le Syriaque, l'Arabe, l'Éthiopien, le Russe, le Cophte lisent simplement le *ψ*. 8. *Il y a trois témoins, l'esprit, l'eau, & le sang ; & ces trois ne font qu'un*, sans lire dans la terre, qui est dans le Grec, & dans la Vulgate. Tremellius suppléa le *ψ*. 7. dans son Edition de la Version Syriaque en 1569. mais il n'osa le mettre dans le Texte ; il se contenta de le placer à la marge. Gurbirius a été plus hardi ; il l'a inséré dans le Texte. Il est pourtant certain qu'il ne se trouve ni dans les Manuscrits, ni dans la première Edition du nouveau Testament en Syriaque par Vidmanstad en 1562.

Les anciens Peres tant Grecs, que Latins, n'ont point lû pour la plupart le *ψ*. 7. en question ; du moins ils ne le citent pas dans les lieux où la matière qu'ils traitoient, & où le besoin de la cause qu'ils soutenoient,

demandoient qu'ils le citassent. Saint Irénée (a) voulant prouver la Divinité de JÉSUS-CHRIST, cite souvent cette Epître de saint Jean, & même ce Chapitre V. sans toutefois faire aucune mention du v. 7. Saint Denys Evêque d'Alexandrie, écrivant à Paul de Samosare, employe en plus d'un endroit le v. 8. du Chapitre V. de cette Epître, sans toucher le v. 7. qui étoit décisif pour la Divinité de JÉSUS-CHRIST, & pour la Trinité qu'il défendoit.

M. Mille ne croit pas qu'aucun des Peres Grecs qui ont vécu avant le Concile de Nicée, ait jamais cité le passage dont il s'agit. Saint Athanasie qui a été pendant toute sa vie occupé à combattre l'Arrianisme, & les erreurs qui y ont du rapport, ne l'a jamais employé, quoiqu'il n'en néglige aucun de ceux qu'il croit propres à la défense de sa cause. On en peut dire autant de saint Epiphane, des Peres du Concile de Sardique, de saint Basile le Grand, de saint Alexandre Evêque d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nyffe, de saint Grégoire de Nazianze, de Didyme, de saint Chrysostome, de saint Cyrille d'Alexandrie, & de grand nombre d'autres, qu'il est inutile de citer ici, qui se sont trouvez engagez dans des disputes contre les ennemis de la Divinité de JÉSUS-CHRIST, & de celle du Saint Esprit, & dans l'obligation de soutenir la Trinité, & la foi de l'Eglise sur la consubstantialité, sans qu'ils aient jamais mis en œuvre un passage si précis, si formel, si décisif pour la cause qu'ils soutenoient. On peut donc conclure qu'assûrément ils ne le lisoient point dans leurs Exemplaires : Car pour peu qu'on sache quelle étoit leur méthode, on comprendra qu'ils n'auroient pas négligé l'avantage certain & indubitable qu'ils auroient tiré de cet endroit.

Les Peres Latins ne paroissent pas l'avoir beaucoup plus connu que les Grecs. L'Auteur du Traité du Baptême des hérétiques, parmi les Oeuvres de saint Cyrien, & dont personne ne conteste l'antiquité, joint ensemble les versets 6. & 8. de ce Chapitre V. & omet le 7. qui est celui dont il s'agit ici. Novatien dans son Livre de la Trinité, entasse grand nombre de passages, pour prouver la Divinité du Verbe, & ne dit pas un mot de celui-ci, qui suffisoit pour décider la question. Saint Hilaire qui a tant écrit sur la Trinité, & sur la Consubstantialité, en a usé de même. Lucifer de Cagliari ne le cite point non plus dans son Traité, *Qu'il ne faut point avoir de commerce avec les hérétiques*; ni dans ses autres Traitez, où il avoit si belle occasion de le faire.

Saint Ambroise (b) non-seulement ne le cite point; mais il joint les versets 6. & 8. & omet le v. 7. de cette sorte: *Per aquam, & spiritum venit Christus Jesus. Non solum in aquam, sed per aquam, & sanguinem,*

[a] *Iren. lib. 3. cap. 18. num. 16. in nov. Edit.* [b] *Ambros. l. 3. de Spiritu Sancto, c. 11.*

& spiritus testimonium, quoniam spiritus est veritatis. Quia tres sunt resseles spiritus, aqua, & sanguis; & hi tres unum sunt in Christo Jesu. Saint Phébadé Evêque d'Agen, & Fauftin, qui ont écrit tous deux sur la Trinité, & contre les Ariens, ne font nulle mention du passage en question. Saint Jérôme ne l'allègue jamais, non plus que saint Augustin. Ce dernier insinuë même assez qu'il n'étoit pas dans ses Exemplaires, (a) puisqu'après avoir cité ces mots: *Il y en a trois qui rendent témoignage, l'esprit, le sang, & l'eau*, il ajoute que ces trois choses marquent le Pere, le Fils, & le Saint Esprit; & il le prouve par des endroits de l'Écriture amenez d'ailleurs avec assez de violence. Si son Texte eût porté: *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit*, auroit-il oublié de s'en servir dans cette rencontre, & dans toutes les autres, où il veut prouver-la Divinité du Fils, & du Saint Esprit, & leur consubstantialité avec le Pere?

Le Grand saint Leon, qui a eu occasion d'en parler dans son Epître à Flavien, n'en dit pas un mot. Facundus Evêque d'Hermiane, (b) après avoir cité le *ψ. 8.* l'explique, en disant que *l'esprit* marque le Pere, suivant cette parole: (c) *Dieu est Esprit*; que *l'eau* marque le Saint Esprit, dont il est écrit: (d) *Celui qui recevra le Saint Esprit, produira un fleuve d'eau vive*; que *le sang* désigne JESUS-CHRIST, qui s'est revêtu de nôtre chair: Explication qu'il avoit tirée de saint Augustin, & qui est devenuë assez commune dans la suite. Auroit-il été chercher ces détours, s'il eût vû le *ψ. 7.* dans ses Exemplaires? Céréalis dans son Ouvrage contre Maximin, où il s'efforce de prouver l'unité du Pere, du Fils, & du Saint Esprit, ne rapporte pas ce passage, quoi qu'infiniment plus favorable à sa cause, que les autres qu'il cite en grand nombre.

Enfin Bede le Vénéral, & les autres qui ont écrit exprés, ou par occasion sur cette Epître de saint Jean, n'ont pas parlé de ce fameux verset. Il faut donc qu'il n'ait pas été dans leurs Exemplaires. Ni Didyme, ni saint Clément d'Alexandrie, ni Occuménus dans leurs Commentaires, ni six Chaines Grecques manuscrites, que M. Simon a consultées exprés sur ce passage, ne portent point le *ψ. 7.* S. Euchère dans ses Questions sur le nouveau Testament, explique ces mots: *Il y en a trois qui rendent témoignage, l'eau, le sang, & l'esprit*, en disant que l'eau désigne le Pere, le sang JESUS CHRIST, & l'esprit le Saint Esprit. De même que saint Augustin & Facundus l'ont expliqué; au lieu de citer le *ψ. 7.* qui auroit dû être immédiatement avant celui qu'ils citoient, & qui auroit été si

(a) August. lib. 2. contra Maximin. cap. 22.
n. 4. pag. 726.

(b) Facund. lib. 2. cap. 3.

(c) Joan. 14. 24.

(d) Joan. VII. 38. 39.

précis, & si décisif pour leur sentiment.

De tout ce qu'on vient de dire, il paroît que jusqu'au septième & huitième siècle on ne lisoit pas ce verset, ni dans les Eglises d'Orient, comme on l'a vû par les Peres Grecs, & les Manuscrits écrits en cette langue; ni dans l'Eglise Syrienne; ni dans les autres Eglises qui ne parlent point Grec, dont les Bibles ne le portent pas encore aujourd'hui; ni dans l'Eglise Romaine, comme on l'infère de ce que nous avons dit de saint Léon, & de Novatien; ni dans l'Eglise d'Afrique, comme il paroît par saint Augustin, Céréale, Junilius, & Facundus; ni dans celle de Milan, comme on l'infère du silence de saint Ambroise; ni dans celle de France, comme on le conclut de ce que saint Hilaire, saint Phébadé, saint Eucheré ne l'ont point cité, & de ce qu'il ne paroît point dans l'ancien Lictionnaire qui étoit autrefois à l'usage de cette Eglise, & qui a été donné par le R. P. Mabillon. Enfin Lucifer de Cagliari est témoin pour l'Eglise de Sardaigne; & le Vénéral Bede pour celle de la Grande Bretagne, que ce passage n'étoit point dans leurs Bibles. Il y a donc toute sorte d'apparence qu'il a d'abord été ajouté par forme de glose à la marge de quelques Exemplaires, d'où il est ensuite passé dans le Texte.

Cette conséquence est fondée sur une preuve de fait indubitable, qui est que le passage en question se trouve à la marge d'un bon nombre de Manuscrits Latins assez anciens. Et comme on a l'expérience que plusieurs autres choses sont ainsi passées des marges des Livres, dans le Texte; on a droit de conclure, que la même chose s'est pû faire ici. Quelque Catholique zélé voyant l'avantage que l'on pouvoit tirer de ce passage contre les Arriens, les Macédoniens, & les autres ennemis de la Trinité, & le trouvant sur la marge de leur Exemplaire, l'ont apparemment inséré dans le Texte. Cela ne s'est point fait dans le fort des disputes; les Arriens s'en seroient aperçus, & se seroient récriez contre la corruption. Mais cela s'est fait vers le neuf & dixième siècle, où l'on commence à voir ce passage passer insensiblement dans le Texte. On ne peut pas raisonnablement soupçonner les Arriens de l'avoir retranché. Les Catholiques qui furent toujours en grand nombre, n'auoient pas manqué de s'en plaindre, & de crier à la mauvaise foi. De plus, les Arriens n'étoient pas maîtres des Exemplaires qui se conservoient dans les grandes & principales Eglises d'Orient, & d'Occident; & ils n'auoient pû avec tout leur crédit, supprimer un seul mot que l'on auroit crû être du Texte de saint Jean.

Grotius les a soupçonné d'avoir non retranché, mais ajouté ce v. 7. pour favoriser leur hérésie, & pour montrer que l'union du Pere, du Fils, & du Saint Esprit, n'est point une unité de substance, ou d'essen-

ce ; mais une conformité de témoignage , telle qu'elle est entre l'Esprit, l'Eau, & le Sang, marquez ici au §. 8. Mais cette conjecture n'a aucun fondement ; le passage dont il s'agit est sans comparaison plus contraire aux Arriens qu'il ne leur est favorable. Aucun ancien n'a formé contre ces hérétiques le soupçon dont Grotius les charge. Les Arriens n'ont jamais employé ce passage en faveur de leur dogme ; & les Peres mêmes qui ont écrit contre eux, se servent du §. 8. où il est parlé du témoignage de l'Esprit, de l'Eau, & du Sang, pour prouver l'unité d'essence dans la Trinité. A plus forte raison auroient-ils employé pour cela l'autre passage, qui est si positif & si formel ?

On cite un fameux passage attribué à saint Jérôme, dans lequel il dit, que les Interprètes qui ont rendu l'Épître de saint Jean de Grec en Latin, ont commis une grande infidélité, en omettant le témoignage du Pere, du Verbe, & du Saint Esprit, qui est si avantageux à la Foi Catholique ; & qui établit d'une manière si forte la consubstantialité, & la divinité du Pere, du Fils, & du Saint Esprit : (a) *In qua ab infidelibus translatoribus multum erratum esse fidei veritate comperimus : trium tantum vocabula, hoc est aqua, sanguinis, & spiritus in sua editione ponentes ; & Patris, Verbiq, ac Spiritus testimonium omittentes. In quo maximè & fides Catholica roboratur, & Patris, & Filii, ac Spiritus Sancti, una divinitatis substantia comprobatur.* Si ce passage étoit vraiment de S. Jérôme, il nous donneroit une grande ouverture pour juger des premiers Auteurs de la variété qu'on remarque dans les Manuscrits. Il faudroit la mettre sur le compte des Copistes négligens, ou des Interprètes peu exacts, qui auroient omis ce qu'il y a de plus essentiel, & de plus important dans ce Chapitre.

Mais de fort habiles Critiques croient que ce Prologue n'est point de saint Jérôme. Erasme l'avoit déjà soupçonné de faux, puisqu'il dit, (b) que l'on ignore l'Auteur des Prologues des Livres qui sont après l'Évangile. M. Simon a prétendu aussi que ce Prologue portoit à faux le nom de saint Jérôme. Et le P. Martianay dans sa nouvelle édition de ce Pere, a appuyé ce sentiment sur cinq raisons.

1^o. L'auteur du Prologue appelle les *sept Epîtres Canoniques*, & saint Jérôme les nomme toujours *Catholiques*. 2^o. Il dit que l'ordre de ces Epîtres n'est pas le même chez les Grecs orthodoxes, que chez les Latins : *Non idem ordo est apud Græcos qui integrè sapiunt, & fidem rectam sectantur, Epistolarum septem, quæ Canonica nuncupantur, qui in Latinis codicibus invenitur ;* ce qui est, dit-on, une erreur dont saint Jérôme

(a) Vide Prolog. Vulgatum D. Jeronymi in
Epistolas Canonicas.

(b) Erasmi. Censur. Prefat. in Joan. 100. &
Epist. Jeronym.

n'éroit pas capable, puisque le Concile de Laodicée, (a) Eusèbe, (b) saint Cyrille de Jérusalem, (c) saint Athanase, (d) saint Grégoire de Nazianze, (e) saint Jean Damascène, (f) les Manuscrits Grecs les rangent dans le même ordre que nous. Mais ce n'est pas là ce que l'Auteur du Prologue veut dire; il veut marquer que les Exemplaires Latins de son temps différoient des Grecs dans l'arrangement de ces Epîtres, & que pour lui il a réformé cet abus, & a remis les choses dans leur ordre naturel, à l'imitation des Grecs. Le fait qu'il avance est indubitable; & nous avons montré dans la Préface sur les Epîtres Canoniques, que saint Augustin, & d'autres après lui, & après saint Jérôme, avoient encore suivi l'ancienne manière d'arranger les Epîtres Canoniques, fort différente de celle dont les Grecs, & les Latins les arrangent aujourd'hui.

3°. Cet Auteur se vante comme d'une importante restitution, d'avoir remis les sept Epîtres Canoniques dans leur ordre ancien, & primitif. C'est, dit-on, une chose de si petite importance, que saint Jérôme n'auroit pas voulu en tirer vanité. 4°. On remarque dans ce Prologue quelque différence de style, comparé aux vrais Ouvrages de saint Jérôme. 5°. On dit que saint Jérôme lui-même n'arrangeoit pas les Epîtres Canoniques comme elles sont rangées dans les Manuscrits, puisque Cassiodore (g) donnant le Catalogue des Livres saints suivant saint Jérôme, met d'abord les deux Epîtres de saint Pierre, puis les quatorze de saint Paul, puis les trois de saint Jean, celle de saint Jacques; & enfin celle de saint Jude. Toutes ces raisons ne sont pas également fortes: mais réunies ensemble, elles suffisent pour faire au moins douter de la vérité du Prologue en question. Et ce qui le rend encore plus suspect, c'est, à mon avis, que saint Jérôme dans ses Ouvrages indubitables, ne cite jamais le passage contesté de la première Epître de saint Jean.

Mus Erasme, (h) & après lui Socin, M. le Clerc, (i) M. Ketner, (k) & le P. de Buxentop (l) soutiennent que le Prologue dont on vient de parler, est vraiment de saint Jérôme, & ils en tirent chacun des conséquences conformes à leur dessein, & à leur intérêt, quoique très-différentes entre elles. Erasme, Socin, & M. le Clerc accusent, ou soupçonnent saint Jérôme de mauvaise foi, d'avoir avancé que les anciens Exemplaires Grecs portoient le passage des trois témoins, tel que nous

(a) Concil. Laodic. can. 60.

(b) Eusèb. lib. 1. Hist. cap. 25.

(c) Cyrill. Jerusolym. Cathoch. 4.

(d) Athanas. Epistol. Festiva. & in Synopsi.

(e) Gregor. Nazianz. Carm. de Genii. Scrip.

(f) Damascen. lib. 4. de Fide Orthodox. c. 18.

(g) Cassiodor. lib. de Institutionibus Divinis. Lib. 2. cap. 8.

(h) Erasme. loco citato.

(i) Biblioth. Universal. an. 1689. pag. 453.

& in Quaestionibus. Ieronym.

(k) Dissert. in hanc loc.

(l) Buxentop. Lux de Lucæ, lib. 1. pag. 306.

l'avons dans nos Bibles, quoiqu'il dût favoir le contraire. M. Ketner, & le P. Bukentop en concluent que dès le tems de saint Jérôme, les bons, & sincères Manuscrits Grecs lisoient comme nous le ψ. 7. de l'Épître de saint Jean, quoiqu'il y eût un grand nombre d'Exemplaires, d'où les Copistes négligens & infidèles l'avoient retranché.

Quant à nous, nous aimons mieux rejeter le Prologue comme une Pièce sans autorité, que d'admettre ni l'une, ni l'autre de ces conséquences. Saint Jérôme étoit certainement trop habile, pour ignorer ce que portoient les Manuscrits de son tems; il étoit trop sincère, pour nous débiter un mensonge; il étoit trop sage, & trop humble, pour se vanter d'une chose qu'il n'auroit pas faite. Ainsi nous nous en tenons à ce que nous avons conclu d'abord, & qui est indubitable; sçavoir, que le plus grand nombre des anciens Manuscrits Grecs, & Latins, & les Versions Orientales ne lisent point le passage que nous examinons; que la plupart des Peres tant de l'Orient, que de l'Occident, ne l'ont pas connu; qu'on ne peut convaincre, ni même raisonnablement soupçonner les Arriens de l'avoir ni ajouté, ni retranché; qu'on ne peut non plus en rejeter la faute sur les Catholiques. Mais avant que d'en tirer une conclusion absolue, favorable, ou contraire à l'authenticité, & à la vérité du passage, nous allons examiner ce que l'on produit en sa faveur, comme nous avons rapporté ce qui lui est opposé.

ARTICLE II.

Preuves pour l'authenticité du passage.

Pour prouver que le passage dont il s'agit, est Canonique, & qu'il a été dès le commencement dans le Texte de saint Jean, on se fert de l'autorité des Manuscrits, des Versions, des Peres, & des Conciles; à quoi on ajoute des raisons de convenance, & de vraisemblance, appuyées sur les faits qu'on a exposés. Les Manuscrits anciens où le passage ne se trouve pas, sont certainement en plus grand nombre que ceux où il se rencontre. Mais il y en a de ces derniers de très-anciens, & un assez bon nombre qui le lisent, ou dans le Texte, ou à la marge. Erasme, qui d'abord l'avoit ôté des deux premières Editions du nouveau Testament Grec & Latin qu'il donna, le rétablit dans la troisième sur la foi du Manuscrit de la Grande Bretagne. (*)

(*) N. T. Edit. 3. an. 1522. Sic habet Græci | ἡγῆς ἵεροὺς μαρτυροῦντες ὅτι τὸ ψὶν ἀληθινόν, ἵεροὺς, ἡγῆς ἵεροὺς μαρτυροῦντες ὅτι τὸ ψὶν ἀληθινόν. Et tunc παραφραστὴς ἦν ἀδύνατος. Græci. Δαγ. ⋄, καὶ ἡγῆς, καὶ ἵεροὺς ἐκ τῆς αἰῆτος. Καὶ

Les Théologiens employez par le Cardinal Ximenès à l'Edition de Complute, le mirent aussi dans leur Texte, fondez sans doute sur l'autorité de quelques bons Manuscrits; car on ne doit pas les soupçonner de l'avoir mis de leur chef, après ce qu'ils disent dans leur Préface, qu'ils ont suivi dans leur Edition des Manuscrits très-anciens, auxquels il n'étoit pas permis de ne pas croire: *Exemplaria antiquissima, quibus fidem abrogare nefas videbatur.*

Robert Etienne le mit aussi dans son Edition de 1550. qu'il n'entreprit qu'après avoir ramassé des anciens Manuscrits très-vénéralbles, *antiquissima, & vetustatis specie penè adoranda*, de différentes Bibliothèques, particulièrement de celle du Roi. Les Savans ont été partagez sur le nombre des Manuscrits qu'il avoit suivis dans les Epîtres Canoniques. Plusieurs ont crû que la Leçon dont il s'agit ici, s'étoit trouvée dans tous les sept qu'il avoit en main. Mais M. Roger (a) a, ce me semble, démontré qu'il n'avoit suivi que la seule Edition de Complute dans cet endroit. (b)

On peut ajouter à ces Editions celles de Froben à Basle en 1541. celle d'Hervage; & en un mot toutes les Editions Grecques du nouveau Testament. A l'exception de quelques-unes dont on a parlé auparavant, toutes les autres ont mis dans leur Texte le verset en question. Il semble que c'est Erasme qui a autorisé les autres à l'omettre par ses deux Editions de 1516. & de 1519. Celle d'Alde-Manuce de 1518. l'a aussi omis; Car celle d'Hugonau faite en 1521. celle de Strasbourg en 1524. & celle de Paris par Coliné en 1534. ne paroissent pas avoir été faites sur les Manuscrits. Il n'en est point parlé par les Imprimeurs, ou Editeurs qui les ont procurées. Ce sont de simples réimpressions des premières Editions.

Il est donc inutile d'en citer d'autres, qui ont été prises dans la suite sur celles-là, comme a fait Christophe Sandius. Ces dernières ne doivent passer que pour une seule, puisqu'elles sont de simples Copies des premières d'Erasme, ou de Manuce. Or on a déjà remarqué qu'Erasme lui-même avoit enfin rendu hommage à la vérité, en faisant imprimer le passage entier dans sa troisième Edition faite en 1522. & dans celles qui l'ont suivie; quoique dans la suite il n'ait pas marqué assez de constance dans son sentiment, puisqu'il s'est efforcé de ruiner, ou du moins d'affoiblir l'autorité du Manuscrit d'Angleterre, qu'il avoit d'abord suivi avec tant de respect.

(a) Roger, Dissert. § 3. pag. 9. & sequ.

(b) Complut. an. 1515 sic legit: *Οτι οτις ανεις εις μαρτυριαν αυτου του ανους του ανους, ου του ανους, ου του ανους. Κι του ανους εις μαρτυριαν ου του ανους, ου του ανους, ου του ανους. Κι του ανους εις μαρτυριαν, &c.*

M. Simon, (a) tout contraire qu'il est au ψ . 7. dont nous parlons ; avoué que les Manuscrits où il ne se trouve point du tout, sont au dessous de six cens ans d'antiquité ; que dans plusieurs anciens le passage se lit en marge. A l'égard de l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, ce qui est décisif sur l'approbation qu'elle donne à ce passage, c'est que leur Lectonnaire, ou le Recueil des Epîtres qu'ils lisent dans l'Eglise, & qu'ils appellent L'Apôtre, *Apostolos*, imprimé à Venise en 1602. porte le passage entier ; & la Rubrique ordonne qu'on le lira le Jeudy de la trente-cinquième semaine d'après Pâques ; & dans la dernière Confession de foi qu'ils ont envoyée, ils déclarent que leur créance est que toutes les trois Personnes de la Trinité n'ont qu'une même essence ; ce qu'ils prouvent par le passage en question, qu'ils y allèguent expressement.

Je ne parle pas des Manuscrits du Marquis de Velez ; il y a toute apparence qu'ils ont été réformez sur la Vulgate. Ainsi ils ne peuvent nous servir à établir la manière de lire dont nous disputons. On trouve aussi ce passage dans un Manuscrit Grec assez nouveau, dont parle le P. Le Long de l'Oratoire, (b) & dans un Fragment Grec du Concile de Latran, tenu sous Innocent III. qui est une traduction d'une décision, ou instruction de ce Concile, où l'on fait que les Grecs assistèrent. La Version Arménienne (c) lit aussi nôtre passage, comme nous l'avons déjà remarqué, de même que la Traduction Italienne de Bruttoli, faite sur le Grec, & imprimée à Venise en 1532.

A l'égard des Manuscrits Latins, la Leçon que nous examinons y est plus commune que dans les Grecs. Erasme cite deux Manuscrits Latins de Constance, & encore un autre Manuscrit de Basse, où elle étoit. Jean Gerard, & Ketner parlent de deux Manuscrits de l'Académie d'Iéne ; & Luc de Bruges d'un autre Manuscrit de saint André, où elle se trouvoit de même. Elle est dans un fort beau Manuscrit du grand Couvent des Petes Dominicains de Paris, & que l'on tient avoir été écrit en 1234. par l'ordre de Jourdain Général de l'Ordre de saint Dominique. Elle se voit aussi dans un ancien Corréctoire de Sorbonne écrit au dixième siècle, comme le croit M. Simon.

Luc de Bruges qui avoit collationné l'Edition Vulgate par ordre des Théologiens de Louvain, sur trente-trois Manuscrits, n'en marque que cinq, où ce verset manquât. Il est vrai qu'il pouvoit y avoir un assez bon nombre de ces Exemplaires qui ne contenoient point les Epîtres Canoniques : mais il étoit mal-aisé qu'il n'y en eût plus de cinq, qui les continissent.

(a) Simon, *Dissert. Critic. de Mss. N. T.*

(b) *Biblioth. Saitr. tom. 1. pag. 672. Vide &*

Roger, Dissert. in hunc loc. pag. 110. 121.

(c) *Mss. ex Guiljelmo Giffo.*

On lit nôtre passage, mais avec quelques petites variétés, (a) dans un ancien Manuscrit de l'Abbaye de S. Germain des Prez, écrit en l'an 809. On le trouve à la marge de plusieurs autres anciens Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & de M. de Colberr. On le remarque aussi dans plusieurs anciens Missels, au rapport d'Hessélius; & on le chantoit autrefois, comme on le chante encore aujourd'hui aux derniers Répons de Matines dans les Dimanches depuis la Trinité jusqu'à l'Avent. (b) Enfin on le lit dans plusieurs Exemplaires de la Vulgate, tant imprimez, que manuscrits: (c) mais dans quelques-uns les versets 7. & 8. sont un peu dérangez; je veux dire que le ψ. 8. s'y lit avant le 7. de cette sorte: (ψ. 8.) *Tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, aqua, & sanguis; & hi tres unum sunt:* (ψ. 7.) *Et tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt.*

Quoique Luther, comme on l'a déjà dit, ait supprimé le ψ. 7. dans sa traduction Allemande, fondé apparemment sur quelques unes des éditions Grecques d'alors, qui ne le lisoient point, comme celle d'Hague-nau de 1521. ou celle d'Alde de 1518. Toutefois les Luthériens ses sectateurs l'ont rétabli dans la suite dans leurs Bibles; & ils n'ont point fait difficulté de reconnoître, (d) que Luther même, s'il eût vécu encore quelque tems, & qu'il eût vû l'édition de Robert Erienne, n'auroit pas manqué de le remettre dans le Texte, tant il avoit de considération, & de déférence pour ce fameux Imprimeur.

Les Calvinistes n'ont point varié sur ce verset; ils l'ont toujours constamment conservé dans leurs Bibles. Théodore de Bèze, qui n'ignoroit pas qu'il ne fût omis dans plusieurs Exemplaires Grecs, soutient toutefois qu'il n'y faut rien changer. Et Diodati dans sa traduction Italienne, l'a conservé, comme il est dans nôtre Vulgate.

Venons à présent au témoignage des Peres. Avant toutes choses, il est bon de faire ici après M. Bossuet Evêque de Meaux, (e) une remar-

(a) Voici ce que porte ce Manuscrit: *Sunt tres qui testimonium dant, Spiritus, aqua, & sanguis, & tres unum sunt; & tres sunt qui de Cælo testificantur, Pater, Verbum, & S. in uni, & tres unum sunt.* On y a ajouté au-dessus de la ligne ces mots; *In terra*, après *testimonium dant.*

(b) Dans un Breviaire Romain manuscrit de 400. ans, le verset en question ne se lit dans aucun des neuf Répons de Matines du jour de la Trinité, non plus que dans les Dimanches suivans, où il est marqué qu'on répètera ces Répons au troisième Nocturne. Mais au jour de la Trinité, le Chapitre de Tierce est: *Spiritus est qui testificatur, quoniam Christus est ve-*

ritas: quia tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus, & hi tres unum sunt.

(c) *Cod. S. Andrea à Luc. Brng. citatus. Codd. a. Constantiens. ab Erasmo Lamdati Cod. Dominicanorum Paris. Codd. 5. Bibl. Bodliana. Cod. S. German. ann. 809. Codex Argentorat. Cod. Venet. & Cod. Florent. Vifi G. Ihero Burenico. Idacius contra Varimand. Et alii.*

(d) *Tubingens. Lutherani contra Sbererum & Scherer. ipse apud Serrav. qu. 1. in cap. 6. Libri Judith. & Comment. in 1. Joan. v. 7. Vide Roger Dissert. pag. 152. 151.*

(e) Censure contre le N. Testament de M. Simon.

que générale sur leur autorité, qui est qu'elle est beaucoup plus forte ; & plus expresse que celle des Manuscrits, pour deux raisons. La première, parce que les Peres sont presque tous plus anciens que les Manuscrits les plus vieux qui soient parvenus jusqu'à nous : Car où est le Manuscrit, par exemple, qui soit du tems de Tertullien, ou de saint Cyprien ? La seconde, le témoignage des Peres est lié avec l'histoire de leur siècle, & de leur personne ; & avec le témoignage de l'Eglise de leur tems, ce qui leur donne un nouveau degré de force, & de supériorité. Si saint Cyprien & Tertullien citent ce passage, il étoit donc dans les Exemplaires de leur tems, & de leur pays ; il contenoit la doctrine & la foi de leur Eglise. Car enfin ce passage n'est point sur une matière indifférente, & commune ; il regarde un des points les plus importants de notre créance. Il n'étoit point aisé ni de le retrancher des Exemplaires, s'il y étoit, ni de l'y ajouter, s'il n'y étoit pas.

Tertullien (a) fait allusion à ce passage dans ce qu'il dit contre Praxéas, que l'union du Pere dans le Fils, & du Fils dans le Saint Esprit, fait que ces trois Personnes ainsi réunies, ne font qu'une substance en trois Personnes, & non pas une seule Personne. *Ita connexus Patris in Filio, & Filii in Paraclito, tres efficit coherentes alterum ex altero, qui tres unum sunt, non unus: Quomodo dictum est, ego & Pater unum sumus. Ad substantia unitatem, non ad numeri singularitatem.*

Saint Cyprien (b) voulant prouver que le Bapême de certains hérétiques étoit nul, raisonne de cette sorte : S'il a pu recevoir valablement le Bapême chez les hérétiques, il a pu aussi y recevoir le pardon de ses péchez. S'il y a reçu le pardon de ses péchez, il a reçu la grace sanctifiante, & est devenu le temple de Dieu. Et de quel Dieu ? Est-ce du Créateur ? Et comment cela ; s'il ne croit point en lui ? Est-ce de JESUS-CHRIST ? Et comment peut-il devenir son temple ; s'il nie que JESUS-CHRIST soit Dieu ? Si c'est du Saint Esprit, puisque les trois Personnes ne font qu'une substance, comment le Saint Esprit peut-il habiter dans celui qui est ennemi du Pere & du Fils ? *Si Spiritus Sancti Cum iras unum sint, quomodo Spiritus Sanctus placatus esse ei potest, qui aut Patris, aut Filii inimicus est ?* Dans son Livre de l'Unité de l'Eglise, ouvrage que personne ne lui conteste, il est plus exprès, puisqu'il dit formellement, que l'écriture porte que le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, ne font qu'une même substance : *Dicit Dominus : Ego & Pater unus sumus ; & iterum de Patre & Filia, & Spiritu Sancto scriptum est : Es hi iras unum sunt.*

(a) Tertull. contra Praxeam, cap. 25.

(b) S. Cyprian. Epist. ad Jobaniam.

M. Simon (a) se sentant embarrassé de ce passage si exprés de saint Cyprien, a prétendu que ce saint Martyr avoit voulu citer, non le *ψ. 7.* en question, qui comprend le témoignage que le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit rendent dans le Ciel, mais le *ψ. 8.* qui porte : *Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre, l'Esprit, l'eau, & le sang ; & ces trois ne sont qu'un.* Il croit qu'il entendoit le Pere sous le nom d'Esprit, le Fils sous le nom de sang, & le Saint Esprit sous le nom de l'eau. Il appuie sa conjecture par le témoignage de Facundus (b) Evêque d'Hermonië, ville de la Province de Byzacène en Afrique, qui écrivoit au sixième siècle; qui après avoir cité le *ψ. 8.* & lui avoir donné l'explication dont nous venons de parler, confirme son sentiment par l'autorité de saint Cyprien, qu'il prétend l'avoir entendu comme lui.

Mais sans recourir aux différentes solutions qu'on a essayé de donner à cette difficulté, je pense qu'on peut s'en tenir à celle-ci. Facundus ne lisoit point dans son Exemplaire de l'Épître de saint Jean, le *ψ. 7.* qui fait la difficulté de ce passage, mais le huitième que personne ne conteste. Et comme il voyoit qu'un saint Cyprien, pour prouver l'unité d'essence des trois Personnes de la Trinité, avoit employé ces mots : *Et hi tres unum sunt,* qu'il ne trouvoit en aucun autre endroit de l'Écriture, qu'au *ψ. 8.* du Chap. v. de la première Epître de saint Jean, il emprunta de saint Augustin une explication figurée, ou accommodée de ce *ψ. 8.* à la Sainte Trinité; & crut lui donner un grand poids, en l'appuyant du nom de saint Cyprien.

Saint Augustin, (c) & Facundus étoient quant au fond, dans la même créance sur la Trinité, que saint Cyprien. Mais ces deux derniers ne connoissant pas le passage dont saint Cyprien s'étoit servi pour prouver son sentiment, en prirent un autre qu'ils adaptèrent au même mystère. Mais il y a bien de la différence entre la force, l'énergie, & la précision des termes de saint Cyprien, & celle de l'explication de saint Augustin, & de Facundus. Saint Cyprien prouve son sentiment; en un mot, parce que son Texte est exprés. Les autres appuient leur explication par divers autres passages ramassés, parce que le Texte qu'ils citent, n'est point exprés, & que les explications figurées ou accommodées ne décident point en matière de foi.

Si l'on veut des témoins de la même Eglise d'Afrique, & plus anciens, & en plus grand nombre que ceux que nous venons de citer, on peut produire saint Fulgence Evêque de Ruspe, Eugène Evêque de Carthage;

(a) Simon Cl. Hist. de l'Église, tom. 2. p. 100.
 (b) Facundus lib. 2. cap. 3. de Trinitate Cap. 3.
 Fulg.

(c) Augustin. contra Maximin. lib. 2. cap. 22.

Vigile de Tapfe, & quatre cens Evêques Catholiques de la même Eglise, qui citent le 7. 7. en question, pour prouver leur créance sur la Trinité. Lequel est plus digne de créance, ou Facundus qui écrivit à Constantinople, si loin de son pays, son Traité contre les trois Chapitres, & qui fait parler saint Cyprien contre son usage; car on sait que ce saint Evêque est très-réservé à rapporter des explications allégoriques & figurées, ou saint Fulgence, Eugene, & Vigile, & quatre cens Evêques, qui écrivent au milieu de l'Afrique d'une manière simple, naturelle, & sans figure. Ces quatre cens Evêques parlent ainsi, non dans un ouvrage obscur & sans aveu, mais dans une profession de Foi qu'ils présentent l'an 484. à Huneric Roi des Vandales. Voici leurs paroles, comme elles sont rapportées par Victor de Vite. (a) *Et ut adhuc luce clarius unius divinitatis esse cum Patre, & Filio, Spiritum Sanctum docemus, Joannis Evangelia testimonio comprobatur: ait namque tres sunt qui testimonium perhibent in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt.*

Ce passage étoit donc dans les Exemplaires des Ecritures de l'Eglise d'Afrique; il étoit reconnu pour authentique par tous les Evêques qui souscrivirent à la profession de Foi dressée par Eugene de Carthage. Non seulement les Catholiques, mais les Ariens mêmes sujets d'Huneric, devoient le trouver dans leur Exemplaire, & le reconnoître pour Canonique. Autrement à quoi se seroient exposés les Evêques défenseurs de la Foi de l'Eglise, sous un Prince Arien, & obsédé d'Evêques de la contumace? Saint Fulgence ne le cite pas seulement une fois & en passant, mais il le cite dans trois différens Ouvrages contre les Ariens, (b) & il assure dans l'un des trois, que le S. Martyr Cyprien l'a cité avant lui, & dans le même sens. Vigile de Tapfe qui vivoit au sixième siècle dans l'Afrique, allègue le même passage; aussi bien que l'Auteur des fausses Décretales attribuées à Hygin, & au Pape Jean II. Le fabricant de ces fausses pièces vivoit apparemment au huitième siècle, & il ne devoit pas que le verset en question n'eût toujours été dans la Bible; puisqu'il le fait citer à deux Papes, dont l'un vivoit au second, & l'autre au sixième siècle.

(a) Victor Vicens. lib. 4. de Persecutione Vandali. c. 11. p. 107. (b) Fulgent. lib. de Trinit. cap. 4. Ego, inquit, & Pater, unum sumus; unum ad naturam nostram docet, sumus; ad personas, similiter & illud: Tres sunt qui testimonium dicunt in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus. & hi tres unum sunt. Idem in defensione fidei adversariorum Pintam. Item in lib. Responsionum contra

Arianos. Resp. 20. Resp. enim Joannem apostolum ita testatur dicere: Tres sunt qui testimonium perhibent in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus; & tres unum sunt. Quod etiam beatus Cyprianus in Epistola de unitate Ecclesie constitutus dicitur: . . . Dicit Dominus: Ego & Pater, unum sumus; & iterum de Patre & Filio, & Spiritu sancto scriptum est: Et tres unum sunt.

Je ne répète point ce que j'ai dit ci-devant touchant le passage de l'Auteur de la Préface sous le nom de saint Jérôme, sur les Epîtres Canoniques. Cet Auteur vivoit il y a plus de neuf cens ans, puisqu'on trouve ce Prologue dans des Manuscrits qui ont cet âge. On trouve en termes exprés le §. 7. dont nous parlons dans l'ouvrage d'Idace (a) contre Varimandus; soit que cet ouvrage soit de Vigile de Tapse, qui écrivoit au sixième siècle, comme l'ont crû divers Savans; soit qu'on l'attribue à Idace Espagnol, & Evêque dans la Province de Galice, & qui vivoit vers le milieu du cinquième siècle, comme l'a montré le Pere de Montfaucon. (b) Vigile de Tapse dans un ouvrage qui ne lui est point contesté; (c) & qui a été autrefois attribué à saint Athanase, cite encore sans difficulté le passage qui fait le sujet de cette dispute. Voilà assez de témoins de l'Eglise Latine; venons à l'Eglise Grecque.

L'Auteur de la Dispute contre les Ariens, soutenue au Concile de Nicée, & attribuée à saint Athanase, cite ces paroles comme de saint Jean, pour prouver l'unité de nature des trois Personnes de la Trinité: *Et ces trois ne sont qu'un.* (d) On fait que l'Ecrivain de cette Pièce n'est pas saint Athanase; mais on convient qu'il est ancien. L'Auteur du Traité, de *unitate Deitatis Trinitatis*, parmi les Oeuvres du même saint Athanase, cite le passage entier de cette sorte: *Dicens Joanne Evangelistâ in Epistola sua: Tres sunt qui testimonium dicunt in Cælo; Pater, Verbum; & Spiritus Sanctus.*

Les Peres du Concile de Latran sous Innocent III. où se trouvèrent en personne les Patriarches de Constantinople, & de Jérusalem; & par leurs Légats ceux d'Alexandrie, & d'Antioche; avec quantité d'Evêques de Grèce leurs Suffragans, dressèrent une Instruction, dans laquelle ce passage est cité (e) comme reconnu par les deux Eglises, & employé pour confirmer un dogme de leur foi. Dans ce même endroit (f) il est dit

(a) Idace; lib. 1. cap. 5. contra Vari-
mand.

(b) D. Bernard de Montfaucon, Admonit. in
Vobis de Trinitate Athanasio supposita.

(c) Vigil. Alercan. adversus Arium, Sabel-
lian. & Photinum, lib. 2. §. 45.

(d) Author Disputat. in Concilio Nicæno, in-
ter epistolam Athanasii Episcopi ad Rom. & ad
Vatican. & de Spiritu in 16. art.

(e) Fragment. Concilii Laterani IV. in Edit.
Concilii Lubecani. *De veritate & unitate
verbi & personarum in Trinitate, in 16. art. de
personarum et unitate in Trinitate, Art. 16. in
Synodo. & de unitate in Trinitate. Eodem
modo addit in suis adhibitis Argumentis.*

(f) Dans l'Édition des Conciles après d'Al-

ce & de Beze; il y a un intervalle comme s'il
marquoit là quelque chose: Après quoi il me
Kaldé de son adhiber Argumentum. Le P. Coiffart
a été que tout le §. 7. du Chap. v. de la pre-
mière de saint Jean, étoit omis en cet endroit,
& il l'a suppléé à la marge. Mais M. Simon
ayant consulté l'Original Grec, qui est dans la
Bibliothèque du Roi, n'y a remarqué aucun
intervalle vuide; & il prouve fort bien que
l'on a seulement voulu marquer que ces mots:
Et hæc tres unum sunt, étoient dans quelques
Manuscrits au huitième verset. Il appuy son
sentiment sur un passage d'une Décretale d'In-
nocent III. à l'Evêque de Feïraxe; & par saint
Thomas contre l'Abbé Joachim. Voyez M. Si-
mon, D'Hist. Critiq. des Mss. du N. T.

que ces mots : *Et les vrais, ne sont qu'un* ; se trouvoient dans quelques Exemplaires après le §. 8. Ce que ces Peres, aussi bien qu'Innocent III. & saint Thomas d'Aquin, n'approuvoient pas, & ne croyoient pas qu'on le dût lire dans les bons Exemplaires de cette Epître. Manuël Calécas (a) dans son Livre des Principes de la Foi Catholique, cite ce même passage comme Canonique. Il vivoit au treizième siècle, & assista au Concile de Lyon.

Après tout ce que l'on vient de dire contre l'authenticité de ce fameux passage, & en sa faveur, il s'agit à présent d'en tirer les conséquences, & de se déterminer à le reconnoître pour Canonique, ou à le rejeter comme supposé. Le tout consiste à savoir s'il étoit originairement dans l'Epître de saint Jean ; car s'il n'y étoit point, nulle autorité ne peut nous le faire reconnoître pour Canonique. L'Eglise peut bien nous déclarer quelles sont les Ecritures sacrées ; mais elle ne peut les former elle-même, ni rendre Canonique, & authentique ce qui ne l'est point. La plupart des Ecrivains Catholiques l'admettent comme indubitablement de saint Jean, fondez sur deux principes. Le premier, parce que plusieurs anciens Peres l'ont cité comme de saint Jean, & que toute l'Eglise d'Afrique l'a adopté dans un Acte solennel, & public, présenté à un Roi Arrien au cinquième siècle ; & qu'enfin il se trouve dans un bon nombre d'anciens Exemplaires Grecs & Latins.

Le second, parce que le Concile de Trente (b) a reçu pour sacrez, & pour authentiques tous les Livres tant de l'ancien, que du nouveau Testament, avec toutes leurs parties, de la manière qu'en les lit, & qu'en les reçoit dans l'Eglise Catholique. & dans l'ancienne Edition Latine de la Vulgate. Or ce passage fait partie du Chapitre V. de la première Epître de saint Jean dans les Exemplaires de la Vulgate ; il faut donc sous peine d'anathème, le recevoir comme le reste pour authentique. Voilà en deux mots à quoi se réduisent les raisons que nous avons de reconnoître ce passage pour Canonique.

Les Protestans, tant Luthériens, que Calvinistes, l'admettent comme nous ; mais fondez uniquement sur l'autorité des anciens monumens, des Peres, & des Exemplaires où on le trouve cité. Les Sociniens, & ceux qui à leur exemple en contestent la vérité, soutiennent que ce passage ne fut jamais dans l'Original Grec de saint Jean : Mais d'où vient donc qu'il est cité par Tettullien, par saint Cyprien, par saint Fulgence, par

(a) Manuël Calécas, lib. de Princip. Fidei Cathol. apud Combesi. Auſuar. pag. 119.

(b) Concil. Trident. sess. 4. Si quis autem Libros istos integros cum omnibus suis partibus,

prous in Ecclesia Catholica legi consueverunt, & in veteri Vulgata Editione habentur, pro sacris & canonicis non suscipierit, . . . anathema sit.

Vigile de Tapfe, par Eugène de Carthage, par toute l'Eglise d'Afrique écrivant contre les Arriens, qui avoient tant d'intérêt de le contester; & qui n'ont jamais osé s'inscrire en faux contre lui? Comment s'est-il glissé dans l'ancien Manuscrit d'Angleterre, & dans tant d'autres Latins d'une si respectable antiquité? D'où vient qu'on l'a suppléé aux marges de ceux où il ne se trouvoit point?

On avoue que hors l'Eglise d'Afrique, les anciens Peres Grecs & Latins ne paroissent pas l'avoir connu, ni lù dans leurs Exemplaires, & que jusqu'aux septième, & huitième siècles, il est rare de le trouver dans les Pères, & dans les Manuscrits: mais c'est apparemment que quelques-uns des premiers Exemplaires copiez sur l'Original, s'étant trouvez defectueux par la négligence, ou la précipitation des Copistes, la plupart des Copies qu'on en tira, & ensuite les Traductions que l'on fit sur ces Copies imparfaites, se répandirent par tout; & le respect qu'on avoit pour l'antiquité, & l'impuissance où l'on étoit de confronter les Exemplaires avec les Originiaux, firent qu'on se désista même des Exemplaires plus corrects, où il étoit: En sorte que plusieurs siècles s'écoulèrent avant que l'on pût reconnoître le défaut, & l'erreur. On ne les reconnoit qu'à la longue; d'où vient que plusieurs ne le mirent encore que sur la marge de leurs Exemplaires. Enfin la vérité éclatta peu à peu; & depuis plus de deux cens cinquante ans, les deux Eglises, la Grecque, & la Latine, sont entièrement d'accord sur cet article.

Ce que nous supposons de la corruption casuelle de plusieurs des premières Copies, n'est ni interroyable, ni extraordinaire. On a dans l'Ecriture même de l'ancien Testament des fautes de Copistes, qui y subsistent depuis plusieurs siècles, & qui ne viennent que de l'ignorance, ou de la négligence, ou de la méprise des Copistes. (*) Cela arrive encore tous les jours, sur tout lorsqu'il s'agit de copier des Textes, où le même mot se trouve plus d'une fois. A moins d'une attention extraordinaire, ou d'une révision très-exacte, on est très-exposé à se tromper. Dans cet endroit-ci l'Ecrivain ayant trouvé deux fois ces mots: *Tres sunt qui ressimonium dant*, a sauté du premier au second; & comme cela n'interrompoit point le sens, on ne s'est apperçu de la méprise que très-long-tems après, lorsqu'on a comparé les anciennes Copies les unes aux autres.

Au reste on ne doit pas s'imaginer que dans les premiers siècles les Copies des Epîtres Canoniques fussent fort communes. Encore aujourd'hui elles sont assez rares dans les anciens Manuscrits. Les premiers

(*) Voyez le Pere Marrianay, Notes sur le Prologue de saint Jérôme sur les Epîtres Canoniques; & M. Roger, Dissertation sur ce passage, p. 30. pag. 171.

tems du Christianisme furent fort agitez par les persécutions. Ces Epîtres n'étoient point si nécessaires, si publiques, ni si générales que les autres, dont la plupart avoient été écrites à de grandes Eglises. La première de saint Jean en particulier a été envoyée aux Parthes, selon les Anciens; c'est à-dire, aux Juifs convertis de de-là l'Euphrate. Or il n'étoit pas aisé d'en tirer des Copies de ces pays si éloignés, & si ennemis de l'Empire Romain.



DISSERTATION

SUR LA MORT ET LA SEPULTURE DE MOYSE.

Voyez Judæ v. 9.

L'Homme naturellement aime le merveilleux. Les récits simples, & les événemens communs & ordinaires ne le frappent point ; il veut du surprenant, fût-il fabuleux, & inventé à plaisir. De-là l'amour, & le goût que nous avons pour les poésies, & pour les fictions. Les premiers Ecrivains de la Grèce furent des Poètes, (a) & lorsqu'ils commencèrent à écrire l'histoire, ils lui donnèrent encore un air de poésie ; Hérodote intitula les neuf Livres de son Histoire du nom des neuf Muses ; & il ne raconte rien avec tant de complaisance, que les faits merveilleux, & les traditions fabuleuses des peuples dont il parle. (b)

Mais si l'homme aime le merveilleux, on peut assurer qu'il a une passion invincible pour le vrai. Tout ce qui n'est pas frappé à ce coin, ne peut le contenter qu'imparfaitement. Le merveilleux même, & le poétique, pour lequel il a tant de goût, ne lui plaît qu'autant qu'il ressemble au vrai. Nul ne veut être trompé, ni se repaître de fictions grossières & impertinentes. Le fabuleux ne plaît qu'autant qu'il prend les couleurs de la vérité. Les Livres sacrés de l'Ancien, & du nouveau Testament ont admirablement réuni les deux choses pour lesquelles nous avons le plus de penchant, le vrai, & le merveilleux. Ils ne sont, pour ainsi dire, qu'un tissu de faits miraculeux, mais revêtu de tout ce qui peut les rendre aimables, & respectables ; parce que la vérité y brille de toute part.

Les Juifs par une extrême dépravation de goût, & par un excès d'amour pour le merveilleux, ont enchéri sur les miracles qui sont racontés dans la Bible. Il n'y a aucun événement surnaturel qu'ils n'aient encore

(a) Strabo l. 1. p. 17. Ἡρώδης τὸν πρῶτον ἀπὸ τῶν ἱστορῶν ἔχει τὴν ἐπιγραφὴν τῶν ἐννέα Μουσῶν, ὡς ἐπιπέσειν τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ. Ἡρώδης δὲ τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ ἐπιπέσειν τὴν ἐννέα Μουσῶν.

(b) Strabo lib. 1. pag. 16. Ὁ μὲν δὲ λέγει

Ἡ γὰρ ἀπορία τῶν ἱστορῶν, ἡ μὲν τὴν ἐπιγραφὴν τῶν ἐννέα Μουσῶν, ἡ δὲ τὴν ἐπιπέσειν τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ. Ἡρώδης δὲ τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ ἐπιπέσειν τὴν ἐννέα Μουσῶν, ὡς ἐπιπέσειν τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ. Ἡρώδης δὲ τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ ἐπιπέσειν τὴν ἐννέα Μουσῶν, ὡς ἐπιπέσειν τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ.

embelli par de nouveaux traits. Ils ont entassé prodiges sur prodiges, & souvent sans goût, sans choix, sans esprit; & ce qui est pis que cela, sans respect pour la vérité, & pour des histoires toutes divines, & pour des Ecritures, dont la vûe seule doit imprimer de la vénération, & de la frayeur.

La vie, & la mort de Moÿse ont ressenti plus qu'aucune autre partie de l'Histoire sainte, la liberté de feindre, que les Auteurs Hébreux se sont donnée de tout tems. Joseph l'Historien (a) nous a donné un grand nombre de particularitez singulières de la vie de ce Législateur, qu'il ne pouvoit avoir apprises que de la tradition des Anciens, ou de quelques Livres apocryphes, semblables à ceux que M. Gaulmin a fait imprimer à Paris en 1629. (b) sous le nom de *La Vie de Moÿse*, & de *L'Assomption de Moÿse*, ou de la mort de Moÿse.

Nous faisons si peu de cas de ces Ouvrages, & nous nous intéressons si peu à les relever, ou à les faire connoître, qu'il ne tiendrait pas à nous qu'ils ne demeurassent dans un oubli éternel. Mais saint Jude ayant cité une circonstance de la mort, & de la sépulture de Moÿse, que l'on a crû avoir été tirée originairement d'une Vie de Moÿse, pareille à celle dont nous venons de parler; de peur que l'on ne confondit ce que saint Jude a dit, avec le reste du récit de cet Ouvrage, & qu'on ne donnât à ce dernier une autorité qu'il ne mérite point, ou qu'on ne refusât à la narration de saint Jude le respect qu'elle mérite, nous nous sommes résolu de faire connoître le Livre de la Vie de Moÿse, & de faire nos réflexions sur ce que nôtre Apôtre en a tiré, & que nous tenons pour sacré, & authentique, afin de le distinguer de ce qui n'a point d'autre fondement que la foi des Rabbins.

Saint Jude pour montrer l'éloignement qu'on doit avoir du blasphème, & de proférer des paroles injurieuses, & outrageantes, (c) dit que *l'Archange saint Michel disputant avec le démon, & confessant pour le corps de Moÿse, n'osa le condamner avec exécration; mais qu'il se contenta de lui dire: Que le Seigneur se commande, ou qu'il exerce sur soi sa puissance.* On convient que ces paroles ne sont dans aucun endroit des Livres Canoniques, quoiqu'on y fasse allusion à ces mots de Zacharie, 111. 2. *Insuper Dominus in se, Satan*: mais dès que saint Jude les a citées, elles ont acquis une autorité Canonique, & elles sont d'une vérité irréfragable.

On dispute pour savoir d'où il les a apprises. Les uns soutiennent qu'il les a connues par une révélation immédiate; d'autres; qu'il les a reçues de la tradition de ses peres; car il y avoit parmi les Juifs plusieurs choses

(a) *J. Seph. Antiq. lib. 2. cap. 5.*

(b) דברי ימים ומסורת של משה רעה

(c) *Juda 9. 9.*

qui n'étoient point écrites, & qu'on ne conservoit que dans la mémoire des Anciens. Mais les plus Savans (a) croient avec assez de vraisemblance, que cet Apôtre avoit tiré ces paroles de *L'Assomption de Moÿse*, Livre apocryphe à la vérité, mais qui ne laissoit pas de contenir certaines vérités mêlées avec plusieurs fables. Les Auteurs sacrez, éclairés qu'ils étoient d'une lumière supérieure, pouvoient démêler le vrai du faux; & tout ce qu'ils nous donnent pour certain, acquiert par leur témoignage un degré de certitude, & d'autorité que tous les hommes ne leur sauroient donner. C'est ainsi que le même saint Jude nous cite quelque chose du Livre d'Hénoch, (b) dont tout le monde reconnoît la supposition; & que saint Paul nous parle de Jannés, & de Mambrés, Magiciens de Pharaon, qui s'opposoient à Moÿse: (c) Circonstances que nous ne lisons nulle part dans les Livres de l'ancien Testament, & que les Apôtres n'ont pû apprendre que de la tradition, ou des Livres apocryphes des Juifs.

Le respect excessif que les Juifs ont eu pour Moÿse; leur a fait avancer plusieurs choses très-douteuses sur sa mort: Les uns ont prétendu qu'il n'étoit pas mort; mais qu'il avoit été enlevé au Ciel tout en vie: Opinion que l'on trouve même dans bon nombre d'Auteurs Chrétiens. (d) D'autres le font mourir dans les bras, & dans le baiser du Seigneur. D'autres croient qu'il mourut comme un autre homme. D'autres laissent la chose incertaine. Joseph (e) dit que *Moÿse s'étant retiré sur une montagne avec Eléazar, & Josué, comme il les embraffa, & leur dit adieu, tout d'un coup une nuée l'enveloppa, & l'emporta dans une certaine vallée. Il écrit lui-même dans les Livres sacrez qu'il étoit mort, de peur que le peuple pénétré d'admiration pour sa vertu, ne s'avisât de dire qu'il étoit allé vers Dieu.* Il dit assez clairement que Moÿse mourut; & fut enseveli dans un vallon: mais personne ne fut témoin ni de sa mort, ni de sa sépulture.

Philon (f) croit aussi qu'il mourut, & fut enterré: *Etant, dit-il, sur le point de retourner à son Dieu, il fut rempli de l'esprit de prophétie, &*

(a) Eft. Græc. Vide Athanas. in Synopsi. Clem. Alex. lib. 6. Strom. & in Epist. ad Jud. Dignym. in Epist. ad Rom. Evod. Epist. 259. Innot. Augustiniani Origin. lib. 3. contra Genc.

(b) Jula. Y 14. 15.

(c) 2. Timot. III. 8.

(d) Vide Ambrôs. L. 1. de Cain & Abel, cap. 3. n. 2. Isidor. Hispal. de Vita & Morte SS. Rupert in Deut. lib. 2. Catharin.

(e) Joseph Antiq. lib. 4. cap. ult. Arwars. dicit de vita Elia, cap. ult. de l'arab. & grec. traduct. de l'arab. in, & grec. traduct. de l'arab. in.

vô cadet aduſſim. nâs vnt & p. 696. G. 707. de dicit in l'arab. traduct. de l'arab. in, & grec. traduct. de l'arab. in.

(f) Philo de Vita Moÿsi ad finem. pag. 696. de dicit de dicit in l'arab. traduct. de l'arab. in, & grec. traduct. de l'arab. in.

dans un saint enthousiasme il écrivit qu'il étoit mort, & enterré, quoiqu'il ne le fût point encore, & que personne n'ait jamais connu le lieu de sa sépulture ; parce qu'il avoit été enseveli non par des mains mortelles, mais par des puissances immortelles.

Les Livres Hébreux intitulés *Peshirath Moïse*, (a) ou L'Assomption de Moïse, contiennent de longs & ennuyeux entretiens que l'on prétend que Moïse eut avec Dieu quelques heures avant sa mort. Moïse y fait tous ses efforts, & y employe toutes sortes de raisons, pour obtenir de Dieu qu'il le laisse en vie jusqu'à ce qu'il ait vû de ses yeux le pays de Canaan, promis depuis si long tems à son peuple. Il revient plusieurs fois à la charge, & l'Auteur lui fait tenir des discours si puériles, qu'on a honte de les rapporter. Par exemple : Seigneur, puisque vous avez juré que je ne passerois point le Jourdain, & que je n'introduirois point vôtre peuple dans cette terre, qu'au moins j'y entre en qualité de serviteur de Josué mon serviteur. Cela ne se peut, dit le Seigneur. Moïse lui réplique : Que je puisse au moins y passer transformé en oiseau, ou en poisson. Le Seigneur : Je ne le puis, sans violer mon serment. Souffrez donc, ajouta Moïse, que je monte sur les nuës, & qu'élevé de trois parasanges, c'est-à-dire, quinze, ou dix-huit lieuës, au-dessus de la terre, j'entre ainsi dans ce pays. Cela est contraire à ma parole, répondit le Seigneur. Enfin, dit Moïse, mettez mon corps en pièces, & jetez les pièces au delà du Jourdain ; après quoi vous me ressuscitez, & je verrai ce merveilleux pays. Non, répondit le Seigneur, ma parole est inviolable. Au moins que je puisse le contempler de mes yeux. J'y consens, dit le Seigneur. Alors par sa toute puissance il racourcit l'espace de quatre-vingt milles, & le réduisit aux yeux de Moïse, comme une planche de jardin ; en sorte qu'il vit tout d'un coup en racourci les choses les plus éloignées, les plus hautes, & les plus profondes, d'une seule vûe, & avec une merveilleuse facilité.

Cependant *Samaël* Prince des démons, attendoit avec impatience le moment marqué pour la mort de Moïse, afin de le tuer, & lui enlever l'ame : mais saint Michel, protecteur du peuple d'Israël, le voyant ainsi dans la joye, le regarda en pleurant, & lui dit avec larmes : *Malheureux, tu ris pendant que je suis dans les pleurs. D'autres veulent qu'il lui ait dit : Ne te réjouis point, méchante bête : je suis tombé ; mais je me suis relevé ; je suis tombé par la mort de Moïse ; mais je me suis relevé dans la personne de Josué, établi de Dieu pour gouverner le peuple en la place de Moïse, & qui doit faire périr trente & un Rois de Canaan. Je demeurerai dans les ténèbres pendant la ruine du premier, & du second Temple : mais Dieu sera ma*

(a) Voyez M. Gaulmain, Vie de Moïse, seconde partie, A Paris 1629,

lumière au tems du Messie. Ces mots sont une preuve que cet Ouvrage a été écrit depuis JESUS CHRIST, & depuis la ruine du second Temple brûlé par les Romains. Cela se trouve dans tous les deux Livres donnez par M. Gaulmin.

Quelque tems après Moÿse ayant remis à Josué la souveraine autorité, & le gouvernement du peuple, il dit au Seigneur : Jusq'ici, mon Dieu, je vous ai demandé la vie ; mais à présent mon ame est entre vos mains. Alors le Seigneur ordonna à Gabriel de faire sortir l'ame de Moÿse. Mais Gabriel lui répondit : Seigneur, qui pourra résister à six cens mille hommes ? Moi lui ôter la vie ? Moi oser l'attaquer ? Saint Michel répondit de même. Et Dieu ayant donné le même ordre à Zinghiel, cet Ange répondit : Seigneur, j'ai été le Maître de Moÿse, je l'ai enseigné, voudriez-vous que je fisse mourir mon Disciple ?

Le Seigneur dit donc à Samaël Prince des démons, de le faire mourir. Celui-ci accourut tout joyeux, & l'épée à la main, pour le frapper : Mais Moÿse étoit brillant comme un Ange ; le feu sortoit de son visage, & de ses yeux ; ses paroles étoient comme les rayons du soleil. Samaël effrayé, & tous les Anges déclarèrent que la chose étoit au-dessus de leur force. Dieu fâché contre Samaël, le renvoye avec menaces, & lui ordonne de lui amener l'ame de Moÿse. Samaël vient à Moÿse l'épée nuë à la main, pour le tuer : mais Moÿse prenant la verge miraculeuse, avec laquelle il faisoit ses miracles, & sur laquelle étoit gravé le nom de Dieu, poursuit le démon, le menace, le met en fuite, le fait, & l'aveugle par l'éclat de sa gloire.

Enfin le dernier moment de la vie de Moÿse étant arrivé, il se prosterne par terre, & supplie le Seigneur de ne le point livrer à l'Ange de mort. Dieu écouta sa prière, & lui dit : Je descendrai, & je vous ensevelirai moi-même. Il descendit donc accompagné des Anges Michel, Gabriel, & Zinghiel. Gabriel prit soin de préparer le cercueil ; Michel étendit le drap de pourpre sur lequel Moÿse devoit rendre l'ame. Zinghiel disposa les habits de Moÿse à sa tête, & à ses pieds. Michel étoit d'un côté, & Gabriel de l'autre. La seconde *Pesbira*, ou *Assomption de Moÿse*, porte que Zinghiel disposa l'oreiller sur lequel Moÿse devoit expirer ; que Gabriel étoit à sa droite, Michel à sa gauche, & Zinghiel à ses pieds.

Lors donc que Moÿse fut couché, le Seigneur lui dit de mettre ses deux mains sur sa poitrine, & de fermer les yeux. Dès qu'il se fut ainsi composé, Dieu adressant la parole à son ame, lui dit : Ma fille, je vous ai donné cent vingt ans pour animer le corps de ce Juste ; forttez-en à présent sans différer. Elle répondit : Seigneur, je sai que vous êtes le Dieu des Esprits, & que vous avez le pouvoir absolu sur toutes les ames des vivans ; vous m'avez créée, & vous m'avez placée dans le corps de

Moyse; où en pourrai-je trouver un meilleur, & un plus pur? Je vous prie de trouver bon que j'y demeure encore. (a) Ma fille, répliqua le Seigneur, ne différez point de partir; je vais vous placer dans le trône de ma gloire auprès des Anges, des Séraphins, & des Chérubins. Elle répondit: Seigneur, je suis bien ici. Aza, & Azæel qui étoient des Anges, étant descendus du Ciel, ont corrompu leur voye: (b) mais Moyse depuis que vous lui avez apparu dans le buisson, n'est point approché de sa femme; trouvez donc bon que je demeure ici. Le Seigneur donc embrassant Moyse, retira son aine par son baiser, suivant cette parole: *Moyse serviteur de Dieu, mourut sur la bouche du Seigneur.* (c)

Alors le Seigneur commença le deuil de Moyse, en disant: Qui prendra sa place? Et les Anges eu pleurant disoient: Où trouvera-t-on la sagesse? Les Cieux criaient: Le Juste est péri de dessus la terre. La terre disoit: Il n'y a plus de droiture parmi les hommes. Le Ciel, le soleil, la lune, & les planètes, avec le Saint Esprit, s'écrièrent: On ne verra point de Prophète dans Israël comme Moyse. Josué le chercha après sa mort; mais il ne put le trouver. L'Ange Metatron dit au Seigneur: Moyse a été à vous pendant sa vie; il sera aussi à vous après sa mort.

Voilà le précis des deux Livres donnez par M. Gaulmin, qui contiennent l'un & l'autre le récit de la mort de Moyse, quoiqu'avec assez de diversité. Mais ni l'un, ni l'autre ne raconte la dispute de saint Michel avec le démon pour le corps de Moyse. Ce qui fait juger que le Livre de *L'Assomption de Moyse*, connu par les anciens Peres Grecs, étoit différent de ces deux *Péirath*, & qu'apparemment ce Livre Grec est perdu.

Origènes (d) en cite quelque chose: Il dit que saint Michel reprochoit au démon qu'il étoit la cause de la chute, & de la prévarication d'Adam & d'Eve, par la mauvaise suggestion qu'il leur avoit envoyée par le serpent. Saint Clément d'Alexandrie (e) rapporte un fait rapporté dans le même Ouvrage, qui est que Josué, & Caleb étant sur la montagne où Moyse devoit finir sa vie, virent Moyse, mais non pas tous deux de la même sorte. Josué vit deux Moyse, l'un au milieu des Anges, & l'autre sur la montagne. Celui-ci fut transporté dans le vallon, où l'on fit ses obsèques, & où l'on célébra son deuil. Caleb étant descendu avant Josué, ne vit pas le même spectacle. Mais Josué comme plus pur, & plus éclairé, le vit, & le raconta à son retour dans le camp d'Israël.

(a) Cet endroit insinué le sentiment de la Metempsychose.

(b) Il fait allusion au faux Livre d'Hénoch, qui porte que les Anges se souillent avec les filles des hommes.

(c) *Dent.* xxxiv. 5.

(d) *Origen. lib. 3. Peri archon, ex Anabasi Moysi.*

(e) *Clem. Alex. lib. 6. Stromat. Evidens est quod et in Moseis anagorasis dicitur idem factum et in Nave, et in libro qui dicitur de Josue, et in libro qui dicitur de Josue, et in libro qui dicitur de Josue, et in libro qui dicitur de Josue.*

Evode dans une Lettre à saint Augustin, (a) cite le même endroit de ce Livre, & dit que Moÿse étant monté sur la monragne, pour y mourir, on y distingua deux corps; l'un qui devoit être mis dans le tombeau; & un autre qui devoit demeurer avec l'Ange qui le conduisoit: *Ut aliud esset quod terra mandaretur, aliud quod Angelo comisanti sociaretur.* Ce qui est conforme à l'idée de quelques Anciens, qui croyoient qu'outre le corps grossier & terrestre que nous portons, & qui meurt après un certain nombre d'années, nôtre ame en a un autre plus subtil, & d'une nature aérienne, qui lui demeure attaché après la mort.

Enfin on allégué encore ces passages tirez du même Livre de l'Assomption de Moÿse. (b) Saint Michel disputant avec le diable, lui dit: *Nous avons tous été créés par l'esprit de Dieu.* Et encore: *L'esprit, ou le souffle est sorti de la face de Dieu, & nous avons tous été créés.* Et ailleurs il est dit (c) que Moÿse étant près de mourir, appella à lui Josué, & lui dit: *Dieu a prévu avant la création du monde que je serois le médiateur de son alliance.* Rien de tout cela ne se trouve dans les *Petirath*, composées par les Juifs, & que nous avons encore aujourd'hui. Le Livre de l'Assomption de Moÿse étoit donc différent de ces Ouvrages; & s'il est vrai que saint Jude l'ait voulu citer, comme l'ont crû Origènes, & Didyme, & la plupart des Peres, & des Interprètes, il faut qu'il ait été composé avant JESUS-CHRIST; au lieu que ceux que les Juifs conservent aujourd'hui dans leur Langue, sont écrits depuis la ruine du second Temple, ainsi que nous l'avons remarqué ci-devant.

Mais quel étoit le sujet de la dispute de l'Ange saint Michel avec le démon? Saint Jude nous dit bien qu'ils contestoient pour le corps de Moÿse; mais il ne nous dit pas la cause de cette contestation. Oecumenius (d) la raconte aussi, l'ayant apprise sans doute de la tradition des Anciens. On dit que saint Michel s'employoit pour procurer à Moÿse une sépulture honorable: mais le démon s'y opposoit fortement, & soutenoit que le corps de Moÿse lui appartenoit, & qu'il ne méritoit pas les honneurs de la sépulture, comme ayant tué l'Egyptien, dont il est parlé dans l'Exode. (e) Ce fut donc dans cette occasion que saint Michel, pour réprimer satan, & pour le faire taire, lui opposa l'ordre de Dieu,

(a) Evod. ad Augustin. Ep. 159. In te Augustinianus.

(b) Ex Aëtii Synod. 1. Nica. lib. 2. cap. 2. cap. 20. *Από το Πνεύματος Κυρίου άνω πάντες συνέστασαν.* Et iterum: *Από πνεύματος τού Θεού έβλάστη τού ανθρώπου άνω, ή ή κίνησος έβλάστη.*

(c) In Aëtii Nicæna Synod. 1. lib. 2. cap. 28. *Και προείδεναι με ή Θεός, ως πάσθαιεν πέρας, άνω με τής διαθήκης άνω πατέρα.*

(d) Oecumen. in Juda Epist. H' de πνεύμ. Μου-

σίου σάρματος πάλιν ή άνω. Μύστην τής Μιχαήλ τής Αρχάγγελου τής Μουσίας; *Εσθ' διαπονησίαν τή τή διαβολή τή ή κατέσχευθη άνω εισφίξεντος Ισαακίου δια τής τής αγγελίας σίμου, άς άνω έτεσ τής Μουσίας, ή δια τής με συγχρησίμου άνω πνεύμ τής άνω εσθ'.* Isa & Glycas part. 2. *Annual. & Pantaleon Charophylax &c.*

(e) Exod. 11. 21, 22.

& lui dit : *Que le Seigneur se commande.* Saint Epiphane (a) dit aussi, & il le dit après Philon, (b) que le corps de Moÿse fut enseveli par les mains des Anges ; & cela, selon les anciens Peres, (c) de crainte que les Hébreux prévenus du mérite de leur Législateur, & trop enclins à l'idolâtrie, ne se portassent à lui déferer les honneurs divins, s'ils eussent scû le lieu de sa sépulture.

La précaution n'étoit pas inutile à l'égard des Hébreux, puisqu'ils étaient quelques peuples de l'Arabie Pétrée, comme les Iduméens, & quelques autres, qui n'avoient nulle obligation à Moÿse, ne laisserent pas d'adorer ce Législateur, au rapport de saint Epiphane. (d) Ils le représentoient apparemment avec des cornes ; ce qui peut avoir donné occasion de croire que les Arabes adoroient Bacchus sous cette forme : Et on remarque en effet que l'on a attribué à ce faux Dieu plusieurs actions de Moÿse. Mais ne nous écartons point de notre sujet.

D'autres (e) ont crû que le diable auroit voulu que le corps de Moÿse déjà enseveli, fût découvert aux Hébreux, ou suscitè par les Magiciens, pour ensuite le faire passer pour un Dieu parmi le peuple. Quelques autres ont enseigné (f) que le diable s'opposoit non à la sépulture de Moÿse, mais à ce que son ame entrât dans le lieu de repos. Serarius conjecture que le démon craignant la vertu du corps de Moÿse, s'opposoit à ce qu'il fût enterré dans la terre de Moab, pays qui étoit à lui, & où l'idolâtrie étoit en honneur ; de même à peu près que long-tems après il se plaignoit que l'on eût mis le corps du Martyr saint Babilas dans le bois de Daphné, près d'Antioche, où Apollon étoit principalement adoré.

Quelques Peres, & quelques Interprètes sur le Deutéronome, Ch. xxxiv. 5. paroissent avoir crû que Moÿse n'étoit pas mort, mais qu'il avoit été enlevé du monde, & transporté dans le Ciel, ou dans le Paradis terrestre, comme Enoch, & Elie. Saint Clément d'Alexandrie (g) dit que le nom de Moÿse depuis son transport au Paradis, est Melchi. Saint Hilaire, (h) saint Ambroise, (i) saint Jérôme, (k) saint Isidore de Seville, l'Abbé Rupert, & d'autres ont paru croire qu'il n'étoit pas mort comme les autres hommes : Sentiment qu'ils avoient apparemment tiré de quelque Livre apocryphe que nous n'avons plus. C'est ce qu'insinua saint Hi-

(a) Epiph. *harf.* 9. c. 24. *contra Origen.*

(b) Philo, *de Vita Moÿs ad form.*

(c) Chrysof. *homil.* 5. in *Matth.* Theodorat. qu. 45. in *Deuter. Præcep.* in *Deuter.* Adde Joseph. *Antiq.* l. 4. cap. ult. *Ἐξέτασε δὲ αὐτὸν ὁ κύριος ἡμεῖς ἰδοὺς τὸν ὄψον αὐτοῦ, ὡς ἴδοντες ὅτι ἦν ὁμοιωμένος τῷ υἱοῦ τοῦ ἀνθρώπου.*

(d) Epiph. *harf.* 55. *quæ est Melchisedech.*

(e) Ambrosiast. in *Galat.* III.

(f) *Martyrius Syntagm. de Statu morientium.* Et *Ethorianus de regressu animarum*, cap. 9.

(g) *Clem. Alex. lib. 1. Strom.*

(h) *Hilar. in Matth. cap. xx. n. 10.*

(i) *Ambros. lib. 1. cap. 2. de Cain & Abel.*

(k) *Ieronym. in cap. VIII. Amos.*

laire par ces mots : *Si quis conditionem & mortis, & sepultura, & sepulchri Moyses diligenter adverterit, ET SECRETAM SCRIPTURAM, secum dum Apostoli auctoritatem, intelliget omnia ita esse tractata, ut Moyses potueris jam videri.*

On a voulu confirmer le sentiment qui veut que Moÿse ne soit pas mort, par son apparition à la Transfiguration du Sauveur : mais nous avons fait voir au même endroit (a) que la plupart de ces Peres avoient simplement voulu marquer que le Législateur des Juifs étoit mort d'une manière fort distinguée de celle des autres hommes, & que son âme étoit transportée dans un lieu de repos, & de délices. Et à l'égard de ceux qui ont crû sérieusement qu'il n'étoit pas mort, mais qu'il avoit été simplement transféré, nous leur opposons les expressions formelles de l'Écriture, qui marquent sa mort, & sa sépulture.

Il est vrai que les Livres saints ne marquent pas qui est celui qui l'ensevelit. Voici ce que l'on lit dans le Deutéronome : (b) *Et Moÿse servitens du Seigneur, mourut dans la terre de Moab, selon l'ordre du Seigneur, & il l'ensevelit dans une vallée de la terre de Moab.* Quelque-uns rapportent ces paroles, *il l'ensevelit*, au Seigneur, qui est exprimé immédiatement auparavant. Dieu l'ensevelit lui-même, ou plutôt, il le fit ensevelir par les mains des Anges, selon la tradition des Hébreux, & des Chrétiens. D'autres veulent que ces mots : *Et sepelivit eum*, se traduisent ainsi : *Et il s'ensevelit lui-même.* Moÿse se coucha dans la caverne où il devoit rendre l'esprit, & y étant mort, il y demeura caché, & inconnu aux hommes; Il semble par le Texte sacré que Moÿse mourut sur la montagne de Nébo, & sur la montagne de Pharga, & qu'ensuite il fut apporté dans la vallée, & qu'il y fut enterré apparemment par Josué, & par Eléazar : Car à quoi bon chercher du miracle dans une occasion où l'Écriture n'en marque point, & où il n'y a aucune nécessité d'en admettre ? Josué, & Eléazar étoient assez prudens pour comprendre le danger qu'il y avoit que le peuple à l'occasion de Moÿse ne se portât à l'idolâtrie. Ils étoient très-intéressés l'un & l'autre à empêcher ce malheur. Moÿse lui-même pouvoit les avoir prévenus là-dessus. Ils furent apparemment témoins de la mort de Moÿse. Ils recueillirent ses dernières paroles, & ses derniers soupirs. Après sa mort ils l'emportèrent dans quelque caverne au bas de la montagne, hors de la vûe du peuple. Ils fermèrent la caverne, & ne la découvrirent à personne : En sorte que nul homme jusqu'à aujourd'hui n'a connu le lieu de sa sépulture.

Les Auteurs Hébreux des Livres Pethirath que nous avons citez, disent que Dieu lui-même l'ensevelit, & que Gabriel prépara le tombeau.

{ a } Vide Comment. in Deut. xxxiv. 10. { b } Deut. xxxiv. 5. 6.

Moyse se coucha, rendit son ame, & demeura enseveli au même endroit, & dans la même posture où il avoit reçu le baiser du Seigneur; & que les saints Anges Michel, Gabriel, & Zinghiel, qui assistèrent à sa mort, lui préparèrent son lit, ou son tombeau.

Quelques-uns ont prétendu que Jérémie avoit découvert son tombeau, lorsqu'il alla cacher dans le mont Nébo le Tabernacle, l'Arche, & l'Autel des parfums, un peu avant la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Il fit appertier, dit l'Auteur du second Livre des Maccabées, (a) l'Arche, & le Tabernacle à la montagne sur laquelle Moyse étoit monté, & d'où il avoit vu l'héritage du Seigneur. Jérémie y étant arrivé, y trouva la caverne, & y mit ce qu'il avoit apporté. Mais on peut aussi traduire: il y trouva une caverne, où il déposa le Tabernacle, l'Arche, & l'Autel des parfums. Les cavernes ne sont pas rares dans les montagnes. Toute l'Idumée, la Palestine, la terre de Moab sont pleines de montagnes dans lesquelles l'on a creusé des cavernes pour se retirer, lorsque les ennemis sont répandus dans la plaine. Il ne s'agissoit que d'en trouver une commode, cachée, & dont on pût tellement fermer l'entrée, qu'il ne fût pas aisé de la découvrir. Les Voyageurs témoignent qu'il y en a de si bien fermées, qu'on a de la peine à comprendre comment on y pouvoit pénétrer, ni même comment on les a pû creuser.

Cédrene (b) nous débite un prétendu miracle, qui se remarque, dit-il, sur le tombeau de Moyse. On y voit un nuage éclatant, qui couvre l'endroit d'une obscurité majestueuse, & qui forme comme un mur impénétrable aux yeux des hommes; en sorte qu'on n'a pû le découvrir jusqu'aujourd'hui. Toutefois en 1655. (c) on crut l'avoir découvert; & voici comme George Hornius raconte cet événement. Au mois d'Octobre de l'an 1655. des Pasteurs Maronites paissant leurs chèvres dans les montagnes de Nébo, & d'Abarim, s'aperçurent que de tems en tems quelques-unes de leurs chèvres s'éloignoient du troupeau de deux ou trois jours de chemin, & qu'à leur retour elles étoient comme embaumées d'une odeur excellente, & toute extraordinaire. Ils jugèrent à propos d'examiner la cause d'un événement si singulier. Ils suivirent les chèvres, & arrivèrent à des précipices d'une profondeur prodigieuse, au milieu desquels ils aperçurent une vallée fort petite, mais fort agréable, où l'on ne pouvoit arriver qu'au travers de plusieurs quartiers de rochers, que des tremblemens de terre avoient apparemment déta-

(a) 2. Maccab. II. 4. 5.

(b) Cedren. Hist. lib. 1. Ex vrbis dō nō jēn-
 xhē tū tū q̄m̄tū dīe tēplū ēp̄tōm̄tū vā tēvīn,
 q̄m̄tōm̄tū q̄m̄tōm̄tū, nō ēp̄tōm̄tū q̄m̄tōm̄tū ēt ēp̄tōm̄tū tēp̄tōm̄tū

ἐγγύτως, τὸν μὲν γινώσκοντες ἀπὸ τῶν ἑσπερίων τῶν
 οὐρανῶν.

(c) Vide Horn. Hist. Eccles. Balsage, Hist.
 continuation de Joseph, &c.

chez des montagnes voisines. Ils y trouvèrent un caveau, au milieu duquel étoit un tombeau creusé dans la roche vive, avec une inscription assez courte, qu'ils ne pûrent déchiffrer. Toute la caverne exhaloit une odeur admirable. Les Pasteurs en rapportèrent leurs mauvais habits tout parfumez. La chose fut bien-tôt rapportée à Maraxat Patriarche des Maronites, qui demuroit au mont Liban, dans le Monastère de *Cano-been Kadischa Mariam*. L'odeur de leurs habits étoit une preuve sensible de la vérité de leur rapport.

Maraxat y envoya deux de ses Prêtres, gens d'une prudence reconnue; & en particulier Aben Useph, recommandable par sa sagesse, & par sa science. Ils trouvèrent le monument avec cette inscription : *Moyse serviteur de Dieu*. Le Patriarche transporté de joye pour une si heureuse découverte, va trouver Morat Bacha de Damas, pour lui demander la garde du tombeau. Les Grecs, les Arméniens, les Juifs, les Français informez de cette avanture, se remuèrent, & répandirent beaucoup d'argent, pour avoir à l'exclusion les uns des autres la garde de ce précieux monument. Les Juifs sur tout employèrent de puissantes sollicitations, pour se la faire adjudger. Ils remontoient que cela les regardoit plus que personne, puisque Moyse étoit leur Législateur. On flattoit la Cour Ottomane de la gloire qu'elle auroit désormais de posséder dans ses Etats les tombeaux de JESUS-CHRIST à Jérusalem, de Mahomet à la Méque, & de Moyse au mont Nébo.

Hornius ajoute que les Jésuites pour éluder les espérances de tous ces prétendans, obtinrent des Turcs que le tombeau, & les avenues qui y conduisoient, seroient fermez, & que l'on feroit défense sous peine de la vie, à qui que ce soit d'y aller. Ainsi le Bacha Morat envoya ordre au Sanjac de Jérusalem, & de Saphette de faire boucher le tombeau, & la caverne. Mais le dessein de ceux qui avoient sollicité cet ordre, étoit d'enlever eux-mêmes le corps du tombeau, & de le transporter en Europe. Ils prirent avec eux des Druses du mont Liban, & allèrent clandestinement ouvrir le tombeau : Mais ils n'y trouvèrent rien. Toutefois comme ils vouloient au moins arracher quelque pièce du sépulchre, le Sanjac de Jérusalem averti de leur entreprise, envoya du monde, qui les dissipa, & les maltraita. On roula ensuite sur le lieu de très-grosses pierres, pour empêcher qu'on n'y vint en pèlerinage. Tout cela fit grand bruit dans la Cour de Constantinople, & les Savans furent partagez sur le jugement qu'on devoit porter de ce tombeau de Moyse, vrai, ou prétendu. Mais un savant Juif, nommé Jéchonias fils de Gad, demeurant à Saphette, composa un Livre, pour faire voir que ce n'étoit point le tombeau du Législateur des Hébreux, mais d'un autre Moyse, plus ré-

cent de plusieurs siècles. Ainsi s'évanouït l'espérance dont on s'étoit flatté de la découverte du tombeau de Moÿse. Voilà ce que raconte Hornius.

Mais on peut former beaucoup de difficultez sur ce récit. 1°. On soupçonne que le prétendu *Jébonias fils de Gad*, habitant de Saphette, qui a, dit-on, écrit pour montrer que ce tombeau n'étoit pas de Moÿse, on soupçonne qu'il n'a jamais existé, & que c'est un auteur imaginaire. (a) 2°. Le Patriarche des Maronites qui vivoit en 1655. ne s'appelloit pas *Metaxas*, mais *Jean*, auquel succéda *George Besbehel* en 1657. 3°. Le Bacha de Damas d'où dépendoit cette Province, ne s'appelloit point *Morat*, mais *Befchis*, qui fut depuis grand Visir, étrangé quarante jours après son élévation, & qui laissa son fils *Maimed* en sa place à Damas. 4°. Il n'y a nulle apparence que des bergers du mont Liban, aillent paître leurs troupeaux jusqu'au mont Nébo, qui en est éloigné de soixante & dix lieues. Il n'est guères plus croyable que des chèvres s'éloignent de trois journées de chemin de leur troupeau, & qu'après cela elles reviennent auprès de leurs pasteurs. Tout le reste des circonstances de cette histoire quand on les examine de près, ont tout l'air d'une fable. Ainsi on doit ranger ce fait au nombre des autres que les Juifs nous ont racontés dans leur *Petirath* de Moÿse.

Ce que nous savons certainement, c'est que Moÿse est mort, non de maladie, ou de caducité; puisqu'au moment de sa mort ses yeux n'étoient nullement obscurois, ni ses dents ébranlées; (b) mais par l'ordre, & la volonté du Seigneur. Qu'il fut enseveli au pied du mont Nébo ou Phargas; mais on ignore qui lui rendit ce dernier devoir; si ce furent Josué, ou Eleazar, comme il y a beaucoup d'apparence; ou si Dieu le fit entrer seul dans la caverne où il devoit mourir, & où il demeura après sa mort, sans être connu de personne. Nous savons de plus qu'il y eut une contestation entre saint Michel, & le démon, au sujet du corps de Moÿse, dans laquelle saint Michel au lieu d'user d'exécration, se contenta de lui dire: *Que le Seigneur se le commande*, ou, *que le Seigneur se domine*, sans qu'on sache les circonstances de cette dispute, laquelle ne se passa pas d'une manière sensible & corporelle. Mais seulement saint Michel par l'ordre de Dieu empêcha par des voyes inconnues aux hommes, & proportionnées à sa nature, & à celle de Satan, que cet ennemi de Dieu ne découvrit aux hommes le tombeau de Moÿse, & ne les engageât dans l'idolâtrie à son occasion.

(a) Barroloal tom. 5. pag. 916. Basnage, | liv. 6. chap. 17. Edit. de Paris.
 continuation de l'Histoire des Juifs, tom. 4. | (b) Deut. XXXIV. 7.

Enfin le passage de saint Jude est tiré, selon les Peres, d'un Ouvrage apocryphe que nous n'avons plus; intitulé: *L'Assomption de Moïse*; fort différent des deux que M. Gaulmin a fait imprimer à Paris en 1629. sous le titre Hébreu de *Petirash Moïse*. L'ancienne Assomption de Moïse étoit écrite apparemment en Grec, & avant JESUS-CHRIST, dans le même goût que les deux Livres dont nous venons de parler, qui ne sont que depuis la ruine du Temple par les Romains.



COMMENTAIRE



COMMENTAIRE LITTERAL
 SUR L'ÉPISTRE CANONIQUE
 DE S. JACQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Joye dans les souffrances. Demander à Dieu la sagesse. Dieu auteur de tout bien. Parler peu, & écouter volontiers. Pratiquer la vérité qu'on connoît. La vraie Religion consiste dans les bonnes œuvres.

¶. 1. | *Acobus Dei & Domini nostri
 Jesu Christi servus, duodecim
 tribubus, qua sum in dispersione, salu-
 tem.*

¶. 1. | *Acque, serviteur de Dieu & de nô-
 tre Seigneur JESUS-CHRIST,
 aux douze tribus qui sont dispersées, Sa-
 lut.*

COMMENTAIRE.



JACOBUS DEI SERVUS, DUODECIM TRIBUBUS. *Jacque, serviteur de Dieu, aux douze Tribus qui sont dispersées.* (a) Saint Jacque Evêque de Jérusalem, & Apôtre adresse son Epître aux Fidèles convertis du Judaïsme, qui étoient répandus dans toutes les parties du monde. Les Juifs depuis les captivitez d'Assyrie, & de Babylone, s'étoient dispersés par toutes les Provinces & les Îles de l'Orient & de l'Occident. La plû-

(a) Ταῖς ἐν τῇ διασπορῇ. Confer 1. Petri 1. Initio. Syr, *Dispersi inter Gentes.*

2. *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incidistis :*

2. Mes freres, faites toute votre joye des diverses afflictions qui vous arrivent,

COMMENTAIRE.

part de ceux qui avoient été transportez au-delà de l'Euphrate, n'en estoient pas retournez ; quoiqu'il en soit venu à Jérusalem, & dans la Judée, de toutes les douze Tribus, comme on l'a montré ailleurs. (a) Mais le nombre de ceux qui demeurèrent dans l'Asie, dans l'Egypte, dans la Syrie, fut bien plus grand que le nombre de ceux qui en revinrent. Les Apôtres, & les premiers Disciples de JESUS-CHRIST bien tôt après la Pentecôte, & la descence du S. Esprit, se partagèrent en divers endroits & parcoururent diverses Provinces, prêchant par tout l'Evangile, sur tout aux Juifs, dont une grande partie embrassa le Christianisme, mêlant aux observations de la Loi, l'exercice de la Religion Chrétienne.

C'est à ces Israélites des douze Tribus dispersées, que saint Jacques écrit cette Epître ; & non pas, comme le veulent quelques Interprètes, (b) simplement aux Israélites qui avoient été dispersiez après la mort de saint Etienne, (c) ni même précisément à ceux qui n'étoient jamais revenus de leur ancienne captivité. Il parle en général à tous les Juifs convertis à JESUS-CHRIST, qui étoient hors de la Judée, en quelque pays qu'ils fussent, & par quelque occasion qu'ils y fussent allez. (d) Les Epîtres de saint Paul pour la plupart sont plutôt pour les Gentils convertis, parce qu'il étoit déclaré principalement Apôtre des Gentils ; celle-ci est uniquement pour les Juifs devenus Chrétiens, de même que celle de saint Paul aux Hébreux, que nous venons d'expliquer ; & celle de saint Pierre, que nous examinerons ci-après.

¶ 2. OMNE GAUDIUM EXISTIMATE. *Faites toute votre joye des diverses afflictions qui vous arrivent.* Les Juifs généralement parloit, étoient odieux, & méprisez presque par tout, à cause de la singularité de leurs manières, & de leur humeur peu sociable. Ceux qui avoient embrassé la Religion de JESUS-CHRIST, & qui joignoient les pratiques du Christianisme à celles du Judaïsme, se faisoient de nouveaux ennemis de tous leurs freres qui demouroient dans l'incrédulité, & devenoient odieux de plus en plus aux Gentils, qui les regardoient comme les ennemis de la société, & les adversaires de leurs Dieux. Saint Jacques les anime à la patience, & leur dit qu'ils doivent mettre toute

(a) Dissertation sur le retour des dix Tribus dans leur pays, à la tête d'Eséchiel.

(b) Beda. Gagna. Riber. in Ofse. Est. alii plures.

(c) Ad. VIII. II. Omnes dispersi sunt per regiones Judææ, & Samariæ.

(d) Vat. Græc. Men.

SUR L'ÉPISTRE DE S. JACQUE. CHAP. I.

3. *Sciemes quid probatio fidei vestra patientiam operatur.* | 3. Sachant que l'épreuve de vôtre foi produit la patience.

COMMENTAIRE.

leur joye dans leurs souffrances. *Omne gaudium*; c'est-à-dire, une joye pleine, parfaite, entière: (a) ou une joye qui surpasse toutes les joyes du monde; une joye totale, lorsque vous êtes exposez à diverses afflictions, ou à diverses épreuves: *Cum in tentationes varias incidentis*.

Les peines de cette vie sont des épreuves qui nous viennent de la part de Dieu. Il veut ou nous faire sentir nôtre foiblesse, ou affermir nôtre vertu, ou donner au monde des exemples de nôtre courage. Les premiers Chrétiens éprouvèrent tout ce que la rage du démon, & la malice des hommes purent inventer contr'eux. Leurs freres, leurs parens, leurs amis, les étrangers leur déclarèrent la guetre. JESUS-CHRIST le leur avoit ainsi prédit, (b) & il leur avoit donné l'exemple de la plus grande patience dans les persécutions les plus injustes, & les plus outrées; il leur avoit dit, que c'étoit là le plus grand bonheur qui leur pût arriver, (c) puisqu'il leur méritoit la gloire éternelle. C'est la devise des vrais Chrétiens, que la souffrance: (d) *Gloriamur in tribulationibus*, disoit saint Paul. Et ailleurs: (e) *Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi*. Les Saints souffrent non-seulement patiemment, mais aussi volontiers, & avec joye, dit saint Bernard: (f) *Non modo patienter, sed & libenter, verum & ardentur*.

§. 3. SCIENTES QUOD PROBATIO FIDEI VESTRÆ PATIENTIAM OPERATUR. *Sachans que l'épreuve de vôtre foi, produit la patience*. L'épreuve où Dieu permet que nôtre foi soit mise en ce monde par les souffrances, perfectionne nôtre patience, la rend plus ferme, & plus constante, (g) & lui mérite enfin les couronnes, qui ne sont promises qu'à ceux qui persévèrent jusqu'à la fin. (h) La vertu ne se perfectionne que par des actes réitérez. Les maux de la vie nous mettent dans l'occasion de pratiquer souvent la patience; ils nous endureissent en quelque sorte au travail, & nous rendent plus forts dans l'adversité; non pas par eux-mêmes: car ce n'est ni l'affliction, ni l'endureissement dans les maux, ni l'insensibilité des Stoïciens, qui font la patience; mais par la grace du Saint Esprit, qui nous fait souffrir avec résignation, ou avec joye, selon que cette grace est plus ou moins abondante en nous. La pa-

(a) *Confr. 1 Timoth. I. 15. Eccl. XII. 13.*

Vid. Gror. Est. Men. alias.

(b) *Matth. X. 17. 19. 21.*

(c) *Matth. V. 12.*

(d) *Rom. V. 3.*

(e) *1. Cor. XII. 10.*

(f) *Bern. serm. de Triplici genere bon.*

(g) *Est Gror.*

(h) *Matth. X. 22.*

4. *Patientia autem opus perfectum habet: ut sitis perfecti & integri, in nullo deficientes.*

4. Or la patience doit être parfaite dans ses œuvres, afin que vous soyez vous-mêmes parfaits & accomplis en toute manière, & qu'il ne vous manque rien.

COMMENTAIRE.

tience Chrétienne, n'est point une vertu de Philosophe, ou un courage de guerrier; c'est une humble soumission à la volonté de Dieu, qui permet que nous soyons exposés à l'affliction, & qui nous donne la grace de n'y pas succomber.

Saint Paul aux Romains (a) semble dire quelque chose de contraire à ce que dit ici saint Jacques. L'Apôtre enseigne que la patience produit l'épreuve. Et saint Jacques dit, que l'épreuve produit la patience. Mais il est aisé de les concilier. La patience, c'est-à-dire, la souffrance des afflictions, produit l'épreuve, & nous rend éprouvés & agréables à Dieu. Et l'épreuve, c'est-à-dire, les maux & les tribulations par lesquelles Dieu nous éprouve, produit la patience, & nous rend plus humbles, plus soumis, plus patients. C'est par l'exercice des souffrances, que nous acquérons l'habitude de la patience.

Ψ. 4. PATIENTIA AUTEM OPUS PERFECTUM HABET. La patience doit être parfaite dans ses œuvres. Le Grec: (b) Que la patience soit parfaite dans ses œuvres; ou que l'œuvre de la patience soit parfaite. Ne vous laissez point au milieu de vos souffrances; persévérez jusqu'à la fin. Ne laissez point votre ouvrage à demi; achevez-le & le perfectionnez: demeurez attaché à la croix comme JESUS CHRIST, jusqu'à la mort; afin qu'en mourant vous puissiez dire avec lui: (c) Tout est consommé; j'ai achevé l'ouvrage que vous m'aviez imposé. (d)

Autrement: Que l'œuvre de votre patience soit parfaite, qu'il n'y manque rien; souffrez non-seulement avec soumission, mais avec joye. Souffrez non seulement les petites, mais aussi les grandes épreuves; non pendant un certain tems, mais jusqu'à la fin. Que votre patience soit libre, constante, joyeuse, persévérante, animée par la charité, soutenue par l'espérance, produite par la grace intérieure du Saint Esprit, qui donne la forme & le mérite à nos bonnes actions. Tertullien (e) montre par une longue induction, qu'il n'y a aucune vertu, sans patience. La foi, l'espé-

(a) Rom. v. 4. Ἡ ὀλιγία ὑπομονὴ τέλει καταργεῖται. Jacob. I. 2. Τὸ δοκιμασιὸν ἔργον τῆς πίστεως καταργεῖται ὑπομονῇ.

(b) Ἡ δὲ ὑπομονὴ ἔργον τέλει ἔχου. Plures Codd. Latini emendati, opus perfectum habeat antig. Italica à Marianneo, edita. Sufferentia

autem opus consummatum habeat. Occum. ὀλιγία τῆς ὑπομονῆς ἐργασίαι, ἐν ἔργῳ τέλει ἔχου. Ἄν δὲ περιστατικῶς, ἔχου.

(c) Joan. xix. 30.

(d) Joan. xvii. 4.

(e) Tertull. de Patientia, cap. 12. 13.

5. Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, & non impropere: & dabitur ei.

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement, sans reprocher ses dons, & la sagesse lui sera donnée.

COMMENTAIRE.

rance, & la charité ne seroient point, sans la patience. *Fides quam Christi patientia induxit; spes quam hominis patientia expectat; dilectio, quam Deo magistro patientia comitatur.*

UT SITIS PERFECTI ET INTEGRI, IN NULO DEFICIENTES. Afin que vous soyez vous-mêmes parfaits & accomplis en toute manière, & qu'il ne vous manque rien. Que la victime de votre patience ait toutes les qualitez d'une hostie parfaite; qu'elle soit saine, entière, sans tache, & sans défaut: & que comme un holocauste d'agréable odeur, il brûle sur l'autel jusqu'à la dernière partie, sans qu'il en reste la moindre chose. De cette sorte vous serez vous-mêmes parfaits & accomplis aux yeux de Dieu, sans qu'il vous manque rien dans les dons spirituels de la grace: *Ita ut nihil vobis desit in ulla gratia*, comme dit saint Paul; (a) ou afin qu'il ne manque rien à votre mérite, & à vos récompenses; ou afin qu'il ne manque rien à votre patience; qu'elle persévère jusqu'à la fin, & qu'elle ne se laisse abattre par aucune disgrâce. *Ita ut nihil vobis desit.* On peut traduire le Grec: (b) *Ensorte que vous ne déchiez point;* ou que vous ne tombiez pas en défaillance, avant que d'arriver au bout de votre carrière.

¶ 5. SI QUIS AUTEM VESTRUM INDIGET SAPIENTIA. Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu. Les Hébreux sous le nom de sagesse, renferment ordinairement toutes les vertus morales, & principalement celles qui consistent dans la pratique des devoirs de la vie civile, & souvent même celles qui regardent l'exercice de la piété, & de la Religion. Quelquefois ils entendent la connoissance des vérités, tant spéculatives que pratiques, tant naturelles que surnaturelles. Enfin quelquefois ils comprennent sous ce nom la prudence, la ruse, l'industrie. En cet endroit saint Jacques entend ou la sagesse proprement dite, qui consiste à connoître les choses divines, & morales, qui ont rapport au salut, & à l'éternité. Si au milieu des persécutions & des traverses dont vous êtes environnez, vous manquez de lumières, pour discerner ce que Dieu demande de vous dans ces circonstances où vous vous trouvez; adressez-vous à lui, & soyez assurez qu'il ne vous refusera pas ce que vous lui demanderez. Si la maxime que je

[a] 1. Cor. I. 7.

[b] Ἐν μὴδὲν λυσιπύου.

6. *Postulet autem in fide, nihil hesitans : qui enim hanc similes est fluitanti maris, qui à vento movetur & circumferitur.*

6. Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute. Car celui qui doute, est semblable au flot de la mer, qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent.

COMMENTAIRE.

viens de vous proposer, de vous réjouir dans vos afflictions, vous paroît dure & impraticable, adressez vous à Dieu, & il vous donnera la sagesse, qui vous en découvrira toute la vérité, & l'excellence.

QUI DAT OMNIBUS AFFLUENTER, ET NON IMPROPERAT.
Qui donne à tous libéralement, sans reprocher ses dons. Le Grec : (a) *Qui donne à tous simplement, & qui ne fait point de reproche.* Dans le style des Hébreux, simple, simplement, simplicité, quand on parle de donner, marque la libéralité, l'abondance; donner avec bonté, avec effusion de cœur, & sans acception de personnes. Ainsi dans saint Matthieu, (b) *l'œil simple*, marque la libéralité, par opposition à *l'œil mauvais*, qui signifie l'envie, & l'avarice. Et dans saint Paul : (c) *Que celui qui donne, le fasse avec simplicité.* Et ailleurs : (d) *Altissima paupertas abundavit in divitiis simplicitatis eorum.* Leur pauvreté a produit les richesses d'une extrême libéralité. Et encore : (e) *Ut abundetis in omnem simplicitatem.* Que vous fassiez des largesses abondantes.

Si donc vous avez besoin de sagesse, & qui n'en a pas besoin ? Disons plutôt : Puisque vous avez tous un besoin continuel de la lumière de la sagesse, & des grâces du Ciel, pour connoître les vérités du salut, & pour pratiquer utilement la vertu, sur tout la patience dans les maux : Adressez-vous à celui qui est la source de tous les biens; & ne craignez point qu'il insulte à votre pauvreté, ou qu'il se plaigne de vos infirmités, ou que dans la suite il vous reproche ce qu'il vous aura donné. Il se tient honoré de nos prières, il n'attend rien de nous, il donne sans espérance, & sans intérêts. Si au jour du Jugement il vous fait des reproches, ce sera ou de votre indifférence à lui demander, ou de votre négligence à faire profit de ses grâces, ou du mépris que vous aurez fait de ses dons. Les hommes donnent peu, & demandent beaucoup. Dieu donne tout, & ne demande que votre bonheur, & votre sanctification. Il ne se plaint pas que vous ne lui ayez rien rendu; mais que vous ne vous soyez pas rendu heureux par l'usage de ses dons.

(a) *Καὶ ὁ δὲ δίδωσκει ἐν πίστει καὶ ἁπλῶς, ὁ γὰρ ὁμοίωσκει τῷ κινεῖσθαι τῆς θαλάσσης ὑπὸ τῆς ἀνεμίας, καὶ μετακινεῖσθαι.* Antiq. Italica. *Qui dat omnibus simpliciter, & non improperat.*
 (b) *Matth. vi. 22.*

(c) *Rom. xii. 8.*

(d) *2. Cor. vi. 11. 2.*

(e) *2. Cor. ix. 11.*

7. Non ergo estimet homo ille quod accipiat aliquid à Domino.

7. Il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

COMMENTAIRE.

§. 6. POSTULET AUTEM IN FIDE, NIHIL HÆSITANS. (a) Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute. On ne demande jamais à Dieu, qu'on ne croye en lui; (b) mais on peut lui demander, & croire en lui, sans obtenir l'effet de ses prières, parce qu'on ne demande pas avec une ferme foi, & avec une confiance entière en sa miséricorde. Une foi vive, & animée par la charité, demande toujours utilement & efficacement. Si Dieu vouloit ne pas donner, il ne nous inviteroit pas si souvent à lui demander. Demandez, dit-il, (c) & vous recevrez; cherchez & vous trouverez; frappez à la porte, & on vous ouvrira. Et ailleurs: (d) Je vous dis en vérité, que tout ce que vous demanderez, vous sera donné.

Mais d'où vient donc que les plus grands Saints, & les plus parfaits demandent souvent des choses, qu'ils ne reçoivent pas? Ce n'est pas toujours parce qu'ils demandent mal, mais ou parce qu'il ne leur est pas expédient de le recevoir, ou parce que Dieu leur donne quelque chose de meilleur: Quando non das, ideo non das, ne obsit quod das, dit saint Augustin; (e) ou enfin, il diffère à leur donner pour exercer leur patience, & leur vertu: Non exaudis ad voluntatem, exaudis ad salutem. (f) Rien n'est plus contraire à la véritable oraison que la défiance, & le doute. Moÿse ayant témoigné de la défiance, lorsqu'il frappa le rocher de Cadés, en disant: (g) Ecoutez, rebelles, pourrons-nous vous tirer de l'eau de ce rocher; le Seigneur offensé l'exclut de l'entrée de la terre Promise: Puisque vous n'avez point cru en moi, & que vous ne m'avez point glorifié en présence de mon peuple, vous n'introduirez point les Israélites dans le pays que je leur ai promis.

QUI ENIM HÆSITAT, SIMILIS EST FLUCTUI MARIS. Car celui qui doute est semblable au flot de la mer. La mer agitée par les vents, est dans un trouble & un mouvement continuel. Ainsi une ame dans la défiance, & dans le doute, est toujours flottante & incertaine. Et comment dans cet état peut-elle adresser ses prières à Dieu, & lui demander ce dont elle a besoin? Comment peut-elle trouver l'attention & le recueillement nécessaires pour bien prier? D'une part, la vûe de ses péchez,

(a) Μὴδὲ διαγοῦσθε. Nihil discernens, nihil ambigens. Aniq. Ital. nihil dubitans.

(b) August. serm. 36. de Verbis Domini, num. 115. Si fides deficit, oratio perit... fides est sans orationis.

(c) Matth. VII. 7. Luc. XI. 10. 11.

(d) Marc. XI. 24.

(e) August. in Psal. LXXXV.

(f) Idem ad Psal. XXI. enarr. 2. n. 4.

(g) Num. XX. 10.

8. *Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis.*

9. *Glorietur autem frater humilis in exaltatione sua.*

1. L'homme qui a l'esprit partagé, est inconstant en toutes les voyes.

9. Que celui d'entre nos freres, qui est dans la bassesse, se glorifie de sa véritable élévation.

COMMENTAIRE:

& de son indignité la retiennent; d'autre part, la considération des bontez de Dieu, l'excitent à prier. Au milieu de ces incertitudes, comment prier avec confiance. Bannissez donc toutes ces agitations d'esprit, & mettez toute vôtre assurance en la miséricorde de Dieu. (a)

ψ. 7. NON ERGO ÆSTIMET HOMO ILLE. *Qu'il ne s'imagine pas qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.* La disposition où il est, met un obstacle invincible à la bonté de Dieu. Il n'a ni foi, ni confiance, ni espérance en lui; & comment pourroit-il former une bonne prière, & honorer Dieu, en lui adressant ses vœux, & ses demandes? Deux défauts ordinaires empêchent l'effet de nos prières: la présomption, & la défiance. La présomption irrite la miséricorde de Dieu: la défiance l'offense. L'humilité & la confiance sont les deux ailes de l'oraison. Dieu veut que nous connoissions nôtre indigence; mais il ne veut pas que nous oublions sa puissance; & sa bonté.

ψ. 8. VIR DUPLEX ANIMO. *L'homme qui a l'esprit partagé, est inconstant dans toutes ses voyes, & dans toute sa conduite.* (b) Ce passage de l'esprit n'est pas seulement la dissipation, & le manque de recueillement dans la prière; c'est principalement l'inconstance dans la conduite de la vie; l'incertitude dans ses résolutions, tantôt arrêté au bien, & tantôt livré au mal. Tantôt réglé, tantôt dérégulé; tantôt à Dieu, tantôt au monde; tantôt intrépide jusqu'à la témérité, & tantôt mou, jusqu'à la lâcheté. *Affidua mutatio propositi, & nusquam residens animi voluntatio, ac vita pendens,* comme l'appelle Sénèque, Or rien n'est plus opposé à l'esprit du Christianisme, & à l'esprit de prière, que cette inconstance, & cette instabilité de conduite; elle marque une foi chancelante; & par conséquent vaine, & incapable d'obtenir ce qu'elle demande à Dieu dans l'oraison. Voyez le ψ. 7.

ψ. 9. GLORIETUR AUTEM FRATER HUMILIS IN EXALTATIONE SUA. *Que celui d'entre nos freres qui est dans la bassesse, se*

(a) Clem. Ep. ad Corint. 5. 23. Μη δολογηθήσθε, μηδὲ ἰσαριθμοῦ ἐν ᾧ ἔσθε ἐν ᾧ οὐκ ἐστέ. ἵνα οὐκ ἐκτραπῆτε ἀπὸ τοῦ κυρίου, ὃς ἐσθλὸς ἔστι πάντοτε. Hebr. 13. 6. n. d. 9. ἕξτε ἐναντὶ τοῦ δεσποῦ ἰσῶν, ὃς ποιεῖ ἡμᾶς ἀνθρώπους αἰτιώμεθα κατὰ τὸ ἴδιον, &c.

(b) Occumen. Δολογεῖν ἄδικον, τὸ ἀναριθμεῖν, τὸ ἀ ἴσους λέγει. Τὸ ἰσῶν περὶ τὸ μέτρον πολλοῦ, μετὰ περὶ τὸ πᾶν τὸ ἀφ᾽ οὐλοῦ ἰσοπεποιθῶν. Antiq. Ital. Homo duplici corde.

10. *Dives autem in humilitate sua, quoniam sicut flos foeni transibit.*

10. Et au contraire, que celui qui est riche se confonde dans son véritable abaissement ; parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe.

11. *Exortus est enim sol cum ardore, & arefecit fenum, & flos ejus decidit, & decor vultus ejus deperit : ita & dives in itineribus suis marcescet.*

11. Car le soleil se leve avec une ardeur brûlante, l'herbe se sèche, la fleur tombe, & perd toute sa beauté ; ainsi le riche s'échouera, & se flétrira dans ses voyes.

COM M E N T A I R E.

glorifie de sa véritable élévation. Il a proposé dès le commencement un paradoxe, en disant que les afflictions étoient le plus grand bonheur qui pût arriver à un Chrétien. Ici il en propose un autre, qui est, que l'état d'humiliation & de bassesse où l'on se réduit par un principe de Religion, & dans un esprit de foi, est la plus solide gloire, & la plus réelle élévation où un homme puisse parvenir. Si le monde vous traite avec mépris, & s'il vous tient dans la bassesse, & dans l'obscurité, ne vous en affligez point : Que la vûe des récompenses éternelles vous relève le courage, & que la qualité d'enfans de Dieu, & de serviteurs de JESUS-CHRIST vous tienne lieu des plus grands titres de dignité, & de la plus belle gloire dont vous pourriez jouir, selon le monde.

¶ 10. *DIVES AUTEM IN HUMILITATE SUA.* *Que celui qui est riche, se confonde dans son véritable abaissement.* Que celui de nos freres qui est dans l'élévation, & dans l'abondance, se croye véritablement pauvre, & dénué des vrais biens ; (a) non que les richesses temporelles soient absolument incomparables avec la Religion Chrétienne, & avec l'humilité de cœur, & la pauvreté d'esprit, qui sont des vertus essentielles au Christianisme ; mais à cause du danger continuel de s'élever d'orgueil, (b) & de s'attacher aux biens de ce monde, auquel sont exposés les riches.

D'autres (c) l'entendent ainsi : Que les riches selon le monde se glorifient, s'ils le veulent, dans leurs richesses, & dans l'éclat de leur dignité. Ils ont certainement plus à se confondre, & à s'humilier, qu'à se glorifier, & à s'élever ; leur élévation toute mondaine, est une vraie bassesse, le seul usage qu'ils peuvent faire de leurs richesses pour le salut, est de les mépriser, & d'en faire part aux pauvres. Tout cet éclat qui les environne, est comme la fleur de l'herbe des prairies, elle se fane dans un jour.

¶ II. *EXORTUS EST SOL CUM ARDORE.* *Le Soleil se leve*

(a) *Grot. Est Menoc.*

(b) *August. serm. 5. de Verbis Domini. Ver-*

l. mis divitiarum est superbia.

(c) *Beda, D. Thom. Lyr, alii plerique.*

12. *Beatus vir, qui suffert tentationem: quoniam cum probatus fuerit, accipiet coronam vite, quam repromisit Deus diligentibus se.*

12. Heureux celui qui souffre patiemment les tentations, & les maux; parce que lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

COMMENTAIRE.

avec une ardeur brûlante. Telle est la condition des riches qui mettent leur confiance dans leurs richesses: ils ressemblent à une plante qui est en fleur, & dans toute sa beauté; mais tout cela passe dans un moment: *Flores natura in diem gignit, magna hominum admonitione, quæ sceleratissime floreat, celeriter, marcescere.* (a) Le Soleil se leve avec une ardeur brûlante; & la fleur se fane. Ainsi le riche qui paroît aujourd'hui avec tant d'éclat, tombera par la mort dans le mépris, dans l'oubli, dans une nudité affreuse: *Ita & élives in itineribus suis marcescet.* (b) Le riche se flétrira dans ses voyes; il tombera comme une fleur au milieu de sa plus grande prospérité; vous le voyez marcher avec pompe, tout tremble & fléchit sous ses pas. Il sera renversé au milieu de sa course: *In itineribus suis*; il court avec rapidité à sa perte; s'il monte au plus haut de la prospérité, ce ne sera que pour faire une chute plus mortelle: (c) *J'ai vu l'impie dans toute sa gloire, il étoit élevé comme les cédres du Liban, j'ai passé, & il n'étoit plus.*

§. 12. BEATUS QUI SUFFERT TENTATIONEM. *Heureux celui qui souffre les tentations*, & les épreuves auxquelles Dieu expose sa patience; c'est la voye par laquelle Dieu veut le conduire au bonheur éternel: *Lorsqu'il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie.* Une couronne toujours fleurie, & toujours verte, fort différente de ces couronnes de fleurs qui se flétrissent, & qui se passent; il sera couronné d'une gloire éternelle & infinie dans le Ciel. Dans les combats si célèbres de la Grèce, les athlètes donnoient des preuves de leur adresse & de leur courage aux yeux de tout le pays rassemblé pour voir ce spectacle. On ne couronnoit personne qui n'eût combattu, ou couru suivant les règles. Il en est de même dans le combat spirituel que nous avons entrepris. Dieu ne couronnera que ceux qui auront donné des preuves de leur valeur: (d) *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* Les peines & les afflictions auxquelles Dieu permet que nous soyons exposés, sont les épreuves qui nous mériteront la couronne,

(a) Plin. lib. 21. cap. 1. *Hist. Natural.*

(b) *Antiq. Ital. Sic & locuples in itin suo marcescit.* Οὗ τῶ κλέους ἐν τῆς ὁδοῦ ἀναστρέφεται.

(c) *Major. D'Hervey.*

(c) *Psal. xxxvi. 16.*

(d) *2. Timoth. II. 9.*

13. *Nemo cum tentatur, dicat, quoniam à Deo tentatur: Deus enim intentator malorum est: ipse autem neminem tentat.*

13. Que nul ne dise, lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente. Car Dieu est incapable de tenter, & de pousser au mal.

COMMENTAIRE.

¶ 13. NEMO CUM TENTATUR, DICAT QUONIAM A DEO TENTATUR. *Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que c'est Dieu qui le tente.* Le nom de tentation a deux sens: (a) il se prend pour les épreuves, & les maux auxquels Dieu permet que nous soyons exposez, & auxquels il nous expose lui-même quelquefois, comme lorsqu'il tenta Abraham, en lui demandant qu'il lui offrit son fils en sacrifice. (b) Il s'explique aussi des tentations intérieures ou extérieures, par lesquelles l'ennemi de notre salut essaye de nous séduire, & de nous faire tomber dans ses pièges, soit qu'il employe pour cela les caresses, les terreurs, ou les promesses. En ce dernier sens Dieu ne peut tenter personne. Il ne cherche point notre malheur, & ne prend pas plaisir à notre perte: (c) *Non enim delectaris in perditionibus nostris.* Dieu nous éprouve, mais le démon nous tente, dit Tertullien: *Diabolus tentat, Deus probat.* Quelques anciens Hérétiques, comme Simon, Appelés, Hermogènes, Valentin, Marcion, Manés, reconnoissoient deux principes, un bon, & l'autre mauvais; l'un qui nous portoit au mal, & l'autre qui nous portoit au bien. Saint Jacque réfute ici en passant leur opinion. Dieu ne peut jamais nous porter au mal, il cesseroit plutôt d'être Dieu. Il n'y a qu'un Dieu, & un principe. Celui qui nous porte au mal, est le démon, ennemi de Dieu & des hommes. Dieu ne peut être auteur de ce qu'il défend, & de ce qu'il punit: (d) *Deus non est autor eorum, quorum est ultor.*

DEUS AUTEM INTENTATOR MALORUM EST. (e) *Dieu est incapable de tenter, & de pousser au mal.* Il peut bien tenter, comme nous l'avons dit, quand il s'agit de nous porter au bien, ou de nous affermir dans la vertu, ou de nous procurer des occasions de le servir; c'est ainsi que Moïse disoit aux Hébreux: (f) *Le Seigneur votre Dieu vous tente, pour savoir si vous l'aimez.* Il n'ignore pas vos dispositions, mais il veut les faire connoître au monde, & vous les fait connoître à vous-

(a) Vide Est. Menoc. August. lib. 2. de Confessu, cap. 30. *Alia significatione intelligitur tentatio seductionis, alia probationis.*

(b) Genes. xxii. 1. *Tentavit Deus Abraham.*

(c) Tob. III. 12. & Sap. I. 13. *Deus mortem*

non fecit, nec delectatur in perditione vivorum.

(d) Fulgent. lib. 2. ad Monim.

(e) Antiq. Ital. *Deus autem malorum tentator non est. O' p' esse àulq' is' naxim.*

(f) Deut. xlii. 3.

14. *Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua abstractus, & illicitus.*

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscentie, qui l'emporte & qui l'attire dans le mal.

COMMENTAIRE.

mêmes; il est incapable de vous tenter, & de vous tendre des pièges pour vous faire tomber dans le péché. (a)

Quelques uns traduisent le Grec dans un autre sens: (b) Dieu n'est point capable d'être tenté pour le mal; il ne connoit ni le péché, ni ce qui peut y conduire & y engager. En un mot il ne peut ni y être sollicité, ni y solliciter les autres. (c) Autrement: Dieu ne tente point les méchans, mais les bons. Il tente Abraham, il éprouve David, il tente son peuple; mais il laisse les méchans marcher dans leurs voyes, il permet au démon de les tenter, & de les séduire. (d) D'autres enfin traduisent: *Intentator malorum*, comme s'il y avoit *dissuasor malorum*. Il nous éloigne du mal, il nous en dissuade. Mais les deux premières explications sont les meilleures.

¶ 14. UNUSQUISQUE TENTATUR A CONCUPISENTIA SUA. (e) *Chacun est tenté par sa propre concupiscentie.* La concupiscentie est ce foyer de péché, ce penchant au mal, cet amour déréglé du plaisir, de l'excellence, de la science, de la gloire que nous ressentons tous au-dedans de nous, depuis le péché originel. Voilà la vraie source de nos tentations. Si nous n'avions pas cet ennemi au-dedans de nous-mêmes; nous n'aurions à craindre ni l'attrait des plaisirs défendus, ni la séduction des objets qui frappent nos sens, ni les suggestions du démon. Tout ce qui nous seroit présenté de contraire à l'ordre, à la justice, à la vérité, à la raison, nous révolteroit, & nous n'y pourrions même penser qu'avec répugnance, & qu'avec horreur. C'est donc proprement la concupiscentie qui nous emporte, & qui nous entraîne dans le mal; parce que c'est elle qui est la première source de toute la corruption qui est en nous; que c'est elle dont se servent nos ennemis pour nous séduire, & que sans elle tous leurs attraits & leurs tentations ne nous toucheroient point. Elle nous entraîne, mais sans imposer de nécessité; elle nous séduit, parce que nous ne lui résistons pas; elle nous sollicite, mais elle ne nous force pas.

¶ 15. CONCUPISENTIA CUM CONCEPERIT, PARIT PEC-

(a) Tertull. de orat. cap. 2. *Abfit ut Dominus tentare videatur, quasi aut ignoret fidem cuiusque, aut delectare sit consentiens. Diaboli est infirmitas & malitia.*

(b) *Ανεπιτηδευτός ο Θεός.*

(c) Oecumen. Cajet. Est. Men. Pisc. Verbst. Erasmo.

(d) Clem. Constit. lib. 2. cap. 2. Salmeron.

(e) Antiq Ital. *Unusquisque tentatur à sua concupiscentia, abducitur, & allicitur.*

15. Deinde concupiscencia cum conceperis, parit peccatum: peccatum vero cum consummatum fuerit, generat mortem.

16. Nolite itaque errare, fratres mei dilectissimi.

15. Et ensuite quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché; & le péché étant accompli, engendre la mort.

16. Ne vous y trompez donc pas, mes chers frères.

COMMENTAIRE.

CATUM. *Quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché.* L'Apôtre saint Jacques distingue ici les degrés par lesquels l'homme tombe dans le péché & dans la mort. Premièrement la concupiscence nous sollicite au mal; nous nous laissons ébranler, nous succombons, le péché est conçu; nous le commettons, il est enfanté; lorsqu'il est commis, (a) il nous donne la mort: *Generat mortem*. Il tue notre ame, & nous mérite la damnation. La mort de l'ame, le péché, & le consentement au péché, ne sont distinguez que par la pensée; car lorsque nous commettons l'action extérieure, l'ame a déjà souffert le coup de la mort. Il semble qu'en cet endroit saint Jacques veuille marquer sous le nom de mort, la condamnation de Dieu, & le malheur éternel.

Les Hébreux se servent assez souvent de cette similitude, du plaisir, de la conception, de l'enfantement, (b) quand ils veulent marquer les divers degrés du péché. Les sentimens, & les mouvemens de la concupiscence ne sont pas des péchez, quoi qu'ils soient des fruits du péché. Si saint Paul les a quelquefois appellez péchez, (c) il n'entend pas qu'ils nous rendent coupables devant Dieu, à moins que nous n'y consentions; ils ne peuvent nuire qu'à ceux qui n'y résistent pas, & ils sont un sujet de victoire pour ceux qui les combattent. (d)

ÿ. 16. NOLITE ERRARE. ÿ. 17. OMNE DATUM OPTIMUM DESURSUM EST. *Ne vous y trompez point. Toute grace excellente, & tous dons parfaits vient d'en haut.* Plusieurs Juifs donnoient trop à la force du libre-arbitre. Les Pharisiens sur tout croyoient pouvoir par eux-mêmes résister à la concupiscence, & pratiquer la Loi, sans avoir besoin de la prière, & des graces de Dieu. (e) Saint Jacques prévient les fidèles contre cette dangereuse présomption. Ne vous y trompez point; ne vous attribuez pas le mérite de vos bonnes œuvres, ni la force de résister par

(a) Vide August. homil. 42. inter 50. cap. 8. Si consenseris, si amplexatus fueris, concipis, &c. Vide & lib. 5. contra Julian. & alibi.

(b) Job xv. 35. Psal. vii. 15. Isai. lxx. 4.

(c) Rom. vii. 20. 25. 25. VIII. 2.

(d) Concil. Trident. sess. 5. Memento in baptizatis concupiscenciam, vel somitem, hac sancta Synodus fatetur & sentit, Quæ cum ad agoniam

religiosa sit, nocere non resistentibus, sed viriliter per Christi Jesu gratiam repugnantibus non valet, quinimo qui legitime certaverit, coronabitur.

(e) Voyez le Commentaire sur S. Luc xviii. p. 12. & Grot. Tirin, Cornet. & nôtre Dissertation sur les Sectes des Juifs.

17. *Omne datum optimum, & omne donum perfectum, desursum est; descendens à Patre luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.*

17. Toute grace excellente, & tout don parfait vient d'enhaut, & descend du Pere des lumières, qui ne peut recevoir ni de changement, ni d'ombre par aucune révolution.

COMMENTAIRE.

vous-mêmes à l'attrait de la concupiscence; vous avez besoin pour cela de la lumière & du secours surnaturel de Dieu; sans ce secours vous ne pourriez faire que des chûtes. D'autres (a) croyent qu'il attaque les hérésies de Simon, & de quelques autres Hérétiques qui faisoient Dieu Auteur des tentations, & qui vouloient qu'il nous engageât dans le péché. Gardez-vous d'avoir cette pensée; c'est un blasphème horrible contre Dieu. Le Seigneur défend, il condamne, il punit l'iniquité; c'est lui qui donne la bonne volonté, & qui nous fait faire les bonnes œuvres. Il prévient nôtre volonté par l'attrait de sa grace; il la porte librement & efficacement au bien, il la soutient dans l'exercice de la vertu, il nous donne la persévérance; nous pouvons tout avec lui, sans lui nous ne pouvons aucun bien qui soit méritoire de l'éternité.

Toute grace excellente, & tout don parfait, peuvent marquer une vive lumière, & une charité parfaite; ou la foi & la grace; ou le don de la patience, & de la constance dans les maux; ou enfin tous les dons surnaturels de la grace, dont nous pouvons avoir besoin dans les circonstances de la vie où nous nous trouvons. Il appelle Dieu, *le Pere de lumières*, parce que c'est lui qui éclaire tout homme vivant, & qui imprime dans nos ames les vérités du salut, qui nous en inspire l'amour, & qui nous les fait réduire en pratique par le secours de sa grace; *Per inspirationem flagrantissimæ, & luminosissimæ charitatis*, comme dit saint Augustin. (b)

APUD QUEM NON EST TRANSMUTATIO, &c. (c) *Qui ne peut recevoir ni de changement, ni d'ombre par aucune révolution.* Toutes les créatures sont sujettes au changement. Les astres les plus brillans s'éclipsent de tems en tems; les ames les plus pures, & les plus parfaites sont souvent des chûtes fâcheuses; nos meilleurs amis nous manquent quelquefois dans nos plus grands besoins. Dieu ne peut recevoir ni changement, ni déchet, ni altération; ni affoiblissement; c'est une lumière toujours vive, un ami toujours fidèle, un protecteur puissant & immortel; en un mot c'est le Pere des lumières, mais des lumières qui ne souffrent jamais d'éclipse; approchez-vous de lui, & vous serez éclairé: *Accedite ad*

(a) *Est. Memoc. Tirin. Cornel. alii.*

(b) *August. de Grat. Christi contra Pelag. & c.*

(c) *Græc. τὸν ὅτι ἐν τῷ ἀναπαύσει, ὃ ἔστιν ἀμεταβάτη. Antiq. Ital. Apud quem non est permutatio, vel medicum obumbrationis.*

Cicest. cap. 33. n. 38.

18. *Voluntariè enim genuit nos verbo veritatis, ut simus in initium aliquid creatura ejus.*

19. *Scitis, fratres mei dilectissimi. Sit autem omnis homo velox ad audiendum ; tardus autem ad loquendum, & tardus ad iram.*

18. C'est lui, qui par sa volonté, nous a engendrez par la parole de la vérité ; afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19. Ainsi, mes chers freres, que chacun de vous soit prompt à écouter, lent à parler, & lent à se mettre en colère.

COMMENTAIRE.

éum, & illuminamini, en vous unissant intimement à cette clarté (a) inva-riable, vous deviendrez vous-mêmes en quelque sorte immuables. (b) *Sancti dum immutabili veritati studiosè semper inhaerere desiderans, inhaerendo agunt, ut immutabiles fiant.*

ÿ. 18. VOLUNTARIE ENIM GENUIT NOS. *Par sa volonté il nous a engendré par la parole de la vérité.* Pour exciter les fidèles à s'adresser à Dieu avec confiance, saint Jacque remarque que Dieu le Pere des lumières, nous a engendré à la Foi par la parole de la vérité, qu'il nous a fait prêcher, & pour laquelle il nous a ouvert le cœur & l'esprit ; (c) il l'a fait *voluntariè*, (d) par le choix libre & gratuit de sa volonté ; il nous a choisi & prédéstiné entre une infinité d'autres, pour nous appeler à la vie : (e) *Afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.* (f) On choisissoit pour offrir les prémices au Temple, tout ce que l'on avoit de plus exquis, & de plus beau dans les productions de la terre, & dans les animaux. Dieu avoit exigé qu'on lui consacrar les premiers enfans qui naissoient d'un mariage, tous les premiers nez des animaux, tous les premiers fruits des arbres. Ainsi il a réuni dans son Eglise les prémices de tout ce qu'il avoit de plus chéri parmi ses créatures. Que ne fera-t'il donc pas pour vous, après vous avoir donné ces marques si sensibles de sa prédilection ? (g)

Les Hébreux, à qui saint Jacque écrivoit, avoient reçu plus abondamment qu'aucuns autres l'esprit de grace, ils étoient les prémices de l'Eglise Chrétienne, & les premiers appellez au salut ; le salut étoit sorti de Sion, & la parole du Seigneur de Jérusalem. Ils étoient comme les aînez, & les premiers héritiers de la famille de JÉSUS-CHRIST. Ces prérogatives devoient leur inspirer une nouvelle confiance au Pere des miséricordes, & un nouveau zèle pour son service.

(a) Psal. xxxiii. 6.

(b) Greg. lib. 12. Moral. cap. 17.

(c) Act. xvi. 14. *Cujus Dominus aperuit cor.*

(d) Βολητὸς ἀποκρίσεως ἐπιπέ. Antiq. Ital. P. omni pepercit nos.

(e) AB. xiii. 48. *Crediderunt quotquot erant praedestinati ad vitam aeternam.*

(f) Εἰς τὴν ἀρχὴν ἀποκρίσεως τῆς αἰῶνος ἀπεκρίσεως. Antiq. Ital. *Ut simus primitia conditionum ejus.*

(g) Vide Sed. Est. Gros. Tirin. alter.

20. *Ira enim viri ; iustitiam Dei non operatur.*

20. Car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.

COMMENTAIRE.

¶ 19. SCITIS, FRATRES MEI, SIT AUTEM OMNIS HOMO VELOX AD AUDIENDUM. *Vous le savez, mes chers freres, que chacun de vous soit prompt à écouter, & lent à parler.* Le Grec : (a) *C'est pourquoi, mes chers freres.* Saint Jacque dans cette Epître ne s'est point appliqué à faire un discours suivi ; il propose diverses sentences morales, qui n'ont pas beaucoup de liaison l'une avec l'autre. Il instruit ici les fidèles sur la manière dont ils doivent parler ; il leur recommande la modestie, & la sagesse dans leurs discours ; écouter beaucoup, parler peu, apprendre volontiers, être fort réservé à enseigner ; aimer à pratiquer la vérité, & non pas à la prêcher ; ce ne font pas ceux qui savent la Loi, ni ceux qui la prêchent, mais ceux qui la pratiquent, qui sont justifiés devant Dieu. (b) Une rivière qui se déborde, devient bientôt sale & boueuse : (c) *Citò lutum colligit amnis exundans*, dit saint Ambroise. (d) Le Sage profite toujours en écoutant : *Audiens Sapiens, sapiensior erit.* (e)

ET TARDUS AD IRAM. *Lent à se mestre en colère.* La promptitude à se mettre en colère, est un des plus grands défauts qu'un homme puisse avoir. La colère est une espèce de folie, ou de fureur : *Ira furor brevis est*, dont on n'est plus le maître, lorsqu'une fois on s'y est livré : elle offense la raison, & l'empêche de voir ce qui est vrai, & ce qui est juste. Le grand remède à la colère, est le tems : *Maximum remedium est ira, mora ; desines si expellat.* Les premiers mouvemens de la colère ne font pas délibérer : mais pour peu qu'il reste de raison, on peut différer l'exécution de ce que cette passion nous suggère, & alors elle s'émouffe, & on en vient aisément à bout. La raison reprend son empire, la religion vient à son secours, ce qui frappoit frappe moins, ou ne frappe plus du tout. *L'homme patient, vaut mieux que le fort*, dit Salomon : (f) *Et celui qui domine, sa colère vaut mieux que celui qui prend les villas.* Et ailleurs : (g) *Ne soyez point prompt à vous fâcher, parce que la colère réside dans le sein de l'insensé.*

¶ 20. IRA ENIM VIRI IUSTITIAM DEI NON OPERATUR. *Car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.* La colère de

(a) Ἐστὶ ἀδραδίη πῦ ἀνακρίσι. Vulg. legit: Vos scitis. Ita Alex. Barb. 1. Velox. Cophi. August. Bcd.

(b) Rom. II. 13.

(c) Ambros. lib. 1. Officior. cap. 3.

(d) Prov. I. 5.

(e) Senec. lib. 2. de Ira, cap. 28.

(f) Prov. XVI. 32.

(g) Eccle. VII. 12.

21. Propter quod abiciemus omnem
 immunditiam, & abundantiam mali-
 tia, in mansuetudine suscipite insitum
 verbum, quod potest salvare animas
 vestras.

21. C'est pourquoi renonçant à toutes
 productions impures & superflues de péché,
 recevez avec docilité la parole qui a été en-
 tée en vous; & qui peut sauver vos amés.

COMMENTAIRE.

L'homme est une passion violente & impétueuse, qui est certainement fort contraire à ce que Dieu demande de l'homme; Dieu veut que nous nous servions de nôtre raison pour le connoître, l'aimer, le servir, & la colère répand des nuages dans l'esprit, trouble la volonté, nous précipite dans des excès & des violences; tout cela déplaît à Dieu. C'est donc ici une manière de parler qui exténue la laideur, & la difformité de cette passion: (a) *La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu*; cela veut dire, que la colère blesse la justice de Dieu.

Autrement: (b) la colère de l'homme n'est pas destinée à venger la justice de Dieu. On se flatte quelquefois qu'on n'agit que par zèle, & par amour pour la justice: pendant qu'on ne suit que le mouvement de sa colère; mais Dieu n'a pas fait choix de nos emportemens pour exercer sa vengeance; il a établi pour cela les Juges, & les Puissances, qui portent le glaive. La première explication est meilleure.

¶ 21. PROPTER QUOD ABICIENTES OMNEM IMMUNDITIAM. *C'est pourquoi renonçant à toutes productions impures & superflues du péché, recevez avec docilité la parole du salut.* Puisque vous désirez la sagesse, & que vous souhaitez arriver au salut, éloignez de vous tout ce qui peut vous empêcher de parvenir à cette fin, & entrez dans les dispositions nécessaires pour y arriver. Purifiez vos cœurs de toutes souillures, d'impureté, d'avarice, d'amour déréglé des biens & des plaisirs terrestres, ayez une douceur & une simplicité d'enfant, une modestie, une docilité, une humilité parfaites, & recevez dans vous-même la parole de vie qui peut sauver vos amés.

INSITUM VERBUM. *Cette parole qui a été entée en vous*, que vous avez reçüe, à laquelle vous croyez, qui seule fait vôtre confiance & vôtre bonheur. Mais si cette parole est entée en eux, comment les exhorte-t'il à la recevoir? Quelques-uns traduisent le Grec (c) par: *Recevez avec douceur cette parole pure & naturelle*; (d) & non pas, qui est plan-

[a] D Thom. Erasm. Est. Grat. Men. Tirin. alii plerique.

[b] Cujet. hic. Vide & Dionys.

[c] Ansq. Ital. Per Clementiam excipit ge-

nitum verbum qui potest salvare, &c. Grac. E's
 wpaivovs d'Evadiv vov imvovov Avov.

[d] Ita Heinj. Exercit. Sacr.

21. *Esote autem factores verbi; & non auditores tantum, sicut et vos qui dicitis: & non facitis.*

21. Ayez soin d'observer cette parole, & ne vous contentez pas de l'écouter en vous félicitant vous mêmes.

COMMENTAIRE.

tée, ou entée dans vous. Il veut marquer la parole de l'Évangile, qu'ils avoient déjà reçue, mais il souhaitoit qu'ils la fissent passer dans leurs œuvres par la pratique. La plupart l'entendent ainsi; vous êtes nourris dans la lecture de la Loi & des Prophètes; c'est une plante qui est, pour ainsi dire, née dans votre fond, & qui y a pris racine des votre jeunesse: il ne vous reste qu'à enter sur elle la parole de l'Évangile, recevez-la donc, si vous ne l'avez pas encore reçue: Et si vous l'avez reçue, faites-la fructifier; qu'elle s'enracine dans vous, qu'elle s'incorpore avec vous, comme une greffe s'incorpore avec l'arbre où elle est entée. Mais de même que la greffe change la sève de l'arbre sauvage, & lui donne une forme nouvelle pour lui faire produire de bons fruits; ainsi vous devez porter des fruits, qui sentent non la sève ancienne, mais la nouvelle, & qui soient nourris non de l'esprit de la Loi, mais de celui de l'Évangile.

ψ. 21. *ESTOTE FACTORES VERBI, ET NON AUDITORES TANTUM.* (a) *Observez cette parole, & ne vous contentez pas de l'écouter.* Car ce n'est pas assez de croire, il faut vivre d'une manière conforme à sa créance. Plusieurs au jour du Jugement (b) viendront dire: Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom? n'avons-nous pas fait des miracles sous votre autorité? Et on leur dira: retirez-vous de moi, je ne vous connois point. Les Épîtres de saint Paul faisoient alors beaucoup de bruit dans l'Église. L'Apôtre sembloit y enseigner que les bonnes œuvres n'étoient point nécessaires au salut, & que la Foi suffit. Plusieurs prenoient mal sa pensée, & abusoient de sa doctrine. Parmi les Juifs convertis, les uns étoient scandalisés d'un tel sentiment, & regardoient saint Paul comme un ennemi de la Loi; d'autres commençoient à regarder la Loi comme inutile. Saint Jacques pour lever ce scandale, & pour expliquer aux fidèles les vrais sentimens de l'Apôtre, montre ici que la Foi sans les bonnes œuvres est inutile, ce qui est corrélatif, à ce que saint Paul écrit aux Romains; (c) *Ce n'est point ceux qui écoutent la Loi, mais ceux qui la pratiquent, qui sont justifiés devant Dieu, & à ce qu'il dit ailleurs, que la foi doit être animée par la charité, (d) & que sans une cha-*

(a) *Εστέ γὰρ μὲν ἀκούοντες. In quibusdam desit μὲν: sed maxima pars habet. Antiq. Ital. Nonne factores verbi, & non auditores tantum, aliter consueverunt. Græc. Παρολογίζεσθε τω λόγῳ.*

(b) *Matth. VII. 21. 22. 23. & seq.*

(c) *Rom. II. 13.*

(d) *Galas. V. 6. Fides que per charitatem operatur.*

23. *Quia si quis auditor est verbi; & non factor: hic comparabitur viro, consideranti vultum nativitatibus sua in speculo:*

24. *Consideravit enim se, & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.*

23. Car celui qui n'est qu'auditeur, & non observateur de la parole, est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir;

24. Et qui après y avoir jetté les yeux, s'en va, & oublie à l'heure-même quel il étoit.

COMMENTAIRE.

rité vive & active, tout le reste ne sert de rien. (4)

¶ 23. HIC COMPARABITUR VIRO CONSIDERANTI VULTUM NATIVITATIS. Il est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage dans un miroir, & qui après s'être considéré, passe sans se mettre en peine d'ôter les tâches qu'il a pu y remarquer. De quoi lui sert de s'être vû au miroir, & d'avoir apperçu ses difformitez, s'il n'a soin de les ôter? Ainsi de quoi vous sert-il de connoître vos devoirs, & de voir vos défauts dans la parole de Dieu, dans la Loi, ou dans l'Évangile, si vous ne vous appliquez sérieusement à vous corriger, & à bien vivre. *Vultus nativitatis*, marque le visage naturel, (b) dans l'état où il est; par opposition à un visage contrefait volontairement, comme ceux qui se composent dans un miroir, pour se tromper eux-mêmes, & pour ne pas découvrir leurs propres défauts.

Saint Jacque suppose que ceux à qui il parle, se considèrent au miroir de la parole de Dieu, sans se flatter, & qu'ils y découvrent sincèrement leurs difformitez. La parole du Seigneur est un miroir fidèle, pourvû que nous-mêmes nous ne nous trompions pas. *Recurrens vis sibi speculum faciem tuam*, dit saint Augustin: (c) *Sicut speculum non sentit adulatorem, sic nec se palpes*. L'Évangile est le miroir de la vérité, dit saint Bernard, (d) chacun s'y trouve comme il est, s'il ne veut pas se tromper: *Evangelium speculum veritatis nemini blanditur, nullum seducit, saltem in eo se quisque reperiet, qualis fuerit*. Nôtre application en ce monde, doit être de détruire en nous l'image du vieil homme, & d'y retracer celle du nouveau: *Hac nostri generis est dignitas, si in nobis quasi in quodam speculo divinitatis forma resplendat*, dit saint Leon. (e)

¶ 24. STATIM OBLITUS EST QUALIS FUERIT. Il oublie à l'heure même qui il étoit. Il y a deux défauts à éviter lorsqu'on se regarde au miroir. Le premier, de ne se pas regarder avec sincérité, & de ne

(4) 1. Cor. XIII. 2. 3. Vide Græc. Est. Gatal. alios passim.
(b) *νερανιστον τῆς φύσεως*, Antiq. Ital. faciem natam sui.

(c) August. in Psal. CXXX Concione 1.

(d) Bernard. serm. 1. De system panib.

(e) S. Leo serm. 1. de Quadrag.

25. *Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, & permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis hic beatus in facto suo erit.*

25. Mais celui qui considère exactement la Loi parfaite, qui est celle de la liberté, & qui s'y rend attentif; celui-là n'écoutant pas seulement pour oublier aussi-tôt, mais fait, tant ée qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

COMMENTAIRE.

pas reconnoître ses deffauts lorsque le miroir les découvre. Le second, de ne s'y pas considérer assez attentivement, & d'oublier trop-tôt ce qu'on a pu y remarquer. Cela est ordinaire lorsqu'on ne voit rien qui flatte. (a)

Seque reformidas speculo damnante fenella.

Il faut donc se considérer souvent, attentivement, sérieusement au miroir de la parole de Dieu, & non pas accuser le miroir d'infidélité, mais s'accuser soi-même de n'y être pas conforme. *Primò accusa fœditatem tuam.* (b)

¶ 25. QUI AUTEM PERSPEXERIT IN LEGEM PERFECTAM LIBERTATIS. (c) Mais celui qui considère exactement la Loi parfaite, qui est celle de la liberté. La Loi nouvelle, la Loi de l'Evangile, qui nous affranchit de la servitude des cérémonies légales, & nous rend enfans (d) de Dieu: Celui-là ne se contentera pas d'écouter, mais il fera ce qu'il écoute. Il ne se contentera pas de se regarder au miroir, il y remarquera ses deffauts & les corrigera; il n'oubliera pas ce qu'il aura vû, il le mettra en pratique. Saint Paul dans toutes ses Epîtres, ne prêchoit autre chose que la liberté de la Loi nouvelle, la cessation des ombres, l'abrogation des cérémonies, la grace de l'adoption des enfans, opposée à la servitude de la Loi. Les Juifs qui le haïssoient, donnoient à ses paroles un sens odieux; quelques-uns de ceux qui étoient remplis d'estime pour sa personne, & pour sa doctrine, en abusoient, prétendant que l'observance de la Loi n'étoit pas nécessaire, & que l'Evangile nous affranchissoit de ce joug. Saint Jacques interprète la pensée de l'Apôtre, en disant, qu'à la vérité l'Evangile est une Loi de liberté, mais qu'elle ne dispense pas ceux qui l'ont embrassée, de la pratiquer & de s'y conformer: *Et permanserit in ea, non auditor obliviosus factus, sed factor operis.* (e) Que le bonheur du Chrétien n'est pas de connoître, mais d'exécuter les volontez

(a) Claudien, lib. 1. in Eutrop.

(b) August. in Psal. ciii. Serm. 1. n. 4.

(c) *Και ἄκουστος ἀκούων τῶν λόγων τῆς ἀληθείας.* Sixt.

V. Et alia edit. in lege perfecta libertatis.

(d) Osumm. Est. Græc. Man. Ham. Lud.

de Dieu. alii passim. Confer Galat. iv. v. 2. Cor. III. 6. Hebr. viii. 10. viiii. 9.

(e) Antiq. Ital. Et perseverans non audiens obliviosus factus. *Ἀναγιγνῶς ἰμπεριονεῖ.*

25. Si quis autem putat se religiosum esse, non refranans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio.

26. Si quelqu'un d'entre vous croit avoir de la religion, ne mettant point un frein à sa langue, mais séduisant lui-même son cœur; sa religion est vaine, & infructueuse.

COMMENTAIRE.

de Dieu : *Beatus in factō suo erit.* Ils devoient se souvenir que JESUS-CHRIST nous a souvent avertis dans l'Évangile, que la Loi nouvelle ne détruiroit pas l'ancienne, mais qu'elle la perfectionneroit, & qu'elle la conduiroit à sa véritable fin : (a) *Non veni legem solvere, sed adimplere.*

¶ 26. SI QUIS PUTAT SE RELIGIOSUM ESSE. (b) *Si quelqu'un croit avoir de la religion, ne mettant point un frein à sa langue; il se séduit, & sa religion est vaine.* Les fidèles convertis du Judaïsme, à qui cette épître est écrite, étoient toujours zélez observateurs de la Loi. Le Temple subsistoit encore, & les Apôtres non-seulement ne leur enseignoient pas d'abandonner les pratiques légales, mais ils les exhortoient à y demeurer fidèlement attachez, sans toutefois y mettre leur confiance, comme en la cause de leur salut. Il falloit ensevelir la Synagogue avec honneur, & ne pas s'élever contre elle, avec le scandale de Juif, & des Payens mêmes. Cela auroit plus nuï à l'Évangile, que toutes les persécutions: il n'étoit pas aisé de désaccoutumer tout un peuple des loix dans lesquelles il avoit été nourri.

Plusieurs Juifs convertis ne demeuroient point dans les termes de cette juste modération : les uns soutenoient avec opiniâtreté qu'il falloit observer toute la Loi sous peine de damnation; les autres prétendoient le contraire; de ces disputes naissoient des divisions & des querelles. Saint Jacque pour les réprimer, déclare icy que s'ils ne mettent un frein à leur langue, & s'ils ne se modèrent dans leurs disputes, toute leur religion ne leur servira de rien. En vain vous vous piquez d'une observation rigoureuse de la loi, & d'un zèle ardent pour toutes leurs cérémonies, que vous joignez à la pratique de l'Évangile; si vous manquez de charité, de prudence, & de modération, votre religion est vaine; comme l'est aussi celle des partisans de la liberté Chrétienne, qu'ils outrent, & qu'ils n'ont jamais bien connuë. La religion dont nous faisons profession, consiste dans la paix, dans la charité, dans la pratique des bonnes œuvres. Saint Jacque dans cette Épître, revient souvent aux désor-

(a) *Matth. v. 17.*

(b) *Ἐπίτε δὲ αὐτῶν ἀποκρίθη ὁ ἁγίος. Occumen, |*

*Γράφει τῶν οὐ τῶν νόμων ἀναίσθητος, ἡ ἀναπαύσις φῶς
λατ.*

27. *Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem, hoc est: Visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum, & immaculatum se custodire ab hoc seculo.*

27. La Religion & la piété pure & sans tache aux yeux de Dieu notre Pere, consiste à visiter les orphélins, & les veuves dans leur affliction, & à se conserver pur de la corruption du siècle présent.

COMMENTAIRE.

dres que caufoient les médifances & les mauvaises langues; ce qui fait juger que ces maux n'étoient que trop fréquens parmi ceux à qui il écrivoit.

¶ 27. RELIGIO MUNDA APUD DEUM, &c. *La Religion pure & sans tache aux yeux de Dieu, consiste à visiter les orphelins.* Notre Religion ne consiste pas dans des disputes, ou de vaines spéculations; elle consiste dans la pratique de la charité. Il met icy une partie des œuvres que la Religion demande de nous, afin de leur faire comprendre toutes les autres. (a) La charité envers le prochain, & la pureté de vie à l'égard du monde: *Immaculatum se custodit ab hoc seculo.* Eviter ses maximes, son esprit, ses péchez, ses mauvais exemples, le mépriser, le fuir. Nous attendons un autre siècle: (b) *Spes nostra non est de hoc seculo: ab amore ejus vocati sumus, ut aliud seculum speremus & diligamus.*

(a) *Ef. Gros. alii.*

(b) *August. traill. 40. in Joan.*





C H A P I T R E II.

Acception des personnes condamnée. Estime pour les pauvres. Observer fidèlement la Loi dans tous ses points. La foi sans les œuvres, est morte.

ÿ. 1. *Fratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloria.*

ÿ. 1. **M**Es freres, vous qui avez reçu la foi de la gloire de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, ne faites point d'acceptions de personnes.

C O M M E N T A I R E.

ÿ. 1. **N**OLITE IN PERSONARUM ACCEPTIÖNE HABERE FIDEM DOMINI. *Mes freres, vous qui avez reçu la Foi de la gloire de nôtre Seigneur Jesus-Christ, ne faites point acception de personnes.* Nous avons déjà remarqué qu'on ne devoit pas demander dans cette Épitre une exacte liaison des matieres, ni une suite de discours bien enchainez. Il vient de recommander l'exercice des œuvres de charité, & la pureté de mœurs; ici il condamne les injustes-acceptations de personnes. Ce défaut est contraire à la charité, & à la justice; la charité veut que nous aimions tous les hommes comme nos freres, & comme nous-mêmes; la justice veut que nous rendions à chacun ce qui lui est dû. On doit du respect aux grands, & aux personnes constituées en dignité, mais on n'en doit point à la richesse, ni à la somptuosité des habits. On doit une estime & une considération intérieure au vrai mérite, & aux qualitez réellement estimables; mais on n'en doit point aux qualitez & aux dénominations purement extérieures; qu'un homme soit juste, qu'il ait de la probité, de la Foi, de la charité; voilà ce qui mérite nôtre estime, nos respects, & nos considérations. C'est sur cela que vous devez vous regler dans vos assemblées.

Vous, riches, en qualité de Chrétiens, vous n'avez pas droit de plus exiger dans l'Eglise, que le dernier de vos freres. Si l'on vous donne des marques extérieures de respect, vous devez les recevoir comme une grace, & non comme une dette; & vous, simples fidèles, accoutumez-vous à juger du mérite & de l'excellence de vôtre profession par elle-même, & non par la qualité de ceux qui en font profession. (a) Le Sei-

(a) Aug. Ep. olim 29. nunc 167. nov. edit. *judicet, ut ei tantò melior, quòdò dicitur illò cap. 6. n. 18. Peccat cum apud seipsum in:de ita esse videatur.*

1. *Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum anulum habens in veste candida, introierit autem & pauper in sordido habitu;*

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or & un habit magnifique; & qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit;

COMMENTAIRE.

gneur n'a pas choisi ce qu'il y avoit de plus riche, & de plus grand dans le monde: il a pris ce qu'il y avoit de plus foible. (a)

FIDEM DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI GLORIÆ. *La Foi de la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ.* Il oppose cette Foi glorieuse, qui nous ennoblit en nous rendant enfans de Dieu, à la fausse gloire du monde, à ce faux éclat dont les fidèles se laissoient éblouir en voyant entrer les riches dans leurs assemblées. Souvenez-vous de votre dignité, & de l'excellence de votre profession: sachez que vous appartenez à JESUS CHRIST, & que vous portez le caractère de son nom; ne comptez pour vraie grandeur, que celle qui vous élève aux yeux de Dieu. (b)

ÿ. 2. ETENIM SI INTROIERIT IN CONVENTUM VESTRUM. (c) *Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or.* Dans ces premiers tems, les assemblées des Chrétiens n'étoient pas fort nombreuses, & le rang des Magistrats, & des Puissances, n'y étoit pas encore réglé selon leur dignité, comme il est arrivé depuis. Puis donc que l'Eglise est une compagnie où se trouvent des freres qui sont tous égaux en qualité d'enfans de Dieu; que l'on n'ait point d'égard aux richesses quand il s'agit d'y prendre son rang, ou du moins que les riches ne s'y fassent pas rendre des respects qui ne leur sont pas dûs, & que les pauvres n'y soient pas traités avec mépris, & mis au dernier rang. Hammond a crû que ceci devoit s'entendre des assemblées judiciaires. Mais toute la suite du discours prouve qu'il regarde l'ordre des assemblées de religion.

Saint Jacque désigne un homme riche par l'anneau d'or qu'il portoit, & par l'habit éclatant dont il étoit revêtu. (d) La coutume de porter des anneaux est fort connue parmi les anciens, & on en a parlé déjà dans plus d'un endroit de nos Commentaires. (e) Parmi les Romains il n'y avoit que les Sénateurs, & les Chevaliers qui eussent le droit d'en porter d'or. (f) Baronius, (g) & Pineda (h) ont crû que cet anneau étoit l'agraphe,

(a) 1. Cor. I. 27.

(b) Vide Pat. Grot. Ham Gatak. Eff.

(c) Et ἄνθρωπος ἔστω ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἔχων ἀντικύβητον χρυσοῦν.

Antiq. Ital. Si introverit in synagogam vestram.

(d) Χρυσὸν ἀντικύβητον ἔστω ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ ἔχων.

Antiq. Ital. In vestris splendida.

(e) Genes. XXXVIII. 18. 25. XLI. 41. Isai.

III. 19. Luc. XV. 12.

(f) Dio lib. 48.

(g) Baren. ad An. ch. 14.

(h) Pineda de Reb. Salom. I. 6. c. 5.

3. *Et incendatis in eum qui indutus est veste preclara, & dixeritis ei: Tu sede hic bene: pauperi autem dicatis: Tu sta illuc: aut sede sub scabello pedum meorum.*

4. *Nonne judicatis apud vosmetipsos, & facti estis iudices cogitationum iniquarum?*

3. Et qu'arrétant vôtre vûë sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez en lui présentant une place honorable: Asséyez-vous ici; & que vous disiez au pauvre: Tenez-vous-là debout, ou asséyez-vous à mes pieds.

4. N'est-ce pas là faire différence en vous-même entre l'un & l'autre, & suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites?

COMMENTAIRE.

fibula, dont ces riches fermoient leurs manteaux; mais le mot Grec signifie certainement un anneau, une bague, & non une boucle, ou une agraphe. *Le vêtement éclatant*, étoit ou un habit blanc, comme l'a pris la Vulgate; *in veste candida*: c'étoit la couleur la plus commune, & la plus estimée pour la propreté. La couleur de pourpre n'étoit guères que pour les Princes, ou pour les cérémonies; mais pour l'ordinaire on portoit un habit blanc.

3. *TU SEDE HIC BENE.* *Asséyez-vous ici.* Vous préparez au riche une place honorable, pendant que vous dites au pauvre: *Tenez-vous là debout, ou asséyez-vous à mes pieds.* (a) Le désordre que S. Jacque reprend, marquoit dans les fidèles une trop haute estime pour une chose aussi méprisable que les richesses, trop de mépris pour la pauvreté que JESUS-CHRIST a tant estimée, & trop peu d'idée de la dignité des enfans & amis de Dieu. Saint Paul reproche aux Corinthiens quelque chose de pareil, lorsqu'il dit que dans leurs assemblées, & leurs repas de charité, les riches ne reçoivent pas les pauvres à leurs tables, & ne leur font pas part de leurs biens; & que pendant que les uns sont dans l'abondance, les autres sont dans la faim. (b) L'abus est donc très-ancien de voir les riches s'arroger dans l'Eglise des rangs & des honneurs qui ne leur sont pas dûs; & cela a sa source dans le peu de foi des pauvres & dans l'orgueil des riches.

Saint Martin (c) dont la foi étoit si vive, & l'humilité si profonde, fit voir à toute la Cour de l'Empereur Maxime, l'estime qu'il faisoit du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, lorsqu'il présenta d'abord à un Prêtre qui mangeoit avec lui à la table de l'Empereur, la coupe que tout le monde croyoit qu'il présenteroit à l'Empereur. Ce Prince n'en conçut que plus

(a) *Τὸ δὲ ἐκκενθίσαι πο. Antiq. Ital.*

(b) *1. Cor. XI. 22.*

(c) *Sever. Sulpit. Vita sancti Martini, n. 23.*

5. *Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, & heredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se?*

5. Ecoutez, mes chers freres, Dieu n'a-t'il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde, pour les rendre riches dans la foi, & héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

COMMENTAIRE.

d'estime pour ce sage Prélat, qui avoit osé faire à sa table, ce qu'aucun autre Evêque n'auroit fait à la table du moindre Juge.

Cet endroit de S. Jacque paroît imité d'Homère, (a) où il est dit, qu'Ulyssé rencontrant un Roy, ou un homme élevé en dignité, lui disoit : Ne craignez rien, ô bienheureux, asseyez-vous icy, & faites asseoir les autres ; mais lorsqu'il trouvoit un pauvre qui crioit dans la foule, il le frappoit de son sceptre, & lui disoit : Tais-toi, malheureux, demeure en repos, & écoute les autres, tu n'es bon à rien, tu ne vauds ni pour la guerre, ni pour le conseil. Les ennemis de Socrate lui firent un erime de se servir souvent de ces paroles, comme s'il conseilloit de mal-traiter les pauvres.

Ÿ. 4. *NONNE IUDICATIS APUD VOSMETIPSOS. (b) N'est-ce pas là faire différence en vous-mêmes, entre l'un & l'autre ? N'est-ce pas faire une injuste acception de personnes ? Où est votre foi, & votre équité ? Est-ce ainsi que JESUS-CHRIST en a usé ? L'a-t-on vû préférer le riche au pauvre, & trembler devant les Puissances ? Qui sont ceux qu'il a choisis pour ses peres & meres, pour ses Apôtres, pour ses Disciples ? Les riches sont-ils plus devant Dieu que les pauvres ? Ne faites-vous pas voir que vous êtes des Juges iniques ? A la lettre ; (c) Vous êtes des Juges de pensées injustes ? Tous les Chrétiens sont freres, & égaux en qualité d'enfans de Dieu. Il y a donc de l'injustice, à préférer le riche au pauvre. Les richesses ne détruisent pas cette égalité.*

Ÿ. 5. *NONNE DEUS ELEGIT PAUPERES IN HOC MUNDO ? Dieu n'a-t'il pas choisi ceux qui étoient pauvres en ce monde, pour les rendre riches dans la foi, & héritiers du Royaume ? S'il y a des richesses qui mé-*

(a) *Hom. apud Xenophont. lib. 1. Μηνεμορον Σωκράτη.*

Ὁς του μὲν βασιλέα οὐ ἔτιχεν ἀδύφρα κριτῆς, τὸ δ' ἀγαθὸν ἐπιπέσει ἐπιόντων παρακατῶν, ἀμυβλίῃ ἢ ἢ ἰσὺν κακῶν ἢ ἐπιδοκίμασθαι, καὶ ἀπίστῃ τοῦ κείνου, οὐκ ἄλλως ἴσως λαβεῖν. ὅς δὲ δέχουτ' ἀδύφρα ἰδοὶ, βασιλεὺς τ' ἐπαύξει, τὸς ἐπιπέσει ἰλάσεται ἐμυκλῶσανταί τε μὲν οὐκ, ἀμυβλίῃ ἀπίστῃ ἴσως, οὐκ ἄλλως μὲν οὐκ ἴσως.

ὅς ἐστι γέφυρα ἡ ἐπὶ τῷ ἀντιπρόσωπῳ, οὐκ ἄλλως, ὅς ἐστι παρὰ τοῦ ποταμοῦ ἐπιπέσει, ἢ ἐπὶ τοῦ βασιλέως.

(b) Καὶ ἢ διακρίνει τὸ ἴσως. Quelques Manuscrits ôtent la négation ἢ ; mais elle ne nuit pas en lisant avec une interrogation.

(c) Καὶ ἰσφύδα κατὰ τὴν διαλογισμὸν ποταμῶν, ὀρεσσῶν. Ἄδύφρα κατὰ τὴν ποταμῶν οὐκ ἴσως, κατὰ τὴν ποταμῶν.

6. Vos autem exhonoraſtis pauperem. *Nonne divites per potentiam opprimunt vos, & ipſi trahunt vos ad judicia?*

6. Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre. Ne font-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance? Ne font-ce pas eux qui vous traient devant les Tribunaux de la Justice?

COMMENTAIRE.

ritent en ce monde quelque distinction, ce sont les richesses de la foi, (a) puisque ce sont les seules vraies & solides richesses, qui subsistent dans le tems & dans l'éternité. Or Dieu a choisi ceux qui étoient pauvres en ce monde, pour leur communiquer la foi, & les dons spirituels. Ce ne sont donc pas les riches qui méritent que vous leur marquez tant de respect dans vos assemblées. Les Apôtres furent choisis du milieu du menu peuple; les premiers fidèles étoient presque tous pauvres; JESUS-CHRIST lui-même étoit dans la dernière pauvreté, il a témoigné en plus d'une rencontre, que les richesses étoient un obstacle presque insurmontable au salut, & à la foi. Les Pharisiens disoient à l'aveugle né: (b) *A-t-on vu quelqu'un des principaux de la nation, ou des Pharisiens croire en lui?* Et saint Paul aux Corinthiens: (c) *Voyez, mes freres, quelle a été la grace de votre vocation; car le Seigneur n'a pas choisi beaucoup de Sages selon la chair, ni beaucoup de puissans, ni beaucoup de nobles; mais il a choisi ce que le monde estime insensé, pour confondre ce qu'il estime sage; & ce qui est foible, pour confondre ce qui passe pour fort.*

¶ 6. VOS AUTEM EXHONORASTIS PAUPEREM. (d) *Et vous au contraire vous déshonorez le pauvre. Voyez la fausseté de votre jugement, & l'irrégularité de votre conduite: Dieu témoigne de l'estime de la pauvreté, par le choix qu'il fait des pauvres, pour leur départir ses dons les plus précieux, & vous ne témoignez que du mépris pour ces mêmes pauvres, qui au milieu de leur indigence des biens du monde, sont si riches en grâces surnaturelles? Celui qui opprime le pauvre, fait des reproches à son Créateur, & celui qui a pitié du pauvre, honore Dieu qui l'a créé, dit le Sage.* (e)

NONNE DIVITES PER POTENTIAM OPPRIMUNT VOS? (f) *Ne sans ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance?* Les riches en général sont vos plus grands ennemis: & ceux mêmes qui entrent dans vos assemblées, & à qui vous faites tant d'honneur, ne vous traitent-ils

(a) 1. Cor. I. 5. In omnibus divites facti estis.

(b) Joan VII. 48.

(c) 1. Cor. I. 27.

(d) Gr. Τῶν δὲ ἐπισημασμένων τῶν πτωχῶν. An-

tig. Ital. Vos autem frustratis pauperem.

(e) Prov. XIV. 31.

(f) Καὶ ὁ πτωχὸς ἐκείνῳ ὀνειδίζει. Per tyrannidem opprimunt vos

7. Nōne ipsi blasphemant bonum nomen, quod invocatum est super vos ?

8. Si tamen legem perficitis regalem secundam scripturas : Diliges proximum tuum sicut teipsum : bene facitis.

7. Ne font-ce pas eux qui blasphément le nom auguste de Christ, d'où vous avez tiré le vôtre ?

8. Que si vous accomplissez la Loi royale, en suivant ce précepte de l'Écriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; vous faites bien.

COMMENTAIRE.

pas avec hauteur, lorsque vous les approchez, n'exigent-ils pas de vous des services injustes, & des soumissions facheuses ? Quel motif donc, peut vous engager à les traiter d'une manière respectueuse ? Est-ce l'intérêt, l'estime, la crainte ou l'amour ? Dès le tems des Apôtres, les riches d'entre les Chrétiens, faisoient de la peine aux pauvres. L'esprit d'orgueil, de domination, & d'injustice, est presque inséparable des richesses. (a)

TRAHUNT VOS AD JUDICIA. Ils vous traînent devant les tribunaux de la Justice, pour vous obliger de payer ce que vous leur devez, ou pour vous forcer à leur rendre des services, que vous ne croyez pas leur devoir. Saint Paul se plaint du même abus qui régnoit parmi les Corinthiens. (b) Il y avoit parmi eux des procez ; les riches traduisoient les pauvres devant les tribunaux des infidèles ; ces procez & ces divisions rendoient la Religion méprisable.

Ψ. 7. IPSI BLASPHEMANT NOMEN BONUM. Ils blasphément le nom auguste de Christ, dont vous avez tiré le vôtre. Ce ne sont pas les riches Chrétiens qui blasphément le nom de JESUS-CHRIST, mais ils sont cause que les Payens le blasphément, & parlent mal d'une Religion qui ne prêche que l'amour de la paix, de la charité, & de la pauvreté, & dans laquelle on voit des riches, qui suscitent des procez aux pauvres, pour des intérêts temporels. Blasphemans, est mis ici pour blasphemare faciunt, suivant plusieurs Interprètes. (c) Ces mots, Nomen quod invocatum est super vos, le nom qui est invoqué sur vous, marquent le nom dont on vous appelle ; on invoque le nom de l'Époux sur son épouse, le nom du maître sur son serviteur, le nom de Dieu sur le peuple qui lui est dévoué. Ces expressions sont communes parmi les Hébreux. JESUS-CHRIST est nôtre Dieu, nôtre Père, nôtre Maître, nôtre Époux.

Ψ. 8. SI TAMEN (d) LEGEM PERFICITIS REGALEM. Que

(a) Ἰσοῦς τοῖς πλούτοις. Euripid.

(b) 1. Cor. vi. 7.

(c) Est. Græc. Men. Pise Cornel. alii. Vide Eccl. XXXVI. 22. & Rom. II. 24.

(d) Ἐὶ πληροῖτε νόμον. Si tamen, si quidem, quod si, sanè si, &c. Antiq. Ital. Si tamen lege consummaminis regali.

9. Si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguit à lege quasi transgressores.

9. Mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez un péché, & vous êtes condamnés par la Loi, comme en étant les violateurs.

COMMENTAIRE.

si vous accomplissez la Loi royale de la charité, vous faites bien. Je ne condamne pas les marques de respect extérieur que vous rendez aux riches, & aux personnes constituées en dignité; pourvu que cela se fasse sans préjudice de la charité, & que les pauvres ne soient pas méprisés, & que la Religion n'en souffre rien. Les déférences que l'on a pour les riches, ne sont blâmables qu'autant qu'elles sont ou excessives, ou fondées simplement sur l'estime qu'on a de leurs richesses, au désavantage de la qualité de Chrétien, & d'enfans de Dieu, qui est infiniment plus estimable. La Loi royale, est, ou la Loi de Dieu, (a) qui est en effet la Loi souveraine, la Loi du Roy éternel & immortel, ou l'Evangile (b) qui est la Loi de JÉSUS CHRIST nôtre Roi; ou la Loi qui veut que sans flatterie, & sans acception de personne, on rende à chacun ce qui lui est dû; la Loi qui ne flatte personne, la Loi de la justice exacte; ou enfin la Loi de la charité, (c) qui veut que nous aimions nôtre prochain comme nous-mêmes; & qui par conséquent nous défend de préférer le riche au pauvre, & de faire à son égard, ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fît. Ce dernier sens revient mieux au texte, & est le plus suivi.

ÿ. 9. REDARGUTI A LEGE. (d) Vous êtes condamnés par la Loi, qui défend de faire d'injustes acceptions de personnes. (e) La Loi défendoit les acceptions de personnes dans les jugemens; juger le riche comme le pauvre, sans craindre le riche, ni épargner le pauvre; ne considérer que la justice, & le mérite de la cause, sans faire attention à la personne: mais la justice & la charité qui sont l'ame & le principe de cette Loi pour les Juges, doivent aussi à proportion se rencontrer dans tous les jugemens que nous portons de nôtre prochain, & dans toute la conduite que nous tenons à son égard. Louer, estimer, respecter, aimer nos freres selon ce qu'ils sont réellement, & selon leur mérite intrinsèque, sans se mettre en peine de ce qui n'est qu'extérieur & étranger à leur personne: tout cela doit s'entendre toujours avec cette juste limitation, sans préjudice du bon ordre, & de ce qui est dû selon les Loix divines & humaines, aux

(a) Syr. Lud. de Dieu.

(b) D. Thom. seu alius, Hugo, Gloss. Gros,

(c) Est. Forst Gros. Tir. Cornet. alii.

(d) Antiq. Ital. A lege traducti. vni vñ mēi ἀλλοτρίων.

(e) Levit. xix. 15. Non consideres personam

pauperis, nec honores vultum potentis. Jusst̄ judica proximo tuo Deut. I. 17. Nulla erit distantia personarum, &c. xvi. 19 Non accipies personam.

10. *Quicumque autem totam legem servaverit, offendet autem in uno, factus est omnium reus.*

10. Car quiconque ayant gardé toute la Loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.

COMMENTAIRE.

Puissances légitimement établies, desquelles il n'est point question en cet endroit.

§. 10. QUICUMQUE AUTEM TOTAM LEGEM SERVAVERIT.
Quiconque ayant gardé toute la Loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée. Cette maxime étoit celle des Stoïciens, qui tenoient pour principe, que tous les péchez étant égaux, (a) celui qui avoit une fois outre-passé la ligne de la justice, étoit aussi coupable, que s'il avoit violé tous les préceptes: *Siquidem est peccare, tamquam iransilire lineas; quod cum feceris, culpa commissa est. Quam longè progrediare cum semel transieris, ad augendam transeundi culpam nihil pertinet,* dit Cicéron, dans ses paradoxes. Les Pharisiens étoient à peu-près dans les mêmes principes que les Stoïciens, selon Joseph, (b) & c'est peut être de là que leur vengit cet attachement pour la moindre tradition, & leur scrupule sur toutes les Loix. Les Rabbins dont la plupart sont Pharisiens, enseignent aussi (c) que celui qui viole un précepte, est coupable comme s'il les violoit tous, parce qu'ils dépendent l'un de l'autre; & que celui qui rejette un seul précepte de la Loi, & admet tous les autres, les rejette tous, & les viole tous. On voit le même principe dans le quatrième Livre des Macchabées, Chapitre II. Mais à Dieu ne plaise que nous imputions à saint Jacque les erreurs des Pharisiens, ou les extravagances des Stoïciens, qui, comme le dit saint Augustin, (d) ont osé avancer contre le sentiment commun de tout le genre humain, que tous les péchez sont égaux: *De parilitate peccatorum soli Stoici ausi sunt disputare, contra omnem sensum generis humani.* Le sens commun de tous les hommes, les mœurs de tous les peuples, l'équité naturelle y répugnent: (e)

Quæis paria esse ferè placuit peccata, laborant

Cum ventum ad verum est; sensus, moresque repugnant,

Atque ipsa utilitas, justè propè mater & aqua.

Il faut donc donner un autre sens à ce passage, & dire avec saint Augustin, (f) Bède, & plusieurs autres, qu'apparemment saint Jacque a voulu parler de la Loi de la charité, dont il a parlé auparavant, en disant

(a) Horat. ferm. lib. 1. satyr 3. v. 96. Tull. Paradox. & orat. pro Muræna, & August. Ep. 29 ad Ieron. nunc 75. nov. edit.

(b) Joseph de vita sua initio. si p̄tando wed. τὸν νόμον τῆς φαρασαίων ἀπέλεν πάντοτε, ἢ κα-

ἐπαλάτεις ἐστὶ τῆ παρ' Ἰσραὴλ Στοιχῆ ἀγορεύει.

(c) Vide Drus. Pefichita 50. 1.

(d) August. Ep. 167. nov. edit. n. 4. c. 2.

(e) Horat. ferm. l. 1. sat. 3.

(f) Aug. Ep. 167. n. 16.

que celui qui la viole, est coupable comme s'il avoit violé toute la Loi, parce qu'il a violé une vertu de qui dépend toute la Loi ; *Fit omnium reus, quia contra caritatem facis, unde tota Lex pendet; reus itaque fit omnium, faciendo contra eam, in qua pendens omnia.* Mais il ne s'ensuit pas pour cela que nous soyons aulli coupables devant Dieu, en violant le précepte de la charité en un point, que si nous la transgressions en tous ses points. Il y a du plus ou du moins dans les fautes contre la charité ; (a) & quoi que celui qui la viole en un article essentiel, mérite la damnation éternelle ; de même que s'il avoit violé toute la Loi ; (b) il ne faut pas croire toutefois qu'il souffre d'aussi grands supplices que s'il n'avoit gardé aucun des préceptes. Un meurtrier est mis à mort pour avoir tué un homme, comme pour en avoir tué vingt ; on ne peut lui ôter qu'une vie, parce qu'il n'en a pas davantage.

D'autres (c) l'expliquent ainsi : la Loi de Dieu est une alliance que Dieu a faite avec les hommes ; celui qui manque à un article de l'alliance, ne l'observe point du tout, elle est comme une symphonie : il ne faut qu'un faux accord pour la troubler toute entière. Elle est comme un habit précieux, une seule tache le gâte, & lui ôte tout son prix ; c'est comme une chaîne dont vous ôtez un anneau ; le bien demande une intégrité de toutes ses parries, & de toutes ses qualitez ; s'il en manque une seule, la chose n'est plus bonne. Le mal au contraire est mal par un seul défaut : Un homme ne peut être vertueux s'il ne possède toutes les vertus ; le méchant est méchant pour une seule mauvaise habitude, pour un seul crime ; n'ayez point la foi, ou la charité, tout le reste ne vous sert de rien. Observez les Loix de l'amour du prochain, distribuez tous vos biens aux pauvres, faites des miracles pour convertir les peuples ; si vous n'aimez point Dieu, vous ne faites rien.

Ainsi il est vrai en ce sens, que celui qui garde toute la Loi, & qui la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée ; il sera puni des supplices éternels, comme s'il l'avoit violée toute entière ; mais il ne le sera pas autant, supposé qu'il n'ait commis qu'un péché mortel, que s'il en avoit commis plusieurs ; & pour faire l'application de ce principe au cas dont parle ici saint Jacques ; celui qui par une préférence d'estime intérieure pour le riche, & par un mépris réel pour la personne du pauvre, préfère le riche au pauvre, sans aucun égard à la qualité de Chrétien, que possède le pauvre, & qui est infiniment supérieure à toutes les richesses du monde, si cette préférence de l'un, & le mépris de l'autre,

(a) Idem ibidem. Magis facit contra charitatem qui gravius peccat ; minus, qui Levius. tantò quisque plenior iniquitates, quantò inanimior charitatis.

(b) Gatak. Grot. Casal. Menoch. Est. Ocean. mem.

(c) Vide Gatak. Strigel. Tirin. alias,

11. *Qui enim dixit : Non machaberis , dixit & : Non occides . Quid si non machaberis , occides autem , factus es transgressor legis .*

11. Puisque celui qui a dit : Ne commettez point d'adultère , ayant dit aussi : Ne tuez point ; si vous tuez , quoique vous ne commettiez pas d'adultère , vous êtes violeur de la Loi.

COMMENTAIRE.

vont jusqu'à violer les loix essentielles de la justice , & de la charité ; celui qui tombera dans cette faute est assez coupable devant Dieu , pour mériter la damnation éternelle , de même que s'il étoit tombé dans toutes sortes de déreglemens.

Quelques-uns (a) veulent que l'Apôtre en cet endroit attaque le sentiment de quelques Juifs , (b) qui croyoient que celui qui avoit observé une partie de la Loi , ne seroit point damné , quand même il l'auroit violée en d'autres articles , parce que nul mérite ne périt auprès de Dieu . Ce sentiment est encore commun parmi les Juifs ; ils ne damnent point toujours qu'un assez petit nombre d'Israélites , qui nient des articles fondamentaux , ou qui s'abandonnent aux derniers déreglemens . Saint Augustin témoigne que c'étoit aussi l'erreur de quelques Chrétiens de son tems , & il les réfute dans son *Enchiridion* . (c) Voyez la première Epître de saint Jean Chap. III. 4.

ÿ. II. QUI ENIM DIXIT : NON MOECHABERIS . *Car celui qui a dit : Vous ne commettrez point d'adultère ; a dit aussi : Vous ne tuerez point .* Voici la vraie raison de ce que je viens d'avancer : *Que celui qui viole la Loi en un point , la viole en tous ; c'est qu'il outrage Dieu Auteur de toutes les Loix .* Or outrager l'Auteur des Loix , c'est donner atteinte à tout ce qu'il a établi . Si Dieu ne mérite pas d'être obéi lorsqu'il défend l'adultère , le mérite-t'il davantage lorsqu'il défend le meurtre ? Donc celui qui viole la Loi en un point , la viole en quelque sorte , ou du moins est dans la disposition de la violer dans tous ses points , puisque ce n'est ni le respect pour les Loix , ni la crainte du Législateur , ni l'horreur du crime qui le retiennent . S'il ne l'a point violée , c'est qu'il n'en a point eu l'occasion , ou que l'envie ne lui en est pas venuë , ou que la crainte des supplices , ou d'autres considérations humaines l'ont retenu .

Mais cela ne doit pas s'entendre nuëment , & sans explication ; car encore qu'il soit vrai que celui qui est tombé dans le mépris de Dieu , soit dans la disposition de commettre toutes sortes de péchez , il ne s'ensuit pas qu'il doive être puni de Dieu , comme s'il les avoit effectivement

(a) *Burgens & alii apud Cornel. à Lapide .*

(b) *Vide Rav. Mes & R. Salom. in Deut.*

tit. 1. de Pernit.

(c) *Aug. Enchirid. cap. 27.*

commis ,

12. Sic loquimini, & sic facite, sicut per legem libertatis incipientes iudicari.

13. Judicium enim sine misericordia illi, qui non fecit misericordiam: superexaltat autem misericordia iudicium.

12. Réglez donc vos paroles & vos actions, comme devant être jugés par la Loi de la liberté.

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde; mais la miséricorde s'élevra au-dessus de la rigueur du jugement.

COMMENTAIRE.

commis, ni qu'il soit aussi coupable par la mauvaise disposition de son cœur, que s'il avoit réduit en acte tout ce dont il est capable. Dieu ne punit dans l'homme que la volonté délibérée de pécher, ou l'acte du péché. Le plus grand de tous les scélérats peut n'avoir pas la volonté de commettre toutes sortes de crimes, & il est même malaisé qu'il les commette tous. Dieu ne nous impute pas les maux dont nous ne sommes pas coupables.

ÿ. 12. SIC LOQUIMINI, ET SIC FACITE, SICUT PER LEGEM LIBERTATIS, &c. Réglez vos paroles, & vos actions, comme devant être jugés par la Loi de la liberté; ou par la Loi de l'Évangile, qu'il appelle après saint Paul, (a) Loi de liberté; il lui a déjà donné ce nom au Chapitre I. ÿ. 25. *Legem perfectam libertatis*. Conduisez-vous de telle sorte dans toutes vos actions, & dans toutes vos paroles, que vous ne soyez pas condamnez au Jugement de Dieu, par la Loi Évangélique, qui est la Loi de liberté des enfans de Dieu. Ne prenez point occasion de la liberté que JÉSUS CHRIST vous a acquise, de violer ses Loix; sachez que le violement d'une seule de ses Loix, est capable de vous attirer la condamnation éternelle; & qu'inutilement vous observeriez tous les autres préceptes, si vous manquez à celui de la charité envers vos frères, ou à quelque autre de même nature, & d'une pareille importance.

ÿ. 13. JUDICIUM ENIM SINE MISERICORDIA. (b) *Celui qui n'aura pas fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde*. Dieu nous traitera dans son Jugement comme nous aurons traité les autres; si nous n'avons eu pour les pauvres que du mépris, & de la dureté, il nous traitera dans la rigueur de sa justice. (c) Si nous avons eu pour eux de la compassion, & de la tendresse, Dieu aura pour nous de la miséricorde, & de l'indulgence. JÉSUS-CHRIST dans la description qu'il nous a donnée de ce qui doit arriver au dernier Jugement, (d) dit que le Souverain

(a) Rom. viii. 2. Vocati in libertatem gloria filiorum Dei. Galat. iv. 31. Quia libertate Christus nos liberavit. v. 13. In libertatem vocati estis.

(b) H' 78 nefes aîdour. Antiq. Ital. Judic.

et sem autem nos miserabitur ei qui non fecit misericordiam.

(c) Matth. v. 7. Essi misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.

(d) Matth. xxv. 33. 34.

Juge dita au damnez; allez maudits au feu éternel; car j'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, & vous ne m'avez pas donné à boire; au contraire il dira aux élus; venez les bénis de mon Pere, possédez le Royaume qui vous est préparé depuis le commencement du monde; car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger, &c. Comme si tout le mérite, ou le démérite des hommes consistoit dans l'exercice, ou dans l'omission des œuvres de miséricorde.

SUPEREXALTAT AUTEM MISERICORDIA JUDICIUM. *La miséricorde s'élevera au-dessus de la rigueur du jugement.* Cela peut s'entendre en deux manières; ou de la miséricorde de Dieu, ou de celle de l'homme. La miséricorde de Dieu l'emporte toujours sur sa rigueur; (a) le propre de Dieu est en quelque sorte de faire du bien, & de faire miséricorde: *Deus, cui proprium est misereri, semper & parcere*, comme chante l'Eglise. Lorsqu'il punit-il semble faire un œuvre étrangère; (b) *Irascitur ut faciat alienum opus ejus. Ut operetur opus suum; peregrinum est opus ejus ab eo.* Quelques-uns infèrent de cet endroit, que le nombre des prédestinez & des sauvez, est plus grand que celui des réprouvez: mais l'Ecriture nous dit expressément, (c) que le nombre de ceux qui sont appelez est grand, mais que le nombre des élus est petit; & la plupart des Peres, & des Théologiens croyent avec beaucoup de raison, que le nombre de ceux qui se perdent, même parmi les Chrétiens, est le plus grand. D'ailleurs ce sens paroît entièrement étranger à cet endroit.

L'Apôtre veut dire, selon les meilleurs Interprètes, (d) que celui qui a exercé la miséricorde envers ses freres, ne craint point le Jugement de Dieu; il paroît devant le Souverain Juge avec une confiance entière; il s'y présente avec joye, sur des promesses & des recompenses de son Dieu. Le Grec porte à la lettre: (e) *La miséricorde se glorifie contre le Seigneur*; elle vient en présence du Juge, non pour le défendre, ou pour subir une condamnation, mais pour recevoir plus solennellement les justes loüanges qui sont dûes à ses bonnes œuvres. Comparez ce que le Sauveur dit aux élus au jour du Jugement, & que nous avons rapporté dans l'article précédent. *L'aumône délivre de la mort, & de tout péché, & ne permettra pas à l'ame d'aller dans les ténèbres*; dit Tobie. (f) *Heureux ceux qui font miséricorde*, dit le Sauveur, (g) *car ils recevront eux-mêmes miséricorde.* Je ne me souviens pas d'avoir vû périr par une mauvaise mort, un homme qui exerce les œuvres de charité, dit saint Jérôme.

(a) Gregor. homil. 33. in Evangel.

(b) Isai. xxviii. 31.

(c) Matth. xx. 16.

(d) Est. Menoc. Cassal. Tirin. Erasim. Vorst. Pifias. Alii.

(e) Καὶ καὶ ἡ ἀγαθότης ἡμῶν ἰσχυρῶς ἠγορεύει. Antig. 11. l. Supergloriatur autem misericordia judicium.

(f) Tobie iv. 11.

(g) Matth. v. 7.

14. *Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum?*

14. Mes frères, que servira-t'il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres? La foi le pourra-t'elle sauver?

COMMENTAIRE.

me, (a) il est impossible que les prières de ce grand nombre de personnes qui prient pour lui, & qui s'intéressent à son salut, ne soient pas exaucées: *Non memini me legere mala morte mortuum, qui libenter opera charitatis exercuit; habes enim multos intercessores: & impossibile est, multorum preces non exaudiri.*

¶ 14. QUID PRODERIT SI FIDEM QUIS DICAT SE HABERE, OPERA AUTEM NON HABEAT? *Que servira-t'il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres?* Voici l'endroit où saint Jacques en vouloit venir, pour arrêter le progrès de l'abus que l'on faisoit des Epîtres de saint Paul. Cet Apôtre avoit enseigné dans l'Épître aux Romains, (b) & dans celles aux Galates, (c) conformément au Prophète Abacuc, (d) que le juste vir de la foi, & que l'homme fidèle est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi: (e) *Ex operibus legis non justificabitur omnis caro coram illo.* Et encore: *Arbitramur hominem justificari per fidem sine operibus Legis.* On en inféroit mal à propos que la Loi étoit donc inutile, & que l'on pouvoit être sauvé sans la pratique des bonnes œuvres. On peut juger des mauvais effets, & du scandale que causoit une pareille doctrine prise sans explication & sans modification. Saint Jacques s'applique ici à montrer que la foi sans les bonnes œuvres est morte, & par conséquent inutile.

En quoi il est parfaitement d'accord avec S. Paul, qui n'a voulu dire autre chose, sinon, que les œuvres cérémonielles de la Loi en elles-mêmes, ne servoient de rien pour le salut, depuis la prédication de l'Évangile, à moins qu'elles ne soient accompagnées de la foi & de la charité, & que la foi animée de la charité, seule, & sans les œuvres cérémonielles de la Loi, pouvoit nous rendre justes, & nous mériter le salut. Mais tant s'en faut qu'il ait voulu exclure les œuvres morales, & la pratique de la justice, de la miséricorde, & des autres vertus, que toutes ses lettres sont pleines d'exhortations à bien vivre, & mettre en pratique les vérités que JESUS-CHRIST nous a enseignées.

Celui de tous les Hérétiques qui porta plus loin les conséquences que l'on tiroit de la doctrine des Apôtres sur l'inutilité des œuvres de la Loi, fut Simon le Magicien: (f) Il enseignoit que l'ame ne devoit rien espé-

(a) *Irenym. ad Nepotian.*

(b) *Rom. I. 17.*

(c) *Galat. III. 12.*

(d) *Abacuc. II. 4.*

(e) *Rom. III. 20. 28.*

(f) *Iren. lib. 1. cap. 20.*

rer que de sa grace, sans s'arrêter aux bonnes œuvres; toutes les actions étant, disoit-il, indifférentes d'elles-mêmes, & la distinction des bonnes, & des mauvaises, n'ayant été établie que par les Anges, pour s'assujettir les hommes; & qu'ainsi ceux qui espéroient en lui, & en son Héléne, étoient délivrés de cette superstition, & étoient libres pour faire ce qu'ils vouloient. Cette erreur fut renouvelée du tems de saint Augustin, (a) par quelques Chrétiens qui croyoient que ceux qui joignoient les bonnes œuvres à la foi, étoient comme ceux dont parle l'Apôtre, (b) qui mettent sur le fondement de l'or, de l'argent, & des pierres précieuses; mais que ceux qui veulent conserver la foi, sans se mettre en peine des œuvres, sont désignez par les bâtisseurs, qui posent sur le fondement du bois, de la paille, & d'autres choses fragiles. Ce que ce S. Docteur réfute très-sérieusement dans son Livre des huit Questions à Dulcitius, & dans celui de la Foi, & des Oeuvres.

Les Prétendus Réformez au siècle dernier, prétendirent aussi que les œuvres n'étoient pas nécessaires au salut, du moins comme causes méritoires; que la foy en JÉSUS-CHRIST suffisoit; que l'imputation de sa justice, & de ses mérites nous sauvoient; que les Sacremens n'étoient point de vraies causes de nôtre sanctification, mais de simples signes, ou des gages de la justice de JÉSUS-CHRIST, dont nous étions revêtus par la foi, de sorte que les prédestinez ne pouvoient jamais la perdre. Opinions monstrueuses, dont plusieurs mêmes du nombre des Protestans ont eu honte. Grotius (c) s'explique sur cela en des termes remarquables: *On a vû renaitre dans ce siècle malheureux, dit-il, l'opinion de ceux qui disent: Mes œuvres ne sont pas droites, mais ma foi est droite; c'est pourquoi je ne cours aucun danger pour mon salut. Et cela parmi ceux qui sont profession de la Religion Réformée; sentimens dangereux, & auxquels tous les gens de bien, & qui s'intéressent au salut du prochain, doivent s'opposer. Il est certain, ajoute-t'il, que la foi ne sert jamais de rien à personne, qu'il ne mit en pratique les œuvres, suivans les circonstances où il se trouve, comme il parut dans le voleur qui étoit crucifié avec Jésus-Christ.*

Plusieurs Hébreux, comme on l'a déjà remarqué sur le ψ. 10. croyoient que tous les Israélites, qui avoient persévéré jusqu'à la mort dans la profession du Judaïsme, auroient enfin part à la vie future, quand même ils au-

(a) Vide August. de Fide & operibus, cap. 1. *Retenta fide Christiana sine qua in aeternum periret, in quolibet scelere immunditiae permanserit; salvum eum futurum tamquam per ignem. Vide & lib. de esse questionib. ad Dulcit.*

2. 1. n. 3.

(b) 1. Cor. III. 11. & seq.

(c) Grotius hic, *Opera quidem mea non rec-*

ta sunt, sed fides vera est, ac propterea de salute non periclitor. . . . Renata est hoc infelici saeculo ea sententia, & quidem sub nomine repurgata doctrina, cui omnes qui pietatem & salutem proximam amant, se debent opponere. . . . caterum nulli cuiquam fides profuit, sine tali opere, quale tempus permittebat, &c.

15. Si autem frater & soror nudi sint,
& indigentes victu quotidiano;

16. Dicat autem aliquis ex vobis illis:
Ite in pace, calefacimini & saturamini:
non dederitis autem eis, quia necessaria
sunt corpori, quid proderit?

17. Sic & fides, si non habeat opera,
mortua est in semetipſa.

15. Que si un de vos freres ou une de vos
sœurs, n'ont point de quoi se vêtir, & qu'ils
manquent de ce qui leur est nécessaire cha-
que jour pour vivre;

16. Et que quelqu'un d'entre vous leur
dise: Allez en paix, je vous souhaite de
quoi vous garantir du froid, & de quoi
manger, sans leur donner néanmoins ce qui
est nécessaire à leur corps; à quoi leur servi-
ront vos paroles?

17. Ainsi la foi qui n'a point les œuvres,
est morte en elle-même.

COMMENTAIRE.

roient violé la Loi en plusieurs articles. Mais ce n'est point là la créance commune de la Synagogue; les Juifs tiennent les bonnes œuvres nécessaires au salut. Elles sont comme le bouclier qui couvre l'homme contre la justice de Dieu; & de même que celui qui monte sur la mer, est obligé de se pourvoir de vivres, parce qu'il n'en trouvera point sur l'eau; ainsi on doit pendant sa vie, faire provision de bonnes œuvres, parce qu'on n'en pourra plus faire au jour du Jugement. On peut assurer qu'il n'y a pas une page dans les Livres Saints, où la nécessité des bonnes œuvres, ne soit ou insinuée, ou supposée, ou expressément marquée.

ÿ. 15. SI AUTEM FRATER, &c. Si un de vos frere n'a pas de quoi se vêtir, & qu'au lieu de lui donner un secours effectif, vous lui dites simplement: allez en paix, je vous souhaite de quoi vous vêtir; à quoi lui serviront vos souhaits? Ainsi ÿ. 17. La foi qui n'a point les œuvres, est morte en elle-même. (a) Elle est inutile, elle est vaine; c'est un arbre qui ne porte point de fruit, c'est un vain discours, ou un vain souhait qui n'aboutit à rien. En un mot, c'est faussement que ces gens se vantent-d'avoir la foi: s'ils en avoient une véritable, vive & animée de la charité, éclairée comme elle le doit être, ils ne demeureroient point dans l'inaction; leur foi se manifesterait par leurs bonnes œuvres. Comme vos bons souhaits ne servent de rien à ce pauvre qui est tout nud, ainsi votre foi dénuée des œuvres, vous sera inutile pour le salut. *Mortua est in semetipſa.* Le Grec peut marquer: (b) *Qu'elle est morte étant seule,* (c) c'est-à-dire, dénuée des bonnes œuvres, & n'étant pas animée par la charité. Ou bien: *Elle est morte par elle-même,* (d) ou quelle qu'elle puisse être: *Tota quanta est.* (e)

(a) Η' αλεις ιαυ πα' ἔργα ἔχον, ουκ ἐστι νουθ' ἰαυρω. Antig. Ital. Fides si non habeat opera, mortua est sola. Idem ÿ. 14. Numquid potest fides enim sola salvare?

(b) Νουθ' ἐστι νουθ' ἰαυρω.
(c) Vas. Erasmi. Syr. Est. Menoch.
(d) Erasmi. Pagn. Pifci. Grot.
(e) Vide Grotium.

18. *Sed dicit quis: Tu fidem habes, & ego opera habeo: ostende mihi fidem tuam sine operibus: & ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.*

19. *Tu credis quoniam unus est Deus: Bene facis: & demones credunt, & contremiscunt.*

18. On pourra donc dire à celui-là: Vous avez la foi, & moi j'ai les œuvres: Montrez moi votre foi, qui est sans œuvres; & moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu: vous faites bien; mais les démons le croyant aussi, & jusqu'à en trembler.

COMMENTAIRE.

ÿ. 18. TU FIDEM HABES. *Vous avez la foi, & moi j'ai les œuvres: montrez-moi votre foi qui est sans les œuvres.* Qu'est-ce donc que cette foi stérile, dont vous vous vantez, en quoi la faites-vous consister? & quelle preuve me donnez-vous que vous l'avez, si vous n'en faites point les œuvres? pour moi j'ai les œuvres, & c'est là la meilleure démonstration de ma foi. Je ne suis pas en peine de prouver ma foi, mes œuvres parlent; les gens de bien en sont témoins; Dieu m'a promis une ample récompense. Pour vous, ni les hommes ne vous rendent point témoignage, ni Dieu ne vous doit rien, tandis que vous ne ferez rien pour lui. Le Grec porte: (a) *Montrez-moi votre foi par vos œuvres, & je vous montrerai ma foi par mes œuvres.* Au lieu que la Vulgate porte: *Montrez-moi votre foi qui est sans les œuvres, & je vous montrerai ma foi par mes œuvres.* Cette dernière leçon est autorisée par plusieurs excellents Manuscrits Grecs, par le Syrien, le Copte, l'Ethiopien, & par quelques Editions Grecques. (b) L'ancienne Italique porte: *Ostende mihi Fidem sine operibus, & ego tibi de operibus Fidem.*

ÿ. 19. DÆMONES CREDUNT, ET CONTREMISCUNT. *Les démons croient aussi qu'il y a un Dieu, & ils en sont saisis de frayeur.* Ce n'est donc pas assez de croire, puisque les démons croient; ce n'est pas même assez de frémir, & de trembler devant la souveraine Majesté; les démons craignent & tremblent de frayeur. Il faut avoir une foi vive, & animée par la charité, & agissante par les bonnes œuvres. Les démons croient ou par l'habitude qui leur est restée d'une foi surnaturelle, comme le veulent quelques Scolastiques & quelques Interprètes: (c) ou par une foi naturelle; c'est-à-dire, convaincus par la vérité & l'évidence des choses, & par la certitude des miracles, comme d'autres le croient (d) avec plus de vraie-semblance;

(a) Δείξτε μοι τὴν πίστιν ὑμῶν ἐν τοῖς ἔργοις, καὶ ἐγὼ ὑμῖν τὴν πίστιν μου ἐν τοῖς ἔργοις.

(b) Δείξτε μοι τὴν πίστιν ὑμῶν ἢ ἐν τοῖς ἔργοις, καὶ ἐγὼ ὑμῖν τὴν πίστιν μου ἐν τοῖς ἔργοις. Vide Græc. Est. Beza. Mill. Ita legunt Steph. in. Alex. Cov. 2. Barb. 2. Colb. 7. edit. Constantin.

(c) Durand, in 3. disti. 23. qu. 9. art. 2.

Alenf. 3. parte, qu. 84. memb. 7. Catharin. & Salmeron. hic. Magist. sentent. in 3. disti. 23. §. aliud est Justinian. & Tirin. hic.

(d) D Thom. 2. 2. qu. 5. art. 2. Thom. Angl. hic. Valentia. & Cornu. hic. & Scolastici passim.

20. *V'is autem scire, ô homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est?*

21. *Abraham pater noster, nomen ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare?*

22. *Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius: & ex operibus fides consummata est?*

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi qui est sans les œuvres est morte?

21. Notre pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?

22. Ne voyez-vous pas que la foi étoit jointe à ses œuvres, & que la foi fut consommée par les œuvres?

COMMENTAIRE.

& ils le craignent, non d'une crainte filiale comme les saints Anges, dont l'Eglise dit: *Tremunt Possesses*, ni de cette crainte, qui est un don du saint Esprit, & qui opère le salut dans les Saints; mais d'une frayeur d'esclaves, ou de criminels qui craignent leur maître qu'ils ont offensé, ou leur Juge, dont ils connoissent la sévérité & la justice.

¶ 21. ABRAHAM PATER NOSTER NONNE EX OPERIBUS JUSTIFICATUS EST? *Notre Pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres?* Saint Paul dans ses Epîtres, avoit fait voir que ce n'étoit pas la Circoncision, ni les œuvres de la Loi, qui avoient procuré la justice à Abraham; (a) mais que la foi l'avoit justifié. *Credidit Abraham Deo, & ei reputatum est ad justitiam.* Les Disciples de Simon, & quelques mauvais Chrétiens en inféroient que les œuvres étoient inutiles au salut. S. Jacques relève ici leur erreur, & fait voir qu'Abraham n'a pas eu une foi morte, & stérile; qu'il a crû, & agi; que dans toute la conduite de sa vie, il a eu une obéissance parfaite, & une fidélité inviolable pour le Seigneur; qu'il en a donné une preuve éclatante, en se mettant en devoir d'offrir son fils en holocauste au Seigneur. Saint Paul lui-même en plus d'un endroit avoit relevé non seulement la foi, mais aussi la fidélité, & l'obéissance d'Abraham; (b) & il avoit déclaré expressément, que ce n'étoit point ceux qui écoutoient, mais ceux qui pratiquoient la Loi, qui étoient justifiés devant Dieu. (c) Saint Augustin en plus d'un endroit, (d) s'est appliqué à concilier saint Jacques avec saint Paul sur cet article.

¶ 22. FIDES COOPERABATUR OPERIBUS ILLIUS. (e) *Sa foi étoit jointe à ses œuvres, elle fut consommée par ses œuvres.* La foi d'Abraham n'étoit pas oisive; elle étoit active & efficace. La foi & les œuvres commencèrent à le rendre juste, & agréable à Dieu. La foi fut

(a) Vide Rom. 14. 3. Galat. III. 6. Genes.

xv. 6.

(b) Hebr. xi. 17. 18.

(c) Rom II. 11.

(d) August. de Fide & op. 14. & de

predestin. SS. c. 7. & Praefat. enarrat. Psalm.

xxxv. & qu. 76 inter 33 Vide Est.

(e) Ἡ πίστις ἐκοινωνήθη τοῖς ἔργοις αὐτοῦ Antiq.

Ital. Fides communicat cum operibus suis.

23. *Es suppleta est Scriptura, dicens : Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad iustitiam, & Amicus Dei appellatus est.*

24. *Videtur quoniam ex operibus iustificatur homo, & non ex fide tantum ?*

23. Et qu'aïnfi cette parole de l'Ecriture fut accomplie : Abraham crut à Dieu, & sa foi lui fut imputée à justice, & il fut appelé ami de Dieu.

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

COMMENTAIRE.

comme la racine de l'arbre, les œuvres en furent comme les fruits : Elle fut consommée, & perfectionnée par les œuvres. Sans les œuvres elle étoit informe, oisive, morte, inutile. Elle n'auroit jamais mérité à Abraham la qualité de juste, & d'homme selon le cœur de Dieu, & ne lui auroit pas mérité les récompenses éternelles. Les Commentateurs Protestans ont de la peine de se tirer de cet endroit, qui est si contraire à leur sentiment, qui veut que les œuvres ne soient point nécessaires pour le salut.

¶ 23. ET SUPPLETA EST SCRIPTURA. (a) Cette parole de l'Ecriture fut accomplie : Abraham crut à Dieu, & sa foi lui fut imputée à justice. Cette parole ne fut accomplie à l'égard d'Abraham, qu'après qu'il eut non-seulement crû au Seigneur, contre toute espérance, lorsqu'il lui promettoit un fils dans un âge où il ne paroïssoit plus en état d'en avoir, sur tout avec Sara son épouse, qui étoit stérile, & trop âgée pour concevoir; mais aussi après qu'il lui eut obéi en quittant sa patrie, ses parens, & en venant demeurer comme étranger dans un pays, dont Dieu lui promettoit la jouissance dans la personne de ses descendans. Enfin il mit comme le sceau à sa foi, & à ses bonnes œuvres, lorsque Dieu lui ayant demandé qu'il lui offrit son fils Isaac, il ne hésita point, & se disposa à lui en faire un sacrifice. Ce fut alors qu'il mérita cette éloge : Abraham crut au Seigneur, & sa foi lui fut imputée à justice, & il fut appelé l'ami de Dieu. (b) Ces derniers mots ne se lisent pas dans la Genèse; mais Abraham est désigné sous ce nom dans d'autres endroits de l'Ecriture, (c) & les gens de bien de ce tems-là, qui connoissoient le mérite d'Abraham, le regardoient comme l'ami de Dieu. Melchisédech le combla de bénédictions; (d) les habitans d'Hébron le regarderent comme un Prince favorisé de Dieu. (e) Le Seigneur déclare à Abimélech, qu'Abraham est un Prophète & un homme qui lui est agréable. (f)

(a) Hugo, & Thom. Impleta est. Ita & Græc. Κρίματι &c.

(b) Vide Esf. Grat. Jacob. Cap. 11. Bellarm. Gatak. alios.

(c) 3. Par. xx. 7. Deditque eam (terram) fratri Abrahæ amici tui Judith. vii. 11. 22. Per

multas tribulationes probatus & amicus est illis est. Isai. xli. 8. Semen Abraham amici mei,

Dan. iij. 35. Propter Abraham dilectum tuum.

(d) Genes. xiv. 19.

(e) Genes. xxii. 6.

(f) Genes. xx. 7.

25. *Similiter & Rahab meretrix, imòne ex operibus justificata est, suscipiens nuncios, & aliâ viâ ejiciens?*

26. *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.*

25. Et Rahab, cette femme débauchée, ne fut-elle pas aussi justifiée de même par les œuvres, en recevant chez elle les espions de Josué, & les renvoyant par un autre chemin?

26. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame; ainsi la foi est morte, lorsqu'elle est sans œuvres.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 25. RAHAB MERETRIX NONNE EX OPERIBUS JUSTIFICATA EST? *Rahab ne fut-elle pas justifiée de même par les œuvres?* Rahab ne fut pas justifiée simplement parce qu'elle crut aux promesses du Seigneur, qui lui avoit promis la Terre de Canaan aux Hébreux; & à ses menaces qui avoient prédit que les Cananéens seroient exterminés. Il y avoit bien d'autres Cananéens qui le croyoient comme elle: *Nous avons appris, disoit-elle aux espions envoyés par Josué, (a) ce que le Seigneur a fait par vous, nous avons tous été saisis de frayeur à vôtre arrivée; nous n'avons ni cœur, ni courage pour nous défendre contre vous; tous les habitans du pays sont tombez dans la consternation, & dans la langueur.* Mais il n'y eut que Rahab qui suivant les lumières de sa foi, reçut chez elle ces espions, les favorisa, & leur donna moyen de se sauver. C'est ce qui lui mérita la grace de la justification, ou du moins un surcroît de justice; (b) elle entra dans le Judaïsme, & sa race devint illustre dans Israël. Nous la comptons parmi les ayeules de David, & de Salomon, & de JESUS-CHRIST même.

SUSCIPENS NUNCIOS. *Recevant chez elle les espions.* A la lettre: (c) *Les envoyez.* Quelques exemplaires Grecs, lisent: *Les espions.* D'autres: *Les envoyez d'Israël.* Josué Chef du peuple de Dieu, les envoya à Jéricho. Voyez Josué II.

Ÿ. 26. SICUT CORPUS SINE SPIRITU MORTUUM EST. *Comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame, ainsi la foi est morte, lorsqu'elle est sans œuvres.* On ne peut rien de plus exprès pour marquer la nécessité des œuvres pour le salut; mais il faut aussi reconnoître avec les Peres, que les enfans qui meurent après le Baptême, & avant l'usage de la raison, sont sauvés par le mérite de la foi seule, & du Sacrement, & que la même chose peut arriver dans les adultes, qui reçoivent le Baptême dans l'extrémité, & dans ceux qui sont baptifés dans leur propre sang.

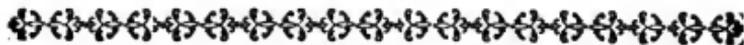
(a) Josué II. 9. 10. & seq.

(b) Vide Estium.

(c) Ἰουδαϊσμοῦ τῶν κλητῶν. Alii: κλητῶν

vũ Ἰουδαϊσμοῦ. Alii: Καθημερίων. Ita Steph. in Col. Syr. Arab. Eth. Copti. Antiq. Ital. Exploratorum.

Saint Cyrille de Jérusalem, (a) & saint Chrysostome (b) citent l'exemple du bon larron, à qui la foi seule procura le salut éternel. Une foi entière est sûre du salut, dit Tertullien: (c) *Fides integra secura est salute*. Mais cela suppose toujours dans ces personnes, une ferme résolution non-seulement de persévérer dans la foi, mais encore de pratiquer les bonnes œuvres, si Dieu les laisse dans la vie, & les met dans des circonstances où ils puissent en faire l'exercice. (d)



CHAPITRE III.

Craignez de devenir maîtres. Dangers de la langue. Difficulté de la contenir. Différence entre la sagesse du monde, & celle de Dieu.

¶. 1. *N*OLITE PLURES MAGISTRI FIERI, fratres mei, scientes quoniam majus iudicium sumitis.

¶. 1. *M*ES FRÈRES, qu'il n'y ait point parmi vous tant de gens, qui se mêlent d'enseigner; sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévère.

COMMENTAIRE.

¶. 1. *N*OLITE PLURES MAGISTRI FIERI. *Qu'il n'y ait point parmi vous tant de gens qui se mêlent d'enseigner.* (e) Saint Paul (f) dans plusieurs endroits de ses Epîtres, a été obligé de faire des reglemens pour empêcher la confusion qui naissoit de la multitude de ceux qui vouloient enseigner dans l'Eglise. Comme alors les dons du saint Esprit étoient fréquens, il étoit assez ordinaire que différentes personnes s'ingérassent de parler dans les assemblées; les femmes mêmes s'en vouloient mêler. Ceux qui avoient reçu le don des Langues inconnuës, & celui d'interpréter les Ecritures, ne croyoient pas avoir besoin d'autre mission, ni d'autre permission; de manière que ceux qui étoient à la tête

(a) Cyrill. Jerosol. Cath. 13. Οὐλοὶ δικαιοσυνησὶν ἢ ἄρεσι. Ἀλλὰ προσλαβάνει ἡ θεία σοφία. ἢ τὴν ἴστωσιν περιστάσιν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὴν πίστιν ἀπειδείασιν.

(b) Chrysost. Orat. de Fide & Lege nat. Ἐπεὶ ἡ πίστις τὰς ψυχὰς δίκαιον ἐποίησεν, καὶ ἡ χάρις τὴν ἐκείνην ἐπέσπευσε ἀγαθῶν. Οὐδὲν ἄλλο πείρω; ἔστιν. Ὅτι δὲ ἄλλοις πιστεύουσιν μόνον ἰδικιωδῶς.

(c) Tertull. de Baptismo.

(d) August. lib. 83. quæst. qu. 76. Quod si cum eruditis, max hac vita deservierit, justificatio fidei manet cum ille, nec precedentibus bonis operibus, quia non meriti ad illam, sed gratia pervenit; nec consequentibus, quia in hac vita esse non sinitur.

(e) Μὴ ὡς οἱ διδάσκοντες ἑαυτοὶ. Antiq. Italæ Nolite multi magistri esse.

(f) 1. Cor. xii. xiii. xiv.

2. *In multis enim offendimus omnes : Si quis in verbo non offendit : hic perfectus est vir, potest etiam frango circumducere totum corpus.*

1. Car nous faisons tous beaucoup de fautes. Que si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait, & il peut tenir tout le corps en bride.

COMMENTAIRE.

du peuple, avoient assez de peine de réprimer cet abus, & de mettre l'ordre dans les assemblées. Il semble que saint Jacque en veut ici à ce même désordre.

On peut aussi l'entendre en ce sens : *Gardez-vous du désir qui fait que plusieurs souhaiſent de devenir maîtres.* Les Chrétiens hébraïſans sur tous les autres, avoient cette ambition, & saint Paul se plaint souvent des ravages qu'ils faisoient dans les Eglises, par leurs mauvaises doctrines, & par les nouveautez qu'ils vouloient y introduire. C'est de cette Ecole que sortirent presque tous les premiers hérétiques, les Simoniens, les Ébionites, les Cérinthiens, les Nicolaïtes, les Gnostiques, qui par cette mauvaise demangeaison de s'ériger en maîtres, corrompoient toute la doctrine de l'Evangile, & répandoient une infinité d'erreurs dans l'Eglise; remplis d'ignorance, de vanité, d'ambition, d'avarice, & de corruption; (a) saint Paul en fait en quelque endroit des portraits, qui ne sont nullement flattez, & qui donnent une odieuse idée des déréglemens de leurs cœurs, & de leurs esprits. (b) Il dit qu'ils ne travaillent pas pour le Seigneur, mais pour leur ventre; qu'ils font leur Dieu de leur ventre, (c) qu'ils sont ennemis de la Croix de J. C. (d) qu'ils ne prêchent que pour éviter la persécution; (e) que ce sont des chiens (f) qui aboyent contre tous ceux qui leur sont contraires. Tous ces mauvais Docteurs étoient sortis du milieu des Chrétiens hébraïſans.

Enfin la plupart des Interprètes (g) l'expliquent de l'ambition de ceux qui cherchent les emplois Ecclésiastiques, & qui s'ingèrent sans vocation dans le sacré ministère; emplois formidables aux Anges mêmes. Saint Chrysostome (h) doute qu'il y ait aucun de ces téméraires qui se jettent si hardiment dans les emplois Ecclésiastiques, qui puisse se sauver; car enfin, dit-il, si ceux qui y sont entraînez & engagez malgré eux, n'ont aucune excuse, lorsqu'ils s'acquittent mal de leur ministère, que ne mé-

(a) Vide *Timoth. I. 7. vi. 3. 4. 5.* & à *Timoth. I. 11. 14. 3. Tit. I. 9. II. 1. 1. Cor. VIII.*

2. 2. 3. *Galat. I. 7. iv. 16. 17.* & c.

(b) *Rom. xvi. 18.*

(c) *Philipp. III. 19.*

(d) *Phil. pp. III. 18.*

(e) *Galat. vi. 12.*

(f) *Philipp. III. 2.*

(g) *Græc. Eſt. Eriſm. Menoch. Aſiæ.*

(h) *Chryſoſt. in Hebr. XIII. 17.* Οὐνοὶ δὲ καὶ οὐρανὸς ἀποσώζονται ἐκ τῆς χάριτος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ χριστοῦ, καὶ οὐκ ἐκ τῆς δικαιοσύνης τῆς ἡμετέρας. Ὁμοίως καὶ οὐδὲν ἕτερον ἔσονται σωθέντες, ἀλλὰ ἐκ τῆς χάριτος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ χριστοῦ, καὶ οὐκ ἐκ τῆς δικαιοσύνης τῆς ἡμετέρας. *Vide & hamil. 3. in Aſiæ.*

3. *Si autem equis frana in ora mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus.*

3. Or si nous mettons des mors dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent, & qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps où nous voulons.

COMMENTAIRE.

ritent pas ceux qui s'y ingèrent, & qui les recherchent avec tant d'empressement ?

§. 2. *IN MULTIS ENIM OFFENDIMUS OMNES. Car nous faisons tous beaucoup de fautes.* Or quiconque fait beaucoup de fautes dans ses paroles, & dans sa conduite, ne doit pas songer à se mettre à la tête des autres. Pour conduire les peuples il faudroit, s'il étoit possible, être irrépréhensible, & pouvoir se proposer pour modèle achevé de vertu, & de perfection. L'office d'enseigner les autres ne consiste pas seulement à ne leur donner qu'une saine & pure doctrine; ce qui n'est déjà pas aisé lorsqu'on entreprend de beaucoup parler, sans être très instruit & très-capable: il faut aussi montrer l'exemple, & instruire autant par ses mœurs & par sa conduite, que par ses discours. Les Peres & les Théologiens ont souvent employé ces paroles contre les Pélagiens, pour montrer que l'homme même justifié, ne peut sans un secours particulier de Dieu, se soutenir contre le penchant qui nous entraîne au mal, ni éviter le péché pendant un long-tems, ou même pendant toute sa vie, comme le vouloient ces Hérétiques. (a)

SI QUIS IN VERBO NON OFFENDIT, HIC PERFECTUS EST VIR. Si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait. En effet les fautes que l'on commet en parlant, sont si communes, & l'on y tombe si souvent, & en tant de manières; nous avons tant de penchant à nous répandre en paroles, & toutes nos passions nous y portent avec tant de force, que l'on peut dire qu'un homme qui est le maître de sa langue, & qui ne commet point de faute en parlant, est un homme parfait. Ce n'est pas à dire que toute la perfection de l'homme consiste à ne pas mal parler, & que quiconque ne parle pas mal, ou ne parle point du tout, soit parfait pour cela: mais c'est-là une grande perfection; & celui qui est capable de régler sa langue, pourra bien faire autre chose. *Il pens sentir sous le corps en bride.* Tout le corps de ses actions, ou tout le reste de ses membres, ou tout le corps de l'Eglise. Je préférerois tout le corps de sa conduite, tout le reste de ses actions. Rien n'est tant recommandé dans l'écriture, & par les Sages même du Paganisme, que le silence, & l'attention sur ses paroles.

(a) *Vide Concil. Milevit, cap. 6. Trident. c. sess. 6. cau. 23. Est. Tir. hic.*

4. *Ecce & naves cum magna sint, & à ventis validis mimentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit.*

5. *Ita & lingua medicum quidem membrum est, & magna exaltat: Ecce quantus ignis quam magnam flammam incendit.*

4. Ne voyez-vous pas aussi, qu'encore que les vaisseaux soient si grands, & qu'ils soient poussez par des vents impétueux, ils sont tournez néanmoins de tous côtez avec un très petit gouvernail, selon la volonté du Pilote qui les conduit ?

5. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps ; & cependant combien se peut-elle vanter de faire de grandes choses ? Ne voyez-vous pas combien peu de feu est capable de brûler une grande forêt ?

COMMENTAIRE.

ψ. 3. SI AUTEM (4) EQUIS FRÆNA. Or si nous mettons des mors dans la bouche des chevaux, nous les conduisons où nous voulons ; ainsi si nous pouvons mettre un frein à nôtre langue, nous serons les maîtres de tout le reste de nos actions. Commençons par nous observer sur nos paroles, & bien-tôt nous surmonterons nos autres défauts. On remarque dans Platon (b) la même similitude de la langue comparée au cheval, & au vaisseau, qu'on conduit l'un avec le frein, & l'autre avec le gouvernail.

ψ. 4. ET NAVES CIRCUMFERUNTUR A MODICO GUBERNACULO. Les vaisseaux sont tournez par un très-petit gouvernail. C'est une des choses les plus merveilleuses de l'art, que ce que nous voyons dans les vaisseaux. Ces masses énormes, qui sont capables de porter de si grands poids, & de résister à l'impétuosité des vagues & des flots, sont conduits par un petit homme, par le moyen du gouvernail qu'il manie aisément. (c)

*Et manus una regis quantovis impete euntem,
Atque gubernaculum contorquet qualibet una.*

ψ. 5. ITA ET LINGUA. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps, & cependant combien se peut-elle vanter de faire de grandes choses ? Le Grec à la lettre : (d) *Et elle se glorifie ; elle s'élève avec arrogance ; elle marche avec hauteur & avec empire. S. Jacque semble faire allusion à un cheval qui marche fierement, & qui porte la tête haute ; il faut retenir, & dompter la langue, comme on réprime un cheval fougeux. On peut aussi*

(a) *Græc. impress. Ἰδὲ καὶ ἵππων τὰς χαλιμάς ἐν τῷ στόματι δεδεμένους. Ecce equorum ora fræna impromittunt. Alex. Pet. 3. Colb. 7. Lin. add. Alii ἰδὲ. Steph. a. i. ζ. i. Pet. 1. hunc. 1. alii. ἢ δὲ. Ut Vulg. Antiq. Ital. & Steph. d. in. 14. Magd. 1. Cov. 1. Ceph. Occum. alii. Quid. Codd. Lat. Sicut an em.*

(b) *Plato in Epistol. ad Axioch. Ἐγὼ δὲ ἵππος ἐστὶν ἡ γλῶττις.*

μὲντοι τὰς ἵππους ἰδεόμεθα. καὶ πολλὰ ἄμεινον, πρὸς μὲν τοὺς ἰσχυροὺς τῶν τοῦ σώματος ἰσχυρίων, πρὸς δὲ τοὺς ἀσθενεῖς χαλιμάταις καὶ δεδεμένους. ὅσα γὰρ ἑπιβραβεῖον τῶν γλῶττιων.

(c) *Lucret.*

Id. καὶ μεγάληλαχρῆ. Vulg. Et magna exaltat. Beda. Et magna exultat. Antiq. Vulg. Et magna gloriatur.

6. *Erlingua ignis est, universitas iniquitatis. Lingua constituitur in membris nostris, que maculat totum corpus, & inflammat rotam navitatis nostra, inflammata à gebenna.*

6. La langue aussi est un feu. C'est un monde d'iniquité; & n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie, & est elle-même enflammée du feu de l'enfer.

COMMENTAIRE.

entendre la Vulgate, des grands effets que produit la langue en bien, & en mal: *Magna exaltat.* (a) Elle fait des choses de grand éclat. On fait ce qu'a fait l'éloquence de certains grands Orateurs, soit pour exciter, & relever le courage, ou pour apaiser les émotions, ou pour exhorter aux actions les plus périlleuses, ou pour détourner de celles où l'on avoit le plus de penchant.

ECCE QUANTUS IGNIS (b) QUAM MAGNAM SYLVAM INCENDIT. Combien un petit feu est capable d'embraser une grande forêt. Une étincelle, un petit charbon peut mettre le feu à toute une grande forêt. C'est ce qui n'est que trop confirmé par l'expérience. Les ravages de la langue sont encore plus sensibles, plus certains, plus communs, on a vu des guerres allumées pour une parole indiscrete; on voit tous les jours des divisions & des inimitiez irréconciliables, pour un mot lâché mal à propos. Quand on porte du feu au milieu d'une matière prompte à s'enflammer, on s'observe, & on marche avec beaucoup de circonspection. Notre langue est plus mauvaise que cela. *ψ. 6. Lingua ignis est.*

ψ. 6. UNIVERSITAS INIQUITATIS. La langue est un monde d'iniquité. C'est la source de la plupart des maux que l'on voit dans le monde, c'est un amas de toute sorte d'iniquité; il n'y a rien dont elle ne soit capable; elle jette la division dans les familles les plus unies, elle sépare les meilleurs amis, elle noircit les plus innocens; elle excuse les plus scélérats; elle jette des ténèbres sur les choses les plus certaines; elle confond la vérité, la justice, l'innocence. On dit qu'elle est un monde d'iniquité, dans le même sens que l'on dit: *Un océan de maux, un déluge de crimes, un Iliade de malheurs.*

Quelques-uns (c) entendent le Grec dans un autre sens: (d) *La langue est*

(a) *Vide Occumen. Est. Cornel. Menoch. Memm*

(b) *ἰδὺ ἰσχυρὸν κῆρ ἠλάτω ὄλον ἀδάπην. Αἰθ. ἠλάτω κῆρ. Alex. Barb. τ. Feliz. Col. Vulg. Jeronym. in Isai. ult. Parvus ignis quam grandem succendit materiam?*

(c) *Vide Syr. Tir. Grot. Jun. Est.*

(d) *Καὶ ἡ γλῶσσα κῆρ, ἡ κλεμῶν ἦν ἀδάπην. Antiq. Ital. lingua ignis scull iniquitatis. Grotius croit qu'il faudroit lire, avec le Syriaque; ἡ γλῶσσα κῆρ κῆρ κλεμῶν ἦν ἀδάπην.*

7. *Omnis enim natura bestiarum, & volucrum, & serpentium, & ceterorum domatur, & domita sunt à natura humana:*

7. Car il n'y a point d'espèce de bête sauvage, d'oiseaux, de serpens, ni d'autres animaux que l'homme ne dompte, & qu'il n'ait dompté.

COMMENTAIRE.

un feu qui brûle le monde d'iniquité. La langue est l'étincelle : Le monde est le bois. De même qu'un peu de feu cause un incendie terrible, ainsi la langue cause dans le monde une infinité de maux. D'autres (a) traduisent : *La langue est un feu, l'ornement de l'iniquité.* Elle s'efforce de rendre l'iniquité aimable, & de lever l'horreur qu'on en a.

QUÆ MACULAT TOTUM CORPUS, ET INFLAMMAT ROTAM NATIVITATIS NOSTRÆ. (b) *La langue infecte tout notre corps, elle enflamme tout le cercle de notre vie.* Elle nous engage dans une infinité de fautes, qui souillent notre ame; elle embrase tout le cours de notre vie. Depuis que nous commençons à former des paroles, & à faire usage de notre raison, on ne peut pas dire que nous soyons un moment sans être exposé aux traits des mauvaises langues, ou exempts des fautes que nous commettons par nos paroles; nous sommes enflammés ou par le feu que nous allumons, ou par celui que l'on allume contre nous. *Rota natiuitatis*, marque le cours de notre vie, ou le cours de la nature qui passe comme une rouë: (c) ou la suite de toutes les générations qui se succèdent l'une à l'autre, (d) & qui sont toutes exposées aux dangers de la langue. La rouë est le symbole de l'inconstance. Les Egyptiens en mettoient dans leurs Temples. (e) Numa (f) avoit aussi imité cela des Pythagoriciens, qui figuroient par la rouë, la divinité sans commencement & sans fin, & la vie de l'homme, toujours inconstante.

INFLAMMATA A GEHENNA. *Elle est enflammée du feu d'enfer.* C'est un instrument que la malice du démon employe pour notre propre perte, & pour la perte des autres. Ce n'est pas un simple feu, c'est un feu infernal; elle embrase tout le cours de notre vie, mais un jour elle sera à son tour brûlée dans l'enfer. (g)

ÿ. 7. *OMNIS ENIM NATURA BESTIARUM DOMATUR.* *Il n'y a point d'espèce de bêtes sauvages que l'homme ne dompte.* ÿ. 8. *Mais nul homme ne peut dompter la langue.* L'expérience a fait voir qu'il n'y a

(a) Hœsius, Cène, projet de traduction.
 (b) *ἡ γλῶσσα τοῦ πνεύματος*, (Rotam, vel rotæ carissam.) The *Ælisme*.
 (c) Syn. Tremel.
 (d) *Ἀνακρεων. Τετραῶρον ἄρματ' ἔδ' ἔιν,*
ἄρματ' ἐξῆν κολιβάει.

(e) Clem. Alexand. lib. 5. *Stromat.* & *Dianysf. Thrac.*
 (f) Plutarch. in Num. *Rota symbolum;* *Ἐκ ἀδριῆς ἰσῶν τῶ ἀδριανῶν.*
 (g) *Psalm. Syr. Groc.*

8. *Linguam autem nullus hominum domare potest: inquietum malum, plena veneno mortifero.*

8. Mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal inquiet & intraitable, elle est pleine d'un venin mortel.

COMMENTAIRE

point d'animal quelque farouche qu'il soit, qu'on ne dompte, & qu'on n'apprivoise avec le tems: (a) l'ours, le loup, le lion, le tigre même peuvent s'apprivoiser. L'Histoire Romaine en fournit plusieurs exemples. On dompte les animaux les plus gros, & les plus forts, comme l'éléphant, le taureau, le buffe, & le monocéros. Les poissons, & les serpens ne sont pas indomptables; l'homme a trouvé des moyens de les réduire par la force, par les appas qu'il leur offre, ou par les pièges qu'il leur tend. Tout cela se voit par les Naturalistes.

Mais nul homme ne peut dompter la langue. On peut avec le secours de Dieu la réprimer, & la contenir pour un tems: on peut lui mettre un frein, & veiller sur elle; mais qui oseroit se vanter de l'avoir entièrement domptée? Qui pourroit répondre de ne faire jamais de faure à l'avenir, ou de n'en avoir jamais fait par sa langue? *Homo domat feram, non domat linguam*, dit saint Augustin; (b) *Domat ipse, non domat seipsum*. . . Ergo intelligamus quia si linguam nullus hominum domare potest; confugiamus ad Dominum, qui domat linguam nostram. Qui peut empêcher la langue d'autrui (c) de parler mal de vous? qui peut se mettre à couvert des calomnies, des outrages, des médisances des autres? *Seigneur*, dit le Psalmiste: (d) *Délivrez mon ame des lèvres injustes, & des langues trompeuses. Que vous donnera-t'on pour vous garantir des langues menteuses, & médisantes? Ce sont des fleches perçantes & enflammées.*

Au lieu de *serpentium & ceterorum*, qui est dans la Vulgate; quelques Critiques (e) voudroient qu'on lût *Serpentium & ceterorum*, des serpens & des monstres marins. On trouve cette Leçon dans quelques Exemplaires Latins, au rapport d'Estius: & le Grec (f) lui est favorable. Il porte les serpens ou les reptiles, & les animaux qui vivent dans la mer. Mais d'autres (g) défendent la Leçon de la Vulgate, qui est appuyée sur tout ce que l'on connoit d'exemplaires Latins, tant Manuscrits qu'imprimés; & il est fort possible que l'Auteur de la Vulgate ait lû *Allôn*, pour *Enallôn*; (h) les autres animaux, au lieu des animaux marins. L'ancienne

(a) Senec. l. 2. c. 29. de Benefic. Cogita quanta nobis tribueris parens nosse; quanto valentiora animalia sub iugum miserimus, quanto velocius confugiamus, quam nihil sit mortale non sub illu nostro potissimum.

(b) August. serm. 4. de Verbis Matt.

(c) Es. Grot.

(d) Psal. cxix. 4. 5.

(e) Erasme. Es. Gagn. Cajet. Salmerm. Occumen.

(f) Epist. ad Gal. 3. 23.

(g) Vide Mill. hic Bukentop. Zegers.

(h) Abar, ou ordinar, au lieu de, enallôn.

9. *In ipsa benedicimus Deum & Patrem : & in ipsa maledicimus homines , qui ad similitudinem Dei facti sunt.*

10. *Ex ipso ore procedit benedictio , & maledictio. Non oportet , fratres mei , hæc ita fieri.*

11. *Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem , & amarum aquam ?*

9. Par elle nous bénissons Dieu nôtre Père , & par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

10. La bénédiction & la malediction partent de la même bouche. Ce n'est pas ainsi , mes frères , qu'il faut agir.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce , & de l'eau amère ?

COMMENTAIRE.

Italique: *Bestiarum sive volatilium , reptantium & natantium.*

INQUIETUM MALUM , (a) PLENA VENENO MORTIFERO. *C'est un mal inquiet & intraisable , elle est pleine d'un venin mortel.* La langue est d'une volubilité qu'on ne peut retenir ; nous pouvons retenir nos mains , & nos pieds ; mais il n'est pas possible de retenir la langue. Le médifant est comme un serpent qui fait couler son venin dans le cœur de celui qui l'écoute , & qui tuë à la fois & celui dont elle parle , & celui à qui elle parle. *Ils ont éguisé leurs langues comme des serpens*, dit le Prophète : (b) *Ils portent un venin d'aspic sur leurs lèvres.*

ÿ. 9. IN IPSA BENEDICIMUS. *Par elle nous bénissons Dieu , & par elle nous maudissons les hommes.* Cela montre l'inconstance & la malignité de cette dangereuse partie de nôtre corps , qui s'employe à des choses si disparates. Ce que disoit Esope est bien vrai , que la langue est tout à la fois la meilleure , & la plus mauvaise partie du corps ; & Salomon , (c) que la mort & la vie sont entre les mains de la langue.

ÿ. 11. NUMQUID FONDS DE EODEM FORAMINE. *Une fontaine jette t-elle par une même ouverture de l'eau douce , & de l'eau amère ?* Il n'est pas possible qu'un tuyau de fontaine en même tems & à la même heure , jette une eau douce & une eau amère ; une eau chaude & une eau froide ; mais elle le peut à diverses heures & à différentes reptises , comme celle dont parle Pline , (d) qui à midy rend une eau très-fraiche ; sur le soir elle triëdit , & au milieu de la nuit elle est chaude & salée. Ou cette autre dont parle Casaubon , (e) qui en diverses heures & par reprises , donne tantôt une eau douce , & tantôt une eau salée. Ainsi la langue , lorsqu'elle prononce des maledictions , ne peut pas à la fois prononcer des bénédictions envers la même personne ; quoiqu'elle puisse faire l'un & l'autre

(a) *Antiq Ital. Inconstans malum. Kαὐτὸς ἰσχυρὸν κακόν. Intrécessible malum. Alii: Kαὐτὸς ἰσχυρὸν , irrequietum. Ita Alexand. Copt Vulg. Steph. s.*

(b) *Psal. CXXXIX. 4.*

(c) *Prov. XVIII. 21.*

(d) *Plin. lib. 2. cap. 103.*

(e) *Casaubon in Ephemeride.*

12. *Numquid potest, fratres mei, ficus uvas facere, aut vitis ficus? Sic neque salsa dulcem potest facere aquam.*

13. *Quis sapiens, & disciplinatus inter vos? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientia.*

11. Mes freres, un figuier peut-il porter des raisins; ou une vigne des figues? Ainsi nulle fontaine d'eau salée ne peut jeter de l'eau douce.

13. Y a-t'il quelqu'un qui passe pour sage, & pour savant entre vous? Qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de douceur.

COMMENTAIRE.

successivement. Mais de même que quand cela arrive dans une fontaine, on le regarde comme quelque chose de monstrueux, & de contraire à la nature: ainsi on doit considérer la langue comme un monstre d'iniquité, & d'irrégularité.

¶ 12. NUMQUID POTEST FICUS UVAS FACERE? Un figuier peut-il porter des raisins? Cela n'arrive jamais dans la nature, mais dans le moral il est très-ordinaire que celui qui étoit bon devienne mauvais, & porte de mauvais fruits; & qu'au contraire celui qui étoit mauvais devienne bon, & porte de bons fruits. Mais cette variété qui se voit dans l'homme, est une véritable imperfection. S'il étoit tel qu'il doit être, il demeureroit invariablement attaché au bien; il ne serviroit point à deux maîtres, il ne porteroit pas tour à tour tantôt de bons & tantôt de mauvais fruits. JESUS-CHRIST dans l'Évangile se sert à peu près du même raisonnement que fait ici saint Jacques; il dit dans S. Matthieu, (a) que l'on reconnoitra les faux Prophètes par leurs œuvres. Qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits; & il est certain que moralement parlant, un homme de bien fait de bonnes actions, & un méchant de mauvaises.

NEQUE SALSA DULCEM POTEST FACERE AQUAM. Et une fontaine d'eau salée ne peut jeter de l'eau douce. Cela est clair & conforme au Grec imprimé: (b) mais plusieurs excellens manuscrits Grecs (c) lisent conformément à la Vulgate: Ainsi une eau salée ne peut produire une eau douce. On ne tirera point de l'eau douce du fond de la mer; où l'eau salée ne peut devenir douce.

¶ 13. QUIS SAPIENS ET DISCIPLINATUS? Y a-t'il quelqu'un qui passe pour sage parmi vous? qu'il fasse paroître ses œuvres; qu'il donne des preuves de sa sagesse, & de sa piété. C'est au fruit qu'on connoit

(a) Matth. VII. 16. 17.

(b) Ὅτι οὐκ ἔστιν ἕως ἄρτι καὶ γλυκὴ ποιεῖν ὕδωρ ἄγιο.

(c) Alex. Colb. 7. Corv. 4. Genov. Syr. Ath.

Ceph. Ὅτι οὐκ ἔστιν ἕως ἄρτι καὶ γλυκὴ ποιεῖν ὕδωρ. Quam lectionem probant. Est. Got. Brug. Antiq. Ital. Sic nec salmatidum, dulcem facere aquam.

14. *Quid si zelum amarum habetis, & contentiones sine in cordibus vestris: nolite gloriari, & mendaces esse adversus veritatem.*

15. *Non est enim ista sapientia desursum descendens; sed terrena, animalis, diabolica.*

14. Mais si vous avez dans le cœur une amertume de jalousie, & un esprit de contention, ne vous glorifiez point *faussement* d'être sage, & ne mentez point contre la vérité.

15. Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en haut; mais c'est une sagesse terrestre, animale, & diabolique.

COMMENTAIRE.

l'arbre, dit le Sauveur. (a) Où sont ceux d'entre-vous qui veulent s'ériger en Docteurs, & qui prétendent que les œuvres ne sont pas nécessaires au salut? qu'ils nous fassent voir qu'ils sont vraiment sages & éclairés par leurs œuvres; par une conduite pleine de droiture, de modestie, de douceur. Il n'étoit que trop notoire que les faux Docteurs, comme les Simoniens & les autres Hérétiques de ce tems-là, étoient très corrompus. Nous avons donné sur le premier verset quelque trait de leur vie; ainsi saint Jacque pour détromper les fidèles, & pour couvrir de confusion ces prétendus Savans, qui répandoient de nouveaux dogmes, ne pouvoit rien employer de plus efficace, que d'en appeler à leurs mœurs, à leur vie, à leur conduite. C'est la pierre de touche de toutes sortes de personnes.

¶ 14. *QUOD SI ZELUM AMARUM HABETIS.* Si vous avez dans le cœur une amertume de jalousie, un mauvais zèle, une noire envie contre votre prochain, qui vous fasse envier son bonheur temporel, ou regarder avec jalousie la bénédiction que Dieu donne à ses travaux, & la gloire qui les accompagne: Ne vous flatterez point d'être sage, & ne mentez point contre la vérité. Rendez-vous justice, & reconnoissez que vous n'êtes rien moins que propre à enseigner les autres, & à publier les vérités du salut. L'Esprit de JESUS-CHRIST est un Esprit de douceur, de mansuétude, de paix, & de charité. Donnez-nous des marques de ces vertus, & alors nous reconnoîtrons volontiers que vous avez une vraie sagesse. Saint Jacque démêle admirablement les motifs qui faisoient agir la plupart de ces faux Docteurs du Judaïsme, qui courroient les provinces, & troublaient les Eglises; étant sans lumière, sans sagesse, sans charité, sans mission.

¶ 15. *NON EST ISTA SAPIENTIA DESURSUM DESCENDENS.* Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en haut. La jalousie, la rancune, l'esprit de contestation & d'envie n'est point l'Esprit de JESUS-CHRIST. Ayez tant de science & de sagesse que vous voudrez, si vous n'avez la

(a) *Matth. xi. 33. Ex fructu arbor cognoscitur.*

16. *Ubi enim zelus & contentio : ibi inconstantia , & omne opus pravum.*

17. *Quæ autem desursum est sapientia , primum quidem pudica est , deinde pacifica , modesta , suadibilis , bonis consentiens , plena misericordia & fructibus bonis , non iudicans , sine simulatione.*

16. Car où il y a de la jalousie , & un esprit de contention , il y a aussi du trouble , & toute sorte de mal.

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut , est premièrement chaste , puis amie de la paix , modeste , traitable , qui se rend à ce qui est bon , pleine de miséricorde & des fruits des bonnes œuvres : elle ne juge point , elle n'est point dissimulée.

COMMENTAIRE.

charité , & la douceur Chrétienne , vôtre sagesse est fausse , *Terrestre , animale , diabolique*. Elle est *terrestre* , parce qu'elle ne cherche que les commoditez de la vie , & les biens de la terre ; elle est *animale* , humaine , mondaine , basse , charnelle , n'ayant rien de relevé dans son objet , ni dans ses motifs ; enfin elle est *diabolique* , inspirée par un mauvais esprit , n'ayant point d'autre caractère que l'ambition , l'orgueil , l'envie. Saint Paul témoigne en quelques endroits , (a) qu'il n'a pas prêché suivant la sagesse du monde , ni selon la sagesse de la chair , & des Princes de ce monde ; expressions qui répondent à cette sagesse terrestre , animale , diabolique , dont parle ici saint Jacques ; & il leur oppose une Sagesse *Divine* , spirituelle , qui vient de Dieu.

¶ 16. *UBI ENIM ZELUS.* Où il y a de la jalousie , il y a aussi du trouble , & toute sorte de mal. Or l'Esprit de JESUS-CHRIST est un Esprit de paix , & de douceur. La jalousie & les contestations ne sont donc pas une marque de l'Esprit de Dieu , ni de vôtre vocation au ministère Évangélique. Pour juger à qui vous êtes , & par quel esprit vous êtes conduit , considérez les effets de vôtre prédication , & de vos instructions que produisent-elles dans les esprits & dans les cœurs ? les disputes , les divisions , & les dissensions : & de là combien de maux ? les inimitiez , les fourberies , les querelles , les scandales , les calomnies.

¶ 17. *QUÆ DESURSUM EST SAPIENTIA.* La sagesse qui vient d'en haut , qui a Dieu pour Auteur , & pour principe , est toute différente de celle que je viens de dépeindre : Elle est chaste , amie de la paix , modeste , traitable , &c. Il est bon de remarquer d'abord que les Hébreux sous le nom de sagesse , comprennent la science , la prudence , la bonne conduite , la piété , la morale , la religion , & quelquefois même la ruse , l'artifice , & la mauvaise conduite. Ici elle s'entend des connois-

(a) Rom. VIII. 7. *Sapientia carnis inimica est Deo.* 1. Cor. I. 20. *Stultam fecit Dominus sapientiam hujus mundi.* 2. Cor. I. 12. *Non in sapientia carnali.* 2. Cor. II. 6. *Non loquimur sapientiam hujus sæculi , neque principum hujus sæculi.*

sances & des qualitez que doit avoir celui qui se charge d'enseigner, & de conduire les autres dans les choses qui concernent la Religion. Il doit avoir la sagesse, non une sagesse de la chair, une sagesse humaine, charnelle, inspirée par l'esprit de discorde, & de jalousie; mais une sagesse divine dans son principe, *pure*, (a) & chaste dans ses vûes, dégagée de toute souillûre de la chair, & de toute inclination corrompue; *pacifique*, envers tout le monde, aimant mieux perdre ses droits, que contester, & que troubler l'union; *modeste*, modérée, humble, qui ne cherche point à se faire valoir, ni à s'élever. Le Grec (b) signifie *pûtôt*: *Equitable*, modérée, prenant tout en bonne part, douce.

Traisable. Le Grec (c) à la lettre: qui croit aisément, qui se laisse aisément persuader. Saint Paul donne à la charité une épithete toute semblable: (d) *Omnia credit*, elle croit tout; cela est opposé à l'opiniâtreté, & à l'heureté qui sont des marques d'orgueil, & de présomption, qualitez directement opposées à l'esprit du Christianisme, qui nous inspire la docilité, la simplicité, & l'obéissance. Saint Jacque ajoute que la sagesse dont il parle, *est pleine de miséricorde*, elle est compatissante envers les autres, elle entre dans leurs peines, elle leur prête son secours. *Elle est pleine des fruits des bonnes œuvres*; elle est occupée à se faire dans le Ciel un trésor de bonnes actions; elle répand ses bienfaits dans le sein des pauvres à pleines mains, elle en recevra dans le Ciel, la récompense dans une entière plénitude; on lui donnera mesure pleine, & qui repand par-dessus, comme dit l'Évangile. (e)

Enfin, *elle ne juge point* légèrement, ni défavantageusement de son prochain; elle interprète tout en bonne part; elle ne s'ingère point dans les affaires d'autrui. Le Grec: (f) *Elle ne discerne point*, elle n'est point trop scrupuleuse à faire le discernement des personnes, ou des choses, comme ceux qui par un choix souvent bizarre, font d'injustes acceptions de personnes dans leurs jugemens, ou dans la distribution de leurs graces. Le sage autant qu'il peut fait du bien à tout le monde, sans trop examiner le mérite des personnes; enfin la sagesse Chrétienne *ne doit pas être dissimulée*, (g) ni hypocrite. Les sages du siècle font consister une partie de leur habileté à savoir se déguiser, & s'envelopper; (h) la sagesse des Chrétiens est simple, & sincère.

(a) Πῦρος ἀφ' ἀγνῆς. Primum quidem pudica; seu casta est. Antiq. Vulg. Sancta est.

(b) Ἐπιπένη. Modesta.

(c) Ἐπιπίστετος. Vulg. Suadibilis, morigerus, obsequiosus. Antiq. Ital. Veracundia conscientiam. Jungit cum, ἰπιπίστετος.

(d) 1. Cor. XIII. 7.

(e) Luc. VI. 38.

(f) Ἄδιδασκῆτος. Nihil dijudicans, discernens, discipulans. Antiq. Ital. Sine dijudicatione.

ne, irreprehensibilis. Il traduit deux fois le même mot.

(g) Κωλύειν. Non simulatu & sincera. Antiq. Ital. Sine hypocrisis.

(h) Gregor. Moral. lib. X. cap. 26. Moral. in Job. Hic est mundus sapientia est cor maribus et omnibus tegere, sensum verbis velare, quia facta sunt vera ostendere, qua vera sunt falsa demonstrare. . . . ac contra sapientia justorum est, ut per ostensionem flagere, sensum verbis aperire, vera ut sunt diligere, falsa devitare.

18. *Fructus autem iustitia, in pace seminatur, facionibus pacem.*

18. Or les fruits de la justice se sement dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix.

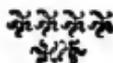
COMMENTAIRE.

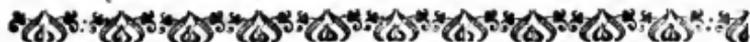
Après le mot *sudabilis*, la Vulgate porte: *Bonis consentiens*, qui se porte à ce qui est bon; que l'on ne trouve pas dans les exemplaires Grecs, ni même dans de fort anciens Manuscrits Latins. L'ancienne Vulgate avant saint Jérôme portoit: *Primum sancta est, deinde pacifica, & verecundia consentiens, plena misericordia, & fructuum bonorum, sine dijudicatione, irreprehensibilis, sine hypocrisi.* Et au lieu que la Vulgate lit: *Non iudicans, sine simulatione*; L'Édition de Sixte V. porte: *iudicans sine simulatione.*

ÿ. 18. *FRUCTUS AUTEM IUSTITIÆ IN PACE SEMINATUR.* Or les fruits de la justice se sement dans la paix. Si vous voulez acquérir la vraie justice, & en inspirer l'amour & la pratique aux autres, il faut la sèmer dans la paix; la justice est un fruit d'union; quiconque sème dans l'Eglise l'esprit de division & de discorde, n'y fera jamais aucun fruit. Il abat d'une main, ce qu'il édifie de l'autre. S. Jacques parle toujours contre les faux Docteurs qui étoient inquiets, broüillons, ambitieux.

On peut aussi traduire le Grec, (a) par: *Ceux qui vivent dans la paix, sèment le fruit de la justice dans la paix.* C'est-à-dire, les gens de bien qui vivent dans la concorde & dans la paix, sèment dans ce siècle des bonnes œuvres, qui dans l'éternité leur produiront les fruits d'un bonheur éternel. Mais la première explication me paroît meilleure; elle revient mieux à ce qui précède, qui regarde ceux des Chrétiens hébraïsans, qui sans vocation, & sans sagesse, vouloient s'ingérer à enseigner les autres. Qu'ils apprennent à bien vivre, & à demeurer en paix. *Fructus iustitia in pace.*

(a) Καταίτι δὲ τῶν δικαιοσύνης ἐν εἰρήνῃ καρπῶν τῶν καλοῦντων εἰρήνην.





CHAPITRE IV.

Divisions produites par la concupiscence. On n'obtient pas ce qu'on demande, parce qu'on prie mal. Amitié du monde, ennemie de Dieu. Résister au démon. Pleurer, s'humilier, fuir la médifance, demeurer soumis aux ordres de Dieu.

¶. 1. *UNDE BELLA & LITES IN VOBIS? Nónne hinc, ex concupiscen-
tiis vestris, qua militant in membris
vestris?*

¶. 1. *D'Où viennent les guerres, & les
procés entre vous? N'est-ce pas
de vos passions qui combattent dans vôtre
chair?*

COMMENTAIRE.

¶. 1. *UNDE BELLA ET LITES IN VOBIS? D'où viennent les
guérrés, & les procés entre vous; n'est-ce pas de vos passions, de
vos convoitises? Le Grec: (a) De vos voluptez? Les passions dérégées
d'ambition, des plaisirs, des richesses, sont comprises en général sous le
nom de concupiscence, ou de volupté. Tous les maux du monde vien-
nent de ces trois sources: (b) La concupiscence de la chair, la concupiscence
des yeux, & l'orgueil de la vie. De là les divisions publiques & parti-
culières dans les Etats, & dans les familles. Dans le Christianisme il y
avoit dès lors des divisions fâcheuses, causées par des hommes passion-
nez pour le plaisir, & pour la domination. C'étoit-là l'esprit des pre-
miers Hérétiques.*

D'ailleurs il y avoit parmi les Hébreux plusieurs sectes, par exemple
celles des Pharisiens, des Saducéens, des Hérodiens, ou des disciples
de Judas de Galilée. Ceux de ces sectes qui entroient dans le Christianis-
me, y apportoient leurs préjugés, & troubloient la paix par l'envie de
soutenir, ou de faire recevoir leurs sentimens. De là vint que tant d'Hé-
rétiques de ce tems-là niotent la résurrection des morts, suivant les prin-
cipes des Saducéens; & que d'autres étoient opiniâtrément attachés à
leurs Traditions, conformément aux maximes des Pharisiens. D'autres
soutenoient que JESUS CHRIST n'étoit qu'un simple homme, selon le
préjugé de la plupart des Juifs d'alors, qui attendoient un règne tempo-

(a) *Èν ἡδονῇ. Antiq. Vulg. Ex voluptatibus vestris.* (b) *1. Joan. II 16.*

2. *Concupiscitis, & non habetis: occidistis, & zelatis: & non potestis adipisci: litigatis, & belligeratis, & non habetis, propter quod non postulatis.*

2. Vous êtes pleins de desirs, & vous n'avez pas ce que vous désirez: vous tuez, & vous êtes jaloux, & vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez: vous plaidez, & vous faites la guerre les uns contre les autres, & vous n'avez pas néanmoins ce que vous tâchez d'avoir; parce que vous ne le demandez pas.

COMMENTAIRE.

rel du Messie. D'autres avoient de la peine à se soumettre aux Puissances temporelles, suivant les sentimens des Hérodien, qui ne vouloient reconnoître que Dieu, ou des Princes donnez de sa main, pour Souverains. D'où vient que saint Pierre, & saint Paul dans leurs Epîtres, (a) recommandent avec tant de soin la soumission aux Puissances Séculières. L'esprit qui animoit tous ces Hérétiques, étoit l'amour du plaisir, de la gloire, & de l'indépendance, source de querelles, & de divisions dans l'Eglise.

ÿ. 2. *CONCUPISCITIS ET NON HABETIS. Vous êtes pleins de desirs, & vous n'avez pas ce que vous désirez; vous tuez & vous êtes jaloux.* D'où vient que vous ne sauriez vivre en paix avec personne? c'est que vous ne savez pas régler vos desirs. Vous manquez-t'il quelque chose? vous la désirez avec ardeur, vous la cherchez avec empressement; pour cela il faut voler, ou plaider, ou tuer. Votre concupiscence déréglée vous porte à tous ces excès: ou si vous vous retenez, ce n'est que par crainte, & par des considérations humaines. En effet quand une fois on s'est livré au dérèglement de ces desirs, il n'est point de désordres dont on ne soit capable.

On forme de la difficulté sur cette expression: *Vous tuez & vous êtes jaloux.* Il n'est pas naturel dans une gradation de mettre tuer, avant la jalousie; on met plutôt la jalousie, & l'envie, avant le meurtre. Quelques Critiques (b) croyent qu'au lieu de *vous tuez*, saint Jacque avoit mis, vous avez de l'envie; *Phonocise*, au lieu de *Phonevete*: mais leur correction n'est point appuyée sur les Manuscrits, ni sur les anciennes Versions. Le Syriaque, & l'ancienne Vulgate sont conformes au Grec imprimé dans les Bibles ordinaires. Quelques-uns (c) prennent le mot de *tuer*, dans un sens impropre, pour maltraiter, vexer, affliger; vous tourmentez votre prochain, vous l'opprimez dans la violente jalousie qui vous transporte

(a) Rom. XIII. 2. Tit. III. 1. 1. Petri II. 13. | 2. & Colon. Θεμιστε, & Ζηλῆτι. Vide Græc. Bezæ, 14.

(b) Græc. Θεμιστε, & Ζηλῆτι. Erasmi, edit. | (c) Vide Drusium.

3. *Petitit, & non accipitis: id quod male petitis, ut in concupiscentiis vestris infumatis.*

3. Vous demandez, & vous ne recevez point; parce que vous demandez mal, pour avoir de quoi satisfaire à vos passions.

COMMENTAIRE.

Contre lui; mais je ne voudrois rien changer ni au texte, ni à l'explication ordinaire. Les Auteurs Sacrez ne sont pas toujours si scrupuleux dans l'arrangement de leurs termes. La jalousie est cause d'une infinité de meurtres: *Occiditis, & zelatis*, pour *occiditis, quia zelatis, & non potestis adipisci.*

ÉT NON HABETIS: PROPTER QUOD NON POSTULATIS. Vous n'avez pas ce que vous sâchez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas. Vous vous livrez à vos dâsirs dâreglez, & par tous vos efforts vous ne pouvez acquârir ce que vous dâsirez, parce que vous trouvez de la râsistance & de la part des hommes, qui s'opposent à vos injustes prâentions; & de la part de Dieu, qui ne vous accorde pas ce que vous ne voulez pas lui demander. Reconnoissez donc la vanité de vos travaux, & mettez un frein à vâtre injuste concupiscentence.

¶ 3. PETITIS, ET NON ACCIPITIS. Vous demandez, & vous ne recevez point, parce que vous demandez mal. Je veux que quelques-uns de vous demandent à Dieu les choses dont ils ont besoin, mais leurs priâres ne sont point exaucâées, parce qu'elles sont mal faites, & qu'elles ont de mauvais objets; vous demandez mal, sans confiance, sans humilité, sans foi, sans charité, ayant le cœur plein d'envie, & de haine, & les mains remplies de fraudes & d'injustices. Vous demandez de quoi satisfaire à vos passions, (a) c'est-à-dire, vous demandâez à Dieu des instrumens pour l'offenser, des moyens pour vous perdre. Et que pourriez-vous demander de pis pour vâtre plus grand ennemi? Que Dieu pourroit-il vous accorder de plus mauvais dans sa colâre? Voulez-vous obtenir l'effet de vos promessâes: (b) Demandez premiârement le Royaume de Dieu, & tous vous sera accordâé par surcroît. Demandez au nom de JESUS-CHRIST vâtre Sauveur. (c) *Quicquid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis.* Or est-ce demander au nom du Sauveur, que de demander des choses qui n'ont nul rapport au salut, ou mêmâe qui y sont directement contraires? (d) *Ille in nomine Salvatoris petit, qui illud petit, quod ad rem salutis pertinet,* dit saint Grâgoire.

¶ 4. ADULTERI, NESCITIS. Adultâres, ne savez-vous pas que l'amour

(a) *Sic eâe dâe dâsires vâs dâsires. An- sig. Vulg. Ut in libidinis vâstras erogatis.*

(b) *Matth. vi. 33.*

(c) *Joan. xvi. 23.*

(d) *Greg. Magn. homil. 27. in Evang.*

4. *Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi, inimica est Dei? Quicumque ergo veluerit amicus esse saeculi hujus, inimicus Dei constituitur.*

4. Adultères, ne savez-vous pas que l'amour du monde est une inimitié contre Dieu? Et par conséquent quiconque voudra être ami de ce monde, se rend ennemi de Dieu.

5. *An putatis quia inaniter Scriptura dicat: Ad iravidiam concupiscit spiritus, qui habitat in vobis?*

5. Pensez-vous que l'Écriture dise en vain: L'Esprit qui habite en vous, vous aime d'un amour de jalousie?

COMMENTAIRE.

du monde est une inimitié contre Dieu. Le Grec: (a) *O adultères, hommes & femmes, ne savez-vous pas, &c.* L'amour du monde marque en général tout attachement criminel aux biens, aux plaisirs, & aux honneurs du monde. Le nom d'adultère se peut prendre dans le sens propre, ou dans le sens figuré, pour ceux & celles qui violent la sainteté du Christianisme, & la fidélité qu'ils ont promise à Dieu. Plusieurs bons Interprètes (b) l'expliquent en ce dernier sens. Il n'est pas croyable que parmi les premiers fidèles il y eût des adultères réels. L'Écriture donne souvent le nom de fornicateurs, & d'adultères aux idolâtres, aux impies, à ceux qui sont passionnez pour les choses terrestres, & des plaisirs illicites. On ne peut servir à deux maîtres; (c) on ne peut être au monde, & à JESUS-CHRIST, il faut opter. Les deux amours ont bâti les deux cités, dit saint Augustin. (d) L'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même, a construit la céleste Jérusalem; l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu, a bâti la Babylone du monde corrompu. *Fecerunt civitates duas amores duo; terrenam scilicet, amor sui usque ad contemptum Dei; celestem verò, amor Dei usque ad contemptum sui.*

¶ 5. AN PUTATIS QUIA INANITER SCRIPTURA DICIT. Pensez-vous que l'Écriture dise en vain: L'esprit qui habite en vous, vous aime d'un amour de jalousie? On convient que le passage cité ici par saint Jacques, ne se trouve pas en termes exprés dans l'Écriture; mais on y remarque divers endroits, auxquels il peut faire allusion. On donne à ce passage plusieurs sens, mais qui peuvent se réduire à deux. Premièrement ignorez-vous que l'Écriture ne dit pas en vain que l'Esprit Saint qui habite en vous, vous aime d'un esprit de jalousie? (e) ce qui peut avoir rapport à tous les endroits de l'Écriture, où Dieu se compare à un époux jaloux de la fidélité & de l'attachement de son peuple, qu'il nous repré-

(a) *Matth. 23. perjurantes, in iudari. Antiq. Ital. seu Vulg. Fornicatores, nescitis, &c.*

(b) *Vide Est. Gret. Menoch. Bez. Capell. Cornet.*

(c) *Matth. 23. 24.*

(d) *August. lib. 14. de Civit. cap. 18.*

(e) *Vide D. Thom. Cornet. Est. Menoch. Paræ. Pefc. Jac. Capell. alios.*

sente souvent comme son épouse, & dont il exagère les fautes, comme autant d'adultères. (a) Le passage qui paroît le plus formel pour cela, & le plus conforme à la citation de S. Jacque, est celui-ci d'Ézéchiel: (b) *Je mettrai ma jalouse dans vous; Je vous ai aimé d'un amour de jalousie, & je vengerai sur vous mon amour méprisé.*

La seconde manière d'expliquer est celle-ci: (c) *Ignorez-vous que l'Écriture ne dit pas en vain que l'esprit qui habite en vous, votre esprit, forme des désirs de jalousie.* Comme s'il disoit: Ne savez-vous pas que vous portez au-dedans de vous-même un esprit, un mauvais penchant, qui vous porte continuellement à l'envie, à la haine, à la malignité contre votre prochain. L'esprit est mis ici dans le même sens que dans cet endroit de saint Paul: (d) *L'esprit forme des désirs contre la chair, & la chair contre l'esprit.* Ceux qui l'expliquent de cette sorte, veulent que l'Apôtre fasse allusion aux passages où il est parlé du péché originel, ou de la concupiscence, & du penchant que nous sentons vers le mal; par exemple: (e) *Dieu vit que la malice de l'homme étoit grande sur la terre, & que toute la pensée de leur cœur, étoit portée au mal en tous sens.* Et ailleurs: (f) *Je ne mandirai plus la terre à cause de l'homme, parce que le sentiment & la pensée du cœur de l'homme, sont portés au mal dès sa jeunesse.* Cette seconde explication est fort suivie: (g) mais je préférerois la première.

Quelques-uns (h) lisent avec une interrogation: *Croyez-vous que l'Écriture parle en vain? L'esprit qui est en vous, désire-t-il que vous vous portiez à l'envie? Ou bien: (i) Croyez-vous que l'Écriture parle en vain, & par jalousie contre vous?* L'Écriture est-elle capable de vous tromper, & de vous imposer un joug injuste & insupportable? D'autres (k) croient que S. Jacque fait allusion à ce passage des Nombres, (l) où Josué s'étant plaint à Moïse que Eldad & Médad prophétisoient dans le camp, Moïse lui répondit: *Etes vous porté de jalousie pour moi?* Comme s'il disoit: Croyez-vous que le S. Esprit m'aime d'un amour de jalousie, & que je porte envie à ceux à qui ce divin Esprit se communique comme à moi? A Dieu ne plaise que j'écoute une telle pensée. Qui me donnera que tout le peuple prophétise, & soit rempli de l'esprit de Dieu? Ainsi, mes frères, peut dire saint Jacque, ne nourrissez point de jalousie contre vos frères, ne les troublez point dans la jouissance des biens qu'ils ont reçu de la

(a) Exod. xx. 5. Dent. iv. 24. v. 9. vi. 17. Nomb. i. 2. Psal. lxxviii. 5. Ezéch. xvi. 33. &c.

(b) Ezéch. xxxiii. 25. *હોમને વેલે જીલે મુ એ સે.*

(c) *Ὁ θεὸς εἶδεν ὅτι κακὰ ἦν τὰ φρονήματα τῆς καρδίας αὐτῶν ἐκ τῆς νεότητος αὐτῶν ἐκείνην ἡμέραν ἕως τῆς ἡλικίας αὐτῶν.*

(d) Galat. v. 17.

(e) Genes. vi. 5.

(f) Genes. viii. 21.

(g) Plures in Bida, Hassel. Est.

(h) Bida Vide Est.

(i) Occumens.

(k) Jan. Pise. Capell. Glass.

(l) Nomb. xi. 27.

6. *Majorem autem dat gratiam. Propter quod dicit: Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

6. Il donne aussi une plus grande grâce. C'est pourquoi il est dit: Dieu résiste aux superbes, & donne la grace aux humbles.

COMMENTAIRE.

main de Dieu. Qu'il n'y ait parmi vous ni procès, ni querelles, ni divisions.

¶ 6. *MAJOREM AUTEM DAT GRATIAM.* Il donne aussi une plus grande grâce. L'Esprit-Saint qui habite en vous, vous aime d'un amour de jalousie, & vous donne de plus grandes grâces, à proportion de votre fidélité, de votre humilité, & de votre amour pour vos freres: ou plutôt; c'est par un effet tout gratuit de l'amour qu'il vous porte, qu'il vous donne les grâces: *D'où vient qu'il est écrit: Dieu résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles.* Il résiste à ceux qui présumant d'eux-mêmes, & qui se croyent avoir du mérite; il donne sa grâce aux humbles, à ceux qui mettent en lui toute leur confiance, & qui s'approchent de lui dans une parfaite humilité, dans de bas sentimens d'eux-mêmes.

Autrement: *Dieu vous donne une grâce d'autant plus grande, que vous êtes moins rempli de jalousie envers vos freres; moins l'esprit de concupiscence qui est en vous, vous porte à la jalousie contre vos freres, plus Dieu vous comble de ses faveurs: Car Dieu résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles.* Les superbes sont ceux qui veulent dominer sur les autres, qui veulent envahir, & usurper leurs biens, qui ne voyent la prospérité de leurs freres qu'avec jalousie: c'est à ces sortes de personnes que Dieu résiste; mais il comble de ses bienfaits les humbles, les pacifiques, ceux qui répriment leurs passions, & leur ambition.

¶ Ce passage: *Dieu résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles;* ne se lit pas en termes exprés dans aucun endroit de l'ancien Testament, suivant la Vulgate; mais on le lit dans la Version des Septante, *Prov. III. 34. Le Seigneur résiste aux superbes, & donne sa grâce aux humbles;* au lieu que l'Hébreu, & la Vulgate portent: *Dieu se jouera de ceux qui se moquent, & il donnera sa grâce à ceux qui sont doux de cœur.* C'est de là que saint Pierre (a) a pris la même Sentence que cito ici saint Jacques. L'un & l'autre eurent l'Ecriture suivant la Version qui étoit alors la seule en usage parmi les Grecs. Quelques exemplaires Grecs, (b) & Latins omettent tout ce ¶. & il y a de fort habiles Critiques, (c) qui croyent que quelqu'un ayant d'abord mis ces paroles à la marge de son Exemplaire, les Copistes les ont ensuite inserées dans leur Texte, d'où vient qu'il se trou-

{ a } 1. Petri. v. 5.

{ b } Hunt. 1. Cod. Basil. 2. Froben. Occum.

Alii Codd. GG. & LL.

{ c } Erasmi. Gret.

7. *Subditi ergo estote Deo: resistite autem diabolo, & fugiet à vobis.*

8. *Appropinquate Deo, & appropinquabit vobis. Emundate manus, peccatores: & purificate corda, duplices animo.*

7. Soyez donc assujettis à Dieu: résistez au diable, & il s'enfuira de vous.

8. Approchez vous de Dieu, & il s'approchera de vous. Lavez vos mains, pécheurs, & purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double & partagée.

COMMENTAIRE.

ve aujourd'hui dans la plûpart des exemplaires Grecs, & dans presque tous les Latins: mais cette conjecture n'est point appuyée. Les Exemplaires manuscrits, & imprimez, les Versions Orientales, l'ancienne Vulgate Latine, ont constamment lû ce passage, comme nous le lisons.

ψ. 7. *SUBDITI ESTOTE DEO. Soyez donc assujettis à Dieu, & résistez au démon.* Soumettez-vous à Dieu en toutes choses; adorez les ordres de sa Providence, en quelque état qu'il vous ait mis; n'avez point de jalousie contre vos freres, ni de douleur de vous voir au-dessous d'eux: Résistez au démon qui vous inspire des sentimens contraires à l'humilité, à la soumission, à la patience, & il s'enfuira de vous; votre résistance, votre humilité le mettront en fuite; c'est un esprit superbe, qui ne peut souffrir les humbles. Quand une fois il a été vaincu, il demeure chargé de confusion, & ne revient pas aisément. (a)

ψ. 8. *APPROPINQUATE DEO. Approchez-vous de Dieu, & il s'approchera de vous.* Recourrez à Dieu par la prière, implorez son assistance; retournez à lui par une sincère pénitence, si vous avez eu le malheur de vous en éloigner par le péché; & il s'approchera de vous, il vous recevra, il vous exaucera, il vous rendra ses bonnes grâces, il vous comblera de ses miséricordes. Faites ce que vous pouvez, & demandez lui ce que vous ne pouvez pas. Dieu ne rejette point ceux qui le cherchent sincèrement, & qui reviennent à lui de tout leur cœur: s'il vous inspire l'envie de revenir à lui, pourroit-il vous rejeter lorsque vous obéissez à sa voix intérieure, & à son inspiration?

EMUNDATE MANUS, Lavez vos mains, pécheurs. Quittez l'iniquité, expiez vos fautes, faites de dignes fruits de pénitence; que celui qui voloit, ne vole plus; que celui qui étoit passionné pour les richesses, & pour les plaisirs, vive dans la pauvreté, & dans la mortification. *Purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double,* vous qui manquez de droiture, & de sincérité, qui ne marchez pas droit avec Dieu, ni avec votre prochain; vous qui êtes rantôt à Dieu, tantôt à Bélial; (b) vous qui clochez des deux côtés: Dieu veut tout votre cœur, toute votre affec-

(a) *Hermas. lib. 2. mand. 12. Si resistatis diabolo fugiet à vobis confusus.*

(b) *Vide Sup. I. 8. 2. Cor. vi. 15.*

9. *Miseri estote, & lugete, & plorate: risus vester in luctum convertatur, & gaudium in mœrorem.*

10. *Humiliamini in conspectu Domini & exaltabit vos.*

9. Affligez-vous vous-mêmes. Soyez dans le deuil & dans les larmes. Que votre ris se change en pleurs, & votre joye en tristesse.

10. Humiliez-vous en la présence du Seigneur, & il vous élèvera.

COMMENTAIRE.

tion, tous vos services; vous n'avez pas pour vos freres une affection pure & sincère, (a) vous avez le cœur double; autre chose est ce qui part de votre bouche, & ce que vous cachez dans le cœur: (b) *In corde & corde locuti sunt.*

ÿ. 9. MISERI ESTOTE. *Affligez-vous, soyez dans le deuil de la pénitence; humiliez-vous sous sa main puissante, gémissiez en sa présence, brisez vos cœurs dans la douleur de vos péchez. Saint Jacques exprime la pénitence laborieuse, qui est la seule voix par laquelle on retourne à Dieu, après s'en être éloigné par le péché, par ces mots: Affligez-vous, soyez dans les larmes, que votre joye se change en tristesse, humiliez-vous.* Il a marqué au ÿ. précédent les fruits de la pénitence, le changement de vie, la correction des mœurs; l'un ne doit pas aller sans l'autre; en vain vous pleurerez, & vous aurez le cœur brisé de douleur, si vous n'avez une horreur sincère du péché, & si vous n'en quittez les occasions, & si vous ne satisfaites à Dieu par des œuvres pénibles & laborieuses. Ou plutôt, si votre douleur est sincère & intérieure, elle n'en demeurera pas aux larmes & aux gémissemens, elle opérera dans vous un salut stable & constant, par un changement réel de votre vie passée.

ÿ. 10. HUMILIAMINI IN CONSPECTU DOMINI. *Humiliez-vous en la présence du Seigneur, & il vous élèvera; car comme il a dit au ÿ. 6. Le Seigneur résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.* Nous avons offensé Dieu par notre orgueil, il faut l'appaiser par l'humilité: nous nous sommes éloignés de lui par la vaine présomption en nos propres forces; il faut retourner à lui par un aveu sincère de notre foiblesse en sa présence; il faut réparer l'injure que nous lui avons faite, si nous voulons rentrer dans sa faveur: (c) *Humilions-nous donc sous la main toute-puissante de Dieu, si nous voulons qu'il nous élève au tems de sa visite, au jour de notre mort, & de son Jugement.* Par notre humiliation, nous nous formons un degré à une gloire éternelle.

ÿ. II. QUI DETRAHIT FRATRI, DETRAHIT LEGI. (d) *Celui*

(a) 1. Reg. XVIII. 21.

(b) Psal. XI. 3.

(c) 1. Petri V. 6.

(d) Antiq. Ital. Qui retrahit de fratre, & judicat fratrem suum, retrahit de fratre, & judicat fratrem suum.

11. *Nolite detrahere alterutrum, fratres. Qui detrahit fratrem, aut qui iudicat fratrem suum, detrahit Legem, & iudicat Legem. Si autem iudicat Legem: non est factior Legis, sed iudex.*

12. *Unus est Legislator, & iudex, qui potest perdere, & liberare.*

11. Mes freres, ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frere, & qui juge son frere, parle contre la Loi, & juge la Loi. Que si vous jugez la Loi, vous n'en êtes plus observateur; mais vous vous en rendez le juge.

12. Il n'y a qu'un Législateur, & un Juge, qui peut sauver, & qui peut perdre

COMMENTAIRE.

qui parle contre son frere, parle contre la Loi, & juge la Loi. Juger, est mis ici pour condamner. (a) Saint Jacque attaque ceux qui s'érigeoient en Juges de la conduite de leurs freres, & qui condamnoient hautement, & témérairement ceux qui n'étoient pas dans leurs principes, & dans leurs pratiques. Ces sortes de gens se condamnoient eux-mêmes, & condamnoient la Loi de Dieu; ils portoient sans y penser un jugement contre eux-mêmes, en faisant ce qu'ils condamnoient dans les autres, & en usurpant un droit que Dieu s'est réservé dans sa Loi. (b) Ils trouvoient mauvais que d'autres les censurassent, & les condamnaissent; pourquoi donc vouloient-ils censurer & juger les autres? Dieu défend la médifance, & les jugemens téméraires, & ils violoient ces défenses par leurs médifances, & leurs injustes censures.

L'abus que condamne saint Jacque, n'étoit que trop commun dans l'Eglise au commencement, sur tout de la part des Hébreux convertis, qui auroient voulu que les Gentils se soumissent aux cérémonies de la Loi, & dont la plûpart ne voyoient qu'avec une très grande répugnance, que les Gentils convertis, & plusieurs même des Juifs fidèles, se missent au-dessus de quantité de loix cérémonielles, comme celles qui concernent le discernement des viandes, & les purifications. Saint Paul fut obligé d'écrire contre la liberté de ces faux zéleux, qui vouloient réduire tout le monde à leur manière de vie: (c) *Que celui qui mange indifféremment de toutes sortes de viandes; ne méprise pas celui qui n'en mange pas; & que celui qui n'en mange pas, ne condamne pas celui qui en mange; puisque Dieu même le souffre. Qui êtes-vous pour juger un serviteur qui n'est point à vous? S'il se tient ferme, ou s'il tombe, c'est l'affaire de son Maître.* Voyez aussi la première aux Corinthiens, Chapitre VIII. & Actes, Chapitre X. versets 34. 35.

Ÿ. 12. UNUS EST LEGISLATOR, ET JUDEX. (d) Il n'y a

(a) Κοίται τὸ ἀδελφόν. Οὐκ ἐστὶν ἄλλο καὶ ἀδελφόν, καὶ ἀδελφόν. Ὁ γὰρ ἀδελφόν, ἀδελφόν ἐπιτίθει τὸν νόμον.

(b) Deut. I. 17. *Quia Dei iudicium est.*

(c) Rom. xiv. 1. 2. 3. 4.

(d) Le Grec ne lit point, & Judex: Ἐστὶν ὁμοιωθεὶς ἰσοδύναμος ἐν νόμῳ. Mais plusieurs Manuscrits Grecs lient comme la Vulgate: Ἐστὶν ὁμοιωθεὶς ἰσοδύναμος. Ita plures apud Mill. Syr. Copt. Æth. Græ.

13. *Tu autem quis es, qui iudicas proximum? Ecce nunc qui dicitis: Hodie, aut crastino ibimus in illam civitatem, & faciemus ibi quidem annum, & mercabimur & lucrum faciemus:*

14. *Qui ignoratis quid erit in crastino.*

13. Mais vous, qui êtes-vous pour juger votre prochain? Je m'adresse maintenant à vous, qui dites: Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville: nous demeurerons là un an; nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup;

14. Quoique vous ne sachiez pas même ce qui arrivera demain.

COMMENTAIRE.

qu'un Législateur, & un Juge, qui peut sauver, & qui peut perdre. Vous usurpez les droits de Dieu, en voulant vous ériger en Juge de la conduite de votre frere; ne savez-vous pas que Dieu est le seul Législateur, & le seul Juge; seul en droit d'imposer des loix aux hommes, & de les condamner lors qu'ils les violent; pourquoi donc voulez-vous imposer à vos freres, un joug que le Seigneur ne leur impose point, & donr JESUS-CHRIST les a délivrez par sa mort? Pourquoi condamnez-vous des personnes qui doivent paroître un jour avec vous au Jugement de Dieu, & subir la sentence du Souverain Juge? pourquoi prévenez-vous cette sentence, qui peut-être leur sera favorable, pendant qu'elle vous condamnera? Si votre frere viole la Loi dans des choses certainement défendues, priez pour lui, & remontrez-lui son erreur avec douceur & charité: s'il est dans des principes, & des pratiques différentes des vôtres dans des choses douteuses, & indifférentes, laissez-en le jugement à Dieu, & réprimez votre zèle.

ψ. 13. TU AUTEM QUIS ES, QUI IUDICAS PROXIMUM? (a) Mais vous, qui êtes-vous pour juger votre prochain? Quelques Exemplaires Grecs (b) ajoutent: Parce que les démarches de l'homme ne sont point entre les mains des hommes, mais entre celles de Dieu. Ce qui est tiré du Livre des Proverbes, & qui a rapport au ψ. 15. de ce Chapitre. Les simples fidèles n'ont aucun caractère pour juger de la conduite de leurs freres. Ils en doivent laisser le jugement à Dieu, ou à ceux qui tiennent sa place sur la terre.

ECCE NUNC QUI DICITIS. Je m'adresse à vous, qui dites: Nous irons aujourd'hui, ou demain dans une telle ville. Le Grec: (c) Qui dites: Allons aujourd'hui ou demain dans une telle ville, & demeurons-y un

(a) Græc. impress. Ἐὐ τίς εἶ, ἢ ἐκ νεότητος γίνεσθαι. Alii plures optima nota: Ἐὐ δὲ τίς εἶ, ἢ ἄξιον τὸν πλησίον. Ital. vers. Qui iudicas proximum.

(b) Codd. Hunt. 1. Cov. 3. Occamen. Cod. Coll. novi æquæ Mill. Ὅτι ἂν ἐκ ἀνθρώπων, ἀλλὰ

ὅτι οὐδὲν ἐκ ἀνθρώπων ἀνθρώπων. Ex Prov. XX. 24.

(c) Σήμερον ἢ ἀύριον πορεύμεθα εἰς τὴν πόλιν, ἢ κείνην, ἢ κείνην, &c. Alii: Πορεύμεθα . . . ἢ κείνην.

15. *Quæ est enim vita vestra? vapor est ad modicum parens, & deinceps exterminabitur. Pro eo ut dicatis: Si Dominus volueris; &: Si vixerimus, faciemus hoc, aut illud.*

15. Car qu'est-ce que vôtre vie, sinon une vapeur, qui paroît pour un peu de tems, & qui disparoît ensuite. Au lieu que vous devriez dire: S'il plaît au Seigneur, &, si nous vivons, nous ferons une telle & telle chose.

COMMENTAIRE.

an, &c. Mais quelques Manuscrits Grecs, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, l'ancienne Italique, sont rous semblables à nôtre Vulgate; & la manière de parler, qui porte *nous irons*, est beaucoup plus répréhensible que celle qui dir: *Allons*; elle marque une plus grande présomption en ses propres forces. Il est permis de faire des projets, & de former des entreprises, pourvû que l'homme ne se promette rien de lui-même; mais qu'il reconnoisse humblement que tout est entre les mains de Dieu; qu'il avouë sa dépendance, & sa foiblesse; qu'il prie Dieu de lui inspirer ce qu'il a à faire; qu'il l'éclaire dans la conduite de ses entreprises, qu'il leur donne une heureuse issuë; car tout dépend de lui. Sans lui nos vûës, nos desseins, nos travaux, nôtre sagesse, nos mesures, la faveur, les biens, la puissance ne servent de rien. Qu'il retire sa main de dessus nous, & nous rentrons dans nôtre néant. (a) *In cujus manu anima omnis viventis, & spiritus universa carnis hominis.*

¶ 15. *QUÆ EST ENIM VITA VESTRA? Car qu'est-ce que vôtre vie, sinon une vapeur, (b) qui se dissipe presque au même moment qu'elle commence à paroître. La vapeur est une partie très-subtile de l'eau, qui en est séparée par l'action du feu, de l'air, ou du soleil, & qui s'élevant dans l'air s'y condense quelquefois, & est ensuite dissipée ou par les vents, ou par la chaleur; à moins qu'il ne se forme un corps de plusieurs vapeurs, qui se condense, & produise les nuées. Les Auteurs sacrez ont souvent comparé la vie de l'homme au vent, à la fumée, à ces vapeurs qui se dissipent dans les airs. *Souvenez vous que ma vie n'est qu'un vent*, dit Job; (c) & de même que la nuée se dissipe, & passe pour toujours; ainsi l'homme qui est descendu dans le tombeau, ne s'en relève point. Et ailleurs: (d) *Nous ne sommes que d'hier, & nos jours sur la terre ne sont que comme une ombre.* Et le Psalmiste: (e) *L'homme est semblable au néant; ses jours se passent comme une ombre.* Les mêmes expressions se rencontrent souvent*

(a) Job. XII. 10

(b) L'ancienne Italique porte: *Quæ autem vita vestra? momentum enim est per modicum visibilis, deinceps & exterminata.* *Gras. Kypic* p. 191.

(c) Job. VII. 7. 9.

(d) Job. VIII. 9.

(e) Psalm. CXLIII. 4.

16. *Nunc autem exultatis in superbis vestris. Omnis exultatio talis, magna est.*

16. Et vous au contraire, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses. Toute cette préemption est mauvaise.

COMMENTAIRE.

dans les Auteurs profanes. (a) Sénèque le Tragique :

*Nemo tam divos habuit faventes,
Crasinum ut possit sibi polliceri.*

PRO EO UT DICATIS: SI DOMINUS VOLUERIT. Au lieu que vous devriez dire: *S'il plaît au Seigneur, & si nous vivons.* Vous devez dire, ou du moins croire intérieurement, que tous les événemens, & votre vie même, sont entre les mains de Dieu. Vous ne devez former aucun projet qui ne soit dans la justice, & dans l'ordre de Dieu. Et les choses mêmes les plus justes & les plus louables, vous ne devez les entreprendre que dans la dépendance du Seigneur, en reconnoissant avec humilité que le succès dépend de lui, & que vos jours ne sont point en votre disposition. Saint Paul dans ses épîtres, ne promet rien ordinairement qu'il n'ajoute: (b) *Si Dieu le veut, si Dieu le permet, si c'est la volonté de Dieu.* Socrate avertit Alcibiade, qu'il falloit toujours dire: *Si Dieu le veut. Socratis vox est, si Daemonium permittat,* dit Tertullien; (c) *Si Deus dederit; vulgi ille naturalis sermo est,* dit Minutius Felix. (d) Homère marque souvent le souverain pouvoir des Dieux sur les choses humaines. (e) On ne doit faire fond sur rien de ce qui est entre les mains de la fortune, dit Sénèque: (f) *Tutissimum est rarò experiri, sed semper de fortuna cogitare, & nihil sibi de fide ejus promittere.* Le Christianisme rectifie ces expressions, en disant, que l'on doit mettre en Dieu seul sa confiance, sa force, son bonheur, & son salut.

ψ. 16. EXULTATIS IN SUPERBIS VESTRIS. (g) *Fous vous élevez dans vos pensées présomptueuses.* Vous parlez, & vous agissez comme si vous étiez immortels, & indépendans. On vous voit faire des projets, & former des entreprises, comme si vous étiez maîtres des tems, & des événemens. (h)

*Quid brevi fortes jaculamur avo
Multa?*

(a) Sophocl. Οὐδὲ γὰρ ἐπὶ τοῖς θεοῖς ἀνάγκη
ἔστιν ἔχειν τὴν ζῆλον, ἢ ἀσφάλειαν.
Aeschil. Καὶ πρὸς τοῖς μῦθοις, ἢ κατὰ τὴν φύσιν.
(b) 1. Cor. 17. 39. & XVI. 7. 12. Hebr.
VI. 3. Rom. I. 10. Philipp. II. 24. Act. XVII. 22.

(c) Tertull. Apolog. Vide Platon. in Alcibiade.

(d) Minut. in Octavio.

(e) Homer. Iliad. B. Kine. Stoi. γ' ἐπιπέποι.

(f) Senec. de animi tranquill. cap. 13.

(g) Σαυκῶδες ἐὶν ταῖς ἀναξάντων ἰδέσθαι. Antiqu. Ital. Gloriamini in subordia vestra.

(h) Horat. lib. 2. Ode 16.

17. *Scienti igitur bonum facere, & non facienti, peccatum est illi.*

17. Celui là donc est coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.

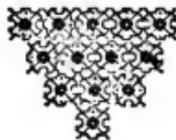
COMMENTAIRE.

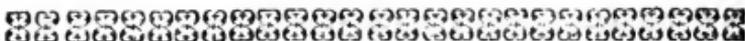
Quelle folie de se glorifier de ses forces, de son crédit, de sa santé, de sa vie, de ses biens, dont on n'est pas sûr de jouir un moment ! Quelle vanité de fonder de grandes espérances, & de former de vastes projets, sur une chose aussi fragile que la vie ! *Quàm stultum est atatem disponere ? Ne crastino quidem dominamur. O quanta dementia est spes longas inchoantium !* (a)

¶ 17. **SCIENTI IGITUR BONUM FACERE.** *Celui là est coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.* Les Hébreux convertis au Christianisme, n'avoient aucune excuse, s'ils ne faisoient pas le bien. Ils ne pouvoient pas s'excuser, comme les Gentils, sur ce qu'ils ne connoissoient pas les Loix de Dieu, & les devoirs du Christianisme. S. Jacque leur en a assez dit dans cette Epître; ils sont dûment avertis. Il y a touché la plûpart des devoirs de la Religion, & les principaux abus qui regnoient alors parmi eux. A présent si vous ne vous corrigez point, vous êtes inexcutables. *Le serviteur qui a connu la volonté de son maître, & qui ne l'a pas faite, sera rudement châtié : & celui qui ne l'a pas connue, & qui a fait des choses dignes de châtiement, ne sera châtié que légèrement.* (b) Supposé toutefois que son ignorance ne soit ni malicieuse, ni affectée, ni volontaire; car en ce cas son ignorance au lieu de diminuer, ne fait qu'augmenter sa faute.

(a) *Senes. Ep. 101.*

(b) *Luc. XII. 47. 48.*





CHAPITRE V.

*Riches avarés sévèrement punis. Patience dans les maux de la vie.
Eviter le jurement. Onction des malades. Confession des péchez.
Effet de la prière des Justes. Rappeller dans la bonne voye ceux
qui s'égarrent.*

¶. I. *A* GITE NUNC, DIVITES, PLORATE
ULULANTES IN MISERIIS VESTRIS,
QUE ADVENIENS VOBIS.

¶. I. *M* Ais vous, riches, pleurez; pouf-
lez des cris, & comme des hur-
lemens, dans la vûë des misères qui doivent
fondre sur vous.

COMMENTAIRE.

¶. I. *A* GITE NUNC, DIVITES. *Vous, riches, pleurez.* Ce que
saint Jacques dit ici, & dans les versets suivans jusqu'au ¶. 7.
paroît s'adresser aux riches, qui étoient hors de l'Eglise, (a) & qui op-
primoient les Chrétiens. Au ¶. 7. seulement il parle aux Fidèles, & les
exhorte à la patience. Il a déjà parlé des riches ci-devant Chap. II. 2. &
suivans; mais il a assez marqué qu'il parloit de ceux qui étoient dans
l'Eglise. Ici il n'insinüë rien de semblable. Quoi que les riches qui
n'étoient pas Chrétiens, ne le regardassent pas, soit qu'ils fussent Juifs
ou Gentils, toutefois il n'étoit pas superflu de mêler cette invective dans
cette Lettre qu'il écrivoit aux Fidèles hébraïsans; c'étoit une instruction
pour ceux d'entr'eux qui n'étoient pas assez dégagés de l'affection des ri-
chesses, & c'étoit une consolation pour les pauvres, d'entendre parler
du danger des riches, & des malheurs qui leur étoient préparez.

*PLORATE ULULANTES IN MISERIIS VESTRIS. Poufsez des cris
à la vûë des misères qui doivent fondre sur vous.* Au lieu de vous élever
de vos grands biens, & de vous y plaire; gémissiez, poufsez des cris,
tremblez à la vûë des maux éternels, qui sont préparez aux mauvais ri-
ches, aux avarés, aux superbes, à ceux qui abusent de leurs richesses
pour se plonger dans les plaisirs, pour oublier Dieu, & pour opprimer
les pauvres. *Malheur à vous, riches, qui riez à présent, parce que le tems
viendra que vous gémierez, & que vous pleurerez.* (b)

(a) Ita dicitur apud Estium, Gret. hic. I. (b) Luc. VI. 24.
Gafak.

2. *Divitia vestra putrefactæ sunt : & vestimenta vestra a tineis comesta sunt.*

3. *Aurum & argentum vestrum æruginavit : & arugo eorum in testimonium vobis erit , & manducabit carnes vestras sicut ignis. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.*

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez , les vers mangent les vêtements que vous avez en réserve.

3. La rouille gâte l'or & l'argent que vous cachez ; & cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous , & dévorera votre chair comme un feu. C'est-là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours.

COMMENTAIRE.

¶ 2. DIVITIÆ VESTRÆ PUTREFACTÆ SUNT. *La pourriture consume les richesses que vous gardez.* Avides, vous aimez mieux les laisser périr, que d'en faire un bon usage, en les répandant dans le sein des pauvres, & en vous en amassant un trésor dans le Ciel. De quoi sert de l'argent enfoûi dans la terre, ou reserré dans un coffre ! Que ne l'employez-vous à acheter le Ciel. Vous êtes le gardien de cet or, vous n'en êtes pas le maître, dit saint Ambroise, (a) vous en êtes l'esclave, & non pas le seigneur : *Custos est non dominus facultatum, qui aurum terra infodit : minister utique ejus, non arbiter. Vende potius aurum, & eme salutem, vende lapidem, & eme Regnum Dei.*

VESTIMENTA VESTRA A TINEIS COMESTA SUNT. *Les vers mangent les vêtements que vous avez en réserve,* pendant que les pauvres demeurent nus, & exposez aux injures des saisons. Ces habits mis en réserve, demandent à Dieu vengeance contre vous. Les pauvres qui souffrent le froid & la nudité, s'élèveront au jour du Jugement, pour condamner votre dureté, & votre avarice. On a déjà remarqué ailleurs, que les Anciens faisoient de grands magasins d'habits, & que pour les préserver contre les vers, ils y enfermoient des matières odorantes. Il est assez croyable qu'ils n'avoient pas encore le secret de bien dégraisser les laines, ce qui les rendoit sujettes à la vermine.

¶ 3. AURUM ET ARGENTUM VESTRUM ÆRUGINAVIT. *La rouille gâte l'or & l'argent.* L'argent contracte de la rouille, mais non pas l'or ; comme le remarquent les Naturalistes. (b) Il est pourtant vrai qu'à la longue ce métal diminué de poids, & éprouve quelque espèce de corruption. Et enfin saint Jacques a mis ici l'or & l'argent, pour marquer tous les métaux précieux, dont la plupart sont exposez à la rouille, &

(a) Ambros. de Naboth. cap. 14.

(b) Plin. lib. 33. cap. 3. *Super cætera non rubigo ulla, non ærugo, non aliud ex ipso, quod consumat bonitatem, minuatque pondus.* Pline donne à l'or l'épithète d'incorruptible, & d'

incorruptible. Et Sapho dit, que l'or tirant son origine de Jupiter, ne ressent ni la rouille, ni la corruption . . . *Oris duo sunt à γροωδαινον ἢ οἷον, ἢ δὲ αἰς δαύλου.* Scolast. Pindar.

4. *Ecce merces operariorum, qui messerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat: & clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.*

5. *Epulati estis super terram, & in luxuriis enutristis corda vestra, in die occisionis.*

4. Sachez que le Salaire que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs, crie contre vous, & que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des Armées.

5. Vous avez vécu sur la terre dans la bonne chère, & dans le luxe; vous vous êtes engraisés comme des victimes préparées pour le jour du sacrifice.

COMMENTAIRE.

à la corruption. Cette rosée s'éleva un jour en témoignage contre les avarés; elle dévorera leur chair comme un feu. C'est un trésor de colère qu'ils s'amaissent pour le dernier jour. Ces expressions sont vives & figurées. Michée a dit à peu près de même: (a) *Les trésors d'iniquité que l'impie s'amaïsse, sont comme un feu dans sa maison; & les mesures trop pesées avec lesquelles il livre, sont pleines de la colère de Dieu.* Et saint Paul: (b) *Par votre endurcissement, & par la dureté de votre cœur, vous vous faites un trésor de colère, pour le jour de la vengeance, & du juste jugement de Dieu.*

ÿ. 4. *ECCE MERCES OPERARIORUM.* Le salaire que vous faites perdre aux ouvriers, crie contre vous. Ou le salaire que vous différez de leur donner; car souvent les riches, & les grands sont les plus durs envers les pauvres, & les plus négligens à payer les ouvriers qu'ils emploient; ce qui est contre la Loi, qui ordonne de payer le même jour le manœuvre qu'on a employé: (c) *Non morabisur opus mercenarii tui apud te usque mane.* Et ailleurs: (d) *Vous ne refuserez point le salaire au pauvre qui est parmi vous; mais vous lui rendrez ce qui lui est dû le même jour, avant le coucher du soleil; parce qu'il est pauvre, & que son ame attend après cela; de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, & que cela ne vous soit imputé à péché.* L'ancienne Vulgate portoit: *Ecce mercedes operariorum qui araverunt in agris vestris, quod abnegastis clamabunt; & voces eorum qui messi sunt, ad aures Domini sabaoth introierunt.*

ÿ. 5. *EPULATI ESTIS.* Vous avez vécu dans la bonne chère & dans le luxe; vous vous êtes engraisés comme des victimes. Le Grec: (e) *Vous avez vécu dans les délices, & dans la débauche; & vous avez nourri vos*

(a) Mich. vi. 10.

(b) Rom. II. 5.

(c) Levit. xix. 13.

(d) Dent. xxiv. 15.

(e) Ἐνυπόθετοι, ἡ ἑρωτανοθευτε, ἰθρῖλαρε ἡν κηδῖες ἡμῶν, ὡς ἐν ἡμῶν ἑρωγῖς. Alit.

Enutristis carnes, vel, corpora vestra. Ἐθρῖλαρε ἡν κηδῖες ἡμῶν. Ita Barb. 1. Euthal. Syr. L'ancienne Italique lit: *Fruisti estis super terram & abusi estis; cibastis corda vestra in die occisionis.*

<p>6. <i>Addixistis, & occidistis justum, & non resistis vobis.</i></p>	<p>6. Vous avez condamné & tué le juste, sans qu'il vous ait fait de résistance.</p>
---	--

COMMENTAIRE.

cœurs, comme pour le jour de l'immolation d'une victime. Vous vous engraîssiez dans la bonne chère, & dans les plaisirs des sens, comme des victimes que l'on prépare pour un sacrifice solennel. Le jour de la vengeance viendra, & le Seigneur saura récompenser par la longueur & la sévérité du supplice, la lenteur de sa vengeance, & le mépris que vous faites de sa patience. Dans l'Évangile on nous représente le mauvais riche damné, précisément à cause de sa vie délicieuse, & toute dans la bonne chère, & à cause de sa dureté pour le pauvre Lazare, qui demuroit couché à sa porte. (a)

Quelques-uns (b) l'entendent ainsi: Vous avez vécu dans la bonne chère, & dans les délices, & vous vous êtes nourri comme en un jour de sacrifice solennel. Ces jours-là on faisoit des festins publics. D'autres le joignent à ce qui suit: (c) *Vous avez condamné & tué le juste, comme en un jour de bataille, ou de massacre.* Vous l'avez mis à mort, sans que personne s'y soit opposé, & sans qu'il vous ait fait résistance; & non resistis vobis.

ψ. 6. ADDIXISTIS ET OCCIDISTIS JUSTUM. (d) *Vous avez condamné, & tué le juste.* Plusieurs (e) l'expliquent de JÉSUS-CHRIST, le Juste par excellence, qui fut injustement mis à mort par les Juifs, au jour où l'on immoloit la pàque; *in die occisionis*. Mais il vaut bien mieux l'expliquer des Justes en général, qui dans tous les tems, ont été mis à mort par les riches. (f) Voyez ci-devant Ch. II. 6. *Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance, & qui vous traînent devant les tribunaux des Juges?* Quelques Exemplaires Latins, au lieu d'*addixistis*, vous avez condamné, lisent, *adduxistis*. L'ancienne Italique: *Condemnastis & occidistis*.

ψ. 7. PATIENTES IGITUR ESTOTE. (g) *Persévrez dans la patience, jusqu'à l'avènement du Seigneur.* Après avoir invektivé contre les riches, il revient à l'instruction des fidèles. Ne vous découragez donc point dans vos maux, comme si Dieu vous avoit oublié. Il veille pour tirer vengeance

<p>(a) Luc. XVI. 19. 20. (b) <i>Erasm. Vatav. Memoch. Tirin. & Vatab. Gatak.</i> (c) <i>In die occisionis (ψ. 6.) addixistis & occidistis justum. Vulg. Bed. Bix.</i> (d) <i>Karidēvōv, & Ισοιόμενος τὸ δίκαιον.</i> (e) <i>Occidimus. Bedd. Gagn. Titelm. Hugo.</i></p>	<p><i>D. Thom. Salmer. Cathar. Grot. Zeger. &c.</i> (f) <i>Gatak. Cajet. Est. Alii.</i> (g) <i>Μακροθυμῶμεθα. Occidimus. Νὴ ἀδυνατοῦ ἢ μη καθύστερον ἀπὸν ἀφέν. ἢ ἀνασπῆρες ἀφ. Ἀγῶν ἄλλοι δι. ἢ ἰσ. ἢ καθύστερος, ἢ κατὰ νόμον. Ἄλλοι δὲ τοῦ ἰσχυροῦ ἰσχυροὶ ἢ τοῦ ὑποτάκτου ἀσθενῶντες ἢ ὑδουλοι.</i></p>
--	---

7. *Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini. Ecce agricola expectat pretiosum fructum terra, patienter ferens donec accipiat temporaneum, & serotinum.*

8. *Patientes igitur estote & vos, & confirmate corda vestra: quoniam adventus Domini appropinquavit.*

7. Mais vous, mes freres, persévérez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les playes de la première, & de l'arrière saison.

8. Soyez ainsi patients, & affermissiez vos cœurs; car l'avènement du Seigneur est proche.

COMMENTAIRE.

de vos ennemis; bien-tôt vous verrez la fin de vos afflictions, & le commencement du malheur des méchans: Car ψ . 8. *L'avènement du Seigneur est proche.* Il parle de la guerre que les Romains devoient faire aux Juifs, & de la dispersion de ce misérable peuple, qui devoit arriver à quelque tems de là. Il insinuë aussi le Jugement dernier, (a) que l'Ecriture a accoutumé de joindre à ce premier malheur, suivant la maxime constante des Ecrivains Sacrez, de réunir les caractères de la chose figurée avec la figure. La guerre des Romains contre les Juifs, la ruine de la ville & du Temple; la captivité, & la dispersion des Juifs; les maux qui les accablèrent alors, seront toujours un des symboles les plus sensibles du Jugement dernier.

AGRICOLA EXPECTAT PRETIOSUM FRUCTUM TERRÆ, (b) . . . **DONEC ACCIPIAT TEMPORANEUM, ET SEROTINUM.** *Le laboureur dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, au tems de la récolte, attend patiemment que Dieu envoie la pluie de la première, & de l'arrière saison.* La Vulgate n'exprime pas la pluie, & on ne la lit pas dans l'Éthiopien, ni dans quelques Manuscrits Grecs. (c) Mais d'autres en bien plus grand nombre, & tous les imprimez, lisent, *la pluie de la première, & de l'arrière saison*, dont il est souvent parlé dans les Livres Saints. (d) L'ancienne Italique porte: *Usquequo accipiat matutinum & serotinum fructum*: Jusqu'à ce qu'il reçoive les fruits de la première, & de l'arrière saison. Victor d'Antioche (e) lit de même. On dit dans l'Ecriture, (f) les fruits de la première, & de l'arrière saison, aussi-bien que la pluie de l'Automne & du Printems. Les orges & les bleds étoient des fruits de la première saison. Les raisins, & les autres

(a) Vide Eß. Græc. Men. aliet. Censur. 2. Theophil. II. 2. Rom. VIII. 13.

(b) Antiq. Ital. *Honoratum fructum terra.* $\Upsilon\acute{\omicron}\nu\tau\ \delta\iota\omega\tau\ \alpha\upsilon\gamma\epsilon\lambda\acute{\omicron}\nu.$

(c) $\text{\textit{\Upsilon}\acute{\omicron}\nu\ \delta\iota\omega\tau\ \alpha\upsilon\gamma\epsilon\lambda\acute{\omicron}\nu\ \delta\iota\omega\tau\ \alpha\upsilon\gamma\epsilon\lambda\acute{\omicron}\nu\ \delta\iota\omega\tau\ \alpha\upsilon\gamma\epsilon\lambda\acute{\omicron}\nu.}$

Quidam omittunt, hebr. Steph. 17.

(d) Dent. XI. 14. Genf. XXVII. 28. Anst. VII. 1. Job. XXIX. 13. Joel. II. 13. Zach. X. 1.

(e) Victor Antioch. hemil. 110.

(f) Levit. XXV. 10. Cant. VII. 13.

9. *Nolite ingemiscere, fratres, in alterutrum, ut non judicemini. Ecce judex ante januam assistit.*

9. Ne faites point de plaintes les uns contre les autres; afin que vous ne soyez point condamnez. Voilà le juge qui est à la porte.

COMMENTAIRE.

gros fruits des arbres, étoient fruits de l'arrière saison.

ÿ. 8. ADVENTUS DOMINI APPROPINQUAVIT. *L'avènement du Seigneur est proche.* Nous avons déjà dit que cela marquoit ou le jour du Jugement, ou la guerre des Romains contre les Juifs. Les anciens Peres croyoient le jour du Jugement fort proche, apparemment parce qu'ils ne distinguoient pas bien les caractères qui convenoient à la guerre, dont nous venons de parler, de ceux qui sont propres au Jugement universel. Quoique les Fidèles à qui saint Jacque parloit, ne dussent pas entièrement se voir délivrez de l'oppression des riches, à la prise de Jérusalem, & qu'en ce sens cette guerre ne dut pas être pour eux un grand motif de consolation; il est pourtant vrai qu'alors ils furent au moins délivrez des persécutions que leur faisoient les principaux de la nation Juive, qui résistoient toujours opiniâtrément à la vérité de l'Évangile, & que la vûe d'un tel spectacle les affermit solidement dans la foi, en considérant l'exaët & littéral accomplissement des menaces de JESUS-CHRIST contre les Juifs; ils ne purent douter que ses promesses, qui regardoient l'éternité, ne fussent également certaines, & qu'après avoir souffert quelque chose pour Dieu en cette vie, ils n'en dussent recevoir une récompense éternelle dans l'autre.

ÿ. 9. NOLITE INGEMISCERE IN ALTERUTRUM, UT NON IUDICEMINI. (a) *Ne faites point de plaintes les uns contre les autres, afin que vous ne soyez pas condamnez.* Le Grec & le Latin à la lettre: (b) *Ne gemissez point; ou plutôt: Ne criez point les uns contre les autres.* Ne vous accusez point, ne vous querellez point les uns les autres. *Gémir* naturellement, marque de la douleur, une plainte intérieure, ou un murmure secret. Mais dans le style des Septante, le terme Grec *stenazo*, se prend aussi pour le cri, & la douleur qui éclate en plaintes. L'un & l'autre déplaît à Dieu; il veut que l'on souffre patiemment & sans se plaindre; ou du moins que l'on réprime les ressentimens, & qu'on étouffe, autant qu'on peut, les plaintes.

JUDEX ANTE JANUAM. *Voilà le Juge qui est à la porte.* C'est la

(a) *ÿ'ou ð'ou ð'ou ð'ou ð'ou. Ut non conlemnmini. Alii plures. ÿ'ou ð'ou ð'ou. Ut non judicemini. Vide Mill.*

(b) *ÿ'ou ð'ou ð'ou ð'ou ð'ou. Dans le style*

des Septante, *stenazo* signifie crier. Voyez Job. xxiv. 12. xxxi. 38. Vide Heins. Gatak. Casbar.

10. *Exemplum accipite, fratres, exitus mali laboris, & patientia, Prophetas, qui locuti sunt in nomine Domini.*

11. *Ecce beatificamus eos, qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, & finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est, & misericors.*

10. Prenez, mes freres, pour exemple de patience dans les afflictions, les Prophètes, qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous voyez que nous les appellons bienheureux de ce qu'ils ont tant souffert. Vous avez appris quelle a été la patience de Job, & vous avez vu la fin du Seigneur: car le Seigneur est plein de compassion, & de miséricorde.

COMMENTAIRE.

même chose qu'il a dite au ψ . 8. *L'avènement du Seigneur est proche.* Et ce qu'on lit dans la Genèse: (a) *Le péché est couché à la porte; c'est-à-dire, la peine du péché est prête à entrer, & à tomber sur vous.* Il parle toujours de la prochaine ruine de Jérusalem & du Temple, & de la dispersion des Juifs par les Romains.

ψ . 10. *EXEMPLUM ACCIPITE EXITUS MALI (b) . . . PROPHETAS.* Prenez pour exemple de patience dans les afflictions, les Prophètes. Au milieu des persécutions qu'on vous suscite, jetez les yeux sur les Prophètes, & voyez de quelle manière ils ont été traités; que n'ont-ils pas souffert de la part des Princes, des Prêtres, & du peuple; combien de contradictions, de railleries, de mauvais traitemens? n'en a-t-on pas fait mourir plusieurs dans les tourmens? Prenez donc courage, & attendez les moments de Dieu: Vous n'avez point encore résisté jusqu'au sang: (c) *Exitus malus* dans ce passage, ne signifie point une *mauvaise fin*, mais les afflictions de la vie.

ψ . 11. *BEATIFICAMUS EOS QUI SUSTINUERUNT. (d)* Nous les estimons heureux de ce qu'ils ont sans souffert. Il n'y a personne de nous qui n'envie le bonheur dont ils jouissent: & que n'imitons nous donc leur patience dans les maux, & leur constance dans les persécutions? si nous voulons arriver à la même fin, & aux mêmes récompenses, que ne suivons-nous le même chemin? JESUS-CHRIST n'a-t'il pas déclaré heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, (e) & ne leur a-t'il pas promis le Royaume des Cieux?

SUFFERENTIAM JOB AUDISTIS, ET FINEM DOMINI

(a) Genes. 14. 7.

(b) *Ἐξέλιξις τῆς κακοτυχίας. Exemplum afflictionis, Antiqua Italica vers. Accipite experimentum de malis passionibus, & de patientia Prophetas. Edda. Exitus mali & longanimitatis, & laboris, & patientia.*

(c) Hebr. XII. 4. *Nondum usque ad sanguinem resististis.*

(d) *Μακαρίζομεν τοὺς ὑπομεινόντας. Eos qui sustinent. Alii: Τὴν ἀπολύτωση. Steph. 2. 1. 10. 19. Lin. Laud. 3. Petit. 3. Cov. 2. 3. Compl. Græc. hic. Et antiq. Ital. Eos qui sustinuerunt.*

(e) Matth. 5. 10.

11. *Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per caelum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sic autem sermo uester: Est, est: Non, non: ut non sub iudicio decidatis.*

12. Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelqu'autre chose que ce soit; mais contentez-vous de dire: Cela est; ou: Cela n'est pas; afin que vous ne soyez point condamnez.

COMMENTAIRE.

VIDISTIS. Vous avez appris la patience de Job, & vous avez vu la fin du Seigneur. Vous savez jusqu'à quel point la patience de ce saint homme a été éprouvée, & vous connoissez le succès dont Dieu l'a honoré, & les récompenses qu'il lui a accordées. Le mot de *fin*, se met assez souvent pour la récompense, par exemple: (a) *Reportantes finem fidei vestrae*; la récompense de votre foi. Et saint Paul aux Romains: (b) *Finis illorum mors est*. Leur récompense est la mort. Ainsi: *La fin du Seigneur*, marque ici la récompense dont Dieu a récompensé la patience de Job. (c)

Quelques-uns (d) entendent par: *Finem Domini*, la Passion de JESUS-CHRIST, qui est nommée dans l'Évangile, (e) sa fin, ou sa sortie. Plusieurs des Juifs convertis avoient vu, ou avoient pu voir la fin du Seigneur: *Finem Domini vidistis*; mais ils ne connoissoient Job, & ce qui lui étoit arrivé, tant avant qu'après sa disgrâce, que par le récit de l'Écriture. Et qu'est-ce que l'Écriture nous dit des récompenses de Job? elle nous apprend que Dieu lui tendit le double de ce qu'il avoit perdu. Les fidèles n'entendoient rien de semblable: ainsi *la fin de Job*, ne paroïssoit pas si propre à les affermir dans la patience, que la vûe des souffrances de JESUS CHRIST: *Finem Domini*. Voilà ce qu'on dit pour appuyer ce sentiment; mais le premier me paroît plus littéral. Les fidèles étoient bien convaincus que la patience de Job, avoit été récompensée dans l'éternité par des biens infinis.

ÿ. 12. ANTE OMNIA NOLITE JURARE. Avant toutes choses, ne jurez point. Saint Jacq. répète ici ce que JESUS-CHRIST avoit recommandé à ses fidèles, de ne jurer point du tout: *Ego autem dico vobis, non jurare omnino*. (f) Est-ce à dire que toute sorte de juremens, & de sermens soient interdits aux Chrétiens? Et que dirons-nous donc de saint Paul, qui prend Dieu à témoin de ce qu'il dit dans plus d'un endroit de ses Épitres. (g) Ne fait-on pas que le serment est un acte de

(a) 1. Petri I. 9.

(b) Rom. vi. 21. 22.

(c) Dionys. C. j. et. S. lmer. Syr. Grot. Piscat.

Min. Grot. Est. Alii plures.

(d) August. lib. 1. de Symbolo, cap. 3. & Ep.

120 Breda hic. Hugo, Glossa. Alii quidam.

(e) Luc. IX. 31. Dicebant excessum ejus.

(f) Matth. v. 34.

(g) 1. Cor. I. 23 Philipp. I. 8. Rom. IX. 1.

1. Cor. XI. 31. Galat. I. 20.

13. *Tristatur aliquis vestrum? oret: Equo animo est? psallat.*

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? qu'il prie. Est-il dans la joye? qu'il chante de saints cantiques.

COMMENTAIRE.

religion, (a) pourvû qu'on le fasse dans la vérité, dans le jugement, & dans la justice: *jurabis, vivis Dominus in veritate, & in judicio, & in justitia.* Toutefois saint Chrysostome, (b) Théophylacte, & quelques autres anciens (c) ont crû que le jurement étoit absolument interdit aux Chrétiens, & qu'il n'avoit été toléré parmi les Juifs, qu'à cause de la dureté de leur cœur. Mais le sentiment commun des Pères & des Théologiens, & la pratique de l'Eglise, nous apprennent que le serment & le jurement sont permis, pourvû qu'on ne jure que dans la nécessité; dans la vérité, dans la justice, & avec le respect convenable au nom de Dieu; c'est ainsi que le Concile de Constance l'a défini contre les Viclefistes. (d) On peut voir nôtre Commentaire sur saint Matthieu, Chap. V. §. 24. voyez aussi saint Augustin, *Lib. 1. De Sermone Domini in Monte, c. 17. & Lib. de Mendacio, c. 15.*

UT NON SUB JUDICIO DECIDATIS. *Afin que vous ne soyez point condamnés.* A la lettre: *Que vous ne succombiez point sous le jugement.* Le texte Grec imprimé, porte: (e) *Afin que vous ne tombiez point dans l'hypocrisie, ou dans le déguisement; mais plusieurs bons Manuscrits comme l'Alexandrin, quelques Imprimez, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, l'ancienne Italique, sont conformes à la Vulgate: Que vous ne tombiez point sous le jugement, ou sous la condamnation; car le jugement est souvent mis pour la condamnation, comme on l'a remarqué plus d'une fois. On ne voit pas bien la liaison de ce qui précède avec ceci, en suivant la Leçon commune du Grec: Ne jurez point du sous, . . . afin que vous ne tombiez point du sous dans l'hypocrisie.* Mais Grotius traduit: *Afin que vous ne tombiez point dans le mensonge; & il montre que le Grec: Hypocrisis, a quelquefois cette signification.* (f) De cette sorte tout le passage fait un sens clair: mais la Traduction qui est suivie par la Vulgate, paroît la meilleure.

§. 13. TRISTATUR ALIQUIS VESTRUM? ORET, &c. (g)

{ a } Jerem. xv. 2. Vids & Deut. vi. 13.

{ b } Chrysost. & Theophyl. in Matth. v. 34.

{ c } Occumen. hœc.

{ d } Concil. Constan. sess. 2.

{ e } Ita p̄n̄ ut ne ὑποκρίσιν ἔλεγετε. Alii: ἵνα π̄n̄ ὑπὸ κρίσει ἔλεγετε. Antiq. Ital. Ne in iudicium incidatis. Occumen. Τὴν ὑποκρίσιν, ἵνα ὑμὲς ἀκατακρίτοι.

{ f } Ὑποκρίσιν pro mendacia. 1. Timoth. iv. 2.

ὑποκρίσιν pro mendaciis. Prov. xvi. 28. in vers. Sym. Ὑποκρίσιν pro mendace. Job. xxxiv. 30. & xxxvi. 11.

{ g } Editio Sixti V. Tristatur autem aliquis vestrum? Oret equo animo & psallat. Græc. Κατακρίσιν τις ἐστὶν ὄπισ; ἠγορεύσῃ. Ἐν θυμῷ τις ψάλλῃ.

14. *Infirmatur quis in vobis? Inducatur Presbyter Ecclesie, & orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini.*

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, & qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

COMMENTAIRE.

Quelqu'un de vous est-il dans la tristesse? qu'il prie; est-il dans la joye? qu'il chante de saints Cantiques. Au lieu de tomber dans l'accablement, dans le découragement lorsqu'il vous arrive quelque chose de fâcheux, recourez à la prière, répandez devant Dieu votre cœur, représentez lui vos peines, implorez son assistance, remettez-lui le soin de ce qui vous regarde, & vous ressentirez du soulagement, & de la consolation. Estes-vous dans la joye, & dans la prospérité? au lieu de vous livrer à des plaisirs, & des divertissemens profanes, réjouissez-vous au Seigneur, chantez de saints Cantiques, entretenez-vous dans une joye spirituelle, en considérant les grandeurs de Dieu, en relevant sa Majesté, en publiant ses loüanges. Par ce moyen vous sanctifierez tous les états de la vie: soit que vous vous trouviez dans l'affliction, ou dans la prospérité. C'est dans cet esprit que l'Eglise a mis dans la bouche de ses Ministres, & de ses enfans, les Pseaumes de David, où l'on rencontre des sentimens de piété proportionnez à tous les besoins de la vie. (a)

¶ 14. INFIRMATUR QUIS IN VOBIS? INDUCATUR PRESBYTEROS. *Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, &c.* Les Interpretes Catholiques, anciens & modernes, entendent ce passage du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les Conciles de Florence, (b) & de Trente, (c) l'ont ainsi défini; l'Eglise dans la formule qu'elle employe en conférant ce Sacrement, le marque d'une manière expresse: *Mon Dieu, qui avez parlé par votre serviteur Jacques, & qui avez dit: Quelqu'un d'entre-vous est-il malade, &c.* Elle a condamné expressement les Arméniens, les Vaudois, les Albigeois, Viclef, & les nouveaux Protestans Calvinistes, & Luthériens, qui ont osé nier que cette Onction dont parle ici S. Jacques, soit un véritable Sacrement de la nouvelle Loi. Elle croit que l'onction que les Apôtres employoient du vivant de nôtre Seigneur, pour guérir les malades, & dont il est parlé dans saint Marc, (d) étoit comme un prélude de ce Sacrement. (e)

(a) Vide, si placet, B vsi seu aliis præmium in Psalmos.

(b) Concil. Florent. in Decreto univ. l.

(c) Trident. sess. xiv. cap. 1. Si quis dixerit Extramam Onctionem non esse verè & propriè Sacramentum, à Christo Domino nostro institutum, & à Beato Jacobo Apostolo promulgatum, sed ti-

tum tantum acceptum à potribus, aut signentum humanam, anathema sit.

(d) Marc. vi. 13. Ungentibus oleo multos aegros, & sanabant.

(e) Concil. Trident. sess. 14. cap. A Christo Domino nostro apud Marcum quidem insinuatum, &c.

On ne peut donc contester cette vérité sans donner atteinte à un article de la Foi Catholique; & on ne peut excuser la présomption de Cajétan, qui quoiqu'il accorde que l'Extrême Onction est un Sacrement de la nouvelle Loi, soutient que ce passage ne regarde que l'onction miraculeuse dont les Apôtres se servoient pour la guérison des malades, avant la Passion du Sauveur, & avant qu'ils eussent reçu le caractère du Sacerdoce. On voit le même sentiment dans Oecumenius, (a) & c'est celui de la plupart des Commentateurs Protestans.

On ne peut pas nier que les Juifs n'employassent quelquefois des onctions pour le soulagement des malades; c'est un remède tout naturel, fort efficace en bien des maladies. Les Orientaux sur tout ufoient beaucoup d'Onctions. Ezéchiel: (b) *Je vous ai lavé du sang dont vous étiez converti, & je vous ai oint d'huile.* Le Samaritain dont parle l'Evangile, (c) verse du vin, & de l'huile dans les playes de l'homme qu'il trouva blessé sur le chemin de Jerico. Les Apôtres oignoient d'huile plusieurs malades (d) à qui ils rendoient la santé au nom de JESUS-CHRIST. Ligfoot (e) montre par des passages des Talmudes de Jérusalem, & de Babylone, que ces onctions médecinales étoient fort communes parmi les Juifs, & que quelques-uns y mêloient des enchantemens pour les rendre plus efficaces. Je ne nierai pas même que quelquefois les Chrétiens ne se servissent d'onctions pour la même fin. Tertullien (f) raconte qu'un certain Chrétien nommé Proculus, guérit l'Empereur Sévere avec de l'huile dont il l'oignit. Innocent I. dit que les Laïques peuvent oindre eux-mêmes leurs malades avec de l'huile bénite. (g)

Mais l'onction dont parle saint Jacque, est fort différente de tout cela. Car 1°. cet Apôtre ne dit pas simplement: *Si quelqu'un est malade d'une maladie ordinaire, ou d'une infirmité dont on espère la guérison.* Le terme Grec (h) signifie une maladie à la mort. (i) D'où vient que dans l'Eglise on appelle quelquefois cette onction *le Sacrement des mourans*, & qu'on ne le donne qu'à ceux qui sont dangereusement malades. (k) 2°. Tous les Prêtres n'avoient pas le don des guérisons; si donc saint Jacque avoit voulu simplement qu'on appliquât cette onction pour le rétablissement du malade, il auroit dit qu'on fît venir ceux des Prêtres qui ont le don de guérir les maladies, & non pas absolument qu'on fasse venir les

(a) Oecumen. Τὸν ἃ τὴν Ἐξέτου ἰσὶ τοῖς ἀσθενέσι ἐπιμαρτυροῦν ἐν Κρίσι οὐκ ἔστιν, ἀλλ' ἰσχυρὸς τῶν ἀσθενῶν ἰατρῶν, ἃ ἰατρῶν.

(b) Ezéch. xv. 9.

(c) Luc. x. 34.

(d) Marc. vi. 13.

(e) Chronol. pag. 145.

(f) Tertull. ad Stapul. cap. 4.

(g) Innocent. I. Ep. ad Descent. & Genil. Formos. c. 72.

(h) ἄσθενος ἢ ἐπιπέθου.

(i) vide Selden. de Synod. lib. 2. cap. 7. n.

11. pag. 331. & n. 12. p. 361.

(k) Rituale Rom. Debet hoc Sacramentum infirmis praeteri, qui tam graviter laborant, ut mortis periculum imminere videantur.

Prêtres. 3°. Les onctions que faisoient les Prêtres, ou les Apôtres, ou les simples fidèles, pour la guérison des malades, ne servoient pas à autre chose; & celle-ci sert à la rémission des péchez: *Si in peccatis fuerit, remittentur ei.* 4°. La guérison des malades par les onctions, & par l'imposition des mains, étoit une chose accidentelle, & d'un usage passager, & qui ne produisoit pas nécessairement son effet. Celle-ci étoit ordinaire, permanente, & d'une efficacité sûre & infaillible, au moins quant à la rémission des péchez. 5°. Les miracles n'étoient destinez pour la conversion des infidèles, cette cérémonie étoit uniquement pour les fidèles: ce n'étoit dont point une onction miraculeuse, pareille à celle dont il est parlé dans saint Marc, Chapitre VI. §. 13.

INDUCAT PRESBYTEROS. *Qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, L'Evêque, ou les Prêtres, ou les uns & les autres ensemble, ou un seul Prêtre, de l'Eglise.* Il ajoute ce terme, *de l'Eglise*, pour montrer que ceci ne s'entend pas simplement des anciens, ou des vieillards, (a) mais des Evêques, ou des Prêtres, qui sont à la tête de l'Eglise. Dans l'Orient on employe plusieurs Prêtres, & ordinairement le nombre de sept, pour administrer ce Sacrement. Dans l'Occident on se contente d'un Prêtre. On peut voir cette matière traitée plus au long dans les Controversistes, & dans ceux qui ont composé des Traitez des Sacramens.

ORENT SUPER EUM, UNGENTES EUM OLEO. *Qu'ils prient pour lui, l'oignant d'huile, au nom du Seigneur; ou qu'ils prient pour lui; ou qu'ils prient en imposant les mains sur lui; ou enfin qu'ils prient en même tems qu'ils font sur lui les onctions de l'huile sainte.* Les Ministres de l'Eglise dans l'administration de ce Sacrement, prient en faisant les onctions, en disant: *Que le Seigneur par sa miséricorde, & en vertu de cette onction, vous accorde le pardon des fautes que vous avez commises par le sens de l'ouïe, ou du toucher, ou de la vue, & ainsi des autres.* Il y a encore dans les Rituels d'autres oraisons qui précèdent, & qui suivent cette cérémonie. On oint les malades avec de l'huile d'olive, bénite par un Evêque; au moins c'est l'usage de l'Eglise d'Occident: mais dans l'Orient la bénédiction d'un Prêtre suffit. On donne ce Sacrement *au nom du Seigneur*, au nom de JESUS-CHRIST, par son autorité; le Prêtre agit non en son propre nom, mais comme Ministre du Seigneur, revêtu de son autorité, fondé sur sa parole, & sur ses promesses.

§. 15. ET ORATIO FIDEI SALVABIT INFIRMUM. (b) *La prière de la foi sauvera le malade.* La prière du Ministre accompagnée de la foi du malade; ou la foi & les prières de l'un & de l'autre soulage-

(a) Πρεσβυτερον τῶν πρεσβυτέρων τῆς Ἐκκλησίας.

(b) Καὶ ἡ πίστις τῆς ἐκκλησίας αὐτοῦ τῶν ἀποστόλων.

Antiq. 121. Oratio in fide salvabit laborantem, & suscitabit illum Dominus.

15. *Et oratio fidei salvabit infirmum, & alleviabit eum Dominus: & si in peccatis sit, remittentur ei.*

15. Et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera; & s'il a commis des péchez, ils lui seront remis.

COMMENTAIRE.

ront le malade, & lui procureront la guérison, si Dieu le juge à propos pour le salut de son ame, (a) qui est l'objet de ce Sacrement, comme de tous les autres. Selden (b) propose sur cet endroit de saint Jacques, une conjecture fort singulière, que nous ne pouvons pas laisser passer, sans en faire au moins mention. Il dit premièrement, qu'il s'agit ici de malades à l'extrémité, de moribonds, ou même de morts, prêts à être mis dans le cercueil; & on ne peut douter après les preuves qu'il en donne, que les verbes *Asthenein*, (c) & *Camnein*, (d) ne se prennent souvent, le premier pour des malades accablés de maladies, & le second pour des morts; ainsi saint Jacques, selon lui, ne conseille pas ici d'appeler les Prêtres pour donner le Sacrement d'Extrême-Onction, ni même pour donner une onction médicinale: mais seulement pour fermer les yeux aux malades après leur mort, ou pour les frotter d'huile avant que de les mettre au cercueil. Il montre par les Rabbins, (e) que quand on vouloit fermer les yeux à un mourant, on lui couloit un peu d'huile entre les paupières; & à l'égard de l'onction & de l'embaumement des morts, la chose ne souffre aucune difficulté. On la voit dans ce que Joseph d'Arithmie, & Nicodème firent à l'égard de JESUS-CHRIST après sa mort, (f) & par ce que JESUS-CHRIST dit à Marie sœur de Marthe, lorsqu'elle répandit du parfum sur ses pieds: (g) *Elle l'a fait pour prévenir sa sépulture.*

S. Jacques veut donc, selon Selden, que si quelqu'un tombe si dangereusement malade, qu'on désespère de sa vie, on fasse venir les anciens du lieu, ou ceux de sa famille, afin qu'ils lui ferment les yeux, ou qu'ils l'embaument après sa mort. Il promet que leur prière sauvera & guérira le malade, ou même résuscitera le mort, que Dieu lui pardonnera ses péchez s'il en a encore à expier. Le Texte de saint Jacques se peut traduire ainsi à la lettre: *Quelqu'un d'entre vous est-il tombé dangereusement malade, qu'il appelle les anciens de l'assemblée, ou de l'Eglise, & qu'ils prient pour lui.*

(a) *Vide Grat. Epi. Cornel. Vide 2. Cor. XII.*

9. 1. *Timoth. v. 21. 2. Timoth. IV. 20.*

(b) *Selden. lib. 2. de Synedr. cap. 8. n. 11.*

12. 13.

(c) *Idem loc. cit. pag. 361. 355. 356.*

(d) *Idem pag. 365. Homer. Iliad. 7.*

Tūl mi ēpυουt ψυχα, ἕτωμα καρπίου.

Didym. καρπίου, ἕτ τιθυκόμεν.

(e) *Talmud. Babilon. apud oundem, pag.*

359.

(f) *Jean. XIX. 39. 40.*

(g) *Jean. XII. 7.*

après

après l'avoir frotté d'huile au nom du Seigneur, (a) & la prière de la foi sauvera le moribond, ou le mort, & le Seigneur le résuscitera, & s'il est dans le péché, il lui sera remis. Cette expression: Le Seigneur le résuscitera, se peut prendre ou à la rigueur pour la résurrection d'un mort; pouvoit que JESUS-CHRIST avoit expressément donné à ses Disciples: *Mortuos suscitatis*; (b) ou simplement pour la guérison d'un homme qui se meurt.

Il est aisé de voir que cet Auteur n'a inventé une explication si violente de ce passage, & si éloignée de l'idée commune qu'en ont eû tous ceux qui l'ont lû & expliqué jusqu'aujourd'hui, que pour s'empêcher d'y reconnoître le Sacrement d'Extrême-Onction, que les Eglises Grecques, & Latines y ont toujours reconnu. Il ne veut pas que les Prêtres de l'Eglise, marquent des personnes constituées en dignité dans l'Eglise; mais de simples anciens, quels qu'ils soient, ayant caractère ou non; quoique les termes mêmes crient en quelque sorte, & déposent contre lui. Enfin qui a jamais oûi dite que dans l'Eglise Chrétienne il y ait eû un remède commun, ordinaire, certain, pour guérir les malades qui sont à l'extrémité, en les frottant d'huile, ou même pour les résusciter par le même remède après leur mort? A-t'on jamais oûi parler que l'on ait fait venir en solemnité les Prêtres de l'Eglise, ou si l'on veut les anciens du lieu, pour fermer les yeux aux mourans, ou pour embaumer leur corps après leur décès? Je crois que cette pensée n'est jamais venue qu'à M. Selden.

ET SI IN PECCATIS SIT REMITTENTUR EI. *Et s'il a commis des péchez, ils lui seront remis*; c'est le principal effet du Sacrement d'Extrême-Onction. Souvent Dieu, sur tout en ce tems-là, punissoit les péchez, ou les négligences des fideles, par des maladies qu'il leur envoyoit. Si c'est pour une cause pareille que Dieu nous a frappé de maladie, la vertu du Sacrement leur méritera le pardon, & en conséquence la guérison de leur infirmité. (c) Le Concile de Trente (d) dit que ce Sacrement remet les fautes qui ne sont pas encore expiées, & les restes des péchez: *Delicta si qua sunt adhuc expianda, ac peccati reliquias abstergit*. Ces restes de péchez sont ou des péchez véniels, ou même des péchez mortels cachés, & inconnus, ou la peine des péchez qui restent à expier, ou les inclinations vicieuses, qui sont des suites des fautes passées. Le Sacrement nous fortifie contre ces mauvais penchans, ou nous nettoye de ces fautes.

¶ 16. CONFITEMINI ERGO (e) ALTERUTRUM PECCATA

(a) *Ἐὰν ἰσθῆ τις κείμενος ἐν τῷ κλῆτρῳ, ἢ ἐν τῷ κλῆτρῳ ἢ ἐν τῷ κλῆτρῳ. Antiq. Ital. voss. Et oratio in fide saluabit laborantem & suscitabit illum Dominus.*

(b) *Matth. x. 8.*

(c) *Vide Est. Grat. &c.*

(d) *Concil. Trident. sess. 14. cap. 3.*

(e) Le Grec ne lit pas ergo Ἐξαρτολογισθε ἀποστολὴν τῆς πνευματικῆς. Sed, addunt ἄν. Steph. d. i. n. Syr. Alexand. Col. & alii nonnulli.

16. *Confiteamini ergo alterutrum peccata vestra, & orate pro invicem ut salvemini: multum enim valet deprecatio justis assidua.*

16. Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, & priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés; car la constante prière du juste peut beaucoup.

COMMENTAIRE.

VESTRA. *Confessez donc vos fautes l'un à l'autre*, si vous souhaitez que vos freres s'employent pour vous en obtenir le pardon, & que les Ministres du Seigneur vous en accordent l'absolution, suivant le pouvoir qui leur en a été donné; (a) enfin si vous voulez que vos freres vous pardonnent les fautes que vous avez commises contre eux, confessez vos péchez les uns aux autres; avoiez vos fautes devant l'Eglise, si elles sont publiques; demandez pardon à vos freres, si vous les avez offensés; (b) enfin si vous êtes tombez dans quelque faute secreete, confessez-la secretement au Ministre de l'Eglise, afin qu'il vous en donne l'absolution. Il est Juge, il a reçu de Dieu le pouvoir de lier, & de délier; il ne peut exercer ni l'un, ni l'autre de ces pouvoirs, si vous ne lui faites une confession distincte de vos péchez; il est médecin de vos ames, il doit y apporter les remèdes convenables; & comment le fera-t'il, si vous ne lui faites connoître par une confession sincère, toutes vos playes, & vos infirmités spirituelles? (c) *Confessez donc vos péchez les uns aux autres.*

ORATE PRO INVICEM, UT SALVEMINI; MULTUM ENIM VALET ORATIO JUSTI. *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés; car la constante prière du juste peut beaucoup.* Cela peut avoir rapport à ce qui précède; soit que vous soyez accablés de maladies corporelles, ou que vous soyez tombez dans le péché, interessez l'Eglise, & les serviteurs de Dieu, à prier pour vous; c'est un moyen efficace pour vous mériter le pardon, & les secours dont vous avez besoin. Ou en le prenant dans un sens absolu, & comme un nouvel avis que saint Jacques donne aux fidèles: Priez les uns pour les autres, afin que vous arriviez au salut; vous avez besoin du secours de vos freres pour obtenir le pardon de vos péchez, pour perséverer dans la justice. Que les Prêtres, & les Ministres du Seigneur, prient pour leur troupeau; que les simples fidèles prient pour leurs Pasteurs; que les justes prient pour la conversion des pécheurs, & pour obtenir la persévérance à ceux qui sont dans la bonne voye. Dieu écoute volontiers les prières que la charité forme dans nos cœurs, & que son Esprit nous inspire pour nos freres.

(a) Matth. XVI. 19. *Quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum & in caelis, &c. Joan. xx. 23. Quorum remisseritis peccata remittuntur eis, &c.*

(b) Vide Brd. Est. Grat. Cornel.
(c) Vide Alexan. Ep. 26. Concil. Sran. decret. 10. Hugo Vitor. lib. 2. de Sacram. parte 14. c. 1. Bonav. Alenf. Alii plurimi.

17. *Elias homo erat similis nobis passibilis : & oratione oravit ut non plueret super terram , & non pluit annos tres , & menses sex.*

17. Elie étoit un homme sujet comme nous à toutes les misères de la vie ; & cependant ayant prié Dieu avec grande ferveur qu'il ne plût point ; il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans & demi.

COMMENTAIRE.

La prière constante du juste peut beaucoup. On peut traduire le Grec (a) par : *La prière efficace, ardente, active, constante, du juste, est très-puissante.* L'Écriture est pleine d'exemples qui prouvent l'efficacité de la prière ; elle a désarmé la colère de Dieu, préce à exterminer un peuple entier ; elle a obtenu de Dieu des miracles qui feront l'étonnement de tous les siècles ; elle a mérité des faveurs extraordinaires à ceux qui les ont offertes au Seigneur, & à ceux pour qui ils les ont offertes. La prière est la seule voye qui nous soit ouverte pour obtenir les graces, & les secours du Ciel, tant pour nous que pour nos freres ; c'est par elle que nous entretenons un commerce continuel avec le Ciel, en y envoyant nos louanges, nos adorations, nos actions de graces, nôtre repentir, nos demandes, pour en recevoir les lumières, les consolations, les secours, dont nous avons besoin. Pour se faire écouter, la prière doit être humble, fervente & constante ; elle doit partir d'un cœur droit & juste ; ou du moins qui aspire à ces bonnes dispositions : *Oratio justis assidua.* Dieu n'écoute point les pécheurs (b) qui le prient sans charité, sans ferveur, sans attention, sans amour pour la justice, & qui ne désirent pas sincèrement revenir à Dieu, dont ils ont encouru la disgrâce.

ψ. 17. ELIAS HOMO ERAT. *Elie étoit un homme sujet comme nous à toutes les misères de la vie.* Pour prouver la force, & l'efficacité de la prière, il apporte l'exemple d'Elie, qui par sa prière tint le Ciel fermé pendant trois ans & demi, & qui par sa prière l'ouvrit, lorsqu'il crut qu'il le falloit, pour manifester la gloire, & la puissance du Seigneur. L'histoire en est racontée dans le troisième Livre des Rois. (c) Achab Roi de Juda, s'écartant à toutes les iniquitez de ses prédécesseurs, y en ajouta de nouvelles en épousant Jézabel, fille d'Itobaal Roy de Tyr. Cette Princesse l'engagea dans le culte de ses Dieux ; Achab bâtit un Temple à Baal, dans la ville de Samarie, & y exerça hautement l'idolâtrie. Elie poussé par l'Esprit de Dieu, alla trouver ce Prince, & lui dit : *Vive le Seigneur, en la présence duquel je suis, s'il tombe ni pluie, ni rosée pendant ces années,*

(a) *Προσέτι δὲ τοῦ δικίου δεῖται ἐπίστυλλον. Αντιγ. Vulg. Multum potest petitio justis fruentis.*

(b) *Joan. ix. 31.*

(c) *3. Regi xviii. xviii.*

18. *Et rursum oravit : & cælum dedis pluviam, & terra dedit fructum suum.*

19. *Fratres mei, si quis ex vobis erraverit à veritate, & converterit quis eum,*

18. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, & la terre produisit son fruit.

19. Mes freres, si l'un d'entre vous s'égaré du chemin de la vérité; & que quelqu'un l'y fasse rentrer,

COMMENTAIRE.

si ce n'est lorsque je le commanderai. Après quoi Dieu lui dit de se retirer, & de se cacher dans un vallon au-delà du Jourdain; de là il se transporta dans la ville de Sarepta.

Au bout de trois ans le Seigneur lui dit : allez vous montrer à Achab; afin que je répande de la pluie sur la terre. Il y alla, & Achab lui dit : *Estes-vous celui qui troublez Israël? Ce n'est point moi qui trouble Israël, répondit Elie; c'est vous, & la maison de votre pere, qui avez quitté le Seigneur, pour suivre Baal;* mais assemblez sur le mont Carmel les Prophètes de Baal, & tout Israël. Le Roi y vint avec ses faux Prophètes, & tout son peuple; Elie y montra la vanité des Idoles, en défiant les Ministres de Baal, de faire descendre le feu du Ciel sur leurs sacrifices; comme il le fit descendre sur les siens. Après avoir vengé le Seigneur par la mort des faux Prophètes, il dit au Roi & au peuple de s'en retourner promptement, parce que la pluie étoit prête à tomber avec abondance; il n'y avoit aucune apparence de cela dans l'air. Elie se prosterna, mit sa tête entre ses genoux, pria le Seigneur, & la pluie suivit peu après. L'Apôtre saint Jacque dit que ce Prophète avoit fermé le Ciel par sa prière, & qu'il ne plut pas pendant trois ans & demi. Ces deux circonstances ne sont pas marquées expressément dans l'Écriture; mais il les avoit apprises par révélation, ou par la tradition de ses Peres. (a) Les Prophètes ne faisoient point leurs miracles par leur propre autorité, comme les faisoit JESUS-CHRIST nôtre Sauveur, mais ils les obtenoient par leurs prières. (b)

¶ 19. *SI QUIS EX VOBIS ERRAVERIT. Si quelqu'un de vous s'égaré du chemin de la vérité, & que quelqu'un l'y fasse rentrer.* ¶ 20. *Il sauvera son ame de la mors, & couvrira la multitude des péchez.* On peut s'égarer du chemin de la vérité, ou en tombant dans quelque erreur contre la foi, ou dans quelque dérèglement contre les mœurs. Si quelqu'un s'égaré de l'une ou de l'autre manière, & que son frere par ses instructions, par ses bons avis, ou par ses corrections prudentes & charitables, le

(a) *Grot. Gatak,*

(b) *Estius hic,*

20. *Scire debet, quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viae suae, salvabit animam ejus à morte, & operiet multitudinem peccatorum.* 20. Qu'il sache que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de son égarement, sauvera son ame de la mort, & couvrira la multitude des péchez.

COMMENTAIRE.

tire de son erreur ou de ses égaremens, il acquiert devant Dieu un grand mérite, puisqu'il a sauvé l'ame de son frere, qu'il l'a tiré du danger, & qu'il a été l'occasion de son retour à Dieu, & du pardon de ses péchez, qu'il a mérité par sa pénitence. (a)

Autrement, celui qui exerce comme il faut l'instruction, & la correction fraternelle, mérite que Dieu lui accorde le pardon de ses propres péchez, & le salut de son ame; il se sauve soi-même en travaillant au salut des autres. (b) Le Grec (c) imprimé est très-favorable à ce sentiment, & ceux qui le suivent, (d) lisent dans le Latin: *Salvabit animam suam à morte, & operiet multitudinem peccatorum suorum.* Mais la première explication paroît la plus littérale.

Fin de l'Épître de saint Jacques.

(a) Vide Est. Gret. Gatak. Pisi. Druſ. alius.
(b) 1. Timoth. 11. 16. Attende sibi & delivra-
ne. Justa in illis Hec enim faciens, & teipsum
salvum facies, & eos qui te audiunt.

(c) Ο ἰσθρίβας ἀναστρέφει οὐ μόνον τὸν
ἀσθεῖ, ἀλλὰ καὶ τὸν ἀσθενή, καὶ ἐκτρέφει πλὴ-
θος ἀναστρέφων. Quidam legunt; ἴσθρίβας ἀσθεῖ
& Steph. 2. 1. a. Alex. Baroc. Barber. 2. Colon.
Pulg. Syr. Æth Ceph. Codice: Latini alii legunt
animam ejus, alii: Animam suam. Italica vers.

Antiq. Salvat animam de morte sua, & operiet
multitudinem peccati. Alii peccatorum suorum.
Alii; Peccatorum ejus. Vide Est. Est. Cornel.
hic.

(d) Vide Bedam, Hug. Carthuf. Gloss Joan.
VIII. Ep. 18 Vide & D. Thom. Titelm Cornel.
à Lapid. Ervardent. Verſt. Ham Vide Est. &
Origen. homil. 2. in Levit. Cassian. Collat. 20.
cap. 8.





P R E F A C E

SUR LA I. ÉPITRE

DE SAINT PIERRE.

PIERRE, autrement Simon fils de Jean, ou de Jonas, étoit de Berzaïde, autrement Juliade, ville de Galilée, située au de-là du Jourdain, près l'embouchure de ce fleuve dans le Lac de Genezareth. Il étoit frere de S. André, & fut appelé par lui à la suite de J. C. (a) Il étoit marié, & avoit sa maison à Capharnaüm : (b) il y étoit occupé à la pêche avec son frere André, (c) lorsque le Sauveur les appella pour toujours à son service. Saint Pierre témoigna dans toute occasion, son zèle pour son Maître, & il se distingua par là, par dessus les autres Apôtres; aussi J. C. lui marqua toujours une bonné toute particulière; il voulut qu'il fût témoin de sa Transfiguration; (d) il lui déclara une autrefois qu'il étoit la pierre sur laquelle il vouloit bâtir son Eglise, (e) & que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle.

Quoique saint Pierre eût eû le malheur, ou la foiblesse de renoncer JESUS-CHRIST dans sa Passion, le Sauveur ne laissa pas après sa Résurrection, de lui donner de nouvelles preuves de son amitié; (f) il lui conserva la primauté sur les autres Apôtres, & le fit d'une manière expresse, le Chef visible de son Eglise, en lui disant par trois fois: (g) *Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci*, & saint Pierre lui ayant répondu autant de fois qu'il l'aimoit, JESUS lui dit: *Païssez mes agneaux, & mes brebis.*

Après la descente du saint Esprit sur les Apôtres, saint Pierre comme Chef de l'assemblée monta au Temple, & fit au peuple assemblé un discours si pathétique & si touchant, qu'il convertit trois mille personnes. (h) Peu de jours après comme il parloit encore au peuple dans le Temple,

(a) Joan. I. 42.

(b) Matth. VIII. 14. Luc. IV. 38.

(c) Luc. v. 8.

(d) Luc. IX. 28. & Matth. XXIII. 2.

(e) Matth. XVI. 18.

(f) Marc. XVI. 7.

(g) Joan. XXI. 15. 16. 17.

(h) Act. II. 14. & seq.

il fut arrêté & mis en prison de la part des Prêtres, & des Saducéens ; (a) mais cela ne rallentit pas son ardeur, & n'abattit pas son courage. Ayant été obligé de comparoître devant l'assemblée des principaux de la nation, il leur prêcha hardiment JESUS CHRIST, & leur dit qu'il falloit plutôt obéir à Dieu, qu'aux hommes.

Je ne m'arrêterai point à raconter ici toutes les actions de S. Pierre ; je me contenterai de marquer les principales, pour conduire le Lecteur jusqu'au tems où il écrivit cette Epître. Après la mort de saint Etiene, tous les fidèles, hors les Apôtres, furent dispersés, & se sauvèrent de Jérusalem. (b) Les Samaritains ayant reçu l'Evangile par la prédication de saint Philippe Diacre, saint Pierre vint à Samarie pour leur donner le saint Esprit ; (c) Simon le Magicien voulut acheter à prix d'argent, le don de pouvoir aussi conférer le saint Esprit ; mais saint Pierre le rejeta, & le chassa de l'Eglise de JESUS-CHRIST.

Quelque tems après Dieu fit voir à saint Pierre, qu'il vouloit qu'on ouvrit la porte de l'Evangile aux Gentils, par une vision qu'il eut à Joppé, d'un linceul rempli de toutes sortes de reptiles, que Dieu lui dit de tuer & de manger. (c) Il donna donc le Bapême à Corneille, & (d) ne fit plus de difficulté de manger, de converser, & de prêcher aux Gentils ; il alla bientôt après à Antioche, (e) où il établit son premier Siège. Etant de retour à Jérusalem, vers l'an trente sept de JESUS-CHRIST, saint Paul vint l'y trouver, & rendit ce respect à la dignité de premier Apôtre ; il y demeura quinze jours auprès de lui, & ne vit aucun autre Apôtre que lui, & saint Jacques frere du Seigneur ; les autres Apôtres étant allés prêcher l'Evangile en divers autres endroits.

Saint Luc ne nous dit plus rien de saint Pierre, jusqu'à sa prison en l'an quarante quatre de JESUS-CHRIST ; ainsi l'on peut mettre entre l'an trente-sept & l'an quarante-quatre, ce que l'Histoire de l'Eglise nous apprend, (f) de sa prédication aux Juifs répandus dans le Pont, dans la Galatie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, & dans l'Asie, après quoi il alla à Rome, pour y établir son Siège. Il étoit dans cette ville lorsqu'il écrivit sa première Epître ; mais comme on croit qu'il y a fait plusieurs voyages, on ne peut décider précisément si ce fut avant l'an quarante-quatre, auquel il étoit sûrement à Jérusalem, à la fête de Pâque, & où il fut mis en prison par Hérodes Agrippa ; (g) ou si ce fut dans un second voyage qu'il fit en cette ville.

(a) *Act.* xv. 1. 2. 3. & seq.

(b) *Act.* viii. 1. & seq.

(c) *Act.* x. 9. 10. & seq.

(d) *Act.* x. 47. 48.

(e) *Jeronym.* in *Gal.* 11. *Chrysost.* tom. 5.

homil. 11. *Vide Concil.* tom. 2. pag. 269. & tom.

5 p. 1269. & c.

(f) *Euseb.* lib. 3. cap. 1. pag. 71. *Jeronym.* de *Paris Illustr.* cap. 1. *Leo Magn.* serm. 8.

(g) *Act.* xii. 1. & seq.

Ce qui est certain, c'est 1°. qu'alors on donnoit communément le nom de Chrétiens dans les Provinces, aux Disciples de JESUS-CHRIST; (a) ce qui commença selon saint Luc, (b) par l'Eglise d'Antioche, & que l'on ne peut mettre qu'en l'an quarante-trois de JESUS-CHRIST. 2°. Saint Marc étoit avec lui, & n'étoit point encore venu prêcher en Egypte, ce qu'on croit qui n'arriva que vers l'an quarante-neuf de JESUS-CHRIST. 3°. Les Eglises d'Asie, de Pont, de Galatie, de Bithinie, auxquelles il écrit, étoient nombreuses, & souffroient beaucoup de la part des Juifs incrédules, & des Gentils. (c) 4°. Enfin saint Pierre dit ici que le jour du Seigneur étoit proche, (d) ce qui marque la ruine prochaine de Jérusalem; ainsi on peut mettre cette Epître entre l'an quarante-cinq & cinquante de JESUS-CHRIST, sans toutefois rien décider absolument sur cela.

Comme il étoit l'Apôtre de la Circoncision, comme saint Paul l'étoit des Gentils, il adresse son Epître principalement aux Hébreux, qui avoient embrassé la foi dans les Provinces dont on vient de parler. Ce qui n'empêche pas selon saint Augustin, (e) & quelques nouveaux Commentateurs, (f) qu'il ne parle aussi aux Gentils convertis qui étoient mêlez parmi eux; & on croit remarquer certains traits, & certains avis qui paroissent ne pouvoir regarder que les Gentils qui avoient embrassé la foi. Par exemple, ce qu'il dit, (g) qu'avant leur conversion ils étoient plongez dans toutes sortes de désordres & dans l'idolâtrie; qu'ils aimoient JESUS-CHRIST, quoiqu'ils ne l'eussent point vû, &c. Toutefois nous croyons avec beaucoup d'autres, (h) qu'il n'y a rien ici qu'on ne puisse aisément expliquer des seuls Juifs convertis à JESUS-CHRIST.

Le but principal de l'Apôtre est de confirmer dans la foi, les fidèles auxquels il écrit, de les soutenir au milieu des afflictions & des persécutions qu'ils souffroient, de leur faire voir qu'il étoit parfaitement d'accord avec saint Paul sur le fond de la doctrine, & de réfuter les erreurs de Simon, & des Nicolâites, qui prétendoient, que la foi seule sans les œuvres suffisoit pour nous sauver. C'est pour cela qu'il les exhorte avec tant de zèle à la pratique des bonnes œuvres, & à la persévérance dans la Foi en JESUS-CHRIST; il leur parle souvent du bonheur de leur vocation, & des avantages qu'ils ont acquis par le Bapême; il donne d'excellens avis aux Supérieurs Ecclésiastiques, aux personnes mariées,

(a) 1. Petri IV. 16.

(b) Act. XI. 26.

(c) 1. Petri I. 6. 7. II. 10. 21. & seq. IV. 11.

23. & seq.

(d) 1. Petri IV. 17. 18.

(e) August. in Psal. CXLVI. & in Faust. lib. 22. cap. 29.

(f) Vide Est. Praefat. D. Thom. Beda, Glossa. Liran. &c. Theodoret. Praefat. apud Mill. p. 552.

(g) 1. Petri. II. 10. & 17. 3. & I. 8.

(h) Euseb. lib. 3. Hist. Eccl. cap. 4. Ieronym. Catalog. Scriptorum Eccl. Didymus, Occumbr. C. jet. Titelman. Canus lib. 2. de locis, alii plures.

des esclaves ; il recommande la soumission aux Puissances établies de Dieu.

On y remarque diverses similitudes , & diverses expressions , qui sont toute pareilles à celles qui se voyent dans saint Paul ; par exemple sur la prédestination de J E S U S - C H R I S T , sur les effets de sa mort , sur le Bap-tême ; on y trouve les mêmes avis aux Evêques , aux personnes mariées ; & la même attention à recommander aux fidèles l'esprit de douceur dans les souffrances , & l'obéissance aux Princes , & aux Magistrats. Grotius (a) y trouve une force , une véhémence , une vigueur digne du Prince des Apôtres ; Erasme , & Eltius (b) reconnoissent qu'elle est pleine d'une majesté Apostolique , & renferme de grands sens en peu de mots.

Baronius a conjecturé que cette première Epître avoit été écrite en Hébreu par saint Pierre , & traduite en Grec par saint Marc : mais on croit communément qu'elle a été écrite en Grec , quoi qu'adressée aux Hébreux convertis. On parloit Grec dans toutes les Provinces où ils étoient dispersés ; & d'ailleurs saint Pierre y cite toujours l'Ecriture selon la Version des Septante. Saint Jérôme (c) remarque entre les Epîtres de S. Pierre , des différences de stile , de caractère , de méthode ; ce qui lui fait dire que saint Pierre se servoit tantôt d'un Interprète , tantôt d'un autre , suivant les rencontres ; on comprend bien que cette diversité d'Interprètes , emportoit nécessairement la différence du stile. Saint Marc étoit son Interprète ordinaire ; & on sait qu'il étoit alors à Rome avec lui , puisqu'il fait ses complimens aux fidèles à qui il écrit , Chapitre V. verset 13. Ces Interprètes n'étoient pas employez à traduire d'Hébreu , ou de Syriaque en Grec , ce que les Apôtres leur disoient : mais de réduire en meilleur stile , ce qu'ils leur dictoient en Grec , ou en Latin , suivant qu'ils étoient inspirez ; en sorte que le saint Esprit qui leur accordoit le don des Langues , ne leur en donnoit pas toute la perfection , & toute la délicatesse , pour des raisons que nous ne pouvons pénétrer. Saint Jérôme en parlant de Tite , dit qu'il faisoit cette fonction auprès de saint Paul , parce que cet Apôtre ne pouvoit avec son langage ordinaire , parvenir à la majesté des choses divines qui lui étoient révélées : *Qui divinatorum sensuum majestatem digno non poterat Græci eloquii explicare sermone.*

Tertullien , (d) & S. Cyprien , (e) citent cette Lettre sous le nom d'Epître

(a) Grot. Praefat. in hanc Epist. Habet hæc Epistola rē epistolæ conveniens principi Apostolorum.

(b) Erasmi & Est. Praefat. in Ep. 1. Petri. Est autem Epistola profectio digna Apostolorum Principi, plena auctoritatis & majestatis Apostolica: verbis parca, sententiis referta.

(c) Jeronym. Ep. 150. qu. 11. lib. 3. pag. 139. Dicit Epistola quæ scribitur Petri, stylo inter se, & cavillare differunt, struaturaque verborum, ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversis eam usum interpretibus.

(d) Tertull. Scorpiac. cap. 22.

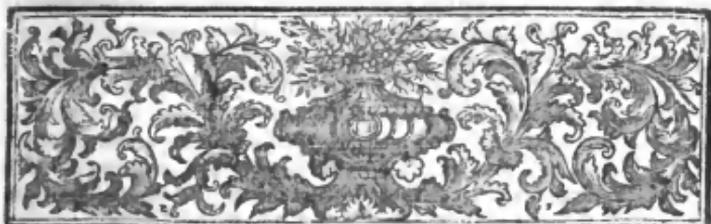
(e) Cyprian. lib. 3. cap. 36. Testim.

à ceux du Pont : *Epistola ad Ponticos*, parce qu'ils sont les premiers nommez dans l'Inscription. Erasme, (a) & après lui Grotius, (b) ont crû que saint Pierre avant cette Épître, en avoit écrite une autre aux Juifs convertis, disperséz dans les Provinces d'Asie; ils se fondent sur ces mots du Chapitre V. verset 12. *Je vous ai, ce me semble, écrit brièvement par notre frere Sylvain*. Mais ces paroles s'expliquent fort naturellement de cette Épître même, que saint Pierre envoya par Sylvain, & qui lui paroît être courte; comme elle l'est en effet, par rapport à la grandeur de la matière qu'elle contient.

Au reste cette Épître a toujours passé pour Canonique, comme le remarquent Origènes, (c) Eusebe, (d) S. Jérôme, (e) & les autres anciens, qui la citent souvent. Pour la seconde Épître du même Apôtre, elle a été long-tems contestée, comme on le verra dans la Préface sur cette Épître. On a attribué à saint Pierre quelques autres Ecrits apocryphes, comme une Apocalypse, un Voyage, ou un Itinéraire, des Actes, un Evangile, un Livre intitulé la Prédication, & un autre, le Jugement de saint Pierre.

- | | |
|--|--|
| (a) Erasme. <i>Præfat.</i> | Jean. pag. 88. |
| (b) <i>Græc. ad 1. Petri v. 12.</i> | (d) Euseb. <i>Hist. lib. 3. cap. 3.</i> |
| (c) <i>Origen. apud Euseb. lib. 6. cap. 55. & in</i> | (e) <i>Ieronym. de Scripturis. Eccl.</i> |





COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA PREMIERE EPISTRE DE SAINT PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Pierre rend grâces à Dieu de la vocation des fidèles à la foi, & à la vie éternelle. On n'y parvient que par les afflictions. Elle a été annoncée par les Prophètes. Notre vie doit être pure, comme ayant été rachetée par le Sang de JESUS-CHRIST. Sa parole éternelle nous engendre pour l'éternité.

†. 1. *P*etrus Apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatia, Cappadocia, Asia, & Bithynia,

†. 1. *P*ierre, Apôtre de JESUS-CHRIST, aux Fidèles qui sont étrangers, & dispersez dans les Provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, & de Bithynie,

COMMENTAIRE.



PETRUS APOSTOLUS. *Pierre Apôtre de Jesus-Christ, aux fidèles qui sont étrangers, & dispersez; ou à la lettre: Aux Elus qui sont dispersez.* Sous le nom d'*élus*, on entend quelquefois les fidèles, (a) les Gentils convertis, choisis & appellez de Dieu à la connoissance de l'Evangile. Ici il faut l'expliquer des Juifs choisis, & efficacement appellez au Christianisme; car

[a] Rom. VIII. 33. & XVI. 13. Coloss. III. 12. & Timoth. II. 10. Tit. I. & I. Petr. II. 6. 9.

l'Apôtre S. Pierre n'écrit proprement qu'aux Chrétiens hébraïzans, répandus dans les Provinces d'Asie. Plusieurs (a) joignent *electi* à ces mots du verbe suivant: *Secundum præscientiam Dei Patris*. Élus selon la préscience de Dieu le Pere. Ils étoient tous élus & prédestinez à la grace de la foi & de la vocation, & saint Pierre pouvoit charitablement présumer qu'ils l'étoient aussi à la gloire; mais ces termes ne prouvent nullement qu'ils le fussent: non plus que les autres épithètes, & les éloges que les Apôtres donnent aux Chrétiens dans leurs lettres, ne conviennent pas à tous, mais seulement aux plus saints, & aux plus parfaits d'entre ceux auxquels ils écrivent. Nous sommes tous élus pour devenir saints: (b) *Elegit nos in Christo, ut essemus sancti & immaculati in conspectu ejus in charitate*. Mais ils'en faut bien que nous parvenions tous à la sainteté à laquelle nous sommes destinez par nôtre vocation. Plusieurs reçoivent la grace de la vocation, mais peu y sont fidèles, & peu y persévèrent. En ce sens il y a beaucoup d'appellez, mais peu d'élus. (c)

ADVENIS DISPERSIONIS PONTI. *Qui sont étrangers, & dispersez dans les Provinces du Pont, de la Galatie, &c.* Théodoret, & Oecumenius (d) joignent le Pont & la Galatie, comme si saint Pierre avoit voulu adresser sa Lettre aux Juifs convertis à la Foi, qui étoient dispersez dans la Galatie du Pont, pour la distinguer d'une autre Galatie qui est celle des Celtes, ou des Gaulois, & qui est la Galatie proprement dite; car les Grecs appellent les Gaulois, la Galatie: mais cette distinction paroît inutile en cet endroit. On conçoit bien que saint Pierre écrivant aux Juifs dispersez du Pont, & de la Galatie, n'a pas voulu parler des Gaulois, ni du pays des Celtes; le Pont & la Galatie sont deux Provinces voisines, & très distinguées l'une de l'autre. Il dit qu'ils sont *étrangers*, dans ce pays là, quoique la plupart y demeuraissent depuis fort long-tems, parce que les Juifs en quelques endroits qu'ils soient hors de la Judée, se considèrent toujours comme étrangers.

L'Asie se prend ou dans un sens général, pour toute cette partie du Monde, que l'on distingue de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Amérique; ou pour l'Asie Mineure qui comprend un assez grand nombre de provinces, situées entre le Pont Euxin, la Méditerranée, & l'Archipel; ou enfin pour cette province de l'Asie Mineure, dont Ephèse étoit la Capitale, (e) Il paroît par le dénombrement des provinces que fait ici saint Pierre, que c'est en ce dernier sens qu'il se prend ici; car la Bythinie, la Galatie, & le Pont, sont compris dans les provinces de l'Asie mineure.

(a) *Bed. Liran. Est. Men. Tir. Gret. Piscat.*
Alii plures.

(b) *Ephes. I. 4.*

(c) *Matth. XX. 16.*

(d) *Oecumen. bis. ex Theodoreti Prefat. in hanc Epistol.*

(e) *Ieronym. in locis, Ad. Apost. Specialiter, ubi Ephesus civitas est, Asia vocatur.*

2. *Secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam, & asperionem sanguinis Jesu Christi: Gratia vobis & pax multiplicetur.*

3. *Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,*

1. Qui sont élus, selon la présence de Dieu le Pere, pour recevoir la sanctification du saint Esprit, pour obéir à JESUS-CHRIST, & pour être arrosés de son sang: que Dieu vous comble de plus en plus de sa grace, & de sa paix.

3. Beni soit le Dieu, & le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui selon la grandeur de sa miséricorde, nous a régénérés par la résurrection de JESUS-CHRIST d'entre les morts, pour nous donner une vive espérance.

COMMENTAIRE.

¶ 2. SECUNDUM PRÆSCIENTIAM DEI PATRIS. *Selon la présence de Dieu le Pere.* On joint ces paroles ou au nom d'élus, verset 1. *Elus selon la présence du Pere; (a) dans le même sens que saint Paul dans quelques-unes de ses Epîtres, (b) se nomme Apôtre par la volonté de Dieu.* Mais la première distribution est la plus suivie. Dieu par sa pure miséricorde vous a élus de toute éternité, pour devenir son peuple choisi, & par une prédilection toute particulière, il vous a prédestiné du milieu de vos freres qui demeurent dans l'incrédulité: *Pour vous donner la sanctification du saint Esprit, la vocation, la foi, la grace sanctifiante dans le Baptême, les dons du S. Esprit dans le Sacrement de Confirmation, pour obéir à Jesus-Christ, & aux Loix de l'Evangile, pour conformer votre vie à la sienne: & pour être arrosés de son Sang; pour participer aux mérites de sa Passion.* Saint Pierre suivant l'usage des Ecritures, attribue la prédestination & la vocation au Pere, la sanctification au saint Esprit, la rédemption à JESUS-CHRIST; quoique l'affaire du salut des Saints, soit l'ouvrage commun de toute la sainte Trinité.

GRATIA VOBIS ET PAX. *Que Dieu vous comble de sa grace, & de sa paix; Ou qu'il vous accorde ses bonnes graces, sa faveur, & toutes sortes de prospérité.* Sous le nom de paix on comprend toutes les espèces de biens temporels & spirituels.

¶ 3. QUI REGENERAVIT NOS IN SPEM VIVAM. *Qui nous a régénérés par la Résurrection de Jesus-Christ, pour nous donner une vive espérance, ou une ferme espérance d'obtenir un jour l'héritage de la vie éternelle. Une vive espérance, est mise par opposition à une espérance morte,*

(a) Ita Cyrill. de Recta fide. Oecumen.

(b) Rom. I. 1. Paulus vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium Dei, 1. Cor. I. 1. Pau-

lus vocatus Apostolus per voluntatem Dei. Et 1. Cor. I. 1. Paulus Apostolus J. C. per voluntatem Dei, &c.

4. *In hereditatem incorruptilem, & incontaminatam, & immarcescibilem, conservatam in culis in vobis.*

4. Pour acquérir cet héritage où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir, qui vous est réservé dans les Cieux,

COMMENTAIRE.

languissante, foible, ehancellante; ou selon d'autres, (a) pour l'espérance de la vie éternelle, de la même sorte que JESUS-CHRIST dit qu'il est le Pain vivans, (b) c'est-à-dire, le Pain qui donne la vie; & saint Paul, que JESUS-CHRIST nous a ouvert par son Sang, une voye nouvelle & vivante au travers du voile; c'est-à-dire que par sa mort, il a tiré le voile qui nous fermoit l'entrée du Ciel, & nous a ouvert un nouveau chemin à la vie. Ainsi en cet endroit: *L'espérance vive de l'héritage incorruptible*, peut marquer l'espérance de la vie éternelle, qui consiste à jouir du bonheur du Ciel. Ce n'est point une espérance pareille à celle qu'on a donnée autrefois à vos peres, de les mettre en possession de la terre de Canaan. C'étoit une espérance morte en quelque manière, puisqu'elle regardoit des hommes mortels, (d) & un héritage qu'ils ne devoient posséder que peu de tems. L'espérance que JESUS-CHRIST nous a donnée, est vivante, elle a pour objet la vie éternelle, pour garant un Dieu homme résuscité; ceux qui en doivent jouir, seront eux-mêmes revêtus de l'immortalité, & de l'incorruption.

PER RESURRECTIONEM JESU-CHRISTI. *Par la Résurrection de Jesus Christ.* On peut rapporter ces mots ou à *Regeneravit*, Dieu nous a régénéré par la Résurrection de JESUS-CHRIST, c'est elle qui nous a mérité la vie, & le salut; (e) ou à *Spem vivam*, Dieu nous a donné une vive espérance, ou l'espérance de la vie, par la Résurrection de JESUS-CHRIST. Sa Résurrection est le fondement de nos espérances, (f) puisque par là il nous a ouvert le Ciel, & nous a remplis d'une ferme confiance, que nous résusciterons un jour, & que nous jouirons dans la terre des vivans, du bonheur éternel, qui nous a été promis.

¶ 4. IN HÆREDITATEM INCORRUPTEBILEM. *Pour acquérir cet héritage où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir.* La vive espérance dont nous sommes remplis, a pour objet l'héritage du

(a) *Quidem legunt, ἡλικία ζωῆς Spem vitæ ita Steph. iv. Syr. Ieronym. lib. 1. contra Jovin cap. 4. Spem vitæ æterna. Aug. lib. 1. de peccatis merit. cap. 17. Vide Est. Ziger. Grot. Alios passim.*

(b) *Joan. vi. 5.*

(c) *Hebr. x. 20.*

(d) *Occumen. hęc. Ἐλπίδα ζωῆς, ἢν ἰδοῦσιν, ἡ δὲ ζωὴ αὐτοῦ ἐστὶν ἡ ζωὴ αὐτοῦ, ἢν ἰδοῦσιν, ἢν ἰδοῦσιν, ἢν ἰδοῦσιν, ἢν ἰδοῦσιν.*

Ἐπὶ τῆς ζωῆς, ἢν ἰδοῦσιν, ἢν ἰδοῦσιν.

(e) *Confer Rom. 1v. 25. Resurrexit propter justificationem nostram. Et Rom. vi. 5. Et 1. Petr. III. 21. Vid. Est.*

(f) *Vide Rom. VIII. 11. 1. Cor. XV. 17. 13. Thessal. IV. 13. 14.*

5. *Qui in virtute Dei custodimini per fidem in salutem, paratam revelari in tempore novissimo.*

5. A vous que la vertu de Dieu garde par la foi, pour vous faire jouir du salut, qui doit être montré à découvert dans la fin des tems.

COMMENTAIRE.

Ciel; héritage éternel; incorruptible; fort différent de la terre promise à nos Peres, dont les Patriarches n'ont joui qu'en espérance, & qui a été si souvent le théâtre de nos crimes, & de nos maux; dont nous avons été si souvent chassés, & dont vous êtes encore éloignés depuis si longtemps. L'héritage éternel vous est réservé dans les Cieux; il vous est promis, il vous est destiné. Les promesses absolues de Dieu sont infaillibles, & ses décrets ne peuvent être rendus inutiles; mais n'oubliez jamais la voye qui vous a été marquée pour y parvenir, & les engagements où vous êtes entrez, en embrassant la Foi de JESUS-CHRIST. La voye du Ciel, est celle des souffrances, l'héritage dont je vous parle, ne vous est promis, qu'à condition que vous suivrez JESUS-CHRIST votre Chef, par une parfaite imitation. C'est ce qu'on verra dans la suite de cette Epitre.

ÿ. 5. *QUI IN VIRTUTE DOMINI CUSTODIMINI.* L'héritage vous est réservé, à vous, que la vertu de Dieu garde par la Foi. Dieu qui vous a fait ces promesses, les conservera & les accomplira dans vous, en vous donnant des secours efficaces pour exécuter ses volontés; il vous mettra dans les bonnes voyes, il vous y maintiendra, il vous donnera son Esprit qui vous y fera persévérer jusqu'à la fin. (a) Votre foiblesse doit vous rendre humbles, elle doit vous engager à mettre en Dieu toute votre confiance, & à exciter votre vigilance & votre attention; mais gardez-vous de tomber dans le découragement & dans le désespoir; vous pourrez tout avec celui qui vous soutiendra: (b) *Omnia possum in eo qui me confortat.* Dieu vous garde par la Foi, pour vous faire jouir du salut. Il vous a donné la Foi, qui avec la charité vous rend victorieux du monde, (c) du démon, (d) & de la chair. (e)

Ou bien, vous avez reçu par la foi, l'Esprit de Dieu, sa force, sa vertu, (f) sa grace, qui vous garde, & vous fait arriver au salut. Celui qui vous a appelé & justifié, achevera en vous son ouvrage, & vous con-

(a) Vide Ephesum, & Grot.

(b) Philipp. iv. 13.

(c) 1. Joan. v. 4. *Hac est victoria qua vincit mundum, fides nostra.*

(d) 1. Petri v. 9. *Diabulus circumis quem devoret; cui resistite fortes in fide.*

(e) Rom. vi. 13. 14. *Peccatum vobis non dominabitur, non enim estis sub Lege, sed sub gratia.* Et 1. Joan. III. 9. *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit.*

(f) Luc. xxiv. 49. *Sedete in civitate quoad usque induamini virtute ex alto.*

6. *In quo exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis sensationibus:*

6. C'est ce qui vous doit transporter de joye, lors même que Dieu permet que pendant cette vie, qui est si courte, vous soyez affligé de plusieurs maux ;

COMMENTAIRE.

duira par sa grace à la gloire, qui doit être montrée à découvert par la suite des temps. Le nombre des élus est fixé dans Dieu, leur récompense est arrêtée, & plusieurs jouissent dès à présent de la gloire qui leur est préparée de toute éternité ; mais nôtre élection est à nôtre égard dans une entière incertitude, nous devons toujours opérer nôtre salut avec crainte & tremblement (a) jusqu'au dernier moment ; & craindre que celui de nous qui est debout, ne tombe & ne soit renversé. (b) Mais au dernier Jugement, & à la fin des siècles, nous verrons avec évidence & à découvert, qui sont ceux que Dieu avoit résolu d'élever à la béatitude, nous connoissons le degré de gloire qui leur étoit destiné, & dont ils jouiront dans toute l'éternité. Saint Pierre favoit que les fidèles auxquels il écrivoit, avoient été choisis de Dieu, pour composer son peuple, qu'ils avoient reçu la justification, la Foi, & les prémices du saint Esprit ; il présuinoit qu'ils étoient prédestinez au bonheur éternel, mais il avoue que leur état, leur gloire, leur bonheur, ne seront connus & manifestez aux hommes qu'à la fin des siècles.

ψ. 6. *IN QUO EXULTABITIS (c) MODICUM NUNC SI OPORTET CONTRISTARI.* Ce qui doit vous transporter de joyes l'espérance de ce bonheur, & les gages que vous avez reçu de la bonté de Dieu sur vous, doivent vous combler de joye, lors même que Dieu permet que pendant cette vie qui est si courte, vous soyez affligé de plusieurs maux. Car les souffrances de ce tems ne sont pas comparables au bonheur de la gloire future qui nous est préparée ; (d) & les afflictions présentes qui ne durent qu'un moment, & qui sont si légères, nous produisent un poids éternel de gloire dans un degré d'excellence au-delà de toute mesure. (e) Les Juifs convertis au Christianisme étoient exposez à une infinité d'épreuves & de persécutions, non-seulement de la part de leurs freres, qui demeuroient dans l'incrédulité, mais aussi de la part des Payens qui souffroient bien le Judaïsme, comme une Religion ancienne, & tolérée dans l'Empire depuis long-tems, mais à qui le Christianisme étoit odieux, parce qu'on le

(a) Philipp II 12.

(b) 1. Cor. x. 2.

(c) Ψ. 6. Ἐν ᾧ ἐκχαίτετε. In quo exultatis. Ita MS. Latini plurimi. Angust Gaudete. Alii ; Exultatis ἁγαλλιάσθε, Origen. in prorepticis.

Syr. Vulg. Velez. Praesens pro futuro positum ; Exultatis, pro exultabitis, Oscumen.

(d) Rom v. 11. 18.

(e) 2. Cor. xv. 17.

7. *Ut probatio vestra fidei multò pretiosior auro, (quod per ignem probatur) inveniat in laudem, & gloriam, & honorem, in revelatione Jesu Christi:*

8. *Quem cum non videritis, diligitis: in quem nunc quoque non videntes creditis: credentes autem exultabitis lætitia inenarrabili, & glorificata:*

7. Afin que vôtre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or, qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur, & de gloire à l'avènement glorieux de JESUS-CHRIST;

8. Que vous aimiez, quoique vous ne l'ayez point vû; & en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez point encore maintenant: ce qui vous fait tressaillir d'une joye ineffable & pleine de gloire,

COMMENTAIRE.

considéroit comme une nouveauté, ennemie de toutes les Religions.

UT PROBATIO VESTRÆ FIDEI. *Afin que vôtre foi ainsi éprouvée, se trouve digne de louange, &c.* De même que l'or qui passe par le feu, & qui est éprouvé dans le creuset, n'en devient que plus pur, plus précieux, & plus brillant; (a) ainsi vôtre foi ayant passé par les afflictions & par les épreuves, méritera des louanges, & des récompenses de la part de nôtre Sauveur JESUS-CHRIST, au jour de son avènement glorieux. Il vous dira alors: Venez les bénis de mon Pere, recevez le Royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde: (b) *C'est vous qui êtes demeurez constamment attachez à moi, dans toutes les épreuves que j'ai souffertes, & je vous prépare le Royaume comme mon Pere me l'a préparé.* (c)

¶ 8. QUEM CUM NON VIDERITIS, DILIGITIS. *Que vous aimez, quoique vous ne l'ayez point vû.* Les Juifs de la Palestine avoient vû le Sauveur, puisqu'il avoit pendant trois ans parcouru tout leur pays, prêchant, enseignant, guérissant les malades: mais ceux qui demeuroient dans les provinces éloignées, ne le connoissoient que par le récit, & la prédication des Apôtres. La présence corporelle de JESUS-CHRIST, ses discours, les miracles qui le suivoient par tout, étoient un puissant attrait pour engager les peuples à le suivre, & à croire en lui: mais d'autre part son humilité, sa modestie, sa pauvreté, la bassesse de sa naissance étoient de grands obstacles à la foi de ceux qui le voyoient revêtu de nôtre infirmité. Ainsi si l'on envie le bonheur de ceux qui l'ont vû conversant parmi les hommes, on doit estimer encore plus heureux ceux qui ne l'ont pas vû, mais qui ont appris les prodiges qu'il a fait non-seulement pendant sa vie, mais aussi après sa mort; par sa Résurrection, & par la vertu miraculeuse qu'il a communiquée à ses Apô-

(a) Vide Prov. XVII. 3. Malac. III. 7. b.

XXIII. 10.

(b) Matth. XXV. 34.

(c) Luc. XXII. 28. 29.

tres. Les premiers étoient exposez au scandale de ses humiliations, & de sa Croix, les seconds trouvent dans cela même un motif de créance; puisque la Croix est devenuë à leur égard une merveille de la vertu & de la sagesse de Dieu, (a)

(a) L'éloge que saint Pierre fait des Juifs des provinces, qui avoient crû en JÉSUS-CHRIST sans l'avoir vû, est donc fondé sur ce que leur foi étoit en quelque sorte plus pure, plus désintéressée, plus relevée que celle des fidèles de la Palestine, qui avoient vû le Sauveur, qui avoient été témoins de ses miracles & de sa Résurrection, & qui avoient pour ainsi dire, vû, considéré, manié le Verbe Divin. (b) Au lieu que les Hébreux étrangers, & éloignez, n'avoient eû aucun de ces avantages. Toutes les preuves qui pouvoient faire impression sur l'esprit des Juifs éloignez, subsistoient à l'égard des Juifs convertis de la Palestine, mais non pas réciproquement à l'égard des autres. Autre chose est de croire en conséquence des merveilles dont on a été témoin, & autre chose de croire sur le récit de ces mêmes merveilles. Le mérite de la foi des seconds, l'emporte de beaucoup sur celui des premiers.

IN QUEM NUNC QUOQUE NON VIDENTES CREDITIS, CRE-
DENTES AUTEM EXULTABITIS. *En qui vous croyez, quoique vous ne le voyez point encore maintenant, & ce qui vous fera tressaillir d'une joye ineffable & pleine de gloire.* Le Grec: (c) *Dans lequel encore à présent sans le voir, mais croyant en lui, vous tressaillez d'une joye ineffable & glorifiée.* Saint Irénée, le Syriaque, saint Polycarpe, omettent les mots: *In quem nunc quoque non videntes creditis.* Vous ne pouvez penser à la grace que Dieu vous a faite en vous ouvrant les yeux & le cœur, (d) & en vous donnant un esprit docile & intelligent, (e) pendant qu'une infinité d'autres demeurent dans l'ignorance & dans l'endurcissement, sans en ressentir un plaisir ineffable & sans en être pénétré de reconnoissance; sans en tressaillir d'une joye *pleine de gloire*, en vû de l'honneur que Dieu vous a fait, de l'amour qu'il vous a témoigné, de la gloire à laquelle il vous a élevé, du bonheur auquel il vous destine: *Une joye glorieuse* (f) peut marquer ou celle qui a pour motif la gloire que nous recevons; ou pour objet celle que nous espérons; ou elle est simplement opposée à la joye du monde, joye vaine, passagère, & souvent honteuse dans son principe, & dans son objet.

(a) 2. Cor. I. 24.

(b) 1. Joan. I. 1.

(c) *Εν τῷ ἄρτι μὴ ὁρῶντες, ἀπολαύετε δὲ, ἀγαλλίασθε χαρῆν ἀκατάκταν, καὶ δόξαν ἁγιῶν.*
Exultatis. Vulg. Exultabitis. August. lib. 2. ad
Cathecum. cap. 7. Gaudete. Miss. plurimi. Lat.
Exultatis.

(d) Act. XVI. 14.

(e) Ezech. XXXVI. 26. Isai. LI. 7. Jerem.
XXIV. 7. Dabo eis cor ut sciant me.

(f) Saint Irénée omet ces mots en deux endroits.

9. Reportantes finem fidei vestra, salutem animarum.

10. De qua salute exquisierunt, atque scrutati sunt Propheta, qui de futura in vobis gratia prophetaverunt.

9. Et remporter le salut de vos ames, comme le prix de votre foi.

10. C'est ce salut, dans la connoissance duquel les Prophètes, qui ont prédit la grâce qui vous étoit réservée, ont désiré de pénétrer, l'ayant recherché avec grand soin,

COMMENTAIRE.

¶ 9. REPORTANTES FINEM FIDEI VESTRÆ. *Remporter le salut de vos ames comme le prix de votre foi.* Voilà ce qui fait votre joye, & votre gloire, c'est la ferme espérance où vous êtes de recevoir un jour la récompense de votre foi, animée de la charité, & accompagnée de vos bonnes œuvres; car sans cela votre foi est morte, (a) & inutile au salut. En ce siècle vous recevez par le moyen de la foi, un salut commencé; mais il ne sera achevé que dans l'autre vie. Il leur promet le salut de leurs ames: *Salutem animarum*, afin qu'ils ne crussent pas que la Religion Chrétienne bornât ses espérances à un bonheur temporel, (b) semblable à ce qui étoit promis par Moyse aux Israélites, avant leur entrée dans la Terre promise.

¶ 10. DE QUA SALUTE EXQUISIERUNT, *C'est ce salut dans la connoissance duquel les Prophètes ont désiré de pénétrer.* Les anciens Prophètes avoient prédit la venue du Messie; la conversion d'un grand nombre d'Israélites, & d'un plus grand nombre de Payens à la Foi de JESUS-CHRIST; ils avoient vu de loin ce tems heureux où vous vous trouvez; ils avoient désiré de pénétrer ces grandes vérités, & de voir plus distinctement le tems précis de la venue du Messie, les circonstances de sa mission, l'établissement de son Règne, votre conversion, & votre salut commencé par votre vocation à la foi, & qui doit être consommé à la dernière résurrection, & à la fin des siècles. Ils connoissoient ces choses, mais d'une manière énigmatique & confuse; ils auroient souhaité que le voile fût tiré, afin qu'ils les vissent d'une manière plus distincte. Le Sauveur dans l'Evangile, (c) disoit à peu près de même: *Heureux les yeux qui voyent ce que vous voyez; car je vous dis que plusieurs Prophètes, & plusieurs Rois ont désiré voir ce que vous voyez, & entendre ce que vous entendez, & ne l'ont ni vu, ni entendu.* Et ailleurs: (d) *Abraham votre Pere a tressailli de joye pour voir mon jour, il l'a vu, & s'en est réjoui.* Et Balaam: (e) *Je le verrai, mais non pas sitôt; je le considé-*

(a) Jerobi II. 24. 10. 26.

(b) Vide Eß. hic.

(c) Luc. X. 23. 24.

(d) Joan VIII. 56.

(e) Num. XXI. 37.

11. *Scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi: prænuntians eas qua in Christo sunt passionis, & posteriores glorias:*

11. Et ayant examiné dans cette recherche en quel tems, & en quelle conjoncture l'Esprit de JESUS-CHRIST, qui les instruisoit de l'avenir, leur marquoit que devoient arriver les souffrances de JESUS-CHRIST, & la gloire qui les devoit suivre;

COMMENTAIRE.

verai, mais non pas de prés. Et Jacob: (a) *J'attendrai votre salut, ô mon Dieu!* Et Isaïe: (b) *Que le Juste descende du Ciel comme une rosée, que les nuës nous l'envoyent comme une pluye.*

ψ. 11. *SCRUTANTES IN QUOD VEL QUALE TEMPUS.* Ayant examiné dans quel tems, & dans quelle conjoncture l'Esprit de Jesus-Christ qui les instruisoit &c. Le saint Esprit qui les inspiroit, & qui procède du Pere & du Fils, porte à juste titre le nom d'Esprit de JESUS-CHRIST. Les Peres n'ont pas fait difficulté de dire que les Prophètes étoient inspirés par l'Esprit de JESUS CHRIST: *Il est le Prophète des Prophètes*, dit saint Clément d'Alexandrie, (c) *& le Seigneur de tous esprits prophétique.* C'étoit le Verbe de Dieu, qui prédisoit dans les Prophètes les choses futures, dit saint Justin le Martyr: (d) *Ipse erat qui in Prophetis loquebatur sermo, Filius Creatoris*, dit Tertullien. (e) *Les Prophètes étoient les Disciples de Jesus-Christ*, dit saint Ignace le Martyr, (f) *Ils l'attendoient en esprit comme leur Maître. Les Prophètes ont reçu de Jesus-Christ le don de Prophétie*, disent saint Barnabé, (g) & saint Irénée, (h) *& ont prédit son avènement. Propheta à verbo propheticum accipientes charisma, prædicaverunt ejus secundum carnem adventum.*

C'est à tort que les Sociniens expliquent ici l'Esprit de Jesus-Christ, comme s'il y avoit, l'Esprit qui révéloit ce qui regarde la personne de J. C. car par la même raison, ils pourroient aussi l'appeller l'esprit de l'Antechrist, parce qu'il inspiroit aux Prophètes ce qui regardoit cet ennemi de J. C. Les Prophètes donc examinoient avec soin en quel tems se devoient accomplir les choses, qui regardoient la venue du Messie, ses souffrances, sa gloire, les ignominies de sa Passion, les tourmens de sa Croix, la gloire de sa Résurrection, de son Ascension, de son

(a) Genes. XLII. 18.

(b) Isai. XLV. 8.

(c) Clem. Alexand. lib. *Quis dicit Salv.* cap. 6. *Ἐστὶν πνεῦμα προφητικόν, ὃ καλεῖται πνεῦμα ἁγίου καὶ κενώσεως.*

(d) Justin. Apolog. 1. *Ἀπόστολος ἦν ἡ δὴ καὶ πνεῦμα ἁγίου καὶ κενώσεως.*

(e) Tertull. lib. 4. cap. 15. *contra Marcion.*

(f) Ignat. Ep. ad Magnos. 5. 9. *Ἐσπεύετε ἵνα πνεῦμα ἁγίου πατρὸς ἡμῶν, καὶ υἱοῦ πατρὸς ἡμῶν ἀποσταλάτε ἡμῶν πνευματικῶν.*

(g) Barnab. Ep. cap. 5. *Propheta à Christo habentes donum in illum prædicaverunt.*

(h) Iræna, lib. 4. cap. 17.

11. *Quibus revelatum est, quia non sibi metipsis, vobis autem ministrabant ea, que nunc nuntiata sunt vobis per eos, qui evangelizaverunt vobis, Spiritu sancto misso de Cælo, in quem desiderant Angeli prospicere.*

11. Il leur fut révélé, que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étoient ministres, & dispensateurs de ces choses, qui vous ont été annoncées par ceux, qui par le mouvement du Saint Esprit, vous ont prêché celui que les Anges même désirent de voir de plus en plus.

COMMENTAIRE.

Régne dans l'Eglise, de sa séance à la droite du Pere.

Saint Pierre distingue ici deux choses dans les Prophètes ; Premièrement, ce que Dieu leur révéloit touchant la mort du Messie. Secondement, ce qu'ils en pouvoient découvrir par leur étude, & leur réflexion sur ce qui leur avoit été révélé. Car souvent Dieu révéloit un mystère à un Prophète, & en découvroit le sens & l'explication à un autre. Daniel pria long-tems & avec grande instance, pour savoir le mystère des septante semaines qui avoient été révélées à Jérémie ; (a) ensuite il demanda avec beaucoup de larmes & de jeûnes, ce qui devoit arriver à son peuple, après son retour dans la terre de Canaan, & Dieu le lui fit expliquer par un Ange. (b) On voit dans le reglement que saint Paul fait pour l'Eglise de Corinthe, (c) que plusieurs de ceux qui avoient reçu le don des Langues, & de la Prophétie, n'avoient pas toujours le don de l'intelligence, & de l'interprétation. Il conseille à ceux qui ont reçu le don des Langues, de demander à Dieu celui de l'explication : (d) *Qui loquitur linguâ, oret ut interpretetur.*

ÿ. 12. *QUIBUS REVELATUM EST. Il leur fut révélé que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous.* (e) Dieu leur fit assez connoître en général, que ce qu'il leur révéloit ne regardoit pas leur tems, mais le vôtre. Ils savoient bien que la venue du Messie étoit encore éloignée, & ils regardoient avec quelque espèce d'envie, ceux qui devoient avoir part à ce bonheur, (f) que vous avez reçu par le ministère des Apôtres, qui vous ont prêché l'Evangile ; & qui vous ayant amené à la foi, étant animés par le Saint Esprit que JESUS-CHRIST leur avoit envoyé, suivant sa promesse : *Evangelizaverunt vobis, Spiritu sancto misso de Cælo.*

IN QUEM DESIDERANT ANGELI PROSPICERE. Ils vous ont prêché celui que les Anges mêmes désirent de voir de plus en plus. Il a dit ci-

(a) DAN. IX. 2. JEREM. XXV. 11. XXIX. 10.

(b) DAN. X. 21.

(c) 1. COR. XIV. 1. 2. 3. 4. 5.

(d) 1. COR. XIV. 13.

(e) Le Grec lit : *Pour nous, Ous iuvrâs ;* & qui

dit. Mais les Exemplaires Latins lisent *vobis* ; & un grand nombre d'excellens Manuscrits Grecs portent : *Ous iuvrâs, ipis dî, &c.*

(f) *Eß. Gret. Erasim. Men. Alit.*

13. *Propter quod succincti lumbos mentis vestra, sobrii perfectè sperate in eam, que offeritur vobis, gratiam, in revelationem Jesu Christi.*

13. C'est pourquoi ceignant les reins de votre ame, & vivant dans la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grace qui vous sera donnée à l'avènement de JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

devant *ψ.* 10. que les Prophètes ont fort désiré de savoir les tems de la venue du Messie. Il dit ici que les Anges même l'ont désiré ; (a) & qu'encore aujourd'hui dans le Ciel, où ils jouissent de la beatitude, & de la vision de Dieu, & de JESUS-CHRIST, ils le voyent avec plaisir, & une joye toujours nouvelle, qu'il exprime par le nom de désir. (b) Le Grec semble faire un meilleur sens ; (c) *Ils vous ont annoncé des choses que les Anges même désirent de pénétrer.* Les Anges tout éclairez, & tout instruits qu'ils soient des mystères que l'on vous a prêchez, quoi qu'ils ayent été témoins de ce que JESUS-CHRIST a fait sur la terre, & de l'accomplissement des Prophéties en sa personne ; toutefois ils brûlent encore du désir de voir accomplir ce qui reste des Prophéties, qui regardent son regne dans le monde, la conversion des nations, les derniers rems, les jours de son second avènement, de la résurrection, & de la glorification des Saints. (d)

Quelques-uns (e) rapportent ces mots : *In quem desiderant Angeli prospicere*, au Saint Esprit, dont il est parlé immédiatement auparavant. Les Anges ne désirent pas de voir l'essence & la personne du S. Esprit, puisqu'ils le voyent toujours en voyant le Pere & le Fils, qui ne sont qu'une même essence avec lui ; mais ils désirent de voir les œuvres du saint Esprit, la sanctification des Fidèles, la conversion des pécheurs, l'édification de l'Eglise ; voilà ce qui fait l'objet de leurs désirs, comme la vûe, & la jouissance du Pere, du Fils, & du saint Esprit, fait leur souveraine félicité. Les dons miraculeux & extérieurs du saint Esprit, étoient alors communs parmi les fidèles. Saint Pierre ne pouvoit les relever davantage, & en inspirer une plus haute estime aux nouveaux Chrétiens, que de leur dire que les Anges mêmes voyoient avec joye les effusions du saint

(a) *Εἰς ἃ ἐπιθυμοῦν ἄγγελοι παραυτοῦ. Οὐκ ἔμελλε, Τυφ. 1. ἢ τὸν ἰσχυρὸν, ἢ τὸν ἰσχυρὸν ἢ τὸν ἰσχυρὸν ἐπιθυμοῦν.*

(b) *Vide Béd. Gloss. D. Bern. serm. 1. & 4. de consuetud. SS. Hugo, Thom. Titelmann.*

(c) *Εἰς ἃ ἐπιθυμοῦν ἄγγελοι παραυτοῦ Λατίνι : In quem. Ita Clem. Alex. adumbrat. in Ep. s. Petri. Cassiodor. L. viii. Irenæi, lib. 2. cap. 24. & lib. 5. c. 36. sed alibi congruit cum Græcis,*

l. 2. c. 24. & l. 4. c. 67.

(d) *Vide Cyrill. de Incarnat. unigen. cap. 28. Oecumen. Didym. Syr. Gagn. Cajet. Cath. Vat. Alot.*

(e) *D. Thom. 1. part. qu. 58. art. 1. ad 2. Isidor. lib. 1. Sent. cap. 12. Petr. Damiani serm. 11. Qui est de annunt. Basil. & Didym. de Spiritu sancto. Cornel à Lapide,*

14. *Quasi filii obedientia, non confingurati prioribus ignorantia vestra desideris:*

14. *Evitant comme des enfans obéissans, de devenir semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque dans votre ignorance vous vous abandonniez à vos passions.*

C O M M E N T A I R E.

Esprit dans leurs personnes. Mais le Grec n'est nullement favorable à cette explication.

¶ 13. *SUCCINCTI LUMBOS MENTIS VESTRÆ. Ceignant les reins de votre ame.* Après avoir relevé la foi & le bonheur de la vocation des Juifs convertis, saint Pierre les exhorte à vivre d'une manière proportionnée à la sainteté de leur état. Il leur dit, de se tenir prêts comme des voyageurs, ou des soldats qui vont entreprendre un long voyage, & qui doivent partir au premier signal qui leur sera donné. Ils se tiennent tous ceints, & chauffez, comme des gens qui n'attendent que le moment de leur départ. Les Orientaux portant des habits longs, & marchant pour l'ordinaire sans ceinture dans la maison, étoient obligez de se ceindre, & de se trousser lorsqu'ils se mettoient en voyage, ou qu'ils vouloient entreprendre quelque ouvrage. (a) JESUS-CHRIST dans l'Evangile recommande à ses Disciples d'avoir toujours les reins ceints, & de tenir leurs lampes allumées, comme des serviteurs qui attendent le retour de leur maître, afin que lorsqu'il arrivera, il les trouve en état de le recevoir. (b)

Saint Pierre ajoute, *vivans dans la tempérance*, dans la sobriété, dans la modération; ou même selon le Grec, (c) *dans la vigilance; attendez avec une espérance parfaite, la grace qui vous sera donnée à l'avènement de Jesus-Christ.* Des serviteurs qui attendent à tout moment le retour de leur maître, ne s'amuseront point à dormir, à boire, à manger, à se divertir. Ils demeureront dans la vigilance, & dans la tempérance, sur tout si le maître a promis à ceux qu'il trouvera attentifs & vigilans, une récompense d'un prix infini. JESUS-CHRIST nous promet la vie éternelle, & la gloire du Ciel au jour de sa manifestation, ou de son second avènement; c'est-à-dire, à notre mort, qui est à notre égard, son second avènement. Bonheur qui sera consommé au dernier jour, lorsqu'après la résurrection & le dernier Jugement, JESUS-CHRIST aura mis tous ses ennemis au pied de son trône, & qu'il aura réuni tous ses Elus dans la beatitude parfaite. (d)

(a) 3. Reg. XVIII. 46. 4. Reg. IV. 29.

(b) Luc. XII. 35.

(c) Νεφεύς τιμιος δουλεύει. Sobrius, ou vigilans, perfectus, sperans; ou vigilans per-

fectus, sperans.

(d) Vide Est. Men. alios. Celoff. III. 4. 1. Job. III. 2. 3. 4. &c.

15. *Sed secundum eum, qui vocavit vos, Sanctum; & ipsi in omni conversatione sancti stitis;*

16. *Quoniam scriptum est. Sancti eritis, quoniam ego Sanctus sum.*

15. Mais soyez saints en toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelés est Saint;

16. Selon qu'il est écrit: Soyez saints, parce que je suis Saint.

COMMENTAIRE.

¶ 14. QUASI FILII OBEDIENTIÆ. *Comme des enfans obéissans.* Attendez la venue de Dieu votre Pere & votre Seigneur, comme des enfans bien nez, & obéissans, & non pas comme de mauvais esclaves, & des serviteurs inutiles, qui ne servent que par force, & qui oublient leur maître dès qu'ils ne sont plus sous ses yeux. Ne soyez point comme autrefois dans l'ignorance, dans la dissipation, dans le sommeil, *livrez à vos passions*, & aux mauvais délirs de votre cœur. Soyez comme des enfans de lumière, & d'obéissance: suivez les lumières de la foi que vous avez reçue, & conformez-y votre conduite. Veillez dans l'attente de votre Seigneur, & de votre Juge.

¶ 15. SECUNDUM EUM, QUI VOCAVIT VOS SANCTUM. *Soyez saints, comme celui qui vous a appelés est Saint.* Vivez d'une manière si pure, & si sainte, que l'on remarque en vous des traces de la sainteté de votre Pere Céleste, qui vous a appelés à la Religion Chrétienne, & qui a dit à son peuple: (a) *Vous serez saints, parce que je suis Saint, moi qui suis le Seigneur votre Dieu.* Aspirez à la plus haute perfection, puisque le Sauveur vous a dit: (b) *Vous serez parfaits, comme votre Pere Céleste est parfait.* Le Pere & le Fils sont votre modèle; imitez leur sainteté, leur bonté, leur pureté souveraine. Rendez-vous dignes de servir une Majesté si parfaite, si pure, & si relevée.

¶ 16. SANCTI ERITIS, (c) QUONIAM EGO SANCTUS SUM. *Soyez saints, parce que je suis Saint.* Ces paroles se trouvent dans plus d'un endroit de la Loi de Moïse, (d) & elles ne se prennent pas toujours au même sens. Quelquefois Dieu recommande par là à son peuple, de se conserver pur des souillures légales, & d'observer exactement les Loix qui défendent d'user de certaines viandes, & de toucher à certaines choses, qui passaient pour impures. Ailleurs il recommande à ses Prêtres de s'observer, & de garder exactement les cérémonies de son culte. Ailleurs enfin il ordonne à son peuple de vivre dans l'innocence, & dans la justice, & d'éviter les péchez qui souillent l'âme. C'est

(a) Exod. XIX. 6. XXI. 31. Levit. XI. 44. 45.
(b) Matth. v. 48 *Estote ergo perfecti, sicut & Pater vester Cælestis perfectus est.*

(c) Græc. *ὡς ἦν ὁ Θεός. Sancti stitis. Alii: Sancti eritis. ὡς ἐστίν. Ita plures MSS. Græc.*
(d) Levit. XI. 45. XIX. 2. XX. 26. XXI. 8.

17. *Et si patrem invocatis enim, qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini.*

18. *Scietes quod non corruptilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paterna traditionis :*

17. Et puisque vous invoquez comme vôtre Pere, celui qui sans avoir égard à la différence des personnes, juge chacun selon ses œuvres; ayez soin de vivre dans la crainte durant le tems que vous demeurez comme étrangers sur la terre;

18. Sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetez de la vaine manière de vivre, que vous aviez reçû de vos peres;

COMMENTAIRE.

principalement en ce dernier sens que saint Pierre l'entend en cet endroit. Le Sauveur avoit marqué trop clairement dans l'Évangile, (a) que ce n'étoit point les sottillures extérieures qui rendoient l'homme impur devant Dieu; mais les impuretez intérieures.

ψ. 17. SI PATREM INVOCATIS EUM. *Si vous invoquez comme votre Pere, celui qui sans acception de personnes, juge chacun selon ses œuvres.* Puisque JESUS CHRIST vous a acquis la liberté d'appeller Dieu vôtre Pere, (b) en vous reconciliant avec lui, & vous rendant participant de la qualité de fils du Pere Céleste, (c) vous devez vivre dans une crainte filiale envers lui, & ne pas dégénérer de l'honneur qu'il vous a fait, de vous recevoir au nombre de ses enfans. Et que cette qualité ne vous rende pas insolens, & superbes. Dieu vôtre Pere est aussi vôtre Juge, & il rend à chacun selon ses œuvres, sans avoir égard à la qualité des personnes. Ses enfans qui oublient l'obéissance, la crainte, & l'amour qu'ils lui doivent, éprouveront un jugement plus sévère. Considérez-vous comme des étrangers sur la terre, & gémissiez après vôtre patrie, (d) & la maison de vôtre Pere, qui est le Ciel.

ψ. 18. SCIENTES QUOD NON CORRUPTIBILIBUS. *Sachant que ce n'est point par des choses corruptibles que vous avez été rachetez.* Estimez le bonheur de vôtre-rédemption, & de vôtre filiation autant qu'il mérite d'être estimé; & jugez du cas que vous en devez faire par la grandeur du prix qu'il a coûté. Ce n'est ni de l'or, ni de l'argent que Dieu a donné pour vous; mais le Sang, & la Vie de son propre Fils.

DE VANA VESTRA CONVERSATIONE PATERNÆ TRADITIONIS. *De la vaine manière de vivre, que vous aviez reçûe de vos peres.* Les Hébreux avant leur conversion à la Foi de JESUS CHRIST, vivoient

(a) Matth. xv. 11. 12. 20.

(b) Rom. vii. 15. Galat. iv. 6.

(c) Ephes. i. 5. Galat. iv. 5.

(d) Ephes. ii. 19.

19. *Sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, & incontinenti,*

20. *Præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,*

19. Mais par le précieux Sang de JESUS-CHRIST, comme de l'Agneau sans tache, & sans défaut,

20. Qui avoit été prédestiné avant la création du monde, & qui a été manifesté dans les derniers tems pour l'amour de vous,

COMMENTAIRE.

dans les vaines observances de la Loi, & dans un attachement servile & scrupuleux aux traditions de leurs peres. L'Evangile leur ouvrit les yeux sur toutes ces choses, & les mit dans la liberté des enfans de Dieu, & les déchargea de ce joug. Ils comprirent que les loix cérémonielles n'étoient nullement nécessaires au salut, & que la plupart des traditions des Pharisiens étant sans autorité, ne méritoient nulle estime: & que les autres étant contraire à l'esprit de la Loi, ne méritoient que du mépris. Les Juifs convertis continuèrent à la vérité d'observer toujours la Loi de Moÿse, mais dans un esprit, & des sentimens fort élevez au-dessus de ceux qu'ils avoient, avant qu'ils eussent reçu la lumière de l'Evangile. (a) Ceux qui croient (b) que cette Epître est écrite aux Gentils convertis, expliquent ceci des superstitions & des abominations de l'idolâtrie que les Payens avoient reçûs de leurs peres. Mais nous avons prouvé dans la Préface, que tout ceci regarde les Juifs convertis.

ÿ. 19. *SED PRETIOSO SANGUINE. Mais vous avez été rachetez par le précieux Sang de Jesus-Christ.* Ce n'est ni au prix de l'or, ou de l'argent, ni par le sang des holocaustes & des victimes, que vous avez été rachetez & purifiez de vos péchez; c'est par le Sang de JESUS-CHRIST, qui est l'Agneau sans tache, & l'Hostie salutaire qui s'est volontairement livrée pour nous. (ÿ. 20.) *Il a été prédestiné avant la création du monde, & manifesté dans les derniers tems pour l'amour de vous.* Dieu Pere des miséricordes, qui avoit prévu de toute éternité le péché d'Adam, avoit aussi résolu de racheter le genre humain, & de lui envoyer un Sauveur en la personne de son Fils bien aimé. (c) Ce décret fut révéleé au premier homme, & aux saints Patriarches, & ensuite aux Prophètes. La tradition s'en étoit toujours conservée parmi le peuple Juif, qui avoit été choisi pour être le dépositaire de la vraie Religion, & de la révélation. Enfin les tems marquez par les Prophètes, & résolus dans les Dé-

{ a } Vide Est. Gagn. Cajet. Verſ. Græc. Alii.

{ b } Vide Heb. hic.

{ c } Rom. xvi. 25. 26. Secundum revelationem mysterii æternis temporibus taciti, quod nunc patefactum est per Scripturas Prophetarum, &c.

Tit. I. 2. In spem vitæ æternæ, quam promiſit quæ non mentitur Deus ante tempora sæcularia. Vide & Rom. III. 25. Ephes. III. 11. 2. Timoth. I. 9. Galat. IV. 4. 5. &c.

21. *Qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum à mortuis, & dedit ei gloriam, ut filius vestra, & spes esset in Deo.*

21. Qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, & l'a comblé de gloire, afin que vous missiez vôtre foi & vôre espérance en Dieu.

COM M E N T A I R E.

crets éternels étant accomplis, Dieu a manifesté son Messie. Nôtre Sauveur, cet Agneau sans tache a été offert en sacrifice pour nôtre rédemption; Quel est donc vôtre bonheur, comparé à celui de vos Peres? vous avez vû, & reçu celui qu'ils ont attendu si long-tems, & souhaité avec tant d'ardeur. Quel motif de reconnoissance, & d'amour pour lui? quel engagement pour vivre d'une manière digne de Dieu, & de la sainteté de vôtre vocation?

¶ 21. PROPTER VOS QUI PER IPSUM FIDELES ESTIS. *Il a été manifesté pour l'amour de vous, qui par lui croyez en Dieu.* Quoi-que le Fils de Dieu ait été prédestiné pour vôtre Redemption, dès avant la création du monde, & qu'il ait été promis à vos peres; quoi qu'il soit venu, & qu'il soit mort pour sauver tout le monde, & que depuis le premier jusqu'au dernier des élus, tous ayent eû part à ses mérites, & qu'en ce sens: *Il ait été mis à mort dès le commencement du monde.* (a) *Occisus ab origine mundi.* Toutefois vous devez avoir une reconnoissance particulière de la grace que Dieu vous a faite, de manifester son Fils, & de le faire paroître au monde de vôtre tems; car depuis sa venue les graces sont plus abondantes, les vérités plus développées, les secours plus grands, le salut plus aisé. Tout arrivoit en figure à vos peres, mais vous voyez la réalité des choses, vous qui vous êtes trouvez à la fin des tems: *Ad quos fines seculorum devenerunt.* (b)

UT FIDES VESTRA ET SPES ESSET IN DEO. *Afin que vous missiez vôtre foi & vôtre espérance en Dieu.* Dieu a voulu que son Fils parût sur la terre, qu'il résuscitât, & qu'il fût comblé de gloire, afin que vous trouvassiez dans lui un sujet de foi & d'espérance. Vos peres l'ont vû de loïn, ils l'ont attendu, ils ont crû & espéré en lui; mais vous avez sur eux cet avantage que vous voyez & que vous possédez, ce dont ils n'avoient qu'une connoissance confuse, & une espérance éloignée. JESUS-CHRIST est venu pour nous tous, comme s'il n'étoit venu que pour chacun de nous; nous devons chacun en particulier lui savoir gré de nôtre rédemption, comme s'il étoit mort pour nous seuls, (c) puis-

(a) Apoc. x. 11. *Agnus occisus ab origine mundi.*

(b) 1. Cor. x. 11.

(c) August. lib. 3. *Confess. cap. 11. O tu bone,*

omnipotens, qui sic curas unumquemque nostrum, tamquam solum curares; & sic omnes, tamquam singulos.

22. *Animas vestras castificantes in obedientia charitatis, in fraternitatis amore simplici, ex corde invicem diligite attentius :*

22. Rendez vos ames pures par une obéissance d'amour, & que l'affection sincère que vous aurez pour tous les frères, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur ;

COMMENTAIRE.

que le partage de ses graces, & leur abondance infinie, ne diminuë rien de ce que nous en pouvons espérer ; plus nous en demandons, plus on nous en donne ; c'est une source inépuisable. Ainsi il est vrai de dire en ce sens, que JESUS-CHRIST est venu pour l'amour de nous ; & qu'il est mort, résuscité, & monté au Ciel : *Afin que nôtre foi, & nôtre espérance soient affermies en lui*

ÿ. 22. ANIMAS VESTRAS CASTIFICANTES. *Rendez vos ames pures par une obéissance d'amour.* C'est la conclusion de ce qu'il vient de dire. Puisque Dieu par une prédilection toute gratuite, vous a distingué d'une manière si avantageuse, répondez à ses bontez par une parfaite pureté de vie, par une *obéissance d'amour*, par un culte spirituel, & un amour filial : *Par une affection sincère pour vos frères.* Saint Pierre renferme dans ce verset tous les devoirs d'un Chrétien. La pureté de vie, l'obéissance d'amour, ou le culte fidèle & accompagné d'amour envers Dieu, & la charité du prochain. La Loi de Moÿse ne commandoit que des purifications qui regardoient le corps, elle n'ordonnoit qu'un culte extérieur & servile, elle n'inspiroit que la crainte. La Religion Chrétienne demande la pureté de l'ame, le culte d'amour, une charité sincère.

IN FRATERNITATIS AMORE SIMPLICI, EX CORDE INVICEM DILIGENTES. *Que l'affection sincère que vous avez pour vos frères, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur.* Trois qualitez que doit avoir l'amour que nous portons à nôtre prochain ; 1°. Qu'il soit simple, pur, droit, sans mélange de l'amour profane & criminel ; que nous l'aimions parce qu'il est nôtre frere, & que Dieu nous ordonne de l'aimer, sans retour sur nous mêmes, & sans intérêt ; car alors ce ne seroit plus nôtre prochain, ce seroit nous-mêmes que nous aimerions. 2°. Qu'il soit sincère, *ex corde*, sans déguisement. 3°. Qu'il soit dans une attention continuelle à donner des preuves de ce qu'il est par des actions extérieures, & par des services réels & effectifs ; *Attentius*, ou selon le Grec, (a) *intensè* ou *extensè*, fortement, ardemment, continuellement,

(a) Ἐκ καρδίας καρδίας ἀπόφως ἀγαπήταϊ ὁμοίως,

23. *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi, & permanentis in aeternum.*

24. *Quia omnis caro ut foenum: & omnis gloria ejus tanquam flos fani: exaruit foenum, & flos ejus decidit:*

23. Ayant été régénéréz, non d'une semence corruptible; mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.

24. Car toute chair est comme l'herbe; & toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe: l'herbe se sèche, & la fleur tombe;

COMMENTAIRE.

sans interruption, sans relâche, sans limitation; en tous tems, envers tous.

ψ. 23. RENATI NON EX SEMINE CORRUPTIBILI. *Ayant été régénéréz, non d'une semence corruptible, mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu.* Aimez vous tendrement, puisque vous êtes tous frères, (a) & nez d'un même Pere. Je ne parle pas d'une naissance temporelle, ni d'une génération ou filiation commune, qui se fasse par les voyes ordinaires; lesquelles étant corruptibles, n'aboutissent qu'à produire des hommes mortels & corrompus; je parle d'une régénération spirituelle, qui s'est faite en vous par la parole de Dieu, & en vertu de laquelle vous êtes devenus les frères de JESUS-CHRIST, & les enfans adoptifs du Pere, & les héritiers du Ciel. Le principe de cette génération étant saint & incorruptible, produit des saints, & se termine à une filiation, que ni la mort, ni le tems ne détruiront point. *Jesus-Christ a donné à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir de devenir enfans de Dieu; à ceux qui ont cru en son nom, & qui n'ont tiré leur naissance, ni du sang, ni des desirs de la chair, ni de la volonté humaine, mais de Dieu; (b) Ou comme dit ici S. Pierre: De la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.* Il n'est pas clair dans le Grec, (c) s'il faut joindre ces mots: *Qui vit & subsiste éternellement*, à Dieu, ou à la parole; & les Interprètes sont partagés sur cela; il est plus naturel de les rapporter à Dieu. Dans l'Ecriture on lui donne d'ordinaire les épithetes de Dieu Vivant & Eternel; & quand on l'entendroit de la parole de Dieu, il faudroit toujours la regarder dans Dieu, pour pouvoir dire, qu'elle vit & subsiste éternellement.

ψ. 24. OMNIS CARO UT FOENUM. *Toute chair est comme l'herbe, qui se fanne & se flétrit en un moment.* ψ. 25. *Mais la parole du Seigneur demeure éternellement.* Ceci est tiré d'Isaïe. (d) Saint Pierre

(a) Rom. VIII. 29.

(b) Joan. I. 12. 13.

(c) Διά λόγου ζῶντος Θεοῦ, καὶ ὑπάρχοντος εἰς τὸν αἰῶνα. Per verbum Dei viventis & manentis in

aeternum. Erasmi Grot. Est. Alii. Vide Dan. vi.

26. Unde sumpta haec verba.

(d) Isaï. XL. 6. 7. 8.

25. *Verbum autem Domini manet in aeternum, hoc est autem verbum, quod Evangelizatum est in vos.*

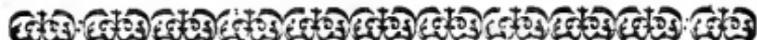
25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

COMMENTAIRE.

pour confirmer ce qu'il a dit de la différence qu'il y a entre notre génération temporelle, & corruptible, & notre régénération qui se fait par la parole & la grace de Dieu, & qui est éternelle & incorruptible, cite ces paroles d'un Prophète qui montre que toute chair est corruptible, & que la parole de Dieu demeure éternellement; d'où il est aisé d'inférer que tout ce qui naît de la chair est sujet à la corruption, comme tout ce qui naît de la parole de Dieu est incorruptible, puisque chaque chose suit la nature du principe d'où elle tire sa naissance. Le but du Prophète n'étoit peut-être pas de prouver ce que dit ici saint Pierre, mais comme son principe est général, on peut en tirer plus d'une conséquence; & celle que cet Apôtre en tire, est fort naturelle, & fort juste. Ce qu'il ajoute: *Et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile*, doit s'entendre ainsi; & ce qu'a dit Isaïe en général de la parole de Dieu, se vérifie admirablement dans l'Évangile qui vous a été prêché; il vit & subsiste éternellement, il est fondé dans la vérité éternelle & immuable, & il vous conduit à une vie qui ne finira jamais. Menez donc une vie digne de cette régénération incorruptible que vous avez reçue, ne désirez plus rien de ce monde, puisque vous êtes au-dessus du monde: *Nihil appetere de saeculo potest, qui saeculo magis est.* (a)

(a) Cyprian. lib. 2. Ep. ad Donat.





C H A P I T R E II.

Chrétiens comparez aux enfans nouveaux-nez. Ils doivent aimer le lait spirituel, & s'attacher à la pierre angulaire. Ils sont le peuple saint & élu. Ils doivent s'abstenir des désirs du monde, obéir aux Princes, & mettre leur gloire à souffrir, à l'exemple de JESUS-CHRIST.

†. l. **D**Eponentes igitur omnem malitiam, & omnem dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones,

‡. 1. **V**ous étant donc dépouillez de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie, & de médisances,

C O M M E N T A I R E.

‡. 1. **D**E P O N E N T E S I G I T U R O M N E M M A L I T I A M. Vous étant dépouillez de toute malice. Puisque vous êtes régénerez par une naissance toute spirituelle, vivez comme des enfans nouveaux nez dans la simplicité & dans l'innocence d'une vie nouvelle; vous avez dû vous dépouiller dans le Baptême de toute la malice du vieil homme; (a) de la duplicité, de l'hypocrisie, des médisances, de l'envie, des troupes; ce sont là les actes que vous produisiez avant votre régénération; à présent il faut en produire de toutes contraires: Comme vous avez porté l'image de l'homme terrestre, il faut que vous portiez aussi l'image de l'Homme céleste. (b) Or vous ne pouvez porter l'image de l'Homme céleste, qu'en vous revêtant de JESUS-CHRIST: (c) *Imaginem celestem portare non possumus, nisi in eo quod nunc esse cepimus, Christi similitudinem praebeamus; hoc est enim mutasse quod fueras, & cepisse quod non eras, ut in te divina nativitas luceat.* (d)

‡. 2. S I C U T M O D O G E N I T I I N F A N T E S. Comme des enfans nouvellement nez, par une renaissance spirituelle que vous avez reçue dans

(a) Coloss. III. 9. *Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis* Ephes. IV. 22. *Deponetis vos secundum pristinam conversationem veterem hominem.* Rom. VI. 6. *Vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruetur corpus peccati.*

(b) 1. Cor. XV. 47.

(c) Gal. II. III. 27. *Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.*

(d) Cyprian. de Zelo & Livore.

2. *Sicut modo geniti infames, rationabile, sine dolo lac concupiscite; ut in eo crescatis in salutem:*

2. Comme des enfans nouvellement nez, défirez ardemment le lait spirituel, & tout pur; afin qu'il vous fasse croire pour le salut,

COMMENTAIRE:

le Baptême, comme des hommes tout nouveaux; n'ayez plus de passion pour les nourritures qui faisoient ci-devant vos délices; n'aimez plus que le lait spirituel & innocent: *Rationabile sine dolo lac concupiscite.* (a) Ces mots *sine dolo*, se rapportent à *lac*. Un lait sans fraude, sans finesse, sans tromperie; ce lait marque routes les inclinations, & toute la conduite des Chrétiens, qui doivent vivre dans une simplicité, une innocence, une douceur d'enfans. Il dit de plus que ce lait doit être *rationabile*, raisonnable, spirituel; pour faire comprendre qu'il ne parle pas d'une nourriture sensible & corporelle, ni d'une enfance réelle, mais d'une vie innocente, & d'une simplicité d'enfans.

D'autres (b) expliquent: *Ce lait spirituel & innocent*, ou sans tromperie, de la parole évangélique, & de la parole de Dieu. Saint Paul en plus d'un endroit de ses Epîtres, (c) dit aux fidèles, qu'il les a traitez comme des enfans, en leur donnant du lait, au lieu d'une nourriture solide. Ici c'est autre chose: *Le lait spirituel, & sans tromperie*, ou sans mélange, marque la doctrine saine & pure de l'Évangile. Saint Pierre exhorte les Hébreux convertis, à se donner de garde des Hérétiques, & des faux Docteurs, qui commençoient à alterer la saine doctrine de JESUS-CHRIST, & des Apôtres. Ils mêloient du plâtre avec du lait, comme dit saint Irénée, (d) c'est-à-dire le venin de l'erreur, au lait de la vérité.

On peut aussi prendre le lait comme le symbole de la douceur, de la candeur, de la sincérité; il est opposé à l'aigreur, à la dureté, à l'hypocrisie. Saint Pierre veut que les fidèles vivent d'une manière qui ait du rapport aux qualitez, qui font le caractère de cette nourriture. Tertullien (e) rémoigne qu'on faisoit goûter du lait, & du miel aux nouveaux baptisez: *Inde suscepti lactis & mellis concordiam praeustamus.*

D'autres, par ce *lait raisonnable*, ou *verbal*, comme traduit saint Clément d'Alexandrie, (f) entendent le Verbe incarné. JESUS-CHRIST dans son humilité, est nôtre lait, dit saint Augustin. (g) D'autres l'ex-

(a) *Τὸ δούλιον ἀφ' ἑσθ' γάλα.* Augustin. *homil.* 333. n. 1. *Rationabile & innocens lac.* *Quisdam male legunt: Rationabiles, sine dolo. V. ex O'is δούλιον ἢ ἄδ' ἄστ.* Clem. Alexand. *Padag. lib. 1. amittis, ἄδ' ἄστ.*
(b) *Epist. Menes. Tirin. Cornel. Grot. Alii passim.*

(c) 1. Cor. III. 2. *Hebr. v. 12. 13.*
(d) *Iren. lib. 3. olim cap. 19. nunc 17. in nov. edit. ad finem. Vide Plin. lib. 16. cap. 24.*
(e) *Tertull. lib. de Coron. Mill. cap. 3. & lib. 1. contra Marcion. cap. 14.*
(f) *Clem. Alex. lib. 1. Padag. c. 6.*
(g) *Aug. traët. 3. in. Epist. 1. Joann.*

pliquent

3. *Si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus.* | 3. Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

COMMENTAIRE.

pliquent de l'Eucharistie, qui est en effet le lait des foibles, & la nourriture solide de ceux qui sont forts; (a) on la donnoit autrefois, & on la donne encore aujourd'hui dans l'Eglise Grecque, aux nouveaux baptisez; mais ces dernières explications sont plutôt spirituelles que littérales.

UT IN EO CRESCATIS IN SALUTEM. *Afin qu'il vous fust croître pour le salut.* Afin que ce lait innocent vous conduise à un âge plus fort, & qu'enfin vous arriviez heureusement au salut. Dans l'Orient, & dans la Grece, les enfans ne sont nourris que de lait, tout le tems qu'ils tettent leur mere ou leur nourrice; après cela on leur donne à manger toute sorte de nourriture; en sorte toutefois que la nourrice le mache premièrement, puis le porte à la bouche de son nourrisson. (b) Saint Pierre veut que les nouveaux Chrétiens comme des enfans nouveaux nez, se nourrissent du lait de la parole de Dieu, & vivent dans une douceur & innocence parfaite, en s'avançant toujours de vertu en vertu, & se fortifiant de plus en plus dans la pratique des vérités Chrétiennes, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge parfait: *Donec occurramus omnes in virum perfectum, in mensuram aetatis plenitudinis Christi*, comme dit saint Paul aux Ephésiens. (c) Dans le Grec de ce passage, on ne lit pas *au salut*; (d) mais ces mots se trouvent dans un grand nombre de Manuscrits Grecs, dans le Syriacque, le Copte, l'Ethiopien, & dans Origènes, & saint Clément d'Alexandrie; si c'est une addition, elle est très ancienne.

ÿ. 3. *SI TAMEN GUSTASTIS QUONIAM DULCIS EST DOMINUS.* *Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.* Je suppose que vous avez goûté les consolations, & les douceurs que Dieu répand dans les ames de ceux qui retournent à lui de tout leur cœur; & que quand je vous parle du lait spirituel, vous entendiez ce que je dis; car en vain je vous exhorterois à souhaiter de plus en plus ces douceurs ineffables que l'on goûte dans le service de Dieu, & dans la paix d'une bonne conscience; si vous ne les aviez jamais expérimentées. S. Pierre fait allusion à ce passage du Pseaume: (e) *Goûtez & voyez que le Seigneur est doux.* Quel-

(a) Vide Clem. Alexand. loc. cit. Salmeron. hic. Turrian. lib. 2. de Eucharist. cap. 20. 21.

(b) Vide dista ad Genes. xxii. 8. Aristoph. aë. 2. fern. in Equit.

Κε. δὲ αὐτῶν οἱ τῆς αἰῆς ἡ ἐπιζῆτος καὶ οὐκ
μακρόν. ὅς, τῷ ἄρ' ἑλίγος ἐστὶν οὐκ
ἀντίς ὁ ἐκείνῳ τοῦ πλεονέκτου κατὸς αὐτῶν.
Theophylast. Carab. Περὶ ἀνάτης τῶ πικρίας τῆς
ἐπίσης ἀφ' ἑλίου. μακρόν ἐπιζῆτος ἀντίς.

(c) Ephes. iv. 13.

(d) Ἰνα ὡς ἀντὶ ἀντὶ. Sed plures addunt:
ita volentes. Ita Steph. quatuor. Alex. Genes.
Barb. 7. Lin. Colb. 7. 517. Æth. Copt. Alti.
Clem. Alex. Padag. lib. 1. cap. 6. Origen. in Ep.
ad Rom. pag. 497. Cyrill. Alex. Gild.

(e) Psal. xxxiii. 9. Χρῆσις Κύριος. Heb.
בְּרוּךְ הוֹשִׁיעַ.

4. *Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, à Deo autem electum, & honorificatum:*

5. *Et ipsitansquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, Sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.*

4. Et vous approchant de lui, comme de la pierre vivante, que les hommes avoient rejetée, mais que Dieu a choisie, & mise en honneur :

5. Entrez vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, & un ordre de saints Prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels, qui lui soient agréables par JÉSUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

ques exemplaires Grecs (a) lisent *Christos*, au lieu de *Chrestos*. Si vous avez goûté que JÉSUS-CHRIST est doux. JÉSUS-CHRIST est comparé dans l'Évangile à la Manne, (b) & à une source d'eau vive, (c) qui rejaille jusqu'à la vie éternelle. Il est toute nôtre douceur, nôtre espérance, nôtre consolation; c'est lui qui nous communique la suavité & la force de la grace pour entreprendre le bien, & pour y persévérer.

Ÿ. 4. AD QUEM ACCEDENTES LAPIDEM VIVUM. Vous approchant de lui comme de la pierre vivante. Voici une nouvelle métaphore prise de l'Écriture, qui compare le Messie à une pierre angulaire : La pierre que les bâtisseurs ont rejetée, est devenuë la pierre angulaire du bâtiment, dit le Psalmiste; (d) & Isaïe : (e) Le Seigneur sera vôtre salut, & vôtre sanctification, l'objet de vôtre culte, & de vôtre frayeur : Il sera une pierre de chute contre laquelle on se heurtera. Et ailleurs : (f) Je vais mettre dans les fondemens de Sion, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, qui servira de fondemens à tous l'édifice. JÉSUS-CHRIST est la pierre dont saint Pierre parle ici, & dont il est dit dans l'Évangile, qu'il fera la ruïne & la résurrection de plusieurs. (g) Les Juifs incrédules, les Payens rebelles à la vérité ont rejeté cette pierre, ils se sont heurté contre elle, ils sont tombez, ils se sont froissés; malgré leur malice elle est devenuë la pierre angulaire; ceux qui ont crû en elle y ont trouvé leur salut & leur bonheur : (h) Mais ceux qui sont tombez sur elle, se sont brisez; ceux sur qui elle est tombée, ont été écrasés.

Ÿ. 5. TAMQUAM LAPIDES VIVI SUPERÆDIFICAMINI. Entrez dans la structure de l'édifice, comme des pierres vivantes, Dans le

(a) *Mss. nonnulli Xs. pro Christo. Ita et Clem. Alex. lib. 1. cap. 6. Padag. & alii. Vide Mill.*

(b) *Joan. vi. 31. 49.*

(c) *Joan. iv. 14.*

(d) *Psal. cxviii. 22.*

(e) *Isai. viii. 14.*

(f) *Isai. xxviii. 16.*

(g) *Luc. II. 24. Postius est hic in ruinam & in resurrectionem multorum.*

(h) *Luc. xx. 18.*

sens littéral, on peut appeller une pierre vive, celle qui se forme dans la carrière, qui en est tirée comme du sein de sa mere; une pierre solide, entiere, ferme, dure, & capable de résister aux injures du tems, & au poids de tout l'édifice, par opposition à une pierre morte, cassante, friable, qui se gele aisément, & qui ne résiste point au froid & à la pluye, ou qui par une dureté inflexible résiste à tout, ne souffre point le marteau, & dont on ne peut faire aucun usage dans un édifice. Mais dans le moral, une pierre vive, est une pierre spirituelle, destinée à la structure d'un édifice de même nature. JESUS CHRIST est la pierre vive, qui est le fondement, l'ornement, la solidité de l'Eglise Chrétienne; chaque fidele est aussi une pierre vive qui entre dans l'édifice de l'Eglise, & qui est portée sur la pierre fondamentale qui est JESUS-CHRIST. Tous ensemble nous composons un édifice bien uni, & bien cimenté par l'unité des sentimens & des affections.

Dans un autre sens, chacun de nous est un Temple, (a) ou un édifice sacré, JESUS-CHRIST en est le fondement, nous en fournissons les pierres & les matériaux: & nous édifions par nos œuvres sur ce fondement, de l'or, de l'argent, du bois, de la paille, (b) selon que nos actions sont bonnes ou mauvaises; dignes de récompense, ou de châtiement. Dans les bâtimens ordinaires les pierres n'ont aucun mouvement, aucune action: elles sont taillées, polies, placées par les ouvriers, sans y contribuer rien de leur part; icy c'est toute autre chose, JESUS-CHRIST est le bâtisseur, il est le fondement; son Eglise est l'édifice, nous sommes les pierres; il ne fait rien sans nous, comme nous ne pouvons rien sans lui. C'est lui qui nous remue, & qui nous met en œuvre; mais nous devons aussi travailler de nôtre part, & coopérer à sa grace, qui nous prévient. Si nous sommes placez dans l'édifice, c'est à nous, avec son secours, de nous y conserver, & de nous y perfectionner; (c) nous lui bâtissons de nôtre part, un Temple saint, & il se bâtit dans nous un Sanctuaire, & une demeure; il fait tout avec nous, & nous faisons tout avec lui. Il produit dans nous la bonne volonté & la bonne action: (d) *Velle & perficere*; mais sans blesser nôtre liberté, ni nôtre libre-arbitre, sans quoi il n'y auroit ni bonne volonté, ni bonne action, ni édifice spirituel.

DOMUS SPIRITUALIS, (e) SACERDOTIUM SANCTUM.
Pour composer une maison spirituelle, un ordre de saints Prêtres. Non-seu-

(a) 1. Cor. III. 16. 17. VI. 19. 2. Cor. vi. 16. Ephes. II. 21. Apoc. III. 12.

(b) 1. Cor. III. 12. 13.

(c) Vide Est. hic.

(d) Philipp. I. 12.

(e) Bedæ. quidam legunt: *Suorum adificavimus in domum spirituales.* August. *In domum spirituales.* In Psalm. 16. Alii, *domos spirituales.* Ieron. in Ezech. XXVIII. Leo serm. 3. in Assumpt. Ambros. in Luc. XII. & XIII.

6. *Propter quod cominet Scriptura: Ecce pono in Sion lapidem summum angularem, electum, pretiosum: & qui crediderit in eum, non confundetur.*

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture: Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle; pierre choisie, qui fait tout l'honneur de l'édifice; &: Quiconque y mettra sa foi, & sa confiance ne sera point trompé.

COMMENTAIRE.

lement vous êtes des pierres vivantes, & le Temple ou la maison de Dieu; vous êtes aussi ses Prêtres. Pour entrer dans l'édifice de l'Eglise, il faut être saint; pour être le Temple de Dieu, cela demande une plus grande sainteté; mais pour exercer le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, il faut une plus grande sainteté & une pureté toute extraordinaire. Jugez donc quelle doit être la vôtre, puisque vous réunissez en vous seuls toutes ces qualitez, & ces différens devoirs qui exigent de vous autant de nouveaux degrés de pureté, & de perfection. Chaque fidèle est donc Prêtre du Seigneur dans un sens spirituel; (a) il lui offre des hosties spirituelles: *Offerre spirituales hostias Deo*; des vœux, des prières, des bonnes œuvres, des aumônes; ce qui n'empêche pas que dans l'Eglise, il ne doive pas y avoir aussi des Prêtres consacrez, & ayant un caractère spécial pour offrir à Dieu le redoutable Sacrifice, & pour exercer les autres fonctions que JESUS CHRIST a réservées à ses Apôtres, & à leurs Successeurs dans le sacré Ministère.

Nous sommes tous Prêtres, dans le même sens que nous sommes Rois: *Regale Sacerdotium*, ci après verset 9. Nous participons au Sacerdoce, & à la Royauté de JESUS-CHRIST; nous présentons au Pere nos bonnes actions, en union & en conformité du Sacrifice qu'il lui a offert pour nous; tout ce que nous faisons de bien, tire son mérite de ce Sacrifice, & de cette union; ainsi c'est en vertu de son Sacerdoce dont nous sommes faits participans, que nous espérons arriver au Royaume des Cieux, & avoir part à sa gloire. C'est le Baptême qui nous a élevé à cette suprême dignité, c'est le saint Esprit qui nous a oints Prêtres du Seigneur, & qui nous a imprimé le caractère sacré, c'est lui qui prie dans nos cœurs, & qui nous donne la grace pour pouvoir élever vers Dieu des mains pures, & pour lui faire des offrandes saintes & agréables.

ÿ. 6. QUI CREDIT IN EUM, NON CONFUNDETUR. *Quiconque y mettra sa foi & sa confiance, ne sera point confondu.* JESUS-CHRIST est toute nôtre ressource, & nôtre force; quiconque met en lui sa confiance, n'est point frustré de son attente; pourvû toutefois que sa confiance

(a) *Ambros. lib. 4. de Sacram. cap. 1. Unusquisque ungitur in Sacerdotium, ungitur in regnum.*

7. *Vobis igitur honor credentibus : non credentibus autem lapis quem reprobaverunt adificantes , hic factus est in caput anguli.*

7. L'honneur est donc pour vous qui croyez ; mais pour les incrédules , la pierre que les Architectes ont rejetée , est néanmoins devenuë la tête de l'angle ,

COMMENTAIRE.

ne soit ni téméraire , ni fausse , ni présomptueuse . Celui qui vit mal , ne doit pas présumer que JESUS-CHRIST l'approuve & le sauve , s'il ne sort de cet état ; celui qui dit qu'il croit en JESUS-CHRIST , & qu'il met en lui sa confiance , doit se rendre digne de sa protection , par une vie conforme à la foi qu'il professe , & à la vocation à laquelle il est appelé.

¶ 7. *VOBIS IGITUR HONOR CREDITIBUS.* *L'honneur est donc pour vous qui croyez.* Vous serez traités avec honneur , & comblés de gloire au Jugement de Dieu ; (a) ou bien , vous serez placés dans la structure du bâtiment , dans un lieu apparent & honorable ; mais pour les Juifs incrédules , qui ont rejeté le Sauveur , cette pierre angulaire sera malgré eux posée au haut de l'angle , & elle deviendra pour eux une pierre contre laquelle on se heurte , & on se froisse . (b) On peut aussi traduire ainsi ces mots : *Vobis igitur honor credentibus.* Cette pierre dont je viens de vous parler , est donc pour vous une pierre précieuse , belle , honorable ; (c) au lieu de la rejeter , vous vous y attachez , & vous faites gloire de la regarder comme le fondement de l'Eglise , à laquelle vous appartenez .

Le Syriaque omet tout ceci : *La pierre que les architectes ont rejetée , est devenuë la tête de l'angle ;* en sorte que le verset 7. porte simplement : *Quant à vous qui croyez , cette pierre est une pierre d'honneur.* Ou : *L'honneur est à vous qui croyez ; mais pour ceux qui ne croient pas , cette pierre est une pierre d'achoppement & de chute.* Grotius croit qu'on a inséré mal à propos en cet endroit , ces mots : *La pierre que les architectes ont rejetée est devenuë la tête de l'angle ,* & qu'on les a prises de saint Matthieu , XXI. 42.

D'autres (d) comme Occumenius , sans rien retrancher du Texte , arrangent seulement de cette sorte . Verset 6. *Je vais mettre dans Sion la principale pierre de l'angle , pierre choisie , & honorable , quiconque y mettra sa foi , & sa confiance , ne sera pas confondu.* Verset 7. *Il est pour vous une pierre honorable & précieuse ; mais pour les incrédules , c'est une pierre d'achoppement , une pierre que les bâtisseurs ont rebuëe : elle est devenuë la*

(a) Est. Menec. Cornel.

(b) Matth. XXI. 44.

(c) Est. Grot. Erasim. Fife. Vat.

(d) Voyez Cnatchulle & Cène , projet d'une nouvelle traduction , pag. 690.

8. Et lapis offensiois, & petra scandali, his qui offendunt verbo, nec credunt in quo & positi sunt.

8. Et leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnez.

COMMENTAIRE.

rête de l'angle, pour réunir en un seul édifice tous les fidèles, soit qu'ils soient venus du Paganisme, ou du Judaïsme. (a)

ÿ. S. HIS, QUI OFFENDUNT VERBO. (b) *Eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnez.* La parole de Dieu est pour eux une pierre de scandale, elle les irrite & les fait tomber dans le blasphème, & dans l'incrédulité: *A laquelle ils ont été abandonnez* par un terrible, mais juste jugement de Dieu, qui punit leur endurcissement & leur malice, par un aveuglement pénal & par des ténèbres qu'il permet qui se répandent sur leurs cœurs, & dans leur esprit: *Spargens penales cecitates, super illicitas cupiditates.* (c) Il ne faut pas croire que Dieu destine quelqu'un au mal, ou à l'incrédulité, comme il y en a qui ont osé l'avancer sur ces paroles: *Nec credunt in quo & positi sunt.* Dieu ne veut point la mort du pécheur, il désire le salut de tous les hommes. Mais aussi il ne doit rien à l'homme pécheur; il est Maître de toutes ses graces. (d)

Les Juifs incrédules offensez de la bassesse apparente qu'ils avoient vûe en JESUS-CHRIST, prévenus des fausses idées d'un Messie Conquérant, & victorieux; persuadez que la Religion des Juifs, & les loix cérémonielles subsisteroient éternellement, se sont heurté contre la pierre angulaire, ils sont tombez sur elle, & se sont froissés. Ils ont fait mourir JESUS-CHRIST, & ont persécuté ses Disciples jusqu'à la mort. Cette pierre à son tour est tombée sur eux & les a écrasés. Les Romains sont venus exercer contre eux la vengeance du Seigneur, ils ont ruiné Jérusalem, & le Temple; (e) ils ont mis à mort une infinité de Juifs, & ont dispersé les autres. Cette malheureuse nation n'a jamais pû se relever de sa chute.

Quelques-uns (f) expliquent ces paroles: *In quo & positi sunt,*

(a) Oecumen. hic, & Cyrill. in Mss. Catena apud Mill. *Αγγυμωμῶς ἕλεος, ὅτι ἐὰν πῖλος πέτραι καθ' ἑσθλότητα πρὸς ἑαυτοῦ ἀπομαρτυροῦναι οὐκ ἐστὶν δυνατὸν, οὐδὲ τὴν ἑσθλότητα, οὐδὲ τὴν ἐξ ἰδίου.*

(b) Οἱ ἀπειθήσαντες τῷ λόγῳ.

(c) Augujt. lib. 1. Confess. cap. 18. *Vide eundem in Exod. qu. 28. Quamvis uniusque jusque cordis in malitia qualitas, id est quale cor ha-*

beat ad melum, suo fiat vitio, quod inolevit ex arbitrio voluntatis. Vide Diuym. Gagn. Saim. Eß.

(d) *Vide Oecumen. hic. Cornel. à Lapide.*

(e) *Vide Gret. Hamm.*

(f) *Erasm. Titelm. Cajet. Vat. Vide Menec. Cornel.*

9. Vos autem genus electum, regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitivus: ut virtutes annuntietis ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des Prêtres-Rois, la nation sainte, le peuple conquis: afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière;

COMMENTAIRE.

comme s'il y avoit; ils sont tombez dans l'incrédulité, & se sont heurtés contre la pierre angulaire, sur laquelle ils avoient été posez & établis. En effet, la religion des Juifs étoit fondée sur le Messie, qui étoit la fin de leur Loi, & l'objet de toutes leurs Prophéties. (a) D'autres (b) les entendent ainsi: Ils n'ont point cru à JESUS CHRIST, auquel ils étoient comme deslinés. La Loi & les Prophètes les y conduisoient: mais ils ont fermé les yeux à la lumière qui marchoit devant eux, & qui les conduisoit à JESUS CHRIST. Mais la première explication vaut mieux.

¶ 9. VOS AUTEM GENUS ELECTUM. Vous êtes la race choisie. Vos freres qui sont demeurez dans l'incrédulité, souffriront les effets les plus sévères de la colère de Dieu; mais pour vous, vous serez comblez de ses grâces: vous êtes la race choisie, le peuple élu de Dieu pour former son Eglise, & pour composer sa famille; l'objet de sa tendresse, & les dépositaires de ses secrets, & de ses faveurs. Vous êtes le Sacerdoce Royal, ou plutôt, la race des Prêtres-Rois; vous réunissez ces deux éminentes qualitez dans vous mêmes. Prêtres, dans le sens que nous avons expliqué sur le verset 5. en tant que vous offrez à Dieu des hosties pures & saintes, vos prières, vos vœux, vos œuvres de miséricordes, & de pénitence, vos sacrifices de louanges & d'actions de grâces: Rois, puisque vous participez à la Royauté de JESUS-CHRIST, & qu'un jour vous espérez regner avec lui dans le Ciel; & que maîtres de vos passions, vainqueurs de la chair, du monde, & du démon, vous portez le titre de Roi avec plus de raison que ceux, qui dominateurs des peuples, sont esclaves de leur cupidité, & de leur ambition. Dans les autres Etats il n'y a qu'un Roi, & qu'un petit nombre de Prêtres. Dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, nous sommes autant de Rois, & de Prêtres que de fidèles. Les Prêtres étoient fort en honneur parmi les Hébreux; mais leur Sacerdoce étoit fort au-dessous du Sacerdoce des simples Chrétiens.

Nation sainte, sanctifiée dans le Baptême, consacrée à Dieu, appelée à la plus haute perfection, & à la plus grande sainteté, faisant profession

(a) Vide Bed. Lyr. Tir. Syr. Alios.

(b) Γεγραμμεν Βασιλευσιν. Vide Apoc. I. 6. & v. 10. & Exod. XIX. 6.

10. *Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei: qui non consecutus misericordiam, nunc autem misericordiam consecutus.*

10. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu: vous qui n'aviez point obtenu miséricorde; mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

COMMENTAIRE:

de la Religion la plus divine, & la plus sainte, qui ait jamais été. (a) *Peuple conquis*, & racheté par le Sang de JÉSUS-CHRIST; Peuple que Dieu s'est réservé comme sa conquête, comme son héritage, comme son bien propre, comme sa portion choisie; qu'il a tiré de la puissance de l'enfer, & qu'il s'est consacré par une destination particulière, par préférence à une infinité d'autres. Saint Pierre a emprunté ces éloges, des livres de Moÿse, (b) ou ils sont attribuez au peuple Juif; mais ils se vérifient principalement en la personne des Chrétiens, qui sont les héritiers des promesses faites aux Hébreux, & les vrais fils d'Abraham selon l'esprit. (c)

UT VIRTUTES ANNUNTIETIS. *Afin que vous publiiez les grandeurs*, ou la puissance de celui qui vous a appellez des ténèbres à son admirable lumière. L'état des Juifs avant leur conversion, étoit un état de ténèbres comparé à celui où ils sont entrez en recevant l'Evangile. La Loi, & les Prophètes étoient enveloppez d'une infinité de figures, & d'obscuritez qui étoient comme autant de voiles, qui leur déroboient la connoissance des véritéz & des mystères qui y étoient renfermez. JÉSUS-CHRIST a tiré ce voile, il les a introduit jusques dans le Sanctuaire, (d) & leur a fait voir ces merveilles, qui jusqu'alors étoient demeurées inaccessibles aux hommes; les Juifs ont commencé à trouver dans JÉSUS-CHRIST, la consommation des figures, l'accomplissement des prophéties, & des promesses, la révélation des véritéz les plus cachées, une source de lumières, de graces & de consolation. Ainsi: *Le peuple qui étoit dans les ténèbres, & dans l'ombre de la mort, a vu tout d'un coup une grande lumière.* (e) La vocation efficace du peuple fidèle, est un pur effet de la puissance de Dieu, qui en éclairant leur esprit, a remué leur cœur, & leur a inspiré un amour sincère pour la vérité connue; il leur a donné des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, & un cœur pour comprendre les véritéz qu'il leur a fait annoncer.

(a) *Ανέ τις υπερασθεν. 70. Exod. xix. 5. Πησαυθη. Hebr. כְּנֹרָה Thesaurus, peculiaris, acquisitus, redemptus.*

(b) *Exod. xix. 6. Et vos eritis mihi in regnum sacerdotale, & gens sancta. Dent. iv. 10. Vos*

autem tulit Dominus de Aegypto, ut haberet populum hereditarium.

(c) *Vide Galat. iv. 21. 23. & seq.*

(d) *Hebr. ix. 8. 12. 14.*

(e) *Isai. ix. 2. Matth. iv. 16.*

11. *Charissimi, obsecro vos, tamquam advenas & peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, que militant adversus animam.*

11. Je vous exhorte, mes bien-aimés, de vous abstenir comme étrangers & voyageurs que vous êtes, des désirs charnels qui combattent contre l'ame.

COMMENTAIRE.

¶ 10. QUI ALIQUANDO NON POPULUS. *Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu.* Quelques-uns (a) infèrent de ce passage, que cette Lettre est écrite non aux Juifs convertis; mais aux Gentils, qui avoient embrassé le Christianisme. Mais tout le reste de l'Épître nous persuade que saint Pierre parle aux fidèles appellez du Judaïsme, lesquels avant leur conversion n'étoient pas le peuple de Dieu, de la manière dont ils l'ont été depuis; leur premier état en comparaison du second, étoit comme d'un peuple étranger comparé à un peuple propre. Osée (b) parlant aux Israélites des dix Tribus, leur dit de la part du Seigneur; vous qui n'êtes plus mon peuple, & pour qui je ne ressens aucune amitié, vous deviendrez mon peuple, je vous préviendrai de mes miséricordes; je vous multiplierai, & votre nombre sera comme celui du sable de la mer. Cela regardoit les Chrétiens dans un sens mystique & relevé; & saint Pierre leur en fait ici une très-juste application.

Lorsque JÉSUS-CHRIST parut dans le monde, qu'étoit-ce que la nation des Juifs? qu'elle corruption dans les Prêtres? quelle confusion dans la succession du souverain Pontificat? quel désordre dans les Pharisiens, qui passaient pour la plus éclairée, & la plus saine partie de ce peuple? Les préceptes de la Loi les plus sacrés, anéantis par des explications frivoles, & entièrement opposées à l'esprit des loix. Les peuples accablés sous le joug d'une loi, que ni eux ni leurs peres n'avoient pu porter; (c) les Docteurs occupés à faire valoir des traditions, qu'ils égaloient ou qu'ils préféroient à la Loi; une doctrine toute humaine mise à la place de la révélation, & de la science du salut; enfin on ne voyoit qu'hypocrisie, fraude, ostentation, avarice, jalousie dans ceux qui étoient comme les colonnes de la Synagogue. En voila assez pour justifier la parole de saint Pierre, qui dit que les Hébreux fidèles avant leur conversion, n'étoient pas le peuple de Dieu, mais qu'ils le sont devenus depuis.

¶ 11. TAMQUAM ADVENAS ET PEREGRINOS ABSTINERE VOS A CARNALIBUS DESIDERIIS. *De vous abstenir comme étran-*

(a) Vide Grot. Ep.

(b) Osée l. 8. 9. 10. 11. & II. 23.

(c) AB XV. 10.

12. *Conversonionem vestram inter gentes habentes bonam: ut in eo, quod dicitur de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.*

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte; afin qu'au lieu qu'ils médifent de vous, comme si vous étiez des méchans, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, les portent à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite.

COMMENTAIRE.

gers & voyageurs que vous êtes dans cette vie, & par rapport au monde, (a) des desirs charnels qui combattent contre l'ame. Saint Pierre distingue ici, comme fait saint Paul dans l'Épître aux Romains, (b) les desirs charnels, la concupiscence, la loi qui domine dans nos membres; le mauvais penchant que nous sentons dans nous mêmes; il le distingue de la loi de l'esprit, du mouvement de la grace, des inspirations saintes qui nous portent à la justice, & à la vertu. Les Chrétiens sont dans le monde comme dans un exil; ils se regardent toujours comme citoyens de la céleste Jérusalem. (c) Ils sont au milieu des villes, mais comme des voyageurs; ils prennent part aux choses de cette vie, mais comme gens qui en attendent une autre; ils vivent dans une terre étrangère comme chez eux, & chez eux comme dans une terre étrangère. Ils vivent dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair; ils demeurent sur la terre, & leur conversation est dans le Ciel; c'est la peinture que fait des Chrétiens, saint Justin le Martyr, ou un autre écrivant à Diognete. (d)

ÿ. 12. CONVERSIONEM VESTRAM INTER GENTES. *Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte, afin que la vûe du bien qu'ils verront en vous, les portent à rendre gloire à Dieu, & à la vérité, & à vous combler d'éloges & de bénédictions, au lieu des médisances & des mauvais discours, qu'ils répandent contre vous.* Rien n'a plus contribué à l'avancement du Christianisme, que la bonne vie des premiers Chrétiens; c'étoit une prédication continuelle, plus persuasive & plus efficace que tous les plus beaux discours. On accusoit les Chrétiens de mépriser les loix des Princes, de se souiller dans leurs assemblées par des crimes honteux, & par des impudicitez exécrables, de manger de la chair humaine; on les regardoit comme les ennemis de l'Etat, & du genre humain. S. Pierre leur conseille de n'opposer à toutes ces calomnies qu'une conduite sainte, innocente & irréprochable; cela défar-

(a) Comparez 1. Petri I. 7. 17. 2. Cor. v. 6. Hebr. xi. 13. Philipp. III. 20. 1. Cor. vii. 29.

(b) Rom vii. 12. 12. 13. Eccl. Galat. v. 17.

2. Cor. xv. 1.

(c) Ephes. II. 19.

(d) Justin. ad Diognet. Παλιότις ἐπιπέθει ἰδίῃ, ἀπὸ τοῦ ἀκαθάρτου. Μαρτυροῦντες πάντας ὡς καλὴν αἰσθητικὴν ἀποδοῦναι, ὡς ἔστιν. Πάντα ἔτι, ἀκαθάρτου ἰσθμοῦ, καὶ πᾶσαν ἀκαθάρτου ἔτι. Ἐὰν οὐκ ἀκαθάρτου, ἀπὸ τῆς ἀκαθάρτου ἔτι. Ἐὰν οὐκ ἀκαθάρτου, ἀπὸ τοῦ ἀκαθάρτου.

13. *Subjcti igitur estote omni humana creatura propter Deum: sive Regi, quasi precellenti.*

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à toutes sortes de personnes, soit au Roi, comme au Souverain,

COMMENTAIRE.

mera vos plus ardens persécuteurs. La bonne vie lorsqu'elle est constante & uniforme, est la meilleure de toutes les apologies; quand on ne vous accusera que d'être Chrétiens & d'être plus gens de bien que les autres, ces accusations vous doivent faire honneur; heureux si vous souffrez pour la justice: (a) *Si quid patimini propter justitiam beati.*

IN DIE VISITATIONIS. *Au jour de la visite du Seigneur.* Que vos ennemis soient forcez à vous rendre justice, & à reconnoître votre innocence au jour de la visite, c'est-à-dire lorsque Dieu dans sa colère viendra exercer sa colère contre les Juifs incrédules. (b) Les Romains voyant la manière soumise dont les Hébreux convertis vivent dans les provinces, & leur éloignement de tout esprit de revolte, les épargneront, & admireront une religion qui leur inspire des sentimens si respectueux & si soumis envers les puissances. (c) Autrement, (d) ils rendront gloire à Dieu au jour de la visite, lorsque Dieu par sa bonté leur ouvrira les yeux, & leur donnera une grace lumineuse, douce, & puissante, qui les attirera à la foi; il se servira de l'exemple même de ceux qui ont déjà crû, pour les attirer à lui.

Enfin le jour de la visite, peut marquer l'examen que les Princes, les Gouverneurs & les Magistrats feront de la vie, & de la doctrine des Chrétiens; ils seront forcez par l'évidence de la vérité, de rendre témoignage à leur innocence. C'est ce qui arriva en effet, lorsque Pline le jeune étant Proconsul d'Asie, (e) voulut savoir à fond quel étoit le crime des Chrétiens; il trouva qu'il ne consistoit qu'en ce qu'ils s'assembloient avant le jour, & qu'ils chantoient des hymnes en l'honneur de JESUS-CHRIST. C'est de quoi il rendit compte à Trajan, qui lui récrivit qu'il ne falloit pas les rechercher; mais il ordonna que ceux qui seroient présentez, & qui persisteroient dans leur confession, fussent punis selon les loix. Tertullien (f) relève bien l'injustice de cette réponse; s'ils sont coupables, pourquoi ne les pas rechercher, & s'ils sont innocens, pourquoi les punir? *O sententiam necessitate confusam! negas inquirendos innocentes, & mandas puniendos ut nocentes.* L'Empereur Antonin (g)

(a) 1. Petri III. 14.

(b) D. Thom. Hugo. Græc. Hamm.

(c) Gloss. Dionys. Gag. Cathar. Vat. Salmer.

(d) Occumen. Arias, Esß. Gerhard.

(e) Plin. lib. 10. Ep. 97. ad Trajan.

(f) Tertull. Apologet.

(g) Apud Euseb. lib. 3. Hist. cap. 12.

fut bien plus juste, lorsqu'il défendit d'inquiéter les Chrétiens pour leur religion, & qu'il condamna leurs accusateurs à subir la rigueur des loix.

¶ 13. SUBJECTI ESTOTE OMNI HUMANÆ CREATURÆ.
(a) *Soyez donc soumis pour l'amour de Dieu, à toutes sortes de personnes.* C'étoit alors une accusation fort commune contre les Chrétiens, de dire qu'ils inspiroient aux peuples l'esprit de révolte, & d'indépendance contre les Princes & les puissances légitimes, & le mépris des Dieux & de l'ancienne religion de l'Empire. Le dernier chef étoit notoire, & les Chrétiens ne fréquentoient ni les Temples des Payens, ni leurs assemblées de religion : mais le premier étoit faux. JESUS-CHRIST n'avoit rien tant recommandé à ses Disciples, que la soumission aux puissances. Les Hérodiens, ou les disciples de Judas le Galiléen, l'avoient tenté pour voir s'il favoriseroit leurs prétensions sur l'indépendance où ils prétendoient se conserver contre les Romains, mais il les renvoya confus. (b) Les Princes des Prêtres l'accusèrent devant Pilate de soulever le peuple dans tout le pays, (c) mais ils n'en produisirent pas la moindre preuve ; cependant les Juifs ennemis du nom Chrétien, affectoient de répandre ces calomnies dans le monde, & les Apôtres saint Pierre, & saint Paul (d) se sont appliquez très sérieusement à détruire ces faux bruits, & à inspirer aux fidèles des sentimens, & une conduite capables de confondre leurs ennemis.

Le Texte à la lettre : *Soyez soumis à toute créature humaine*, c'est-à-dire, à tout homme établi en dignité, de quelque nation, & de quelque religion qu'il soit. Car les disciples de Judas le Galiléen, ne refusoient pas d'obéir à des Princes de leur nation, établis de Dieu pour les gouverner ; mais ils ne vouloient point de Princes étrangers & idolâtres. Saint Pierre ne veut point que les Chrétiens fassent ces distinctions. Dès qu'un homme est placé sur vos têtes par l'ordre de la Providence, ne vous informez point quel il est : souvenez-vous seulement qu'il est vôtre supérieur, & que vous devez lui obéir.

SIVE REGI, QUASI PRÆCELLENTI. *Soit au Roi, comme au Souverain.* Cette Lettre fut écrite apparemment sous l'Empire de Claude ; ce Prince ne fut nullement favorable aux Juifs, ni aux Chrétiens ; il chassa les Juifs de toute l'Italie, dit Suétone, (e) ne pouvant souffrir les tumultes qu'ils excitoient sans cesse, poussez par un nommé *Chrestus*,

(a) Ὑποτάξτε τῷ κυρίῳ ὡς κυρίῳ τῆς κτίσεως.
Omni humana ordinationi, seu constitutioni.
Soyez soumis à toute sorte de gouvernemens ;
aux Magistrats établis au dessus de vous. *Oscumen.* *Didym. Gros. Zeger. Beza. Pise. Alii.* Ou plutôt, suivant la Vulgate : *A toute créature*

humaine. *verius*, signifie proprement, créature.

(b) *Matth. xxii. 16. 17. & seq.*

(c) *Luc. xxiii. 5. 6.*

(d) *Rom. xii. 1. 1. Timoth. II. 1. 2. Tit. III. 1.*

(e) *Sueton. lib. 3. cap. 15.*

14. *Sive ducibus, tamquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verè bonorum.*

14. Soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez de sa part pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.

C O M M E N T A I R E.

ou plutôt, à l'occasion de JESUS-CHRIST, que les Juifs endurcis ne vouloient pas reconnoître, persécutant sous prétexte de religion les Juifs convertis, leurs freres. Les Chrétiens n'étoient considerez alors par la plupart des Payens, que comme une secte du Judaïsme, ou comme une réforme de cette religion; ainsi les persécutions publiques qui étoient ordonnées contre les Juifs, retomboient aussi sur les Chrétiens, quelques innocens qu'ils fussent des fautes des premiers.

ÿ. 14. SIVE DUCIBUS, TAMQUAM AB EO MISSIS. *Soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez de sa part.* Les Empereurs Romains envoyoit dans les Provinces des Gouverneurs, des Présidens, des Proconsuls, & d'autres Magistrats pour les gouverner, à peu près comme les Vice-Rois en Espagne, & les Intendans en France. Rendons-leur une obéissance subordonnée; premièrement à celle que nous devons à Dieu, & ensuite à celle que nous devons au Roi. Si le Gouverneur ou le Magistrat nous commandent quelque chose qui soit contraire à la Loi de Dieu, ou aux ordres du Prince, n'ayons aucun égard à leur ordre. Pour tout le reste, demeurons dans une entière soumission. *Ils sont établis pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.* C'est là le devoir des Magistrats. S'ils remplissent ces obligations, nous leur devons une parfaite reconnoissance. Ce sont eux qui répriment les méchans, & qui nous maintiennent en paix contre leurs injustes entreprises.

S'ils abusent de leur pouvoir; si leur vie est déréglée, & leur religion mauvaise, ce n'est point une raison qui nous dispense de l'obéissance qui leur est dûe. Ils ont leur Roi, qui les juge sur la terre; ils ont leur Dieu, qui les juge dans le Ciel. Voilà quelles ont été les maximes, & quelle a été la pratique des vrais Chrétiens de tous les siècles. *Christiannus nullius est hostis, nedum Imperatoris, quem sciens à Deo suo confisus, necesse est ut & ipsum diligit, & reveretur, & honoret, & saluum velit, &c. (a)*

Saint Pierre ne se contente pas d'une simple obéissance; il veut qu'elle soit renduë par un motif d'amour de Dieu: *Propter Deum*; ou comme parle saint Paul, (b) à cause de la conscience, *propter conscientiam*. Les motifs d'intérêts, de crainte, d'amour, peuvent contenir les sujets pour

(a) Tertull. ad Scapul. cap. 2.

(b) Rom. XII. 5.

15. *Quia sic est voluntas Dei, ut bene facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam :*

16. *Quasi liberi, & non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.*

15. Car c'est là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie vous fermiez la bouche aux hommes ignorans & insensés ;

16. Etant libres, non pour vous servir de votre liberté, comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions ; mais pour agir en serviteurs de Dieu.

COMMENTAIRE.

un tems. Mais la Religion Chrétienne leur propose des motifs perpetuels, invariables, transcendans. Que la crainte, que l'interêt, que l'amour du Prince cessent, l'amour de Dieu, & le respect qu'on doit à ses ordres, ne peuvent jamais manquer.

¶ 15. *QUIA SIC EST VOLUNTAS DEI. Car c'est là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie, vous fermiez la bouche à vos ennemis.* Veut-on vous rendre suspects comme étant ennemis de l'Etat, & des Princes ? Rendez une obéissance parfaite à toutes les personnes constituées en dignité. Forme-t'on contre vous des accusations de crimes monstrueux, de désordres grossiers ? Faites paroître une vie innocente, & pleine de pudeur & d'équité. Voilà la meilleure de toutes les apologies.

¶ 16. *QUASI LIBERI, ET NON QUASI VELAMEN HABENTES MALITIÆ LIBERTATEM. Etant libres, non pour vous servir de votre liberté, comme d'un voile,* pour commettre le mal. JESUS-CHRIST vous a affranchis du joug du démon ; mais il ne vous a pas déliivrez de l'assujettissement où vous devez être à l'égard des Puissances légitimes. Il vous a mis en liberté à l'égard des observances, & des cérémonies de la Loi ; que cela ne vous donne point occasion de vous émanciper, (a) & de scandaliser vos freres par votre licence, & par vos excez. Les Juifs endurcis cherchoient dans la conduite de leurs freres convertis au Christianisme, de quoi colorer leur endurcissement, & leur malice. La Religion Chrétienne, disoient-ils, pour les rendre odieux, n'est point une Religion, c'est un libertinage : elle n'est soumise ni aux Loix de Moÿse, ni à celles de l'Empire : elle fuit le grand jour, elle cache ses mystères. Pourquoi les cacher, s'ils ne contiennent rien de mauvais ? JESUS-CHRIST a déclaré qu'il n'étoit pas venu pour détruire la Loi de Moÿse, mais pour l'accomplir ; pourquoi donc ses Disciples l'abandonnent-ils ?

Saint Pierre veut qu'on se serve de prudence & de discrétion pour faire tomber ces reproches, & ces calomnies. Il ne veut pas qu'on use toujours

(a) Rom. vi. 15. 16. 17. 18. *Liberati autem à peccato, servi facti estis justitiæ.* Joan. viii. | 32. *Veritas liberabit vos.*

17. *Omnes honorate : fraternitatem diligite : Deum time : Regem honorificate.* | 17. Rendez à tous l'honneur qui leur est dû ; aimez vos freres ; craignez Dieu ; honorez le Roi.

COMMENTAIRE.

de son droit dans les choses permises. S. Paul donne à peu près les mêmes conseils aux Fidèles de Corinthe. (a) & aux Galates. (b) Ces Apôtres craignoient que sous prétexte de Religion, & du service qu'ils devoient à Dieu, & de la liberté que JESUS-CHRIST leur avoit acquise, quelques uns ne donnassent sujet de se plaindre d'eux par des discours imprudens qu'ils pouvoient tenir sur le gouvernement, ou par des manières peu respectueuses envers les Puissances, ou par un mépris trop marqué des superstitions Judaïques, ou des impiétez du Paganisme. Voyez *Coloss. iv. 5.* & *Ephes. v. 16.* Ce qu'on a dit sur ces paroles : *Redimentes tempus quoniam dies mali sunt.*

¶ 17. OMNES HONORATE. *Rendez à tous l'honneur qui leur est dû.* Ces devoirs de civilité extérieure font partie de la Religion, & peuvent devenir méritoires, lorsqu'on les fait dans des vûes de piété, & pour l'amour de Dieu. Ils doivent être fondez sur l'humilité de celui qui les rend, sur la charité envers le prochain, & sur le commandement de Dieu, qui veut que nous nous soumettions à ceux qu'il a établis pour nous commander, & que nous leurs portions du respect. A l'égard de nos égaux, & de nos inférieurs, la Religion nous fournit aussi des motifs très relevez, pour leur rendre le respect, & l'honneur convenable. Nous devons aimer & honorer en eux ce que Dieu y a mis ; nous y voyons son image & sa ressemblance. Si ce sont des Chrétiens, ils portent le caractère de JESUS CHRIST ; ils sont rachetez de son Sang, ils sont appelez à son Royaume, ils sont les membres de son Corps mystique. Si ce sont des gens de bien, l'on y remarque les dons de la grace, qui les élèvent infiniment au-dessus de ce que le monde estime le plus. Ils sont les enfans de Dieu, les freres de JESUS-CHRIST, les Juges du monde. De quels respects n'est pas digne le moindre des Elûs ? Et que favons-nous si celui qui est à nos pieds, n'est pas de ce nombre ? Si après cela nous faisons un juste retour sur nous-mêmes, que de foiblesses, que de péchez ni verrons nous point ? Que de sujets de nous humilier sous la main de Dieu, & de nous rabaisser au-dessous de tous les hommes, que nous voyons autour de nous ?

(a) 1. *Corinth. viii. 9. Videte ne licentis vestra offendiculum fiat infirmis. Et x. 23. &* (b) *Galat. v. 23. In libertatem vocati estis ; tantum no libertatem in occasionem carnis cariss.* seq.

18. *Servi subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis & modestis, sed etiam discolis.*

19. *Hac est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.*

18. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect; non seulement à ceux qui sont bons & doux, mais même à ceux qui sont rudes & fâcheux.

19. Car c'est un mérite de souffrir dans la vûe de Dieu, les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

COMMENTAIRE.

FRATERNITATEM DILIGITE. *Aimez vos freres*, comme vous-mêmes. De quelque nation, de quel ue condition, de quelque profession qu'ils puissent être, ils sont vos freres, ils sont les creatures, & les enfans de vôtre Pere céleste. S'ils sont fidèles, c'est un nouveau motif de les aimer plus tendrement; s'ils ne le sont point, témoignez-leur de l'amitié pour les gagner à Dieu. *Craignez le Seigneur*, & que cette crainte soit vôtre règle, dans l'obéissance que vous rendez aux Puissances, & dans la charité que vous avez pour vos freres. *Honorez le Roy*; après Dieu, il met le Roi. Quel qu'il soit, de quelque Religion qu'il soit, (a) Rendez-lui l'honneur, l'obéissance, les respects qui lui sont dûs; (b) vous n'êtes ni les juges de sa conduite, ni les censeurs de ses dispositions intérieures. Laissez-en le jugement à Dieu, qui est son Seigneur & le vôtre.

ÿ. 18. SERVI, SUBDITI ESTOTE. *Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres.* Ayez pour eux le respect convenable; rendez leur l'obéissance qui leur est dûe; non-seulement en leur présence, mais aussi en leur absence, *non ad oculum servientes.* (c) Non-seulement lorsqu'ils sont doux, modérez, bons, mais aussi lorsqu'ils sont durs, austères, difficiles. (d) Au commencement de l'Eglise il y eut plusieurs esclaves qui embrassèrent la Foi; c'est ce qui engagea les Apôtres à leur adresser en particulier ces Instructions. (e) Souvent la sagesse & la douceur des esclaves, a amené à la Foi leurs maîtres, & leurs maîtresses. Les Historiens Ecclésiastiques (f) nous apprennent que l'Ibérie Asiatique fut convertie au Christianisme par le moyen d'une femme esclave, qui en invoquant le nom de JESUS-CHRIST, guérit la Reine d'une maladie très-dangereuse.

ÿ. 19. HÆC ENIM EST GRATIA. (g) *Car c'est un mérite de souffrir dans la vûe de Dieu*, ce qu'on nous fait souffrir avec injustice. Saint

(a) Vide Ignat. Ep. 9. ad Philadelp. & Ep. ad Smirna. Vid. Est. ad ÿ. 11. & Rom. 2111. 5.

(b) Τις παλαια τραπε Τίον δουρ άρρη, τωρα τωαίδη άρρη, τωαίδη τωαίδη άρρη Θεοφυλ. Antioch. lib. 1. ad Antolye.

(c) Ephes. vi 5. 6. 7.

(d) Ου μένω ται άγαθίαι, ή ίσταναιεν, άνα ή ται ευαίαι.

(e) Vide Ephes. vi 5. 6. 7. Coloss. III. 21. 23. 1. Timoth. vi 1. Tit. II. 9.

(f) Rufin. lib. 1. cap. 10. Soerat. lib. 1. cap. 16.

(g) Εί δια ευαίαιεν θι ή τωαίδη ται δέμας Quidam Graci legunt, ουάίαιεν άγαθίαι. Syr. Col. 7. Gener. Barber. 1.

20. *Quæ enim est gloria, si peccantes, & colaphizati suffertis? Sed si benè facientes patienter sustinetis; hæc est gratia apud Deum.*

21. *In hoc enim vocati estis: quia & Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.*

20. En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez de mauvais traitemens? Mais si en faisant bien vous les souffrez avec patience, c'est là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à quoi vous avez été appelez, puisque JESUS-CHRIST a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas :

COMMENTAIRE.

Pierre veut deux conditions pour rendre nos souffrances méritoires. Premièrement, que nous souffrions dans la vûe de Dieu. Secondement, que ce soit avec injustice de la part de ceux qui nous persécutent, & innocemment de nôtre part. *Propter Dei conscientiam*, à cause de nôtre conscience, qui nous dit que nous ne devons pas faire ce qu'on voudroit exiger de nous contre la justice; ou à cause que nous sommes persuadés intérieurement que Dieu est témoin de ce que nous souffrons pour lui; & qu'il récompensera un jour nôtre justice, & nôtre fidélité. Ou enfin: Si vous souffrez pour la connoissance que vous avez de Dieu. (a) On veut vous faire renoncer à la Foi, & forcer vôtre conscience à agir contre ses lumières & ses devoirs: c'est un bonheur & un mérite pour vous de résister, & de souffrir plutôt toutes choses, que de trahir la vérité, & de renoncer vôtre Foi.

ÿ. 20. QUÆ ENIM EST GLORIA, SI PECCANTES ET COLAPHIZATI. *Quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est par vôtre faute que vous endurez de mauvais traitemens?* La Vulgate semble dire: *Quelle sera vôtre gloire, si péchant, & donnant des soufflets vous êtes exposés à des mauvais traitemens?* Mais le texte Grec, (b) & les Versions nous déterminent au sens que nous avons exprimé dans la traduction Françoisse. Quelques exemplaires Grecs lisent: *Si faisant mal & étant punis, vous le souffrez.* Mais la plupart portent: *Si faisant mal & étant souffletés, vous l'endurez.* Saint Pierre ne veut pas que les Chrétiens s'attirent de mauvaises affaires, & de mauvais traitemens par leur faute. S'ils souffrent, que ce soit pour la justice, & sans y avoir donné sujet. C'est ce que nôtre Sauveur a dit dans l'Evangile: (c) *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; car à eux appartient le Royaume des Cieux.*

(a) Ita Syr. Heins Cæne projet de traduction, pag. 617. Cornel. *Quid. ut e'd d'ru 1 Cor. viii. 7.* marque la connoissance qu'on a de ce qu'est l'idole.

(b) *Uein 7d κολοι.* (Quid. vein 7d κολοι. &

quid. Latini: *Quanam autem gratia.*) *Et' d'ru-
7d'ruis 7d'ru κολοι(ε)7d'ru, 7d'ru7d'ruis; Quid. ο-
κολοι7d'ruis 7d'ru7d'ruis.*

(c) *Matth. v. 10.*

21. *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.*

21. Lui qui n'avoit commis aucun péché, & de la bouche duquel il n'est jamais sorti aucune parole de tromperie.

COMMENTAIRE.

ÿ. 21. IN HOC ENIM VOCATI ESTIS. *Car c'est à cela que vous avez été appellez. C'est aux souffrances, aux persécutions injustes, aux mauvais traitemens, de la part des ennemis de JESUS-CHRIST, que vous êtes appellez; c'est à cette condition que vous êtes entrez dans le Christianisme. JESUS-CHRIST vous les a prédites ces persécutions, il s'y est exposé le premier, il a souffert pour vous les injures, les tourmens, la mort même: (a) Vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. Si le Maître s'y est soumis, tout innocent qu'il étoit, que ne doivent pas faire les serviteurs? si le Chef est couronné d'épines, & mis en croix, les membres seront-ils plus délicats, & plus privilégiés? Si JESUS-CHRIST a souffert pour nous qui étions pécheurs, & qui ne le connoissons point encore, que ne devons-nous pas faire, depuis que nous avons le bonheur de le connoître & de croire en lui? il a souffert volontairement, & sans aucune nécessité de sa part, pour nous les souffrances nous sont utiles & nécessaires; c'est une obligation qu'il nous a imposée en nous appelant à son service: Celui qui ne porte pas sa croix après moi, & qui ne renonce pas à toutes choses & à sa vie même pour l'amour de moi, n'est pas digne de moi, dit-il dans l'Evangile. (b) La croix, les souffrances sont la gloire des Chrétiens: (c) A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la Croix de notre Seigneur Jesus-Christ, par laquelle le monde m'est crucifié, & je suis crucifié au monde, dit l'Apôtre. Et encore: (d) Ceux qui sont à Jesus-Christ, ont crucifié leur chair avec leurs vices & leur concupiscence, & ils portent continuellement la mortification de Jesus-Christ dans leurs corps. (e)*

ÿ. 22. QUI PECCATUM NON FECIT. *Lui qui n'avoit commis aucun péché. JESUS-CHRIST tout innocent qu'il étoit, a voulu souffrir la mort pour des étrangers, & pour des pécheurs, que ne devons-nous donc pas faire pour expier nos péchez, pour mériter les graces de Dieu, pour nous rendre conformes à notre Seigneur & à notre Chef, & pour accomplir en nous-mêmes ce qui manque à ses souffrances? (f)*

(a) Χρησις ἰσχυροῦ κυρίου ἡμῶν, ἡρῶν ὑπολαμβάνων ὑποσχημαῖς, ἵνα ἱκανοποιήσονται τοῖς ἰσχυρίσιν αὐτοῦ. Θεοδωρῆ: κυρίου ἡμῶν, ἡρῶν ὑπολαμβάνων. . . .
 Act. κυρίου ἡμῶν, ἡρῶν, &c. Et ita Codd. Latini optima poëta.

(b) Matth. x. 38. XVI. 24. Marc. VIII. 34.

Luc. IX. 23.

(c) Galat. VI. 14.

(d) Galat. V. 24.

(e) 2. Cor. IV. 10.

(f) Coloss. I. 24. Adimpleo in qua desunt passionum Christi in carne mea.

23. *Quicū malediceretur, non maledicebat: cum pateretur, non comminabatur: tradebat autem iudicanti se iniuste.*

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures: quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement.

COMMENTAIRE.

Quels efforts ne devons-nous pas faire pour lui devenir semblables, (a) & pour retracer dans nous-mêmes l'image de ses humiliations & de ses ignominies?

ÿ. 23. QUI CUM MALEDICERETUR. *Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures; lorsqu'on l'a appelé démoniaque, séducteur, Samaritain, révolté, blasphémateur, homme de bonne chere, ami des publicains, & des pécheurs, magicien, qui chassoit les démons au nom de Belséub, il ne s'est point emporté de colère; JESUS-CHRIST n'a point rendu injure pour injure; il s'est contenté de justifier sa conduite, & de rendre gloire à la vérité, & à soutenir les intérêts de son Pere, dans les termes d'une parfaite modération. A sa Passion, lorsqu'il s'agissoit de la vie, & qu'on l'accusoit de blasphémer, de séduire les peuples, & de les engager dans la révolte, il demeura dans un profond silence. (b) Que ne devons-nous donc pas faire quand il s'agit de souffrir quelque chose pour lui, pour la justice, pour nos freres, pour l'expiation de nos péchez? Aussi le Sauveur nous ordonne dans l'Evangile: (c) *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient, présentez l'autre joue à ceux qui vous ont frappé sur une joue.**

TRADEBAT AUTEM IUDICANTI SE INIUSTE. *Il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement.* Il s'est livré volontairement à Pilate, à Caïphe, aux Juifs les plus grands ennemis, dont il connoissoit la malice, l'animosité & l'injustice; il s'est exposé volontairement à une mort certaine. Le Grec lit: (d) *Il s'est livré à celui qui le jugeoit injustement.* C'est-à-dire, à Dieu qui est le juste Juge; sans faire attention à l'injustice des hommes, & à l'iniquité de Pilate, & des autres Juges qui l'ont condamné injustement. Il s'est soumis avec une parfaite humilité à Dieu son Pere, qui avoit résolu dans les décrets de sa Justice, qu'il mourroit pour expier les péchez du monde, & pour réparer l'ou-

(a) *Rom. VIII. 29. Conformes fieri imaginis filii sui.*

(b) *Matth. XXV. 14.*

(c) *Luc. VI. 28.*

(d) *Dapud dñi dñi τῷ νεβερὶ δικαιο.*

24. *Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum: ut peccatis mortui, iustitia vivamus: cuius lavore sanati estis.*

24. C'est lui-même qui a porté nos péchés dans son corps sur la croix; afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice. C'est par les meurtrissures, & par les playes que vous avez été guéris.

COMMENTAIRE.

trage fait à sa Majesté infinie. Quelques anciens Peres Latins (a) lisent aussi *justè*, dans le Latin, au lieu de *injustè*. Le Syriaque, l'Arabe, tous les Grecs impriment, & presque tous les Manuscrits lisent de même; mais les exemplaires Latins sont conformes à la Vulgate. Saint Cyprien, (b) saint Leon, (c) saint Paulin (d) ont lû de même, & quelques exemplaires Grecs manuscrits portent aussi *injustement*. Les plus habiles Critiques (e) croient que c'est une correction de Copiste, & que la Leçon du Grec, est la bonne.

ÿ. 24. QUI PECCATA NOSTRA IPSE PERTULIT. *Il a porté nos péchés dans son Corps sur la Croix*, il a souffert la mort de la Croix pour expier nos péchés. Il a supporté la peine de nos péchés dans son propre Corps; il n'a point offert un Sacrifice d'une victime étrangère, pour nous reconcilier à Dieu. On peut traduire le Grec (f) par: *Il a ôté nos péchés par son Corps*, ou par la mort qu'il a soufferte dans sa propre Chair: *Delens quod adversum nos erat Chirographum decreti, ipsam sulis de medio*; comme dit saint Paul aux Colossiens; (g) Il a détruit le péché qui nous rendoit coupables, ayant voulu s'en charger lui-même, & se rendre nôtre caution. (h)

UT PECCATIS MORTUI, IUSTITIÆ VIVAMUS. *Afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice.* JESUS-CHRIST est mort, afin que nous mourrions comme lui: il est résuscité à la gloire, afin que nous résuscitions aussi à la gloire; mais on n'y parvient que par la justice, par l'innocence, par l'exercice des vertus Chrétiennes. Comparez *Rom. VI. 2. 4. 6. 7. 10. 11.* Et *VII. 6. Galat. II. 19.*

ÿ. 25. ERATIS ENIM SICUT OVES ERRANTES. *Vous étiez comme des brebis égarées.* JESUS-CHRIST s'est servi plus d'une fois de

(a) August. traît. 21. in Joan. Commendabat illi qui iuste iudicat. Fulgent. ad Trasimund. Commendabat autem iudicanti iuste.

(b) Cyprian. lib. 3. ad Quir. cap. 39. Et Traît. de viro patient.

(c) Leo Magn. serm. 63. qui est 14. de Paschon.

(d) Paulin. Ep. 2. ad Sever.

(e) Eras. Valt. Zeger. Bubenst. Cornéli. &c.

(f) *Ὁς ἕς ἀμαρτίας ἡμῶν ἀνέτυχεν τὸ πῦρ ἐπιμαρτυροῦν.*

(g) Coloss. II. 14.

(h) 1. Cor. V. 21. *Qui non noverat peccatum; pro nobis peccatum fecit. Vide Johan. VIII. 46. Rom. V. 19. VIII. 3. Galat. III. 23. 1. Joan. III. 5.*

25. *Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad Pastorem & Episcopum animarum vestrarum.*

25. Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur, & à l'Evêque de vos ames.

COMMENTAIRE. ○

cette similitude du Pasteur, & des brebis égarées, pour marquer le soin qu'il prenoit de rappeler les enfans d'Israël de leur égarement, & de leurs défordres; il dit à la Cananéene qui le pressoit de rendre la santé à sa fille, qu'il n'étoit envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël. (a) Il n'envoie ses Apôtres, & ses Disciples qu'à ce troupeau errant; (b) il se compare au bon Pasteur, qui laisse quatre-vingt dix-neuf brebis dans les montagnes, pour chercher la centième qui s'étoit perduë. (c) La corruption qui régnoit parmi les Hébreux, les mauvaises explications que leurs Docteurs donnoient à la Loi, les faux préjugés où ils étoient sur le Messie, ne vérifient que trop ce que saint Pierre dit ici, qu'avant leur conversion ils étoient comme des brebis égarées, mais que depuis qu'ils ont reçu la foi: *Ils sont revenus à leur Pasteur, & à l'Evêque de leurs ames.* Le nom d'*Episcopus* en Grec, signifie celui qui a l'inspection, l'intendance sur quelque chose. Ce terme exprime mieux le souverain Domaine de JESUS-CHRIST, que ne fait celui de Pasteur, qui est un terme de tendresse & de bonté.

(a) *Matth. xv. 24.*
(b) *Matth. x. 6.*

(c) *Matth. xxvii. 11. & seq.*





CHAPITRE III.

Que les femmes soient soumises à leurs maris ; qu'elles soient modestes dans leurs habits. Que les maris honorent leurs femmes. Que tous pratiquent la vertu. Modérer sa langue. Souffrir pour la justice. L'Arche de Noé, figure du Baptême.

†. 1. *S*imiliter & mulieres subdita sint viris suis : ut & si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucriant.

†. 1. **Q**ue les femmes soient pareillement soumises à leurs maris, afin que s'il y en a qui ne croyent pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans le secours de la parole ;

COMMENTAIRE.

†. 1. **S**IMILITER ET MULIÈRES. *Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris.* Saint Pierre a commencé au Chapitre précédent de parler des devoirs des Chrétiens envers les Puissances temporelles, & des serviteurs envers leurs maîtres ; ici il marque ceux des femmes envers leurs époux, & des maris envers leurs femmes. De même que les Chrétiens doivent être soumis à leurs Princes, & aux Magistrats, & les serviteurs à leurs maîtres ; sans que la qualité de Chrétiens, & la liberté que JESUS-CHRIST leur a acquise, les en dispensent ; (a) ainsi les femmes fidèles, qui sont mariées à des Juifs, ou même à des Gentils qui ne sont point convertis, ne doivent point prendre prétexte de la grace que Dieu leur a faite en les appelant à la foi, de secouer le joug, & de se soustraire à l'obéissance de leurs maris. Saint Paul donne les mêmes instructions aux Ephésiens, (b) aux Colossiens, (c) & aux Corinthiens, (d) & il ordonne à Tite (e) d'enseigner la même doctrine aux Cypriots, dont il étoit Evêque.

UT ET SI QUI NON CREDUNT VERBO. *Afin que s'il y en a qui ne croyent pas à la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans le secours de la parole.* (f) La bonne vie fera plus d'impression sur

(a) *Opus est ad ymoines, Alii: Opus est ad ymoines. Ita Vulg. Syr. Arab. Æth.*

(b) *Ephes. v. 22. 24.*

(c) *Coloss. III. 18.*

(d) *1. Cor. xiv. 34. vii. 16.*

(e) *Tit. II. 5.*

(f) *Koti d'nyu naph'ed'ereen. Syr. Æth. Sans peine. Occumen. Sans contradiction, & sans réponse de la part de leurs maris ; ou enfin, sans le secours de la parole ; sans qu'il soit besoin de leur parler.*

2. *Considerantes in timore castam conversationem vestram.*

3. *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :*

2. Considérant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissemens d'or, & par la beauté des habits ;

COMMENTAIRE.

eux, que tous les discours des Prédicateurs. Vos maies seront touchés de votre modestie, de votre douceur, de votre patience, de votre pureté ; ils concevront insensiblement de l'amour & du respect, pour votre Religion, ils l'embrasseront sans peine sur le seul préjugé avantageux qu'ils auront conçu en voyant votre bonne conduite ; ils se feront instruire, & croiront sans peine, ce qu'ils ont commencé d'aimer & d'estimer, avant que d'en avoir une connoissance distincte. Quand il dit qu'ils seront gagnés sans le secours de la parole, il ne faut pas l'entendre d'une conversion entière, mais d'une conversion commencée ; d'une disposition prochaine à revenir à Dieu. Ils ne seront entièrement gagnés à Dieu, que quand ils croiront : or ils ne peuvent croire qu'ils ne soient instruits par la parole du salut. Car : *Fides ex auditu*, comme dit saint Paul. (a)

ψ. 2. CONSIDERANTES IN TIMORE. *Considérant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.* Ou selon le Grec : (b) *Considérant votre conduite si chaste accompagnée de crainte ;* voyant la crainte religieuse qui vous retient même dans l'usage du mariage : *Ut præsentes officia sexus, cum honore ipsius necessitatis, tanquam sub oculis Dei modeste transigantur*, dit Tertullien. (c)

ψ. 3. EXTRINSECUS CAPILLATURA. *A vous parer au dehors par la frisure des cheveux.* Saint Paul ne défend pas aux femmes de se parer pour plaire à leurs maris ; (d) mais saint Pierre leur prescrit ici la manière dont elle doivent se parer. Il veut premièrement qu'elles aient infiniment plus de soin d'orner leurs âmes que leurs corps. Secondement, qu'elles n'employent pour parer leur tête & leur visage, que des moyens simples & modestes ; point de fard, point de frisures, point de ces ornemens d'or & de pierreries, & de ces habits somptueux, qui n'ajoutent rien à la beauté, mais qui nourrissent la vanité & le luxe, qui ôtent-tiennent l'amour propre, qui deviennent souvent un piège pour ceux à qui il n'est pas permis de vouloir plaire, & une source de malheur & de ruine pour les familles : *Vous savez Seigneur*, disoit la Reine Esther, (e)

(a) Rom. x. 17.

(b) *Ενευλιθιαντες τῆς ἐν φόβῳ ἁγίῳ ἀναρεσθῆαι ἑαυτῶν. Clem. Alex. & Cro. 3. Thē ἐν ἁγίῳ. In verbo.*

(c) Tertull. ad uxorem, cap. 1.

(d) 1. Cor. vii. 34.

(e) Est. xiv. 16.

4. Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti & modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.

4. Mais à parer l'homme invisible, caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix; ce qui est un magnifique ornement aux yeux de Dieu.

COMMENTAIRE.

que j'ai horreur de cette marque de superbe, & de vanité que je suis obligée de porter sur ma tête, lorsque je parois en public; je l'ai en abomination comme un linge souillé, & je ne le porte jamais dans le tems de mon silence, & lorsque je puis demeurer dans la retraite, sans paroître devant le Roi. C'est la disposition où devoient être toutes celles que leur condition, & une certaine Loi de bienséance, ou même la volonté de leurs maris, obligent de paroître avec des parures mondaines & somptueuses.

¶ 4. SED QUI ABSCONDITUS EST CORDIS HOMO. Mais à parer l'homme invisible qui est caché dans le cœur; c'est ce qui doit faire le premier objet de l'attention & de la complaisance des femmes. Orner leur homme intérieur, leur affection, leur esprit, leur pensée; se remplir l'esprit de connoissances utiles, régler ses inclinations & son amour, crucifier ses passions & ses mouvemens déreglez; travailler à se dépouiller du vieil homme, & à retracer dans soi-même l'image de JESUS-CHRIST. Les parures excessives, & les vains ornemens ne conviennent pas aux femmes d'honneur, dit saint Cyprien; (a) la passion que l'on témoigne pour ces vanitez, marque peu de solidité d'esprit, & peu de pudeur. Nullarum ferè pretiosior cultus est, quam quarum pudor vilis est; la pudeur & la modestie sont les plus précieux ornemens d'une femme, rien ne la rend plus agréable à Dieu, ni plus aimable aux hommes qui aiment avec esprit & avec raison; or il est dangereux de plaire à ceux qui n'aiment pas de cette sorte.

IN INCORRUPTIBILITATE QUIETI ET MODESTI SPIRITUS. Par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix. Le Grec (b) à la lettre: Dans l'incorruption d'un esprit doux & tranquille; ce qui renferme trois choses. La pureté, ou la charité & l'innocence, la douceur, la patience, la modération; & enfin la tranquillité, ou le silence, lorsqu'une personne ne se mêle point des affaires d'autrui, & se renferme au dedans de sa famille, appliquée à ses propres affaires. Cette qualité n'est pas une des moindres loüanges d'une femme Chrétienne. (c) S. Paul (d) recom-

(a) Cyprian. de habitu Virgin. Ornamentorum & vestium insignia & lenocinia formaram, non nisi profitentis & impudicis feminis congruunt.

(b) Εἰ τὸ ἀφθάρτου τὸ ἠγέρου, καὶ ἠσυχίου πνεύματος.

(c) Sophocl. Γνωμοὶ ἀέρτου ἢ ἠσυχίου.

(d) 1. Timoth. v. 13.

3. Sic enim aliquando & sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subiecta propriis viris.

6. Sic: Sara obediebat Abraham, dominum eum vocans: cuius estis filie, benefacientes, non perturbantes ullam perturbationem.

3. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéroient en Dieu, se paroient, demeurant soumises à leurs maris :

6. Comme faisoit Sara, qui obéissoit à Abraham, l'appellant son Seigneur. Sara, dis-je, dont vous êtes devenues les filles, en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abatte par aucune crainte.

COMMENTAIRE.

mande fort aux jeunes veuves de vivre en paix, d'éviter la curiosité, & de ne se pas mêler des affaires d'autrui. *Simul & otiosa discunt circuire domos; non solum otiosa, sed & verbosa & curiosæ*; la femme forte dont Salomon fait l'éloge, (a) ne s'occupe que du soin de sa maison, de ses domestiques, & de son travail.

ÿ. 5. SIC ET SANCTÆ MULIERES SPERANTES IN DEO, (b) ORNABANT SE. C'est ainsi que les saintes femmes qui espéroient en Dieu, se paroient. Les saintes femmes dont l'Écriture nous a conservé les noms & l'histoire, avoient bien plus de soin de l'ornement du cœur, que de celui du corps; elles songeoient bien plus à plaire à Dieu qu'aux hommes. Que ne doivent donc pas faire des femmes Chrétiennes, qui dans leur Baptême ont renoncé aux pompes du siècle, & qui ont l'honneur d'appartenir à un Dieu, qui ne prêche que la Croix, & le mépris du monde?

ÿ. 6. SARA OBDIEBAT ABRAHÆ, DOMINUM EUM VOCANS. Sara obéissoit à Abraham, l'appellant son Seigneur, comme lorsqu'elle dit: (c) *Après que je suis devenuë vieille, & que mon seigneur est âgé, je commencerai à goûter du plaisir.* Les femmes Athéniennes, (d) & les Romaines, avoient le même usage d'appeler leurs maris seigneurs; & Eupide cité dans Stobée, (f) dit qu'une femme prudente se regarde comme la servante de son mari. Les Hébreux (g) disent qu'une femme doit paroître devant son mari, debout & avec respect, & le servir comme sa servante, & l'appeler son seigneur. Une mere sage disoit à sa fille, en la conduisant dans la chambre nuptiale; ma fille paroissez devant vôtre époux dans la posture de servante, & rendez-lui toute sorte de service:

(a) Prov. xxxi. 15. 19. 20.

(b) Æthiop. omittit, *Sperantes in Deo. Mill. suspensum habet.*

(c) Genes. xviii. 12. *Postquam consensui, & Dominus meus viculus est vicularum operam dabo.*

(d) Aristoph. in *Equitib. Διῶλις Συκιδίω, ἢ Κέρον.* *Ad qua verba Scoliaſt. Ὡσπερ εἰς τὸ*

ἰερογυμνῆς τῆς ἐκκλησίας καθέστη ἑσθῆτος, ἰπιδοῦ γυναικὶ ἰατρῆς ἰσχυροῦ. Ὅστω δὲ πρὸς καλεῖσθαι ἐνὶ οὐνοῦ ἐν τῷ ἐκκλησιῆς. Ἡ δὲ ἑστὴ ἐν Κέρον. *Τοῦτο ἢ ἐστὶν.*

(e) *Lucetia apud Ovid.*

Mittenda est Domus . . .

(f) *Πᾶρ ἐνὶ δόλῳ ἀσθεῖς ἢ εὐδῶν γυνή.*

(g) *Vide lib. Musar. cap. 6. apud Druf. bñ.*

par là vous le rendez vôtre serviteur, & il vous honorera comme sa dame; mais si vous vous élevez contre lui, il sera vôtre seigneur, & vous serez en sa présence comme la plus vile des servantes; telles sont les maximes des Hébreux. Tout cela est fondé sur l'ordre de Dieu, qui assujettit la première femme à Adam son mari: (a) *Sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tui.*

Une femme mariée non-seulement appelle son mari son seigneur, dit saint Ambroise, (b) elle le croit, elle le sent, elle le témoigne en toute manière; elle regarde son contrat de mariage comme le traité de son achat, elle se considère comme une servante qui commande à d'autres servantes: *Bona conjux non solum vocat virum dominum suum, sed hoc sapit, hoc sonat, hoc gestat corde, hoc proficitur ore: tabulas matrimoniales instrumenta emptionis suæ deputat; est ergo ancilla dans opera ancillales.* Et saint Jérôme (c) écrivant à une dame Romaine, veut qu'elle apprenne à toute sa famille par le respect qu'elle rend à son mari, celui que tous les autres sont obligés de lui rendre; qu'elle montre par ses services qu'elle le regarde comme son Seigneur: il dit qu'elle ne sera jamais plus honorée, que lorsqu'elle lui aura rendu tout l'honneur qu'elle pourra: *Servetur inprimis viro autoritas sua, totaque à se discas domus quantum illi honoris debeat; tu dominum illum obsequio tuo, tu magnum illum tua humilitate demonstra; tantò ipsa honoratior futura, quanto illum amplius honoraveris.*

Sara obéit à Abraham en quittant son pays, & en le suivant dans tous les lieux où il fut obligé de se retirer; elle lui obéit dans la rencontre la plus délicate où elle se soit jamais trouvée, lorsque pour mettre à couvert la vie d'Abraham, elle se vit obligée de dire une fois à Pharaon, & une autre fois à Abimélech Roi de Gerare qu'elle étoit sa sœur; (d) elle lui obéit lorsqu'il lui dit de paitrir de la farine pour les trois hôtes qui lui étoient survenus, (e) & qui étoient trois Anges. Ceux qui croient qu'elle fut informée de la résolution qu'avoit prise Abraham d'immoler Isaac, trouvent encore, en cela un grand exemple de son obéissance, & de sa soumission aux volontés de son mari.

CUIUS ESTIS FILIÆ. *Dont vous êtes devenues les filles.* Vous êtes ses filles, & ses descendantes par le sang; vous le devenez encore d'une manière plus parfaite en imitant sa bonne vie, son obéissance, & ne vous laissant abbatre par aucune crainte; ne craignez donc point que vos maris abusent de vôtre soumission pour vous opprimer, & pour vous réduire en une espèce d'esclavage, plus vous aurez pour eux de soumission, plus

(a) Genes. III. 16.

(b) Ambros. seu alius in cap. 31. Prov. c. 3.

sen lib. de Salam.

(c) Ieronym. Epist. ad Galantium.

(d) Genes. XII. 12. 13. 14. Vide & XX. 2.

2. 3.

(e) Genes. XV. 11. 6.

7. *Viri, similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem, tamquam & coheredibus gratia vite: ut non impediatur orationes vestra.*

7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur, & avec discrétion, comme le sexe le plus foible; & considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grace qui donne la vie; afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière.

COMMENTAIRE.

ils autont d'estime & de déférence pour vous. Imitez la ferme confiance de Sara dans la bonté de Dieu, en obéissant à Abraham; elle crût fermement que Dieu ne permettroit point, que ni Pharaon, ni Abimélech fissent outrage à sa pudeur, & qu'il la tireroit elle & son mari, du danger où ils étoient exposez. Elle ne s'effraya point quand on lui dit que Dieu demandoit le sacrifice d'Isaac; elle obéit humblement à la voix de Dieu, & à celle d'Abraham.

ÿ. 7. VIRI, SIMILITER COHABITANTES SECUNDUM SCIENTIAM. *Maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur & discrétion.* A la lettre: (a) *Vivez avec elles selon la science;* ou selon les regles de l'Évangile, & selon ce que vous avez appris de vos Apôtres. Suivez les loix de la sagesse, de la bienfiance, de la raison, de l'humanité, en un mot usez-en comme vous savez qu'il en faut user; je ne m'éten-ds pas sur vos devoirs, je présume que vous êtes bien instruits sur cela: *Traitez-les avec honneur, comme le sexe le plus foible.* (b) N'abusez point de l'autorité que la Loi de Dieu, que votre science, que vos forces vous donnent au-dessus d'elles, usez-en avec elles avec respect, avec honneur, avec discrétion. Plus un vase est foible, plus on le ménage; les parties du corps les plus foibles & les moins nobles, sont celles qui sont les plus nécessaires & que l'on cache avec plus de soin, dit saint Paul. (c) La femme est l'os de vos os, & la chair de votre chair, (d) c'est un aide que Dieu vous a donné: (e) *Adjutorium simile sibi.* Ainsi ne la maltraitez pas, ne la méprisez pas, ne l'outragez point, ayez égard à la foiblesse de son sexe; usez avec elle avec modération & discrétion dans les choses qui sont permises dans le mariage; n'abusez point de la liberté que le Sacrement vous donne, pour satisfaire une passion brutale & déréglée. (f) Saint Paul (g) dit, à peu-près la même chose aux Thessaloniciens: *Que chacun de vous sache user de son corps; A la*

(a) *Ἐπιστήμῃ κατὰ τὴν ἀρετήν.*

(b) *ὡς ἡ ἀρετὴ, ἣν ἐλάβη τὸ ἅγιον πνεῦμα ὑμῶν ἀποδοῦναι ἑαυτοῖς.*

(c) 1. Cor. XIII. 22. 23.

(d) Genes. II. 23.

(e) Genes. II. 18.

(f) *Ἰερογ. lib. 1. contra Jovin. Eida. & Oecumen. lib. Lxxv. Erasmo. Zeger. Est. Menes. Ait.*

(g) 1. Thessal. IV. 3.

8. *In fine autem, omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles :*

8 Enfin, qu'il y ait entre vous tous une parfait e union de sentimens, une bonté compatissante, une amitié de freres, une charité indulgente, accompagnée de douceur & d'humilité.

COMMENTAIRE.

lettre: *De son vase*, ce que l'on entend aussi de sa femme, *saintement & avec respect*, & non pas suivant les déreglemens de la convoitise, ainsi que font les Juifs qui ne connoissent point Dieu.

TAM QUAM COHÆREDIBUS GRATIÆ VITÆ. (a) *Elles sont vos cohéritières de la grace qui donne la vie.* Deux nouveaux motifs qui doivent vous engager à les aimer, & à les traiter avec honneur; c'est qu'elles sont comme vous appellées au Christianisme, & héritières de la vie éternelle. Elles ont comme vous l'honneur d'appartenir à J. C. étant rachetées de son Sang, remplies de son Esprit, ayant part à la qualité de fils adoptifs du Pere, de freres de JESUS-CHRIST, de membres de son Corps mystique. Ces raisons doivent vous les faire regarder avec respect, & à n'user de la liberté que donne le mariage, qu'avec pudeur & discrétion: *Afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière.* C'est à peu près ce que disoit saint Paul aux Corinthiens: (b) *Ne vous privez point l'un l'autre de ce que vous vous devez, si ce n'est d'un consentement mutuel, & pour un tems, afin de vaquer à la prière.* Conduisez-vous de telle manière que rien ne vous empêche de vaquer à la prière dans les tems convenables; conservez vos corps purs de toute souillure contraire à la sainteté du Christianisme, & vivez dans une parfaite union.

ψ. 8. IN FINE (c) AUTEM OMNES UNANIMES. *Enfin qu'il y ait parmi vous une parfaite union de sentimens.* Ceci regarde tous les fidèles. Ce que j'ai dit jusqu'ici concerne des personnes de certains états particuliers; ceci est général pour tous. Vivez en paix, & union entre vous: *Aimez-vous comme de vrais freres, ayez une charité indulgente accompagnée de douceur & d'humilité. Fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles.* Le Grec ne lit que trois mots: (d) *Ayez une amitié de freres, de la compassion, de la bienveillance;* Ces mots, *modesti, humiles*, sont la traduction d'un seul terme Grec qui se lit encore dans

(a) ὡς καὶ συνηρέτισται χάριτος ζωῆς ἅλλοι
plures. ὡς συνηρέτισται. Ita Steph. 1. 10. Cov.
3. Syr. Arab. Æthiop. Oecumen. Ambros. Græ.
(b) 1. Cor. vii. 5. Vide Est. Men. Græ.
(c) Quid. Codd. Latini, in fide. Velez. Et
pign. di. Melius, in fine. Græc. Τὸ ἐν τῷ ψ. De-

nique, in summa, quæd supereff.

(d) Φιλίαν: φιλίαν, ἰστορῶν φιλίαν, φιλίαν ἅλλοι
plures. ἰστορῶν φιλίαν, ἰστορῶν φιλίαν. Ita Steph.
2. 1. 10. 17. Alex. Lin. Petri. Colb. 7. Genev. Col-
lin. Oecumen. utrumque legit.

9. Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed à contrario benedicentes: qui in hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate possideatis.

10. Qui enim vult vitam diligere, & dies videre bonos, coercet linguam suam à malo, & labia ejus ne loquantur dolum.

11. Declinet à malo, & faciat bonum: inquirat pacem, & sequatur eam:

9. Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage; mais n'y répondez au contraire que par des bénédictions: sachant que c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu.

10. Car si quelqu'un aime la vie, & désire que ses jours soient heureux, qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médifiance, & que ses lèvres ne prononcent des paroles de tromperie;

11. Qu'il se détourne du mal, & fasse le bien; qu'il recherche la paix, & qu'il travaille pour l'acquérir.

COMMENTAIRE.

les anciens Manuscrits, & d'uns quelques Editions, au lieu de *remplis de bienveillance*, qu'on lit dans la plupart des imprimez.

ÿ. 9. IN HOC VOCATI ESTIS, UT BENEDITIONEM HEREDITATE POSSEDEATIS. C'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu; & vous le mériterez en bénissant ceux qui vous maudissent; en leur rendant le bien pour le mal. C'est là la vocation de tous les Chrétiens de souffrir patiemment, de ne se point venger, d'être doux au milieu de ceux qui sont emportez: humbles au milieu de ceux qui sont hautains; moderez parmi les violens, comblant de biens & de bénédictions, ceux qui leur font injures & qui les chargent de malédictions. (a) Ce n'est point là une pure spéculation, & une peinture sans réalité. Telle a été la vie des premiers Disciples de JESUS-CHRIST, & telle doit être encore la nôtre à présent; car la Loi de l'Évangile n'est point sujette au changement.

ÿ. 10. QUI ENIM VULT VITAM DILIGERE. Car si quelqu'un aime la vie, & désire que ses jours soient heureux. Ce passage est tiré du Pseaume xxxiiii. ÿ. 13. Le Psalmiste y donne des regles pour vivre heureux & tranquilles en cette vie, & pour y mériter les bénédictions de Dieu. Mais saint Pierre ne se borne pas à la vie présente; il porte les fidèles à pratiquer la douceur & la patience, non pas seulement dans la vûe de jouir d'une vie paisible & heureuse en ce monde, mais pour mériter la vie éternelle dans l'autre. (b)

ÿ. 11. INQUIRAT PACEM. Qu'il recherche la paix, qu'il la con-

(a) Ignat. Epist. ad Ephes. §. 10. Περὶ ὧν ἐργάζεσθε ἀλλήλους, ὡς καὶ ὁ κύριος ἠγάπησεν ὑμᾶς, ὡς ἑαυτὸν παρέδωκεν ὑπὲρ ἡμῶν, ἵνα ἑαυτὸν παραστήσει ἡμᾶς ἑαυτῷ ἑαυτὸν ἑαυτῷ, ὡς ἑαυτὸν παρέδωκεν ὑπὲρ ἡμῶν, ἵνα ἑαυτὸν παραστήσει ἡμᾶς ἑαυτῷ ἑαυτῷ.

Quibus modis, quibus sit negotiorum administratio. Περὶ τῶν ἔργων ἀλλήλων, ὡς καὶ ὁ κύριος ἠγάπησεν ὑμᾶς, ὡς ἑαυτὸν παρέδωκεν ὑπὲρ ἡμῶν, ἵνα ἑαυτὸν παραστήσει ἡμᾶς ἑαυτῷ ἑαυτῷ. (b) Vide Est. Gros. &c.

12. *Quia oculi Domini super justos, & aures ejus in preces eorum: Vultus autem Domini super facientes mala.*

13. *Et quis est qui vobis noceat, si boni amulatores fueritis?*

12. Car le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes, & les oreilles attentives à leurs prières; mais il regarde les méchans avec colère.

13. Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien?

COMMENTAIRE,

serve, même avec ceux qui la troublent; qu'il sacrifie pour un si grand bien, ses intérêts temporels, son ressentiment, ses plaisirs; qu'il la garde précieusement, s'il a le bonheur de la posséder; qu'il la cherche avec empressement, si il l'a perduë.

ÿ. 12. OCULI DOMINI SUPER JUSTOS. *Le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes, pour les protéger, les secourir, il les regarde avec amour & complaisance: Mais il regarde les méchans avec colère. A la lettre: Son visage est arrêté sur les méchans. Le visage se met souvent pour la colère; par exemple: (a) Vous les réduirez en l'état d'un four brûlant, au jour de votre visage, ou de votre colère. Et ailleurs: (b) Comme la cire se fond en présence du Soleil, ainsi que les pécheurs périssent devant la face du Seigneur.*

ÿ. 13. ET QUIS EST QUI VOBIS NOCEAT, SI BONI AMULATORES FUERITIS? *Qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien? Le Grec: (c) Si vous êtes imitateurs du bien. Mais plusieurs anciens manuscrits Grecs (d) sont conformes à la Vulgate. Si vous cherchez sérieusement le bien, la vertu, la piété, la charité fraternelle, qui sera capable de vous faire du mal? je vous parle d'un mal réel. Car est-ce un mal de souffrir pour la justice, d'être calomnié, d'être persécuté, dès qu'on sait que tout cela est une voye qui nous conduit à l'éternité bienheureuse? Ces choses, à le bien prendre, sont bien plutôt dignes de nôtre envie, que de nos frayeurs; c'est là nôtre partage, nôtre gloire, la source de nôtre souverain bonheur. ÿ. 14. Si quid patimini propter justitiam, Beati; puisque JESUS CHRIST a dit: (e) Bienheureux ceux qui souffrent la persécution pour la justice, parce que le Royaume des Cieux est à eux.*

ÿ. 14. TIMOREM EORUM NE TIMUERITIS. *Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur. Ne les craignez point, quelques terribles qu'ils vous paroissent; ils ne peuvent au plus que faire mourir le*

(a) Psal. xx. 10.

(b) Psal. lxxvii. 3.

(c) Εἰς τὸ ἀγαθὸν μιμηταὶ ᾄδειτε.

(d) *Alii plures; Εἰς τὸ ἀγαθὸν ἑκταλά γει-*

ρίδι. Ita Steph. d. i. Alex. Cov. 2. Orneo. Pet.

3. Col. Arab. Syr. Æth. Copt. Clem. Alex.

(e) Matth. 7. 10.

14. Sed & si quid patimini propter justitiam, beati. Timorem autem eorum non timueritis, & non conturbemini.

15. Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris, parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est spe.

14. Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez point les maux, dont ils veulent vous faire peur, & n'en soyez point troublez.

15. Mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté de JESUS-CHRIST nôtre Seigneur & soyez toujours prêts de répondre pour vôtre défense à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez ;

COMMENTAIRE.

corps, mais ils ne peuvent vous ôter la vie de l'ame. (a) Ils peuvent vous dépouiller de vos biens temporels, vous ravir la liberté, vous décrier, & noircir vôtre réputation ; mais vous ôteront-ils la vertu, l'innocence, l'espérance des biens futurs, la joye du saint Esprit, la foi qui est vôtre trésor, la charité, qui est vôtre force ? Vous enleveront-ils la couronne de gloire, qui vous est réservée dans le Ciel, par le Souverain Juge ?

ÿ. 15. DOMINUM CHRISTUM SANCTIFICATE. *Rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté de Jesus-Christ nôtre Seigneur.* A la lettre: (b) *Sanctifiez le Seigneur Jesus-Christ.* Ou comme porte le Grec imprimé : *Sanctifiez le Seigneur Dieu dans vos cœurs.* On sanctifie Dieu par une bonne vie, par une obéissance exacte à ses ordonnances, par un culte pur & sincère, par une vraye sainteté de mœurs, par une foi humble, & animée de la Charité, par une ferme espérance en ses promesses, par une constance inébranlable dans les maux de cette vie, soufferts pour la vérité & pour la justice. Saint Pierre dans ce ÿ. & dans le précédent, fait allusion à ce passage d'Isaïe: (c) *Ne craignez point ce dont on vous fait peur, & ne vous troublez point ; Mais sanctifiez le Seigneur, le Dieu des armées: qu'il soit l'objet de vôtre crainte & de vôtre frayeur.* Adorez-le, craignez-le, rendez-lui un culte digne de sa grandeur & de sa majesté.

PARATI SEMPER AD SATISFACTIONEM OMNI POSCENTI. *Toujours prêts de répondre pour vôtre défense, à ceux qui demandent raison de l'espérance que vous avez.* Les Payens se railleront de vôtre crédulité, les Juifs incrédules vous demanderont raison de vôtre attachement à JESUS-CHRIST, & à l'Evangile ; on vous interrogera sur les biens à venir, & invisibles que vous espérez : ne craignez ni leurs railleries, ni

(a) Matth. x. 18.

(b) Grec. *impress.* Κόσμοι δι' υμῶν ὄντα ἀγιάζοντες τὸ ὄνομα κυρίου ἡμῶν. *Autr. plures :* Κόσμοι δι'

υμῶν ἑκείνῳ ἀγιάζοντες. Ita Steph. 10. Alex. Vñg. Syr. Copt. Clem. Alex. Strom. lib. 4.

(c) Isaï. xliii. 13. 14.

16. *Sed cum modestia, & timore conscientiam habentes bonam: ut in eo, quod detrahunt vobis, confundamur, qui calumniatur vestram bonam in Christo conversationem.*

17. *Melius est enim beneficientes (si voluntas Dei velit,) pati quàm malefacientes.*

18. *Quia & Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offerret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu.*

16. Le faisant toutefois avec douceur, & avec retenuë, & conservant en toute conscience pure; afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en JESUS-CHRIST, rougissent de vous diffamer comme ils font.

17. Car il vaut mieux être maltraité, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien, qu'en faisant mal.

18. Puisque JESUS CHRIST même a souffert une fois la mort pour nos péchez, le juste pour les injustes; afin qu'il nous pût offrir à Dieu, étant mort en la chair, mais étant ressuscité par l'Esprit:

COMMENTAIRE.

leurs menaces: rendez-leur compte de vôtre foi dans un esprit d'humilité, de patience, & de douceur; cela defarmera leur malice, & leur mauvaise volonté. Gardez-vous bien de les irriter par des manières hautes & méprisantes; ou par des discours violens & emportez.

ÿ. 16. CONSCIENTIAM HABENTES BONAM. *Conservant en toute une conscience pure.* Vivez devant Dieu, & devant les hommes d'une manière si pure & si irréprochable, que vous ne craigniez point de rendre compte de vôtre conduite, & que ceux qui affectent de décrier la Religion de JESUS-CHRIST, & la vie que vous menez en suivant ses maximes, soient chargés de confusion, lorsqu'on viendra à les examiner à fond: *Ut in eo quod detrahunt de vobis, confundantur.* Les anciens Apologues de nôtre sainte Religion, en appellent continuellement aux mœurs & à la vie des Chrétiens. Des incéltueux, des scélérats, des de-voteurs de chair humaine, des gens sans foi & sans pudeur, vivroient-ils comme nous vivons, souffriroient-ils ce que nous souffrons? Qu'on approfondisse ce qui se passe dans nos assemblées, dans nos familles, dans nôtre commerce.

ÿ. 17. MELIUS EST BENEFICIENTES PATI. *Il vaut mieux être maltraité en faisant bien, qu'en faisant mal.* Bien des gens disent: je souffrirois, si je l'avois mérité; mais ne vaut-il pas mieux souffrir innocent que coupable. C'est la réponse que fit Socrate à Apollodore, (a) qui se plaignoit de l'injustice de la sentence que l'on avoit renduë contre lui: Quoi, lui dit-il, voudriez-vous que nous fussions condamnés comme coupables?

(a) Diogen. Laërt. lib. 2. in Socrate. Τῶν Ἰσθ, δίκαιος ἴσθαι. Xenophon. in Apolog. id tri-
γ. μανὸς ἰσθῆναι, ἀδίκους ἀποδίδόναι. Σὺ δὲ, δίκαιος ἴσθαι. Vide Menag. not. in los. Laërt.

19. In quo & his, qui in carcere erant, spiritibus veniens predicavit: 19. Par lequel aussi il alla prêcher aux es-
erant, spiritibus veniens predicavit: | priés qui étoient retevus en prison;

C O M M E N T A I R E.

Ψ. 18. QUIA ET CHRISTUS SEMEL PRO PECCATIS NOSTRIS (a) MORTUUS EST. *Jesus-Christ même a souffert une fois la mort pour nos péchez.* Vous devez honorer, & autant qu'il est en vous, imiter JESUS-CHRIST vôtre Chef, qui est mort innocent, pour racheter des pécheurs.

JUSTUS PRO INIUSTIS. *Afin qu'il nous pût offrir à Dieu, comme des serviteurs rachetés au prix de son Sang; pour nous donner entrée dans le Ciel, & accez auprès du Pere: (b) Per ipsum habemus accessum ad Patrem;* pour nous reconcilier avec lui, & nous mériter la grace d'être reçûs au nombre de ses enfans. Autrement: *Pour nous offrir au Pere, comme une offrande & un sacrifice (c) d'agréable odeur, lorsque nos souffrances sont unies aux siennes.* On peut aussi traduire le Grec: (d) *Afin qu'il nous amenât à Dieu, comme des brebis errantes, qu'il a ramenées au troupeau.*

MORTIFICATUS QUIDEM CARNE. (e) *Etans mort en sa chair, mais étant résuscité par l'esprit.* JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair; il a perdu cette vie fragile & mortelle, par la malice & la violence de ses ennemis; mais il est résuscité, & a acquis une vie nouvelle & éternelle. Ou plutôt: *Il est résuscité par l'esprit, par la vertu divine qui étoit en lui. Il a été crucifié par l'infirmité, dit saint Paul: (f) Mais il est résuscité par la vertu de Dieu.* Et ailleurs: (g) *Si l'esprit de celui qui a résuscité Jesus-Christ habite dans vous, celui qui a résuscité Jesus-Christ, résuscitera aussi vos corps mortels, à cause de son esprit qui habite en vous.*

Ψ. 19. IN QUO ET HIS QUI IN CARCERE ERANT SPIRITIBUS, VENIENS PRÆDICAVIT. *Par lequel il alla prêcher aux esprits qui étoient en prison.* Quelques exemplaires Latins (h) lisent au singulier, spiritum, au lieu de spiritibus; & d'autres en plus grand nombre, (i) lisent carne, pour carcere; mais on convient que ces Leçons sont fauti-

(a) Græc. *Καθ' ἑνὸς ἀναστήσας ἑαυτὸν.* *Quidam, ἑνὸς ἀναστήσας ἑαυτὸν.* Multi Latini non legunt, nostris. *Quid.* *Προσὸς ἀμαρτιῶν, ἡμῶν ἢ ἄλλῶν, αὐτῶν; ἢ ἑνὸς ἡμῶν.*

(b) Ephes. II. 18. Rom. 7. 2.

(c) Syr. Græc. Est. Gerhard.

(d) *Ὡς ἰσὺς νεκρῶν ἡμῶν.* Justin. *Dialogo cum Tryph.* pag. 176. *Ἐσθλαστικὸς ἀναστήσας νεκρῶν μαρτύρων, ὅτι ἰσὺς ἡμῶν ἦν ἑνὸς ἡμῶν, ἡ δὲ διὰ τὸ ἐσθλαστικὸν ἔχει τὸ τῶν νεκρῶν ἡμῶν.*

(e) Les anciens Exemplaires Latins, même

l'édition de Si te V. portoiert aurtrefois: *Mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu.* *Velex.* *Ἐσθλαστικὸς ἢ... Ἐσθλαστικὸς* C'est une faute visible. Le Grec: *Ἐσθλαστικὸς ἢ ἑνὸς ἡμῶν, Ἐσθλαστικὸς δὲ νεκρῶν.*

(f) 2. Cor. 2. 11. 4.

(g) Rom. 8. 11. 11.

(h) *Codd. Latini Multi apud Est. Velex.*

(i) *Carnē, pro carcere. Vide Bed. Syr. Ath. Athan. Alii quidam. Vide Mill. & Est. hic.*

ves. La Vulgate est parfaitement conforme au Grec. (a) Voici les divers sens qu'on lui peut donner. Celui qui paroît le plus suivi, & qui se présente le premier à l'esprit en lisant ce passage, est que JESUS-CHRIST après sa Résurrection, par la vertu du même esprit qui l'avoit résuscité, (b) descendit dans la prison, c'est-à-dire dans le lieu, où les âmes des saints Patriarches étoient détenues, & où elles attendoient paisiblement sa venue; qu'il leur annonça leur délivrance, & son avènement. C'est ainsi que la plupart des Peres, & des Interprètes (c) l'expliquent conformément au symbole, qui nous dit que le Sauveur descendit aux enfers: *Descendit ad inferos*. Jusques-là tous les Saints, les Patriarches, les Prophètes étoient exclus de l'entrée du Paradis; (d) c'est JESUS-CHRIST, qui leur en ouvrit l'entrée par sa mort, & sa Résurrection.

Saint Justin le Martyr, (e) & saint Irénée (f) citent sur ce sujet un passage comme venant de Jérémie, mais que l'on ne trouve point dans les exemplaires de ce Prophète, où il est dit: *Le Seigneur s'est souvenu de ses morts, qui sont endormis dans la terre de leur sépulture; il est descendu vers eux pour leur annoncer le salut, qu'il leur a procuré*. Plusieurs Peres (g) ont aussi interprété de la descente de JESUS-CHRIST aux enfers, ce qui est dit dans saint Matthieu: (h) *De même que Jonas a été trois jours dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours dans le sein de la terre*; c'est-à-dire, selon eux, dans les enfers, pour consoler les justes qui y étoient comme en prison.

Quelques anciens (i) ont crû que le Sauveur étant descendu aux enfers, y avoit prêché même aux payens & aux infidèles, & qu'il en avoit sauvé quelques-uns des moins méchans, lesquels l'avoient reconnu, & avoient crû à sa prédication. Mais ce sentiment est contraire à la Foi de l'Eglise, qui nous apprend que dans l'enfer il n'y a plus de salut à espérer, & que ceux qui sont une fois damnés, le sont pour toujours. Ainsi on

(a) *Et in die illa quodam vultu unum sepulchrum conquisit. Quidam legunt: Qui in carcere inferni conclusi erant.*

(b) *Et in die illa, ou, per quem spiritum.*
Scilicet de quo antea.

(c) *Athan. Ep. ad Epist. Cyrill. de Fide ad Rom. Epiphani. hares. 77. Clem. Alex. lib. 6. Strom. Justin. contra Tryph. Iren. lib. 3. cap. 23. Ieronym. in Isai. 114. Hilari. in Psal. cxcviii. § 82. Ambros. in Ephes. 14. Ita & Scolastici & Interp. plerique.*

(d) *Vide Chrysostr. humil. 4. in Marc. Iren. Epist. ad Heliodor. Gregor. Magu. lib. 12. moral. cap. 6. D. Thom. 3. p. q. 52. &c.*

(e) *Justin. Mart. Dial. cum Tryph. pag. 258.*

(f) *Irena. lib. 4. cap. 22. Au liv. 3. ch. 20.*

de la nouvelle édition, il le cite sous le nom d'Israël. Au liv. 4. ch. 35. & liv. 5. ch. 31. il le cite sans nom d'Auteur. Le voici comme il est cité en Grec par saint Justin le Martyr. *Ερωτάει εἰς τὸν Θεόν, ὅτι οὕτως ἀπέθανον. (Saint Irénée a lu, Ἀναστὰς τρεῖς ἡμέρας, ὁ Θεὸς ἔβη εἰς τὸν κόλπον τοῦ ἄβυθου καὶ ἠλάλησεν τοῖς νεκροῖς, καὶ ἐκείνην ἡμέραν ἔβη εἰς τὸν κόλπον τοῦ ἄβυθου.)*

(g) *Ieronym. & Theophyl. in Matth. Nyssen. orat. 1. de Resurrect. Tertull. lib. de Anima, cap. 31. & 55. Iren. lib. 5. c. 31. Ambrosiast. in Ephes. 14.*

(h) *Matth. 211. 40.*

(i) *Vide, si placet, Clem. Alexand. lib. 6. Strom. Epiphani. hares. 46. Ambrosiast. in Ephes. 14. Nazianzen. orat. 42. sub finem, & Nicetam. ad constantin. &c.*

doit interpreter bénignement les Peres qui ont été dans cette opinion ; elle ne vient que de leur trop grande clémence , & de leur trop vaste idée de la miséricorde de Dieu. Nous avons traité la question du talut de certains infidèles, dans une Dissertation à la tête de l'Épître aux Romains.

D'autres (a) veulent que saint Pierre en cet endroit parle de la prédication de l'Évangile aux Gentils, ordonnée par JÉSUS-CHRIST, & exécutée par ses Apôtres en son nom, & par son esprit. Ils expliquent d'une manière allégorique le nom de prison, des ténébres de l'ignorance où étoient plongés les payens avant leur vocation à l'Évangile : (b) *Le tems est venu*, dit J. C. dans l'Évangile, *que ceux qui sont dans les tombeaux, entendront la voix du fils de l'homme, & résusciteront*. Ce qu'on explique de la vocation des Gentils à la Foi ; & dans saint Luc : (c) le Sauveur se fait l'application de ces paroles d'Isaïe : *L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi, il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé de douleur, & annoncer aux captifs leur délivrance*, &c. Le même Isaïe (d) dit ailleurs en parlant du Messie : *Je vous ai établi afin que vous ouvriez les yeux des aveugles, que vous tiriez de prison les captifs, & que vous délivriez du cachot, ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort* ; ce qu'on explique communément de la prédication de l'Évangile aux Gentils. Saint Paul en plus d'un endroit (e) fait allusion à cette prison, à cette captivité, à ces ténébres, où les Gentils se trouvoient avant qu'ils eussent reçu l'Évangile.

D'autres (f) sous le nom de prison, entendent le corps, comme la prison de l'ame ; ils veulent que JÉSUS-CHRIST par son Esprit dont il remplit Noë, prêcha aux hommes incrédules de ce tems-là, afin qu'ils fissent pénitence, & qu'ils apaisassent la colère de Dieu, qui vouloit noyer toute la terre. Du tems de saint Pierre, ces hommes incrédules étoient dans la prison de l'enfer, mais ils étoient en vie, & dans le corps du tems de Noë. Ainsi on pourroit paraphraser ainsi ce verset & le suivant. JÉSUS-CHRIST ayant rempli Noë de son Esprit, l'envoya prêcher aux incrédules de son tems, lesquels sont aujourd'hui détenus dans l'enfer ; JÉSUS-CHRIST y alla en quelque sorte lui-même, puisqu'il y envoya un homme animé de son Esprit ; ces hommes étoient alors vivans, mais à présent leurs ames, ou leurs esprits sont dans la prison de l'enfer.

Ces deux dernières explications sont appuyées par de fort habiles Com-

[a] Hessel. Vorst. Gros. Hamm. Confer 1. Petri 1v. 6. Joan. v. 25. Luc. I. 49. Ephes. II. 1. &c.

[b] Joan. v. 25.

[c] Luc. 1v. 18. ex Isaï. LXI. 1.

[d] Isaï. XLIII. 6. 7.

[e] Ephes. II. 17. 1v. 8 v. 8. Coloss. I. 15. 1. Thess. v. 4.

[f] Aug. Ep. olim 99. nonc 164. n. 3. 4. Beda, Hug. Dionys. D. Thom. 3. p. 94. 52. art. 2. ad 3. Vide & Bez. Jun. Gemar. Gerhard. Pigeat.

mentateurs, & on ne doit pas les rejeter aisément; elles sauvent les difficultés que l'on fait contre le Texte, qui semble nous conduire à dire que J. C. alla dans les enfers, prêcher aux hommes qui avoient vécu du tems de Noë, & qui étant morts dans l'incrédulité & dans l'endurcissement, étoient par conséquent damnez. De plus comment accorder que JESUS-CHRIST aille prêcher à des hommes morts depuis tant de siècles, comme s'ils pouvoient encote se convertir, & faire pénitence de leur égarement: (a)

Le sentiment qui veut que JESUS-CHRIST soit descendu aux enfers, pour annoncer sa venue aux anciens Patriarches, & pour les tirer de cette espèce de prison, où ils l'attendoient depuis si long tems, est indubitable, & nous le regardons comme un article de nôtre foi: mais on peut douter que ce soit le sens de saint Pierre en cet endroit. Il y a d'autres passages de l'Écriture, qui sont exprés pour le sentiment de l'Église sur cette descente de JESUS-CHRIST aux enfers; par exemple: (b) *Par le Sang du testament, ou de l'Alliance, vous avez rendu vos prisonniers qui étoient dans la citerne, où il n'y a point d'eau.* Et l'Écclésiastique: (c) *Je pénétrerai jusqu'au fond de la terre, je considérerai sous ceux qui sont morts, j'éclairerai sous ceux qui espèrent au Seigneur.* Saint Pierre parle ici visiblement des incrédules qui vivoient du tems de Noë, & non pas des justes, qui attendoient la venue du Rédempteur, à moins qu'on ne dise que plusieurs de ces hommes, qui entendirent la prédication de Noë, se convertirent; ce qui est avancé en effet par quelques Interprètes: (d) mais sans aucune preuve.

M. Le Clerc sur cet endroit entend les Anges gardiens, au lieu des esprits qui étoient en prison; & le Grec ne lui est pas contraire. (e) Il croit que la Divinité, ou l'Esprit qui résuscita JESUS-CHRIST, alla prêcher aux hommes incrédules, qui vivoient du tems de Noë, accompagné des Anges gardiens, A la lettre: *Des Anges qui sont en sentinelle,* afin de les rappeler à la pénitence. Ce n'est pas à dire, que ni Dieu, ni les Anges aient prêché par eux-mêmes, & en personnes: mais l'Écriture leur attribue ce qu'ils inspirèrent à Noë, & ce que ce Patriarche fit à leur sollicitation, par leurs ordres, & avec leur secours. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Épître aux Ephésiens, (f) que *Jésus-Christ a prêché à ceux qui étoient loin,* c'est à dire aux Gentils, *comme à ceux qui étoient près;* c'est à dire, *aux Juifs,* non qu'il ait prêché par lui-même aux Gentils; mais il leur fit prêcher par ses Apôtres. Je doute que l'on trouve ce sentiment bien

(a) Voyez saint Augustin, Ep. 99. ou 164. de la nouvelle édition, ch. 4. 5. 6. 7.

(b) Zach. ix. 11.

(c) Eccl. xxix. 45.

(d) Ieronym. *quæst. Hebr. Es. Tirin. Menes. Cernel.*

(e) *Tir à πορευθῆναι ἀποδύματα.*

(f) Ephes. ii. 17.

littéral; il me semble que le texte Grec, quand on prend tout le verset, demande un autre sens.

M. Du Pin (*) propose deux explications de ce fameux passage. Saint Pierre pour donner aux fidèles un exemple de la miséricorde de Dieu envers les hommes, leur allégué ce qui est arrivé avant le Déluge. Il y eut une infinité de personnes qui ne voulurent pas croire que le Déluge arriveroit, ce sont les *incrédulés qui vivoient du tems de Noë*, pendant que ce Patriarche fabriquoit l'arche, & que Dieu les supportoit par sa patience. Dès ce tems le Verbe de Dieu, (c'est ce que l'Apôtre entend par *l'Esprit de Jesus-Christ*,) fit connoître à ces hommes, que leur aveuglement mettoit comme en prison, le malheur qui devoit arriver à tout le genre humain. Ces avertissemens furent inutiles; il n'y eut que le seul Noë & sa famille qui furent sauvés des eaux.

Le passage expliqué en ce sens n'enferme plus de difficulté, puisqu'il ne s'y agit plus ni de la descente de JESUS-CHRIST aux enfers, ni de sa prédication aux ames des incrédules du tems de Noë. Mais cette explication fait des suppositions hardies, dont elle ne donne aucune preuve, & elle enferme des embarras presque aussi grands, que ceux que l'on voudroit éviter. 1°. Elle explique le mot d'*Esprit de Jesus-Christ*, de sa Divinité, & non pas de son Ame. 2°. Elle entend des hommes qui vivent sur la terre, ce qui est dit des esprits renfermez dans la prison. 3°. Elle prend le mot de prison, pour l'aveuglement de ces hommes. C'est ce que remarque M. Du Pin lui-même, & qui l'empêche d'adhérer à ce sentiment.

Il propose encore une autre explication qui paroît assez simple: JESUS-CHRIST descendit aux enfers, & annonça sa venue non-seulement aux ames des justes qui l'attendoient dans la paix, mais aussi aux ames de ceux qui avant le Déluge n'avoient pas voulu croire Noë, qui leur annonçoit leur malheur prochain: cela n'empêchoit pas qu'ils ne craignissent, & qu'ils n'adorassent le vrai Dieu, & que touchés du repentir lorsque le Déluge arriva, ils n'ayent eû recours à Dieu, & n'ayent expié une partie de leurs fautes dans les eaux qui inondèrent toute la terre. Lorsque le Sauveur vint dans les lymbes, il les y trouva qui expioient depuis tant de siècles la peine de leur incrédulité, & il les en tira avec les ames des anciens Patriarches. Cette manière d'entendre le passage de saint Pierre, n'est pas la moins naturelle & la moins probable.

ÿ. 20. QUI INCREDULI FUERANT ALIQUANDO. *Il alla prêcher à ceux qui avoient été incrédules, lorsqu'an tems de Noë ils s'atten-*

(*) Du Pin, Differt. x. sur l'Apocalypse art. 2.

10. *Qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noë, cum fabricaretur arca: in qua pauci, id est oïlo anima salva facta sunt per aquam.*

20. Qui autrefois avoient été incrédules, lorsqu'au tems de Noë ils s'attendoient à la patience, & à la bonté de Dieu, pendant qu'on préparoit l'Arche, en laquelle peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu de l'eau.

COMMENTAIRE.

doient à la patience, & à la bonté de Dieu. (a) L'on fait quelle étoit la corruption du genre humain du tems de Noë, & jusqu'à quel point leur malice étoit montée. Leurs crimes méritèrent que Dieu sic périr tous les hommes à l'exception de huit personnes qui composoient la famille de Noë. Cent vingt ans auparavant (b) que Dieu envoya les eaux du Déluge, il ordonna à Noë de bâtir un vaisseau, dont il lui donna les dimensions, & lui déclara la résolution qu'il avoit prise de faire périr par le Déluge toute la race de ces pécheurs. Noë rempli de l'Esprit de Dieu, ne manqua pas de publier ce que Dieu lui avoit révélé. L'arche qu'il commença de bâtir, étoit une autre sorte de prédication, qui devoit frapper même plus que de simples paroles; cependant les hommes demeurèrent dans l'endurcissement, se flattant mal à propos que Dieu changeroit de résolution, & que sa patience & sa bonté lieroient les mains à sa Justice. JESUS-CHRIST prêcha donc à ces incrédules non en personne, ni visiblement: mais par son Esprit qu'il avoit communiqué à Noë.

OCTO ANIMÆ. Huit personnes; (c) Noë & sa femme, ses trois fils & leurs femmes. Il ne paroît pas par l'Ecriture qu'aucun des géans & des hommes d'alors se soit converti, & plusieurs doctes Théologiens croyent qu'ils furent tous damnés. Toutefois saint Jérôme, (d) l'Abbé Rupert, (e) & d'autres nouveaux (f) tiennent le contraire. Ils croyent que Lamech pere de Noë par exemple, & Mathusalé, dont le premier mourut six ans avant le Déluge, & le second l'année même du Déluge, furent sauvés, aussi bien que plusieurs autres; & que c'est à ces gens-là que JESUS-CHRIST prêcha aux enfers, & qu'il leur annonça que le tems de leur délivrance étoit venu. Comparez ce que dit JESUS-CHRIST

(a) Saint Augustin, saint Jérôme, Idacles, Bède, Denys le Chartreux, lisent: *Expectabat Dei patientiam*. Ce qui est conforme au Grec: *Ἐπιπέμενε τὴν ἐπιείκειαν τοῦ Θεοῦ* *ἐπιπέμενε* est *ἐπιπέμενε*. *Alia: Ἐπιπέμενε τὴν ἐπιείκειαν τοῦ Θεοῦ*. Le terme *semel*, ne paroît pas avoir été connu des anciens Latins qui eurent cet endroit, dit Estius. *semel*, une fois, marque l'irrévocabilité du de-

cret de Dieu, qui avoit condamné tous les hommes à périr, à l'exception de Noë, & de sa famille.

(b) *Genes. vi. 3.*

(c) *Genes. vii. 1. 7.*

(d) *Jeronym. Quæst. Hebr. in Genes.*

(e) *Rupert. in Genes. vii.*

(f) *Cornel. à Lapidis hic, & in Genes. vi. 5.*

Est. Men. Tir. hic.

21. *Quod & vos nunc similis forma salvos facit baptisma: non carnis depositio sordium, sed conscientia bona interrogatio in Deum per resurrectionem Jesu Christi.*

21. Figure à laquelle répond maintenant le Baptême; non celui qui consiste à purifier la chair de ses souillures, mais celui qui engageant la conscience à se conserver pure pour Dieu, vous sauve par la résurrection de JESUS-CHRIST;

COMMENTAIRE.

dans l'Évangile, (a) de ce qui arriva au tems de Noë, & du Déluge; cela ne paroît pas fort favorable à l'opinion qui veut le salut de ces gens-là.

SALVÆ FACTÆ SUNT PER AQUAM. *Furent sauvés au milieu de l'eau; ou se sauvèrent à la faveur de l'eau.* (b) Ce dernier sens revient fort bien à ce qui suit. De même que Noë & sa famille furent sauvés de la perte générale, qui enveloppa tous les autres hommes, par le moyen ou à la faveur de l'eau, qui supporoit l'arche où ils étoient renfermez: Ainsi tous ceux qui reçoivent le Baptême, dont le déluge étoit la figure; en tant qu'il purifioit le monde des péchez des méchans, sont sauvés & garantis de la perte & de la condamnation générale.

¶ 21. VOS NUNC SIMILIS FORMÆ SALVOS FACIT BAPTISMA. *Le Déluge est une figure à laquelle répond maintenant le Baptême.* Le Déluge en tant qu'il est l'instrument de la colère de Dieu, pour faire périr le monde corrompu, & les hommes incrédules, ne peut être la figure du Baptême; il ne l'est qu'à l'égard de Noë, & de ses fils qu'il garantit du malheur commun de tous les hommes. S. Justin cite ces mots comme venans d'Isaïe: (c) *Je vous ai sauvés*, dit le Seigneur à Jérusalem, dans le Déluge de Noë; ce n'est pas à dire, que Dieu ait sauvé cette ville du Déluge de Noë, puisqu'elle n'a subsisté que long-tems après cet événement. Mais il vouloit désigner par là le mystère du Baptême, qui sauve tous ceux qui le reçoivent, & qui étoit figuré par le Déluge de Noë.

NON CARNIS DEPOSITIO SORDIUM, SED BONÆ CONSCIENTIÆ INTERROGATIO APUD DEUM. *Non le Baptême des Juifs, qui consiste à purifier la chair de ses souillures légales; Mais celui qui engageant la conscience à se conserver pure pour Dieu, vous sauve par la Résurrection de Jésus-Christ.* A la lettre: (d) *Mais celui qui par une inser-*

(a) Matth. XXIV. 37. Luc. XVII. 26. 27.

(b) Vide Ep. hic.

(c) Justin. Dialog. cum Tryph. En τῷ Ἰσραὴλ διαλάσαντες τὸν Νῶε κατὰ τὴν ἰσχυρίαν, ὅτι τοὶ τῷ καθ' ἑαυτοὺς τῷ Νῶε ἰσχύοντες. Addit Justin Tām dī ēgen ē idōxō ē Oīōs, ὅτι τὸ μυστήριον τῆς σω-

ζωῆς καὶ θνήσκουσιν ἐπὶ καθ' ἑαυτοὺς ἴσχυοντες. Ce passage ne se trouve plus dans Isaïe.

(d) Οὐ σαμὴς ἀπέθνηκε σῶμα, ἀλλὰ συνειδέθηται ἀγαθῶς, ἐπιπέπτηται εἰς Θεόν, δι' ἀναστάσεως Ἰησοῦ Χριστοῦ.

rogation de la bonne conscience envers Dieu, nous nettoye, nous justifie, nous sauve, par la Résurrection de *Jésus Christ*. La difficulté du passage consiste à expliquer ce que c'est que cette *interrogation de la bonne conscience*. Quelques uns (a) l'entendent du bon témoignage que rend à un homme de bien, sa bonne conscience, qui ne lui reproche rien, & qui croit fermement que dans le Baptême, il a reçu la rémission de ses péchez. D'autres (b) croient que saint Pierre fait allusion aux questions que l'on fait à ceux qui s'approchent pour recevoir le Baptême, s'ils sont résolus de renoncer au démon & à ses pompes, & à embrasser la Foi & la Religion de *JESUS-CHRIST*; s'ils répondent avec une bonne conscience, sincèrement & de bon cœur qu'ils y renoncent, & qu'avec ces dispositions ils reçoivent le Baptême, ils sont assurez que Dieu leur accordera le pardon de leurs péchez, & la grace sanctifiante par les mérites de *JESUS-CHRIST*, qui est aussi représentée par le Baptême, comme le remarque saint Paul en plusieurs endroits. (c)

D'autres (d) l'expliquent de la promesse solennelle que nous faisons à Dieu dans le Baptême, de croire en lui, de lui demeurer fidèles, & d'observer ses ordonnances. Ce sentiment revient à peu-près à celui que l'on vient de proposer. Le terme *interrogatio*, se prend quelquefois pour la promesse, & l'engagement (e) que l'on a pris lorsque l'on nous a interrogé, si nous étions consentans à quelque chose. Les Peres (f) font souvent mention des promesses que nous avons faites au Baptême. Cette explication nous paroît la meilleure de celles qu'on apporte sur cet endroit; l'arche de Noë qui flotloit sur les eaux du déluge, & qui sauva Noë & sa famille, étoit le type & le symbole du Baptême, qui nous purifie par l'eau, non en nous nettoyant des souillures de la chair, mais en purifiant nôtre âme par la promesse que nous faisons à Dieu, & par le mérite de la Résurrection de *JESUS-CHRIST*.

Dans les Livres du nouveau Testament, quelquefois le verbe *interroger*, se prend pour prier & pour demander; (g) ainsi on pourroit traduire: le Baptême nous sauve, non en nettoyant les souillures de nôtre chair, mais en nous donnant la confiance de nous adresser à Dieu avec une bonne conscience, par les mérites de la Résurrection de *JESUS-*

{ a } Vide *Erasm. Est. Men. Cæ.*

{ b } *Auguß. Tract. 8. in Joan. Beda hic. Ambros. de his qui Myst. initiantur, cap. 3. 4. Est. Vide Gret.*

{ c } *Coloss. II. 12. Rom. vi. 4. Ephes. II. 5. 6.*

{ d } *Vide Cornel. hic. & Viccomit. lib. 2. de Ritib. D'prisimi, cap. 27. Vide & Basl. lib. de Spiritu sancte, cap. 13. Grot. Knatchbull. hic.*

{ e } *Ερωτήσεις, ἀπολογία, συνδέσει ζευδαίον, δι' ἧν ἀποκρίσται τοῖς κριτοῖς ἅλις ἐπιπέσει ποταμῶν, ἡ δὲ διότις. Gloss. veteris juris à Carolo Labb. edita. Vide Gret. Zeger.*

{ f } *Auguß. lib. 4. de Symbolo ad Cathed. cap. 1. Greg. Nazianz. orat. 40. Ambros. de his qui Myst. initiant, cap. 2.*

{ g } *Matth. XVI. 1. Marc. IX. 21. Rom. X. 10. &c.*

22. *Qui est in dextera Dei, deglutens mortem ut vite aeternae heredes efficieremur: profectus in caelum, subiectis sibi Angelis, & Potestatibus, & Virtutibus.*

22. Qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au Ciel, & est à la droite de Dieu; les Anges, les Dominations, & les Puissances lui étant assujetties.

COMMENTAIRE.

CHRIST. Cette explication est suivie par quelques Interprètes, (a) & est favorisée par le Syriaque; mais je doute qu'elle soit dans le sens de l'Apôtre saint Pierre.

Y. 22. DEGLUTIENS MORTEM, UT VITAE AETERNAE HEREDES EFFICEREMUR. *Qui ayant détruit, à la lettre, englouti la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle.* Tout cela n'est point dans le Grec; mais on le lit dans les exemplaires Latins, dans saint Fulgence, (b) dans Bède; (c) il fait allusion à ce passage d'Isaïe, (d) qui est cité dans saint Paul: (e) *Il précipitera la mort pour toujours.* L'Hébreu: *Il l'engloutira pour toujours, & il essuyera les larmes de son peuple.* Saint Paul lit: *La mort est engloutie par la victoire, &c.*

PROFECTUS IN COELUM; SUBJECTIS SIBI ANGELIS. *Il est monté au Ciel; les Anges, les Dominations, & les Puissances lui étant soumises.* JESUS-CHRIST après sa Résurrection est monté au Ciel, s'est assis à la droite du Père, & a reçu les hommages, & les adorations de tous les Esprits célestes. Ils l'ont reconnu & adoré comme Homme-Dieu; ceux qui n'avoient jamais cessé depuis leur création, de l'adorer comme Dieu. *Super omnium caelestium creaturarum dignitatem humani generis natura conscendit, supergressura Angelicos ordines, ... ut illius gloria sociaretur in throno, cujus natura copulabatur in Filio;* dit saint Léon Pape. (f)

(a) Vide Beza & Gomar.

(b) Fulgent. lib. de Fide ad Petr. cap. 1.

(c) Beda in hunc loc.

(d) Isai. xxv. 8.

(e) 1. Cor. xvi. 35.

(f) S. Leo Magn. serm. 1. de Ascensu.





CHAPITRE IV.

*Quitter les habitudes de sa vie passée. Vaquer à la prière. Pratiquer la charité. Servir l'Eglise. Rapporter tout à Dieu.
Se réjouir dans les souffrances.*

¶. I. *Christo igitur passo in carne, & vos eadem cogitatione armamini: quia qui passus est in carne, defuit à peccatis.*

¶. I. **P**UIS donc que JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair, armez vous de cette pensée; que celui qui est mort à la chair, a cessé de pécher.

COMMENTAIRE.

¶. I. **C**HRIStO IGITUR PASSO IN CARNE, ET VOS EADEM COGITATIONE ARMAMINI. *Puisque Jesus-Christ a souffert la mort en sa chair; armez-vous de cette pensée.* Saint Pierre continué ici, comme au Chapitre précédent, d'exhorter les Hébreux convertis à la patience dans les persécutions qu'on leur suscite. Puisque JESUS-CHRIST votre Christ & votre Seigneur a souffert dans sa chair, & pendant qu'il a vécu dans ce monde; armez-vous de constance & de patience à son imitation, & supportez patiemment ce qu'il permet qui vous arrive. Faites une sérieuse réflexion, *que celui qui est mort à la chair, a cessé de pécher.* (a) Si vous avez participé aux souffrances de JESUS-CHRIST, si vous êtes mort & ressuscité en esprit avec lui, le péché ne doit plus dominer dans vous. Ce passage est tout semblable quant au sens à celui-ci de saint Paul: (b) *Qui mortuus est, justificatus est à peccato.* Celui qui est mort avec JESUS-CHRIST par l'imitation de ses souffrances, est aussi mort au péché, & délivré de sa servitude: Et comme JESUS-CHRIST est mort une fois pour détruire le péché; & qu'il est ressuscité à la gloire pour ne plus mourir; ainsi vous devez vous considérer comme morts au péché, & vivans en Dieu: *Ita & vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo.* Et en quoi consiste cette vie nouvelle qui est toute en Dieu? A employer votre corps au service de Dieu, & à le refuser au péché, & à ses désirs déréglés; à faire régner en vous

(a) *Ὁτι ἡ ψυχὴ αὐτοῦ ὑπέκυψε ὑπὸ τῷ ἁμαρτανῶς.* Pelex. Barb. 1. 2. Eth. Syr.
Quidam legunt, ἀμαρτανῶς peccatis. Vulg. (b) Rom. vi. 7.

2. *Ut jam non desideris hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.*

3. *Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem Gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideris, vinolentiis, comestationibus, potationibus, & illicitis idolorum cultibus.*

2. En sorte que durant tout le tems qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu.

3. Car il vous doit bien suffire que dans le tems de vôtre première vie, vous vous soyiez abandonnez aux mêmes passions que les payens, vivant dans les impudicitez, dans les mauvais déurs, dans les vyrogneries, dans les banquets de dissolution & de débauche, dans les excez de vin, & dans le culte facrilège des idoles.

C O M M E N T A I R E.

là justice, & à détruire autant que vous le pourrez le regne du péché. *Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus, &c.* C'est le raisonnement de saint Paul, qui fait le juste commentaire de la pensée de saint Pierre. Comparez aussi *Galat. v. 24. Coloss. III. 3. 5. & II. 13. 20.*

¶ 2. *UT JAM NON DESIDERIIS HOMINUM.* En sorte qu'il ne vive plus suivant les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu. Il explique ce qu'il a entendu par cette mort au péché: Elle consiste à résister à la concupiscence, aux passions charnelles, à tout ce que nous inspire la chair & le sang, & à suivre l'impression de l'Esprit de Dieu, son amour, sa volonté; à vivre d'une vie toute nouvelle, à se dépouiller de plus en plus du vieil homme, à l'attacher à la croix, à se revêtir de J. C. à se conformer à sa vie humble, cachée, souffrante.

¶ 3. *SUFFICIT ENIM PRÆTERITUM TEMPUS.* Car il vous doit bien suffire que dans les tems de vôtre première vie, & avant vôtre conversion à la Foi, vous vous soyiez abandonnez aux mêmes passions que les Gentils. Dieu vous garde de retourner jamais en arrière, & de vous livrer de nouveau aux dérèglemens où vous viviez autrefois, en suivant, non les Loix du Seigneur, mais les exemples des Gentils, au milieu desquels vous vous trouvez. Le Grec porte: (a) *Il nous suffit d'avoir fait la volonté des Gentils dans le tems de vôtre vie passée.* Mais plusieurs bons Manuscrits ne lisent point *nous*; & si on veut y suppléer quelque chose, il vaut bien mieux y mettre *vous*. Saint Pierre parloit aux Juifs qui vivoient dans les Provinces parmi les Gentils, dont ils imitoient souvent les

(a) *ἡμετέροις ὅτι ἦν ἐν παρρησιαῖς καὶ ἐν πόσει, καὶ ἐν ἐπιθυμίαις καὶ ἐν πόσει καὶ ἐν πόσει καὶ ἐν πόσει.* *Plu. res omittunt, ἦν. Ita Alex. Syr. Clem. Alex.*

August. Alii plures. Alii legunt, κατηγόρηται; pro κατηγόρησθαι. Ita Alex. Syr. Jer. Clem. Alex. Aug. Alii.

4. *In quo admirantur non concurrentibus vobis in eandem luxuria confessionem, blasphemantes.*

5. *Qui reddent rationem ei, qui paratus est judicare vivos & mortuos.*

6. *Propter hoc enim & mortuis Evangelizatum est: ne iudicentur quidem secundum homines in carne, vivunt autem secundum Deum in Spiritu.*

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux, comme vous faisiez, à ces débordemens de débauche, & d'intempérance, & ils prennent de là sujet de vous charger d'exécration.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivans & les morts.

6. C'est pour cela que l'Evangile a été prêché aux morts; afin qu'ayant été punis devant les hommes, selon la chair, ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit.

COMMENTAIRE.

désordres, & même l'idolâtrie: *illicitis idolorum cultibus*; (a) soit qu'ils adorassent réellement les faux Dieux en secret; soit qu'ils assistassent à leurs fêtes, & aux festins des Gentils; (b) soit que l'on prenne ici l'idolâtrie pour les débauches qui se commettoient dans les assemblées des payens; (c) soit enfin qu'on entende sous ce nom le culte des Anges, (d) auquel plusieurs Juifs étoient attachez, comme il paroît par l'Épître aux Colossiens. (e)

Ψ. 4. *IN QUO ADMIRANTUR (f) NON CONCURRENTIBUS VOBIS: Ils trouvent étrange que vous ne couriez plus avec eux*, que vous n'alliez plus à leurs assemblées, à leurs fêtes, à leurs spectacles, à leurs festins; que vous ne preniez plus de part à leurs abominations, & à leurs souillures impies. C'est ce qui vous attire les malédictions, & les outrages dont ils vous chargent: *Blasphemantes.*

Ψ. 5. *QUI REDDENT RATIONEM EI. Ils rendront compte au souverain Juge, qui est prêt de juger les vivans & les morts.* Ne craignez ni leurs injures, ni leurs outrages, ni leurs menaces. Ils ont un Juge qui est JESU CHRIST, qui leur rendra bien-tôt selon leurs œuvres. Il est, pour ainsi dire, à leur porte; il les attend au moment de leur mort, pour punir leurs désordres, & leurs insolences. Dans l'Écriture du nouveau Testament, le jugement est réservé au Fils de Dieu. (g)

Ψ. 6. *PROPTER HOC ENIM ET MORTUIS EVANGELIZATUM EST. C'est pour cela que l'Evangile a été prêché aux morts; ou que Jesus-*

(a) *Αδύσιντο ἰδωλατρίας.*

(b) *Ep. Græc. Vide 1. Cor. x. 7. 14. 2. Cor. vi. 16. &c.*

(c) *Ham. ad 1. Cor. x.*

(d) *Rain. de lib. Apocryph. Prælog. 238.*

(e) *Coloss. 11. 18.*

(f) *Ἐν τῷ ἐπιπέδῳ Ὀσσυμένη. Ἐπιπέδου, ἀπὸ τοῦ ὑποπέδου κλίμα. Ita Syr. Græc. Ep. Patab. Eras. All.*

(g) *Joan. v. 22. 27. Neque enim pater judicat quemquam, sed omno judicium dedit filio. Act. x. 42. XVII. 31. &c.*

Christ a été prêché aux morts. Ce passage a un-rapport visible à celui qu'on a expliqué sur le Chapitre précédent, versets 19. 20. où il est dit, que *Jesús-Christ alla prêcher aux esprits qui étoient en prison, & qui autrefois avoient été incrédules au tems de Noé.* Chacun suit ici la même explication qu'il a donnée à ce premier passage. Pour rendre tous les hommes inexcusables, tant ceux qui sont morts avant la venue de JÉSUS-CHRIST, que ceux qui ont vécu depuis, JÉSUS-CHRIST a voulu que tous fussent instruits de sa venue, & des vérités de l'Évangile. Il est allé lui-même le prêcher aux morts après sa Résurrection, & il a envoyé ses Apôtres par tout le monde, pour instruire toutes les nations de la venue du Messie; afin qu'ayant été punis devant les hommes, selon la chair, ils vivent devant Dieu, selon l'esprit; c'est-à-dire, quoiqu'aux yeux des hommes ils aient été punis & regardez comme destinez au supplice de l'enfer, toutefois Dieu leur a encore offert le moyen de se sauver, s'ils n'ont pas voulu le rejeter; en sorte que plusieurs de ceux qu'on croyoit damnez pour l'éternité, vivent néanmoins devant Dieu, selon l'esprit. Ce sens a été suivi par quelques Anciens; & si la foi ne nous apprenoit d'ailleurs que l'arrêt de la condamnation des damnez est irrévocable, & que ceux qui sont une fois en enfer n'en sortent plus; cette explication paroîtroit assez simple, & assez naturelle.

Occuménus l'explique ainsi: JÉSUS-CHRIST étant descendu aux enfers, y a condamné les morts qu'il y a trouvé, c'est-à-dire, ceux qui durant leur vie se sont plongez dans toutes sortes de désordres: mais il a sauvé & tiré de captivité ceux qui ont vécu selon l'esprit, & qui ont mérité qu'il couronnât leur vertu, & leur patience. Cette explication a plu à quelques nouveaux, (a) & elle n'a rien que de très-orthodoxe. Knaebulle entend ces paroles: *Ut judicentur quidem secundum homines in carne; vivunt autem secundum Deum in spiritu;* comme s'il y avoit: Il a prêché aux morts, afin que ceux qui vivoient selon la chair, & suivant les passions des hommes, *secundum homines in carne*, fussent condamnés; & que ceux au contraire qui vivoient selon Dieu, & selon l'esprit, *secundum Deum in spiritu*, fussent sauvés, & glorifiés. Il croit que ce passage est parallèle à celui-ci de saint Paul aux Romains: (b) *Ceux qui vivent selon la chair, ont du goût pour les choses de la chair; & ceux qui vivent selon l'esprit, sont sensibles aux choses de l'esprit.*

D'autres (c) expliquent tout le passage en ce sens: Dieu a permis que l'Évangile fût prêché non seulement aux Juifs, qui appartenoint à l'alliance d'Abraham, mais aussi aux Gentils, qui étoient regardez comme

(a) Vide Est. Men. Tir. Knaebul. Alios.

(b) Rom. v. 112. 5.

(c) Augst. Ep. olim 99. cap. 4. 5. 6. 7. num. 164, Vid: Vat. Hugon. Voss. Gemar. Alios.

7. *Omnium autem finis appropinquavit. Effote itaque prudentes, & vigilante in orationibus.*

7. Au reste, la fin de toutes choses s'approche : Conduisez-vous donc avec sagesse, & foyez vigilans dans la prière.

COMMENTAIRE:

des morts ; ensevelis dans les ténèbres de l'erreur, & de l'ignorance: Ou bien : Dieu a voulu que l'Évangile ait été prêché à ceux qui ont souffert la mort pour lui, comme saint Étienne, saint Jacques, & tant d'autres, qui avoient déjà donné leur vie pour JÉSUS-CHRIST; lorsque saint Pierre écrivoit cette Épître; *afin qu'ayant été punis devant les hommes dans leur chair; ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit*; qu'ils jouissent dès à présent de la béatitude, en attendant leur résurrection glorieuse. (a)

D'autres (b) l'entendent ainsi: Le Messie a été prêché, son Évangile a été annoncé aux hommes qui ont vécu avant JÉSUS-CHRIST; *afin qu'ayant été condamnés devant les hommes, selon la chair, ils vivent devant Dieu, selon l'esprit.* Et comment le Messie & l'Évangile ont-ils été annoncés aux hommes avant la venue de JÉSUS-CHRIST? Ils l'ont été aux Juifs, par les Prophètes; & aux autres peuples, par les Juifs, & par la lumière naturelle, qui instruit tous les hommes de leurs devoirs, s'ils vouloient l'écouter sans préjugé, & sans passion; en sorte que tous les méchans sont inexcusables de n'avoir pas connu Dieu, & de ne l'avoir pas honoré comme ils le devoient. (c) Ceux au contraire qui ont suivi ou les lumières de la révélation, ou celles de la raison, aidez de la grâce, & éclairez par l'Esprit de Dieu, quoi qu'aux yeux des hommes ils paroissent morts & réduits au néant, ils vivent toutefois, & doivent un jour ressusciter, & paroître devant le tribunal du souverain Juge, pour recevoir la récompense de leur fidélité, & de leurs travaux.

7. *OMNIUM AUTEM FINIS APPROPINQUAVIT. Au reste, la fin de toutes choses s'approche.* Les Apôtres saint Pierre & saint Paul (d) se sont expliqués, comme si la fin du monde étoit toute prochaine. Grotius (e) dit qu'ils le croyoient véritablement, & il ne juge pas cette erreur incompatible avec l'inspiration dont ils étoient remplis. D'autres (f) enseignent que S. Pierre parle ici de la ruine de Jérusalem, & de la dispersion de la nation Juive. Mes freres, ne vous laissez point abattre par toutes les persécutions qu'on vous suscite. Bien-tôt le Seigneur

(a) Grot. Le Clerc.

(b) Beza. Vids & Fremond. hic.

(c) Rom. I. 21.

(d) 1. Cor. xv. 53. & 1. Thimoth. iv. 17.

(e) Vide Grot. hic, & ad 1. Thimoth. iv.

(f) Hamm. Ligfoot. Joseph. Med. pag. 829.

Alibi.

8. *Ante omnia autem, mutuam in vobis invicem charitatem continuam habentes : quia charitas operis multitudinem peccatorum.*

8. Mais sur tout ayez une charité mutuelle le les uns pour les autres : car la charité couvre beaucoup de péchez.

COMMENTAIRE.

jugera vos ennemis ; il va commencer par sa maison à exercer sa vengeance. Le Sanhédrin de Jérusalem, les Prêtres, les Chefs de la nation, soulèvent contre vous tout le monde, les Payens & les Juifs ; mais vous ferez bien-tôt délivrez de ces ennemis. Ce sens n'est point à mépriser. Les Auteurs sacrez du nouveau Testament, & JESUS-CHRIST lui même, nous représentent souvent le tems de la ruine de Jérusalem, & du Temple, comme le jour de la colère, & du Jugement du Seigneur.

D'autres (a) l'entendent de la fin des Prophéties, lesquelles se terminent toutes à JESUS-CHRIST, & à l'établissement de son Eglise ; ou de la mort de chacun de nous, (b) qui est aussi l'heure du jugement que nous devons subir, & qui décidera de nôtre éternité bienheureuse, ou malheureuse. Vivez dans ce monde comme n'y étant point ; car toutes choses passent, nôtre fin ne peut pas être éloignée ; le monde même ne doit pas subsister bien long-tems, si on le compare au tems qu'il a duré. *Il est la dernière heure*, dit saint Jean. (c) Le tems de la venue du Messie sur la terre ; est souvent exprimé dans les Prophètes, sous le nom des derniers jours. Et saint Paul (d) dit que nous sommes parvenus à la fin des siècles : *Ad quos fines seculorum devenimus.*

ESTOTE ITAQUE PRUDENTES, ET VIGILATE IN ORATIONIBUS. *Conduisez-vous avec sagesse, & soyez vigilans dans la prière.* On peut traduire le Grec par : (e) *Soyez donc sobres, & vigilans dans vos prières.* Soyez attentifs, vigilans, tempérans. Le jeûne, la sobriété, la tempérance ; sont des dispositions éloignées de la prière. La vigilance, l'attention, le respect, sont des dispositions prochaines. Dans l'attente du jugement, de la mort ; de la venue du Seigneur ; nous devons imiter les bons serviteurs, dont il est parlé dans l'Evangile, (f) qui veillent, & qui sont tous prêts à ouvrir à leur maître ; dès qu'il frappe à la porte.

¶ 8. ANTE OMNIA. *Sur tout ayez une charité mutuelle les uns envers les autres.* Le Grec : (g) *Sur toutes choses ayez une charité constante, assidue, ferme, persévérante, les uns envers les autres : car la charité con-*

(a) Occumen. Est.

(b) Est. Cornel. Alli.

(c) 1. Joan. I. 18.

(d) 1. Cor. x. 11.

(e) Σοφροσύνην ἔστω, καὶ ἀγρυπνίας ἐν τοῖς προσ-

εύχοις. Vide Occumen. hic.

(f) Matth. xxiv. 42. & seq. xxv. 13.

(g) Πᾶσι πάντοτε καὶ ἀσπαστῶς ἀγάπην ἔχοντες ἑαυτοῖς.

9. *Hospitales invicem sine murmuratione.*

10. *Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alternum illam administrans, sicut boni dispensatores multiformis gratia Dei.*

9. Exercez entre-vous l'hospitalité sans murmurer.

10. Que chacun de vous rende service aux autres, selon le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes graces de Dieu.

COMMENTAIRE.

vre beaucoup de péchez. Elle nous mérite le pardon de nos propres fautes ; elle en épargne beaucoup aux autres ; elle se cache à elle-même les défauts de son prochain ; elle les pardonne, elle les excuse, elle les couvre charitablement, au lieu de les divulguer, & de les exagérer. Elle entretient la paix, étouffe les querelles, éteint les divisions. Saint Jacques (a) a dit à peu près de même, que *celui qui aura ramené le pécheur de sa mauvaise voye, sauvera son ame de la mort, & couvrira beaucoup de péchez.* Méritera pour soi-même le pardon de ses propres fautes, & en sauvera beaucoup à son frere, en le tirant de l'erreur, & du désordre. Saint Pierre fait ici allusion à ce passage des Proverbes : (b) *La haine excite des querelles, & la charité couvre sous les péchez.* Elle les excuse, elle les pardonne, elle les cache autant qu'il est en elle.

Quelques Peres (c) l'entendent de la charité envers Dieu, & envers le prochain. La charité parfaite qui nous fait aimer Dieu sur toutes choses, & nôtre prochain comme nous-mêmes, nous rend agréables à Dieu, & aux hommes ; elle couvre tous nos péchez, & nous en mérite le pardon. L'explication qui l'entend de la charité du prochain, paroît plus littérale.

¶ 9. HOSPITALES INVICEM SINE MURMURATIONE. *Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.* Exercez l'hospitalité envers vos freres, envers les pauvres, envers tout le monde, autant que vous le pourrez, sans vous plaindre de la multitude, de l'embarras, de la dépense, du travail de cet exercice. Souvenez-vous que JESUS-CHRIST, vous dira un jour : (d) *J'ai été étranger, & vous m'avez reçu dans votre maison.* Souvenez-vous des faveurs dont Dieu récompensa l'hospitalité d'Abraham, & de Loth. Ce n'est point assez de recevoir les hôtes ; il faut les recevoir volontiers, & avec toute sorte de démonstration d'amitié. Il faut en quelque sorte adorer JESUS-CHRIST dans leurs personnes ; (e) il faut non-seulement les attendre, mais les inviter, les chercher, les

(a) Jacobi v. 20.

(b) Prov. x. 12.

(c) Vide Tertull. in Scorpiac. August. Tract. 2. & 3. in Ep. Joan. Clem. lib. 2. Strom. cap. 6.

Ambros. De fuga saculi, cap. 20.

(d) Matth. xxv. 35.

(e) S. Benedic. Reg. cap. 51. *Christus in eis [hospitiis] adoratur, qui & suscipitur.*

11. Si quis loquitur, quasi sermones Dei, si quis ministrat, tamquam ex virtute, quam administrat Deus : ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum : cui est gloria, & imperium in secula seculorum. Amen.

11. Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche. Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne ; afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié par JESUS-CHRIST, auquel appartient la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE.

attitit par force dans nos maisons. (a) *Peregrini ad hospitium non solum invitandi, sed etiam trahendi sunt.*

Ÿ. 10. UNUS QUIS Sicut accepit gratiam. *Que chacun de vous rende service aux autres, selon le don qu'il a reçu.* Dans ce tems-là le saint Esprit communiquoit ses dons surnaturels à chacun des nouveaux convertis, selon sa volonté ; (b) aux uns l'Esprit de prophétie, à un autre le don des langues, à celui-ci le don de guérir les maladies, à celui-là le discernement des esprits. Saint Pierre exhorte les fidèles à qui il écrit, d'employer ces dons au service de leurs freres, chacun suivant le don qu'il a reçu de Dieu. Saint Paul a donné les mêmes conseils en plus d'un endroit. (c) Ces sortes de faveurs du saint Esprit, sont données principalement pour l'utilité du prochain. C'est en abuser, & agir contre l'intention de celui qui en est l'Auteur, de les retenir, & de les enfouir en quelque sorte dans soi-même. (d)

Ÿ. 11. SI QUIS LOQUITUR QUASI SERMONES DEI. *Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche.* Qu'il parle comme Ambassadeur de Dieu, comme un Prophète, comme un homme inspiré & rempli de l'Esprit de Dieu. Le Grec à la lettre : (e) *Si quelqu'un parle, que ce soit comme des oracles de Dieu ;* qu'il ne mêle point aux vérités qu'il annonce, des erreurs, ou des sentimens humains. Qu'il ne déguise point les vérités, qu'il ne les farde point, qu'il ne les rende ni ridicules, ni méprisables, par des manières basses, ou trop affectées. Qu'il traite la parole de Dieu, avec la dignité, la majesté, le respect qui lui sont dûs. Pour mériter ces talens, qu'il prie Dieu avec ardeur, & avec persévérance, & qu'il compte toujours beaucoup moins sur son éloquence, & sur son savoir, que sur les graces de Dieu, & sur la lumière

(a) Gregor. Magn. homil. 23. in Evangel.

(b) 1. Cor. XII. 11. *Hæc omnia operatur unus atque idem spiritus, dividens singulis prout vult.*

(c) Ephes. IV. 11. Rom. XII. 4. 5. 6. 1. Cor. XII. 6. 7. 8.

(d) Matih. XXIV. 45. XXV. 14. Luc XII. 42.

XIX. 12. &c. Vide Greg. Magn. lib. 22. Moral. cap. 21. & August. Tract. X. in Joan.

(e) *Ἐἰ οὕτως λαλῶ, ὡς λόγος Θεοῦ.*

11. *Charissimi, nolite peregrinari in fervore, qui ad temptationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat:*

11. Mes chers freres, ne foyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivoit.

COMMENTAIRE.

que son Esprit saint répandra dans le cœur de ceux qui l'écourent : *Ut intelligenter, ut libenter, ut obedienter audiat, pietate magis orationum, quam oratorum facultate agi non dubitet*; dit saint Augustin. (a)

SI QUIS MINISTRAT, TAMQUAM EX VIRTUTE QUAM ADMINISTRAT DEUS. (b) *Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne.* Il parle des ministères ecclésiastiques en général, & même des services que les Laïques peuvent rendre aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, aux malades, aux hôtes. Chacun a reçu de Dieu son propre don; que chacun l'employe suivant sa vocation, & suivant l'ordre de ses Supérieurs; qu'il se serve des graces extérieures & surnaturelles qu'il a reçues, comme les ayant reçues de Dieu, & comme les tenant de sa bonté toute gratuite; qu'il ne s'en élève point, & ne s'en fasse point accroire, (c) sachant qu'il en rendra compte à son Seigneur. Autrement, qu'il s'acquie de son ministère, avec zèle, avec force, avec courage, comme étant animé de l'Esprit de Dieu, & soutenu de sa grace & de sa puissance. (d) Ou enfin qu'il soit libéral, & qu'il fasse l'aumône sans crainte de manquer du nécessaire, sachant que c'est Dieu qui lui fournit toutes choses, & qui est engagé par ses promesses à ne lui laisser manquer de rien, (e) tandis qu'il agira en son nom, & qu'il ne se considérera, que comme son dispensateur & son economie: *Ubi paterfamilias largus est, dispensator non debet esse tenax.* (f) Ce sens paroît assez fondé sur le texte Grec. Les Hébreux donnent très-souvent aux biens temporels, le nom de *force*.

UT IN OMNIBUS HONORIFICETUR DEUS. *Afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié.* Que tout ce que vous faites, soit rapporté à Dieu, comme à sa fin dernière; que vous ne vous attribuyiez rien des heureux succez que Dieu donne à vos travaux, que vous ne regardiez pas les biens que vous distribuez, comme vôtres, mais comme appartenans à Dieu; afin que tous ceux qui vous voyent soient édifiez, & se portent à louer Dieu, qui vous a mis au cœur la bonne volonté, & qui

{ a } Aug. lib. 4. De Doctr. Christ. c. 15. n. 31.
{ b } ὁ ἑὶς ἐκ τῶν ἐξ ἡμετέρων ἐστὶν ὁ θεός.
{ c } Vide Occumen.

{ d } Est. Men. Cernel.
{ e } Matth. vi. 25. & seq. Luc. xii. 17.
{ f } Opus imperf. in Matth. hemil. 43.

13. *Sed communicantes Christi passionibus gaudete, ut & in revelatione gloria ejus gaudeatis exultantes.*

14. *Si exprobramini nomine Christi, beati eritis: quoniam quod est honoris, gloria, & virtutis Dei, & qui est ejus Spiritus, super vos requiescit.*

13. Mais réjouiſſez-vous plutôt de ce que vous participez aux ſouffrances de JESUS-CHRIST, afin que vous ſoyez auſſi comblez de joye dans la manifeſtation de ſa gloire.

14. Vous êtes heureux ſi vous ſouffrez des affronts, & des diffamations pour le nom de JESUS-CHRIST; parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, & ſon Eſprit repoſent ſur vous.

COMMENTAIRE.

vous a donné la force pour commencer, & pour exécuter le bien.

ÿ. 12. *NOLITE PEREGRINARI IN FERVORE, &c. Ne ſoyez point ſurpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions.* Le verbe *peregrinari*, en Latin ſignifie proprement *faire voyage*, mais le mot Grec qui lui répond, (a) ſe prend ſouvent pour *admirer*. On l'a déjà vû en ce ſens dans ce même Chapitre au verſet 4. où il eſt traduit par *admirari*, & comme ſaint Cyprien, ſaint Jérôme, & Bède, (b) l'ont lû encore en cet endroit. Tertullien; (c) *Ne expaveſcatis*. Saint Fulgence: (d) *Noliſte expaveſcere*; Ne ſoyez point étonné, comme ſ'il vous arrivoit une choſe fort étrange; ne vous regardez point comme étrangers, & dépayſez, ſ'il vous arrive quelques traverses; C'eſt à la patience, à la croix, aux ſouffrances que JESUS-CHRIST vous appellez. *Le feu des afflictions*, ou des épreuves, eſt une manière de parler commun dans les Auteurs ſacrez, qui renferme une alluſion à ce qui arrive aux métaux que l'on met dans le creuſet pour les épurer. (e)

ÿ. 13. *COMMUNICANTES PASSIONIBUS CHRISTI, GAUDETE.* Réjouiſſez-vous de ce que vous participez aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt, de ce que vous ſouffrez pour ſa gloire, pour la déſenſe de ſa vérité, pour rendre témoignage à ſon Evangile; de ce que vous ſouffrez comme il a ſouffert pour la juſtice: afin que vous ſoyez comblez de joye au jour de la manifeſtation de ſa gloire, à ſon ſecond avènement lorsqu'il viendra juger les vivans & les morts; & que vous paroîtrez devant lui après la réſurrección.

ÿ. 14. *SI EXPROBRAMINI.* Si vous ſouffrez des affronts & des

(a) Νὴ ἐπιλάττει τῷ οὐ ἀπὸν κοφάρις ὡς ἐπὶ ἐπιεικῶς οὐκ ἐπιλάττει. Vide Grot. ad ÿ. 4. Hamm Gerhard

(b) Cyprian lib. 4. Ep. 56. Iren. in Ames xv. Beda hic. Nolite mirari.

(c) Tertull. Scorpiac. cap 12.

(d) Fulgen. ad Traſimund.

(e) Prov. xxviii. 22. Jerem. ix. 7. Judith. viii. 22. Dan. xi. 35. Vide & Pſalm. xvi. 3. Lxx. 10. Iſai. xlvi. 10. Grot. Occumen. Alie hic.

15. *Nemo autem vestrum patiatnr ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.*

15. Mais que nul de vous ne souffre comme homicide, ou comme larron, ou comme médifant, ou comme voulant envahir le bien d'autrui.

COMMENTAIRE.

diffamations pour le nom de Jesus-Christ, pour la défense de sa vérité, & comme Chrétiens, vous devez vous en estimer heureux, puisque l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, & son Esprit reposent sur vous. On peut aussi traduire le Grec : (a) Parce que son Esprit de gloire, d'honneur, de vertu de Dieu, repose sur vous. L'Esprit de Dieu, est un Esprit de gloire, puisqu'il nous conduit à la gloire du Ciel, & qu'il nous fait trouver nôtre gloire & nôtre honneur dans la croix & dans les souffrances; un Esprit de vertu, ou de force, puisqu'il nous soutient dans nos disgrâces, & qu'il nous remplit de ses dons surnaturels par le moyen desquels nous prédisons l'avenir, nous parlons des langues inconnues, nous guérifions les maladies; car ces grâces étoient ordinaires parmi les premiers Chrétiens. De quel courage ne doit pas vous remplir la présence sensible de cet Esprit-saint, & si vous tenez des gages si assurés de vôtre salut, pouvez-vous douter du secours & de la protection que Dieu vous donnera au milieu de vos traverses? S. Pierre fait allusion à ce qui est dit dans Isaïe, Chapitre II. verset 2. *Requiescet super eum Spiritus Domini; Spiritus sapientia & intellectus, &c.*

Les exemplaires Grecs impriment (b) ajoutent à la fin de ce ψ . ce qui suit, qui ne se lit point dans les exemplaires Latins: *Qui est blasphémé par eux, & glorifié par vous.* L'Esprit-saint qui habite en vous, est pour les infidèles sujet de scandale; ils s'irritent en voyant les dons miraculeux que que Dieu a mis en vous, mais vous leur faites honneur par l'usage saint que vous en faites pour la gloire de Dieu, pour avancer son culte, & pour inspirer sa connoissance & son amour à un grand nombre de personnes. S. Cyprien (c) lisoit ces paroles dans ses exemplaires; mais au lieu du *saint-Esprit*, il lisoit le *Nom de Dieu*, qui est un nom de gloire & de puissance, blasphémé par les Juifs incrédules, & par les Payens, & honoré par les fideles. L'addition que l'on vient de voir, ne se lit point dans plusieurs anciens manuscrits Grecs, (d) dans le Syriaque, dans Tertul-

(a) $\text{ὅτι τὸ πνεῦμα τοῦ θεοῦ ἐστὶν ἐπὶ ὑμᾶς ἡλικίως}$. On ne lit pas les noms de honneur & de vertu de Dieu dans le Grec imprimé; mais on les trouve dans plusieurs exemplaires Grecs *καὶ δυνάμει*, qui répond à *virtute* Ita Alex. Barb. 2. Colb. 7. Steph. 3. 1. 10. Plures alii. Ita Arab. Eth. Copt. Cyprian. & Quid

Latini Colices.

(b) $\text{ὅστις ἐπὶ ὑμᾶς βλαφημῆται, καὶ ὑμᾶς δοξάζουσιν}$.

(c) Cyprian. Ep. 56.

(d) Non legunt, Alex. Cov. 4. Colb. 7. Genov. Copt. Velt. Eth.

16. Si autem ut Christianus, non erubescat: glorificet autem Deum in ipso nomine.

16. Que s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte; mais qu'il en glorifie Dieu.

COMMENTAIRE.

lien, (a) dans saint Ambroise, dans Bède, ni dans les exemplaires Latins.

¶ 15. NEMO VESTRUM PATIATUR UT HOMICIDA, . . . AUT MALEDICUS. *Que nul de vous ne souffre comme homicide, . . . comme médisant.* Ou selon le Grec: (b) *Comme homicide, comme mal-faiteur.* Comme coupable de quelques crimes soumis à la rigueur des loix civiles, ou comme coupable de quelques-unes de ces fautes qui vous rendent odieux dans la société, quoique les loix n'ayent décerné aucune peine contre ceux qui en sont coupables, comme les médisans, ceux qui s'intriguent dans les affaires d'autrui, les fourbes, les hypocrites, gens que tout le monde fuit, & qui sont les pestes de la société.

AUT ALIENORUM APPETITOR. *Ou comme un homme qui veut envahir le bien d'autrui.* Le Grec: (c) *Comme un homme qui se mêle des affaires d'autrui*, dont il n'a que faire. (d) Mais est-ce là un crime sujet au jugement des Magistrats, & sujet aux peines civiles? Dans quelle République recherche-t-on ces gens curieux, oisifs, qui s'occupent d'affaires qui ne les regardent pas? on les souffre & on les méprise. Ici il y a apparence que saint Pierre veut marquer autre chose; & en effet le terme de l'original peut désigner, un homme qui épie le bien d'autrui pour s'en emparer; (e) & c'est ce sens qu'a voulu marquer l'Auteur dans la Vulgate. Ces sortes de gens sont condamnés par la Loi de Dieu qui défend non-seulement le vol, & les mauvaises manières d'acquérir, mais aussi les desirs de prendre le bien d'autrui; & les loix civiles punissent non-seulement ceux qui ont réussi à voler, mais aussi ceux qui l'ont tenté.

¶ 16. SI AUTEM UT CHRISTIANUS, NON ERUBESCAT. *S'il souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait point de honte.* Le nom de Chrétien fut donné aux fidèles premièrement à Antioche, (f) vers l'an quarante-trois de JESU-S-CHRIST, peut-être trois ou quatre ans avant que cet Epître fût écrite: mais la rapidité avec laquelle le Christianisme se répandit par tout, rendit bien-tôt ce nom célèbre dans toutes les provinces. Il paroît par cet endroit qu'alors il étoit tout commun. Il est

(a) Tertull. Scorpiac. cap. 12.

(b) Σε φονδς ή μαλακός. Quidam legunt, μαλακός.

(c) ή ανηλεγεινένου. Tertull. Alieni speculator.

(d) Grat. Erasmo. Patab. Tigur. Pagn. Mont. Alii plures.

(e) Heinf. Cène projet de traduction, pag. 619. Ell. Men. Cast. Bez. Vat.

(f) Act. xxi. 26.

17. *Quoniam tempus est ut incipiat
judicium à domo Dei. Si autem pri-
mum à nobis : quis finis eorum , qui non
credunt Dei Evangelio ?*

17. Car voici le tems où Dieu doit com-
mencer son jugement par sa propre maison.
Et s'il commence par nous , quelle sera la fin
de ceux qui rejettent l'Evangile de Dieu ?

COMMENTAIRE.

singulier que saint Paul ne s'en serve dans aucune de ses Epîtres. Quand on n'aura à vous reprocher autre chose , sinon que vous êtes Chrétien , vous serez heureux : ce nom doit faire vôtre gloire , & vôtre bonheur. Rendez grâces à Dieu de vous avoir rendu digne de souffrir pour sa foi : *Glorifica Dominum in isto nomine.* Le Grec : (a) *In ista parte.* Mais plusieurs anciens manuscrits Grecs sont conformes à la Vulgate.

ÿ. 17. *TEMPUS EST UT INCIPIAT JUDICIUM A DOMO DEI.* Voici le tems où Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison. Saint Pierre fait ici allusion à ce que le Seigneur dit dans Ezéchiel : (b) *Marquez le Thau sur le front de ceux qui gémissent ; passez au travers de la ville , & mettez à mort sans miséricorde , tous ceux qui n'auront point cette marque ; commencez à tuer par mon Sanctuaire.* Commencez dès le Temple , n'épargnez personne ; mais S. Pierre l'entend dans un autre sens que le Prophète. Ezéchiel vouloit marquer la vengeance que Dieu exerceroit contre ceux qui avoient profané son nom & son Temple , en y adorant des Idoles ; & saint Pierre veut dire que Dieu pour éprouver les siens , permettra qu'ils soient exposez à tout ce que la fureur de leurs ennemis pourra inventer contre eux ; qu'il n'y aura personne d'exempt de cette persécution. Que les siens , les domestiques , les Saints , les amis seront les premiers pris.

Le Sauveur dans l'Evangile (c) avoit prédit qu'avant la ruine générale de Jérusalem , & la défolation de la nation Juive , ses serviteurs seroient exposez à la haine , aux tribulations , aux afflictions , à la mort même ; qu'ils seroient en butte à toute les nations ; que l'on croiroit rendre service à Dieu , en les maltraitant & en les persécutant ; qu'ils seroient trahis & livrez par leurs propres parens , leurs freres , leurs amis ; mais il leur avoit promis en même tems , qu'un poil de leur tête ne périroit point , & qu'ils sauveroient leurs ames par leur patience. Saint Pierre avertit les fidèles aufquels il écrit , que ces tems sont arrivez.

SI AUTEM PRIMUM A NOBIS , QUIS FINIS EORUM ? S'il commence par nous , qui sommes les serviteurs & les fidèles : Quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Evangile ? des Payens , & des Juifs incrédu-

(a) Δὲ καὶ τὸν δὲ τοὺς θεοὺς ἐν τῷ μίσην αὐτῶν.

Alli: Ἐν τῷ ἀπαρτὶ αὐτῶν. Ita Steph. & Alex.

Et b. 2. Colb. 7. Cuv. 4. Genev. Copt. Syr.

Os.umen. Tertull. Cyrill. Alex.

(b) Ezech. ix. 5. 6.

(c) Matth. xxiv. 9. Luc. xxi. 21.

18. *Et si justus vix salvabitur, impius & peccator ubi parebunt?*

18. Que si le juste même ne se sauvera qu'avec peine, où paroîtront les impies, & les pécheurs ?

COMMENTAIRE.

les qui vous outragent, & vous persécutent. JESUS-CHRIST l'avoit prédit de même: il avoit dit à ses Apôtres, que les persécutions qu'on leur feroit souffrir, & à leurs amis, n'éroient que des préludes des maux que souffriroient les Juifs infidèles & persécuteurs. *Hæc autem initia sunt dolorum.* (a) Il conseilloit à ses fidèles de s'enfuir lorsqu'ils verroient commencer ces violences, de peur qu'ils ne se trouvasent enveloppez dans la disgrâce de leurs ennemis. Si Dieu traite sa maison & ses amis avec tant de sévérité; s'il les éprouve & les purifie par le feu de ses afflictions, que ne doivent pas attendre ceux qu'il regarde dans sa colère, & qu'il traitera comme les victimes de sa justice ?

ÿ. 18. ET SI JUSTUS VIX SALVABITUR. (b) *Et si le Juste même ne se sauvera qu'avec peine, où paroîtront les injustes & les impies ?* Si dans ces jours de colère le juste peut à peine échapper, que deviendront les impies ? Lorsque Dieu commença à faire éclater sa vengeance contre les Juifs, il permit d'abord que les Chrétiens fussent exposés à une infinité d'épreuves & de persécutions; mais après qu'il eut ainsi purifié sa maison, & éprouvé la vertu de ses élus, il les fit avertir de se sauver de Jérusalem, & des lieux voisins, & de se retirer au delà du Jourdain. Les Historiens Ecclésiastiques nous apprennent qu'ils se retirèrent à Pella, dans les États du Roy Agrippa, qui étant ami & allié des Romains, fut épargné, & préservé des malheurs de la guerre. Mais le reste des Juifs, fut exposé à toute la violence & à la fureur des vainqueurs, qui détruisirent & le Temple & Jérusalem, jusqu'à y faire passer la charrue, & qui firent périr plus d'onze cent mille Juifs. Saint Pierre fait ici allusion à ce passage des Proverbes : (c) *Si le juste est puni sur la terre, combien plus le sera le méchant & le pécheur ?* Cet Apôtre a suivi la Version des Septante.

On peut aussi l'entendre dans un sens moral : Si les justes mêmes en cette vie ont besoin d'être éprouvés par des traverses, & d'être purifiés par des peines temporelles, que ne doivent pas craindre les pécheurs qui vivent dans une paix profonde, & dans une impunité fatale ? quels doivent être leurs supplices dans l'autre vie ? (d) *Si j'ai commencé à châtier la ville où*

(a) Matth. XXIV. 8. Luc. XXI. 21 & seq.

(b) *Et si ai d'icône p'icior v'ic'ia. Vix salvabitur.*

(c) Prov. XI. 31. Vulg. Si justus in terra re-

cipit, quomodo magis impius & peccator ?

(d) August. lib. xx. contra Faust. Ambros. lib. 2. Apolog. David, cap. 3. Bida, &c.

19. *Itaque & hi, qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideles Creatori commendent animas suas in benefactis.*

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, *perseverant* dans les bonnes œuvres, remettent leurs âmes entre les mains de celui qui en est le Créateur, & qui leur fera fidèle.

COMMENTAIRE.

mon nom est invoqué, & qui est appelée la Ville sainte, & la Cité du très-Haut, si je lui ai fait boire le calice de ma colère : *Prétendriez-vous en être exempts*, peuples de Babylonne & d'Egypte, nations corrompues & qui ne me connoissez point ? *Vous n'en serez point exempts*, vous en boirez jusqu'à la lie, & jusqu'à vous enyvrer : (a) *Et vos quasi innocentes, & immunes eritis ? non eritis immunes.* Si Dieu traite ainsi le bois verd, que sera-ce du bois sec ? (b)

ÿ. 19. HI QUI PATIUNTUR SECUNDUM VOLUNTATEM DEI. *Que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, remettent leurs âmes entre les mains de celui qui en est le Créateur.* Que les justes qui sont exposés à la persécution pour la justice, & pour le nom de Dieu, ne se découragent pas : mais qu'ils remettent leur vie, leur âme, leur salut, leur conservation entre les mains de leur Créateur : Qu'ils se reposent sur sa sagesse & sur sa providence, de tout ce qui pourra leur arriver ; que cependant ils continuent à pratiquer la vertu : *In benefactis*, & Dieu ne manquera pas de les préserver au milieu de tous les maux qu'il permet qui leur arrivent. C'est un pere qui expose son fils dans une occasion, où il doit acquérir de la gloire : mais il n'a garde de l'abandonner au danger de périr. Pourvû toutefois que ce fils obéisse aux ordres de son pere, & qu'il ne s'expose pas témérairement au péril, ou qu'il ne manque pas de cœur dans l'occasion.

On peut aussi donner ce sens au Grec : (c) *Que ceux qui souffrent par la volonté de Dieu ; ceux que Dieu engage dans le combat, & dans la tentation, pour leur procurer la victoire, confient leurs âmes à celui qui en est le Créateur.* Si Dieu permet qu'ils succombent à la violence de leurs ennemis, & qu'ils perdent la vie pour sa gloire, que cela ne les trouble point : *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps ; mais ceux qui peuvent tuer l'âme.* (d) Remettez votre vie entre les mains de Dieu, & espérez tout de sa justice, & de sa miséricorde. Et que les persécutions que l'on vous suscite, ne ralentissent pas votre charité envers vos ennemis. Faites leur tous les plaisirs que vous pourrez, (e) & rendez leur le bien pour le mal.

(a) Jerem. xxv. 18. 19.

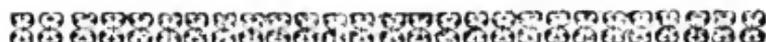
(b) Luc. xxiii. 31.

(c) *Οι παρρησιασθησάντες κατὰ τὴν θέλησιν τοῦ Θεοῦ, ὡς αἰσθησόμενοι τῆς χάριτος τοῦ Θεοῦ, ἡμεῖς ὑμῶν τὰ σώματα ἐπιτίθειτε ἐν τῷ κυρίῳ ὡς ἐν τῷ κτίστῳ.*

ἀγαθῶν ἔργων.

(d) Matth. x. 28.

(e) *Ἐν ἀγαθῶσιν ἔργοις, ὡς ὅτι ἀγαθῶσιν ἔργοις.* Erasm. E. B.



C H A P I T R E V.

Instructions aux Prêtres, d'avoir soin de leur troupeau. Avis aux jeunes gens, d'être soumis à leurs anciens. Il faut vivre dans l'humilité, dans la soumission aux ordres de la Providence. Résister au démon par la foi, & par la tempérance.

†. 1. *S*eniores ergo, qui in vobis sunt, obsecro, consenior & testis Christi passionum: qui & eius, qui in futuro revelanda est gloria communi-
sator:

†. 1. *J*E vous prie, vous qui êtes Prêtres, étant Prêtre comme vous, & de plus témoin des souffrances de JESUS-CHRIST, & même de cette gloire, qui doit paroître un jour à découvert:

C O M M E N T A I R E.

†. 1. *S*ENIORES OBSEURO CONSENIOR. (a) *Je vous prie, vous qui êtes Prêtres, étant Prêtre comme vous.* Le nom de Senior en Latin, & de Presbyteros en Grec, marquent quelquefois l'âge, la vieillesse, & d'autrefois la dignité de Prêtres, & d'Evêques, à qui dans l'Eglise Chrétienne, on donna dès le commencement le titre de Prêtres, ou d'anciens, à l'imitation de la Synagogue, qui appelloit ainsi ses principaux Ministres. En cet endroit quelques-uns (b) croient que saint Pierre s'adresse aux vieillards, & qu'il les exhorte d'avoir soin de la conduite de ceux qui leur étoient inférieurs en âge. Verset 5. *Et vous jeunes gens, soyez soumis aux anciens, ou aux Prêtres.* Cette opposition ou ce parallèle des vieux avec les jeunes, semble favoriser le sentiment qui explique ici senior de la vieillesse de l'âge.

Mais le sentiment contraire, (c) qui l'entend des Prêtres, & des Evêques, est le seul soutenable, & toute la suite nous y détermine, puisque saint Pierre les exhorte à paître le troupeau dont Dieu les a chargés, & à veiller sur sa conduite. Il y a même beaucoup d'apparence que c'est principalement aux Evêques qu'il adresse cette exhortation. On fait que le nom de Prêtre marque souvent les Evêques, dans les Ecrits des Apô-

(a) Προσβήτους τῶν ἐν ὑμῖν πρεσβυτέρων ἢ συμ-
πρεσβυτέρων. Quidam: ἢ συμπρεσβυτέρων.

(b) Vide Cornel. Menoch.

(c) Vide Bedam, Decumen. Cornel. Est. Men.
Jeronym. Ep. 85. Alios passim.

tres. (a) Saint Pierre par humilité & par modestie, se met au même rang qu'eux, *Consenior*, quoique JESUS-CHRIST lui eût donné la primauté sur tout son troupeau. (b) Il étoit leur Frere, leur Coévêque, leur égal, quant au caractère de l'Ordination Episcopale, mais il avoit une Jurisdiction, une étendue de pouvoir, & une autorité bien plus grande. (c) C'est à son imitation que les Successeurs de saint Pierre, dans les Lettres qu'ils écrivent aux Evêques, leur donnent quelquefois le nom de Freres & de Coévêques, pour marquer l'égalité de l'Ordre: & quelquefois le nom de Fils en JESUS-CHRIST, pour signifier la supériorité de leur Siège & leur Jurisdiction.

TESTIS PASSIONUM CHRISTI. *Témoin des souffrances de Jesus-Christ, & même de cette gloire qui doit un jour paroître à découvert.* Saint Pierre avoit été témoin des peines que JESUS-CHRIST avoit souffertes pendant le cours de sa Prédication: il avoit vû ce qui s'étoit passé au Jardin des Oliviers, lorsque JESUS-CHRIST fut livré aux Juifs; il le vit entre les mains des soldats, devant Anne, & devant Caïphe. (d) Il n'est pas impossible qu'il ne l'ait vû encore allant au Calvaire, & même attaché sur la Croix, quoique les Evangélistes n'en aient rien dit. Il avoit été témoin de la Transfiguration de nôtre Sauveur, (e) qui étoit un échantillon de la gloire dans laquelle il devoit paroître un jour. Il rappelle cela dans l'esprit des fidèles auxquels il écrit, pour donner plus de poids à ses exhortations.

Il pouvoit aussi dans un autre sens, se dire le témoin des souffrances & de la gloire de JESUS-CHRIST, en tant qu'il prêchoit l'une & l'autre, & qu'il leur rendoit témoignage par toute sa conduite, & par les travaux auxquels il s'exposoit pour l'Evangile. (f) Le nom de *Martyr* en Grec, a la même signification que *Testis* en Latin. Les Apôtres sont souvent qualifiés du titre glorieux de Témoins de JESUS-CHRIST, (g) & le Sauveur leur dit expressément après sa Résurrection, qu'ils seroient ses témoins dans Jérusalem, & dans toute la terre. (h) Et lorsqu'il fut question de choisir un Apôtre en la place de Judas, saint Pierre dit qu'il falloit trouver un Témoin de la Résurrection de JESUS-CHRIST: *Testem Resurrectionis ejus fieri unum ex istis.* (i) Au lieu de *gloria Communicator*, le texte Grec porte, (k) *participant de la gloire.* Il veut marquer

(a) Vide *Ab.* XIV. 12. XV. 1. 1. *Timoth.* v. 17. *Tit.* 1. 5.

(b) *Joan.* XXI. 15. 16. 17.

(c) *Occumen.* *Est.* *Cornel.* *Alii.*

(d) Vide *Matth.* XXVI. 38. *Joan.* XVII. 1. 13.

(e) *Matth.* XVII. 1. *Luc.* IX. 28. 2. *Petri.* I. 16. 17.

(f) Vide *Est.* *Alenc.*

(g) *Luc.* XXIV. 48. *Ab.* III. 15. v. 32. *Ec.*

(h) *Ab.* I. 8. *Eritis mihi testes in Jerusalem, & in omni Judaa, & Samaria, & usque ad ultimum terrae.*

(i) *Act.* I. 32.

(k) *Τὸς μετέτερος ἀποκληρονομήσει δόξαν κτισμένης. Participes, ou socius gloria, &c.*

1. *Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte, sed spontaneè secundùm Deum; neque turpis lucri gratiâ, sed voluntariè:*

2. Païssez le troupeau de Dieu dont vous êtes chargé, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée; mais par une affection toute volontaire, qui soit selon Dieu, non par un honteux désir du gain, mais par une charité désintéressée;

COMMENTAIRE.

qu'il espere un jour jouir de la gloire, ou qu'il a eu le bonheur d'être le Témoin de celle de JESUS-CHRIST, sur le Thabor.

¶ 2. PASCITE QUI IN VOBIS EST, GREGEM DEI. Païssez le Troupeau de Dieu, dont vous êtes chargé. Il ne dit pas, ayez soin de votre troupeau; mais païssez le Troupeau de Dieu, ou de JESUS-CHRIST, comme portent quelques Exemplaires, (a) pour leur insinuer que ce troupeau ne leur appartient pas, & qu'ils doivent en rendre compte au Souverain Pasteur, dont ils ne sont que les Vicaires; ils doivent le gouverner en Pasteurs, & non en Maîtres, & en Tyrans: *Qui hoc animo pascunt Oves Christi, ut suas esse velint, non Christi, se convincuntur amare, non Christum*, dit saint Augustin. (b) Ils doivent le paître par leurs paroles, par leurs exemples, par leurs prières: *Pasce verbo, pasce exemplo, pasce sanctorum fructu orationum*, dit saint Bernard. (c)

PROVIDENTES NON COACTE, SED SPONTANEE. Veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire. Dans les premiers tems de l'Eglise, comme l'Épiscopat étoit une espèce de vocation au martyre, & qu'il n'avoit ni honneur, ni éclat, ni avantage aux yeux du monde, il étoit rare qu'on le recherchât: souvent on le fuyoit, & toujours on croyoit s'exposer beaucoup en le recevant, & en se chargeant du soin d'une Eglise. Saint Pierre recommande donc ici aux Evêques, de s'acquitter de leur emploi volontiers, librement, agréablement, sans contrainte; d'une manière généreuse & désintéressée: *Neque turpis lucri gratiâ*. Mais selon Dieu, pour obéir à ses ordres, pour imiter la charité du Sauveur, pour remplir les devoirs que Dieu demande de vous; en un mot pour Dieu, & dans la vûe de Dieu: *Secundùm Deum*. Ces mots ne se trouvent point aujourd'hui dans le Grec imprimé; mais on les lit dans plusieurs anciens Manuscrits, (d) dans saint Jérôme, (e) saint Augustin, (f) dans Bède; (g) dans le Copte, l'Ethiopien; & le manuscrit Alexandrin.

(a) *Παύλος ἐστὶν ἐν ὑμῖν ἡ ἀγένη τοῦ Θεοῦ* Alit: *Ἰησοῦ*. Ald. Froben. Octavian. Cyrill. Mss. *Quidam Erasmus Tig. Calvin.* traduisent ainsi: *Pasce quantum in vobis est*. Mais cette traduction n'est point approuvée. *Græc. Ep. 176.*

(b) *August. Tract. 130. in Joan.*

(c) *Bernard. Ep. 101.*

(d) *Encl. Græc. S. 176. d. 1. m. Lin. 62.*

(e) *Jeronym. Ep. 2. ad Nepotian.*

(f) *August. in Speculo.*

(g) *Beda hic.*

3. *Neque ut dominantes in clericis, sed forma facti gregis ex animo.*

3. Non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau, par une vertu qui naît du fond du cœur.

COMMENTAIRE.

ÿ. 3. NEQUE UT DOMINANTES IN CLERICIS. *Non en dominant sur l'héritage du Seigneur.* Le peuple qui vous est confié, est l'héritage du Seigneur, c'est sa portion choisie. (a) Vous êtes les Pasteurs de son Troupeau : voyez premièrement si vous êtes établis de sa main. *Je leur donnerai des Pasteurs selon mon cœur*, dit Dieu dans Jérémie : (b) *Ils vous paîtront par leur science & par leur doctrine* : Vous n'êtes point Pasteurs pour dominer, mais pour servir à votre troupeau. Ce n'est point votre intérêt que vous devez chercher, mais le sien ; ce n'est point à lui à vous paître, mais c'est à vous à lui procurer la nourriture, la protection, l'instruction ; à donner même votre vie pour lui, s'il est nécessaire : (c) *Bonus Pastor animam suam dat pro Ovis suis.*

Plusieurs lisent (d) *neque dominantes in clericis* ; & ils l'entendent comme une défense que saint Pierre fait aux Evêques d'exercer leur domination sur le Clergé, sur les Prêtres, les Diacres, & les autres Ministres qui leur sont subordonnez. Il ne veut pas qu'ils exigent d'eux quelque chose au de-là de l'obéissance qui leur est dûe selon les Loix Canoniques ; Car il y en a peut-être assez, à qui l'on pourroit dire qu'ils imposent aux autres des fardeaux insupportables, qu'eux-mêmes ne voudroient pas toucher du bout du doigt.

Vous devez vous rendre les modèles de vos oïailles, par une vertu qui naît du fond du cœur : *Sed forma (e) facti gregis ex animo.* C'est ainsi que saint Paul se proposoit pour exemple aux Philippiens : (f) *Soyez mes imitateurs, mes freres, & considérez ceux qui se conduisent comme vous voyez que nous faisons.* Et écrivant à Timothée (g) Evêque d'Éphèse, il lui dit : *Soyez l'exemple des fidèles dans vos paroles, dans votre manière de vie, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.* Et écrivant à Tite Evêque de Candie : (h) *Montrez vous en toutes choses le modèle de votre peuple, dans les bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité.* Les Prélats doivent être comme l'original sur lequel on

(a) Deut. iv. 10. ix. 29. Dent. xxxii. 9. 1. Petr. ii. 9.

(b) Jerem. iii. 15.

(c) Joan. x. 11.

(d) Septima Synod. General. can. 4. Ieron. Ep. 1. ad Nepotian. Bern. Epist. 137. Alii.

(e) *Καὶ τὴν αὐτὴν τὴν μορφὴν τῶν προβάτων, sed ser-*

ma facti gregis Ita legunt plures Codd. Mss. Latini. Est Græca non legunt : Ex animo. Sed legit Ieronym Ep. 1. ad Nepotian.

(f) Philipp. iii. 17.

(g) 1. Timoth. iv. 12.

(h) Tit. ii. 7.

4. Et cum apparuerit Princeps pastorum, percipietis immarcescibilem gloria coronam.

5. Similiter adolescentes subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate, quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

4. Et lorsque le Prince des Pasteurs paroîtra, vous remporterez dans la gloire une couronne qui ne se flétrira jamais.

5. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez aussi soumis aux Prêtres. Tâchez tous de vous inspirer l'humilité les uns aux autres; parce que Dieu résiste aux superbes, & donne la grace aux humbles.

COMMENTAIRE.

se forme, pour prendre les linéamens de la vertu: *Quicumque Prælatum sit instar archetypi, sive primaria formæ, ex qua vivæ virtutum simulacra lineamentis vitæ honestæ in se translatis exprimuntur*; dit saint Jérôme. (a) Il faut, dit-il ailleurs, (b) que les sentimens, la bouche, & la main de l'Evêque soient parfaitement d'accord entr'elles; qu'il pratique tout ce qu'il enseigne: *Sacerdotis Christi os, mens, manusque concordent.*

ÿ. 4. CUM APPARUERIT PRINCEPS PASTORUM. Lorsque le Prince des Pasteurs, Jesus-Christ, paroîtra au jour du Jugement; vous autres qui êtes les Vicaires, & à qui il a confié le soin de son troupeau, vous remporterez dans la gloire une couronne qui ne se flétrira jamais; fort différente de ces couronnes des athlètes, qui se flétrissent bien-tôt. La vôtre sera incorruptible & éternelle. Le mot Grec, (c) *amarantinum*, qui ne se flétrit point, peut aussi marquer une couronne d'amarante, qui est une sorte de fleur qui ne se fanne point. (d) On l'employoit quelquefois dans les couronnes des athlètes.

ÿ. 5. SIMILITER ADOLESCENTES SUBDITI ESTOTE SENIORIBUS. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez soumis aux Prêtres. Il entend sous le nom de jeunes, non-seulement ceux qui sont en bas âge, mais généralement tous ceux qui ne sont pas dans les emplois Ecclésiastiques, ni compris sous le nom de Prêtres, ou d'anciens, dont il a parlé dans les versets précédens. Quelques-uns (e) limitent ce terme aux ministères & aux Ordres inférieurs de l'Eglise. Mais la première explication nous paroît plus littérale. (f)

OMNES AUTEM INVICEM HUMILITATEM INSINUATE. Tâchez tous de vous inspirer l'humilité les uns aux autres. Ceci regarde tous les fidèles, tant les Supérieurs que les inférieurs, tant les Evêques

(a) Ieronym. in Ep. ad Tit. cap. 11.

(b) Ieronym. Ep. 2. ad Nepotian.

(c) Στεφανος ἀμαρτίνιον. Plin. lib. xx. cap. 8. Summa ejus natura in nomine est, appellato quoniam non marcescat.

(d) Philostrat. apud Grot. l. 11c.

(e) Cajet. Salmacen. Arids, Cornel. M. nec.

♣c.

(f) B. de. Est. Hessel. Grot. Cajet. Caribuf.

Alli.

6. *Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis :*

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous eleve dans le tems de sa visite.

COMMENTAIRE.

& les Pasteurs, que les Laïques & les ouailles. Le Grec à la lettre : (a) *Etans soumis les uns aux autres, enveloppez-vous comme d'un manteau d'honneur, comme d'un habit pompeux, (b) des sensimens d'humilité.* Quelques uns (c) l'entendent d'un habit vil & propre aux esclaves. Enveloppez-vous de l'humilité comme d'un habit qui vous rende méprifables aux yeux du monde. Les termes Grecs *combos, combôma, encombô-sôsthai*, se trouvent en tous ces différens sens dans les Auteurs Grecs.

DEUS SUPERBIS RESISTIT, HUMILIBUS AUTEM DAT GRATIAM. Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles. Cette Sentence est prise des Proverbes de Salomon, (d) où l'on lit selon la Vulgate : *Il se jouera des mocqueurs, & donnera sa grace à ceux qui sont doux.* Mais les Septante sont conformes à ce que dit saint Pierre. Nous avons déjà vû la même Sentence dans l'Épître de saint Jaques, (e) c'est la même chose que JESUS-CHRIST nous a dit en plus d'un endroit dans l'Evangile, (f) que *Quiconque s'humilie sera élevé, & que quiconque s'élève sera humilié.* Dieu s'oppose aux superbes, il les humilie, & les rend toujours méprifables aux yeux des hommes. Il leur refuse les graces qu'ils méprisent, ou qu'ils ne demandent point; pendant qu'il écoute les prières des humbles, qu'il les prévient de ses graces, qu'il récompense leur fidélité, qu'il les comble de gloire souvent dès ce monde, & toujours dans l'éternité bienheureuse. Le Grec (g) marque que Dieu s'arme en quelque sorte contre l'orgueil, comme contre l'ennemi de sa gloire : *Tamquam sua contumelia propulsator, veluti quoddam suscepis adversus superbiam spiritalis certamen.* dit saint Ambroise. (h)

ÿ. 6. HUMILIAMINI IGITUR SUB POTENTI MANU DEI. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous eleve dans le tems de sa visite; c'est-à-dire au jour de la mort, ou du Jugement, ou de la délivrance, lorsque Dieu viendra examiner les œuvres de chacun

(a) Πάντες δι' ἀλλήλων ὑποστέλλονται τῷ ἑνὶ ἄλλοῦ ἡλικίᾳ ἢ ἰσχύϊ. Quidem omittunt: ὑποστέλλονται. Ita Alex. Cev 4. Barb. 1. Genou. Syr. Antiochus humil. 109. & pro, ὑποστέλλονται. Complut. legit, ὑποστέλλονται. Alex. ὑποστέλλονται. Occuam. Tertis, ἀνιπτόμενοι, περιβάλλονται.

(b) Vide Suid. in Κομμάτω. Gataker. Clus, lib. 1. cap. 9.

(c) Vide Gret. Hamm. Ex Pelluc. Onomast. lib. 4. cap. 18.

(d) Prov. III. 34.

(e) Jacob. IV. 6.

(f) Matth. XXIII. 12. Luc. XIV. 11. XVIII.

14.

(g) O' Ois ὑποστέλλεται ἀντιπτόμενος.

(h) Ambros. in Psal. CXVIIII. cōtinar. 7.

7. *Omnem sollicitudinem vestram pro-*
ficietes in eum, quoniam ipsi cura est
de vobis.

7. Jettant dans son sein toutes vos inquié-
tudes, parce qu'il a soin de vous.

COMMENTAIRE.

de nous; car c'est le sens de ce terme visite, en plusieurs endroits de l'E-
criture. (a) Si vous voulez arriver au comble de la vraye grandeur, hu-
miliez vous sous la main du tout-Puissant, adorez ses ordres, obéissez à
ses volontez, soumettez-vous aux loix de sa providence; reconnoissez en
sa présence, que vous ne pouvez rien sans son secours, que vôtre salut est
entre ses mains; humiliez vous aussi sous la puissance de ceux qu'il a éta-
bli sur vos têtes. Faites tout cela pour Dieu, & dans de vils senti-
mens de vous-mêmes, fondez sur la connoissance de vôtre bassesse:
Humilitas virtus est, quâ quis ex verissima sui cognitione sibi ipsi vilesci-
cit, dit saint Bernard. (b) Le Grec (c) imprimé ne lit pas ici *visitationis*,
mais seulement *in tempore*. Mais on lit *visitationis* dans plusieurs
manuscrits Grecs, dans l'Ethiopien, & le Copte, & dans les exemplai-
res Latins. Ce passage patoit imité de celui-ci des Proverbes: (d) *L'or-*
gueilleux est suivi de l'humiliation, & l'humble de cœur est élevé en gloire.
Saint Jaques (e) a dit dans le même sens: *humiliez-vous en la présence du*
Seigneur, & il vous élèvera.

ÿ. 7. OMNEM SOLICITUDINEM VESTRAM. *Jettant dans son sein*
toutes vos inquiétudes. Dieu est vôtre Pere, & vôtre Pasteur, qu'avez-
vous à craindre? il a eu soin de vous avant que vous fussiez, vous aban-
donnera-t'il à présent qu'il vous a créé, (f) que vous cherchez à lui
plaire, que vous vous reposez de tout sur sa providence, & que sui-
vant sa parole, (g) vous n'avez plus d'inquiétude sur l'avenir. Mais si
vous voulez qu'il ait soin de vous, ayez soin de vous-même, ayez soin
de le servir avec la fidélité qu'il demande: *Nunquam tibi deest, tu illi no-*
li deesse, tu tibi noli deesse. (h) Il vous défend les inquiétudes superflues,
mais il ne vous défend pas les soins justes & raisonnables. (i)

ÿ. 8. SOBRII ESTOTE, ET VIGILATE. *Soyez sobres, & veillez.*
Vivez dans la sobriété, la modestie, la tempérance, car le terme Grec (k)

(a) Sep. II. 20. III. 7. 9. 13. 14. 15. XIV.
16. XIX. 14. Eccli. XVI. 29. XVII. 20. XXIII.
31. XXXVII. 18.

(b) Bernard. de Gradib. *humilitatis.*

(c) Γεν ὁμῆς ἐψάλεν ὁ ἀναψ. Alii: Ἐν ἡμα-
ρτί ἠμῶν. Steph. 2. in. Alex. Cov. 2. Petit. 2.
Lia. Colb. 7. Copt. Eth. Colm. & Jeronym.
18. Iai. XLIX.

(d) Prov. XXIX. 23.

(e) Jacobi IV. 10.

(f) August. in Psal. XXXIX. 18. *Domini qui*
habuit curam tui antequam esset, quomodo non
habebit curam, cum jam hoc et, quod voluit ut
esset? jam enim fidelis es, &c.

(g) Matth. VI. 25. 26. & seq.

(h) August. loc. citate.

(i) Vide Jeronym. & alios in Matth. VI. 25.

(k) Νέψαρτ, ὑπνοπένητι.

8. *Sobrii e'ote, & vigilate: quia adversarius vester diabolus tamquam leo rugiens, circumit querens quem devoret:*

9. *Cui resistite fortes in fide: scientes eandem passionem ei, qua in mundo est, vestra fraternitati fieri.*

8. Soyez sobres, & veillez: car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos freres, qui sont répandus dans le monde, souffrent les mêmes afflictions que vous.

COMMENTAIRE.

signifie tout cela; & dans la vigilance, l'attention sur vous même, dans l'oraison: *Parce que le démon votre ennemi tourne au tour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.* JESUS-CHRIST est votre Pasteur, il vous a placé dans le parc de son Eglise; tandis que vous y demeurerez dans la soumission à ses ordres, nourris de sa parole & de sa Chair, vivant dans la vigilance qu'il vous recommande, votre adversaire *le diable*, ce calomniateur qui vous accuse devant le trône de Dieu, (a) ce lion rugissant ne pourra vous nuire, ni vous attaquer, si vous ne le voulez, & si vous ne vous livrez à lui. (b) *Diabolus si aliquid suggerit, consentientem tenet, non cogit invisum.* Mais si vous vous séparez de l'unité, si vous quittez votre Pasteur, si vous vous abandonnez aux passions de la chair, à l'intempérance, à la négligence, vous tomberez bien-tôt sous la puissance du démon.

§. 9. CUI RESISTITE FORTES IN FIDE. *Résistez-lui en demeurant fermes dans la foi.* Voilà les armes qui vainquent le monde & le démon, c'est nôtre foi: *Hac est victoria qua vincit mundum, fides nostra.* (c) C'est avec le bouclier de la foi, que nous éteignons tous les traits enflammés de nos ennemis invisibles: (d) *Scutum fidei, quo possimus omnia tela nequissimi ignea exsinguere.* C'est la foi qui nous découvre & les biens que nous devons espérer, & les maux que nous devons éviter, & les moyens que nous devons mettre en œuvre pour résister à nos ennemis; c'est elle qui nous inspire & la confiance en Dieu, & l'esprit des prières, & la vigilance, & la crainte salutaire des ennemis de nôtre salut.

SCIENTES EANDEM PASSIONEM. *Sachant que vos freres qui sont répandus dans le monde, sont exposez aux mêmes afflictions que vous.* Ainsi vous ne composez avec eux, pour ainsi dire, qu'une seule armée, qui fait violence à l'ennemi commun. Ne vous découragez donc pas comme si vous étiez seuls dans le combat; JESUS-CHRIST est à votre

(a) Job. I. Apoc. XII. 10. Joan. VIIII. 4.
44.

(b) Aug. serm. 32. cap. 11.

(c) 1. Joan. v. 4.

(d) Ephes. VI. 16.

10. *Deus autem omnis gratia, qui vocavit nos in aeternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passus ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.*

11. *Ipsi gloria, & imperium in saecula saeculorum. Amen.*

12. *Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi: obsecrans & comestans, hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.*

10. Mais je prie le Dieu de toute grace, qui nous a appellez en JESUS-CHRIST à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de tems, il vous perfectionne, vous fortifie, & vous affermisse, comme sur un solide fondement.

11. A lui soit la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Je vous ait écrit assez brièvement, ce me semble, par nôtre cher & fidèle frere Silvain; vous déclarant & vous protestant, que la vraye grace de Dieu, est celle en laquelle vous demeurez fermes.

COMMENTAIRE.

tête, tous vos freres répandus dans tout le monde combattent avec vous, seroit-il juste que vous demeurassiez dans l'inaction, tandis que toute l'Eglise de JESUS-CHRIST, répandue par tout le monde, est aux mains contre le monde, la chair, le démon, l'erreur, le crime, les persécutions? Le Grec (*a*) porte que les mêmes souffrances s'achevent dans vos freres, comme s'il vouloit dire ou que ces souffrances ne seront pas de longue durée, ou qu'elles sont dans l'ordre & les decretes de Dieu, & qu'elles s'exécutent & s'achevent en ce monde; ou qu'enfin chaque fidèle achève en quelque sorte en lui-même, ce qui manque aux souffrances de JESUS-CHRIST, comme parle saint Paul; (*b*) c'est-à-dire, que les fidèles doivent imiter ce que JESUS-CHRIST a souffert, en souffrant pour l'amour de lui & à son imitation.

ÿ. 10. DEUS AUTEM OMNIS GRATIÆ. Je prie le Dieu de toute grace, auteur de tout bien, auteur de tout don parfait, (*c*) & des graces les plus excellentes. (*d*) Le Dieu plein de clémence, & de miséricorde, qui vous a appellez à la Foi, & qui vous a donné son Esprit-saint, qu'après avoir souffert un peu de tems, il vous perfectionne, vous fortifie, & vous affermisse. Qu'il achève en vous ce que la grace y a commencé; qu'il vous soutienne dans vos afflictions, qu'il vous assiste dans vos épreuves, qu'il vous affermisse dans le bien, & dans la grace, & qu'il vous accorde le don de persévérance, afin que vous parveniez à la gloire, & méritiez les couronnes, qui ne seront accordées qu'à ceux qui auront combattu jusqu'à la fin; (*e*) Non coronabimur, nisi qui legitime certaveris.

(a) Τὸ αὐτὸ θεὸς πάντων τῶν ἐν χάριτι καὶ ἐν δόξῃ καὶ ἐν ἀγαθῇ ἐπιδοσῶν.

(b) Coloss. I. 24. *Adimpleo ea qua desunt passionum Christi in carne mea.*

(c) Jacobi I. 17.

(d) *Omnis gratia, id est, perfecta gratia.* Hug. Cathar. S. m. r. Cernel.

(e) 2. Timoth. II. 5.

13. *Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone cœlestis, & Marcus filius meus.* | 13. L'Eglise qui est dans Babylone, & qui a été choisie comme vous, & mon fils Marc, vous saluent.

COMMENTAIRE.

¶ 12. *PER SILVANUM.* Je vous ai écrit assez brièvement, ce me semble, par nôtre frere *Silvain*. Quelques uns (a) rapportent ces mots, ce me semble, à *Silvain*, qui est, ce me semble, un de vos freres fidèles. Il m'a paru très attaché à vos interêts, & très-fidèle; & j'ai crû que je pouvois lui confier cette Lettre. *Grotius* croit que saint Pierre veut parler d'une autre Lettre qu'il leur avoit écrite auparavant, & envoyée par *Silvain*. Il me semble, il me souvient de vous avoir déjà écrit une autre-fois brièvement, par *Silvain*. Mais la première explication est la plus suivie. On ne connoit point cette prétendue première Lettre, dont parle *Grotius*; & en disant que *Silvain* lui avoit paru fidèle, il sembleroit avoir quelque doute sur sa fidélité. *Silvain* est le même que *Silas*, nommé dans les Actes des Apôtres, (b) & dont saint Paul parle aussi quelque-fois dans ses Epîtres. (c)

CONTESTANS HANC ESSE VERAM GRATIAM DEI. Vous protestant que la vraie grace de Dieu, est celle en laquelle vous demeurez fermes. Que la vraie Religion, (d) la vraie voye du salut, est celle que nous vous avons annoncée, que vous avez reçue, dans laquelle vous perséverez, (e) malgré les persécutions qui vous sont suscitées, & que vous regardez avec raison, comme des faveurs de Dieu, & des épreuves par lesquelles il veut vous affermir dans son amour, & vous conduire à l'éternité bienheureuse.

¶ 13. *SALUTAT VOS ECCLESIA, QUÆ EST IN BABYLONE COELECTA.* L'Eglise qui est à Babylone, & qui a été choisie comme vous, vous salue. Nous entendons ici sous le nom de Babylone, avec tous les Anciens, (f) & les Modernes qui sont demeurez dans la communion Romaine, la ville de Rome. Personne avant *Calvin* n'avoit révoqué en doute le voyage de saint Pierre en cette ville, ni la primauté de l'Eglise Romaine, sur toutes les autres Eglises du monde. C'est ce que nous prouverons plus au long dans une Dissertation particulière. *Grotius* sur cet endroit reconnoît que les Anciens ont entendu la ville de Rome,

(a) *Ligfeot. Camer. Piscat.*

(b) *Act. xv. 40. xvi. 19.*

(c) *1. Cor. I. 19. 1. Theff. I. 1.*

(d) *Est. Grot. Men. Cornel. Alii passim.*

(e) *1. Cor. xv. 1. Netum vobis facio Evangelium quod predicavi vobis, quod & accepistis, in quo & statis, per quod & salvamini.*

(f) *Vide Papiam Joannis Evangel. Discipulum apud Euseb. lib. 2. cap. 13. Histor. Eccles. Hieron. in Marco & Ep. 17. & alibi sapius. Alii plures. Beda. Oecumen. hic. Grot. hic. Petrus (quibus assensior) Romanum interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo Christianus dubitavit.*

sous le nom emprunté de Babylone : il se range de leur avis, & dit nettement, qu'aucun Chrétien n'a nié que saint Pierre n'ait été à Rome. Saint Jean dans l'Apocalypse (a) donne aussi à cette ville le nom de Babylone.

Saint Pierre dit que l'Eglise de Babylone a été choisie comme eux ; *collecta*, & non pas simplement, *collecta*, comme lisent quelques Exempiaires. (b) Le Grec (c) ne lit pas *Ecclesia* ; mais le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, Occuménius le lisent aussi bien que la Vulgate. Les Fidèles de Rome qui ont été comme vous choisis de Dieu, (d) & appelez à la Foi, du milieu des nations infidèles, ou d'entre les Juifs qui demeurent dans l'endurcissement, vous saluent, & vous souhaitent toutes sortes de prospéritez.

M. Mille n'admet pas ici le nom d'*Ecclesia*, & il prend le Grec *synelée*, comme si c'étoit une épithète de quelque Dame Chrétienne, comme celle que S. Jean appelle *Electa*, dans sa seconde Epître ; (e) ou même l'épouse de saint Pierre, qu'il menoit d'ordinaire dans ses voyages, comme saint Paul l'insinué, (f) & qui ayant été avec lui dans le Pont, dans la Galatie, & dans les autres lieux où il avoit prêché, pouvoit être connue des fidèles de ces Provinces. Il faudroit donc traduire, selon cet Auteur : Mon épouse qui est avec moi à Babylone, & qui a été choisie de Dieu, aussi bien que moi, vous saluë, avec Marc. Mais cette opinion est trop singulière, pour être admise, n'ayant pour fondement que de très-foibles conjectures. Il n'est nullement probable que saint Pierre n'ayant pas encore dit un seul mot de sa femme, puisse la désigner sous le nom général, de *choisie avec moi*. Et pourquoi marquer qu'elle étoit alors à Babylone, s'il est vrai, comme on le suppose, qu'elle accompagnoit cet Apôtre dans tous ses voyages ? Il suffisoit de dire : Mon épouse vous saluë ; nous sommes ensemble à Babylone ; au lieu de : *Celle qui est élüe avec moi, qui est à Babylone, vous saluë*. De plus, le nom d'*Electa* dans la seconde Epître de saint Jean, pourroit bien marquer l'Eglise à laquelle ce saint Apôtre écrivoit, comme nous l'avons marqué dans la Préface sur cette Epître.

ET MARCUS FILIUS MEUS. *Et mon fils Marc*. On ne doute pas que ce ne soit saint Marc l'Evangéliste, (g) qui est reconnu pour Disciple & compagnon, & même Interprète de saint Pierre. Il l'appelle son fils, comme ayant été converti, & instruit par lui, & comme un de ses

(a) Apoc. XVII. 5. XVIII. 20.

(b) Sixti V. edit. Et alii Quid.

(c) Græc. Ἐκκλησίαν ἡμεῖς ἐν Βαβυλῶνι ἐκλεκτῆς.

(d) Ita Est. Græc. Druf. Menoch. Gerhard. Hammond.

(e) 2. Joan. 9. 1. & 13.

(f) 1. Cor. IX. 5. Numquid non habemus potestatem mulierem firorem circumducendi, sicut & cæteri Apostoli, & fratres Domini, & Cephas ?

(g) Ita plerique omnes Est. Græc. Lefort. Græc. Origen. apud Euseb. lib. 6. cap. 27. Hist. Eccl.

14. *Salutate invicem in osculo sancto, gratia vobis omnibus, qui estis in Christo Jesu. Amen.* 14. Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Que la grace soit avec vous tous, qui êtes en Jesus Christ. Amen.

C O M M E N T A I R E.

principaux disciples. On peut voir nôtre Préface sur l'Evangile de saint Marc, si l'on veut favoir plus à fond quel étoit ce saint Evangéliste.

ÿ. 14. SALUTATE INVICEM IN OSCULO SANCTO. *Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser.* Le Grec : (a) *Par un baiser d'affection.* Mais le Syriaque, & quelques manuscrits Grecs sont semblables à la Vulgate. On a vû dans saint Paul (b) que les fidèles se donnoient le baiser de paix dans les assemblées, lorsqu'il leur venoit quelques Lettres de la part des Apôtres, pour marquer leur affection mutuelle, & leur union dans les mêmes sentimens, & dans la même foi. Embrassez-vous tendrement les uns les autres, comme je vous embrasse, & comme vous m'embrassez, si je me trouvois au milieu de vous.

GRATIA VOBIS OMNIBUS. *Que la grace soit avec vous tous.* Puissiez-vous vous maintenir dans les bonnes graces de Dieu, & mériter de plus en plus l'accroissement de ses faveurs, & de ses bénédictions. Le Grec (c) lit, *la paix*, au lieu de *la grace*.

Dans les exemplaires Grecs on lit à la fin de cette Epître, ce qui suit: *La première Epître Catholique de saint Pierre* a été écrite en deux cens trente-six versets; ou selon d'autres en deux cens trente deux. Quelques Exemplaires (d) portent qu'elle a été écrite de Rome.

{ a } *Καταλαλῶν ἀλλήλους ἐν ὀσκούλῳ ἁγίῳ.*
Alit. : Ἐν ὀσκούλῳ ἁγίῳ. Ita Steph. d. Mss. Collog.
novi. 2. Barb. 1. Velez. Vulg. Syr.

XIII. 12. 2. *Thissal. v. 26.*

{ c } *Ἐπίση ἰσὺς πᾶσι. Beda. Gratia.*

{ d } *Ita Occumen. Covul. 2.*

{ b } *Rom. XVI. 16. 1. Cor. XVI. 20. 2. Cor.*

Fin de la I. Epître de saint Pierre.




P R E F A C E
 SUR LA II. ÉPITRE
 DE SAINT PIERRE.

D EPUIS que S. Pierre eut envoyé sa première Lettre qu'il écrivit de Rome, entre l'an 45. & 50. de JESUS CHRIST, comme nous l'avons montré dans la Préface sur cette Épître; Il retourna dans la Palestine; on y tint en l'an 51. le Concile de Jérusalem, où saint Pierre soutint qu'il ne falloit point imposer aux fidèles le joug de la Loi; & son sentiment ayant été appuyé par saint Jacque, fut embrassé par toute l'assemblée, comme la décision du S. Esprit. Après ce Concile, ce Prince des Apôtres alla à Antioche, où il fut repris par S. Paul, comme il est dit dans l'Épître aux Galates. (a) Depuis ce tems on ne fait pas distinctement ce que fit saint Pierre, jusqu'à son dernier voyage de Rome. Il y fut conduit par le Saint Esprit, pour rendre témoignage à la vérité devant Néron, & pour y combattre Simon le Magicien, qui y séduisoit plusieurs personnes par ses prestiges. Saint Paul s'y trouva dans le même tems, l'an 65. de JESUS-CHRIST, & ils se joignirent ensemble pour s'opposer à cet ennemi de l'Évangile. (b)

Nous croyons que ce fut dans cette ville qu'il écrivit cette seconde Épître; & quoi qu'il n'y parle ni de sa prison, ni de ses liens, il y a toute apparence qu'il la composa après une apparition qu'il eut de JESUS-CHRIST, comme il sortoit de Rome, pour se dérober aux poursuites de Néron. Notre Seigneur se montra à lui, comme il étoit déjà à la porte de la ville; & saint Pierre lui ayant demandé, où il alloit? Le Sauveur répondit: *Je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau.* (c) Ces paroles firent comprendre à saint Pierre, que bien-tôt il devoit con-

(a) Galat. II. 12. 33.

(b) Voyez M. de Tillemont, Saint Pierre, art. 33. 34.

(c) Ambros. serm. 68. Origen. G. L. in Joan. tom. 21. pag. 118. & 298. Gregor. Mag. ser. 112. in Psal. 61.

sonner son martyre. Et c'est apparemment à cela qu'il fait ici allusion; lorsqu'il dit: (a) Que le tems auquel la tente de son corps doit être abattuë, est proche, *comme nôtre Seigneur Jesus-Christ le lui a fait connoître*. En effet, peu de tems après il fut arrêté & mis en prison, où il demeura, dit-on, pendant neuf mois, & n'en sortit que pour aller au martyre, qu'il souffrit l'an 66. de J. C. (b)

Dans cette Epître il montre la nécessité des bonnes œuvres pour le salut; il précautionne les fidèles contre les faux Prophètes qui devoient paroître, & contre les faux Docteurs, qui répandoient alors leurs erreurs dans l'Eglise, & qui la scandalisoient par leurs mauvais exemples. Il rappelle dans la mémoire des Fidèles, ce qu'il leur avoit autrefois enseigné; il les exhorte à la patience dans leurs persécutions; il prédit sa mort prochaine; il les conjure de continuer à étudier assidûment les saintes Ecritures. Il fait un portrait affreux des hérétiques de son tems, & des faux Docteurs qui troublaient l'Eglise. Il réfute les erreurs de ceux qui soutenoient que le jour du Jugement & de la Résurrection, ne viendroient jamais. Il parle très-avantageusement de Saint-Paul, & de ses Epîtres, dont quelques mauvais esprits abusoient, aussi bien que des autres Ecritures, pour soutenir leurs erreurs, & principalement l'inutilité des bonnes œuvres, & l'excessive liberté qu'ils se donnoient de faire plusieurs choses contraires à la Loi, sans se mettre en peine du scandale qu'ils donnoient par là à leurs freres, encore foibles dans la foi.

Saint Grégoire le Grand (c) dit que quelques-uns attribuoient cette Epître à Céphas, à qui saint Paul résista en face à Antioche, comme il est dit dans l'Epître aux Galates, (d) & qu'ils prétendoient être différent de l'Apôtre saint Pierre. Mais ce saint Pape réfute solidement cette opinion. Grotius entre les modernes, est celui qui a porté le plus loin le sentiment, qui conteste cette Epître à saint Pierre. Il veut attirer dans son parti ceux des Anciens qui ne l'ont pas reconnu pour canonique: & en effet s'ils l'eussent crû de ce saint Apôtre, il n'y a nulle apparence qu'ils l'eussent rejetté du Canon. Il ajoute que le style est assez différent de celui de la première, & cette différence est remarquée par Eusèbe, (e) & par saint Jérôme. (f) Il dit de plus, qu'elle a été écrite après la ruine de Jérusalem, & par conséquent qu'elle ne peut être de saint Pierre, qui

(a) 2. Petri. I. 14.

(b) Cette époque est contestée. Voyez Tillemont, Note 40. sur saint Pierre.

(c) Gregor. in Ezech. homil. 18.

(d) Galat. II. 11.

(e) Je ne trouve rien de cela dans Eusèbe,

I. 3. c. 3. & 29. Hist. Eccles.

(f) Jeronym. de Viris Illustr. cap. 2. Scripsit duas Epistolas, quæ Catholica nominantur, quantum secunda à plerisque ejus esse negatur, propter styli cum priora differentiam.

fut martyrisé sous Néron. La preuve qu'elle a été écrite après la ruine de Jérusalem, selon cet Auteur, est qu'elle parle du Jugement dernier comme prochain. Or personne n'a jamais cru que le Jugement dernier dût arriver avant la ruine de Jérusalem. Il croit qu'elle a été écrite sous l'Empire de Trajan, & qu'elle pourroit bien être l'ouvrage de Siméon, ou Simon Evêque de Jérusalem, successeur & imitateur de saint Jacques le Mineur. Enfin, il suppose que certains traits qui semblent démonstratifs pour l'attribuer à l'Apôtre saint Pierre, y ont été ajoutés par ceux qui entreprirent de lui donner du crédit, & de la faire passer sous le nom de cet Apôtre.

Il faut convenir que plusieurs Anciens l'ont eue pour suspecte, & n'ont pas voulu l'admettre dans le Canon des Livres sacrez. Quelques-uns l'ont soupçonnée de supposition; & Didyme (a) l'a crüe corrompue. Origènes dit qu'elle est douteuse, (b) & contestée. Eusèbe (c) avance que S. Pierre n'a écrit qu'une Epître certaine, connuë, & citée par les Anciens. Saint Amphiloque (d) remarque que de son tems on doutoit encore qu'elle fût de saint Pierre. Saint Jérôme témoigne le même doute.

Mais elle porte avec elle les preuves de son authenticité, & de sa vérité. Elle ne contient rien qui ne soit digne de saint Pierre; rien de contraire à son esprit, & à son caractère; rien d'opposé aux circonstances des tems auquel il a vécu. Elle porte en tête le nom de cet Apôtre; (e) elle est d'un des trois Apôtres qui furent présens à la Transfiguration de notre Seigneur; (f) elle rappelle la première Epître de saint Pierre, (g) comme ayant été écrite par le même Auteur. *Hanc ecce vobis secundam scribo Epistolam.* Aucun des passages qui ont paru douteux à Grotius, ne manquent dans les anciens Manuscrits. Origènes (h) la cite sans difficulté comme de saint Pierre. Novatien, (i) qui vivoit du tems de Tertulien, saint Cyprien, (k) saint Justin même le Martyr, (l) ou la citent, ou y font allusion. Saint Jude dans son Epître Catholique allègue les propres paroles de celle-ci, & les cite comme ayant été produites par les Apôtres de notre Seigneur JESUS-CHRIST: (m) *Memores estote verborum quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi, qui dice-*

(a) Didym. Comment. in hanc Epist. ad finem. Non est ignorandum præsentem Epistolam esse falsam: quæ licet publicetur, non tamen in canone est.

(b) Origen. in Jean. pag. 88. Μία Ἐπιστολή ἀπολογητικὴ καὶ ἀλλοτρίη. Ἐκείνη δὲ ἡ ἀλλοτρίη ἀποκαλεῖται ἡδε.

(c) Euseb. Hist. Eccl. lib. 3. c. 3. § 25.

(d) Amphiloeb. apud Greg. Nazianz. Carm.

125.

(e) 2. Petr. I. 2.

(f) 2. Petr. I. 18.

(g) 2. Petr. III. 1.

(h) Origen. in Jesus homil. 7.

(i) Novatian. lib. de Trinit. cap. 8.

(k) Cyprian. Ep. 75.

(l) Justin. Dialogue cum Tryphone. Οὗ κεινὸς ἰσχυροῦς μύθου, ἀπὸ ἀποστολικῶν λόγων, ἀλλὰ μνηστῆς κεινῶν ἀγίων.

(m) Juda § 17. Confer. 2. Petri III. 3. cum Juda §. 18.

bant vobis, quoniam in novissimo tempore veniens illusores, &c. Ce qui est en termes exprés dans le troisiéme Chapitre de cette seconde Epître de saint Pierre.

Il est inutile de citer saint Cyrille de Jérusalem, (a) saint Athanase, (b) saint Grégoire de Nazianze, (c) saint Epiphane, saint Hilaire, (d) saint Augustin, (e) saint Ambroise, (f) saint Jérôme, (g) Facundus, Salvien, saint Macaire, les Conciles de Laodicée, (h) le troisiéme de Carthage, (i) & tout ceux qui sont venus depuis, & qui nous ont donné des Catalogues des Livres saints, puisqu'ils sont tous d'accord sur ce sujet, & qu'ils reconnoissent sans difficulté cet ouvrage comme canonique. Or si elle est canonique, elle est aussi certainement de saint Pierre; car si elle n'est pas de cet Apôtre, elle est d'un insigne fourbe. Si elle ne se trouve pas dans quelques exemplaires Syriaques, c'est qu'elle a été autrefois contestée. Elle se lit dans d'autres exemplaires des Syriens. Saint Ephrem, (k) & saint Jean de Damas qui étoient Syriens, se sont servis de son témoignage; & saint Jean Damascène (l) la met expressément au nombre des Livres canoniques.

La diversité de style que saint Jérôme a remarqué dans cette Epître, & que Grotius après lui fait valoir, pour la contester à saint Pierre, n'a pas paru fort sensible à plusieurs habiles Critiques; (m) & S. Jérôme, (n) qui est le seul qui l'ait relevée, nous en découvre une raison qui paroît fort probable. C'est que saint Pierre se servant de différens Interprètes, tantôt de Glaucias, (o) & tantôt de saint Marc, le style de ses Lettres se sentoît nécessairement de la diversité de ses Secretaires. Saint Marc qui étoit avec lui, lorsqu'il écrivit la première, (p) n'y étoit pas lorsqu'il dicta celle-ci.

Ce que Grotius ajoute qu'elle a été écrite après le siège & la ruine de Jérusalem, & que Simon Evêque de Jérusalem en est l'Auteur, ne mérite pas une réputation sérieuse, parce qu'il n'est appuyé sur aucune preuve solide. Les passages qui embarrassent cet Auteur, & sur lesquels il auroit souhaité que quelqu'un consultât les anciens Manuscrits, se trouvent dans tout ceux qu'a consultez M. Mille, qui y a fait une attention

(a) Cyrill. *Catech.* 4.
 (b) Athanas. *Synops. & orat.* 2. *contra Arianos.*
 (c) Nazianz. *Car.* 34.
 (d) Hilar. *lib.* 1. *de Trinit.*
 (e) August. *lib.* 2. *cap.* 8. *de Dicit. Christ.*
 (f) Ambros. *de Incarn.* *cap.* 8.
 (g) Ieronym. *lib.* 2. *cap.* 24. *contra Jovinian.*
 (h) Concil. *Laodicen.* *cap.* 60.
 (i) Concil. *Carthag.* 3. *can.* 47.

(k) Ephrem. *serm. contra Impudic.*
 (l) Damascen. *lib.* 4. *cap.* 28. *de Fide orthodoxa.*
 (m) *Magdeburgenf. Gemar. Gerhard. Cajet. Est. Corncl. Alti.*
 (n) Ieronym. *Dua Epistola qua feruntur Petri, stile inter se & charactere discrepant; scribunturque verborum: ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversis eum usum interpretibus.*
 (o) Clem. *Strom.* *lib.* 7. *pag.* 764.
 (p) 2. *Petri* v. 23.

toute particulière, comme il le remarque sur tous ces endroits.

Nous croyons avec le commun des Commentateurs, qu'elle a été écrite aux mêmes Chrétiens hébraïsans, à qui saint Pierre envoya sa première Epître. Il l'insinuë assez lorsqu'il dit : (a) *Voici la seconde Epître que je vous écris*. De plus, il leur parle comme à gens instruits dans les Ecritures, & qui s'appliquoient fort sérieusement à l'étude des Prophètes, qui étoient entre leurs mains. (b) L'Auteur du Livre des Promesses, attribué à saint Prosper, (c) la nomme, *l'Epître aux Gentils*. Et l'Auteur du Sermon, de *Cataclysmo*, ou *du Déluge*, parmi les œuvres de saint Augustin, (d) lui donne le nom de *Seconde Epître de saint Pierre aux Gentils*. Quelques Commentateurs (e) croÿent qu'en effet on peut la regarder comme écrite aux Gentils convertis, aussi-bien qu'aux Juifs. Ils se servent de ces paroles du Chapitre I. pour prouver leur sentiment. *Simon-Pierre Apôtre de Jesus-Christ, à ceux qui ont reçu la même Foi que nous*; paroles qu'on prétend désigner les Gentils, appelez aussi-bien que les Juifs, à la Religion Chrétienne. Mais rien n'est plus naturel que de les expliquer des Juifs fidèles, qui au milieu de tant d'autres Juifs, qui demuroient dans l'endurcissement, avoient eu le bonheur de croire en JESUS-CHRIST.

(a) 2. Petri III. 1.

(b) 2. Petri. I. 19. 20.

(c) *Pr. sper. seu alius Promissum. lib. 4. cap.*

(d) *Vide apud Aug. st. tom 6. nov. edit. pag. 606.*

(e) *Quidam apud Est. hic.*





COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA SECONDE EPISTRE DE SAINT PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Dons de Dieu accordez aux Fidèles. Ils doivent travailler à la pratique des bonnes œuvres ; elles assurent le salut. Saint Pierre prédit sa mort prochaine. Il dit qu'il a vu la gloire de JESUS-CHRIST dans sa Transfiguration.

†. 1. *S*imon Petrus, servus & Apostolus Jesu Christi, iis qui coequalem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri, & Salvatoris Jesu Christi.

†. 1. *S*imon-Pierre, serviteur & Apôtre de JESUS-CHRIST, à ceux qui ont reçu comme nous le précieux don de la foi, avec la justice de notre Dieu & Sauveur JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

†. 1.  *IMON* (a) *PETRUS*, *SERVUS ET APOSTOLUS*, *Simon-Pierre, serviteur & Apôtre de Jesus-Christ*. *Simon* est le nom Hébreu de saint Pierre; *Céphas* est son nom Syriaque, qui lui fut imposé par *JESUS CHRIST*. (b) *Petros* est le nom Grec, qui répond à *Céphas*. Il se qualifie *serviteur & Apôtre de Jesus-Christ*. *Serviteur*, qualité qui lui est

(a) *Grac. impress. Σιμων. Alii: Σιμων. Ita | Alii, Σιμων. Ald. Colin.*
Suph. a. d. 17. 1a. Ceph. Syr. Arab. Occumen. | (b) Joan. 1. 41.

2. *Gratia vobis & pax adimpleatur in cognitione Dei, & Christi Jesu Domini nostri.*

3. *Quomodo omnia nobis divine virtutis sunt, que ad vitam & pietatem donata sunt, per cognitionem ejus, qui vocavit nos propria gloria & virtute,*

2. Que la grace & la paix croissent en vous de plus en plus, par la connoissance de Dieu, & de Jesus-Christ nôtre Seigneur.

3. Comme la puissance divine nous a donné toutes les choses qui regardent la vie & la piété, en nous faisant connoître celui qui nous a appellez par sa propre gloire, & par sa propre vertu;

COMMENTAIRE.

commune avec tous les Chrétiens: Apôtre, qualité qui le distingue du reste des Fidèles, & qui donne un grand poids à ses Discours, & à ses Instructions. Saint Pierre parle par tout avec beaucoup de modestie de lui-même, & quoi qu'il fût Prince des Apôtres, il ne s'en prévaut jamais.

* **IIS QUI COÆQUALEM.** *A ceux qui ont reçu comme nous le don de la Foi.* Le Grec porte: (a) *A ceux qui ont reçu une Foi aussi précieuse que celle que nous avons reçue nous-mêmes.* Tous les Fidèles ont une même Foi quant à son objet; ils croyent tous les mêmes mystères; ils espèrent tous les mêmes récompenses; ils tendent tous à la même fin; ils ont tous les mêmes motifs de créance; JESUS-CHRIST les a tous appellez d'une manière également gratuite; ils les a tous appellez dans la justice, ou par le mérite de sa justice, ou pour leur donner la grace justifiante, qui s'acquiert par la foi, & par le Baptême; ou enfin, par sa justice, c'est-à-dire, par sa miséricorde: car la miséricorde est souvent déignée dans l'Écriture sous le nom de justice. (b)

DEI NOSTRI, ET SALVATORIS JESU CHRISTI. *De nôtre Dieu & Sauveur Jesus-Christ.* (c) Ces paroles marquent distinctement la divinité de JESUS-CHRIST, il est nôtre Dieu & nôtre Sauveur.

¶ 2. **GRATIA VOBIS ET PAX.** *Que la grace & la paix croissent en vous de plus en plus, dans la connoissance de Dieu & de Jesus-Christ.* Je ne vous souhaite point une paix, une faveur, une prospérité temporelle; mais la grace du Ciel, & la paix du cœur, avec l'accroissement de votre foi, votre avancement dans la voye de Dieu, & une connoissance toujours plus parfaite des vérités de la Religion, & des mystères de JESUS-CHRIST; en un mot, puissiez-vous vous avancer de plus en plus dans la connoissance de vos devoirs, dans leurs pratiques, dans la grace, & la justice.

¶ 3. **QUOMODO OMNIA NOBIS.** *Comme la puissance divine de*

[a] Τῶν ἰσθμῶν ἧμῶν ἀρχῆται ἡμεῖς αὐτοὶ ἐπίσταμεθα.

[b] Psal. XXXIX. 10. L. 16. CXLII. 1. 2. Ipsi LVI. 2. Matth. VI. 2. 2. L. Cori IX. 10. &c.

[c] Τὸ Θεὸν ἧμῶν καὶ σωτῆρα ἡμεῶν Ἰησοῦν Χριστόν. Alii: Θεὸν καὶ σωτῆρα ἡμεῶν. Alii: Κυρίου καὶ σωτῆρα ἡμῶν Ἰησοῦ. Syr. vel, Θεὸν καὶ σωτῆρα ἡμῶν. Arab.

4. *Per quem maxima & pretiosa nobis promissa donavit : ut per hac efficiamini divina consortes natura : fugientes ejus , que in mundo est , concupiscentie corruptionem.*

4. Et par lui nous a communiqué les grandes & précieuses graces qu'il avoit promises , pour vous rendre par ces graces participans de la nature divine , si vous fuyez la corruption de la concupiscentie , qui regne dans le siècle par le dérèglement des passions.

COMMENTAIRE.

Jesus-Christ nous a donné toutes les choses qui regardent la vie , & la pitié , en nous faisant connoître Dieu. Ainli ψ. 4. Il nous a communiqué les graces pour nous rendre participans de la nature divine , si nous voulons fuir la corruption de la concupiscentie. Saint Pierre distingue ici la puissance de JESUS CHRIST , qui nous a appellez à la Foi ; sa bonté , qui nous a communiqué les connoissances qui peuvent nous donner la vie de l'ame. Sa grace justifiante , qui nous rend participans de la nature divine , pourvû que nous fuyions la corruption de la concupiscentie , qui seule peut rendre nous ses dons & ses graces inutiles , si nous en suivons les mouvemens. C'est pourquoi ψ. 5. *Vous devez de voire part apporter tous vos soins , pour joindre la pratique de la vertu à la foi , & la vertu à la science.* Il faut joindre ces versets 3. 4. & 5. pour faire un sens complet.

Saint Pierre veut dire aux fidèles : Qu'ils sont infiniment heureux de ce que JESUS CHRIST par sa bonté toute-puissante les a appellez à la Foi , à la grace , à la justice. Mais que pour ne pas rendre ces dons inutiles , ils doivent faire deux choses : La première , résister au penchant de la concupiscentie : Et la seconde , réduire en pratique ce qu'ils ont connu par les lumières de la foi , & de l'Évangile ; voilà le précis de tous ces trois versets , dont le sens est suspendu jusqu'à la fin du huitième , & dont le style est un peu embarrassé , à cause des synonymes , & des épithètes dont ils sont chargez.

Il dit ψ. 3. que JESUS-CHRIST nous a appelé , *propria gloria & virtute.* (a) Par sa propre gloire , & par sa puissance. Notre conversion est un effet de sa puissance toute glorieuse : il a fait éclater sa gloire , & sa toute-puissance dans nôtre vocation. Il nous a converti par les merveilles qu'il a opérées à nos yeux , par la lumière qu'il a fait luire à nôtre esprit , par la grace dont il a rempli nos cœurs.

ψ. 4. PER QUEM MAXIMA. Par lui , par Dieu son Pere , par sa grace , & sa miséricorde , JESUS-CHRIST nous a donné les grands dons qu'il

(a) ἰδίῃ δόξῃ καὶ ἀρετῇ. Alii: ἰδίῃ δόξῃ καὶ ἀρετῇ. Alex. Cov. 2. Colon. Vulg. fortè Syr. & E. b.

5. Vos autem curam omnem subinferentes, ministrato in fide vestra virtutem, in virtute autem scientiam,

5. Vous devez aussi de vôtre part apporter tout le soin possible, pour joindre à vôtre foi, la vertu ; à la vertu, la science ;

COMMENTAIRE.

nous avoit promis. D'autres l'entendent ainsi : Dieu nous a communiqué par JESUS-CHRIST son Fils, les faveurs qui nous avoient été promises. Le Grec : (a) *Par ces choses* il nous a donné les grandes promesses. Par cette glorieuse puissance de JESUS-CHRIST ; ou par sa gloire & sa puissance, par les miracles, & sa prédication. Ou simplement : *C'est pour-quoi* il nous a donné ces grands bienfaits de la foi, de la grace, de la justice, de l'adoption.

EFFICIAMINI DIVINÆ CONSORTES NATURÆ. Vous rendre par ces graces participans de la nature divine. Nous participons à la nature divine par la foi, par la grace, par l'union que nous avons avec JESUS-CHRIST ; par la qualité de fils de Dieu qu'il nous a méritée, par la présence du Saint Esprit qui habite en nous ; par la ressemblance que nous avons avec JESUS-CHRIST ; par la pratique des vertus dont il nous a donné l'exemple : Mais nous serons plus parfaitement participans de la nature divine dans l'autre vie, lorsque nous le verrons comme il est, (b) & que nous serons transformez en lui : (c) *Revelat à facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur, à claritate in claritatem, tamquam à Domini Spiritu.*

FUGIENTES EIUS QUÆ IN MUNDO EST, CONCUSPISCENTIÆ CORRUPTIONEM. Si vous fuyez la corruption de la concupiscence, qui regne dans ce siècle. Inutilement vous auriez reçu ces dons si précieux, dont on vient de parler, si vous vous abandonniez à la concupiscence, qui regne dans le monde, à l'ambition, à l'avarice, à la vaine curiosité, à l'amour des plaisirs. Bien-tôt vous vous verriez dépourvû de toutes vos prérogatives, de la ressemblance que vous avez avec Dieu, & des espérances d'un bonheur éternel que vous attendez. Vous ne pouvez servir à la fois à deux maîtres : (d) Si vous êtes au monde, vous ne pouvez être à JESUS-CHRIST ; le monde corrompu est sous la puissance du démon ; (e) JESUS-CHRIST exerce son empire sur ceux qui ont crucifié leur chair avec ses desirs déréglés. (f)

ÿ. 5. VOS AUTEM CURAM OMNEM SUBINFERENTES. Vous de-

(a) Δι' ἧς τῆς πίστεως ἀπὸς, καὶ τῆς ἐπιθυμίας ἐκείνης. Per quæ, &c. Alii : Per quem, δι' ἧς. Ita Steph. in Colina. Æth. Vulg. Alii vulgata libri : Per qua. Bedæ, per quam.

(b) 1. Joan. III. 2.

(c) 1. Cor. III. 18.

(d) Matth. vi. 24.

(e) 1. Joan. v. 19.

(f) Galat. v. 24.

6. *In scientia autem abstinentiam, in abstinentia autem patientiam, in patientia autem pietatem,*

6. A la science, la tempérance; à la tempérance, la patience; à la patience, la piété;

COMMENTAIRE.

vez de votre part apporter tout le soin possible, pour joindre à votre foi la vertu. Il ne vous seriroit de rien d'avoir la foi, sans la pratique de la vertu. Dieu vous a appellez, il vous a justifiez, il vous a comblez de ses dons intérieurs & extérieurs; c'est à présent à vous à coopérer à sa bonté. Il vous a donné la foi, il demande de vous que vous y joigniez les œuvres. Il ne vous refusera pas son secours; mais il faut que vous employez fidèlement les moyens qu'il vous a mis en main pour vous sanctifier. Il vous a rempli de lumières, c'est à vous à les réduire en pratique.

IN VIRTUTE SCIENTIAM. *Joignez à la vertu, la science.* C'est beaucoup de pratiquer la vertu: mais c'est trop peu si vous ne la pratiquez avec connoissance, avec esprit, avec prudence, avec discrétion; sans quoi la vertu n'est plus vertu. (a) C'est la discrétion qui conduit, pour ainsi dire, le char de la vertu. (b) Si elle n'y préside, on est en danger de se renverser, & de tomber dans le précipice. Autrement: (c) *Joignez la science à la vertu;* La science des mystères de JESUS-CHRIST, & des devoirs du Christianisme, à la pratique de la vertu. La vertu sans science est comme un aveugle, qui marche sans savoir où il va.

ÿ. 6. **IN SCIENTIA AUTEM ABSTINENTIAM.** *A la science, la tempérance.* (d) La science des mœurs conduit naturellement à la tempérance. Salomon (e) dit qu'il résolut de s'abstenir entièrement du vin, dès qu'il songea à vacquer à l'étude de la sagesse. C'étoit déjà une grande sagesse, de comprendre que la tempérance dans l'usage des alimens, étoit un bon moyen pour y parvenir. Le Sage conçoit que l'excez dans l'usage des choses nécessaires à la vie, est contraire à la loi de la nature, à l'ordre de Dieu, à la raison. Que l'intempérance nous dégrade en quelque forte, & nous met au-dessous des bêtes, lesquelles n'excellent point d'ordinaire dans l'usage qu'elles font de la nourriture.

IN ABSTINENTIA AUTEM PATIENTIAM. *A la tempérance, la patience.* L'homme tempérant & modéré, est maître de ses passions. Il réprime la colère, & l'impatience. Toutes les vertus s'entraident, & se

(a) Est. Men. Cornel. Alii.

(b) Bern. ferm. 49 in Cantica.

(c) Oecumen. Tit. 2. τὴν ἐν τῷ ἀνομιῶν περὶ τῶν ἰδίων, ἦν ἡ τῶν νόμων παρανομία, ἡ δὲ τῶν ἐπιτηδεύσεων τῶν ἰσχυρῶν.

(d) Et δι' τῆς γνῶσεως τῶν ἰσχυρῶν. Ce der-

nier terme signifie plutôt la tempérance, ou la continence, que l'abstinence. Ici *abstinentia* doit se prendre en un sens étendu, pour la continence, la tempérance, la modération, l'abstinence.

(e) Eccl. II. 3.

7. *In pietate autem amorem fraternitatis, in amore autem fraternitatis charitatem.*

8. *Hæc enim si vobiscum adsint, & superent; non vacuos, nec sine fructu vos constituunt in Domini nostri Jesu Christi cognitione.*

7. A la piété, l'amour de vos freres; & à l'amour de vos freres, la charité.

8. Car si ces vertus se trouvent en vous, & qu'elles y croissent de plus en plus, elles feront que la connoissance que vous avez de nôtre Seigneur Jesus Christ, ne sera point stérile & infructueuse.

COMMENTAIRE.

prêtent la main les unes aux autres, de sorte qu'il est très rare que l'on en ait une en un degré parfait, que l'on n'ait aussi les autres au moins en quelque degré. C'est sur quoi est fondée la gradation que saint Pierre met ici, & aux versets suivans.

IN PATIENTIA AUTEM PIETATEM. *A la patience, la piété.* La patience Chrétienne est fondée sur les promesses de Dieu, sur la crainte des châtimens dont il nous menace, sur la soumission aux ordres de sa Providence, sur l'exemple de JESUS CHRIST, qui a souffert pour nous toutes sortes de tourmens: enfin sur la justice, & sur la charité, qui veulent que nous satisfassions à Dieu, pour nos péchez, & que nous souffrions ce qui nous arrive de sa part. Or tout cela n'est autre que l'exercice de la piété (a) envers Dieu, qui nous est recommandée ici.

ÿ. 7. **IN PIETATE AMOREM FRATERNITATIS.** *A la piété, l'amour de vos freres.* La piété envers Dieu, est inséparable de la charité envers nos freres. Dès que nous considérons nos freres comme créatures, comme serviteurs, comme enfans de Dieu, il ne nous est pas permis de ne les pas aimer. Joignez à cela l'ordre exprés de Dieu, qui nous commande de les aimer comme nous-mêmes, & de ne leur faire que ce que nous voudrions qui nous fût fait. Les devoirs généraux de la charité, qui embrasse tous les hommes, sont encore beaucoup plus étroits envers ceux qui adorent le même Dieu que nous, qui sont rachetés du même Sang, & qui portent le même caractère d'enfans de Dieu.

IN AMORE FRATERNITATIS, CHARITATEM. (b) *A l'amour de vos freres, la charité.* Ce seroit peu d'aimer vos freres d'un amour commun, charnel, naturel, ou intéressé; il faut les aimer d'une charité fondée sur l'amour de Dieu, & sur des vûes supérieures fondées dans la Religion.

ÿ. 8. **HÆC ENIM SI VOBISCUM ADSINT ET SUPERENT.** (c)

(a) τὴν δειψίαν.

(b) Ἐὰν δὲ τῆ φιλαδέλφια τὴν ἀγάπην.

(c) Ταῦτα γὰρ ἵνα ὑπαρχοῦν καὶ πληθύνωσιν.

Alii: Πνεῦμα καὶ πληθύνωσιν. Ita Alex. Syr. Crv. 2. Steph. c. iii. 14. &c.

9. Cui enim non præstè sunt hæc, cæcus est, & manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum.

9. Mais celui en qui elles ne sont point, est un aveugle, qui marche à tâtons, & il a oublié de quelle sorte il a été purifié des péchez de sa vie passée.

COMMENTAIRE.

Car si les vertus se trouvent en vous, & qu'elles y croissent de plus en plus, elles rendront votre foi, & votre connoissance des vérités de la Religion, utiles & fructueuses pour votre salut. Que si au contraire vous n'avez pas soin de produire de dignes fruits de piété, votre foi & vos lumières, au lieu de vous servir pour l'éternité, ne serviront qu'à votre malheur & à votre condamnation. Ainsi ne vous laissez point séduire par ceux qui veulent vous persuader que la foi seule vous suffit sans les bonnes œuvres.

ÿ. 9. CÆCUS EST, ET MANU TENTANS. *Celui en qui elles ne sont point, est un aveugle qui marche à tâtons.* Quelque éclairé que paroisse celui qui n'a point la pratique des vertus dont je viens de vous parler, je dis hardiment qu'il n'est qu'un aveugle, qui ne fait où il met ses pieds, qui marche à tâtons, & au hazard. Tels étoient les Pharisiens, dont JESUS-CHRIST a dit : (a) *Ce sont des aveugles qui conduisent d'autres aveugles.* Ils passaient pour les plus instruits dans la loi, pour les plus exacts dans les pratiques extérieures ; mais parce qu'ils manquoient de charité & d'humilité, ils ont erré comme des aveugles, ils se sont heurtés contre JESUS-CHRIST, qui est la pierre angulaire, & ils se sont froissés. (b) Ils ont méconnu leur Sauveur, ils ont persécuté ses serviteurs, ils se sont attirés la condamnation & les malheurs éternels.

OBLIVIONEM ACCIPIENS PURGATIONIS. *Ayant oublié de quelle sorte il a été purifié des péchez de sa vie passée.* Voici ce qui prouve qu'il est véritablement aveugle, c'est qu'il a oublié son Bapême, & la profession qu'il y a faite de vivre conformément aux Loix de l'Évangile, de renoncer au monde, à ses pompes, à sa vanité, & à son empire. En effet n'est-ce pas oublier toutes ses obligations, que de n'y pas conformer sa vie, & de n'en pas remplir les devoirs ? n'est-ce pas être bien aveugle sur ses propres intérêts, que de se priver par la faute du souverain bien, & de s'exposer au souverain malheur ?

ÿ. 10. MAGIS SATAGITE UT PER BONA OPERA. *Efforcez-vous d'assurer votre vocation, & votre élection par vos bonnes œuvres.* Tous ceux que Dieu a appelés à la foi, & qu'il a séparés des infidèles, pour les placer dans son Église, ne sont pas pour cela prédestinés à la

(a) Matth. xv. 14.

| Luc. xx. 17. 18.

10. *Quapropter, fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis: hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.*

11. *Sic enim abundanter ministrabit vobis introitus in æternum regnum Domini nostri, & Salvatoris Jesu Christi.*

10. Efforcez-vous donc de plus en plus ; mes frères, d'assurer votre vocation, & votre élection, par les bonnes œuvres ; car agissant de cette sorte, vous ne pécherez jamais.

11. Et par ce moyen Dieu vous donnera une entrée facile au Royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur Jésus-Christ.

COMMENTAIRE.

gloite : *Multi vocati, pauci verò electi.* Et ceux mêmes qui sont prédestinez à la gloire, doivent assurer leur élection par les bonnes œuvres. Dieu qui a prévu & arrêté leur bonheur, a prévu aussi les moyens par lesquels ils y doivent parvenir ; il leur a préparé des moyens qui les y conduisent infailliblement. (a) Ces moyens sont de la part de Dieu, les lumières & les grâces tant intérieures qu'extérieures qu'il leur donne : & de la part de l'homme, c'est la fidélité & la coopération aux grâces & aux bienfaits de Dieu.

Le Grec (b) ne lit pas, *per bona opera*, mais seulement : *Etudiez-vous à assurer*, à rendre ferme & assurée votre vocation & votre élection. Mais le Manuscrit Alexandrin, le Syriaque, l'Éthiopien, & plusieurs Manuscrits Grecs, & tous les exemplaires Latins lisent conformément à la Vulgate. Et toute la suite du discours de saint Pierre marque assez que c'est le sens de son passage, il veut que chacun s'applique aux vertus dont il a parlé dans les versets précédens, afin qu'il mérite d'arriver aux récompenses, qui sont promises aux vrais fidèles, aux enfans de Dieu.

HÆC ENIM FACIENTES NON PECCABITIS ALIQUANDO. (c) *Agissant de cette sorte vous ne pécherez jamais*, ou vous ne déchoirez jamais de votre vocation & de votre élection. Si vous persévèrez dans la pratique de ces bonnes œuvres, & dans l'exercice de ces vertus, vous ne tomberez jamais dans l'infidélité, ni dans les grands crimes, qui nous font perdre entièrement la grâce de Dieu ; (d) vous ne serez point rayez du livre de vie, ni exclus de la terre des vivans, dont vous êtes devenus les légitimes héritiers par votre Baptême : mais vous persévèrerez avec le secours de Dieu jusqu'à la fin, dans la foi & la charité, & vous arrive-

(a) August. lib. de Dono perseverant. cap. 14. n. 35. Hæc est prædestinatio Sanctorum nihil aliud: præscientia scilicet & preparatio beneficiorum quibus certissimè liberantur, quatenusque liberantur. Vidi Concil. Trident. sess. 6. c. 11.

(b) Σπουδαίει βίωσάιν ὑπὲρ τῆς ἀληθείας, ἵνα

ἐπιλάβῃ τὴν αἰώνιον. Alii: Σπουδαίει τὴν διὰ τοῦ κατὰ τὸ ἴσχυον βίωσάιν ἑαυτοῦ, &c.

(c) Οὐ μὲν ἀλαίστην ἔσται. Ambros. lib. 3. de Fide cap. 6. Non errabitis.

(d) Vide Est. hic. & Cornel. à Lap. Grot.

12. *Propter quod incipiam vos semper commonere de his : & quidem scientes & confirmatos vos in presenti veritate.*

13. *Iustum autem arbitror, quandiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione :*

14. *Certus quòd velox est depositio tabernaculi mei secundum quod & Dominus noster Jesus Christus significavit mihi.*

11. C'est pourquoi j'aurai soin de vous faire toujours ressouvenir de ces choses ; quoique vous soyez déjà instruits & confirmez dans la vérité dont je vous parle ;

13. Croyant qu'il est bien juste que pendant que je suis dans ce corps, comme dans une tente, je vous réveille en vous en renouvelant le souvenir.

14. Car je sai que dans peu de tems je dois quitter cette tente, comme nôtre Seigneur Jesus-Christ me l'a fait connoître.

COM M E N T A I R E.

rez heureusement à la gloire qui vous est destinée. Quand on court dans la lice, il est difficile de ne pas faire quelque faux pas, lorsqu'on rencontre quelque chose en son chemin. Mais il est fatal de tomber ; on ne revient plus au but, & à la couronne.

ψ. 12. INCIPIAM VOS SEMPER COMMONERE DE HIS. (a) *J'aurai soin de vous faire toujours ressouvenir de ces choses.* Vous me direz que vous êtes instruits de tout cela, que vous n'avez pas besoin de mes instructions ; que cela est bon pour des personnes nouvellement converties ; Mais je sai l'importance de ces préceptes, & tandis que Dieu me conservera en vie, je ne me laisserai point de vous les inculquer.

ψ. 13. JUSTUM AUTEM ARBITROR, QUANDIU SUM IN HOC TABERNACULO. *Il est bien juste pendant que je suis dans ce corps comme dans une tente, de vous en rappeler le souvenir.* Il ne pouvoit marquer d'une manière plus expresse le peu d'attachement qu'il avoit à la vie, qu'en disant que son corps étoit à son égard, comme la tente d'un voyageur. On la dresse le soir, on la renverse le matin ; on la possède sans attachement, on la quitte sans regret, on la porte avec peine, on soupire après sa maison, & sa patrie, & plus on approche de sa fin, plus on se lasse de porter sa tente. Ce monde est pour nous un exil ; la vie que nous y menons, est un voyage continu. Le Ciel est nôtre patrie, nôtre corps est la tente où nous logeons en attendant que nous arrivions dans nôtre demeure éternelle. *Nous savons, dit saint Paul, (b) que si la maison terrestre où nous habitons, tombe en ruine, nous avons un logement que Dieu nous a bâti lui-même, une maison qui n'est point faite de la main des hommes, & qui subsistera éternellement dans le Ciel. . . Ainsi tandis que nous sommes dans la demeure d'ici bas, nous gémissons sous le faix, &c.*

(a) Οὐκ ἀπολλύτω ἡμᾶς αὐτὸ ἀνεπιτηδεύμενος. Non negligam ; non omittam, &c.

(b) 2. Cor. v. 1. 4.

15. *Dabo autem operam & frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.*

15. Mais j'aurai soin que même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.

COMMENTAIRE.

¶ 14. CERTUS QUOD VELOX EST DEPOSITIO TABERNACULI MEI. *Je sai que dans peu de tems, je dois quitter cette tente.* Notre Seigneur JESUS-CHRIST, m'a révéle que le tems de ma mort étoit proche, & que bien-tôt je quitterois cette tente pour aller fixer ma demeure éternelle dans le Ciel. Cette Lettre fut écrite l'année d'avant la mort de saint Pierre, soixante-cinq de JESUS-CHRIST; il étoit apparemment alors à Rome. JESUS-CHRIST dans l'Évangile, (a) avoit dit à Pierre: *Lorsque vous étiez jeune, vous vous ceigniez, & vous alliez où vous vouliez; mais lorsque vous serez vieux, un autre vous ceindra, & vous menera où vous ne voudrez point.* Ce qu'il disoit pour marquer la mort violente qu'il devoit souffrir pour Dieu: Mais outre cette révélation générale, saint Pierre en avoit eu une particulière long-tems avant sa mort, si l'on en croit saint Leon, (b) qui l'avertit combien il avoit encore de tems à demeurer sur la terre.

Saint Ambroise (c) dit quelque chose de plus précis; il rapporte qu'après la victoire que saint Pierre, & saint Paul remportèrent sur Simon le Magicien, tous les Payens étant irrités contre saint Pierre, comme les Chrétiens furent qu'on le cherchoit pour le faire mourir, ils le prièrent de se retirer pour quelque tems, & de se réserver pour l'instruction & la consolation de l'Eglise. Saint Pierre cédant à leurs importunités se retira durant la nuit, il étoit déjà à la porte de Rome, lorsqu'il vit JESUS-CHRIST qui entroit par la même porte; il lui demanda, Seigneur, où allez-vous? JESUS-CHRIST répondit: je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau. Saint Pierre comprit aussi-tôt le sens de cette parole, retourna sur ses pas, raconta sa vision aux fidèles, & ayant été pris, il fut mis en prison, où il demeura pendant neuf mois, jusqu'au jour de son martyre. Origènes (c) cite aussi cette parole de JESUS-CHRIST à saint Pierre: *Je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau;* mais il la cite des Actes apocryphes de saint Paul. C'est donc apparemment de cette prédiction, dont saint Pierre a voulu parler en cet endroit.

¶ 15. DABO OPERAM FREQUENTER HABERE VOS POST OBITUM MEUM. *J'aurai soin que même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.* Le verbe *habere*, est mis ici

(a) Joan. XXI. 19.

(b) Leo Mag. serm. 80. cap. 5.

(c) Ambros. serm. 68.

(d) Origen. in Joan. I. 21. p. 298. & 118.

16. Non enim doctas fabulas secuti, *notam facimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem & presentiam: sed speculatores facti illius magnitudinis.*

16. Au reste, ce n'est point en suivant des fables & des fictions ingénieuses que nous vous avons fait connoître la puissance, & l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ, mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

COMMENTAIRE.

pour *posse*, (a) à la manière des Grecs, (b) & même des Latins, qui disent quelquefois, *habes ne nobis dicere?* (c) pouvez-vous nous dire? *De causa Regis habeo polliceri*; dit Cicéron: (d) A l'égard du Roi, je puis promettre; ainsi dans cet endroit, c'est comme s'il y avoit; *Studebo ut post excessum meum possitis frequenter horum memoriam facere*; j'aurai soin, je m'étudierai, que même après ma mort; ou suivant le Grec, (e) *après ma sortie, vous puissiez de tems en tems*, ou fréquemment, *vous souvenir* de tout ce que je vous ai annoncé de vive voix. S. Pierre ne pouvoit prendre un meilleur moyen pour cela, que de leur écrire comme il fait ici; il réussit parfaitement à perpétuer la mémoire de ses instructions: & non-seulement les Eglises d'Asie, du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, en ont profité, elles servent encore aujourd'hui à toutes les Eglises du monde pour leur instruction, leur édification & leur consolation.

Quelques uns (f) l'expliquent ainsi: *J'aurai soin même après ma mort, de me souvenir de vous*, pour interceder pour vous auprès de Dieu, & lui représenter vos besoins. Mais ce sens n'est pas fort suivi, & la manière dont saint Pierre s'exprime, ne le favorise pas; s'il avoit voulu dire cela, il se seroit exprimé en Grec autrement qu'il n'a fait. Aussi l'Auteur que l'on cite sous le nom de saint Chrysostome, lit ainsi: *Studebo post obitum meum vestri memoriam facere*; au lieu de, *studebo post obitum meum habere vos aliquando horum memoriam facere*; que porte le Grec.

ÿ. 16. NON ENIM DOCTAS FABULAS SECUTI. (g) Car ce n'est point en suivant des fictions ingénieuses, que nous vous avons fait connoître l'avènement de notre-Seigneur Jesus-Christ. La Religion payenne

(a) Ita Eras. Est. Zeger. Var. Clar. Cajet. Grat. Cassal. Capell. Alii.

(b) Matth. xviii. 25. Cum non haberet unde redderet. Luc. v. 11. 42. Non habentibus illis unde redderent. xv. 14. Non habent retribuere sibi. Añ. 17. 14. Non habebant contradicere. Marc. xiv. 8. Quod habuit hoc fecit, &c. Heb. vi. 13. Lucian. Sur ÿ ð ð ð ð ð ð.

(c) A. Geil. lib. 17. cap. 20.
(d) Tull. Epist. Familiar.
(e) Studebo ut possitis frequenter horum memoriam facere.

ἵπῳ ἕρδου τῶν τόνων πρὸς τὸν ὄμιλον.

(f) Vide Chrysost. aut alium serm. de SS. Petro & Paulo, Oecumen. hic. Ita & Petr. Damian. lib. 3. Ep. 8. Salmer. Cathar. Gagn. Bellarm. lib. 1. de SS. cap. 18. Suarez 3. parte 1. 2. disp. 23. Cornel. à Lasp. hic.

(g) Οὐ γὰρ εὐσεβιστίως μόνον ἱκανοποιήσονται. Quidam Vulg. libri: non enim indoctas fabulas. Ita & Sixti V. Et alii plures ante eum imendat. Velez. Adhuc.

17. *Accipiens enim à Deo Patre honorem & gloriam, voce delapsa ad eum huiusmodi à magnifica gloria: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui, ipsum audite.*

17. Car il reçût de Dieu le Pere, un témoignage d'honneur & de gloire, lorsque de cette nuée, où la gloire de Dieu paroiffoit avec tant d'éclat, on entendit cette voix: Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez le.

COMMENTAIRE.

étoit toute fondée sur la fable; la plupart des explications & traditions Rabiniques sont de même appuyées sur des faits fabuleux: mais la Religion Chrétienne que vous avez reçûe, est établie sur la parole de JESUS-CHRIST, sur ses miracles, (a) dont nous-mêmes avons été témoins, & dont nous rendons témoignage jusqu'à la mort; & par les prodiges que nous opérons en son nom. Nous ne sommes pas comme les Poètes payens qui parlent des métamorphoses & des prétendus faits miraculeux de leurs Dieux, sur le rémoignage d'autres Poètes, qui l'ont eux mêmes appris d'une manière vague & incertaine: ni comme les Docteurs du Judaïsme, dont l'étude est d'ajouter à la loi & aux faits certains, marquez dans les Livres sacrez, d'autres faits, d'autres histoires & d'autres ordonnances fondées sur des prétendues traditions des anciens, (b) dont les erreurs sont certaines, & dont les Auteurs sont ou douteux, ou supposés. On fait que les Simoniens, les Cérinthiens, les Gnostiques, & les autres premiers Hérétiques de l'Eglise, tous sortis du milieu des Chrétiens hébraïsans, produisirent des fables, des généalogies, & d'autres erreurs sur les Anges, sur la personne de JESUS-CHRIST, sur les attributs de la Divinité, sur l'inutilité des œuvres pour le salut.

VIRTUTEM ET PRÆSENTIAM. (c) *La puissance & l'avenement.* A la lettre: *La puissance & la présence;* ou l'avenement plein de puissance. JESUS CHRIST a manifesté sa puissance dans sa venue dans le monde: & ce qu'il a de plus admirable, il l'a manifestée par son humilité, & par ses souffrances. Sa Croix est devenue le sujet de sa gloire, l'instrument de sa puissance, le signe de sa sagesse, (d) depuis qu'il a plu à Dieu de nous sauver par la Croix de son Fils.

SPECULATORES FACTI ILLIUS MAGNITUDINIS. *Après avoir*

{ a } Justin. Dialeq. cum Tryph. Οὐ νεώτερον ἐπιπέσει μὲν οὐκ, ἀλλ' ἀνωτέρωτος λόγος, ἀλλὰ πιστὸς κληθεὶς τοῦ Θεοῦ, καὶ ἀποστόλου ἁγίου, καὶ τριβλάτου ἁγίου.

{ b } 1. Timoth. I. 4. Neque intendere fabulis, & genealogiis interminatis qua quaestiones praesentant magis, quam adfirationem Dei. Et Tit. I. Non intendentes Iudaicus fabulis, & mandatis hominum aversantium se à veritate.

Vide Iren. in Galat. III.

{ c } Χεῖρ δόξης, καὶ παρουσίας. Quidam Latini. Virtutem & praesentiam. Videz. Περὶ γεννησεως. vitios.

{ d } 1. Cor. I. 24. Christum crucifixum, Dei virtutem & Dei sapientiam; quia quod stultum est Dei sapientius est hominibus, & quod infirmum est Dei, fortius est hominibus.

18. *Et hanc vocem nos audivimus de celo allatam, cum essemus cum ipso in monte sancto.*

19. *Et habemus firmiter prophetica sermonem: cui benefactis attendentes, quasi lucerna lucens in caliginoso loco, donec dies elucescat, & lucifer oriatur in cordibus vestris:*

18. Et nous entendimes nous-mêmes cette voix qui venoit du Ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Mais nous avons les oracles des Prophètes, dont la certitude est plus affirmée, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paroître, & que l'étoile du matin se leve dans vos cœurs;

COMMENTAIRE

té nous-mêmes les spectateurs de sa majesté. Saint Pierre pouvoit parler ainsi avec plus de hardiesse qu'aucun autre, s'étant attaché dès le commencement à la suite de JESUS-CHRIST, & ayant été témoin de ses miracles les plus secrets. Il veut parler ici principalement de la Transfiguration du Sauveur, comme on le voit par le §. suivant.

§. 17. ACCIPIENS A DEO PATRE HONOREM ET GLORIAM. *Il reçut de Dieu le Pere un témoignage d'honneur & de gloire;* ou, il fut honoré & glorifié de Dieu son Pere sur le Thabor; lorsqu'en sa Transfiguration, Dieu lui parla du fond de la nuée, où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat, & lui dit: *Vous êtes mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le;* Ce qui est aussi rapporté par les Evangélistes. (a) Grotius qui croit que cette Epître a été écrite par Simeon Evêque de Jérusalem, vers le tems de Trajan, entend ceci de la voix qu'on ouit dans le Temple. (§. 18. *In Monte sancto.*) Lorsque JESUS ayant dit à son Pere: (b) *Mon Pere, glorifiez moi; il vint une voix du Ciel, qui dit: Je vous ai glorifié, & je vous glorifierai encore.* Mais ce sentiment est insoutenable; il y a bien de la différence entre ce que le Pere dit dans le Temple, & ce qu'il fit entendre sur le Thabor.

§. 18. NOS AUDIVIMUS. *Nous entendions cette voix,* Jacques, & Jean fils de Zébedée, & moi, choisis de JESUS-CHRIST, entre tous les autres pour être témoin de cette merveille. On voit par quelques endroits des Epîtres de saint Paul, (c) que les faux Docteurs, qui se disoient pour la plupart, disciples de saint Pierre, se prévalaient fort de ce que saint Pierre avoit été des premiers choisis, & témoin des principaux miracles du Sauveur, au lieu que saint Paul n'avoit pas vu le Seigneur: ils lui contestoient même sa qualité d'Apôtre.

(a) Luc. IX. 35. Matth. XVII. 5. Marc. IX. 7.

(b) Jean. XII. 28.

(c) Galat. I. 1. 1. Cor. IX. 1. 2. Cor. XI. 5. XII. 11. 12.

Ÿ. 19. HABEMUS FIRMIOREM PROPHETICUM SERMONEM. *Nous avons les oracles des Prophètes, dont la certitude est encore plus grande que nôtre témoignage, ou moins par rapport à vous, (a) qui pourriez peut-être douter de nôtre sincérité, ou de l'Esprit-saint qui parle en nous; Mais vous qui êtes remplis d'une profonde vénération pour les Prophètes, & qui regardez leurs paroles comme les oracles de Dieu même; je loue vôtre attachement à leur témoignage, & vôtre docilité à tout ce qu'ils ont prédit; & à Dieu ne plaise que nous vous annoncions autre chose que ce qu'ils ont enseigné: nous sommes certains que nôtre témoignage sera toujours très-conforme au leur, & que vous trouverez dans leurs écrits, la confirmation de cette vérité, que JESUS-CHRIST est le vrai Fils unique du Pere, & que pour parvenir à sa salut, c'est à lui qu'il faut s'adresser, c'est lui qu'il faut écouter, comme étant la voye, la vérité & la vie.*

Saint Augustin (b) remarque que saint Pierre ne dit pas que le témoignage des Prophètes fût plus vrai, & plus excellent que celui que le Pere rendit à son Fils sur le Thabor, mais seulement qu'il étoit plus certain: *Certiorum sanè dicit; certiorum, non meliorem, non veriorum.* Et encore, plus certain par rapport à l'auditeur, & non pas en lui-même: *Quid est ergo certiorum, nisi in quo magis confirmetur auditor?* Il y a des incrédules & des infidèles qui prétendent que JESUS-CHRIST a fait ses miracles par l'art magique; ils pourroient dire que ce que saint Pierre & les deux autres Apôtres ouïrent sur le Thabor, étoit encore un prestige. Mais diront-ils que JESUS-CHRIST a fait parler les Prophètes si long-tems avant sa naissance, par les secrets de la magie? *Si magicis artibus fecit, ut coleretur & mortuus, numquid magus erat antequam natus?* Les Prophéties à l'égard de ces personnes, sont donc plus certaines, que ni le témoignage du Pere sur le Thabor, ni que celui de saint Pierre qui en fut témoin, & qui l'ouït.

QUASI LUCERNÆ LUCENTI IN CALIGINOSO LOCO. *Vous y arrêter comme à une lampe qui luit dans l'obscurité.* Je vous loue de vôtre attachement à la lecture des Prophètes, je vous exhorte à y chercher JESUS-CHRIST comme vous faites: *Quotidie scrutantes Scripturas, sicut ita se haberent.* (c) A titer ces voiles sacrez qui cachent JESUS-CHRIST, à expliquer ces figures qui le représentent, à reconnoître ces divins caractères, à la faveur de cette lumière qui luit dans l'obscurité. En effet les Ecritures de l'ancien Testament étoient comme une lueur sombre, qui

(a) Ita Beda, Hugo, Lyran. Dionys. Eß. | cap. 4. nunc 41. nov. edit.
Cornel. Menoc Gerhard &c. | (c) Act. xviii. 11.

(b) August. serm. olim 27. de Verbis Apost. |

20. Hoc primum intelligentes, quod
omnis prophetia Scripturæ propria in-
terpretatione non fit.

20. Etant persuadé avant toutes choses,
que nulle prophétie de l'écriture ne s'expli-
que par une interprétation particulière.

COMMENTAIRE.

n'a reçu sa perfection que lorsque JESUS-CHRIST a paru dans le monde comme le Soleil dans son lever, & qu'il a dissipé les ténèbres, & les ombres qui régnoient avant lui. Les Apôtres dans leurs discours, & dans leurs Lettres employoient souvent l'autorité des Prophètes; les fideles étudioient sans cesse les écritures, pour s'instruire & pour se confirmer dans la foi. La lampe qui éclaire dans la nuit, ne jette qu'une lumière foible & chancelante; mais elle ne laisse pas de conduire au jour. Comparée au Soleil, elle est obscurité, comparée à l'ombre de la nuit, elle est lumière.

DONEC DIES ELUCESCAT, ET LUCIFER ORIATUR. *Jusqu'à ce que le jour commence à paroître, & que l'étoile du matin se leve dans vos cœurs.* Ce jour & cette étoile du matin, n'est autre que JESUS-CHRIST: c'est à lui que les Écritures de l'ancien Testament nous conduisent. Mais comment le compare-t-on à l'étoile du matin, & au jour? Le jour n'exclut-il pas l'étoile du matin, & le Soleil ne la couvre-t'il pas par sa clarté? Quelques-uns traduisent (a) le Grec (b) par: *Jusqu'à ce que le jour paroisse, & que le Soleil se leve dans vos cœurs*; ils prétendent que *Phosphoros* signifie quelquefois le Soleil. (c) La plupart croyent que S. Pierre veut seulement comparer la lueur sombre de la loi, à la lumière qui commence à paroître à l'aurore, au lever de l'étoile du matin, ou de la planète de Venus, qui est un avant-coureur du lever du Soleil, (d) qui nous donne une lumière parfaite. S. Pierre veut marquer trois degrés de lumière. 1°. Celle d'une lampe pendant la nuit; c'est l'état des Juifs sous la loi. 2°. La lumière de l'aurore, & de l'étoile du matin; qui marque la disposition de ceux qui cherchent JESUS-CHRIST dans les Prophéties. 3°. Le grand jour, qui est l'état de ceux qui ont embrassé la foi.

¶ 20. HOC PRIMUM INTELLIGENTES. *Etant persuadé que nulle Prophétie de l'écriture, ne s'explique par une interprétation particulière.* Ne suivez-point votre propre esprit, ni vos lumières particulières dans l'interprétation de l'écriture, (e) & sur tout des Prophéties. Pour y

(a) Vide Oecumen. hic. Syr. Gerhard.

(b) Εως ἢ ἡμέρας διαυγῆς, ἢ ἡμετέρας ἡμετέρας.

(c) Φωσφορος, solem significat apud Suidam.

(d) Martial. Phosphore, reddo diem. Virgil.

Æneid. 2. Ducit diem Lucifer. Stat. Theb. 3. Porphuro xebit ore diem.

(e) Vide Est. Men. Cornel. Gerhard. Gemar. Vorst &c.

21 *Non enim voluntate humana allata est aliquando prophetia : sed Spiritu sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.*

21. Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées ; mais ç'a été par le mouvement du Saint Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.

COMMENTAIRE.

bien réussir, il faut être rempli du même esprit, qui a animé les Prophètes ; du moins consulter ceux que l'on a lieu de présumer être plus remplis de piété, d'onction, de lumières & de graces dans l'intelligence de ces divins ouvrages.

Dans les premiers tems du Christianisme, il y avoit dans chaque Eglise des Prophètes, qui avoient reçu le don particulier d'interpréter les Ecritures. C'est à ces personnes que S. Pierre veut qu'on s'adresse, ou aux Apôtres, pour savoir le vrai sens des Livres sacrez ; il ne veut pas que chacun s'érige en Docteur & en Maître, dans cette étude si relevée au dessus de la portée du commun des hommes. Aujourd'hui que nous manquons de ces secours surnaturels, & que la Prophétie sensible a cessé dans l'Eglise, nous devons chercher, 1°. Dans les Livres du nouveau Testament, & dans les Ecrits des Apôtres, l'interprétation des Ecritures & des Prophéties de l'ancien Testament. 2°. Recourir à l'Eglise, aux hommes Apostoliques, & aux Peres qui nous ont conservé le dépôt de la foi dans toute sa pureté. C'est-là la voye que le saint Concile de Trente nous a montrée : (a) *Nemo sua prudentie innixus in rebus fidei & morum, ad adificationem doctrina Christiana pertinentium, sacram Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum quem tenuit, & tenet sancta mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu & interpretatione sacrarum Scripturarum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum, ipsam Scripturam sacram interpretari audeat.*

On donne aussi cet autre sens à ce texte ; (b) Vous devez savoir avant toutes choses que toute Ecriture prophétique ne se fait point par l'invention de l'homme. C'est-à-dire, que les Prophètes n'ont point parlé par leur propre esprit, (c) mais qu'ils ont été inspirez de Dieu, dont ils sont pour ainsi dire, les Interprètes, & la Langue. (d) Ce sens paroît plus littéral que le premier. Le terme que l'on a traduit par *interpretatio*, se

(a) Concil. Trident. sess. 4. Decreto de edit. & usu sacrar. Libr.

(b) Οτι οὐκ ἄνευ προφητείας προφητῶν ἰδίας ἐπιλάττειν ἢ γίνεσθαι. Quisdam legi volunt, ἐπιλάττειν. Imperi, sed absque ulla codicum fide. Miñ. bis.

(c) Vide Grot. Jac. Capal. Cameron. Cornel. à Lap. Hamm. Alii.

(d) Philo de Praemiis & poenis. pag. 912. Ἐμφροδῆς γὰρ ἐστὶν ἡ Προφητεία ἰσοδου ἰσοκρίτους ὡς λατρία τῷ Θεῷ.

peut fort bien prendre pour l'inspiration, l'enthousiasme, ou même la mission du Prophète. Saint Pierre veut prouver que les fidèles ont raison de s'appliquer à l'étude des Prophéties, pour s'affermir dans la foi.

¶ 21. NON ENIM VOLUNTATE HUMANA. *Car ce n'est point par la volonté des hommes, que les Prophéties nous ont été anciennement apportées.* La Prophétie n'est ni une invention humaine, ni une faveur que l'homme puisse acquérir, ou mériter par quelque endroit, c'est une grâce que Dieu a faite à certaines personnes privilégiées, c'est un bienfait dont les hommes ne sont redevables qu'à Dieu seul, & au saint Esprit, qui a éclairé & inspiré les Prophètes. *L'Esprit souffle où il veut, (a) il choisit qui il lui plaît. Il prend Elisée à la charue, (b) & Amos à la suite de ses troupeaux; (c) Jérémie est entraîné à l'exercice de la Prophétie, en quelque sorte malgré lui. (d) Les Peres (e) nous apprennent à regarder les saintes Ecritures comme une Lettre, que Dieu nous a envoyée du Ciel; & à regarder les hommes inspirez comme la Langue du saint Esprit, ou comme la plume dont il se sert pour écrire ses volontez. (f)*

(a) *Jonn.* III. 8.

(b) *3. Reg.* XIX. 19.

(c) *Amos* vii 14.

(d) *Jerem.* I 6 7.

(e) *A bunal de sanão Antonio. Chrysoſt.* homl. 3. in 2. *Thiffal. Auguſt. Concien.* 2. in

Pſal. xc. n. 1. De illa civitate unde peregrinamur, littera nobis venerunt. Iſſa ſunt Scripturæ ſanctæ.

(f) *Auguſt. lib. 18 de Civit. cap. 38. Cyprian. Serm. d' Eleemoſyn. Gregor. Magn. Moral. Prae. cap. 1.*





CHAPITRE II.

Faux Prophètes, impurs, menteurs, impudiques, & avares. Châtiments que Dieu exercera contr'eux. Les démons sont précipitez dans l'enfer. Les hommes incrédules du tems de Noé, punis par le déluge. Les habitans de Sodome & Gomorrhe, consumez par les flammes. Les faux Docteurs seront punis comme ces anciens peuples criminels.

†. 1. *F*uerunt verè & pseudopphetæ in populo, sicut & in vobis erunt magistri mendaces qui introducent scilicet perditionis & eum, qui emittit eos, Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem.

†. 1. **O**R comme il y a eu de faux-Phètes parmi le peuple; il y aura aussi parmi vous de faux Docteurs, qui introduiront de pernicieuses hérésies, & renouëront au Seigneur qui les a rachetez, attiteront sur eux-mêmes une soudaine ruine.

COMMENTAIRE.

†. 1. **F**UERUNT ET PSEUDOPROPHETÆ IN POPULO. (a) *Comme il y a eu de faux Prophètes parmi le peuple, il y aura aussi parmi vous de faux Docteurs.* (b) Quand je vous ai exhorté au Chapitre précédent, à la lecture des Prophètes, & des autres Livres sacrez, ne croyez pas que je vous conseille de vous attacher à tous ceux qui veulent passer pour inspirez, & qui s'érigent en Docteurs, se disant envoyez de Dieu, ou de ses Apôtres. De même qu'autrefois il y eut grand nombre de faux Prophètes dans Israël; il y a aujourd'hui dans l'Eglise bien des faux Docteurs, des Hérétiques, de mauvais ouvriers, qui détruisent au lieu d'édifier, & qui répandent l'yvraye au lieu du bon grain dans le champ du Seigneur. Saint Paul se plaint presque continuellement de ces corrupteurs de la doctrine Evangélique; il s'éleve principalement contre eux en écrivant aux Galates. La plupart de ces séducteurs étoient sortis de la Synagogue, & sans être véritablement convertis au Christianisme, ils abusoient de la libéralité & de la docilité des premiers Chrétiens, pour s'enrichir, & pour vivre dans l'oisiveté & dans la bonne chere. Il

(a) *Uerè in populis: in populo.*

(b) *† Διδάσκαλοι. Falsi Doctores. Doctores mendaces.*

1. *Et multi sequentur eorum luxurias, per quas via veritatis blasphemabitur.*

2. Leurs débauches seront suivies de plusieurs, qui exposeront la voye de la vérité aux blasphèmes.

COMMENTAIRE.

faut voir la peinture que saint Paul en fait dans ses Epîtres.

QUI INTRODUCUNT SECTAS PERDITIONIS. *Qui introduisent de pernicieuses hérésies*; comme celle de Simon le Magicien, des Cérinthiens, des Nicolaïtes, qui commencèrent de très-bonne heure, & qui étoient déjà formées & assez étendues lorsque saint Pierre écrivit cette Epître. Elles avoient tous les caractères des véritables hérésies: c'étoit des erreurs monstrueuses, condamnées par l'Eglise, & soutenues avec opiniâtreté par les auteurs & sectateurs de ces sectes.

EUM QUI EMIT NOS DOMINUM, NEGANT. *Renonçant au Seigneur qui les a rachetés.* Les disciples de Simon le Magicien, & Simon lui-même nioient la Divinité de JESUS CHRIST; (a) les Nazaréens le reconnoissoient pour Messie, mais ne le regardoient que comme un pur homme. (b) Cérinthe, & après lui les Gnostiques proféroient divers blasphèmes contre lui; (c) Cérinthe distinguoit entre JESUS, & le CHRIST: il disoit que JESUS étoit un pur homme, né comme les autres de Joseph & de Marie; & que le CHRIST étoit descendu sur lui, & étoit entré en lui en forme de Colombe après son Baptême; & que c'étoit par la vertu de CHRIST, que JESUS avoit fait tous ses miracles. C'étoit-là véritablement renoncer au Seigneur qui nous a rachetés.

ÿ. 2. **MULTI SEQUENTUR EORUM LUXURIAS.** (d) *Leurs débauches seront suivies de plusieurs.* Les Hérétiques dont on vient de parler, étoient les plus corrompus de tous les hommes. Simon menoit avec lui son Hélène, commettant avec elle toute sorte de crimes; (e) il appelloit cette femme la première intelligence, & la mere de toutes choses. Ses disciples imitoient les déreglemens de leur maître, & enchérissoient encore sur lui; (f) ils avoient eux-mêmes dans leurs livres, que ceux qui entendoient parler pour la première fois de leurs mystères les plus secrets, en seroient saisis d'étonnement. (g) Cérinthe étoit un homme tout sensuel, qui n'espéroit dans l'autre vie, point d'autres plaisirs que ceux de la chair. (h) On peut dire en général, que tous ces premiers hérétiques

(a) August. lib. 1. contra hares. Origen. lib. 3. contra Cels. pag. 272. Iren. lib. 1. c. 20.

(b) Theodoret. lib. 2. de hares.

(c) Iren. lib. 3. cap. 11. Epiphon. de hares. 26. cap. 10. & hares. 28. cap. 1. Iren. lib. 1. c. 25.

(d) Grat. impress. Tās ūdōnuc. Perditio-

nes eorum. Alii: Tās ūdōnuc. Luxuriis. Ita plures Mss

(e) Justin Apolog. 2. Iren. lib. 1. cap. 20.

(f) Iren lib 3. cap. 20.

(g) Euseb Histor. Ecl. lib. 2. cap 13.

(h) Euseb lib. 3. cap. 28. Theodoret. lib. 2. hares fabul. cap 3.

3. *Et in avaritia fictis verbis de vobis negotiabuntur : quibus judicium jam olim non cessat ; & perditio eorum non dormitat.*

4. *Si enim Deus Angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detrahit in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari.*

3. Et vous séduisant par des paroles artificieuses, ils trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice ; mais leur condamnation, qui est résoluë il y a long-tems, s'avance à grands pas, & la main qui les doit perdre, n'est pas endormie.

4. Car si Dieu n'a point épargné les Anges qui ont péché, mais les a précipitez dans l'abîme avec les chaînes de l'enfer, pour être tourmentez, & tenus comme en réserve jusqu'au Jugement.

COMMENTAIRE.

étoient aussi déreglez dans leurs mœurs, que dans leurs sentimens. Leurs sectes se répandirent avec beaucoup de promptitude & de facilité, tant à cause des libertez infames qu'ils se donnoient, que parce qu'elles n'étoient point exposées aux persécutions, ni de la part des Juifs, qui les entendoient parler avantageusement des Loix de Moyse, quoiqu'ils les observassent très-mal ; ni de la part des payens, parce qu'on les confondoit avec les Juifs, dont les loix étoient tolérées dans l'Empire.

PER QUOS VIA VERITATIS BLASPHEMABITUR. *Ils exposèrent la voie de la vérité au blasphème.* La Religion Chrétienne sera exposée aux blasphêmes & à la médisance des payens, & des Juifs, qui verront avec scandale les désordres de ces hérétiques, & qui les imputeront aux Disciples de JESUS-CHRIST. C'est ce qui arriva en effet, & c'est ce qui occasionna plus d'une fois des persécutions contre les Chrétiens. On voit dans nos Apologistes, les infamies dont on chargeoit alors nôtre Religion, pour tâcher de la rendre odieuse à toutes les Puissances.

ÿ. 3. IN AVARITIA FICTIS VERBIS DE VOBIS NEGOTIABUNTUR. *Vous séduisant par des paroles artificieuses, ils trafiqueront de vos ames, pour satisfaire leur avarice.* Ils cherchent à vous attirer à eux par des discours flatteurs & séduisants, & quand ils auront gagné vôtre confiance, ils vous dépoüilleront, & s'enrichiront à vos dépens. Ils ne cherchent pas le salut de vos ames, mais vos richesses ; leur unique objet est l'intérêt qui leur en revient.

ÿ. 4. SI ENIM DEUS ANGELIS PECCANTIBUS NON PEPERCIT. *Si Dieu n'a point épargné les Anges qui ont péché,* & qui étoient les plus parfaites de les créatures, à plus forte raison ne pardonnera-t'il pas à des gens aussi corrompus & aussi méchans, & tout à la fois aussi vils & aussi méprisables que ces hommes, qui par une ingratitude infinie ont abandonné leur Sauveur, l'ont renoncé, & ne travaillent continuellement qu'à détruire son Empire, & à ruiner son Eglise. On a parlé du péché des Anges, dans une Dissertation sur les Anges, à la tête de saint Luc.

SED RUDENTIBUS INFERNI DETRACTOS IN TARTARUM. *Ils les a précipitez dans l'abyrne avec les chaînes de l'enfer.* Le sentiment commun des Peres & des Théologiens, est que Dieu ne donna pas aux Anges le loisir de retourner à lui par la pénitence, mais qu'aussi-tôt après leur révolte, il les précipita dans l'abîme pour y être éternellement malheureux, sans aucune espérance de retour, ni de salut. Il vit dans leur rébellion, une malice obstinée & opiniâtre, qui les rendit indignes de miséricorde & de pardon. Leur crime ne pouvoit être excusé par leur foiblesse, ni par aucune autre circonstance qui leur fût favorable. Remplis de lumières, de graces & de force, élevez à un état heureux & glorieux, où ils ne voyoient au-dessus d'eux que leur Créateur, que pouvoient-ils désirer ? Ils n'avoient ni tentateur qui les sollicitât au-dehors, ni concupiscence qui les entraîna au dedans, ainsi ils étoient absolument inexcusables. (a)

RUDENTIBUS INFERNI. *Avec les chaînes de l'enfer.* Il les lia en quelque sorte avec des chaînes indissolubles, avec ces chaînes de diamant, avec quoi il tient dans les enfers ses ennemis, & ceux qui se sont révoltez contre lui ; & après les avoir ainsi liez, il les arracha du Ciel, & les précipita dans le noir tartare. Au lieu de chaîne de l'enfer ; le Grec (b) lit : des chaînes de ténèbres ; c'est-à-dire, ces liens dont il a chargé ceux qui sont enfermez dans les ténébreux cachots de l'enfer. On a vû dans plus d'un endroit de l'ancien Testament, (c) que les Hébreux concevoient les ames des méchans au fond de la terre, dans des lieux obscurs & ténébreux. Et Joseph (d) remarque que les Esséniens croyoient que les ames des méchans étoient releguées après leur mort dans des lieux ténébreux & glacez, où ils souffrent des peines éternelles. Ce qui revient assez, selon cet Auteur, à ce que les Poètes ont dit du Royaume de Pluton, où l'on voit les Sisyphes, les Ixions, & les Tantaes tourmentez d'une manière terrible. Saint Pierre se proportionne aux idées communes de sa nation, en parlant de ces chaînes d'obscurité.

DETRACTOS IN TARTARUM. *Les a précipitez dans l'abyrne, ou dans le tartare.* Ce nom de tartare ne se trouve que cette seule fois dans l'Ecriture. Il signifie proprement le lieu le plus profond de la terre. (e)

(a) Vide, si placet, Gregor. lib. 2. Moral. cap. 1. Cassian. Collat. 4. cap. 13. Prosper. lib. 1. de Vit. Contempl. cap. 3. Fulgent. de Fide, cap. 3. Anselm. lib. 1. Cur Deus homo, cap. 16. Altes apud Est. & Cornel. hic.

(b) Στενὰς ἰσθμὸς Ταρτάρου, πηλὸν αἰὲν ἔσται. Mss. Alex. Στενὰς ἰσθμὸς. Velez. Στενὰς ἰσθμὸς.

(c) Isai. xiv. 9. Ezech. xxxi. 17. 18. xxxii. 19. &c.

(d) Joseph. de Belle, lib. 2. pag. 782. Ταῖς δὲ ψυχαὶς ἰσθμῶν, ἃς Χρηματιστὸν ἀποκαλεῖται μετὰ τὴν θάνατον ἀποκαλεῖται.

(e) Grec. hic. Τάρταρος, dicitur quod in quaque re infimum est, sive in terra, sive in aqua, sive in aere.

Les Poëtes s'en servent pour marquer l'enfer. (a) Virgile (b) dit que le tartare est deux fois aussi enfoncé sous la terre, que le Ciel est au-dessus de la terre.

. *Tum tartarus ipse,*
Bis patet in præceptis tantùm, tendisque sub umbras
Quansus ad æthereum Cæli suspectus olympum.

Saint Augustin, (c) Bède, Grotius, & plusieurs autres ont crû que les démons avoient été précipitez dans l'air, où ils exercent toute leur malice contre les hommes, & sur les corps sublunaires, d'où leur vient le nom de *puissances de l'air*. (d) C'est air qui est au-dessus de nous, étant fort au dessous du Ciel d'où les mauvais Anges ont été précipitez, pour être nommé *enfer*, comparé au Ciel qui lui est si fort supérieur. Mais la plupart (e) croyent que Lucifer & ses complices furent réellement précipitez dans l'enfer, & qu'il y en a toujours un grand nombre qui y souffrent les derniers supplices, pendant que d'autres, par une permission expresse de Dieu, demeurent dans l'air & sur la terre pour tenter les hommes, & pour exercer contre eux la juste vengeance de Dieu. On peut voir nôtre Dissertation sur les bons & les mauvais Anges.

TRADIDIT CRUCIANDOS IN JUDICIUM RESERVARI. *Pour être tourmenté dans le tartare, & tenu comme en réserve jusqu'au Jugement.* Le Grec (f) lit seulement: *qu'ils sont réservés pour le Jugement.* D'autres: *Qu'ils sont réservés pour être punis.* Le Livre d'Énoch (g) porte que Dieu ordonna à l'Archange Raphaël de lier Azaël chef des Anges rebelles, & de le jeter dans les ténèbres: Ouvrez sur lui, dit-il, le désert de Dudaël, couvrez-le de pierres aiguës; qu'il ne voye point la lumière, & qu'au jour du Jugement on l'envoie dans les flâmes pour y brûler éternellement. Il dit aussi à saint Michel, d'enchaîner *Semiaxas* un des premiers Anges révoltez, & de le mener avec les siens aux extrémités de la terre, jusqu'à 70. générations, & jusqu'au jour du Jugement. Alors ils seront précipitez dans le chaos du feu, dans les tourmens & dans les liens d'une prison éternelle.

Ces expressions jointes à celles de saint Pierre en cet endroit, & à celle

(a) Vide *Vindict. de vita Frustrorum statum.*

(b) Virgil. *Æneid.* 6.

(c) August. lib. 9. de *Civit. cap. 22.* Trō B. 95 in *San. Ieronym.* in *Ephes.* 61. 12. *Christ.* in *Epist.* 1. ad *Thimoth.* cap. 11. Tertull. *Apolog.* cap. 22.

(d) *Ephes.* II. 2.

(e) Vide *Eist. & Cornel. hic.*

(f) *Πασιάνους αἰε κελον τινεραβδους. Alii: Τυμπαβδους. Ita plures. Alii: Κοταξοβδους τερτιου.*

Cruciandos servare. Ita Alex. Steph. d. in. 17. Lin. Barb. 1. Cov. 2 Bivros. 1. Petit. 1. 2. 3. & c. Alii Syr. Arab. August. Fulg.

(g) *Liber apocryph. Enoch. Καρι η̄ πρωι ουρα κωδου ανου, η̄ ιρακαε ανου ιου τα ενδρα. . . . ιουκαδου ανου ουρα, η̄ ιουκαδου ανου τα ενδρα, η̄ τα ενδρα ανου κωματος, η̄ ους η̄ ουρα, η̄ η̄ εν η̄ ουρα τα κωματος ανου. . . . Ιου η̄ τα ιουκαδου τα ουρα.*

5. *Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noë justitia præconem induxit, diluivum mundo impiorum inducens.*

5. S'il n'a point épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noë, prédicateur de la justice, en faisant fondre les eaux du déluge sur le monde des méchans :

COMMENTAIRE.

de saint Jude, qui dit dans son Epître v. 6. *Que Dieu a réservé les Anges rébèles pour le Jugement du grand jour, liez de chaînes éternelles, dans un lieu de ténèbres* ; ont fait croire à plusieurs anciens (a) que les démons ne seroient jettés dans l'enfer qu'à la fin du monde, & qu'ils ne souffriroient la peine du feu, qu'après le Jugement dernier. Mais le Livre d'Enoch étant apocryphe, ne peut donner aucun poids à ce sentiment. Les Peres qui l'ont suivi n'ajoutent rien à son autorité ; les Apôtres saint Pierre, & saint Jude peuvent s'expliquer en disant, que les démons depuis leur chute, ont été jettés réellement dans les enfers, & qu'ils n'ont pas cessé d'y souffrir la juste peine de leur révolte ; mais qu'au jour du Jugement leur tourment & leur désespoir s'augmenteront très-considérablement, & que c'est à ce surcroit de douleur, que nos deux Apôtres ont fait attention, lorsqu'ils ont dit que les démons étoient réservés pour être tourmentez au jour du Jugement ; & c'est ainsi que les Théologiens, & les Commentateurs (b) l'expliquent aujourd'hui communément.

v. 5. ORIGINALI MUNDO NON PEPERCIT. *Il n'a pas épargné l'ancien monde*, les hommes qui vivoient avant le Déluge, il les a submergez & noyez sous les eaux ; *Il n'a sauvé que sept personnes avec Noë, Prédicateur de la justice. Octavum Noë*, c'est-à-dire, lui huitième, (c) ses trois fils avec leurs femmes, & Noë avec sa femme. Il prêcha la justice aux hommes par sa vie, & par ses paroles ; il ne cessa de les menacer de la colère de Dieu ; il bâtit à leurs yeux l'Arche où il devoit se sauver des eaux du Déluge : Mais cela ne toucha pas ces incrédules & ces endurcis. Or si Dieu a traité avec tant de rigueur ces anciens Géans ; épargnera-t'il les faux Docteurs, dont la vie est si corrompue ; & dont le cœur est si rempli de tant de malice ? Les Géans d'avant le Déluge avoient-ils les lumières & les graces, dont ceux-ci ont abusé, & qu'ils ont étouffez dans leur cœur, pour se livrer à toute sorte de dérèglement.

Quelques-uns (d) croyent que ces mots, *octavum Noë justitia præconem*, doivent être traduits de cette sorte : Le Seigneur sauva Noë, qui

(a) *Just. n. Dialog. cum Tryphon. Iren. lib. 5. cap. 33. Hilari. can. 8. in statth. L. 2. lib. 7. sup. 26. Euseb. lib. 4. Hist. 2. p. 18. &c.*

(b) *Vide Est. & Cornel. hic.*

(c) *Vide 1. Petr. III. 20. Est. Gros. Menec. Zeger. &c. Noë étoit le dixième depuis Adam.*

(d) *Heurjus, Est. hic.*

6. *Et civitates Sodomorum & Gomorrhæorum in cinerem redigens, everfione damnavit: exemplum eorum, qui tepitè alluri funt, ponens:*

7. *Et iustum Lot oppreffum à nefandorum injuria ac luxuriosa converfatione eripuit:*

6. S'il a puni les villes de Sodome & de Gomorre, en les ruinant de fond en comble, & les réduifant en cendres, en a fait un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impieété:

7. Et s'il a délivré le juſte Lot, que ces abominables affligeoient & perſécuroient, par leur vie infâme:

COMMENTAIRE.

étoit le huitième Prédicateur de la juſtice. Il ſuccéda dans l'emploi de Prédicateur & de témoin de la juſtice, à Adam, Abel, Seth, Enos, Enoch, Mathuſalem, Lamech; mais je ne voudrois pas abandonner la première explication. Qui nous a dit qu'il n'y eût que ces huit perſonnes, qui ayent été les Prédicateurs de la juſtice avant le Déluge? Et de plus, comment peut-on dire que Noë a ſuccédé à Mathuſalem, puisſque ce dernier a vécu ſix cens ans avec Noë, & n'eſt mort que l'année même du Déluge?

ÿ. 6. CIVITATES SODOMORUM IN CINEREM REDIGENS, EVERSIONE DAMNAVIT. *Il a puni les villes de Sodome, & de Gomorre, les réduifant en cendres, & les ruinant de fond en comble.* (a) On fait l'hiſtoire de la ruïne de Sodome, & de Gomorre, & la cauſe de leur chûte, & de leur perte. C'eſt un des plus terribles exemples de la colére de Dieu, & de ce que doivent attendre les hérétiques & les méchants, qui corrompent la vérité, & qui débauchent les eſprits de la ſoumiſſion qu'ils doivent à JESUS-CHRIST, & à ſon Eglife.

ÿ. 7. JUSTUM LOTH OPPRESUM A NEFANDORUM INJURIA, AC LUXURIOSA CONVERSATIONE. *Il a délivré le juſte Loth, que ces méchants opprimoient.* On voit par l'Ecriture, que Loth étoit peu conſidéré de ceux de Sodome, par l'inſulte qu'ils voulurent faire aux Anges, qui étoient entrez chez lui en qualité d'hôtes. Lorſqu'il voulut leur remontrer l'injure qu'ils lui faiſoient, (c) ils le repouſſerent en lui diſant: *Retirez-vous d'ici; Vous êtes entré dans cette ville comme étranger, & vous prétendez nous juger? nous allons donc vous faire violence, plutôt qu'à eux.* Quoique Loth ne fût peut-être pas d'une juſtice parfaite, (d) touteſois ſaint Pierre lui donne ici le nom de juſte, parce qu'il adoroit le Seigneur, qu'il cultivoit la juſtice, & que comparé aux autres habitans du pays, il étoit très-juſte & très-homme de bien. Il auroit ſans doute mieux fait de ne

(a) *Everfione damnavit.* Græc. καὶ ἐργασίαν ἀβύσσου ἐν ἀσπίδι ἀναίμακτον, ἵππικον.

(b) Le Grec ne lit pas *injuria*: Ἰουὶ ἠὲ ἔσθ'.

(c) Genes. xix. 9. 6. 7. 8. 9.

(d) Philo de Migrat. Abrah. pag. 420.

8. *Aspectu enim, & auditu iustus erat: habitans apud eos, qui de die in diem animam iustam iniquis operibus cruciabant.*

8. Ce Juste avoit les yeux & les oreilles chastes, étant tous les jours tourmenté dans son ame, par leurs actions détestables.

9. *Novit Dominus pius de tentatione eripere; iniquos vero in diem iudicii reservare cruciandos:*

9. Il paroit par là que le Seigneur fait délivrer ceux qui le craignent, des maux par lesquels ils sont éprouvez, & réserver les pécheurs au jour du jugement, pour être punis.

COM M E N T A I R E.

pas fixer sa demeure dans une ville aussi corrompue que Sodome, il n'auroit pas été exposé à ces dangers & à ces insultes, ni à donner ses filles à des hommes de cette sorte. (a) Ce sont des imperfections qu'on ne peut dissimuler dans la vie de Loth.

ÿ. 8. *ASPECTU ET AUDITU IUSTUS ERAT.* Il avoit les yeux & les oreilles chastes, au milieu des plus honteuses actions, & parmi le peuple le plus corrompu. Leurs discours & leurs actions lui déplaisoient infiniment, & c'étoit pour lui un vrai supplice de vivre au milieu de tant de désordres, & d'en être témoin sans pouvoir les empêcher.

ÿ. 9. *NOVIT DOMINUS PIUS DE TENTATIONE ERIPERE.* Le Seigneur fait délivrer ceux qui le craignent. Lorsque Dieu fait éclater sa colère contre les méchans, il fait épargner les justes, qui n'ont point de part à leurs crimes. Il a garenti Noé des eaux du Déluge, & Loth de la ruine du Sodome; il fera de même vous réserver de l'erreur, & vous mettre à couvert des traits de sa vengeance, si vous ne prenez aucune part aux désordres de ces mauvais Docteurs, de ces séducteurs, dont je vous ai parlé un peu plus haut; vous serez témoins de leur supplice, mais vous n'y aurez aucune part. Que si vous vous laissez aller à leurs séductions & à leurs fausses doctrines, vous serez enveloppez dans leur perte.

INIQUOS VERO IN DIEM IUDICII RESERVARE CRUCIANDOS. Réserver les méchans au jour du Jugement, pour être punis. Ce n'est pas à dire que les impies ne doivent pas être punis avant le jour du Jugement. Leurs ames sont tourmentées dans l'enfer aussi-tôt après le Jugement particulier qu'elles subissent au sortir du corps; mais elles seront réunies à leurs corps au jour du Jugement, & l'un & l'autre souffriront toute la peine qui leur est due. L'ame toute malheureuse qu'elle est déjà, est toutefois réservée pour des tourmens encore plus grands après le dernier jour.

ÿ. 10. *MAGIS AUTEM EOS QUI POST CARNEM.* Principale-

(a) *Genf. XIX. 14. Loth locutus est ad generos suos, qui accepturi erant filias ejus.*

10. *Magis autem eos, qui post carnem in concupiscentia immunditiae ambulantes, dominationemque contemnunt: audaces, sibi placentes, sectas non metuntur introducere blasphemantes:*

10. Principalement ceux qui pour satisfaire leurs desirs impurs, suivent les mouvemens de la chair : qui méprisent les puissances, qui sont audacieux, qui sont amoureux d'eux mêmes, & qui blasphémant la saine doctrine, ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes;

COMMENTAIRE.

ment ceux qui pour satisfaire leurs desirs impurs, suivent les mouvemens de la chair. Ces tourmens sont réservés principalement à ceux qui se livrent aux plaisirs impurs. Il parle contre les faux Docteurs dont on a déjà parlé, & dont la vie étoit très-déreg'ée, & qui commettoient dans le secret toutes sortes d'impudicité; & en particulier les disciples de Simon le Magicien, (a) qui joignoient la débauche la plus honteuse, à l'impiété & à l'hérésie. Les autres hérétiques du même tems n'étoient pas plus reglez, comme on le voit par saint Irénée, & par saint Epiphane. (b)

DOMINATIONEM CONTEMNUNT. *Ils méprisent les Puissances.* Les Loix, les Magistrats, les Puissances légitimement établies; non point d'autre regle que leur intérêt, ou leur sensualité. Quelques-uns (c) croyent que saint Pierre veut marquer ici, qu'ils méprisent l'autorité de Dieu, en substituant à JESUS-CHRIST d'autres médiateurs, & en répandant des fables sur la création du monde, & sur la manière dont Dieu le gouverne. Les premières hérésies donnoient beaucoup aux Anges, & à certaines puissances qu'ils avoient introduites, comme subordonnées au Créateur.

SECTAS NON METUUNT INTRODUCERE, BLASPHEMANTES. *ils ne craignent point d'introduire de nouvelles Sectes, blasphémans la saine Doctrine.* Le Grec (d) se peut traduire de cette sorte: *Ils ne craignent point de blasphémer contre les personnes constituées en dignité, & en honneur.* Au lieu de respecter les Princes & les Magistrats, ils les outragent de paroles, & en parlent d'une manière pleine de mépris. (e) Saint Jude (f) faisant allusion à cet endroit de saint Pierre, dit: *Dominationem autem spernunt, Majestatem autem blasphemant.* Dans le Grec, c'est le même terme

(a) Sever. in Caten. Græc. Miss. in Colleg. nov. apud Mill. hic. Συμμιμνήσκω, τὸς ἀσεβήτας τῶ ἀρετῆς ἐπιπέμους.

(b) Epiphani. de Carpocrat. qui ex Simone & Nicolao sectam ducibant. Πῶτος ἀφ'επιγραφῆς καὶ ἀ-έριμτοις περὶ τοῦ θεοῦ, ἢ ἂν θεῖματος ἐπι εἰματῶν φέ-ρμα, ἐπι περὶ τοῦ θεοῦ καὶ πῶς ἀπὸ ἀποδυσβουρίας, καὶ λαγυσίας ἐμυλῶν περὶ γυναικῶν οὐ ἐπι-πέμους ἐπέμους.

(c) Vide Est. Min.

(d) Δίξας ἂν ἐτίμωσι βλασφημῶντας.

(e) Gagn. Pagn. Tixer. Cather. Clarus, Selmeron. Erasim. Bez. Pisi. Grat. Est. Δίξας, id est, τὸς οὐ δέξας.

(f) Jud. γ. 8. Κατατίθω δὲ ἀσεβῶν, δέξας δὲ βλασφημῶντας.

11. *Ubi Angeli fortitudine & virtute
et infini majores, non portant adversum
se execrabile judicium.*

11. Au lieu que les Anges, quoiqu'ils
soient plus grands en force, & en puissance,
ne se condamnent point les uns les autres
avec des paroles d'exécration & de malédic-
tion.

C O M M E N T A I R E.

qui répond à *Majestatem*, & qui est traduit ici par *Sectas*. Erasme remarque que quelques anciens exemplaires Latins omettent *introducere*, qui n'est point dans le Grec.

¶ II. UBI ANGELI FORTITUDINE. *Au lieu que les Anges, quoiqu'ils soient plus grands en force & en puissance, ne se condamnent point les uns les autres avec exécration.* Les Anges mêmes, quoique si fort élevez au dessus de l'homme, ne s'emportent pas même contre le démon, en des paroles d'exécration & de malédiction; (a) ils se contentent d'exécuter ce que le Seigneur leur ordonne contre eux. Cette explication est confirmée par saint Jude dans son Epître, (b) où après avoir dit que les faux Docteurs méprisent l'autorité souveraine, & blasphèment contre la majesté, il ajoute: *Lorsque l'Arcange Michel contesloit avec le démon, au sujet du corps de Moïse, il n'osa pas porter contre lui une sentence de malédiction; il dit seulement, que le Seigneur se le commande.* Si donc les Anges se modèrent, lors même qu'ils attaquent l'ennemi de Dieu, & qu'ils se contentent de leur commander au nom du Seigneur, sans user de malédictions ni d'exécutions; Que doit-on penser de ces maîtres d'erreur, qui n'ont aucun respect pour Dieu, ni pour ceux qui tiennent sa place sur la terre, & qui exercent son Empire sur les hommes. Ce sens nous paroît le plus littéral.

D'autres (c) l'entendent des démons. Ces mauvais esprits, quoiqu'infinitement plus forts & plus puissans que les faux Docteurs, ne peuvent toutefois supporter la condamnation, ou les supplices auxquels ils sont condamnés de la part de Dieu. Ces derniers mots se lisent dans le Grec, mais non pas dans la Vulgate, ni dans les Versions Orientales. Que feront donc les hérétiques & les faux Docteurs, qui blasphèment les Puissances établies de Dieu; quels seront leur supplice & leur peine? Il appelle le Jugement qui condamne les démons au feu éternel, *Judicium blasphemiae*. Une condamnation d'exécration, ou une condamnation accompagnée de malédic-

(a) Adam Gagn. Clarius Salmeron. Ita &
Gres. Gerhard. Est. Hammond. Cornel. hic. Vide
& Orcaumen.
(b) Jud. § 9.
(c) Gless. Lyran. Thom. Hugo. Dionys. Ca-

thar. Titelm. &c.

(d) Παρὰ Κρατὸν Ἐξουσίας καλέω. *Judicium
execrabile à Dominus Deus κατὰ κράτος. Id
Alex. Steph. cy. Pet. 3. Velez.*

12. *Hi verò velut irrationabilia pecora, naturaliter in captionem, & in perniciem in his qui ignorant blasphemantes, in corruptione sua peribunt,*

13. *Percipientes mercedem injustitia voluptatem existimantes dei delicias: conquinaciones, & macula delictis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum.*

12. Mais ceux ci, semblables à des animaux, qui sans raison ne suivent que le mouvement de la nature, & sont nez pour être la proye des hommes qui les font périr, attaquant par leurs blasphèmes ce qu'ils ignorent, ils périront dans les infamies où ils se plongent,

13. Et ils recevront la récompense que mérite leur iniquité. Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices; ils font la honte, & l'opprobre de la Religion; ils s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions, dans les festins qu'ils font avec vous.

COMMENTAIRE.

tion: (a) *Ite, maledicti, in ignem aeternum, qui parasus est diabolo & angelis ejus.*

Quelques uns (b) l'expliquent ainsi; Les Anges n'osent proférer de blasphème & de malédiction même contre les Rois impies, & les Puissances les plus opposées à Dieu; quel est donc le crime de ceux qui osent mal parler des Princes de l'Eglise, ou des Puissances de la terre? Mais la première explication vaut mieux.

¶ 12. *HI VERO VELUT IRRATIONABILIA PECORA, NATURALITER IN CAPTIONEM.* (c) *Mais ceux-ci comme des animaux sans raison, qui sont nez pour être la proye des hommes qui les font périr; destinez à la boucherie, ou à être pris & tuez à la chasse, pour servir de nourriture à l'homme. Ceux-ci, dis-je, c'est-à-dire, les hérétiques attaquant par cens blasphèmes ce qu'ils ignorent, la Religion Chrétienne & ses Mystères, qui sont au-dessus de leur portée, ils périront par un juste Jugement de Dieu, dans les infamies où ils se plongent.* Ils souffriront la peine de leurs blasphèmes & de leurs actions infâmes. Ils ressemblent à ces animaux carnaciers, qui se jettant brutalement sur leur proye, sans faire attention au danger auquel ils s'exposent, deviennent eux-mêmes souvent la proye de ceux qu'ils ont attaquez. Ainsi ces faux Docteurs attaquant JESUS-CHRIST, & son Eglise, seront les victimes de la vengeance de celui dont ils outragent l'Épouse, & dont ils blasphément la Doctrine, sans la connoître.

¶ 13. *VOLUPTATEM EXISTIMANTES DIEI DELICIAS.* *Ils*

(a) Matth. XXV. 41.

(b) Zeger. Pagn. Castell. Grot. Gem. Alii.

(c) Grac. Οἱτοι ἐὶς ὅς ἀλογα ζῶν ζῴα, ἡγχινοῦσιν ὡς ἄνθρωποι. Ἰσθὶ verò ut irrationabilia

animalia, naturaliter, in captivum & corruptivum occurrunt. ἄλογα, τούτοις κατ' ἀνάγκην μίσει ζῴα, ἢ κατὰ τὰς ἰσθὶ, ἢ κατὰ τὸν νοῦν ζῴα.

14. Oculos habentes plenos adulterii , & incessabilis delictis. Pellicientes animas instabiles , cor exercitatum avaritia habentes , maledictionis filii.

14. Ils ont les yeux pleins d'adultère , & d'un péché qui ne cesse jamais ; ils attirent à eux par des amorcez trompeuses , les âmes légères & inconstantes ; ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer ; ce sont des enfans de malediction.

COMMENTAIRE

mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices. C'est-à-dire , à y passer tous les jours de leur vie ; ou plutôt , (a) à vivre au jour la journée dans les délices , sans se mettre en peine de l'avenir. Ou enfin ; Ils n'ont point de honte de commettre en plein jour les infamies , que l'on a coutume de cacher dans l'obscurité de la nuit. (b)

DELICIAS AFFLUENTES IN CONVIVIIS SUI LUXURIANTES VOBISCU M. Ils s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions dans les festins qu'ils font avec vous. Plusieurs (c) l'expliquent de ces abominables festins , que les Carpocratians appelloient agapes , où après avoir fait bonne chère , on éteignoit les lampes , & on se plongeoit dans les plus affreuses impudicités , étant mêlez hommes & femmes indifféremment & sans distinction. (d) Au lieu de *in conviviis suis* ; dans leurs festins , le Grec imprimé porte : *Dans leurs tromperies*. (e) Mais le manuscrit Alexandrin , & quelques autres lisent *dans leurs agapes* ou dans leurs festins de charité , ce qui fait un bien meilleur sens. Saint Jude dans le passage parallèle à celui-ci , porte de même : (f) *Ce sont des gens infâmes dans leurs festins , qui vivent dans la bonne chère , &c.*

S. Pierre semble dire ici , que les fidèles prenoient part à ces festins abominables : *In conviviis suis luxuriantes vobiscum*. Mais il veut marquer simplement que ces gens cherchoient à introduire ces dissolutions , ou quelque chose de pareil dans les festins de charité , qui étoient communs parmi les fidèles. Peut-être même qu'alors les défordres de ces hérétiques n'étoient pas encore montez au point où saint Clément d'Alexandrie les a dépeint. (g) Ces agapes ou festins de charité se faisoient dans les commencemens dans une grande modestie , & une extrême temperance , puis-

(a) Ἦδὲ ἢ ἀγῶνισι πλοὺς ἢ ἡμεῖς ἐρηθῶν

(b) Erasmi. Grot. Tig. Men. Gerhard. Est Alii.

(c) 1. Thessal. v. 7. Qui dormiunt , nocte dormiunt , & qui ebrii sunt , nocte ebrii sunt.

(d) Vide Grot. hic. & Stollsch. in M. U. & Clem Alex. lib. 1. Strom. Tus Καρποκρατιανοὶ οὐκ ἔδωκεν ἀπορρηξίματα , (ἢ γὰρ ἀγάπῃς ἕνεκεν αἱ ἡμέραι πλοῦς ἐπιπλάττειν ἑαυτοῖς) Κλέους ἐμὲ ἢ ἡ γυναικας μὴ τὴ ἀπορρηξίμα ἢ ἀπορρηξίμα , τῆ συν

πλοῦς , οὗτοι τὸ πλοῦς οὐκ ἔδωκεν ἑαυτοῖς ἀπορρηξίμα . καὶ τῆ ἢ ἡμεῖς ἀπορρηξίμα , πλοῦς οὐκ ἔδωκεν αἱ ἡμέραι .

(e) Ex his capitulis ad hunc modum scriptis sunt. Alii : ἢ ἀγάπῃς . Ita Mss. Alex. Barb. Ath. Auth. Text. de Singular. Cleric.

(f) 1. 2. Clem. 9. 12. Οὗτοι οὐκ ἔδωκεν ἑαυτοῖς ἀπορρηξίμα .

(g) Clem Alex. lib. 3. Strom loco cit. it.

15. *Derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bosor, qui mercedem iniquitatis amavit :*

15. Ils ont quitté le droit chemin, & se sont égarés en suivant la voie de Balaam de Bosor, qui aime la récompense de son iniquité ;

COMMENTAIRE.

qu'on y recevoit le Corps de JESUS-CHRIST. Mais bien-tôt il s'y glissa des abus, & saint Paul s'en plaint déjà dans l'Épître aux Corinthiens. (a)

Ÿ. 14. **PLENOS ADULTERII, ET INCESSABILIS DELICTI.** *Ils ont les yeux pleins d'adultère, & d'un péché qui ne cesse jamais.* Ils ont des yeux lascifs & impudiques, toujours arrêtés pour concevoir de l'amour impur, ou pour en inspirer aux autres. Ils ne les ferment jamais, & ne cessent de regarder des objets qui allument le feu de leur concupiscence, & qui les entretiennent pour ainsi dire, dans l'acte d'un péché continuél. Le Grec à la lettre : (b) *Des yeux pleins d'une femme adultère, & qui ne cesse de pécher.* Mais d'autres Exemplaires sont conformes à la Vulgate.

COR EXERCITATUM AVARITIA HABENTES. (c) *Ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggerer.* On a vu dans les Épîtres de saint Paul, que le mot *avaritia*, se met quelquefois pour les mauvais desirs, & pour la passion de l'amour impur. (d) On peut le prendre ici en ce sens, ou dans le sens d'une avarice artificieuse & insatiable. Les faux Docteurs également passionnez pour l'argent & pour les plaisirs.

MALEDICTIONIS FILII. *Enfans de malédiction.* Qui méritent la malédiction de Dieu ; à qui Dieu dira un jour ; Allez, maudits, au feu éternel. *Enfans de malédiction*, se dit comme enfans de colère, enfans de la gêne ; à qui la mort, la colère, la malédiction, la gêne sont préparées.

Ÿ. 15. **DERELINQUENTES RECTAM VIAM ERRAVERUNT, SECUTI VIAM BALAAM.** *Ils ont quitté le droit chemin, & se sont égarés en suivant la voie de Balaam fils de Bosor.* Les faux Docteurs se sont égarés en quittant la voie de la vérité & de la justice, & en suivant les desirs déreglez de leurs cœurs ; ils ont imité le mauvais Prophète Balaam, qui ne pût résister aux promesses, & à l'argent que Bëlac Roi de Moab, lui offrit pour l'engager à venir maudire le peuple du Seigneur, (e) & voyant que Dieu ne permettoit pas qu'il le maudît, & qu'au contraire

(a) 1. Cor. xi. 20. 21.

(b) ὀφθαλμοὶ πῶς αὐτῶν ποικιλῶν, ἢ ἀκατακτάτοις ἀμαρτίας. *Alii :* Νέτοις ποικιλίας, ἢ ποικιλίας, ἢ ποικιλῶν, ἢ ἀκατακτάτοις ἀμαρτίας. *Vide Mill. lib.*

(c) Καρτίαι ἐργασμαθῶν πλεονεξίας. *Alii* plures, πλεονεξίας.

(d) *Vide Ephes. iv. 19. Oecumen. Lic. Est. Vide & Ephes. v. 3. Col. ff. iii. 5.*

(e) *Num. xxii. 7. 8. 9. & seq.*

16. *Corruptionem verò habuit suæ ve-*
sanis, subjugale mutum animal, homi-
nis voce loquens, prohibuit Propheta
insipientiam.

16. Mais qui fut repris de son injuste
 dessein ; une ânesse muette, qui parla d'une
 voix humaine, ayant réprimé la folie de ce
 prophète.

COMMENTAIRE.

il mettoit dans sa bouche des paroles de bénédiction en faveur d'Israël, ce mauvais devin donna aux Moabites le conseil diabolique, d'engager les Israélites dans l'impudicité ; (a) persuadé que le Seigneur ne laisseroit point ce crime impuni dans son peuple. Ainsi les Maîtres d'erreur, dont parle ici saint Pierre, se rendent les vrais imitateurs de Balaam, & réunissent dans leurs personnes toute son avarice, & toute la corruption de son cœur.

BALAAM EX BOSOR. *Balaam de Bosor*, natif de Bosor, qui selon ce sentiment, doit être la même que Pachor, ou Phatura sur l'Euphrate, d'où nous savons qu'étoit Balaam. (b) Mais la plupart (c) traduisent : *Balaam Fils de Bosor*, qui est apparemment le même que *Beor* Perc de Balaam, marqué dans le Livre des Nombres. (d) Quelques manuscrits Grecs, le Syriaque, saint Augustin, (e) lisent ici *Beor*, au lieu de *Bosor* ; & la construction du Texte original (f) demande qu'on l'explique du pere, & non pas du lieu de sa naissance.

ÿ. 16. SUBJUGALE MUTUM ANIMAL. *Il fut repris par une ânesse muette, de son injuste dessein.* On fait l'Histoire de l'ânesse de Balaam, qui parla à ce Prophète. Ce fut proprement l'Ange du Seigneur, qui le reprit de son injuste entreprise, mais l'ânesse avoit commencé à lui parler, (g) & à lui faire entendre que son voyage n'étoit point agréable à Dieu. Les faux Docteurs sont aussi fort semblables à Balaam par cet endroit, car encore qu'ils ne soient pas réellement repris par des animaux dénuiez de parole & de raison, ils le sont par des personnes qui ont bien moins de lumières qu'eux, mais qui en font un meilleur usage. La bonne vie & l'humble docilité des simples fidèles, font la condamnation de ces esprits superbes, qui s'égarerent dans leurs pensées, & qui tombent dans des déreglemens honteux & scandaleux.

ÿ. 17. HI SUNT FONTES SINE AQUA. *Ce sont des fontaines sans eau, des nuées agitées par des tourbillons.* (h) Les Prédicateurs sont avec

(a) Num. xxv. 3. 4. xxxi. 8 *Jesús*. xlii. 11.

(b) Num. xxii. 5. *Grot. hie.*

(c) Ita Syr. Arab. *Erasme. Adam. Cajet.*

Gegen. Est. Men. Altipissim.

(d) Num. xxii. 5. xxiv. 3.

(e) *Angust.* qu. 48 in Numer.

(f) Τὸ ἰδὲ τὸ Βαλαὰμ τὸ Βεορ. *Veliz. óu*
Beor. Alii: τὸ Βεορ.

(g) Num. xxii. 31. 32. & seq.

(h) Νεφέλαι ἰσὶ δαδίων ὑπὸ δυνάμεως. *Alii*
plures: καὶ ἐπίχλας ὑπὸ δαδίων. &c. Ita
Alex. Steph. & i. in. 17. Barb. 2. Petit. 3. &c.

17. *Hi sunt fontes sine aqua : & nebula turbidibus exagitata, quibus caligo tenebrarum reservatur.*

18. *Superba enim vanitatis loquentes pellicunt in desideris carnis luxuriosos, qui paululum effugiunt, qui in errore conversantur :*

18. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons : & de noires & profondes ténèbres leur sont réservées.

18. Car tenant des discours pleins d'insolence & de folie, ils amorent par les passions de la chair, & les voluptez sensuelles, ceux qui peu de tems auparavant s'étoient retirez des personnes infectées d'erreur ;

COMMENTAIRE.

justice comparez à des fontaines publiques & à des nuées abondantes, qui répandent la fécondité & le rafraichissement par tout. Mais les mauvais Prédicateurs, dont parle ici saint Pierre, sont comme des fontaines tarries, qui promettent de l'eau sans en donner ; des nuées agitées dans l'air par les vents & les tourbillons, qui se dissipent & ne donnent point d'eau. Ces Docteurs de mensonge, au lieu d'instruire les peuples, les pervertissent & les corrompent ; ils répandent le poison dans leur esprit, au lieu d'y faire couler l'eau de la saine doctrine. Aussi de noires & profondes ténèbres leurs sont réservées. Ils seront jettez dans les ténèbres extérieures de l'enfer, dont il est souvent parlé dans l'Évangile. (a) Comparez l'Épître de saint Jude Versets 12. 13. *Nubes sine aqua ; quibus procella tenebrarum servata est in aeternum.*

¶ 18. SUPERBA ENIM VANITATIS LOQUENS. *Tenant des discours pleins d'insolence & de folie.* (b) La doctrine des premiers hérétiques étoit si monstrueuse, qu'on ne comprend pas comment ils pouvoient avoir trouvé des disciples. Simon par exemple, disoit que son Héléne, que l'on savoit avoir été une femme débauchée, qu'il avoit achetée à Tyr, étoit la même Héléne qui fut l'occasion de la guerre de Troye. (c) Il disoit que cette femme étoit la première intelligence, & la mere de toutes choses : que c'étoit par elle que le pere avoit eu dessein de créer les Anges : Mais qu'elle connoissant la volonté du Créateur, étoit descendue plus bas, & avoit engendré les Anges, & les autres puissances spirituelles, auxquelles elle n'avoit donné aucune connoissance de son pere. Que ces anges & ces puissances avoient ensuite fait le monde & les hommes ; mais pour empêcher qu'on ne découvrit leur origine, & de peur qu'on ne connût qu'ils avoient été produits par cette intelligence, ils l'avoient retenuë parmi eux, & lui avoient fait souffrir mille outrages, afin qu'elle ne remontât pas vers son pere ; Ils l'avoient même enfermée en

(a) *Matt. VIII. 12. XXII. 13.*
 (b) *Turcizyma pulchra & q̄c̄c̄ȳīp̄ȳe,*
 c̄c̄.

(c) *Iren lib. 1. cap. 20. Epiphani. heres. 22.*
Iustin. Apolog. 2.

19. *Libertatem illis promittentes, cum ipsi servi sint corruptionis : à quo enim quis superans est, huius & servus est.* 19. Leur promettant la liberté, quoique eux-mêmes soient esclaves de la corruption; parce que quiconque est vaincu, est esclave de celui qui l'a vaincu.

COMMENTAIRE.

différens corps de femmes, entr'autres en celui d'Hélène de Troie, & enfin en celui de cette Hélène qu'il menoit avec lui.

Que pour lui il étoit le Christ, qui étoit descendu du Ciel pour racheter son Hélène: & qu'en passant par chaque ciel, car il en admettoit plusieurs, & autant d'intelligences qui les gouvernoient; il avoit pris la figure de la puissance qui y dominoit, & qu'étant enfin descendu en terre, il y avoit pris la figure de l'homme, quoiqu'il ne le fût point en effet, & avoit été crucifié en apparence par les Juifs. Voilà des preuves de son extravagance.

Pour son orgueil, & sa vanité, il suffit pour la prouver de dire que Simon avant qu'il reçût le Baptême, se faisoit regarder par les Samaritains pour la grande vertu de Dieu; (a) il avançoit qu'il étoit descendu parmi les hommes, (b) comme pere à l'égard des Samaritains, comme fils à l'égard des Juifs, & comme saint esprit à l'égard de toutes les autres nations. Il disoit dans un de ses Livres cité par saint Jérôme: (c) *Je suis la parole de Dieu, je suis la beauté, ou le beau de Dieu, je suis le paroles, je suis le tout-puissant, je suis tout ce qui est en Dieu.* Les autres hérétiques du même tems, & ceux qui leur succédèrent sous le nom de Carpocratians & de Gnostiques, n'étoient ni plus modestes, ni plus raisonnables. Voilà de quoi vérifier ce que dit saint Pierre en cet endroit.

PELLICIENTES IN DESIDERIIS CARNIS LUXURIAE. *Ils amorcent par les passions de la chair, ceux qui peu auparavant (d) avoient embrassé la Religion Chrétienne, & qui s'étoient retirez des personnes infectées d'erreur, ils corrompent les cœurs & les esprits des nouveaux convertis du Judaïsme, ou du Paganisme, en leur inspirant leurs erreurs & l'amour des plaisirs sensuels. C'est là l'amorce dont ils se servent pour les engager dans leur secte. On a déjà touché ci-devant quelque chose des abominations des Simoniens, des Carpocratians, des Cérinthiens, des Nicolaïtes. Tous ces hérétiques étoient décriez, même parmi les payens, par leurs débauches & leurs déreglemens. Le piège étoit dangereux pour des gens nouvellement sortis des abominations du Paganisme, de leur*

(a) *Act. viii. 10.*

(b) *Iren. lib. i. cap. 20.*

(c) *Iren. in Matth. xxiv.*

(d) *Tis ôntes ânigouhús. Eos qui verè ef-*

sucent. Alii: Tis ôlyes, ou ôlyes ânigouhús. Qui parumper, ou ante breve tempus. Vide Mat. v. LeB hic.

20. *Si enim refugientes coinquinatio-
nes mundi in cognitione Domini nostri,
& Salvatoris Jesu Christi, his rursus
implicati superantur: facta sunt eis pos-
teriora deteriora prioribus.*

20. Que si après s'être retirez des corrup-
tions du monde, par la connoissance de Je-
sus-CHRIST nôtre Seigneur & nôtre Sau-
veur, ils se laissent vaincre en s'y engageant
de nouveau; leur dernier état est pire que
le premier.

COMMENTAIRE.

proposer une religion nouvelle, qui renonçoit à l'idolâtrie grossière, sans exiger que l'on abandonnât l'impudicité & la licence qui y régnoient.

§. 19. LIBERTATEM ILLIS PROMITTENTES. *Leur promettant la liberté,* & l'affranchissement non-seulement des cérémonies de la Loi de Moÿse, mais aussi des mortifications & des austérités, que la Religion de JESUS-CHRIST, prêchée par les Apôtres, exigeoit d'eux. La croix, les humiliations, les souffrances du Sauveur, étoient un scandale aux Juifs, & une folie aux Genrils; (a) les faux Docteurs, & les anciens hérétiques avoient trouvé le secret de se mettre à couvert des persécutions des Juifs & des payens, & de lever le scandale de la croix, (b) ou en soutenant que JESUS-CHRIST n'avoit pas souffert réellement, ou en disant qu'il n'étoit pas Dieu, ou en se donnant la liberté de renoncer à leur religion à l'extérieur, de déguiser leurs sentimens, de faire même semblant d'adorer les idoles à l'extérieur, ou enfin de joindre le paganisme avec le Christianisme; & au lieu de la vie austère, chaste & mortifiée que les Apôtres inspiroient à leurs Disciples, ces nouveaux Docteurs leur permettoient toute sorte de dissolutions & d'excez, pourvu qu'ils se commissent dans le secret, & que les Magistrats n'en eussent pas la connoissance.

On n'impute rien à ces premiers hérétiques, quand on avance tout cela de leurs Sectateurs. Saint Irénée, saint Justin, saint Epiphane, Eusèbe, & en un mot tous les anciens Auteurs Ecclésiastiques font foi que tel's étoient leurs maximes & leur conduite; C'est ce que S. Paul leur a souvent reproché, & ce que saint Pierre veut marquer en cet endroit, en disant, *qu'ils promettent la liberté à leurs Sectateurs, pendant qu'eux mêmes sont esclaves de la corruption, selon la maxime qui veut que celui qui est vaincu, soit esclave de celui qui a vaincu.* Ce qui est parallèle à ce que dit le Sauveur dans saint Jean: (c) *Que quiconque commet le péché, est esclave du péché;* Et à ce que saint Paul dit aux Romains: (d) *Ne savez-vous pas que vous devenez esclaves de celui, à qui vous vous rendez obéissans,*

(a) 1. Cor. I. 23. 24.

(b) 1. Cor. I. 17. & Galat. v. 11. 12. 13. |

(c) Joan. VIII. 34.

(d) Rom. VI. 16.

14. Philipp III. 18.

soit du péché qui vous donne la mort, ou de la justice qui vous donne la vie lorsque vous lui êtes soumis.

¶. 20. SI ENIM REFUGIENTES. (a) *Que si après s'être retirés de la corruption du monde, par leur conversion à la Foi Chrétienne, & par le renoncement qu'ils ont fait au démon, & à Satan dans leur Baptême, ils s'engagent de nouveau dans l'esclavage des passions, & dans les crimes qu'ils avoient expiez : Leur dernier état est pire que le premier.* C'est ce que le Sauveur a voulu marquer dans l'Evangile, (b) par la parabole du malin esprit qui ayant été chassé de sa demeure, va dans des lieux arides & déserts cherchant un lieu de retraite; mais n'y en trouvant point, il prend avec lui sept autres esprits plus méchans que lui, & revient à sa première demeure. Il la trouve nettoyée & bien propre, il s'en saisit de nouveau, & le dernier état de celui qui en est ainsi possédé, est pire que le premier. JESUS-CHRIST ayant trouvé dans le Temple (c) le Paralytique à qui il avoit rendu la santé, après trente-huit ans de maladie, lui dit: *Prenez garde de ne plus pécher, de peur qu'il ne vous arrive pis.*

Et comment l'état de la rechûte est-il pire que le premier? c'est que le cœur s'endurcit, & les grâces se retirent; l'habitude du péché s'affermi, & ses playes se rouvrent avec plus de danger que jamais. Le pécheur qui retourne à son ancien désordre, joint à ses autres péchez celui de l'ingratitude, & Dieu se retire ordinairement de lui, & l'abandonne à son cœur impénitent. De même que dans les maladies les rechûtes sont toujours plus dangereuses que les premières attaques, parce que le malade étant déjà épuisé, ne se trouve plus en état de résister avec autant de force aux accès du mal; il en est de même à proportion dans les maladies de l'ame. (d) Notre Sauveur disoit aux Pharisiens (e) qu'ils couroient la terre & la mer, pour faire un profélyte, & qu'après cela ils le rendoient plus criminel, & plus digne de l'enfer; parce qu'après lui avoir ouvert les yeux sur la vanité de l'idolâtrie, & l'avoir fait renoncer à ce culte impie, ils l'engageoient dans des prévarications contre les principaux préceptes de la Loi, par leurs mauvaises explications de ses préceptes; Et saint Paul parlant aux Chrétiens (f) dit: *Qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du Ciel, qui ont été faits participans de l'Esprit-saint, & qui n'ont pas laissé de tomber, se renouvellent en faisant pénitence.* Non que l'Eglise ferme la porte de la pénitence, même aux plus grands pécheurs, mais parce que leur conversion est très-rare & très-difficile.

(a) Et ἡ ἀποφυγή. Alii; ἐκ τῆς. Et hæc
vna lectio. Gros.

(b) Matth. xii. 45. Luc. xi. 24.

(c) Joan. v. 24.

(d) Vide Chrysost. homil. de lapsu primi hominis.

(e) Matth. xxiii. 15. 16.

(f) Hebr. vi. 4. 5. 6.

21. *Melius enim erat illis non cognoscere viam iustitiae, quam post agnitionem, retrorsum conversi ab eo, quod ius traditum est, sancto mandato.*

22. *Contigit enim eis illud veris pro-
verbis: Canis reversus ad suum vomitum; & sus lota in velut abro luti.*

21. Car il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voye de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connuë, & d'abandonner la Loi sainte, qui leur avoit été donnée.

22. Mais ce qu'on dit d'ordinaire, par un proverbe véritable, leur est arrivé: Le chien est retourné à ce qu'il avoit vomî; & le pourceau après avoir été lavé, s'est veauté de nouveau dans la bouë.

COMMENTAIRE.

ÿ. 21. MELIUS EST. *Il leur eût été meilleur.* Ils autoient été moins criminels, & leur égarement auroit été plus pardonnable, s'ils n'avoient jamais connu la voye de la vérité, que de retourner en arrière après l'avoir connuë. Ils joignent l'ingratitude, l'infidélité, l'apostasie, le mépris de Dieu, de ses graces & de ses vérités, à la prévarication, & au violement des Loix saintes du Christianisme. L'Eglise regarde avec moins de peine & d'horreur ses ennemis qui sont hors de son sein, que ses enfans infidèles & rébèles, qui la deshonnorent & la déchirent, & la surchargent au dedans: *Judicavit meliores esse inimicos foris positos, quam intus male viventes, quibus premitur & gravatur Ecclesia;* dit saint Augustin. (a)

ÿ. 22. CANIS REVERSUS AD VOMITUM. *Le chien est retourné à ce qu'il avoit vomî.* On ne connoit que le chien, animal immonde & impudent, qui soit capable de retourner à manger ce qu'il a vomî; ce qui fait horreur à tous les autres animaux. Les Juifs, ou les payens, qui ayant embrassé la Religion Chrétienne, la quittent pour retourner en arrière, sont semblables à ces animaux qui reviennent à leur vomissement. Si le Paganisme, & le Judaïsme sont de bonnes religions, pour quoi les avoir quittées? & si elles ne sont pas bonnes, pour quoi y retourner? Saint Pierre fait ici allusion à cette Sentence des Proverbes: (b) *L'insensé qui retombe dans ses folies, ressemble au chien qui revient à son vomissement.* Tels sont tous les pécheurs qui pleurent des péchez, où ils retombent tous les jours: *Le pourceau qui après s'être lavé, (c) se veautre de nouveau dans la bouë,* marque la même chose. Il est le symbole des ames basses, impures, & qui conservent toujours leurs mauvaises habitudes, & leur penchant pour le péché, & pour les plaisirs honteux.

(a) August. in Psal. xxx. conc. 2.
(b) Prov. xxvi. 11.

(c) Gregor. Magn. 3^o parte Pastoral admonit.
31.



C H A P I T R E I I I.

Imposseurs qui doivent venir dans les derniers tems. Second avènement de JESUS-CHRIST. Le monde sera renouvelé. JESUS-CHRIST paroîtra subitement; il faut l'attendre. Epîtres de saint Paul difficiles en quelques endroits. Abus qu'en font des hommes insensez.

†. 1. **H**ANC ECCE VOBIS, CHARISSIMI, SECUNDAM SCRIBO EPISTOLAM, IN QUIBUS VESTRAM EXCITO IN COMMUNITIONE SINCERAM MENTEM :

2. Ut memores sitis eorum, quæ prædixi, verborum à sanctis Prophetis, & Apostolorum vestrorum, præceptorum Domini & Salvatoris.

†. 1. **M**ES BIEN-AIMEZ, VOICI LA SECONDE Lettre que je vous écris : & dans toutes les deux je tâche de réveiller vos ames simples & sincères, par mes avertissemens :

2. Afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophètes, dont j'ai déjà parlé, & des préceptes de ceux que le Seigneur & le Sauveur vous a donnez pour Apôtres.

C O M M E N T A I R E.

†. 1. **H**ANC VOBIS SECUNDAM SCRIBO EPISTOLAM. *Voici la seconde Lettre que je vous écris.* Il avoit écrit la première plusieurs années auparavant, comme on l'a vû dans la Préface : & cet endroit fait voir que celle-ci étoit envoyée aux mêmes Fidèles convertis du Judaïsme, qui étoient dans les Provinces de Galatie, de Bithynie, de Pont, de l'Asie Mineure, quoique leurs noms ne se voyent point au commencement de celle-ci.

†. 2. **UT MEMORES SITIS EORUM.** *Afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophètes, dont j'ai déjà parlé dans ma première Epître, (4) lorsque je vous ai dit : Que Dieu leur avoit révélé ce qui devoit vous arriver, & ce qui fait aujourd'hui vôtre bonheur. Que ces choses les avoient fort occupeu autrefois, & qu'ils s'étoient étudiés à découvrir le sens des révélations, que le saint Esprit leur avoit faites sur ce sujet. Je vous recommande encore aujourd'hui, comme je l'ai déjà fait ci-devant, Chap. I. ††. 19. 20. de vous appliquer à l'étude des Prophé-*

(*) 1. Petri. I. 10. 11.

3. Hoc primùm scientes, quòd venient in novissimis diebus in deceptione illudores, juxta proprias concupiscentias ambulantes.

3. Sachez, avant toutes choses, qu'aux derniers tems il viendra des imposteurs artificieux qui suivront leurs propres passions.

COMMENTAIRE

ties, qui sont comme une lumière cachée dans un lieu sombre, & que vous amenez au jour, en les expliquant de JESUS-CHRIST, & en montrant dans sa Personne, l'accomplissement des figures de la Loi ancienne, & des ombres des prophéties : *Habemus firmiorem propheticum sermonem; cui benefacitis attendentes, quasi lucerna lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat.*

ET APOSTOLORUM VESTRORUM. *Que vous vous souveniez aussi des préceptes de ceux que Jesus-Christ vous a donné pour Apôtres.* N'oubliez jamais ce que je vous ai enseigné de vive voix, & ce que saint Paul, qui vous a aussi prêché l'Évangile, (a) vous a appris. L'Écriture ne nous dit pas expressément dans les Actes, que saint Pierre ait prêché dans les Provinces d'Asie; mais outre ces deux Lettres qu'il écrivit aux Fidèles de ces Provinces, comme à ses élèves, nous avons le témoignage des Historiens & des anciens Auteurs Ecclésiastiques, (b) qui nous apprennent que le Prince des Apôtres fonda plusieurs Eglises en Asie; qu'il prêcha dans la Galatie, dans la Bithynie, dans le Pont, dans la Cappadoce. Pour les voyages & les prédications de saint Paul dans la plupart de ces Provinces, la chose est connue par les Actes, & par ses Épîtres.

Le Grec porte à la Lettre : (c) Souvenez-vous des discours des saints Prophètes, & des commandemens de nos Apôtres, du Seigneur, & du Sauveur. Ou bien : Du commandement de nous autres Apôtres, du Seigneur & du Sauveur. Au lieu de nos Apôtres, plusieurs Exemplaires portent : Vos Apôtres. On croit qu'il y a dans le Texte un renversement d'ordre, & qu'il faut traduire, comme nous avons fait : Du précepte de ceux que le Seigneur & le Sauveur vous a donné pour Apôtres. Ce précepte marque en général toute la doctrine des Apôtres, & en particulier ce que saint Pierre leur a inculqué dans cette Épître, & dans la précédente, de demeurer fortement attachés à la Foi qu'ils ont reçûe, sans se laisser séduire par les faux Docteurs.

(a) Vide Act. XIII. XIV. XVI. XIX. XX. & Epist. Galat. Ephes. Coloss. Philipp.

(b) Euseb. Hist. Eccl. lib. 3. cap. 1. pag. 71. & cap. 4. pag. 73. Ieronym. de Viris illust. cap. 1. Leo Magn. form. 80. Synops. S. Athanas. in

Petro. Epiphan. Hæres. 27. Theodoret. Praefat. in Galat.

(c) Μνησθητε . . . ἐν τοῖς ῥησιν τῶν ἁγίων ἐκκλησίων, ἐν τοῖς ἐπιτομίαις. Alii plures : Τῶν ἁποστόλων ἐπιτομῶν. Ita Alex. Complut. Colin. Arab. & alii.

4. *Dicemus : Ubi est promissio, aut adventus eius? Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio steterunt.*

4. Et qui diront : Qu'est devenu la promesse de son avènement ? Car depuis que les peres sont dans le sommeil de la mort, toutes choses demeurent au même état qu'elles étoient au commencement du monde.

COMMENTAIRE.

ÿ. 3. **VENIENT IN NOVISSIMIS DIEBUS IN DECEPTIONE ILLUSORES.** *Aux derniers tems il viendra des imposteurs.* On explique ceci de ce qui doit arriver avant le dernier jour du Jugement, (a) & de ce qui se vit avant, & après la ruine de Jérusalem. (b) Ainsi cette prédiction de saint Pierre a deux objets ; l'un prochain, & l'autre éloigné. Les faux Prophètes, & les séducteurs qui parurent avant, & après la guerre des Romains contre les Juifs, sont les avant-coureurs, & les figures de ceux qui doivent paroître à la fin du monde. Notre Sauveur dans l'Évangile, & saint Paul dans ses Epîtres, mêlent presque toujours ces deux objets : Et c'est un usage presque universel dans les Ecritures, & dans les Prophètes, de faire précéder un sujet, ou un événement figuratif du futur, qui soit comme le symbole, le gage, & la preuve de ce qui doit arriver dans la suite. On peut comparer ce que dit saint Paul à Timothée ; (c) & saint Jude ÿ. 18. de son Epître.

Ces imposteurs, *illusores* ; (d) ces moqueurs, ces railleurs, qui tournent la Religion en ridicule, & qui se joient des choses les plus sacrées, sont les Simoniens, les Disciples de Ménandre, de Valentin, de Basile, de Manés, de Marcion, les Nicolaites, les Capocrationiens, les Cérinthiens, les Ebionites, les Gnostiques, & routes ces autres pestes qui inondèrent l'Eglise durant les trois, ou quatre premiers siècles ; & ceux qui leur ont suc cédé dans l'hérésie, ou dans le schisme aux siècles suivants ; car l'Eglise n'a jamais été sans ennemis, & sans persécuteurs.

ÿ. 4. **UBI EST PROMISSIO, AUT ADVENTUS EIUS ?** *Ils diront : Qu'est devenue la promesse de son avènement ?* La plupart des hérétiques qui parurent du tems de saint Pierre, & après sa mort, nieoient la résurrection. Elle étoit niée par Simon le Magicien, & par ses sectateurs ; (e) par les Nicolaites, (f) par les Gnostiques, (g) par les Cérin-

(a) *August. lib. 20. cap. 18. Medus, alii plures.*

(b) *Vide Est Cornel. à Lapide Gros.*

(c) *Timoth. iv. 1. 2. Timoth III. 1. e.*

(d) *Επιμακροσ. Hebr. Եֲמַ֫רֹ֫סֵ֫רֵ֫֫ frequenter in Prov. 2. Plures Græci ; Ἐπιμακροσ, μὲν ἱερμαίνου.*

August lib. 20. de Crois. cap. 18. Illusione illudantes.

(e) *Eypiben. l'avef. 21. August. l'avef. 2.*

(f) *August. h'avef. 18.*

(g) *Epiph'an. h'avef. 26. cap. 15.*

5. *Latet enim eos hoc volentes, quod cali erant prius, & terra, de aqua & per aquam consistens Dei verbo:*

5. Mais c'est par une ignorance volontaire qu'ils ne considèrent pas, que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi-bien que la terre, qui sortit du sein de l'eau, & qui subsiste par l'eau;

COMMENTAIRE.

thiens, (a) par les Arcontiques, (b) par Saturnin, (c) par Basilide, (d) par les Valentiniens, (e) par les Marcionites, (f) par les Marcossiens, (g) par Apelles, (h) par Bardesane, (i) par les Cains, (k) par Méandre. (l) Aucun dogme du Christianisme n'a été plus contesté, & aucun aussi n'a été mieux soutenu, ni marqué plus clairement par les Apôtres.

Ÿ. 5. LATET ENIM EOS HOC VOLENTES. *C'est par une ignorance volontaire qu'ils ne considèrent pas* que Dieu a créé le monde par sa parole, & qu'il l'a tiré du néant par son commandement. Or s'il a pu créer l'univers, qui osera nier qu'il ne puisse aussi tirer nos corps de la poussière, & leur donner une nouvelle vie ? On peut encore le prendre ainsi : Ces imposteurs nous demandent avec insulte : Qu'est devenue la promesse de l'avènement de JESUS-CHRIST ? (m) Ils disent que toutes choses demeurant toujours au même état où elles étoient au commencement, il n'y a nulle apparence qu'elles changent jamais ; & qu'ainsi il n'y aura ni embrasement du monde, ni résurrection des corps, ni Jugement, ni venue de JESUS-CHRIST. Saint Pierre leur répond ici, que quoique le monde, c'est-à-dire, la terre que nous habitons, soit sortie du fond de l'abîme, ou du chaos, où elle étoit plongée au commencement, & qu'elle soit demeurée pendant un si grand nombre de siècles dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, toutefois Dieu par sa puissance scut la replonger dans l'eau, d'où elle avoit été tirée, lorsqu'il s'agit de faire périr les géans par le déluge. Et qui doute qu'il ne puisse un jour la condamner à passer par les flammes, comme elle passa alors par les eaux ? L'un est-il plus difficile à Dieu que l'autre ? Il paroît que c'est le vrai sens de l'Apôtre.

TERRA DE AQUA, ET PER AQUAM CONSISTENS, DEI

(a) Epiph. *hæres.* 28. *cap.* 6.

(b) Epiph. *hæres.* 40. *cap.* 2.

(c) Tertull. *Præscript.* *cap.* 46.

(d) *Idem loco cit.*

(e) *Idem ibidem, cap.* 33.

(f) Iren. *lib.* 1. *cap.* 29.

(g) Epiph. *hæres.* 45. *cap.* 2.

(h) Epiph. *hæres.* 44. *cap.* 4.

(i) Epiph. *hæres.* 56. *cap.* 2.

(k) August. *hæres.* 28.

(l) Iren. *lib.* 1. *cap.* 23. Tertull. *Præscript.* *cap.* 46.

(m) Cornel. *Menoc.*

6. *Per quæ, ille tunc mundus aqua inundatus perit.*

6. Et que cependant ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt, étant submergé par le déluge des eaux.

COMMENTAIRE.

VERBO. La terre par la parole de Dieu, sortit du sein de l'eau, & subsiste par l'eau. Elle sortit du sein de l'abîme, ou du chaos, comme le marque Moÿse : (a) Les ténèbres étoient répandues sur la face de l'abîme, & l'Esprit de Dieu se portoit sur les eaux. . . Dieu fit le firmament, pour séparer les eaux inférieures des eaux supérieures. . . Et il dit : Que les eaux inférieures se retirèrent dans un lieu, & que la terre paroissoit ; & cela fut fait ainsi. De plus la terre subsiste par l'eau ; car si l'eau n'humectoit la terre, elle s'en iroit toute en poussière ; elle n'auroit ni solidité, ni consistance, ni beauté, ni fertilité. (b) D'autres traduisent le Grec : (c) Elle a sa consistance au milieu des eaux ; elle en est comme pénétrée de toutes parts ; elle nage sur les eaux ; elle y est comme enfoncée de toute sa moitié. C'est l'idée des Orientaux. Ils disent que la terre nage dans l'eau comme un melon d'eau. Nous avons fait voir dans la Dissertation sur le système du monde des anciens Hébreux, que telle étoit leur pensée sur le sujet de la terre, & que plusieurs anciens Philosophes étoient dans les mêmes sentimens. (d)

ψ. 6. PER QUÆ (e) ILLE TUNC MUNDUS. Ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt. Ce fut par les eaux mêmes, qui font subsister la terre, que la terre d'alors fut inondée. Autrement : Ce fut par les Cieux que la terre fut submergée sous les eaux, lorsque les cataractes du Ciel s'ouvrirent, & que les grands réservoirs des eaux supérieures se répandirent sur la terre. (f) D'autres (g) traduisent *per quæ*, par : C'est pourquoi le monde d'alors ayant été submergé dans les eaux du déluge, il est en quelque sorte convenable que celui d'aujourd'hui soit réservé pour être consumé par les flammes ; ψ. 7. En effet il y avoit bien moins d'apparence que l'élément aride, qui avoit été tiré des eaux par la main du Tout-puissant, qui avoit, pour ainsi dire, les eaux pour fondement, & qui ne subsistoit que par les eaux, dût périr par ce même élément, qu'il n'y en a qu'il doive périr par le feu, qui est d'une nature toute opposée, & né pour la destruction de tout ce que la terre produit ; au lieu

(a) Genes. I. 2. 3. & seq.

(b) Vide Est. Men. Cornet. Jac. Capell.

(c) Δι' ὕδατος ἐκστάσεως.

(d) Dissertation sur le système des anciens Hébreux, art. 4 & 6.

(e) Δι' ὕδατος, *per quæ, quæ de causa*, Grot. Alii,

δι' ὕδατος, *nempe λίγυς ὄυδ. Arab. δι' ὕδατος. Nempe ὕδατος.*

(f) Genes. vii. 11. Ita Beda. Gloss. Vat. Est. Cornet. Gign. M. n. Alii.

(g) Pagn. Grot. Pise. Knatchbul. B. x.

7. *Cæli autem qui nunc sunt, & terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii, & perditionis impiorum hominum.*

7. Or les cieux & la terre d'à présent sont gardez avec soin par la même parole, & sont réservés pour être brûlez par le feu, au jour du jugement, & de la ruine des impies.

COMMENTAIRE.

que l'eau donne la naissance, la vie, l'accroissement, la consistance à tout ce qui est sur la terre, & dans la terre.

ÿ. 7. COELI QUI NUNC SUNT, ET TERRA, EODEM VERBO REPOSITI, IGNI RESERVATI. *Les cieux, & la terre d'à présent sont gardez avec soin (a) par la même parole, & réservés pour être brûlez par le feu au jour du jugement.* La même parole de Dieu qui a tiré les cieux, & la terre du néant, qui a fait sortir la terre du milieu de l'abîme, qui l'a inondée des eaux du déluge; cette parole a menacé le monde d'à présent de le faire un jour passer par le feu. Ces menaces auront donc leur exécution littérale, quelque peu d'apparence qu'il paroisse à cet événement. Saint Pierre appelle *le ciel, & la terre*, le monde que nous habitons; c'est-à-dire, la terre, les eaux, les plantes, les animaux, l'air qui nous environne. Mais je ne pense pas que sous le nom de *ciel*, on doive comprendre tous les globes célestes, & les astres si élevez au-dessus de nous. Le feu qui doit brûler la terre, ne passera pas apparemment jusques-là; l'air en sera enflammé, & la terre, & les eaux en feront ou consumées, ou changées. C'est ce qu'on a examiné plus au long dans la Dissertarion sur la fin du monde.

La tradition qui croit que le monde finira par le feu, est très-ancienne. Joseph (b) dit qu'Adam avoit prédit que le monde périroit deux fois; une fois par les eaux, & une autre fois par le feu. Les anciens Philosophes soit qu'ils l'eussent appris par la tradition des peuples, ou qu'ils l'eussent reconnu par la considération des causes naturelles, l'avoient prédit de même. Zénon l'avoit enseigné à ses Stoïciens. Pythagore, Héraclire, Sophocle, Sénèque, Ovide, (c) Lucain, les Sybilles l'ont marqué clairement. *Sidera sideribus incurrent, & omni flagrante materia uno igne, quicquid nunc ex disposito lucet, ardebit*, dit Sénèque. (d)

ÿ. 8. UNUM HOC VOS NON LATEAT. *Vous ne devez pas ignorer*

(a) *Τὸ ἄνω ἀρχαῖος ἰσθ. Quasi in thesauris providentia conditis & servatis ad futurum incrementum.*

(b) *Joseph. Antiq. lib. 1. cap. 3. Προσηγορεύσας ἄδῃς ἅδῃς ἅδῃς ἅδῃς ἅδῃς. τὸν πῦρ καὶ τὸν ὕδατος, τὸν ἕνα ἅδῃς ἅδῃς ἅδῃς ἅδῃς ἅδῃς.*

(c) Ovid.

Esse quoque in fastis reminiscitur affere tempus, Quo mare, quo tellus quo restaque regis cæli Ardeat, & mundi moles operosa laborat.

(d) Senec. ad Mariam. in fine.

8. *Unum verò hoc non lateat vos, charissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, & mille anni sicut dies unus.*

9. *Non tardat Dominus promissionem suam, sicut quidam existimant: sed patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad penitentiam reverti.*

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés: c'est qu'aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans; & mille ans comme un jour.

9. Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent; mais c'est qu'il exerce envers vous sa patience, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence.

COMMENTAIRE.

qu'aux yeux de Dieu un jour est comme mille ans, & mille ans comme un jour. Mais, me direz-vous, si JÉSUS-CHRIST doit venir juger le monde, & si l'on doit voir la terre réduite en feu, pourquoi n'en a-t-on vu jusqu'aujourd'hui aucune apparence? Est-ce que le monde n'a pas encore comblé la mesure de ses crimes? Et combien de désordres n'y voit-on pas depuis tant de siècles, qui devraient avoir armé cent fois la colère de Dieu pour perdre la terre, s'il devoit jamais la perdre? Mais souvenez-vous que cette suite de siècles qui vous paroît si longue, n'est qu'un moment devant Dieu; & que cette patience de Dieu qui vous scandalise en quelque sorte, n'est rien pour un Dieu infini, & éternel. (a) N'aura-t'il pas assez de loisir pour exercer sa vengeance contre les hommes criminels durant toute l'éternité?

Combien de tems a-t'il souffert l'insolence, & les crimes des géans d'avant le déluge? Y avoit-il alors plus d'apparence à cette terrible inondation, qu'il n'y en a aujourd'hui pour l'incendie général de toute la terre? Combien de feu dans les entrailles de la terre, dans ses minéraux? Combien de matières inflammables? Combien de régions déjà brûlées par les ardeurs du soleil? Combien de lieux inhabitables à cause de leur aridité? Toutes choses nous menacent du feu. Les astres qui nous éclairent, & qui donnent, pour ainsi dire, la vie, & le mouvement à toute la nature, réduiroient tout en feu, s'ils s'approchoient de nous de quelques degrés de plus.

ψ. 9. *NON TARDAT DOMINUS. Le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse.* Il vous paroît qu'il tarde bien à venir ce dernier jour: mais il viendra quand il faudra, & au tems marqué. (b) Dieu exerce envers vous sa patience, ne voulant pas qu'aucun périsse. Rendez-lui grâces de sa bonté, & ne vous ennuyez pas de ses retardemens;

(a) *Plusarc. de Consol. Τα γὰρ χίλια, & ἑξήκοντα ἔτη ὡς ἓν ἡμέραν ἐστὶν ἡμέρα ἡμῶν, καὶ ἓν ἡμέραν ἡμῶν ὡς χίλια ἔτη ἔστιν ἡμέρα αὐτοῦ.*

(b) *Ej. Men. Cornel. Alit.*

10. *Adveniet autem dies Domini ut fur : in quo caeli magno impetu transigent : elementa vero calore solventur , terra autem , & quae in ipsa sunt opera , exurentur.*

10. Or le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; & alors dans le bruit d'une effroyable tempête les cieux passeront , les élémens embrasés se dissoudront , & la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient.

COMMENTAIRE.

ce sont des retardemens de sa patience , qui vous invite à la pénitence , & qui ne cherche que vôtre bonheur , & vôtre salut. Vous devez lui tenir compte de tout le tems qu'il vous accorde pour faire pénitence , & pour retourner à lui. *Il ne veut pas qu'aucun périsse.* Il nous a donné à tous des secours communs , & généraux , donr nous pouvons avec sa grace faire un bon usage pour nôtre salut. Si nous périssons , ne nous en prenons qu'à nous mêmes. N'accusons ni sa bonté , ni sa justice. Sa bonté est toujours prête à nous recevoir ; elle nous invite ; elle nous tend les bras. Sa justice ne condamne que nos iniquitez , & nos infidélitez. Adorons ses jugemens sécrers , & redoutables ; tremblons , & humilions-nous sous sa main puissante ; n'excusons ni nos lâchetez , ni nôtre impénitence.

ÿ. 10. *ADVENIET DIES DOMINI UT FUR.* *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur.* Le Grec , & plusieurs Exemplaires Latins ajoutent , comme un voleur (a) de nuit. Dans l'Apocalypse en deux endroits , (b) le Seigneur menace de venir comme un voleur , & lorsqu'on s'en défiera le moins. Saint Paul dans la première Epître aux Thessaloniens , porte : (c) *Dies Domini sicut fur in nocte , ita veniet.* Plusieurs anciens Peres (d) ont crû que le jour du Jugement arriveroit pendant la nuit , & que nôtre Seigneur paroîtroit dans les nués en ce tems-là dans son second avènement. Mais en quelque tems qu'il arrive , on ne doute nullement qu'il ne vienne comme un voleur , & , comme on dit , à pas de larron , pour surprendre ceux qui demeurent dans le sommeil d'une fausse sécurité.

IN QUO COELI MAGNO IMPETU. *Dans le bruit d'une effroyable tempête , les Cieux passeront.* A la lettre : (e) *Avec un grand sifflement ;* comme ces vents impétueux , ou ces oiseaux d'un vol rapide , ou les flèches qui fendent l'air. Les Cieux sembleront passer , & disparaître à

(a) *Ut fur in nocte.* *Grac. impress. ὡς κλέψας ἐν νύκτι , emittunt ἐν νύκτι.* *Alex. Colb. 7. Pet. 3. Genev. Copt. Syr. Æth. Didym. August. Alii.*

(b) *Apoc. III. 3. xv. 13.*

(c) *1. Thessal. 5. 2.*

(d) *Vide Ieronym. in Matth. xxv. 6. Chryf. Theophyl. Euthym. ibidem. Lañant. lib. 7. c. 19. Prudent. Hymn. Cathemerin.*

(e) *Ὁ ἄριστος ἰσχυρὸς κρηττάδωντος* *Quidam: Πυρρῶν.* *Alex. Petir. 2. Cov. 2. Sim. 2. c. 1. P' αὐτοῦ δὲ , ἐπεδῆς κρηττάδωντος.* *Resych.*

10. Cùm igitur hac omnia dissolventur, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus & pietatibus,

12. Expectantes & properantes in adventum domini, per quem caeli ardentur solventur, & elementa ignis ardore tabescunt.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent périr, quels devez vous être, & quelle doit être la sainteté de vôtre vie, & la piété de vos actions ?

12. Attendant & désirant avec ardeur l'avènement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieus, & fera fondre tous les élémens.

COM M E N T A I R E.

nos yeux, parce que la terre elle-même sera emportée violemment, & embrasée par un feu impétueux, & rapide, qui fera fondre les élémens, & les métaux, & qui brûlera la terre avec tout ce qu'elle contient : *Elementa calore solventur; terra autem, & ea quae in ipsa sunt opera, exurentur.* On peut consulter nôtre Dissertation sur la fin du monde.

ψ. II. CUM IGITUR HÆC OMNIA DISSOLVENDA SINT. *Puis donc que toutes ces choses doivent périr.* Quelle doit être nôtre conduite, & la pureté de nôtre vie? Si Dieu exerce sa vengeance avec tant de sévérité sur les choses inanimées, parce qu'elles ont été profanées par l'abus que les pécheurs en ont fait, que ne fera-t'il pas aux pécheurs mêmes, qui ont outragé sa Majesté, & profané la sainteté de son nom; & foulé aux pieds le sang de son alliance? S'il fait périr sans miséricorde le Ciel, & la terre, de si belles, & de si précieuses parties de l'univers, que doivent attendre des criminels, qui ont irrité en tant de manières la Majesté d'un Dieu tout-puissant.

ψ. 12. EXPECTANTES, ET PROPERANTES IN ADVENTUM DIEI DOMINI. *Attendants, & désirant avec ardeur l'avènement du jour du Seigneur.* Au lieu de vous entretenir dans l'endurcissement, & de demeurer dans l'impénitence, en vous flattant sans raison que le jour du Seigneur ne viendra point, que ne vivez-vous d'une manière qui vous fasse désirer qu'il vienne bien-tôt. (a) Vivez dans la vigilance, dans la piété, dans l'exercice des vertus dont JESUS-CHRIST vous a donné l'exemple; afin que l'attente de ce jour terrible, au lieu de vous effrayer, vous console, & fasse l'objet de vos desirs, & de vôtre empressement. On peut traduire le Grec: (b) *Attendant, & hâtant en quelque sorte par vos desirs la venue du jour du Seigneur.*

ψ. 13. NOVOS COELOS, ET NOVAM TERRAM. *Nous attendons de nouveaux Cieus, & une nouvelle terre, où la justice habitera.* Ces pa-

(a) Senec. ad Mariam, cap. 27. Sapientis animus totus in mortem prominet: hoc vult, hoc meditatur, hoc semper cupidine fertur in extorrens tendens.

(b) Ἐπεσπόμενοι, ἢ ἐπιπρόσμενοι τῷ ἡμετέρῳ ἡμῶν ἡμετέροις. Expectantes, & accelerantes, ou expectantes & optantes, &c.

13. *Novos verò calos, & novam terram secundùm promissâ ipsius expectamus, in quibus iustitia habitas.*

13. Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieus, & une nouvelle terre, où la justice habitera.

COMMENTAIRE.

roies marquent assez clairement que ni le Ciel, ni la terre ne retournent ni dans le néant, ni dans le chaos, & ne périront point entièrement. Ils seront simplement changez quant à leur forme, & leurs qualitez extérieures. (a) Leur forme substantielle subsistera toujours. Ce sera une terre; ce seront des Cieus; mais plus purs, & plus parfaits. Il y aura des habitans fut la terre; mais la justice regnera parmi eux: *In quibus iustitia habitas.* Les hommes ressuscitez habitans du monde nouveau, ne seront pas comme ceux d'aujourd'hui, injustes, patjures, vains, superbes, méchans.

Mais qui seront ces habitans de la terre nouvelle? Quelques Théologiens (b) croyent que ce seront les enfans morts sans baptême, & avant l'usage de la raison, lesquels après la résurrection, vivront dans le monde, sans jouir de la vision béatifique, ni même d'une béatitude naturelle, quoique quelques Théologiens l'ayent crû ainsi. (c) Ils seront perfectionnez dans le corps, & dans l'ame, pour pouvoir pendant l'éternité aimer, & louer Dieu, qui les a préservez du péché actuel, & des peines de l'enfer. La terre, selon quelques-uns, (d) sera alots de nouveau revêtuë de ses ornemens. On y verra des fleurs, des fruits, des arbres, des métaux, des pierreries, pout servir à la beauté de ce monde, & au plaisir de ces innocens habitans.

Les anciens Millénaires (e) ctoyoient que les Elûs après la résurrection, demeureroient pendant mille ans dans la terre nouvelle, qui est nommée dans l'Escriture *la terre des vivans*. Saint Jean dans l'Apocalypse (f) décrivant le séjour des bienheureux, l'appelle un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Il le dépeint comme une ville d'une magnificence toute surnaturelle, dans laquelle il n'entrera rien de souillé, ni d'impur. Il dit qu'on n'y verra que ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau. Ce monde nouveau sera le siège de la vérité, & de la justice. Les iniquitez, & le mensonge en seront bannis pour toujours.

(a) Est Men. Tir. Vide Gennad. de Eccles. Dogm. cap. 70. Gregor. lib. 17. Moral. cap. 5. & Grot. hic.

(b) Vide L. ssum, de Attributis Divinis lib. 13. cap. 21. Ex D. Thoma, Scoto, Marfil., Dominie. Socio, & alijs Cornel. hic.

(c) Cathar. & Salmer. hic.

(d) Anselm. in Elucidar. Catharin. hic. Abu-

senf. in Marth. xxv. Sivar in Judith. xvi. q. 2. Pic. Mirand. in Heptaplo. Vide Cornel. hic. Guillem. Persi. apud Dionys. Garth. in 4. dist. 47.

(e) Justin Dialog. cum Tryphone Auth. qu. ad Orthodox. qu. 95. Irena. lib. 5. cap. 32. 35. Victorin. Lactant. Sulpit. Sever. Alii.

(f) Apoc. xxi. 1. 2. 27.

14. *Propter quod, charissimi, hac ex-
pēctantes satagite immaculati & invio-
lati ei inveniri in pace.*

15. *Et Domini nostri longanimitatem,
salutem arbitremini; sicut & charissi-
mus frater noster Paulus secundum da-
tam sibi sapiensiam scripsit vobis;*

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, vi-
vant dans l'attente de ces choses, faites en
suite que Dieu vous trouve purs & irrépré-
hensibles dans la paix.

15. Et croyez que la longue patience dont
use nôtre Seigneur, est pour vôtre bien. Et
c'est aussi ce que Paul nôtre très-cher frere
vous a écrit, selon la sagesse qui lui a été
donnée;

COMMENTAIRE.

Les créatures qui avoient servi d'instrument à l'impïété, & au crime, serviront, autant qu'il sera en leur pouvoir, à la piété, & à la justice. Ce sera alors qu'on verra ce que saint Paul dit dans l'Épître aux Romains: (a) *A présent les créatures sont assujetties à la vanité, non de leur gré, mais par l'ordre de celui qui les y a assujetties, dans l'espérance qu'elles feront un jour affranchies de la corruption dont elles sont esclaves.* Cela arrivera après la résurrection, dit saint Ambroise, (b) lorsque nous serons revêtus de l'immortalité, & que les créatures qui gémissent dans l'affujettissement où elles sont de servir à la vanité, & à la corruption, en seront enfin délivrées.

¶ 14. SATAGITE IMMACULATI, ET INVIOLATI EI INVENIRI IN PACE. *Faites en sorte que Dieu vous trouve purs, & irrépréhensibles dans la paix.* Vivez dans la paix, & l'union avec vos freres; afin que Dieu vous trouve purs, & irrépréhensibles, lorsqu'il viendra juger les vivans, & les morts. D'autres joignent *in pace*, avec: Vivez dans l'attente de ces choses *en paix*. Attendez tranquillement l'effet des promesses de Dieu, & la venuë du souverain Juge. Vivez de manière que vous n'ayez pas à craindre ce jour terrible; mais qu'il vous trouve dans la paix, & dans la vigilance; dans la paix avec Dieu, avec vôtre prochain, & avec vous-mêmes. (c) Ou, selon Grotius: *Faites en sorte que Dieu vous trouve en paix*, qu'il vous trouve purs, & sans tache, pour vôtre bonheur, & vôtre félicité éternelle.

¶ 15. SICUT ET CHARISSIMUS FRATER NOSTER PAULUS. *C'est aussi ce que Paul nôtre très-cher frere vous a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée.* Saint Paul avoit écrit aux Galates, qui sont du nombre de ceux à qui les deux Epîtres de S. Pierre sont adressées: mais comme saint Paul y écrit aux Fidèles convertis du Paganisme, on ne peut pas dire qu'il ait eu dessein d'écrire aux Hébreux convertis de cette Pro-

(a) Rom. VIII. 20.

(b) Ambros. Ep. 34. nov. edit. n. 3. Vide Esb. | (c) Vide Esb. Men. Tirin. &c.

16. *Sicut & in omnibus Epistolis, loquens in eis de his : in quibus sunt quadam difficilia intellectu, que indoctis, & instabiles depravans, sicut & ceteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.*

16. Comme il fait aussi en toutes les Lettres, où il parle de ces mêmes choses : dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans & légers détournent aussi-bien que les autres Ecritures, à de mauvais sens, pour leur propre ruine.

COMMENTAIRE.

vince. Il faut donc expliquer ceci de l'Épître de saint Paul aux Hébreux, à laquelle conviennent tous les caractères que saint Pierre marque en cet endroit. 1°. L'Apôtre y fait paroître une sagesse, une science, & une élévation plus grande que dans aucune autre de ses Epîtres. 2°. Il y a diverses choses difficiles à entendre, & à expliquer ; comme ce qu'il dit du Sacerdoce ancien comparé au nouveau, de Melchisédech, de l'abrogation de la Loi de Moïse. 3°. Enfin ce qui est encore plus remarquable, l'Apôtre leur inculque en plus d'un endroit les mêmes vérités (a) que saint Pierre a proposées ci-devant ; sçavoir, qu'ils doivent attendre constamment l'avènement du Seigneur ; que la patience de Dieu les attend pour leur faire miséricorde ; que ses délais ne sont que pour leur salut. Voyez la Préface sur l'Épître aux Hébreux.

¶ 16. SICUT ET IN OMNIBUS EPISTOLIS. *Comme il fait dans toutes ses Epîtres, où il parle de ces mêmes choses.* Saint Paul dans toutes ses Epîtres parle beaucoup de la venue du Seigneur, de la résurrection, de la nécessité de la patience, des bonnes œuvres, de la vie éternelle. Il combat par tout les faux Docteurs, ces ennemis de la Croix de JESUS-CHRIST, qui font leur Dieu de leur ventre, & qui mettent leur gloire dans ce qui devoit faire leur honte, & leur confusion. Ceci marque que les Epîtres de saint Paul étoient dès-lors très-fameuses dans l'Eglise. Saint Pierre fait sentir aux Juifs convertis qu'il étoit parfaitement d'accord avec saint Paul, qu'ils n'avoient tous deux qu'une même doctrine. Nous croyons que saint Pierre, & saint Paul étoient alors ensemble à Rome, peu de tems avant leur martyre.

IN QUIBUS (b) SUNT QUÆDAM DIFFICILIA INTELLECTU. *Dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre.* Tout le monde fait que les Epîtres de saint Paul sont la partie de l'Écriture la plus difficile à expliquer. Elles faisoient sur tout beaucoup de peine, & de diffi-

(a) Hebr. xi. 10. 13. 14. 16. 40. xii. 1. 2. 3. 6. 7. & seq. 13. 14. 15. &c. xiii. 1. 2. 3. ... 10. 14. 17. 9. 20. 11. &c. x. 12. 13. & seq.

(b) Ex. lxxviii. dicitur v. 1. Alit: Ex. lxxviii. dicitur, &c. In quibus, supple, Epistolis. Ita Steph. d. 1. in. Alex. Barb. 2. Arab. Eth.

culté aux Fidèles convertis du Judaïsme ; parce que saint Paul comme Apôtre des Gentils, y rebattoit sans cesse la vertu, & l'efficacité de la foi, l'inutilité des œuvres cérémonielles pour le salut, la supériorité de la nouvelle alliance au-dessus de l'ancienne, l'abrogation des purifications légales, de la distinction des viandes, & de la circoncision. Il déclama par tout contre les Docteurs Juifs, qui vouloient imposer aux Gentils convertis le joug insupportable de la Loi. Ces choses irritoient, & scandalisoient même plusieurs Juifs convertis : Mais saint Paul dans la nécessité où il se trouvoit de soutenir ces vérités fondamentales du Christianisme, craignoit moins de les offenser, que de trahir son ministère, & d'abandonner la défense de la Religion, dans un point de cette conséquence. Il étoit donc important que saint Pierre les rassurât dans leurs allarmes, & qu'il leur dit que ce saint Apôtre n'enseignoit que la même doctrine que les autres Apôtres enseignoient ; & que ce qui pouvoit les offenser, ne produisoit cet effet, que parce qu'ils ne comprenoient pas bien sa pensée, & n'entroient pas bien dans son esprit.

QUÆ INDOCTI, ET INSTABILES DEPRAVANT. *Que des hommes ignorans, & légers détournent, aussi-bien que les autres Ecrivains.* Ceci est encore contre les faux Docteurs, & les hérétiques d'alors, qui corrompoient les Ecritures de l'ancien, & du nouveau Testament en différentes manières. Les uns attaquoient les Textes mêmes des Ecritures, & les altéroient à leur fantaisie. Les anciens Peres (a) se sont fort plaints des Juifs, comme ayant retranché des Livres saints plusieurs passages favorables à JESUS-CHRIST. Les autres sans toucher au Texte, se contentoient d'y donner des interprétations contraires à la vérité, à l'analogie de la foi, à l'explication de JESUS-CHRIST, & de ses Disciples.

Les autres s'attachoient aux Evangiles, & aux Ecrits des Apôtres. On fait quelle fut la hardiesse de certains hérétiques des premiers siècles à forger de faux Evangiles, de fausses Epîtres des Apôtres, de faux Actes, de fausses histoires. Saint Paul précautionne les Thessaloniens (b) contre ces faussaires, qui montroient des Lettres comme écrites par lui. D'autres ajoutoient aux vrais Evangiles ; d'autres y retranchoient. Ces maux n'étoient peut-être pas encore alors aussi étendus qu'ils le furent depuis ; mais ils commençoient déjà, & on n'en avoit que trop d'exemples.

Le plus grand abus que l'on fit alors, tomboit sur les Epîtres de saint

(a) Justin. *Dialog. cum Tryphon. Iren. lib. 3. cap. 24. & lib. 4. cap. 25. Origen. lib. contra Cels. & homil. 22. in Jerem. Epiphani. de Ponderibus & Mensuris.*

(b) 2. *Thessal. II. 2. Ut non terramini neque per Epistolam tamquam per nos missam, quasi iussus dicit Domini.*

17. Vos igitur, fratres, prescientibus custodite : ne insipientium errore traducti excidatis à propria firmitate.

18. Crescite verò in gratia, & in cognitione Domini nostri, & Salvatoris Jesu Christi, ipsi gloria & nunc, & in diem æternitatis. Amen.

17. Vous donc, mes freres, qui connoissez toutes ces choses, prenez garde à vous, de peur que vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, vous ne tombiez de l'état ferme & solide où vous êtes établis.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grace, & dans la connoissance de nôtre Seigneur & Sauveur JESUS-CHRIST. A lui soit gloire & maintenant, & jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

G O M M E N T A I R E.

Paul, qui étoient entre les mains de tous les Fidèles, dont les uns se servoient pour décrier cet Apôtre, comme un ennemi de la Loi de Moïse ; les autres, pour soutenir que les œuvres étoient inutiles au salut, que la foi seule suffisoit pour nous justifier. Les autres enfin en inféroient que l'Evangile nous ayant mis en liberté, & JESUS-CHRIST nous ayant rachetés par le mérite de son Sang, nous pouvions nous livrer en toute liberté à toutes sortes d'actions honteuses, sans rien craindre pour le salut. La vie déréglée de plusieurs hérétiques, qui se disoient Chrétiens, ne prouve que trop que ces abus étoient & communs, & très-réels. Il ne faut donc pas de lire, & d'étudier l'Ecriture ; il faut écouter l'Eglise, pour en connoître le vrai sens. *Queramus in nostro, & à nostris, & de nostro, idque dumtaxat quod salvâ regulâ fidei possit in quætionem devenire*, dit Tertullien. (a) *Cedat curiositas fidei ; cedat gloria salutis ; certe aut non obstrepans, aut quiescans.*

ÿ. 17. CUSTODITE NE INSIPIENTIUM ERRORE TRADUCTI. Prenez garde à vous, de peur que vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, de ces mauvais Docteurs, de ces corrupteurs des Ecritures, & de la saine doctrine, vous ne tombiez de l'état ferme où vous êtes établis, & que vous ne fassiez naufrage dans la foi. Gardez-vous d'imiter ceux dont parle le Sauveur dans l'Evangile, (b) qui reçoivent d'abord la parole avec joye, mais qui n'ont point de fermes racines, & qui se retirent en arrière dans le tems de l'épreuve, & de l'affliction.

ÿ. 18. CRESCITE VERO IN GRATIA. Croissez de plus en plus dans la grace. Efforcez-vous par vôtre fidélité, & par vôtre zèle à pratiquer les vertus Chrétiennes, de mériter tous les jours de nouvelles graces de la part de l'Auteur de tout don parfait. Travaillez avec le secours de Dieu, à mériter de jour en jour de plus en plus les faveurs, & les bonnes

(a) Tertull. de Prescriptionib.

(b) Luc. VIII. 12. 13.

graces du Pere. Croissez en grace, & en connoissance de nôtre Seigneur Jesus-Christ. Puissez-vous pénétrer ses mystères, & connoître ses grandeurs, & reconnoître comme il faut, tout ce que vous lui devez, en lui rendant gloire *maintenans*, & dans toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Fin de la II. Epître de saint Pierre.





P R E F A C E

SUR LA I. ÉPITRE

DE SAINT JEAN.

LA première Epître de saint Jean a toujours passé pour Canonique dans l'Eglise. On ignore le tems, le lieu, & les personnes auxquelles elle a été écrite: mais on propose sur cela diverses conjectures. Saint Augustin, (a) & quelques autres (b) la citent sous le nom d'*Epître aux Parthes*. Et Grotius croit que sous ce nom on doit entendre tous les Juifs convertis, qui étoient non sous l'Empire des Romains, mais sous celui des Parthes, qui contes-toient alors aux Romains l'Empire d'Orient; & sur tout aux Chrétiens hébraïzans, qui étoient au-delà de l'Euphrate, à Nearda, à Nisibe, & autres lieux.

De cette inscription d'*Epître aux Parthes*, Baronius a inféré que saint Jean avoit prêché aux Parthes. (c) Et les Missionnaires des Indes racontent que les Indiens tiennent par tradition, qu'il a prêché dans leur pays; mais la chose n'est nullement certaine. On ne voit dans l'antiquité aucune trace que saint Jean ait jamais été en ce pays-là. Et quand il seroit vrai que son Epître auroit été adressée aux Parthes; il ne s'ensuivroit pas qu'il y eût été. Saint Paul écrivit aux Romains qu'il n'avoit jamais vû. Il ne paroît pas non plus qu'il ait jamais prêché aux Colossiens, auxquels il écrivit.

Ligfoot (d) a proposé une autre conjecture sur l'Eglise à laquelle cette Epître est adressée. Saint Jean dit dans sa troisième Epître écrite à Gaius, (e) qu'il a déjà écrit à l'Eglise. A quelle Eglise, sinon à celle dont Gaius étoit membre? Saint Paul (f) nous apprend qu'il n'a baptisé à Corinthe que Crispus & Caius, ou Gaius; c'est donc à l'Eglise de Corinthe que

(a) August. Quæst. Evangel. lib. 2. c. 39.

(b) Posidius Indicul. oper. S. August. Idac. Clar. contra Varimad. Athanas. apud Bed. Prolog. in Epist. Canonic. Vide & pseudo Hieron. Epist. 1. cap. 1. & Joan. 11. ad Valerium.

(c) Baron. ad an. 34. §. 30.

(d) Ligfoot. hora Hebr. in 1. Cor. I. 14.

(e) 3. Joan. 7. 9. Scripsissem forsitan Ecclesias sed is qui amat principatum Diotrophes, non recipit nos. Græc. Ἐγγύψα τῷ Εὐκλερίῳ.

(f) 1. Cor. I. 14.

saint Jean a écrit. Et quelle autre Épître peut-il leur avoir écrite que la première dont nous parlons ici ? Il vaat mieux sans doute le croire ainsi, que de dire que cette première Épître de saint Jean à l'Eglise d'où étoit Caius, est perdue. C'est le raisonnement de Ligfoot, qu'il laisse au jugement des Savans. Je doute qu'il trouve beaucoup d'approbateurs. Le fondement de sa conjecture est ruineux. On doute avec raison que Caius, auquel saint Jean écrit sa troisième Épître, soit de Corinthe. Il étoit plutôt d'Asie.

On doute aussi si S. Jean l'a écrite aux Gentils, ou aux Juifs convertis. La plupart croient qu'il l'écrivit aux Juifs convertis ; & je ne vois rien dans toute la Lettre qui ne revienne à ce système. Barthelemi Pierre qui a continué l'ouvrage qu'Estius avoit commencé, & presque achevé sur cette Épître, infère qu'il l'avoit aussi écrite aux Gentils, de ce que sur la fin de sa Lettre il les exhorte d'éviter le culte des idoles : *Custodite vos à simulacris*. Mais ne peut-on pas donner cet avis à des Juifs convertis, qui vivoient loin de leur pays, au milieu des Gentils, & des Idolâtres, tous les jours exposés à l'idolâtrie ?

L'Auteur ne met son nom ni au commencement, ni à la fin, & ne parle pas de sa personne dans tout le corps de la Lettre, d'une manière qui puisse le faire remarquer. Mais son style, & sa manière de raisonner, ses principes, la charité dont il étoit plein, & qui éclatent de toute part dans cette Épître, le font assez connoître. On y sent l'esprit de l'Apôtre bien-aimé. Il la commence comme son Evangile; par : *In principio*. Il s'y sert du mot *logos*, (a) pour désigner le Fils de Dieu; & du verbe Grec *erotao*, (b) qui signifie proprement *interroger*, pour *prier*. S'il n'a pas mis son nom à la tête de cet Ouvrage, comme il a fait à l'Apocalypse; c'est, dit Grotius, qu'il l'envoyoit par des marchands d'Ephèse, dans des pays qui étoient en guerre avec les Romains, & que ceux-ci auroient pu prendre ombrage de cet innocent commerce de Lettres, & en auroient fait porter la peine aux Chrétiens. Baronius croit que le titre en est perdu, & qu'elle étoit intitulée : *Épître aux Parthes*.

Grotius veut qu'elle ait été écrite de l'Isle de Patmos, peu de tems avant la ruine de Jérusalem. Il semble en effet qu'au Chap. II. v. 18. il parle de la ruine prochaine de Jérusalem, lorsqu'il dit que la dernière heure est venue : *Filioli, novissima hora est*. Mais Grotius qui la fait écrire de l'Isle de Patmos, ne se souvient pas que saint Jean ne fut relégué dans cette Isle que par l'Empereur Domitien, (c) plusieurs années après la guerre des Juifs, & la destruction de Jérusalem.

(a) 1. Jean. v. 7.

(b) 1. Jean. v. 16. *Os wipò omónos álwa ün*
ipóvry.

(c) Tertul. *Prascript.* pag. 143. *Auth. Quest.*

in vet. & N. T. inter opera August. q. 71. tom.
 3. *Append. pag. 71. Sulpit. Sever. lib. 2. Primas.*
 & *Victorin. in Apocal. Aliis.*

D'autres (a) croyent qu'elle fut écrite long tems après son retour de l'exil de Patmos. Mais s'il est vrai qu'elle ait été écrite contre les disciples de Simon, & Cérinthe, & autres hérétiques de ce tems-là, qui nioient la Divinité de JESUS CHRIST, & qui soutenoient qu'il n'avoit paru dans le monde qu'en apparence. Si, dis-je, elle est écrite contre ces hérétiques, comme on n'en peut guères douter, si on la lit avec attention, & comme saint Clément d'Alexandrie, saint Epiphane, saint Jérôme, & plusieurs autres le témoignent, on pourra la mettre quelque tems avant la guerre des Romains contre les Juifs; & long-tems avant que saint Jean écrivit son Evangile; car Cérinthe & Simon vivoient du tems même de saint Paul, comme on le voit par les Epîtres de cet Apôtre, (b) & comme le témoigne saint Epiphane. (c) En sorte que suivant cette idée, on peut regarder cette Epître comme une espèce de préface, ou de prélude de l'Evangile de saint Jean.

Quelques souscriptions portent qu'elle fut écrite d'Ephèse. Il est assez croyable qu'il l'écrivit de l'Asie Mineure, (d) où les Anciens nous apprennent qu'il demeura assez long-tems. Mais personne jusqu'ici n'en a pû fixer l'année précise. Si elle est d'avant la destruction de Jérusalem, il faut la mettre avant l'an 70. de JESUS-CHRIST. Saint Jean pouvoit alors être en Asie, âgé d'environ 70. ou 74. ans. S'il l'écrivit après son retour de l'Isle de Patmos, & après son Evangile, il faudra la mettre après l'an 96. de J. C. saint Jean étant âgé de près de cent ans.

Quant au dessein de cette Epître, il est aisé de voir que saint Jean a voulu y réfuter, 1°. Ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres. (e) 2°. Ceux qui divisoient JESUS-CHRIST, & qui soutenoient que JESUS n'étoit pas le CHRIST. (f) 3°. Ceux qui croyoient que JESUS-CHRIST n'étoit venu qu'en apparence. (g) Voilà les principales erreurs qu'il se propose de combattre. Elles étoient enseignées par Simon le Magicien, & par Cérinthe, & par leurs émissaires, qui caufoient de grands ravages dans les Eglises. Il désigne les Fidèles par la qualité d'enfans de Dieu, & ces mauvais Docteurs ou ces hérétiques, sous celui d'enfans du démon. Il exhorte les Fidèles à la patience, (h) & à demeurer fermes dans la Foi. Il recommande par tout & l'amour que Dieu a eu pour nous, & celui que nous devons avoir pour lui, & pour nos freres. Il s'élève contre les faux Prophètes, & les faux Docteurs, & montre que le caractère des vrais Fidèles est la foi, l'innocence, & la charité.

(a) Baron. ad an. Christ. 99. art. 7. 8.

(b) Voyez le Commentaire sur les Epîtres aux Galat. aux Theffal. &c.

(c) Epiphane. hares. 28. Voyez M. de Tillemont tom. 2. art. des Cérinthiens.

(d) Il put venir en Asie vers l'an 66. de J. C.

l'année du martyre de S. Pierre & de S. Paul.

(e) 1. Joan. III. 4. 5. 6. 7.

(f) 1. Joan. II. 18. 19. . . . 23.

(g) 1. Joan. IV. 1. 2. 3. 6. 8. II. 18.

(h) 1. Joan. III. 2. . . . 13.



COMMENTAIRE LITTERAL
SUR LA PREMIERE EPISTRE
DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Jean ne dit rien que ce qu'il a oüi de la Vie. Société que la Religion Chrétienne nous donne avec le Pere, & le Fils. Le péché ruine cette société. Se dire sans péché, c'est mentir, & accuser Dieu même de mensonge.

¶. 1. *Q*UOD FUIT AB INITIO, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, & manus nostra contrectaverunt de verbo vita:

¶. 1. **N**ous vous annonçons la parole de vie, qui étoit dès le commencement, que nous avons oüie, que nous avons vûe de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, & que nous avons touchée de nos mains :

COMMENTAIRE.

¶. 1. **Q**UOD FUIT AB INITIO. *Nous vous annonçons la parole de vie, (a) qui étoit dès le commencement.* Saint Jean commence son Epître sans y mettre son nom, & sa qualité d'Apôtre, ni sans marquer à qui il l'adresse. Eusèbe (b) croit qu'il en use ainsi par humilité. D'autres croyent que l'ayant écrite pour tous les Fidèles, il n'a pas crû la de-

(a) *Κε χάρης ἡμῶν ἐκ τῆς ἀρχῆς τῆς ζωῆς* : *Je. II 28* *Effundam ut Spiritu meo, id est, ut Spiritum. Est Men. Tir Gem. P. G. Alit.*
 LXXI. 15. *Dabitur ei de auro, id est, aurum.* (b) *Eusèb. Demonstr. Evangel. 1. c. 5.*

2. *Et vita manifestata est, & vidimus, & testamur, & annuntiamus vobis vitam aeternam qua erat apud Patrem, & apparuit nobis.*

2. Car la Vie même s'est renduë visible; nous l'avons vûë, nous en rendons témoignage, & nous vous l'annonçons cette Vie éternelle, qui étoit dans le Pere, & qui s'est venuë montrer à nous.

COMMENTAIRE.

voir adresser à aucun peuple, ni à aucune ville particulière; & qu'il étoit inutile d'y mettre son nom, parce qu'il la mettoit lui-même entre les mains de ses Disciples, qui en répandirent des Copies par tout, & qui eurent soin d'informer ceux à qui ils la donnoient, qu'elle étoit du Disciple bien-aimé du Sauveur. D'ailleurs elle étoit assez reconnoissable par le stile, & par le feu de la charité qui y brille de toutes parts.

Saint Jean dit donc ici qu'il annonce aux Fidèles ce qui étoit dès le commencement. Ce n'est point une doctrine nouvelle, douteuse, incertaine; c'est la vérité éternelle, certaine, indubitable, dont nous sommes témoins, que nous avons vûë, & ouïe par la bouche de JESUS-CHRIST même, Dieu de Dieu, & vérité essentielle. C'est de lui que nous avons appris la parole de vie, l'Evangile (a) de salut, la bonne nouvelle qui nous montre & le chemin que nous devons suivre, & le bonheur que nous devons espérer. Nous l'avons touchée de nos mains cette parole de vie, le Verbe incarné, (b) JESUS-CHRIST fait homme, qui est la vie essentielle, & la vérité éternelle. Dans sa personne la vérité, la vie, le salut, la parole se sont renduës sensibles. Nous l'avons non-seulement ouïe, & comprise; nous l'avons vûë, touchée, maniée, Toutes ces expressions sont fortes, & persuasives. Elles sont en quelque sorte parallèles à celles ci de l'Evangile du même Apôtre: (c) *Le Verbe s'est fait Chair, & a habité en nous, & nous avons vu sa gloire, semblable à celle du premier-né.*

Eusébe (d) remarque que ce saint Evangéliste commence son Evangile, & son Épître presque de la même manière, en relevant dans l'une, & dans l'autre la gloire, & l'incarnation du Verbe, contre ceux qui nioient que le Verbe se fût réellement incarné. Il en marque la vérité, en disant qu'il annonce ce qu'il a vû, ce qu'il a ouï, ce qu'il a manié, touchans le Verbe de vie; & que la vie s'est véritablement manifestée dans l'incarnation du Verbe, qui est nôtre vie, & nôtre bonheur, & le modèle sur lequel nous devons nous mouler pour arriver au salut.

(a) Vide Græc. Verf. Alii quidam.

(b) Ita Patres. Esf. Zeger. Cormi.

(c) Joan. I. 14.

(d) Euseb. Hist. Eccl. lib. 7. cap. 27. Τὸν

ὃν μετανενοήθησαν διακρινόμενοι ὡς εὐ τὴν εἴδη
ἰδόντες κατὰ τὴν ἄν εὐ τὴν φάσματι ἐκλυθῆναι
τὴν Κόσμου.

3. *Quod vidimus & audivimus, annuntiamus vobis, ne & vos societatem habeatis nobiscum, & societas nostra est cum Patre, & cum Filio ejus Jesu Christo.*

3. Nous vous prêchons, *dis-je*, ce que nous avons vû, & ce que nous avons ouï, afin que vous entriez vous-mêmes en société avec nous, & que nôtre société soit avec le Pere, & avec son Fils J E S U S - C H R I S T.

C O M M E N T A I R E.

¶ 2. ANNUNTIAMUS VOBIS VITAM ÆTERNAM, QUÆ ERAT APUD PATREM. *Nous vous annonçons cette vie éternelle, qui étoit dans le Pere, & qui s'est venue montrer à nous.* Le Verbe étoit vie dans le Pere, avant qu'il parût sur la terre; il étoit la lumière des hommes: (a) *In ipso vita erat, & visa erat lux hominum.* Cette lumière, & cette vie s'est incarnée; elle s'est manifestée aux hommes; nous l'avons vûë, connue, entendue, touchée, maniée. Avant son incarnation elle étoit inaccessible aux hommes: (b) *Lucem inhabitat inaccessibilem.* Mais à présent nous la voyons, nous nous entretenons avec elle.

¶ 3. UT ET VOS SOCIETATEM HABEATIS NOBISCUM. *Nous vous annonçons ces choses, afin que vous entriez en société avec nous*, que vous n'ayez sur cela point d'autres sentimens que nous, que vous ne vous laissiez pas aller aux opinions nouvelles des hérétiques, qui nient la vérité de l'incarnation, & par conséquent de la passion, de la mort, & de la résurrection de J E S U S - C H R I S T. Ces erreurs étoient communes dans le premier, & dans le second siècle de l'Eglise. Simon le Magicien se donnoit pour le Messie, & soutenoit qu'il n'avoit été crucifié qu'en apparence, & qu'il avoit pris la figure de l'homme, sans en avoir la réalité. (c) Les Cérinthiens distinguoient entre *Jesus*, & le *Christ*. *Jesus*, selon eux, étoit un pur homme, né comme les autres de Joseph, & de Marie: lequel ayant été baptisé par Jean-Baptiste, le *Christ*, c'est-à-dire, le Saint Esprit, s'étoit uni à lui sous la figure d'une colombe, qu'il l'avoit quitté dans sa passion, & l'avoit laissé souffrir seul. (d) Les Gnostiques en général, & les Ebionites nioient la Divinité de J E S U S - C H R I S T.

ET SOCIETAS NOSTRA SIT CUM PATRE. *Et que nôtre société soit avec le Pere, & avec son Fils Jesus-Christ.* Ne regardez pas ce que je vous dis de la société que nous avons ensemble, par l'union des mêmes sentimens sur l'incarnation du Verbe, comme une chose indifférente; elle vous procure la société avec le Pere, & avec le Fils; c'est à dire, le plus grand de tous les bonheurs. Ceux qui se sont séparés de nous, n'ont aucune société avec Dieu; ce sont des membres morts, séparez du

(a) *Jean. I. 4.*(b) *1. Timoth. vi. 16.*(c) *Epiphan. hares. 22. August. hares. 1.**Iren. lib. 3. cap. 20.*(d) *Epiphan. hares. 28. cap. 1. Irena. lib. 1. cap. 25. & lib. 3. cap. 17.*

4. *Et hac scribimus vobis ut gaudeatis, & gaudium vestrum sit plenum.*

5. *Et hac est annuntiatio, quam audivimus ab eo, & annuntiamus vobis: quoniam Deus lux est, & tenebra in eo non sunt ulla.*

4. Et nous vous écrivons ceci, afin que vous en ayez de la joye; mais une joye pleine & parfaite.

5. Or ce que nous avons appris de JESUS-CHRIST, & ce que nous vous enseignons est, que Dieu est la lumière même, & qu'il n'y a point en lui de ténèbres;

COMMENTAIRE.

Corps de JESUS-CHRIST; ce sont des enfans révoltez contre leur Pere, déchûs de ses bonnes graces, & exclus de son héritage. Pour nous, nous sommes ses enfans, ses membres, ses héritiers, ses amis. Dieu est fidèle dans ses promesses, dit saint Paul; (a) *il vous a appellez à la société de son Fils notre Seigneur; ayez donc soin qu'il n'y ait point parmi vous de schisme, ni de division.*

¶ 4. HÆC SCRIBIMUS VOBIS, UT GAUDEATIS. *Nous vous écrivons ceci, (b) afin que vous en ayez de la joye.* C'est pour vous affermir dans les sentimens où vous êtes, & pour vous rassûrer contre les allarmes que ces mauvais Docteurs, ces ennemis de la vérité auroient pû causer dans vous-mêmes par leurs nouveautez, que nous vous écrivons ceci; *afin que votre joye soit pleine*, en considérant l'union que vous avez avec Dieu, & avec l'Eglise, & le ferme fondement de votre créance, appuyée sur ce que nous avons vû, connu, entendu, touché, manié du Verbe incarné. Que Simon, que Cérinthe, que leurs sectateurs nous disent où ils ont appris ce qu'ils vous enseignent? Ont-ils vû JESUS-CHRIST? Lui ont-ils parlé? Quel fond peut-on faire sur leur témoignage?

¶ 5. DEUS LUX EST. *Dieu est la lumière.* Voilà ce que nous vous avons enseigné, ce que nous avons appris, & ce que vous avez crû; Dieu est une lumière pure, & sans aucun mélange de ténèbres. Or les hérétiques, dont je vous dis de vous défier, corrompent la juste idée que nous devons avoir de Dieu. Simon se disoit le Dieu souverain, la grande vertu de Dieu, (c) la beauté de Dieu, le Paraclet, le Tout-puissant; (d) Pere à l'égard des Samaritans, Fils à l'égard des Juifs, Saint Esprit à l'égard des autres nations, (e) Il est l'inventeur des *Eons* des Valentiniens, dont ils composoient leur plénitude, & leur Divinité phantastique. Il appelloit son Hélène la première intelligence, (f) la mere de

(a) 1. Cor. I. 9.

(b) Καὶ ἄρα ἰσὺς ἡ ἀληθεία. *Aut plures: ἄρα ἰσὺς ἡ ἀληθεία.*

(c) *Ab. v. 111. 10.*

(d) *Jeronym. in Matth. 24.*

(e) *Iren. lib. 1. cap. 20.*

(f) *Iustin. Apolog. 2. Iren. lib. 1. cap. 20. Tertull. de Anima.*

6. *Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo, & in tenebris ambulamus, mentimur, & veritatem non facimus.*

6. De sorte que si nous disons que nous avons société avec lui, & que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, & nous ne pratiquons pas la vérité.

COMMENTAIRE.

toutes choses, & le Saint Esprit. Il croyoit que cette première intelligence avoit créé malgré le Pere, les Anges, & les autres puissances spirituelles, & que ces Anges, & ces puissances avoient ensuite créé le monde, & les hommes. Voilà les extravagances de Simon, & des siens. N'est-ce pas là faire un Dieu ténébreux ? Les Gnostiques, & les Docètes nioient l'incarnation, & tout ce qui s'ensuit. Voilà les ténèbres ; voilà l'erreur. Vous n'avez rien appris de pareil. Dieu est la lumière, & il n'y a point en lui de ténèbres.

On peut aussi prendre tout ceci dans un sens moral ; & la suite de ce Chapitre est très-favorable à cette explication : Dieu est la lumière ; ceux donc qui veulent conserver de la liaison avec Dieu, doivent comme lui être dans la lumière. Or la lumière n'est autre que la vérité dans les sentimens, la pureté dans les mœurs, l'innocence dans la vie. *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur ; car ils verront Dieu*, dit le Sauveur. (a) *La nuit est passée, & le jour est venu ; quittez donc les œuvres de ténèbres, & revêtez-vous des armes de lumière.* (b) *Vous étiez autrefois ténèbres ; mais vous êtes aujourd'hui lumière. Conduisez-vous comme enfans de lumière.* (c)

¶ 6. SI DIXERIMUS. *Si nous disons que nous avons société avec lui, & que nous marchions dans les ténèbres, dans l'infidélité, dans l'erreur, dans le schisme, dans le crime ; si nous prenons part aux œuvres de ténèbres, qui sont pratiquées par les ennemis de la lumière, c'est en vain que nous nous flattons d'avoir société avec le Dieu de lumière, & de vérité. Il nous rejette comme des partisans de ses ennemis, comme des enfans de Bélial. Les hérétiques, & les schismatiques sont séparés du corps de l'Eglise, & n'ont aucune part à sa vie, & à son esprit. Les mauvais Chrétiens n'en sont pas séparés ; mais ils ne vivent pas de l'esprit de Dieu, qui anime ce corps mystique. Ce sont des membres gâtes qui le déshonorent, & qui lui sont à charge : Car quelle union y peut-il avoir entre Jesus-Christ, & Bélial ; entre la lumière, & les ténèbres.* (d)

¶ 7. SI AUTEM IN LUCE AMBULAMUS. *Mais si nous marchons dans la lumière, dans la pureté, dans l'innocence, & dans la vérité,*

(a) *Matt. v. 8.*
(b) *Rom. XIII. 12.*

(c) *Eph. v. 8.*
(d) *1. Cor. VI. 14.*

7. *Si autem in luce ambulamus, sicut & ipse est in luce, societatem habemus ad invicem, & sanguis Jesu Christi, Filii ejus, emundat nos ab omni peccato.*

8. *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus; ipsi nos seducimus, & veritas in nobis non est.*

7. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons ensemble une société mutuelle, & le sang de JESUS-CHRIST son Fils nous purifie de tout péché.

8. Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, & la vérité n'est point en nous.

COMMENTAIRE.

nous avons avec lui une union, & une société parfaites, puisqu'il est le Dieu de lumière, & de vérité.

ET SANGUIS CHRISTI EMUNDAT NOS. *Et le Sang de Jesus-Christ nous purifie de tout péché.* Quoique le Sang de JESUS-CHRIST ait été versé pour nettoyer les péchez de tous les hommes, & que tous ceux qui ont reçu le baptême, ayent eu part au mérite de sa mort, il est vrai toutefois que ceux qui se séparent de l'unité de l'Eglise par l'hérésie, ou par le schisme, ou qui profanent le sang de l'alliance par une vie criminelle, & scandaleuse, *ne sont pas purifiez de leurs péchez, par le Sang du Sauveur.* Ils retombent dans leur ancien état, comme un porceau qui après avoir été lavé, va se replonger dans la bouë. (a) Ils se rendent plus criminels, & plus souillés qu'ils ne l'étoient auparavant. Ce n'est donc pas assez d'avoir obtenu la grace de la justification; il faut la conserver avec grand soin. Ce n'est point assez d'être entré dans l'alliance avec le Pere des lumières; il faut y demeurer jusqu'à la fin.

¶ 8. *SI DIXERIMUS QUONIAM PECCATUM NON HABEMUS. Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons.* Vous me direz: Nous autres qui demeurons en société avec le Pere, & le Fils, & qui conservons l'alliance que nous avons jurée dans le baptême, nous sommes donc sans péché, & *le Sang de Jesus-Christ nous purifie de toutes nos souillures?* Ne vous y trompez point. Je ne dis pas que vous soyez sans péché; nul ne doit se flatter de cette parfaite justice; nous tombons tous les jours dans des fautes: (b) mais si nous demeurons dans la Communion de l'Eglise, dans la participation de ses prières, & de ses Sacremens; si nous ne renonçons point à la société que nous avons avec le Pere, nous avons toujours un remède présent pour guérir nos playes, & un bain pour nous purifier de nos souillures. C'est le baptême des lar-

(a) 2. Petri. II. 22.

(b) Jacob. III. 2. *In multis offendimus omnes. Vide August. lib. 22. de Civit. cap. 27. Quotumlibet justis in hujus vita caliginis atque imperitiae vivamus, nobis non desunt peccata*

pro quibus dimittendis debemus orare. Leo Mag. serm. 7. de Epiphan. Quis invenietur ita immunis à culpa, ut in eo non habeat justitia quod arguat. Idem serm. 6. in Quadrage. Vide Est. hic.

9. *Si confiteamur peccata nostra; fidelis est, & iustus, ut remittat nobis peccata nostra, & emundet nos ab omni iniquitate.*

9. Mais si nous confessons nos péchez, il est fidèle & juste, pour nous les remettre, & pour nous purifier de toute iniquité.

COMMENTAIRE.

mes, & le Sacrement de pénitence, dont il va parler au verset suivant.

¶ 9. SI CONFITEAMUR PECCATA NOSTRA. *Si nous confessons nos péchez, il est fidèle, & juste pour nous les remettre.* Mais il ne les remet que dans l'Eglise, & à ceux qui retournent à lui sincèrement, & dans les sentimens d'une sérieuse douleur. Il faut que vous confessiez vos péchez commis depuis le baptême, que vous les confessiez à Dieu, & à son Ministre, qui tient sa place sur la terre, & à qui il a confié les clefs du Royaume des Cieux, pour lier, & pour délier. Si vous employez ce moyen, vous devez tout espérer de sa fidélité, & de sa justice; de sa fidélité, puisque vous ayant promis le pardon lorsque vous retournerez à lui, il ne peut manquer à sa parole; (a) sa justice, puisque satisfaisant à ce qu'elle demande de vous, elle ne peut vous refuser ce que JESUS-CHRIST vous a mérité par sa mort. Ou, en prenant le nom de *juste* dans le sens de bon, bénin, miséricordieux: Dieu qui est plein de clémence, ne peut rejeter ceux qui le cherchent dans la vérité.

Il est manifeste par la suite du discours, que saint Jean ne peut parler ici que des péchez commis après le baptême, puisqu'il parle à des Fidèles, qui ont société avec le Pere, & avec le Fils, & qui ont reçu dans le baptême la rémission du péché originel, & de leurs péchez passez. Ce ne peut être de la concupiscence, puisqu'elle n'est point un péché, & que ni le baptême, ni la pénitence ne la remettent point, & ne la détruisent point. Enfin ce ne peut être que de la Confession sacramentelle dont il parle, puisqu'il n'y a que celle-là qui ait la vertu de remettre les péchez. (b)

¶ 10. SI DIXERIMUS QUONIAM NON PECCAVIMUS, MENDACEM FACIMUS EUM. *Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous le faisons menteur*, puisque nous soutenons le contraire de ce que les Livres saints nous enseignent; par exemple, lorsqu'ils nous disent dans Job, (c) *que nul n'est exempt de souillure, pas même l'enfant qui n'a vécu qu'un jour sur la terre*; & dans l'Ecclésiaste: (d) *Il n'y a point*

(a) *Vide Isai. xxx. 15. Jerem. III. 1. . . . 7.*

(b) *Vide Eß. & alibi passim.*

(c) *Vide Eß. & Cernol. ble.*

(c) *Job. xiv. 4. junct. 70. Interp.*

(d) *Eccl. vii. 21.*

10. *Si dixerimus quoniam non peccavimus, mendacem facimus eum, & verbum ejus non est in nobis.*

10. Que si nous disons que nous n'avons point de péché, nous le faisons menteur, & la parole n'est point en nous.

COMMENTAIRE.

d'homme sur la terre qui soit tellement juste, qu'il fasse le bien, & ne pèche point; & dans les Proverbes: (a) Le juste tombe sept fois le jour, & se relève aussitôt de fois; mais les méchans tomberont pour leur malheur; & dans les Pseaumes: (b) Seigneur, n'entrez point en jugement avec votre serviteur; car nul homme vivant ne sera justifié devant vous. Avouez donc que vous êtes pécheurs, si vous ne voulez accuser Dieu même de mensonge, (c) & si vous voulez que sa parole demeure dans vous, & que sa doctrine, & sa vérité vous sauvent; ou bien, si vous voulez que son Verbe demeure en vous; que JESUS-CHRIST le Verbe du Pere, demeure en vous par la grace. Mais le premier sens est plus simple.

(a) *Prov. XXIV. 16.*

(b) *Psal. CXL. 1. 2.*

(c) *Clem. Alex. & Didym. hic. Cajet. Catbar. Dionys. Eß. Cornel.*





C H A P I T R E II.

Ne point pécher. JESUS-CHRIST est nôtre Avocat, & nôtre rachat. La charité est l'ancien & le nouveau précepte. Enfans de lumières, & enfans de ténèbres. Ne point aimer le monde. Eviter les hérétiques, demeurer fermes dans la Foi.

¶. 1. *Filioli mei, hæc scribo vobis, ut non peccetis. Sed & si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem, Jesum Christum justum.*

¶. 1. **M**Es petits enfans, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez point : que si néanmoins quelqu'un péche, nous avons pour Avocat envers le Pere, JESUS-CHRIST qui est juste.

C O M M E N T A I R E.

¶. 1. **H**ÆC SCRIBO VOBIS, UT NON PECCETIS. *Je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez point.* Il a montré dans le Chapitre précédent que le péché de l'infidélité, & de l'hérésie nous sépare de la société que nous avons avec le Pere, & avec JESUS-CHRIST ; il exhorte ici les Fidèles à éviter cette sorte de péché. Ne croyez pas qu'il suffise d'avoir été une fois justifié dans le baptême, & d'avoir été éclairé de la lumière céleste ; on peut retomber dans les ténèbres, & déchoir de cet état de justice, & de pureté. Mais, me direz-vous, qui pourra donc parvenir au salut, puisque nous tombons nous dans tant de péchez ? Je ne dis pas que toute sorte de péchez soient incompatibles avec la profession du Christianisme. Il y a des péchez journaliers que Dieu pardonne aisément, lorsqu'on lui en demande sincèrement pardon. Et quand même nous aurions le malheur de tomber dans de plus grandes fautes, nous avons pour avocat envers le Pere, *Jesus-Christ qui est juste.* Il ne nous a pas fermé la porte de la miséricorde, à moins que nous ne nous l'ayons fermée à nous-mêmes par nôtre impénitence, (*) par nôtre infidélité, & nôtre endurcissement dans le mal. Il faut donc bien distinguer ici, & au Chapitre précédent entre les péchez journaliers, & les autres fautes de fragilité que commettent les Fidèles en demeurant dans l'E-

(*) *Grot. hie. Si quis peccaverit, addo, & si Ecclesia regendum sanandumque tradiderit. infra v. 16 Quales illi. Galat. vi. 1. 2. Cor.*

II. 6. 1. *Thessal. v. 14. 2. Thessal. III. 15. Vide & Bed. & Es. hie.*

2. *Et ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi.*

2. Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchez; & non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

COMMENTAIRE.

glise, & le crime d'hérésie, d'infidélité, de schisme, d'impénitence où tombent ceux qui se séparent de la Communion des Fidèles, & qui renoncent en quelque sorte aux mérites, & à la médiation de JESUS-CHRIST, qui est nôtre avocat auprès du Pere.

ADVOCATUM HABEMUS APUD PATREM, JESUM CHRISTUM. Nous avons pour avocat envers le Pere, Jesus-Christ. JESUS-CHRIST est nôtre avocat envers son Pere, en ce qu'il lui présente ses mérites, & son Sang précieux pour l'expiation de nos péchez. (a) Il le prie; il intercède pour nous; il offre nos prières, & celles de l'Eglise, pour obtenir le pardon de nos péchez; il nous inspire l'esprit de componction, & de conversion; il nous conduit par son esprit au Sacrement de la pénitence; il nous lave dans le baptême des larmes, & il nous y applique le mérite de sa mort, & de sa passion. Ce n'est point comme un avocat, qui défend quelquefois une mauvaise cause, & qui cherche à toucher la clémence du Juge pour un criminel, qui souvent n'a nulle envie de changer de conduite. JESUS-CHRIST nous obtient premièrement ce qui est nécessaire pour mériter le pardon; & alors il ne lui est pas difficile de nous faire trouver grace aux yeux du Pere. L'Écriture nous représente souvent le Démon comme un adversaire, qui nous accuse devant Dieu; (b) ici elle nous montre JESUS-CHRIST, qui fait l'office d'avocat, & qui nous défend contre cet accusateur, & cet ennemi de tous les Fidèles. (c)

ÿ. 2. IPSE EST PROPITIATIO PRO PECCATIS NOSTRIS. Il est la victime de propitiation pour nos péchez. Il est nôtre Pontife, & nôtre hostie pour le péché. Son Sang crie d'une manière plus forte, & plus efficace que celui d'Abel. (d) Il nous aime, & il nous lave de nos péchez dans son Sang. (e) Et le Pere peut-il refuser quelque chose à une si puissante médiation? Il n'y a que nôtre ingratitude, ou nôtre impénitence qui puissent mettre obstacle à ses bontez. Il n'y a point de péchez, quelques grands qu'ils soient, que le Sang de JESUS-CHRIST ne puisse expier, pourvû que l'homme n'endurcisse point son cœur, & qu'il veuille

(a) Vide Gros. Eff. Cornel. l. i.

(b) Apoc. xii. 9. 10. 1. Par. xxi. 1. Job. l. 6. 9. II. 4. 7. Zach. III. 1.

(c) Hebr. vii. 25. Semper vivens ad interpellandum pro nobis. Joan. xiv. 16. Ego rogabo

Patrem, & alium paraclitum dabit vobis Rom. viii 34. Christus . . . Qui est ad dexteram Patris, qui etiam interpellat pro nobis.

(d) Hebr. xii. 24.

(e) Apoc. l. 5.

3. *Et in hoc scimus quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus.*

3. Or ce qui nous assure que nous le connoissons véritablement, est si nous gardons ses Commandemens.

4. *Qui dicit se nosse eum, & mandata ejus non custodit, mendax est, & in hoc veritas non est.*

4. Celui qui dit, qu'il le connoît, & ne garde pas ses Commandemens, est un menteur, & la vérité n'est point en lui :

COMMENTAIRE.

s'approcher de Dieu par la pénitence, pour avoir part au mérite de cette hostie d'expiation. Nul n'est exclus du bienfait de la rédemption, que JESUS-CHRIST nous a procurée; le Juif, le Gentil, l'infidèle, le juste, le pécheur. Il est mort *non seulement pour nos péchez, mais aussi pour ceux de tout le monde*; pour ceux qui ont été, qui sont, & qui seront, sans aucune exception, ou distinction de sexe, d'âge, ou de condition. Nul ne périt que par sa faute; Dieu est toujours prêt de nous recevoir, si nous revenons sincèrement à lui. Et pour les impénitens, les hérétiques, & tous ceux qui ne veulent point ouvrir les yeux à la lumière qui leur est offerte, quoiqu'on ne puisse pas dire que J. C. ne soit pas mort pour eux, toutefois le mérite de sa mort ne leur est point efficacement appliqué; & ils demeurent volontairement dans les ténèbres, & dans leurs crimes. (a)

¶ 3. *IN HOC SCIMUS.* Ce qui nous assure que nous le connoissons véritablement, est si nous gardons ses commandemens. On peut connoître Dieu d'une manière purement spéculative, comme les Philosophes, (b) qui l'ayant connu, ne l'ont pas honoré comme ils devoient, & ont été livrez à leur sens réprouvé, pour commettre de plus grands défordres que ceux mêmes qui en avoient moins de connoissance. On peut aussi le connoître, & croire même en lui d'une manière infructueuse, comme les Démons, qui confessent JESUS CHRIST, (c) & qui croient en lui; mais qui sont remplis d'une frayeur servile, sans humilité, & sans charité: (d) *Dæmones credunt, & contremiscunt.* La foi des Chrétiens, & la connoissance qu'ils ont de Dieu, doit être active, efficace, accompagnée de charité, & de bonnes œuvres: (e) *Fides qua per charitatem operatur.* Saint Jean a d'abord recommandé aux Fidèles de demeurer fortement attachez à l'Eglise, & d'éviter les hérétiques, & les faux Docteurs; de persister dans la société avec le Pere, & avec JESUS CHRIST. Il leur a ensuite recommandé d'éviter les péchez qui détruisent cette union. Enfin il veut ici qu'ils croient d'une foi vive, ferme, & animée par la charité, & qui produise les fruits des bonnes œuvres: Car (¶ 4.) *Celui*

(a) Vide Est. hic, ex Cyrillo, lib. xi. in Joan. cap. 16.

(b) Rom. I. 21.

(c) Luc. 11. 14. 41.

(d) Jacob II. 19.

(e) Galat. v. 6.

5. *Qui autem servat verbum eius, verè in hoc charitas Dei perfecta est: & in hoc scimus quoniam in ipso sumus.*

6. *Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, & ipse ambulare.*

5. Mais si quelqu'un garde sa parole, l'Amour pour Dieu est vraiment parfait en lui. C'est par-là que nous connoissons que nous sommes en lui.

6. Celui qui dit, qu'il demeure en JESUS-CHRIST, doit marcher lui-même comme JESUS-CHRIST a marché.

COMMENTAIRE.

qui dit qu'il le connoît, & qu'il croit en lui, & ne garde pas ses commandemens, est un menteur.

¶ 5. QUI AUTEM SERVAT VERBUM EIUS. *Si quelqu'un garde sa parole, l'amour pour Dieu est vraiment parfait en lui. Ou plutôt: Celui qui obéit à ce que Dieu commande, accomplit parfaitement le précepte de l'amour de Dieu: Car, comme le Sauveur a dit dans l'Evangile, (a) si vous gardez mes commandemens, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandemens de mon Père, & que je demeure en lui. La preuve de l'amour est l'obéissance, & l'attachement aux volontés de celui qu'on aime. Le parfait amour nous transforme en celui que nous aimons. Nous ne sommes plus qu'une même ame qui anime deux différens corps. (b) Aimez, dit saint Augustin, (c) & faites ce qu'il vous plaira. Si vous aimez comme il faut, vous ne ferez que ce que Dieu demande de vous. La charité est la source de tous les biens, comme la cupidité est la source de tous les maux. (d) Vous accomplirez parfaitement tout ce qui est ordonné dans les saintes Ecritures, si vous avez la charité: Ille tenet & quod patet, & quod latet in divinis sermonibus, qui charitatem tenet in moribus. (e) La charité est la plénitude de la Loi, dit saint Paul: (f) Plenitudo Legis est dilectio.*

¶ 6. QUI DICIT SE IN IPSO MANERE. *Celui qui dit qu'il demeure en Jesus-Christ, doit marcher comme a fait Jesus-Christ. Celui qui aime, se conforme autant qu'il peut à celui qu'il aime. Si l'amour, comme nous l'avons dit, fait qu'une même ame anime, pour ainsi dire, les deux corps des deux amis, il est impossible qu'ils n'aient pas les mêmes inclinations, & les mêmes desirs. Si l'amour de JESUS-CHRIST est en nous; si son esprit nous anime, il nous imprimera la haine, & le mépris du*

(a) Joan. xv. 10.

(b) August. lib. 4. Confess. cap. 6. Bene quidam dixit amico suo: Deo idem anima mea. Nam ego sensi animam meam, & animam illius quorum fuisse animam in duobus corporibus.

(c) August. Tract. 7. in Ep. Joan. n. 8. Brevo

preceptum: Dilige, & quod vis fac.

(d) August. Serm. olim 39. de Tempore, nunc 350.

(e) August. ibidem. n. 2.

(f) Rom. XIIII. 10.

7. *Charissimi, non mandatum novum scribo vobis, sed mandatum vetus, quod habuistis ab initio: Mandatum vus, est verbum quod audistis.*

8. *Iterum mandatum novum scribo vobis, quod verum est & in ipso, & in vobis: quia tenebra transierunt, & verum lumen jam lucet.*

7. Mes très-chers frères, je ne vous écris point un commandement nouveau; mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement; & ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue.

8. Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle, est nouveau; ce qui est vrai en JESUS CHRIST, & en vous; parce que les ténèbres sont passées, & que la vraie lumière commence déjà à luire.

COMMENTAIRE.

monde, des richesses, de la gloire, & du plaisir, comme JESUS-CHRIST les a haïs, & méprisés. (a) Nous chercherons en toutes choses à plaire à son Pere, comme lui-même a cherché à faire en toutes choses la volonté de son Pere. (b) Un Chrétien doit travailler tous les jours de sa vie à retracer JESUS-CHRIST dans sa personne; (c) en sorte qu'il puisse dire avec saint Paul: (d) *Je vis, ou plutôt je ne vis plus moi-même; c'est Jesus-Christ qui vit en moi.*

¶ 7. NON MANDATUM NOVUM SCRIBO VOBIS. *Je ne vous écris pas un commandement nouveau*, quand je vous exhorte à aimer Dieu, & votre prochain; ce n'est point un joug nouveau que je vous impose; *c'est un commandement ancien, que vous avez reçu dès le commencement*; il est gravé dans le fond de votre nature; c'est la première obligation de l'homme; c'est le fondement du droit naturel, & de tous nos plus importants devoirs. (e) Moÿse lui-même n'a fait que renouveler cet ancien commandement; & JESUS-CHRIST dans l'Evangile nous a simplement fait connoître avec plus d'étendue, & de perfection, ce que la Loi naturelle demandoit de nous. Il a dissipé les ténèbres que la corruption du cœur de l'homme avoit voulu répandre sur cet ancien commandement. Mais en cet endroit S. Jean veut parler de ce que les Fdèles ont appris au commencement de leur conversion, & de leur vocation à la Religion Chrétienne: (f) *Ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue.*

¶ 8. ITERUM MANDATUM NOVUM. *Néanmoins le commandement dont je vous parle, est nouveau.* Il est ancien en lui-même, puisque Dieu l'a gravé au dedans de nous mêmes, & qu'il est ordonné dans les Loix

(a) Prosper. lib. 2. de Vita Contempl. cap.

(b) Rom. xv. 10.

(c) Rom. viii. 29. & I. Cor. xv. 49.

(d) Galat. II. 20.

(e) Aug. Cornel. Men. Alii.

(f) Eß. Occumen. Gen. Ham. Alii.

9. *Qui dicit se in luce esse, & fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc.*

9. Celui qui prétend être dans la lumière, & qui néanmoins hait son frère, est encore dans les ténèbres.

COMMENTAIRE.

de Moÿse, & dans l'Évangile: mais à votre égard, & au mien, il est nouveau; il est même en quelque sorte à l'égard de JÉSUS-CHRIST, à cause de l'étenduë, & des explications qu'il y a données; d'où vient qu'il dit à ses Apôtres dans l'Évangile: (a) *Je vous donne un commandement nouveau, afin que vous vous aimiez, les uns les autres comme je vous aimez.* Il est aussi nouveau par rapport à vous, & à moi, puisque je vous exhorte à ranimer votre charité, & à en donner de nouvelles preuves envers Dieu, & envers vos frères.

TENEBRÆ TRANSIERUNT. *Les ténèbres sont passées, & la lumière commence déjà à luire.* Sous la Loi expliquée par les Pharisiens, le commandement de la charité étoit en quelque sorte vieilli, & hors de l'usage. On avoit trouvé moyen de dispenser de son observation même les fils envers leurs pères, & les pères envers leurs fils. On ne comptoit pour prochain que ceux qui étoient ou amis, ou de la même nation; on se permettoit la vengeance, & la haine des ennemis. JÉSUS-CHRIST a réformé ces désordres, & a rendu à la Loi de la charité sa juste étenduë; il a mis dans leur jour toutes ses obligations. Ainsi, mes frères, puisque *les ténèbres sont passées, & que la lumière a commencé à luire dans nos cœurs*, marchez comme des enfans de lumière, (b) *pratiquez ce précepte si ancien, & si nouveau de la charité, dans toute la perfection dont JÉSUS-CHRIST vous a donné l'exemple. Vous n'êtes plus sous la Loi, mais sous la grâce; (c) aimez-vous les uns les autres comme JÉSUS-CHRIST vous aime.* (d)

ψ. 9. *QUI DIT SE IN LUCE ESSE. Celui qui prétend être dans la lumière, doit avoir pour ses frères une charité parfaite; & s'il n'a pour eux que de la haine, il doit compter qu'il est encore dans les ténèbres; il n'est point enfant de lumière; il est dans un état de péché; il ne vit point de l'esprit de JÉSUS-CHRIST; il n'appartient point à sa grâce. S'il demeure dans l'Église, il y est dans un état de mort; c'est un membre pourri, & corrompu. Celui au contraire (ψ. 10.) qui aime son frère, demeure dans la lumière de la foi, & de la charité; il est vraiment enfant de lumière, & parfait disciple de JÉSUS-CHRIST. Rien ne lui est un sujet de chute; il est éclairé; il fait où il met ses pieds; il ne trouve point*

(a) *Joan. xviii. 34.*
(b) *Ephes. v. 8.*

(c) *Galat. v. 18.*
(d) *Ephes. v. 2.*

10. *Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, & scandalum in eo non est.*

11. *Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, & in tenebris ambulat, & nescit quid eat: quia tenebra obcaecaverunt oculos ejus.*

10. Celui qui aime son frere demeure dans la lumière, & rien ne lui est un sujet de chute, & de scandale.

11. Mais celui qui hait son frere, est dans les ténébres, & il ne fait où il va, parce que les ténébres l'ont aveuglé.

COMMENTAIRE

de pierre d'achoppement en son chemin; ou s'il en trouve, il fait les éviter. *Celui qui marche en plein jour*, dit le Sauveur, (a) *ne fait point de faux pas, parce qu'il voit la lumière du soleil: mais celui qui marche durant la nuit, se heurte, parce qu'il ne voit pas la lumière.* Ainsi quand on a la charité, on souffre tout, on excuse tout, on donne à toutes choses un bon sens, on compatit à tout. (b) Si nos freres nous veulent du mal, s'ils nous persécutent, nous tâchons de les gagner par toutes sortes de bons offices; s'ils nous offensent, nous leur pardonnons; s'ils font des chûtes, nous nous en affligeons, & nous leur aidons à se relever. Ainsi tout contribué au salut des élus. (c)

¶ II. QUI ODIT FRATREM, IN TENEBRIS EST. *Celui qui hait son frere, est dans les ténébres* de l'erreur, du péché, de la prévention; Dieu se retire de lui; il le laisse au dérèglement de son cœur: (d) *Via impiorum tenebrosa; nesciunt ubi currunt.* Ou plus simplement: La haine du prochain est comme un nuage qui offusque l'esprit, & le cœur. On n'est plus capable de regarder les choses de sang froid, & avec équité, quand on s'est livré à la passion de la haine. On prend mal tout ce qui est fait par ceux qu'on n'aime point; on s'irrite même de leurs bons offices; on est jaloux de leurs bons succès; on envenime ce qu'ils font de plus simple, & de plus innocent; on donne à leurs actes de vertu des noms odieux: & de même que l'œil qui regarde au travers d'un verre coloré, voit tout de la couleur dont ce verre est teint; ainsi celui qui a conçu de la haine contre son prochain, ne voit rien dans lui que de mauvais; son inimitié lui déguise tous les objets qui se présentent à ses yeux. Un Ancien a fort bien dit que la colère étoit une courte folie. (e) La folie consiste à ne pas juger sagement des choses; la colère fait dans nous le même effet.

¶ 12. SCRIBO VOBIS, QUONIAM REMITTUNTUR VOBIS PECCATA. *Je vous écris, parce que vos péchez vous sont remis au nom de*

(a) Joan. XI. 9.

(b) 1^o Cor. XIII. 4. & sequ.

(c) Rom. VIII. 28.

(d) Prov. IV. 19.

(e) Senec. de Ira, cap. 3. Cicero T^o sulum cap. 4. Horat. lib. 1. Ep. 5. Ira furor brevis est.

12. *Scribo vobis, filii, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus.*

13. *Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum, qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum.*

12. Je vous écris, mes petits enfans, parce que vos péchez vous sont remis au nom de JÉSUS-CHRIST.

13. Je vous écris, peres, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin esprit.

COMMENTAIRE.

Jesus-Christ. Je vous écris comme à des enfans de lumière, persuadez que vous avez reçu le pardon de vos péchez dans le baptême. Je vous parle comme à de vrais enfans de Dieu; je suppose que vous êtes dans cette charité, dont je viens de vous faire l'éloge. Gardez-vous bien de dégénérer, & de perdre une si glorieuse prérogative.

Autrement : (a) *Je vous écris, mes petits enfans, parce que vos péchez vous sont remis au nom de Jesus-Christ.* Saint Jean commence ici à descendre dans le particulier, & à donner à chaque âge des conseils, & des préceptes proportionnez à leurs besoins. Mes petits enfans, qui dans un âge tendre avez eu le bonheur de croire en JÉSUS-CHRIST, & de recevoir le baptême, je vous en félicite, & je vous avertis que vous avez reçu le pardon de vos péchez, (b) par la vertu du nom de JÉSUS-CHRIST, par la foi, & par le baptême.

Saint Augustin (c) l'explique comme si saint Jean sous le nom d'enfans, de jeunes gens, & de vieillards, avoit voulu marquer en général les Chrétiens, qui sont appelés *enfans*, comme ayant reçu dans le baptême une naissance nouvelle; *jeunes gens*, comme étant remplis de la vigueur, & de la force du Saint Esprit; & *vieillards*, comme connoissant Dieu le Pere Eternel, qui est l'ancien des jours : (d) *In filiis significatur natiuitas, in patribus antiquitas, in juvenibus fortitudo.* L'autre explication paroît plus littérale & plus simple.

ÿ. 13. *SCRIBO VOBIS, PATRES.* Je vous écris, peres, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement; le Créateur du Ciel, & de la terre; le Pere de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Vous le connoissiez dès avant vôtre baptême; mais vous ne le connoissiez pas comme Pere de vôtre Sauveur: vous le connoissiez comme le commun des Juifs; mais vous ne lui rendiez pas un culte pur, & parfait, en esprit, & en vérité, comme vous faites aujourd'hui.

SCRIBO VOBIS, ADOLESCENTES. Je vous écris, jeunes gens,

(a) Γράφω υμῖν, τέκνα, ὅτι ἀφ' αὐτοῦ ὄνομα
ἀποστίνε τὰ ἁμαρτήματα ὑμῶν.

(b) Ἐβ. Cornel. Men. Ien & Clemens, Oecu-

men. Dionys. Gagn. Cajet. Cathar.

(c) Augus. in hunc loc.

(d) Dan. vii. 9. Antiquus dierum sedet.

14. *Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, & verbum Dei manet in vobis, & vicistis malignum.*

14. Je vous écris, petits enfans, parce que vous avez connu le Pere. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, & que vous avez vaincu le malin esprit.

COMMENTAIRE.

parce que vous avez vaincu le malin esprit. La jeunesse est l'âge propre à la guerre, & aux travaux. Vous avez pris parti dans une milice sainte, dans l'armée de JESUS-CHRIST, & vous y avez combattu comme de braves soldats contre le Démon. Vous l'avez vaincu, & terrassé par les armes de la foi, & de la charité : (a) *Hæc est victoria qua vincis mundum, fides vestra.* Persévérez donc dans cette milice jusqu'à la fin, afin que vous puissiez mériter la couronne de gloire : (b) *Non coronabitur, nisi qui legitime certaverit.*

¶ 14. SCRIBO VOBIS, INFANTES. Je vous écris, petits enfans, parce que vous avez connu le Pere. Il s'adresse de nouveau aux petits enfans, qui avoient été purifiés dans les eaux du baptême. Les enfans sont d'ordinaire peu éclairés ; ils manquent de lumière, & de sagesse. Pour vous, vous avez pénétré dans les mystères les plus relevés de la Religion ; Dieu vous a donné l'intelligence pour le connoître, pour croire en lui, pour l'aimer. Vous avez eu plus de pénétration, & de lumières que les plus célèbres Philosophes, qui ne l'ont connu qu'imparfaitement, ou qui l'ayant connu, ne l'ont pas glorifié.

Dans le Grec, (c) & dans le Syriac, & dans saint Augustin, (d) dans Bède, (e) & dans Oecuménius, & même dans quelques Exemplaires Latins, on lit à la tête du §. 14. ces paroles : *Je vous ai écrits, peres, parce que vous avez connu celui qui étoit dès le commencement.* Quelques Critiques croient qu'on les a retranchées de la Vulgate, les croyant inutiles ; & en effet c'est une pure répétition de ce qui est déjà au verset précédent. Il y a très peu de Manuscrits Grecs où elles ne se trouvent.

JUVENES, FORTES ESTIS, ... ET VICISTIS. Jeunes gens, parce que vous êtes forts, & que vous avez vaincu le malin esprit. Il répète l'éloge qu'il leur a donné au §. 13. Il ajoute ici : *Parce que la parole de Dieu demeure en vous ;* comme pour marquer que c'est là la source de leur force, & la cause de leur victoire. Vous avez embrasé la foi ; vous

(a) 1. Joan. v. 4.

(b) 2. Timoth. II. 5.

(c) *Græc. impress. Έγες υν ιμω, ωντες, εις ιγνωστας τις αυ' αγγις. Vide Est. & Brugens.*

¶ Mill. Par. Leñ. hic.

(d) *Augsst. in luno locum.*

(e) *Beda. Oecumen. Th. Anglic. hic.*

15. *Nolite diligere mundum, neque ea que in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo.*

16. *Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, & concupiscentia oculorum, & superbia vite: que non ex Patre, sed ex mundo est.*

15. N'aimez ni le monde, ni rien de ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

16. Car tout ce qui est dans le monde, est ou concupiscentie de la chair, ou concupiscentie des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui ne vient point du Père, mais du monde.

COMMENTAIRE.

avez reçu la parole de Dieu; c'est ce qui vous a rendu invincibles contre les puissances de l'enfer.

ÿ. 15. *NOLITE DILIGERE MUNDUM.* N'aimez ni le monde, ni rien de ce qui est dans le monde. Puisque vous avez vaincu le Démon, gardez-vous bien d'aimer le monde; c'est à dire, les plaisirs, les divertissemens, la gloire, les richesses du monde. Ne suivez ni ses maximes, ni ses inclinations; ce seroit vous engager de nouveau dans les pièges du Démon que vous avez vaincu, & vous livrer à votre plus dangereux ennemi. Le monde n'est méchant, que parce que le Démon y exerce son empire, (a) & qu'il y répand son esprit. (b) L'amour du monde est incompatible avec celui de Dieu; (c) on ne peut servir à deux maîtres. (d)

ÿ. 16. *OMNE QUOD EST IN MUNDO.* Tout ce qui est dans le monde, est ou concupiscentie de la chair, ou concupiscentie des yeux, ou orgueil de la vie. Voyez si cela peut s'accorder avec l'amour que vous devez avoir pour Dieu. La concupiscentie de la chair renferme tous les plaisirs sensuels, du goût, du toucher, & des voluptez charnelles. La concupiscentie des yeux regarde les plaisirs de la vûe, des spectacles, des objets flatteurs; la vaine curiosité, l'amour des connoissances, & des somptuositez superfluës; la pompe des habits, des meubles, des bâtimens; le jeu, & les vains amusemens dont le monde est enchanté; les loüanges, & l'estime des hommes; en un mot, l'amour des biens qui n'ont en eux-mêmes aucune solidité réelle, & qui ne consistent que dans l'imagination, & l'admiration des amateurs du monde. (e) Enfin l'orgueil de la vie renferme l'ambition, l'amour des grandeurs, de la gloire, des dignitez, des distinctions, des biens, & de tout ce qui accompagne d'ordinaire

(a) Joan. XII. 31. *Principi mundi hujus esticetur foras.*

(b) Joan. V. 19. *Mundus totus in maligno positus est.*

(c) Jacobi IV. 4. *An nescitis quis amicitia hujus mundi inimica est Dei?*

(d) Matth. VI. 24.

(e) Eccl. IV. 8. *Non satiantur oculi ejus divitiis.* Es. V. 10. *Quid prodest possessori, nisi quod cernis divitias oculis suis?* Prov. XXVII. 20. *Infernus & perditio nunquam implentur, similiter & oculi hominum insatiabiles.*

17. *Et mundus transit, & concupiscentia eius. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in aeternum.*

17. Or le monde passe, aussi-bien que sa concupiscentie ; mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement.

COMMENTAIRE.

les richesses, & les grands emplois, le luxe, l'empire, l'abondance, le faste, le mépris des autres, la liberté de faire, ou de dire tout ce qu'on veut, sans que personne ose s'y opposer.

On remarque cette admirable maxime de saint Jean dans Philon, & dans quelques anciens Philosophes ; ce qui fait juger qu'elle étoit commune depuis long-tems parmi eux. Toutes les guerres que les Grecs, & les Barbares ont faites entre eux, ou contre les autres peuples, sont venuës d'une même source, dit Philon ; (a) c'est de la cupidité ou des richesses, ou de la gloire, ou du plaisir. Et Pythagore dans Clinias ; (b) Les hommes ne violent point la justice, qu'ils n'y soient portez par quelques motifs. On peut réduire ces motifs à trois ; l'amour du plaisir, dans les débauches, & les voluptez sensuelles ; l'avarice, dans la recherche des richesses ; l'orgueil, dans l'envie de s'élever au-dessus de ses égaux, ou de ses semblables.

¶ 17. *MUNDUS TRANSIT, ET CONCUPISENTIA EIUS. Le monde passe, aussi-bien que sa concupiscentie.* Que la faveur du monde, & la félicité apparente de ses amateurs ne vous séduisent point. Tout ce que vous voyez, & tout ce qui fait l'objet de l'ambition des mondains, passe en un moment. La gloire, les richesses, les plaisirs ne subsistent que pendant la courte durée des jours de cette vie ; & encore avec combien de vicissitudes, de douleurs, d'inquiétudes, & de traverses ? *Mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement.* (c) Le Juste jouit en ce monde d'un bonheur solide, dans la pratique de la vertu, & dans le témoignage que lui rend sa conscience ; il attend une félicité infinie, il la goûte, il la possède en quelque sorte déjà, par la vivacité de sa foi, & de son espérance ; il meurt tranquillement dans la confiance aux promesses infailibles de son Dieu : Enfin il jouit dans l'éternité du souverain bien. Quelle disproportion entre les plaisirs, la gloire, & les biens d'un mondain, & ceux d'un homme juste ?

(a) Philo de Béroë : Ος γὰρ ἰσχυρὸς ἐστὶν ἄλλως παρὰ τὴν ἐπιθυμίαν, ἢ παρὰ τὴν ἀνάγκην τρυφῶν δύνανται πάλαι ποτὶ ἀποδοῦναι καὶ πάλαι παρὰ τὴν ἐπιθυμίαν, ἢ παρὰ τὴν ἀνάγκην, ἢ παρὰ τὴν ἀνάγκην. Πάλαι γὰρ ἦν τὸ ἀποδοῦναι τὸ πρὸς τὴν ἀνάγκην ἢ τὸ πρὸς τὴν ἐπιθυμίαν.

(b) Pythagore. apud Cliniam in Græcia, hic dicitur de eo vñ ἡς αἰτίας ἀναίτηται τὸν νόμον, ἀλλὰ πρὸς τὴν ἀνάγκην. Ἄλλως δὲ τῆς τρυφῆς.

(c) S. Cyprian. lib. 3. §. 12. ad Quirin. & Calarit. pag. 312. ajoutent : Quomodo & Deus manet in aeternum.

18. *Filioli, novissima hora est: & scicut audistis quia anti-Christus venit, & nunc anti-Christi multi facti sunt: unde scimus, quia novissima hora est.*

18. Mes petits enfans, c'est ici la dernière heure; & comme vous avez ouï-dire que l'Ante-Christ doit venir, il y a dès maintenant plusieurs Ante-Christis; ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la dernière heure.

COMMENTAIRE.

ÿ. 18. FILIOLI, NOVISSIMA HORA EST. *Mes petits enfans, c'est ici la dernière heure.* Une autre raison qui doit vous porter à mépriser le monde, & à vivre dans la vigilance, & dans la charité, c'est que nous voici à la dernière heure. Le monde doit bien-tôt finir, au moins pour nous. (a) Les derniers tems sont venus. Depuis la résurrection du Messie, vous ne devez plus attendre de ces grands changemens qui se sont faits dans le monde, en matière de Religion. Il ne reste qu'à attendre le dernier jour, & le second avènement du Sauveur. Vous devez être tout préparez à voir l'effet de ce que JESUS-CHRIST, & ses Apôtres vous ont prédit, qu'au dernier âge du monde, on verroit de faux Christis, & de faux Prophètes. (b) La chose commence à s'accomplir. Combien d'hérétiques, de faux Docteurs, de mauvais Chrétiens? Combien de persécuteurs du nom de JESUS-CHRIST? Combien d'Ante-Christis?

Les Apôtres, & les Fidèles des premiers siècles parlent souvent des persécutions, & des malheurs de l'Eglise de leur tems, comme si c'étoient des signes avant-coureurs du dernier Jugement. Les Apôtres vouloient apparemment nous marquer que ces choses étoient des gages, & des figures de ce qui devoit paroître à la fin du monde. Plusieurs Peres (c) ayant pris leurs expressions trop à la lettre, ont crû sérieusement que le Jugement dernier étoit proche. Quelquefois dans l'Ecriture les derniers jours, & le Jugement du Seigneur ne marquent autre chose, que la ruine de Jérusalem, & du Temple du Seigneur, & la désolation des Juifs par les armes des Romains. (d) Si l'on étoit sûr que cette Lettre eût été écrite avant la guerre des Romains contre les Juifs, on pourroit expliquer cet endroit de ce dernier malheur, comme l'ont fait Grotius, & Hammon; & ce seroit peut-être l'explication la plus littérale. On peut comparer à ceci, ce que dit saint Paul aux Thessaloniens, (e) & dans les deux Epîtres à Timothée. (f)

SICUT AUDIVISTIS QUIA ANTI-CHRISTUS VENIT. *Comme*

(a) *Oecumen. Didym.*

(b) *Vide August. Oecumen. Est. Cornel. Gom.*

(c) *Vide Cyprian. lib. 4. Ep. 6. Irenæum. contra Hæloid. Greg. lib. 4. Ep. 38. Laëtant. lib. 7. cap. 25.*

(d) *Matth. XXIV. & 1. Timoth. IV. 1. & 2. Timoth. III. 1.*

(e) *1. Thessal. II. 1. 2. 3. Vide & 1. Thessal. IV. 13. & V. 1. 2.*

(f) *1. Timot. IV. 1. 2. 3. & 2. Tim. III. 1. & 6.*

19. *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis, nam, si fuissent ex nobis, per-manissent utique nobiscum: sed ut manifesti sint quoniam non sunt omnes ex nobis.*

19. Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étoient pas d'avec nous; car s'ils eussent été d'avec nous; ils seroient demeurez avec nous. Mais ils en sont sortis; afin qu'ils fussent reconnus, parce que tous ne sont pas d'avec nous.

COMMENTAIRE.

vous avez oûi dire que l'Ante-Christ vient; il y a dès à présent plusieurs Ante-Christis. Nous nous sommes étendus sur l'Ante-Christ dans une Dissertation faire exprés. Saint Jean parle aux Fidèles de la venuë de cet ennemi de Dieu, comme d'un signe indubitable de la fin du monde, & du précurseur du second avènement du Sauveur; & il distingue fort bien cet Ante-Christ singulier qui doit paroître alors, de ceux qui dans la suite des tems devoient combattre l'Évangile, & persécuter les Fidèles. Il y en avoit dès-lors plusieurs de ce nombre: *Nunc Anti-Christi multi facti sunt.* C'étoient les Disciples de Simon le Magicien, si lui-même n'étoit plus en vie; car, comme on l'a dit, le tems de cette Epître n'est pas bien connu. C'étoient les Nicolâites, les Cérinthiens, & ces autres hérétiques qui nioient la résurrection. C'étoient les faux Docteurs, contre lesquels les Apôtres saint Pierre, & saint Paul se sont élevez avec tant de force. C'étoient les hérétiques qui attaquoient la Divinité de JESUS-CHRIST. On vit paroître tous ces hérétiques du tems même des Apôtres, & avant la mort de saint Jean. C'étoient-là de vrais précurseurs de l'Ante-Christ, & des figures trop ressemblantes de cet homme de péché. (a)

ÿ. 19. EX NOBIS PRODIERUNT; SED NON ERANT EX NOBIS. *Ils sont sortis d'entre nous; mais ils n'étoient pas d'avec nous.* Les hérétiques, & les faux Docteurs dont il parle, avoient d'abord reçu le baptême, & fait profession de la foi de JESUS-CHRIST; ils avoient paru dans l'Eglise, & portoient le nom de Chrétiens: mais ils s'étoient séparés de l'Eglise, & n'en avoient jamais été comme il faut. (b) Ils n'avoient pas été de bons, ni de vrais Chrétiens. C'étoient des hypocrites, qui cachotent une ame de loup, sous la peau d'une brebis; c'étoit de la paille mêlée au mauvais grain; c'étoit de l'yvraye semée dans le champ du pere de famille. C'étoient des membres pourris, qui sont tombez d'eux-mêmes, ou que l'Eglise a été obligée de retrancher de son Corps, & de

(a) Ita Est. Men. Tir. Cornel. Alii.

(b) Cyprian. lib. 1. Ep. 8. Nemo existimet
onus de Ecclesia posse discedere. Triticum non

rapit ventus, nec arborem solida radice funda-
tam procella subvertit. Inanes palea tempestate
jactantur.

fa Communion. (a) Ce font, dit saint Augustin, de mauvaises humeurs dont on se décharge par le vomissement.

SI FUISSENT EX NOBIS, PERMANSISSENT UTIQUE NOBISCUM. *S'ils eussent été d'avec nous, ils seroient demeurez avec nous.* S'ils eussent été bien solidement fondez dans la foi, & dans la justice, ils ne se seroient jamais séparés de l'Eglise, & n'auroient pas inventé les erreurs qu'ils ont répandues, & qu'ils continuent de répandre. Le caractère du vrai Chrétien est l'humilité, la docilité, la simplicité, la soumission, l'attachement ferme, & constant au Corps de l'Eglise. Or Dieu ne permettra point qu'un homme de ce caractère tombe dans l'hérésie, ni dans des erreurs capitales; à moins qu'il ne commence insensiblement à s'élever d'orgueil, à se soulever contre les Chefs de l'Eglise, à préférer ses propres sentimens, à ceux qu'il a reçus dans la Communion des Fidèles. On ne tombe d'ordinaire dans l'hérésie que par degrés. L'orgueil est le premier pas vers l'erreur, & le caractère des Ante-Christis de tous les siècles, (b) est de s'élever contre Dieu, & de vouloir établir son trône dans le Temple de Dieu, & à s'y faire voir comme si l'on étoit Dieu; c'est-à-dire, secouer le joug de l'autorité légitime, pour établir son empire sur les esprits, & sur les cœurs des simples.

SED UT MANIFESTI SINT. *Ils sont sortis d'avec nous, afin qu'ils soient connus pour ce qu'ils sont.* Dieu n'a pas permis que leur hypocrisie, & leur orgueil fussent long-tems cachées. Il est moralement impossible que le déguisement, & la présomption n'éclatent enfin, & ne les fassent connoître pour ce qu'ils sont. Ou l'Eglise rejette de son sein ceux qui la troublent, qui la déchirent, & qui méprisent son autorité; ou ils s'en séparent d'eux mêmes, ne pouvant souffrir les justes censures dont on est obligé de flétrir leurs sentimens singuliers, ou leur vie déréglée. Ce n'est point une preuve qu'un Corps soit corrompu, de ce qu'il en sort des méchans, & des hommes déréglez; c'est au contraire un préjugé avantageux pour ce Corps. Si le désordre y étoit souffert, les méchans n'en sortiroient point. *Il faut qu'il y ait des hérésies*, dit saint Paul, (c) *afin que ceux qui sont éprouvez, soient manifestez.* La foi, & la Religion ne tirent point leur approbation, & leur certitude des personnes; mais les personnes tirent leur mérite de la foi, & de la Religion. Que les pailles s'envolent au vent, le froment n'en demeurera que plus pur dans l'aire, dit Tertullien; (d) *Ex personis probamus fidem; an ex fide personas? Avo-*

{ a } Ita Est. Men. Tir. Cornel. Alii passim. August. hic. Sic sunt in corpore Christi quomodo humores mali; quando evomuntur tunc relevatur corpus. Sic & mali quando evocant, tunc Eccl. sua relevantur. & dicitur quando eos evomit,

ex me exierunt humores isti, sed non erant ex me.

{ b } 1. Thessal II. 4.

{ c } 1. Cor. XI. 19.

{ d } Tertull. de Praescript.

10. *Sed vos unctiorem habetis à Sancto, & vobis omnia.*

21. *Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam: & quoniam omne mendacium, ex veritate non est.*

20. QUANT à vous, vous avez reçu l'onction du Saint, & vous connoissez toutes choses.

21) Je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connussent point la vérité, mais comme à ceux qui la connoissent, & qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

COMMENTAIRE.

lent igitur quantum volunt, palea levis fidei; eò purior massa frumenti in borreum Domini reponetur.

ÿ. 20. SED VOS, UNCTIONEM HABETIS A SANCTO. *Quant à vous, vous avez reçu l'onction du Saint.* Il est superflu de vouloir vous en dire davantage sur ce sujet; vous connoissez ces Ante-Christes, & vous avez une juste horreur de leur malice, & de leur corruption. JESUS-CHRIST, & son Esprit vous ont instruits sur cela, mieux que je ne saurois faire. (a) Il dit encore la même chose au ÿ. 27. *Non necesse habetis ut aliquis doceat vos; sed unctio ejus docet vos de omnibus.* Cette onction intérieure, ce don d'intelligence, cet Esprit de lumière, & de discernement nous est donné dans le Baptême, & il est confirmé dans le Sacrement de Confirmation. L'onction extérieure que nous y recevons, est le signe sacré, & efficace de l'onction intérieure dont nous sommes remplis. (b)

Le Saint, est ou le Pere, ou le Fils, ou le Saint Esprit. L'onction que nous recevons est un don de toute la sainte Trinité. Le Pere nous donne l'onction, & l'adoption par son Fils; le Fils nous mérite ces graces par son Sang; le Saint Esprit les répand dans nos cœurs par son infusion, & son opération toute divine. C'est lui qui a oint les Prophètes, & les Apôtres, & qui communique ses dons surnaturels aux Fidèles. L'onction extérieure que nous recevons, est le symbole de l'intelligence, & de la lumière: Et de même que l'huile qu'on met dans une lampe, entretient le feu, & la clarté qu'elle répand; ainsi l'onction intérieure du Saint Esprit, tandis qu'elle demeure au dedans de nous, nous instruit, nous éclaire, nous console, & nous fortifie.

ÿ. 21. NON SCRIPSI VOBIS QUASI IGNORANTIBUS. *Je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connussent pas la vérité.* Ce

(a) Beda Occumen. Salmer. Lyr. Cathar. Alii plerique.

(b) Vide Cyrill. Cathac. Mystag. 3. Gregor. Mag. lib. 5. Moral. cap. 19. seu 20. Vide Bellarm.

1. l. 2. de Sacram. Confirm. cap. 5. & Turrian. lib. 2. cap. 18. pro Epist. Pontif. Cornel. à Lapid. hęc.

22. *Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus? Hic est anti-Christus, qui negat Patrem & Filium.*

22. Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que JÉSUS soit le CHRIST? Celui là est un ante-Christ, qui nie le Pere & le Fils.

COMMENTAIRE.

que je vous dis dans cette Epître, je ne vous le dis pas comme à gens qui ne fussent pas instruits. Je ne m'étends pas à vous dépendre toutes les surprises, & toute la malice de ces Ante-Christis; je ne vous dis pas ce que vous devez faire pour les éviter; je présume que vous êtes assez instruits, & qu'il seroit inutile de vous donner des leçons là-dessus. Le Saint Esprit dont vous êtes remplis, & dont vous écoutez la voix, ne permettra pas que vous tombiez dans l'erreur, & dans la séduction. Vous savez que *nul mensonge ne vient de la vérité*. Ainsi dès que vous verrez l'imposture, & la fausseté dans ces nouveaux Docteurs, il n'en faudra pas davantage pour vous les faire rejctter. Ils appartiennent au pere du mensonge; ils ne sont donc point à JÉSUS-CHRIST; car il ne peut y avoir de société, & de liaison entre des choses si opposées. Tout ce qui est contraire à la foi que vous avez reçûe, est mensonge, & imposture. Jugez-en ainsi sans autre examen. Voilà un arrêt général contre toutes les nouveautez. Il ne faut ni étude, ni science pour savoir si ce qu'on nous dit, est nôtre ancienne créance. Si ce ne l'est pas, c'est erreur; car nôtre Foi n'admet rien de nouveau.

¶ 22. *QUIS EST MENDAX? Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jesus soit le Christ? Ces nouveaux Docteurs viennent vous annoncer un nouveau Messie. Ils viennent vous faire naître des doutes sur la mission, & sur la divinité de JÉSUS-CHRIST. Ils séparent Jesus du Messie. Dès là vous devez les traiter de menteurs. Vous savez que JÉSUS est le Messie, qu'il est Fils de Dieu, qu'il est égal au Pere, qu'il est Dieu lui-même. Quiconque parle autrement, ne parle pas par l'Esprit de vérité, mais par l'esprit de mensonge. Simon le Magicien, & Cérinthe niôient que JÉSUS fût le Messie; ils soutenoient qu'il n'étoit qu'un pur homme. C'étoit l'erreur de la plupart des premiers hérétiques, comme nous l'avons déjà remarqué. (*)*

HIC EST ANTI-CHRISTUS, QUI NEGAT PATREM ET FILIUM. Celui-là est Ante-Christ, qui nie le Pere & le Fils. Celui qui nie que JÉSUS soit le Messie, nie tout à la fois, & le Pere & le Fils. Il nie le Pere, qui a rendu témoignage à JÉSUS-CHRIST, en déclarant qu'il étoit son Fils bien-aimé; & il nie le Fils, qui a fait une infinité de mira-

(*) *sup. I. §. 3.*

23. *Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet: qui confitetur Filium, & Patrem habet.*

24. *Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat: Si in vobis permanferit quod audistis ab initio, & vos in Filio & Patre manebitis.*

23. Quiconque nie le Fils, ne reconnoît point le Pere; & quiconque confesse le Fils, reconnoît aussi le Pere.

24. Faites donc en sorte que ce que vous avez appris dès le commencement, demeure toujours en vous. Que si ce que vous avez appris dès le commencement demeure toujours en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils & dans le Pere.

COMMENTAIRE.

cles, pour prouver sa qualité de Messie, & de Fils de Dieu. Si le Sauveur n'avoit fait que des miracles ordinaires, on pourroit peut-être ne le regarder que comme un Prophète, & un Saint homme; mais en ayant fait une infinité de très-singuliers & de très-extraordinaires; les ayant fait par sa propre vertu, & pour prouver sa mission, & sa Divinité: ceux qui ne le reconnoissent pas pour Messie, sont inexcusables. (a) C'est en vain qu'on se vante de confesser le Pere, lorsqu'on nie le Fils; qui nie l'un, nie l'autre. 23. *Qui negat Filium, nec Patrem habet.*

¶ 23. QUI CONFITETUR FILIUM, ET PATREM HABET. *Quiconque confesse le Fils, reconnoît aussi le Pere.* Le Fils a rendu un témoignage si glorieux au Pere, qu'il est impossible de ne pas reconnoître le Pere, qu'on ne reconnoisse le Fils. Les Prophètes qui nous ont annoncé la venue du Fils, ont tous parlé du Pere. Nous ne connoîtrions pas le Fils sans le Pere; mais nous ne connoîtrions pas si distinctement le Pere, ni le culte qu'il demande de nous, si le Fils n'étoit venu, & ne nous avoit parlé en son nom. La plupart des exemplaires Grecs imprimez ne lisent pas ces paroles: *Celui qui confesse le Fils, reconnoît aussi le Pere.* Et quelques Commentateurs (b) les croyent ajoutées mal-à propos par quelque Copiste. D'autres croient (c) qu'elles ont été omises par inadvertance. Ce qui est certain c'est qu'on les lit dans plusieurs bons Manuscrits, dans le Syriaque, le Cophte, l'Ethiopien, dans tous les exemplaires Latins, dans quelques éditions Grecques, dans saint Cyprien, (d) saint Cyrille, (e) saint Hilaire, (f) saint Augustin, (g) Bede le Vénéral. Ce dernier lit *Qui confitetur Filium, & Filium & Patrem habet.*

¶ 24. QUOD AUDISTIS AB INITIO, IN VOBIS PERMANEAT. *Que ce que vous avez appris dès le commencement, demeure toujours en*

(a) Joan. xv. 24.

(b) Knatchbull *It.*

(c) Est. M. l. Camer. *Alit.*

(d) Cyprian. lib. 2. ad Quirin. §. 26.

(e) Cyrill. lib. 9. in Joan. c. 40.

(f) Hilar. lib. 6. de Trinit.

(g) August. *Tract.* 3. in hanc Epistol.

25. *Et hæc est repromissio, quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam.*

26. *Hæc scripsi vobis de his, qui seducunt vos.*

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle.

26. Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire, touchant ceux qui vous séduisent.

COMMENTAIRE.

vous. Que rien ne vous fasse abandonner la Foi que vous avez reçûë des Apôtres, & de vos premiers Prédicateurs. Quand un Ange du ciel viendrait vous annoncer aujourd'hui une nouvelle doctrine; (a) quand on feroit à vos yeux les plus grands prodiges: dites anathème à quiconque vous prêchera ce que vous n'avez pas reçu dès le commencement de votre conversion. (b) Tenez ce que vous avez appris de l'Eglise, ce que l'Eglise a appris des Apôtres; ce que les Apôtres ont appris de JESUS-CHRIST, & ce que JESUS-CHRIST a reçu de Dieu. *Id tenendam quod Ecclesia ab Apostolis, Apostoli à Christo, Christus à Deo suscepit*, dit Tertullien: (c) *Reliquam verò omnem doctrinam docet de mendacio præjudicandam, qua sapiat contra veritatem Ecclesiarum, & Apostolorum & Christi & Dei.* Que font les hérétiques parmi les Fidèles? qui sont-ils, d'où viennent-ils? Qui leur a donné le droit de venir nous troubler dans nôtre possession? Nous sommes les premiers, nous sommes les anciens possesseurs; nous tenons nos origines & nôtre possession de ceux à qui l'héritage appartenait dès le commencement. (d) *Qui estis? quando, & unde venistis? Quid in meo agitis, non mei? ... Mea est possessio: olim possideo, prior possideo. Habeo origines firmas ab ipsis autoribus quorum suis res. Ego sum heres Apostolorum.*

ÿ. 25. HÆC EST REPROMISSIO. *C'est ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle.* La promesse qu'il nous a faite, n'est autre que la vie éternelle. Ce n'est point une récompense vaine, douteuse, & peu importante; c'est la vie éternelle & bienheureuse dans le ciel; & nous en jouirons, lorsque nous aurons une parfaite société avec le Père & le Fils. Pour y parvenir nous devons dans cette vie conserver la Foi que nous avons reçûë, demeurer attachés à l'Eglise, & ne pas séparer ni le Fils du Père, ni le Père du Fils.

ÿ. 26. DE HIS QUI SEDUCUNT VOS. *Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire touchant ceux qui vous séduisent; afin que vous vous défiez en général de toute nouveauté en fait de Religion, & ensuite que vous évitiez les disciples de Simon, & de Cérinthe, qui cherchent à vous séduire, en vous inspirant des doutes sur la qualité de Messie, de JESUS-CHRIST, & sur sa Divinité.*

{ a } Galat. I. 8.

{ b } Consul Sup. II 7. Infra III. 11.

{ c } Tertull. Praescript. cap. 31.

{ d } Idem Praescript. cap. 37.

17. Et vos unktionem quam accepistis ab eo, maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos: sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, & verum est, & non est mendacium. Et sicut docuit vos, manete in eo.

18. Et nunc, filii, manete in eo: ut cum appaverit, habeamus fiduciam, & non confundamur ab eo in adventu ejus.

17. Mais pour vous autres, que l'onction que vous avez reçûe de lui, demeure en vous; & vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne: mais comme son onction vous enseigne toutes choses, & qu'elle est la vérité exempte de tout nienlonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne.

18. Maintenant donc, mes petits enfans, demeurez dans cette onction; afin que lorsqu'on le Fils de Dieu paroîtra dans son avènement, nous ayons de la confiance devant lui, & que nous ne soyons pas confondus par sa présence.

COMMENTAIRE.

ÿ. 17. UNCTIONEM QUAM ACCEPISTIS AB EO, MANEAT IN VOBIS. *Que l'onction que vous avez reçûe de lui*, du Fils, ou du saint Esprit, ou même du Pere, comme nous l'avons expliqué sur le ÿ. 20. demeure en vous. Conservez précieusement cette grace du saint Esprit que vous avez reçûe dans le Baptême, & dans la Confirmation; n'éteignez point cette vive lumière (a) qui luit en vous, de peur que vous ne tombiez dans les ténébres, & dans les pièges de vos ennemis. Le Grec imprimé lit: (b) L'onction que vous avez reçûe demeure en vous. Et non pas: *Qu'elle demeure; manes*, & non pas *maneat*. Mais cette dernière leçon qui est celle de la Vulgate, est autorisée par plusieurs bons Manuscrits, & par quelques Editions.

SED SICUT UNCTIO EIUS (c) DOCET VOS DE OMNIBUS. *Mais comme son onction vous enseigne toutes choses*, je n'ai que faire de vous donner des avis; vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne. Le Grec: (d) *Vous demeurerez dans ce qu'elle vous enseigne*. Mais plusieurs Manuscrits Grecs, le Syriaque, l'Ethiopien, le Manuscrit Alexandrin, & quelques Editions Grecques sont semblables au Texte de la Vulgate. Saint Jean veut donc que les Fidèles demeurent fermes dans la foi qu'ils ont reçûe des Apôtres, ou qu'ils ont apprise dans l'Eglise, & que le Saint Esprit leur a inspirée, que son onction leur a enseignée au

(a) 1. Theſſal. v. 19. Spiritum nolite extinguere.

(b) Τὴ χάρισμα ἢ ἰδαλτὴρ ἀπὸ αὐτοῦ, ἐν ᾧ οὖν ἔσται. *Alit: Ἐν ᾧ οὖν ἰδαλτὴρ. Ita Steph. d. 1. c. 10. Colb. 7. Barb. 1. Cov. 4. Genev. Colim edit.*

(c) Ἄνω ἢ τὸ ἀνω χάρισμα δίδουσι ἑαυτοῖς. *Sed sicut ipsa hac unctio. Alit: Ἄνω ἢ τὸ ἀνω*

τὸ χάρισμα. Unctio ejus. Ita Steph. d. 1. c. 10. 19. Barb. 1. Cov. 4. Syr. Arab. Genev. Colim. Tē αὐτὸ χάρισμα, ἢ τὸ ἀνω χάρισμα. Occumens.

(d) Καθὼς ἐδίδαξαν ὑμᾶς, μὴ ἔσται ἐν αὐτῷ. *Alit: Μὴ εἶναι ἐν αὐτῷ. Ita Steph. d. 1. c. 10. Alex. Barb. 2. Petit. 3. Cov. 4. Genev. Col. Syr. Æth.*

29. *Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam & omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est.*

29. Si vous savez que Dieu est juste, sachez que tout homme qui vit selon la justice, est né de lui.

COMMENTAIRE.

commencement de leur conversion ; (*ψ. 28.*) *Afin que lorsque le Fils de Dieu paroîtra dans son avènement glorieux, pour juger les vivans, & les morts, nous ayons de la confiance devant lui, & que nous ne soyons pas confondus en sa présence.* Il insinué par ces paroles que les hérétiques, & ceux qui quittent la foi de leurs peres, seront condamnez, & couverts d'une confusion éternelle au Jugement de Dieu.

ψ. 29. SI SCITIS QUONIAM JUSTUS EST. Si vous savez que Dieu est juste ; ou plutôt, *puisque vous savez que Dieu est juste*, vous devez savoir aussi que *tout homme qui vit selon la justice, est né de lui*, est son fils, son élu, son héritier, & non pas enfant de colère, & enfant de ténèbres ; pourvu toutefois qu'il persévère dans la pratique de la justice, & qu'il ne mérite point par son infidélité d'être mis au rang des ennemis de Dieu, & des enfans du Démon, & d'être condamné avec eux au feu éternel. Si Dieu vous fait la grace de vivre selon la justice, vous devez reconnoître que ce n'est ni par les forces de la nature, ni en vertu de votre naissance de l'homme ; mais par la vertu de Dieu, & par la grace qu'il vous accorde en conséquence de votre régénération, & de votre adoption : (*a*) *Qui facit justitiam, ex ipso natus est* ; & que tous ces Antechrists, ces mauvais Docteurs, ces hérétiques dont la vie est si visiblement corrompue, ne sont point enfans de Dieu, & sont déchûs de leur adoption par leur faute. Ils ont été du nombre des appellez ; mais ils n'étoient pas du nombre des élus : (*b*) *Fuerunt isti ex multitudine vocatorum ; ex electorum autem paucitate non fuerunt.*

(*a*) *Vide Est. his.*

(*b*) *Aug. lib. de Corrupt. & Grat. c. 9.*



C H A P I T R E III.

Bonté de Dieu envers les hommes. Enfans de Dieu. Enfans du Démon. Amour du prochain. Haine de ses freres. La foi & la charité obtiennent tout de Dieu. Celui qui garde les Commandemens, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui.

¶ 1. *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur & simus. Propter hoc mundus non novit nos: quia non novit eum.*

¶ 1. **C**onsidérez quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelez, & que nous soyons en effet, enfans de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connoît pas, parce qu'il ne connoît pas Dieu.

C O M M E N T A I R E.

¶ 1. **V**IDETE QUALEM CHARITATEM. *Considérez quel amour le Pere nous a témoigné.* Pour prouver la filiation, & l'adoption que Dieu a daigné nous donner par JESUS-CHRIST, il rapporte les marques de son amour, qui en font tout à la fois la cause, & l'effet, le signe, & la preuve. La première marque de cette filiation, est le nom, & la qualité d'enfans de Dieu qu'il nous permet de prendre, & la liberté qu'il nous donne de l'appeller nôtre Pere, & de nous adresser à lui en cette qualité. Ce seroit peu d'être nommez enfans de Dieu, si nous ne l'étions pas en effet: *Qui nominantur, & non sunt, quid prodest illis nomen?* dit saint Augustin. (a) *Verùm hic loquitur de nomine quod à Deo tribuitur. Hic non est discrimen inter dici, & esse.* Dans Dieu être nommé, & être en effet, est la même chose. Dans le Grec on lit simplement: (b) *Que nous soyons appelez enfans de Dieu.* Mais la Vulgate, le Syriaque, l'Ethiopien, le Manuscrit Alexandrin, & plusieurs autres lisent: *Nominemur, & simus*: Que nous soyons appelez, & que nous soyons véritablement enfans de Dieu.

PROPTER HOC MUNDUS NON NOVIT NOS. C'est pour cela que le monde ne nous connoît point, parce qu'il ne connoît pas Dieu. Si le monde

(a) Augus. hic.

(b) ἵνα τέκνα Θεοῦ κληθῶμεν. Quidam addunt: | Ka] ἱερῆ. 122 Steph. 2. 1. 10. 14. Alex. Barb.

(b) ἵνα τέκνα Θεοῦ κληθῶμεν. Quidam addunt: | 2. Cor. 2. 3. 4. Genov. Occumen. & c.

2. *Charissimi, nunc filii Dei sumus : & nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam vidēbimus eum sicuti est.*

2. Mes bien-amez, nous sommes déjà enfans de Dieu ; mais ce que nous ferons un jour ne paroît pas encore. Nous savons que lorsque JESUS-CHRIST paroîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

COMMENTAIRE.

connoissoit Dieu, s'il l'aimoit, s'il le servoit comme il faut, il connoitroit, il aimeroit, il distingueroit ceux qui sont à Dieu ; il fauroit estimer ceux qui ont l'honneur d'être les enfans de Dieu. Mais cette éminente qualité ne touche point le monde, parce qu'il n'aime point Dieu. Au lieu de respecter ceux qui portent le caractère des enfans de Dieu, le monde les méprise, les maltraite, les persécute. Cela ne doit point vous affliger ; vous n'êtes point meilleurs que JESUS-CHRIST même. *Si le monde vous hait*, dit-il, *(a) sachez qu'il m'a hait aussi avant vous, moi qui suis au-dessus de vous.* Souvenez-vous qu'il ne vous a promis de la part du monde, que des peines, des mauvais traitemens, des exils. *Ils croiront rendre service à Dieu, en vous mettant à mort ; & cela parce qu'ils ne connoîtront ni le Pere, ni le Fils.* (b)

¶ 2. *NUNC FILII DEI SUMUS ; ET NONDUM APPARUIT QUID ERIMUS.* Nous sommes déjà enfans de Dieu ; mais ce que nous ferons un jour, ne paroît pas encore. Ne vous affligez point des mauvais traitemens que les amateurs du monde vous font souffrir, & ne tombez pas dans le découragement, comme si Dieu vous négligeoit, & vous abandonnoit. La qualité d'enfans de Dieu que nous portons, est belle, & glorieuse ; mais non pas aux yeux des mondains. Nous ne serons vraiment glorieux que dans l'autre vie. Ce sera alors que nous paroîtrons dans tout l'éclat que Dieu nous réserve, dans toute la gloire que mérite une telle adoption. Nous entrerons en possession de l'héritage qui nous est promis. Cette vie est un exil où nôtre origine, & nôtre dignité sont inconnues.

QUONIAM CUM APPARUERIT, (c) SIMILES EI ERIMUS. Lorsque *Jesús-Christ* paroîtra dans sa gloire, & à son second avènement, nous serons semblables à lui, revêtus de gloire, & d'immortalité ; parce que nous le verrons tel qu'il est. Nous ne le verrons plus au travers des voiles, & comme en énigme ; (d) nous le verrons face à face, & nous serons en quelque sorte transformés en lui : (e) *Nos verò omnes revelatù*

(a) *Joan. xv. 18.*

(b) *Joan. xvi. 1. 2. 3.*

(c) *Græc. ἴσμεν ὅτι ὅτε ἰδοῦμεν αὐτὸν, ὅμοιοι αὐτῷ ἕσμεθα. Scimus autem quod si apparuerit*

rit. Ita Tert. II. lib. de Resurrect. carn. cap. 2.

(d) *1. Cor. xiii. 12.*

(e) *2. Cor. III. 18.*

3. *Es omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut & ille sanctus est.*

4. *Omnis qui facit peccatum, & iniquitatem facit : & peccatum, est iniquitas.*

3. Et quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie, comme il est saint lui-même.

4. Tout homme qui commet un péché, commet aussi un violement de la Loi ; car le péché est le violement de la Loi.

COMMENTAIRE.

facie gloriam Domini specularantes, in eandem imaginem transformamur, à claritate in claritatem, tamquam à Domini Spiritu. Car il faut que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité, & que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruption. Alors la mort, & le péché étant vaincus, (a) nous ferons dans l'état d'une gloire, & d'une béatitude parfaite.

ÿ. 3. **QUI HABET HANC SPEM IN EO, SANCTIFICAT SE.** *Quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie comme il est saint lui-même.* Si vous espérez de devenir en l'autre vie semblables à JESUS-CHRIST dans l'immortalité, & dans la gloire, vous devez aussi lui ressembler en cette vie par la sainteté, & la pureté de vos mœurs ; car nul ne sera revêtu de l'immortalité dans le Ciel, s'il ne se revêt de JESUS-CHRIST sur la terre. (b) Et comment pouvez-vous en revêtir, sinon en vous dépouillant du vieil homme, (c) & en retraçant en vous l'image du nouveau, par l'imitation des souffrances, de l'humilité, de la douceur de JESUS-CHRIST ? (d) *Sicut portavimus imaginem terrestris, portemus & imaginem celestis.*

ÿ. 4. **OMNIS QUI FACIT PECCATUM, ET INIQUITATEM FACIT.** *Tous homme qui commet un péché, commet aussi un violement de la Loi.* Je soupçonne que saint Jean veut dire ici la même chose que saint Jaques dans son Epître : (e) *Celui qui aura observé toute la Loi, s'il manque en un seul point, se rend coupable de tout le reste.* Le commun des Juifs croyoit que tous ceux qui observoient la Loi dans les principaux articles, ne feroient point damnés, & qu'il se feroit une espèce de compensation du bien, & du mal, qui garantiroit des flammes éternelles ceux qui auroient fait de bonnes actions aussi bien que des mauvaises. Il y avoit peut-être quelques Chrétiens judaïsans qui avoient conservé ces sentimens dans le Christianisme, ou qui croyoient que la foi seule suffisoit pour le salut, & couvroit tous les péchez que l'on pouvoit commettre après le baptême. Pour les désabuser, saint Jean leur dit que celui qui commet

(a) 1. Cor. xv. 53.

(b) Galat. III. 27. *Quicumque in Christo baptizati esset Christum induisti.*

(c) Ephes. iv. 22. Coloss. III. 9. *Expoliamini veterem hominem cum vitiis suis, &*

induentes novum, cum qui remanet in agnitionem.

(d) 1. Cor. xv. 49.

(e) Jacobi. II. 10. Voyez le Commentaire sur cet endroit.

5. *Esfcitis quia ille apparuit in peccata nostra tolleret: & peccatum in eo non est.*

5. Vous savez qu'il s'est rendu visible, pour se charger de nos péchez, lui qui n'a aucun péché.

COMMENTAIRE.

le péché, viole la Loi; & que les violemens de la Loi lorsqu'ils sont considérables, & qu'ils ne sont point expiez par la pénitence, méritent les peines de l'enfer. Ainsi ni la foi, ni l'observation d'une partie des préceptes ne pourront vous garantir de la damnation. Ne dites point: Il est vrai que j'ai ôté les biens, ou la vie, ou l'honneur à mon prochain; mais je n'ai point commis d'adultère, je n'ai point adoré les Dieux étrangers, je n'ai point renoncé à la foi de JESUS-CHRIST. Dieu ne peut me condamner pour ces autres fautes que j'ai commises, qu'il ne me tienne compte aussi des bonnes actions que j'ai faites. Or sa miséricorde l'emporte toujours sur sa justice. Je serai donc sauvé, après avoir essuyé dans ce monde, ou dans l'autre quelque peine, pour satisfaire à mes péchez.

Mais l'Écriture condamne au feu éternel les violemens de la Loi, & la rupture de l'alliance avec le Seigneur. Celui qui a défendu l'idolâtrie, a aussi défendu le vol, & le meurtre. (4) Dieu a attaché à la transgression de ces grands préceptes la damnation éternelle, quoiqu'inégalement, suivant la qualité, les circonstances, & le nombre des péchez commis. Ne vous flattez donc pas d'être admis dans le Ciel, ni d'être rendus semblables à JESUS-CHRIST, ni d'être revêtus de l'immortalité, si vous tombez dans des fautes mortelles. Pour avoir part au bonheur, & à la gloire du Sauveur, il faut être saint comme il est saint lui-même. C'est ce qu'il a dit dans le verset précédent, dont celui-ci est une suite. C'est en quelque sorte renoncer à la foi, & à la qualité d'enfans de Dieu, que de violer ses Loix, & de commettre l'injustice. La Loi bien expliquée, & prise dans sa juste étendue, comprend tous les biens que vous devez faire, & tous les maux que vous devez éviter. L'amour de Dieu, & du prochain renferme tous les devoirs de la vie. Le violement de l'un, ou de l'autre de ces deux préceptes en matière grave, & importante, suffit pour vous faire condamner au feu éternel, à moins que vous ne préveniez votre condamnation par la pénitence; quelques bonnes actions que vous ayez pratiquées d'ailleurs.

ÿ. 5. SCITIS QUIA ILLE APPARUIT, UT PECCATA NOSTRA TOLLERET. Vous savez qu'il s'est rendu visible, qu'il s'est incarné, qu'il a paru parmi nous semblable à nous, pour se charger de nos péchez,

(4) *Jacobi. II. 11.*

6. *Omnis qui in eo manet, non peccat: & omnis qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum.*

6. Quiconque demeure en lui, ne pèche point: & quiconque pèche, ne l'a point vu & ne l'a point connu.

COMMENTAIRE.

pour les expier sur la Croix, pour satisfaire à la justice de son Pere. Nous recevons dans le baptême le pardon qu'il nous a mérité par sa passion: Mais de quoi nous servira-t'il, si nous retombons de nouveau dans le crime? N'est ce pas là nous rendre la mort de JESUS-CHRIST inutile? C'est donc en vain que les pécheurs se reposent sur les mérites de JESUS-CHRIST, s'ils ne retournent à lui par une sérieuse conversion; & s'ils ne lavent leurs crimes dans le baptême des larmes; puisqu'il est impossible qu'ils se renouvellent de nouveau dans le baptême de l'eau; (a) *puisque de nouveau ils crucifient le Fils de Dieu dans leurs personnes, & qu'ils en font un sujet de dérision.*

¶ 6. *OMNIS QUI IN EO MANET, NON PECCAT. Quiconque demeure en lui, ne pèche point.* Ce n'est pas à dire que les enfans de Dieu, & les vrais Chrétiens soient impeccables; saint Jean lui-même nous a dit ci-devant, (b) *que si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, & que la vérité n'est point dans nous: Mais il ajoute que si nous confessons nos péchez, il est fidèle, & juste, pour nous: les pardonner, & pour nous nettoyer de toute iniquité.* Il supposoit donc que nous pouvions tomber dans quelque faute après le baptême, & que nous pouvions les expier par la confession, & la pénitence. Mais il veut dire ici que le vrai Chrétien ne se laisse point aller au crime, qu'il vit, autant qu'il lui est possible avec la grace de Dieu, dans l'innocence, & dans la justice; que s'il a le malheur de faire quelque chute, il s'en relève au plûtôt; enfin que mal à propos on se flatte du nom de Disciple de JESUS-CHRIST, si on déshonore ce nom par un vice impur, & déréglé. Rien n'est plus monstrueux qu'un Chrétien qui vit dans le désordre.

OMNIS QUI PECCAT, NON VIDIT EUM. Quiconque pèche, ne l'a point vu, & ne l'a point connu; il n'appartient point véritablement à JESUS-CHRIST, qui lui dira au jour du Jugement: (c) *Je ne sai qui vous êtes.* S'il connoissoit Dieu, s'il étoit uni à JESUS-CHRIST par les liens de la charité, l'offenseroit-il, l'outrageroit-il, déshonoreroit-il son nom comme il fait? On ne doit pas conclure de là, que les fidèles, & les prédestinez ne pèchent jamais; ni que ceux qui pèchent quelquefois, ne puissent être prédestinez s'ils pèchent, ils se relèvent, & ne persévèrent pas dans leur péché.

(a) *Hibr. vi. 6.*

(b) *1. Jean. 1. 8. 9.*

(c) *Matth. vii. 23.*

7. *Filioli, nemo vos seducat. Qui facit justitiam, justus est: sicut & ille justus est.*

8. *Qui facit peccatum, ex diabolo est: quoniam ab initio diabolus peccat. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.*

7. Mes petits enfans, que personne ne vous séduise. Celui qui fait les œuvres de justice, c'est celui-là qui est juste, comme JESUS-CHRIST est juste.

8. Celui qui commet le péché, est enfant du diable; parce que le diable péche dès le commencement. Et c'est pour détruire les œuvres du diable, que le Fils de Dieu est venu au monde.

COMMENTAIRE.

ÿ. 7. QUI FACIT JUSTITIAM, JUSTUS EST. *Celui qui fait les œuvres de justice, est juste.* Ceci a rapport au ÿ. 4. Que personne ne vous séduise, en vous assurant que pourvu que vous ne violiez point la Loi dans des choses expressément défendues, & par des péchez de commission, vous serez sauvés. Nul ne sera sauvé, s'il n'est juste. Or celui qui ne fait pas la justice, n'est pas juste; ou, ce qui est le même, nul n'est vraiment juste, que celui qui pratique des œuvres de justice, comme JESUS-CHRIST lui-même les a pratiquées: *Sicut & ille justus est.* (a) Il n'y a point de justice sans bonnes œuvres. Ainsi la foi seule ne suffit pas. Il faut qu'elle soit animée par la charité, (b) & accompagnée des actions de justice.

ÿ. 8. QUI FACIT PECCATUM, EX DIABOLO EST. *Celui qui commet le péché, est enfant du Diable.* Il n'y a que deux Maîtres en fait de Religion. Qui n'est pas à Dieu, est au Démon; qui n'est pas enfant de lumière, est enfant de ténèbres; qui n'est pas à JESUS-CHRIST, est à son adversaire. Ainsi n'espérez point de salut, si vous commettez le péché. JESUS-CHRIST ne reconnoit pour siens que ceux qui pratiquent comme lui la vérité, & la justice.

AB INITIO DIABOLUS PECCAT. *Le Diable péche dès le commencement.* Fort peu de tems après sa création, il tomba dans la révolte contre Dieu, & commença dès-lors à chercher des complices de son crime. C'est par sa malice que le péché est entré dans le monde; c'est lui qui engagea nos premiers parens dans la désobéissance: (c) *Invidia Diaboli mors intravit in orbem terrarum.* De cette désobéissance d'Adam, & de cette révolte de l'Ange contre son Dieu, sont venus tous les péchez du monde; puisque l'homme est entraîné au crime ou par sa concupiscence, (d) qui est une peine de son premier péché; ou par l'instigation

(a) Ces mots ne se lisent pas dans quelques Manuscrits. Voyez Mill. Par. Lett.
(b) Galat. v. 6.

(c) 1er. II. 14.
(d) Jacob. I. 14.

9. *Omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit: quoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.*

9. Quiconque est né de Dieu, ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui; & il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.

COMMENTAIRE.

du Démon, qui ne cesse de nous tendre des pièges, & de nous solliciter au mal: *Ab initio Diabolus peccat.* Il a péché, & ne cesse de pécher depuis sa chute. (a) Dans l'homme il y a du retour, il y a des intervalles; dans le Démon il n'y a ni conversion, ni interruption. Ce n'est pas à dire que le Démon se rende tous les jours coupable de plus en plus; il a mis dès le premier coup le comble à ses crimes: mais il veut dire que rien n'est plus capable de l'arrêter dans l'excès de sa malice, (b) ni la rigueur des supplices, ni la crainte, ni l'espérance. C'est un criminel endurci, désespéré, incorrigible, inflexible dans le mal. Saint Jean fait allusion à ces paroles de JÉSUS-CHRIST dans l'Évangile: (c) *Vous êtes les enfans du Diable; il parle aux Juifs incrédules, & vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il étoit homicide dès le commencement, & il n'est point demeuré dans la vérité, ... parce qu'il est menteur, & père du mensonge.*

IN HOC APPARUIT FILIUS DEI. C'est pour détruire les œuvres du Diable, que Jésus-Christ a paru dans le monde, & qu'il s'est incarné. Les œuvres du Démon sont le péché, l'injustice, le mensonge; en général tout ce qui est déréglé, & corrompu. Pour être vraiment Disciples de JÉSUS-CHRIST, il faut donc qu'il ne se rencontre en nous rien de ce qui appartient au Démon. Nous devons détruire en nous-mêmes ses œuvres, & ses inclinations, en vivant dans l'innocence, dans la justice, & dans la vérité.

ÿ. 9. QUI NATUS EST EX DEO, PECCATUM NON FACIT. Quiconque est né de Dieu, ne commet point de péché. Un Chrétien qui a reçu la régénération dans le baptême, & l'onction du Saint Esprit, & la grâce justifiante, n'a garde de commettre le péché, & de détruire ainsi en lui-même l'image de JÉSUS-CHRIST, & d'affliger son Esprit qui habite en lui. Voyez ci-devant le ÿ. 6. Ce n'est pas à dire que la justice que nous recevons dans ce Sacrement, soit inamissible, ni qu'un Chrétien même prédestiné à la gloire, ne puisse déchoir de son état de juste. (d) Ce sentiment est détruit par tout ce que saint Jean nous a dit jusqu'ici. Il suppose par tout que les Fidèles peuvent devenir d'enfans de

(a) August. hic Non ab initio ex quo creatus est, sed ab initio peccati; quod ab ipsius superbia cepit esse peccatum.

(b) Vide Bedam hic.

(c) Joan. VIII. 44.

(d) Vide Concil. Trident. sess. 6. can. 23. Est, Carnel. alios hic.

10. *In hoc manifesti sunt filii Dei, & filii diaboli. Omnis qui non est iustus, non est ex Deo, & qui non diligit fratrem suum.*

10. C'est en cela que l'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, & ceux qui sont enfans du diable. Tout homme qui n'est point juste, n'est point de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frere.

COMMENTAIRE.

Dieu, enfans du Démon. Mais il est impossible que celui qui est enfant de Dieu, tandis qu'il demeure en cet état, (a) tombe dans le péché mortel.

Ou bien : *Celui qui est né de Dieu*, celui qui est prédestiné à la gloire, ne peut tomber dans le péché, & y persévérer jusqu'à la mort. Ou Dieu le préservera du péché par sa grace; ou il lui donnera les secours nécessaires pour se relever, & pour retourner à lui par la pénitence. (b) *Non peccas, id est, non permanes in peccato*, dit saint Bernard; (c) *quia conservas animi, ut perire non possis, ea qua falli non potest, generatio celestis*. Il fait allusion à ces paroles du ψ. 18. du Chapitre v. *Nous savons que quiconque est né de Dieu, ne pèche point; mais la naissance qu'il a reçue de Dieu, le conserve pur, & le malin esprit ne le touche point.* Ce qui est équivalent à ce que nous lisons ici : *Il ne peut pécher, parce que la semence de Dieu demeure en lui.* Cette semence de Dieu, est la grace du Saint Esprit, (d) qui produit en nous les fruits des bonnes œuvres, & de la gloire éternelle. C'est principalement la grace finale, & le don de la persévérance que Dieu n'accorde qu'à ses élus, & qui est en eux la semence de l'immortalité. Ils ne peuvent pécher, ils ne le veulent pas, (e) ils ont une horreur infinie du péché.

ψ. 10. *IN HOC MANIFESTI SUNT FILII DEI. C'est en cela qu'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, & ceux qui sont enfans du Diable.* C'est à ces caractères qu'il vient de marquer, à la justice, à la sainteté, à l'exemption du péché, que l'on distingue les enfans de Dieu, des enfans du Démon. Ne vous flattez donc point, comme si la foi sans les œuvres suffisoit pour le salut, ou que l'exemption des grands crimes, comme de l'idolâtrie, de l'hérésie, de l'infidélité, vous mit à couvert de la colère de Dieu. Il n'y a de salut que pour les enfans de Dieu, & il n'y a de vrais enfans de Dieu, que ceux qui sont justes, & qui sont exempts du péché; ci devant versets 6. 7. 8. & qui vivent dans la charité envers leurs freres, comme il est dit ici.

(a) Thom. Anglican. Cajet. Oecumen. hic. Jeronym. lib. 1. contra Jovinian.
(b) Bern. lib. de Grat. & Lib. Arbitr. Enl-gent. de Fide ad Petr. cap. 35. Est. hic.
(c) Bernard. serm. 2. in Septuagesima.

(d) Thom. Anglic. Hæzo. Cajet. Lyr. Cornel. Vide & D. Thom. 1. parte, qu. 62. art. 3.
(e) Οὐ δύνασαι ἁμαρτάνειν. Οὐκ ἔστι σοκολὸ ἀδυναμία τὴν λέγειν, ἀλλὰ καὶ ἕρως ἐπιτιμῶ τῆς ἀμαρτίας ἁγίας.

11. *Quoniam hac est annuntiatio, quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum.*

12. *Non sicut Cain, qui ex maligno erat, & occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum? Quoniam opera ejus maligna erant: fratris autem ejus, iusta.*

13. *Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.*

14. *Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte.*

11. Car ce qui vous a été annoncé, & que vous avez oïi dès le commencement, est que vous vous aimiez les uns les autres;

12. Loin de faire comme Caïn, qui étoit enfant du malin esprit, & qui tua son frere. Et pourquoi le tua-t'il? Parce que ses actions étoient méchantes, & que celles de son frere étoient justes.

13. Ne vous étonnez pas, mes freres, si le monde vous hait.

14. Nous reconnoissons à l'amour que nous avons pour nos freres, que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime point, demeure dans la mort.

COMMENTAIRE.

¶ 11. HÆC EST ANNUNTIATIO. *Ce qui vous a été annoncé dès le commencement de la prédication de l'Évangile, est que vous vous aimiez les uns les autres.* Voilà ce qu'on vous a le plus recommandé; c'est à cette marque que JESUS-CHRIST a voulu qu'on reconnût les disciples: (a) *In hoc cognoscant omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis: ad invicem.*

¶ 12. NON SICUT CAIN, QUI EX MALIGNO ERAT. *Loin de faire comme Caïn, qui étoit enfant du malin esprit.* Caïn est le plus ancien, & le plus fatal exemple de la haine fraternelle. Il se porta jusqu'à tuer de ses propres mains son frere Abel. Et d'où vient qu'il le tua? C'est qu'il étoit enfant du Démon, qu'il étoit rempli de son esprit, qu'il écouta ses suggestions, qu'il se livra à une basse jalousie contre son frere; en un mot, *parce que ses actions étoient injustes, & que celles de son frere étoient justes.* Dieu donna à Abel des marques de préférence; Caïn en fut irrité. Mais avoit-il mérité que Dieu le traitât avec autant de distinction, qu'il avoit fait Abel? Caïn ne pouvoit-il pas comme son frere, rendre au Seigneur un culte pur, & digne d'une si grande Majesté? Ses offrandes auroient été regardées comme celles d'Abel.

¶ 13. NOLITE MIRARI SI ODI VOS MUNDUS. *Ne vous étonnez pas si le monde vous hait.* Les gens de bien ont toujours été l'objet de la haine, & du mépris des méchants. Vous ne devez point être surpris que le monde ne vous aime point, puisque vous n'êtes point à lui; ni s'il vous hait, puisque vous le méprisez, & que vous n'avez que de l'éloignement pour ses maximes, & pour ses pratiques. *Si vous étiez de*

(a) Joan. xliii. 35.

15. *Omnis qui odit fratrem suum, homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam aeternam in se-metipso manentem.*

15. Tout homme qui hait son frere, est un homicide; & vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidente en lui.

COMMENTAIRE.

monde, le monde vous aimerois comme étant à lui, dit le Sauveur dans l'Evangile: (a) *Si le monde vous hait, il m'a hait avant vous.*

ÿ. 14. *NOS SCIMUS QUONIAM TRANSLATI SUMUS. Nons savons que nous sommes passés de la mort à la vie; que nous sommes enfans de la vie, & prédestinez au bonheur du Ciel, (b) puisque Dieu nous a tirés des ténèbres de l'erreur, & de la mort du péché; & nous le faisons non d'une science certaine, & indubitable, à moins que Dieu ne l'ait révélé à quelqu'un, comme apparemment il l'avoit fait aux Apôtres; mais d'une certitude morale, & d'une juste présomption fondée sur les graces que Dieu nous a faites, sur le témoignage de nôtre bonne conscience, & sur les bonnes œuvres que nous avons faites avec son secours. Enfin nous le reconnoissons à l'amour que nous avons pour nos freres. La charité fraternelle est donc une marque de prédestination. Elle prouve qu'on a la grace sanctifiante dans le cœur; elle fait voir que l'on aime Dieu. Ainsi l'on peut raisonnablement espérer d'avoir part aux promesses qu'il fait, de donner son Royaume à ceux qui ont pour leurs freres une charité sincère, & véritable.*

QUI NON DILIGIT, MANET IN MORTE. Celui qui n'aime point, demeure dans la mort. Haïr son prochain est un état de mort pour une ame; persévérer dans cet état, est un caractère de réprobation. On doit dire de la haine tout le contraire de ce qu'on vient de dire de la charité, & de l'amour fraternel.

ÿ. 15. *QUI ODIT FRATREM SUUM, HOMICIDA EST. Tous homme qui hait son frere, est un homicide.* Il l'est dans la disposition de son cœur, puisqu'il souhaite la mort de son ennemi. S'il ne le fait pas mourir, ou s'il ne lui cause pas tout le mal qu'il peut, c'est qu'il en est retenu par la crainte, ou par d'autres considérations toutes humaines. Il est meurtrier dans le cœur. *Quicumque odit, etiamsi necdum gladio percusserit, animo tamen homicida est,* dit saint Jérôme. (c) Entre ceux qui haïssent à mort, & ceux qui tuent, il y a bien peu de différence, dit Salvien: (d) *Non sunt longè ab occidentibus, qui animo occisionis oderunt.* Les

(a) Jean. xv. 18. 19.

(b) Jean v. 24. *Qui verbum meum audit, & credit ei qui misit me, habet vitam aeternam,*

& in judicium non venit, sed transit à morte in vitam.

(c) Ieronym. Ep. 16 ad Casserin.

(d) Salvian. de Providentia, lib. 8.

16. *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit: & nos debemus pro fratribus animas ponere.*

17. *Qui habuerit substantiam hujus mundi, & viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauserit viscera sua ab eo: quomodo charitas Dei manet in eo?*

16. Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Et nous devons donner aussi nôtre vie pour nos freres.

17. Que si quelqu'un a des biens de ce monde, & que voyant son frere en nécessité, il lui ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeureroit-il en lui?

COMMENTAIRE.

Loix mêmes punissent les conspirations, & les complots contre l'Etat, & contre les Princes sont punis par les Loix: (a) *In maleficiis etiam cogitata scelera, non perfecta adhuc vindicantur, cruentâ mente, purâ manu.* Dieu nous juge selon les dispositions de nos cœurs. Il punit les crimes dont on a formé le dessein, & ceux mêmes qu'on ne s'est abstenu de commettre que par la crainte, comme ceux qu'on a commis réellement. Voyez ce qui a été dit sur S. Matr. v. 28.

¶ 16. ILLE ANIMAM SUAM PRO NOBIS POSUIT, ET NOS DEBEMUS PRO FRATRIBUS ANIMAS PONERE. *Comme il a donné sa vie pour nous, nous devons aussi donner nôtre vie pour nos freres.* Pour juger si vous aimez véritablement vos freres, voyez si vous êtes dans la disposition de donner vôtre vie pour eux, comme JESUS-CHRIST a donné la sienne pour vous. S'il s'agit de procurer le salut de vôtre prochain, ou d'empêcher la perte de son ame, vous devez être disposé à donner vôtre vie corporelle, pour sauver l'ame de vôtre frere; (b) mais non pas à exposer vôtre salut, pour lui sauver la vie corporelle, ou même pour empêcher la perte de son ame. Dieu nous oblige d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes; mais non pas plus que nous-mêmes. Or ce seroit l'aimer plus que nous-mêmes, si pour un moindre bien, ou pour un bien égal, nous risquions nôtre salut éternel, qui est nôtre souverain bien.

Il est des cas, où l'on doit exposer sa vie pour sauver celle de son prochain. Par exemple, un pasteur doit secourir ses ouailles même au péril de sa vie. Les soldats sont obligés de s'exposer aux derniers dangers, pour défendre leur patrie, leur Prince, leur Général, leurs compagnons dans le combat. Un ami peut, mais n'est pas obligé de donner sa vie pour son ami. C'est une action louable, mais non pas commandée. (c) Les

(a) Apulei. Florid. 4.

(b) Vide Eß. Corneli. Grot. Men. Tir. Alii.

(c) August. lib. de Mendaciis, cap. 6. & de

Amicitia, cap. 10. Ieronymi in Mich. vii. Ann. bres. lib. 3. Offic. cap. 12, Alii apud Corneli. bis.

18. *Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere & veritate.*

19. *In hoc cognoscimus quoniam ex veritate sumus: & in conspectu eius suadebimus corda nostra.*

18. Mes petits enfans, n'aimons pas de parole, ni de la langue, mais par œuvres, & en vérité.

19. Car c'est par là que nous connoissons que nous sommes enfans de la vérité; & que nous en persuaderons nôtre cœur en la présence de Dieu.

COMMENTAIRE:

premiers Chrétiens étoient tellement unis, que les Payens disoient d'eux avec admiration: (a) *Voiez, comme ils s'aiment, comme ils sont prêts de donner leur vie les uns pour les autres.*

ÿ. 17. QUI HABUERIT SUBSTANTIAM HUIUS MUNDI. *Si quelqu'un a des biens de ce monde.* Le Grec à la lettre: (b) *Celui qui a la vie du monde*, ou qui a de quoi vivre dans le monde; qui a un bien raisonnable, & qui refuse à son frere une aumône, *qui lui ferme son cœur, & ses entrailles*, peut-on dire qu'il ait la charité, & que l'amour de Dieu demeure en lui? Et s'il n'a ni l'amour de Dieu, ni celui de son prochain, que peut-on penser de son salut? *Grandis culpa, si sciens se, Fidelis eget*, dit saint Ambroise; (c) *si scias cum sine sumptu esse, fame laborare; arumnam perpeti, qui praesertim egere erubescat.*

ÿ. 18. NON DILIGAMUS VERBO, NEQUE LINGUA. *N'aimons point de parole, ni de la langue.* Ce n'est point assez de témoigner de la compassion, & de la tendresse à nos freres qui sont dans la peine, & dans la nécessité; *aimons les par les œuvres, & en vérité*; ouvrons nos mains pour leur donner l'aumône, courons à leur secours, empreflons-nous à les aider. Une charité vive, & réelle ne peut être oisive. Si nous avions de la foi aux promesses, & aux menaces du Seigneur, il faudroit plutôt nous retenir, que nous exhorter à faire du bien aux pauvres. Nous avons plus d'intérêt à leur donner, qu'ils n'en ont à nous demander, & à recevoir de nous. Nous gagnons tout en donnant; nous méritons le Ciel, & des récompenses infinies.

ÿ. 19. IN HOC (d) COGNOSCIMUS QUIA IN VERITATE SUMUS. *C'est par-là que nous connoissons que nous sommes enfans de la vérité*, enfans de lumière, enfans de Dieu, si nous pratiquons la charité, comme je le viens de dire. Ou bien: Nous connoissons par là que nous sommes vraiment charitables, & que nôtre charité n'est ni fausse, ni

(a) Tertull. Apolog. cap. 39. Vide ut invicem se diligant, & ut pro alterutro mori sint parati.

(b) Ος δ' αὖ ἔχει τὴν βίαν τῆς κτίσεως.

(c) Ambros. Offic. lib. 1. cap. 32.

(d) Εἰ τὴν ἀλήθειαν ἐκζητοῦμεν. Εἰ τὴν ἀλήθειαν ἀγαπᾷ, αὐτὸς ἕρπυς ἐν ἀληθείᾳ.

10. *Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum : major est Deus corde nostro , & novit omnia.*

21. *Charissimi , si cor nostrum non reprehenderit nos , fiduciam habemus ad Deum.*

10. Que si nôtre cœur nous condamne , que ne fera point Dieu , qui est plus grand que nôtre cœur , & qui connoît toutes choses ?

21. Mes bien-aimés , si nôtre cœur ne nous condamne point , nous avons de la confiance devant Dieu.

COMMENTAIRE.

trompeuse. C'est par les effets que nous persuaderons nôtre cœur en la présence de Dieu , que nous avons une vraie charité. C'est en vain que vous voulez vous tromper vous-mêmes , en disant que vous aimez vôtre prochain ; vôtre conscience s'élève , & porte témoignage contre vous ; elle vous dit par un cri que vous n'entendez que trop , que vous vous séduisez vous-mêmes. Autrement : Si nous pratiquons la charité , non en paroles , mais par effet , nous nous persuaderons aisément que nous sommes enfans de Dieu ; (a) ou bien , nous acquèrerons une grande confiance de nous adresser à Dieu , (b) & d'espérer la vie éternelle. Voyez le v. 21. Rien n'est plus capable de tranquilliser une ame , & de la rassûrer contre les frayeurs de la mort , & des Jugemens de Dieu , que le témoignage d'une bonne conscience , qui ne se reproche rien.

v. 20. SI REPREHENDERIT NOS COR NOSTRUM. Si nôtre cœur nous condamne , Dieu est plus grand que nôtre cœur ; il est plus clairvoyant , plus sévère , plus équitable ; il nous condamnera à plus forte raison , & d'une manière plus rigoureuse. C'est donc mal à-propos que vous cherchez à vous tromper , & à étouffer le cri de vôtre conscience ; Dieu en fait plus que vôtre cœur. *Notior est illis homo , quam sibi* , dit Juvénal en parlant des Dieux. Vous pouvez vous cacher à vous-mêmes , mais non pas à Dieu. *Cor suum abscondit ab homine , à Deo absconde , si poses* , dit saint Augustin.

v. 21. SI COR NOSTRUM NON REPREHENDERIT NOS. Si nôtre cœur ne nous condamne point , nous avons de la confiance devant Dieu , nous lui adressons hardiment nos prières , nous avons une entière confiance en ses promesses , nous ne craignons pas la rigueur de son Jugement , nous l'appellons nôtre Pere , comme des enfans qui sont sûrs que leur Pere ne peut manquer de tendresse pour eux , tandis qu'ils en auront pour lui. Voyez le v. 19. qui paroît faire le même sens que celui-ci.

v. 22. ET QUID QUID PETIERIMUS. Que nous obtiendrons de lui

(a) Vide Aug. Pagn. Vat. Syr. Alios mss. & Orig. in Genes. c. 22. v. 12.

(b) Joan. Fern. Hamm. l. 1. c. 12.

22. *Et quidquid petierimus, accipiemus ab eo: quoniam mandata ejus custodimus, & ea, quæ sunt placita coram eo facimus.*

23. *Et hoc est mandatum ejus: Ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi: & diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.*

24. *Et qui servat mandata ejus, in illo manet, & ipse in eo: & in hoc scimus quoniam manet in nobis, de Spiritu quem dedit nobis.*

22. Et quoi que ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui, parce que nous gardons ses commandemens, & que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et le commandement qu'il nous a fait, est de croire au nom de son Fils JESUS-CHRIST, & de nous aimer les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Or celui qui garde les commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu en lui; & c'est par l'esprit qu'il nous a donné, que nous connoissons qu'il demeure en nous.

COMMENTAIRE.

tout ce que nous demanderons. Le Chrétien qui aime sincèrement Dieu, & son prochain, & dont la conscience est pure, & qui observe fidèlement les commandemens de son Pere céleste, peut sans doute espérer que Dieu ne lui refusera rien, pourvû qu'il demande avec foi, avec espérance, & avec persévérance, & qu'il ne demande que ce que Dieu peut lui accorder dans sa miséricorde. (a) Si c'est l'Esprit de Dieu qui forme sa prière au fond de son cœur, & qui lui fait crier: Mon Pere, mon Pere, (b) ce cri percera les nuës, & parviendra jusqu'au trône de la Majesté. (c)

ÿ. 23. HOC EST MANDATUM EIUS, UT CRÉDAMUS, &c. *Le commandement qu'il nous fait, est de croire au nom de son Fils; de croire tout ce que l'Evangile nous en apprend; croire qu'il est le Messie, qu'il est Fils de Dieu, qu'il est Dieu lui-même, & persévérer jusqu'à la fin dans cette créance; & après cela, de l'aimer, d'imiter son exemple, & d'observer ce qu'il nous a commandé; & sur tout en nous aimant les uns les autres; car tout cela est une suite toute naturelle de la foi, lorsqu'elle est sincère, & véritable. En cela consiste toute la perfection du Christianisme.*

ÿ. 24. QUI SERVAT MANDATA EIUS, IN ILLO MANET. *Celui qui garde les commandemens de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu en lui.* Dieu le remplit de son esprit, de sa grace, de son amour; Dieu est intimement uni à lui, & lui à Dieu. L'union, & le commerce qui peuvent se rencontrer entre l'homme, & Dieu, ne consistent que dans la dépendance, les services, le culte, l'amour, l'obéissance que l'homme rend à Dieu, & dans les graces dont Dieu prévient l'homme, dans les

(a) *Vide Ep. Græc. Cornel.*
(b) *Galat. iv. 6. Rom. vii. 15.*

(c) *Hebr. iv. 16. Eccli. xxxv. 21.*

secours dont il le soutient, dans les promesses qu'il lui fait pour l'autre vie, dans la miséricorde qu'il exerce envers lui dans ce monde, & dans l'amour dont il daigne l'honorer, en le rendant juste, & fidèle. Ce n'est donc pas un commerce d'égal à égal, où l'on se rende réciproquement bien pour bien, amour pour amour. L'homme ne peut rien offrir à Dieu, que ce qu'il a reçu de lui. C'est Dieu qui lui inspire la bonne volonté, le bon esprit, la charité, & tout ce qui peut rendre ses dons agréables aux yeux de son Créateur.

IN HOC SCIMUS QUONIAM MANET IN NOBIS, DE SPIRITU, (a) &c. C'est par l'Esprit qu'il nous a donné, que nous savons qu'il demeure en nous. (b) Nous ne saurions pas même que Dieu demeure en nous, & nous en lui, que nous sommes ses enfans, & qu'il est nôtre Pere, si son saint Esprit ne nous rendoit intérieurement témoignage que nous sommes à lui: (c) *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei.* L'amour de Dieu, & du prochain dont nous sommes remplis, est un gage de la présence de son Esprit, & de l'union sainte que nous avons avec le Pere, le Fils, & le Saint Esprit: (d) *Car Dieu est charité, & celui qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, & Dieu en lui.* Si vous avez la charité, vous êtes sûr que Dieu demeure en vous, & vous en Dieu, dit saint Augustin: (e) *Si enim inveneris te habere charitatem, habes Spiritum Dei, & inhabitabis à totâ Trinitate.* On peut aussi donner ce sens à ce passage: C'est par l'Esprit saint qu'il nous a donné à nous autres Apôtres, que nous savons que Dieu demeure en nous, & que nous sommes inspirez de son Esprit, pour annoncer ses vérités aux hommes.

(a) *En τὸ πνεῦμα.* Ex spiritu, &c.
 (b) *Confer 1v. 13. Ἐὰν τὸ πνεῦμα ἔσται ἐν ὑμῖν, ἀγαπήσατε ἑαυτοὺς ὡς ἀγαπήσατε τὸν θεόν. ὁ θεὸς ἀγάπη ἐστίν.*

(c) *Rom. VIII. 16.*
 (d) *1. Joan. IV. 16.*
 (e) *August. in hunc loc.*





CHAPITRE IV.

Discernement des esprits. Amour du prochain. Amour de Dieu envers nous ; ses effets. Nous devons l'aimer comme il nous a aimés. Confiance qu'inspire la charité : elle chasse la crainte. Qui hait son frere , n'aime pas Dieu.

†. 1. *Charissimi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus si ex Deo sint : quoniam multi pseudo-Prophetae extiterunt in mundum.*

†. 1. **M**Es bien aimez, ne croyez pas à tout esprit ; mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. Car plusieurs faux-Prophètes se sont élevez dans le monde.

COMMENTAIRE.

†. 1. **N**OLITE OMNI SPIRITUI CREDERE. *Ne croyez pas à tous Esprits ; mais éprouvez les Esprits s'ils sont de Dieu.* Dans le nouveau, comme dans l'ancien Testament, il y a eu de vrais, & de faux Prophètes. La question étoit de faire le discernement des uns, & des autres. Dans l'ancien Testament, il y avoit plusieurs moyens pour y réussir. (a) Par exemple, on reconnoissoit un homme pour vrai Prophète, lorsqu'il étoit appelé à certe fonction d'une manière surnaturelle ; lorsque ses prédictions étoient vérifiées par l'événement ; lorsqu'il étoit reconnu par un autre vrai Prophète ; enfin lorsque sa prophétie étoit soutenue d'un grand désintéressement, d'une parfaite pureté de mœurs, & de doctrine, d'un zèle ardent pour procurer la gloire de Dieu, & pour combattre le vice, & le dérèglement. Tous ces caractères, ou les principaux d'entre eux suffisoient pour assûrer les peuples qu'un homme étoit vraiment inspiré de Dieu.

Dans le nouveau Testament, la chose étoit un peu plus difficile, parce que le don de prophétie y étoit plus commun. On y voyoit l'accomplissement littéral de certe prophétie de Joël : (b) *Je répandrai mon Esprit sur toute chair ; vos fils, & vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, & vos vieillards des révélations, & des songes. Je répandrai même mon Esprit sur les esclaves de l'un, & de l'autre sexe, & ils prophé-*

(a) Voyez notre Préface générale sur les Prophètes, art. 4. Et Dout. xvij. 11. 22. Ezech. xliij. 2. xxxij. 28.

(b) Joël. II. 28. Ab. II. 16. 17. 28.

2. *In hoc cognoscitur spiritus Dei : omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est :*

2. Voici à quoi vous reconnoîtrez qu'un esprit est de Dieu. Tout esprit qui confesse que JESUS-CHRIST est venu dans une chair véritable, est de Dieu ;

C O M M E N T A I R E.

siferont. Dans une même assemblée, il y avoit d'ordinaire plusieurs personnes qui avoient reçu des dons surnaturels du Saint Esprit. Les uns parloient diverses Langues ; les autres avoient le don d'expliquer les Ecritures : d'autres guérissoient les maladies ; & d'autres avoient le *discernement des Esprits.* (a) C'étoit à ces personnes qu'on s'en rapportoit dans le doute que quelqu'un fût véritablement inspiré du Saint Esprit. (b) Mais lorsque ce moyen manquoit, saint Paul veut qu'on en juge par la doctrine, & par la conduite uniforme de la vie : *Je vous apprens*, dit-il, (c) *qu'un homme inspiré du Saint Esprit, ne dira jamais anathème à Jesus-Christ.* Ainsi & les Simoniens, & les Cérinthiens, qui nioient que JESUS-CHRIST fût le Messie, ou qui contestoient sa Divinité, ne devoient pas être écoulez, quelque remplis de l'Esprit de Dieu qu'ils parussent. De plus ceux qui enseignoient une doctrine opposée à celle des vrais Apôtres : *Quand un Ange du Ciel viendrait vous annoncer un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.* (d)

Saint Jean précautionne donc ici les Fidéles contre les faux Docteurs, & les faux Prophètes. Il veut qu'ils ne prennent pas pour inspiration véritable, tout ce qui en a l'air dans certaines personnes. JESUS-CHRIST, & l'Apôtre saint Paul avoient eu soin de donner les mêmes avis à leurs disciples. Ces avis ne furent jamais plus de saison que dans le premier, & le second siècle de l'Eglise, où tout étoit plein de faux Christs, & de faux Prophètes : *Præcursores Anti-Christi, Spiritus*, comme les appelle Tertullien. (e) Saint Jean nous montre dans les deux versets suivans les règles pour les distinguer.

¶ 2. *IN HOC COGNOSCITUR (f) SPIRITUS DEI.* Voici à quoi vous connoîtrez qu'un Esprit est de Dieu : *Tout Esprit qui confesse que Jesus-Christ est venu dans une chair véritable, est de Dieu.* Simon le Magicien nioit nettement que JESUS-CHRIST fût le Messie. Il se prétendoit lui-même être le Christ. (g) Cérinthe divisoit Jesus du Christ, (h) &

(a) 1. Cor. XII. 10.

(b) 1. Cor. XIV. 29.

(c) 1. Cor. XII. 3.

(d) Galat. I. 8.

(e) Tertull. lib. 5. contra Marcion. cap. 16.

(f) Græc. Εἰς τὸν ἁγίον πνεῦμα. In hoc cognos-

citur. Alii : Εἰς τὸν ἁγίον πνεῦμα. Ita plures. Quod. Fides, apud Steph. 19.

(g) Iren. lib. 1. cap. 20. August. de hær. 1. Epiphani. hær. 21.

(h) Epiphani. hær. 28. cap. 1. Iren. lib. 1. cap. 25.

3. *Et omnis spiritus, qui solvit Jesum, ex Deo non est; & hic est anti-Christus, de quo audistis quoniam venit, & nunc jam in mundo est.*

3. Et tout esprit qui divise JESUS-CHRIST, n'est point de Dieu; & c'est-là l'anti-Christ, dont vous avez ouï-dire qu'il doit venir; & il est déjà dans le monde.

COMMENTAIRE.

disoit que Jesus étoit un pur homme, né comme les autres de Joseph, & de Marie; que le Christ du Dieu souverain, c'est à-dire, le Saint Esprit, selon saint Epiphane, étoit descendu sur lui en forme de colombe, lui avoit révélé le nom du Père, qui étoit encore inconnu; & que c'étoit par la vertu de Christ que Jesus avoit fait tous ses miracles: Que Jesus avoit souffert, & étoit ressuscité; mais que le Christ l'avoit quitté, & étoit remonté dans sa plénitude, sans rien souffrir. Voilà celui que saint Jean désigne ici ψ. 3. *Tout Esprit qui divise Jesus-Christ, n'est point de Dieu.* Les Gnostiques, & les Doctes, ou Apparens soutenoient que JESUS-CHRIST n'étoit né, n'étoit mort, & n'étoit ressuscité qu'en apparence. (a) Tous ces hérétiques avoient commencé à paroître lorsque saint Jean écrivit cette Epître. Il soutient que quelques inspirez que ces hérétiques parussent, que quelques prodiges qu'ils fissent, on n'y devoit avoir aucun égard; mais qu'il falloit leur dire anathème.

ψ. 3. *OMNIS SPIRITUS QUI SOLVIT JESUM, EX DEO NON EST.* *Tout Esprit qui divise Jesus-Christ, n'est point de Dieu.* Ou plutôt: Tout prétendu Prophète qui distingue Jesus, du Christ, comme nous l'avons expliqué sur le verset précédent, n'est point un Esprit de Dieu; c'est un Esprit de ténèbres. *Solvere Jesum*, peut marquer ou détruire JESUS-CHRIST, & sa doctrine; ou séparer son union hypostatique; dire que Jesus n'est pas le Christ, ou que JESUS-CHRIST n'est pas Dieu, ou que JESUS-CHRIST n'est né, n'est mort, n'est ressuscité qu'en apparence; en un mot diviser ce qui n'est qu'un en sa personne.

Les Exemplaires Grecs (b) sont différens de la Vulgate. Ils portent: *Et tout Esprit qui ne confesse point que Jesus Christ est venu dans la chair, n'est pas de Dieu.* On voit cette Leçon d'une manière uniforme dans tous les Exemplaires Grecs, dans le Syriaque, dans l'Arabe, dans l'Ethiopien, dans saint Irénée, (c) dans saint Polycarpe (d) disciple de saint Jean l'Evangéliste, dans saint Cyprien, (e) dans Théodoret. Mais la Leçon de la Vulgate: *Tout Esprit qui divise Jesus, n'est point de Dieu*, se voyoit,

(a) *Clemens Alex. lib. 7. Strom. & Theodoret. hær. Fabul. pag. 182.*

(b) *Ἐὰν πῦρ πνεῦμα ἢ μὴ ἑμελογῆ τὸ ἐστῆν Χριστὸς οὐ ἐν τῷ ἐκκλησιῶν, οὐ τῷ Θεῷ ἢ ἄλλοι.*

(c) *Irén. lib. 3. cap. 18.*

(d) *Polycarp. Ep. ad Philipp. §. 7.*

(e) *Cyprian. lib. 2. ad Quirin. §. 8.*

dit Socrate, (a) dans les anciens Livres. On la remarque dans saint Cyrille de Jérusalem, (b) dans saint Léon, (c) dans saint Prosper, (d) dans Cassien, (e) dans Bède. (f) Fulbert de Chartres (g) dit que les hérétiques avoient effacé cet endroit de l'Épître de saint Jean. Saint Irénée, (h) Tertullien, (i) saint Ambroise, (k) saint Augustin, (l) Lucifer de Cagliari (m) suivent la Leçon de la Vulgate. Tertullien, (n) saint Augustin, (o) & saint Fulgence (p) reconnoissent aussi la Leçon du Grec, & la citent aussi bien que celle de la Vulgate.

Les Critiques sont partagez sur le choix que l'on doit faire entre ces deux Textes. Les uns (q) les admettent tous deux ; & certes on ne peut douter de leur antiquité, puisqu'on les trouve l'un & l'autre dans de très-anciens Auteurs ; ou ensemble, comme dans Tertullien, dans saint Augustin, & dans saint Fulgence ; ou séparément, comme on l'a vu dans le dénombrement que nous venons de faire. D'autres préfèrent la Version de la Vulgate. Elle est admirable contre les Gnostiques, & les Cérinthiens, qui divisoient JESUS-CHRIST. Enfin d'autres (r) la tiennent pour suspecte, pour cela même qu'elle est trop formellement contraire à ces hérétiques. Ils conjecturent qu'ayant d'abord été mise en marge, elle fut bien-tôt reçue dans le Texte, premièrement avec l'ancienne Leçon, & enfin seule, dans les Exemplaires Latins, qui supprimèrent l'ancienne, & véritable Leçon du Grec. Saint Polycarpe qui ne reconnoît que la Leçon de nos Exemplaires Grecs, donne un grand poids à ce sentiment. Il étoit disciple de saint Jean, & pouvoit savoir mieux qu'un autre quelle étoit la vraie Leçon de son Texte.

HIC EST ANTI-CHRISTUS. C'est là l'Ante-Christ, dont vous avez vu dire qu'il doit venir. Le Grec : (s) Cela appartient à l'Ante-Christ ; ou, c'est-là ce qui appartient à l'Ante-Christ. Ces sentimens sont ceux des précurseurs de l'Ante-Christ ; ils sont dignes de cet ennemi capital de JESUS-CHRIST. L'Ante-Christ n'enseignera pas autre chose que ce qu'enseignent ces hérétiques, que JESUS CHRIST n'est pas le Messie, qu'il n'est pas Dieu, qu'il est un pur homme ; que lui-même est le Christ.

(a) Socrat. Hist. Eccl. lib. 7. cap. 32. *Ἰὼν ὁμοίως οὖν τῷ Ἰησοῦ, ὡς τὸ Θεὸν ἢ τὸν Ἰεῦν.*

(b) Cyrill. Jerosol. de Fide ad Reginas.

(c) Leo Magn. Ep. x. ad Flavianum.

(d) S. Presbyter. lib. 1. cap. 23. de Vocat. Gent.

(e) Cassian lib. 5. de Incarn. cap. 10.

(f) Bedæ Comment in hunc loc.

(g) Fulbert. Carnot. Ep. 1.

(h) Irén. lib. 3. cap. 18.

(i) Tertull. lib. de Carne Christi, cap. 24.

(k) lib. 3. contra Marcion. cap. 2.

(l) Ambros. lib. 3. de Vocat. Gent. cap. 2.

(m) August. Tract. 6. in hanc Epist.

(n) Lucifer. Calarit. pag. 280.

(o) Tertull. de Carne Christi, cap. 24. & lib. 3. contra Marcion. cap. 16.

(p) August. in hunc locum.

(q) Fulgent. ad Trasimund. lib. 1. cap. 5. & lib. de Incarn. Christi, cap. 9.

(r) Vide Zeger. & Luc. Brugens. Eß.

(s) Vide Gret. hic. & Mill. Var. Lect. in hunc locum.

(t) *Τὸν ἑκεῖν τὸν ἄνθρωπον. Alii: Τὸν ἑκεῖν τὸν ἄνθρωπον. Velis. Γενεθ. ἑκεῖν ὁ ἄνθρωπος. Ita Copht. & Vulg.*

4. Vos ex Deo estis, filii, & vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo.

5. Ipsi de mundo sunt: Idè de mundo loquuntur, & mundus eos audit.

4. Mes petits enfans, vous l'avez vaincu, vous qui êtes de Dieu, parce que celui qui est en vous, est plus grand que celui qui est dans le monde.

5. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent selon l'esprit du monde; & le monde les écoute.

COMMENTAIRE.

C'est ce qu'enseignoit Simon le Magicien. Vous avez ouï dire que l'Ante-Christ viendrait dans le monde; il doit venir en effet, & paroître en personne à la fin des siècles: mais il est déjà venu en esprit, & en figure dans la personne de ces faux Prophètes. Comme Jean-Baptiste étoit Elie en esprit, & en vertu, (a) ces gens sont des Ante-Christes en esprit, & en malice. (b)

ÿ. 4. VOS EX DEO ESTIS, ET VICISTIS EUM. Vous l'avez vaincu, cet Ante-Christ, vous qui êtes de Dieu, vous qui êtes les enfans du Pere, & les fidèles disciples du Fils. Le Grec: (c) Vous êtes de Dieu, & vous les avez vaincus, ces faux Prophètes, ces précurseurs de l'Ante-Christ. Et comment les avez-vous vaincus? Parce que celui qui est en vous, est plus grand que celui qui est dans le monde. Ce n'est pas par vos propres forces, mais par la vertu de celui qui habite en vous; par la vertu de Dieu, & par l'onction du Saint Esprit, qui est plus fort, & plus puissant que toute la malice du Démon, que vous avez anéanti la force de ces faux Prophètes. C'est par la grace, par la vérité, par la justice que l'on vient à bout de ces sortes d'ennemis.

ÿ. 5. IPSI DE MUNDO SUNT. Ils sont du monde; ils appartiennent au monde; ils sont pleins de son esprit; ils suivent les maximes; le monde les écoute. Simon, Cérinthe, & les autres faux Docteurs ne cherchoient que les aises de la vie; ils faisoient leur Dieu de leur ventre; ils étoient ennemis de la Croix de JESUS-CHRIST; (d) ils évitoient les persécutions, flattoient leurs auditeurs, & permettoient à leurs disciples toutes sortes de plaisirs honteux. (e) Ainsi il n'étoit pas surprenant que le monde les écoutât, & les suivit.

ÿ. 6. NOS EX DEO SUMUS. Nous sommes de Dieu; nous lui appartenons, nous sommes remplis de son Esprit; & celui qui connoît Dieu, nous écoute. Celui qui a société avec Dieu, & qui est enfant de lumière;

(a) Matth. XI. 14. XVII. 10. II. 12. Luc. I. 17.

(b) Vide Est. Grat. Men. Alios.

(c) Ypsi est in vobis estis & mundus eos audit.

Quidam Vulg. libri: Vicistis eos. Aug. ß. Vicistis eum

(d) Philipp. III. 18.

(e) Epiphani. heres. 21. Item. lib. 1. cap. 10. Origen. contra Gels. lib. 6. &c.

6. *Nos ex Deo sumus. Qui novit Deum, audit nos: qui non est ex Deo, non audit nos: in hoc cognoscimus Spiritum veritatis, & spiritum erroris.*

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu. Celui qui connoit Dieu, nous écoute; celui qui n'est point de Dieu, ne nous écoute point. C'est par là que nous connoissons l'Esprit de vérité, & l'esprit d'erreur.

7. *Charissimi, diligamus nos invicem: quia charitas ex Deo est. Et omnis qui diligit, ex Deo natus est, & cognoscit Deum.*

7. Mes bien aimez, aimons-nous les uns les autres: car l'amour & la charité sont de Dieu, & tout homme qui aime, est né de Dieu, & il connoit Dieu.

COM M E N T A I R E.

celui à qui Dieu a ouvert le cœur, & à qui il a donné l'esprit d'intelligence, écoute la voix des Apôtres, demeure dans la foi qu'il a reçüe d'eux. Comparez ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Évangile: (a) *Qui ex Deo est, verba Dei audit, &c.*

IN HOC (b) COGNOSCIMUS SPIRITUM VERITATIS, ET SPIRITUM ERRORIS. C'est par-là que nous connoissons l'Esprit de vérité, & l'Esprit d'erreur. C'est par l'onction intérieure du Saint Esprit, & par la société que nous avons avec Dieu, à qui nous appartenons, que nous discernons l'Esprit de vérité qui nous parle intérieurement, ou qui parle par la bouche des Apôtres, de l'Esprit d'erreur qui parle par celle des hérétiques, & des faux Docteurs. C'est Dieu qui par sa miséricorde nous donne du goût pour les choses du Ciel, & pour les vérités de son Évangile, & qui nous éclaire intérieurement, pour découvrir les surprises de ces ennemis de JESUS-CHRIST. C'est lui qui fait que nous écoutons nos Pasteurs, qui sont remplis de l'Esprit de Dieu, & que nous avons horreur des profanes nouveautez des Anté-Christis.

ψ. 7. DILIGAMUS NOS INVICEM; QUIA CHARITAS EX DEO EST. Aimons nous les uns les autres; car la charité est de Dieu. Il revient à ce qu'il avoit commencé au Chapitre précédent, ψ. 23. Ayons les uns pour les autres une charité tendre, & sincère; demeurons unis dans les mêmes sentimens, & dans la même foi; car la charité est un don de Dieu. Quiconque a la charité, porte le caractère des enfans de Dieu, & est rempli de la vraie lumière du Saint Esprit. *Tous homme qui aime Dieu, & son prochain, est né de Dieu, & il connoit Dieu.* Il fait voir qu'il le connoit réellement, & véritablement. Celui au contraire qui n'a pas la charité, ne peut pas dire qu'il connoisse Dieu; car comment le connoître sans l'aimer, & comment l'aimer sans observer ce qu'il nous recommande le plus, qui est la charité envers nos freres? ψ. 8. *Qui non diligit, non novit Deum.*

(a) Joan. VIII. 47.

(b) Grat. in veru. Ex hoc. Ait: Es veru. In hoc.

8. *Qui non diligit, non novit Deum: quoniam Deus charitas est.*

9. *In hoc apparuit charitas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.*

10. *In hoc est charitas: non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, & misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.*

8. Celui qui n'aime point, ne connoît point Dieu: car Dieu est amour.

9. C'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. Et cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu; mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, & qui a envoyé son Fils, comme la victime de propitiation pour nos péchez.

COMMENTAIRE.

ÿ. 8. DEUS CHARITAS EST. Dieu est amour; il est plein de bonté pour nous; il nous aime d'une manière tendre, & efficace. Tout ce qu'il fait pour nous, nous prouve son amour infini. On dit d'un homme sage, qu'il est sage; (a) d'un homme gracieux, qu'il est toute grace; d'une belle personne, qu'elle est la beauté même. Ainsi on peut dire de Dieu, qu'il est toute bonté, toute charité, toute miséricorde: *Deus meus, misericordia mea.* (b) On peut dire aussi d'une manière théologique, que Dieu est la charité essentielle; car dans Dieu les qualités ne diffèrent point de la substance. (c) Enfin comme le Sage a dit que *craindre Dieu, & observer ses commandemens, étoit tout l'homme;* (d) pour dire: que tous les devoirs de l'homme consistoient à craindre, & à adorer Dieu; ainsi Dieu est charité, peut marquer que tout ce que Dieu fait envers l'homme, est un épanchement de sa charité, & de sa miséricorde.

ÿ. 9. IN HOC APPARUIT CHARITAS DEI IN NOBIS. C'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique. Pour prouver que Dieu est toute charité, il n'en faut point d'autre marque que ce qu'il a fait, en nous donnant son Fils, afin que nous vivions par lui. Nous étions morts par le péché; nous étions les justes objets de la colère de Dieu; nôtre premier péce avoit violé ses ordres; nous étions complices, & imitateurs de sa prévarication; Dieu sans avoir égard à tout cela, nous a envoyé son Fils, qui s'est incarné, & qui a donné sa vie pour nous sauver, & pour nous réconcilier à son Père.

ÿ. 10. NON QUASI NOS DILEXERIMUS DEUM. Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu. On pourroit s'imaginer que Dieu auroit trouvé

(a) *Terent. Tu sanctus quantus nil nisi sapientia es.*

(b) *Psal. LVIII. 18.*

(c) *Vide Est hic.*

(d) *Eccle. XII. 13.*

11. *Charissimi, si sic Deus dilexit nos: & nos debemus alterutrum diligere.*

12. *Deum nemo vidit unquam. Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & charitas ejus in nobis perfecta est.*

11. Mes bien-amez, si Dieu nous a aimez de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

12. Nul homme n'a jamais vu Dieu. Que si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & son amour est parfait en nous.

COMMENTAIRE

en nous quelque chose d'aimable, ou que nous aurions fait quelque démarche vers lui pour le chercher: mais sa charité a été purement gratuite. Nous étions ses ennemis, nous l'offensions lorsqu'il a pensé à nous: (a) *Commendat Deus charitatem suam in nobis, quoniam cum adhuc peccatores essemus secundum tempus, Christus pro nobis mortuus est.* Qu'avions-nous fait pour mériter qu'il nous distinguât par sa vocation, & qu'il nous mit au nombre de ses enfans, & dans son Eglise? *Si peius etiamus ad amandum, non simus peius ad redamandum.* (b)

¶ II. SI SIC DEUS DILEXIT NOS, Si Dieu nous a aimez de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. Dieu nous a aimez, tout ennemis que nous lui étions, nous devons donc à son exemple aimer nos freres, quand même ils nous seroient contraires: (c) *Soyez les imitateurs de Dieu, & demeurez dans la charité, comme Jesus-Christ nous a aimez; & s'est livré pour être une hostie pure, & sans tache, afin de nous réconcilier avec Dieu.* De plus si Dieu nous a tant aimez, il est bien juste que nous aimions ceux qu'il a aimez comme nous, & ceux qu'il nous commande d'aimer pour l'amour de lui. Puisqu'il nous ne lui pouvons rien rendre, au moins aimons ceux qu'il a substituez en sa place; aimons ses amis, ses serviteurs, ses créatures. Il nous a dit qu'il tiendroit fait à lui-même, ce que l'on auroit fait pour lui au moindre des siens. (d)

¶ III. DEUM NEMO VIDIT UNQUAM. Nul homme n'a jamais vu Dieu. Vous nous excitez à aimer Dieu; & comment pouvons-nous aimer ce que nous ne voyons point? Vous l'aimez, & vous le voyez dans vos freres. (e) *Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, nous le possédons, nous le connoissons, nous le goûtons, & son amour est parfait en nous.* Nous l'aimons véritablement, & efficacement, en obéissant à ce qu'il nous commande, & en imitant sa charité envers notre prochain. La parfaite charité consiste à aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. L'un est une suite de l'autre.

(a) Rom. v. 8.

(b) Augustin. hic.

(c) Ephes. v. 1. 2.

(d) Matth. xxv. 40.

(e) Vide Menes. Tur. Alios maxime, August. hic.

13. *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, & ipse in nobis: quoniam de Spiritu suo dedit nobis.*

14. *Et nos vidimus, & testificamur, quoniam Pater misit Filium suum Salvatorem mundi.*

15. *Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, & ipse in Deo.*

13. Ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui, & lui en nous, est qu'il nous a rendus participans de son Esprit.

14. Nous en avons été témoins, & nous en rendons témoignage, que le Pere a envoyé son Fils, pour être le Sauveur du monde.

15. Quiconque confessera que Jesus est le Fils de Dieu, Dieu demeurera en lui, & lui en Dieu.

COMMENTAIRE.

Nous aimons nôtre prochain, & nos ennemis mêmes, parce que nous aimons Dieu; & l'amour que nous avons pour eux, est perfectionné par celui que nous avons pour Dieu. Ces deux amours sont comme deux tiges, qui sortent de la même racine.

ÿ. 13. *QUONIAM DE SPIRITU SUO DEDIT NOBIS.* Il nous a rendus participans de son Esprit. C'est par-là que nous connoissons que nous demeurons en lui, & lui en nous. Celui qui a l'Esprit de Dieu, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui. Or nous avons reçu l'Esprit de Dieu, sa grace, son amour; nous demeurons donc en Dieu, & Dieu demeure en nous. L'amour fait que les deux amis n'ont, pour ainsi dire, qu'un même esprit, qu'une même ame. Or nous n'avons qu'un même esprit avec Dieu; nous lui sommes donc liez par les liens les plus tendres, & les plus étroits: (a) *Qui adheret Deo, unus spiritus est.*

ÿ. 14. *NOS VIDIMUS, ET TESTIFICAMUR.* Nous en avons été témoins, & nous en rendons témoignage, que le Pere a envoyé son Fils. Ce que je vous ai dit ci-devant, ÿ. 9. que Dieu nous avoit envoyé son Fils pour nous sauver, je le fai, je l'ai vu, j'en rends témoignage. Je ne vous prêche point de doctes fables, ni de chimériques visions, comme font les faux Prophètes, & ces mauvais Docteurs Simon, & Cérinthe, dont je vous ai parlé ci-devant. Nous ne disons que ce que nous savons. Voyez ci-devant Chap. 1. ÿ. 1. & 2. *Petri* 1. 16. Savoir, que *JESUS-CHRIST* est venu en ce monde pour en être le Sauveur: *Misit Filium suum Salvatorem mundi.* Ce qui est bien éloigné de l'erreur de Simon, qui prétendoit être le Christ, & qui se donnoit comme rival du Sauveur, dont il nioit & la Divinité, & la qualité de Messie.

ÿ. 15. *QUISQUIS CONFESSUS FUERIT.* Quiconque confessera que *Jesus est le Fils de Dieu*; qui croira fermement cette vérité, & qui vivra d'une manière proportionnée à sa créance; qui aura une foi vive, & ani-

(a) 1. Cor. XII.

16. *Et nos cognovimus, & credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. Deus charitas est; & qui manet, in charitate, in Deo manet, & Deus in eo.*

17. *In hoc perfecta est charitas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii, quia sicut ille est, & nos sumus in hoc mundo.*

16. Et nous avons connu & crû par la foi, l'amour que Dieu a pour nous. Dieu est amour; & ainsi quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui.

17. L'amour de Dieu est donc parfait en nous, lorsque nous rendant en ce monde tels qu'il est lui-même, il nous remplit de confiance pour le jour du jugement.

C O M M E N T A I R E.

mée par la charité, Dieu demeurera en lui, & lui en Dieu. Il faut donc la foi, selon ce verset, & la charité, selon les versets précédens, pour mériter que Dieu demeure en nous, & nous en lui. La foi ne suffit donc pas sans les bonnes œuvres, comme le vouloit Simon le Magicien. (a) Il faut croire en JESUS-CHRIST, l'aimer, aimer son prochain, & vivre suivant les maximes de l'Evangile.

¶ 16. NOS COGNOVIMUS, ET CREDIDIMUS CHARITATI. Nous avons connu, & crû l'amour que Dieu a pour nous. Ce que je vous ai dit de l'amour que Dieu a eu pour nous, nous l'avons connu, & appris de JESUS-CHRIST même, qui nous l'a révélé; nous l'avons crû, nous en avons vû les effets, nous l'avons prêché, nous lui rendons témoignage, & nous savons que Dieu est charité, & que quiconque demeure dans la charité, demeure en Dieu, & Dieu en lui. Si Dieu nous aime, nous aimons Dieu. Ce n'est pas nous qui l'aimons les premiers. Dans les amitez mondaines, nous trouvons, ou nous supposons dans les objets que nous aimons, des qualitez aimables; nous ne les y mettons pas. Dans l'amour que Dieu a pour nous, c'est le contraire. Pour pouvoit nous aimer, il faut qu'il nous rende dignes de son amour; & pour que nous l'aimions, il doit mettre dans nous sa grace, & son amour, & nous donner cette lumière, & ce penchant qui nous le font connoître, & aimer. La charité est Dieu, & un don de Dieu; son amour produit en nous l'amour de lui-même: Charitas est Deus, & Dei donum, charitas dat charitatem. (b) Il ne nous aime jamais en vain; & le premier effet de son amour pour nous, est de nous inspirer de l'amour pour lui. Nous pouvons aimer les créatures, sans en être aimez; nous n'aimons jamais Dieu qu'il ne nous aime.

¶ 17. IN HOC PERFECTA EST CHARITAS DEI NOBISCUM.

(a) Epiphani. hares. 21. Iren. lib. 1. cap. 10. August. hares. | (b) Bernard. Ep. 12.

18. *Timor non est in charitate; sed perfecta dharitas foras mittit timorem; quoniam timor pœnam habet; qui autem timet, non est perfectus in charitate.*

19. *Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.*

18. La crainte ne se trouve point avec la charité; mais la charité parfaite chasse la crainte; car la crainte est, accompagnée de peine, & celui qui craint, n'est point parfait dans la charité.

19. Aimons donc Dieu, puisqu'il est lui qui nous a aimés, le premier.

COMMENTAIRE.

L'amour de Dieu est donc parfait en nous, lorsqu'il nous rend en ce monde tel qu'il est lui-même. Et comment pouvons nous devenir semblables à Dieu en ce monde? En ce que nous sommes remplis de son Esprit; & de son amour, & que nous imitons sa bonté envers tous les hommes; par les secours que nous leur rendons; & par les marques de tendresse que nous leur donnons indifféremment; soit qu'ils soient amis; ou ennemis; prochains, ou étrangers; à l'imitation du Père Céleste, qui fait lever son soleil sur les bons, & sur les méchants; (a). De plus l'amour de Dieu nous transforme en quelque sorte en lui; il nous inspire les mêmes sentimens, les mêmes inclinations; il fait que nous ne vivons qu'en Dieu; que de Dieu, que pour Dieu, Nous ne sommes plus sensibles qu'à sa gloire, qu'à ses intérêts, qu'à son amour; & étant dans cet état; comment ne serions-nous pas remplis de confiance pour le jour du Jugement? Dieu pourroit-il condamner des actions faites dans la charité; ou livrer aux flammes de l'enfer, un cœur rempli de son amour?

¶ 18. *TIMOR NON EST IN CHARITATE. La crainte n'est point avec la charité; mais la charité parfaite chasse la crainte.* Il est impossible qu'aimant Dieu de tout notre cœur; & notre prochain comme nous-mêmes, nous soyons faibles de crainte à la vue de ses Jugemens, & que nous tremblions devant lui comme des esclaves. Son amour nous inspire une parfaite confiance; & nous avons lieu d'espérer qu'il nous comblera de ses biens, comme il nous l'a promis. (b)

D'autres (c) expliquent cette crainte qui est bannie par la charité; de la crainte servile, qui fait que l'on sert Dieu plutôt dans la crainte de la damnation, que pour l'amour de Dieu; & de la justice. Lorsqu'on est confirmé dans l'amour de Dieu, on n'agit plus par ces vûes basses, serviles, & intéressées, mais par des motifs supérieurs. La charité ne dé-

(a) Matth. v. 45.

(b) Psal. lxxviii. Meno. Post. Alii.

(c) August. hœc. Sicut videmus per se tam in-

intrati sed nisi amant, non succedit timor: sic timor primo accipit mentem, non autem illi remanet timor, quia idcirco accipit ut: est condonatur charitatem.

20. *Si quis dixerit quoniam diligo Deum, & fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodo potest diligere?*

20. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, & ne laisse pas de haïr son frere, c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut-il aimer Dieu, qu'il ne voit pas ?

COMMENTAIRE.

Il ne s'agit pas de la crainte filiale ; elle la perfectionne. La crainte commence l'ouvrage de nôtre conversion ; la charité l'achève. La crainte est comme l'éguille qui introduit le fil ; le fil n'entre qu'à mesure que l'éguille fort. La crainte ébranle le cœur, elle le dispose à recevoir la charité. Plus la charité s'augmente, plus la crainte se voit diminuer. *Quantum charitas crescit, tantum timor decrescit. Et quantum illa fit interior, tantum timor pellitur foras.* Major charitas minor timor, dit saint Augustin.

Quelques uns (a) l'expliquent ainsi : La charité, chasse la crainte ; le parfait amour de Dieu, chasse la crainte de la mort, des persécutions, des outrages ; Les Martyrs étant enyvez de la charité ; ont méprisés les tourmens, l'exil, les supplices, la mort même. Mais le premier sens nous paroît mieux lié avec le reste du discours de saint Jean.

TIMOR PENAM HABET. La crainte est accompagnée de peine ; & celui qui craint, n'est point parfait dans la charité. S'il le devoit, il ne craindroit rien, & ne souffrirait rien ; car où il n'y a plus, on ne souffre pas. (b) *Ubi amatur aut non laboratur, aut & labor amatur.* L'amour rend aimable, & faciles les choses les plus difficiles, & les plus odieuses. (c) La crainte est toujours pénible. Soit qu'on craigne un mal présent, ou à venir, l'ame n'est point en repos.

ÿ. 20. **SI QUIS DIXERIT.** Celui qui dit : J'aime Dieu, & ne laisse pas de haïr son frere, est un menteur. S'il aimoit Dieu, il aimeroit son frere. L'amour de Dieu enferme celui du prochain. Peut-on aimer Dieu, & ne pas aimer ce que Dieu juge digne de son amour, ce qu'il ordonne qu'on aime, ce qui lui appartient ? Comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit point, pendant qu'il haït son frere qu'il voit ? Comment pouvons-nous dire que nous aimons vraiment Dieu que nous ne voyons point, que nous ne connoissons qu'imparfaitement, qui n'a rien qui flate nos sens, dont la beauté, la perfection, les attraits sont tout intérieurs ; pendant que nous haïssons nos freres créés à l'image de Dieu,

(a) Tertull. Gros. Alii.
 (b) August. de Bono viduitatis, cap. 21. n.
 (c) August. lib. 1. cap. 22. de Morib. Eccl. Cathol. Nihil est tam ferreum atque durum, quod non amoris igne vincatur. Idem Serm. olim 9. de Verbis Domini, nunc 70. cap. 3. Omnia firma & immansa, prius facilia, & postea nulla efficit amor.

21. *Et hoc mandatum habemus à Deo : ut qui diligit Deum, diligat & fratrem suum.*

21. Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, doit aussi aimer son frere.

COMMENTAIRE.

liez à nous par les liens du sang, de la nature, de la ressemblance, & d'une infinité de besoins réciproques que nous avons les uns des autres ? Comment puis-je dire que j'aime Dieu, qui est invisible, si je ne veux pas lui donner des marques sensibles de mon amour, par les services que je rendrai à mes freres, qui sont les serviteurs, & les créatures, & qu'il me commande d'aimer pour l'amour de lui ? *Si frater est, & eum non diligis, quomodo Deum diligis, cujus mandatum contemnis ?* dit saint Augustin.

¶ 21. *ET HOC MANDATUM HABEMUS A DEO. C'est de Dieu même que nous avons reçu le commandement de l'aimer, & d'aimer nos freres. Qui suis-je, Seigneur, (a) pour me commander de vous aimer, & pour me menacer du souverain malheur, si je ne vous aime point ? Hé ! n'est-ce pas un assez grand malheur de ne vous aimer pas ? De quoi vous peut servir mon amour ? Qui est le Roi qui dise à son esclave : Soyons amis, & je vous donne une province ? Le même Dieu qui m'ordonne de l'aimer, m'ordonne aussi d'aimer mon prochain comme moi-même, & me menace de l'enfer, si je le hais, ou si je l'aime mal ; c'est-à-dire, ou trop, ou trop peu, ou pour de mauvaises fins.*

(a) *August. lib. 1. Confess. cap. 5. Quid tibi faciam, irascaris mihi, & mineras ingentes mihi, nisi ut amari te jubess à me, & nisi serias Parua ne ipsa est, si non amem te.*





C H A P I T R E V.

Amour de Dieu, & du prochain. Commandemens de Dieu aifez. La Foi est victorieufe du monde. Trois témoins de JESUS-CHRIST dans le Ciel, & trois fur la terre. Qui ne croit point en JESUS-CHRIST, fait Dieu menteur. Péché qui caufe la mort, & péché qui ne la caufe pas. Celui qui eft né de Dieu ne péche point. Le monde eft mauvais.

¶. 1. *O* MNIS QUI CREDIT, QUONIAM JESUS EST CHRISTUS, EX DEO NATUS EST. ET OMNIS QUI DILIGIT EUM QUI GENUIT, DILIGIT & EUM QUI NATUS EST EX EO.
2. *In hoc cognoscimus quoniam diligimus nos natos Dei, cum Deum diligamus, & mandata ejus faciamus.*

¶. 1. *Q* UICONQUE CROIT QUE JESUS EST LE CHRIST, EST NÉ DE DIEU; & QUICONQUE AIME CELUI QUI A ENGENDRÉ, AIME AUSSI CELUI QUI A ÉTÉ ENGENDRÉ.
2. Nous connoiffons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, & que nous gardons les commandemens;

C O M M E N T A I R E.

¶. 1. *O* MNIS QUI CREDIT QUONIAM JESUS EST CHRISTUS. *Quiconque croit que Jéfus eft le Chrif, eft né de Dieu* Il eft dans la vraie Foi, dans la vraie Eglife, du nombre des enfans de Dieu. Forr différent des Simoniens, des Cérintiens, & des autres hérétiques, qui font hors de l'Eglife, & qui font les enfans du démon, & du menfonge. Saint Jean oppofe ici les Fidèles aux hérétiques. Il défigne les premiers fous le nom d'enfans de Dieu, comme il a défigné ci-devant les autres, fous le nom d'enfans du démon, (a) & de fupports de l'Ante-Chrifi. (b) Il attaque les Simoniens, qui nioient que JESUS fût le Meffie; & les Cérintiens, qui féparoient JESUS du CHRIST, comme nous l'avons montré.

QUI DILIGIT EUM QUI GENUIT. Quiconque aime celui qui a engendré, aime auffi celui qui en a été engendré. Qui aime le Pere, aime le Fils. Qui aime le Pere Eternel, aime auffi fon Verbe; & qui aime fon Verbe, aime JESUS-CHRIST, le Verbe fait chair. En vain les hérétiques fe vantent d'adorer & d'aimer le Pere; s'ils le connoiffent, & s'ils l'a

(a) Chap. III. 8. 10.

| (b) Chap. IV. 3.

3. *Hæc est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus: & mandata ejus graviora non sunt.*

3. Parce que l'amour que nous avons pour Dieu, consiste à garder ses commandemens; & ses commandemens ne sont point pénibles.

COMMENTAIRE.

moient véritablement, ils aimeroient aussi son Fils, & le reconnoîtroient pour ce qu'il est, pour le Messie, pour Dieu, & pour Fils de Dieu.

ψ. 2. *IN HOC COGNOSCIMUS QUONIAM DILIGIMUS NATOS DEI.* Nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu, lorsque nous connoissons Dieu. Nous faisons voir que nous connoissons vraiment Dieu, non d'une connoissance stérile, & superficielle; mais d'une connoissance vive & efficace, lorsque pour l'amour de lui, & pour obéir à ses ordres, nous aimons nos freres comme nous-mêmes. L'amour de Dieu, & l'amour du prochain, sont, comme nous l'avons dit, deux tiges qui sortent de la même racine. Quand on voit l'une des deux, on infère l'existence de l'autre. Ce sont deux vertus qui ne vont point l'une sans l'autre. On peut en renversant l'ordre des paroles de ce verset, lui donner ce sens: Nous montrons que nous aimons vraiment Dieu, si nous aimons les Chrétiens, qui sont ses enfans, ainsi qu'il nous le commande. (a)

ψ. 3. *HÆC EST ENIM CHARITAS DEI.* Car l'amour que nous avons pour Dieu, consiste à garder ses commandemens. Ou bien: Une marque que nous aimons vraiment Dieu, c'est lorsque nous gardons ses commandemens. Or le second de ses commandemens, est que nous aimions nôtre prochain comme nous-mêmes. Si donc nous aimons Dieu comme il faut, nous ne manquerons pas d'aimer aussi nôtre prochain. Et ne vous plaignez point de l'obligation qu'il vous impose d'aimer vos freres. Ce précepte n'est nullement difficile, (b) sur tout après l'exemple qu'il nous a donné, en livrant son Fils pour le salut de tous les hommes, même des plus méchans, & des plus grands pécheurs. Voyez ci-devant Chap. IV. 9. Il y a dans l'amour du prochain une chose qui paroît fort difficile, pour ne pas dire impossible, à l'homme qui ne consulte que son inclination naturelle; c'est le commandement d'aimer ses ennemis. Et c'est apparemment pour prévenir l'objection sur la prétendue impossibilité de ce précepte, que saint Jean dit ici, que les commandemens de Dieu ne sont point pénibles. Ils ne le sont point en effet aux enfans de Dieu, à ceux qui sont remplis de son Esprit, & qui regardent dans leur prochain, l'image de Dieu, le

(a) Vide Grot. hic.

(b) August. de Nat. & Grot. cap. 69. Quomodo enim grave est, cum sit dilectionis manda-

tum? Aut enim quisque non diligit & grave est; Aut diligit, & grave esse non potest.

4. Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum: & hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

4. Car tous ceux qui sont nez de Dieu, sont victorieux du monde; & cette victoire par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de nôtre foi.

COMMENTAIRE.

caractère du Christianisme, l'amour que Dieu a eu pour eux; & le commandement qu'il fait de les aimer. Ces considérations lèvent toutes les difficultez que la nature oppose à ce précepte.

Les Interprètes (a) prennent d'ordinaire ces paroles: *Les commandemens de Dieu ne sont pas pénibles*, dans un sens général; & ils remarquent qu'encore que Dieu commande plusieurs choses très-difficiles à la nature, comme de résister à ses mauvais desirs, de pardonner les injures, d'aimer ses ennemis, de porter sa croix, de mortifier ses passions; toutefois ces choses ne sont point pénibles à l'homme, aidé de la grace, & soutenu de l'amour de Dieu. (b) S'il faut combattre les mauvais penchans de la concupiscence, & résister à l'attrait du plaisir; s'il faut souffrir des travaux, & des persécutions; l'onction du Saint Esprit fait trouver tout cela agréables à ceux qui en sont remplis. Il ne faut que voir ce que saint Paul dit de lui-même, (c) & ce que nous voyons tous les jours pratiquer par des personnes de piété.

¶ 4. OMNE QUOD NATUM EST (d) EX DEO, VINCIT MUNDUM. *Tous ceux qui sont nez de Dieu; tous les enfans de Dieu, les vrais Chrétiens, sont victorieux du monde.* Et comment remportent-ils cette victoire? *Par leur foi.* Le monde inspire la vengeance, la haine des ennemis, l'amour des richesses, & des commoditez de la vie. La foi des Chrétiens leur inspire des sentimens tout contraires, de pardonner les injures, d'aimer nos ennemis, de prier pour ceux qui nous persécutent, de souffrir volontiers les privations des choses mêmes nécessaires, pour mériter les récompenses éternelles. La foi animée par la charité, nous soutient dans nos traverses, nous console dans nos peines, nous fortifie dans nos souffrances, & nous propose des biens certains, & d'un prix infini. Elle peut tout avec JESUS-CHRIST, qui est toute la force. (e) C'est par la foi que les Saints de l'ancien Testament, & que les Martyrs du nouveau ont opéré tant de prodiges, & ont acquis tant de gloire par leurs actions, & par leurs souffrances. (f)

(a) *Ess. Grat. Cornel. Menoc. &c.*

(b) *Matth. xi. 30. Jugum enim meum suave est, & onus meum leve.*

(c) *Rom. vii. 5. & 2. Cor. iv. 17.*

(d) *ὅτι τὸ ἐκ τοῦ Θεοῦ γεννηθέντα.* *Miss. Uas à γεγεννη-*

ἀπο. Omnis qui natus est ex Deo. Ita Steph.

o. Syr. Arab.

(e) *Philipp. iv. 13.*

(f) *Hebr. xi. per totum.*

5. *Quis est, qui vincit mundum, nisi qui credit quoniam Jesus est Filius Dei?*

6. *Hic est, qui venit per aquam & sanguinem, Jesus Christus: non in aqua solum, sed in aqua & sanguine. Et Spiritus est, qui testificatur, quoniam Christus est veritas.*

5. Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jesus est le Fils de Dieu ?

6. C'est ce même JESUS-CHRIST, qui est venu avec l'eau & avec le sang ; non seulement avec l'eau ; mais avec l'eau & avec le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage, que JESUS-CHRIST est la vérité.

COMMENTAIRE.

¶ 5. **QUIS EST QUI VINCIT MUNDUM ?** *Qui est celui qui est victorieux du monde ?* De peur qu'on ne s'imaginât que tout homme fidèle, tout Chrétien étoit victorieux du monde, il se corrige, & dit ; qu'il n'y a que ceux qui croient que JESUS est le Fils de Dieu. Les Juifs croient en Dieu ; mais ils ne croient point en JESUS-CHRIST. Simon dit qu'il est lui-même le Christ. Cérinthe nie que Jesus & le Christ soient une même personne. Les Gnostiques veulent que JESUS-CHRIST n'ait paru, & ne soit mort qu'en apparence. Aucun de ces gens n'a la foi par laquelle on devient victorieux du monde. Leur foi est fautive, & n'est point de Dieu ; elle n'est point un don du Saint Esprit, elle n'en est point animée.

¶ 6. **HIC EST QUI VENIT PER AQUAM, ET SANGUINEM.** *C'est ce même Jesus-Christ qui est venu avec l'eau, & avec le sang.* JESUS-CHRIST le véritable objet de nôtre foi, n'est point venu seulement en apparence ; c'étoit un vrai homme, & un vrai Dieu ; les deux natures, la divine, & l'humaine, étoient en lui vraiment, & réellement réunies en une seule personne. Je suis témoin de la vérité de sa chair, & de sa nature humaine. Un phantôme n'a ni chair, ni os, ni sang, ni autre liqueur dans son corps ; & j'étois présent sur le Calvaire, lorsque le côté de JESUS-CHRIST ayant été ouvert, il en sortit du sang, & de l'eau. (a) Il y avoit plusieurs hérétiques qui soutenoient que JESUS-CHRIST n'avoit apparu aux hommes qu'en apparence ; que son incarnation, sa naissance, sa mort, sa résurrection n'avoient rien de réel. (b) C'est contre eux que saint Jean établit avec tant de soin la vérité de l'incarnation ; & c'est apparemment à eux qu'il fait attention dans cet endroit.

D'autres (c) croient que saint Jean veut marquer ici l'eau du Baptême.

(a) Joan. XIX. 34. *Unus militum lanceâ latus ejus aperuit, & continuo exiit sanguis & aqua ; & qui vidit testimonium perhibuit ; & verum est testimonium ejus.*

(b) Vide Theodor. hares. Præf. pag. 122. & Clem. Strom. lib. 7. pag. 765.

(c) Est. idem. Corncl. Alii plures.

me, & le sang que JESUS CHRIST a répandu pour nous. Par l'eau du Baptême, il nous purifie de nos péchez ; par son sang, il nous réconcilie à Dieu. En cela il étoit différent de Jean Baptiste, qui n'étoit venu que dans l'eau ; c'est-à-dire, avec le seul Baptême de l'eau ; au lieu que JESUS-CHRIST étoit venu avec l'eau, & avec le sang. L'eau de son Baptême étoit rendue efficace par le mérite de son sang ; en sorte qu'en recevant son Baptême, nous sommes en quelque sorte plongez dans son sang : (a) D'où vient qu'il ajoute : *Non-seulement avec l'eau, mais avec l'eau, & le sang.*

Quelques-uns (b) croient qu'il fait allusion aux sacrifices de l'ancienne Loi, où se trouvoient toujours l'eau, & le sang ; l'eau, pour laver la victime, & les Prêtres ; & le sang, pour être répandu au pied de l'Autel : JESUS-CHRIST est donc venu avec l'eau, pour nous purifier dans le Baptême ; & avec le sang, pour expier nos péchez. Quelques Exemplaires Grecs (c) lisent ici : Il est venu par l'eau, & par le sang, & par l'esprit ; ou, par l'eau, par l'esprit, & par le sang. Mais l'esprit paroît superflu en cet endroit ; il se trouve immédiatement après.

ET SPIRITUS EST QUI TESTIFICATUR. (d) C'est l'Esprit qui rend témoignage que Jesus-Christ est la vérité. Non-seulement l'eau, & le sang qui coulèrent du côté de JESUS après sa mort, nous assûrent de la vérité de son incarnation, & de son humanité ; mais aussi le Saint Esprit lui a rendu témoignage en plus d'une manière. 1°. Lorsqu'il descendit sur lui à son Baptême en forme de colombe, & que le Pere fit entendre une voix du Ciel, qui dit : (e) *Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le.* 2°. Par les miracles qu'il a faits par le doigt, ou par l'Esprit de Dieu. 3°. Par le Paraclet qu'il a envoyé à ses Apôtres, par le moyen duquel il les a éclairés, fortifiés, & changez en d'autres hommes. 4°. Enfin par le Saint Esprit, qui se communiqua d'une manière évidente aux Fidèles par les dons surnaturels dont il les remplit. Tout cela démontre que JESUS-CHRIST est la vérité : Car le Pere, & le Saint Esprit pourroient-ils conspirer à nous tromper, en rendant à un imposteur des témoignages si publics, si sensibles, si authentiques ? Or si JESUS-CHRIST n'est pas la vérité, s'il n'est pas le Fils de Dieu, & le Messie, il est le plus grand de tous les imposteurs, & Dieu même est complice de

(a) Rom. vi 3. *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus.*

(b) Vide Grat.

(c) Græc. impress. *ὕδατος ἕως ἰσχυρῶν δὲ πνεύματος, ἢ αἵματος.* *Verbe à Xpiste. Alii: ὕδατος, ἢ αἵματος, ἢ πνεύματος. Alex. Cuv. 2. Cyrill. Occumen. Ceph. Lin. Pet. 2. Alii: ὕδατος, ἢ πνεύματος, ἢ αἵματος.*

ὕδατος, ἢ πνεύματος, ἢ αἵματος. Steph. 2. 1. *Ethiop. Vide Mill. hic.*

(d) Grat. *Enj vò νεῖμα ἕως τὸ πνεῦμα.* Ambros. lib. 2. de Spir. S. cap. 11. *Spiritus testificatur.* *Ethiop. In Spiritu fuit qui testis erat.*

(e) Matth. III. 16.

7. *Quoniam tres sunt, qui testimonium dant in Cælo: Pater, Verbum, & Spiritus sanctus: & hi tres unum sunt.*

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel: Le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit; & ces trois font une même chose.

COMMENTAIRE.

son imposture: Ce qui fait horreur seulement à penser.

Le Grec porte: (a) *Et l'Esprit rend témoignage que l'Esprit est la vérité; ou simplement, que l'Esprit est vérité; & cette Leçon se remarque dans saint Ambroise, (b) & dans l'Auteur du Traité du Baptême des hérétiques, parmi les Oeuvres de saint Cyprien. L'Esprit saint que Dieu a répandu dans nos cœurs, & par lequel il nous a éclairés de sa lumière, & de son inspiration spirituelle, nous rend témoignage au dedans de nous mêmes, qu'il est vérité; que nous ne sommes point remplis d'un esprit d'erreur, comme les hérétiques, & les faux Prophètes, qui peuvent quelquefois être trompez eux-mêmes, avant que de tromper les autres. Pour nous, nous sommes certains que nous avons reçu le vrai Esprit, l'Esprit de vérité, & que le témoignage qu'il rend intérieurement à la vérité que nous prêchons, est indubitable. (c) L'Évangile même est quelquefois appelé vérité. Saint Augustin, saint Léon, Bède, & presque tous les Latins lisent ici comme la Vulgate: *L'Esprit rend témoignage que Jésus-Christ est la vérité.**

Ici finit le Commentaire de Guillaume Estius sur les Epîtres des saint Jean. Ce qui suit a été suppléé par Barthélemy Pierre.

¶ 7. *QUONIAM TRES SUNT QUI TESTIMONIUM.* Il y a trois choses qui rendent témoignage dans le Ciel; le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit. Nous examinerons dans une Dissertation particulière ce qu'on dit pour, & contre l'authenticité de ce passage, lequel manque dans plusieurs anciens Exemplaires tant Grecs, que Latins. Voici le sens qu'on peut lui donner. Saint Jean pour prouver la vérité de l'incarnation, & de la Divinité du Sauveur, a rapporté dans le verset précédent trois témoignages; celui du sang, celui de l'eau, & celui de l'esprit. Il continué dans celui-ci à prouver cette vérité par trois autres témoignages indubitables; celui du Pere, celui du Verbe, & celui du Saint Esprit, qui tous déposent la même chose. Le nombre de trois en fait de témoignage, est un nombre parfait. (d) Il faut donc croire que JÉSUS est vraiment Fils de Dieu, parce qu'il a dans le Ciel trois témoins qui nous en assurèrent; le Pere qui

(a) Τὸ πνεῦμα ἵκεν τὸ μαρτυρεῖν, ὅτι τὸ πνεῦμα ἵκεν τὸ ἀληθεύειν.

(b) Ambros. lib 3 de Spiritu, cap. 22.

(c) 1. Cor. III. 6. Qui & idoneus nos fecit

ministros novi Testamenti, non littera, sed Spiritu.

(d) Dent. XVII. 6. & XIX. 15. In ore dixerunt, aut trium testimonium, stabit omne verbum.

8. *Et tres sunt, qui testimonium dant in terra: Spiritus, & aqua, & sanguis: & hi tres unum sunt.* 8. Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la terre: L'Esprit, l'eau, & le sang; & ces trois sont une même chose.

COMMENTAIRE.

l'a envoyé, le Verbe qui s'est incarné, le Saint Esprit qui n'est qu'un avec le Pere, & le Fils. Le Pere a rendu témoignage à la mission, à l'incarnation, à la Divinité de JESUS-CHRIST, & à sa qualité de Messie, par la voix qu'il fit entendre à son baptême, (a) à sa transfiguration, (b) & une autre fois dans le Temple devant tout le peuple; (c) & enfin par les miracles qui ont toujours accompagné la prédication de J. C. (d)

Le Verbe s'est rendu témoignage à lui-même par l'excellence de sa doctrine, par sa vie toute divine, par ses miracles, par sa passion, par sa résurrection. (e) Si son témoignage étoit seul, il pourroit paroître suspect; mais étant accompagné de celui du Pere, & du Saint Esprit, il est irréfragable, comme il le dit lui-même: (f) *Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas vrai, du moins je n'exige pas qu'on le reçoive pour vrai; il y en a un autre qui rend témoignage de moi, & je sais que son témoignage est vrai. . . Les œuvres que mon Pere m'a données à faire, rendent témoignage de moi; & mon Pere qui m'a envoyé, a rendu témoignage de moi.*

Enfin le Saine Esprit a rendu témoignage à JESUS-CHRIST, & à la vérité de son incarnation, & à sa Divinité, en descendant sur lui à son baptême, (g) en descendant sur les Apôtres au jour de la Pentecôte, en se communiquant par sa grace intérieure, par ses dons surnaturels, & par son onction lumineuse à une infinité de Fidèles, & par les miracles qu'il a opérés par JESUS-CHRIST, par ses serviteurs, & par les Apôtres. Ces trois témoignages du Pere, du Verbe, & du Saint Esprit ne sont qu'un, puisqu'ils conspirent à nous assurer de la même vérité. (h) Ces trois Personnes divines sont unes en nature, & en substance, (i) & par conséquent elles ne peuvent être partagées de sentimens, de volonté, & de témoignage: *Et hi tres unum sunt.*

¶ 8. TRES SUNT QUI TESTIMONIUM DANT IN TERRA. Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre; l'esprit, l'eau, & le sang, dont on a déjà parlé sur le verset 6. & ces trois sont une même chose. Ces derniers mots ne se lisent point dans plusieurs Manuscrits Latins, (k).

(a) Matth. III. 17.

(b) Matth. XVIII. 25. Luc. IX. 28.

(c) Joan. XII. 29.

(d) Joan. V. 19. YIII. 18. 54. X. 25. 37.

12.

(e) Vide Joan. V. 17. X. 24. XIX. 7.

(f) Joan. V. 31. 32. 37.

(g) Matth. III. 16. Joan. I. 32. 33. 34.

(h) Vat. Erasmi. Gemar. Jas. Capell.

(i) Barth. Petri. Corné. Men. Tir. Zeger.

Pisc. Alii passim.

(k) Levanienfes 25. Cod. Britannic. apud

Mill. Alii plures apud Simon. Dissert. Critic. de Mss. N. T.

9. Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est: quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo.

9. Si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand. Et voilà le témoignage que Dieu même a rendu; lequel est d'autant plus grand, qu'il le rend en faveur de son Fils.

COMMENTAIRE.

ni dans l'Édition de Complute. S. Thomas dans son Ouvrage sur la Décrétale *De Summa Trinitate*, soutient contre l'Abbé Joachim, qu'on ne les trouve pas dans les vrais Exemplaires; mais que les Arriens les ont ajoutés, voulant corrompre le sens des mêmes paroles du verset précédent, que les Catholiques expliquoient de l'unité d'essence dans les trois Personnes. D'autres lisent: (a) *Et hi tres unum sunt in Christo Jesu*; pour éviter qu'on n'entende l'unité de l'eau, du sang, & de l'esprit, dans le même sens que celle du Père, du Verbe, & du Saint Esprit. Les Exemplaires Grecs lisent uniformément: (b) *Ces trois témoins sont en une même chose*; ils reviennent au même; ils rendent un témoignage uniforme sur l'incarnation, & la Divinité du Fils.

Saint Augustin, (c) Facundus Evêque d'Hermiane, (d) & saint Eucher (e) ont expliqué ce passage, des trois Personnes de la Trinité. L'esprit marque le Père, parce qu'il est écrit: (f) *Dieu est Esprit*. L'eau marque le Saint Esprit, parce que JESUS CHRIST a dit (g) *qu'il sortira des fleuves d'eau vive de celui qui recevra son Esprit*. Enfin le sang marque le Sauveur, qui s'est incarné, & qui a pris la chair, & le sang d'un vrai homme. Ces trois Personnes divines n'ont qu'une même essence: *Et hi tres unum sunt*. Quelques Théologiens l'expliquent ainsi: L'esprit, l'eau, & le sang ont rendu témoignage à la vérité de l'incarnation, & de l'humanité de JESUS CHRIST. Le sang qui sortit de ses playes, l'eau qui sortit de son côté, l'esprit, ou l'ame qu'il rendit à son Père, *emisit spiritum*: ces trois choses ne sont qu'un, ne composent qu'un seul homme-Dieu. On peut voir les explications données sur le verset 6. La Divinité, & l'humanité de JESUS-CHRIST sont prouvées non-seulement par le témoignage du Père, du Verbe, & du Saint Esprit, ψ. 7. mais aussi par celui de l'esprit, de l'eau, & du sang, ψ. 8. c'est à-dire, par l'Esprit saint qui a été donné aux Apôtres, & aux Fidèles; par l'eau du Baptême que

(a) Clem. Alex. hie, in Latinis Cassiodori; Ambros. lib. 3. de Spirit. S. cap. 11. Athanas. seu Vigil. Thapf. de Unica Deitate Trinit. & lib. de Fide ad Theophil.

(b) Καὶ οἱ τρεῖς εἰς ἓν ὄν ἐσιν. Occumen. Τὸ εἶναι, εἰς τὸν αἰῶνα τῷ ἁγίῳ πνεύματι.

(c) Auguß. lib. 2. contra Maximin. cap. 22.

(d) Facund. Hermian. lib. 1. cap. 3. de Trinit. Capitulis.

(e) Eucher. Quæst. N. T.

(f) Joan. 14. 24.

(g) Joan. 7. 38. 39.

10. *Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum: quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo.*

10. Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans soi-même le témoignage de Dieu. Celui qui n'y croit pas, fait Dieu menteur; parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils.

COMMENTAIRE.

nous recevons, & par le sang que JESUS-CHRIST a répandu pour nous.

¶ 9. SITESTIMONIUM HOMINUM ACCIPIMUS. *Si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand.* Si en Justice réglée, deux, ou trois témoins suffisent pour attester un fait, (a) le témoignage que rendent l'eau, le sang, & le Saint Esprit mérite une entière créance; & si leur témoignage ne suffit pas, celui de toute la Sainte Trinité doit suffire. Nous avons vu au verset 7. qu'elle dépoit en faveur de la Divinité, & de l'incarnation du Fils de Dieu. Le Pere en particulier lui a rendu témoignage par une infinité de miracles. (b) Les Juifs ayant dit à JESUS-CHRIST: (c) *Vous vous rendez témoignage à vous-même, votre témoignage n'est point vrai; il leur répondit: Quand je me rendrois témoignage à moi-même, mon témoignage n'en seroit pas moins vrai; parce que je sais d'où je suis venu, & où je vas... D'ailleurs je ne suis pas seul; mon Pere qui m'a envoyé, est avec moi. Il est écrit dans votre Loi, que le témoignage de deux hommes est reçu pour vrai. Et je me rends témoignage, & mon Pere qui m'a envoyé, me le rend aussi.*

ET HOC EST TESTIMONIUM DEI, QUOD MAJUS EST, QUONIAM TESTIFICATUS EST DE FILIO SUO. *Et voilà le témoignage que Dieu même a rendu, lequel est d'autant plus grand, qu'il le rend en faveur de son Fils.* Il est grand par son objet, & par la manière dont il est rendu. Jamais la puissance, & la magnificence de Dieu n'éclatèrent avec plus de majesté. Le Grec est plus simple: (d) *Et voilà le témoignage que le Pere a rendu en faveur de son Fils.*

¶ 10. QUI CREDIT IN FILIUM DEI. *Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans soi-même le témoignage de Dieu.* Or celui qui croit que JESUS-CHRIST est vraiment Fils de Dieu, qui le reconnoît, qui l'adore, qui l'invoque en cette qualité, qui met dans lui sa confiance, qui est membre de son Eglise, & qui a reçu le caractère de son nom dans le Baptême, fait assez voir qu'il a reçu en lui-même le témoignage de

(a) Deut. XVII. 6. & XIX. 15. Matth. XVIII. 16. Héb. x. 28.

(b) Joan. v. 36. x. 25. 38. XIV. 11. XV. 24.

(c) Joan. VIII. 13. . . . 19.

(d) Οὗτος ὁ θεὸς ἔδωκε τὴν μαρτυρίαν αὐτῷ τοῦ υἱοῦ, ἵνα πιστοποιήσῃ μετὰ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. Alii quidam: Τὸ θεῖον, ἢ τὴν μαρτυρίαν. Ita Alexand. Steph. 2. e. Cov. 4. Genev. Rom. Valéz.

11. *Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus. Et hoc vita in Filio eius est.*

12. *Qui habet Filium, habet vitam: qui non habet Filium, vitam non habet.*

11. Et ce témoignage est, que Dieu nous a donné la vie éternelle; & c'est en son Fils que se trouve cette vie.

12. Celui qui a le Fils, a la vie; celui qui n'a point le Fils, n'a point la vie.

COMMENTAIRE.

Dieu; qu'il a crû à ce que le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit lui ont révélé; qu'il est pénétré, & persuadé de la vérité de leur témoignage. Fort différent des hérétiques, dont on a souvent parlé, qui nient la vérité de l'incarnation de JESUS-CHRIST, & sa Divinité. Ceux-ci n'ont certainement pas reçu le témoignage de Dieu; ils ont tacitement accusé Dieu de mensonge, & d'imposture, comme s'il avoit été capable de concourir à nous séduire, en donnant à JESUS-CHRIST des témoignages, auxquels nous ne pouvons nous refuser. *Celui qui ne croit pas en lui, fait Dieu menteur*; il agit envers lui comme s'il le croyoit menteur; il révoque en doute ses témoignages les plus exprés, *puisqu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu à son Fils*, par les prodiges dont il a accompagné sa mission, & sa prédication. Le Grec lit simplement ce verbe de cette sorte: (a) *Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans lui-même le témoignage, (& non pas, le témoignage de Dieu.) Celui qui ne croit point à Dieu, a fait Dieu menteur.*

ÿ. 11. *ET HOC EST TESTIMONIUM, QUONIAM VITAM ÆTERNAM, &c.* *Et ce témoignage est, que Dieu nous a donné la vie éternelle par JESUS-CHRIST son Fils.* Voici à quoi se termine le témoignage que Dieu nous rend en faveur de son Fils; c'est que JESUS CHRIST est le Messie, le Verbe du Pere, son Fils unique, coéternel, & consubstantiel; & que par son moyen nous devons obtenir la vie éternelle. Toutes vérités niées par les hérétiques qui vivoient alors, & que saint Jean combat dans cette Epître, en s'étudiant d'établir la vérité de l'incarnation, & de la Divinité de JESUS-CHRIST. D'où s'enfuit tout le reste; c'est-à-dire, la rédemption du genre humain, la vie éternelle, le bonheur du Ciel: (b) *Ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam.*

ÿ. 12. *QUI HABET FILIUM, HABET VITAM.* *Celui qui a le Fils, a la vie.* Le Chrétien, le Fidèle qui croit que JESUS-CHRIST

(a) Ο μισθός ἐστι τοῦ θεοῦ τὸ θεῖον, ἔχει τὴν μαρτυρίαν ἐν ἑαυτῷ. Ο μὴ μισθός τὸ θεῖον ἔχει τὴν μαρτυρίαν ἀπὸ τοῦ Θεοῦ. Πιστὸς γεννᾷ τὸν μαρτυρῶν τὸ θεῖον ἐν ἑαυτῷ. *See Alex. Steph. d. u.*

See. Zin. Colon.

(b) *Joan. III. 15. 16. 36. & VI. 27. 33. 46. 47.*

13. *Hac scribo vobis: ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.*

14. *Et hoc est fiducia, quam habemus ad eum: Quia quodcumque petierimus secundam voluntatem ejus, auditur.*

13. Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

14. Et ce qui nous donne de la confiance envers Dieu, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons, qui est conforme à sa volonté.

COMMENTAIRE.

est vraiment Fils de Dieu, a la vie; du moins il a l'espérance d'y parvenir avec le secours de sa grace. *Mais celui qui n'a point le Fils, n'a point la vie.* Celui qui nie la vérité de l'incarnation, ou qui conteste à JESUS-CHRIST sa qualité de Fils de Dieu, & de Messie; ou qui divise JESUS-CHRIST, en séparant JESUS, du CHRIST, n'a point la vie de la foi, ni de la grace, & ne doit point espérer la vie éternelle, & la récompense du Ciel. JESUS-CHRIST comme Messie, & comme Fils de Dieu, est nôtre médiateur, nôtre salut, nôtre vie, nôtre espérance. Comparez ce verset à celui-ci de l'Evangile, où saint Jean-Baptiste dit: (a) *Celui qui croit au Fils, a la vie éternelle: mais celui qui lui est incrédule, ne verra point la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui.*

ψ. 13. UT SCIATIS QUONIAM VITAM HABETIS ÆTERNAM. *Afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle.* Ce doit être pour vous un grand sujet de consolation, de savoir que vous êtes dans la vraie foi, dans la vraie Eglise, fondée sur le témoignage du Pere, du Verbe, & du Saint Esprit; & que la vie éternelle, & le bonheur du Ciel vous sont réservés. Le Grec de ce verset est plus étendu que le Latin. Voici le Grec: (b) *Je vous ai écrit, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu; afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, & afin que vous croyiez au nom du Fils de Dieu.* Mais la Leçon de la Vulgate est plus simple, & se trouve confirmée par de très bons Manuscrits Grecs, (c) par le Syriaque, l'Arabe, le Copte, & l'Ethiopien.

ψ. 14. HÆC EST FIDUCIA QUAM HABEMUS. *Ce qui nous donne de la confiance envers Dieu, est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons, qui est conforme à sa volonté.* Il a déjà dit à peu près la même chose ci-devant Chap. III. 21. Un des plus grands bonheurs du Chrétien dans cette vie, c'est qu'il peut s'adresser à Dieu en toute confiance, &

(a) Joan. III. 16.

(b) Ταῦτα ἔγραψα ὑμῖν, ἵνα ἴσατε ὅτι ἐὰν ἴσῃτε τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, ἵνα ἴσατε ὅτι ἔστι ζωὴ αἰώνου, ἣν ἡμεῖς ἔχομεν τῷ υἱῷ τῷ Θεῷ.

(c) Ταῦτα ἔγραψα ὑμῖν, ἵνα ἴσατε ὅτι ἔστι ζωὴ αἰώνου ἢ μακροχρονίας τῷ υἱῷ τῷ Θεῷ.

15. *Et scimus quia audit nos quidquid petierimus : scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.*

16. *Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, & dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem : non pro illo dico ne roget quis.*

15. Car nous savons qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons ; & nous le savons, parce que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites.

16. Si quelqu'un voit son frere commettre un péché qui ne va point à la mort, qu'il prie ; & Dieu donnera la vie à ce pécheur, si son péché ne va point à la mort. Mais il y a un péché qui va à la mort ; & ce n'est pas pour ce péché là que je dis que vous priez.

COMMENTAIRE.

qu'il est sûr d'obtenir tout ce qu'il demandera à Dieu par la médiation de JESUS-CHRIST, pourvû qu'il demande avec foi, avec humilité, avec espérance, & qu'il ne demande pas des choses contraires à son salut, & à son propre bonheur, ni opposées à la justice, à la bonté, & à la gloire de Dieu. Tout cela s'entend assez, sans qu'on en avertisse. Ce seroit un grand malheur pour les hommes, si Dieu les exauçoit toujours. Souvent ils demandent leur propre malheur, ou celui des autres. Au lieu de ces mots : *Secundum voluntatem ejus*, quelques Manuscrits Grecs lisent : (a) *Selon son nom*, ou, en son nom, au nom de JESUS-CHRIST. Ce qui revient à ce que JESUS-CHRIST dit souvent dans l'Évangile, (b) que nous devons nous adresser au Pere en son nom.

¶ 16. QUI SCIT FRATREM SUUM PECCARE PECCATUM NON AD MORTEM. *Si quelqu'un voit son frere commettre un péché qui ne va point à la mort*, qu'il prie, & il obtiendra la vie de son frere. Le péché qui va à la mort, selon la plupart des Interprètes, (c) est un péché mortel accompagné d'endurcissement, d'impénitence, de malice, d'opiniâtreté, & dans l'habitude duquel on persévère d'une manière incorrigible. Saint Jean ne parle point de ces péchez, lorsqu'il dit que Dieu accordera la vie à celui pour lequel un Fidèle priera. La malice du pécheur, dans les circonstances qu'on vient d'exprimer, met des obstacles à la miséricorde de Dieu, qui sont moralement insurmontables ; quoique dans la rigueur rien ne soit impossible à la grace toute-puissante du Sauveur. Mais on parle ici du train ordinaire, & de l'ordre commun des choses. Dieu accorde si rarement la grace de la conversion à ces fortes

(a) *Κατὰ τὸ ὄνομα αὐτοῦ. Alii : Κατὰ τὸ ὄνομα αὐτοῦ. Æthiop. Alex. Cœd. Laiceſte.*

(b) *Joan. XIV. 13. 14. XV. 16. XVI. 23. 24. 26.*

(c) *Vide Auguſt. lib. 2. de Serm. Domini in*

Matth. cap. 22. & de Corrept. & Grat. cap. 12. Gregor. lib. Moral. cap. 11. Pacian. Ep. 3. Beda, Lyr. Corthuf. Eraſm. Zeger. Barth. Petri, Men. Tit. Alii. Vide, ſi placeat, Grat. & Corneli. hic.

17. *Omnis iniquitas, peccatum est* : | 17. Toute iniquité est péché ; mais il y a
 un péché qui va à la mort.

COMMENTAIRE.

de gens , que quand il l'accorde , on doit la considérer comme un miracle , qui ne doit point servir d'exemple.

D'autres croyent que *le péché à la mort* dont il est parlé ici , est le péché contre le Saint Esprit ; ou le crime d'apostasie , & d'infidélité ; (*a*) ou celui auquel est attachée l'excommunication ; (*b*) ou l'impénitence finale ; ou en général toute sorte de grand crime qui mérite l'enfer ; (*c*) ou l'envie du bien spirituel de son frere. (*d*) Quelques Anciens ne recevoient point à la pénitence ceux qui après leur Baptême étoient tombez dans l'apostasie , dans l'adultère , dans l'idolâtrie , ou qui avoient commis un homicide. Ils ne désespéroient point absolument de la miséricorde de Dieu pour eux ; mais ils laissoient ces pécheurs au Jugement du souverain Juge. Tertullien , saint Ambroise , & quelques autres ont entendu ce passage de ces derniers crimes. (*e*) Lors donc qu'un Fidèle voit un homme endurci dans le péché , qui méprise ceux qui veulent le ramener à son devoir ; qui n'écoute plus ni l'Eglise , ni les Pasteurs , il ne doit pas espérer que de simples prières obtiendront de Dieu sa conversion. Il faut pour cela un miracle de la grace , un coup de la main toute-puissante de Dieu. Qu'il employe donc non une , ou deux personnes ; mais l'Eglise entière , pour demander le retour de cette ame : Qu'il joigne à la prière continuelle , les larmes , l'aumône , le jeûne , & les autres œuvres de piété , pour fléchir la miséricorde du souverain Médecin , afin qu'il daigne rendre la santé à un malade qui rejette sa main , & qui méprise ses remèdes.

¶ 17. *OMNIS INIQUITAS PECCATUM EST. Toute iniquité est péché. Voyez ci-devant le Ch. III. 5. Mais il y a un péché qui va à la mort. Le Grec au contraire : (*f*) Et il y a un péché qui ne va pas à la mort ; par opposition au péché qui va à la mort , & dont il a parlé au verfet précédent. Il dit ceci pour rassûrer , & pour consoler les Fidèles. Je sai que nous sommes tous fragiles , & qu'il n'y a personne qui ne tombe dans plusieurs fautes ; mais tous les péchez ne sont pas à la mort. Dieu vous garde de tomber dans ceux-ci. ¶ 18. Nous savons que quiconque est né de*

(*a*) *Gognans hic.*

(*b*) *Turrian. lib. 4. pro Epist. Pont. cap. 5.*

(*c*) *Ambros. lib. 2. de Penit. cap. 8. 9. Glossa hic. Alii.*

(*d*) *August. lib. 1. de Serm. Domini in Monte, cap. 22. Bida hic.*

(*e*) *Vide Tertull. de Pudicit. cap. 19. Ambros. lib. 1. de Penit. cap. 9. 10. 11. Grot. hic.*

(*f*) *Kaj icu anapria u wege Swars. omitant u, Vulg. Æthiop. Tertull. lib. de Pudicit. cap. 19. Alii Vulg. Libb. Et est peccatum non ad mortem. Ita August. in Spenulo, Glossa ordinat.*

18. *Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat: sed generatio Dei conservat eum, & malignus non tangit eum.*

19. *Scimus quoniam ex Deo sumus: & mundus totus in maligno positus est*

18. Nous savons que quiconque est né de Dieu, ne pèche point, mais la naissance qu'il a reçue de Dieu, le conserve pur, & le malin esprit ne lui touche point.

19. Nous savons que nous sommes de Dieu, & que tout le monde est sous l'empire du malin.

COMMENTAIRE.

Dieu, ne pèche point, ne tombe point dans les péchez qui vont à la mort. (a) Il ne tombe point dans ces crimes énormes, qui nous excluent de l'Eglise, & qui nous retranchent du Corps des Fidèles. S'il ont le malheur de tomber, ils se relèvent par la pénitence, & ne s'abandonnent pas à l'endurcissement, & au mépris des Pasteurs, & des règles de l'Eglise.

ψ. 18. *SED GENERATIO DEI CONSERVAT EUM. Mais la naissance qu'il a reçue de Dieu, le conserve, & le malin esprit ne lui touche point. C'est à peu près ce qu'il a déjà dit ci-devant: (b) Quiconque est né de Dieu, ne fait point le péché; parce que la semence de Dieu, demeure en lui. Cette semence divine, est la même chose que la génération de Dieu, ou la naissance qu'il a reçue de Dieu, dont parle saint Jean en cet endroit. La grace que Dieu lui a faite de le mettre au nombre des prédestinez; le décret absolu qu'il a formé de le conduire au bonheur éternel, ou le garantit des crimes capitaux, ou les lui fait expier par une sincère pénitence, s'il a eu le malheur d'y tomber. (c) Il est impossible que ceux que le Pere a donnez à son Fils, périssent pour toujours. (d) Le Grec lit: (e) Nous savons que quiconque est né de Dieu, ne pèche point: mais celui qui est né de Dieu, se conserve, ou s'observe; en sorte qu'il ne tombe point dans le péché, & qu'il ne donne point de prise au démon; ou du moins qu'il se tire de ses mains, & n'y demeure pas.*

ψ. 19. *SCIMUS QUONIAM EX DEO SUMUS, ET MUNDUS TOTUS IN MALIGNO POSITUS EST. Nous savons que nous sommes de Dieu; nous sommes à lui, nous sommes ses enfans, ses fidèles, ses élus. Nous avons cette confiance, puisque par sa miséricorde, nous avons dans nous mêmes son Esprit, & que nous persévérerons dans la foi, dans la justice, & dans la communion de son Eglise: Conditions, & carac-*

(a) Tertull. de Pudicit. cap. 19. Alii.

(b) 1. Joan. III. 9.

(c) Vide Bern. serm. 29. in Cantic. & serm. 1. in Septuag. & August. de Corrept. & Grat. cap. 12.

(d) Joan. III. 15. 16. VI. 39. XVII. 9. XVIII.

12. Vide Oecumen. hic.

(e) Οὐδὲν ἄρα ἔστιν ἡ γενεὴ τοῦ Θεοῦ ἢ ἡ ἀποστολή, καὶ ἡ ἰσχυρὸς οὐκ ἔστιν ἐπινοήσας. Quidam: Ἡμεῖς ἵσχυροὶ τῷ Θεῷ ἐπινοήσας. Ita Vulg. Valez. Ieron. lib. 2. contra Jovin.

10. *Et scimus quoniam Filius Dei venit, & dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum, & simus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus, & vita aeterna.*

20. Et nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu; & que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu, & la vie éternelle.

COMMENTAIRE.

tées qui distinguent les enfans de Dieu des enfans du démon, comme nous l'avons vu dans toute cette Épître. Nous savons de plus que *tout le monde est sous l'empire du démon*; il lui est assujetti; il est en quelque sorte sous ses pieds: *In maligno positus est*. On peut aussi traduire: *In malo ligno jacet*: (a) Il se repose dans le démon; il est, pour ainsi dire, dans son sein. Ou bien: Le monde est au pouvoir du démon; il est entre ses mains; il en dispose comme de son bien; Dieu lui en a en quelque sorte abandonné l'empire.

Mais comment peut-on entendre cela à la lettre? Ne fait-on pas que Dieu est le souverain Seigneur du monde, & que le démon n'y sauroit faire le moindre changement sans ses ordres, ou sa permission? Ne voit-on pas dans tout ce qui se passe dans le monde des preuves évidentes de la sagesse, de la providence, de la justice, & de la miséricorde de Dieu?

On répond 1^o. Que saint Jean parle ici du monde considéré dans l'état où il étoit de son tems; c'est-à-dire, tout plongé dans l'idolâtrie, & dans les plus affreux déréglemens. (b) 2^o. D'autres (c) traduisent: *Tous le monde est plongé dans le mal*; tous les hommes naissent souillés par le péché originel, & demeurent sujets à la concupiscence, qui corrompt la plupart de leurs actions, & qui répand dans le monde une foule de maux. 3^o. Le monde, opposé aux enfans de Dieu; c'est-à-dire, les infidèles, les hérétiques, les faux Prophètes, ceux qui nient JESUS CHRIST, & sa Divinité, sont les enfans du démon, sont remplis de son esprit, & se conduisent suivant ses maximes; par conséquent toutes leurs voyes sont dérégées, & corrompues; ils sont absolument sous sa puissance, & sous son empire. Ce dernier sens me paroît le plus conforme à l'intention de saint Jean, & le mieux lié avec le reste de cette Épître.

ÿ. 20. SCIMUS QUONIAM FILIUS DEI VENIT. *Nous savons que le Fils de Dieu est venu.* Voici la récapitulation de toute cette Épître.

(a) *Et vñ mundo nrao.*

(b) *Vide Cornet. à L. vide, in hunc loc.*

(c) *Occumen. Beda, Liran. Alii. Vide Am-*

brif. Apologet. David. cap. 2. At indus in maligno positus est, quin omnes homines sub peccato nascuntur, quoniam ipse vitus est in vltro.

21. *Filii, custodite vos à simula-*
chris. Amen.

21. Mes petits enfans, gardez-vous des
idoles. Amen.

COMMENTAIRE.

Voici ce qui distingue les enfans de Dieu des enfans du démon, du Prince du monde. 1°. Ils croient, ils confessent que JÉSUS-CHRIST est le Fils de Dieu, qu'il est venu dans le monde, qu'il s'est incarné, qu'il est mort, & qu'il est ressuscité pour le salut de tout le monde. 2°. C'est lui qui nous a donné l'intelligence, & qui nous a fait connoître le vrai Dieu, (a) que nul homme n'a jamais vu, (b) & que nous n'aurions jamais connu comme il faut, si JÉSUS-CHRIST ne nous l'avoit révélé. 3°. La connoissance que nous avons de Dieu, & de JÉSUS-CHRIST par les lumières de la foi, fait que nous sommes en Jésus-Christ, nous demeurons fidèlement attachés à la foi que nous avons reçue de lui par la prédication de ses Apôtres. 4°. Enfin c'est lui qui est le vrai Dieu, & la vie éternelle; de ses Apôtres. 4°. Enfin c'est lui qui est le vrai Dieu, & la vie éternelle; de c'est JÉSUS-CHRIST (c) qui est notre Dieu, l'objet de notre culte, & de nos adorations, notre espérance, & celui qui nous a mérité la vie éternelle. Dans ces quatre articles, il rappelle en abrégé tout ce qu'il a dit contre les Simonien, les Cérinthiens, les Gnostiques, & autres adversaires de la Divinité du Fils, & de la vérité de son incarnation.

ÿ. 21. CUSTODITE VOS A SIMULACRIS. AMEN. *Gardez-vous des Idoles. Amen.* On croit que saint Jean adressa cette Epître aux Hébreux convertis. Il les exhorte à éviter toute sorte d'idolâtrie, soit formelle, & directe, ou indirecte, & interprétative. (d) N'adorez point les Idoles, ne jurez point en leurs noms, ne les craignez point, n'allez point à leurs fêtes, ne vous trouvez point aux repas de Religion des infidèles, ne mangez point des viandes qui leur sont immolées. On fait par l'Epître de saint Paul aux Corinthiens, (e) qu'il y avoit plusieurs Fidèles qui ne se faisoient point assez de scrupule de prendre part aux repas des Idolâtres, & aux viandes immolées aux faux Dieux. Hammond croit que saint Jean veut précautionner les Fidèles contre les erreurs des disciples de Simon, qui ne feignoient pas d'adorer les Idoles, & en particulier d'offrir de l'encens, des victimes, & du vin à celles de Simon, & d'Hélène, qu'ils représentoient sous la figure de Jupiter, & de Mi-

(a) *Grac. impress. ſua γινώσκωμεν τὸν ἀληθινόν, ὅτι ἐγνωσκάμεν τὸν ἄληθινόν. Πνεῦμα ἀποδοῦναι τὸν Θεόν. Ἄλλοθεν οὐκ ἔστιν. Ita Alex. Steph. d. 1. 4. in. Alii. Vulg. Arab. Æth. Basil. Cyrill. Ambros. Beda, &c.*

(b) 1. Joan. 17. 25.

(c) *Œcumen. hic. Athanas. Irenom. Auguſt.*

Cyrril. Alexand. Ambros. avud Cornel. à Lapida hic. Et Interp. passim. Erasme & Grotius le rapportent au Père.

(d) *Vide Tertull. de Corona Milit. cap. 12. Didym. Œcumen. Barthol. Petr. Tivin. Als.*

(e) 1. Cor. VIIII. 1. 2. 7. 10. & X. 7. 24. 19. 28.

nerve. (a) Origènes (b) aſſûre que ces hérétiques regardoient le culte commun des Idoles comme une choſe indifférente; ce qui étoit cauſe qu'ils n'étoient pas expoſez aux perſécutions qu'on faiſoit aux Chrétiens.

AMEN ne ſe lit ni dans le Manuſcrit Alexandrin, ni dans pluſieurs autres Exemplaires Grecs, ni dans les Verſions Syriaques, Arabes, Cophes, & Éthiopiennes. Quelques Manuſcrits (c) portent à la fin de cette Epître qu'elle a été écrite d'Ephéſe.

(a) Vide Euseb. Hist. Eccles. lib. 2. cap. 13. | & Justin. Apolog. 2. pag. 70.
Iren. lib. 1. cap. 20. Aug. de Hæres. 1. pag. 6. | (c) Ita Laud. 2. Petit. 2. Sin. seu Cer. 5.
(b) Origen. lib. 6. contra Cels. pag. 182. Vide

Fin de la I. Epître de ſaint Jean.



SECRET
The following information was obtained from a confidential source who has provided reliable information in the past. It is being furnished to you for your information only. It is not to be disseminated outside your office.

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL



P R E F A C E

SUR LA II. ÉPI TRE

DE SAINT JEAN.

CETTE seconde Epître, & la suivante ont souvent été contestées à saint Jean l'Apôtre. (a) On les a données à un autre Jean, surnommé l'Ancien, dont parlent Papias, Eusèbe, & saint Jérôme, & dont on monstroit le tombeau à Ephèse. Ces disputes qui ont partagé les Eglises jusqu'après le quatrième siècle, ont été renouvelées de nos jours par quelques nouveaux Critiques, (b) qui se font inscrire en faux contre elles, prétendant qu'elles n'étoient point l'ouvrage de saint Jean l'Evangéliste. Et voici les preuves dont ils se servent pour appuyer leur opinion. 1°. L'Ecrivain de cette Epître ne prend pas le nom d'Apôtre, mais celui de *Prêtre*, ou de *Vieillard*. 2°. Ces deux dernières Epîtres furent long-tems rejetées par les Eglises, & ne furent traduites en leur Langue qu'assez tard. 3°. Il n'est nullement croyable qu'aucun Chrétien ait eu l'insolence de s'opposer à un Apôtre, comme ici dans la troisième Epître, verset 9. Diotrefes ne veut point recevoir celui qui est Auteur de cette Lettre.

Mais on répond que les Apôtres ne mettent pas toujours ni leur nom, ni leur qualité d'Apôtres à la tête de leurs Lettres. Saint Paul n'a mis ni l'un, ni l'autre à la tête de l'Epître aux Hébreux, ni saint Jean à la tête de la première Epître, que jusqu'ici personne ne lui a contestée. Et qui nous empêche de dire ici ce que Grotius a dit, en parlant de cette pré-

(a) Origen. apud Eusèb. lib. 6. cap. 26. Hist. Ecclês. *Λογιον καθολικον εν Επιστολι:*
 Ένα δε εν δ'Αρχη, εν γερτω, και η ιδίως
 ποιος γινεται ονομα. Eusèb. lib. 5. cap. 24. *Καθη-
 λουτος δε με δεσμοι δ'Εν. Ieronym. de Viris Il-
 lustris. cap. 9. Reliqua duo Epistola Joannis*

presbyteri asseruntur, cuius & hodie alterum scriptorium apud Ephosum ostenditur. Vnde Papiam apud eund. cap. 28. Nazian. car. 25. Τούτ' έλαβον πισ. Τοις δε έτε σπουδ.

(b) *Græc. Ita confes Erasmus. Dubitas Grotum.*

nières Epîtres, que ce qui a obligé saint Jean à n'y mettre pas son nom, a été la peur qu'elle ne tombât entre les mains des Infidèles, & qu'on ne l'interprétât dans un mauvais sens. (a) Je conviens que ces deux dernières Epîtres furent assez long-tems sans être reçues universellement dans le Canon des Ecritures: mais on ne peut pas dire qu'elles aient jamais été absolument rejetées. Nous montrerons ci-après, que depuis le premier siècle, jusqu'au quatrième, & cinquième, auxquelles elles ont été reconnues unanimement pour Canoniques, elles ont souvent été citées par plusieurs Peres comme Ecriture sacrée.

On avance sans preuve qu'elles n'ont été traduites dans les autres Langues qu'assez tard. Nous les voyons dans tous les Recueils des Latins, des Syriens, & des autres Orientaux; & on ne peut nous montrer aucun tems auquel elles aient été rejetées par ces peuples. Le doute de quelques Eglises, & la circonspection de quelques Peres, ne sont point une preuve contre leur authenticité. L'insolence de Diotréphes, & le mépris qu'il faisoit de l'Apôtre saint Jean, sont de foibles preuves contre l'autorité de cet Apôtre. De quoi n'est pas capable un ambitieux, un superbe? Saint Paul lui-même n'a-t'il pas été exposé au mépris? (b) Les disciples de Simon, & de Cérinthe, & les autres précurseurs de l'Ante-Christ, contre lesquels saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, & saint Jean s'élevèrent avec tant de force, portoient le nom de Chrétiens, & n'avoient toutefois aucun respect ni pour la personne, ni pour la doctrine des Apôtres.

Ce Jean l'Ancien, que Papias (c) reconnoit pour son Maître, & que l'on a prétendu être l'Auteur de ces deux dernières Epîtres, n'est pas bien connu; & saint Jérôme, (d) qui dit que l'on montrait son tombeau à Ephèse avec celui de saint Jean l'Evangeliste, dit aussi que plusieurs croyoient que ce second tombeau étoit un autre monument du même saint Jean l'Evangeliste. Ceux qui ont conjecturé que l'Auteur de ces deux pièces pouvoit être Jean Marc, (e) connu dans les Actes des Apôtres, (f) n'apportent aucune bonne preuve de leur opinion. Ainsi puisque le style, les sentimens, les raisonnemens, & toutes les autres circonstances, & par-dessus tout, la possession de tant de siècles, nous déterminent à l'attribuer à saint Jean l'Evangeliste, & que les raisons qu'on apporte pour les lui ravir, sont si peu solides; nous ne croyons pas pouvoir toucher aux bornes que nos Ancêtres ont mises, & nous ran-

(a) Voyez M. le Clerc, Note sur cet endroit.

(b) 1 Cor. x. 10.

(c) Apud Euseb. lib. 3. cap. 19. Hist. Eccles.

(d) Hieronym. de Viris Illustribus. cap. 5. Non-

nulli putant duas memorias ejusdem Joannis Evangelicæ esse.

(e) Dodwell, Dissert. 1. in Irenæum.

(f) Act. xiii. 25.

geons ces deux Lettres au nombre des véritables Ecrits de cet Apôtre.

Sur ce principe, nous sommes aussi obligés de les reconnoître pour Canoniques, & nous avons pour garands les Conciles, & les Peres, qui les ont citées comme Ouvrages inspirés du Saint Esprit. La seconde Epître de saint Jean est citée comme de cet Apôtre par un Evêque du grand Concile de Carthage sous saint Cyprien. (a) Saint Cyrille de Jérusalem les met dans son Catalogue des Livres Canoniques, (b) aussi bien que saint Grégoire de Nazianze, (c) & le Canon 60. du Concile de Laodicée, & le troisième Concile de Carthage de l'an 397. Canon 47. & S. Clément d'Alexandrie dans ses Hypotyposes. (d) S. Jérôme qui ne lui paroît pas favorable dans son Livre des Hommes Illustres, la cite en d'autres endroits avec éloge: (e) *La trompette du fils du tonnerre, que le Seigneur aima particulièrement, & qui puisa dans le sein du Sauveur les fleuves de la doctrine, se fait entendre avec éclat, en disant: Le Prêtre à la Dame Electe, & à ses fils que j'aime en vérité, &c.* Saint Irénée (f) la cite aussi sous le nom de Jean Disciple de JESUS-CHRIST; Alexandre Evêque d'Alexandrie, (g) & saint Athanase, sous le nom du Bienheureux Jean. Le même saint Athanase dans son Epître Pascale, & dans sa Synopse, la reconnoît aussi pour Canonique. Enfin Rufin, (h) saint Augustin, (i) le Pape Innocent I. (k) & ceux qui sont venus depuis, ne font nulle difficulté sur cela.

Reste à examiner qui étoit cette *Electe* à qui saint Jean adressa cette première Epître. Le sentiment commun que nous avons suivi dans le Commentaire, est qu'elle étoit une personne de qualité, demeurant aux environs d'Ephèse, à qui saint Jean écrivoit, & à sa famille, pour les précautionner contre les hérétiques qui attaquoient la Divinité du Fils de Dieu, & qui nioient la vérité de son incarnation. Mais ce sentiment souffre de grandes difficultés. Saint Athanase (l) croit que le nom de cette Dame est *Kyria*, ou *Domina*, & que *Electa* est une épithète, ou un titre d'honneur que saint Jean lui donne: *A Kyria choisie de Dieu.* D'autres (m) soutiennent que le nom de la personne à qui saint Jean écrit, n'est pas exprimé dans cette Epître, & que *Electa*, & *Kyria* sont des noms d'honneur, & de civilité; saint Jean ayant jugé à propos pour des raisons particulières, de n'y mettre ni son nom ni celui de cette Dame. Le porteur de la Lettre, le caractère dont elle étoit écrite, & le

(a) *Apud Cyprian. pag. 403.*

(b) *Cyrril. Carthab. 4.*

(c) *Gregor. Nazianz. cor. 24.*

(d) *Apud Euseb. lib. 6. cap. 14.*

(e) *Irenyem Ep. 85.*

(f) *Irena lib. 2. cap. 12. 33. lib. 3. cap. 18.*

(g) *Alex. apud Socrat. lib. 1. cap. 16.*

(h) *Rufin. Exposit. Symbol. apud Cypri. pag.*

553.

(i) *August. de Doctr. Christ. lib. 2. cap. 8.*

(k) *Innocent. I. Epist. 3. cap. 7.*

(l) *Athanas. in Synopsi.*

(m) *Barthol. Petri. Et M. le Clerc.*

style la faisoient assez connoître. Il en use à peu près de même dans l'Épître suivante, où il ne se désigne que sous le nom d'Ancien, & celui auquel il écrit, que sous celui de *Gaius*, ou *Caius*, qui étoit un prénom, & non pas un nom propre.

Quelques autres (a) ont prétendu que cette Épître étoit écrite non à une personne, mais à une Eglise entière. Il la nomme *Electa*, & *Kyria*, Eluë, & Dame, par un langage figuré, & énigmatique. Il lui donne des enfans; il lui parle ensuite en pluriel, en la considérant comme ne faisant qu'un avec ses enfans. Il la salue à la fin de la Lettre de la part d'*Electe sa sœur*, & de ses fils; c'est à-dire, disent ces Auteurs, de la part de l'Eglise d'Ephèse, & des Fidèles qui la composent. Dans la première Épître de saint Pierre, à la fin du Chapitre v. on lit le salut de l'Eglise de Babylone sous le nom de *Ecclesia qua est in Babylone coelestis*: L'Eglise choisie qui est à Babylone, c'est-à-dire, à Rome. Les Chrétiens sont souvent appellez Elus dans les Ecrits des Apôtres. (b) Si *La Dame Eluë* signifie ici une Eglise, & si *sa sœur Eluë avec ses enfans*, signifie une autre Eglise, c'est certainement un langage assez extraordinaire. Mais il y a des tems, & des circonstances qui obligent d'employer des termes figurés, pour cacher ce que l'on ne veut pas qui soit connu à tout le monde. Saint Pierre dans son Épître, (c) & saint Jean dans l'Apocalypse, (d) appellent Rome Babylone. Saint Paul appelle Néron le Lion. (e) Les Prophètes sont pleins de pareilles manières de parler. On ne doit donc pas mépriser le sentiment qui croit qu'il s'agit ici non d'une Dame, mais d'une Eglise. La foi n'est nullement intéressée dans cette question. Saint Clément d'Alexandrie dans son Commentaire sur cette Épître, traduit en Latin par les soins de Cassiodore, dit que *Electe* étoit une Dame de Babylone à qui saint Jean écrivoit.

On ignore le tems précis auquel elle a été écrite. On peut la mettre vers le même tems que la précédente. Elle attaque les mêmes personnes, & les mêmes erreurs; c'est-à-dire, celles de Simon, de Cérinthe, & des Gnostiques. Il y a quelque apparence qu'elle a été écrite d'Ephèse, pendant le tems que l'Apôtre gouvernoit cette Eglise, & toutes les autres de l'Asie. Il promet à *Electe* de l'aller voir incessamment.

(a) *Quidam apud Occumen. hęc. Mandrus. Dissert. 23. Consol. à Lapida. Sorar. ad P. 13. Eukentop. Lux de luce, lib. 1. pag. 224. Hammond.*

(b) *Celoff. III. 22. Rom. XV. 13. 1. Petri. I. 1.*

(c) *1. Petri v. 13.*

(d) *Apoc. XVII. 19. XVII. 5. XVIII. 2. 19.*

21.

(e) *1. Timoth. 17. 17.*



COMMENTAIRE LITTÉRAL
SUR LA SECONDE ÉPIÛTRE
DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Jean exhorte Eleete & ses fils à demeurer fermes dans la Charité, & dans la Foi, à éviter les hérétiques, & à n'avoir point de commerce avec eux.

¶. 1. *Senior Eleeta Domina, & natis ejus, quos ego diligo in veritate; & non ego solus, sed & omnes qui cognoverunt veritatem.*

¶. 1. **L**E Prêtre, à la Dame Eleete, & à ses enfans, que j'aime dans la vérité; & qui ne sont pas aimez de moi seul, mais que tous ceux qui connoissent la vérité, aiment comme moi;

COMMENTAIRE.

¶. 1. **S**ENIOR ELECTÆ DOMINÆ, ET NATIS EIUS. *Le Prêtre, ou le Vicillard, à la Dame Eleete, & à ses enfans.* Nous supposons que saint Jean l'Évangéliste est Auteur de cette Épître, comme nous l'avons dit dans la Préface. Il se désigne sous le nom de *Vicillard*, ou de *Prêtre*; car le Grec *Presbyteros* (a) se dit également de l'un, & de

(a) Ὁ πρεσβυτερος ἑστιν ὁ πρεσβυτερος.

2. *Propter veritatem quæ permanet in vobis, & nobiscum erit in æternum.*

3. *Sit vobiscum gratia, misericordia, pax à Deo Patre, & à Christo Jesu Filio Patris, in veritate & charitate.*

4. *Gavisus sum valde, quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus à Patre.*

2. Pour l'amour de cette même vérité, qui demeure en nous, & qui sera en nous éternellement.

3. Que Dieu le Père, & JESUS-CHRIST Fils du Père, vous donnent la grâce, la miséricorde, & la paix dans la vérité, & dans la charité.

4. J'ai eu bien de la joye de voir quelques-uns de vos enfans, qui marchent dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père.

COMMENTAIRE.

l'autre. Il étoit connu sous ce nom; & comme il écrivoit à des personnes très-connuës, il ne juge pas nécessaire de mettre un autre nom. *Elèle*, à qui il adresse son Épître, étoit une Dame de piété, qui est inconnuë dans l'histoire. Je parle selon l'opinion la plus ordinaire; car je n'ignore pas que plusieurs ne soient d'avis que *Kyria* étoit le nom de cette Dame, & que d'autres ne croient qu'elle ne s'appelloit ni *Elèle*, ni *Kyria*, & que cette Épître est écrite à une Eglise particulière. Il faut voir ce que nous avons dit sur cela dans la Préface.

ET OMNES QUI COGNOVERUNT VERITATEM. *Et tous ceux qui connoissent la vérité*, la vraye foi, l'Évangile; ceux qui demeurent dans la foi de l'Eglise, & dans l'éloignement des profanes nouveautez des hérétiques, vous aiment, & vous estiment comme je fais, c'est-à-dire, *dans la vérité*, sincèrement, & en JESUS-CHRIST:

¶ 2. PROPTER VERITATEM QUÆ PERMANET IN NOBIS. *Pour l'amour de cette même vérité qui demeure en nous, & qui y demeurera éternellement.* Voilà le motif de l'amitié que nous avons pour vous; c'est parce que vous aimez la vérité, que vous la pratiquez, qu'elle demeure en vous, & en nous, qu'elle y est si solidement entacinée, que rien n'est capable de nous ébranler; & j'espère que nous y demeurerons les uns, & les autres constamment attachez jusqu'à la fin. Comparez 1. Joan. 11. 14. *Verbum Dei permanet in vobis.* C'est le caractère des vrais Fidèles, que la constance, & la persévérance dans la foi.

¶ 3. SIT VOBISCUM GRATIA. *Que Dieu le Père, & Jesus-Christ Fils du Père vous donnent la grâce. . . dans la vérité, & dans la charité.* Dans ce verset est renfermée toute la substance de cette Lettre. Il marque que JESUS-CHRIST est *Fils du Père*, contre ceux qui contes-toient sa Divinité, & la vérité de son incarnation. Il souhaite à *Elèle* la *grâce, la miséricorde, & la paix*, les plus grands biens que Dieu puisse accorder aux hommes sur la terre; & tout cela *dans la vérité, & dans la charité*: Fermelement attachez à la vérité qui vous a été prêchée, & à la
foi

5. *Et nunc rogo te, Domina, non tamquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.*

6. *Et hac est charitas, ut ambulemus secundum mandata eius. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis.*

5. Et je vous prie maintenant, Madame, que nous ayons une charité mutuelle les uns pour les autres : & ce que je vous écris, n'est pas un commandement nouveau ; mais le même que nous avons reçu dès le commencement.

6. Or la charité consiste à marcher selon les commandemens de Dieu. Tel est le commandement que vous avez reçu d'abord, afin que vous l'observiez.

COMMENTAIRE.

foi que vous avez reçûe ; & charité tendre, & sincère envers vôtre prochain, même envers vos ennemis. Le Grec à la lettre : (a) *La grace sera avec nous ;* d'autres Exemplaires, *avec vous.*

¶ 4. *INVENI DE FILIIS TUIS AMBULANTES IN VERITATE. De voir quelques-uns de vos enfans qui marchent dans la vérité.* Il semble que quelques-uns des enfans de cette Dame Electe, étoient venus au lieu où étoit saint Jean, & qu'ayant examiné leur foi, il les avoit trouvés orthodoxes. Il en félicite leur mere. Il n'avoit pas vû les autres enfans ; & il n'en parle pas : mais on ne peut rien inférer de son silence contre leur vertu, & la pureté de leur foi. Il est à présumer qu'étant fils d'une mere si pieuse, & si attachée à la vérité, ils étoient eux-mêmes très-solide-ment vertueux, & dans les vrais principes du Christianisme. Dans le premier verset, il la saluë, & ses enfans sans aucune distinction ; & quelques-uns (b) prennent de *filiis tuis*, comme s'il y avoit, *filios tuos*. D'autres (c) soupçonnent que tous les enfans de cette Dame n'étoient pas encore convertis. Saint Clément d'Alexandrie (d) insinuë que ces fils, ou ces filles d'Electe ; car le Grec peut souffrir l'un, & l'autre sens, étoient vierges : *Secunda Joannis Epistola, qua ad virgines scripta est.*

¶ 5. *NUNC ERGO ROGO TE, DOMINA. Je vous prie, Madame, que nous ayons une charité mutuelle les uns pour les autres.* Je vous exhorte à la charité ; c'est le lien qui doit nous unir, & qui nous rend agréables à Dieu. C'est le précepte que JESUS-CHRIST nous a si particulièrement recommandé. Je ne vous écris rien de nouveau, quand je vous exhorte à la pratique de cette vertu ; c'est le même commandement que vous avez reçu dès le commencement de l'Evangile. C'est par-là qu'on a commencé à vous instruire, après vous avoir expliqué les mystères de la foi, & vos

(a) Έγω μὲν ἰσθὶ ἔχω Alex. omittit, ἴτω μὲν ἰσθὶ. Alii Legunt : μὲν ἰσθὶ vobiscum. Ita Occumen. Complut. Lin. Val. Vulg.

(b) Menoch. Cornel. à Espide hic.

(c) Barthol. Petri.

(d) Clem. Alex. in hæc Epist. §. 1.

7. *Quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem: hic est seductor, & anti-Christus.*

8. *Videte vosmetipsos, ne perdatiis qua operati estis: sed ut mercedem plenam accipiatis.*

7. Car plusieurs imposteurs se sont élevez dans le monde, qui ne confessent point que JESUS CHRIST est venu dans une chair véritable. Celui qui ne le confesse point, est un séducteur & un ante-Christ.

8. Prenez garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites; mais que vous receviez une pleine récompense.

COMMENTAIRE.

devoirs envers Dieu. Voyez ci-devant I. JOAN. II. 7. où se trouve la même chose.

ψ. 6. HÆC EST CHARITAS, UT AMBULEMUS SECUNDUM MANDATA EIUS. (a) *La charité consiste à marcher selon les commandemens de Dieu.* L'amour de Dieu, & du prochain sont inséparables dans la pratique. Vous ne pourrez jamais aimer vôtre prochain comme il faut, que vous ne l'aimiez en Dieu, & pour Dieu. En l'aimant de cette sorte, vous aimez Dieu. Si vous aimez vos freres sans rapport à Dieu, & uniquement pour eux-mêmes, vous ne satisfaites point au précepte de la charité, & vous n'aimez ni Dieu, ni vos freres. Or la charité est une vertu d'union. Ceux donc qui rompent l'union par la singularité de leurs dogmes, n'ont point la charité, & violent le commandement de Dieu dans un des points les plus essentiels. (b)

ψ. 7. MULTI SEDUCTORES EXIERUNT IN MUNDUM. *Plusieurs imposteurs se sont élevez dans le monde, qui ne confessent point que Jesus-Christ est venu dans la chair; (c) ou, avec une chair véritable; avec un corps de chair. Ils croyent qu'il n'a paru dans le monde que dans une chair phantastique; & qu'ainsi il n'est mort, il n'est ressuscité qu'en apparence. C'étoit la doctrine des Gnostiques, ou Doctes, disciples de Simon le Magicien. (d) Ils soutenoient que le Verbe, que le CHRIST avoit paru sur la terre, sans s'incarner, sans naître de la Vierge, sans avoir de corps qu'en apparence, sans souffrir réellement. Ainsi ils ruinoient toute l'économie de nôtre Religion, anéantissoient tous nos mystères, & réduisoient à rien tout ce que les Apôtres prêchoient par tout du Verbe fait Chair, & de la rédemption des hommes par le sang d'un Dieu mort pour nous sur une Croix. De tels Docteurs n'étoient-ils pas*

(a) Καὶ ἡ ἀγάπη ἐστὶν ἡ ἀγάπη τοῦ Θεοῦ. Alii: Καὶ ἡ ἀγάπη ἐστὶν ἡ ἀγάπη τοῦ Θεοῦ. Ita A. d. Froben. Oecumen. Hunt. 1. Col. 6c.

(b) Bedæ hic. Barth. Petri, &c.

(c) Ἐπιζητοῦσι οὐ σαρκί. Vulg. In carnem.

Confer 1. Joan. IV. 2. Ἐὶ σαρκὶ ἐγέννησεν.

(d) Iren. lib. 3. cap. 11. & Irenæum. advers. Luciferi. cap. 8. Clem. Alex. Strom. lib. 7. Theodoret. hæret. Fab. Prol. pag. 188. c.

9. Omnis qui recedit, & non permanet in doctrina Christi, Deum non habet: quia permanet in doctrina, hic & Patrem & Filium habet.

9. Quiconque ne demeure point dans la doctrine de Jesus-Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu: & quiconque demeure dans sa doctrine, possède le Pere & le Fils.

COMMENTAIRE

de vrais séducteurs, & de vrais Ante-Christes, comme les appelle ici saint Jean: *Hic est seductor, & Anti-Christus.*

ÿ. 8. VIDETE VOSMETIPSOS, NE PERDatis (4) QUÆ OPERATI ESTIS. Prenez garde à vous, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites. Déniez-vous de ces faux Docteurs; gardez-vous de leurs pièges; ils ne cherchent qu'à vous faire tomber dans l'infirmité, & dans l'apostasie, & à vous faire perdre le fruit de vos bonnes œuvres. Tout ce que vous avez fait jusqu'ici, ne vous servira de rien, si vous quittez la foi que vous avez reçue des Apôtres. Point de salut hors de l'Eglise; point de vertu sans la foi; point de récompense sans la persévérance dans le bien. On a déjà vû sur la première Epître de saint Jean, que les Simonienens regardoient toutes les bonnes œuvres comme indifférentes d'elles mêmes pour le salut; la distinction des bonnes, & des mauvaises n'ayant été établie que par les Anges, pour s'affujettir les hommes; ils disoient de plus que ceux qui espéroient en Simon, & en son Hélène, étoient libres pour faire tout ce qu'ils voudroient: (6)

ÿ. 9. OMNIS QUI RECEDIT. Qui onque s'éloigne de la doctrine de Jesus-Christ, ne possède point Dieu. Le Grec: (c) *Celui qui transgresse le commandement de Dieu, & qui ne demeure point dans la doctrine de Jesus-Christ, ne possède point Dieu.* Ou bien: *Celui qui passe par-dessus, & qui ne demeure pas dans la doctrine de Jesus-Christ, dans la doctrine qui nous a été donnée par JESUS-CHRIST, ou par ses Apôtres; ou enfin, celui qui s'écarte de la doctrine que vous avez reçue sur la personne de JESUS-CHRIST, (d) ne possède point le Pere. C'est la même chose qu'il a dite dans sa première Epître: (e) *Celui qui nie le Fils, n'a pas le Pere; & celui qui confesse le Fils, a aussi le Pere.* On ne connoit pas le Pere, quand on nie le Fils; & on n'a ni l'un, ni l'autre, si l'on nie l'un ou l'autre; car le Fils n'est pas sans le Pere, ni le Pere sans le Fils: (f) *Ego, & Pater unum sumus;**

(a) Grec. *Ne perdamus qua operati sumus.* De Anstetou. à ἀγαπητοῦ Θεοῦ. Alit: Μη ἀποστήτε ἀ ἀγαπητοῦ Θεοῦ. Steph. 2. s. 2. 10. Alex. C. lib. 7. Barb. 2. Cant. B. Alit. Sev. Ait. Iphor. P. Iul. Occumen. Iren. Lucif. Calost. (b) Iren. lib. 1. cap. 20. Epiph. hares. 7. cap. 4. &c.

(c) *ὁὐὲ ἰ ἀνεχθῆναι οὐκ ἐστὶν πῶτε ἐὰν τὸ ἀναγῆ τὸ θεοῦ.* Alex. Ilic & μετὰ τὸν. Vetusst. Coid. apud Z. ger. Omnis qui precedit.

(d) B. Athol. Petri hic.

(e) 1 Joan. II. 23.

(f) 1 Joan. VIII. 9. & X. 30.

10. *Si quis venit ad vos, & hanc doctrinam non afferit, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis.*

11. *Qui enim dicit illi ave, communicat operibus ejus malignis.*

10. Si quelqu'un vient vers vous, & ne fait pas profession de cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, & ne le saluez point.

11. Car celui qui le salue, participe à ses mauvaises actions.

COMMENTAIRE.

¶ 10. SI QUIS VENIT AD VOS. *Si quelqu'un vient vers vous, & ne fait pas profession de cette doctrine ; s'il ne tient pas que JESUS-CHRIST soit le Messie, qu'il soit Dieu, & le Fils de Dieu ; s'il nie la vérité de son incarnation, & de sa chair ; s'il se sépare de l'Eglise, & ne demeure pas dans la doctrine qu'il a reçue des Apôtres, regardez-le comme un payen, & un publicain, comme un homme souillé, & qui ne mérite pas même qu'on lui rende les devoirs communs de l'humanité ; non par un principe de haine contre sa personne, mais par un véritable éloignement de son erreur, & par la crainte que sa compagnie, que sa vue, que ses discours ne répandent la contagion dans vos âmes, en vous disposant insensiblement à l'écouter, & à prendre goût à sa doctrine. Les faux Docteurs tâchoient à s'insinuer doucement dans les familles, & dans les Eglises, & leurs paroles étoient comme un cancer qui gagne peu à peu : (a) *Sermo eorum ut cancer serpsit.* Dans les maladies contagieuses, le grand remède est la fuite, & l'éloignement des lieux infectez du mauvais air.*

Saint Jean tout affermi qu'il étoit dans la foi, & dans la grace, n'a pas laissé de mettre en pratique ce qu'il conseille ici aux autres. Saint Polycarpe racontoit (b) que saint Jean étant à Ephèse, & étant allé au bain public, y trouva Cérinthe l'hérésiarque, qui se baignoit. Aussi tôt le saint Apôtre en sortit sans se baigner, disant qu'il craignoit que le bain ne tombât sur lui, & ne l'écrasât avec Cérinthe. (c) Et le même saint Polycarpe ayant un jour eu à sa rencontre Marcion qui lui dit : Me connoissez-vous ? Polycarpe répondit : Je vous connois pour le fils aîné de Satan ; tant les Apôtres, & leurs disciples avoient de peur de communiquer, & même de parler avec ceux qui altéroient la vérité : *Tantum Apostoli, & eorum discipuli habuerunt timorem, ne verbo tenus communicarent alicui eorum qui adulteraverant veritatem*, conclut saint Irénée, de qui nous apprenons ces particularitez.

(a) 2. *Timoth.* II. 17.

(b) *Iren. lib. 3. cap. 3.*

(c) Saint Epiphane dit que c'étoit Ebion qui étoit dans le bain *Haruf.* 30. *cap. 2.* Et Evagrius, & Cornélius à Lapide citent de saint Jérôme

contre les Luciferiens, que le bain tomba effectivement ; & écrasa Cérinthe. Mais il n'y a rien de pareil dans ce Traité. *Evagrius. in Iren. Not. pag. 240. & Corneli. à Lapid. hic.*

11. *Plura habens vobis scribere, non-
lui per chartam & atramentum: spero
enim me futurum apud vos, & os ad os
loqui: ut gaudium vestrum plenum sit.*

12. Quoique j'eusse plusieurs choses à
vous écrire, je n'ai pas voulu le faire par
écrit, espérant vous aller voir, & vous en
entretenir de vive voix; afin que vôtre joye
soit pleine & parfaite.

COMMENTAIRE.

¶ 11. QUI DICIT EI: AVE, COMMUNICAT OPERIBUS EIUS
MALIGNIS. Car celui qui le salue, participe à ses mauvaises actions.
Quelques anciens Manuscrits ajoutent: (a) *Je vous l'ai prédit, afin qu'un
jour du Jugement vous ne soyez point confondus.* Converser avec les héré-
tiques, les saluer, les recevoir dans sa maison, entretenir un commerce
d'amitié avec eux, c'est dans certains cas une espèce d'approbation de
leurs erreurs; c'est en quelque sorte se rendre ou fauteur, ou complice
de leurs crimes. Les foibles qui vous voyent unis avec de telles gens, en
infèrent que vous n'êtes pas éloignez de leurs sentimens, que vous n'avez
pas assez d'horreur de leurs dogmes impies. Cela les dispose à vôtre imi-
tation, à ne pas s'en défier; & vôtre force mal-entenduë devient un sujet
de piège à vôtre frere. Il faut donc se déclarer nettement contre l'er-
reur, lorsqu'elle est connue; afin qu'au moins l'on sache que si l'on s'ap-
proche des hérétiques, ce n'est que dans la vûë de les ramener de leurs
égaremens. (b)

¶ 12. NOLUI PER CHARTAM, ET ATRAMENTUM. *Je n'ai pas
voulu vous dire par écrit; à la lettre, (c) par le papier, & par l'encre.* Le
papier des Anciens étoit fort différent du nôtre. C'étoit un composé de
plusieurs feuilles d'un roseau d'Egypte, nommé papyrus, collées ensem-
ble, à peu près comme nos feuilles de papier. (d) L'encre étoit une com-
position de suye tirée de la lampe, ou des flambeaux, mêlée avec de la
gomme, comme on le voit dans Pline. (e) L'usage du papier d'Egypte
est tombé il y a long-tems. Eustate (f) dit que le secret de le faire étoit
déjà perdu de son tems. Voyez nôtre Dissertation sur les Livres anciens,
& sur l'ancienne manière d'écrire, à la tête de la Génése, & le premier
Livre de la Paléographie Grecque du R. P. de Montfaucon.

SPE RO ME FUTURUM APUD VOS. *Espérans vous aller voir.* Les

(a) *Volox. Ἐδὴ μέγιστος ἔπει τῶν ὁρῶν ἔπι-
καρτὴν τῶν ἐκείνων πρὸς ἀποκρίσεις. Cod. Græc. Et alii
Quid. apud Zeger. Ecce prædixi vobis ut in die
iudicii Domini non confundamini. Vide Mell.
decol. 504. Ita legunt Lyr. Hug. Diens. Thom.*

(b) *Vide Barthol. Petri, Men. Græc. Alios*

(c) *Διὰ χαίρου ἢ μίαν.*

(d) *Plin. lib. 3. cap. 11. Preparantur ex pa-*

*pyro charta, divisa aut in præternas, sed quædam
latissimas phyliras.*

(e) *Plin. lib. 33. cap. 6. Atramentum fit ex
fuligine variis modis, resina vel plæ exsistit;
... omne autem atramentum solo præficitur,
librarium gummi, librorum glutine admixto.*

(f) *Eustat. ad Odyss. φ.*

13. *Salutant te filii sororis tue Electæ* -
14.

13. Les enfans de vôtre sœur Electe vous
saluent.

COMMENTAIRE.

Apôtres ne confioient pas au papier toute leur doctrine; il y avoit plusieurs choses qu'ils ne disoient que de vive voix. On n'explique pas de même les choses en écrivant comme en parlant. Quand on parle en présence, on écoute les objections, & on y répond sur le champ. Une Lettre n'a point de réplique. On peut abuser d'une Lettre, qui ne peut pas tout expliquer. Dans le discours, on supplée dans une seconde explication, ce qui n'avoit pas bien été compris dans une première.

Saint Jean étant en Asie, visitoit souvent les Eglises de cette Province; & saint Jérôme (a) dit qu'il fonda, & gouverna toutes les Eglises de ce pays. Eusèbe (b) assure que jusqu'à son extrême vieillesse il alloit dans les Provinces pour y établir des Evêques, & quelquefois même pour mettre dans le Clergé une seule personne, que le Saint Esprit lui avoit marquée. Saint Cément d'Alexandrie (c) croit que la personne à qui cette Epître est adressée, demuroit à B. bylone: mais il est bien plus croyable qu'elle étoit au voisinage d'Ephèse, où saint Jean devoit aller bien-tôt pour faire ses visites.

ψ. 13. SALUTANT TE FILII SORORIS TUÆ ELECTÆ. Les enfans de vôtre sœur Electe vous saluent. Ces enfans, & peut-être leur mere étoient à Ephèse, où l'on presume que saint Jean écrivit cette Epître. *Electe* est la sœur de *Kyria*, surnommée aussi *Electe*; ou bien *Electa*, Choisie, est le nom, ou l'épithète de l'Eglise, selon quelques uns. (d) D'autres (e) lisent *Eudelta*, au lieu d'*Electa*: Les fils de vôtre sœur *Eudelta*. D'autres (f) lisent au vocatif: *Filii sororis tuæ, Electæ*: Les fils de vôtre sœur, ô Electe, vous saluent. On ne conçoit pas aisément que deux sœurs aient porté le même nom. Mais on peut voir la Préface de cette Epître.

Le Grec lit *Amen* à la fin de cette Lettre: Mais on ne trouve rien de pareil dans le Manuscrit Alexandrin, & dans quelques autres. Le Syriac ajoute: *Que la grace soit avec vous*; & l'Ethiopien: *Que la grace, & la charité soient avec vous.*

(a) *Jeronym de Viris Illust. cap.*

(b) *Eusèb. lib 3 cap. 13.*

(c) *Clem Alex. in 1ac Epist.*

(d) *Τῆς ἀδελφῆς σου τῆς Ἐλετῆς. Covell. 3.*
addit. Causarius. Occumen. hic. Βυζαντινῶν τοῦ Βε-

*κωνσταντίνου ἢ Ἐπιτολῆ, ἀπὸ ἀνεπι-
σταυριστοῦ.*

(e) *Græc. hęc. Alii libri Ἐδελφῆς.*

(f) *Mariana ex Bibliis Gothicis, Menoch. Cornil. à Lapide. Sororis tuæ Ἐλετῆς, id est, Sororis tuæ. Ὁ ἰσὶ τῆς, q̄ a vocatis Ἐλετῆς.*

Fin de la II. Epître de saint Jean.



P R E F A C E

SUR LA III. EPITRE

DE SAINT JEAN.

NOUS avons parlé à la tête de la seconde Epître de saint Jean, de l'authenticité, & de la canonicité de celle-ci. Nous y avons remarqué que quelques Anciens avoient douté qu'elle fut de saint Jean l'Apôtre, & l'avoient attribuée à un autre Jean, surnommé l'Ancien, dont Papias parle comme de son Maître. Mais & les caractères de vérité qui se remarquent dans celle-ci, & le style, & les autres circonstances; & enfin l'autorité unanime des Eglises depuis le quatrième siècle, ne nous laissent aucun scrupule qu'elle ne soit l'ouvrage de l'Apôtre saint Jean, & qu'elle ne soit Ecriture sacrée, & canonique.

Caius à qui cette Epître est adressée, est apparemment l'un des deux disciples de saint Paul, qui portoient ce nom. Le plus fameux est celui de Corinthe, chez qui saint Paul logeoit étant dans cette ville, & auquel il donne cet éloge écrivant aux Romains, (a) qu'il est *non seulement son hôte, mais encore celui de toute l'Eglise*. Il avoit été converti, & baptisé par saint Paul. (b) Bède, (c) l'Ambrosiaster, (d) A lon, & après eux Ligfoot, (e) & la plupart des Commentateurs, croient que c'est lui à qui saint Jean a écrit cette troisième Epître. D'autres (f) veulent avec plus de vraisemblance, que ce soit Caius de Derbes, connu dans les Actes. (g) Il paroît certain que Caius dont il s'agit ici, vivoit en Asie, plutôt qu'à Corinthe. Saint Luc parle aussi d'un Caius Macédonien, (h) disciple de saint Paul, qui étoit venu avec lui à Ephèse, & qui y fut en danger dans la sédition de Démétrius. Grotius (i) veut que ce dernier Caius soit le même que celui de Derbes: Il étoit, dit-il, originaire de Derbes en Lycaonie, & né à Thessalonique. Mais il faut avouer que nous n'avons rien de certain sur cela.

(a) Rom. xv. 23. Caius hospis meus & universæ Ecclesiæ. Græc. Γαῖος ἡ ἐκκλησία, ἡ ἡμετέρα ἐκκλησία.

(b) 1 Cor. I. 14.

(c) Bède in 3 Jean pag. 754.

(d) Ambrosiaster ad Rom. xv.

(e) Ligfoot, Cronogr. pag. 121. Hugo, Glossa.

Liras. Men. Tr.

(f) Tillemont tom. 1. Saint Paul art. 23. & Not. 29.

(g) Act. xx. 4.

(h) Act. xix. 29.

(i) Grot in Act.

Ce que nous savons certainement de Caius, dont il est parlé ici, est qu'il étoit fort chéri de saint Jean, qu'il exerçoit l'hospitalité avec beaucoup de zèle, & de générosité, malgré la dureté, & les mauvaises manières de Diotrèphes, qui paroît avoir été Evêque du lieu où demuroit Caius, & qui ne vouloit pas qu'on exerçât l'hospitalité envers les freres qui étoient convertis du Judaïsme. Non-seulement il ne les recevoit point; mais il ne vouloit pas que les autres les reçussent, & il excommunioit ceux qui les recevoient. Tous les freres, & saint Jean lui-même rendoient un témoignage avantageux à la piété, & à la vertu de Caius. Saint Jean lui promet de l'aller voir bien tôt, & de réprimer l'orgueil de Diotrèphes. Grotius croit que Caius étoit habitant de l'une des sept Eglises, dont il est parlé dans l'Apocalypse. (4) Ligfoot veut qu'il ait demeuré à Corinthe. Mais nous supposons que saint Jean écrivit cette Epître à Ephèse, & qu'il l'envoya dans quelque ville voisine. Pour l'année en laquelle elle a été écrite, il est inutile de la rechercher, puisqu'on n'a aucune voye pour la connoître avec certitude. Baronius, & plusieurs Ecrivains après lui, mettent les trois Epîtres de saint Jean vers la quarantevingt-dix-septième année de saint Jean. Mais d'autres les placent avant son Evangile, & son Apocalypse.

Il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut portée par des Juifs convertis, qui voyageoient pour prêcher l'Evangile, & qui se faisoient une religion de ne point entrer chez les Gentils, & de ne rien recevoir d'eux. On peut considérer cette Pièce comme une Lettre de recommandation en faveur de ces hommes apostoliques. Voyez les versets 5. 6. 7. 8. 9. 10. Il paroît par cette Pièce que les Gentils convertis n'étoient pas toujours d'accord avec les Chrétiens hébraïzans, & qu'il fallut beaucoup travailler pour lever l'antipathie mutuelle qui étoit entre les deux peuples, même après leur conversion. On remarque dans les Epîtres de saint Paul les mêmes semences de division entre les Juifs, & les Gentils convertis; & ç'a été un des premiers soins de l'Apôtre, de réprimer d'une part dans les Juifs les sentimens de vanité, & de suffisance, qui faisoient qu'ils se préféroient beaucoup aux Gentils; & dans les Gentils une autre sorte d'orgueil, qui leur faisoit mépriser les Juifs. On peut voir toute l'Epître aux Romains. Ailleurs il modère la hardiesse des Gentils convertis, & les empêche de donner du scandale aux Juifs, en se prévalant imprudemment de la liberté où les met l'Evangile d'user indifféremment de toute sorte de nourriture. Voyez les Epîtres aux Corinthiens. Enfin par tout il tient tête aux Hébreux convertis, qui vouloient imposer aux Gentils le joug de la Loi. Voyez principalement l'Epître aux Galates, & celle aux Philippiens. Tout cela marque le concert admirable des Apôtres entre eux sur les points de foi, & de discipline.

(4) *Apos. 1. 4. & sequ.*



COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA III. EPITRE DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

Eloge de Caius, sa piété sincère, son hospitalité, sa vie irréprochable. Diotrèphe ne reçoit point saint Jean. Témoignage avantageux de la vertu de Démétrius. Saint Jean espère d'aller voir Caius.

¶. 1. *S*enior Gaius, charissimo quem | ¶. 1. *L*E Prêtre, à mon cher Caius, que ego diligo in veritate.

COMMENTAIRE.

¶. 1.  ENIOR GAIUS. *Le Prêtre, à mon cher Caius.* On a examiné dans la Préface qui étoit Caius. Saint Jean lui écrit dans les mêmes vuës qu'il a fait ci-devant à Eleste. Caius n'étoit pas un nom propre, mais un nom Romain, commun à une infinité de personnes.

Nous ne pouvons deviner la cause qui obligeoit saint Jean à supprimer ainsi son propre nom, aussi bien que celui de la personne à qui il écrit. Les Anciens ne nous ont rien appris sur cela.

¶. 2. *ORATIONEM FACIO PROPERE TE INGRESI. Je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affai-*

T t

1. *Charissime, de omnibus orationem facio prospere te ingredi, & valere, sicuti prospere agit anima tua.*

3. *Gavisus sum valde venientibus fratribus, & testimonium perhibentibus veritati tuae, sicuti tu in veritate ambulas.*

4. *Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare.*

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires & vôtre santé, que je sai qu'il y est pour ce qui regarde vôtre ame.

3. Car je me suis fort réjoui, lorsque les freres, qui sont venus, ont rendu témoignage à vôtre piété sincère, & à la vie que vous menez selon la vérité.

4. Je n'ai point de plus grande joye, que d'apprendre que mes enfans marchent dans la vérité.

COMMENTAIRE.

res, & vôtre santé, &c. Ou bien : (a) *Avant toutes choses*, je prie Dieu que vos affaires temporelles, & vôtre santé soient en aussi bon état, que je sai que l'est l'état de vôtre ame, & de vôtre intérieur. Saint Jean met avec raison les biens de l'ame, & de l'esprit au premier rang, & après cela la santé; & enfin les biens temporels, dont on ne peut se passer en cette vie: *Quibus dolet natura negatis.*

ÿ. 3. *GAVISUS SUM.* Je me suis fort réjoui lorsque les freres qui sont venus de vos quartiers, m'ont rapporté la piété sincère, & la vie que vous menez selon la vérité. Saint Jean fait louer à propos, pour animer de plus en plus à la pratique de la vertu. Il félicite Caius de son attachement à la vérité, à la foi; il le loue de sa vie pure, innocente, & telle que doit être celle d'un vrai Chrétien. Le Grec à la lettre : (b) *Qui rendent témoignage à votre vérité, comme vous marchez dans la vérité; vérité, sincérité, droiture, innocence, justice dans la foi, dans les sentimens, dans la conduite, dans la vie, dans la charité envers Dieu, & envers le prochain.*

ÿ. 4. *MAJOREM HORUM NON HABEO GRATIAM.* Je n'ai point de plus grande joye. C'est le vrai sens du Texte; (c) & les anciennes Bibles Latines même portoient : (d) *Majus his non habeo gaudium.* La plus grande satisfaction du maître, est de voir le progrès de ses disciples dans les sciences. La science du salut, & la pratique de la vertu étoient les premiers objets de saint Jean, & de ses disciples. Son premier soin étoit que leur foi fût pure, & leur vie sans reproche.

(a) Πρὸ πάντων ἄρχομαι σε δεῦνθαι.

(b) Μαγιστεῖον σου ἐν τῇ ἀληθείᾳ καθὼς σου οὐ ἀληθείᾳ περιπατεῖς.

(c) Μαγιστεῖον ἔστιν ἵνα οὕτως ποιεῖς. Qui-

dam legunt, χάρις, gratiam. Steph. 1. Magd. 1. Vulg.

(d) Ita Concordant. Latina tribus locis. Complut. Rec. Alii Libri apud Isidor. Clar. Barthol. Petri hic.

5. *Charissime, fideliter facis quicquid operaris in fratres, & hoc in peregrinos.*

6. *Quis testimonium reddiderunt charitatis tuae in conspectu Ecclesiae: quos, benefaciens, deduces digne Deo.*

5. Mon bien-aimé vous, agissez en vrai fidèle, d'avoir un soin charitable pour les frères, & particulièrement pour les étrangers,

6. Qui ont rendu témoignage à votre charité, en présence de l'Eglise; & vous ferez bien de les faire conduire & assister en leurs voyages, d'une manière digne de Dieu.

COMMENTAIRE:

¶ 5. FIDELITER FACIS QUICQUID OPERARIS IN FRATRES. *Vous agissez en vrai fidèle.* Le Grec à la lettre: (a) *Vous rendez fidèle*, ferme, assuré, ce que vous faites envers les frères, & sur tout envers les étrangers. Autrement: (b) *Vous faites une action fidèle*, digne d'un bon Chretien; ou simplement, *une bonne action*, (c) & méritoire. C'est une suite de cette vérité, ou de cette fidélité que j'ai louée en vous; c'est l'œuvre de votre foi, & de votre piété.

¶ 6. IN CONSPECTU ECCLESIAE. *En présence de l'Eglise.* Ils ont rendu témoignage à votre attachement à la foi, & aux œuvres de charité que vous pratiquez; & cela devant toute l'Eglise où je suis, devant l'Eglise d'Ephèse, où l'on présume que saint Jean étoit alors. On pourroit aussi rapporter ces mots: *En présence de l'Eglise*, aux bonnes œuvres que Caius pratiquoit avec l'édification de toute l'Eglise dont il étoit.

QUOS BENEFACIENS DEDUCES DIGNE DEO. *Vous ferez bien de les faire conduire dans leurs voyages d'une manière digne de Dieu.* Ou simplement: Vous ferez bien de les conduire par honneur lorsqu'ils sortiront de chez vous. Saint Jean semble insinuer qu'il ne faisoit pas cela, & peut être que quelqu'un l'avoit trouvé à redire dans Caius. Il reçoit les étrangers chez lui d'une manière fort cordiale; mais il les laisse aller sans leur faire l'honneur de les conduire. C'étoit une civilité à laquelle l'on ne manquoit pas, comme on le voit dans les Actes des Apôtres, & dans les Epîtres de saint Paul. (d) Souvent toute une Eglise avec leurs femmes, & leurs enfans, conduisoient ainsi les hôtes jusqu'au vaisseau, ou l'Eglise les faisoit conduire jusqu'au lieu où ils vouloient aller. Ainsi les Fidèles de Bérée conduisirent saint Paul jusqu'à Athènes; (e) & cet Apôtre écrit aux Corinthiens qu'il se flatte qu'ils le feront conduire jus-

(a) Πιστὸς ποιεῖ τὰς ἐπιτελεῖας τῆς τοῦ ἀδελφοῦ
 φιλίας, ὡς ἀπὸ τῆς ἑαυτοῦ. Quidam. καὶ ὡς ἐκ τῆς
 φιλίας. Alii: καὶ τὴν ἀδελφότητα. Et hoc in fratres.
 (b) Οὐκ ἔστιν ἄλλο, ἢ ἡμεῖς καὶ οἱ ἀδελφοί.
 Vide Barthol. Petri. Men. Tir. Alii,

(c) Græc. hic.

(d) Act. ix. 30. xv. 3. xx. 18. xxi. 5. Rom. xv. 14. & i. Cor. xvi. 6. 11. 2. Cor. i. 16.

(e) Act. xvii. 14. 15.

7. *Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes à Gentibus.*

7. Car c'est pour son nom qu'ils se sont mis en chemin, sans rien prendre des Gentils.

COMMENTAIRE.

qu'à Jérusalem ; (a) soit qu'ils donnassent réellement des guides, & des compagnons de voyage, ou simplement des Lettres de recommandation, ou de l'argent, & les autres secours pour arriver au lieu où l'on alloit. Saint Jean recommande à Caius d'ajouter encore cela au mérite de son hospitalité, & de sa charité. Quelques-uns au lieu de *deduces*, lisent *deducis* ; ce qui change le sens du passage. *Deduces* est conforme au Grec (b), imprimé : mais quelques Exemplaires Grecs, le Syriaque, l'Ethiopien lisent au présent : *Vous conduisez* : En sorte que saint Jean loueroit Caius de faire ce que la Vulgate insinué qu'il ne faisoit pas. La suite est très-favorable à ce dernier sens. Voyez le ψ . 7.

DIGNE DEO. *D'une manière digne de Dieu.* Cela dit tout ce qu'on peut de mieux, & de plus parfait. D'une manière digne de celui dans la personne duquel vous recevez les étrangers ; car le Seigneur a dit : (c) *Qui vous reçoit, me reçoit* ; & : (d) *Ce que vous faites au moindre des miens, je le tiens comme fait à moi-même.* Ou : D'une manière digne de Dieu, libéralement, généreusement, comme il convient à des Chrétiens, à des personnes qui ne vivent que pour Dieu, qui ne suivent que les lumières de la foi. Saint Paul se sert assez souvent de la même expression : (e) *Ut ambuletis dignè Deo* ; ou : (f) *Ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.*

ψ . 7. PRO NOMINE ENIM EIUS (g) PROPECTI SUNT. *C'est pour son nom qu'ils se sont mis en chemin, sans rien prendre des Gentils.* On peut donner deux sens à ce passage, suivant l'explication qu'on aura suivie sur le verset 6. Si l'on suppose que saint Jean exhorte Caius à faire conduire ses hôtes, ou à leur fournir les choses nécessaires pour leur voyage, il faudra faire faire ce raisonnement à cet Apôtre : Ayez soin qu'en sortant de votre maison, ils ne manquent de rien ; car c'est par un principe de Religion, & uniquement pour n'avoir point de commerce avec les Payens, qu'ils se sont mis en chemin sans vouloir rien prendre d'eux. Ainsi faites en sorte qu'ils ne manquent de rien, & ne les mettez

(a) 1. Cor. XVI. 11. 2. Cor. I. 16.

(b) $\text{ὅτι ἄλλοτε ποιεῖτε προσερχόμενοι αὐτοῖς τῷ οὐ. Alii: Καλοὶ ποιεῖτε. Ita Syr. Æth. Steph. 1.$

Cov. 4. Geneva Ita legit Hugo. Deducis,

(c) Matth. X. 40.

(d) Matth. XXV. 40.

(e) Coloss. I. 10. & 1. Thess. II. 12.

(f) Ephes. IV. 1.

(g) *Plures emittunt, ejus, ait Beda. Ita Græc. Ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος ἐξήλθοσαν. Quidam tamen legunt: Ὑπὲρ τοῦ αὐτοῦ. Steph. a. 10. Edisti alii quidam.*

8. *Nos ergo debemus suscipere huiusmodi, et cooperari sumus veritati.*

8. Nous sommes donc obligés d'exercer l'hospitalité envers ces sortes de personnes, afin que nous coopérons à la vérité.

C O M M E N T A I R E.

point dans la nécessité de recourir aux Gentils pour les besoins de leurs voyages. Cela insinuë que c'étoit des Juifs convertis que Caius recevoit dans sa maison ; & la suite le confirme encore.

Mais dans la supposition que Caius exerçât l'hospitalité avec tant de zèle, qu'il fournit même à ses hôtes de quoi continuer leur voyage, voici comme on peut paraphraser le passage de l'Apôtre : Les freres rendent témoignage à la manière pleine de charité, & de générosité dont vous recevez les étrangers, & dont vous les faites conduire dans leur voyage d'une manière digne de Dieu ; ou, dont vous leur fournissez de quoi faire leur voyage d'une manière digne de Dieu ; & c'est pour le nom de Dieu, & aidez de votre charité, & de vos bienfaits, qu'ils se sont mis en voyage au sortir de chez vous, sans être obligés de rien prendre des Gentils. L'une, & l'autre de ces deux explications produit un fort bon sens.

D'autres (a) l'entendent ainsi : Vous ferez bien de faire conduire dans leurs voyages, & de fournir les choses nécessaires aux étrangers, sur tout à ceux qui pour l'amour de Dieu sont allés annoncer l'Évangile, sans vouloir rien prendre des Gentils, même de ceux qu'ils avoient convertis ; à l'imitation de saint Paul, qui eut toujours grand soin de n'être à charge à personne dans la prédication de l'Évangile. (b) Enfin on peut encore l'entendre ainsi : (c) Vous faites bien d'exercer l'hospitalité, & de faire conduire dans leurs voyages les Fidèles convertis du paganisme, lesquels ont quitté leur patrie, & leurs biens, sans avoir rien pris avec eux, soit par un esprit de pauvreté, & de déintéressement, soit à cause de la violence, & des persécutions des Gentils, qui les ont forcés de se retirer.

ψ. 8. *NOS ERGO DEBEMUS SUSCIPERE HUIUSMODI. Nos sommes donc obligés d'exercer l'hospitalité envers ces sortes de personnes, afin que nous coopérons à la vérité.* Cela peut s'expliquer suivant les divers sens que nous avons proposés sur le verset précédent. C'est une bonne œuvre que de recevoir les étrangers ; soit que ce soit de simples Fidèles, qui se mettent en voyage, dans la résolution de n'avoir aucun com-

(a) Barthol. Petr. Mem. Tir. Pisc. Bida.

(b) Vide 1. Cor. IX. 2. 2. Cor. XI. 7. & sequ XII. 13. & seq.

(c) Gros. Barthol. Petr. Mem. Pisc.

9. *Scriptissem forsitan Ecclesia: sed is qui amat primum gerere in eis, Diotrophes, non recipit nos.*

9. J'aurois peut-être écrit à l'Eglise; mais Diotrophé, qui aime à y tenir le premier rang, ne veut point nous recevoir.

COMMENTAIRE.

merce avec les Payens, de n'entrer point dans leurs maisons, & de ne rien recevoir d'eux; soit que ce soit des Gentils convertis, & exilés de leur pays, ou volontairement, ou par la violence de leurs compatriotes, soit enfin que ce soient des Prédicateurs de l'Evangile, qui veulent prêcher gratuitement, sans rien recevoir ni des Gentils convertis, ni de ceux qui ne le sont pas. Dans tout cela nous coopérons à la vérité, à la Religion, à la piété, à l'édification, à la propagation de l'Evangile.

¶ 9. *SCRIPTISSEM FORSITAN ECCLESIAE. J'aurois peut-être écrit à l'Eglise: mais Diotrophé, qui aime à y tenir le premier rang, ne nous reçoit point.* Saint Jean aime mieux écrire à Caius, qu'à l'Eglise du lieu où il étoit; parce qu'il y avoit dans cette Eglise un homme ambitieux, nommé Diotrophé, qui ayant peut-être reçu la foi de saint Paul, ou de quelqu'autre Prédicateur, & s'étant emparé du premier rang dans cette Eglise, ne vouloit point y recevoir d'autre Apôtre, ni d'autre Prédicateur; sur tout de ceux qui joignoient les observances de la Loi de Moïse aux pratiques de l'Evangile. La suite donnera du jour à cette explication.

On ne doit pas être scandalisé de voir l'esprit d'orgueil, & d'ambition dans des Chrétiens, même aux tems apostoliques. Il y avoit bien un Judas parmi les douze Apôtres. Quelques-uns avancent que Diotrophé étoit hérétique. (a) J'ai peine à le croire. Il semble que saint Jean ne s'abstient d'écrire à cette Eglise, que pour ne pas aigrir l'esprit altier de Diotrophé. S'il eût été hérétique, bien loin d'empêcher que l'Apôtre n'écrivit, ce devoit être pour lui un motif d'écrire à l'Eglise, afin qu'on l'évitât. Grotius (b) croit que ce Diotrophé étoit un Evêque du nombre des Gentils convertis au Christianisme, qui ne faisoit pas l'honneur qu'il devoit aux Lettres de recommandation de saint Jean, & qui ne recevoit pas dans son Eglise les Juifs fidèles, qui de neuroient attachez aux pratiques de la Loi. Les Anciens nous apprennent que saint Jean avoit à cet égard beaucoup de condescendance pour les Juifs qui avoient embrassé le Christianisme. D'autres (c) veulent que Diotrophé fût un Chrétien judaïsant, qui ne recevoit pas les Lettres de recommandation de l'Apôtre, & n'admettoit point dans sa Communion, ou à sa table les Gentils

(a) *Oecumen. Euda. Barthol. Petr. Fromond.*

(b) *Vide Grot. Hamm.*

(c) *M. Le Clerc, Barth, Petr.*

10. *Propter hoc si venero, commonebo
vius opera, qua facit, verbis malignis
parrius in nos: & quasi non ei ista suf-
ficiant; neque ipse suscipit fratres; &
nos, qui suscipimus, prohibet, & de Ec-
clesia ejicit.*

10. C'est pourquoy si je viens jamais chez vous, je lui ferai bien connoître le mal qu'il commet, en semant contre nous des médifances malignes: & ne se contentant point de cela, non-seulement il ne reçoit point les freres; mais il empêche même ceux qui les voudroient recevoir, & les chasse de l'Eglise.

COMMENTAIRE.

convertis. Mais l'explication de Grotius est bien plus probable, & mieux liée avec ce qui suit.

Le Grec: (a) *J'ai écrit à l'Eglise: mais Diotrèphe, &c.* Ou, selon d'autres Exemplaires: *J'ai écrit quelque chose à l'Eglise: mais Diotrèphe ne nous reçoit point.* J'ai écrit; mais je n'ai pas jugé à propos d'envoyer ma Lettre. Ou bien: J'ai écrit autrefois à votre Eglise; mais pour cette fois je me contente de vous écrire, parce que Diotrèphe n'a point d'égard à mes Lettres. Il paroît par-là que cette Lettre fut apparemment portée par quelques freres que saint Jean recommandoit à Caius. On demande quelle est cette Epitre que l'Apôtre avoit autrefois écrite à cette Eglise dont étoit Caius? Les uns (b) croient qu'elle est perdue. D'autres (c) veulent que ce soit la première Epitre de saint Jean. Mais la plupart suivent la Version de la Vulgate, qui est appuyée sur quelques anciens Manuscrits Grecs: (d) *J'aurois peut-être écrit; ou, j'aurois pu écrire à l'Eglise, &c.*

ψ. 10. *SI VENERO, COMMONEBO OPERA EIUS. Si je viens jamais chez vous, je lui ferai bien connoître le mal qu'il commet.* Saint Jean use de modération envers Diotrèphe, quoique cet homme le méritât si peu, afin de lui donner lieu de rentrer en lui-même. Il en dit assez en cet endroit, pour le couvrir d'une confusion salutaire, & pour lui apprendre son devoir. Il est de la charité, & de la prudence de ne pas attaquer de front une passion tumultueuse, & violente. Il lui reproche ici trois choses. La première, de semer contre lui, & contre ceux qui lui étoient attachez, *des médifances malignes*; (e) apparemment contre saint Jean, & les Chrétiens hébraïzans, qui suivoient comme lui les cérémonies légales. La seconde, *de ne pas recevoir les freres* qui venoient de sa part,

[a] Ἐγγράφη τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ἐν τῷ εὐαγγελίῳ λέγεται ὅτι ἔγραψε ἐπιστολὴν πρὸς τὴν Ἐκκλησίαν. Alex. Steph. 1.

[b] Tillemont tom. 1. S. Jean l'Evangéliste, art. 9. pag. 363

[c] Lignest. Chronol. pag. 156.

[d] Ἐγγράφη ἢ τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ita Grotius. Covel. 3. Pat. 3. Collig. n. 1. Lin. Syr. vel Ἐγγράφη ἢ τῇ Ἐκκλησίᾳ. Ita Covel. Covel. 4.

[e] Ὁλιμῶν ἔμας. Occumens, Διδασκῶν, κακοδογῶν.

11. *Charissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est: qui malefacit, non vidit Deum.*

12. *Demetrio testimonium redditur ab omnibus, & ab ipsa veritate, sed & nos testimonium perhibemus: & nostri quoniam testimonium nostrum verum est.*

11. Mon bien-aimé, n'imitiez point ce qui est mauvais; mais ce qui est bon. Celui qui fait bien, est de Dieu; mais celui qui fait mal, ne connoit point Dieu.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius, & la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-mêmes, & vous savez que nôtre témoignage est véritable.

COMMENTAIRE.

ou qui étoient dans les mêmes pratiques que lui à l'égard des cérémonies de la Loi. (a) La troisième, d'empêcher même ceux qui les vouloient recevoir, (b) du nombre desquels étoit Caïus, & de les chasser de l'Eglise, & de les excommunier. Cela prouve que ce Diotrèphe étoit Evêque, & homme très-empporté, puisque pour une chose, qui en elle-même étoit très-louable, & qui ne pouvoit faire qu'un fort grand bien parmi les Fidèles, il chassoit de l'Eglise ceux qui n'entroient pas dans son injuste passion.

ÿ. 11. NOLI IMITARI MALUM. N'imitiez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Gardez-vous bien d'imiter Diotrèphe dans ses mauvaises manières; mais suivez sa doctrine, & même son exemple dans ce qu'il peut avoir de bon. (c) Il modère en quelque sorte ce qu'il avoit dit de dur contre Diotrèphe: *Celui qui fait le bien, est enfant de Dieu; celui qui fait le mal, n'est pas de Dieu.* Voyez ci-devant 1. Joan. III. 6. 10. IV. 7. 8. & V. 19. Ce ne peut être que par un mauvais esprit qu'il fait le mal: mais Dieu pourra l'éclairer, & lui changer le cœur; il pourra revenir de sa prévention injuste, & changer sa dureté en charité. Pour vous faites toujours le bien. C'est-là le caractère des enfans de Dieu.

ÿ. 12. DEMETRIO TESTIMONIUM REDDITUR AB OMNIBUS. *Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius.* Démétrius étoit encore un autre Fidèle de la même Eglise, imitateur de la charité, de la piété, & de l'hospitalité de Caïus. Tous ceux qui le connoissoient, lui rendoient des témoignages avantageux; & la vérité même le lui rend. JESUS-CHRIST, qui est la vérité; (d) ou plutôt les œuvres parlent, & l'évidence de ses bonnes actions lui rend un témoignage, que rien ne peut affoiblir, ou anéantir. (e) Enfin moi-même j'en suis témoin, & vous sa-

(a) *Grat. Barth. Petr. Menac. Tir.*
(b) *Kαὶ τὰς βυλοθήκας κατέσθαι. Alii: καὶ τὰς τινδελυθίας κατέσθαι. Steph. 1. 1. Gen. 4. Genov. Syr. Vulg.*

(c) *Grat. Barthol. Men. Alii.*
(d) *Liran. Barthol. Petr.*
(e) *Grat. Barthol. Men. Pifc. Alii passim.*

13. *Multa habui tibi scribere : sed nolui per atramentum & calamm scribere tibi.*

14. *Spero autem protinus te videre, & os ad os loquemur.*

15. *Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.*

13. J'avois plusieurs choses à vous écrire , mais je ne veux point vous écrire avec une plume & de l'ancre ;

14. Parce que j'espère de vous voir bientôt ; alors nous nous entretiendrons de vive voix.

15. La paix soit avec vous. Nos amis d'ici vous saluent. Saluez nos amis de ma part , chacun en particulier.

COMMENTAIRE.

vez que je ne suis pas menteur : *Sed & nos testimonium perhibemus, & nosti quoniam testimonium nostrum verum est.* Saint Jean étoit si sûr que l'on ne pouvoit récufer son témoignage , qu'il ne feint point de se citer. Il ya des gens dont la probité est si peu équivoque , qu'il leur est permis de se donner quelquefois des loüanges. Ils ont tant de droiture , & de sincérité , qu'on est persuadé qu'ils diroient le mal , s'il y en avoit , avec la même naïveré qu'ils disent le bien. Saint Jean se caractérise assez par ce seul trait. Il l'employe en plus d'un endroit de son Evangile. (a) C'est une nouvelle preuve qu'il est Auteur de cette Epître. Cette manière de se donner de l'autorité sied bien à un Apôte , & au Disciple bien-aimé du Sauveur.

ÿ. 13. *MULTA HABUI (b) TIBI SCRIBERE.* J'avois plusieurs choses à vous écrire : mais je n'ai point voulu les confier au papier. Je vous les dirai de bouche lorsque je vous verrai. Les Apôtres n'ont pas beaucoup écrit , & nôtre Sauveur n'a point écrit du tout. Ils aimoient mieux confier à des personnes fidèles le dépôt de la foi , que de le mettre entre les mains de tout le monde par des Ecrits publics. *Qua audisti à me per multos testes, hac commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt & alios docere,* disoit saint Paul à Timothée. (c) Voyez la fin de l'Epître précédente , où l'on trouve les mêmes paroles.

ÿ. 15. *SALUTANT TE AMICI.* Nos amis d'ici vous saluent ; saluez nos amis , &c. Ces manières marquent une grande familiarité , & une grande connoissance entre saint Jean , & Caius ; entre l'Eglise d'Ephèse , où l'on croit que cette Lettre fut écrite , & celle dont Caius étoit membre.

(a) *Joan. xix. 35. xxi. 14.*

(b) *Πολλά ἔγραψον σοῖς ἐπιπέ. Ἐπί. ἔγραψον. Ἐπί. ἔγραψον.*

(c) 1. *Timot. II. 2.*

Fin de la III. Epître de saint Jean.

V u

1000

1000

1000

1000

1000

* * * * *

P R É F A C E

S U R L'É P I T R E

D E S A I N T J U D E .

JUDE, autrement Thaddée, ou Lebbée, & surnommé *le Zélé*, selon Origènes, (a) saint Chrysostome, (b) saint Jérôme, (c) le Pape Gélase, (d) & quelques autres, est aussi quelquefois nommé *frere du Seigneur*, (e) parce qu'il étoit fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & frere de saint Jacques le Mineur, Apôtre, & Evêque de Jérusalem. (f) Il fut marié, & eut des enfans, puisqu'Hégésippe (g) parle de deux Martyrs ses petits-fils. L'Épître que nous avons sous son nom, & qui est la dernière des Épîtres Catholiques, n'est adressée à aucune Eglise particulière, mais en général à tous les Fidèles, qui sont aimez du Pere, & appelez par le Fils nôtre Seigneur. Il paroît par le verset 17. où il cite la seconde Épître de saint Pierre, & par tout le corps de la Lettre, où il imite les expressions du même Apôtre, comme déjà connus à ceux à qui il parle, que son dessein a été d'écrire aux Juifs convertis, & répandus dans les diverses Provinces d'Orient. Toute la suite de son discours s'y rapporte tout naturellement.

Il déclare d'abord que depuis long tems il avoit dessein de leur écrire; mais qu'il s'y étoit enfin trouvé engagé par la nécessité de combattre certains mauvais Docteurs, qui corrompoient la saine doctrine, qui jetoient le trouble dans l'Eglise, & qui la scandalisoient par les dérèglemens de leurs mœurs. On croit (b) qu'il en vouloit principalement aux

(a) *Origem. in Matth. tom. 35. pag. 295.*

(b) *Chrysof. tom. 5. orat. 32. pag. 404.*

(c) *Ieronym. in Galat. 19. & in Helvid. cap. 7.*

(d) *Vide Florent. Martyrolog. pag. 170.*

(e) *Matth. x111. 55.*

(f) *Voyez M. de Tillemont, tom. 1. p. 682.*

Not. 2. sur saint Jude.

(g) *Hegésipp. apud Euseb. Hist. Eccl. lib. 3. cap. 20.*

(h) *Epiph. hares. 26. Oecumen. hic ad 5.*

4. *Albanas. in Synops. Alii recentiores plerumque.*

Simonien, aux Nicolaïtes, & aux autres hérétiques d'alors; qui sont connus dans l'Histoire sous le nom de Gnostiques, & dont les opinions extravagantes, & les défordres honteux, & criminels nous sont décrits par saint Epiphane, par saint Irénée, & par les autres anciens Peres. Saint Jude en fait ici une peinture qui n'est nullement flattée; mais on ne pouvoit parler avec trop de force contre des ennemis aussi dangereux que ceux-là.

Sur la fin de sa Lettre, il exhorte les Fidèles à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçûe, s'appliquant à la prière, persévérant dans la charité, & attendant la miséricorde de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & la vie éternelle qu'il leur a promises. Il les conjure de ne pas négliger le salut de leurs freres, qui pourroient s'être laissez séduire, & de tirer comme du milieu du feu, ceux qui auroient eu le malheur de suivre les égaremens de ces hérétiques. Craignez, leur dit-il; jusqu'à la souillure de l'habit qui a touché une chair impure.

On ne sait pas distinctement en quel tems elle a été écrite. On sait seulement qu'elle n'est que depuis la naissance des Nicolaïtes, & des Gnostiques, sortis de l'Ecole de Simon; & que saint Jude y parle des Apôtres, comme de personnes déjà mortes depuis quelque tems. (a) Il se sert des paroles de la seconde Epître de saint Pierre, & semble faire allusion à celles de la seconde à Timothée; (b) & par conséquent elle ne peut avoir été écrite qu'après l'an 66. de JESUS-CHRIST, qui est celui de la mort de saint Pierre, & de saint Paul. Ce fut donc apparemment après le regne de Néron, & peut-être après la ruine de Jérusalem que saint Jude l'écrivit.

Cette Epître n'a pas toujours été reçûe dans le Canon des Ecritures par toutes les Eglises. Plusieurs Anciens ont douté de son authenticité. Eusébe, (c) saint Jérôme, (d) saint Amphiloque (e) témoignent que quelques-uns contestoient sa canonicité. Eusébe dit de plus (f) que peu d'Anciens l'avoient citée. Mais il remarque en même tems qu'on la lisoit publiquement dans plusieurs Eglises. Ce qui l'a fait rejeter par plusieurs, est le Livre d'Hénoch, qui y est cité comme une prophétie véritable, quoique ce Livre soit aujourd'hui reconnu pour apocryphe. L'Auteur y cite aussi un fait sur le corps de Moÿse, qui ne se trouve point dans l'Ecriture de l'ancien Testament, & qu'on croit avoir été tiré d'un autre Livre apocryphe, intitulé: *L'Assomption de Moÿse*.

Mais on répond (g) à cela, que quand saint Jude auroit effectivement

(a) Vide §. 17. & 2. Petr. III. 31.

(b) Comparez Jud. §. 18. avec 2. Timot. III. 1.

(c) Euséb. lib. 3. cap. 25. Hist. Eccl.

(d) Jeronym. de Viris illustrib. cap. 4.

(e) Amphiloch. Carm. ad Seleuc. Nazianz. Carm. 115.

(f) Euséb. lib. 2. cap. 23.

(g) Vide Auguß. lib. 15. de Civit. cap. 23. & lib. 18. cap. 38. Barthol. Petri bis alios.

cité ces deux Ouvrages apocryphes, il a pû comme Prophète, discerner dans ces Ouvrages ce qui étoit vrai de ce qui étoit faux. Il y avoit dans ces Ecrits plusieurs vérites, que saint Jude pouvoit avoir apprises d'ailleurs. Nous avons traité plus au long dans le Commentaire sur la Génèse ce qui regarde le Livre, & la personne d'Hénoch; & à l'égard de l'*Assomption de Moïse*, & du combat de saint Michel contre le démon, à l'occasion du corps de Moïse, nous l'avons examiné dans une Dissertation particulière. Saint Jérôme (a) ne trouve pas plus d'inconvénient à dire que saint Jude ait cité un Livre apocryphe, qu'il y en a à dire que saint Paul a cité des Poëtes profanes. Mais la différence est grande, en ce que saint Paul cite les profanes comme profanes, & que saint Jude cite Hénoch, comme étant Prophète. (b)

Grotius s'est imaginé que cette Épître étoit l'Ouvrage de Judas, quinzième Evêque de Jérusalem, qui vivoit sous Adrien, un peu avant que Barcochéba parût. Il croit que ces mots qu'on lit à la tête de l'Épître: *Frater autem Jacobi*, y ont été ajoutez par les Copistes, intéressés à la faire passer pour l'Ouvrage d'un Apôtre. Il dit de plus que Judas, ou Jude ne se qualifie point Apôtre, mais seulement *serviteur de Jesus-Christ*: Ce qui est contre l'usage des vrais Apôtres, qui ont grand soin de mettre leur qualité à la tête de leurs Epîtres, pour leur concilier plus d'autorité. Enfin il ajoute que si on l'eût crû de S. Jude Apôtre, aucune Eglise ne l'auroit rejetée, & que toutes se seroient empressées à la traduire en leur Langue dès les commencemens; ce qui ne paroît pas que l'on ait fait. (c) Luther, les Centuriateurs, les Anabaptistes, & Kemnicus la rejettent aussi comme douteuse, sans en donner aucune bonne preuve; car celles qu'on vient de proposer, sont toute des plus foibles.

A l'égard du doute de quelques Anciens, on peut leur opposer Origènes, (d) qui fait l'éloge de cette Épître, en disant que saint Jude a écrit une Lettre, qui dans le peu de lignes qu'elle contient, renferme des discours pleins de la force, & de la grace du Ciel. Saint Epiphane (e) dit qu'il croit que le Saint Esprit a inspiré à saint Jude le dessein d'écrire contre les Gnostiques dans l'Épître que nous avons de lui. Saint Clément d'Alexandrie dans son Commentaire sur cette Épître, traduit

(a) *Jeronym. in Tit cap. 1.*

(b) *Juda 5 v. 4. Prophetavit de his septimus ab Adam Henoch.*

(c) On l'a en Syriaque, en Arabe, & en Ethiopien dans la Polyglotte d'Angleterre; Elle est en Syriaque, & en Arabe dans la Polyglotte de M. le Jay, & ailleurs. Voyez Cornet. à Lapid. Preface sur cette Épître.

(d) *Origen. in Matth. pag. 213. Iúdes 7ygy-*

*ναι επιστάθη ελογίζεσθαι μόνον, πιστευθήσαν δὲ ἅπ-
τοις ἀγίοις χάριτον ἐπισημίων λόγων, ὅτι ἐν τῷ
πνευματικῷ κρητι. Γάτος, &c. Vide G. Novat. 7.
in Joan.*

(e) *Epiphani. haeres. 26. Φαί περί τῆς αἰ-
ῶνιως ἰερῆς συνέθετο τῷ ἁγίῳ πνεύματι ἐν τῷ
κρητικῷ ἁγίῳ, λόγων δὲ ἐν τῷ αὐτῷ πνευ-
ματικῷ ἀποστολῆς επιστάθη.*

par les soins de Cassiodore, dit que ce saint Apôtre n'a pas voulu par modestie se qualifier frere du Seigneur, mais seulement *serviteur de Jesus-Christ, & frere de Jacques*. Le même saint Clément d'Alexandre dans ses Stromates, & dans son Pédagogue, (a) & Tertullien dans son Livre des Parures des femmes, (b) la citent comme Ecriture canonique, & comme de saint Jude.

Elle est insérée dans les anciens Catalogues des Livres sacrez, comme dans celui du Concile de Laodicée, (c) dans ceux du troisième Concile de Carthage, (d) de saint Athanase dans son Epître Pascale, & dans sa Synopse, dans saint Cyrille de Jérusalem, (e) dans saint Grégoire de Nazianze, (f) dans Rufin, (g) dans saint Augustin, (h) dans Innocent I. (i) & dans ceux qui sont venus depuis. Elle est citée par les Peres que l'on vient de nommer, & par Lucifer de Cagliari, (k) par saint Ambroise, (l) par saint Jérôme, (m) & par beaucoup d'autres: De manière qu'on ne peut raisonnablement douter qu'elle ne soit aujourd'hui reconnue par toute l'Eglise; & elle l'est incontestablement depuis le quatrième siècle.

{ a } Clem. Alex. *Pedagog.* lib. 3. & *Stromat.*
lib. 3.
{ b } Tertull. *de Cultu Femine.* cap. 4.
{ c } *Laodiceen. Can.* 60.
{ d } *Carthag. can.* 47.
{ e } *Cyrill. Jerosol. Catech.* 4.
{ f } *Nazianz. Carm.* 34.
{ g } *Rufin. Exposit. in Symbol. apud Cyprian.*
pag. 553.

{ h } *August. de Doctrina. Christ.* lib. 2. cap. 8.
{ i } *Innocent. I. Epist.* 3. cap. 7.
{ k } *Calaritan. Tract. De non conviviendo*
cum hæreticis.
{ l } *Ambros. in Luc.* VII. 28.
{ m } *Ieronym. in Jerem.* XXXIX. 8. & in *Ezech.*
XXXII.





COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPISTRE DE SAINT JUDE.

CHAPITRE PREMIER.

*Persévérer dans la foi, & dans la tradition que nous avons reçûës.
Mauvais Docteurs qui combattent la foi. Terrible châtiment que
Dieu exercera contre eux. Chûte des démons. Incendie de Sodome.
Prophétie d'Henoch. Devoirs des Fidèles.*

†. 1. *Judas, Jesu Christi servus, fra-
ter autem Jacobi, his qui sunt
in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu
conservatis, & vocatis.*

†. 1. *Jude, serviteur de JESUS-CHRIST,
& frere de Jacque, à ceux que Dieu
le Pere a sanctifiez, & que JESUS-CHRIST
a conservez en les appellant.*

COMMENTAIRE.

†. 1. **J**UDAS, JESU-CHRISTI SERVUS. *Jude, servi-
teur de Jesus-Christ, & frere de Jacque.* Saint Jude met
expres ces épithètes, pour se distinguer de Judas d'Is-
carioth, qui trahit nôtre Sauveur. Saint Jude est aussi
nommé Lebbée, & Thaddée. On peut consulter la
Préface, où nous nous sommes étendus sur sa personne. Grotius s'ima-
gine que ces mots, *frere de Jacque*, ont été ajoutez par les Copistes, pour
persuader aux ignorans que saint Jude étoit du nombre des Apôtres; au
lieu que, selon lui, elle est de Judas, quinzième Evêque de Jérusalem.

2. *Misericordia vobis, & pax, & charitas adimpleatur.* | 2. Que la miséricorde, la paix, & la charité s’augmentent en vous de plus en plus.

COMMENTAIRE.

On a réfuté ce paradoxe dans la Préface. Les Exemplaires Grecs, & Latins sont uniformes sur cet endroit. Le nom de Jacque le Mineur, Evêque de Jérusalem, étoit respectable parmi les Juifs convertis au Christianisme. C’est apparemment pour s’en faire écouter plus favorablement, que saint Jude se qualifie ici frere de Jacque.

HIS QUI SUNT IN DEO PATRE DILECTIS. *A ceux que Dieu le Pere a aimez*; le Grec, (a) qu’il a sanctifiéz; qu’il a appellez à la foi, à la sainteté, à la perfection du Christianisme; & qu’il a purifiéz, & sanctifiéz dans le Baptême. Mais plusieurs excellens Manuscrits Grecs, (b) le Syriaque, le Cophte, l’Ethiopien, Origènes, Oecuménius, Lucifer de Cagliari (c) lisent conformément à la Vulgate: *A ceux que le Pere a aimez*, qu’il a prévenus de ses miséricordes, & de ses graces, qu’il a séparé du nombre des incrédules, & des infidèles, & qu’il a mis par une bonté toute gratuite au nombre des siens. Nous croyons que saint Jude écrit principalement aux Juifs convertis.

IN CHRISTO JESU CONSERVATIS, ET VOCATIS. *Que Jesus-Christ a conservé, en les appellans.* Le Grec simplement: (d) *Conservez, appelez en Jesus-Christ, ou sauvez appelez.* Le Pere vous a élus par sa miséricorde; le Fils vous a sauvé, & appellez par sa grace, il vous a mis en réserve, il vous a séparé du nombre de ceux qui périssent, en vous appellans à la foi; ou enfin, il vous a préservé des erreurs de ceux qui corrompent la saine doctrine, & vous a appellez dans la vraye Eglise, pendant que tant d’autres séduits par des imposteurs, se livrent à l’hérésie, & entrent dans la Synagogue de satan: *Conservatis, & vocatis.* Mon Pere, dit le Sauveur, (e) j’ai conservé ceux que vous m’avez donnez.

ÿ. 2. *MISERICORDIA VOBIS, ET PAX, &c.* *Que la miséricorde, la paix, & la charité s’augmentent en vous*; (f) qu’elles se perfectionnent; puissiez-vous en posséder toute la plénitude. Que Dieu vous comble de ses miséricordes, de ses graces, de sa paix, & de son amour. Ou bien: Puissiez-vous être remplis d’un esprit de miséricorde, & de compassion envers vos freres, conserver la paix avec eux, & les aimer d’une charité tendre, & parfaite.

(a) Τοῖς ἐν Θεῷ πατρὶ ἀγαπητοῖς.

(b) Alexand. Stephan. d. 1. Barb. 1. Alii: ἠγαπητοῖς.

(c) Calaritan, pag. 222.

(d) Καὶ ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ τηρηθήσεσθε ἀγαπητοί.

(e) Ἰωαν. 17. 13.

(f) Πληρωθήσεσθε.

3. *Charissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi vestra salute, necesse habui scribere vobis: de peccatis supercertari semel tradita Sanctis fides.*

4. *Subintroierunt enim quidam homines (qui olim praescripti sunt in hoc iudicium) impii, Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam, & solum dominatorem & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.*

3. Mes bien-amez, ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux Saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous certains gens, dont il avoit été prédit il y a longtemps, qu'ils s'attireroient ce jugement; gens qui changent la grace de nôtre Dieu en une licence de dissolution, & qui renoncent JESUS-CHRIST nôtre unique Maître, & nôtre Seigneur.

COMMENTAIRE.

¶ 3. OMNEM SOLICITUDINEM FACIENS SCRIBENDI VOBIS. *Ayant toujours souhaité de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, (a) je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, à cause des circonstances dangereuses où vous vous trouvez, exposez aux hérétiques, qui combattent la foi que vous avez reçue. Il en veut principalement aux Simoniens, aux Gnostiques, aux Nicolaites, & autres pestes de la Religion Chrétienne, (b) qui corrompoient la doctrine des Apôtres, enseignant que la foi seule sans les œuvres, suffisoit pour le salut. Saint Pierre dans sa seconde Epître, avoit déjà écrit contre les mêmes erreurs.*

¶ 4. SUBINTROIERUNT ENIM. *Car il s'est glissé parmi vous certaines gens. Les hérétiques dont on vient de parler, n'avoient garde de se déclarer hautement, ni de découvrir tout d'un coup leur turpitude. Ils se glissoient d'abord secrètement dans les maisons, sous prétexte de piété, & comme sachant bien des mystères qu'ils ne communiquoient pas à tout le monde; après quoi ils répandoient leur venin avec d'autant plus de liberté, qu'ils avoient premièrement fondé les personnes à qui ils parloient, & qu'ils s'étoient assurés des dispositions où ils étoient d'écouter leur doctrine impure, & de se livrer à leurs dissolutions, & à leurs débauches: Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam. Les Simoniens soutenoient que les bonnes œuvres étoient inutiles au salut, & que la distinction des bonnes actions, & des mauvaises n'avoit été*

(a) Πίστις ἡ ἐν κοινῇ σωτηρία. *Aut: Τῆς κοινῆς σωτηρίας ἕνεκα; Aut: ἕνεκα.*

(b) Occumen. ἀγὼγὴ τῶν ἀποστόλων, ἢ ἀπο-

στολική, ἢ Σέβαστος ἢ μακαριστός, ἢ ἀναδεδειγμένος. *Græc. Hammond. alii.*

établie que par les Anges, pour s'affujettir les hommes. (a) Ils vivoient dans des débordemens si étranges, dit Eusébe, (b) qu'ils surpassoient de beaucoup tout ce que l'on pouvoit s'imaginer, en sorte que ceux qui ont quelque pudeur n'oseroient jamais les exprimer, soit par écrit, ou par paroles. Ils avoient eux-mêmes dans leurs Livres que ceux qui entendoient parler pour la première fois de leurs mystères les plus secrets, en seroient surpris d'étonnement, & d'effroi. Les Nicolaïtes étoient pour le moins aussi déréglés, & aussi libertins. On n'ose rapporter leurs sentimens abominables, & leurs monstrueuses impudicitez. (c) Voilà quels étoient ceux qui changeoient la grace de nôtre Seigneur, & la liberté qu'il nous a procurée par l'Evangile, en une licence de dissolution. Comparez 2. Petri 11. 10. 13. 14. 18. & Galat. 4. 13. Vos in libertatem vocati estis, tantùm ne libertatem in occasionem detis carnis.

QUI OLIM PRÆSCRIPTI SUNT IN HOC JUDICIUM. Dont il a été prédit il y a long-tems qu'ils s'attireroient ce jugement. Saint Pierre a dit la même chose en ces termes : (d) Quibus judicium jam olim non cessat. Dieu a prévu de toute éternité leur malice, & leur corruption, & il leur a destiné des supplices proportionnez à leurs crimes ; il les a en quelque sorte désignez dans ses Écritures par les géans d'avant le déluge, & par les habitans de Gomorthe, qui étoient comme les précurseurs, & les figures de ces hommes abominables. Le châtement que Dieu exerça autrefois contre ces fameux criminels, est le même qu'il exercera quelque jour contre ceux-ci. Ainsi, mes freres, ne vous laissez point aller au murmure, & ne prenez point de scandale pour ranc de crimes que vous voyez commettre, & tant d'erreurs que vous voyez se répandre dans le monde. Dieu a prévu tout cela par sa providence ; il l'a fait marquer dans ses Écritures ; il saura tirer sa gloire de tout ce qui vous cause tant d'horreur. Tout cela est marqué dans les décrets divins. La justice de Dieu n'est point endormie : Perditio eorum non dormitas, dit S. Pierre. (e) Il les destine à des supplices éternels dans l'autre vie.

SOLUM DOMINATOREM, ET DOMINUM. Ils renoncent Jesus-Christ nôtre unique Maître, & nôtre Seigneur ; le Grec, (f) nôtre unique Seigneur Dieu, & nôtre Seigneur Jesus-Christ : Ce qui semble insinuer qu'il veut désigner le Pere par ces mots, nôtre unique Seigneur Dieu ; & le Fils par, nôtre Seigneur Jesus-Christ. Mais suivant la Vulgate, il paroît qu'on doit tout rapporter à JESUS-CHRIST. Saint Pierre dans le pas-

(a) 2. n. lib. 2. cap. 20. Epiph. hares. 21.

(b) Euséb. lib. 2. cap. 13. Iren. lib. 1. cap.

20.

(c) Iren lib. 1. cap. 27. Tertull. Præscript.

cap. 47. Epiph. hares. 25. cap. 3.

(d) 2. Petri. 11. 3.

(e) 2. Petri. 11. 3.

(f) Τὸν μόνον θεοῦ ἑαυτοῦ Θεοῦ, ἢ Ἰησοῦν ἑαυτοῦ Θεοῦ ἑαυτοῦ ἀρνούμενος. Omitunt Græci. Alexand. Barb. 3. Sin. Genev. Lin. Crovel. 3. 4. Vulg. Calaric. Bedæ. omittit, δὲ κατὰ τὸν ἑαυτοῦ Ἰησοῦν.

Æthiop.

5. *Commonere autem vos volo scientis semel omnia, quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans, secundum eos, qui non crediderant, perdidit;*

5. Or je veux vous faire souvenir de ce que vous auez appris autrefois : qu'après que Jesus eut sauvé le peuple en le tirant de l'Égypte ; il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules ;

COMMENTAIRE.

sage parallèle à celui-ci, lit simplement : (a) *Ils renoncent au Seigneur, qui nous a rachetés*. Ce qui paroît convenir principalement au Fils. Il est certain que les Simoniens, les Nicolaites, & les Gnostiques renonçoient non-seulement le Fils, mais aussi Dieu le Père. Simon se disoit la grande Vertu de Dieu, (b) le Dieu souverain, qu'il étoit descendu comme Père à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, & comme Saint Esprit à l'égard de toutes les autres nations. (c) Les Nicolaites soutenoient que le monde n'avoit pas été créé de Dieu, mais par certaines Puissances supérieures. (d) Les Gâinistes qui étoient une branche des Nicolaites, reconnoissoient une vertu supérieure à celle du Créateur. (e) Toutes ces hérésies nioient JESUS-CHRIST, & ne le reconnoissoient ni pour Dieu, ni pour Messie.

¶ 5. COMMONERE VOS VOLO, SCIENTES SEMEL OMNIA. *Je veux vous faire souvenir, quoique vous soyez déjà instruits de toutes choses*. Je sai que je ne puis vous rien dire de nouveau, & que vous n'avez appris il y a long-tems de vos Peres, & des Apôtres ; (f) je sai que vous êtes instruits de tout par la lecture des saintes Ecritures. On peut traduite le Grec : (g) *Je veux vous faire souvenir de cela, quoique vous le sachiez déjà une fois ; ou, je veux vous en faire souvenir encore une fois, quoique vous le sachiez déjà*. Je n'userai point de longs discours ; je sai que je parle à des gens qui savent déjà ce que je veux leur dire. Mais plusieurs Manuscrits lisent comme la Vulgate : (h) *Vous êtes instruits de toutes choses*. Le Syriaque, & l'Ethiopien : *Vous êtes tous instruits*.

QUONIAM JESUS POPULUM DE TERRA ÆGYPTI SALVANS, *Qu'après que Jesus eut sauvé le peuple, en le tirant d'Égypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules*. Le Grec lit (i) *le Seigneur*, au lieu de *Jesus*. Le Syriaque, saint Clément d'Alexandrie, (k) & quelques Manuscrits portent *le Seigneur Dieu*. Mais le Manuscrit Alexandrin, l'E-

(a) 2. Petr. II. 1.

(b) A. B. v. 111. 10.

(c) Iren. lib. 1. cap. 10.

(d) August. de Hæres. 5. pag. 7.

(e) Iren. lib. 1. cap. 10.

(f) Confer 2. Joan. II. 11.

(g) Ταπεινῶν ὅπως ἀποστήσῃ, ἠδὲ ὅπως ἰσχύσῃ

ἀνάτ' ἑνῶν, &c.

(h) Alii: Ἐδίδαξ ἡμᾶς πάντῃ. Ita Alexan. Steph. & c. Genes. Cov. 4. Vel. 7. Calarit. Iren. ad Marcell. Alii. Ἐδίδαξ πάντῃ Syr. Ethiop.

(i) Ὁς ἰσχυρῶς δυνάσῃ ἡγε ἀρχαῖα νόμῳ, Alii: Ὁς ἰσ.

(k) Clem. Alex. Pedag. lib. 1. cap. 8.

6. *Angelos vero, qui non servaverunt suum principatum, sed deroliquerunt suum domicilium, in iudicium magni diei, vinculis aeternis sub caligine servavit.*

6. Qu'il retient liez de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, & réserve pour le jugement du grand jour, les Anges qui n'ont pas conserve leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure;

COMMENTAIRE.

thiopien, saint Jérôme, & quelques Exemplaires Grecs lisent comme la Vulgate *Jesus*. (a) Il est plus conforme à l'usage ordinaire de l'Écriture de dire que Dieu, ou le Seigneur tira son peuple d'Égypte, que de dire que ce fut JESUS, comme Sauveur. Mais au fond cela n'a rien que de très-vrai, puisqu'il Ange qui conduisoit le peuple, & qui assistoit Moïse, représentoit le Verbe, & la Sagesse du Pere. (b) Saint Jérôme (c) entend Josué, qui étoit le ministre de Moïse, & la figure de JESUS-CHRIST. Dans les Septante il est toujours appelé *Jesus*. Mais on ne peut lui attribuer ce qui suit: *Il fit périr ceux qui furent incrédules*, & qui murmurèrent contre Dieu. Cela ne regarde que le Verbe de Dieu, ou JESUS-CHRIST comme Dieu. Saint Jude parloit aux Hébreux convertis, accoutumez à expliquer de JESUS-CHRIST ce qu'ils lisoient dans l'ancien Testament. Saint Paul (d) applique à JESUS-CHRIST tout ce qui arriva aux Israélites à leur sortie de l'Égypte; le passage de la mer rouge, la colonne de nuée, l'eau de la pierre, le châtimeut des murmurateurs. L'Auteur de la Sagesse (e) attribue de même toutes ces choses à la Sagesse de Dieu, qui n'est autre que JESUS-CHRIST en tant que Dieu. Si le Seigneur n'a pu épargner les Israélites incrédules, & défobéissans, traitera-t'il avec moins de rigueur les impies dont je viens de vous parler?

ÿ. 6. ANGELOS VERO QUI NON SERVAVERUNT SUUM PRINCIPATUM. *Il retient liez de chaînes éternelles . . . les Anges qui n'ont pas conserve leur première dignité; (f) mais qui ont quitté leur propre demeure.* Nous nous sommes étendus sur la chute des mauvais Anges dans la Dissertation que nous avons composée sur les bons, & les mauvais Anges, & qui est imprimée à la tête de saint Luc. L'orgueil fut la source de leur malheur. Ils se soulevèrent contre Dieu; ils ne purent conserver leur première dignité; ils furent précipitez du haut du Ciel. Les hérétiques dont je veux vous parler, les ont imitez dans leur info-

(a) Ita Steph. s. Alex.

(b) V'ide Barth. Petri, Cornel. hic.

(c) Zeronym. lib. 1. contra Jovinian.

(d) 1. Cor. x. 1. 2.

(e) Sap. x. 15. 16. & seq. xi. 1. 2. & seq.

(f) *Μὴ ἐσπέρησθε τὴν ἐξουσίαν ἀγγέλων.* On peut traduire: Qui n'ont pas conserve leur origine, leur première nature; ou plutôt, leur dignité primitive. Vatab. *Suum etiam. Galat. pag. 222.*

7. Sicut Sodoma, & Gomorrha, & finitima civitates simili modo exformitate, & abominatae post carnem alteram, facta sunt exemplum, ignis aeterni pœnam sustinentes.

7. Et que de même Sodome & Gomorrhe, & les villes voisines qui s'étoient débordées comme elles dans les excez d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont soufferte.

COMMENTAIRE.

lence, & dans leur rébellion contre Dieu; ils ont mérité d'être séparés du corps de l'Eglise; ils ont rompu l'union, & ont scandalisé les Fidèles par leurs dérèglemens; ils sont cause que le nom de JESUS-CHRIST est blasphémé parmi les nations: Quel doit donc être leur supplice, & leur malheur?

IN JUDICIUM MAGNI DIEI VINCULIS ÆTERNIS SUB CALIGINE, &c. Il les retient liez, de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres. Ces expressions nous désignent l'enfer, où les démons sont relégués depuis leur chute, en attendant le jugement du grand jour. Ce qui ne doit pas s'entendre comme si jusqu'à ce jour, ils étoient tellement enfermez dans l'enfer, qu'ils n'en sortissent plus; ou qu'avant ce jour ils ne dûssent pas être punis par des peines sensibles. Ils sont tellement renfermez dans l'abîme, qu'ils en peuvent sortir par la permission de Dieu; ils sont tellement liez, qu'ils peuvent être détachés pour attaquer ceux que le Seigneur permet qu'ils attaquent. Ils sont comme des chiens, ou des lions enchaînez, qui ne laissent pas de mordre, & de dévorer ceux qui s'approchent de trop près, & qui se livrent à eux. (a) Leur supplice dure depuis le moment de leur révolte: mais il sera beaucoup augmenté après le jugement dernier. Ils sont déjà jugez; mais leur sentence sera alors prononcée, & confirmée pour toute l'éternité. Comparez 2. *Peiré* II. 4.

ÿ. 7. SICUT SODOMA, ET GOMORRHA. Sodome, & Gomorrhe, & les villes voisines, Adama, & Seboim, qui s'étoient portées comme elles, comme Sodome, & Gomorrhe, à abuser d'une chair étrangère, (b) par le péché contre nature, (c) ont été proposées comme un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont soufferte; ayant été réduites en cendres par le feu du Ciel, & ensuite ensevelies sous les eaux de la mer morte. Leur supplice est une figure du feu éternel qui doit brûler tous les méchans, & sur tout les Simonien, les Gnostiques, & les Nicolaïtes, qui

(a) *August. de Genes. ad Litt. lib. xi. c. 27. Traj. 7 in Joan. n. 7. & Traj. 52. n. 9 & alibi sapient.*

(b) *O'ulra suprà i. l. c. Calavit legit: vug- ues, vugje, &c. C. nis propofit e sunt exemplum.*
(c) *Oecumen. Est. Men. Tir.*

s'abandonnent comme eux à toutes sortes d'impudicitez, & de dissolutions.

Le Grec peut recevoir un autre sens : (a) *De même que Sodome, & Gomorrhe, & les villes voisines qui s'étoient dévorées comme eux, dans les excès d'impureté.* On rapporte ces mots, comme eux, ou aux hérétiques, dont il a parlé ci-devant ; ou aux Israélites, exprimez ou verser 5. ou aux habitans de Sodome, & de Gomorrhe, ou enfin aux Anges apostats, dont il vient de parler. (b) Saint Jude fait apparemment ici allusion au même Livre d'Hénoch, qu'il cite expressement aux versets 14. & 15. & auquel il fait allusion au verset 9. Il est dit dans ce Livre (c) que les Veillans étant épris de l'amour des femmes, se dirent les uns aux autres : Choisissons nous à chacun des femmes parmi les filles des hommes, &c. Ce qui suit, se rapporte fort naturellement à cela : *Ils se portèrent à abuser d'une chair étrangère ;* parce qu'en effet les Veillans, ou les Anges, suivant l'Auteur de ce Livre, s'abandonnèrent à des impudicitez fort éloignées de leur nature. Les hérétiques que saint Jude avoit en vûë, imitoient en quelque sorte & les mauvais Anges, & les habitans de Sodome, dans les excès de leur libertinage, & de leur débauche.

Ce sens paraît le plus littéral, & le plus naturel. Mais en le suivant, il semble qu'on ne peut se dispenser d'admettre une chose qui est abandonnée par tous les Théologiens, & de supposer que saint Jude a crû que les Anges sont sensibles à l'amour charnel, & que les démons se font autrefois approchez des filles des hommes. Sentiment que l'on ne peut ni imputer à saint Jude, ni soutenir comme véritable. Ainsi il faut dire que saint Jude supposoit ce sentiment, & qu'il en tiroit un argument *ad hominem* contre ceux à qui il parloit, sans toutefois en être persuadé ; ou qu'il a pris cette histoire comme une simple allégorie ; ou enfin abandonner cette explication, toute plausible qu'elle est, pour suivre l'un, ou l'autre des sentimens qu'on a exposés auparavant. Je ne vois pas plus d'inconvénient à avouer que saint Jude s'est servi de ce raisonnement, quoique fondé sur une chose qui n'est point vraie à la lettre, qu'il n'y en a à dire que les Auteurs sactez ont parlé de l'enfer, de l'abîme, du chaos, du Royaume d'Adès, ou de Pluton, des chaînes des démons, du démon Asmodée lié dans un désert de la haute Egypte, des prisons des géans qui gémissent sous les eaux, qu'ils en ont parlé suivant des idées populaires qu'on n'a jamais prétendu soutenir dans la rigueur. Cela fait tou-

(a) *ὡς Σιδωνα ἢ Γομορρᾶ, ἢ αὐτῶν ἀποικίαι, τὰς πόλεις, τὰς ἕως τῶν ἡμετέρων ἀποικισθῆναι.*

(b) Ita Capell. Glassius, &c.

(c) Lib. apocryph. Enoch. καὶ ἐπιθύμησαν ἀ-

νοῦ (θηγατίου) ἐν ἡγήγεσι, ἢ ἀποικισθῆναι ἐν αὐτοῖς ἀποικίαι. Καὶ ἔπειτα παρὰ ἀπείρησιν ἐβλήθησαν ἰουδαίαι γυναῖκας ἀπὸ τῶν θηγατίων τῶν ἀστράτων καὶ τῆς γῆς.

8. *Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.*

8. De la même manière ceux ci souillent leur chair; ils méprisent la domination, & maudissent ceux qui sont élevez en dignité.

COMMENTAIRE.

jours le même effet à l'égard du peuple; & la vérité qu'on veut prouver, subsiste toujours indépendamment de la fausseté des opinions populaires, qui ne sont qu'accessoire au fond de la chose.

§. 8. SIMILITER HI CARNEM QUIDEM MACULANT. *De la même manière ceux-ci*, ces hérétiques, les Simoniens, les Nicolaïtes, les Gnostiques *souillent leur chair* par des impudicitez aussi monstrueuses que celles des Anges apostats, & des habitans de Sodome, & de Gomorrhe, dont il vient de parler. Cela n'est que trop vérifié par l'Histoire, & par ce que les anciens Peres nous apprennent de leurs débordemens: *Ils méprisent la domination* des Puissances légitimes, & *maudissent ceux qui sont élevez en dignité*. On a déjà vû tout cela dans saint Pierre, 2. Petri II. 10. 11. *Post carnem in concupiscencia immunditia ambulant, dominationemque contemnunt... scēlas non metuunt introducere*. Le Grec: (a) *Glorias non metuunt*; ils ne craignent point ceux qui sont établis en honneur.

Le Grec de ce passage lit: (b) *De même ceux-ci pendant leur sommeil souillent leur chair*. Quelques-uns (c) croyent que saint Jude veut marquer les pollutions nocturnes, & volontaires de ces hommes impurs, qui se livrant sans scrupule à toutes sortes de pensées, & salissant leur imagination par la vûe de toutes sortes d'objets, tombent ensuite dans des corruptions honteuses, & criminelles. D'autres (d) traduisent: *De même ceux-ci débitant leurs rêveries, & leurs songes, souillent la chair*. Ces derniers termes insinuent les commerces honteux, & contraires à la nature: ils déshonorent en quelque sorte la nature, & la chair par leurs abominations. En fin quelques-uns traduisent: (e) *Ils ne songent qu'à leur turpitude; ils en ont l'esprit rempli même en rêvant*.

DOMINATIONEM AUTEM SPERNUNT. *Ils méprisent la domination*. Les uns (f) l'expliquent de la domination, & du pouvoir souverain de Dieu, que les Gnostiques méprisoient, en introduisant deux espèces de Dieu, & en distinguant le Créateur, du Dieu qui s'est fait con-

(a) Ἀσέας ἢ ὑπίμων.

(b) Ὁμοίως ὑπνῶντες καὶ ἐν τῷ ἀνομιᾶν ἔργῳ ἐμαρτυροῦντες τὴν σαρκά.

(c) Guidott in Synopsi hic. Arab. Æthiop. Vat. Vide Lucrat. lib. 4. §. 124. Horat. sarm. lib. 1. sat. 5. *Tum immundo somnia visu, Nocturnam vestem maculant.*

(d) Clem. Alexand. lib. 3. Strom. Oecumen. hic. Epiphani. hares. 26. Alii.

(e) Clem. loc. citat. Ieronym. contra Jovin. Alii.

(f) Clem. Alex. hic. Epiphani. hares. 26. Oecumen. hic.

9. *Cùm Michaël Archangelus cum diabolo disputans altercator de Moyse corpore, non est ausus iudicium inferre blasphemia, sed dixit: Imperet sibi Dominus.*

9. Cependant l'Archange Michel dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration, mais il se contenta de dire: Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.

COMMENTAIRE.

noïtte aux hommes par son Fils. (a) Saint Epiphane (b) dit qu'ils ne se contentoient pas de blasphémer Moïse, Elie, & les autres Prophètes; mais aussi le Dieu qui les avoit choisis. A l'égard de JÉSUS-CHRIST, ils nioient qu'il se fût incarné, qu'il fût né de la Vierge, qu'il eût été crucifié. Tout cela, selon eux, ne s'étoit passé qu'en apparence. (c) La plupart croyent que ces hérétiques méprisoient les Puissances temporelles, & légitimes établies de Dieu sur la terre, pour y maintenir la paix, & le bon ordre. Les Apôtres saint Paul, & saint Pierre dans leurs Epîtres, n'ont rien plus recommandé aux Fidèles que la soumission aux Princes, & aux Magistrats; peut être parce que ces hérétiques par leur conduite licentieuse, & déréglée, donnoient lieu de soupçonner tous les Chrétiens d'être dans de pareils sentimens d'indépendance, & d'irrégularité.

Enfin il y en a qui croyent qu'ils méprisoient la Majesté de Dieu, & outrageoient sa puissance, en introduisant d'autres principes; & ne donnant que le troisième rang au Créateur. Ils blasphémoient contre lui, & condamnoient ses ouvrages, fut tout l'union de l'ame avec le corps. (d) Simon outrageoit encore le Créateur, en soutenant que le monde, & les hommes étoient l'ouvrage des Anges, & que les Anges avoient été produits par la première Intelligence, qui n'étoit autre que son Hélène. (e) Cérinthe soutenoit que le Dieu des Juifs n'étoit qu'un Ange, & non le Dieu souverain; (f) & que celui qui avoit donné la Loi, étoit un des Anges créateurs du monde, & même un mauvais Ange. (g) En voilà autant qu'il en faut, pour vérifier ce que dit saint Jude, qu'ils méprisoient la puissance, & outrageoient la Majesté, soit qu'on l'entende de Dieu, ou des Anges: (h) Car plus ils rendoient d'honneur aux Anges aux dépens du Créateur, plus ils outrageoient sa Majesté.

(a) *Wide Bullum, lib. 3. cap. 1.*

(b) *Epiph. hares. 26. cap. 11.*

(c) *Iren. lib. 3. cap. 11. Epiph. hares. 26. cap. 10.*

(d) *Photin contra Gnesis. lib. 18 pag. 203. 203. 294.*

(e) *Iren. lib. 1. cap. 20. Tertull. de Anima, cap. 14.*

(f) *Tertull. Praescript. cap. 48.*

(g) *Epiph. hares. 28. pag. 111.*

(h) *Clem. Alex. hic, & alii non pauci.*

¶ 9. CUM MICHAEL ARCHANGELUS CUM DIABOLO DISPUTANS. L'Archange saint Michel dans la dispute qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moÿse, n'osa le condamner avec exécration. Saint Pierre dans l'endroit parallèle à celui-ci, (a) dit que les hérétiques qu'il attaque, prononcent des blasphèmes, au lieu que les Anges qui sont si forts au-dessus d'eux par leur puissance, ne se condamnent point les uns les autres avec des paroles d'exécration; c'est-à-dire, que les bons Anges ne prononcent point de malédictions, & de blasphèmes contre les mauvais Anges, quoiqu'ils condamnent, & qu'ils détestent leur révolte. Saint Jude prouve ce qu'il avance, & produit un exemple de la modération des saints Anges, dans la personne de l'Archange saint Michel, qui ayant reçu ordre du Seigneur de cachet le corps de Moÿse, & d'empêcher que le démon ne découvrit aux hommes le lieu de la sépulture de ce saint Législateur, s'opposa à lui avec force: Mais au lieu de lui dire des injures, & de prononcer contre lui des malédictions, il se contenta de lui dire: *Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance; qu'il te commande; reconnois sa Majesté, & cède à ses ordres.*

Saint Jude dit que saint Michel n'osa maudire satan: (b) *Non ausus est*: C'est-à-dire, il ne voulut pas, il ne put se résoudre à le maudire; parce qu'il ne convenoit pas à un bon Ange de prononcer des malédictions. *Meretur diabolus maledictum*, dit saint Jérôme; (c) *sed per Angeli os blasphemia exire non debuit*. Un bon Ange a tant d'horreur du blasphème, & de tout ce qui en approche, qu'il ne peut pas même en user, lorsqu'il semble que la chose, ou la personne le demandent. Il dit simplement à satan: *Que le Seigneur exerce sur toi son empire*; à la lettre, qu'il te reprenne avec force: (d) *Incepit te Dominus*: Qu'il te menace, qu'il t'impose silence, qu'il te commande, & qu'il te réduise dans l'obéissance que tu lui dois. C'est la même chose qui se lit dans Zacharie; (e) où ce Prophète nous dit qu'il vit le Grand-Prêtre Jésus d'un côté, & satan de l'autre, tous deux debout devant le Seigneur, & que le Seigneur chassa satan, qui accusoit Jésus, en lui disant: *Que le Seigneur te reprenne, ô satan! que le Seigneur te reprenne.*

Quant à l'histoire que saint Jude touche en cet endroit, nous ne la lions en aucun endroit des Livres canoniques de l'ancien Testament. Seulement à la fin du Deutéronome (f) on dit que Moÿse étant monté sur

(a) 2 Petr. II. 10. 11.

(b) Οὐκ ἐτόλμας κτλ. ἐπιτιμᾶν διαβόλου. Mais τολμᾶν signifie souvent, voler, subtiliser. Par exemple: Dic fides, fac fides: si vis, si sustinet. Vide Rom. 4. 7. Τολμᾶ ἀπειθεῖν Μοῦσιν. sustinet. Rom. XI. 2. Οὐ γὰρ τολμᾶσεν δαλδαῖ. Non enim sustinuit loqui.

(c) Irenæum. in Ep. ad Tit. III.

(d) Ἐπιτιμῆσαι σοι Κύριος. Quidam, ἔπειμην. incepit.

(e) Zech. III. 2. יְשׁוּעַ הַכֹּהֵן בְּיָדוֹ יַעֲרֹב יַעֲרֹב. Incepit Dominus in te, satan: Et incepit Dominus in te.

(f) Dent. xxxiv. 4. 5. 6.

le mont Nébo, d'où il pouvoit appercevoir le pays qui étoit promis aux Hébreux, *il y mourut par l'ordre du Seigneur, & y fut enterré; & nul homme n'a connu son tombeau jusqu'à aujourd'hui.* Mais les anciens Pères (a) nous parlent d'un Livre apocryphe, intitulé: *L'Assomption de Moïse*, où cette histoire se lisoit. Voyez nôtre Dissertation sur la mort, & la sépulture de Moïse.

Occuménius (b) dit que le jugement dont veut parler ici saint Jude, consiste en ce que le démon s'opposant à la sépulture de Moïse, prétendant qu'il en étoit indigne pour avoir tué l'Egyptien; saint Michel s'opposa à lui, & lui rendit lui-même ces devoirs.

Eduard Bernard (c) voudroit qu'en cet endroit, au lieu de ces paroles: *Michel contestans avec le diable sur le corps de Moïse*, on lût qu'il contestoit sur le corps de Jesus fils de Josédéch: De sorte que saint Jude feroit allusion à ce qui est rapporté dans Zacharie, (d) où Jesus fils de Josédéch Grand-Prêtre des Juifs, parut debout avec des habits sales, & mal-propres devant le Seigneur, ayant à son côté satan, qui l'accusoit. Ces habits sales peuvent être ici désignez sous le nom de corps, ou de cadavres, qui, comme on fait, passoient pour impurs dans l'idée des Juifs. Mais d'où vient le nom de Moïse en la place de celui de Jesus, en ce passage? C'est, dit cet Auteur, que les anciens Copistes ayant mis à la marge de leurs Livres, vis-à-vis ce passage, ces mots: *Assomption de Moïse*, pour marquer que ce récit étoit pris de cet écrit; insensiblement le nom de Moïse passa de la marge dans le Texte: Mais cette supposition n'est fondée sur aucun Manuscrit; & l'explication que l'Auteur donne au nom de corps, est trop violente. On peut voir dans Serrarius, & dans Cornelius à Lapidé plusieurs autres explications de ce passage.

Si l'on demande d'où vient que saint Jude nous a rapporté ici ce fait tiré d'un Livre apocryphe? On peut répondre 1°. Que ce que cet Apôtre a tiré d'un Livre apocryphe, lui étoit connu par d'autres endroits, comme par une tradition certaine, ou par une révélation particulière; que cet endroit ne justifie pas tout le Livre, qui pouvoit être fabuleux dans ses autres circonstances. 2°. On peut dire que saint Jude sans garantir cette histoire, a pû la rapporter, pour en tirer un argument *ad hominem*, contre ceux qui la croyoient, & pour inspirer aux Fidèles auxquels il

(a) Origen lib. 1. *Παράσηζον*. Didym. Alex. in hunc loc. Clem. Alexan. hic. & lib. 6. Strom. Athanas. in Synops. Eved. ad August. Ep. 259. Inter August. n.

(b) Occumen. hic. Η δὲ καὶ Μάρκος λέγουσθε καὶ ἐν τῷ βιβλίῳ τοῦ Μωϋσέως ἐστὶν ἡ ἀναλήξις αὐτοῦ. Τὸ δὲ βιβλίον τὸν μὴ καὶ ἀναλήξις, ἀλλὰ ἐν τῷ

βιβλίῳ Ἐξοδοῦ ἐστὶν τὸ εὐαγγελίον φέρει, ἢ ἀπὸ τοῦ βιβλίου τοῦ Μωϋσέως, ἢ ἀπὸ τοῦ μὴ ἐγγεγραμμένου ἀπὸ τοῦ τυχόντος τοῦ ἁγίου βιβλίου. Vide & Gijcam parte 2. Annal. Pantaleon Chastophylax, orat. de sancto Michale.

(c) Eduard. Bernard, Not. in Joseph. Antiq. lib. 4. cap. ult.

(d) Zachar. III. 2.

10. *Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant; quæcumque autem naturaliter, tamquam mura animalia, norunt, in his corrumpuntur.*

10. Aulieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, & ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes dénuées de raison.

COMMENTAIRE

adresse sa Lettre, plus d'éloignement pour les hérétiques, qui blasphémoient les Puissances, & plus d'horreur pour le blasphème, qui étoit si odieux à Dieu, & aux Anges.

¶ 10. *HI AUTEM QUÆCUMQUE QUIDEM IGNORANT BLASPHEMANT.* Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent. Saint Pierre dans l'endroit parallèle porte : (a) *Ces gens. la semblables à des bêtes dépourvues de raison, qui de leur nature sont pour être prises, & pour être détruites, blasphèment contre les choses qu'ils n'entendent pas; ils périront dans la corruption où ils vivent.* Les Simoniens, les Gnostiques, & les autres ennemis de l'Eglise, blasphémoient véritablement ce qu'ils ignoroient, en attaquant & le Pere, & le Fils, & les mystères de la Religion Chrétienne. Le nom de *Gnostiques*, ou *Savans*, que la plupart des premiers hérétiques prenoient, marque leur présomption, & l'envie qu'ils avoient de persuader aux simples qu'ils étoient plus éclairés que les autres. Ils vouloient raffiner sur tout. La Religion Chrétienne étoit trop simple à leur gré; ses dogmes, & ses sentimens étoient trop communs; ils vouloient des termes pompeux, des airs de science, & d'élevation au-dessus du commun. Ils ne pouvoient donner du crédit à leurs rêveries, & à leurs pompeux galimathias, qu'en tabaissant la doctrine des Catholiques, & en blasphémant ce qu'ils ne savoient, & ce qu'ils n'entendoient pas. Nous ne rapporterons pas ici leurs dogmes impies, & leur doctrine impertinente; on peut lire saint Irénée, saint Epiphane, Eusébe, Bullus, M. de Tillemont, tome 2. hérésie des Gnostiques, p. 52. & suiv.

QUÆCUMQUE AUTEM NATURALITER, &c. *Ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes dénuées de raison.* Ces hérétiques abusent de leur raison naturelle, & du sentiment que la nature leur a inspiré du bien, & du mal, du plaisir, & de la douleur, pour se corrompre par des actions honteuses, par des excès dans le boire, & le manger, & par l'usage déréglé des plaisirs des sens, comme s'ils étoient des animaux, qui ne suivissent que leur instinct, & leur passion, sans que ni la honte, ni l'honneur, ni la raison, ni la Religion les re-

{a} 2. Petri II. 12;

11. *Væ illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi sunt, & in contradictione Core perierunt.*

11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voye de Caïn; qu'étant trompez comme Balaam, & emportez par le désir du gain, ils s'abandonnent au dérèglement; & qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.

COMMENTAIRE.

viennent, Ce que les anciens Peres nous apprennent des saletez, & des abominations que commettoient les Gnostiques, & les autres hérétiques des premiers siècles, fait horreur même à penser. Ces gens sembloient avoir oublié l'humanité; leurs dérèglemens faisoient honte à la nature.

Ψ. II. *VÆ ILLIS, QUIA IN VIA CAIN ABIERUNT.* *Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voye de Caïn.* Ils s'abandonnent à la haine, à l'envie, aux inimitiez, aux violences, aux meurtres. Vrais imitateurs de Caïn, qui devint le meurtrier de son propre frere, (a) ils sont remplis de jalousie, & de haine contre les Fidèles; ils donnent la mort aux amis des sçuples qu'ils séduisent, (b) en leur inspirant leurs erreurs, & leurs abominations. Peut-être aussi que saint Jude veut marquer le désordre qui regna dans la famille de Caïn, qui devint le pere de la race maudite, & de ces filles des hommes, qui ayant corrompu les mœurs de leurs époux, attirèrent le deluge sur la terre. (c)

ET IN ERRORE BALAAAM MERCEDE EFFUSI SUNT. *Etant trompez, comme Balaam par le désir du gain.* Saint Pierre en parle à peu près de même: (d) *Ils ont suivi la voye de Balaam de Bosor, qui fut épris du salaire de son iniquité.* Ce mauvais Prophète s'étant laissé gagner par les promesses de Balac Roi de Moab, vint dans son pays pour maudire les Israélites, Mais il fut payé des mauvais conseils qu'il donna à ce Prince, par la mort que les Hébreux lui firent souffrir. (e) Les Gnostiques; car c'est le nom que prenoient tous les hérétiques dont saint Pierre dans sa seconde Epître, & saint Jude dans celle-ci, ont découvert la turpitude; les Gnostiques imitent Balaam dans les vûes basses, & intéressées qui les font agir, dans les malédictions, & les blasphèmes qu'ils yomissent contre le peuple du Seigneur. Balaam fut empêché par la puissance de Dieu, de maudire Israël; mais rien n'est capable d'arrêter la mauvaise volonté de ceux-ci. Balaam conseilla aux filles des Moabites, & des Madianites d'engager les enfans d'Israël dans l'impudicité; ceux-ci se plongent dans toute sorte de débauches, & portent ceux qui les

{ a } *Genes. xv. 3. 6. 7. 8.*
{ b } *Documen. Ess. Grot. Zeger. Alii.*
{ c } *Genes. vi. 2. 3. & seq.*

{ d } *2. Petri II, 25.*
{ e } *Vide Num. xxii. 2. 3. 4. & seq. xxiii. xxiv.*

12. *Hi sunt in epulis suis macula, convivantes sine timore, semetipsos pascentes, nubes sine aqua, que à ventis circumferantur, arbores autumnales, infructuose, bis mortuæ, et radicatæ.*

12. Ces personnes sont la honte & le déshonneur des festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue ; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà là. Ce sont des arbres qui ne fructifient qu'en automne, des arbres stériles, doublement morts & déracinez.

COMMENTAIRE.

suivent, à les imiter. Mais de même que Dieu punit Balaam par l'épée des Hébreux ; ainsi Dieu punira par des supplices éternels, ces ennemis de l'Eglise de son Fils.

Le Grec (a) se peut traduire ainsi : *Ils se sont répandus dans l'erreur de Balaam à prix d'argent.* Ils se sont vendus ; ils ont pris de l'argent pour imiter Balaam dans son erreur. Ou : Ils se sont jettez dans l'erreur, & dans le crime, à l'imitation de Balaam, qui reçut les récompenses de Balac Roi de Moab. Ou enfin : Ils ont été récompensez comme Balaam, des erreurs où ils se sont engagez. Dieu les a abandonnez à l'égarement de leur cœur ; ils se sont plongez dans toutes sortes d'actions contraires à la pudeur, & même honteuses à la nature. Les termes d'*error*, & d'*effusi sunt*, marquent bien & le dérèglement de leur conduite, & la licence effrénée de leurs passions brutales. Dieu pour les punir, les précipitera dans l'enfer.

IN CONTRADICTIONE CORE PERIERUNT. *Imitant la rébellion de Coré, ils pévrons comme lui.* Le crime de Coré fut sa rébellion contre Moïse, & Aaron, qu'il accusoit de s'être arrogez & le Sacerdoce, & le gouvernement du peuple. Dieu confirma par un miracle éclatant le choix qu'il avoit fait d'Aaron, & de sa famille pour exercer le Sacerdoce, & la terre s'ouvrit, & engloutit Coré, & ses conjurez. (b) Les Gnostiques, & les autres ennemis de l'Eglise imitèrent Coré, & ses complices dans leur sédition. L'esprit d'ambition, & d'avarice les transporta, & les porta à s'ériger en Chefs de parti ; ils ne pûrent se résoudre à ne tenir qu'un rang médiocre après les Apôtres ; ils ne voulurent ni apprendre, ni dépendre d'eux ; ils secouèrent le joug de l'obéissance ; ils abandonnèrent la foi des Eglises, & se précipitèrent dans une abîme d'erreur, & de dérèglements. Dieu punira leur orgueil, & leur révolte

(a) *Καὶ ἦσαν ἐν ἐπιταῖς τοῦ Βαλαάμ καθὼς ἐξουδένωσαν.* Je crois que *ἐξουδένωσαν*, marque leur supplices & qu'il faut l'entendre comme s'il y avoit : *Καὶ ἦσαν ἐν ἐπιταῖς τοῦ Βαλαάμ, ἐξουδένωσαν* ; à cause de l'erreur de l'intéressé, de

l'avare Balsam, ils ont été répandus comme l'eau, & sèchez, & luiris au néant. Ils ont imité ce mauvais Prophète, l's peivront comme lui. *Num. xxxi. 8.*

(b) *Num. xvi. 1. 2. & seq. xviii.*

par des peines dont celles de Coré n'étoient que de foibles figures.

ψ. 12. HI SUNT IN EPULIS SUIS MACULÆ. *Ils font la honte & le déshonneur des festins de charité.* Ils s'y conduisent sans respect, sans pudeur, sans modellie, sans tempérance; ils y apportent la dissolution, les excès. Saint Pierre dans le passage parallèle lit ainsi: (a) *Ils font l'ordure, & la saleté même; ils regorgent de délices, & s'abandonnent parmi vous à toutes sortes de dissolutions dans leurs festins.* Les Simonien, les Nicolaites, & en général les Gnostiques commettoient tant de dissolutions, & d'actions honteuses dans leurs assemblées, & dans ces festins qu'ils appelloient agapes, ou festins de charité, à l'imitation des Catholiques, que l'on n'ose même en parler. Tout ce que la débauche a de plus licentieux, & de plus honteux, s'y faisoit impunément. Outre la communauté des femmes, (b) ils avoient pour maxime qu'il faut faire toutes sortes d'actions pour être sauvé; & ils mettoient la perfection de la lumière à commettre effrontément les actions de ténèbres que la pudeur défend de nommer. (c) Leurs impudicitez étoient si excessives, que des gens d'honneur n'auroient pas même osé manger avec eux. Ils détectoient le jeûne, les austérités, la virginité. Ceux d'entre eux qui étoient les plus corrompus, s'appelloient Lévites, & étoient les plus considérez, & les plus estimez. (d) Plotin (e) soutient que la doctrine des Gnostiques, de même que celle d'Epicure, n'est propre qu'à faire mépriser entièrement la vertu, & à porter les hommes au libertinage.

Saint Jude semble insinuer qu'ils mangeoient avec les Catholiques: *Convivantes sine timore*; ou, comme lit saint Augustin, *coëpulates*; (f) & comme dit saint Pierre: (g) *In conviviis suis luxuriantes vobiscum.* Si vous les admettez à vos agapes, vous les remarquez bien-tôt à leur air impudent, & à leurs dissolutions. *Ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes*, sans penser aux pauvres, en faveur desquels ces sortes de festins sont principalement instituez; (h) & sans garder la modestie, & la retenue convenables à l'assemblée des Saints: Semblables à ces faux pasteurs dont parle Ezéchiel, (i) qui se repaissent eux mêmes, sans se mettre en peine du troupeau du Seigneur: *Pascébans pastores semetipsos, & greges meos non pascébans.*

NUBES SINE AQUA, QUÆ A VENTIS CIRCUMFERUNTUR. *Des nuées sans eau, que le vent emporte çà & là; ou, selon plusieurs:*

(a) 2. Petri. II. 13.
 (b) August. de barf. 5. pag. 7. Epiphani. heres. 26. cap. 4.
 (c) Irén. lib. 1. cap. 35.
 (d) Epiphani. heres. 26. cap. 13.
 (e) Plotin. lib. 28. contra Gnostic. pag. 213.
 214.

(f) Συναρχαίματοι. Alii: Συναρχαίματοι ἄποι.
 Steph. a. 1. Laud. 2. Hunt. 1. Cov. 4. Or.
 (g) 2. Petri. II. 13.
 (h) 1. Cor. XI. 20. 21. 22.
 (i) Ezech. XXXIV. 8. 10.

13. *Fluctus feri maris, despumantes suas confusiones, sidera errantia: quibus procella tenebrarum servata est in æternum.*

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures, & leurs infamies. Ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire & ténébreuse, est réservé pour l'éternité.

COMMENTAIRE.

Exemplaires Grecs, (a) que le vent emporte où il ne faudroit pas; qu'il emporte ailleurs. Des nuées qui promettent de la pluye, & qui étant emportées loin de nous par les vents, trompent nos espérances. Comparez S. Pierre, 2. Epître. II. 17.

Ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, ou des arbres d'automne, *arbores autumnales*, qui n'ont plus que des feuilles, & qui ne donnent plus aucune espérance de produire du fruit; ou enfin (b) des arbres qui perdent leur fruit, *arbores frugiperda*, dont le fruit tombe, & péricule avant sa maturité, ou par le chaud, ou par le froid, ou par les vermineux, ou même par la foiblesse de l'arbre, qui ne les peut pas bien nourrir; & par conséquent *arbores stériles*, inutiles, infructueux, *infructuosa*; arbres morts, & doublement morts, *bis mortua*; arbres morts sans ressource, arrachez, desséchez, *eradicata*. Ces épithètes accumulées, & qui enchérissent les unes sur les autres, impriment fortement ce que l'Apôtre veut marquer.

ÿ. 13. FLUCTUS FERI MARIS. (c) Ce sont des vagues furieuses de la mer. De même que les vagues agitées troublent la mer, & exposent au danger du naufrage ceux qui s'y trouvent exposez; ainsi ces gens vont par le monde exciter par tout des orages, & des tempêtes, par la nouveauté de leur doctrine, & par l'irrégularité de leur conduite; tempêtes qui se terminent non au naufrage des corps, mais à celui des âmes, qui perdent la foi, (d) la grace, l'esprit de piété, & de pudeur. Ces flots produisent une écume sale, & dégoûtante; ces mauvais Docteurs sèment une doctrine impure; ils vous font voir la corruption dont leur âme est pleine, ils répandent par tout une mauvaise odeur, par le dérèglement de leur vie. (e)

SIDERA ERRANTIA. Ce sont des étoiles errantes; de ces météores enflammées, qui paroissent quelquefois dans l'air, (f) & qui tombent

(a) *ἄνεμος ἀνέμει τὰ ἀέματα πλεονάζοντα.*
Alia quàm plurimi Codd. *πλεονάζοντα.* Vide
Moll. hic.

(b) *ἀέριον φθινούσαν.*

(c) *Κίματα ἄγρια θαλάσσης. Feroces fluitus*

*maris. Clem. Alex. in Cassiodor. Fluitus ferociis
maris*

(d) 1. *Timoth. I. 29. Circa fidem naufragan-*

averunt.

(e) *Est. Grot. Alii.*

(f) *Men. Tir. Cernab.*

14. *Prophetavit autem & de his septimus ab Adam, Enoch, dicens :*

14. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes :

COMMENTAIRE.

enfin dans l'obscurité, & dans l'horreur des ténèbres, lorsque les exhalaisons, & les autres matières qui les composoient, & qui entretenoient le feu qui les faisoit luire, sont consumées, ou dissipées. Autrement *les étoiles errantes* (a) peuvent marquer les planètes, dont le cours ne paroît pas si réglé que celui des étoiles fixes; quoique dans la vérité, il le soit également, chacune en particulier ayant son mouvement, son lever, son coucher, ses apparences toujours très uniformes, & très-réglées, conformément à la grandeur, ou à la petitesse de sa masse, & du lieu qu'elle occupe dans le tourbillon du soleil, qui l'entraîne, & la gouverne par la rapidité de son mouvement.

Saint Jude parle d'une manière populaire. Les hérétiques qu'il décrit, sont justement comparez à des météores enflammés, qui ne durent que très-peu de tems, & qui souvent présagent la tempête, ou du moins qui sont suivis de quelque orage, & d'une noire obscurité. Ces pernicieux Docteurs ne vous séduisent par leur pompeux étalage de science inutile, que pour vous séduire, pour vous faire perdre la lumière de la foi, & vous précipiter dans le désordre. Si on les compare aux planètes, c'est par rapport à leur irrégularité, & à l'inégalité de leur conduite, & de leurs sentimens inconstans, & légers. Ils courent de Provinces en Provinces, & cherchent à ruiner l'ancienne doctrine des Apôtres, pour y substituer leurs nouveautéz, & leurs rêveries. Mais leur perte est prochaine; les ténèbres affreuses de l'enfer leur sont réservées.

Ÿ. 14. PROPHEAVIT AUTEM DE HIS. *C'est eux de qui Hénoch, le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes, &c.* Nous avons parlé de la personne d'Enoch, & de son Livre, dans le Commentaire sur la Genèse. Ce Patriarche est le septième depuis Adam, en y comprenant Adam, de cette sorte: Adam, Seth, Enos, Cainan, Malaleel, Jared, Hénoch. Il a prophétisé des Gnostiques; il a prédit leur perte, & leur supplice éternel, lorsqu'il a parlé du jugement de Dieu; quoiqu'apparemment il ne les eût pas plus en vûe qu'une infinité d'autres aussi coupables qu'eux, (b) contre qui la justice du Seigneur se fera sentir. Saint Jude avoit tiré ce passage apparemment du Livre de la Révélation d'Hénoch, dont on a encore aujourd'hui un long fragment. Ce Livre passe

(a) *Acipit manerem. Præcella seducentes. Caris. Sidera seductionis. Bedæ,*

(b) *Vide Hamm. & Græ. hic.*

15. *Ecce venit Dominus in Sanctis
millibus suis, facere judicium contra
omnes, & arguere omnes impios de om-
nibus operibus impietatis eorum, qui-
bus impiè egerunt, & de omnibus duris,
qua locuti sum contra Deum peccatores
impii.*

15. Voilà le Seigneur qui va venir avec
une multitude innombrable de ses Saints,
pour exercer son jugement sur tous les hom-
mes, & pour convaincre tous les impies de
toutes les actions d'impïété qu'ils ont com-
mises, & de toutes les paroles injurieuses,
que ces pécheurs impies ont proférées con-
tre lui.

C O M M E N T A I R E.

pour apocryphe: Mais l'Apôtre instruit d'ailleurs ou par la tradition, ou par une révélation particulière, en a pû titer ce passage, qui est d'une vérité incontestable, & divine.

ÿ. 15. VENIT DOMINUS IN SANCTIS MILLIBUS SUIS. Le Seigneur va venir avec une multitude innombrable de ses Saints; à la lettre, avec des milliers de ses Saints. Le Grec: (a) Avec ses saintes troupes de dix mille. Plusieurs Exemplaires lisent: Avec ses troupes de dix mille saints Anges. Ce qui paroît imité de l'Épître aux Hébreux, (b) où il est dit que le Seigneur a sa demeure dans le Ciel, dans la Jérusalem céleste, avec des millions d'Anges: *Multorum millium Angelorum frequentiam*. C'est la foi de l'Eglise bien marquée dans les Ecritures, que le Seigneur viendra juger les vivans, & les morts, accompagné des Anges, & environné de toute sa gloire. (c)

ARGUERE OMNES IMPIOS, &c. Pour convaincre tous les impies de toutes leurs actions d'impïété. Le Grec: (d) Tous les impies d'entre eux, de toutes les impïétés. Mais ce mot d'entre eux, est omis par le Syriaque, par le Manuscrit Alexandrin, & par plusieurs autres Exemplaires Grecs. En effet il n'y a aucun d'entre ces hérétiques qui ne soit impie, & qui n'ait proféré contre le Seigneur des paroles injurieuses. On peut voir le verfet 8. L'on appelle ici ces blasphèmes, paroles dures: *De omnibus duris qua locuti sunt*; (e) paroles dures à entendre, injurieuses à Dieu, qui choquent les oreilles pieuses, qu'on ne peut entendre sans fremir. Les Gnostiques, les Simonien, & les Nicolaïtes proféroient mille choses que les Fidèles ne pouvoient écouter sans horreur; par exemple, ce qu'ils disoient contre l'incarnation, & contre la Divinité

(a) *Èν μυριάδων ἁγίων ἀγγέλων. Alii plures: ἑκατὸν μυριάδων ἁγίων ἀγγέλων ἅμα* Ita Steph. 1. in. Covell. 2. Syr. Arab. Copt. Auth. ad Novatian. Inter opera Cypriani.

(b) Hebr. XII. 22.

(c) Matth. XVI. 27. XXV. 31. Marc. VIII. 38. Luc. IX. 26. Joan. XVII. 5. Zach. XIV. 5.

Hebr. XII. 22. Apoc. V. 11. XVII. XVIII. 24. & seq. 3. Thessal. III. 13.

(d) *Πάντες τῶν ἀμαρτῶν ἀγγέλων* Alii plures *emittunt ἀγγέλων.*

(e) *Καὶ μετὰ ταῦτα ἦν εὐλαβία. Πάντες ἀδύνατοι λέγων. Stephan. 1. in. Col. 7. Covell. 2. 4. Genev. Vien. Syr. Arab.*

16. *Hi sunt murmuratores querulosi, secundum desideria sua ambulantes, & os eorum loquitur superba, mirantes personas quibus causis.*

16. Ce sont des murmurateurs, qui se plaignent sans cesse ; qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de fuste & de vanité, & qui se rendent admirateurs des personnes, selon qu'il est utile pour leurs intérêts.

COMMENTAIRE.

de JESUS-CHRIST ; ce qu'ils soutenoient sur la création du monde, produire, selon eux, par des Puissances ennemies de Dieu. Enfin qui pouvoir seulement oïir, ou lire les abominations de leurs assemblées, les impudicitez monstrueuses qui étoient non-seulement souffertes, mais autorisées, & louées parmi eux ?

Dans l'Écriture on appelle *paroles dures*, celles qui marquent de l'indignation ; comme ce que Joseph dit à ses frères la première fois qu'ils vinrent en Égypte : (a) *Durius loquebatur*. Ou celles qui renferment quelque contradiction, ou quelque impossibilité apparente, comme ce que JESUS-CHRIST disoit dans Capharnaüm de la nécessité de manger la chair, & de boire son sang, (b) ce qui fit dire aux assistans : *Durus est hic sermo, & quis potest illum audire ?*

¶ 16. MURMURATORES, QUERULOSI. *Ce sont des murmurateurs, qui se plaignent sans cesse.* Et de quoi se plaignoient-ils ? De la sévérité des Loix, & des Magistrats, qui ne souffroient point leurs licencieuses assemblées ; de l'exactitude, & de la vigilance des Pasteurs de l'Église de JESUS-CHRIST, qui découvroient leur infamie, qui empêchoient qu'on ne les écoutât, qu'on ne les reçût même dans sa maison, qu'on ne les salvât, (c) qu'on n'eût commerce avec eux. Enfin ils se plaignoient continuellement de la réception, ou de la chère qu'on leur faisoit, & n'étoient jamais contens ni de leurs hôtes, ni de ceux qui ne les recevoient pas.

OS EORUM LOQUITUR SUPERBA. *Dont les discours sont pleins de fuste, & de vanité.* Ils vantoient continuellement la capacité de leurs Docteurs, leurs lumières en fait de Religion. (d) *Omnes tumens, omnes scientiam pollicentur*, dit Tertullien. (e) Ils parloient avec emphase, & avec complaisance de leurs systèmes, des divers principes, des vertus supérieures au Créateur de l'univers, de la manière dont JESUS-CHRIST avoit paru dans le monde seulement en apparence ; des mystères d'ini-

(a) Genes. XLII. 7. 30.

(b) Joan. VI. 60. 61.

(c) 1. Joan. 9. 10.

(d) Iren. lib. 1. cap. 9. *Perfectos seipos vocant, quasi nemo possit exaquare magnitudini*

agnitionis ipsorum, quasi Paulum, aut Petrum dicat, vel alterum quendam Apostolorum, &c.

(e) Tertull. de Praescript. cap. 41.

17. Vos autem, charissimi, memores estote verborum, quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi;

18. Qui dicebant vobis, quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.

17. Mais pour vous, mes bien aimez, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur JESUS-CHRIST;

18. Qui disoient : Qu'aux derniers tems il y auroit des imposteurs qui suivroient leurs passions déréglées & pleines d'impiété.

COMMENTAIRE.

quité de leur secte, qu'ils cachotent sous des termes enveloppez. En un mot, leurs discours pleins d'orgueil, & d'insolence, peuvent marquer la hauteur avec laquelle Simon parloit de soi-même, s'appellant la grande vertu de Dieu, la parole de Dieu, la beauté de Dieu, le paraclet, le tout-puissant, le seul vrai Dieu. (a)

MIRANTES PERSONAS QUÆSTUS CAUSA. Ils se rendent les admirateurs des personnes selon qu'il est utile pour leur intérêt. Admire les personnes, dans le style des Hébreux, est ou les louer d'une manière basse, & adulateur; ou les admirer véritablement; ou les favoriser contre la justice. (b) Il est dit dans Daniel (c) qu'Antiochus Epiphane dira contre le Très-Haut des choses admirables; c'est à dire, des choses insolentes, selon les Septante. Ici admirer les personnes par intérêt, signifie les flatter, sans se mettre en peine de blesser la vérité, pourvu qu'on y trouve son compte.

Ψ. 17. MEMORES ESTOTE VERBORUM QUÆ PRÆDICTA SUNT AB APOSTOLIS. Souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur : Par saint Pierre, dans sa seconde Epître, (d) où il dit : Qu'à la fin des tems des séducteurs viendront avec artifice, qui ne se conduiront que par leurs passions, & qui diront : Où est le tems de la promesse ? Où est son avènement ? Et par saint Paul à Timothée : (e) Or l'Esprit déclare ouvertement que dans la suite des tems, il y aura des hommes qui s'écarteront de la foi, en s'attachant aux esprits d'erreur, & à la science des démons, par l'artifice de certains Docteurs, qui auront la conscience caustérisée, &c. Et ailleurs : (f) Il y aura des hommes amateurs d'eux-mêmes, avides de biens, hautains, orgueilleux, médians, ... ennemis de la paix, calomnieux, dissolus, &c.

Ψ. 18. ILLUSORES, SECUNDUM DESIDERIA SUA AMBU-

(a) Vide Irenæum. in Matth. XXIV.
(b) Levit. XIX. 15. Οὐ βλαπὲς ἢ πλεονέκτης
ἔσθι. Vide 70. in Deut. X. 17. Prov. XVIII.
5.

(c) Dan. XI. 16. דְבַר נְפִלְאוֹת
(d) 2. Petr. III. 2. 3.
(e) 1. Timot. IV. 1. 2.
(f) 2. Timot. III. 2. 3. 4.

19. *Hi sunt, qui segregans semetipfos, animales, Spiritum non habentes.*

20. *Vos autem, charissimi, superedificantes vosmetipfos sanctissima vestra fides, in Spiritu sancto orantes,*

19. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes; des hommes sensuels, qui n'ont point l'Esprit de Dieu.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevez vous mêmes, comme un édifice spirituel, sur le fondement de votre très-sainte foi, & priant par le Saint Esprit,

COMMENTAIRE.

LANTES. *Des imposteurs, qui suivront leurs passions déréglées.* Le terme d'*illusor*, se trouve souvent, sur tout dans les Proverbes de Salomon, (a) pour marquer ces prétendus esprits forts, ces hommes dangereux, & corrompus, qui se jouent de la Religion, qui se raillent des choses les plus sacrées, & qui regardent avec mépris, ou avec pitié ceux qui demeurent dans la simplicité, dans l'humilité, & dans la soumission que la Religion nous inspire. Les hérétiques dont on a souvent parlé, étoient de ce caractère: Gens sans pudeur, sans Religion; de vrais Cyniques, & de vrais Epicuriens, qui jouoient en secret les choses les plus saintes, & qui faisoient un commerce honteux de leurs vaines connoissances, pour é ourdir les simples, & les ignorans, & pour ôter de leur cœur la crainte, & l'amour du Seigneur; puisqu'ils nioient la résurrection, & la nécessité des bonnes œuvres, & la vérité de l'incarnation, & de la mort de JESUS-CHRIST.

ÿ. 19. **HI SUNT QUI SEGREGANT SEMETIPSO.** (b) *Des gens qui se séparent eux-mêmes* de l'Eglise, de la communion des Fidèles, des mérites de JESUS-CHRIST. Ils font bande à part, voulant passer pour les seuls parfaits, les seuls sçavans, les seuls délivrés du joug de la superstition, & de l'ignorance.

ANIMALES, SPIRITUM NON HABENTES. *Hommes sensuels, qui n'ont point l'esprit de Dieu; ou, gens qui vivent d'une vie animale, & qui n'ont point celle de l'esprit.* Les premiers hérétiques prirent le nom de *Gnostiques*, pour marquer qu'ils étoient fort au dessus du commun des Chrétiens par leurs rares, & sublimes connoissances. (c) Saint Jude pour rabattre leur orgueil, les nomme *psychiques*, ou animaux; gens sans esprit, sans raison, sans lumières; qui ne suivent non plus que les bêtes, que leur instinct, & le penchant de leur cœur déréglé, & corrompu.

ÿ. 20. **SUPERÆDIFICANTES VOSMETIPSO SANCTISSIMÆ**

(a) Prov. I. 22. *Επιαινωται*. III. 14. IX. 7. S. XIII. 1. & *passim*. Vide & Psalm. I. LXXVIII. 51. Osee. vii. 5.

(b) *Græc. χωριζομενοι*. Distinguentes. *Pinter addunt, Ιουριε*. Steph. d. 1. 4. Covell. 2.

4. Col. 7. &c.

(c) Vide 1. Timoth. vi. 20. *Της ψυχικης γυναικος* Chryss. homil. 18. in 1. Timoth. vi. Clem. lib. 2. Strom. &c.

21. *Vosmetipsos in dilectione Dei servate, expectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam eternam.*

22. *Et hos quidem arguite iudicatos:*

21. Conservez vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, pour obtenir la vie éternelle.

22. Reprenez les uns après les avoir convaincus;

COMMENTAIRE.

VESTRÆ FIDEI. Vous élevez vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre foi. S. Jude quitte les ennemis de la vérité qu'il a combatus jusqu'ici, & commence à exhorter les Fidèles à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçû des Apôtres, & à bâtir sur ce solide fondement l'édifice de leur perfection, & de leur salut. Il veut qu'ils prient par le Saint Esprit, qui forme dans nos cœurs des prières vives, ardentes, & efficaces; (a) qui nous fait connoître par sa lumière ce que nous devons demander, & qui nous inspire l'ardeur sainte avec laquelle nous devons prier pour obtenir l'effet de nos demandes. Dans les commencemens de l'Eglise, entre les autres dons surnaturels du Saint Esprit, étoit aussi celui des prières publiques, & solennelles, que prononçoit dans l'assemblée ou l'Evêque, ou avec sa permission, celui à qui Dieu avoit donné ce don. De ces prières prononcées d'abord par des personnes inspirées, sont venues les Liturgies, (b) & les formules de prières usitées dans l'Eglise, dont la plupart remontent jusqu'aux tems apostoliques.

ψ. 21. **VOSMETIPROS IN DILECTIONE DEI SERVATE.** Conservez-vous en l'amour de Dieu. Conservez chèrement dans vos cœurs la charité envers Dieu; entretenez ce feu divin par la foi, par la prière, & par la pratique de la vertu. Ou bien: Conservez-vous dans l'amour que Dieu a pour vous; demeurez dans son Eglise, dans son ordre, & sous sa dépendance, afin que vous viviez dans l'attente de sa miséricorde, & que vous obteniez enfin la vie éternelle: *Expectantes misericordiam Domini in vitam eternam.*

ψ. 22. **ET HOS QUIDEM ARGUITE IUDICATOS.** Reprenez les uns, après les avoir convaincus; sauvez les autres, en les tirant comme du feu. Si quelqu'un de vos freres tombe dans quelque faute, faites-lui premièrement connoître son péché; après cela, reprenez-le, & le corrigez. Si quelqu'autre chancelé dans la foi, & prête l'oreille aux nouveautez dont j'ai parlé, tirez-le comme du milieu du feu; ne vous donnez point de repos que vous ne l'ayez arraché du danger où il est de se perdre.

(a) Rom. VIII. 26. Spiritus adjuvat infirmitatem nostram, nam quid optemus, sicut oportet, nescimus, sed ipse spiritus postulat pro nobis

gemitibus inenarrabilibus.

(b) Vide Chrysost. ad 1. Cor. XIV. 26. & Hamm. hic.

23. Illos verò salvate, de igne raptientes. Aliis autem miseremini in timore: odientes & eam, qua carnalis est, maculatam tunicam.

23. Sauvez les autres, en les retirant comme du feu : ayez compassion des autres en craignant pour vous-mêmes ; & haïssiez comme un vêtement souillé, tout ce qui tient de la corruption de la chair.

COMMENTAIRE.

Le Grec se peut traduire un peu autrement : (a) *Ayez pitié des uns, usans un peu de discernement, & de discrétion, pour les ramener avec douceur, s'ils sont simplement tombez par foiblesse, ou si vous les voyez dans la disposition de se laisser séduire : mais sauvez les autres avec crainte, avec ardeur, avec empressement ; retirez-les comme d'un incendie.* Il distingue ici deux sortes de personnes, dont les unes sont dans un danger, mais plus éloigné ; & les autres dans un danger plus prochain ; & pour ainsi dire, déjà au milieu du feu. Quelques exemplaires Grecs (b) portent : *Ayez pitié des uns, après les avoir jugés, ou convaincus, ou même condamnés.* Faites en sorte qu'ils reconnoissent leurs fautes, & traitez-les avec douceur, & avec miséricorde.

ÿ. 23. ALIIS AUTEM MISEREMINI IN TIMORE; ODIENTES ET EAM, QUÆ CARNALIS EST, MACULATAM TUNICAM. *Ayez pitié des autres, en craignant pour vous-mêmes ; & haïssiez comme un vêtement souillé, tout ce qui tient de la corruption de la chair.* A la lettre : *Haïssiez même ce vêtement souillé, qui est tout charnel.* Le Grec (c) imprimé ne lit point en cet endroit ces paroles : *Aliis autem miseremini in timore.* Mais elles se lisent dans plusieurs anciens Manuscrits, & dans les Versions Orientales. D'autres lisent : *Reprenez ceux là avec crainte, ayans même horreur de la robe souillée par la chair.* Ces derniers mots paroissent énigmatiques ; il fait allusion à ce qui est dit dans la Loi, (d) des habits souillez par la lèpre, ou par d'autres impuretez, ou pollutions, lesquelles se devoient purifier par le bain, non seulement du corps, mais aussi de l'habit. Ayez horreur de la doctrine des hérétiques ; fuyez leur compagnie ; évitez, s'il est possible, jusqu'à leur ombre, jusqu'à leurs habits. Tout ce qui est à eux, est contagieux & corrompu. Ou bien : Ayez pitié de vos freres, qui sont tombez dans quelque faure : craignez d'y tomber vous-mêmes. Evitez le crime, & le désordre des passions ; fuyez

(a) *Καὶ ἐκ τοῦ ἰγνὸς διακρυψάμενοι, ἐκ τοῦ πυρὸς σώσατε, ἐκ τῆς πυρὸς ἀπομακρύνετε.*

(b) *Ὅτι ἀπὸ ἰσχυρῶν διακρυψάμενοι. Ita Steph. 2. 1. Alex. Lin. Barb. 1. Petis. 3. Covil. 4. Genes Vulg.*

(c) *Μισήσατε τὸν τὸν αὐτὸν τῆς σαρκὸς ἱσχυρῶ-*

ἀπομακρύνετε. Quidam addunt ante hac verba, qua sequuntur. ἐκ τοῦ ἰγνὸς ἐκ τοῦ πυρὸς, πυρὸς, ἰγνὸς. Ita Steph. 2. 1. Alex. Lin. Genes Cov. 4. Barb. 1. Petis. 3. Ceph. Vulg. Syr. Æth. Alii verò, Ὅτι ἀπὸ ἰσχυρῶν ἐκ τοῦ πυρὸς. Vid. Mill. hic.

(d) *Levit. xlii. 47. 48. &c.*

24. *Ei autem, qui potens est vos conservare sine peccato, & constituere ante conspectum gloriae suae immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi,*

25. *Soli Deo Salvatori nostro, per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria & magnificentia, imperium & potestas ante omne saeculum, & nunc, & in omnia saecula saeculorum. Amen.*

24. A celui qui est puissant, pour vous conserver sans péché, pour vous faire comparoître devant le trône de sa gloire purs, & sans tache, & dans un ravissement de joye, à l'avènement de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST,

25. A Dieu seul nôtre Sauveur, par nôtre Seigneur JESUS CHRIST, gloire & magnificence, empire & force, avant tous les siècles, & maintenant, & dans tous les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE.

même ce qui peut souiller vos habits. Les Hébreux convertis, à qui saint Jude écrit, étoient zélés observateurs de la Loi, & des cérémonies. Mais ils savoient fort bien que toutes les souillures extérieures étoient symboliques.

Ÿ. 24. *EI AUTEM QUI POTENS EST VOS CONSERVARE.* (a) *A celui qui est puissant, pour vous conserver sans péché, &c.* Il finit en rendant gloire à Dieu, qui seul peut nous conserver purs & sans tache, & nous conduire à la béatitude, par le secours de sa grace, & par sa protection toute-puissante. Car sans Dieu, qu'est-ce que l'homme, sinon un guide qui se conduit lui-même dans le précipice? (b) *Quid enim sum ego tibi sine te, nisi dux in praeceptis?* Que peut-il, abandonné à lui-même, sinon se blesser, quand il veut entreprendre de se guérir, sans le secours du souverain Médecin? *In vulnera vulnera surgit.* (c) Celui qui prétend être sans péché, est un insensé, ou un superbe, dit saint Cyprien: (d) *Quisquis se inculpatum dixerit, aut superbus, aut stultus est.* Avouons donc, ce qu'on ne peut nier sans une impiété insupportable, que sans la grace de Dieu, l'homme ne peut vivre sans péché, dit saint Augustin: (e) *Hoc confiteatur quod impietate sceleratissima negatur, sine gratia Dei hominem sine peccato esse non posse.*

ANTE CONSPECTUM GLORIAE SUAE..... IN ADVENTU DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. *Pour nous faire comparoître devant le trône de sa gloire purs & sans tache, à l'avènement de nôtre Seigneur Jesus. Christ.* Ces derniers mots, *in adventu, &c.* ne sont ni dans le Grec, ni dans le Syriaque, ni dans l'Arabe; Bède ne les a point lus, & ils manquent même dans quelques exemplaires Latins. On les a pris de

(a) Τῷ δὲ δυνατῷ ἑωραῖον ἄνω. Alii: ἑωραῖον ἰσῦς. Ita Steph. 2. 1. 1. in. Lin. Cov. 2. 3. 4. Alii.

(b) August. lib. 4. Confess. cap. 2.

(c) Prosper Carm. de Ingratis.

(d) Cyprien. de Opere & Elemosyna.

(e) August. de Nat. & Gratia, cap. 10. Vide Concil. Trident. sess. 6. can. 23.

la première aux Thessaloniens, III. 13. JESUS-CHRIST seul par sa grace peut nous présenter purs & sans tache, devant le trône de son Père, dans la gloire céleste. C'est-là nôtre foi, & nôtre espérance.

ψ. 25. SOLI DEO SALVATORI NOSTRO, PER JESUM CHRISTUM . . . GLORIA, &c. *A Dieu seul nôtre Sauveur, par nôtre Seigneur Jesus-Christ, gloire & magnificence.* Le Grec lit : (a) *À Dieu seul nôtre Sauveur.* Et il omet, *par nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Le nom de *Sauveur* est donné dans quelques endroits des Epîtres de saint Paul, (b) à Dieu le Père; & on y trouve des formules de louanges pareilles à celles-ci. (c) *Que toutes les créatures rendent gloire à Dieu, & reconnoissent son domaine, & sa puissance infinie, qu'elles louent celui qui subsiste de toute éternité, (d) & qui subsistera dans tous les siècles des siècles.* Ainsi soit-il.

(a) Μόνῳ θεῷ σωτῆρι. *Deus vester, in plerisque Mss. Alex. Copt. Arab. Æthiop. Quam plurimi Codd. addunt: διὰ τοῦ Ἰησοῦ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. Alex. Syr. Alia versio. Oriental. ex Rom xv. 17.*

(b) 1. Timoth. 1v. 10. Tit. I. 3. III. 4.

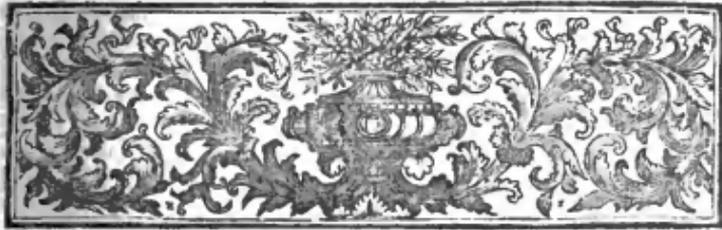
(c) Rom xv. 17. & 1. Timoth. I. 17.

(d) Ces paroles ne sont point dans le Grec imprimé; mais on les trouve dans plusieurs Manuscrits: *ὅτι πάντες αἰῶνες. Steph. 2. 1. Alex. Lat. Colb. 7. Peti. 3. Ceu. 2. 3. 4. Genou, Copt.*

Fin de l'Épître de saint Jude.



PREFACE



P. R E F A C E

S U R

L' A P O C A L Y P S E.

ARTICLE PREMIER.

Idee générale de l'Apocalypse; son éloge, son obscurité; difficulté de la bien expliquer.



Q u'a porté sur l'Apocalypse des Jugemens fort divers. Les uns (a) l'ont méprisée, & rejetée comme un Livre inutile, à cause de son obscurité. D'autres (b) ont prétendu qu'il étoit superflu d'entreprendre de l'éclaircir par des Commentaires, qu'on n'en entendroit jamais la meilleure partie, qu'il falloit attendre la fin du monde pour voir le dénouement de toutes ses difficultez, & l'explication de toutes ses figures. Mais les plus sages en ont jugé plus favorablement. Saint Denys d'Alexandrie (c) qui vi-

(a) *Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 25. Καὶ ἴσασιν ἀσέβητος ἀδελφότης, ἄγνοια καὶ ἀνορθότης ἀπεφάνηται.*

(b) *Cassian. & alii quidam. Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 25. de Dionys. Alexand. Ἐπιτάφιος τῶν ἑλθόντων Ἀποκαλύψεως βροχίνας γρηφῶν, ἀσφαλτοὶ οἱ ἀπὸ τῆς αἰῶν τῶν πρὸ χρόνων ἀποδύλας καὶ ἀποδύλας, ἰαφίση λίγος, &c.*

(c) *Dionys. Alexand. apud Euseb. lib. 7. Hist. Eccl. cap. 25. Ἐγὼ δὲ ἀδελφότης μίς ἐν*

ἐν πνεύματι τῶν ἁγίων. μίξισα δὲ τῆς ἱστορίας φησὶν τῶν ἀποκαλύψεως τῶν πρὸς ἀπὸν λαμβάνων ἀποκαλύψεων ἀπὸ τῆς ἁποκαλύψεως τῶν κατ' ἴσασιν ἑαυτῶν ἀποκαλύψεων, καὶ ἢ μὴ σὺν τῶν, ἀπ' ἑαυτῶν γὰρ τῶν τῶν βασιλείων ἑαυτῶν πῶς ἴσασιν. Οὐκ ἴσασιν τῶν μίξισα καὶ κλίση λογισμῶν, πῶς δὲ πῶς ἑαυτῶν, ἐκείνην οὐκ ἴσασιν καὶ ἀποκαλύψεων ἀποκαλύψεων. Καὶ ἡ ἀποκαλύψεως μίξισα ἑαυτῶν ἐν μὴ σὺν τῶν, ἀποκαλύψεων οἱ μίξισα ἑαυτῶν καὶ ἢ μὴ ἴσασιν.

voit au troisième siècle, disoit que ce Livre n'étoit pas moins admirable qu'il étoit obscur : Car encore, ajoutoit il, que je n'en entende pas les paroles, je crois néanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands sens sous leur obscurité, & leur profondeur, & que si je ne les entens pas, c'est que je ne suis pas capable de les entendre. Je ne me rends pas juge de ces vérités, & je ne les mesure point par la petitesse de mon esprit; mais donnant plus à la foi qu'à la raison, je les regarde comme si élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins, lors même que je ne les puis comprendre; mais au contraire je les révere d'autant plus, que je ne les comprends pas.

Saint Jérôme (a) en étoit aussi pénétré d'estime que saint Denys d'Alexandrie. Toutes les paroles de l'Apocalypse sont, dit-il, autant de mystères. C'est encore parler trop foiblement d'un Livre si estimable. Tout ce qu'on en peut dire est au-dessous de ce qu'il mérite; & il n'y a point de mots qui ne renferment plusieurs sens, si nous sommes capables de les y trouver : *Apocalypsis Joannis tot habet sacramenta quot verba. Parum dixi; & pro merito voluminis laus omnis inferior est. In verbis singulis multiplices latent intelligentia.* Nos plus judicieux Critiques en ont porté à peu près le même jugement. Ils prétendent que ce divin Livre est d'une très grande utilité, & que son obscurité même, au lieu de le rendre méprisable, doit lui attirer du respect, (b) & qu'on doit lui appliquer ce que dit Socrate (c) après qu'il eut lû le Livre d'Héraclite : *Tout ce que j'en ai compris, m'en a paru très-beau, & très-fort; & je crois que tout ce que je n'en ai pu comprendre est de même: Mais il lui faudroit quelque habile plongeur, pour en pénétrer toute la profondeur.*

Malgré les obscuritez de ce Livre, on y ressent en le lisant, une impression si douce, & tout ensemble si magnifique de la Majesté de Dieu, il y paroît des idées si hautes du mystère de JESUS CHRIST, de si nobles images de ses victoires, & de son regne, & des effets si terribles de son jugement, que l'ame en est toute émue, & toute pénétrée. Toutes les beautés de l'Ecriture sont ramassées dans ce Livre. (d) Tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif, & de plus majestueux dans la Loi, & dans les Prophètes, y reçoit un nouvel éclat.

L'Apocalypse étant un Ouvrage prophétique, il n'est pas surprenant qu'il soit environné de ténèbres. Il est en quelque sorte de l'essence des Prophéties d'être obscures, sur tout avant l'événement, & dans le tems

(a) *Jeronymus Ep. ad Paulin.*

(b) *Petrus in Apoc.*

(c) *Socrates apud Laert. lib. 2. seg. 22. & p. 11*

συνετα φησιν, Ἰσχυρὸν δὲ καὶ ἰσχυρὸν. Πάλαι δὲ ἔτι πρὸς θεῶν πολλοί μιν.

(d) Bossuet, Préface sur l'Apocalypse.

même qu'elles s'accomplissent. Ce n'est qu'après coup, & lorsqu'on réfléchit sur ce qui avoit été prédit, & qu'on compare l'événement avec la prédiction, que les Prophéties deviennent claires. Celles de l'ancien Testament avant la venue de JÉSUS-CHRIST, étoient un Livre scellé. Les Juifs savoient en général que le Messie leur y étoit promis : mais les contrariétés apparentes qu'ils remarquoient dans la peinture que les Prophètes faisoient du Messie, répandoient sur cette matière un nuage, qui n'a été dissipé qu'après la mort, & la résurrection du Sauveur. Il en étoit de même de l'Apocalypse à l'égard des Peres qui ont vécu dans les cinq, ou six premiers siècles de l'Eglise. Les uns tout occupez des dangers pressens de l'Eglise, ne portoient pas leurs vûes plus loin, & ne faisoient pas attention que par-là s'exécutoient les prédictions de ce Livre. Les autres s'y figuroient des mystères, & des profondeurs impénétrables, & dont on ne devoit voir l'accomplissement qu'à la fin des siècles. D'autres enfin désespérant d'en découvrir les sens cachez, se jetoient dans des sens allégoriques, & tiroient de tout des instructions morales.

Saint Augustin (*) nous avertit que l'Apocalypse est une prophétie de ce qui doit arriver à l'Eglise depuis l'Ascension de JÉSUS-CHRIST, jusqu'à son second avènement. Ainsi comme il y a déjà près de dix sept siècles que cette prophétie est publiée, on ne doit pas douter que la plus grande partie des choses qui y sont prédites, ne soit à présent accomplie. L'Histoire de l'Eglise, & celle de l'Empire Romain nous sont plus connues que jamais ; nous avons sur cela plus de secours que n'en ont eu tous ceux qui nous ont précédé. Il semble donc que nous sommes plus à portée de réussir dans l'explication de ce Livre, que ne l'étoient les anciens Peres, & les anciens Commentateurs. Il n'y a qu'à chercher dans les siècles qui se sont écoulés depuis saint Jean jusqu'à nous, de quoi vérifier ses prophéties ; & c'est à quoi nous nous sommes principalement appliqué dans ce Commentaire. Le Lecteur jugera si nous y avons réussi.

D'abord nous avons envisagé ce Livre comme absolument inexplicable ; & sans l'engagement où nous nous trouvons d'écrire sur tous les Livres du nouveau Testament, nous ne nous serions pas hasardé de travailler sur celui-ci, tant l'entreprise nous en paroissoit difficile. Le peu de succès qu'ont eu la plupart des Commentateurs qu'on a faits sur l'Apocalypse, étoit encore une nouvelle raison qui augmentoit nos craintes, & nos répugnances, & si je l'ose dire, nôtre désespoir.

Mais envisageant la chose de plus près, & encouragé par l'exemple de

(*) August. de Civit. lib. 2. cap. 8. Liber à primo adventu Christi, usque in seculi finem, Apocalypsi totum hoc tempus completitur, quod quo erit secundus ejus adventus, occurrit.

quelques grands Hommes, qui de nos jours ont entrepris de l'expliquer d'une manière purement historique, nous l'avons essayé à leur imitation, & insensiblement les monstres qui nous avoient d'abord effrayé, se sont évanouis, & les difficultez qui nous avoient paru insurmontables, se sont trouvées heureusement applanies. D'où nous avons conclu que ce qui avoit jusqu'ici empêché la réussite des Ouvrages qu'on a entrepris sur l'Apocalypse, étoit ou le peu de connoissance qu'on a eu jusqu'au dernier siècle, de l'Histoire Ecclésiastique; ou le peu d'usage qu'on en a fait dans l'explication de ce Livre; ou enfin un respect mal-entendu pour ceux qui l'ont voulu expliquer avant nous, & qui ayant vécu, les uns avant l'accomplissement de ces prophéties, & par conséquent dans un tems où il leur étoit impossible de l'interpréter historiquement; & les autres dans des tems d'ignorance, où l'on n'avoit ni les Livres, ni les secours nécessaires pour débrouiller les faits, & pour fixer les dates de l'Histoire, ont été obligés de recourir à des sens mystiques, & moraux; ou nous ont rejeté de plus grands embarras, en renvoyant l'accomplissement de tout ceci à la fin du monde; ou se sont appliqué à nous débiter des conjectures, qui par elles-mêmes ne sont nullement propres à nous donner l'intelligence d'un Livre de la nature de celui-ci.

L'Eglise persécutée, puis victorieuse, & paisible, est certainement la vraie clef de l'Apocalypse. Tout se rapporte à cela. Il n'y a qu'à dépotiller les figures de leur air prophétique, & énigmatique, & donner aux choses leur véritable nom, & leur face naturelle, pour faire de l'Apocalypse une véritable histoire. L'Ancien des jours, l'Alpha & l'Oméga, celui qui est, qui a été, & qui sera, est Dieu le Pere; l'Agneau est le Fils; la terre est l'Empire Romain; la bête à sept têtes sont les sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise; le dragon qui poursuit la femme prête à accoucher, sont les mêmes persécuteurs qui poursuivent l'Eglise; la bête qui a des cornes semblables à celles de l'Agneau, est Julien l'Apostat; la grande prostituée, la Babylone mystique, est Rome; les trois ans & demi marquez tantôt par le nombre de quarante-deux mois, & tantôt par celui de douze cens soixante jours, ou par *des sems, un sems, & la moitié d'un sems*, ou par *trois jours & demi*, désignent la durée de la persécution. La chute de Babylone, la mort de la bête, & celle de la grande prostituée, signifient la perte des persécuteurs, & la chute de Rome idolâtre. Les différens fleaux dont Dieu afflige la terre, & les coupes de sa colère qu'il y fait répandre, sont les malheurs dont l'Empire Romain fut affligé, sur tout depuis la persécution de Dioclétien.

On ne doit pas s'attacher ici à la minutie, ni chercher du mystère par tout. Il peut y en avoir: mais sans une révélation particulière, qui pourra le découvrir? Vouloir raisonner sur le nom, & sur les propriétés de chaque pierre précieuse, sur la couleur des habits des Anges, & sur

la figure des Chérubins, c'est abuser de son loisir. Du moins si on le fait, ce doit être avec beaucoup de réserve, & sans prétendre élever ses conceptions au rang des choses certaines. Dans cette prophétie, comme dans toutes celles de l'ancien Testament, tout n'est pas prophétique. Ce que saint Jean vit dans le Ciel de l'appareil de la Majesté de Dieu, des vingt-quatre vieillards qui l'adorent, des quatre animaux qui supportent son trône, du livre scéllé présenté à l'Agneau, & diverses autres choses de cette nature, sont des objets que Dieu présente à l'imagination du Prophète, pour lui inspirer un respect profond envers la Majesté divine, & pour fixer son attention, & celle de son Lecteur : Mais cela ne fait qu'indirectement au principal objet de la prophétie. Cela nous marque le pouvoir infini de Dieu, sa grandeur, sa puissance. Le livre scéllé représente la profondeur de ses décrets inconnus aux hommes ; le même livre ouvert par l'Agneau, ses desseins révèlez par JESUS-CHRIST à saint Jean dans l'Apocalypse. Les Anges envoyez du trône de Dieu avec des trompettes, & des coupes, nous font voir que ce qui est arrivé dans l'Empire, & les maux dont Rome a été accablée, ne sont pas des choses casuelles ; mais que Dieu les a ordonnées, & conduites par sa puissance, & par sa justice infinie.

Ces idées générales ne sont point de l'invention des Commentateurs ; elles sont fondées sur le Texte de ce Livre. Saint Jean lui-même, ou l'Ange qui lui parle, nous en développent les plus importantes. Ils donnent à l'Agneau des caractères qui ne conviennent qu'à JESUS-CHRIST. Ils décrivent l'Ancien des jours d'une manière qui ne convient qu'au Pere. La femme qui suit le dragon, & qui enfante dans le désert, malgré les poursuites de cet ennemi, est visiblement l'Eglise. La Babylone mystique, Rome, est désignée par sa situation sur sept montagnes. Cela n'est pas fondé sur le caprice d'un Interprète ; c'est l'Ange même qui le découvre à saint Jean.

Que ce qui est dit dans l'Apocalypse, regarde des événemens futurs, & dont l'accomplissement n'est pas fort éloigné, c'est encore une chose dont on ne peut pas douter, puisque saint Jean en avertit en plusieurs endroits, & qu'il nous assure que l'exécution en est prochaine. *Le sems est proche*, nous dit-il ; (a) *je viendrai bien-tôt pour rendre à chacun selon ses œuvres*. Dans l'ancien Testament, lorsque les prédictions regardoient des événemens éloignez, le Seigneur ordonnoit à ses Prophètes de les scéller : (b) Mais pour l'Apocalypse, il défend d'y mettre le sceau, parce qu'elle devoit bien-tôt s'accomplir : (c) *Ne scélliez point vôtre*

(a) Apoc. XXII. 7. 10. 12.

(b) Dan. VIII. 26. Tu autem visionem signa, quia post multos dies erit. Item Dan. XII.

4. 3. Isai. VIII. 16.

(c) Apoc. XXII. 10.

prophétie ; car le tems est proche. Or il y a plus de seize cens ans que ce Livre est écrit ; il en faut donc chercher l'accomplissement , au moins de la plus grande partie , dans les siècles qui nous ont précédéz.

ARTICLE II.

Méthode des Commentateurs de l'Apocalypse.

ON peut partager les Commentateurs de l'Apocalypse en quatre classes. Les uns expliquent toutes les visions de l'Apocalypse du Jugement dernier. Selon eux , la bête à sept têtes est l'Ante-Christ , les deux témoins sont Hénoch , & Elie , le regne de mille ans est le regne des Justes sur la terre après le Jugement dernier. Les sept trompettes , & les sept coupes de la colère de Dieu versées sur la terre , désignent les malheurs qui précéderont la fin du monde.

La seconde classe est de ceux qui l'entendent de ce qui est arrivé à l'Eglise dans les tems de persécutions : mais ces Auteurs ne sont nullement d'accord entre eux , quand il s'agit de faire l'application des termes de l'Apocalypse aux événemens particuliers.

La troisième classe est de plusieurs Commentateurs Protestans , qui voulant justifier leur séparation de l'Eglise Romaine , ont fait tous leurs efforts pour la rendre odieuse , & dans cette vûe lui ont imputé tous les caractères les plus horribles que saint Jean attribué à la bête , à Babylone , à la prostituée. Le Pape , selon leur système , est l'Ante-Christ ; Rome Catholique , ou l'Eglise Romaine , est celle contre qui sont faites les menaces qui doivent tomber sur Rome idolâtre. Il s'en est même trouvé parmi eux d'assez téméraires , pour fixer les années , & les momens de sa prétendue destruction. Mais malgré leur prédiction , l'Eglise Romaine & Catholique subsiste , & subsistera jusqu'à la fin des siècles.

Enfin la quatrième classe est de ceux qui ont donné à tout ce Livre des explications morales , & édifiantes. Il semble que ç'ait été la méthode de Tychonius Donatiste habile , dont Gennade dit qu'il expliquoit l'Apocalypse d'une manière spirituelle. Ambroise Autpert Abbé de S. Vincent de Volturne en Italie , a gardé la même méthode , de même que le P. Viégas , & quelques autres.

La plupart des anciens Peres , & des premiers Commentateurs de l'Apocalypse ont suivi le système qui explique tout ce Livre du Jugement dernier. C'est ainsi que saint Justin , saint Irénée , saint Victorin de Petavv , ville de l'ancienne Pannonie , située sur la Drave en Styrie , qui vivoit sur la fin du troisième siècle de l'Eglise ; que saint Hippolyte

Evêque de Porto, au commencement du troisième siècle, dans son Livre de la fin du monde; que les Millénaires, que Papias, que Nepos Evêque d'Egypte, qu'André de Césarée, & Arétas Evêque de la même ville, au sixième siècle; que Primasius Evêque d'Adrumet, ville de la Province Bizacéce; que le Vénéralbe Bède, que saint Ambroise, ou plutôt Bérengaud, imprimé sous le nom de saint Ambroise; que saint Anselme, ou l'Auteur que l'on cite sous son nom, & plusieurs nouveaux, ont tout, ou presque tout rapporté au Jugement dernier. J'en excepte les trois premiers Chapitres, que les Interprètes expliquent d'ordinaire à la lettre des sept Eglises d'Asie.

Nous n'avons pas jugé à propos sur chaque verset de notre Commentaire de donner à mesure les explications de chacun de ces Auteurs. Ce détail auroit été presque impossible dans la foule de tous ces Interprètes, dont les vûes, & la méthode sont si différentes. Il nous a paru plus convenable d'exposer ici en gros les divers systèmes qu'on y a suivis, & de prouver en général, comme nous avons fait dans le premier article, que celui que nous avons embrasé est le meilleur, & le seul que l'on doit suivre dans un Commentaire littéral; que de charger notre Ouvrage d'une infinité d'opinions que l'on n'auroit pu lire qu'avec dégoût, & qui n'auroient servi de rien ni à l'éclaircissement de ce Livre, ni à notre dessein. Si quelqu'un souhaite de voir ces opinions ramassées, il peut consulter la Synopse des Critiques pour les nouveaux, & principalement les Protestans; & Cornelius à Lapidé pour les anciens, & les nouveaux Commentateurs Catholiques. L'expérience fait voir que l'exposé de ces variétez d'explications ne produit d'ordinaire que de la confusion dans les idées d'un Lecteur, & de l'incertitude dans son esprit. On veut être fixé; c'est à l'Auteur de prendre sur soi le travail de l'examen, & du discernement des opinions.

Les Commentaires Moraux n'entrent point dans notre dessein, & les explications des Protestans sont pour la plupart si extraordinaires, qu'elles ne méritent pas d'être relevées. Aussi Grotius & Hammond, plus judicieux & de meilleure foi que la plupart de leurs confreres, ont pris le parti d'expliquer l'Apocalypse d'une manière historique. Ils entendent presque tout ce qui y est dit depuis le Chapitre troisième, des maux que souffrit l'Eglise de Judée sous l'Empire de Néron, & sous celui de Vespasien. Ce qui les a engagé dans ce système, est une erreur de chronologie, où ils sont tombez en suivant saint Epiphane, (a) qui place l'exil de saint Jean dans l'Isle de Patmos, sous le regne de Claude; au lieu que saint Irénée, (b) Eusèbe, (c) & une infinité d'autres le mettent unanimement, sous

(a) Epiph. heres. 51.
(b) Iren. lib. 5. cap. 30.

(c) Eus. b in Chron. ad an. 14. Domitian. & Hist. lib. 5. cap. 18.

l'Empire de Domitien, vers l'an 94. de JESUS-CHRIST.

M. Bossuet Evêque de Meaux, dans son fameux Ouvrage sur l'Apocalypse, a réformé le plan de Grogius, & a prétendu que saint Jean dans l'Apocalypse, après les trois premiers Chapitres qui regardent les sept Eglises d'Asie, avoir voulu prédire les persécutions que l'Eglise devoit souffrir sous les Empereurs payens, jusqu'à la paix de l'Eglise sous Constantin; & ensuite celles que lui fit souffrir Julien l'Apostat; les Victoires que l'Eglise remporta sur ses persécuteurs, la vengeance que Dieu exerça contre l'Empire Romain, & contre Rome, par des fleaux envoyez de sa main, & par les armes des peuples barbares, qui inondèrent l'Empire au quatrième & cinquième siècle.

Malgré le peu d'estime que certaines gens ont fait de cet Ouvrage, on doit convenir que personne jusqu'ici n'a pris une route plus sûre, & n'a porté plus loin les découvertes que l'on peut faire sur cet ouvrage. L'Auteur peut n'avoir pas toujours été heureux dans les applications qu'il a faites des faits historiques, aux figures de l'Apocalypse: mais en gros son système paroît certainement le plus soutenable de tous ceux qu'on a proposés jusqu'ici; & je suis persuadé que pour donner quelque chose de raisonnable sur ce Livre, il en faudra toujours revenir à sa méthode, quoiqu'on n'adopte pas tous ses sentimens en particulier.

M. de la Chetardye Curé de saint Sulpice de Paris, a composé une explication de l'Apocalypse, où il a suivi la même méthode que le Prélat dont nous venons de parler; je veux dire, qu'il s'est appliqué à nous donner un Commentaire historique de ce divin Livre. Après l'explication des trois premiers Chapitres, qui regardent les Eglises de l'Asie Mineure, qui subsistoient du tems de saint Jean, & qui ne font point de difficulté, parce qu'on convient qu'elles ne concernent point l'établissement de l'Eglise universelle, il montre que les Chapitres IV. & V. ne font qu'une espèce de préparatif aux visions suivantes. Saint Jean y décrit ce qui lui parut dans le Ciel de la gloire de Dieu, & de ce qui l'accompagne. Aux Chapitres VI. VII. VIII. IX. X. XI. il prétend que les sept sceaux qui sont ouverts, marquent les sept âges de l'Eglise. Le premier âge est figuré par la grêle mêlée de sang & de feu. C'est le tems des Martyrs, qui dura depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à Constantin. Le second sceau marqué par un cavalier ayant un glaive à la main, & qui met tout le monde en guerre, & en dissension, désigne les hérésies, qui ont succédé aux persécutions. Le troisième sceau, & la troisième trompette, qui nous représentent un cavalier monté sur un cheval noir, & suivi de la famine; marque le troisième âge de l'Eglise, où les nations barbares quittent leurs demeures, attaquent l'Empire Romain, & en ravagent les Provinces.

Le quatrième sceau, ou la quatrième trompette, font paroître un homme comme mort, monté sur un cheval pâle, suivi de l'enfer, qui porte dans les

les quatre parties du monde la guerre, la peste, & la famine; c'est le quatrième âge de l'Eglise, qui renferme le Mahoméanisme, & le schisme de l'Eglise Grecque. A l'ouverture du cinquième sceau, & au son de la cinquième trompette, une étoile du Ciel tombe; c'est le symbole de la chute & de l'apostasie de Luther, Prêtre & Religieux, dont la révolte contre l'Eglise est suivie d'une infinité de guerres, d'hérésies, & de malheurs. La sixième trompette sonne, & une infinité d'ennemis désolent l'univers, & font périr la troisième partie des hommes. L'Auteur n'entreprend point d'expliquer cette prophétie, parce qu'il la croit future, & regardant le sixième âge de l'Eglise, pendant lequel au Chapitre VII. l'Ange découvre à saint Jean la conversion des Juifs. Au Chapitre X. un Ange lui annonce la fin du monde; & au Chapitre XI. la venue d'Hénoch, & d'Elie, & le regne de l'Ante-Christ, qui fait mourir ces deux Prophètes. Enfin le dernier sceau s'ouvre, & la septième trompette retentit; & voilà le Jugement dernier, & JESUS-CHRIST qui descend du Ciel, accompagné des Anges, & des Saints, Chap. XI. 15. & suiv.

Voilà, selon cet Auteur, l'objet général de l'Apocalypse. Saint Jean au Chap. XII. & dans les suivans, revient à la première partie de sa prophétie, qui regarde l'établissement de l'Eglise, les persécutions qu'elle doit souffrir, & sa victoire contre les persécuteurs. Une femme revêtue du soleil, & ayant la lune sous ses pieds, représente l'Eglise. Le dragon à sept têtes & à dix cornes, traînant avec sa queue la troisième partie des étoiles du Ciel, est le démon, qui assiste de sept Empereurs Romains, marquez par les sept têtes, & de dix persécutions, désignées par les dix cornes, prétend engloutir la femme & son fruit, l'Eglise & ses enfans, par les persécutions qu'il leur suscite. Mais le dragon est défait par saint Michel. Constantin devient seul maître de l'Empire, par la perte de six Tyrans. Il en restoit un septième, qui ne doit paroître qu'après lui; c'est Julien l'Apostat, dont la persécution est décrite aux Chap. XIII. & XIV. Mais enfin le tems de la vengeance arrive; les nations barbares ravagent & démembrant l'Empire Romain. Sept Anges par l'effusion de sept phioles, vont faire tomber toutes sortes de malheurs sur Rome, & sur l'Empire. C'est ce qu'on voit dans les Chap. XV. XVI. XVII. & XVIII.

Après la chute de l'Empire Romain, les noces de l'Agneau se célèbrent, & l'ancien serpent est enchaîné. C'est l'état de l'Eglise, jusqu'à la venue de l'Ante-Christ. On nous décrit ses persécutions au Chap. XIX mais Dieu vient au secours de son Eglise; JESUS-CHRIST paroît dans les airs, le Jugement arrive, la bête est précipitée dans l'enfer; après quoi les Saints vont regner dans le Ciel avec JESUS-CHRIST, dont l'empire est décrit dans toute sa gloire aux Chap. XXI. & XXII. de ce Livre. Tel

est le plan historique que M. de la Chetardye a formé sur l'Apocalypse. Je crains qu'on ne trouve que cette distribution des tems de l'Eglise en six âges, ne paroisse un peu trop arbitraire, & que le retour qu'il fait du Chap. XI. qui, selon lui, marque le Jugement dernier, à l'établissement de l'Eglise, exprimée, suivant son système, dans le Chapitre XII. & dans les suivans, ne semble un peu trop éloigné. Enfin la durée du quatrième âge de l'Eglise, qu'il fait aller depuis Mahomet jusqu'à Luther, me paroît bien longue, en comparaison des autres; il contient environ mille ans d'intervalle. Je n'entre point dans l'examen de ses explications particulières, cela meneroit trop loin.

M. l'Abbé du Pin, qui a travaillé depuis peu sur l'Apocalypse, a pris un champ plus vaste que ni M. Bossuet Evêque de Meaux, ni M. de la Chetardye. Il ne s'attache point à chercher dans l'Histoire des faits détaillés, pour y trouver l'accomplissement des Prophéties de saint Jean, il se contente de dire en général, que les trois premiers Chapitres de l'Apocalypse, regardent des Eglises particulières d'Asie; & les trois derniers, la fin du monde, le Jugement dernier, & le bonheur des Saints dans le Ciel. Tout le reste prédit en général les persécutions que les Fidèles avoient à souffrir; la punition des persécuteurs, & la ruine de l'idolâtrie. Saint Jean pour consoler les Fidèles affligés, leur représente le même objet sous un grand nombre de figures diverses, qui vont toutes au même but, & représentent la même chose.

Il prétend que ceux qui veulent appliquer chaque vision à un événement particulier, entreprennent une chose, non-seulement impossible, mais même contraire à l'intention de S. Jean; & que toutes ces visions, à le bien prendre, n'ont pas plus de rapport à un événement qu'à un autre. Il croit que les sept têtes de la bête, marquent les sept Empereurs idolâtres, qui ont été les auteurs de la dernière persécution contre l'Eglise; savoir, Dioclétien, Maximien, Galère, Sévère, Maxime, Maximin, & Licinius; & encore ne donne-t'il cette explication que comme une conjecture, tant il craint d'avancer des choses douteuses.

Cette méthode est aisée, & tranche tout d'un coup une foule de difficultés. Elle n'engage pas à de grandes recherches historiques, ni à des détails embarrassans; elle n'est point sujette à l'inconvénient de proposer des conjectures douteuses, & à faire des suppositions incertaines. Elle est fondée sur l'Histoire; elle la suppose, quoiqu'elle n'entre pas assez avant dans l'examen des faits, pour vérifier toutes les particularitez de la Prophétie. Mais s'il m'est permis d'en dire ici ce que j'en pense; elle laisse l'esprit trop vuide, & trop flottant; ses explications sont trop vagues. Nous croyons que l'Apocalypse de même que toutes les autres prophéties, a son objet général & son objet particulier. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel nous parlent en plusieurs endroits de la ruine de Jérusalem.

salem, de la captivité de Juda, & du retour de la captivité. Ils nous parlent aussi de la ruine de Babylone, de la chute de l'Empire des Chaldéens. Daniel nous a décrit sous plusieurs figures la persécution d'Antiochus Epiphane contre les Juifs. Ces Prophètes ne se contentent pas de nous prédire l'avènement en général, ils nous en marquent la date, la durée, les circonstances, les auteurs; & tout cela enveloppé de figures. Les Commentateurs ne se croyent pas dispensés de vérifier ces particularitez par l'Histoire; ils cherchent le sens des figures; ils fixent les événemens prédits, par la chronologie: & l'essai qu'on en a fait par exemple sur Daniel, dans lequel nous trouvons une histoire presqu'aussi circonstanciée que dans les Historiens mêmes; en sorte que Porphyre soutenoit que cette prophétie avoit été composée après coup, fait voir que la chose n'est pas impossible, & que si l'on ne peut justifier de même chaque partie des anciens prophètes contre Ninive, Babylone, & l'Egypte; c'est que l'histoire de ces tems-là nous manque. On ne peut pas dire la même chose de l'Apocalypse. Nous savons très-certainement que la plus grande partie de ce qu'elle a prédit est arrivé; & nous connoissons l'histoire du tems dont elle a voulu parler. Pourquoi donc ne pas appliquer les faits particuliers de cette histoire, aux figures de cette prophétie? Pourquoi ne pas travailler à développer les figures, à relever les circonstances, à vérifier les événemens marquez dans la prophétie, par l'Histoire Romaine, & par celle de l'Eglise?

Mais on risque de se méprendre quelquefois, & de débiter des conjectures incertaines. On l'avouë; & les Lecteurs ne doivent pas s'en plaindre, si l'Auteur ne donne ses pensées que pour ce qu'elles sont; je veux dire, s'il se contente de proposer modestement à son Lecteur, ce qu'il rencontre dans l'Histoire, qui paroît conforme à ce qui est prédit dans la prophétie, en lui en laissant le jugement. Le public a droit, ce me semble, d'exiger d'un Commentateur, qu'il se charge de ce travail, & qu'il coure le risque de ne pas rencontrer sûrement ce qu'il cherche. On ne lui pardonne pas de ne l'avoir pas cherché. Il seroit injuste de demander ici des démonstrations, & des preuves indubitables. On doit être content, lorsque l'application que l'on fait, est juste, probable, & ne renferme rien de contraire à l'esprit, & à l'intention du Prophète. Lorsqu'on ne lui fait pas prédire ce qui est arrivé avant lui, ou ce qui n'a nul rapport à son but général, qu'il ne manque jamais de marquer par des traits bien sensibles, & auxquels il est mal-aisé de se méprendre. C'est la méthode qu'ont suivie les meilleurs Interprètes des Prophéties de l'ancien Testament; & c'est celle que nous avons crû devoir suivre dans ce Commentaire sur l'Apocalypse. Il n'est pas croyable que saint Jean n'ait rien voulu exprimer de particulier, par tant de détails, de circonstances, de nombres, de dates, de peintures. Et si tout cela

est significatif, & doit se vérifier par l'Histoire; pourquoi ne pas faire ses efforts pour en montrer l'exécution littérale & historique?

A R T I C L E I I I .

De l'Auteur de l'Apocalypse, & de sa canonicité.

L'On a douté autrefois que saint Jean fût Auteur de l'Apocalypse. On l'a attribuée à Cérinthe, fameux hérésiarque de la fin du premier siècle, qui l'avoit, disoit-on, composée, pour autoriser ses rêveries. Il est certain que Cérinthe avoit écrit une Apocalypse, (a) & Baronius croit qu'il l'avoit publiée sous le nom de saint Jean. Mais ce qu'on en trouve dans les Anciens, fait voir qu'elle étoit différente de celle que nous avons de cet Apôtre. (b)

L'obscurité de la vraie Apocalypse, qui la rendoit inintelligible à la plupart des Lecteurs, ne contribua pas peu à la faire considérer comme apocryphe. (c) Les Prophéties avant l'exécution, sont toujours très-obscurcs; & tandis qu'on n'en a point la clef, elles demeurent fermées & inutiles à nôtre égard. Grotius conjecture qu'une autre raison qui l'a fait rejeter par quelques Eglises pendant quelques siècles, est qu'elle étoit fort rare, & que les Evêques la tenoient cachée, de peur d'irriter les Empereurs, dont elle parloit d'une manière énigmatique à la vérité; mais pourtant assez claire, si l'on se fût avisé de vouloir l'examiner. De plus, comme l'Auteur y parle de Gog & de Magog, du regne de mille ans, d'une première résurrection, d'une Jérusalem nouvelle; choses dont les Cérinthiens, & quelques Chrétiens hébraïsans abusoient; on n'en conseilloit pas indifféremment la lecture, & on la conservoit dans les archives des Eglises, avec beaucoup de réserve.

Dés le second siècle Marcion, & Cerdon rejetèrent l'Apocalypse. Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, au troisième siècle, dans sa dispute contre Procle chef des Cataphryges, ayant entrepris de détruire l'erreur des Millénaires, dont les défenseurs s'appuyoient principalement de l'autorité de ce Livre, prétendit que l'Apocalypse n'étoit pas de saint Jean; mais de l'hérésiarque Cérinthe. Son sentiment fut suivi par plu-

(a) Theodoret. *hæretic. fabul.* lib. 2. cap. 3.

(b) Voyez M. de Tillemont, Note 3. sur les Cérinthiens.

(c) Dionys. *Alexand.* apud Euseb. lib. 7. cap. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

ἀποκάλυψιν ἡμεῶν τὴν ἐπιβλήσαντα ἵνα ἴδωμεν τὰς ἀποκαλύψεις ἀποκαλύπτει. ἡ ἀποκάλυψις ἡ ἐπιβλήσαντα ἵνα ἴδωμεν τὰς ἀποκαλύψεις ἀποκαλύπτει. ἡ ἀποκάλυψις ἡ ἐπιβλήσαντα ἵνα ἴδωμεν τὰς ἀποκαλύψεις ἀποκαλύπτει. ἡ ἀποκάλυψις ἡ ἐπιβλήσαντα ἵνα ἴδωμεν τὰς ἀποκαλύψεις ἀποκαλύπτει.

fieurs Catholiques, comme le remarque saint Denys d'Alexandrie. Mais ce dernier, (a) qui vivoit au milieu du troisieme siècle, ne doutoit pas que ce Livre ne fût d'un homme Saint & inspiré, qui portoit le nom de Jean, ainsi qu'on le lit dans plus d'un endroit de l'Apocalypse; mais il doutoit qu'il fût de saint Jean l'Evangeliste. Le style, & l'esprit de l'Auteur de ce Livre, lui paroissent différent de celui de l'Evangeliste, dans son Evangile, & dans sa premiere Epitre. Il n'y trouvoit pas la même pureté de style, ni la même correction de langage, que dans ces autres ouvrages, qui sont sûrement de saint Jean. Il aimoit mieux l'attribuer à Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres; ou à un autre Jean, dont on voyoit le tombeau à Ephèse, avec celui de saint Jean l'Evangeliste.

Au quatrième siècle, les Aloges, sorte d'Arriens dont parle saint Epiphane, (b) la rejetoient aussi; parce que S. Jean y donne au Fils de Dieu le nom de *Verbe*, ainsi que dans l'Evangile, qu'ils rejetoient de même. Ils objectoient contre l'Apocalypse, qu'il y étoit parlé de l'Eglise de Thyatires, qui n'avoit jamais été, disoient-ils. Il est vrai que de leur tems elle étoit toute infectée du Manichéisme; mais elle étoit Catholique du tems de saint Jean: & peu de tems après les Aloges, elle retourna à l'Eglise, & renonça à l'erreur. Les difficultez qu'on formoit contre cet Ouvrage, n'étoient point encore terminées au cinquième siècle. Saint Jérôme (c) dit que de son tems les Grecs ne le recevoient point encore; & en effet il n'est point dans le Catalogue dressé par le Concile de Laodicée, (d) ni dans celui de saint Cyrille de Jérusalem, (e) ni dans saint Grégoire de Nazianze. (f) Saint Amphiloque dit que quelques-uns le reçoivent; mais que la plupart le rejettent: (g) & saint Epiphane (h) qui le reçoit, n'ose condamner ceux qui ne le reçoivent pas.

Un Auteur imprimé mal-à-propos sous le nom de saint Jérôme, mais qui vivoit vers le tems de ce Pere, dans son explication du premier Pseaume, (i) dit que de son tems le Livre de l'Apocalypse n'étoit point reçu dans les Provinces où il écrivoit; or il vivoit apparemment dans la Palestine; mais que dans tout l'Occident, & dans les autres Provinces

(a) Dionys Alexand. loco citato *Εγώ δὲ ἀστέρων μὲν ἄν εἰ τοιοῦτάων τὸ ἔθος, ἀλλὰ οὐτὸ δὲα σῶντες ἰχθῖνοι ἀποφῶν...* Καλλιόχης μὲν ἀπὸ τῆς Ἰαβύλου, καὶ ἀπὸ τῆς Ἰερουσαλὴμ Ἰουδαίου ἑσθῆτος, ἢ ἀπὸ τῆς. *Καὶ μὲν οὖν τῆς ἰσχυρῆς οὐκ ἔστιν ἀποφῶν, ἀλλὰ τῆς ἰσχυρῆς οὐκ ἔστιν ἀποφῶν, ἀλλὰ τῆς ἰσχυρῆς οὐκ ἔστιν ἀποφῶν.*

(b) Epiphani. *hæres. 52. cap. 3. pag. 423.*

(c) Ieronym. *Ep. 129. ad Dardan. Quod si Epistolam ad Hebræos Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas canonicas, nec Græcorum quidam Ecclesiæ Apocalypsis Joannis an-*

dem libertate suscipiunt, & tamen nos utraque suscipimus, nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum Scripturam auctoritatem sequentes, quæ plerumque utriusque astantibus s' stimant.

(d) *Laodicea. Concil. c. 60.*

(e) *Cyrril. Jerusol. Catech. 4.*

(f) *Gregor. Nazianz. cap. 34.*

(g) *Amphiloc. in Catalog.*

(h) *Epiphani. hæres. 51. c. p. 32.*

(i) *In nov. Edit. S. Ieronym. pag. 526.*

de la Phénicie, & dans l'Egypte, il étoit reçu comme canonique, & que les anciens Auteurs Ecclésiastiques, comme saint Irénée, saint Polycarpe, saint Denys d'Alexandrie, & saint Cyprien, l'avoient cité, reçu, & expliqué. Depuis le cinquième siècle, il semble qu'il a été reconnu unanimement pour canonique, jusqu'au tems des dernières hérésies : car Calvin, Luther, & quelques autres l'ont retranché du Canon.

M. Mille (a) soutient qu'avant l'an 210. personne n'avoit contesté l'authenticité de l'Apocalypse, & n'en avoit disputé la possession à saint Jean ; si ce n'est Marcion, qui méprisoit presque toutes les Ecritures du nouveau Testament. Ce fut Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, qui le premier fit naître du doute sur cela, quoique sans mauvaise intention. Comme il avoit à combattre l'erreur des Millénaires, il crut devoir ruiner tout d'un coup leur édifice, en l'attaquant par le fondement, & en niant l'autorité d'un Livre, qui leur fournissoit la principale de leurs preuves. Il l'attribua à Cérinthe, trompé peut être par le titre d'un Livre de cet Hérésiarque, qui portoit comme celui-ci, le nom d'Apocalypse.

Maint saint Justin, (b) & saint Irénée (c) plus anciens que Caius, reconnoissent sans difficulté qu'elle est de saint Jean Apôtre de J E S U S-CHRIST. Tertullien, (d) saint Hippolyte, (e) Origènes, (f) saint Victorin, (g) Eusèbe, (h) saint Athanase, (i) saint Hilaire, (k) saint Basile, (l) saint Grégoire de Nyssè, (m) saint Ambroise, (n) saint Paulin, (o) saint Epiphane, (p) saint Jérôme, (q) saint Augustin, (r) & divers autres la citent comme de saint Jean, & comme Ecriture canonique. Plusieurs autres la citent aussi comme Ecriture sainte, mais sans en nommer l'Auteur ; comme saint Clément d'Alexandrie, (s) saint Cyprien, (t) Firmicus Maternus, (u) saint Macaire d'Egypte, (x) saint Pacien, (y) & quelques autres. Enfin d'autres l'attribuent à saint Jean,

(a) Mill. Proleg. in Apocal.
 (b) Justin Dialogo cum Tryph. Παρ' αὐτῶν λέγεται ὅτι ἡ ἑσχατὴ ἐπιτομή ἐστὶν τοῦ Κωνσταντῆ τοῦ Σκοῦτοῦ Ἀποκαλύπτου Ἰωάννου ἀποστόλου.
 (c) Iren. lib. 5. cap. 3. & apud Euseb. lib. 5. cap. 2. &c.
 (d) Tertull. Scorpiac. c. 12. contra Marcion lib. 3. cap. 14. Praescrip. cap. 33.
 (e) Hippolyt. Tr. B. contra Noët. Bibl. PP. tom. 15. pag. 623. & de Anti-Christo, p. 48.
 (f) Origen. homil. 7. in Josue. Et Praefat. in Evang. Joan. p. 5.
 (g) Victorin. in Apoc. Bibl. PP. tom. 1. pag. 576.
 (h) Euseb. Chronic. anno 14. Domitiani.
 (i) Athanas. in Synopsi.

(k) Hilari. lib. 6. de Trinit. pag. 44.
 (l) Basil. in Eunom lib. 2.
 (m) Niffen homil. de Ordinal. sua.
 (n) Ambros. in Symbol. cap. 27. & Ep. Cetero. m. 2.
 (o) Paulin. Ep. 24.
 (p) Epiphani. haes. 91. cap. 33.
 (q) Ieronym. in Catalogo. Et in Exech. XLIII.
 (r) Aug. Traët. 13. & 16. in Joan.
 (s) Clem. Alex. Pedag. lib. 2. cap. 10.
 (t) Cyprian. Ep. 63.
 (u) Firmic. Mater. contra Idol. cap. 20.
 (x) Macar. homil. 10.
 (y) Pacian. Ep. 1. Bibl. PP. tom. 3.

sans s'expliquer davantage ; comme Théophile Evêque d'Antioche, saint Clément d'Alexandrie dans le sixième Livre des Stromates, Apollonius, (a) l'Auteur du Traité contre les Novatiens, parmi les Oeuvres de saint Cyprien, saint Méthode, (b) saint Athanase, (c) saint Phébade d'Agen, (d) saint Grégoire de Nazianze, (e) Rufin, (f) le troisième Concile de Carthage, (g) & le Pape Innocent I. (h) Après cela peut-on douter que cette pièce ne soit de saint Jean l'Evangeliste, & qu'elle ne soit Ecriture canonique ?

Les Protestans mêmes, nonobstant le doute de leurs premiers Chefs, la reçoivent aujourd'hui sans difficulté ; & Beze l'a soutenuë avec force, & a répondu à toutes les difficultez qu'on formoit contre elle. Les raisons que saint Denys d'Alexandrie rapporte pour faire douter qu'elle soit de saint Jean, ne sont pas sans réplique. La différence du style n'est pas fort grande, & ne vient apparemment que de la diversité de la matière. Sulpice Sévère (i) croyoit si peu qu'on pût douter de son authenticité, qu'il ne feint pas de dire que ceux qui ne la reçoivent pas, sont des foux, ou des impies : *A plerisque aut stultè, aut impiè non recipitur*. Saint Jean s'y désigne en plus d'un endroit par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul : (k) *Moi Jean, ai été dans l'Isle de Patmos, pour la parole de Dieu, & pour le témoignage de Jesus*. Il dit aussi (l) *qu'il a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à Jesus-Christ dans tout ce qu'il a vu*. Caractères qui désignent saint Jean l'Evangeliste, qui dit de lui-même dans son Evangile : (m) *Celui qui a vu ces choses, en rend témoignage, & son témoignage est vrai*. Enfin on remarque ici des termes qui lui sont propres, comme ceux d'Agneau, (n) & de Verbe, (o) donnez au Fils de Dieu.

Il est inutile de réfuter l'opinion qui vouloit l'attribuer à Cérinthe, puisque les erreurs de cet Hérésiarque y sont très-solidement réfutées. Le titre de *Théologien* (p) que l'on donne à l'Auteur de cet Ouvrage, prouve encore que c'est S. Jean. Ce surnom lui a été contacté par l'antiquité, principalement à cause de l'élevation du premier Chapitre de son Evangile, & de la manière sublime dont il parle de la Divinité. La Vulgate

(a) Apollon lib. 5. cap. 12.

(b) Meth. apud Phot. cod. 234.

(c) Athan. serm. 3. contra Arianos.

(d) Phébad. contra Arianos, lib. 4. Bibl. PP. pag. 175.

(e) Nazianz. serm. 31.

(f) Rufin. Exposit. Symb. apud Cyprien. pag.

541.

(g) Concil. 3. Carthag. an. 397. can. 47.

(h) Innocent. I. Ep. 3. cap. 7.

(i) Sulpit. Sever. Hist. lib. 2.

(k) Apoc. I. 9.

(l) Apoc. I. 2.

(m) Joan. xix. 35.

(n) Apoc. v. 7. 2. & c. Confer Joan. I. 29.

36.

(o) Apoc. xix. 23. Confer Joan. I. 2. & I. Joan. I. 1. v. 7.

(p) Titul. in editis. Κωνσταντίνου Γ' αὐτοῦ τοῦ Θεολόγου. Ἄλλοι: Θεολόγου καὶ Ευαγγελιστοῦ. Complut. Τὸ ἅγιον Πνεῦμα καὶ Ἐυαγγελιστὴς Ἰωάννης τὸ Θεολόγος.

ne lui donne que le titre d'Apôtre; & les Exemplaires Grecs varient sur le titre. Quelques-uns ajoutent le nom d'Apôtre, & d'Évangéliste à celui de Théologien. Enfin ce Livre porte en lui-même tous les caractères de Divinité qu'on peut désirer, dans la pureté, & dans l'excellence de sa doctrine, & dans les prophéties sur l'état futur de l'Église, desquelles l'événement a pleinement justifié la vérité. Or il n'y a point de preuve plus certaine à notre égard de la Divinité, & de l'inspiration d'un Ouvrage, que la prédiction de l'avenir, (a) lorsqu'elle est suivie de l'effet. On ne trouve ici rien qui démente le caractère de la vie, de la doctrine, & des sentimens de saint Jean. Il y parle comme Chef, & Apôtre des Églises d'Asie. (b) On y remarque ses hauts sentimens de la Divinité, & une profonde connoissance des prophéties, & des usages des Juifs.

A R T I C L E I V.

En quel tems, en quel lieu, en quelle Langue, l'Apocalypse a-t'elle été écrite? Jugement sur son style.

L'Auteur de l'Apocalypse nous apprend lui-même qu'il la composa dans l'Isle de Patmos, où il avoit été relégué pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'il rendoit à Jésus-Christ. (c) Ceux qui l'ont attribuée à Cérinthe, ont crû apparemment que cet Hérésiarque l'avoit feinte sous le nom de saint Jean: Car pour Cérinthe, on fait qu'il n'a jamais été exilé à Patmos; & toute l'antiquité parle de l'exil de saint Jean dans la même Isle. Saint Irénée, (d) Eusèbe, (e) saint Jérôme, (f) saint Victorin, (g) & les autres en font foi. On ne connoit que saint Epiphane qui ne mette pas son exil sous l'Empire de Domitien. Il le place sous celui de Claude, & il est suivi par Grotius, comme nous l'avons déjà vû. Ligfoot, & Hammond ont embrassé le sentiment de Grotius. Salméron, Hentenius, & le P. Possines ont prétendu aussi qu'il l'avoit écrite avant la ruine de Jérusalem. Mais la foule des Interprètes anciens, & modernes placent l'Apocalypse entre l'an 94. & 96. de

(a) *Isai. xli. 23. Annuntiate qua ventura sunt in futurum, & sciemus quia Dei estis vos.* | *testimonium Jesu, sui in Spiritu in Dominica die.*
 (b) *Ieronym. in Catalogo, in Joanne* | (d) *Iren. lib. 5. cap. 30.*
 (c) *Apocal. I. 9. Ego Joannes sui in insula, qua appellatur Patmos, propter verbum Dei, &* | (e) *Euseb. in Chronic. ad an. 14. Domit.*
 | (f) *Ieronym. in Catal.*
 | (g) *Victorin. in Apocal.*

JESUS-CHRIST. La première date est celle de son exil sous Domitien ; & la seconde est celle de son rappel après la mort de ce Prince. Grotius avance qu'Eusébe dit que saint Jean composa son Apocalypse à Ephése. Je ne trouve rien de cela dans Eusébe : Mais saint Victorin Evêque de Petavv, croit que ce ne fut qu'au retour de son exil, qu'il donna, & publia cet Ouvrage. (a)

Scaliger (b) a crû que l'Apocalypse avoit été écrite en Hébreu. C'est un paradoxe qui n'a été suivi de personne. Tout le monde dit, ou suppose qu'elle a été composée en Grec ; & le Texte même en est une preuve. Dieu y dit en plus d'un endroit : Je suis l'Alpha, & l'Omega : Ce qui ne pourroit s'entendre en Hébreu, l'omega n'en étant pas la dernière lettre, & n'entrant pas même dans l'Alphabet Hébreu. S. Denys d'Alexandrie (c) remarquoit une grande différence de style entre l'Evangile, & la première Epître de S. Jean, comparées à son Apocalypse. Il trouve de l'élegance dans l'arrangement des termes, & de la pureté dans le langage de l'Evangile, & de la première Epître de saint Jean. On n'y voit, dit-il, ni barbarisme, ni solécisme, ni même idiotisme. Le Seigneur ayant accordé à son Disciple bien-aimé, le double don de la science, & de l'éloquence. Mais pour l'Apocalypse, il trouvoit que la diction n'en étoit pas bien grecque, & qu'elle étoit quelquefois gâtée par des solécismes, ou des barbarismes. Il s'abstient, dit-il, par respect, d'en produire des exemples, n'en ayant même parlé que pour montrer qu'il avoit examiné la chose, & que le style de ces ouvrages n'étoit pas le même.

Il est certain que si la diversité du style étoit toujours un argument décisif, pour prouver qu'un ouvrage n'est pas d'un Auteur ; on auroit lieu de douter que l'Apocalypse fût de saint Jean. Mais plusieurs choses peuvent causer de la variété dans le style de la même personne. L'âge, les circonstances du tems, la disposition de l'esprit, la nature du sujet que l'on traite. Salomon est fort différent de lui-même dans les trois ouvrages que l'on a de lui. Dans les Proverbes il est sérieux, & ne parle que par sentences. Dans l'Ecclésiaste, il marche par raisonnemens, & par preuves. Il est doux, tendre, passionné, dans le Cantique des Cantiques. D'ailleurs saint Jean à Patmos n'avoit pas les mêmes secours qu'à Ephése, pour faire revoir ses Ouvrages, & pour en faire châtier le style, par des personnes habiles, & polies. Je parle dans le sentiment commun, qui veut qu'il l'ait écrite à Patmos.

(a) Victorin. Petavv. in Apoc. p. 579. D.

(b) Scaligerana.

(c) Dionys. Alexand. apud Euseb. Histor. Eccles. lib. 7. cap. 25. Ποῦν γὰρ δὲ βάρβαρον ἢ ἰδιωτικὸν ἢ ἄλογον ἢ ἄσυντακτον, ἢ ἄλλο ἰδιωτικὸν οὐ

ἀπὸ τῆς ἀριστείας . . . ἢ ἀκατάστατον δὲ δὲ δὲ
λατῶν καὶ γράμματα ἢ ἀκατάστατον ἀπὸ τῆς ἀκα-
ταξίας. Ἐν τῇ ἰδιωτικῇ μὲν βαρβαρικῶς γράμματα, καὶ
καὶ ἄλογον ἢ ἄσυντακτον, &c.

De fort habiles Critiques admirent l'art, & la beauté de cet Ouvrage. On a vû au commencement les éloges que saint Jérôme lui a donnez. Saint Denys d'Alexandrie ne parle qu'avec admiration du fond de l'Ouvrage. Henry Morus (a) croit qu'il n'y eut jamais d'ouvrage écrit avec plus d'art, & de beauté; tout y est pesé, & mis en sa place dans la dernière justesse. M. l'Abbé du Pin (b) dit que le style de l'Apocalypse est élevé & prophétique, que toutes les narrations & descriptions de ce Livre, sont grandes, sublimes, & exprimées en termes pathétiques. Qu'il est écrit avec beaucoup d'art, & d'élévation. Les figures de l'ancien Testament y sont appliquées d'une manière très-juste; & les expressions des anciens Prophètes y sont employées très-à-propos. Le Ciel & la terre sont le théâtre de toutes les visions. Le Seigneur, l'Angéau, les Anges, les puissances infernales, les Rois de la terre, l'idolâtric, en sont les acteurs; & ce qu'ils représentent, est représenté d'une manière vive & naïve, qui frappe, & n'a point touché sensiblement l'esprit des Lecteurs. La narration en est simple & naturelle; mais en même-tems grande & élevée, & les expressions en sont nobles & magnifiques. S'il y a quelque obscurité, elle n'est point dans les termes, mais dans les choses.

S'il m'est permis de joindre ma pensée à celle de ces grands Hommes, je reconnoittrai ingénument, que lorsque je commençai à travailler sur ce Livre, je n'étois nullement prévenu en sa faveur. Je le considérois comme un énigme, dont l'explication étoit impossible aux hommes, sans une révélation particulière. Je regardois tous les Commentateurs qui ont entrepris de l'expliquer, comme des gens, qui au milieu des ténèbres, vont au hazard, où les porte leur bonne ou mauvaise fortune. Mais en examinant cet Ouvrage avec plus de soin, j'y ai remarqué des beautés comparables à tout ce qu'il y a de plus pompeux, de plus grand dans les Prophéties d'Isaïe, de Daniel, de Jérémie, d'Ezéchiel. J'y ai admiré l'ordre, l'arrangement; le choix des faits, la lumière répandue à propos sur certains endroits obscurs; les faits noblement enveloppez sous des figures naïves, & expressives. Une infinité d'allusions magnifiques à ce qu'il y a de plus brillant dans les Prophètes, & à ce qui se pratiquoit de plus pompeux dans le Temple. Des peintures grandes, & propres à inspirer du respect, & de la frayeur, lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du Lecteur sur quelque objet important. La majesté de Dieu, son pouvoir infini, son autorité absolue sur les Empires, sur les Rois, sur les choses du monde, marquées par des traits vifs, & perçants. Le

(a) Henric. Morus, *Vision. Apoc. lib. 5. cap. 25. in Synopsi pag. 1661. Nullus unquam liber majori cum artificio scriptus est, unoquoque ver-*

bo voluit in bilance pensare.

(b) Du Pin, *Apocalypf. pag. 253. 254.*

récit y est soutenu, vif, varié, léger, intéressant. Je n'ai point vû de poésie plus animée; car tout y agit, & tout y parle, & les caractères y sont admirablement conservez. Et quand on a une fois saisi le fil de l'histoire, à laquelle il fait allusion; il vous semble lire une histoire écrite en figure, ou embellie par les ornemens de la poésie.

A R T I C L E V.

Sujet de l'Apocalypse. Précis de ce Livre.

ON peut fort naturellement partager l'Apocalypse en trois parties : La première contenuë dans les trois premiers Chapitres, regarde les sept Eglises d'Asie, dont saint Jean prenoit un soin particulier, & qu'il gouvernoit de son Isle de Patmos, où il étoit relégué. La seconde partie, qui tient depuis le Chapitre IV. jusqu'au XIX. inclus, comprend la guerre que l'Eglise a soutenuë de la part de ses persécuteurs; les maux qu'elle a soufferts, la victoire qu'elle a remportée sur eux, les châtimens dont Dieu a frappé ses ennemis, & la vengeance qu'il a tirée du sang des Martyrs. Enfin la troisième, qui comprend les trois derniers Chapitres, est proprement le triomphe du Fils de Dieu, & la description du bonheur des Martyrs dans la Béatitude; le Jugement dernier, la Résurrection des morts, la demeure des Bienheureux dans le Ciel.

Tout le monde convient que la première partie est une instruction prophétique, adressée aux Eglises d'Ephèse, de Smirne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, & de Laodicée: Quoique plusieurs Interprètes y cherchent aussi du mystère, & prétendent que les avis donnez aux sept Eglises, regardent des choses futures, & qui ont rapport à toute l'Eglise. On convient aussi que la troisième partie regarde la fin du monde, & la félicité des Saints dans le Ciel. Toute la difficulté de l'interprétation roule sur la seconde partie, & consiste à montrer dans l'Histoire, non seulement en général; car sur cela on est encore assez d'accord: mais aussi en particulier, que les prédictions de saint Jean se sont accomplies depuis l'an 303. qui est la première année de la grande persécution suscitée par Dioclétien & Galère, jusqu'à l'année 410. qui est celle de la prise de Rome par Alaric. Les persécutions qui ont précédé, tant de la part des Juifs, que de la part des Empereurs Romains, ou des Gouverneurs & peuples idolâtres, n'étant, pour ainsi dire, que des préludes de celle-ci.

Le Chapitre IV. n'est qu'un préambule, où l'on décrit la Majesté de

Ccc ij

leur lumière. On l'explique ou des premières hérésies, qui cauffèrent tant d'obscureissement dans l'Eglise; ou des disgraces de la nation Juive; ou des malheurs de l'Empire Romain. Après ces quatre trompettes, un ange annonce de grands malheurs sur la terre, qui doivent arriver au son des quatre trompettes qui n'avoient pas encore sonné. A la cinquième trompette, (Chap. IX.) une étoile tombée du Ciel, ouvre l'entrée de l'abîme, d'où il sort une infinité de sauterelles, qui ravagent toute la terre. Ces sauterelles désignoient les peuples barbares qui se jetèrent dans l'Empire Romain, après la mort de Constantin, & de ses enfans. Tous les caractères de ces peuples sont admirablement exprimés sous les figures de ces sauterelles. Les Prophètes pour relever la Majesté de Dieu, aiment à employer ces manières de parler figurées : *Je sifflerai, & je ferai venir la mouche de l'Egypte, & l'abeille de l'Assyrie; & elles viendront se reposer sur la terre d'Israël*, dit le Seigneur dans Isaïe. (4) Il veut marquer les armées d'Egypte, & d'Assyrie.

Au son de la sixième trompette, on donne ordre de délier les quatre Anges qui gardoient la frontière des deux Empires des Parthes, & des Romains. Ce sont les garnisons des deux Empires, qui étoient demeurées en paix depuis l'an 320. jusqu'en 337. Sapor rompit la trêve. Constantin mourut avant que de pouvoir commencer la guerre. Constance la soutint sans souffrir aucune perte considérable : mais Julien y périt, & son armée faillit à y périr aussi par l'imprudencce, & la témérité de cet Empereur. Avant que la septième trompette sonnât, il parût (Chap. X.) un Ange qui tenoit en main un petit Livre. Saint Jean le mangea, & l'avalla. Cela veut dire qu'il apprit par révélation quels étoient les desseins de Dieu sur son Eglise.

En même tems on lui ordonne (Ch. XI.) de mesurer le Temple, de laisser les parvis extérieurs, & la ville de Jérusalem, sans les toiser; parce qu'ils sont abandonnez aux Gentils, qui la fouleront aux pieds pendant quarante-deux mois, ou douze cens soixante jours, ou trois ans & demi. C'est la durée de la persécution de Dioclétien. Pendant ce tems l'Eglise de JESUS-CHRIST, & son Temple saint dans ce qu'il avoit d'extérieur, furent en quelque sorte livrez aux Idolâtres. Ils démolirent les Eglises, ils persécutèrent les Fidèles, & furent cause de l'apostasie d'une infinité de Chrétiens foibles, ou téméraires; mais aussi ils procurèrent la couronne du martyre à un nombre innombrable de Chrétiens fidèles, marquez par les deux témoins, qui après une infinité de miracles, furent mis à mort par les ennemis de JESUS-CHRIST. A cette tempête succéda la tranquillité. Constantin étant demeuré seul maître de l'Empire,

(4) Isaï. VIII. 18.

la paix fut rendue à l'Eglise, & les Martyrs reçurent dans le Ciel, & sur la terre les honneurs qui leur étoient dûs. Mais pour parvenir à cette paix, Constantin fut obligé de soutenir, & d'entreprendre bien des guerres, désignées dans la prophétie sous le symbole d'un tremblement de terre, dans lequel la dixième partie de la ville tomba.

Ce qui est rapporté dans les Chapitres X. & XI. dont nous venons de donner le précis, n'est que comme un intermède, pour répandre la lumière sur ce qui étoit désigné plus obscurément par les six Anges qui avoient sonné de la trompette. Ces deux Chapitres nous fournissent le dénouement de ces prédictions, en nous montrant ce qui a attiré sur l'Empire tant de disgrâces, & de malheurs. Le septième Ange (Ch. XI.) ayant donc sonné de la trompette, on entendit que la victoire, & le regne avoient été donnez au Fils de Dieu. Voilà la paix de l'Eglise procurée par Constantin.

Les persécutions de l'Eglise n'avoient été représentées qu'en gros dans les figures des sept sceaux, & des sept trompettes : Voici quelque chose de plus exprés. L'Eglise de JESUS-CHRIST est figurée sous l'idée d'une femme revêtue du soleil, (Chap. XII.) prête à accoucher, qu'un dragon à sept têtes menace de dévorer avec son fruit. Les sept têtes du dragon sont les sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise; Dioclétien, Maximien, Hercules Galere, Maximin, Sévère, Maxence, & Licinius. L'Eglise enfanta heureusement malgré les persécutions; mais elle fut obligée de se retirer pendant quelque tems dans le désert, pour laisser passer le fort de la persécution. Le dragon l'y poursuivit; mais il ne put l'atteindre.

Pour imprimer la même chose plus fortement dans l'esprit de saint Jean, & de ses Lecteurs, le Saint Esprit lui fait voir au Chap. XIII. une bête à sept têtes qui sort de la mer, & à laquelle le dragon donne toute sa puissance. Cette bête est la ville de Rome, ou l'Empire Romain. Des sept têtes de la bête, il en tombe d'abord cinq. Dioclétien, Maximien, Galere, Sévère, Maxence ne durèrent que peu de tems. Mais Maximin en Orient fit de très grands maux à l'Eglise. Après la chute de cette sixième tête, il en parut une septième, mais qui ne dura pas long-tems; c'est Licinius. Enfin il en vint une huitième, qui est Julien l'Apostat, désigné dans ce même Chapitre sous le nom de bête qui a deux cornes comme celles de l'Agneau. De tous les traits dont saint Jean le dépeint, il n'y en a pas un qui ne se vérifie admirablement par l'histoire. Il faut comparer ce Chap. XIII. avec le XVII. qui en est comme le Commentaire.

Au Chap. XIV. on voit la victoire de JESUS-CHRIST, & de ses Martyrs, & l'établissement de l'Evangile éternel par tout le monde; la vengeance exercée contre Rome idolâtre, sous la figure d'une moisson, & d'une vendange. Au Chap. XV. sept Anges ayant chacun une coupe

pleine du vin de la colère de Dieu, les répandirent sur la terre, sur les ennemis de JÉSUS-CHRIST, & de son Eglise. (Chap. XVI.) Ce sont apparemment les malheurs qui arrivèrent dans l'Empire depuis la mort de Constantin, & de ses fils. Il faut voir ces sortes de détails dans le Commentaire. Le Chap. XVII. nous représente Rome, & l'Empire Romain sous la figure d'une grande prostituée, maîtresse des Rois de la terre, bâtie sur sept montagnes, teinte du sang des Martyrs, & nommée Babylone dans le sens mystique, & qui a enyvré du vin de sa prostitution tous les peuples du monde. Il est évident que tous ces caractères ne conviennent qu'à Rome idolâtre, comme Capitale de l'Empire Romain. Cette grande prostituée est assise sur la bête à sept têtes. La bête est mise à mort, & ses sept têtes désignant les sept Empereurs persécuteurs, & la huitième, qui est Julien l'Apostat, sont abattues. Dix cornes leur succèdent; ce sont les Rois des nations barbares qui s'établirent dans l'Empire Romain. Leur dessein étoit d'y vivre suivant la Religion, & les Loix Romaines; ils firent même d'abord la guerre à l'Agneau, & à son Eglise: mais enfin ils furent vaincus, ils se convertirent, & adorèrent celui qu'ils avoient persécuté.

Le Chap. XVIII. est comme la conclusion de toutes les guerres, & de toutes les menaces qu'on a vûes jusqu'ici. Babylone est abatuë, le peuple du Seigneur en sort, les nations, & les Rois éloignez pleurent sa chute; les autres la maudissent, & insultent à son malheur. Les Saints, & les Martyrs sont vengés dans la prise de Rome par Alaric. Le Chap. XIX. nous dépeint en gros la victoire de JÉSUS-CHRIST sur ses ennemis, la vengeance exercée contre Rome, & contre les Empereurs Romains; enfin les nôces de l'Agneau, & le bonheur des Saints qui sont invitez à cette nôce.

Les Ch. XX. XXI. & XXII. regardent l'autre vie, & ce qui se passera à la fin du monde. Le regne de l'idolâtrie étant détruit, & le sang des Martyrs vengé, un Ange enchaîne le dragon, ou le diable, & l'enferme dans l'abîme pour mille ans, après lesquels il sera délié de nouveau, & suscitera Gog & Magog contre JÉSUS-CHRIST, & contre son Eglise: mais le feu du Ciel les dévorera. Cela regarde la venue de l'Ante-Christ à la fin du monde. Après cela le souverain Juge fera comparoitre devant son tribunal tous les hommes, pour recevoir chacun selon ses œuvres.

Le Ciel, & la terre étant renouvellez, (Chap. XXI.) l'Epouse de JÉSUS-CHRIST, la nouvelle Jérusalem, l'Eglise Chrétienne descend du Ciel, vient trouver son Epoux; on célèbre ses nôces. Rien de plus pompeux, de plus riche, de plus beau que cette nouvelle Epouse. Tous les Elus se trouvent au festin. Au milieu de la ville, (Chap. XXII.) est un fleuve de délices; & sur le fleuve il y a plusieurs arbres qui donnent l'immortalité. Ces figures pompeuses ne marquent autre chose que la souve-

raîne félicité des bienheureux dans le Ciel , après la réurrection générale. Voilà toute l'économie de ce Livre.

ARTICLE VI.

Apocalypses apocryphes attribuées aux Apôtres S. Jean , S. Pierre , S. Paul , S. Thomas , S. Etienne , &c.

LEs imposteurs qui ont forgé de faux Evangiles , de faux Actes , & de fausses Epîtres sous le nom des Apôtres , ont aussi attribué de fausses Apocalypses , ou de fausses révélations à ces Hommes si respectables en toutes manières. On trouve dans la Bibliothèque de l'Empereur (a) un Livre Grec manuscrit , qui a pour titre : *Apocalypse de saint Jean le Théologien , & touchant l'Anti-Christ. Après l'Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ , comme j'étois seul , moi Jean , sur le mont Thabor , &c.* Mais ce Livre est inconnu aux Anciens , & ne mérite aucune considération.

La fausse Apocalypse de saint Pierre est plus fameuse , & bien plus ancienne , puisque Théodote , qui vivoit au deuxième siècle , & qui est cité dans saint Clément d'Alexandrie , (b) & saint Clément d'Alexandrie lui-même , (c) Eusébe , (d) saint Jérôme , (e) & d'autres Anciens en ont fait mention. Sozomène (f) dit qu'on la lisoit tous les ans une fois dans les Eglises de la Palestine le jour du Vendredi saint , où tout le peuple jeûnoit fort religieusement en mémoire de la Passion de notre Seigneur. On dit (g) que ce Livre est encore aujourd'hui en honneur dans l'Egypte , & qu'on l'y lit dans les Eglises : mais cela n'est nullement certain. Jacque de Vitry Ecrivain du treizième siècle , cite une Apocalypse de saint Pierre , qui avoit pour titre : *Révélation du bienheureux Apôtre saint Pierre , réunies en un volume par son Disciple saint Clément ;* où l'Auteur dit que saint Pierre parloit de la destruction de la Loi des Agareniens , ou des Turcs , & de la prochaine ruine du Paganisme. Il y a toute apparence que cette dernière Apocalypse est beaucoup plus récente , que celle qui est citée par les Anciens ; & elle mérite encore moins de respect , & de créance.

(a) Apud Lambec. Cod. CXIX. fol. 108. 115.

(b) Vide Græbe Spicilog. tom. 1. pag. 74.

(c) Vide Euseb. lib. 6. cap. 14.

(d) Vide Euseb. lib. 1. Hist. cap. 3.

(e) Jeron. Catalog. Scriptor. Eccl. de S. Petro.

(f) Sozomen. lib. 7. cap. 19. Vide & Nicephor. lib. 12. cap. 34.

(g) Prætorius Elench. hares. pag. 138. Patr. de Luxembourg Catalog. hares. lib. 2.

Saint Paul (a) nous apprend qu'il fut ravi jusqu'au troisième Ciel, justes dans le paradis, où il oûit des merveilles ineffables, & qu'il n'est pas permis à l'homme de rapporter. A l'occasion de ce ravissement de saint Paul, les hérétiques Caintes (b) composèrent un Livre infâme, qu'ils attribuoient à saint Paul, & dont les Gnostiques se servoient aussi. Il avoit pour titre : *Élévation de saint Paul*.

Saint Augustin (c) parle encore d'une fausse Apocalypse de saint Paul, qui étoit pleine de fables, & où l'on prétendoit rapporter les merveilles que l'Apôtre dit être ineffables. Sozoméne (d) assure que beaucoup de Moines faisoient grand état d'une Apocalypse de saint Paul au siècle où il vivoit, c'est-à-dire, au cinquième siècle, & ils disoient que ce Livre avoit été trouvé par une révélation divine, dans la maison de saint Paul à Tharse en Cilicie, sous l'Empire de Théodose I. dans un coffre de marbre. Sozoméne eut la curiosité de vouloir s'informer de la vérité du fait. Il consulta un vieillard vénérable, Prêtre de l'Eglise de Tharse, qui lui dit qu'il n'en avoit aucune connoissance, & qu'il soupçonnoit les hérétiques d'avoir supposé cet Ouvrage. Le même Auteur dit que les Anciens n'avoient point connu cet Ecrit. Ainsi il étoit différent de l'Ascension, ou de l'Apocalypse de saint Paul, dont parlent saint Epiphane, & saint Augustin. Et certes il seroit mal-aisé de croire que les Religieux du tems de Sozoméne en fissent un si grand cas, s'il eût été aussi méchant que le disent ces Peres.

M. Grabe (e) a trouvé à Oxford dans la Bibliothèque du Collège de Metton, un Manuscrit intitulé : *La révélation de saint Paul*, qui contient ce qu'il vit pendant les trois jours qui suivirent sa conversion; où saint Michel lui fit voir les peines du purgatoire, & de l'enfer. On y lit que l'Apôtre obtint de Dieu le pardon pour les ames qui se trouveroient dans le purgatoire tous les jours de Dimanche dans toute la suite des tems. Mais cette seule circonstance suffit pour prouver tout à la fois & la nouveauté, & la fausseté de cet Ouvrage.

Cérinthe fameux hérésiarque du premier siècle, avoit aussi écrit une Apocalypse, (f) dans laquelle il feignoit avoir reçu d'un Ange de sublimes révélations, comme s'il eût été un grand Apôtre. Il disoit en particulier qu'après la résurrection, il y auroit un regne terrestre de JESUS-CHRIST à Jérusalem, où les hommes seroient de nouveau assujettis

(a) 1. Cor. xii. 1. 2. 4.

(b) Epiſt. in Jac. 38. cap. 2. pag. 277. *Αποκάλυψις Παύλου*.

(c) August. in Jo. in. homil. 98.

(d) Sozomen. lib. 7. cap. 19.

(e) Grabe Spicileg. Patr. tom. 1. pag. 85. ex Biblioth. Metton. cod. 13. n. 2. art. fol. 77.

(f) Euseb. Hist. Eccles. lib. 3. cap. 18. ex Cois. Roman. a. Eccl. Presbytero. Κηρὰ τῶν ἑρμηνεύων δὲ Ἀποκαλύψαντες ἅς τῶν Ἀποστόλων μεγάλων ἰστορημάτων περιπλοκίας ἔχοντες, ἃς δὲ ἰστορήσας αὐτῶν διδουμένους ψευδῶν ἐπισημαίνοντες. Theodoret. l. 4. c. 1. lib. 2. cap. 3. Οὐτὸς Ἀποκαλύψας τοῖς, ἃς ἀπὸς Θεοῦ ἐλάλησεν.

aux vices , & à la concupiscence sous lesquels nous gémissons aujourd'hui ; & que ce regne dureroit mille ans , accompagné des plaisirs des sens , du boire , & du manger. Et c'est peut-être pour cela que quelques Anciens (a) ont attribué la vraie Apocalypse de saint Jean à Cérinthe , & que d'autres (b) ont douté que saint Jean en fût le véritable Auteur. L'abus que les hérétiques faisoient de ce qui est dit dans la vraie Apocalypse du regne de mille ans , fit douter de la canonicité de l'Ouvrage ; & la conformité que ce Livre saint paroïsoit avoir en cela avec la fausse Apocalypse de Cérinthe , faisoit craindre de les confondre , & de recevoir pour un Ouvrage de saint Jean , celui qui n'étoit que de l'invention de Cérinthe.

En 1595. on trouva, dit-on, sur la montagne de Grenade en Espagne une nouvelle Apocalypse écrite sur des lames de plomb , & différente de toutes celles dont nous venons de parler. Quelques Auteurs Espagnols l'attribuèrent à Cecilius Disciple de S. Jacque le Majeur, qu'ils qualifient Apôtre d'Espagne. (c) Cecilius qui souffrit le martyre la seconde année de Néron, la traduisit, disent-ils, en Espagnol, & l'éclaircit par ses Commentaires. On y trouve plusieurs prophéties sur l'empire de Mahomet, & sur les ravages que les sectateurs de ce faux Prophète devoient faire en Espagne. Mais comment saint Cecilius put il écrire en Espagnol tant d'années avant que cette Langue fût formée ? C'est, dit François Bivarius, (d) que ce Saint reçut par l'inspiration de Dieu le don de connoître une Langue nouvelle, étrangère, & non encore formée ; ou, selon Grégoire Lopez, (e) que dès le tems de JÉSUS-CHRIST, & des Apôtres, la Langue Espagnole étoit déjà en usage, & que depuis ce tems elle a été corrompue par le mélange de quantité de termes Arabes. Mais laissons ces rêveries méprisées même par les Espagnols les plus sensés, & condamnées par les Bulles des Papes. (f)

L'Apocalypse prétendue de saint Thomas est rejetée par le Décret de Gélase, de même que l'Apocalypse de saint Etienne, premier Martyr. Les Manichéens faisoient si grand cas de ce dernier Ouvrage, qu'ils le portoient enfermé sous la peau de leurs cuisses, si l'on en croit Scérapiion cité par Sixte de Sienne ; (g) quoiqu'on ne trouve pas cette particularité dans les Exemplaires imprimez que nous avons de cet Ecrivain.

(a) Vide Philastr. *l. 1. cap. 69* & Epiphani. *hæres. 30. Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 25.*

(b) Dionys. *Alex. apud Euseb. ibidem. Euseb. lib. 1. cap. 30. Alii.*

(c) Vide Bivarium, Michaël de Luna, Bern. de Aldrede, &c. *apud Fabric. tom. 2. de apocryph. pag. 963.*

(d) Bivarius *C. 1. n. c. Monach. Comment. in Pseudo-dextri Chronic. an. 34. pag. 110.*

(e) Greg. Lopez *Apolog. pro vera Sancti Mantis Gramat antiquitate.*

(f) Vide apud Bolland. *tom. 1. Februar. p. 10. & tom. 7. Maii. pag. 285.*

(g) Sixt. Sen. *Bibliot. lib. 2. Ex Scérapiion opere contra Manichæos.*



COMMENTAIRE LITTÉRAL
SUR L'APOCALYPSE
DE SAINT JEAN.

CHAPITRE PREMIER.

L'Apocalypse dictée par JESUS-CHRIST, envoyée de l'Isle de Patmos aux sept Eglises d'Asie. Sept chandeliers d'or, marquant les sept Eglises. JESUS-CHRIST tenant en sa main sept étoiles, qui représentent les sept Evêques de ces sept Eglises.

ψ. 1. *Apocalypsis Jesu Christi, quam de dit illi Deus palam facere servis suis, qua oportet fieri cito; & significavit, mittens per Angelum suum servo suo Joanni.*

ψ. 1. **L**A révélation de JESUS-CHRIST, qu'il a reçûe de Dieu, pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bien tôt, & qu'il a manifestées par le moyen de son Ange, envoyé à Jean son serviteur;

COMMENTAIRE.

ψ. 1.  **POCALYPSIS JESU-CHRISTI.** *La révélation de Jesus-Christ qu'il a reçûe de Dieu.* Le nom d'*Apocalypse* en Grec, signifie révélation. Les saints Evangelistes contiennent le récit de ce que JESUS-CHRIST a fait durant sa vie mortelle; l'*Apocalypse* nous apprend ce qu'il fait dans son Eglise après son Ascension dans le Ciel. Les Evangelistes nous décrivent les commencemens du Royaume de Dieu
D d d ij

que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre ; l'Apocalypse nous dépeint les persécutions que ce nouveau regne eut à souffrir de la part des idolâtres , la victoire qu'il remporta sur eux ; & enfin la consommation de cet empire à la fin du monde , & au Jugement dernier. Les autres Prophètes commençaient ordinairement leurs prophéties par ces mots : *Paroles de Jérémie fils d'Helcias : Vision d'Isaïe fils d'Amos ; &c. Ou : La parole de Dieu se fit entendre à Ezéchiel , à Jonas , à Joël , &c.* Mais ici c'est JESUS-CHRIST même qui apparaît à saint Jean , & qui lui parle ; saint Jean n'est pas l'Auteur , il n'est que l'Ecrivain de cette prophétie que JESUS-CHRIST lui dit.

Le Fils a reçu cette révélation du Père : *Quam dedit illi Deus* ; il l'a reçue non comme Dieu , puisqu'en cette qualité tout est à lui , & qu'il fait tout ; mais comme homme , qui a reçu de Dieu toute lumière , & toute grace dans le moment de l'union hypostatique du Verbe à la nature humaine. Il est dit qu'il la reçoit dans le tems qu'il la découvre à saint Jean ; parce qu'auparavant elle étoit cachée , & inconnue ; & qu'à nôtre égard le Fils ne l'a reçue , & ne nous l'a révélée que dans cette circonstance du tems.

PALAM FACERE SERVIS SUIS QUÆ OPORTET FIERI CITO.
Pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bien-tôt.
 Cette prophétie est adressée aux Chrétiens , aux serviteurs de Dieu ; elle est toute en leur faveur , & pour leur consolation ; & elle contient des choses qui doivent arriver bien-tôt. Ainsi & ceux qui l'entendent des disgrâces , & de la dispersion des Juifs arrivées sous Vespasien ; & ceux qui l'expliquent toute entière de ce qui doit arriver à la fin du monde , & au Jugement dernier , n'entrent point dans le vrai sens de l'Apôtre. Il parle de choses qui intéressent les serviteurs de Dieu à qui il parle , & dont l'événement n'est point éloigné. (a) Ce qui regarde la fin du monde , est marqué par des caractères particuliers , qui le distinguent du reste de la prophétie , comme on le verra sur les Chapitres 20. 21. 22.

SIGNIFICAVIT, MITTENS PER ANGELUM SUUM SERVO SUO JOANNI. *Qu'il a manifestées par le moyen de son Ange envoyé à Jean son serviteur.* Il semble par cet endroit , que lorsqu'il est dit que JESUS-CHRIST apparut à Jean , on doit entendre qu'il lui parla au nom de JESUS-CHRIST ; (b) de même que l'Ange du Seigneur qui parle à Moïse , lui parle toujours comme s'il étoit Dieu même. JESUS-CHRIST , à proprement parler , est le Prophète , & l'Auteur de cet Ouvrage ; l'Ange en est le porteur , le médiateur , & le ministre ; & saint Jean en est l'Ecrivain , & le dépositaire.

(a) *Vide infra §. 3. & xxii. 10.*

(b) *Græc. Cornel. Bossuet, Du Pin.*

2. *Qui testimonium perhibuit verbo Dei, & testimonium Jesu Christi, quemque vidit.*

3. *Beatus qui legit & audit verba Prophetia hujus: & servat ea, que in ea scripta sunt: tempus enim prope est.*

2. Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à tout ce qu'il a vu de JESUS-CHRIST.

3. Heureux celui qui lit, & qui écoute les paroles de cette prophétie, & qui garde les choses qui y sont écrites: car le temps est proche.

COMMENTAIRE.

¶ 2. QUI TESTIMONIUM PERHIBUIT VERBO DEI. *Qui a rendu témoignage à la parole de Dieu, & à tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.* (a) Je ne vous dis rien dont je ne sois assuré; j'ai vu, j'ai connu, j'ai parlé; & je rends témoignage à ce que je sai, à ce que Dieu m'a révélé, & à ce qu'il m'a ordonné d'annoncer de sa part aux hommes. Saint Jean se désigne ordinairement par ces caractères: (b) *Nous vous annonçons, dit-il dans sa première Epître, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons considéré attentivement, & ce que nous avons touché de nos mains, touchant la parole de vie.* Et ailleurs: (c) *Celui qui l'a vu, en a rendu témoignage, & nous savons que son témoignage est vrai.* Il n'avoit pas encore écrit son Evangile; mais il avoit prêché l'Evangile dans plusieurs villes d'Asie, il y étoit connu pour sa droiture, & sa candeur. Il ne craignoit point qu'on le démentit, lorsqu'il disoit que son témoignage étoit vrai, & qu'il ne disoit rien dans son Apocalypse, non plus que dans ses Sermons, dont il ne fût très assuré.

¶ 3. BEATUS QUI LEGIT. *Heureux celui qui lit, & qui écoute (d) cette prophétie.* Ne considérez point ceci comme une chose indifférente, & qui ne vous regarde point; comme une prophétie de choses éloignées, & auxquelles vous n'aurez aucune part; je vais vous annoncer des choses prochaines, & très intéressantes, qui regardent le regne de JESUS-CHRIST, & l'état de son Eglise, qui doivent vous être plus chers que votre vie, que votre honneur, que tout ce qui vous touche de plus près. Ainsi si ce Livre tombe entre vos mains, ne le rejetez point; lisez-le avec attention, avec respect, avec frayeur; c'est la parole de JESUS-CHRIST même. Heureux si vous l'entendez. Priez afin que vous l'entendiez; adorez ce que vous n'entendrez pas.

ET SERVAT EA QUÆ IN EA SCRIPTA SUNT. *Et qui garde les*

(a) Quelques Exemplaires Grecs ajoutent: *Και ἡ τοῦ ἱεροῦ, καὶ τῆς ἑκκλησίας καὶ τῆς πόλεως. Ita Steph. a. Pet. 3. Barb. 1. Cor. 2. Arab. D'autres: *Και τῆς πόλεως, καὶ τῆς τοῦ ἱεροῦ, καὶ τῆς ἑκκλησίας καὶ τῆς πόλεως.**

(b) 1. Joan. I, 1.

(c) Joan. XIX. 35.

(d) Le Grec: *Celui qui lit, & ceux qui écoutent.* Ο ἀνομιώτατος, καὶ ἡ ἀκούων. *Alii plures: Ο ἀνομιώτατος, καὶ ἡ ἀκούων.* Barb. 1. Vulg. *Æth. Velen.*

4. *Joannes septem Ecclesias qua sunt in Asia. Gratia vobis, & pax ab eo, qui est, & qui erat, & qui venturus est; & à septem spiritibus, qui in conspectu throni ejus sunt.*

4. Jean aux sept Eglises qui sont en Asie : La grace & la paix soient avec vous, par celui qui est, qui étoit, & qui doit venir ; & par les sept Esprits qui sont devant son trône ;

COMMENTAIRE.

choses qui y sont écrites ; qui les garde dans sa mémoire, (a) qui en fait son profit, qui les médite, qui les étudie, qui les croit, qui s'y soumet ; enfin qui observe ce qu'il y a de propre à édifier les mœurs ; par exemple, ce qui est dit aux sept Eglises, & ce qui s'y rencontre contre l'idolâtrie.

TEMPUS ENIM PROPE EST. *Car le tems est proche.* Les anciens Prophètes ne vous parloient guères de choses éloignées : ceci arrivera aux derniers jours, dans les derniers tems, disent-ils. *Scéllez la prophétie*, dit le Seigneur à Daniel ; (b) *car le tems est éloigné.* Ici la chose est différente ; le tems est proche, l'affaire vous touche de près ; bien-tôt vous verrez au moins le commencement des choses que je vous prédis. C'éroit-là attirer leur attention par tous les motifs les plus pressans.

ÿ. 4. JOANNES SEPTEM ECCLESIIS QUÆ SUNT IN ASIA. *Jean aux sept Eglises qui sont en Asie.* Ces sept Eglises sont Ephèse, Smyrne, Pergame, Thiatyre, Sardes, Philadelphie, & Laodicée. (c) Elles étoient toutes dans l'Asie Mineure, ou dans la Province Proconfulaire d'Asie. Il y avoit sans doute plusieurs autres Eglises dans ce pays, & l'Ouvrage de saint Jean regardoit toutes les Eglises du monde : mais comme les avis qu'il donne de la part de JESUS-CHRIST à la tête de l'Apocalypse, regardent principalement ces sept Eglises, il ne nomme qu'elles seules en cet endroit. Les autres Eglises ou n'avoient pas besoin de ces instructions, ou n'étoient pas si particulièrement sous sa conquire : Car, comme on l'a dit dans la Préface, il gouvernoit de l'Isle de Patmos, où il étoit télégué, les Eglises d'Asie, qui étoient à sa portée, & auxquelles apparemment il avoit donné des Evêques.

PAX AB EO QUI EST, ET QUI ERAT, ET QUI VENTURUS EST. *Par celui qui est, qui étoit, & qui doit venir ;* ou plutôt, de l'Etre éternel, qui renferme le passé, le présent, & le futur. (d) S. Jean a voulu exprimer la force des termes Hébreux dont l'Ange se sert dans l'Exode, pour marquer le nom de Dieu : (e) *Ego sum qui sum.* Ou, selon l'Hébreu : *Je serai celui qui sera ; & : Celui qui est m'a envoyé vers vous.* Le nom

(a) *Græc. Cornel. Piscot du Pin. Alii passim.*
(b) *Dan. viii. 16. xii. 4. 9.*
(c) *Infra ÿ. 11.*

(d) *Vide Pater. Riben. Cornel. Græc. Altes.*
(e) *Exod. iii. 14. אֲנִי הוּא אֲנִי הוּא*

5. Et à *Jesu Christo*, qui est *sestis fidelis*, *primogenitus mortuorum*, & *Princeps Regum terra*: qui dilexit nos, & lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo.

5. Et par *JESUS-CHRIST*, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, & le Prince des Rois de la terre, qui nous a aimez, & nous a lavéz de nos péchez dans son sang;

COMMENTAIRE.

de *Jehovah*, qui est le nom propre, & incommunicable de Dieu, comprend les trois tems, le présent, le passé, & le futur; il exprime l'éternité, & l'immutabilité de Dieu. Dans Dieu il n'y a proprement ni passé, ni futur; tout est présent. Mais selon nôtre manière imparfaite de concevoir, nous lui attribuons les trois tems, pour exclure toute variété, toute succession, toute inconstance. Au Chapitre III. *ÿ. 1.* saint Jean attribué à *JESUS-CHRIST* ce qui est dit ici du Pere.

ET A SEPTEM SPIRITIBUS QUI IN CONSPECTU THRONI EIUS SUNT. Et par les sept Esprits qui sont devant son trône. Dans l'ancien Testament on nous représente assez souvent le trône de Dieu comme environné d'une infinité d'Esprits bienheureux, (a) entre lesquels il y en a sept principaux, (b) qu'on peut appeller Archanges, ou premiers ministres du Seigneur. Cette idée est prise de ce qui se voyoit dans la Cour des Rois de Perse, (c) les plus magnifiques, & les plus puissans de tout l'Orient, où il y avoit sept principaux Officiers qui voyoient la face du Roi, & qui approchoient de sa personne, & qu'on appelloit les yeux, & les oreilles du Roi. Saint Jean nous représente donc ici le Seigneur assisté de ses sept principaux Anges, qui souhaite la paix à ceux auxquels il écrit. Les saintes Ecritures sont comme des Lettres que nous recevons de la part de Dieu: (d) *Venerunt ad nos Littera de patria nostra.*

Plusieurs Anciens (e) ont pris en cet endroit *septem Spiritus*, pour le Saint Esprit; en sorte que dans ce verset l'on trouve toute la très-sainte Trinité; le Pere marqué par ces mots, *ab eo qui est*, & *qui erat*, & *qui venturus est*; le Fils, & à *Jesu Christo*; & enfin le Saint Esprit, & à *septem spiritibus*. On lui donne le nombre de sept, à cause des sept dons qu'il fait aux hommes. Mais l'explication qui l'entend des Anges, est plus littéraire. Voyez ci-après *Apoc. IV. 5. v. 6. VIII. 2.*

ÿ. 5. ET A JESU CHRISTO. Et par *Jesus-Christ*, qui est le témoin fidèle. Pourquoi les sept Anges, dont il vient de parler, sont-ils mis

(a) Dan. VII. 10. Conser 3. Reg. XXII. 19. & Job I. 6. &c.

(b) Voyez Tobie XII. 15. *Respiciens septem qui astant ante Dominum.* Voyez aussi Zach. IV. 10. *Septem isti oculi sunt Domini.*

(c) Esph. I. 10. 14. *Septem Duces Persarum,*

atque Medorum, qui videbant faciem Regis. I. Esdr. VII. 14. 3. Esdr. VIII. 11.

(d) August. in Psal. XC. Enarr. 2. n. 1. & in Psal. CXLI. n. 5.

(e) Ambrosiast. *Andreas Cazar. Primasf. Rupert. Vide Petrus. Ribsr. Aliet.*

AVANT JÉSUS-CHRIST? C'est que dans la suite S. Jean ayant à faire parler JÉSUS-CHRIST aux Églises, il a cru le devoir mettre le dernier, pour n'être pas obligé de répéter son nom. De plus il n'y a rien de contraire au souverain respect qui est dû à JÉSUS-CHRIST, en parlant du Père, de décrire en même-tems ce qui accompagne sa majesté, pour après cela parler du Fils dans les termes qui conviennent à sa souveraine grandeur. Il est vrai que saint Jean souhaite la paix aux Fidèles de la part des sept Anges, comme de la part du Père, & du Fils; ce qui sembleroit en quelque sorte les élever aux Personnes divines: mais quoiqu'il n'y ait point de différence dans les termes, & dans la manière dont il souhaite la paix de la part des Anges, & de la part de Dieu, il y en a beaucoup dans le fond de la chose. Les Anges peuvent nous la souhaiter, ils peuvent la demander pour nous, ils peuvent nous l'annoncer de la part de Dieu; mais il n'y a que Dieu seul qui puisse la donner en Maître. Les Anges sont ministres, & instrumens; Dieu seul est cause, & principe, & dispensateur tout puissant & absolu de ses graces.

Saint Jean dit que JÉSUS-CHRIST est le témoin fidèle, dont il est parlé dans Isaïe, (a) & qui dit de lui-même dans l'Évangile: (b) *Je suis venu dans le monde, pour rendre témoignage à la vérité.* Il n'est point comme les Prophètes qui rendoient témoignage aux vérités que Dieu leur révéloit; JÉSUS-CHRIST est la vérité même, qui nous annonce ce qu'il a vû, ce qu'il a sù de toute éternité. (c) Lors donc que vous lirez cette prophétie, qu'il ne vous vienne pas dans l'esprit de dire: C'est un homme qui me parle; quelle assurance ai-je de la vérité de ses paroles? C'est JÉSUS-CHRIST même, le témoin fidèle, & la vérité éternelle qui vous instruit par ma bouche.

PRIMOGENITUS MORTUORUM. *Le premier né d'entre les morts.* (d) Le premier de tous ceux qui sont ressuscitez pour ne plus mourir, & qui sont ressuscitez par leur propre force. Quelques-uns avant JÉSUS-CHRIST avoient été ressuscitez; nous connoissons ce que l'Écriture nous dit de l'enfant de la veuve ressuscité par Elisée, (e) & du mort qui ressuscita par l'attouchement de ses os, (f) & de Lazare ressuscité par JÉSUS-CHRIST; (g) mais nul de ceux-là n'est ressuscité pour ne plus mourir, nul ne s'est rendu la vie par sa propre vertu. Quand je dis que je vous envoie une révélation qui m'a été dictée par

(a) *Isai.* XLIII. 10. & LV. 4. *Ecco testem-pulvis dicit eum.*

(b) *Joan.* XVIII. 37. *Vide* & 1. *Timot.* VI. 23.

(c) *Joan.* III. 21. 30. V. 20. .

(d) *Œ* *supra* *vultu* *cu* *Œ* *suu*. *Plures omittunt: cu.* *Vide* *Mil.*

(e) 4 *Reg.* IV. 33.

(f) 4 *Reg.* XIII. 27.

(g) *Joan.* XI. 39. & *sequ.*

6. Et fecit nos regnum & Sacerdotes
Deo & Patri suo : ipsi gloria, & impe-
rium in secula seculorum. Amen.

6. Et nous a fait être le Royaume & les
Prêtres de Dieu son Pere : A lui soit la gloi-
re, & l'empire dans les siècles des siècles.
Amen.

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST, qu'il ne vous vienne pas en pensée que le Sauveur étant mort, ne revient plus pour parler aux hommes ; il est ressuscité, & il doit nous ressusciter un jour avec lui ; il est le premier-né d'entre les morts ; il est comme nôtre frere aîné ; sa résurrection est le gage, & la preuve de la nôtre ; il est ressuscité pour nous mériter la gloire, & la grace de la résurrection.

Dans l'Écriture le nom de *premier-né*, se prend souvent pour le plus grand, le plus illustre, le plus remarquable en bien, ou en mal. Ainsi on dit, (a) le *premier-né des Rois de la terre*, (b) la *mort première-née*, (c) le *premier-né des pauvres*. Et saint Paul en parlant de JESUS-CHRIST, dit qu'il est (d) le *premier-né de plusieurs freres*, (e) le *premier-né de toutes les créatures* ; & saint Jean en cet endroit, le *premier-né d'entre les morts*. On peut donc traduire : JESUS, qui est le témoin fidèle, & le plus glorieux, le plus illustre de tous ceux qui sont ressuscitez, puisque sa résurrection est le commencement d'une vie immortelle, qu'il est ressuscité par sa propre vertu, & qu'il nous procure par sa résurrection l'espérance de ressusciter un jour, & d'avoir part à sa gloire.

PRINCEPS REGUM TERRÆ. *Prince des Rois de la terre*. Roi des Rois, & Seigneur des Seigneurs. Ainsi recevez ce que je vous dis de sa part, avec le respect convenable. Cette épithète, *Roi des Rois*, est propre à Dieu, comme on le voit dans Daniel. (f) Saint Jean veut marquer par là la Divinité de JESUS-CHRIST.

QUI DILEXIT NOS. *Qui nous a aimez, & nous a lavés de nos péchez dans son sang*. Les Exemplaires Grecs varient en cet endroit. (g) Les uns lisent que JESUS-CHRIST nous a lavés ; & les autres, qu'il nous a déliés de nos péchez ; & d'autres joignent les deux Leçons. L'amour que JESUS-CHRIST nous a porté, & la rédemption qu'il nous a procurée par son sang, sont marquez par des traits ineffaçables dans toutes les pages du nouveau Testament.

(a) Psal. LXXV. 1. 28.

(b) Job. XXIII. 13.

(c) Isai. XLV. 30.

(d) Rom. VIII. 29.

(e) Coloss. I. 15.

(f) Dan. IV. 17.

(g) Τὸ ἀγαπήσθαι ἡμᾶς ἢ λύσασθαι ἡμᾶς ἀπὸ

τῶ ἀμαρτίας ἡμῶν ἢ τῷ ἄματι ἀπὸ ἡμῶν. Alii legunt :
ἀγαπήσθαι ἢ λύσασθαι. Alex. Covell. 2. Baroc. Syr.
Alii quidam, ἀγαπήσθαι ἡμᾶς ἢ λύσασθαι, ἢ ἀπὸ
τῶ τῶ ἀμαρτίας ἡμῶν λύσασθαι τῷ αἵματι τῷ
ζωοποιῶ ἀμαρτίας ἢ ἰδανθῶ, πωλύσθαι ἡμᾶς βα-
ρύντων ἰσχυρότων, καὶ λύσασθαι ἡμᾶς ἀπὸ τῶ ἀμαρ-
τίας, &c. Ita Arctas & Arab.

7. *Ecce venit cum nubibus, & videbit eum omnis oculus, & qui eum pupingerunt. Et plangent se super eum omnes tribus terre. Etiam. Amen.*

7. Le voici qui vient sur les nuées. Tout œil le verra, & ceux-mêmes qui l'ont percé, & tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Il n'y a rien de plus vrai. Amen.

COMMENTAIRE.

ÿ. 6. ET FECIT NOS REGNUM. *Il nous a fait être le Royaume, & les Prêtres de son Pere.* Tous les Chrétiens comme membres, comme frères, comme cohéritiers de JESUS-CHRIST, sont vraiment Rois. Ils ont part à sa Royauté, à sa gloire, & à l'empire qu'il exerce contre la mort, le péché, & le démon; puisqu'eux-mêmes exercent cet empire avec sa grace contre les ennemis de leur salut. Ils sont aussi Prêtres, en ce qu'avec lui ils offrent au Pere le sacrifice non sanglant de l'Autel, où JESUS-CHRIST est à la fois le Prêtre, & l'hostie; ils s'offrent eux-mêmes en sacrifice au Pere Eternel, ils lui offrent des hosties de louanges d'un cœur contrit, & humilié; (a) des prières, que l'Écriture appelle, *vitulas laborum.* (b) Comparez ce passage à l'Exode, XIX. 6. *Eritis mihi in Regnum Sacerdotale*; & à saint Pierre: (c) *Vos genus electum, Regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis.* Au lieu de: *Il nous a fait Royaume, & Prêtres*, le Grec imprimé lit, (d) *Rois, & Prêtres.* Mais plusieurs anciens Manuscrits sont tout conformes à la Vulgate. D'autres lisent: *Il nous a fait Royaume, & Prêtrise.* Tout cela revient au même.

ÿ. 7. ECCE VENIT CUM NUBIBUS. *Le voici qui vient sur les nuées.* La plupart des anciens, & même des nouveaux Interprètes entendent ceci de l'avènement de JESUS-CHRIST au jour de sa colère, au Jugement dernier. Mais on peut croire avec plusieurs autres, que saint Jean veut marquer la vengeance que JESUS-CHRIST doit exercer contre les persécuteurs de son Église, & principalement contre l'Empire Romain. L'Écriture voulant exprimer une vengeance extraordinaire de la part de Dieu, employe communément ces expressions figurées, que le Seigneur vient avec son armée, accompagné de sa gloire, & de sa majesté; qu'il ébranle le Ciel, & la terre; qu'il couvre de ténèbres le soleil, & la lune; que les étoiles tombent du Ciel; qu'il fait marcher les éléments, les animaux de la campagne, & les peuples les plus reculez pour exterminer les ennemis; qu'il fait fuir la mer; qu'il fait fondre les montagnes; & autres manières de parler hyperboliques, que tous les Interprètes conviennent ne devoir pas être prises à la lettre.

(a) Psal. L. 19.

(b) Osée XIV. 3. Hebr. XIII. 15.

(c) 1. Petri. II. 9.

(d) Καὶ ἰσχυροὶ ὡς Βασιλεῖς ἐξ ἑστίᾳ Ἄλλοι: Βασιλεῖς ἐξ ἑστίᾳ Ἄλλοι: Βασιλεῖς ἐξ ἑστίᾳ Ἄλλοι: Βασιλεῖς ἰσχυροί. Ex 1. Petri II. 9.

Par exemple, Habacuc décrivait le Seigneur qui vient de Sina, & de Séir, pour exterminer les peuples de Canaan; (a) & l'Auteur du Pseaume LXXII. (b) représentant la même marche du Seigneur; & David parlant des secours extraordinaires qu'il avoit reçû de Dieu durant son royaume; (c) & Joël dans la description qu'il fait de la famine, & des maux causez dans la Judée par une armée de sauterelles; (d) & Ezéchiel (e) parlant de la défaite de Gog; & nôtre Sauveur dans l'Évangile, lorsqu'il prédit la dernière guerre des Romains contre les Juifs, se servent de ces manières de parler. On pourroit en ramasser plusieurs autres exemples: mais il est bon de faire ici cette remarque générale, qui doit avoir lieu dans plus d'un endroit de ce Livre, qui est dans le style des Prophètes les plus élevez, & les plus figurez.

VIDEBIT EUM OMNIS OCVLVS, ET QUI EUM PVPUGERUNT: *Tous œil le verra, & ceux même qui l'ont percé.* Lorsque JESUS-CHRIST vient sur la terre pour exterminer ses ennemis, il ne s'y fait pas voir d'une manière visible aux yeux du corps; mais il appésantit son bras sur eux d'une manière qui leur fait bien avouer, que le doigt de Dieu y est, & que le Tout-puissant s'en mêle. *Ceux qui ont percé Jesus-Christ*, sont les Juifs, & les Romains, ministres de la cruauté des Juifs, qui l'ont percé de cloux en l'attachant à la Croix, & qui ont percé son côté d'un coup de lance. Ce sont les impies, qui ont blasphémé son nom. En Hébreu (f) le terme qui signifie blasphémer, profaner, outrager, se prend aussi pour percer. Enfin ceux qui l'ont percé, sont les persécuteurs de son Église, de ses Apôtres, & de ses Fidèles. Ils verront un jour le Fils de Dieu armé pour venger le sang de ses amis, & pour exterminer ceux qui ont déclaré la guerre à la vérité, & à la Religion: (g)

ET PLANGENT SE SUPER EUM OMNES TRIBUS TERRÆ. *Tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant.* Les peuples Idolâtres, & les Juifs qui sont demeurez dans l'endurcissement, verront alors la main de Dieu appésantie sur eux; ils reconnoîtront, mais trop tard, qu'ils se sont attaquez au Tout-puissant, croyant n'avoir à faire qu'à des personnes foibles, & sans défense. C'est ce qui s'est vû en effet non une seule fois, mais vingt fois depuis la résurrection de nôtre Sauveur, jusqu'à l'entier établissement de l'Église de JESUS-CHRIST sous Constantin, & ses successeurs. Les personnes intelligentes n'ont pû s'empêcher de reconnoître que les maux qui sont tombez sur les Juifs, par

(a) Habac. III. 5. 6. 7. & sequ.

(b) Psal. LXXII. 8. & suiv.

(c) Psal. XVII. 8. & suiv.

(d) Joel II. 10. 11.

(e) Ezech. XXXVIII. XXXIX.

(f) חָפַח Profanavit, perforavit, maledixit.

(g) Vide Joan. VII. 34. & Chrysost. Theophyl. Leont. Euthym. in anno loc.

8. *Ego sum Alpha & Omega, principium & finis, dicit Dominus Deus, qui est, & qui erat, & qui venturus est Omnipotens.*

8. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin, dit le Seigneur, qui est, qui étoit, & qui doit venir, le Tout-puissant.

COMMENTAIRE.

exemple, à la première guerre que les Romains leur firent sous Vespasien, & ensuite dans celle qu'ils souffrirent à l'occasion de la révolte de Barcochébas sous Adrien, ne fussent des coups de la main de Dieu. Ce qui est arrivé à Néron, à Domicien, à Sévère, à Dioclétien, à Maximien, à Licinius, à Julien l'Apostat, & les maux dont l'Empire fut attaqué à diverses reprises, furent regardez de même comme des marques éclatantes de la justice de Dieu; & si les peuples ne connoissoient pas distinctement JESUS-CHRIST, ils connoissoient au moins que Dieu étoit irrité contre eux; ce qui suffit pour vérifier ce que dit ici saint Jean. Pour peu qu'ils voulussent faire de réflexion, il leur étoit aisé de comprendre que les persécutions qu'on faisoit contre les Chrétiens étoient injustes. Saint Jean fait allusion à Zacharie XII. 10. où il s'agit de toute autre chose.

On applique aussi très-naturellement cet endroit au jour du second avènement du Sauveur; & c'est le sens qui est le plus suivi par les Peres, & par les nouveaux Commentateurs. En ce sens tout doit s'entendre à la lettre, & dans la rigueur; au lieu que suivant la première explication, la plupart des termes doivent s'expliquer dans un sens figuré, & allégorique.

ETIAM. AMEN. *Il n'y a rien de plus vrai. Amen.* Il affirme ce qu'il vient de dire, parce que c'étoit une vérité importante, & difficile à croire. Que les maux présens, que la haine, & les persécutions des hommes ne vous effrayent point; le tems viendra, & il n'est point éloigné, que le Fils de Dieu fera certainement éclater contre vos ennemis toute la rigueur de sa colère.

¶ 8. EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. (a) *Je suis l'Alpha, & l'Oméga*, la première, & la dernière Lettre de l'Alphabet Grec, *le commencement, & la fin.* C'est Dieu le Pere, ou JESUS-CHRIST (b) qui parle. Il vaut mieux l'entendre du Pere, (c) à cause de ce qui suit: *Dis le Seigneur, qui est, qui étoit, & qui doit venir; le Tout-puissant.* Quoique tout cela convienne au Fils comme au Pere, il est plus ordinaire dans l'Ecri-

(a) Ἐγὼ εἰμι Ἀ. & Ω. *Quidam vō ἀρχή, & τέλος. Plures emittunt: Principium & finis, ἀρχὴ & τέλος. Ita Alex. Fet. 2. Huns. 1. Covell. 2. Complut. Æthiop. Syr. Arith. Alii.*

(b) Ita Patres quidam apud Aleasar, & Cornel. hic.

(c) Ita Primas. Rupert, Cornelius, alii plur.

11. *Dicentis : Quid vides, scribe in libro : & mitte septem Ecclesiis, quas sunt in Asia, Epheso, & Smyrna, & Pergamo, & Thyatira, & Sardis, & Philadelphia, & Laodicea.*

11. Qui disoit : Ecrivez dans un Livre ce que vous voyez, & envoyez le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatiro, à Sardes, à Philadelphie, & à Laodicée.

COMMENTAIRE.

Chrétiens s'assembloient tous ensemble ce jour-là, comme en celui auquel Dieu commença à créer le monde, & auquel JESUS-CHRIST nôtre Sauveur ressuscita des morts. On voit la même chose dans Tertullien, (a) dans saint Irénée, (b) dans Origènes, (c) dans les Constitutions attribuées à saint Clément Pape, & dans les anciens Conciles.

On demande si saint Jean a écrit toute cette prophétie de suite, & sans interruption, le jour de Dimanche qui est marqué ici ; ou s'il l'a écrite par reprises en différens jours, & en différens lieux ? Les Interprètes sont partagés sur cette question. Les uns (d) soutiennent qu'elle a été écrite, ou au moins révélée en un seul jour, quoique saint Jean ait pû la rédiger dans la suite plus à loisir. Le Texte de cet endroit favorise ce sentiment, puisque saint Jean nous dit qu'étant ravi en extase, *in spiritu*, dans l'Isle de Patmos, un jour de Dimanche, il eut les visions qu'il raconte de suite, sans leur donner aucune date nouvelle. De plus on voit un enchaînement, & une continuation de ces prophéties, qui sont liées l'une à l'autre sans aucune interruption. Le Livre qui les contient lui fut montré cachetté de sept sceaux, qui furent ouverts en très-peu de tems. Enfin saint Jean reçoit ordre d'écrire en même tems les avis qui regardoient les sept Eglises, *que sunt*, & les prophéties qui regardoient les tems éloignez, & *que oportet fieri post hac.* (e)

Ceux qui soutiennent l'opinion contraire, (f) croient remarquer dans le Texte même de saint Jean des preuves de la distance, & des intervalles qu'il y eut entre chaque prophétie. Il se sert quelquefois de ces mots, *post hac*, après cela. Ailleurs il dit qu'il a été ravi au Ciel, (g) ailleurs qu'il étoit sur le bord de la mer ; (h) ailleurs dans un lieu désert, (i) ou simplement dans l'Isle de Patmos, lorsqu'il a eu certaines visions. De plus ç'auroit été trop fatiguer le Prophète de lui découvrir tout à la fois tant de mystères. Grotius croit que saint Jean ayant été exilé sous l'empire de Claude dans l'Isle de Patmos, y eut d'abord quelques visions ; & qu'ensuite étant

(a) Tertull. *Apolog. & de Anima.*

(b) Irén. *apud Scripser. Respons. ad Orthesid.*

(c) Origen. *homil. 6. in Exod. Vide Grot. Porer. Kober. hie.*

(d) Peter. *in Apocal. Brightman. anonym.*

(e) *Apoc. I. 19.*

(f) *Parani, hic & Grotius. I. 9. & XVII 9.*

(g) *Apoc. IV. 1. 2.*

(h) *Apoc. X. 2. 9. & seq.*

(i) *Apoc. XVII. 3.*

11. *Et conversus sum, ut viderem vo-*
cem qua loquebatur mecum : Et conver-
sus vidi septem candelabra aurea.

11. Aussi tôt je me tournai pour voir de
qui étoit la voix qui me parloit ; & étant
tourné, je vis sept chandeliers d'or.

COMMENTAIRE.

de retour à Ephèse, il y en eut encore d'autres, sous l'empire de Vespasien. Mais le sentiment qui veut qu'il ait eu toutes ces révélations en un seul jour, nous paroît mieux fondé. Nous ne sommes point forcés de dire qu'il les écrivit le même jour. Comme il en avoit l'esprit occupé, il put les mettre en écrit à loisir dans les jours suivans.

¶ II. *SCRIBE IN LIBRO, ET MITTE SEPTEM ECCLESIIS.* (a) *Ecrivez dans un Livre ce que vous voyez, & envoyez-le aux sept Eglises.* Il n'écrivit pas apparemment de suite, & à la fois tout ce Livre, comme nous le venons de dire; il attendit qu'il eût vu tout ce que Dieu vouloit lui découvrir. Quelques-uns croient qu'il ne fut occupé qu'à écrire, & que JESUS-CHRIST même le lui dicta: mais la suite du récit ne permet pas qu'on l'entende ainsi, au moins de tout le Livre. Les sept Eglises marquées ici, étoient dans l'Asie Mineure. On peut voir leur situation dans la Carte que l'on a mise à la tête des Actes des Apôtres.

¶ 12. *ET CONVERSUS SUM, (b) UT VIDEREM VOCEM. Je me tournai, pour voir de qui étoit la voix qui me parloit; à la lettre, pour voir la voix.* Les Hébreux se servent assez souvent du verbe *voir*, pour oïr: *Tout le peuple voyoit les voix, & les tonnerres*, dit Moïse. (c) Tout ce que saint Jean nous raconte dans ce Livre, se passa en esprit, & il ne se passa rien au dehors de pareil à ce qu'il voyoit, & à ce qu'il entendoit dans son extase.

VIDI SEPTEM CANDELABRA AUREA. Je vis sept chandeliers d'or. Il y avoit dans le Temple de Jérusalem un chandelier d'or à sept branches. (d) Saint Jean parlant de l'Eglise Chrétienne, fait souvent allusion à ce qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem. Ce chandelier à sept branches étoit placé dans le Saint, & le Prêtre de semaine entroit tous les jours dans ce saint Lieu pour allumer les lampes au soir, & pour les éteindre au matin, & pour offrir au Seigneur le parfum sur l'Autel d'or. Ici il y a sept chandeliers, qui marquent les sept Evêques des sept Eglises qu'on vient de voir; & JESUS-CHRIST qui paroît au milieu de ces sept chandeliers, est comme le Prêtre qui entroit dans le Saint, pour les fonctions dont nous avons parlé.

(a) *Græc. Ταῖς Ἐκκλησίαις. Alii plures; τὰς ἐν τῷ ὀνόματι. Ita Steph. u. n. v. Alex. (c) Exod. xx. 18.*
Pen. Syr. Arab. Eth. Alii, &c. (d) *Græc. Cornel. Alii,*
(b) *Καὶ ἐπέστρεψα; Alii: Ἐστὶ ἐπέστρεψα. 166*

13. *Et in medio septem candelabrorum aureorum similem Filio hominis, vestitum podère, & praeinctum ad mammillas zona aurea.*

13. Et au milieu des chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, & ceint au dessous des mammelles d'une ceinture d'or.

COMMENTAIRE.

¶ 13. ET IN MEDIO SEPTEM CANDELABRORUM AUREORUM, SIMILEM FILIO HOMINIS. *Et au milieu des sept chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme ;* à JESUS CHRIST, qui se désigne si souvent dans l'Écriture sous le nom de Fils de l'homme. On doute si ce fut véritablement JESUS-CHRIST, ou seulement un Ange sous sa forme, qui apparut à saint Jean. Ce dernier sentiment nous paroît le plus simple ; (a) & saint Jean lui-même l'insinua, lorsqu'il dit qu'il a vû, non le Fils de l'homme, mais quelqu'un qui lui ressembloit. Saint Jean fait ici visiblement allusion à ce passage de Daniel : (b) *Je vis pendant la nuit comme le Fils de l'homme qui venoit sur les nuës. . . Il arriva jusqu'à l'Ancien des jours, & on le lui présenta ; & le Fils de l'homme reçut la puissance, l'honneur, & le regne ; & toutes les nations, & les tribus, selon leurs différentes Langues, lui seront assujetties.*

VESTITUM PODERE. (c) *Revêtu d'une robe longue, & traînante ; & ceint d'une ceinture d'or.* L'habit long, & traînant marquoit ou la Royauté, ou le Sacerdoce de JESUS-CHRIST ; & la ceinture d'or, l'autorité, & la majesté royale. La ceinture d'or étoit un ornement que portoient les Rois. (d) L'Archange saint Michel parut de même à Daniel avec une ceinture d'or ; (e) & ci-après Chap. XV. 6. les Anges sont représentés avec des habits de lin d'une blancheur éclatante, & des ceintures d'or. Dans les Textes de l'ancien Testament, où se trouve la robe traînante dans la Vulgate, d'ordinaire dans l'Hébreu on lit *badim*, (f) c'est-à-dire, le lin le plus fin. On peut réunir ici les deux Versions, en disant que cet Ange qui représentoit le Fils de l'homme, étoit couvert d'un habit traînant, & d'une blancheur éblouissante. (g) Le Grand-Prêtre, & les autres Pontifes portoient de ces sortes de tuniques de lin traînantes : mais celle du Grand-Prêtre dans les grandes cérémonies, étoit plus précieuse. (h)

¶ 14. CAPUT EJUS, ET CAPILLI. *Sa tête, & ses cheveux étoient blancs comme la laine blanche.* Les cheveux de l'Ange qui représentoit

(a) Ribera. Cornel. Bossuet, Grot. Alii.

(b) Dan VII. 13.

(c) Evidens, videtur.

(d) Job. XII. 18. Isai. XL. 5.

(e) Dan X. 5.

(f) Ezech. IX. 2. Dan. X. 5. מ'ר

(g) Vide Grot. Aliaz. Ferrar. Ribera.

(h) Exod. XXVIII. 4.

14. *Caput autem ejus & capilli erant candidi tamquam lana alba, & tamquam nix, & oculi ejus tamquam flamma ignis.*

15. *Et pedes ejus similes aurichalco, sicut in camino ardenti: & vox illius tamquam vox aquarum multarum.*

14. Sa tête & ses cheveux étoient blancs, comme de la laine blanche, & comme de la neige; & ses yeux paroissoient comme une flamme de feu.

15. Ses pieds étoient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente; & sa voix égaloit le bruit des grandes eaux.

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST, étoient blancs comme la laine la plus blanche. *Capus* est mis ici comme synonyme à *Capilli*: Sa tête, ou sa chevelure étoient d'un blanc éclatant. Cela peut marquer son éternité. La blancheur des cheveux marque la vieillesse. Voyez Daniel: (a) *L'Ancien des jours s'assit; ses vêtements étoient blancs comme la neige, & les cheveux de sa tête comme la laine la plus blanche.* Saint Jean aime à imiter les expressions des anciens Prophètes.

OCULI EIUS TAMQUAM FLAMMA IGNIS. *Ses yeux paroissoient comme une flamme de feu.* Ils étoient vifs, & étincellans comme la flamme. On voit la même description dans Ezéchiël, (b) en parlant de la Majesté de Dieu; & dans Daniel, (c) en décrivant l'Ange saint Michel. Voyez aussi ci-après XIX. 12. Ces caractères peuvent marquer la pénétration, & la science infinie de Dieu.

ÿ. 15. PEDES EIUS SIMILES AURICHALCO. *Ses pieds étoient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente.* Le Grec lit: (d) *Ses pieds étoient semblables à l'airain du Liban;* ou, selon Tichonius, *aurichalcho Libani.* Or l'*aurichalcum*, ou l'*orichalchum*, étoit une sorte d'airain, ou de lairon, plus précieux que l'ordinaire. Il tiroit sur le blanc; & on disoit qu'il étoit composé d'or, d'argent, & d'airain, qui se trouvoient mêlez ensemble, lorsque la ville de Corinthe fut brûlée par Lucius Mummius: Alors plusieurs statuës de ces trois métaux ayant été fonduës, il en résulta ce métal, que les Anciens égaloient presque à l'or. (e) Mais ce qu'on dit sur cela est fort suspect. Pline lui-même (f) remarque que les fameux ouvriers qui fabriquoient les vases de l'airain qu'on appelle de Corinthe, avoient cessé cent ans avant la prise & la destruction de Corinthe par Mummius. Joseph (g) assure que Salomon fit d'un cui-

[a] Dan. vii. 9.

[b] Ezech. I. 27.

[c] Dan. x. 6.

[d] Or. vii. 5. *αὐτῶ ἴμοι χαλκοῦ βῆμα.*

[e] Plin. lib. 34. cap. 2. Flor. lib. 2. cap. 16.

[f] *Quicquid Corinthii avis toto orbe laudatur, Corinthi incendio superfluis comparimus; non*

avis notam pretiosorem ipsa opulentissima urbis fecit injuria; quia incendio perussis plurimis statuis atque simulacris auri, auri, argentique vasa in commune confuxere.

[g] Plin. loco citato.

[h] Joseph. Antiq. lib. 7. cap. 6.

vre plus précieux que l'or, les vases d'airain qui étoient dans le Temple. Esdras (a) dit qu'au retour de la captivité, on consacra au Seigneur deux vases d'airain, aussi précieux que l'or. Enfin Ezéchiel (b) parle déjà de ce précieux métal, sous le nom Hébreu de *Chafmal*.

Pour revenir au Texte de saint Jean, on remarque (c) qu'il y a de trois sortes d'*Electrum*, ou *Aurichalcum*; l'un où l'argent domine, qui tire sur le blanc: L'autre où l'or est dominant, qui est plus jaune; & enfin le dernier plus rouge, où le cuivre est en plus grande quantité. Il y a beaucoup d'apparence que saint Jean s'étant servi du terme Grec *Chalcholibanon*, a voulu marquer le cuivre, qui tiroit sur le blanc, & où l'argent dominoit, semblable à celui dont parle Virgile. (d)

. . . . *Auro squalentem, alboque orichalco,*
Circumdat loricae humeris.

L'ancien Scoliaſte d'Hésiode (e) reconnoît aussi de ce métal tirant sur le blanc; & Tzetzez (f) en parle comme d'une composition dont les Chymistes avoient le secret. Ceux qui suivent cette opinion, croient que le terme Grec *Libanos*, est imité de l'Hébreu *Laban*, qui signifie blanc: Et peut être que l'Apôtre en cet endroit a moins fait attention à la couleur naturelle du métal dont il parle, qu'à la couleur qu'il a dans le creuset, lorsqu'il est fondu, & en quelque sorte tout en feu: Car alors il est d'un blanc ardent, étincellant, & dont l'œil a peine à supporter l'éclat.

D'autres veulent que *Chalcholibanon* signifie de l'airain du mont Liban. (g) On s'efforce de prouver que cette montagne produisoit autrefois de ce métal, par ce qui est dit dans le Deutéronome, (h) en parlant d'Asér: *Ses fouliez sont de fer & d'airain*. De plus, David ayant vaincu Adaréz Roi de Syrie, prit dans les villes de Béroth, & de Béthach beaucoup de cuivre. (i) Ces villes étoient voisines du mont Liban. Homère donne à Sidon ville voisine de la même montagne, le nom de *Polychalcos*, riche en airain. Sarepta ville située près Sidon, prend son nom des métaux qu'on y fondu. C'est ce qu'on dit pour soutenir ce sentiment. Mais on n'a jamais bien prouvé que le Liban fût riche en mines de cuivre; & tout ce qu'on vient d'apporter ne le prouve pas certainement.

(a) 1. Esdr. viii. 27.

(b) Ezech. I. 7. חֲמָלִים

(c) Vido Bechart. de Animal. Sacr. tom. 2. lib. 6. cap. 16. pag. 879. edit. Ludg. Bavov.

(d) Virgil. Æneid. 10.

(e) Scoliaſt. Hésiod. ὀψιχάλου, τὸ λευκὸν χάλουμα.

(f) Tzetzez in Hésiod. Ὄνειδ. ἢ οὐδενὸς τοῦ γένους χαλκοῦ λευκοῦ, φέρον κίβητις ἴσ.

(g) Χαλκολίβανον, τὸ χαλκοῦ οὐ τῆ Αἰθίοπος ἢ ἢ μὲν ἠελίου. Ita Andræus, & Aréthas Carient. Syr. Æthiop. Alii plures.

(h) Dent. xxxiii. 25.

(i) 2. Reg. viii. 8. Comparé à 1. Par. xviii. 8.

16. Et habebat in dextera sua stellas septem : & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat : & facies ejus sicut sol lucet in virtute sua.

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles, & de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans ; & son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.

COMMENTAIRE.

Bochart a soupçonné que *Chalcholibanon*, étoit une sorte de cuivre nommée par Pline, (a) *Æs Livianum*, qui étoit fort précieux, & qui se trouvoit dans les Gaules. On lui avoit donné le surnom de *Livianum*, à cause de l'Impératrice Livie, épouse d'Auguste. Mais le même Auteur détruit lui-même sa conjecture, en remarquant, après Pline, que cette sorte d'airain ne se trouvoit qu'en très-petite quantité : *Quod certè admodum exiguum invenitur*, & par conséquent qu'il n'est pas fort croyable que sa réputation fût allée jusqu'en Orient, où écrivoit saint Jean l'Évangéliste.

Nebrissenfius (b) a crû que sous le nom de *Chalcholibanos*, saint Jean avoit voulu marquer de l'encens fort & odorant, tel que celui que les Médecins appellent *masculum thus*, de l'encens mâle. Il cite un Auteur anonyme, rapporté par Saumaïse sur Solin, (c) qui porte que l'on appelle de l'encens mâle le *Chalcholibanos*, qui brille comme la flamme, & qui est jaune, en tirant sur le roux. Mais il ne s'agit point ici d'une chose qui ait simplement une couleur tirant sur le jaune, ou qui rende une bonne odeur. Saint Jean parle d'un métal qui dure, & qui brille au milieu du feu : en sorte qu'il faut s'en tenir à l'opinion qui l'explique de l'airain blanc, soit qu'il tire sur cette couleur, à cause du mélange de l'argent, ou à cause du feu dans lequel il est fondu.

VOX ILLIUS TAMQUAM VOX AQUARUM MULTARUM. Sa voix égaioit le bruit des grandes eaux ; comme celles de la mer en colère, qui vient briser ses flots contre les rochers ; ou comme ces fleuves qui tombent des rochers, & qui se froissent contre une digue. Ou enfin, comme la pluie d'une tempête, qui tombe avec fureur, poussée par les vents, & par l'orage. Tout cet appareil étoit tout-à-fait propre à remplir de frayeur, & de respect l'esprit de saint Jean. Comparez Ezéchiël, XLIII. 2. *Vox erat ei quasi vox aquarum multarum.*

ÿ. 16. *ET HABEBAT IN DEXTERA SUA STELLAS SEPTEM.* Il avoit dans sa main droite sept étoiles. Ces sept étoiles sont la même chose, quant à leur signification, que les sept chandeliers, au milieu des-

(a) Plin. lib. 34. cap. 2. *Successit ei (fallustia-no-ari) Livianum in Gallia, &c.*

(b) Anton. Nebriss. *Quinquagen. 3. cap.*

(c) Anonym. de Thure apud S. Imaf. in Solin. par. 1151. *Kai è þr' aþþw' evpa'ctw' xanadw' þawþ' ènwedw', w' wu'jw', t'wv' èw'dw'.*

17. *Et cum vidissem eum, cecidi ad pedes eius tamquam mortuus. Et posuit dexteram suam super me, dicens: Noli timere: ego sum primus, & novissimus;*

18. *Et vivens, & factus mortuus; & ecce sum vivens in secula seculorum, & habeo claves mortis, & inferni.*

17. Au moment que je l'aperçûs, je tombai comme mort à ses pieds; mais il mit sur moi sa main droite, & me dit: Ne craignez point, je suis le premier, & le dernier,

18. Et celui qui vis. Car j'ai été mort, mais maintenant je suis vivant dans les siècles des siècles, & j'ai les clefs de la mort & de l'enfer.

COMMENTAIRE.

quels le Fils de l'homme a paru. Elles marquent les Evêques des sept Eglises, dont on a parlé; (a) ou ces sept Eglises mêmes. JESUS-CHRIST les tient dans sa main droite, pour marquer le soin qu'il en a, & le cas qu'il en fait. Voyez le ψ . 20.

DE ORE EIUS GLADIUS UTRAQUE PARTE ACUTUS. *De sa bouche sortoit une épée à deux tranchans.* Cette épée signifioit ou la vengeance de Dieu, prête à frapper ceux qui n'écouteront pas les avis qu'il alloit leur donner; ou la parole de Dieu, (b) qui est comparée par saint Paul, (c) à une épée tranchante, qui perce jusqu'au fond du cœur, qui porte la mort aux méchans, & aux incrédules; & qui donne la vie, & le salut aux ames fidelles, & soumises à Dieu.

FACIES EIUS SICUT SOL. *Son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.* On a vû ci-devant ψ . 14. que sa tête, ou sa chevelure étoit blanche comme la laine. Ici il ne parle que de son visage. Il étoit d'un éclat que l'œil ne pouvoit soutenir, semblable à celui du soleil en plein midi. Cela marquoit la gloire de l'humanité sainte de JESUS-CHRIST. On dit ci-après Chap. X. ψ . 10. la même chose d'un Ange; ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant, que ce fut un Ange qui apparut à saint Jean sous la forme de JESUS-CHRIST glorieux, autant qu'un mortel étoit capable de le considérer; supposé toutefois que ceci se soit passé réellement, & non pas seulement en esprit.

CECIDI AD PEDES EIUS TAMQUAM MORTUUS. *Je tombai comme mort à ses pieds.* Je fus saisi d'une frayeur si excessive, que je tombai sans connoissance. La vûe de cette majesté, soit qu'elle ait été réelle, ou simplement en esprit, fit sur les sens, & sur l'imagination du Prophète une impression qui le priva de l'usage de ses sens. Mais l'Ange pour le consoler, & pour le rassûrer, le toucha de sa main droite, & lui dit de ne rien craindre; *parce que je suis, dit-il, le premier, & le dernier,*

{ a } Ambrosiæ. Tichoni. Villærin. Haymo, Etda, Corneli. Pida. Grot. Glass. Durham. Corneli.

{ b } Tichoni. Primas. Arith. Haymo. Anselm. Hug. Victor. Alcazar. &c.

{ c } Hebr. 1v. 12. Ephes. vi. 17.

19. *Scribe ergo quae vidisti, & quae sunt, & quae oportet fieri post haec.*

20. *Sacramentum septem stellarum, quas vidisti in dextera mea, & septem candelabra aurea. Septem stellae, Angeli sunt septem Ecclesiarum: & candelabra septem, septem Ecclesiae sunt.*

19. Ecrivez donc les choses que vous avez vûës, & celles qui sont, & celles qui doivent arriver ensuite.

20. Voici le mystère des sept étoiles que vous avez vûës dans ma main droite, & des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept Anges des sept Eglises: & les sept chandeliers, sont les sept Eglises.

COMMENTAIRE.

Et celui qui vit. Je représente JESUS-CHRIST vivant, & ressuscité, Dieu, & homme, &c. Voyez ci-devant *ψ. 8.*

ψ. 18. HABEO CLAVES MORTIS, ET INFERNI. (a) J'ai les clefs de la mort, & de l'enfer. Je puis en ouvrir, ou en fermer les portes; je puis ressusciter ceux qui sont morts, & faire mourir ceux qui sont en vie. *(b)* Que les méchans tremblent sous ma main puissante, & que les justes espèrent tout de ma bonté; j'ai en main de quoi châtier les uns, & de quoi récompenser les autres; non-seulement pour cette vie, mais aussi pour l'éternité. *(c)*

ψ. 19. SCRIBE ERGO. Ecrivez donc les choses que vous avez vûës; ce que je viens de vous faire voir, ce que vous verrez ci-après; *celles qui sont,* qui doivent arriver bien-tôt; comme ce qui regarde les sept Eglises de l'Asie Mineure; *& celles qui doivent arriver ensuite;* celles qui regardent des tems plus éloignez, comme ce qui concerne la délivrance de l'Eglise, & le Jugement dernier. *(d)*

ψ. 20. SACRAMENTUM SEPTEM STELLARUM. Voici le mystère des sept étoiles, que vous avez vûës *ψ. 16.* dans la main du Fils de l'homme. Ces sept étoiles marquent les Anges, ou les Evêques des sept Eglises d'Asie; & *les sept chandeliers d'or,* au milieu desquels il a paru, *ψ. 12.* marquent les sept Eglises dont je viens de parler. *ψ. 11.* il compare les Evêques aux *Anges,* à cause de la proportion qu'il y a entre les uns, & les autres. L'Ange est le ministre du Seigneur, qui porte ses ordres, & déclare ses volontés aux hommes. L'Evêque fait les mêmes fonctions à l'égard de ceux qui lui sont confiés; il les instruit, les corrige, les reprend, leur déclare les volontés de Dieu. Chez les Hébreux on donnoit le nom d'*Ange du Seigneur* aux Prophètes, *(e)* au Grand-Prêtre, *(f)*

(a) Ἐγὼ ἔχω κλεῖς τῆς θανάτου καὶ τῆς ζωῆς. *Allii:* Τὸ θανάτου καὶ τῆς ζωῆς. *Ita Alex. Cov. 2. Hunt.*
1. Baroc Petri. 2. Complut. Syr. Arab. Æthiop.
Allii plures.

(b) *Arith. Præv. Lyræ. Allii.*

(c) *Andra. Richard. à Sancto Viliers.*

(d) *Ita Ambrosiast. Rupert. Anselm. Riber. Præv. Allii.*

(e) *Judit. II. 1. Agg. I. 13. Malach. I.*

(f) *Kimchi apud Gros. & Hamm. Malach. II. 7.*

aux Rois mêmes. (4) Les Evêques doivent avoir le zèle, la pureté, la lumière, la sagesse, la vigilance des Anges, autant que l'infirmité humaine en est capable.



CHAPITRE II.

Louanges de l'Evêque d'Ephèse; ses défauts; il doit faire pénitence; il hait les Nicolaïtes. Persécutions que l'Evêque de Smirne doit endurer. Avis à l'Evêque de Pergame, qui souffre les Nicolaïtes. Instruction pour l'Evêque de Thyatire.

ψ. 1. *Angelo Ephesi Ecclesia scribe: Hæc dicit, qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum.* | ψ. 1. **E** Crivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse: Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main; qui marche au milieu des sept chandeliers d'or.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **A**NGELO EPHESI ECCLESIAE SCRIBE. *Ecrivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephèse; à l'Evêque qui gouvernoit alors cette Eglise. Ce ne pouvoit être que saint Timothée, (b) qui en fut établi Evêque par saint Paul, avant même que saint Jean eût fixé sa demeure en Asie, & qui la gouverna jusqu'à l'an 97. de JESUS CHRIST, qu'il fut martyrisé, fort peu de tems avant le retour de saint Jean de son exil de Patmos; car ce saint Apôtre fut relégué en l'an 95. & il demeura à Patmos jusqu'après la mort de Domitien, arrivée en l'an 96. de JESUS-CHRIST. Il revint à Ephèse l'an 97. On ne doit pas imputer sans doute à saint Timothée les défauts que saint Jean reproche ci-après à l'Ange d'Ephèse; ce qu'il dit regarde d'autres ministres, ou d'autres membres de cette Eglise; & il faut dire la même chose à proportion des autres auxquels il écrit. C'est moins à leur personne qu'à leur Eglise que s'adresse ce qu'il leur annonce. (c)*

HÆC DICIT QUI TENET SEPTEM STELLAS. Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles. Il parle à la manière des anciens Prophètes:

(a) Vide 1. Reg. XXIX. 9. 2. Reg. XIV. 17. | lui, Cornel. Essuet, Du Pin, &c.
 30 XIX 17. | (c) Ita Interpp. plerique.
 (b) Ita Ferr. Gros. Vigas, Alicafar. Aureo-

1. Scio opera tua, & laborem, & patientiam tuam, & quia non potes sustinere malos: & tentasti eos, qui se dicunt Apostolos esse, & non sunt: & invenisti eos mendaces;

1. Je sai quelles sont vos œuvres, votre travail, & votre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchants, & qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, & ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs;

3. Et patientiam habes, & sustinisti propter nomen meum, & non defecisti.

3. Que vous êtes patient: que vous avez souffert pour mon nom, & que vous ne vous êtes point découragé.

C O M M E N T A I R E.

Hac dicit Dominus: Voici ce que dit le Seigneur; voici ce que dit le Dieu des Hébreux. Ici c'est JESUS-CHRIST qui parle par la bouche de saint Jean. Comme il leur envoya non-seulement ce qui est dans ce Chapitre, & dans les suivans, mais aussi ce qu'il a dit dans le précédent, ils savoient qui étoit celui qu'il désignoit par ces mots: *Celui qui tient en main les sept étoiles, & qui marche au milieu des sept chandeliers d'or.*

¶ 2. SCIO OPERA TUA, ET LABOREM. Je sai quelles sont vos œuvres, votre travail, & votre patience. Je sai le bien, & le mal que vous faites, vos travaux, & les persécutions que vous souffrez; je sai que vous ne pouvez supporter les méchants, les hérétiques, les faux frères, les mauvais Docteurs, & qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, vous les avez trouvés menteurs, ou vous les avez convaincus de mensonge. Non-seulement vous ne les avez pas reçus, ni admis dans votre société; mais vous les avez chassés, & chargés de confusion. Ces gens qui se disoient Apôtres, & qui ne l'étoient pas, sont les mêmes dont on a si souvent parlé dans le Commentaire sur les Epîtres de saint Jean, de saint Pierre, & de saint Jude; les Simonien, les Nicolaïtes, les Gnostiques, & autres, qui ruinoient la Religion par les fondemens, en niant la résurrection, & la nécessité des bonnes œuvres, & la Divinité de JESUS-CHRIST. Saint Timothée à qui saint Jean adresse ceci, étoit mieux informé que personne du caractère de ces mauvais esprits. Saint Paul l'avoit précautionné long-tems auparavant sur cela dans ses Epîtres; (a) il lui en avoit tracé un portrait fort ressemblant; il les avoit aussi prédits aux Ephésiens plusieurs années avant ceci. (b)

¶ 3. ET PATIENTIAM HABES; ET SUSTINUISTI, . . . ET NON DEFECISTI. Vous êtes patient; vous avez souffert pour mon nom, & vous ne vous êtes point découragé. Cette Version est assez semblable à la

(a) Vide 1. Timoth. I. 3. 17. 2. 2. 3. & seq. | (b) Ad. xx. 29. 30.
 & 1. Timoth. III. 1. & sequ.

4. *Sed habeo adversum te, quod charitatem tuam primam reliquisti.*

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.

COMMENTAIRE.

Leçon de quelques Manuscrits Grecs, (a) & de quelques Editions en la même Langue; si ce n'est qu'au lieu de, *vous ne vous êtes point découragé*, ils lisent, *vous ne vous êtes point fatigué*. Mais d'autres Exemplaires Grecs, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien lisent: (b) *Vous avez souffert, vous avez la patience; & pour l'amour de mon nom vous avez souffert, & vous ne vous êtes point laissé aller au découragement*. Saint Timothée se souvenoit toujours de cette parole que saint Paul lui avoit dite un peu avant sa mort: (c) *Travaillez comme un bon soldat de Jesus-Christ. Celui qui combat pour Dieu, ne se mêle point des affaires du siècle*. Et ailleurs: (d) *Je vous recommande ceci, mon cher fils Timothée, afin que vous combattiez en bon soldat, selon ce qui a été autrefois prédit de vous*.

ÿ. 4. SED HABEO ADVERSUM TE, &c. J'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité. On ne comprend pas que ceci puisse regarder saint Timothée, qui persévéra dans la foi, & dans la charité jusqu'à la fin, & jusqu'à donner sa vie pour JESUS-CHRIST. Mais il pouvoit y avoir dans les Ministres subalternes de l'Eglise, ou dans les Fidèles d'Ephèse quelque refroidissement de la charité envers le prochain. On négligeoit l'aumône, l'hospitalité, le secours des malades; ou l'on se relâchoit dans les exercices de la piété, de la prédication, de la conversion des infidèles. Ces sortes de défauts peuvent se rencontrer dans les Eglises les mieux réglées parmi des Ministres subalternes, sans qu'on puisse toujours en rigueur les imputer au Pasteur: mais lorsque cela arrive, & qu'on en avertit l'Evêque, on lui parle comme étant lui même responsable de ce que font ceux qu'il emploie. Sa vigilance doit être attentive à tout, comme devant rendre compte non-seulement de sa propre conduite, mais aussi de celle de ses Ministres. La vertu de saint Timothée n'est pas incompatible avec ces inadvertances, auxquelles tout homme est sujet. Les plus grands Saints ne sont point à l'épreuve des erreurs, où l'on peut tomber dans le choix des personnes qu'on met en place. D'ailleurs la docilité du troupeau ne répond pas toujours au zèle, aux instructions, aux exemples du Pasteur.

(a) *Alii plures: καὶ ἀποστήθη ἔχρη, καὶ ἰδέσθαι τὸν θεὸν οὐ ἔσπον μὲν, καὶ ἴνα ἐπιπέσῃ. Quiddam: καὶ ἀποστήθη μὲν, ἵνα ἰδῆται. Ita Ald. & duo priores edit. Erasmus.*

(b) *καὶ ἰβάρηται, καὶ ἀποστήθη ἔχρη, καὶ διὰ τὸ ἵσταν μὲν μακροχρόνως καὶ ἰσχυρά.*

(c) 2. *Timoth. II. 3.*

(d) 1. *Timoth. I. 18.*

5. *Memor esto itaque unde excideris : & age penitentiam , & prima opera fac . Sin autem , venio tibi , & movebo candelabrum tuum de loco suo , nisi penitentiam egeris .*

5. Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchû , & faites en pénitence , & rentrez dans la pratique de vos premières œuvres . Sinon , je viendrai à vous ; & j'ôterai vôtre chandelier de sa place , si vous ne faites pénitence .

COMMENTAIRE.

Enfin il y a des Interprètes (a) qui ne croyent pas faire tort à ce grand Saint , en disant qu'il s'étoit un peu relâché de sa première ferveur ; soit que l'âge , ou la fatigue l'ayent rendu moins actif , & moins ardent ; ou qu'il lui soit arrivé ce qui arrive aux plus gens de bien , de tomber dans quelque tiédeur . Mais il fut si bien profiter de l'avis de saint Jean , que l'année suivante il donna sa vie pour JESUS-CHRIST , en souffrant généreusement le martyre .

¶ 5. MEMOR ESTO UNDE EXCIDERIS. *Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchû , & faites-en pénitence .* Souvenez vous de votre ancienne ferveur , de ce zèle qui vous dévorait ; faites pénitence de la langueur où vous êtes tombé . Reprenez cette première vigueur apostolique , & prêchez comme autrefois avec instance , à tems , à contre-tems ; reprenez , conjurez , corrigez avec patience , sans cesser jamais d'instruire : (b) *Prædica verbum , infra opportunè , impportunè ; argue , obsecra , increpa in omni patientia , & doctrina .*

SIN AUTEM , VENIO TIBI. *Sinon , je viens à vous , & j'ôterai vôtre chandelier de sa place .* (c) Si je ne vois dans vous un prompt changement de conduite ; si vous ne rallumez vôtre première charité , je viendrai dans ma colère , & je changerai de place le chandelier qui représente vôtre Eglise . Vous êtes au premier lieu , & en réputation de la plus sainte , & de la plus pure Eglise d'Asie ; je donnerai la préférence à une autre , ou je permettrai à l'hérésie , à la division , à la persécution de s'emparer de vous , de vous dissiper , de vous agiter , de vous perdre . (d) Souvent les maux qui arrivent à l'Eglise , les hérésies , les schismes , les scandales , les divisions , sont des peines envoyées de Dieu pour châtier la négligence des Pasteurs , ou l'indocilité des peuples . Dieu se retire de ceux qui abandonnent leur première ferveur , & qui manquent à la fidélité qu'ils lui doivent ; & souvent sa colère éclatte par des calamitez sensibles , & par la chute de quelques colonnes de son Eglise .

(a) Ribera Ferrer. Alcazar. Cornet.

(b) 2. Timot. IV. 2.

(c) *Εἰ δὲ μὴ , ἔρχομαι εἰς σὲ .* Ibid. Sic. Doff in Alex. Velaz. Æthiop. Vulg. Alis.

ἔρχομαι εἰς σὲ . Edit. Sixti V. an. 1590. Venetiam tibi cito.

(d) Viétorin. Andra. Caſarienf. Alcazar. Igran. Cornet. Alis.

6. *Sed hoc habes quia odisti facta Nicolaitarum, quæ & ego odi.*

6. Mais vous avez ceci de bon, que vous haïssez les actions des Nicolaites, comme je les hai moi-même.

COMMENTAIRE.

¶ 6. ODISTI FACTA NICOLAITARUM. (a) Vous haïssez les actions des Nicolaites. J'ai parlé de Nicolas, que l'on fait Chef des Nicolaites, ou du moins duquel les Nicolaites ont pris leur nom, sur le Chap. VI. 5. des Actes. Voici quelles étoient leurs principales erreurs. Outre la communauté des femmes, dit saint Augustin, (b) ils ne mettent aucune différence entre les viandes immolées aux Idoles, & les viandes ordinaires. Saint Irénée dit qu'ils mangeoient de ce qui avoit été offert aux Idoles, après l'avoir exorcisé. (c) Ils ne faisoient nul scrupule de toutes les superstitions du Paganisme; ils regardoient l'adultère, & la fornication, & les plus honteuses abominations, comme choses indifférentes. Les deux caractères de cette secte étoient l'impureté, & l'extravagance. On n'ose même rapporter leurs actions honteuses; elles font horreur aux personnes qui ont quelque pudeur.

Ils contôient je ne sai quelles fables sur la création, & la disposition du monde, mêlant à cela des noms d'AnGES, & de Puissances, pour donner de la terreur, & inspirer du respect à leurs auditeurs. Tout cela ne tendoit qu'à faire croire que le monde n'avoit pas été créé de Dieu, mais qu'il étoit l'ouvrage de certaines Intelligences, qui sont toutes de leur invention. Ils s'autorisoient d'un certain Livre, dont saint Clément d'Alexandrie (d) rapporte quelques traits, par lesquels on voit qu'ils attribuoient leurs infamies à Dieu même.

Tertullien (e) dit qu'ils passèrent dans la secte des Cainistes, lesquels reconnoissoient une vertu supérieure à celle du Créateur. (f) Ils attribuoient au Créateur les Justes, & les Patriarches de l'ancien Testament; mais ils donnoient à la vertu supérieure, qu'ils appelloient Sageſſe, tous ceux qui sont blâmés dans l'ancien Testament, comme Caïn, Esau, Coré, les Sodomites, & Judas même; & se mettoient eux-mêmes au rang de ces derniers. Ils enseignoient que Judas seul avoit scû avant eux, tous ces mystères; ce qui le porta à livrer JESUS-CHRIST. Ils blasphémoient contre la Loi, & contre le Dieu de la Loi, & nioient la résurrection. (g) Ils soutenoient que pour être sauvé, il falloit faire

(a) Τὸ ἔγγυ ἢ Νικολαϊκῶν. Tertull. Praescript. cap. 46. Doctrinam Nicolaitarum, quam & ego odi.

(b) August. de heresib. 5. pag. 7.

(c) Iren. lib. 2. cap. 27. Vide Philostr. &

Theodoret de heres. Epiphani. heres. 25.

(d) Clem. Alex. lib. 3. Stromat. pag. 437.

(e) Tertull. Praescript. cap. 33.

(f) Iren. lib. 2. cap. 35.

(g) August. de heres. 18.

7. *Quid habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vincenti dabo edere de ligno vite, quod est in Paradiso Dei mei.*

8. *Et Angelo Smyrne Ecclesia scribe: Hac dicit Primus, & novissimus, qui fuit mortuus, & vivit.*

7. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu du Paradis de mon Dieu.

8. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Smyrne: Voici ce que dit celui qui est le premier & le dernier; qui a été mort, & qui est vivant.

COMMENTAIRE.

toutes sortes d'actions; & ils mettoient la perfection de la lumière à commettre hardiment les œuvres de ténèbres, que la pudeur défend de nommer. (a) Ils disoient de plus que chaque action a un Ange qui lui préside, & ils invoquoient cet Ange en la faisant. Voilà qui étoient les Nicolaites, condamnez par JESUS-CHRIST même, & combattus par les premiers Peres de l'Eglise.

¶ 7. *QUID SPIRITUS DICAT ECCLESIIS.* (b) *Ce que l'Esprit dit aux Eglises.* Ce que l'Esprit saint, l'Esprit de JESUS-CHRIST qui parle dans moi, dit non-seulement à l'Eglise d'Ephèse, mais à toutes les autres, & en particulier aux sept Eglises auxquelles il écrit. Et que leur dit-il? *Je donnerai au victorieux à manger du pain de l'arbre de vie, qui est au milieu du paradis de mon Dieu.* JESUS-CHRIST promet par la bouche de saint Jean à celui qui sera victorieux des Nicolaites, & des autres hérétiques semblables, & qui s'opposera avec zèle à l'idolâtrie, au relâchement, & à la corruption des mœurs; il lui promet *le fruit de l'arbre de vie*; c'est-à-dire, l'immortalité, & le bonheur éternel dans l'autre vie; (c) la grace, la lumière surnaturelle, la sagesse, la justice dans cette vie. Il fait allusion à l'arbre de vie qui étoit au milieu du paradis terrestre, & qui est appelé *arbre de vie*, parce qu'il devoit conserver la vie, la santé, & l'immortalité à Adam; & *arbre de la science du bien, & du mal*, parce qu'il devoit lui ouvrir les yeux, s'il en mangeoit, pour comprendre la faute qu'il avoit faite, & le malheur où il s'étoit jeté. Quelques Anciens, & quelques Modernes (d) entendent par *le fruit de l'arbre de vie*, la sainte Eucharistie, qui donne, qui augmente, & qui conserve la vie de la grace à ceux qui la reçoivent dignement, & qui sont victorieux du monde, de la chair, & du démon.

¶ 8. *ANGELO SMYRNÆ.* *Ecrivez à l'Ange de Smyrne; à l'Evêque*

(a) Item lib. 1. cap. 35.

(b) Miss. Alex. Τοῦ ἁγίου Ἐκκλησιασμοῦ.

(c) Cornet. Men. Rober. Alu.

(d) Rupert. hic. Anstaf. Sinaita, lib. 2. Hexamer. Paschas Radviri, de Corpore & Sang. Christi. cap. 7. & 8. Alcazar. &c.

9. *Scio tribulationem tuam, & paupertatem tuam, sed dives es: & blasphemaris ab his, qui se dicunt Judæos esse, & non sunt, sed sunt synagoga satana.*

9. Je sai quelle est vôtre affliction, & quelle est vôtre pauvreté; mais vous êtes riche, & vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de satan.

COMMENTAIRE.

qui gouvernoit alors cette Eglise. C'étoit, selon l'opinion de plusieurs, (a) saint Polycarpe, qui fut fait Evêque de Smyrne par les Apôtres, & nommément par saint Jean l'Évangéliste, ainsi que nous l'apprenons de saint Irénée, de Tertullien, & de quelques autres Anciens. (b) Il eut le bonheur de vivre avec saint Jean l'Évangéliste, & d'avoir pour Disciple saint Ignace, & Papias. On ne fait pas l'année dans laquelle il fut fait Evêque de Smyrne. Mais s'il a été établi par saint Jean, & si c'est lui auquel il adresse ce qu'on lit ici pour l'Ange de Smyrne, il devoit être Evêque dès l'an 95. ou 96. de JÉSUS-CHRIST, qui est l'époque de l'Apocalypse, & avant l'année centième de JÉSUS-CHRIST, qui est celle de la mort de saint Jean. Les éloges que le Saint Esprit donne à cet Ange de Smyrne, conviennent très-bien à saint Polycarpe; & il est remarquable qu'il n'y a pas un mot de reproches.

La ville de Smyrne, lorsque saint Polycarpe en fut fait Evêque, étoit une des plus illustres de l'Empire, sur tout pour l'étude des Lettres, & pour l'éloquence, qui y attiroient de toutes parts un grand nombre de personnes. Elle disputoit même à Ephèse le titre de Métropole, ou de Capitale d'Asie; & on marque qu'elle l'emportoit quelquefois. (c)

Ÿ. 9. SCIO TRIBULATIONEM TUAM, ET PAUPERTATEM. *Je sai quelle est vôtre affliction, & vôtre pauvreté.* Le Grec: (d) *Je sais vos œuvres, vôtre affliction, & vôtre pauvreté.* Mais le Manuscrit Alexandrin, & la Version Ethiopienne omettent, *vos œuvres.* Le Saint Esprit dit donc qu'il connoît les bonnes œuvres, la bonne conduite de l'Evêque de Smyrne, les persécutions, & les afflictions auxquelles il est exposé; la pauvreté où il est réduit, pour ce qui est des biens de la fortune: Mais, ajoute-t'il, *vous êtes riche;* vous avez dans vous-même un trésor infiniment plus précieux que tout ce que le monde estime; (e) je veux dire, la foi, l'espérance, la charité, JÉSUS-CHRIST même, qui

(a) Aurelius, Ribera, Perer. Alcazar. Lyr. Cornel. Men. Tir. Est. Para. &c.

(b) Iren. lib. 3. cap. 3. Tertull. Praescript. c. 32. Ieron. de Viris Illust. cap. 17. Chronic. Alexandr.

(c) Voyez M. Tillemont, tom. 2. S. Polycarpe, pag. 357.

(d) Οὐδα εν τῷ ἱερῷ, κὶ τὴν θλίψιν, κὶ τὴν πτωχείαν. Omittant, τὸ ἱερῷ εν. Alexan. Vulg. Ethiop.

(e) Arathas hic. Πλάτῃ ἢ ἐν τῷ κρηματωμένῳ, τὸς θουαυτῶν ἔχων κρημαθῆτα ἐν τῷ ἱερῷ τῆς καρτίας εν, ἔε ἐστὶ Χρηρῆς, δι' τὸ κὶ πλάτῃ ἢ, &c.

vous enrichit de ses dons, & qui vous rend d'autant plus riche des biens du Ciel, que vôtre dénuement des biens de la terre est plus entier, & plus volontaire.

ET BLASPHEMARIS AB HIS QUI SE DICUNT JUDÆOS ESSE. Vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas; mais qui sont la synagogue de Satan. Les plus grands adverfaires qu'ait eu l'Eglise dans ses commencemens, furent les Juifs incrédules, qui répandirent par toute la terre plusieurs calomnies contre les Chrétiens, (a) pour les rendre odieux aux Princes, aux Magistrats, & aux peuples. Il y en eut plusieurs de cette nation qui se dispersèrent dans les Provinces, & qui jetterent le trouble dans plusieurs Eglises, prétendant que les Gentils qui embrassoient le Christianisme, devoient aussi recevoir la circoncision, & se soumettre à toutes les autres observations de la Loi. Saint Paul s'éleva souvent contre ces mauvais Docteurs, & sur tout dans son Epître aux Galates. Ce n'est pas qu'ils se missent en peine de la Loi, puisque la plupart ne la suivoient point, (b) & ne cherchoient qu'à contenter leur avarice, ou leur gourmandise, en courant ainsi d'Eglise en Eglise, & en détruisant autant qu'ils pouvoient par leurs calomnies, dans l'esprit des Fidèles, les vrais Apôtres du Seigneur. Pour eux, ils n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens; n'obéissant point aux Loix de Moïse, & ne prêchant point JESUS-CHRIST crucifié: mais ils avoient grand soin de se mettre à couvert des persécutions tant de la part des Payens, que de la part des Juifs. (c) A ceux-ci ils disoient: Nous sommes des vôtres, puisque nous sommes circoncis, & disciples de Moïse. Aux autres ils disoient: Nous ne sommes point Chrétiens; nôtre Religion n'est point nouvelle; elle est soufferte dans l'Empire; elle est autorisée par les Loix des Empereurs; c'est la Religion des Juifs que nous professons.

L'histoire du martyre de saint Polycarpe, qui est des plus authentique, puisqu'elle est tirée d'une Lettre que l'Eglise de Smyrne écrivit peu de tems après sa mort, (d) nous raconte que ce Saint ayant été condamné au feu, les Juifs qui étoient en grand nombre dans la ville de Smyrne, furent des plus zélés à ramasser le bois, & à dresser le bucher où ce Saint devoit consommer son martyre. Cela nous insinué ce que dit ici saint

(a) Justin. Dialog. cum Tryph. & Apolog. 2. Origen homil. 28. Grat. in serm. Euseb. Ieronym. in Isai. xvi. 22.

(b) Galat. iv. 12. 13. Quicumque volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur. Neque enim qui circumciantur legem custodiant, &c.

(c) Galat. iv. 17. v. 11. Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc præsido, quid adhuc persecutionem patior? Ergo evacuatum est scandalum crucis. Vide & Galat. vi. 12. Philipp. III. 18.

(d) Apud Euseb. lib. 4. c. 15.

10. *Nihil horum timeas quæ passurus es. Ecce missurus est diabolus aliquos ex vobis in carcerem ut tentemini : & habebitis tribulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem , & dabo tibi coronam vitæ.*

10. Ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir. Le diable fera mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvez ; & vous aurez à souffrir pendant dix jours. Soyez fidèle jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.

COMMENTAIRE.

Jean, que les mauvais Juifs regardoient ce saint Evêque comme un de leurs plus grands ennemis, & nous donne lieu de croire qu'ils ne manquèrent pas de le décrier par leurs calomnies, & leurs médifances.

ψ. 10. *MISSURUS EST DIABOLUS ALIQUOS EX VOBIS IN CARCEREM.* Le diable fera mettre quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvez. Saint Jean semble prédire le martyre de saint Germanique, & de dix ou onze autres Chrétiens, qui furent exposez aux bêtes à Smyrne, peu de tems avant le martyre de saint Polycarpe. (a) Cela arriva l'an 166. de JESUS-CHRIST.

ET HABEBITIS TRIBULATIONEM DIEBUS DECEM. Vous aurez à souffrir pendant dix jours ; & après ce terme, il ne lui promet pas d'être délivré de la persécution ; il intinué au contraire qu'il y perdra la vie : *Soyez fidèle jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.* En effet saint Polycarpe fut martyrisé à Smyrne dans la même persécution de Marc Auréle, qui enleva tant d'autres Chrétiens. L'Histoire ne nous a pas distinctement marqué le nombre de dix jours : mais en comparant les circonstances qui nous sont connues, on n'en peut guères mettre moins. Les Actes que nous avons de son martyre ; nous en donnent la date : mais les Savans y trouvent de la difficulté. M. de Tillemont qui l'a examinée après plusieurs autres, (b) croit que saint Polycarpe mourut le Samedi 23. Février de l'an 166. de JESUS-CHRIST, qui est le sixième de l'empire de Marc Auréle, & de Lucius Verus. La persécution commença par le martyre de quelques Fidèles de Smyrne, qui souffrirent différens supplices avant saint Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, qui s'étoit imprudemment présenté au martyre, succomba, & sacrifia aux Idoles. Saint Polycarpe voyant ce qui se passoit, céda aux prières de ses amis, qui l'obligèrent à se retirer à la campagne. Il y demeura quelques jours : & trois jours avant sa mort, il eut une vision qui lui fit juger qu'il seroit brûlé viv. En effet trois jours après il fut pris, & amené devant le Proconsul, qui le livra au peuple pour être brûlé.

(a) Vide Euseb. ibidem. Ribet, Hammond, Men. Alio.

(b) Voyez la Note 5, de M. de Tillemont, sur S. Polycarpe.

11. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Qui vicerit, non ledetur à morte secunda.*

12. *Et Angelo Pergami Ecclesia scribe: Hec dicit qui habet romphæam utraque parte acutam:*

13. *Scio ubi habitas, ubi sedes est satana: & tones nomen meum, & non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi satanas habitat.*

11. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Celui qui sera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.

12. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Pergame: Voici ce que dit celui qui tient une épée à deux tranchans.

13. Je sai que vous habitez où est le trône de satan, que vous avez conservé mon nom, & n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous, où satan habite.

COMMENTAIRE.

ÿ. 11. QUI VICERIT, NON LEDETUR A MORTE SECUNDA. *Celui qui sera victorieux, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.* La première mort est celle du corps; la seconde est celle de l'âme. (a) Nos ennemis peuvent nous ravir la vie animale; ils peuvent détruire ce corps, où nous demeurons comme dans une tente: mais ils ne peuvent rien contre notre âme; Dieu la comblera de gloire, & de bonheur dans l'éternité. Cette manière de parler, la seconde mort, se trouve encore ci-après Chap. XX. 6. 14. où il dit que l'enfer est la seconde mort. On la voit aussi dans les Paraphrases Caldéens; (b) & il y a des Rabbins (c) qui ont avancé que dans l'autre vie les âmes des impies seroient éternelles.

ÿ. 12. ANGELO PERGAMI. *Ecrivez à l'Ange de Pergame.* Quelques uns (d) ont crû que saint Carpe étoit l'Evêque de Pergame auquel ceci est adressé. Mais quoiqu'on sache que saint Carpe est mort à Pergame, (e) on n'a aucune preuve qu'il en ait été Evêque. Pergame étoit dans la Troade; c'étoit une ville ancienne, & considérable en ce temps-là.

HÆC DICIT QUI HABET ROMPHÆAM. *Voici ce que dit celui qui tient l'épée à deux tranchans.* C'est à-dire JESUS-CHRIST, ou l'Ange qui le représente, ayant dans sa bouche un glaive à deux tranchans. Voyez ci-devant Chap. I. ÿ. 16. Cela marquoit la vengeance qu'il devoit exercer contre les méchans. Ci-après ÿ. 16.

ÿ. 13. SCIO UBI HABITAS, UBI SEDES EST SATANÆ. *Je sai*

(a) Hieron. Andreas, Bede, Lyan. Raymo. Ceraul. Riber. Men. Alii.

(b) Paraphras. ad Dent. XXXII. 6. & Isai. XLII. 14.

(c) Dev. Kimchi & alii quidam. Vide Grot. hic, & Muis ad Psal. 7.

(d) Aureolus, Liran.

(e) Euseb. Hist. Eccl. lib. 4. cap. 15.

14. Sed habeo adversus te pauca : quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docet Balac mittere scandalum coram filiis Israël, edere, & fornicari.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement devant les enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui a été offert aux idoles, & les faire tomber dans la fornication.

COMMENTAIRE.

que vous habitez où est le trône de sathan. Il faut que Pergame ait été une ville fort corrompue, sur tout par le culte des Idoles. (a) Le Grec lit : Je sai quelles sont vos œuvres, & où vous habitez, dans un lieu où est le trône de sathan. Mais ni le Manuscrit Alexandrin, ni la Version Ethiopienne ne lisent point : Je connois quelles sont vos œuvres.

ANTIPAS, TESTIS MEUS FIDELIS. Vous n'avez point renoncé la foi, lors même qu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous. Antipas souffrit le martyre à Pergame sous la persécution de Domitien. (b) Les Actes que nous avons de lui, lui donnent la qualité d'Evêque de Pergame, & disent qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout brûlant. Quoi qu'André, & Arétas, tous deux Evêques de Césarée en Cappadoce, & célèbres Commentateurs de l'Apocalypse, parlent de ses Actes, ils ne passent pas pour bien authentiques. Grotius remarque que le supplice d'un taureau de cuivre tout brûlant, étoit inconnu aux Loix Romaines, que l'on suivoit en ce tems-là à Pergame. Le terme Grec, (c) il a été tué, lui fait croire qu'Antipas fut apparemment tué dans quelque émotion populaire, à l'instigation des Prêtres d'Esculape, qui étoit la Divinité particulière de Pergame. Le tourment d'Antipas n'avoit point ébranlé l'Evêque de Pergame, quoiqu'il fût continuellement exposé au danger d'un pareil traitement.

¶ 14. HABEO ADVERSUS TE PAUCA. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher. Il y a dans votre Eglise un abus que vous n'y deviez pas souffrir ; c'est qu'il y a des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, ce mauvais Prophète, qui ayant été appelé par Balac Roi de Moab, pour donner sa malédiction aux Enfans d'Israël, (d) & voyant qu'il ne pouvoit réussir à les maudire, parce que le Seigneur mettoit dans sa bouche des bénédictions, au lieu de malédictions, donna à Balac, & à ceux qui

(a) Aeth. Ἐγὼ οὐκ εἶδὼν τὴν ἐν τῷ Πέργαμῳ κλητὴν, ἢ κατὰ τὸν ἕνα, ἢ κατὰ τὸν ἄλλο κλητὴν. Ita Grot. Gagn. Cluver. Allii.

(b) Vide opud Belland. 1. April. pag. 5. Et M. de Tillemont, persécution de Domitien,

tom. 1. pag. 130. & Note 2.

(c) Ἐπίστευσε.

(d) Num. XXII. XXIII. XXV. 17. XXXI. 16.

Mich. vi. 5. 2. Petr. II. 15. Juda. II.

l'avoient

15. Ita habes & tu tenentes doctrinam Nicolaitarum.

16. Similiter poenitentiam age: si quominus veniam tibi cito, & pugnabo cum illis in gladio oris mei.

15. Vous en avez aussi parmi vous, qui tiennent la doctrine des Nicolaites.

16. Faites pareillement pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bien-tôt à vous, & je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

COMMENTAIRE.

l'avoient été chercher, un conseil pernicieux, qui fut d'envoyer de leurs filles dans le camp d'Israël, pour engager les Hebreux dans l'impudicité, & ensuite dans l'idolâtrie. De cette sorte il mit des pierres d'achoppement devant les Enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui avoit été offert aux Idoles, & pour les faire tomber dans la fornication. Voyez Num. XXIV. 14. & XXXI. 16. Il va nous dire qui sont ces Docteurs semblables à Balaam.

ÿ. 15. ITA HABES ET TU. Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaites, & qui à l'exemple du malheureux Balaam, cherchent à engager les Fidèles dans l'impureté, & dans l'idolâtrie. On a vû sur le verset 6. quelles étoient les abominations de ces hérétiques.

ÿ. 16. SIMILITER POENITENTIAM AGE. Faites pareillement pénitence. Le Grec (a) ne lit pas pareillement; mais à la fin du verset précèdent il porte, que je hais, de cette sorte: La Doctrine des Nicolaites, ce que je hais; faites pénitence. D'autres Exemplaires: Vous avez des personnes qui tiennent pareillement la doctrine des Nicolaites; faites donc pénitence. De même que Balaam mit des pierres d'achoppement devant les Enfans d'Israël; ainsi il y a dans Pergame des gens qui tiennent la doctrine des Nicolaites. C'est à vous à veiller sur cela, & à réprimer ces dangereux ennemis. Si vous ne le faites, je viendrai moi-même contre vous, & je les combattrai avec l'épée qui sort de ma bouche. Mon épée à deux tranchans les frappera, & les fera périr, comme Balaam tomba sous le glaive des Hébreux. (b) Ce glaive marque ou la vengeance divine, ou la parole de Dieu. Je susciterai contre eux des vengeurs, qui les extermineront; ou des Prophètes, & des Prédicateurs puissans en paroles, qui les couvriront de honte, en révélant leurs infames mystères.

ÿ. 17. VINCENTI DABO MANNA ABSCONDITUM. Je donnerai au victorieux la manne cachée. Celui d'entre vous qui combattra les Nicolaites, & qui remportera sur eux la victoire, sera nourri de la manne

(a) ÿ. 15. Τὴν διδασχὴν τῶν Νικολαϊτῶν, & πρὸς 16. Μιμνήσκου. Plures legunt: Τὸν Νικολαϊτῶν ἐμίσησ. 17. Μιμνήσκου ἢ. Ita Steph. n. Alex. Pat. 2. 3. Hunt. 1. Sim. Baroc. Cov. 2.

Verb. 2. Arab. Alii: Ομιλίαν μνήσκου. Ita Vulg. Syr. Compl.

(b) Num. XXXI. 8. Josue XIII. 21. Grot. Ribet.

17. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vinctis dabo manna absconditum, & dabo illi calculum candidum: & in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.*

17. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux la manne cachée, & je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit.

COMMENTAIRE.

spirituelle, de cette nourriture céleste, que JESUS-CHRIST est venu apporter dans le monde; c'est-à-dire, la connoissance des vérités du salut, & des desseins de la Providence sur les hommes; la grace, & les dons du Saint Esprit; son corps, & son sang précieux dans l'eucharistie; les douceurs, & les consolations célestes. Tout cela est nommé *la manne cachée*, parce qu'elle est inconnue aux Juifs charnels, & qu'elle est réservée aux Fidèles, qui combattent continuellement la chair, le monde, le démon, & l'erreur. Quelques-uns croient (a) que saint Jean fait allusion au gomor de manne que Moÿse mit à part, & qu'il sera dans le Sanctuaire à côté de l'Arche. (b)

ET DABO ILLI CALCULUM CANDIDUM. *Je lui donnerai une pierre blanche, sur laquelle est écrit un nom nouveau.* Dans les jugemens criminels les Juges donnoient d'ordinaire leurs suffrages avec des pierres. Les blanches étoient pour absoudre, & les noires pour condamner: (c)

*Mos erat antiquis niveis, atrisque lapillis,
Iis damnare reos, illis absolvere culpa.*

La plupart des Commentateurs (d) croient que saint Jean fait ici allusion à cet ancien usage. Arétas dit que c'étoit aussi la coutume de donner une pierre blanche aux vainqueurs dans les jeux publics. JESUS-CHRIST dit donc qu'il donnera au vainqueur & la manne cachée, & la pierre blanche: La première, pour le sustenter, & le consoler; & la seconde, pour l'absoudre, & le déclarer vainqueur.

De fort habiles Critiques veulent qu'en cet endroit saint Jean ait en vûe d'autres usages de l'antiquité. Toute la suite de son discours fait voir qu'il fait allusion aux récompenses que l'on donnoit aux vainqueurs dans les jeux publics. Or on leur assignoit ordinairement certaines rétributions en froment, & en autres fruits, qu'ils recevoient des greniers publics, en représentant leurs méreaux, qui marquoient & leur nom, &

(a) Castell. Cotter. Para.

(b) Exod. xvi. 32.

(c) Ovid. xv. Metamorph.

(d) Ita Ribet. Cornel. Mem. Tir. Para. Piffet. Cluver. Durham. Cotter. &c.

ii.

18. Et Angelo Thyatire Ecclesie scri-
be: *Hec dicit Filius Dei, qui habet*
oculos tamquam flammam ignis, & pe-
des eius similes auriscalco.

18. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thya-
tire : Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont
les yeux sont comme une flamme de feu, &
les pieds semblables à l'airain le plus fin.

COMMENTAIRE.

leur qualité, & la quantité de froment qu'ils devoient recevoir. (4) Les Empereurs Romains quelquefois dans les jeux publics jettoient au peuple des méreaux, où étoit portée une certaine quantité de bled, ou d'argent, ou d'autre chose, que ceux qui les attrapotent, alloient recevoir au trésor de l'épargne, en rendant leur marque. Il y avoit aussi certains repas publics, & sacrez, où l'on n'admettoit que ceux qui présentoient leur méreau, ou leur marque, qui fit voir qu'ils avoient droit d'y entrer.

Hammond croit que c'est à peu près la même chose que ce que nous voyons dans les Lotteries, où les bons billets viennent au hasard, & représentent un nom nouveau, & inconnu à celui qui le tire, & connu seulement de celui qui a mis le billet. Ici saint Jean dit que le vainqueur aura un bon billet, un bon lot, avec le nom de JESUS-CHRIST; ce nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit; la récompense éternelle, la gloire du Ciel, mystère inconnu aux mondains, méprisé de ceux qui ne le connoissent point; mais connu, & estimé des Fidèles, qui savent le mérite, & l'excellence des biens que Dieu a promis à ceux qui l'aiment.

ÿ. 18. ANGELO THYATIRÆ ECCLESIE. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thyatire. Thyatire est attribuée tantôt à la Mysie, & tantôt à la Lydie. Elle étoit sur la frontière des deux Provinces. Quelques Martyrologes donnent pour Evêque à Thyatire saint Carpe, dont on a déjà parlé sur le ÿ. 12. D'autres (b) y mettent saint Irénée: Mais le premier est très-douteux, & le second n'a aucun fondement. Saint Epiphane (c) parle de certains hérétiques qui nioient l'authenticité de l'Apocalypse, sur ce que de leur tems il n'y avoit point d'Eglise à Thyatire. Ce qui a fait dire à quelques-uns que saint Jean prédit qu'il devoit y en avoir une quelque jour; & d'autres, que celle qui y étoit, fut toute pervertie par les Cataphryges. Grotius dit qu'il y en avoit une composée simplement de Juifs convertis. Il y a assez d'apparence que cette Eglise, à laquelle ceci est adressé, n'ayant pas profité des avis que saint Jean lui donne, tomba dans les malheurs dont elle est menacée ci-après, & qu'elle fut

(a) Vide Vitruv. Praefat. lib. 9. & Plin Ep. 119. & 120. Just. n. ad Zenam. Grot. & Hamm. hic. & Reist. Var. Lib. cap. 8.

(b) Aureolus béc.
(c) Epiphane, hæres. 51.

19. *Novi opera tua, & fidem, & charitatem tuam, & ministerium, & patientiam tuam, & opera tua novissima plura prioribus.*

20. *Sed habeo adversus te pauca: quia permittis mulierem Jezabel, qua se dicit prophetem, docere, & seducere servos meos, fornicari, & manducare de idolothytis.*

19. Je sai quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, votre patience, & que vos dernières œuvres ont surpassé les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne, & séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, & leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

COMMENTAIRE.

ou entièrement dissipée par la persécution, ou pervertie par les hérétiques, puisque sur la fin du second, ou au commencement du troisième siècle, il n'y avoit plus d'Eglise Catholique dans cette ville.

QUI HABET OCULOS TAMQUAM FLAMMAM IGNIS. *Dont les yeux sont comme une flamme de feu.* Voyez ci-devant Chap. I. §. 14. Dont les yeux étincellans marquent la colère, ou la pénétration infinie.

§. 19. ET OPERA TUA NOVISSIMA PLURA PRIORIBUS. *Et que vos dernières œuvres ont surpassé les premières.* C'est une louange bien rare que celle-là, de ne s'être point démenti dans sa ferveur, & de s'être toujours avancé de plus en plus dans la pratique de la vertu: (a) *Rara avis in terris est, qui de gradu quem in Religione foris semel assigeris, vel parum ascendat.*

§. 20. PERMITTIS MULIEREM JEZABEL. *Vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit Prophétesse, enseigne dans votre Eglise, & séduise plusieurs.* De même qu'aux versets 14. & 15. il a appelé doctrine de Balaam, celle des Nicolaites; ainsi il donne ici à une fausse Prophétesse de Thyathire, le nom de Jézabel. On ne fait point qu'étoit cette femme. Quelques-uns (b) ont crû que c'étoit l'épouse même de l'Évêque; & il y a plusieurs Manuscrits Grecs (c) qui lisent, *votre femme Jézabel.* Mais saint Jean se seroit-il contenté de le traiter comme il fait ici, s'il eût souffert dans sa propre épouse les désordres qu'il lui reproche. D'autres croient (d) qu'il veut marquer les Nicolaites qui étoient dans

(a) Bernard. Ep. 96. ad Richard. Fontan. Abbas.

(b) Ita Syr. Tichon Cyprian. Areth. Alii plures à veterib.

(c) Οτι ήθε ελω γυναικα Ιεζαβηλ. Alii plu-

res: Τη γυναικα εν Ιεζαβηλ. Steph. a. ti. Alex. Sin. Baroc. Pet. 2. Hunt. 1. Alii. Syr. Areth. Cyprian. Ep. 55. Tichonius, Seidel, & ita veteres, ait Grot.

(d) Tichonius, Primas. Rupert.

21. *Et dedi illi tempus ut penitentiam ageret : & non vult penitere à fornicatione sua.*

22. *Ecce mittam eam in lectum : & qui mechantur cum ea, in tribulatione maxima erunt, nisi penitentiam ab operibus suis egerint.*

23. *Et filios ejus interficiam in morte, & sciant omnes Ecclesia, quia ego sum scrutans renes & corda, & dabo unicuique vestrum secundum opera sua. Vobis autem dico,*

21. Je lui ai donné du tems pour faire pénitence ; & elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Mais je m'en vais la réduire au lit, & accabler de maux & d'afflictions ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfans, & toutes les Eglises connoîtront, que je suis celui qui sonde les reins, & les cœurs ; & je rendrai à chacun de vous, selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

COMMENTAIRE.

cette ville, & qui corrompoient les mœurs des Fidèles, en les attirant dans leur hérésie. Il les appelle des femmes, à cause de leur mollesse, de leur vie, & de leurs mœurs efféminées. Mais la plupart (a) croyent que c'étoit quelque femme puissante, & présomptueuse, qui séduisoit les peuples par ses vaines prophéties ; semblable apparemment à ces fausses Prophétesse des Montanistes, Priscille, Maximille, Quintille. Il n'y a peut-être aucune hérésie qui n'ait d'abord été soutenue, & mise en vogue par quelques femmes.

FORNICARI, ET MANDUCARE DE IDOLOTHYTIS. *De les faire tomber dans la fornication, & de leur faire manger ce qui est immolé aux Idoles.* Cette femme étoit sans doute dans les sentimens des Nicolaïtes, ou des Gnostiques, qui mettoient au nombre des choses indifférentes, les actions impures, les viandes & les superstitions idolâtres.

ψ. 21. **DEDI ILLI TEMPUS.** *Je lui ai donné le tems pour faire pénitence.* Je l'ai fait avertir, je l'ai invitée à retourner à moi, & à renoncer à son erreur. Mais ψ. 22. *je vais la réduire au lit, & l'accabler de maux, elle, & sous ceux qui commettent adultère avec elle ; soit qu'on l'entende d'un adultère spirituel, par l'idolâtrie ; ou d'un adultère corporel, & grossier ; cette femme étoit, comme nous l'avons dit, dans les principes de ces hérétiques, qui ne se faisoient point de scrupule des plus honteuses actions d'impureté.* Dans ce tems là Dieu punissoit souvent par des maladies corporelles, ceux des Fidèles qui tomboient dans quelques crimes. (b)

ψ. 23. **FILIOS EJUS INTERFICIAM MORTE.** *Je frapperai de mort ses enfans ;* peut-être ses disciples, & les partisans ; ou même les

[a] Beda, Rupert. Primasf. Perer. Cernel. [b] Vide 1. Cor. 21. 30.

Alit.

24. *Et ceteris qui Thyatira estis : Quicumque non habent doctrinam hanc, & qui non cognoverunt altitudines satanae, quomodo dicitur, non mittam super vos aliud pondus.*

25. *Tamen id, quod habetis, tenete donec veniam.*

24. Et à tous ceux de vous autres qui êtes à Thyatire, & qui ne suivez point cette doctrine, & ne connoissez point les profondeurs de satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous.

25. Mais gardez bien seulement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

COMMENTAIRE.

enfants imitateurs de sa vie corrompuë. Je les frapperai de peste, ou d'autre maladie mortelle; ou enfin je leur donnerai la seconde mort, la mort de l'enfer. (a)

¶ 24. QUI NON COGNOVERUNT ALTITUDINES SATANÆ. *Qui ne connoissez point les profondeurs de satan.* Qui n'avez pas voulu prêter l'oreille à la nouvelle, & pernicieuse doctrine des Nicolaites, des Simoniciens, & des Gnostiques; ou qui ne l'avez ni acceptée, ni approuvée. (b) *Les hauteurs*, ou plutôt (c) *les profondeurs de satan*; c'est à dire, les profondeurs de la doctrine absurde de ces hérétiques, vrais disciples, ou vrais suppôts de satan; ce qu'ils enseignoient des intelligences qui avoient créé le monde, & qui étoient opposées au Créateur; ce qu'ils disoient des Anges, & de leurs divers degrés; les mystères de leurs actions déréglées, leurs Livres secrets, qui comprennoient leurs doctrines. Voilà ce que saint Jean appelle *les profondeurs de satan, comme eux-mêmes les nommoient.* Ils les nommoient *profondeurs*; mais saint Jean y ajoute de *satana*, par dérision; leurs prétendues profondeurs, qui ne sont que des mystères diaboliques.

ALIUD PONDUS. *Je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous.* Je ne veux point vous imposer de nouveau le joug de la Loi. (d) Ou plutôt: (e) Je ne vous ferai point de nouvelles menaces; je ne vous annoncerai point de nouvelles prophéties fâcheuses. Dans le style des Prophètes, *onus* se met pour une prophétie qui annonce des malheurs. *Onus Ninive, Onus Babylonis*; & ainsi des autres.

¶ 25. ID QUOD HABETIS TENETE. *Gardez ce que vous avez.* Conservez le dépôt de la foi; persévérez dans le bien, dans la patience, dans la charité que j'ai louées dans vous, ¶ 19. Si vous n'en déchiez point, vous pouvez compter que ma colère ne tombera pas sur vous; mais seulement sur Jézabel; ¶ 20. 21. 22. 23.

(a) Dnsf. hic. Vide Sup. ad ¶ 12.
(b) Beda, Rupert. Primf. Richard. Alii.
(c) Τὰ βάθη, ou τὰ βάθη τῆς σατανᾶ.

(d) V. Barin. Ambros. Primas. Rupert. Beda, Haymo, Joschim. Aupert. Lyr. Hugo, Panom.
(e) Tichon. Cornel. Durham.

26. Et qui vicerit, & custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes.

27. Et reget eas in virga ferrea, & tamquam vas figuli confringentur.

28. Sicut & ego accepi à Patre meo: & dabo illi stellam matutinam.

29. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

26. Et quiconque aura vaincu, & aura perseveré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, & elles seront brisées comme des vases d'argile;

28. Selon que j'ai reçu moi-même ce pouvoir de mon Père; & je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

¶ 26. QUI VICERIT, DABO ILLI POTESTATEM SUPER GENTES. *Quiconque aura vaincu, je lui donnerai puissance sur les nations.* Celui qui surmontera la malheureuse Jézabel, qui résistera à ses attrait, & qui s'opposera à sa doctrine pernicieuse, aura la puissance sur les nations; il sera mis à la tête des peuples Gentils convertis au Christianisme; (a) ou je lui donnerai la grace, & les lumières pour les convertir, & les appeler à la foi; ou enfin je le rendrai participant de ma gloire dans le Ciel, & il jugera avec moi les nations au jour du Jugement. (b)

¶ 27. REGET EAS IN VIRGA FERREA. *Il les gouvernera avec un sceptre de fer.* Ceci confirme l'explication qui l'entend du Jugement dernier: Car le gouvernement Ecclésiastique des Pasteurs sur leur troupeau, n'a jamais été désigné par le sceptre de fer; & le Sauveur n'a pas promis à son Eglise un empire violent, & redoutable sur les nations vaincues. Il a déclaré lui-même que son Royaume n'étoit pas de ce monde. (c) Toutefois le Psalmiste parlant de son regne sur les nations, dit (d) qu'il les gouvernera avec le sceptre de fer, & qu'il les brisera comme un vase d'argile. Et ci après saint Jean (e) dit que l'Église que l'Eglise a mis au monde, c'est à-dire, le peuple Chrétien, gouvernera les nations infidelles avec la verge de fer; pour marquer que l'empire temporel du monde sera entre les mains des Princes Chrétiens, qui exerceront sur leurs sujets Gentils une domination absolue, & souveraine, & useront envers eux de tous les droits de la Royauté. Ici on peut à proportion l'entendre de même.

¶ 28. DABO ILLI STELLAM MATUTINAM. *Je lui donnerai*

(a) Cornet. Hammond. Ita Bed. Primus. d. fort.

(b) Rivera. Lyran. Gomar. Menoch. Cornet. Id. ex Antiq. Visib. Andra. & Arth. &c.

(c) Joan. xviii. 38.

(d) Psal. II. 9.

(e) Apoc. xii. 5.

l'étoile du matin. Cette étoile du matin est, selon les uns, (a) l'Ange gardien que Dieu nous donne pour nous conduire. Selon d'autres, (b) c'est JESUS-CHRIST même, ou sa grace, ou le don de la foi, ou la lumière surnaturelle; ou enfin la lumière de la gloire, & le bonheur du Ciel. (c)



CHAPITRE III.

Avis aux Evêques de Sardes, de Philadelphie, de Laodicée. JESUS-CHRIST a les clefs de David. Colomnes sur lesquelles est gravé le nom de Dieu, & de Sion. JESUS-CHRIST rejette les siédes, châtie ceux qu'il aime, frappe à la porte.

¶. 1. *ET Angelo Ecclesia Sardis scribe : Hac dicit qui habet septem Spiritus Dei, & septem stellas : Scio opera tua, quia nomen habes quod vivas, & mortuus es.*

¶. 1. *E*crivez à l'Ange de l'Eglise de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles. Je sai quelles sont vos œuvres ; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.

COMMENTAIRE.

¶. 1. *E*CCLESIAE SARDIS. *Ecrivez à l'Eglise de Sardes.* Il ne dit point comme ci devant : *Ecrivez à l'Ange de Sardes* ; parce que cette Prophétie, ou cette Lettre ne regarde pas seulement l'Evêque ; mais aussi les Eglises des lieux auxquels elle est adressée. Sardes étoit autrefois la Capitale de Lydie, & la ville Royale du fameux Crésus : *Quid Crasi Regia Sardis ?* (d)

QUI HABET SEPTEM SPIRITUS DEI. *Celui qui a les sept Esprits de Dieu, & les sept étoiles.* C'est une périphrase pour exprimer JESUS-CHRIST. Comparez le Chap. I. ¶¶. 4. 16. & 20. On pourroit peut-être aussi l'entendre du Pere, & du Fils, de cette sorte : Celui qui a près de son trône les sept Esprits, c'est le Pere, selon le Chap. I. 4. & celui qui a en main les sept étoiles, c'est le Fils, marqué au Ch. I. 16. 20.

(a) Richard. de Saulto Viller. Dionys. Carthuf. Maldon. nec. Mss. apud Cernel. hic.
(b) Peter. Viagus, Riber. Cernel.

(c) Richard. Primaf. Aresh. Alit.

(d) Horat. lib. 1. Ep. 1.

3. *Eslo vigilant, & confirma cetera, que moritura erant. Non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.*

3. *In mente ergo habe qualiter acciperis, & audieris, & serva & penitentiam age. Si ergo non vigilaveris; veniam ad te tanquam fur, & nescies quâ horâ veniam ad te.*

2. Soyex vigilant, & confirmez le reste de vôtre peuple, qui est prêt de mourir : car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.

3. Souvenez-vous donc de quelle manière vous avez reçu & entendu l'instruction, & gardez-là, & faites pénitence ; car si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, & vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

COMMENTAIRE.

Le Grec (a) ne lit pas le nombre de *sept* Esprits ; mais ce nombre se trouve dans plusieurs excellens Manuscrits.

NOMEN HABES QUOD VIVAS ; ET MORTUUS ES. Vous avez la réputation d'être vivant ; mais vous êtes mort. Ceux qui ne vous connoissent que superficiellement, vous tiennent pour bon Chrétien, & pour homme de probité ; mais moi qui connois le fond de vos dispositions, je vous déclare que vous êtes mort à la grace, & que je vous regarde comme un cadavre, dont la vûë m'est à charge. Dans le style des Ecrivains sages, *vivre* c'est être dans la grace de Dieu, & produire de bonnes actions ; *être mort*, c'est vivre dans le péché, & dans la négligence de ses devoirs. (b)

¶ 2. **ESTO VIGILANS.** Soyex vigilant, & confirmez le reste de vôtre peuple (c) qui est prêt de mourir, ou le reste de vos œuvres : *Confirma cetera.* Vous êtes mort dans la plus grande partie de vous-même, & dans les principaux membres de vôtre troupeau ; ressuscitez, ranimez ce reste de vie qui est en vous, & en eux ; faites revivre cette étincelle qui est cachée sous la cendre ; reprenez une ferveur nouvelle ; rentrez sérieusement dans vous-même ; recourez à la pénitence ; chassez les mauvais Docteurs ; appliquez vous à la connoissance, & à la pratique des vertézes du salut ; veillez sur vôtre troupeau, guérisséz les playes que l'hérésie y a faites : Car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu. Il leur manque l'esprit, la charité, le zèle qui doivent les animer, & les rendre parfaites, méritoires, & agréables à Dieu. Les actions qui paroissent les plus éclatantes aux yeux des hommes, sont souvent mortes, & vuides aux yeux de Dieu, par le défaut de la charité qui doit les accompagner.

[a] Ο ἕως ἡ ἀρχῆς τῆς ἡμέρας. Alii plures : Τὰ ἔργα σου. Ita Steph. a. 11. 18. Alex. Cou 1. Hunt. 1. Sin. Baroc. Colinaï. Edit. & alia quæd. Edit. Syr. Arab. Æth. Arab. Vulg. [b] Vide Ephes. II. 1. 1. Timoth. 4. 6. Luc.

XV. 12. Ephes. 7. 14.

(c) Σ-ἕως ἡ ἀρχῆς τῆς ἡμέρας. Alii : Τὸς ἡμέρας, &c. Ita Syr. Æth. Arab. Ita explisam Beda, Primus. Lyrann. Perer. Alcazar. Cornet. Menoch. Para. Alii.

4. *Sed habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua: & ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt.*

4. Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements. Ceux-là marcheront avec moi, habillez de blanc; car ils en sont dignes.

COMMENTAIRE.

pour les rendre méritoires pour le salut éternel.

ÿ. 3. *IN MENTE HABE QUALITER (a) ACCEPERIS. Souvenez-vous de quelle manière vous avez reçu l'instruction.* Souvenez-vous de la doctrine que vous avez reçue de vos premiers Apôtres, & du dépôt de la foi qu'ils vous ont confié; gardez-le soigneusement, & ne permettez point que personne y donne atteinte par des nouveautéz toujours dangereuses.

VENIAM AD TE TAMQUAM FUR. Je viendrai à vous comme un larron, & lorsque vous y penserez le moins. Dieu ne cherche pas à nous surprendre, ni à nous tendre des pièges. Il nous avertit qu'il viendra comme un voleur, afin que nous ne nous endormions pas. S'il avoit dessein de nous prendre au dépourvû, il n'auroit garde de nous avertir. (b)

ÿ. 4. *HABES PAUCA NOMINA IN SARDIS. Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements.* A la lettre: (c) *Vous avez quelque peu de noms, &c.* Le nom se met quelquefois pour les personnes. (d) Dieu avoit conservé à Sardes un petit nombre d'âmes fidelles, qui lui avoient conservé une exacte fidélité, & qui ne s'étoient pas laissé aller aux ordures des Nicolaïtes, ni aux profanes nouveautéz des hérétiques. *Les vêtements souillés dans le langage allégorique, marquent les actions mauvaises, & impures.* Ceux qui n'ont point souillé leurs habits, sont ceux qui ont conservé l'innocence de leur Baptême, ou la pureté de leur foi, & de leurs mœurs. *Ils marcheront avec le Fils de Dieu, habillez de blanc, parce qu'ils en sont dignes.* Ils jouiront dans le Ciel de la présence de leur Seigneur; ils seront à sa suite, & auront part à sa gloire, comme des amis, ou des serviteurs choisis. Voyez ci-après Chap. VII. 9. *Je vis en suite une grande troupe, que personne ne pouvoit compter. . . ils se tenoient debout devant le trône, en présence de l'Agneau, vêtus de robes blanches, & ayant des palmes à la main.* Voilà quelle sera la compagnie des Fidèles de Sardes.

(a) *Hoc innotet, ut dicitur. Quidam: qualia nos, pro nomine. Arab. Æth. Biz. Græc. Zeger. cunct. A. ubi 716 magister in c. 716. Annotat. innotet v. 716.*

(b) Voyez *Matth. XXIV. 43. 1. Thim. v. 8. Apocal. XVI. 15.*

(c) *Pauca nomina, ὀλίγα ὀνόματα.*

(d) *Vide Act. I. 15. dicitur ὀνόματα ἢ ἑσάρεις ἄκρον. Apoc. XI. 13. ὀνόματα ἄσπρων ἔσθρων ἐστὶν. Tibull. Eleg. Nec fidem minima, nomen, &c.*

5. *Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis, & non delebo nomen ejus de Libro vita, & confitebor nomen ejus coram Patre meo, & coram Angelis ejus.*

5. Celui qui sera victorieux, sera ainsi vêtu d'habits blancs, & je n'effacerai point son nom du Livre de vie; & je confesserai son nom devant mon Pere, & devant ses Anges.

COMMENTAIRE.

D'autres (a) croient que saint Jean fait ici allusion à ces pompes célèbres, où les Grands, les Prêtres, la Noblesse paroissent vêtus de blanc, ou plutôt, à la cérémonie des triomphes, où le vainqueur, & ceux qui l'accompagnoient par honneur, & qui suivoient son char, étoient vêtus de blanc. Cette couleur est la couleur de la joye, des fêtes, des triomphes. Les Anges paroissent toujours vêtus de blanc.

ÿ. 5. QUI VICERIT. *Celui qui sera victorieux, sera ainsi vêtu de blanc*; ce qui confirme l'explication que l'on vient de donner; & *je n'effacerai point son nom du livre de vie*. Cette manière de parler, écrire dans le livre de vie, & effacer du livre de vie, marque d'ordinaire dans l'Ecriture la prédestination, & la réprobation. Les prédestinez sont écrits au livre de vie, & les réprouvez en sont effacez. (b) Mais comme la prédestination à la gloire, & la réprobation sont immuables, on demande comment le Fils de Dieu promet ici qu'il n'effacera point de son livre celui qui sera victorieux? Cela n'insinué-r'il pas qu'il en auroit été effacé, s'il le fût laissé vaincre? On répond à cela qu'il y a deux espèces de réprobation, & de prédestination: l'une totale, & irrévocable; & l'autre partielle; l'une à la vocation, & à la justification, & l'autre à toute grace & à la gloire.

Tous ceux qui sont entrez dans le Christianisme, qui ont reçu la grace du Bapême, & qui ont goûté le don divin, sont élus, & prédestinez à la grace; ils ont eu part à cette sorte de prédestination, que nous avons appelée partielle, & que S. Thomas (c) appelle commencée, ou ébauchée. Dieu a paru les écrire au livre de la vie; en les recevant au nombre de ses enfans, & de ses fidèles: mais s'ils ne persévèrent point dans la grace, ou dans la foi; ou plutôt, parce qu'ils n'y persévéreront point, n'étant pas du nombre des prédestinez à la gloire, ils seront effacez du livre de vie. Ceux au contraire qui sont prédestinez à la gloire par un décret total, & irrévocable, ne seront point effacez du livre de vie, parce qu'ils persévéreront dans le bien, & que s'ils tombent dans l'infidélité, ou dans le crime, ils s'en releveront par la pénitence. Ils paroissent

(a) Vide Para. D. usq. Gemar. Durham. Pife. Claver.
(b) Ambrosiast. D. Thom. Petrer. Eß. Cornel.

Riber. Men. Alii.

(c) D. Thom 1. parte qu. 24. art. 3.

6. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

7. *Angelo Philadelphia Ecclesia scribe: Hec dicit Sanctus & Verus, qui habet clavem David: qui aperit, & nemo claudit; claudit, & nemo aperit:*

6. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie: Voici ce que dit le Saint, & le Véritable, qui a la clef de David; qui ouvre, & personne ne ferme; qui ferme, & personne n'ouvre:

COMMENTAIRE.

écrits dans le livre de vie, dit saint Augustin; (a) mais ils ne l'étoient point en effet: ils ont commencé l'œuvre de leur salut; mais ils ne l'ont pas achevée. Ceux dont parle ici saint Jean, seront confirmés dans la grace; Dieu leur donnera des marques qu'ils sont du nombre des prédestinés; il leur accordera la grace de la persévérance.

Et au dernier jour *il confessera leur nom devant son Pere*; il les reconnoitra pour siens, de même que durant cette vie ils l'ont confessé, & reconnu devant les hommes; suivant cette parole de l'Évangile: (b) *Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Pere; & celui qui m'aura renoncé, ou qui aura rougi de moi devant les hommes, je le renoncerai, ou je rougirai de lui devant mon Pere.* Il a eu honte de se confesser mon disciple, à mon tour j'aurai honte de lui, & je le renoncerai devant mon Pere. (c)

ÿ. 7. ANGELO PHILADELPHIÆ ECCLESIAE, &c. *Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie.* Philadelphie étoit une ville de Phrygie, ou de Mylie, ou même de Lydie. Ces trois Provinces sont contiguës, & dans différens tems la ville de Philadelphie a été attribuée tantôt à l'une, & tantôt à l'autre de ces Provinces, suivant les différens partages qu'on en a faits.

HÆC DICIT SANCTUS, ET VERUS, QUI HABET CLAVEM DAVID. *Voici ce que dit le Saint, & le véritable, qui a la clef de David.* Ce sont de nouveaux épithètes de JESUS CHRIST. Il est le Saint, & le vrai par excellence; la sainteté, & la vérité essentielle; source de toute vérité, & de toute sainteté. *Il a la clef de David, ou la clef de la maison de David*, comme il est dit dans le passage d'Isaïe, (d) auquel saint Jean fait ici allusion. La clef étoit la marque de la dignité de Grand-Maitre de la Maison du Roi. Dans le sens figuré, *la maison de David* est l'Egli-

(a) Augustin. in Psal. LXXVIII. 29. & Ambrosiast. hic.

(b) Matth. x. 32. 33. & Luc. ix. 26.

(c) Matth. xxv. 12. Amen dico vobis; nescio vos.

(d) Isaï. xli. 22. Dabo clavem domus David super humerum ejus; & aperiet. & non erit qui claudit; & claudit, & non erit qui aperiat.

8. Scio opera tua. Ecce dedi coram
te ostium apertum, quod nemo potest
claudere : quia modicum habes virtu-
tem, & servasti verbum meum, & non
negasti nomen meum.

8. Je sai quelles sont vos œuvres. Je vous
ai ouvert une porte, que personne ne peut
fermer ; parce que vous avez peu de force,
& que vous avez gardé ma parole, & n'a-
vez point renoncé mon nom.

COMMENTAIRE.

se, (a) ou le Ciel. JESUS-CHRIST a la clef de l'une, & de l'autre. Il ouvre, & ferme le Ciel par sa puissance infinie. (b) Ses Apôtres, & ses Ministres sur la terre exercent en son nom dans l'Eglise le pouvoir de lier, & de délier les péchez. L'Eglise de la terre, ou l'Eglise militante, & l'Eglise du Ciel, ou l'Eglise triomphante, ne forment en quelque sorte qu'une même Eglise. Ce qui est lié, ou délié ici bas, est lié, ou délié dans le Ciel. JESUS-CHRIST fait invisiblement dans le Ciel ce que ses serviteurs font sur la terre en son nom. C'est donc lui qui a la clef de la maison de David, puisque c'est lui qui la leur met en main.

D'autres (c) entendent sous le nom de *clef de David*, l'intelligence des prophéties, & en général des saintes Ecritures. C'est JESUS-CHRIST qui la donne à son Eglise, à ses Apôtres, à ses amis. C'est lui-même en quelque sorte, qui est cette clef, puisque sans lui tout l'ancien Testament est un Livre scellé, dont on ne trouve l'intelligence que dans l'application que l'on fait à JESUS-CHRIST, des prophéties, & des figures qui y sont renfermées.

ψ. 8. ECCE DEDI CORAM TE OSTIUM APERTUM. *Je vous ai ouvert une porte, que personne ne peut fermer.* Inutilement les ennemis de la vérité, & de l'Évangile voudront vous empêcher de prêcher aux peuples, & entreprendront de fermer aux Gentils l'entrée de l'Eglise; je leur en ai ouvert la porte, & ils y entreront; je vous ai envoyé prêcher, & j'ai répandu ma bénédiction sur vos travaux, & malgré vos ennemis, vous réussirez. (d) Sainr Paul disoit à peu près dans le même sens, en parlant de sa prédication: (e) *Je vois une grande porte qui m'est ouverte, & en même tems beaucoup d'adversaires.* Et ailleurs: (f) *Etant venu à Troade, & la porte m'ayant été ouverte au nom du Seigneur.* Et encore: (g) *Priez pour nous, afin que Dieu nous ouvre la porte pour la prédication.*

(a) Tichonius, Primas Andra. Aretas, Bed. Anselm. Ribet. Prer. Alex. Car. Cornel. Alii.
(b) Aretas hic. Παλιὰ, τὴν εὐαγγελίαν καλῶ. Οὐδὲ ἕως εὐαγγελίᾳ τῷ κλητῷ, ἢ ἀκούσῃ τὸν ἴσον, ἀπὸ τοῦ τῷ ἴσῳ κλητῶν. Ἐπειδὴ ἡ κλητὴ τὴν εὐαγγελίαν ἀκούσῃ, ἡ δὲ ἴσῳ κλητῶν τὴν κλητὴν τῷ ἴσῳ, οὐ μὴ ἔτι ἀπὸ τῆς ἀπὸ τοῦ κλητῶν ἰσῳκλήτου.

ὅτι ἡ ἐκ τῆς τῆς ἀπὸ τοῦ κλητῶν, ἢ τῆς κλητῆς.
(c) Ambrosi. β. Anselm. Rupert. R. hard. Lye. Joachim. Thom. Pannon. Pereg.
(d) Ribera. Cornel. Men. Grot. Gemar. Alii.
(e) 1 Cor. XVI. 9.
(f) 2. Cor. II. 12.
(g) Coloss. IV. 3.

9. *Ecce dabo de synagoga satanae, qui dicunt se Judeos esse, & non sunt, sed mentiantur: Ecce faciam illos ut veniant, & adorent ante pedes tuos: & scient quia ego dilexi te.*

10. *Quoniam servasti verbum patientiae meae, & ego servabo te ab hora tentationis, qua ventura est in orbem universum seminare habitantes in terra.*

9. Je vous amènerai bien-tôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de satan, qui se disent Juifs, & ne le sont point, mais qui sont des menteurs. Je les ferai bien-tôt venir se prosterner à vos pieds, & ils connoîtront que je vous aime.

10. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.

COMMENTAIRE.

QUIA MODICAM HABES VIRTUTEM. *Parce que vous avez peu de force, (a) je ne vous exposerai pas à de grandes épreuves; (ψ. 10.) je vous garantirai de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers.* Car la sagesse de Dieu a toujours soin de proportionner les tentations qu'elle envoie aux Chrétiens, à la force, & aux graces qu'elle leur a données; elle ne perinet jamais qu'ils soient tentez au dessus de leurs forces: (b) *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere.*

On peut aussi l'expliquer ainsi: *Parce que vous avez peu de force, peu de talents, peu de lumières, (c) peu de graces, & de dons surnaturels du Saint Esprit, peu d'éloquence, & de science; & par conséquent puisque vous êtes peu en état de faire de grands progrès dans la prédication de l'Évangile, toutefois puisque vous avez été fidèle à garder ma parole, & que vous ne m'avez point renoncé, je veux récompenser votre fidélité, & suppléer par ma puissance à ce qui vous manque; (ψ. 9.) je vous amènerai bien-tôt quelques-uns de ceux qui sont de la Synagogue de satan, de ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas; (voyez ci devant Chap. II. 9.) qui ne sont ni Chrétiens, ni Juifs, quoiqu'ils paroissent zélés pour les cérémonies légales, qu'eux-mêmes n'observent pas. Je les amènerai à vos pieds; ils y viendront reconnoître, & abjurer leurs erreurs, & ils seront forcez d'avouer que je vous aime, & que je favorise vos bonnes intentions.*

ψ. 10. QUONIAM SERVASTI VERBUM PATIENTIAE MEAE. *Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation.* Pour récompenser votre fidélité, & votre patience, je vous mettrai à couvert de la tentation, ou de la per-

(a) *ὅτι μικρὴ ἔχεις δύναμις.*
(b) *1. Cor. X. 13.*

(c) *V. Herin. Ambrosiast.*

ii. *Ecce venio cito : sicut quod habes ,
ut nemo accipiat coronam tuam.*

11. Je viendrai bien-tôt. Conservez ce que
vous avez , de peur qu'un autre ne prenne
votre couronne.

COMMENTAIRE.

sécution ; je ne permettrai pas qu'elle vienne jusqu'à vous. On croit (a) que saint Jean veut parler de la persécution qui éclata sous l'empire de Trajan. Plin qui vivoit en ce tems-là , & dans la Bithynie , Province voisine de la Mysie , & de la Phrygie , où l'on place Philadelphie , témoigne qu'il a fait lui-même beaucoup de Martyrs. (b) On ne croit pas que Trajan ait publié aucun Edit contre la Religion Chrétienne ; mais on fait très-certainement que sous son regne plusieurs Eglises furent troublées , & plusieurs Chrétiens mis à mort pour la foi. Dieu ne permit pas que l'Eglise de Philadelphie fût exposée à ces malheurs ; & cela en considération de la vertu de l'Evêque qui la gouvernoit alors , & des Fidèles qui la composoient.

Saint Jean dit que cette *temptation viendra dans tout l'univers* ; c'est-à-dire , dans tout l'Empire Romain : Car encore que Trajan , comme nous l'avons dit , n'ait fait exprésément aucune nouvelle Loi contre les Chrétiens , il arrivoit assez souvent que les Payens pour satisfaire leur haine particulière , ou par un faux zèle pour leurs Dieux , demandoient publiquement dans les théâtres qu'ils fussent tous exterminés ; (c) & quelquefois sans attendre les ordres des Magistrats , ils employoient contre eux les pierres , & le feu. L'Histoire Ecclesiastique (d) nous fournit un assez grand nombre de Martyrs sous le regne de cet Empereur.

ÿ. 11. *ECCE VENIO CITO ; TENE QUOD HABES.* Je viendrai bien-tôt pour rendre à chacun selon ses œuvres , & pour visiter l'ouvrage de mes serviteurs ; soyez donc dans la vigilance ; conservez ce que vous avez , de peur qu'un autre ne prenne votre couronne. Dieu nous visite par les traverses , par la maladie , par la mort. Saint Jean vient de dire que J. C. garantiroit l'Evêque de Philadelphie du danger de la persécution ; il veut donc apparemment insinuer ici que ce Prélat devoit bien tôt mourir , & recevoir la couronne de la gloire , & de l'immortalité. (e)

ÿ. 12. *QUI VICERIT , FACIAM ILLUM COLUMNAM.* Qui-
conque sera victorieux , je ferai de lui une colonne dans le Temple de mon Dieu. Celui qui résistera aux efforts , & aux ruses des hérétiques , & qui

(a) Ribier. Alcazar. Cornel. Men. Tirin. Gomar.

(b) Apud Euseb. lib. 3. 32. & 33. & Plin. lib. x. Ep. 101.

(c) Euseb. lib. 4. cap. 35. Hist. Eccl. Tertull.

Apolog. cap. 17.

(d) Voyez M. de Tillemont, tom. 2. pag. 181. & suiv. Persécution de Trajan.

(e) Ribier. Men. Hamm.

12. *Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, & foras non egredietur amplius, & scribam super eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei, nova Jerusalem, que descendit de celo à Deo meo, & nomen meum novum.*

13. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

12. Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu; il n'en sortira plus, & j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, & le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du Ciel venant de mon Dieu, & mon nom nouveau.

13. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

persévérera jusqu'à la fin dans la foi, & dans la pratique de la vertu, sera une colonne dans l'Eglise de JESUS-CHRIST; (a) il en sera un ferme appui: & dans le Ciel il sera honoré comme ayant soutenu les Fidèles par ses exemples, & par sa doctrine. Saint Paul dit qu'on regardoit saint Pierre, saint Jacques, & saint Jean comme les colonnes de l'Eglise naissante. (b) On érigeoit quelquefois des colonnes aux vainqueurs, que l'on plaçoit dans les Temples, où l'on gravoit leurs noms, & leurs belles actions. (c) D'autres (d) veulent que saint Jean fasse allusion aux deux colonnes de bronze qui étoient à l'entrée du Temple de Jérusalem. (e)

ET FORAS NON EGREDIETUR AMPLIUS. *Il ne sortira plus* de mon Temple. Ceci marque qu'il s'agit principalement de l'état fixe des bienheureux dans le Ciel. *Et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu*, du Seigneur Dieu Créateur du monde, du Pere Eternel; & *le nom de la ville de mon Dieu*, qui est l'Eglise Chrétienne, nommée en style prophétique, *la nouvelle Jérusalem*; & enfin le nom de JESUS-CHRIST, *mon nom nouveau*. Les Saints dans le Ciel ont donc trois caractères qui les distinguent; la qualité d'enfans, & de serviteurs de Dieu; celle d'enfans, ou de membres de l'Eglise; & celle de freres de JESUS-CHRIST. Ils portent en quelque sorte sur leur front le nom de Dieu, le nom de JESUS-CHRIST, & le nom de l'Eglise. Ils sont adorateurs du Pere, imitateurs du Fils, & citoyens de Jérusalem, ou membres vivans de l'Eglise Chrétienne. Ceux qui auront porté ces caractères dans l'Eglise militante, les porteront encore, mais d'une manière infiniment plus glorieuse, dans la triomphante.

¶ 14. ANGELO LAODICIÆ SCRIBE. *Ecrivez à l'Eglise de Laodicée*. Cette ville est dans la Lydie, & située sur le fleuve Lycus. Saint Paul parle de l'Eglise de Laodicée dans son Epître aux Colossiens. (f)

(a) Tichon. Beda. Haymo. Andra. Aretas, Anselm. A'cazar.

(b) Galat II 9.

(c) Vide Poranum, & Corni. Menoch.

(d) Ribera. Para. Grot.

(e) 3. Reg. XVII. 15. 21. & 1. Par. III. 154. 16. 17.

(f) Coloss. II. 1, IV. 23. 15. 16.

14. Et Angelo Laodicia Ecclesie scriba: Hac dicit Amen, testis fidelis, & verus, qui est principium creaturae Dei:

14. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Laodicée: Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidèle & véritable, le principe des œuvres de Dieu:

COMMENTAIRE.

Nous ne croyons pas qu'il y eût jamais prêché: mais Epaphras, qui en étoit apparemment l'Evêque, & peut-être le fondateur, & l'Apôtre, & qui avoit été trouver saint Paul, avoit engagé cet Apôtre à s'intéresser comme lui au salut des Laodicéens, aussi bien que des Colossiens. On ne fait pas qui pouvoit être l'Evêque de cette Eglise, lorsque saint Jean leur écrivit ceci de la part de JESUS-CHRIST.

HÆC DICIT AMEN. Voici ce que dit celui qui est la vérité même, qui est le témoin fidèle. A la lettre: (a) Voici ce que dit celui dont le nom est Amen, & le témoin fidèle. Amen en Hébreu, signifie la vérité, ou celui qui est vrai. Voyez Apoc. I. 5. où JESUS-CHRIST est appelé le témoin, ou le Martyr fidèle; car Martyr en Grec, signifie témoin; & JESUS-CHRIST est le premier des Martyrs, selon les Peres. (b) Dans l'Evangile (c) le Sauveur s'est aussi donné le nom de vérité: il nous a très-souvent assuré que son témoignage étoit vrai, parce qu'il ne disoit que ce qu'il apprenoit de Dieu même, & ce qu'il puisoit dans lui, qui est la vérité essentielle.

QUI EST PRINCIPIUM CREATURÆ DEI. Qui est le principe des œuvres de Dieu. Le Fils de Dieu, la Sagesse du Pere, le Verbe Eternel est le principe des œuvres de Dieu, tant que Dieu a créé toutes choses par son Verbe, & par sa Sagesse. (d) Autrement, JESUS-CHRIST est le principe de la nouvelle créature, ou de la nouvelle création, de la régénération de l'homme, de sa renaissance à la grace, & au salut: (e) Car l'Ecriture se sert assez souvent du mot de nouvelle création, en parlant de la régénération, & de la foi Chrétienne: Par exemple: (f) S'il y a en Jesus-Christ une nouvelle créature, ce qui est ancien est passé, toutes choses sont devenues nouvelles. Et ailleurs: (g) En Jesus-Christ ce n'est ni d'être circoncis qui sert, ni de n'être pas circoncis; mais d'être une créature toute nouvelle.

(a) Taddi λέγει ἡ Ἀπόλι. Flures Vulgata Libri post Vaticanos ann. 1590. 1592. 1593. & 1598. & Roman. 1614. & Plunin. Et nisi universi ab anno 1600. usque nunc, sic legunt: Hac dicit: Amen. Cum duobus punctis ante Amen. Sed nisi omnes ante Vaticanos Editi legunt: Hac dicit nomen Bened. Eukintop. Lux deluce lib. 2. pag. 212. 213.

(b) Greg. Nazianz. Orat. 28. August. serm.

2. de sancto Stephano.

(c) Joan. XIV. 6. XVI. 7. XVIII. 37.

(d) Psal. XXXII. 6. Prov. VIII. 27. 28. &

sequ.

(e) Vide Rupert. Grot. Alexar. Ribet. Cornet.

(f) 1. Cor. V. 17.

(g) Galat. VI. 15. Vide & Ephes. II. 10. & Coloss. III. 10.

15. Scio opera tua, quia neque frigidus es, neque calidus. Utinam frigidus esses, aut calidus.

15. Je sai quelles sont vos œuvres ; que vous n'êtes ni froid ni chaud. Que n'êtes-vous ou froid, ou chaud.

COMMENTAIRE.

D'autres l'expliquent ainsi : JESUS-CHRIST est engendré avant toute créature, de la même sorte qu'il est dit dans saint Paul, (a) que JESUS-CHRIST est le premier-né de toute créature, c'est à dire, engendré du Pere de toute éternité, avant qu'il eût produit au dehors aucune créature. Ou bien, principium creaturae Dei, marquera non le commencement, mais l'empire, le pouvoir que JESUS-CHRIST exerce sur toutes les créatures, en qualité de Fils de Dieu. En Grec le même terme qui signifie commencement, signifie aussi empire, domination. (b) Les Ariens l'expliquoient comme si JESUS-CHRIST eût été une simple créature, qui n'eût au dessus des autres que la primauté d'ordre, ou de tems, plus ancienne, plus relevée que les autres créatures. Mais l'Eglise a rejetée une explication si contraire à la Divinité du Verbe. Saint Jean fait ici allusion au Chap. I. 8. Je suis Alpha, & Omega, le commencement ; & la fin.

Y. 15. UTINAM FRIGIDUS ESSES, AUT CALIDUS. Que n'êtes-vous ou froid, ou chaud. La tiédeur dans la vie Chrétienne, & dans le service de Dieu, est souvent plus dangereuse que le froid ; parce qu'au moins celui qui est froid, ne se flatte point. Il est aisé de lui faire connoître le danger de son état. Il en a quelquefois du remords, & de la peine. Mais le tiède vit sans remords, sans crainte, & sans défiance, & n'écoute point ceux qui peuvent lui faire peur de son état. (c) Le serviteur qui ne fait point la volonté de son maître, sera moins puni, que celui qui l'a scûe, & l'a négligée. (d) Il vaudroit mieux n'avoir jamais connu la vérité, que de ne la pas suivre avec ardeur après l'avoir connue. (e) Il y a plus de ressource dans la disposition d'un homme manifestement pécheur, que dans celle d'un hypocrite, & d'un tiède. (f) Il est quelquefois expédient à ceux qui s'élèvent de vanité, & qui se font une conscience trop large, & trop aisée, & qui vivent dans la négligence, & dans la tiédeur, de faire des chûtes éclatantes ; afin qu'ils reconnoissent leur foiblesse, & qu'ils conçoivent contre eux-mêmes une haine salutaire,

(a) Coloss. I. 15.

(b) Vide Areth. Cornel. Vazab. Tir. Durham. Gemar.

(c) Vide Ambros. in Psal. CXV. Berengaud. hic. Salvian. lib. 4. de Provid. Bernard. serm.

(d) de Ascensione.

(e) Luc. XII. 48.

(f) 2. Petri II. 21.

(f) Ribor. Est. Cornel. Durham. Gret. Dnsf. Alii passim.

16. *Sed quia tepidus es, & nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.*

17. *Quia dicis: Quod dives sum, & locupletatus, & nullus ego: & nefcis quia tu es miser, & miserabilis, & pauper, & cæcus, & nudus.*

18. *Suadeo tibi emere à me aurum ignitum probatum, ut locuples fias, & vestimentis albis induaris, & non appareat confusio nuditatis tuae, & collyrio inunge oculos tuos ut videas.*

16. Mais parce que vous êtes tiède, & que vous n'êtes ni froid, ni chaud, je suis prêt de vous vomir de ma bouche.

17. Vous dites: Je suis riche, je suis comblé de biens, & je n'ai besoin de rien; & vous ne savez pas que vous êtes malheureux, & misérable, & pauvre, & aveugle, & nud.

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir; & des habits blancs, pour vous habiller, & pour cacher votre nudité honteuse; & un collire, pour vous l'appliquer sur les yeux, afin que vous voyiez clair.

COMMENTAIRE.

eux qui étoient tombez par un excès d'une dangereuse complaisance: (a) *Audeo dicere superbis esse utile cadere in aliquod apertum, manifestumque peccatum, unde sibi displiceant, qui jam sibi placendo ceciderant.*

¶ 16. *INCIPIAM TE EVOMERE.* Je suis prêt de vous vomir, de vous abandonner, de vous rejeter de mon sein, de mon Eglise, de retirer de vous ma grace, & de vous laisser tomber dans quelque fautive scandaleuse, pour punir votre présomption, pour humilier votre orgueil, & pour guérir votre vaine complaisance.

¶ 17. *QUIA DICIS: QUOD DIVES SUM.* Vous dites: Je suis riche; & vous ne savez pas que vous êtes malheureux, pauvre, &c. Vous croyez être riche des biens de l'esprit; vous vous flattez d'être agréable à Dieu, & de pouvoir résister aux tentations du monde, de la chair, & du démon. Ne vous y trompez point; vous êtes dénué des biens spirituels, pauvre des biens de la grace, foible, aveugle, misérable. Une grande marque de pauvreté dans les biens de l'esprit, est de s'en croire fort rempli. Les plus grands Saints sont les plus humbles, & les plus persuadés de leur foiblesse, & de leur nudité; les plus circonspects, & les plus attentifs sur eux-mêmes; les plus avides des grâces du Ciel, les plus ardents à les demander sans se lasser, & sans se relâcher. La Sageesse dit dans l'Écriture que celui qui la boira, aura encore soif; & que celui qui la mangera, aura encore faim. (b) Celui qui ne sent ni faim, ni soif de cette nourriture céleste, fait voir qu'il n'en a aucun goût, & qu'il s'en faut bien qu'il en soit rempli.

¶ 18. *SUADEO TIBI EMERE A ME AURUM IGNITUM.* Je

(a) Aug. lib. 14. de Civit. cap. 13.

(b) Eccl. xxiv. 19.

19. *Ego quos amo, arguo, & castigo.*
Emulare ergo, & patientiam age.

20. *Eccc sto ad ostium, & pulso: si
 quis audierit vocem meam, & aperue-
 rit mihi januam, intrabo ad illum, &
 cenabo cum illo, & ipse mecum.*

19. Je reprends & châtie ceux que j'aime
 animez-vous donc de zèle, & faites pénitence.

20. Me voici à la porte, & j'y frappe. Si
 quelqu'un entend ma voix & m'ouvre la
 porte, j'entrerai chez lui, & je souperai
 avec lui, & lui avec moi.

COMMENTAIRE.

vous conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu, pour vous enrichir.
 Cet or est la charité, (a) accompagnée de la foi, de l'espérance, & des autres bonnes œuvres. C'est la sagesse du Ciel, qui nous fait connoître le prix de la vertu, & qui nous en inspire l'amour. Il faut acheter tout cela aux dépens de vos aises, de vos plaisirs, de cette fausse sécurité où vous vivez. Il faut vous dépouiller de cette présomption, & de cette tiédeur, qui vous tiennent dans l'indolence sur l'affaire de votre salut; & vous serez riche devant Dieu, lorsque vous serez bien persuadé que vous ne l'êtes nullement.

ET VESTIMENTIS ALBIS INDUARIS. Et des habits blancs pour vous habiller. Vous croyez être bien vêtu; vous ne l'êtes point. Achetez promptement des habits blancs, nets, purs, pour couvrir votre nudité honteuse. Et quels sont ces habits? C'est l'innocence, la justice, l'humilité, la charité, la modestie, la patience. Ecoutez saint Paul: (b) *Induite vos sicut electi Dei, sancti, & dilecti, viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam.*

COLLYRIO INUNGE OCULOS TUOS. (c) Un collyre pour vous l'appliquer sur les yeux. Vous croyez être clair-voyant; vous vous trompez; achetez un collyre, un remède pour vous nettoyer les yeux. Ce collyre est la pénitence, (d) le retour sur vous-même, les lumières du Ciel que vous devez demander avec persévérance; c'est l'humilité, (e) qui vous fera voir vos défauts, & qui vous en inspirera une sainte horreur.

ÿ. 19. *EGO QUOS AMO ARGUO, ET CASTIGO. (f) Je reprends, & châtie ceux que j'aime.* Ne prenez point ce que je viens de vous dire comme une marque de haine, ou de mépris; je reprends, & je châtie ceux que j'aime; je hais d'autant plus leurs défauts, que j'aime leur personne. Un pere qui aime tendrement son fils, est sensible à tout ce qui le blesse, ou le déshonore. Voyez *Prov. III. 12.*

(a) Vide Bedam, Richard. Aubert. Hugon. Aliis.

(b) Col. III. 12.

(c) Καταβάσεις ἰχθυῶν τῶν ἰσχυρῶν πρ.

Alis: Κατάβασις τῶν ἰχθυῶν. Alis: Κατάβασις ἰχθυῶν.

(d) Berengaud. Thom. Anglic.

(e) Rupert. Cornel. Cagn. Manos.

(f) Ἐλέγχεσθε ἑαυτοὺς καθ' ἡμέραν.

21. Qui vicerit, dabo ei sedere meum in throno meo : sicut & ego vici, & sedicum Patre meo in throno ejus.

21. Quiconque sera victorieux, je le ferai asscoir avec moi sur mon trône ; comme ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Pere sur son trône.

COMMENTAIRE.

ÆMULARE. (a) *Animez-vous de zèle, & faites pénitence.* Quittez cette tiédeur où vous croupissez, faites pénitence, afin que vous méritiez mes loüanges, & mon estime.

ÿ. 20. ECCE STO AD OSTIUM. *Me voici à la porte, & j'y frappe.* Dieu frappe à la porte de nôtre cœur par ses inspirations, & par les avertissemens qu'il nous donne ou intérieurement par lui-même, ou extérieurement par ses ministres ; ou même par les créatures, & par les traverses qui nous arrivent. (b) C'est à nous à lui ouvrir, & à le prier de nous ôter le cœur de pierre, pour nous donner un cœur de chair : Car il est certain, comme dit le Concile de Trente, (c) que de même que l'homme par son libre arbitre, peut toujours consentir, ou ne pas consentir, résister, ou ne pas résister à la grace ; aussi de lui-même, & par les seules forces de la nature, il ne peut se porter à aucun bien d'une manière utile au salut, sans le secours des lumières, & des graces du Ciel. C'est Dieu qui commence toujours dans nous le bien que nous achevons en coopérant avec lui : (d) *Ipse Deus ut velimus operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens.* Il prépare la volonté, & achève par son secours, ce qu'il a commencé par l'opération de sa grace : *Ille praparat voluntatem, & cooperando perficit, quod operando incipit.* Nos efforts sont inutiles, si Dieu ne les aide ; & nous ne faisons pas même d'efforts, si Dieu ne nous prévient, & ne nous excite ; dit saint Bernard : (e) *Conatus nostri & casti sunt, si non adjuventur ; & nulli, si non excitentur.*

COENABO CUM ILLO, ET IPSE MECUM. *Je souperai avec lui, & lui avec moi.* Cela marque la bonté infinie de Dieu envers nous, & la familiarité dont il honore ceux qui lui sont fidèles, & qui répondent à ses desseins. Cela marque aussi la douceur d'une bonne conscience, & les consolations dont Dieu comble ses amis. Les larmes que l'on répand dans la prière, sont plus douces que toute la joye des spectacles, dit saint Augustin : (f) *Dulciores sunt lacryma orantium, quàm gaudia theatrorum.*

(a) Ζήταρες, ἢ μῆτινοι. Alii: Ζήτα ἢ μῆτινοι. | can. 1. 2. 3. &c.

(b) Vide Ribet. Cornel. Mense. Tirin. Para | (d) Auguß. de Grat. & Liber. Arbitr. cap.

17. | (e) Bernard. de Grat. & Lib. Arbitr.

(c) Concil. Trident. sess. 6. cap. 5. 6. & | (f) Aug. in Psal. CXXVII. n. 20.

21. *Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.*

21. Qui a des' oreilles, entende ce que que l'Esprit dit aux Eglises.

COMMENTAIRE.

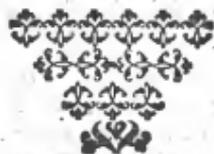
¶ 21. QUI VICERIT, DABO EI SEDERE IN THRONO MEO. *Quiconque sera victorieux, je le ferai assis avec moi sur mon trône; ou plutôt, sur le trône que je lui donnerai: Car les bienheureux dans le Ciel seront participans du Royaume de JESUS-CHRIST; (a) mais ils ne lui seront point égaux. Ils seront assis avec lui au jour du Jugement, pour condamner les méchans; (b) mais non pas sur un même trône. Quelques-uns toutefois (c) croient que JESUS-CHRIST fait ici allusion à ce qui se pratique en Orient, où les trônes, & les sièges sont longs, & peuvent contenir plus d'une personne. Il sera assis sur mon trône; je lui ferai tout le plus grand honneur qu'il puisse recevoir. Il sera assis à la même table, & sur le même siège que moi. Je ne le traiterai point comme mon serviteur, mais comme mon fils, & mon ami. Cela renferme une espèce d'hyperbole: & je crois que c'est le vrai sens du passage.*

(a) *Riber. Cornel. Para. Men. Alii.*

(b) Voyez Apoc. II 26. Joan. XVII. 24. Matth. XIX. 28.

(c) *Gregor. Magn. lib. 26. Moral. cap. 26.*

Quia judicii principatum ex Christi virtute participamus, hinc veluti in ejus throno residemus. Vide Lud. de Dieu. hic.



CHAPITRE IV.

Saint Jean transporté en esprit dans le Ciel, voit le trône de Dieu, & vingt-quatre vieillards autour de lui. Sept Esprits. Mer de crystal. Animaux pleins d'yeux. Adoration que les vieillards rendent à Dieu.

ψ. 1. *Post hæc vidi, & ecce ostium, apertum in Cælo, & vox prima, quam audivi, tamquam tuba loquentis mecum, dicens: Ascende hæc: & ostendam tibi qua oportet fieri post hæc.*

ψ. 1. **A**près cela, je regardai & je vis une porte ouverte dans le Ciel; & la première voix que j'avois ouïe, & qui m'avoit parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit: Montrez ici haut, & je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **P**OST HÆC VIDI: ET ECCE OSTIUM APERTUM IN COELO. *Après cela, je vis une porte ouverte dans le Ciel.* Jusqu'ici saint Jean nous a décrit les avertissemens que le Fils de Dieu donne aux sept Eglises d'Asie: Voici des prophéties d'une autre sorte; elles regardent l'état général de toute l'Eglise de JESUS-CHRIST répandue dans l'Empire Romain. Il représente ce qui y devoit arriver après sa mort, qui suivit d'assez près ces prédictions. On y voit les persécutions que l'Eglise eut à souffrir de la part des hérétiques, & des Juifs d'une part, & des Romains idolâtres de l'autre; la victoire qu'elle remporta sur ces deux sortes d'ennemis, & la vengeance que JESUS-CHRIST tira de ceux qui l'avoient persécutée. Voilà le sujet général des prophéties qui se lisent depuis ce Chapitre, jusqu'au Chapitre XX. Après cela saint Jean décrit ce qui doit arriver à la fin du monde. Ces choses se développeront dans le Commentaire à mesure qu'elles se présenteront. On peut voir ce qui a été dit dans la Préface.

Il étoit important, dans le siècle où vivoit cet Apôtre, de consoler les Fidèles, de les fortifier contre les persécutions qui s'élevoient contre eux de tous côtez, & de leur annoncer de la part de Dieu, que malgré ses ennemis, & ses persécuteurs, l'Eglise demeureroit inébranlable, que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle, & qu'elle demeureroit enfin victorieuse de ceux qui lui faisoient la guerre. C'est ainsi

2. Et statim fui in spiritum : & ecce sedes posita erat in Cælo, & supra sedem sedens.

3. Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis & sardinis : & iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdina.

2. Et ayant été soudain ravi en esprit j'ye vis au même instant un trône dressé dans le Ciel, & quelqu'un assis sur ce trône.

3. Celui qui étoit assis paroïssoit semblable à une pierre de jaspe, & de sardoine; & il y avoit autour de ce trône un arc en ciel, qui paroïssoit semblable à une émeraude.

COMMENTAIRE.

que les Prophètes Isaïe, Jérémie, & Ezéchiel, qui avoient prédit d'une manière si expresse la captivité de Babylone, & la ruine de Jérusalem, reçurent ordre de Dieu, pour rassûrer les Israélites, de leur annoncer d'une manière encore plus précise, le rétablissement de la ville, & du Temple, & le retour du peuple dans son pays.

Saint Jean dit donc qu'après avoir entendu les ordres que le Fils de Dieu lui avoit donnez d'écrire aux sept Eglises d'Asie, il vit en esprit le Ciel qui s'ouvroit en sa présence, & qu'en même-tems il ouït une voix, qui lui dit de monter. Etant donc ravi en esprit, & se trouvant tout d'un coup transporté dans le Ciel, il y vit le Seigneur sur son trône, environné de toute sa Cour, & au milieu de sa gloire, & de sa majesté. C'est ce qu'il dit dans les versets 1. & 2. Dans le verset 3. & dans les suivans il donne la description de la majesté qu'il y vit.

ÿ. 3. ET QUI SEDEBAT; SIMILIS ERAT ASPECTUI LAPIDIS JASPIDIS. *Celui qui étoit assis sur le trône, paroïssoit semblable à une pierre de jaspe.* Il est remarquable que dans toute cette vision, il y a une allusion perpétuelle avec le Temple de Jérusalem. (a) Dans ce Temple, au fond du Sanctuaire, étoit l'Arche, & les Chérubins, qui étoient considérez comme le trône de Dieu. Devant le Sanctuaire étoit le Saint, où se trouvoit l'Autel des parfums, & le chandelier d'or à sept branches. Le mer de crystal dont parle ici S. Jean, a rapport au grand vase nommé mer, que Salomon avoit mis dans le Temple. Les vingt quatre vieillards sont imitez des vingt-quatre classes de Lévités, qui y étoient en service à l'alternative. Les quatre animaux pleins d'yeux, sont pris sur les Chérubins décrits par Ezéchiel. Dieu placé sur son trône, a devant lui sept Esprits, comme le Seigneur dans son Sanctuaire avoit devant lui, au-delà du voile, le chandelier d'or à sept branches. Le jaspe, la sardoine, les autres pierres précieuses auxquelles le Seigneur étoit semblable, ne doivent pas s'entendre comme si saint Jean eût vû un visage de la couleur de ces pierres : mais il fortoit de la face du Seigneur un éclat éblouissant, pareil au feu de ces pierres.

[a] Gros. hie. Med. lib. 3. pag. 541. & 544. lib. 5. pag. 1122.

4. *Et in circuitu sedis sedilia viginti-quatuor : & super thronos viginti-quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, & in capitibus eorum corona aurea.*

5. *Et de throno procedebant fulgura, & voces, & tonitrua : & septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem Spiritus Dei.*

4. Autour de ce même trône il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de robes blanches, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.

5. Il sortoit du trône des éclairs, des tonnerres, & des voix ; & il y avoit devant le trône sept lampes allumées, qui sont les sept Esprits de Dieu.

COMMENTAIRE.

IRIS ERAT IN CIRCUITU THRONI. Il y avoit autour du trône un arc-en-ciel. Ezéchiel (a) nous représente de même la gloire du Seigneur assis sur son trône, ayant autour de lui comme un arc-en-ciel chargé d'une infinité de couleurs : (b)

Mille trahit varios adverso sole colores.

La personne qui étoit assise sur le trône, étoit comme la source de la lumière qui produisoit cette diversité de couleurs. Saint Jean nous dit ici que la couleur qui dominoit dans l'arc-en-ciel qu'il vit, étoit celle de l'émeraude, c'est à-dire, le vert.

¶ 4. SEDILIA VIGINTI-QUATUOR. Vingt-quatre trônes, sur lesquels étoient vingt-quatre vieillards. Ces vingt-quatre vieillards assis autour du trône de Dieu, nous représentent le jugement que le Tout-puissant doit prononcer contre les ennemis de l'Eglise de son Fils. Ainsi dans Daniel, (c) lorsqu'il s'agit de prononcer la sentence contre Antiochus Epiphane, on plaça les trônes, l'Ancien des jours s'assit, les Juges prirent séance, & les livres furent ouverts. Ici les vingt-quatre vieillards sont vêtus de robes blanches, & ont des couronnes d'or sur la tête, pour marque de leur dignité. Ils représentent les Rois, & les Prêtres, assembleurs du souverain Juge. Il semble que Dieu ait voulu nous désigner par ce nombre de vingt-quatre, les anciens Patriarches, & les douze Apôtres, qui jugent avec le Seigneur, & qui condamnent l'injustice des persécuteurs. (d)

¶ 5. ET DE THRONO PROCEDEBANT FULGURA. Il sortoit du trône des éclairs, &c. Tout cela étoit un signe de la colère de Dieu contre les pécheurs, & des châtimens qu'il devoit exercer contre les persécuteurs des Saints. Les éclairs, les tonnerres, & les voix, sont représentés comme quelque chose d'animé, qui sort du trône, & qui part avec impétuo-

(a) Ezech. I. 27. 28.

(b) Esai. 64.

(c) Dan. VII. 9. 10.

(d) Vide Villerin. Ribet. Andra. & Arith. & alios.

6. Et in conspectu sedis tamquam mare vitreum simile crystallo : & in medio sedis , & in circuitu sedis , quatuor animalia plena oculis ante & retrò.

6. Vis-à-vis du trône il y avoit une mer transparente comme le verre , & semblable à du cristal ; & au milieu du trône , & alentour il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant & derrière.

COMMENTAIRE.

sité pour exterminer les méchans. *Les tonnerres , & les voix* , ne sont que la même chose. Dans l'Écriture le tonnerre est nommé la voix de Dieu ; & *les éclairs* , les flèches.

SEPTEM LAMPADES ARDENTES. *Il y avoit devant le trône sept Lampes allumées* , comme dans le Temple étoit le chandelier d'or à sept branches , dont chacune étoit chargée d'une lampe ; & elles marquoient *les sept Esprits de Dieu* , ou les principaux ministres de ses volontez , les sept Archanges , qui sont chargez de la conduite de l'Eglise. (a) Plusieurs entendent par-là les sept dons du Saint Esprit. Voyez ce qui a été dit sur les mêmes termes ci-devant , Chap. I. §. 4.

§. 6. TAMQUAM MARE VITREUM. *Vis-à-vis du trône , il y avoit une mer , transparente comme le verre*. Dans les Palais des Rois d'Orient , il y a toujours des jets d'eau dans les appartemens , pour les tenir frais , & propres. Dans le Temple du Seigneur il y avoit de même de l'eau dans plusieurs grands vases , & sur tout dans celui qu'on appelloit la mer de Salomon. Il semble même que dans les derniers tems il y avoit une fontaine amenée d'ailleurs avec de grands frais. (b) Les Prophètes en ont souvent parlé. (c) Voyez le Commentaire sur *Ezech. XLVII. 1. & suiv.* La mer , ou le bassin d'eau pure , & transparente comme le cristal que vit saint Jean devant le trône du Seigneur , & dont il parle encore ci-après , Chap. XV. 2. marque , selon les uns , (d) le Baptême ; selon les autres , (e) le Sacrement de pénitence. Ceux-ci l'expliquent du siècle présent ; & ceux-là du Ciel empyrée , qui est la demeure des bienheureux. (f) Peut-être qu'il n'y faut point chercher de mystère , & que cette mer ne servoit là que d'ornement , non plus que les bassins , & les jets d'eau dans les Palais des Rois d'Orient. C'est un air de grandeur , de magnificence , de propreté.

IN MEDIO SEDIS , ET IN CIRCUITU SEDIS , QUATUOR ANIMALIA. *Au milieu du trône , & à l'entour , il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant , & derrière*. Ces quatre animaux étoient appa-

(a) Cornel. alii plures.

(b) *Arista lib. de 70 Interpp. Euseb. apud Euseb. lib. 9. Preparat. Tacit. Annal. 5.*

(c) *Joel. III. 18. Zachar. XIV. 8. Ezech.*

XLVII. 1. 2. 3.

(d) *Primas. Beda , Richard. Rupert.*

(e) *Carthusian. Alazar.*

(f) *Petr. Cornel. &c.*

7. *Et animal primum simile leoni, & secundum animal simile vitule, & tertium animal habens faciem quasi hominis, & quartum animal simile aquilæ velanti.*

8. *Et quatuor animalia, singula eorum habebant alas suas: & in circuitu, & intus plena sunt oculis: & requiem non habebant die ac nocte, dicentia: Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus omnipotens qui erat, & qui est, & qui venturus est.*

7. Le premier animal étoit semblable à un lion, le second étoit semblable à un veau, le troisième avoit le visage comme celui d'un homme, & le quatrième étoit semblable à un aigle qui vole.

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes: ils étoient pleins d'yeux alentour & au dedans, & ils ne cessôient jour & nuit de dire: Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui étoit, & qui est, & qui doit venir.

COMMENTAIRE.

remment comme les quatre soutiens du trône du Seigneur; ils étoient aux quatre coins du siège à proportion comme les bœufs étoient sous la mer de Salomon; ils la supportoient, & lui servoient d'ornement; ou plutôt, comme les quatre Chérubins, qui portoient le char du Seigneur, lorsqu'il apparut à Ezéchiel. (a) Les roues de ce chariot d'Ezéchiel passoient toutes chargées d'yeux, (b) & étoient animées. Ici ce sont les Chérubins, ou les quatre animaux qui sont chargés d'yeux de tous côtés. (c) Ceux qui ont cherché les sens mystiques de cette représentation, ont crû les uns, (d) que les quatre animaux représentoient les quatre Evangélistes; d'autres, les Apôtres, & les hommes apostoliques; d'autres, les Anges, ou les Archanges. Mais tout cela est arbitraire; & je ne voudrois pas même assûrer que cela fût autrement mystérieux. Tout n'est pas symbolique dans ces sortes de visions; & il est évident par la suite du discours, que toute cette description n'est qu'un préambule, & une disposition aux prophéties qu'on veut nous proposer, & qui doivent être le principal objet de nôtre attention.

¶ 7. PRIMUM ANIMAL SIMILE LEONI. *Le premier animal étoit semblable à un lion.* Il étoit composé de différentes figures, à la manière de ce que les Hébreux appelloient ouvrage de Chérubins, (e) & les Egyptiens figures hiéroglyphiques; en sorte que la figure du lion dominoit. Il avoit une tête de lion. Les autres animaux étoient de même à proportion chacun selon son espèce; en sorte que tous quatre étoient placez chacun à un coin du trône du Seigneur, & le supportoient; com-

(a) Ezech. I. 4.

(b) Ezech. I. 18. x. 11.

(c) Voyez Basile. Sophron. Cyrill. Item Prado & Villalpand. in Ezechiel.

(d) Ita Patres plerique apud Ferrer. hic. &

Cornel Vide & Pistorin Bedam, Barendand. Haymon. &c.

(e) Voyez Exod. xxvi. 1. Et le Commentaire sur cet endroit.

9. Et cum darent illa animalia gloriam, & honorem, & benedictionem sedenti super thronum, viventi in sacula saculorum;

9. Et lorsque ces animaux rendoient gloire, honneur, & action de grace à celui qui est assis dans le trône, qui vit dans les siècles des siècles;

COMMENTAIRE.

me les Chérubins d'Ezéchiel supportoient le Ciel où étoit placé le trône du Tout-puissant.

ÿ. 8. SINGULA EORUM HABEBANT ALAS SENAS. *Ils avoient chacun six ailes*; au lieu que ceux d'Ezéchiel n'en avoient chacun que quatre. (a) Mais ceux que vit Isaïe, (b) en avoient six. La forme des Chérubins qui nous sont décrits dans l'Ecriture, est toujours fort variée, mais jamais d'une manière ressemblante. Saint Jean ne nous dit pas l'usage qu'ils faisoient de leurs ailes, ni si elles étoient étendues, ou repliées. On ne s'étend pas sur les significations mystiques de ces figures, premièrement parce qu'il n'y a rien de fixe, ni d'assuré; & en second lieu, parce que cela ne sert de rien au fond de la prophétie. Tout ceci n'est qu'un prélude, ou un embellissement purement accessoire à la chose.

PLENA ERANT OCULIS. *Ils étoient pleins d'yeux* à l'entour, & au dedans, in circuitu, & intus. Tant ce qui paroissoit au dehors, que ce qui étoit caché sous le trône, tout le corps de ces quatre Chérubins étoit chargé d'yeux, à peu près comme la queue d'un paon. Le Grec: (c) *Ils sont pleins d'yeux en dedans*; c'est-à-dire, tout ce qui étoit sous les ailes, & sur tout leur corps. Au verset 6. il est dit qu'ils en étoient pleins au dedans, & au dehors, comme nous l'avons marqué auparavant.

ET REQUIEM NON HABEBANT. *Ils ne cessoient point jour & nuit de dire: Saint, Saint, Saint.* Plusieurs Manuscrits Grecs lisent neuf fois: (d) *Saint, Saint, Saint; Saints, Saint, Saint; Saints, Saint, Saints.* C'étoit le cri, ou la voix ordinaire de ces animaux hiéroglyphiques. Comparez *Isai. vi. 3.* où les Séraphins crient de même: *Saint, Saint, Saint le Seigneur, le Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire.*

ÿ. 9. ET CUM DARENT ILLA ANIMALIA GLORIAM. *Lorsque ces animaux rendoient gloire à Dieu*; c'est à-dire, lorsqu'ils commençoient leur cantique; car encore qu'ils ne cessassent pas de le dire jour & nuit, comme il a été marqué au verset précédent, il y avoit toute fois quelque intervalle entre chaque reprise; & au commencement de chaque chant, les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant le trône du Tout-puissant.

(a) Ezech. I. 6.

(b) Isai. vi. 2.

(c) Graec. καὶ ἔσαν ἐν γυμνασίοις ἐφ' ὅλην τὴν ὄψιν, ὄψιν, ὄψιν.

Ps. 3. Ἐξέστη ἐν ἰουδαία.

(d) Ita Vallæ omnes. Cod. Hispan. apud Erasmi. Steph. n. n. M. Baroc. Barb. 2. Petit. 24. Hunt. 2.

10. *Procidebant viginti-quatuor seniores ante sedentem in throno, & adorabant viventem in saecula saeculorum & mittebant coronas suas ante thronum, dicentes :*

11. *Dignus es, Domine, Deus noster accipere gloriam, & honorem & virtutem : quia tu creasti omnia, & propter voluntatem tuam erant ; & creata sunt.*

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône, & ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles ; & ils jettoient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur nôtre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puissance, parce que vous avez créé toutes choses, & que c'est par vôtre volonté qu'elles subsistent, & qu'elles ont été créées.

COMMENTAIRE.

¶ 10. PROCIDEBANT, ET MITTEBANT CORONAS, (a) &c. Ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles, en se levant de leurs trônes, & se prosternant jusqu'en terre en sa présence ; & pour marquer qu'ils tenoient de lui toute leur gloire, & toute leur puissance, ils jetoient leurs couronnes à ses pieds. Rien n'est plus capable de nous donner une grande idée de la majesté infinie de Dieu, & du souverain respect qui lui est dû, que cette description. Comment les Chrétiens devroient-ils paroître dans les Temples en présence du Dieu des armées, si ce qu'il y a de plus auguste, & de plus élevé dans le Ciel, reconnoît son néant, & sa bassesse devant cette Majesté redoutable ?

¶ 11. DIGNUS ES, DOMINE DEUS NOSTER, (b) ACCIPERE GLORIAM, &c. Vous êtes digne, ô Seigneur nôtre Dieu, de recevoir gloire, honneur, &c. C'est à vous seul qu'appartiennent la gloire, l'honneur, les louanges de tout ce qu'il y a de bien dans le monde. Vous êtes l'auteur, le créateur, le promoteur, le conservateur de toute bonne action. Ce que nous sommes, nous le sommes par vôtre grace ; nous ne pouvons rien nous attribuer de ce que vous avez mis en nous, sans commettre une usurpation sacrilège contre vos droits. A nous appartient la douleur, & la confusion ; & à vous la justice, & la miséricorde : (c) *Tibi, Domine, justitia ; nobis autem confusio faciet.* Ne nous donnez point la gloire, ne nous la donnez point ; mais donnez-la à vôtre nom : (d) *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam.*

(a) Προκυβηται, & προσκυβηται & προσκυβηται Mais plusieurs Manuscrits Grecs lisent au futur : Προκυβηται, & προσκυβηται. Ita Steph. a. n. Alexand. Hunt. v. &c.
(b) Le Grec lit simplement : Dignus es, Do-
(c) Dan. ix. 7.
(d) Psal. cxlii. 5.



C H A P I T R E V.

Livre scéllé que personne ne peut ouvrir, sinon l'Agneau qui a été immolé. Tout le Ciel lui en rend gloire, par un Cantique nouveau. Les quatre animaux, & les vingt-quatre vieillards confirment les louanges qui sont données au Pere, & au Fils.

†. 1. *ET* *vidi* *in* *dextera* *sedentis* | †. 1. *JE* vis ensuite dans la main droite
supra thronum, librum scriptum intus & foris, signatum sigillis septem. | de celui qui étoit assis sur le trône,
 un Livre écrit dedans & dehors, & scéllé de sept sceaux.

C O M M E N T A I R E.

†. 1. **V**IDI IN DEXTERA SEDENTIS, LIBRUM SCRIPTUM INTUS, ET FORIS. (a) *Je vis dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône, un livre écrit dedans, & dehors.* Après nous avoir décrit l'appareil dans lequel la Majesté de Dieu se fit voir, saint Jean entre en matière, & nous représente les décrets de Dieu (b) comme cachettes dans un livre écrit des deux côtez, mais cachetté de sept sceaux, de manière que personne ne le pouvoit ni ouvrir, ni lire, ni expliquer. Ce qui marque bien clairement la certitude des événemens futurs arrêtez dans la volonté de Dieu, mais entièrement impénétrables à l'esprit humain. Il ne se trouve que JESUS-CHRIST, la Sagesse du Pere, qui en ouvre les sceaux, & qui nous en donne l'intelligence, & encore sous l'enveloppe des énigmes, & des figures.

Les Hébreux appellent *livre* toute sorte d'Ecrits. Celui dont il s'agit ici, étoit plutôt une manière de lettre, pliée, & enveloppée de lin, ou d'autre chose, & cachettée en sept endroits, à la manière des Anciens, ainsi que nous l'avons expliqué dans nôtre Dissertation sur les Livres anciens, à la tête de la Genèse. Nos Peintres qui représentent un livre avec sept sceaux pendans en forme de bulles, font voir qu'ils n'ont aucune notion de la manière ancienne dont on cachettoit les lettres, & les

(a) *Προφητείας γραβες εν χειρι.* *Alii plures: Ebraeis εν χειρι.* Ita Steph. a. n. n. Baroc. Petavi, 2. Hunt. 1. Cov. 2. & Arab. Aeth. Arab.

(b) *Andra. Cazar. Aureol. Piscat. Hammam. Durham Coccei.*

1. *Et vidi Angelum fortem, pradicamem vocem magna: Quis est dignus aperire librum, & solvere signacula ejus?*

3. *Et nemo poterat, neque in Celo, neque in terra, neque subtus terram, aperire librum, neque respicere illum.*

1. Et je vis un Ange fort & puissant, qui disoit à haute voix: Qui est digne d'ouvrir le Livre, & de lever les sceaux?

3. Mais nul ne pouvoit, ni dans le Ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le Livre, ni le regarder.

COMMENTAIRE.

autres Ecrits qu'on envoyoit. D'autres croyent que c'étoit sept feuilles roulées l'une sur l'autre, ayant chacune son sceau, en sorte que la première étant ouverte, & développée, les autres demeuroient cachettées, & enveloppées. Quoi qu'il en soit, on tient que ce livre n'étoit autre que l'Apocalypse; (a) du moins l'Apocalypse comprend ce qui y étoit, quant à ce qui concerne l'état général de l'Eglise, jusqu'à son entier établissement. Saint Jean remarque que ce livre étoit écrit en dedans, & en dehors; ce qui étoit singulier; car aloes les livres étoient composez de grands rouleaux de parchemin, ou de papier d'Egypte, que l'on n'écrivoit d'ordinaire que d'un côté. Pour les lettres, il étoit moins rare de les écrire des deux côtez. Ce livre pouvoit avoir la figure ou d'un volume, ou d'une lettre: mais il étoit enveloppé de lin, ou de linge, & cachetté en sept endroits, afin que l'on ne pût pas voir l'écriture. Le nombre de sept sceaux, marque la profondeur du mystère, & la difficulté de l'explication.

¶ 2. VIDI ANGELUM FORTEM. Je vis un Ange fort, & puissant. Saint Jean donne l'épithète de *fort* à certains Anges (b) pour marquer apparemment leur dignité. On connoît dans la Hiérarchie céleste des *puissances, des dominations*; ou des forces, & des principautez. Quelques-uns (c) croyent que celui-ci étoit Gabriel, dont le nom signifie la force de Dieu. Cet Ange pour relever la grandeur infinie de Dieu, & la profondeur de ses conseils, crie à haute voix, & demande si dans le Ciel il y a quelqu'un qui puisse lever les sceaux du livre qui est entre les mains du Tout-puissant, & en révéler le mystère aux hommes. Mais ni les ames bienheureuses, marquées par les vingt-quatre vieillards, ni les Anges, ni aucune créature n'est capable par elle-même de pénétrer dans les desseins éternels de la Providence. Il n'y a que JESUS-CHRIST, l'Agneau mis à mort dès le commencement du monde, qui soit digne d'ouvrir ce livre, & de nous en donner l'intelligence.

(a) Ita Pannon. Prado. Ribera. Viegas, Cornel. Meneo. Para Durham. Bossuet. Vide Ambros. lib. 3. de Esde, cap. 7.

(b) Voyez Apoc. x. l. XVIII. 21.

(c) P Liran.

4. *Et ego flebam multum, quoniam nemo dignus inventus est aperire librum, nec videre eum.*

5. *Et unus de senioribus dixit mihi: Ne fleveris: ecce vicit leo de tribu Juda, radix David, aperire librum, & solvere septem signacula ejus.*

6. *Ei vidi: & ecce in medio throni, & quatuor animalium, & in medio seniorum, Agnum stantem tamquam occisum, habentem cornua septem, & oculos septem: qui sunt septem Spiritus Dei, missi in omnem terram.*

4. Je fondois en larmes de ce que personne ne s'étoit trouvé digne d'ouvrir le Livre, ni de le regarder.

5. Alors l'un des vieillards me dit: Ne pleurez point: voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu par sa victoire, le pouvoir d'ouvrir le Livre, & d'en lever les sept sceaux.

6. Je regardai, & je vis au milieu du trône & des quatre animaux, & au milieu des vieillards, un Agneau comme égorgé, qui étoit debout, & qui avoit sept cornes & sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyez par toute la terre.

COMMENTAIRE.

ÿ. 3. NEQUE IN COELO, NEQUE IN TERRA, NEQUE SUB TERRAM. *Ni dans le Ciel, ni sur la terre, ni sous la terre.* Ni les Anges, ni les bienheureux, ni les hommes mortels, ni beaucoup moins ceux qui sont dans l'enfer. Les Hébreux mettoient l'enfer sous la terre, ou sous les eaux, au fond des abîmes. (a) Ils plaçoient là les âmes des sages Payens, des Héros, des Rois, des méchans. Nulle créature en un mot ne peut découvrir ce que Dieu veut tenir caché.

ÿ. 5. NE FLEVERIS; ECCE VICIT LEO. *Ne pleurez point; voici le lion de la tribu de Juda; JESUS-CHRIST, sorti de cette tribu, lion par sa valeur, & par sa puissance, désigné dans la prophétie de Jacob (b) sous l'idée d'un lion: Juda, vous êtes comme un lion plein de vigueur. Vous êtes allé prendre votre proie; vous vous êtes retiré comme un lion dans votre fort; vous vous y êtes endormi comme une lionne; qui osera l'éveiller? JESUS CHRIST, est le rejeton de la famille de David. (c) C'est lui qui a mérité par la victoire qu'il a remportée sur le monde, sur le péché, sur la mort, sur le démon, d'ouvrir le livre, d'en lever les sceaux, de le lire, d'en découvrir la teneur. JESUS-CHRIST comme Dieu, tient le livre de même que son Père; comme homme-Dieu, il mérite de l'ouvrir, & de nous en révéler les mystères.*

ÿ. 6. VIDI AGNUM STANTEM TAMQUAM OCCISUM. *Je vis au milieu du trône, c'est à dire, dans l'espace qui étoit entre le trône supporté, & élevé par les quatre Chérubins, & les sièges des vingt-quatre vieillards, qui environnoient le trône en demi cercle par-devant; je vis*

(a) *Vide Prov. IX. 18. XV. 11. Job. XXVI. 5. 11. XXV. 9. XXVI. 14. Ezech. XXVI. 17. 18. XXXII. 19.* Voyez le Comment. sur Job. XXVI. 5.

(b) *Genes. XLIX. 9.*

(c) *Isaï. XLII. 1. LIII. 1.*

7. Et venit, & accepit de dextera
sedentis in throno libram.

7. Et il vint prendre le Livre de la main
 droite de celui qui étoit assis sur le trône.

COMMENTAIRE.

dans cet espace, comme un agneau égorgé, & immolé. Remarquez qu'il fait toujours allusion à la disposition qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem, où les victimes immolées se mettoient sur l'Autel des holocaustes, au-devant de la porte du Saint, & vis-à-vis le Sanctuaire, qui étoit considéré comme le lieu de la demeure du Tout-puissant. L'agneau que vit saint Jean, étoit donc sur l'Autel, immolé, & toutefois vivant, ayant sept cornes, & aurant d'yeux. Cela marquoit JESUS-CHRIST, l'Agneau de Dieu, (a) la victime d'expiation de tout le genre humain, qui par sa mort nous a réconciliés avec son Père, & qui dans le Ciel même porte les marques de sa passion, & de son sacrifice. Il est immolé sur la croix; il est debout devant son Père, pour intercéder pour nous; (b) il est vivant, & ressuscité; il porte sept cornes, comme autant de couronnes, & de symboles de sa toute-puissance; il a sept yeux, pour représenter la science, la sagesse, la pénétration infinie; il voit tout; il connoît tout; il est maître de tous les tems; ou plutôt, le tems n'est point à son égard, il n'est que par rapport à nous.

QUI SUNT SEPTEM SPIRITUS DEI. *Ses sept yeux, sont les sept Esprits de Dieu, envoyez par toute la terre.* Les sept yeux de l'Agneau étoient les symboles des Anges, qui sont envoyez par toute la terre, pour exécuter les ordres du Tout-puissant. Les anciens Rois de Perse avoient, comme nous l'avons déjà remarqué, (c) sept principaux Officiers, qui voyoient leurs faces, & qui étoient les exécuteurs de leurs ordres. On les appelloit les yeux, & les oreilles du Roi, (d) parce que le Roi ne voyoit, & n'entendoit, pour ainsi dire, que par le canal de ces Ministres, qui lui rendoient compte de tout, & qui agissoient en suivant ses ordres. Les Hebreux avoient à peu près la même idée de la Cour céleste. Le nombre de sept Anges, qui se remarque en plus d'un endroit de l'Écriture, (e) en est une preuve, aussi-bien que ce qui est dit dans le Livre de Job, que les Enfans de Dieu, ou les Anges étant venus devant

(a) Joan. I. 29. 36. Act. VIII. 32. Isai. LIII. 7. &c.

(b) Rom. VIII. 34. Hebr. VIII. 25. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis. Vide Aug. Quæst. in nov. Test. qu. 88.*

(c) Ci-devant Chap. I. 12. 11.

(d) Xenophon. lib. 8. *Cyropæd. Apu'a. de Mundo. Apud Persas aures Regia & Imperate-*

rum oculi, quidam homines dicebantur, per qua officiorum genera Rex ille ab hominibus Deus esse credebatur, eum omnia qua ubique gererentur, ille otocustiarum delatione dicebat. Aristid. orat. Panazyr. Cyzicen. Ο ἴψι πῶς ἦ ἵσπερ Βασιλεὺς ἰδεῖν τε διαφέρει ἀπὸ τοῦ πρὸς καὶ ἀρῶν Βασιλεὺς ἐφ' ὧν ἴσπει, ἢ Βασιλεὺς ἦν.

(e) Tobia XII. 15.

8. Et cùm aperuisset librum, quatuor animalia, & viginti-quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas, & phialas aureas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes Sanctorum.

8. Et après qu'il l'eut ouvert, les quatre animaux, & les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes & des coupes d'or pleines de parfum, qui sont les prières des Saints.

COMMENTAIRE.

le Seigneur, pour lui rendre compte de ce qui se passoit sur la terre, satan se trouva aussi parmi eux. (a)

ÿ. 8. ET CUM APERUISSET, CECIDERUNT CORAM AGNO. *Après qu'il eut ouvert le livre, & qu'il eut commencé d'en lever les sceaux, les quatre animaux, qui étoient aux quatre coins du trône, & les vingt-quatre vieillards, se prosternèrent devant l'Agneau, & l'adorèrent comme Dieu. Au Chap. VI. ÿ. 1. & suivans, saint Jean raconte dans un plus grand détail ce qui arriva lorsque l'Agneau eut pris le livre, & qu'il en leva les sceaux les uns après les autres. Dès qu'il l'eut pris, & qu'il eut commencé à vouloir l'ouvrir, les quatre Chérubins, & les vingt-quatre vieillards reconnurent son pouvoir souverain. Le Grec porte : (b) Et l'ayant pris, au lieu de, l'ayant ouvert. Tichonius, Bérangaude, Bède, Primasius lisent : Et cùm accepisset.*

HABENTES SINGULI CITHARAS, ET PHIALAS. (c) *Ayant chacun des harpes, ou des lyres antiques, & des coupes d'or pleines de parfum. Ces lyres, ou ces cithares sont un symbole des louanges que l'on rend à Dieu ; & ces coupes pleines de parfum, les figures des oraisons des Saints. Suivant cette idée, il semble que saint Jean a voulu nous représenter ces vingt-quatre vieillards, comme des Sénateurs qui présentent au souverain Seigneur dans le Ciel, les vœux, les prières, les adorations, les sacrifices, les louanges que les âmes saintes lui rendent sur la terre. (d) Cela est encore imité de ce qui se pratiquoit dans le Temple, où il y avoit toujours autour de l'Autel, dans le tems des sacrifices, des Lévites avec des instrumens de musique, qui louoient Dieu, & des Prêtres avec des patères, ou des coupes, dont ils se servoient pour répandre le vin, & le sang ; & avec des encensoirs, dans lesquels on mettoit l'encens. Le feu se prenoit sur l'Autel des holocaustes, & l'encens ne se mettoit sur l'encensoir que dans le Saint, en présence du Seigneur.*

ÿ. 9. ET CANTABANT CANTICUM NOVUM. *Ils chantoient un*

(a) *Joh. I. 6. II. 1.*

(b) *Καὶ ἔτι ἔλαβεν.*

(c) *Græc. καθ' ἑνα ἔχοντες ψαλμοὺς καὶ φιάλας χρυσοῦς. Alii : καθ' ἑνα ἔχοντες. Ita Alex. Barro, Petavi, &*

Hunt 1. Syr. Æth. Arab.

(d) *Vide Eft. Perer. Cornel. Alies. Philon. de Sacrificantiis. Clem. Alexand. lib. 6. Stromat. Origen, lib. 8. contra Celsum. apud Gros. hic,*

9. Et cantabant canticum novum dicentes : Dignus es, Domine, accipere librum, & aperire signacula eius : quoniam occisus es, & redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, & lingua, & populo, & natione,

10. Et fecisti nos Deo nostro regnum, & Sacerdotes : & regnabimus super terram.

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le Livre, & d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, & que par votre sang, vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, & de toute nation ;

10. Et que de plus vous nous avez faits Rois & Prêtres pour nôtre Dieu ; & nous regnerons sur la terre.

COMMENTAIRE.

cantique nouveau. Les quatre Chérubins, & les vingt-quatre vieillards entonnèrent en l'honneur de l'Agneau le cantique suivant. Il l'appelle *nouveau*, c'est à-dire, excellent. Dans l'Ecriture on donne ordinairement aux cantiques l'épithète de nouveau. (a) Les chansons nouvelles sont toujours les plus agréables, dit Pindare. (b)

DIGNUS ES, DOMINE, ACCIPERE LIBRUM. Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre. JESUS-CHRIST a mérité par le fruit de sa mort, & de sa passion, (c) de révéler à qui il lui plaît ce qui regarde son Eglise, & ce qui lui doit arriver dans les tems à venir. Tout le Ciel applaudit, lorsqu'il exerce son empire, & qu'il use de son droit.

REDEMISTI NOS DEO EX OMNI TRIBU. Vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, &c. Les vingt-quatre vieillards représentent les âmes saintes, qui jouissent de la béatitude. Ils reconnoissent que c'est à JESUS-CHRIST qu'ils ont l'obligation de leur félicité ; qu'il les a rassemblés au pied du trône du Tout-puissant, de toutes les nations du monde, sans distinction du Juif, & du Gentil, du Grec, ou du Barbare. Quiconque a crû, & a pris part aux mérites du Sauveur par le Baptême, & par la pratique de l'Evangile, a été admis dans l'Eglise, & a reçu la récompense promise aux enfans de Dieu.

¶ 10. *FECEISTI NOS DEO NOSTRO REGNUM, ET SACERDOTES.* (d) Vous nous avez faits Rois, & Prêtres pour nôtre Dieu. Tous les Chrétiens sont Rois, & Prêtres du Seigneur, entant qu'ils ont tous part au Royaume, & au Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & qu'ils exercent sur leurs passions, & sur le monde un empire spirituel, par l'exer-

(a) Psal. XXXII. 3. XXXIX. 3. XCV. I. CXLIX. 1. Isai. XLVI. 10.

(b) Vide Grot. hic. Ferer. Homer. Odyss. 4.

(c) Cornel. Grot. Man. Alii.

(d) Ἐποίησαν ἡμῶν τῷ Θεῷ ἡμῶν βασιλείαν ἡμῶν. Alii plures : Ἐποίησαν ἡμῶν βασιλείαν ἡμῶν.

11. *Et vidi, & audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, & animalium, & seniorum: & erat numerus eorum millia millium,*

12. *Dicentium voce magna: Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem.*

11. Je regardai encore, & j'entendis autour du trône, & des animaux, & des vieillards, la voix de plusieurs Anges, & il y en avoit des milliers de milliers,

12. Qui disoient à haute voix: L'Agneau qui a été égorgé, est digne de recevoir puissance, divinité, sagesse, force, honneur, gloire, & bénédiction.

COMMENTAIRE.

cice des vertus Chrétiennes, & qu'ils offrent à Dieu sur l'autel de leur cœur un sacrifice de bonne odeur, par les prières qu'ils font à Dieu. (a) Ceci est pris de l'Exode XIX. 6. Voyez aussi 1. Petri II. 5. 9. & Apoc. I. 6.

ET REGNABIMUS SUPER TERRAM. *Nous regnerons sur la terre,* par l'empire que nous exercerons sur nos passions, par l'union que nous aurons avec JESUS-CHRIST, & avec son Eglise, triomphans de tous ceux qui les auront persécutés. Nous y regnerons encore au jour du Jugement, lorsque nous jugerons les infidèles, & les incrédules. Enfin nous regnerons dans la terre des vivans, (b) dans le Ciel avec JESUS-CHRIST nôtre Chef, & nôtre Seigneur. (c)

Ψ. 11. ERAT NUMERUS EORUM MILLIA MILLIUM. *Il y avoit des milliers de milliers d'Anges.* Le Grec dans plusieurs Exemplaires porte: (d) *Leur nombre étoit des dix mille de cent mille, & des milliers de milliers.* Les Ecrivains sacrez nous représentent toujours le nombre des Anges comme très-grand, (e) comme innombrable. Voyez nôtre Dissertation sur les Anges, à la tête de saint Luc.

Ψ. 12. DIGNUS EST AGNUS QUI OCCISUS EST, ACCIPERE VIRTUTEM, ET DIVINITATEM, ET SAPIENTIAM. *L'Agneau qui a été égorgé, mérite de recevoir puissance, divinité, sagesse.* Il est digne de recevoir les louanges, les hommages, & les adorations qui sont dûes

(a) Origen. lib. 8 contra Cels. pag 189. Βομαι πῶς ἴσως ἔστιν τὸ ἐὰν ἢ ἅ τινος ἀγγέλων, ἀφ' ἃ ἀκαίρηται ἀπόδοσις, καὶ ἰσθμὸς ἀπόδοσις, πρὸς τὴν αὐτὴν ἀποδοσίν.

(b) Andreas, & Est. hic. Vide Matth. v. 5. 1. Petri III. 13.

(c) Anselm. Ep. 3. ad Hugonem. In caelo singuli erunt perfecti Reges, quia quod singuli volunt, hoc erit, & omnes simul cum Deo unus

Rex, & quasi unus homo, quia omnes unum volunt, & quod volunt erit.

(d) Καὶ χιλιάδης χιλιάδων. Alii plures: Καὶ ἑνὶ ἡμέραις αὐτῶν πρὸς αὐτὸς χιλιάδης χιλιάδων Ita Alex. Covell. 2. Hunt. 1. Colinaei. edii. & alia quadam. Syr. Arab. Æthiop. Arab. Alii.

(e) Dan. VII. 10. D. ut. XXXIII. 2. Psalm. LXVII. 17. Hebr. XII. 22. Matth. XXVI. 53.

13. *Et omnem creaturam qua in Cælo est, & super terram, & sub terra, & qua sunt in mari, & qua in eo: omnes audivi dicentes: Sedenti in throno, & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & potestas in sæcula sæculorum.*

13. Et j'enrendis toutes les créatures qui sont dans le Ciel, sur la terre, sous la terre, & dans la mer, & tout ce qui est dans ces lieux, qui disoient: A celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire, & puissance dans les siècles des siècles.

COMMENTAIRE.

à Dieu même, puisqu'il est une même essence avec le Pere. Quand on dit qu'il mérite de recevoir la Divinité, ce n'est pas à dire qu'il l'ait reçûe comme une grace qu'il n'eût pas auparavant; le Verbe de Dieu n'a jamais cessé d'être Dieu. JESUS-CHRIST comme Dieu-homme mérite les honneurs divins, (a) que l'humanité seule n'étant pas unie hypostatiquement à la Divinité, n'auroit jamais pû mériter, quelque excellent que fût son mérite. Mais JESUS-CHRIST étant l'image de Dieu, n'a point crû qu'être égal à Dieu, fût pour lui une usurpation. (b) Il s'est avancé lui-même, en prenant la figure d'esclave... Il s'est abaissé jusqu'à mourir, & à mourir sur la croix: C'est pour cela que Dieu l'a élevé, & lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout nom. Il est remarquable qu'il y a ici, comme ci-après VII. 12. sept noms de louanges, ou de bénédictions.

Le Grec au lieu de *divinitatem*, porte les richesses. (c) Les Manuscrits font en cela conformes à l'Imprimé. On voit par Tichonius, Victorin, & Primasius dans leurs Commentaires, qu'ils lisoient de même dans leur Texte. Les Versions Orientales portent aussi les richesses. Au lieu de *divinitas*, les Copistes auront pû faire *divinitatem*, comme on lit généralement dans tous les Exemplaires Latins.

¶ 13. ET OMNEM CREATURAM QUÆ IN COELO EST. J'entendis toutes les créatures qui sont dans le Ciel, sur la terre, & sous la terre, & dans la mer; les Anges, les hommes, les ames des morts qui sont en purgatoire, (d) les démons, & les damnés mêmes, qui rendoient leurs hommages au Pere, & au Fils, à celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, qui a été égorgé, & immolé. Voilà JESUS-CHRIST encore reconnu pour Dieu, & recevant les mêmes adorations, & le même culte

(a) Vide Lyran. D. Thom. Petrar. Cornel. Alii.

(b) Philipp. II. 5. 6. 7. 8. 9.

(c) Ααβδης τω θειωται, ης πατρως, ης υιους.

Et au Chap. VII. 12. Εολογια ης ε δειμα, ης ε

ουφια. Velez Ουφια, au lieu de Πουω. Mais les Commentateurs Grecs lisent constamment les richesses, de même que les plus anciens Commentateurs Latins.

(d) Suarez. Rivet. Cornel. Alii passim.

14. *Et quatuor animalia dicebant : Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas : & adoraverunt viventem in secula seculorum.*

14. Et les quatre animaux disoient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards tombèrent sur leurs visages, & adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles.

COMMENTAIRE.

que le Pere. Saint Paul aux Philippiens, (a) met de même que saint Jean en cet endroit, le Ciel, la terre, & les enfers aux pieds du Fils de Dieu : *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium, & infernorum, & omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus est in gloria Dei Patris.*

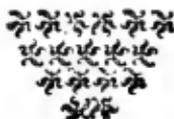
¶ 14. QUATUOR ANIMALIA DICEBANT : AMEN. (b) Les quatre animaux disoient : Amen. Ils concluoient la prière par l'acclamation, en disant : Ainsi soit-il. Plusieurs Exemplaires Grecs (c) ne lisent pas dans ce verset les vingt-quatre vieillards ; ils portent simplement : Les quatre animaux disoient : Amen, & se prosternoient ; sans lire ce qui suit : *viventem in secula seculorum.* Plusieurs Manuscrits Latins omettent aussi ces dernières paroles.

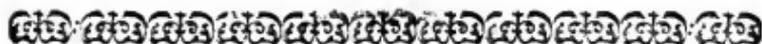
(a) Philipp. II. 9. 10.

(b) *Ἐκείνοι ἄνωθεν.* Alii plures : *Ἄνωθεν ἡ*

ἀνωθεν.

(c) Ita Alex. Baroc. Covell. 1. Petav. 2. 3. Hunt 1. &c. Arith. Syr. Arab. &c. Vidi Zeger. & Mill. hic.





CHAPITRE VI.

Ouverture des sept sceaux du Livre. Au premier, un cheval blanc est vainqueur. Au second, un cheval roux excite de grandes guerres. Au troisième, un cheval noir apporte la disette. Au quatrième, un cheval pâle suscite de grandes persécutions. Au cinquième, les Martyrs demandent vengeance. Au sixième, paroît la vengeance du Seigneur contre les persécuteurs des Saints.

ÿ. 1. *ET* vidi quod aperuisset Agnus unum de septem sigillis, & audivi unum de quatuor animalibus, dicens tamquam vocem tonitruus: Veni, & vide.

ÿ. 1. **A**près cela, je vis l'Agneau qui avoit ouvert l'un des sept sceaux; & j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'une tonnerre: Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

ÿ. 1. **V**IDI QUOD APERUISSET AGNUS UNUM DE SEPTEM SIGILLIS. (a) Je vis l'Agneau qui avoit ouvert un des sept sceaux, qui fermoient le livre. Il l'ouvrit pendant que les Chérubins, & les vingt quatre vieillards lui rendoient leurs adorations. Et saint Jean, dont toute l'attention avoit d'abord été appliquée à ce que disoient les Chérubins, & toutes les créatures, s'aperçut que pendant ce tems-là l'Agneau avoit levé un des sept sceaux du livre.

AUDIVI UNUM DE QUATUOR ANIMALIBUS. J'entendis l'un des quatre animaux, ou le premier des quatre, (b) qui me cria avec une voix comme un tonnerre: Venez, & voyez. (c) Quelques Manuscrits Grecs lisent simplement: Venez. L'ouverture des sept sceaux, est la révélation de ce qui doit arriver dans l'Empire Romain, par rapport à l'Eglise de JESUS-CHRIST. Les sceaux étoient placez sur le lin qui enveloppoit le livre, ou la lettre; & l'écriture étoit immédiatement au-dessous du lin. Dès que le premier sceau fut levé, & que l'Agneau eut ôté ce qui cou-

[a] Græc. Mias en τῷ ὀρθῷ. Unum de sigillis. Alii plures: Mias en τῷ ἑκτῷ ὀρθῷ. Ita Steph. a. Alex. Petau. 2. Cov. 2. Lyr. Arab. Ethiop. Arab. Alii.

[b] Comparez ce verset au ÿ. 3. Audivi secundum animal, &c.

[c] Ἐπεὶ ἔ; ἄλλοις omittunt, ἅλιος. Alexan. Complut. Cod. Joan. Mori.

2. *Et vidi: & ecce equus albus, & qui sedebat super illum habebat arcum, & data est ei corona, & exiit vincens ut vinceret.*

3. *Et cum aperuisset sigillum secundum, audiui secundum animal, dicens: Veni, & vide.*

2. En même-tems je vis paroître tout d'un coup un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus avoit un arc, & on lui donna une couronne, & il partit en vainqueur, pour continuer ses victoires.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui dit: Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

voit l'écriture; au haut de la page, il lut, *ÿ. 2. Qu'un cavalier monté sur un cheval blanc, armé d'un arc, & ayant sur la tête une couronne, marche pour faire la conquête des nations.* Au lieu de dire que cela se lisoit dans le livre, ou sur la planche écrite des deux côtez, saint Jean dit qu'il vit lui-même ce cavalier, qui parloit pour continuer ses victoires. Cette image est plus vive, plus belle, plus animée. Elle peint mieux, que s'il disoit qu'il lut, ou qu'il entendit: & il est même très-probable qu'à mesure que l'Agneau développoit la lettre, & levoit les sceaux, Dieu représentoit dans l'esprit de saint Jean, ce qu'il nous décrit ici, afin que cela demeurât plus profondément imprimé dans sa mémoire.

ÿ. 2. ECCE EQUUS ALBUS. Je vis paroître un cheval blanc, & un cavalier, qui reprétoit JESUS-CHRIST, (a) qui partit pour assujettir les nations à la Foi, & pour faire la conquête de son Eglise. Vous êtes le peuple conquis, dit saint Pierre, en parlant aux Fidèles. (b) Saint Paul (c) se sert aussi assez souvent du terme de conquérir, & de conquête, quand il parle des peuples convertis à la Foi. Les Apôtres & les hommes Apostoliques sont les ministres, & comme les soldats dont s'est servi ce divin Conquérant, pour réduire tout le monde sous son empire. (d) L'arc désigne l'Évangile, & la parole de Dieu, ces armes puissantes, dont saint Paul parle en tant d'endroits. (e) La couronne marque la souveraine puissance de JESUS-CHRIST, & l'assurance de la victoire.

ÿ. 3. CUM APERUISSET SIGILLUM SECUNDUM. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, & qu'il eut développé le livre, le second des quatre animaux me dit d'approcher; & aussi-tôt, *ÿ. 4. Il sortit un autre cheval qui étoit roux.* C'est ce qui étoit contenu dans cette partie du livre que l'Agneau venoit de développer. Ce cheval roux marque la guerre

(a) Cornel. Bissuet, Du Pin Vide Apoc. XIX. 11. 13. Ita Grot. Zeger. Ribet. Menoc. Durban. Hammon. Luff. Med. Para. &c.

(b) 1. Petri II. 9.

(c) AB. XX. 13 Quam acquisivit sanguine suo. Ephes. I. 14. &c.

(d) Grot. Forer. Peter. Ribet.

(e) 2. Cor. X. 4. Arma militiæ vestra ut carnis sunt, sed potentia Deo, ad defendendum munitionum, &c. Et 2. Cor. VI. 7. Rom. VI. 13. Ephes. VI. 11. 13.

4. *Et exiit alius equus rufus: & qui fidebat super illum, datum est ei, ut auferret pacem de terra, & ut inuocatus interficeret, & datus est ei gladius magnus.*

5. *Et cum aperuisset sigillum tertium, audiui tertium animal, dicens: Veni, & vide. Et ecce equus niger: & qui fidebat super illum, habebat sateram in manu sua.*

4. Il sortit aussi tout un autre cheval qui étoit roux; & le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus, d'enlever la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entretuassent; & on lui donna une grande épée.

5. Quand il eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui dit: Venez, & voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir; & celui qui étoit dessus avoit en sa main une balance.

COMMENTAIRE.

que les Empereurs Romains firent à la Religion Chrétienne. (a) La couleur de ce cheval, (b) & les caractères qui sont donnez au cavalier qui le montoit, sont des preuves de ce que nous venons de dire. *Le pouvoir fut donné à ce cavalier, d'enlever la paix de dessus la terre, de faire que les hommes s'entretuassent; & on lui donna une grande épée.* JESUS-CHRIST dans l'Evangile (c) avoit déclaré qu'il étoit venu apporter l'épée sur la terre; que les hommes, mêmes les plus proches, & les plus liez par le sang, se livreroient, & se trahiroient l'un l'autre. L'événement n'a que trop répondu à ces prédications.

ÿ. 5. SIGILLUM TERTIUM, . . . EQUUS NIGER. *A l'ouverture du troisième sceau, je vis paroître un cheval noir, & celui qui étoit dessus, avoit en main une balance.* Ce cheval noir marquoit les misères publiques, la disette, la famine. Le noir est le symbole du deuil. (d) La balance que tient en main le cavalier, n'est pas une balance de justice; elle est pour peser les grains dans la grande nécessité. C'est ce qui est expliqué au ÿ. 6. *Le litron de bled vandra une dragme, & trois litrons d'orge, une dragme.* La rareté du bled fera telle que premièrement on ne le vendra pas dans de grandes mesures, mais dans un litron. Et secondement, on le vendra un prix excessif. *Bilibris* est une mesure creuse, qui contient deux livres de liquor. Il n'est pas naturel d'employer ces sortes de mesures pour livrer le bled, ou l'orge. Le denier Romain étoit de la valeur de dix sols.

Le Grec porte: (e) *Le chanix de froment se vendra un denier, & les trois chanix d'orge, un denier.* Le chanix est une mesure antique des

(a) *Andra vs, Riber. Cornel. Gagna. Menoc.*
Grot. *Alis passim Effusis, Du Pin.*

(b) *ἄνθρ' ἠγνίστος.* *Alis plures: ἄνθρ' ἠγνίστος.* *Equus ignitus.* Ita Alex. Pettav. Baroc. Ced.
Joan. Mari.

(c) *Matth. x. 34.*

(d) *Andra Ferr. Coster. Grav. Pij. Para.*
Hamm. Boffuet. Du Pin.

(e) *Χανὶξ ἑνὴς δηνάρια. Καὶ τρεῖς χανῖνες ὄρου
ἑνὸς δηνάρια.*

6. Et audivi tanquam vocem in medio quatuor animalium dicentium: Bilibris tritici denario; & tres bilibris hordei denario; & vinum & oleum ne læseris.

7. Et cum aperuisset sigillum quartum, audivi vocem quarti animalis, dicentis: Veni, & vide.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit: Le litron de bled vaudra une dragme; & trois litrons d'orge, une dragme; mais ne gênez ni le vin, ni l'huile.

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal, qui dit: Venez, & voyez.

COMMENTAIRE.

Grecs, dont on ignore la juste capacité, parce qu'elle varioit selon les lieux. Quelques-uns la font de deux livres; d'autres, de deux & un quart; d'autres de quatre. (a) Tout le monde convient que le chænix de froment est une mesure suffisante pour la nourriture d'un homme sain pendant un jour. (b) Le denier étoit ce que gaignoit un ouvrier chaque jour. (c) Or un manœuvre qui ne peut gagner par son travail, que le pain dont il se nourrit, est toujours malheureux, sur tout s'il a une femme & des enfans, dont il doit aussi gagner la vie. (d) L'Empire Romain fut souvent affligé de la famine depuis que les Empereurs se furent mis à persécuter l'Eglise. Il seroit superflu de vouloir entendre ceci d'une famine plutôt que d'une autre, pendant l'espace de plus de deux cens ans, qui s'écoulèrent depuis cette prophétie, jusqu'au regne de Constantin, auquel l'Eglise se trouva paisible, & victorieuse de ses ennemis.

ÿ. 6. ET VINUM ET OLEUM NE LÆSERIS. Ne gênez ni le vin, ni l'huile. Dieu veut que la disette, & que la playe dont il afflige la terre, ne tombent que sur les grains, & non sur le vin & l'huile.

ÿ. 7. SIGILLUM QUARTUM, . . . 8. ECCE EQUUS PALLIDUS. Lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, je vis paroître un cheval pâle, qui désignoit la mortalité. Le cavalier étoit la mort, il étoit suivi de l'enfer, ou du tombeau. (e) Dieu lui donna (f) le pouvoir de faire mourir la quatrième partie des habitans de la terre, (g) par les divers fleaux dont ils doivent être frappez; par l'épée, par la famine, par la mortalité, ou par la peste, & par les bêtes sauvages. Tous ces maux devoient tomber sur l'Empire Romain, & l'Histoire nous a conservé la mémoire de ces divers fleaux, plus qu'il n'en faut pour vérifier la prophétie de saint Jean.

(a) Vide Budanum, Ayrical. Actus in Synopsi hic.

(b) Vide Budam. Gros. Zepher. &c.

(c) Math. xx. 1.

(d) Vide Gros. Hamm.

(e) Kaj, & q̄d̄. Vide Gros. Coster. Druf. Bife. &c.

(f) Kaj id̄d̄ȳ avr̄ȳ v̄vela. Data est illis potestas. A ces deux cavaliers à la mort, au sépulchre, &c. plusieurs Exemplaires lisent: Edd̄ȳ Sv̄ avr̄ȳ Data est illis.

(g) Evi v̄ v̄v̄v̄v̄ v̄v̄. Sur la quatrième partie de la terre. La Vulgate: Super quatuor partes terra. Il faut l'expliquer par le Grec.

8. Et ecce equus pallidus : & qui sedebat super eum nomen illi mors , & infernus sequebatur eum : & data est illi potestas super quatuor partes terra , interficere gladio , fame & morte , & bestibus terra.

9. Et cum aperuisset sigillum quintum , vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei , & propter testimonium quod habebant.

8. En même-tems je vis paroître un cheval pâle ; & celui qui étoit monté dessus s'appelloit la mort , & l'enfer le suivoit ; & le pouvoit lui fut donné sur la quatrième partie de la terre , pour y faire mourir les hommes par l'épée , par la famine , par la mortalité , & par les bêtes sauvages.

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau , je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu , & pour la confession de son nom , dans laquelle ils étoient demeurez fermes jusqu'à la fin.

COMMENTAIRE.

¶ 9. CUM APERUISSET SIGILLUM QUINTUM, VIDI SUBTUS ALTARE ANIMAS INTERFECTORUM. (a) Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau , je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu , qui demandoient vengeance contre leurs meurtriers. On a déjà remarqué sur le 5. du Chap. V. que Dieu pour se proportionner aux idées de saint Jean , lui avoit apparu dans le Ciel , à peu près comme les Hébreux se le représentoient dans son Temple. L'Agneau immolé & vivant étoit sur l'Autel des holocaustes ; les vingt-quatre vieillards l'environnoient en demi cercle du côté de l'Orient. Le Seigneur assis sur un trône porté par quatre Chérubins , étoient à l'Occident , au fond du Sanctuaire. Les ames des Martyrs étoient sous l'Autel des holocaustes , qui étoit de bronze , fort vaste , & creux par-dessous. C'est-là où elles attendoient que le nombre de leurs freres fût rempli , & demandoient avec de grands cris , que Dieu ne différât pas plus long tems de tirer vengeance de leur sang.

PROPTER TESTIMONIUM QUOD HABEBANT. Pour la confession de son nom , dans laquelle ils étoient demeurez fermes jusqu'à la fin ; ou , pour le martyre qu'ils avoient souffert ; ou pour le témoignage qu'ils lui avoient rendu ; ou enfin , selon plusieurs Exemplaires Grecs : (b) A cause du témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau.

On s'étonne que les ames des Martyrs demandent à Dieu la vengeance de leur sang répandu , & qu'on leur dise d'attendre encore un peu de

(a) Ταῖς ψυχαῖς τῶν ἁγίων. Quid. Ταῖς ψυχαῖς τῶν ἀστυμάτων ἐκθυσμένων. Medus , le P. Martianay , & quelques autres l'entendent des corps morts de ceux qui ont été tuez. Anima se met souvent pour un homme mort. Mais il ne

meus paroît pas que ce soit le vrai sens de cet endroit.

(b) Διὰ τὸν μάρτυράν τῷ ἀγνῷ. Alii plures ἰδίᾳ τὸν μάρτυράν τῷ ἀγνῷ ἔχουσιν. Propter testimonium quod habebant. Steph. a. n. Crev. 2. Sib. Baroc. Pet. 2. Hunt. 1. Syr. Arab. Arab.

10. *Et clamabant voce magna, dicentes : Usquequā, Domine, (sanctus, & verus) non judicas, & non vindicas sanguinem nostrum de his qui habitant in terra ?*

10. Et ils crioient d'une forte voix ; en disant : Seigneur, qui êtes saint & véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, & à venger nôtre sang de ceux qui habitent sur la terre ?

COMMENTAIRE.

tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres soit rempli. Ignoroient-elles que Dieu ne devoit les venger qu'après un long tems ; ou avoient-elles de l'impatience de n'être pas vengées ? Non sans doute ; mais le saint Evangéliste nous représente le désir qu'elles ont que la Justice de Dieu soit manifestée, afin que les hommes la craignent, & qu'ils se convertissent. C'est ainsi que les Prophètes demandoient à Dieu, qu'il chargeât leurs ennemis de confusion, qu'il les humiliât sur la terre, qu'il abâtît leur orgueil ; afin qu'ils cessassent d'opprimer les innocens, & de s'élever contre Dieu. (a) La vengeance que les Martyrs demandent, fut exercée par la main des peuples barbares, qui se répandirent sur l'Empire Romain ; & par les Empereurs Chrétiens, qui détruisirent l'empire de satan, & exterminèrent les principaux ennemis du Christianisme.

On lit dans le quatrième Livre d'Esdras (b) un passage à peu près pareil à celui-ci : *Les ames des Justes n'ont-elles pas demandé du fond de leurs demeures, jusqu'à quand espererai-je ? Es quand viendra la récompense, & le fruit de nôtre aïre ? L'Archange Jérémieël répondit : Lorsque le nombre de la semence sainte sera rempli dans vous : Car le Seigneur a pesé le siclé dans la balance, & il a mesuré les tems, & il n'y aura aucun changement, que les tems marquez ne soient accomplis.* Et un peu après, dans l'enfer, ou dans le lieu où les ames des morts sont détenues, la demeure des ames est semblable au sein de la mere ; car de même que le sein de la mere souhaite d'être bien-tôt déchargé de son fruit ; ainsi la demeure des ames a quelque espèce d'impatience de rendre les ames qui lui sont confiées. L'Auteur de ce Livre n'est pas de beaucoup plus nouveau que le Livre de l'Apocalypse : son idée revient assez à celle de saint Jean. L'un & l'autre représentent les ames qui attendent la résurrection, & leur beatitude parfaite, qui ne sera qu'après la réunion de l'ame à son corps.

Il y a assez d'apparence que c'est de cet endroit qu'est venu l'ancienne coutume d'enterrer les corps des Martyrs sous les Autels des Eglises ; ou de bâtir les Autels sur les corps des Martyrs. Comme ils avoient offert à Dieu leur sang comme en sacrifice, & que leurs ames avoient été vûës dans le Ciel sous l'Autel même où l'Agneau vivant, & immolé étoit de-

(a) Vide Perer. B. Innot. Du Pin. Aliis.

(b) 4. Esdr. xv. 33. & sequ.

bout, les Fidèles crurent qu'il n'y avoit point de lieu plus convenable que les tombeaux des Martyrs, pour y immoler l'hostie sans tache du Corps, & du Sang de JESUS CHRIST, & pour y offrir le sacrifice de leurs louanges, & de leurs prières.

Les anciens Peres ont été fort partagez sur l'état des ames après la mort. Les paroles de l'Apocalypse que nous venons d'expliquer, ont fait croire à plusieurs que les ames des justes, & des méchans ne recevoient ni leur récompense complete, ni leur punition entière, qu'après le jour du jugement, & la résurrection. D'autres ont crû qu'elles ne jouissoient d'aucun plaisir, mais aussi qu'elles ne ressentoient aucune douleur, & qu'elles demeuroient dans une entière inaction, sans connoissance, & sans amour, & comme ensevelies dans un profond sommeil, jusqu'au jour du jugement. D'autres enfin ont enseigné qu'elles étoient anéanties : hérésie soutenuë par quelques Chrétiens d'Arabie dans le troisieme siècle, réfutée par Origènes, qui les fit revenir de leur erreur, enseignée auparavant par Tatien, & renouvelée depuis par les Anabaptistes au seizieme siècle. Enfin le sentiment qui est le mieux fondé, & qui est celui de l'Eglise, est qu'incontinent après la mort, nos ames sont jugées par un jugement particulier, qui précède le général ; que celles des justes qui sont sans souillures, jouissent aussitôt de la béatitude éternelle ; & que celles des méchans sont précipitées dans les feux éternels. Ceux qui meurent chargez de péchez véniels, ou qui ayant commis des péchez mortels dont ils ont obtenu le pardon quant à la coulpe, meurent néanmoins sans avoir entièrement satisfait pour les peines temporelles dûës à leurs crimes, ceux-là sont retenus dans le purgatoire, pour achever de les expier.

Tous ceux qui ont soutenu le regne des Saints pendant mille ans sur la terre, ont nié que les ames jouissent de la béatitude avant la résurrection. Saint Justin (a) est visiblement de cette opinion, lorsqu'il dit que les ames des bons, & celles des méchans attendent le jour du jugement, placées les unes dans un lieu commode, & agréable, & les autres dans un lieu plus fâcheux. Saint Irénée (b) soutient que les ames s'en vont après la mort dans un lieu invisible, que Dieu leur a marqué, & où elles restent jusqu'à la résurrection ; qu'alors réunies à leurs corps, elles se présentent devant le Seigneur. Tertullien (c) place dans l'enfer, & dans les supplices les ames des méchans : mais il met celles des justes dans le sein d'Abraham, où elles attendent en paix la résurrection de leurs corps, & la fin du monde : *Nam & nunc animas torquent, foverique penes inferos licet nudas, licet adhuc exiles carnis, probavit Lazari exemplum.* Ce ne

(a) Justin. *Dialog. cum Tryphon.*

(b) Irén., lib. 5. *contra Ieros.* f. 31. n. 2.

(c) Tertull., lib. 4. *contra Marcion.* & lib. de *Resurrect. carnis.*

fera qu'après la résurrection que les ames des justes monteront au Ciel avec leurs corps, & jouiront pleinement de la béatitude. (a) Avant ce tems, il ne les met que dans le lieu du rafraichissement. Lañtance (b) dit la même chose d'une manière très-expresse : *Nec samen quisquam putes animas post mortem protinùs judicari ; omnes in una , communiq; custodia detinentur , donec tempus adveniat quo maximus Judex meritorum faciat examen : Tum quorum fuerit probata justitia , ii præmium immortalitatis accipient ; quorum autem peccata , & scelera detecã fuerint , non resurgens , &c.*

Origènes (c) croit que les ames qui sortent de ce monde, passent par différentes demeures, & arrivent enfin les unes dans le sein d'Abraham, & les autres dans l'enfer, suivant le mérite de leur vie. Il dit (d) que les Apôtres, & les Saints ne jouissent pas encore de la gloire, & du bonheur dont ils jouiront un jour : *Nondum enim receperunt lætitiã suã , ne Apostoli quidem ; sed & ipsi expectant us & ego lætitiã eorum particeps fiam.* Saint Hilaire (e) dit aussi que les ames des justes sortant du corps, sont réservées dans le sein d'Abraham, jusqu'à ce que le Royaume des Cieux arrive ; qu'elles sont séparées des impies, mais qu'elles n'entreront dans le regne éternel que quand le Seigneur les y recevra. Saint Ambroise (f) croit que les ames demeurent en quelque sorte en suspens après leur mort jusqu'au jour du jugement : *Solvitur corpore anima , & post finem visã hujus adhuc sãmen futuri judicij ambiguo suspenditur.* Il dit ailleurs (g) que de même que dans les jeux publics on ne couronne les vainqueurs que tous à la fois ; ainsi au jour du jugement tous les Saints recevront leur récompense en un même tems : *Corona dies expectatur ab omnibus , ut intra eum diem & vili erubescant , & victores palmam adipiscantur victoria.* Saint Chrysostome (h) étoit dans les mêmes principes. Il dit que tandis que le corps n'est point ressuscité, l'ame demeure sans récompense, & ne jouit point de la béatitude. Il tient (i) que ni les Patriarches, ni les Martyrs n'ont pas encore reçu leur récompense ; qu'ils attendent leurs freres, & qu'ils seront tous couronnez ensemble. Théodore, Théophylacte, & Oecuménus suivent à leur ordinaire saint Chrysostome.

Saint Augustin (k) a toujours été fort persuadé que les ames des justes jouissoient d'un grand bonheur avant la résurrection, & que celles des

(a) Idem Traicté de Testim. Anima.

(b) Le B. in l. 7. cap. 21.

(c) Origen. lib. 4. de Principis.

(d) Idem Homil. 7. in Levit.

(e) Hilar. in Psal. cxx. n. 36.

(f) Ambros. lib. 2. de Cain & Abel, c. 2.

(g) De Beno Meritis, cap. 10. n. 45. 46.

(h) Chrysost. Homil. 39. in 1. Cor.

(i) Idem Homil. 28. in Epist. ad Hebra. cap. XI.

(k) August. in Psal. xxxvi. serm. 1. & de Genes. ad Litter. lib. 12. cap. 32. Et de fide, spe, & charit. cap. 109. & lib. 12. de Civit. cap. 9. n. 24.

méchans souffrent de grands supplices : mais il ne croit pas que les ames des Saints jouissent d'une béatitude parfaite dans le Ciel. Il les place dans le sein d'Abraham, ou dans des réceptacles inconnus, attendant leur résurrection, sans quoi leur bonheur ne peut être parfait. Saint Bernard (a) que l'on considère comme le dernier des Peres, paroit avoir été dans les mêmes sentimens que S. Augustin. Il dit que les Saints pendant qu'ils sont en cette vie, sont comme dans une tente; qu'après leur mort, ils sont comme dans les parvis de la Maison de Dieu; & qu'après la résurrection, ils seront dans l'intérieur du Temple du Seigneur. C'est beaucoup d'être entré dans le parvis; mais la joye, & la béatitude ne sont parfaites que lorsqu'on est entré dans la Maison de Dieu. Les ames n'y entrent point sans leurs corps, & les Saints n'y entreront que tous ensemble. C'est pourquoi les justes demandant la résurrection de leurs corps, il leur fut répondu : (b) *Attendez un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de vos freres soit rempli.* Ils ont déjà reçu une robe blanche; mais ils ne recevront la seconde robe, la robe de la gloire, & de l'immortalité, qu'après la résurrection de leurs corps.

Ce sentiment fut renouvelé au quatorzième siècle par le Pape Jean XXII. Ce Pape le prêcha publiquement, l'appuya par ses Lettres, par ses Ecrits, & par ses Nonces : mais il ne put le faire passer. La Faculté de Théologie de Paris le rejctta; Jean XXII. lui-même fut obligé de le révoquer; & Benoît XII. qui lui succéda, décida la question de cette sorte : Que les ames de tous les Saints morts avant la passion de JESUS-CHRIST, & celles des saints Apôtres, Martyrs, Confesseurs, Vierges, & autres Fidèles qui sont morts après avoir reçu le Sacrement du Baptême, dans lesquels il n'y avoit rien à purifier au tems de leur décès; comme aussi de ceux qui doivent mourir dans la suite, sans qu'elles ayent besoin d'être purifiées; ou celles qui auront été purifiées en l'autre monde, & celles des enfans morts après le Baptême avant l'usage de raison. Que toutes ces ames voyent, & verront l'essence divine immédiatement, & clairement; & que par cette vision, & jouissance, elles sont, & seront vraiment bienheureuses, jouissant de la vie, & du repos éternel. C'est là le sentiment que l'Eglise suit aujourd'hui, & qui a toujours été suivi par plusieurs des anciens Peres, comme on le peut voir dans la Dissert. X. de M. Du Pin sur l'Apocalypse, p. 468. & suivantes.

Il est fort croyable que saint Jean a pris des Auteurs Juifs, cette idée des ames des Saints placées sous l'Autel du Seigneur : (c) Car ils les mettent à peu près de même sous le trône de Dieu; & ils disent que lorsque les Hébreux sont dans quelque disgrâce, les ames des Saints qui sont

(a) Bernard. serm. 3. & 4. in *Esso omnium sanctorum.*

(b) Apoc. vi. 11.

(c) *Mekir in Pulvere atoma.*

11. *Et data sunt illis singula stola alba: & dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, & donec compleantur conservi eorum, & fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut & illi.*

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, & il leur fut dit, qu'ils attendissent en repos encore un peu de tems, jusqu'à ce que soit rempli le nombre des serviteurs de Dieu, & de leurs freres, qui doivent aussi-bien qu'eux souffrir la mort.

COMMENTAIRE.

sous le trône de la gloire, prieur pour eux; & lorsque Dieu touché de leurs cris, leur demande qui veut aller vers les hommes pour les secourir, il donne à celles qui se présentent, des ailes comme aux Anges, & les envoie faire des miracles en faveur de ceux qui sont dans l'oppression. Ils enseignent entre autres choses que l'ame de Moÿse est placée sous le trône du Seigneur. (a)

¶ 11. *DATÆ SUNT ILLIS SINGULÆ STOLÆ.* On leur donna à chacun une robe blanche. On diffère l'exécution de la vengeance qu'elles demandent; mais on leur accorde sur le champ la récompense particulière dûe à leurs souffrances. On leur donne une robe blanche, pour marque de leur innocence, & de la béatitude dont elles jouissent. Peut-être que l'unité de cette robe signifie que leur félicité n'étoit pas encore consommée, & qu'elle ne le seroit qu'après la résurrection générale, lorsque leur corps seroit revêtu d'immortalité. (b)

UT REQUIESCERENT ADHUC TEMPUS MODICUM. Il leur fut dit qu'ils demeurassent en repos encore un peu de tems. L'Ange qui étoit debout sur l'Autel, ou plutôt le Seigneur qui étoit assis sur son trône, leur dit, ou leur fit dire qu'ils attendissent encore un peu de tems; c'est-à-dire, encore environ deux cens vingt ans, si l'on borne ceci au regne de Constantin, qui rendit la paix à l'Eglise, & qui la vengea des injures qu'elle avoit reçues de la part des Payens; ou tout le tems qui s'est écoulé, & qui doit encore s'écouler jusqu'au jour du jugement dernier, si l'on doit attendre que le nombre de tous les Saints soit rempli, que Dieu leur donne à tous la gloire, & la récompense parfaite par la résurrection, (c) & qu'il se venge avec éclat de tous les persécuteurs de son Eglise, & de ses Fidèles depuis le commencement du monde. Lorsque saint Jean écrivoit, il y avoit déjà plusieurs Martyrs du Christianisme. Tous les Apôtres, & la plupart des premiers Disciples de JESUS-CHRIST étoient morts. Plusieurs autres Fidèles convertis avoient souffert le martyre, tant de la part des Juifs, que de la part des Payens. Mais le nombre

(a) Vide apud. Gaulmin not. in Pissirath. Moÿse, l. b. 3. cap. 7.

(b) Vide Grot. Cornél.

(c) Vide Auguſt. serm. xi. de Sanctis. Grot. Mag. lib. 2. Moral. cap. 4. Cornél. Alii.

11. Et vidi cum apernisset sigillum sextum : & ecce terra motus magnus factus est , & sol factus est niger tamquam saccus cilicinus : & luna tota facta est sicut sanguis :

12. Je vis aussi que lorsqu'il eut ouvert le sixième sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre : le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang ;

COMMENTAIRE.

en devoit être bien plus grand dans la suite. On ne comptoit alors proprement que deux persécutions ; celle de Néron , & celle de Domitien , quoique plusieurs Martyrs eussent souffert sous d'autres regnes.

¶ 12. SIGILLUM SEXTUM. *A l'ouverture du sixième sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre.* Ce sixième sceau découvre à saint Jean la manière dont Dieu exercera la vengeance que les Martyrs lui ont demandée. La peinture qu'il nous en fait est horrible. On peut la rappoter à deux tems : Le premier , qui arriva lorsque Constantin ayant fait triompher la Religion Chrétienne sur les ruines du Paganisme , (a) on vit l'idolâtrie abattuë , & après la mort de Constantin , & de ses enfans, l'Empire livré en proye aux Barbares , Rome prise , & pillée , & toutes les Provinces dans le trouble , & dans la consternation. Le second , lorsque Dieu au derniet jour du jugement, fera boire le vin de sa colere à tous les méchans en présence de tous les justes. (b) Les vengeances particulières que Dieu exerce de tems en tems sur les persécuteurs de ses amis, ne sont que des figures de celle qu'il doit exercer à ce grand , & terrible jour.

Le tremblement de terre, l'éclipse du soleil, & de la lune, la chute des étoiles, l'ébranlement des montagnes sont des manières de parler hyperboliques, communes dans les Prophètes, d'où saint Jean les a imitées, pour marquer des maux extrêmes, & généraux. L'Empire Romain fut agité de guerres, de divisions, de séditions au dedans, & au dehors. Les personnes des persécuteurs furent frappées de Dieu d'une manière sensible. Maxence fut précipité dans le Tibre, le pont Milvius étant fondu sous lui. Maximin Jovius fut attaqué d'une maladie horrible, & incurable, qui lui fit reconnoître au milieu de ses douleurs, que la main de Dieu étoit appesantie sur lui, pour venger les maux qu'il avoit faits aux Chrétiens. Maximin Daïa s'étant broüillé avec Licinius, fut vaincu en bataille rangée, & obligé de se sauver en habit déguisé. Étant arrivé dans ses Etats, il fit mourir les Prêtres des Idoles, & fit un Edit en faveur des Chrétiens. Enfin il fut attaqué d'une maladie étrange ; c'étoit un feu intérieur qui le dévorait, & qui lui fit perdre les yeux, & le réduisit en

(a) Mr. Durham, Bossuet, Du Pin.

(b) dra. Beda, Petter. Ribet. Cornet. Bossuet, Du

(b) Vötherin. Primsf. Tichen. Haymo, Aug. Pin.

13. *Et stella de caelo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grosses suos cum à vento magno movetur.*

13 Et les étoiles du Ciel tombèrent sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes.

COMMENTAIRE.

l'état d'un squelette. Licinius s'étant brouillé avec Constantin, fut toujours battu, & enfin relégué, & étranglé par ses ordres. Maximien, autre compétiteur de Constantin, fut obligé de s'étrangler lui-même dans Marseille, où il s'étoit renfermé. Toutes ces guerres, & ces révolutions ne purent arriver, sans que l'Empire en ressentit de terribles secousses, & sans que les Payens, qui étoient opposez à Constantin, n'en souffrissent extrêmement, ce Prince s'étant toujours déclaré pour la Religion Chrétienne.

Si l'on veut voir dans l'écriture des manières de parler, & des descriptions aussi fortes que celles que saint Jean employe ici, employées pour marquer des révolutions, & des calamitez peut-être moindres que celles qui arrivèrent à l'Empire Romain Payen, & persécuteur, lorsque Constantin abattit tous ses concurrens, & porta le dernier coup à l'idolâtrie, on peut comparer les expressions de cet endroit à *Isai.* xiiii. 10. xxxiv. 4. *Dent.* xxxii. 20. 21. *Jerem.* iv. 23. *Isai.* xxiv. 4. 19. 20. 23. lxxv. 17. *Joel.* ii. 1. 10. iii. 2. 14. *Ezech.* xxxii. 7. & seq. *Amos* viii. 9. & seq. *Matth.* xxiv. 27. 29. 2. *Petri* iii. 10. &c.

SACCUS CILICINUS. Un sac de poil; comme ces sacs de détail, faits d'un poil noir, ou brun, & dont se servoient ordinairement les Prophètes. (*) C'étoit une espèce de gros camelot, fait de poil de chèvre, ou de chameau. Le soleil dans les grandes éclipses, paroît comme couvert d'un voile noir, & épais, & la lune comme couverte de sang.

¶ 13. **STELLÆ COELI CECIDERUNT.** Les étoiles du Ciel tombèrent sur la terre. On ne doit pas l'entendre à la lettre. On sait que les étoiles ne sont pas de nature à pouvoir tomber sur la terre; elles sont sans comparaison plus grandes que tout le globe que nous habitons. C'est donc une manière de parler populaire, & hyperbolique, pour exprimer un renversement extraordinaire dans tout l'univers. Ceux qui se trouvent dans de grandes calamitez, s'expriment d'une manière qui se sent du trouble où ils sont. On voit quelquefois des météores enflammés qui tombent, ou qui volent dans l'air; le peuple dit que ce sont des étoiles qui tombent:

*Fertur ut interdum de Cælo stella sereno,
Etsi non cecidit, posuit cecidisse videri.*

(*) 4. *Reg.* i. 8. *Zachar.* x. 4.

14. Et *caelum recessit sicut liber involutus* : & *omnis mons* , & *insula de locis suis mota sunt* :

15. *Et Reges terra* , & *Principes* , & *Tribuni* , & *divites* , & *fortes* , & *omnis servus* . & *liber absconderunt se in speluncis* , & *in petris momium* :

14. Le Ciel se getira comme un livre que l'on roule , & toutes les montagnes & les isles furent ébranlées de leur place :

15. Et les Rois de la terre , les Princes , les officiers de guerre , les riches , les puissans , & tous les hommes esclaves ou libres , se cachèrent dans les cavernes , & dans les rochers des montagnes ;

COMMENTAIRE.

On en infère que les étoiles peuvent tomber du Ciel ; & on dit pour exprimer le trouble général de la nature , que le Ciel sera dépouillé de tous les ornemens , & que les étoiles en tomberont aussi fréquentes , que les figues vertes tombent d'un arbre agité d'un grand vent.

¶ 14. COELUM RECESSIT SICUT LIBER. *Le Ciel se retira comme un livre que l'on roule.* Les anciens livres étoient de grands rouleaux de papier , ou de vélin , que l'on rouloit pour les fermer , & qu'on étendoit pour les ouvrir , & pour les lire ; car ils n'étoient écrits que d'un côté , & en dedans. Le peuple se représente le Ciel comme un grand volume étendu , que Dieu par sa puissance peut rouler , & envelopper ; de sorte qu'il ne paroisse plus ni ciel , ni soleil , ni lune , ni étoiles. Quelquefois dans l'Écriture (*) on compare les Cieux à une tente , que Dieu dresse , & qu'il peut abattre dans un moment. Ces expressions frappent l'imagination , & donnent une haute idée de la grandeur de Dieu.

OMNIS MONS , ET INSULÆ. *Les montagnes , & les isles furent ébranlées de leur place.* Dans l'agitation où se trouva l'Empire Romain , pendant que Constantin faisoit la guerre à tous ses compétiteurs , on vit en quelque sorte les montagnes , & les isles s'ébranler , & changer de place , par les mouvemens qui arrivèrent , & les batailles qu'on livra dans les diverses Provinces de l'Empire. On vit à la fois sept personnes , sans y comprendre Constantin , qui prétendoient à l'Empire ; Maximien Galère , Maxence , Sévère César , Maximin , Alexandre , Maximien Hercules , & Licinius. Les six premiers furent défaits dans l'espace de neuf ans , depuis l'an 306. jusqu'en 314. Licinius fut étranglé en 324. Tous ces Princes étoient ennemis de la Religion Chrétienne. Constantin qui la favorisoit , demeura seul maître de l'Empire ; mais ce ne fut qu'après avoir fait la guerre dans presque toutes les parties de l'Empire , & avoir livré un très-grand nombre de combats.

¶ 15. OMNIS SERVUS , ET LIBER. *Tous les hommes esclaves , ou*

(*) Psal. CIII. 2. Isai. LX. 22.

16. *Et dicunt montibus, & petris: Cadite super nos, & abscondite nos à facie sedentis super thronum, & ab ira Agni:*

17. *Quoniam venit dies magnus ira ipsorum; & quis poterit stare?*

16. Et ils dirent aux montagnes, & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colère de l'Agneau:

17. Parce que le grand jour de leur colère est arrivé; & qui pourra subsister en leur présence?

COMMENTAIRE.

libres. Depuis le Roi, jusqu'au dernier des esclaves, tous les hommes se retireront alors dans les cavernes, (ψ. 16.) & diront aux montagnes: Tombez sur nous. Les Empereurs dont on vient de parler, & les peuples vaincus furent contraints ou de se sauver, ou de chercher la mort, pour ne pas tomber entre les mains du vainqueur. Les Payens, qui jusques-là avoient traité les Chrétiens avec la dernière cruauté, se virent enfin obligés, dans la confusion, & dans le désespoir où ils étoient réduits, de se cacher en quelque sorte dans les cavernes, & de dire aux montagnes: Tombez sur nous; & aux rochers: Ecrasez-nous. Ces manières de parler marquent admirablement la frayeur, le trouble, le désespoir d'un peuple vaincu, & à qui la conscience reproche d'avoir mérité les plus sévères châtimens. Comparez *Isai. 11. 18. Introibunt in speluncas petrarum, & in voragine terra, à facie formidinis Domini, & à gloriâ majestatis ejus.* Voyez aussi *Osee x. 8. & Luc. xxiii. 30.* On applique tout ceci au jugement dernier, dont les malheurs que nous avons marquez, n'étoient que des symboles, ou des figures.



C H A P I T R E V I I .

Quatre Anges qui retiennent tous les vents. Un autre Ange défend aux quatre de rien gêter, qu'il n'ait imprimé la marque aux Elus. Nombre de ceux qui sont marquez. Ils loüent Dieu, font-vêtus de blanc, & jouïssent de la béatitude.

¶. 1. *P*ost hæc vidi quatuor Angelos stantes super quatuor angulos terra, tenentes quatuor ventos terra, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

¶. 1. *A*près cela, je vis quatre Anges aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde; afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

C O M M E N T A I R E .

¶. 1. *P*OST HÆC, VIDI QUATUOR ANGELOS. *Après cela, je vis quatre Anges.* Ceci est une suite de ce que vit saint Jean après l'ouverture du sixième sceau; car on ne verra le septième qu'au Chapitre suivant. Je pense que ces quatre Anges qui retiennent les vents, & qui empêchent qu'ils ne troublent rien sur la terre, marquent la paix qui regna sous le regne du Grand Constantin. Depuis l'an 324. ce Prince jouït d'une profonde paix, & l'Eglise ne fut plus troublée par aucun ennemi au dehors. (a) Les trois fils de Constantin imitèrent le zèle de leur pere pour l'agrandissement, & pour le repos de l'Eglise; & il y a assez d'apparence que les calamitez qui sont encore désignées ci-après Chap. VIII. à l'ouverture du huitième sceau, sont celles que l'Eglise eut à souffrir de la part des peuples barbares, qui après Constantin, & ses fils, se répandirent dans l'Empire Romain, & en démembrent plusieurs grandes Provinces.

Les ames des Martyts avoient demandé à Dieu qu'il vengeât leur sang répandu; il leur avoit été répondu qu'elles attendissent encore un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres fût rempli. (b) Ce nombre étant enfin rempli sous les derniers persécuteurs, & la justice de Dieu ayant éclaté contre ces ennemis de l'Eglise, de la manière que nous

(a) Vide Andra. Bedam. Carthuf. Porer. I. (b) Apocal. vi. 9. 10. II. Vide & Ambrosiast. Primas. Aufbert. Anselm.

2. *Et vidi alterum Angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi: & clamavit voce magna quatuor Angelis, quibus datum est nocere terra, & mari,*

2. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant; & il cria d'une forte voix aux quatre Anges qui avoient reçu le pouvoit de frapper de playes la terre, & la mer,

COMMENTAIRE.

l'avons vû dans le Chapitre précédent, il s'agit ici de compter à loisir le nombre des Saints, & des Martyrs; afin qu'étant tous réunis avec ceux qui parurent d'abord sous l'Autel, ils se présentent devant le trône du Tout-puissant, & qu'ils lui rendent les louanges, & les actions de grâces qui lui sont dûes, tant pour la gloire dont il les comble, que pour la vengeance qu'il a exercée contre leurs meurtriers, & pour la paix qu'il a donnée à son Eglise.

Les vents qu'on empêche de souffler sur la terre, & sur la mer, sont en général tout ce qui peut troubler la paix des Etats, & le repos des peuples. (a) Guerres, révoltes, persécutions, tout fut banni de l'Eglise, & de l'Etat, au moins pendant les dernières années de Constantin, qui régna trente ans & quelques mois, depuis 306. jusq' en 337.

¶ 2. *VIDI ALTERUM ANGELUM, HABENTEM SIGNUM DEI VIVI.* Je vis un autre Ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant. Les uns (b) croient que cet Ange étoit le Fils de Dieu; & les autres, que c'étoit un des premiers Anges. Ce dernier sentiment nous paroît le plus probable. (c) Il venoit du côté de l'orient, par rapport à l'Autel des holocaustes, où étoit l'Agneau, & au Sanctuaire, où étoit le trône de Dieu. Il avoit en main le signe du Dieu vivant; un sceau, où étoit gravé le nom de Dieu, qu'il imprimoit sur le front de tous ceux qui appartenoient au Seigneur. Voyez ci après Chap. XIV.

1. *Habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.* Ceci est imité de ce qui est dit dans Ezéchiel, (d) où Dieu ordonne à un de ses Anges d'imprimer sur le front de ceux qui gémissent, le signe de leur conservation; afin que les Anges ministres de sa colère, les trouvant ainsi marquez, les épargnent; comme autrefois la nuit de la sortie d'Egypte, l'Ange exterminateur épargna les maisons qui étoient teintes du sang de l'agneau de la Pâque. (e)

Ici l'Ange imprime apparemment le nom de *Jehovah*, ou le signe de la Croix, (f) sur le front des Elûs, & de ceux qui ont donné leur vie pour

(a) *Græc. Med. Alii.*
(b) *Ita Bevingend. Aubert. Primaf. Haymo, Aufem. Richard. Bed. Zeger. Para. Forer. Cluver. Durham. &c.*

(c) *Perer. Ribet. Græc. Cornel.*
(d) *Ezech. ix. 4.*
(e) *Genes. xii. 22. 23.*
(f) *Cornel. Græc.*

3. *Dicens : Nolite nocere terra , & mari , neque arboribus , quoadusque fingemus servos Dei nostri in frontibus eorum.*

4. *Et audivi numerum signatorum , centum quadraginta quatuor millia signati , ex omni tribu filiorum Israël.*

3. En disant : Ne frappez point la terre , ni la mer , ni les arbres , jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marquez , étoit de cent quarante-quatre mille , de toutes les tribus des enfans d'Israël.

COMMENTAIRE.

JESUS CHRIST. Dans l'Orient c'étoit l'usage d'imprimer aux esclaves , & quelquefois aussi aux soldats , certains caractères ineffaçables , qui les faisoient reconnoître , au cas qu'ils prissent la fuite. (a) Les anciens Chrétiens faisoient presque continuellement le signe de la Croix sur leur front ; ce signe y demeuroit en quelque sorte tracé , & imprimé , par le fréquent mouvement de leurs doigts : (b) *Ad omnem progressum , atque promotum , ad omnem aditum , & exitum , ad vestitum , & ad alceatum , ad lavacra , ad mensas , ad cubilia , ad seilia , quacumque vos conversatio exerces , frontem Crucis signaculo terimus.*

CLAMAVIT VOCE MAGNA QUATUOR ANGELIS. *Il cria d'une forte voix* , pour se faire entendre aux quatre coins du monde , aux quatre Anges qui tenoient les vents , & qui étoient les maîtres d'exciter les tempêtes , & qui avoient reçu le pouvoir de frapper de playes la terre , & la mer. On voit ici l'ancienne opinion des Hébreux , qui donnoient des Anges pour présider aux astres , aux éléments , aux saisons , aux empires. On dispute si ces quatre Anges étoient bons , ou mauvais. L'emploi qu'on leur donne de nuire à la terre , & à la mer , semble insinuer que c'étoit de mauvais Anges. (c) Mais on fait que dans l'Écriture Dieu envoie souvent de bons Anges pour exercer sa vengeance , (d) & pour punir les hommes. Dans l'Orient les Princes donnent souvent commission à leurs premiers Officiers de mettre à mort , ou de punir par la mutilation de quelques membres , ceux qui leur ont déplû. Cela paroît dans l'Histoire des Rois des Hébreux. Cette manière d'exécution n'avoit rien de honteux , pour ceux qui en étoient les ministres.

¶ 4. AUDIVI NUMERUM SIGNATORUM. *J'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marquez* sur le front , dans la seule nation des Juifs , sans compter les peuples Gentils convertis au Christianisme ,

(a) Arisophan. apud Grot. hic. Herodot. lib. 7. cap. 233. Cod. Theodos. tit. 21. lib. 4.
(b) Tertull. de Corona Militis. cap. 3. Vido & Cyrilian. Ep. 61. & lib. 3. Testimon. cap. 22. Ambros. de Isaac. cap. 2. & c.

(c) Vide Delrio. lib. 2. de Magia. cap. 12. Ziger. Cluver. Pisc. Grav. Porz.
(d) Vido Genes. XIV. Infra cap. VIII. Ezech. 1X. Alcazar. Ribet. Peter. Cornei.

5. *Ex tribu Juda duodecim millia signati; ex tribu Ruben duodecim millia signati; ex tribu Gad duodecim millia signati;*

6. *Ex tribu Afer duodecim millia signati; ex tribu Nephthali duodecim millia signati; ex tribu Manasse duodecim millia signati;*

7. *Ex tribu Simeon duodecim millia signati; ex tribu Levi duodecim millia signati; ex tribu Issachar duodecim millia signati;*

5. Il y en avoit douze mille de marquez de la tribu de Juda, douze mille de la tribu de Ruben, douze mille de la tribu de Gad,

6. Douze mille de la tribu d'Afer, douze mille de la tribu de Nephthali, douze mille de la tribu de Manassé.

7. Douze mille de la tribu de Simeon, douze mille de la tribu de Lévi, douze mille de la tribu d'Issachar,

COMMENTAIRE.

dont il parlera au ψ . 9. étoit de cent quarante. quatre mille, en prenant douze mille par chacune des douze tribus, ainsi qu'il l'explique ci-après. Il est visible que ce nombre est mis pour marquer en général un fort grand nombre, puisque dans la distribution que saint Jean fait des tribus, il omet celle de Dan, dont on ne peut pas dire qu'elle n'ait point produit de prédestinez. De plus on fait que pendant la révolte de Barcoquébas, il y eut une infinité de Chrétiens hébraïzans qui furent martyrisés, & qui sont marquez ici sous le nom de ceux qui sont marquez sur le front, du nombre des tribus d'Israël. Barcoquébas lui-même les persécutoit, parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans sa révolte; (a) & les Romains d'autre part les maltraitoient, & les chassoient comme Juifs, & déclarez ennemis de l'Empire.

On demande pourquoi la tribu de Dan ne se trouve point ici dans le dénombrement des tribus d'Israël? Plusieurs anciens Peres, (b) & plusieurs Commentateurs (c) sur cet endroit, croient que c'est à cause que l'Ante-Christ doit naître de cette tribu; & que la plupart des Juifs se rangeront sous sa conduite, lorsqu'il paroîtra à la fin des siècles. Mais cette tradition n'a jamais passé pour certaine; & des Auteurs Catholiques ne seignent pas de la traiter de douteuse, (d) ou même de fautive. (e) Ainsi il vaut mieux dire que saint Jean l'a omise, parce qu'elle étoit une des moins nombreuses des tribus d'Israël, & parce qu'il s'étoit prescrit de donner un nombre certain, & fixe d'élus, pour un nombre in-

(a) Vide Justin. Apolog. 2. & Euseb. in Chronica.

(b) Iren. lib. 5. cap. 10. August. qu. 22. in Joh. Theoderet qu. ult. in Genes. Ambros. de Bened. Patriarch. cap. 7. Hippolyt. Traité de Consummat. mundi. Greg. lib. 31. Moral. 18.

Cyrill. Eucher. Isidor. Presper. Rufin. &c.

(c) Andra. Haymo. Richard. Aelfric Bed. Rupert. Lyran. Alis hic.

(d) Testat. in Genes. xlii. 17. Fremont, hic Biffect.

(e) Olsæffer. in Genes. xlii. 17.

certain

8. Ex tribu Zabulon duodecim millia signati; ex tribu Joseph duodecim millia signati; ex tribu Benjamin duodecim millia signati.

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus & tribubus, & populis, & linguis: stantes ante thronum, & in conspectu Agni, amittentes stolis albis, & palma in manibus eorum.

10. Et clamabant voce magna dicentes: Salus Deo nostro, qui sedes super thronum, & Agno.

8. Douze mille de la tribu de Zabulon, douze mille de la tribu de Joseph, douze mille de la tribu de Benjamin.

9. Je vis ensuite une grande multitude; que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, & de toute langue. Ils étoient debout devant le trône & devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, & ayant des palmes à la main.

10. Ils chantoient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, pour nous avoir sauvez.

COM M E N T A I R E.

certain, & indéterminé : (a) De même que saint Matthieu s'étant précrit le nombre de trois fois quatorze générations dans la généalogie de JESUS CHRIST, a omis exprés quelques personnes, (b) pour ne pas excéder le nombre qu'il s'étoit proposé. Ajoutez que si ceci devoit s'entendre à la rigueur, la tribu de Joseph partagée entre Manassé, & Ephraïm, produiroit elle seule deux fois autant d'élus que deux autres tribus, pendant que Dan n'en produiroit aucun; ce qui n'est nullement probable.

ÿ. 8. EX TRIBU JOSEPH. De la tribu de Joseph. Il auroit pû dire: De la tribu d'Ephraïm; car il a déjà parlé de Manassé au ÿ. 6. On fait qu'Ephraïm, & Manassé fils de Joseph, eurent le double lot, dont Ruben, qui étoit l'aîné, étoit déchû, (c) & formèrent deux tribus dans Israël.

ÿ. 9. VIDI TURBAM MAGNAM. Je vis une grande multitude, que personne ne pouvoit compter. Cette multitude marquoit le nombre innombrable des prédestinez des peuples tant Juifs que Gentils convertis au Christianisme, (d) & en particulier des Martyrs, (ci-après ÿ. 14.) qui furent marquez au front du nom de Dieu. Les robes blanches, & les palmes qu'on leur donne, sont des symboles de leur innocence, de leur justice, & de la victoire qu'ils ont remportée contre le monde, le démon, la chair, & les persecuteurs.

ÿ. 10. SALUS DEO NOSTRO. Gloire à notre Dieu. A la lettre:

(a) Cluver. Hammond. Beda. Bossuet.

(b) Vide Matth. I. 8. 9. 11. 17.

(c) 1. Par. 7. 2. Primogenita reputata sunt

Joseph. Vide Genes. XLVIII. 17. 18. & 19. XLIX. 27.

(d) Ribes. Per. Amros. Cernel. Bossuet. Du Pin. Ait.

11. *Et omnes Angeli stabant in circuitu throni, & seniorum, & quatuor animalium: & ceciderunt in conspectu throni in facies suas, & adoraverunt Deum,*

12. *Dicentes: Amen. Benedictio, & claritas, & sapientia, & gratiarum actio, honor, & virtus, & fortitudo Deo nostro, in secula seculorum, Amen.*

13. *Et respondit unus de senioribus, & dixit mihi: Hi, qui amicti sunt stolis albis, qui sunt? Et unde venerunt?*

14. *Et dixi illi: Domine mi, tu scis. Et dixit mihi: Hi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, & laverunt stolas suas, & dealbaverunt eas in sanguine Agni.*

11. Et tous les Anges étoient debout autour du trône, & des vieillards, & des quatre animaux; & s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu,

12. En disant: Amen. Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance, & force à notre Dieu, dans tous les siècles des siècles: Amen.

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit: Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches? Et d'où sont-ils venus?

14. Je lui répondis: Seigneur, vous le savez. Et il me dit: Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions, & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

Salut à notre Dieu. Graces au Dieu tout-puissant, qui nous a garantis de nos ennemis, & qui nous a donné la victoire.

ψ. 11. *ET OMNES ANGELI.* *Et sous les Anges étoient debout autour du trône.* Il n'a pas encore parlé de cette multitude d'Anges, parce qu'il a été jusqu'ici occupé à nous décrire d'autres choses plus intéressantes, & qui avoient plus de rapport à son sujet. Ces Anges répondirent aux louanges des saints Martyrs, & enchérirent encore sur tout ce qu'ils avoient dit. ψ. 12. *Ils répondirent: Amen,* à la fin des bénédictions des Martyrs; puis ils continuèrent, en disant: *Bénédition, gloire, (a) sagesse, &c.*

ψ. 13. *ET RESPONDIT UNUS DE SENIORIBUS.* *Un des vieillards prenant la parole, me dit;* à la lettre, *répondit.* Mais les Hébreux mettent souvent *il répondit,* pour, *il prit la parole.*

ψ. 14. *HI SUNT QUI VENERUNT DE TRIBULATIONE MAGNA.* *Ce sont ceux qui sont venus ici, après avoir passé par de grandes afflictions.* Il parle du futur, comme étant déjà passé, à la manière des Prophètes. Ces personnes que vous voyez vêtues de blanc, & ayant la palme à la main, comme des vainqueurs dans la cérémonie d'un triomphe, sont les Martyrs de l'Eglise des Gentils convertis. Ils ont passé par bien des afflictions, pour parvenir à la béatitude; & les robes blanches

(a) Vulg. Claritas. Græc. δόξα. gloire,

15. *Ideo sunt ante thronum Dei, & servium ei die ac nocte in templo ejus: & qui sedet in throno, habitabit super illos.*

16. *Non esurient, neque sitient amplius, nec cadet super illos sol, neque ullus estus:*

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, & ils le servent jour & nuit dans son temple; & celui qui est assis sur le trône les couvrira comme une tente.

16. Ils n'auront plus ni faim, ni soif, & le soleil, ni aucune autre chaleur ne les incommodera plus;

COMMENTAIRE.

qu'ils portent, *ils les ont lavées dans le sang de l'Agneau.* (a) Il n'est pas naturel de blanchir des habits dans le sang: mais ici tout se doit prendre dans le sens mystique, & spirituel. Le bain du sang de l'Agneau est le Bapême, c'est la pénitence, c'est le martyre; on y lave l'ame de ses souillures, de ses péchez; le mérite du sang, & de la passion de JESUS-CHRIST nous y est appliqué.

¶ 15. *SERVIVM EI DIE AC NOCTE IN TEMPLO EJUS. Ils le servent jour, & nuit dans son Temple.* Ceci confirme ce que nous avons déjà remarqué plus d'une fois, que saint Jean nous représente le Ciel comme un Temple, comme le Palais du Très-Haut, où l'on voyoit tout ce qui se remarque dans les Palais des grands Princes, & en particulier dans le Temple de Jérusalem: Grand nombre de ministres, & de serviteurs de différens étages; le Prince assis sur son trône, au fond de son appartement; ses Conseillers, ou ses amis assis en sa présence, &c. Ici les ames des Saints nous sont représentées comme ayant l'honneur d'entrer au service du Seigneur, d'être reçues dans son Temple. C'est-là leur récompense, pour avoir donné leur vie pour JESUS-CHRIST. *Ils serviront le Seigneur jour & nuit, & celui qui est assis sur le trône, les couvrira comme une tente.* (b) Il sera leur protecteur, & leur défense. C'est-là le comble du bonheur de la créature; être à Dieu, le servir, l'aimer, l'adorer durant toute l'éternité, sans crainte de le perdre jamais; avoir l'honneur de ses bonnes grâces, & de sa protection. *Honneux ceux qui habitent dans votre maison, ô mon Dieu! Ils vous loueront dans les siècles des siècles.* (c) C'étoit toute l'ambition du Prophète, même en cette vie, de demeurer dans le Temple du Seigneur: *J'aime mieux être le dernier dans votre maison, que de demeurer dans les tentes des pécheurs.* (d) Comparez Apoc. XXI. 3. *Levit. XXVI. 11. & 2. Cor. VI. 16.*

(a) Plusieurs Manuscrits portent: *Ils les ont dilués dans le sang de l'Agneau. Ex'ol vav 'is ed'as av'v'u, au lieu de 'v'v'u's. Ita Steph. II. Num. 1. Ald. Colina. Froben. Edit. 2. priores Roberti Steph.*

(b) *Ex'v'ru in' v'v'v's. P'sal. xc. 1. Qui habitavit in adjutorio altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur. Comparez Apoc. XXI 3.*

(c) *P'sal. LXXXIII. 5.*

(d) *P'sal. LXXXIII. 11.*

17. *Quoniam Agnus, qui in medio throni est, reges illos, & deducet eos ad viva fontes aquarum, & absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.*

17. Parce que l'Agneau qui est au milieu du trône, sera leur Pasteur, & il les conduira aux fontaines des eaux vivantes, & Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux.

COMMENTAIRE.

ÿ. 16. NON ESURIENT, NEQUE SITIENT AMPLIUS. *Ils n'auront plus ni faim, ni soif, ni chaud, ni froid.* (a) Il représente la béatitude des Saints sous l'image d'une exemption de tous les besoins, & de tous les maux de la vie. Un homme qui est entré au service d'un grand Prince, est comme sûr de ne ressentir jamais aucun de ces besoins auxquels le commun des hommes est sujet. Mais pour se former une idée de l'état des Saints dans le Ciel, il faut élever son esprit à une félicité infiniment plus parfaite. Concevez tous les maux auxquels la vie de l'homme est sujette; vous n'en souffrirez jamais aucun. Représentez-vous tout ce que le cœur, & l'esprit de l'homme peuvent goûter de plaisirs innocens, & raisonnables; vous les goûterez dans le Ciel. S. Jean dit donc ici moins qu'il ne veut dire; parce que tous les termes manquent pour exprimer comme il faut ce que l'œil n'a point vû, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris. (b) Il est bien plus aisé de dire ce que ce ne sera pas, que ce que ce sera.

ÿ. 17. AGNUS REGET ILLOS. *L'Agneau sera leur pasteur*; il saura les garantir de la faim, de la soif, & des autres incommoditez dont la vie des hommes est environnée. Il sera lui-même leur nourriture, leur boisson, l'eau vivante qui les enivrera, (c) le torrent de délices où ils iront se défatérer: (d) *Torrente voluptatis tua potabis eos.* Tout ceci est imité d'Isaïe XLIX. 10. Voyez aussi le Pseaume XXXV. 9. 10. Dans les pays chauds, c'est une chose fort délicieuse de trouver de belles eaux; & l'Écriture y fait souvent allusion. Au lieu de, *ad viva fontes aquarum*, le Grec porte, (e) *ad vivos fontes aquarum*: mais plusieurs Manuscrits sont conformes à la Vulgate. Quelques Editions Grecques (f) omettent ces mots: *Deum effuyera toutes les larmes de leurs yeux.* Ce qui paroît être pris du Chap. XXI. 4. de ce Livre.

(a) *ὄδι καύμα.* Comparez Isaï. XLIX. 10. Les Hébreux expriment tous les maux de la vie par le feu, & le vent brûlant. Grot.

(b) 1. Cor. II. 9.

(c) Jean. IV. 10. 11. 14. VIII. 38.

(d) Psal. XXXV. 9.

(e) *Ἐνὶ ζώου νεγὰς ἰσδρον.* Alii plures *Ἐνὶ ζώου νεγὰς.* Ita Steph. II. Alex. Boroc. Tertov. 2. Cov. 2. Hunt. 2. Complut. Æthiop. Acts th. Cyprian.

(f) *Ald. & Erasmi.* Edit. 2. N. T. 17.



CHAPITRE VIII.

Septième sceau ouvert. Silence pendant une demie heure. Sept Anges avec des trompettes. Un Ange offre des parfums. Il répand sur la terre le feu de l'Autel. Le premier Ange sonne de la trompette, & la troisième partie de la terre est brûlée. Les trois autres trompettes se font aussi entendre. Effets qu'elles produisent.

¶. 1. *ET cùm aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in celo, quasi media hora.*

¶. 1. **L**'Orsque l'Agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence dans le Ciel d'environ une demie heure.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **S**IGILLUM SEPTIMUM. *Après que l'Ange eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence dans le Ciel d'environ une demie-heure.* Il restoit un septième sceau à ouvrir. Dès qu'il fut ouvert, les Anges, les bienheureux, les vingt-quatre vieillards, les quatre Chérubins demeurèrent dans un profond silence; silence d'admiration, & d'attente. (a) En effet ce sceau propose de plus grands objets qu'aucun des six premiers. Il semble que tout ce qui est contenu dans les Chap. VIII. IX. & X. étoit renfermé dans ce septième sceau. Le grand sujet de la persécution des Saints, & de la vengeance exercée contre les persécuteurs, n'avoit été proposé à saint Jean que d'une manière assez superficielle, à l'ouverture du sixième sceau. Dieu ne lui avoit fait voir proprement que ce qui s'étoit passé dans le Ciel après la fin des persécutions. La chute des persécuteurs, & le détail des persécutions étoient réservés pour l'ouverture du septième sceau. C'est ce que nous allons voir dans ce Chapitre, & dans les deux suivans. (b)

D'autres (c) croyent que ce septième sceau regarde 1°. les malheurs des Juifs sous Trajan, & sous Adrien; 2°. les hérésies judaïques qui s'élevèrent dans les premiers siècles; & 3°. enfin les persécutions suscitées contre l'Eglise. D'autres l'entendent des maux qui doivent précéder le jugement dernier. D'autres (d) l'expliquent des malheurs de l'Eglise

(a) *Virgins. Perer. Cornel. Boffuet, Du Pin.*

(b) *Du Pin.*

(c) *Boffuet, Alcanar, Zeger. Claver.*

I *Alii ad ¶. 7.*

(d) *Durham. Med. Synop. pag. 1783.*

2. *Et vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei : & data sunt illis septem tubæ.*

3. *Et alius Angelus venit, & stetit ante altare habens thuribulum aureum : & data sunt illi incensa multa, ne daret de orationibus Sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei.*

2. Et je vis les sept Anges qui sont devant la face de Dieu, & on leur donna sept trompettes.

3. Alors il vint un autre Ange, qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or, & on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrit les prières de tous les Saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

COMMENTAIRE.

depuis la mort de Constantin, & de ses enfans, jusqu'à la prise de Rome par Alaric, Genseric, Odoacre, Totila, & autres barbares. Ce sens est assez probable ; & il paroît encore dans les Chapitres suivans. Il est assez ordinaire aux Prophètes de représenter les mêmes objets sous différentes figures, sur tout lorsqu'ils sont importans : Par exemple dans Isaïe, en combien de manières diverses la captivité de Babylone, & le retour de cette captivité nous sont-ils prédits ? Et dans Daniel, les persécutions que les Juifs devoient souffrir de la part des Rois de Syrie, nous sont peintes en quatre endroits divers. (a)

Ÿ. 2. *VIDI SEPTEM ANGELOS.* Je vis les sept Anges, principaux ministres des volontés du Seigneur, & qui sont les plus près de sa personne, & dont on a déjà parlé plus d'une fois ; (b) je vis qu'on leur donnoit à chacun une trompette, pour en sonner, & pour donner divers signaux des malheurs qui devoient arriver sur la terre.

Ÿ. 3. *ALIUS ANGELUS VENIT.* Il vint un autre Ange. Mais avant que les sept Anges sonnassent de la trompette, il parut un autre Ange, qui ayant pris un encensoir d'or, le porta dans le Saint, en la présence du Très-Haut, & le plaça sur l'Autel d'or, où le Prêtre de semaine avoit coutume tous les jours, soir & matin, d'offrir le parfum ordonné par Moïse. (c) On donna à cet Ange une grande quantité d'encens, qu'il jeta sur son encensoir ; Les Rituels des Juifs (d) marquent que l'encens est mis par un autre que celui qui le porte dans le Saint ; & cet encens est le symbole des prières des Saints, comme saint Jean nous le dit expressément. (e) Remarquez que nôtre Prophète fait continuellement allusion à ce qui se pratiquoit dans le Temple de Jérusalem, & qu'il donne des raisons symboliques de ce qui s'y faisoit. La fumée de cet encens, qui représentoit les prières des Saints, marque ici celles que

(a) Dan. VII. 2. 3. 4. & seq. *Ibidem* Ÿ. 17. 18. & seq. & VIII. 2. 3. 4. & seq. *Ibid.* 19. 20. & XI. XII.

(b) Apoc. I. 4. 12, III. 1. XV. 1.

(c) Exod. XXX. 1. 8. 9.

(d) *Massechet Tamid. Capell. hic.*

(e) *Hic, & Sup. v. 8.*

4. Et ascendit fumus incensorum de orationibus Sanctorum de manu Angelicorum Deo.

5. Et accepit Angelus thuribulum, & implevit illud de igne altaris, & misit in terram, & facta sunt tonitrua, & voces, & fulgura, & terra motus magnus.

4. Et la fumée des parfums composée des prières des Saints, s'élevant de la main de l'Ange, monta devant Dieu.

5. L'Ange prit ensuite l'encensoir, & l'emplit du feu de l'autel, & l'ayant jetté sur la terre, il se fit des bruits dans l'air, des tonnerres, des voix & des éclairs, & un grand tremblement de terre.

COMMENTAIRE.

L'Eglise militante, & que la triomphante offroient à Dieu, pendant que les persécutions étoient le plus animées contre les Fidèles. La ferveur, & la dévotion ne furent jamais plus grandes que pendant le tems des calamitez de l'Eglise. Dès que les persécutions cessent, les Peres se plaignent que le zèle des Fidèles se ralentit.

¶ 5. ET ACCEPTIT ANGELUS THURIBULUM. (a) L'Ange prit ensuite l'encensoir, & l'emplit du feu de l'Autel. Après que l'Ange eut offert l'encens sur l'Autel d'or, & que la fumée fut montée en la présence du Seigneur, il remporta l'encensoir hors du Saint; & ayant versé le feu qui y étoit, il en prit d'autre sur l'Autel des holocaustes; car il n'étoit pas permis dans le Temple d'en prendre ailleurs; (b) il le versa sur la terre, que nous habitons, & y excita en tombant des bruits dans l'air, des tonnerres, des éclairs, & un grand tremblement de terre. Tout cela semble marquer que Dieu touché des prières des Saints qui sont sur la terre, & dont les vœux lui ont été présentés comme la fumée de l'encens, répand ensuite sur les méchans les effets de sa colère, (c) par la même voye qui lui a amené les prières, & les gémissemens des Saints. Le même encensoir qui lui offre le parfum, jette aussi la terreur sur la terre. La fumée, & la bonne odeur des prières des Elûs qui demandent justice, montent de la terre au Ciel; en même-tems les menaces, & la vengeance descendent du Ciel en terre, pour exterminer ceux qui affligent les serviteurs de Dieu. Ainsi dans Ezéchiël (d) un Chérubin prend du feu de l'Autel, & le répand sur la ville de Jérusalem. Dans l'Ecriture le feu marque presque toujours la colère, & la vengeance.

TONITRUA, ET VOCES. Des tonnerres, des voix; ou, des voix, c'est-à-dire, des tonnerres. Dans l'Ecriture le tonnerre est ordinairement appelé la voix, ou la voix de Dieu. (e) Voyez la même expression ci-

(a) Quelques Manuscrits Latins ajoutent : Aureum. Luc. Brug.

(b) Levit. x. 1. 2.

(c) Ita Grot. Ceter. Cornel. Bossuet. Alii passim.

(d) Ezéch. x. 2.

(e) Vide Genes. III. 8. 10. Psal. XVII. 14. XXVIII. 3. 4. 5. & seq. XLV. 7. XLVII. 14. 2. Reg. XXII. 14. Isai. XXX. 20. Joel. II. 11. Abac. III. 10.

6. *Et septem Angeli, qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tubâ canerent.*

7. *Et primus Angelus tubâ cecinit, & facta est grando, & ignis, mixta in sanguine, & missum est in terram, & tertia pars terra combusta est, & tertia pars arborum concremata est, & omne fenum viride combustum est.*

8. *Et secundus Angelus tubâ cecinit: & tamquam mons magnus igne ardens missus est in mare, & facta est tertia pars maris sanguis.*

6. Alors les sept Anges qui avoient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner.

8. Le premier Ange sonna de la trompette; & il se forma une grêle & un feu mêlé de sang, qui tombèrent sur la terre, & la troisième partie de la terre & des arbres fut brûlée, & le feu consuma toute l'herbe verte.

8. Le second Ange sonna de la trompette, & il parut comme une grande montagne toute en feu, qui fut jetée dans la mer, & la troisième partie de la mer fut changée en sang.

COMMENTAIRE.

devant Chap. IV. 5. Ceci n'est encore que des menaces. On va voir les effets réels de la vengeance dans les versets suivans.

ψ. 6. SEPTEM ANGELI PRÆPARAVERUNT SE. *Les sept Anges, qui avoient les sept trompettes*, ci-devant ψ. 2. ayant reçu comme le signal, par l'effusion de ce feu sur la terre, se préparèrent à en sonner en la présence du Seigneur, qui étoit assis sur son trône. Ces sept Anges étoient rangez autour de l'Autel des holocaustes, comme les Lévités qui sonnoient de la trompette dans les sacrifices solennels. (a)

ψ. 7. PRIMUS ANGELUS TUBA CECINIT. *Le premier Ange sonna de la trompette, & en même-tems il se forma une grêle, & un feu mêlé de sang*, qui consuma la troisième partie de la terre, & des arbres. Le Grec omet la troisième partie de la terre; mais on la trouve dans plusieurs excellens Manuscrits, dans le Syriaque, & dans l'Arabe. Il ne faut pas prétendre trouver tout cela à la lettre, ni montrer l'exécution rigoureuse de toutes ces figures. Il suffit que cela marque les fléaux dont Dieu punit les ennemis de son Eglise, soit par la guerre, ou la famine, ou la peste; car tous les malheurs sont fort bien désignez par la grêle, le feu, les tonnerres, les tremblemens de terre, &c. & l'Histoire ne fournit que trop d'événemens pour vérifier tout cela à la lettre dans les fléaux dont l'Empire Romain fut affligé sous les Empereurs ennemis de l'Eglise. Ce premier fléau a beaucoup de rapport à la septième playe de l'Egypte. (b)

ψ. 8. SECUNDUS ANGELUS. *Lorsque le second Ange sonna de la trompette*, on vit une montagne de feu jetée dans la mer. Quelle est

(a) Num. x, 10,

J (b) Exod, ix, 18.

9. *Et mortua est tertia pars creatura
eorum qua habebant animas in mari ,
& tertia pars navium interiit.*

9. La troisième partie des créatures qui étoient dans la mer , & avoient vie , mourut ; & la troisième partie des navires périt.

COMMENTAIRE.

cette montagne ? Les uns (a) l'expliquent du démon , qui est nommé montagne pour son orgueil , & qui est tout en feu par le supplice de l'enfer auquel il est condamné. D'autres (b) l'entendent de la ville de Jérusalem , ou de la Judée , que les Romains défolèrent , réduisirent en servitude , dont ils ruinèrent la Capitale , renversèrent le Temple , dissipèrent le peuple. Si ce sentiment est vrai , il faut dire que ceci est raconté par récapitulation , & que ce n'est point une prophétie ; puisque quand saint Jean écrivit l'Apocalypse , il y avoit déjà nombre d'années que la ville , & le Temple de Jérusalem étoient détruits par les Romains. Il est vrai que la guerre recommença sous Trajan , & que la nation des Juifs se révolta contre ce Prince en Egypte , dans la Lybie , & dans l'Isle de Chypre. (c) Ils commirent dans tous ces pays des désordres , & des meurtres infinis. On compte qu'ils firent périr dans la Lybie d'Egypte plus de deux cens mille hommes ; & dans l'Isle de Chypre , deux cens quarante mille hommes. Mais tout cela fut bien vengé par Trajan , & par les peuples auxquels cette nation devenoit odieuse de plus en plus. Il est bien croyable que les Juifs , qui dans toutes les occasions avoient témoigné tant d'animosité contre les Chrétiens , leur firent sentir durant cette révolte tous les effets de leur haine , & qu'ils en égorgèrent un très-grand nombre.

La montagne de feu , semblable aux monts Vesuve , & Ethna , lorsqu'ils vomissent la flamme avec plus de véhémence , représente , quoiqu'assez imparfaitement , la fureur , & l'opiniâtreté des Juifs. Dans les Prophètes Jérusalem est souvent représentée sous l'idée d'une montagne. Elle étoit située sur une hauteur , & le feu de la guerre en étoit souvent sorti. Cette explication nous paroît assez probable : *Cette montagne fut jettée dans la mer , & la troisième partie de la mer fut changée en sang.* Les guerres que les Juifs firent aux Romains , furent toujours malheureuses pour eux mêmes ; mais elles furent très sanglantes pour les Romains. Ceux-ci perdirent bien du monde , tant dans les révoltes des Juifs , qui firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent , que dans les batailles , où ils vendirent toujours leur vie bien cher.

{ a } Primus. Beda Para. Cluver,
{ b } Vide Zeger. Gest. Hiffuet,

{ c } Vide Euseb lib. 4. cap. 2. Hist. Eccl. &
in Chronie. & Dio lib. 63.

10. Et tertius Angelus tubâ cecinit :
& cecidit de celo stella magna ardens
tamquam facula, & cecidit in tertiam
partem fluminum, & in fontes aqua-
rum :

10. Le troisième Ange sonna de la trom-
pette, & une grande étoile, ardente com-
me un flambeau, tomba du ciel sur la troi-
sième partie des fleuves, & sur les sources
des eaux.

COMMENTAIRE.

Ceux qui expliquent ceci des guerres que les peuples barbares firent contre l'Empire Romain, entendent par cette montagne la ville de Rome, qui fut prise, & pillée par ces peuples, qui portèrent la terreur, le feu, & le carnage dans tout l'Empire Romain. Enfin on peut l'interpréter des maux dont Dieu frappa les Empereurs qui avoient persécuté l'Eglise, & des secousses que souffrit l'Empire Romain, dans le tems que Constantin monta sur le trône, & abattit ses compétiteurs. Voyez ce qu'on a dit sur le Chap. VI. Comparez principalement le *ψ.* 9. de ce Chapitre avec le huitième du Chap. VI. Dans le Chapitre VI. la quatrième partie des habitans de la terre périt; ici c'est le tiers de ce qui étoit dans la mer. Je ne sai si cela ne marquerait pas la révolte des Juifs dans l'Isle de Chypre. La guerre qui s'y alluma, déranger sans doute beaucoup la navigation, & le commerce de la mer: *Tertia pars navium periit.* Je préfère le sens qui l'explique des guerres des Juifs contre les Romains, & de la chute de la nation Juive.

ψ. 10. TERTIUS ANGELUS. *Le troisième Ange sonna de la trompette, & aussi tôt une grande étoile tomba sur les fleuves.* Les uns l'entendent de Mahomet; (a) les autres, d'Arius; (b) d'autres, des hérésiarques en général; d'autres, de Barchochebas. (c) Le nom de ce faux Messie revient à celui d'étoile. *Bar-chochebas* signifie en Syriaque le fils de l'étoile. Il se révolta sous Adrien (d) dans la Judée, & dans la Syrie. Il s'attaquoit principalement aux Chrétiens, & ils étoient les seuls contre qui il employât les plus rigoureux supplices, pour les obliger à renoncer, & à blasphémer JESUS-CHRIST, & pour les contraindre à se joindre à lui contre les Romains. Les larmes, & les gémissemens de tant de Martyrs pénétrèrent jusqu'au trône de Dieu. C'est ce que marquoit le parfum qui lui fut présenté dans l'encensoir d'or. Barchochebas s'appliquoit ce qui est dit dans les Nombres (e) de l'étoile qui doit sortir de Jacob. La plupart des Juifs le reconnurent pour leur Roi, & pour leur Messie.

(a) *Cotter.*
(b) *Vergar, alii quid.*
(c) *Beffuet.*

(d) *Euseb. lib. 4. cap. 6. Hist. Eclési. Idem in Chronico.*
(e) *Num. XXIV, 17. Vide Euseb. in Chronico.*

11. *Et nomen stelle dicitur, Absinthium: & facta est tertia pars aquarum in absinthium: & multi hominum mortui sunt de aquis, quia amara facta sunt.*

11. Cette étoile s'appelloit, Absinthe; & la troisième partie des eaux ayant été changée en absinthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bû, parce qu'elles étoient devenues ameres.

COMMENTAIRE.

Mais enfin Tinnius Rufus, Gouverneur de la Judée, & Jule Sévère qu'Adrien envoya contre eux, leur firent une guerre sanglante. Il y périt un nombre infini de Juifs. On en compta cinq cens quatre vingt mille de tuez dans les batailles, & dans les rencontres; car pour ceux qui périrent par la maladie, par le feu, ou par la faim, le nombre en est innombrable. Il en fut vendu une très-grande quantité à la foire du Térébinthe, au prix des chevaux; & ensuite à la Foire de Gaze. Ceux dont on ne put se défaire, furent embarquez pour être transportez en Egypte: Mais les uns périrent par le naufrage, & les autres par la famine, ou furent tuez par les Payens. Ainsi la Judée demeura entièrement déserte.

Cette malheureuse nation ne se releva jamais de cette disgrâce; & il est vrai de dire, comme fait ici saint Jean, qu'après la chute de la montagne de feu dans la mer, qui y fit mourir la troisième partie de ce qui avoit vie, cette étoile fatale qui tomba dans les fleuves, acheva d'en gâter les eaux, & qu'un grand nombre d'hommes qui en avoient bû, en moururent. Il mourut non-seulement une infinité de Juifs, comme nous l'avons vû, mais aussi un très grand nombre de Romains; & Dion (a) remarque que l'Empereur Adrien écrivant au Senat le succès de cette guerre, n'osa se servir de la formule ordinaire, en disant que les armées étoient en bon état. On croit que ce fut dans cette guerre que *Tinnius Rufus*, ou, comme l'appellent les Juifs, *Turanus Rufus*, (b) fit passer la charruë sur la place où avoit été le Temple de Salomon; & après la guerre, Adrien défendit à tous les Juifs par un Edit affiché publiquement, (c) de mettre le pied dans Jérusalem, sous peine de la vie. Cette ville fut donnée à une Colonie Romaine, & on la nomma *Ælia Capitolina*.

ψ. 11. NOMEN STELLÆ DICTUR ABSINTHIUM. Cette étoile s'appelloit absinthe. Elle avoit les qualitez de l'absinthe; elle étoit amère; elle communiqua son amertume aux eaux où elle tomba; & cette amertume fut mortelle à tous les hommes qui en burent. Appeller, dans le

(a) Dio, lib. 69. pag. 794.

(b) Scaliger. Iſagog. lib. 3. pag. 311. Alii,

(c) Euseb. lib. 4. cap. 6.

12. *Et quartus Angelus tubá cecinit: & percussa est tertia pars solis, & tertia pars luna, & tertia pars stellarum, ita ut obscuraretur tertia pars eorum, & dies non luceret pars tertia, & noctis similiter.*

12. Le quatrième Ange sonna de la trompette, & le soleil, la lune, & les étoiles ayant été frappez de ténèbres dans leur troisième partie, la troisième partie du soleil, de la lune, & des étoiles fut obscurcie, & le jour fut privé de la troisième partie de la lumière, & la nuit de même.

COMMENTAIRE.

stile de l'Écriture, se met souvent pour, être. Par exemple : (a) *Ma maison sera appelée maison de prières; & Vous, enfans, vous serez appelé Prophète du Très-Haut; (b) & : Le Messie sera appelé Admirable, Conseiller, &c. Emmanuel; (c) & : Son nom sera l'Orient; (d) & : Appelez son nom, Jezraël; appelez son nom, sans miséricorde. (e)* Ces dénominations marquent les qualités de la personne, & non pas la manière dont on devoit les appeller communément dans le monde.

MULTI MORTUI SUNT. *Un grand nombre d'hommes mourus pour en avoir bû.* Il périt une infinité de Juifs dans la révolte de Barchochébas, comme nous l'avons déjà vû. L'Auteur du Livre appelé *Juchasim*, dit qu'il en mourut deux fois autant qu'il en étoit sorti de l'Égypte; c'est-à-dire, douze cens mille hommes, sans compter les femmes, & les enfans. Et un autre Auteur Juif, cité par Drufius, (f) dit que ni Nabuchodonosor, ni Tite n'avoient pas fait tant de maux aux Juifs, que leur en fit Adrien.

¶ 12. PERCUSSA EST TERTIA PARS SOLIS. *Le quatrième Ange ayant sonné de la trompette, le soleil, la lune, & les étoiles furent frappez dans leur troisième partie.* Ils furent éclipséz, & couverts de ténèbres dans la troisième partie de leur disque; ou, ils perdirent la troisième partie de leur lumière. Les Interprètes continuent ici dans leurs variations, les uns entendant ceci en général des fleaux dont Dieu frappa les persécuteurs de son Église; d'autres, des disgraces de la nation Juive; d'autres, des hérésies qui parurent dans les premiers siècles; M. Bossuet Evêque de Meaux, de l'obscurcissement des prophéties par la malice des Juifs. Ce fut vers le tems de Barchochebas, qu'ils firent leur Talmud, & les autres Livres, où ils rangèrent leurs traditions, qui ont presque anéanti la Loi, & les Prophètes. Tout cela me paroît fort arbitraire. Je ne parle point de ceux qui prétendent que l'Église est tombée dans une espèce d'éclipse depuis plusieurs siècles, & qu'elle y est encore

(a) Luc. XIX. 26.

(b) Luc. I. 76.

(c) Isai. VII. 14. IX. 6.

(d) Zach. VI. 12.

(e) Osé I. 4. 6.

(f) Druf. in Pratermisf.

13. *Es vidi, & audivi vocem unius aquila volantis per medium cœli, dicentis voce magna: Ve, ve, ve habitantibus in terra, de ceteris vocibus trium Angelorum, qui erant subâ canturi.*

13. Alors je vis & j'entendis la voix d'un aigle qui voloit par le milieu du ciel, & qui disoit à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois Anges doivent sonner.

COMMENTAIRE.

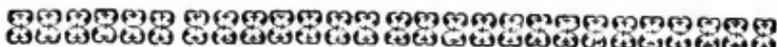
aujourd'hui sous l'empire du Pape; ce sont des emportemens dignes de mépris, ou plutôt de compassion. En général l'obscurcissement de la lune, ou du soleil signifie de grandes disgrâces. Ci-devant Chapitre VI.

12. 13.

¶ 13. AUDIVI VOCEM AQUILÆ. *J'entendis la voix d'un aigle, qui disoit : Malheur ! Malheur ! &c.* Ceci n'est qu'une préparation, ou un avertissement pour réveiller l'attention sur les malheurs que doivent annoncer les quatre Anges, qui n'ont pas encore sonné de la trompette. Ce que vous venez d'entendre est terrible sans doute; mais c'est peu de chose au prix de ce que vous allez voir. Au lieu d'un aigle, le Grec porte un Ange. (a) Mais le Syriaque, l'Ethiopien, & plusieurs bons Manuscrits Grecs lisent un aigle, comme la Vulgate. Il y a aussi quelques Editions (b) qui ne portent que deux fois : *Malheur ! Malheur !* Cet aigle vola par le milieu du Ciel; ou du Ciel où saint Jean étoit alors en esprit, devant le trône de Dieu; ou du Ciel, c'est-à-dire, de l'air; afin que les hommes pussent entendre ce qu'il leur annonçoit.

(a) *Wæurn tris Nylidu Alii plures : E-de àrû. Ita Steph. n. Alex. Baro. Hunt. v. Sin.* (b) *Alam. Colina. Erasim. Edit. 3. Priores Ætiop. Syr. Arab. Pârvin. Ambros. Tichen.*





CHAPITRE IX.

*Cinquième trompette. Chûte d'une étoile, qui fait ouvrir l'enfer.
Sauterelles qui en sortent. Sixième trompette. Les quatre démons
de l'Euphrate déchaînez. Armée de deux millions d'hommes.
Impénitence des pécheurs.*

ψ. 1. *ET* quintus Angelus tubâ ceci-
nit : & vidi stellam de celo ce-
cidisse in terram , & data est ei clavis
putei abyssi.

ψ. 1. **L**E cinquième Ange sonna de la
trompette , & je vis une étoile qui
étoit tombée du ciel sur la terre , & la clef
du puits de l'abîme lui fut donnée.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **Q**UINTUS ANGELUS. *Le cinquième Ange ayant sonné de la
trompette, je vis une étoile qui tomba du Ciel, & qui ouvrit
l'abîme.* Comme si les hommes n'étoient pas encore assez punis par les
playes qu'on a vûes dans le Chapitre VIII. le Seigneur fait tomber une
étoile du Ciel, qui tira de l'abîme une infinité de sauterelles, qui rava-
gèrent la terre , & réduisirent les hommes à un tel désespoir, qu'ils sou-
haitèrent la mort comme un bien, sans qu'ils pussent l'obtenir.

La plupart des Interprètes (a) entendent par cette étoile qui tombe du
Ciel, Lucifer, qui étant déchû de l'étrat de gloire, & de bonheur dans
lequel il avoit été créé, a reçu de Dieu la clef de l'abîme, & en a fait
sortir les hérésies, & les schismes, qui ont toujours été si fatales à l'E-
glise, & si en horreur aux gens de bien. D'autres (b) l'expliquent des
malheurs arrivez au peuple Juif. M. Bossuet Evêque de Meaux, l'inter-
prète des premières hérésies formées par les Juifs mal convertis, qui con-
spiroient routes à nier la Divinité de JESUS-CHRIST. En suivant cette
ouverture, on peut dire que l'étoile tombée du Ciel marquoit quelques-
uns des plus fameux hérésiarques d'alors, comme Simon, Cérinthe,
Ebion, Valentin; ou même le démon, auteur de routes les hérésies. Lu-
cifer est tombé du Ciel par sa révolte contre Dieu. Les hérésiarques par
leur apostasie sont tombez de l'étrat de grace, où ils étoient entrez par le

(a) Auguſt. Beda. Primaf. Gagna. Ribet. [(b) Alcazar,
Zeger. Méd. Cornul. &c.

2. *Et apernis puteum abyssi: & ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magna: & obscuratus est sol & aer de fumo putei:*

3. *Et de fumo putei exierunt locustæ in terram; & data est illis potestas, sicut enim habent potestatem scorpiones terra.*

1. Elle ouvrit le puits de l'abîme, & il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; & le soleil & l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits.

3. Ensuite de la fumée du puits, il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre, & la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée.

COMMENTAIRE.

Baptême, dans l'état le plus affreux où l'on puisse concevoir une ame en cette vie, livrée à l'orgueil, à l'erreur, à l'esprit de séduction, & de révolte contre JESUS-CHRIST même, pour servir d'instrument au démon dans la perte des hommes. Enfin on peut entendre par ces sauterelles les barbares, qui se répandirent sur l'Empire Romain, (a) & qui y causèrent tant de ravages après la mort du grand Constantin. Les restes d'Idolâtres qui étoient dans l'Empire, n'avoient pas encore assez souffert par les guerres de Constantin contre les Princes ses compétiteurs; il falloit leur envoyer de nouveaux ennemis, pour les exterminer. Ce dernier sentiment me paroît le plus probable.

ÿ. 2. *APERUIT PUTEUM ABYSSI.* (b) Elle ouvrit le puits de l'abîme; de l'enfer, où sont renfermez comme dans une prison, les suppôts de satan, les ministres du démon, les Anges révoltéz. (c) Il sortit d'abord de ce puits une fumée insupportable, symbole de la mauvaise odeur que les méchans répandent dans le monde par leurs désordres. Le soleil, & la lune furent obscurcis par l'épaisseur de cette fumée; la beauté de l'Eglise fut en quelque sorte ternie par les erreurs, & déshonorée par les crimes des hérétiques. Les Payens, qui ne savoient pas distinguer la vraie Eglise de ces synagogues de satan, imputoient aux Fidèles tous les maux que l'on remarquoit dans ces membres pourris, qu'elle avoit retranchés de son Corps. Cela peut s'appliquer à tous les hérétiques: mais il convient beaucoup mieux à ceux qui parurent dans les deux, ou trois premiers siècles. L'Eglise n'en vit jamais de plus monstrueux, ni de plus corrompus; & leurs erreurs étoient toutes sorties du sein du Judaïsme.

ÿ. 3. *DE FUMO PUTEI EXIERUNT LOCUSTÆ.* De la fumée du puits, il sortit des sauterelles, qui se répandirent sur la terre. La fumée sembloit les avoir produites. Ce n'étoit pas des sauterelles ordinaires,

(a) Aureol. Liran. S. Anton. 1. parte Chronic. tit. 6. c. 1.

Pet. 2. 3. Hunc. 1. Sin. Æthiop. Archas.

(c) Juda 7. 6. & 2. Petri. II. 4.

(b) Quidam omitunt hæc verba. Ita Baroc.

semblables à celles que l'on voit dans nos campagnes. Celles-ci avoient la même puissance qu'ont les scorpions de la terre. (ψ. 5.) On leur donna le pouvoir, non de tuer les hommes, mais de les tourmenter durant cinq mois, & de leur causer la même douleur que cause la piqueure du scorpion. (ψ. 7.) Elles étoient semblables à des chevaux de bataille. (ψ. 8.) Leurs dents étoient comme des dents de lion. Voilà une partie de la description de ces sauterelles mystérieuses. Ceux qui aiment à débiter des conjectures, & à chercher des sens allégoriques, pourront trouver ici de quoi se contenter. On peut, comme nous l'avons dit, les expliquer ou des hérétiques des premiers siècles, ou des peuples barbares que Dieu envoya sur les terres des Romains. On ne peut pas l'entendre de vraies sauterelles, ni d'autres insectes qui ayent désoleé les campagnes. Celles-ci ne font envoyées que contre les hommes. Voyez ci-après les versets 4. 5. 6.

On fait que quelquefois dans l'Orient des armées de sauterelles ont ravagé les Provinces entières. (a) Une irruption d'ennemis ne faisoit pas de plus grands désordres. La description que saint Jean fait de ces insectes, est un peu poétique, & revient assez à celle que Joël fait de pareils animaux, qui de son tems se jettèrent sur la Judée. Il les décrit comme une armée ennemie qui seroit tombée sur le pays. Voici ses termes. On peut les comparer à ceux de saint Jean : (b) *Sonnez de la trompette en Sion ; jetez des cris sur ma montagne sainte. Que tous les habitans du pays soient dans la consternation. Le jour terrible du Seigneur est venu. En un matin tout d'un coup on a vû paroître sur les montagnes un peuple nombreux, & puissant ; (il parle d'une nuée de sauterelles ;) peuple qui n'a jamais eu, & qui n'aura jamais son pareil. Devant lui marche un feu dévorant, & après lui une flamme brûlante. La terre avant son arrivée étoit comme un jardin de délices, & après lui elle est un désert affreux. A les voir, on les prendroit pour des chevaux ; ils courent comme des cavaliers. On les entend qui viennent sur les montagnes avec un bruit pareil à celui des chariots de guerre, comme le bruit de la flamme qui a pris dans un monceau de paille, comme une armée qui est prête à en venir aux mains, &c.* Le reste de la description est de même stile.

SICUT HABENT POTESTATEM SCORPIONES TERRÆ. La même puissance qu'ont les scorpions de la terre. Bochart (c) montre que les Anciens ont reconnu des scorpions de trois sortes ; de terre, de mer, & d'air. Ceux dont saint Jean parle, sont des scorpions terrestres. Les scor-

(a) Voyez Bochart, *De Animal. sacr. tom. 2. lib. 4. cap. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.* Et nôtre Commentaire sur Joël, II.

(b) Joël. II. 1. 2. 3. 4.

(c) Bochart, *de Animal. sacr. tom. 2. lib. 4. cap. 29.*

4. Et præceptum est illis ne laderent
fanum terra, neque omne viride, ne-
que omnem arborem: nisi tantum homi-
nes, qui non habent signum Dei in fron-
tibus suis.

4. Et il leur fut défendu de faire aucun
 tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui
 étoit vert, ni à tous les arbres; mais seule-
 ment aux hommes qui n'auoient point la
 marque de Dieu sur le front.

COMMENTAIRE.

pions marins, & les scorpions volans n'ont rien de commun avec ceux de terre, que des éguillons venimeux, qu'ils portent non à la queue, comme ceux de terre, mais dans la bouche, & dans le reste du corps. Le scorpion terrestre est assez connu. Les hérétiques frappent, & répandent leur venin dans les ténèbres, & sans qu'on s'en déhe, comme le scorpion. Cet animal ne fait pas mourir tout d'un coup; il cause une mort lente, mais douloureuse: (a) *Pessis imporsuna veneni serpentium, nisi quod graviore supplicio, lenta per triduum morte conficiunt.* Ainsi l'hérésie s'insinuë doucement, & cause une mort lente, mais certaine. L'Auteur du Livre de la Sagesse (b) parlant de la huitième playe de l'Egypte, qui fut celle des sauterelles, (c) dit qu'elles tuèrent beaucoup d'hommes par leurs morsures. Saint Jean fait ici visiblement allusion à cette playe d'Egypte, & il veut apparemment comparer les sauterelles sorties de l'abîme, à celles qui affligèrent les Egyptiens.

ÿ. 4. PRÆCEPTUM EST ILLIS NE LADERENT FOENUM. Il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre. Les sauterelles ordinaires sont funestes aux prairies, aux arbres, à tout ce qui est vert. Leur morsure est mortelle à toutes les plantes: *Multa consætu adurentes, omnia verò morfu erodentes, & fores quoque sectorum,* dit Plin. (d) Celles-ci ne firent rien de pareil. Ce n'est point contre les plantes qu'elles furent envoyées, mais contre les hommes qui n'auoient point la marque de Dieu sur le front. Ceux qui ont la marque de Dieu sur le front, sont les prédestinez, ou les Chrétiens en général. Voyez ci-devant Chap. VII. 1. 2. 3. 4. Dans ce Chapitre cette marque est pour les Martyrs seuls.

Les sauterelles dont il s'agit ici, n'ont donc de pouvoir que contre les ennemis de l'Eglise, ou contre les Chrétiens réprouvez. Ces deux objets partagent les Interprètes. Les uns par ces sauterelles, entendent les ennemis que Dieu suscita contre l'Empire Romain; & les autres, les hérétiques, à qui Dieu permit d'attaquer son Eglise. Dans l'Empire Romain la plupart ne portoient point sur leur front le signe du Dieu vivant; ils étoient encore idolâtres. Dans l'Eglise il y eut un très-grand nombre de mauvais Chrétiens, qui se laissèrent séduire par les hérétiques, & qui

(a) Plin lib. xi. 25.

(b) Sap. xxi. 19.

(c) Exod. x. 1. 2. 3.

(d) Plin, lib. xi. cap. 19.

effacèrent par leur apostasie , le signe sacré qui faisoit leur gloire , & leur bonheur. Mais le premier sens me paroît plus naturel. Les sauterelles prises pour les hérétiques , exercèrent principalement leur pouvoir , & leur malice contre les Chrétiens , qui avoient sur eux le caractère du Dieu vivant ; au lieu que les mêmes sauterelles prises pour les ennemis de l'Empire , en vouloient principalement à ceux qui le défendoient , & dont la plupart étoient encore idolâtres.

Lorsque Julien l'Apostat se fut déclaré ennemi des Chrétiens , on vit bien-tôt que l'idolâtrie n'étoit pas morte , & que la haine des idolâtres contre l'Eglise , n'étoit que comme un feu caché sous la cendre. Rome ne pouvoit revenir de ses erreurs , ni de ses faux Dieux. Elle imputoit toujours au Christianisme tous les malheurs qui lui arrivoient. Les Tyrans qui s'élevoient , ou ceux qui aspiroient à la tyrannie , un Maxime , un Eugène , un Eucher , gagnoient les Romains , en leur faisant croire qu'ils seroient plus favorables à l'idolâtrie , que les Empereurs contre qui ils se soulevoient. Le Senat Romain étoit toujours idolâtre , au moins dans la plus grande partie de ses membres. Symmaque redemanda plus d'une fois aux Empereurs que l'Autel de la Victoire fût rétabli. Rome étoit toute infectée du Paganisme , de même que la plupart des villes de l'Empire. Ce sont-là ces hommes qui n'ont point le caractère du Dieu vivant , contre qui les sauterelles sorties de l'abîme , ont reçu pouvoir d'exercer leur cruauté.

Les Gots d'un côté ; les Perfes de l'autre ; les Francs , les Allemans , les Bourguignons , de l'autre ; les Huns , les Isavares firent diverses irruptions dans l'Empire sous les Empereurs Julien , Jovien , Valentinien , Gratien. Après ceux-là , les Alains , les Vandales , les Sueves , & autres barbares , se jetterent sur les Gaules. Deux Rois Goths menaçoient en même-tems l'Italie , Radagaïse , & Alaric ; le premier Payen , & le second Chrétien , mais attaché à l'Arianisme. Radagaïse marchoit avec deux cens mille hommes. Les Romains le croyoient plus redoutable par le secours de ses Dieux , que par les forces de son armée ; toutefois il fut taillé en pièces , & son armée anéantie. Alaric assiégea Rome , & la prit , malgré les sacrifices , & les superstitions que les Romains firent dans cette occasion. Il établit un azyle dans les Eglises des Chrétiens , & les Payens furent heureux de pouvoir s'y retirer.

Depuis ce tems , la majesté du nom Romain fut anéantie , l'Empire fut mis en pièces , & chaque peuple barbare enleva quelque partie de son débris. Quarante-cinq ans après , Genseric Vandale la pilla encore. Odoacre Roi des Erules , s'en saisit quelques années après. Enfin pendant vingt ou trente ans , on vit Rome comme balottée entre les Gots , & les Capitaines Romains , qui la prenoient tour à tour. Dieu ne cessa de la poursuivre , jusqu'à ce que l'idolâtrie y fut entièrement détruite. Tout cela n'est

5. *Et datum est illis ne occiderent eos : sed ut cruciarent mensibus quinque : & cruciatus eorum , ut cruciatus scorpionis cum percussit hominem.*

6. *Et in diebus illis querent homines mortem , & non inuenient eam : & desiderabunt mori , & fugiet mors ab eis.*

5. Et on leur donna le pouvoir , non de les tuer , mais de les tourmenter durant cinq mois ; & le mal qu'elles font est semblable à celui que fait le scorpion , quand il a piqué l'homme.

6. En ce rems-là les hommes chercheront la mort , & ils ne la pourront trouver ; ils souhaiteront de mourir , & la mort s'enfuita d'eux.

COMMENTAIRE.

pas enfermé dans ce Chapitre , ni dans le suivant ; il faut en chercher l'accomplissement jusqu'à la chute de Babylone , depuis le Chapitre X. jusqu'aux XVIII. & XIX.

ÿ. 5. *NE OCCIDERENT EOS.* Non de les tuer , mais de les tourmenter durant cinq mois. Les sauterelles ordinaires font un mal terrible dans un pays , sur tout dans les Provinces d'Orient , où elles viennent quelquefois en si grande quantité , qu'elles obscurcissent le soleil. On les voit venir de loin comme une nuée ; elles passent les mers ; ce qui a donné occasion à S. Jean de dire ci-devant qu'elles sont sorties de l'abîme avec une noire fumée ; les peuples tremblent de crainte qu'elles ne viennent sur leurs terres : *Solem obumbrans , sollicitè suspectantibus populis ne suas operiant terras ; sufficiunt quippè vires , &c.* Mais c'est un mal passager , qui ne dure dans un pays que quelques semaines , ou au plus quelques mois. Une sauterelle ne vit jamais un été entier. (a) Celles-ci affligent les hommes pendant cinq mois ; ce qui marque une longue durée , mais indéfinie , à cause de la similitude des sauterelles , à laquelle ce nombre de mois est joint.

NE OCCIDERENT , SED UT CRUCIARENT. Non de les tuer , mais de les tourmenter , & de les tourmenter de telle sorte , (ÿ. 6.) qu'ils recherchent la mort , sans la pouvoir trouver ; qu'ils souhaitent de mourir , & que la mort s'enfuye d'eux. On ne peut mieux exprimer l'ennui , le désespoir , le désespoir où ces maux jettèrent les hommes d'alors. L'Empire Romain attaqué à la fois presque de toute part par les barbares , tomba dans une consternation , qui est très-bien représentée par les paroles de saint Jean. On peut voir , sans parler des Auteurs profanes , ce que les Peres ont dit des Gots , des Visigots , des Vandales , qui inondèrent les principales Provinces de l'Empire. *Hic tempore* , dit Ammien

(a) Plin. lib. x2. cap. 29. *Vergilbarum ortu parere ; deinde ad canis ortum obire , & alias renasci. Quidam arbori occasu renasci ; mori* | *matres cum pepererint , certum est. Eodem tempore maris obrepit.*

7. *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in praelium: & super capita earum tamquam corone similes auro: & facies earum tamquam facies hominum.*

8. *Es habebam capillos sicut capillos mulierum: & dentes earum, sicut dentes leonum erant:*

7. Or ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat. Elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissent d'or. Leur visage étoit comme des visages d'hommes.

8. Elles avoient des cheveux, comme des cheveux de femmes, & leurs dents étoient comme des dents de lion.

COMMENTAIRE.

Marcellin, (a) *velut per universum orbem Romanum, bellicum canentibus buccinis, excit. savissima gentes limites sibi proximos persultabans.*

Ψ. 7. SIMILES EQUIS PARATIS AD PRÆLIUM. *Elles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat.* Joël (b) fait la même comparaison, en parlant des vraies sauterelles, qui de son tems se jetterent sur la Judée. Tout le monde fait que la sauterelle a la tête à peu près comme le cheval, & que son fait a quelque rapport au galop de cet animal. Les Italiens l'appellent, *cavalette*; & Job fait manifestement allusion à cela, lorsqu'il dit: (c) *Ferez-vous marcher le cheval comme la sauterelle?* Celles dont saint Jean parle ici, sont des sauterelles mystiques, qui marquent des troupes, & de la cavalerie réelle: *Facies earum tamquam facies hominum.* Les peuples barbares, dont nous parlons, n'alloient guères qu'à cheval. Si on l'entend des hérésies, l'application en sera aisée. Le cheval est un animal fier, belliqueux, hardi. C'est-là le caractère des hérétiques.

SUPER CAPITA EARUM TAMQUAM CORONÆ. *Elles avoient sur la tête comme des couronnes, qui paroissent d'or.* Il y a quelque petite chose de pareil sur la tête des sauterelles ordinaires. Mais celles dont il s'agit ici, les peuples barbares qui se répandirent dans l'Empire, avoient à leur tête leurs Rois, qui portoient la couronne. Ces peuples étoient indépendans de l'Empire, & établirent divers Royaumes tant dans l'Afrique, que dans l'Europe.

Ψ. 8. HABEBANT CAPILLOS TAMQUAM CAPILLOS MULIERUM. *Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes.* Les peuples dont nous venons de parler, sur tout ceux qui venoient de delà le Rhin, portoient des cheveux longs; & parmi eux c'étoit une marque de la dignité Royale. Bochart (d) montre par les Talmudistes, & par

(a) Ammian. lib. 26. cap. 5.

(b) Joel. II. 4.

(c) Job. XXXIX. 10.

(d) Bochart. de Animal. sacr. tom. 2. lib. 42. cap. 2.

9. *Et habebant loricas sicut loricas ferreas, & vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum.*

10. *Et habebant caudas similes scorpionum, & aculei erant in caudis earum: & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque: & habebant super se.*

9. Elles avoient des cuirasses comme de fer, & le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat.

10. Leur queue étoit semblable à celle des scorpions, y ayant un aiguillon; elles avoient pouvoir de nuire aux hommes cinq mois durant.

COMMENTAIRE.

les Auteurs Arabes, qu'il y a une sorte de sauterelles veluës, & chargées d'une manière de poil.

DENTES EARUM. *Leurs dents étoient comme des dents de lion.* Le lion a les dents terribles. Les sauterelles rongent jusqu'au bois dur, & aux portes des maisons: (a) *Omnia morsu erodentes, & fores quoque secturum.* Les peuples barbares qui envahirent l'Empire Romain, avoient toute la force, la voracité, la fierté du lion.

¶ 9. **HABEBANT LORICAS.** *Elles avoient des cuirasses comme de fer.* La figure des sauterelles y revient fort bien. Leur dos, & leur ventre sont couverts d'une espèce de cuirasse, ou d'écaille. (b) Les ennemis dont nous parlons, étoient armez de toutes pièces.

VOX ALARUM. *Le bruit de leurs ailes étoit comme celui des chariots de bataille.* On sait que les sauterelles volent avec grand bruit, sur tout quand elles vont en grande bande: *Tanto volans pennarum stridore, ut alie alites credantur*, dit Pline. (c) Quel devoit être le bruit, & le fracas des armées de barbares composées de tout un peuple, avec les femmes, & les enfans? Quel bruit, quelle frayeur dans les Provinces où ces peuples passioient!

¶ 10. **CAUDAS SIMILES SCORPIONUM.** *Leur queue étoit comme celle du scorpion.* La queue de la sauterelle a quelque proportion avec la figure de celle du scorpion; mais elle n'est pas venimeuse. Celle du scorpion est dangereuse, & toujours prête à piquer, & à répandre son venin: *Semper cauda in ictu est*, dit Pline, (d) *nulloque momento meditari cessat, nequando desit occasioni.* Les armées répandues dans les Provinces de l'Empire, laissoient après elles la désolation, la famine, la solitude. Voilà ce qu'on pouvoit appeller la queue de ces sauterelles. Saint Jean

(a) Plin. lib. xi. cap. 29.

(b) Claudian. de Locustis loquens.
Cognatus de-so durefit amicus,
Armevit natura cuiusq.

(c) Plin. lib. xi. cap. 29.

(d) Plin. lib. xi. cap. 25.

11. *Regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraice Abaddon, Græcè autem Appollyon, Latine habens nomen Exterminans.*

12. *Va unum abiit, & ecce veniunt adhuc duo va post hoc.*

13. *Et sextus Angelus tubâ cecinit: & audiui vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei.*

11. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme, appelé en Hébreu Abaddon, & en Grec Apollyon, c'est à-dire, l'Exterminateur.

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

13. Le sixième Ange sonna de la trompette, & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or, qui est devant Dieu;

COMMENTAIRE.

ajoute que ces insectes ont pouvoir de nuire aux hommes *cinq mois de l'année*; c'est-à-dire, un long tems; car les sauterelles ne demeurent pas à beaucoup près si long-tems sur la terre.

ÿ. 11. *HABEBANT SUPER SE REGEM. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme.* Cet endroit est très favorable à ceux qui expliquent tout ceci des hétériques, dont le pere, & le Roi n'est autre que le démon, l'Ange de l'abîme. Mais en demeurant dans le système que nous avons proposé jusqu'ici, ce passage nous montre quelle étoit la Religion de ces ennemis, dont Dieu a employé les armes pour humilier l'orgueil des Romains, & pour exterminer parmi eux l'idolâtrie. Les Gots, les Vandales, les Francs, les Allemans étoient Gentils de Religion; ils avoient le démon pour Dieu: la plupart embrasèrent depuis la Religion Chrétienne, & contribuèrent beaucoup à la propagation de l'Évangile. Mais cela ne se fit qu'assez tard.

CUI NOMEN HEBRAICE ABADDON. Appelé en Hébreu Abaddon, & en Grec Appollyon. L'enfer chez les Auteurs Hébreux s'appelle quelquefois *Abaddon*. (a) Ils disent que dans l'enfer il y a deux lieux fort voisins l'un de l'autre; l'un appelé *Sceol*, & l'autre *Abaddon*. L'on peut sortir du premier après quelque tems de peines; mais non pas du second. Ils donnent aussi le nom d'*Abaddon* au démon. (b) Ce terme signifie celui qui perd, qui extermine. Apollyon en Grec a la même signification; il peut convenir à l'enfer, & au Prince des ténébres.

ÿ. 13. *SEXTUS ANGELUS. Le sixième Ange sonna de la trompette, & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'Autel d'or; de l'Autel du parfum, qui étoit dans le Saint, devant le Seigneur, parce que le trône du Seigneur étoit au fond du Sanctuaire. Saint Jean représente ici l'Au-*

(a) Liber Zohar apud Druf. Apud inferos dua sunt regiones contigua S. sceol חַוּוֹ, & Abaddon, אֲבַדּוֹן Ex illa homines panâ personarum luti tandem subducuntur, ex hac nunquam liberantur.

(b) Liber Aruch, Vide Gros. Druf. Capell.

14. *Dicentem sexto Angelo, qui habebat tubam: Solve quatuor Angelos, qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.*

14. Et il dit au sixième Ange qui avoit la trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liez sur le grand fleuve de l'Euphrate.

COMMENTAIRE.

tel d'or comme animé, & parlant, à la manière des Prophètes, qui donnent de la vie à tout ce qui paroît dans leurs écrits. Au commencement c'étoient les âmes, ou les corps des saints Martyrs qui crioient de dessous l'Autel des holocaustes ; (a) ici c'est l'Autel d'or qui crie lui-même, comme irrité contre les crimes des persécuteurs.

¶ 14. SOLVE QUATUOR ANGELOS. *Déliez les quatre Anges qui sont liez sur le grand fleuve de l'Euphrate.* Ces quatre Anges, qu'on nous représente ici comme gardans la frontière entre l'Empire Romain, & celui des Parthes, & empêchans que ces deux peuples ne se fissent la guerre, ne sont pas plutôt déliez, que la guerre commença à l'heure, au jour, au mois, en l'année marquez, & déterminez dans les décrets de Dieu ; & les quatre Anges, ou plutôt les guerriers désignez sous leur nom, firent périr *la troisième partie des hommes.* Il s'agit de trouver dans l'Histoire une guerre entre les Parthes, & les Romains sur le fleuve de l'Euphrate, après le regne de Constantin ; & une guerre qui fasse périr le tiers des hommes de ces deux puissantes Monarchies. Dans les versets précédens nous avons vû la guerre que les peuples barbares sortis du fond de l'Occident, firent à la ville de Rome, & aux Provinces d'Occident ; ici l'on nous conduit en Orient, pour y voir quelque chose de semblable.

Saint Jean désigne assez clairement les Parthes au §. 17. *Je vis aussi des chevaux ; & ceux qui étoient montez dessus, avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe, & de souffre, &c.* On sait que ces peuples sont les plus grands, & les meilleurs cavaliers du monde. Il ajoute encore une chose qui les caractérise admirablement, c'est que leurs chevaux tuent & par la bouche, & par la queue ; par devant, & par derrière. Les Parthes se servent de l'arc, & de la flèche en avant, & en arrière avec une dextérité nompareille.

Fidentemque fugâ Parthum, versisque sagittis. (b)

Les quatre Anges qui gardoient la frontière des deux Empires ; je veux dire, les garnisons Romaines d'un côté, & celles des Parthes de l'autre, demeurèrent en paix, & en quelque sorte enchaînées depuis le commencement de Constantin, jusqu'à la fin de son regne ; c'est à dire, depuis l'an de JESUS-CHRIST 320. jusqu'en 337. ou même depuis l'an 297.

(a) Apoc. vi. 9.

(b) Virgil. Georgic. 3.

15. *Et soluti sunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam, & diem, & mensem, & annum, ut occiderent tertiam partem hominum.*

16. *Et numerus equestris exercitus vicies millies dena millia. Et audivi numerum eorum.*

15. Aussi-tôt on délia ces quatre Anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année, où ils doivent tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions : car j'en ouïs dire le nombre.

COMMENTAIRE.

que Narsés leur Roi avoit été défait par Maximien Galère, jusq'en 337. que Sapor envoya demander à Constantin les cinq Provinces sur le Tigre, que Narsés avoit été obligé de céder. Constantin mourut la même année, comme il se préparoit à réprimer Sapor. Constance son fils fut obligé de soutenir la guerre commencée contre les Perses. Cette guerre dura autant que son regne, & les succès lui en furent avantageux, si l'on en croit quelques flatteurs. Mais Libanius (a) dit au contraire que ce Prince se contentoit tous les ans d'étaller ses troupes sur les frontières, sans oser ni combattre l'ennemi, ni s'opposer à ses progrès.

Julien ayant été déclaré Empereur, marcha contre les Perses avec de grandes forces. Son entreprise fut la plus malheureuse du monde. Il y périt, & son armée déconcertée choisit Jovien pour lui succéder. Ce Prince se voyant sans vivres au milieu du pays, & des troupes des ennemis, fut obligé de faire avec les Perses une paix, qui n'étoit nullement glorieuse aux Romains. Mais la situation des affaires ne permettoit pas de faire autrement. La paix fut signée pour trente ans, & l'Empire pendant toute cette guerre, qui dura depuis 337. jusq'en 363. n'eut aucun avantage considérable. Il périt une infinité de troupes durant ces hostilités ; & on peut dire que la prophétie de saint Jean se vérifia à la lettre, & que *la troisième partie* des troupes Romaines y fut consumée *par le feu* de la guerre, *par la fumée*, par les maladies ; & *par le souffre*, par la chaleur excessive du climat. Venons maintenant à l'examen de nôtre Texte, en conformité de ce système.

¶ 16. NUMERUS EQUESTRIS EXERCITUS VICIES MILLIES DENA MILLIA. *Le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions.* Quelques Exemplaires Grecs (b) lisent, sans spécifier le nombre des soldats : *Des millions ; saint Epiphane : Des millions, & des milliers de milliers.* Un nombre certain, & défini, pour un nombre incertain, & indéfini. Cela marque les armées des Perses toujours fort nombreuses.

(a) Liban. Orat. XII. pag. 309. 310.

(b) Τὸ ἰσχυρὰ τῶν περσικῶν στρατιῶν. Οὐκ ἔστιν ἰσχυρὰ, οὐδ' ἰσχυρῶν περσικῶν στρατιῶν. Ita

Steph. u. n. Sm. Hunt. 2. Soled. Cov. 2. Arab. Alii quidam. Epiphane. hares. 51. cap. 54. ἰσχυρὰ πλείων περσικῶν, & χιλιάδων χιλιάδων.

17. *Es ita vidi equos in visione, & qui sedebant super eos, habebant loricas igneas & hyacinthinas, & sulphureas, & capita eorum erant tanquam capita leonum: & de ore eorum procedis ignis, & fumus & sulphur.*

18. *Es ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, & de fumo, & sulphure, qua procedebant de ore ipsorum.*

17. Je vis aussi des chevaux dans la vision; & ceux qui étoient montez dessus, avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe, & de soufre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions: & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée, & du soufre.

18. Et par ces trois playes, c'est-à-dire; par le feu, par la fumée, & par le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

COMMENTAIRE.

Saint Jean semble pourtant marquer que c'est un nombre certain, puisqu'il ajoute: *Car j'en oüis le nombre.* (a) Ainsi on peut croire que le Saint Esprit lui révéla le nombre préfix des troupes qui furent employées dans toute la guerre, depuis l'an 337. jusqu'en 363.

¶ 17. VIDI EQUOS IN VISIONE. *Je vis aussi des chevaux.* Les Perses sont célèbres dans toute l'antiquité par leur excellente cavalerie. Ils s'accoutument tellement à aller à cheval, qu'ils ne vont presque jamais autrement. (b) Le nom même de Perse, en Hébreu *Pharas*, semble venir du cheval, ou d'aller à cheval.

HABEBANT LORICAS IGNEAS. *Ils avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe, & de soufre.* Les cuirasses des cavaliers que saint Jean vit, étoient ou de couleur de feu, ou de bleu céleste, ou d'un bleu pâle, comme le soufre enflammé. Plusieurs Anciens usoient de cuirasses de lin de diverses couleurs. Les Perses en particulier en avoient l'usage, comme il paroît par Xénophon. (c) Ils se servoient aussi de cuirasses de métal; & peut-être les teignoient-ils pour se distinguer.

CAPITA EQUORUM ERANT TAMQUAM CAPITA LEONUM. *Les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions.* Les chevaux des pays voisins de l'Euphrate sont excellens. Appian dit que les peuples de ces Provinces s'en servent dans la chasse aux lions. Ils sont d'une légèreté surprenante, & ne craignent point la vûe du lion.

¶ 18. AB HIS TRIBUS PLAGIS. *Par ces trois playes, c'est-à-dire,*

(a) L'Ethiopien & l'Arabe omettent ces mots.

(b) Xénophon. lib. 1. *Cyropad.* Οὐδὲν αὖ ἄλλο καλὸν κενώσαι ἢ τὸν ἰσθμὸν Περσῶν ἀδαμῆσαι πικρῶς ἰω. Ieronym. in *Sermon* XII. *Juxta historiam omnis Persi, & universa Chaldaea & regionum illarum exercitus, gaudet equitatum.* Justin. lib.

41. *Equis omni tempore utabantur. Illis bella, illis convivia, illis privata & publica officia obibant.*

(c) Xénophon. lib. 6. *Cyropad.* Ἐπι δὲ ἱμαλῶν ἐπὶ δυνὸς Παρσῶν, ἐστὶν ἰσχυρότερον ἢ ἄλλοις ἰσχυροῦς.

19. *Potestas enim equorum in ore eorum est, & in caudis eorum, nam cauda eorum similes serpentibus, habemus capita: & in his nocent.*

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche, & dans leur queue; parce que leurs queues sont semblables à celles des serpens, & qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

COMMENTAIRE.

par le feu, par la fumée, & par le souffre, qui sortoient de la bouche des chevaux, la troisième partie des hommes fut tuée. Nous avons déjà dit que le feu peut marquer la guerre; c'est-à-dire, ceux qui sont morts dans le combat. La fumée, & le souffre peuvent désigner ou la famine, ou la peste, ou les autres maladies causées par la disette, & par la chaleur du climat. Les meilleurs Poètes ont imité ces nobles expressions de saint Jean: (a)

Collectumque premens voluit sub naribus ignem.

Et Silius Italicus: (b)

*Prima in cornipedis sedit spirantibus ignem,
Naribus hasta volans.*

Et Claudien: (c)

Ignescens patula aures, &c.

Job: (d) Son hennissement est terrible. Nahum: (e) Le bouclier de ces braves est enflammé, les brides de leurs chevaux sont toutes en feu.

¶ 19. POTESTAS EORUM IN ORE, ET IN CAUDIS. La puissance de ces chevaux est dans leur bouche, & dans leur queue. Les Anciens (f) nous apprennent unanimement que les Perses, & les Parthes s'appliquoient de très-bonne-heure à tirer de l'arc, & à lancer des flèches. Ils passoient pour les plus habiles archers du monde. Ils tiroient avec une égale adresse par derrière, & par devant, en attaquant, & en fuyant: (g)

Fidentemque fugâ Parthum, versisque sagittis.

Et Horace: (h)

Et versis animosum equis Parthum, &c.

Ainsi ces cavaliers, ou ces chevaux étoient également terribles par la tête, & par la queue. Leurs queues sont semblables à celles des serpens, à celles des scorpions, qui répandent par-là leur venin, & elles ont des têtes, dans elles blessent. (i) Leurs queues ont des têtes; c'est-à-dire, en

(a) Virgil. Georgic. 3.

(b) Silius lib. 7.

(c) Claudian. in. 4°. Consulatu Honorii.

(d) Job. XXXIX. 10.

(e) Nahum. II. 3.

(f) Xenoph. lib. 1. Cyropad. Curt. lib. 7.

Justin. lib. 41. Herodot. lib. 1. Strabo. lib. 15.

(g) Virgil. Georgic. 3.

(h) Horat. lib. 1. Ode 19.

(i) *Καὶ τῶν ὀφθαλμῶν ὡς ὄφιδος ὄφθαλμοί, ἵκανον ἀποδοῦναι. Καὶ ἐν αὐτοῖς ἀδύναται.*

20. *Et ceteri homines, qui non sunt occisi in his plagis, neque penitentiam egerunt de operibus manuum suarum, ut non adorarent demonia, & simulacra aurea, & argentea, & arca, & lapidea, & lignea, qua neque videre possunt, neque audire, neque ambulare.*

21. *Et non egerunt penitentiam ab homicidiis suis, neque à veneficiis suis, neque à fornicatione sua, neque à fur-
tis suis.*

20. Et les autres hommes qui ne furent point tuez par ces playes, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons, & les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre, & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leurs impudicitez, ni de leurs voleries.

COMMENTAIRE.

fuyant ils vous font tête, & ils vous blessent comme s'ils vous attaquoient de front. C'est une répétition de ce qu'il a dit immédiatement auparavant.

¶ 20. *ET CÆTERI HOMINES.* Et les autres hommes qui ne furent point tuez, ne se repentirent point de leurs œuvres. Ni les irruptions des peuples barbares dans les Provinces d'Occident, ni les guerres contre les Parthes, qui furent si funestes à l'Empire, ne furent pas encore capables de ruiner absolument l'idolâtrie, & de faire revenir à Dieu les Payens qui survécurent à toutes ces calamitez. Il y eut encore beaucoup d'idolâtres, & de méchans, qui (¶ 21.) ne firent point pénitence de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leurs impudicitez, ni de leurs voleries. Sous ces crimes il comprend tous les autres.





C H A P I T R E X.

*Ange qui descend du Ciel ayant en main un livre. Sept tonnerres,
Il n'y aura plus de tems. Mystère de Dieu qui doit s'accomplir.
Livre mangé, doux & amer.*

¶. 1. *ET* *vidi* *aliu* *angelu* *fortem* *descendentem* *de* *culo* *amicu* *tum* *nube*, *&* *iris* *in* *capite* *ejus*, *&* *facies* *ejus* *erat* *ut* *sol*, *&* *pedes* *ejus* *tamquam* *columna* *ignis*.

¶. 1. **A** - Lors je vis un autre Ange fort & puissant qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée, & ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage étoit comme le soleil, & ses pieds comme des colonnes de feu.

C O M M E N T A I R E.

¶. 1. **V**IDI ALIUM ANGELUM FORTEM. *Je vis un autre Ange fort, & puissant*, du nombre des Puissances, & des Dominations célestes. (Voyez ci-devant Chap. V. 2.) Cet Ange n'est pas celui qui doit sonner de la septième trompette. Saint Jean n'en parlera qu'au Chap. XI. §. 15. Cette vision est une espèce d'intermède, que Dieu fit voir à saint Jean, entre la sixième & la septième trompette; peut-être pour lui montrer la cause qui avoit attiré la colère de Dieu sur l'Empire Romain, avant que de décrire les effets de cette colère, & la vengeance que Dieu tira de Rome persécutrice des Saints, de la grande prostituée. On a déjà remarqué que Dieu faisoit souvent voir aux Prophètes le même objet sous différentes vûes, soit pour l'inculquer davantage, ou pour plus grande certitude, & afin que l'on ne s'avisât point de dire que les choses étoient prédites au hasard, & que l'événement étoit purement casuel. Ici les persécutions des Empereurs contre l'Eglise, & la vengeance de Dieu contre les persécuteurs, sont si souvent rebattuës, qu'on ne peut raisonnablement nier que ce n'ait été le grand objet de cette prophétie.

L'Ange que l'on nous représente ici, est, selon plusieurs Interprètes; (a) JESUS-CHRIST même. La puissance dont il est revêtu, l'éclat avec lequel il paroît, la splendeur de son visage, l'arc-en-ciel qui lui en-

[a] Primof. Beda, Richard. Zeger. Pifcat. Cotter. Durham. Med. Meruz, Gagn. & aliis plures.

2. *Et habebat in manu sua libellum apertum: & posuit pedem suum dextrum super mare, sinistrum autem super terram.*

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert, & il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre.

3. *Et clamavit voce magna, quemadmodum cum leo rugit. Et cum clamasset, locuta sunt septem tonitrua vocis suas.*

3. Et il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit. Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

COMMENTAIRE.

vironne la tête, insinuent quelque chose de plus qu'un simple Ange. Au Chap. XI. §. 3. il parle en Dieu: *J'ordonnerai à mes deux témoins, qui sont convertis de sacs, & ils prophétiseront.* D'autres (a) croyent que c'étoit un Ange qui représentoit JESUS-CHRIST, comme saint Michel, qui parloit à Moÿse dans le désert, & celui qui apparut à Daniel. D'autres enfin (b) soutiennent que c'étoit un simple Ange, envoyé sur la terre pour annoncer la persécution de Dioclétien, & pour marquer que Dieu lui mettroit des bornes, & en arrêteroit le progrès quand il le jugeroit à propos.

La description que saint Jean nous donne de la forme de cet Ange, & de l'éclat qui l'environne, est peut-être mystérieuse: mais comme elle n'a point de rapport à la prophétie, & qu'on n'en peut rien dire qu'en devinant, il vaut mieux la laisser aux contemplatifs.

§. 2. *HABEBAT IN MANU LIBELLUM APERTUM.* Il tenoit en main un petit livre ouvert. Ce livre contenoit ce que S. Jean nous dit dans la suite. Cet Apôtre le mangea, il l'avalla, il s'en remplit. Il fut dans lui comme le symbole des lumières, & des connoissances surnaturelles dont le Saint Esprit l'éclairoit intérieurement. Ce livre étoit ouvert, pour montrer que la sentence étoit déjà prononcée, & prête à s'exécuter.

POSUIT PEDEM SUUM DEXTRUM SUPER MARE. Il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre. Cela insinüe qu'il étoit d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire. Il marquoit par sa situation que ce qu'il venoit annoncer de la part de Dieu, regardoit la terre, & la mer; le continent, & les isles. C'est ce qu'il exprime assez clairement au §. 6. où la terre, & la mer sont mises pour tout le monde. Mais on doit l'entendre à la manière de ce tems-là, de tout l'Empire Romain, que l'on exprimoit sous le nom d'Empire du monde.

§. 3. *CLAMAVIT VOCE MAGNA.* Il cria d'une voix forte, comme

(a) Vide Grot.

(b) Andreas, Areth. Vinas, Ribera, Cluver.

4. Et cum locuta fuissent septem tonitrua voces suas, ego scripturus eram: & audivi vocem de caelo dicentem mihi: Signa que locuta sunt septem tonitrua, & noli ea scribere.

5. Et Angelus quem vidi stantem super mare, & super terram, levavit manum suam ad caelum.

6. Et juravit per viventem in saecula saeculorum, qui creavit caelum, & ea que in eo sunt; & terram, & que in ea sunt; & mare, & ea que in eo sunt: quia tempus non erit amplius:

4. Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allois écrire: mais j'entendis une voix du ciel, qui me dit: Scéllez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez point.

5. Alors l'Ange que j'avois vû, qui se tenoit debout sur la mer & sur la terre, leva la main au ciel,

6. Et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel, & tout ce qui est dans le ciel; la terre, & tout ce qui est dans la terre; la mer, & tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de tems;

COMMENTAIRE.

un héraut envoyé du Ciel, pour signifier aux hommes le décret du souverain Juge. *Après qu'il eut parlé, sept tonnerres firent éclater leurs voix.* Mais nous ne savons pas ce qu'ils disent; parce que (ψ. 4.) comme saint Jean alloit écrire ce qu'ils disoient, on lui cria du haut du Ciel: *Scéllez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez point*; elles doivent demeurer scellées, & inconnuës jusqu'au tems qu'il plaira à Dieu de les révéler. Comparez ce passage à Daniel VIII. 26. *Tu ergo visionem signa; & XII. 4. Signa librum usque ad tempus.*

ψ. 5. ET ANGELUS... LEVAVIT MANUM SUAM. *L'Ange qui se tenoit sur la terre, & sur la mer, qui avoit un pied sur la mer, & un sur la terre, ci-devant ψ. 2. leva la main au Ciel, pour faire un serment solennel, & jura (ψ. 6.) qu'il n'y auroit plus de tems, plus de délai, plus de retard. (a) Ce que l'on va vous annoncer, est prêt d'arriver. Ce n'est pas comme ces visions qui ne doivent s'accomplir que dans un long tems; (b) celles-ci sont toutes prochaines. Daniel (c) nous propose une figure à peu près pareille, lorsqu'il dit qu'un Ange qui étoit sur les eaux du fleuve, leva les deux mains au Ciel, & jura par le Dieu qui vit éternellement, que ce qu'il prédit durera un tems, des tems, & la moitié d'un tems, c'est-à-dire, trois ans & demi. Ici l'Ange jure qu'il n'y aura point de tems, ou de délai entre ce qu'il annonce, & l'événement; & (ψ. 7.) qu'au jour que le septième Ange sonnera de la trompette, (ci-après Chap. XI. 15.) le mystère de Dieu s'accomplira. (d)*

(a) Ita Grot. Cernel Hammen. Cluver. Bof-fius, Liffort. Alii passim.

(b) Vile Apoc. VI. 11. VII. 1. 2. 3. & c. Dan. x 14. *Adhuc visio in dies. Num. XXIV. 17. Prodebo enim, sed non modò; considerabo illum sed non propè, &c.*

(c) Dan. XII. 7.

(d) Græc. Καὶ τὰς θύρας τῶν μυστηρίων οὐ θύει. Alii: Ἐπίθου. Consummatum est mysterium Dei. Alii: Τὰς θύρας, consummabitur. Vulg. Syr. Arab. Æthiop.

7. Sed in diebus vocis septimi Angeli, cum cœperit tubâ canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per seruos suos Prophetas.

8. Et audivi vocem de celo iterùm loquentem mecum, & dicentem: Vade & accipe librum apertum de manu Angeli stantis super mare, & super terram.

9. Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi: Accipe librum, & devora illum: & facies amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tamquam mel.

7. Mais qu'au jour où le septième Ange feroit entendre sa voix, & sonnettoir de la trompette, le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophètes ses serviteurs.

8. Et la voix que j'avois entenduë du ciel s'adressa encore à moi, & me dit: Allez prendre le petit livre qui est ouvert, dans la main de l'Ange, qui se tient debout sur la mer, & sur la terre.

9. Je m'en allai donc trouver l'Ange, & je lui dis: Donnez moi le livre. Et il me dit: Prenez ce livre, & le dévorez: il vous causera de l'amertume dans le ventre; mais dans vôtre bouche, il fera doux comme du miel.

COMMENTAIRE.

On verra ci-après ce que c'est que ce mystère de Dieu. Il paroît en général que ce n'est autre chose que la glorification de l'Eglise, & la fin des persécutions qui avoient été prédites par les Prophètes en plusieurs endroits; car on peut dire que rien ne les a tant occupés, après le mystère de l'incarnation, & de la mort du Messie, que l'établissement de l'Eglise, & la conversion des peuples Gentils à l'Evangile. C'est ce qui se voit principalement dans tout ce qu'ils ont dit de la captivité de Babylone, du retour de cette captivité, & des tems qui l'ont suivi. Les guerres de Nabuchodonosor, & celles d'Antiochus Epiphane contre l'Eglise Judaïque, furent des symboles de celles que l'Eglise Chrétienne devoit souffrir de la part des Payens; comme l'état qui suivit ces guerres, est la figure de ce qui devoit suivre les persécutions suscitées contre l'Eglise de JESUS-CHRIST.

¶ 8. AUDIVI VOCEM DE COELO. Et la voix que j'avois entenduë du Ciel, (a) (plus haut ¶. 4.) me parla de nouveau, & me dit de prendre le petit livre de la main de l'Ange. Je le lui demandai, (¶. 9.) & il me dit de le dévorer, & que ce livre me seroit doux dans la bouche, mais amer dans le ventre. La même chose étoit arrivée autrefois à Ezéchiel. Dieu lui fit manger un volume, qu'il lui présenta; (b) il le trouva doux comme le miel dans sa bouche: mais il n'est point dit qu'il l'ait senti amer dans ses entrailles. Aussi ne sent-on jamais dans les entrailles le goût des choses que l'on a mangées; si ce n'est lorsque cela cause des renvois: Le sens du goût réside uniquement sur la langue: mais quand on a

(a) *Græc. Καὶ ἡ φωνὴ ἡ τοῦτο οὐκ ἐστὶν ἄλλο* — (b) *Ezech. III. 1. 2. 3.*
 ἄλλο, ἀλλὰ τὰ ἄλλα μὴ ἐστὶν, &c.

10. *Et accepi librum de manu Ange-
li, & devoravi illum: & erat in ore
meo tanquam mel dulce, & cum devo-
rassem eum, amaricatus est venter
meus:*

11. *Et dixit mihi: Oportet te iterum
prophetare gentibus, & populis, & lin-
guis, & regibus multis.*

10. Je pris donc le livre de la main de
l'Ange, & le dévorai, & il étoit dans ma
bouche doux comme du miel; mais après
que je l'eus avalé, il me causa de l'amertu-
me dans le ventre.

11. Alors il me dit: Il faut que vous prophé-
tisez encore devant les nations, devant
les hommes de diverses langues, & devant
plusieurs Rois.

COMMENTAIRE.

mangé quelque chose d'acre, & d'amer, assez souvent cela piquotte l'estomach, ou cause des nausées; & c'est apparemment ce que saint Jean veut nous dire en cet endroit. La douceur que ce livre cause dans la bouche, marque la consolation que les gens de bien ont de voir la justice de Dieu éclatter, & sa vengeance s'exercer contre les méchans. *Le juste se réjouira lorsqu'il verra la vengeance*, dit le Psalmiste; (a) *il lavera ses mains dans le sang du pécheur, & il dira: Certes il y a une récompense pour le juste; certes il y a un Dieu qui le juge sur la terre.* Mais en même-tems ce livre lui cause de la douleur, ou des tranchées intérieurement; pour marquer l'affliction qu'il ressent de voir la perte de tant de malheureux: (b) *Jusqu'à quand, Seigneur, serez-vous en colère? Jusqu'à quand votre fureur sera-t-elle allumée? Répondez votre indignation sur les peuples qui ne vous connoissent point. &c.* (c)

Autrement ce livre contenoit & les persécutions que l'Eglise devoit souffrir, & la victoire qu'elle devoit remporter contre ses ennemis. Ces deux objets, dont l'un est triste, & l'autre est consolant, sont marquez ici par la douceur que le livre cause dans la bouche, & par l'amertume qu'il produit étant dans l'estomach. (d) Les nourritures douces se changent souvent en bile, & en amertume: (e)

*Dulcia se in bilem versunt, stomachoque tumultum
Lenta feret pisuita.*

Avez-vous trouvé du miel, dit le Sage; (f) *mangez-en avec modération, de peur que si vous en prenez trop, vous ne soyez obligé de le rejeter.*

¶ II. OPORTET TE ITERUM PROPHETARE GENTIBUS.
Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, & devant les Rois;
comme il fut dit à Jérémie: (g) *Je vous ai établis comme une ville forte,*

(a) Psalm. LVII. 11.

(b) Vide Ribet. Cornet. Bossuet.

(c) Psalm. LXXVIII. 3.

(d) Du Pin, hic.

(e) Horat. Sat. lib. 2. sat. 2.

(f) Prov. XXV. 16.

(g) Jerem. 1. 18. 32.

& une colonne de fer, & un mur d'airain sur toute la terre, contre les Rois de Juda, les Princes, les Prêtres, & le peuple. Et saint Paul (a) fut envoyé pour porter le nom du Seigneur devant les nations, devant les Rois, & devant les enfans d'Israël. Ainsi l'Apocalypse, ou la prophétie de saint Jean étoit non-seulement pour les Fidèles, mais aussi pour les peuples Gentils. Il prophétisoit contre ces derniers, & annonçoit aux Chrétiens leur malheur, & leur délivrance; les persécutions qu'ils devoient souffrir, & la victoire qu'ils devoient remporter. Saint Victorin de Petavv dans son Commentaire sur ce livre, dit que saint Jean se voyant banni dans l'Isle de Patmos, & dans un âge fort avancé, espéroit voir bien-tôt la fin de ses travaux; mais que Dieu lui révéla qu'il falloit qu'il prophétisât encore devant les peuples, & devant les Rois; ce qui marquoit qu'il feroit bien-tôt rappellé, comme il arriva en effet.



CHAPITRE XI.

Saint Jean mesure le Temple. La sainte Cité abandonnée aux Gentils, pendant trois ans & demi. Deux Prophètes qui ont pouvoir dans tout le monde. Leur mort, leur résurrection. Malheur de la grande ville. Joye des Saints de ce que le regne de JESUS-CHRIST est venu.

¶. 1. *ET datus est mihi calamus similis virgæ, & dictum est mihi: Surge, & mesure templum Dei, & altare, & adorantes in eo.*

¶. 1. *O*N me donna ensuite une canne semblable à une toise, & il me fut dit: Levez vous, & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

COMMENTAIRE.

¶. 1. *D*ATUS EST MIHI CALAMUS SIMILIS VIRGÆ. *On me donna une canne semblable à une toise.* L'Ange qui présenta le livre à manger à saint Jean, ne lui apprit rien de particulier. Il lui dit seulement que bien-tôt le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi que les Prophètes l'avoient prédit. Pour le reste il lui dit de sceller sa prophétie, & de ne la pas publier encore; qu'il le feroit dans la suite. Après cela on

(a) Act. ix. 15.

2. *Atrium autem quod est foris templum, ejice foras, & ne metiaris illud: quoniam datum est Gentibus, & civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus:*

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, & ne le mesurez point; parce qu'il a été abandonné aux Gentils, & ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois:

COMMENTAIRE.

lui donne une toise, ou un bâton de mesure, (a) de même qu'autrefois à Ezéchiel, (b) pour mesurer le Temple, & l'Autel. Lorsqu'Ezéchiel prit les dimensions du Temple, qui étoit alors démoli, c'étoit pour donner aux Hébreux captifs des assurances que ce saint Lieu seroit rétabli, & que la captivité finiroit dans le tems marqué par les Prophètes. Ici c'est à peu près la même chose. Le Temple que saint Jean mesure, désigne l'Eglise. (c) Elle sera affligée, & persécutée; mais non pas profanée, ni détruite. Les Gentils entreront dans ses parvis extérieurs; ils se rendront maîtres de la ville sainte; mais ce ne sera que pour un tems; Dieu mettra fin à tous ces malheurs. Il paroît par toute la suite, que ceci regarde les persécutions des Payens contre l'Eglise, & particulièrement celle de Dioclétien. (d) C'est ce que nous allons faire voir plus en détail.

METRE TEMPLUM DEI, ET ALTARE. *Mesurez le Temple de Dieu, & l'Autel, & ceux qui y adorent.* Le Temple est pris ici d'une manière stricte, pour le Sanctuaire, le Saint, & le parvis des Prêtres, où étoit l'Autel des holocaustes. Pour le parvis du peuple, qui étoit au-dehors, & au-devant de celui des Prêtres, il ne le mesure pas, parce qu'il étoit abandonné à la profanation des Gentils.

Quand il est commandé à saint Jean de mesurer le Temple, & ceux qui y adorent, c'est-à-dire, les Prêtres, les Lévites, & ceux des Fidèles qui sont purifiés, & qui sont dignes d'entrer dans le parvis intérieur pour y offrir leurs sacrifices, ce n'est pas à dire qu'il mesure les hommes; mais il les compte, & prend les dimensions du lieu où ils sont. Lorsque saint Jean écrivoit, le Temple de Jérusalem ne subsistoit plus; il avoit été ruiné par les Romains environ trente-sept ans auparavant: mais il lui fut représenté comme subsistant, ainsi qu'à Ezéchiel; il y fut transporté en esprit, & Dieu le lui fit voir comme une représentation de l'Eglise Chrétienne.

(a) Il y a assez d'apparence que ce bâton lui fut donné par un Ange; & peut-être par le même Ange, qui lui avoit dit de manger le livre. Quelques Manuscrits portent: *Εδωκε μοι κωνιατον ἑμιστον ἰσθμου, ἢ ἰσθμου ἢ Ἀγλαθ-ἀλγυρ, ἰσχυρ, &c.* Ita Steph. u. Cod. Mori, &

Leicesfr. Edit. aliq. Syr.

(b) Ezéch. XL 3. *Calamus mensura.*

(c) Ita Biffuet, Du Pin, R. ber. Cornub. Men. Para. Liffuet. Coster. Cuvier. Durham. Forer & alii plures.

(d) Voyez M. Bossuet sur ce Chapitre.

3. Et dabo duobus testibus meis, & prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.

3. Mais j'ordonnerai à mes deux témoins, & ils prophétiseront couverts d'un sac, durant mille deux cens soixante jours.

COMMENTAIRE.

¶ 2. ATRIUM QUOD EST FORIS TEMPLUM, (a) EJICE FORAS. Pour le parvis qui est hors du Temple, laissez-le, & ne le mesurez point. Ce parvis faisoit partie du Temple pris dans son tout ; mais il étoit extérieur au lieu sacré. Il désignoit les Eglises matérielles, qui dans la Religion Chrétienne ne sont regardées que comme un accessoire, & comme choses dont en rigueur le culte spirituel, & véritable que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre, pourroit se passer, & dont il s'est effectivement passé pendant assez long-tems. Dans les premiers tems lorsqu'on demandoit aux Martyrs où étoit leur Temple, ils répondoient qu'il étoit par tout; que Dieu remplit le Ciel, & la terre; qu'en tous lieux ceux qui ont le cœur pur, lui rendent l'honneur, & la gloire qui lui sont dûes. (b) On prétend qu'il n'y a point eu de Temples publics parmi les Chrétiens, que vers l'an 230. de JESUS-CHRIST, après Tertullien, & la persécution de Sévère. Ainsi on ne doit pas être scandalisé que Dieu permette que les Payens les démolissent sous Dioclétien. (c) Ce n'est point en cela que consiste le vrai Temple de Dieu; c'est la foi, c'est le culte intérieur, c'est la charité dont Dieu fait cas, & qu'il conserve dans ses Fidèles, pendant qu'il abandonne aux persécuteurs la pierre, & le bois des Eglises matérielles.

CIVITATEM SANCTAM CALCABUNT MENSIBUS QUADRAGINTA DUOBUS. Ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois; ou pendant trois ans & demi. En effet depuis la persécution commencée en 303. le 23. Février, jusqu'au commencement de Constantin en 305. au 25. Juillet, il y a trois ans & demi. Constantin tout au commencement de son empire, fait une Ordonnance pour les Chrétiens. (d) Trois mois après que Constantin eut été déclaré Empereur, Maxence ayant pris le même titre à Rome, ordonna aussi de cesser la persécution contre les Chrétiens. (e)

(a) Græc. Τὸ ἐξώτερον τῶ ἱεροῦ τὸ οὐκ ἔσθαι ἱερόν. Alii plures: Τὸ ἐξώτερον τῶ ἱεροῦ τὸ οὐκ ἔσθαι ἱερόν. Ita Alex Strph a Cou. 2. Sin. Hunt 1. Birec. Syr. Arab. Arab. Jeronym. Viñ-rin. Vulg. Alii. ἑστῆμι.

(b) Voyez les Actes du martyre de saint Justin, & de ses Compagnons. Et ceux de saint Scraphie.

(c) En 103. la persécution commença le 23. Février, par la démolition des Eglises. Voyez le Livre De Morte persecutorum, & Euseb. lib.

X. cap. 4. Lib. 8. cap 2. Ἐπιτελεσθη δὲ τὰ κατὰ τὴν ἀποκάλυψιν, ἐπιτελεσθη δὲ μὴ πνευματικῶν ἀποκάλυψιν ἐν δόξῃ ἐν ἱερῶν ἀποκάλυψιν καὶ ἰσχυρισμοῦ, καὶ ἐν τῶν ἐκ τῶν ἱεροῦ καὶ αἰῶνος ἀρχῶν πρὸς πνευματικῶν ἀποκάλυψιν ἰσχυρισμοῦ.

(d) Lactant. seu alius de Morte persecutorum, cap. 24. Insuper. lib. 2. cap. 1. Surin 32. Jul pag. 162. Socrat. lib 2.

(e) Euseb. lib. 8. cap. 14. Hist. Eccl.

ÿ. 3. DABO DUOBUS TESTIBUS MEIS. *J'ordonnerai à mes deux témoins, ou à mes deux Martyrs, qui sont convertis d'un sac, qui vivent dans la douleur, dans l'humiliation, dans le deuil, dans la pénitence, & ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours; c'est-à-dire, pendant les trois ans & demi de persécution dont il vient de parler. Il s'en faut environ dix-huit jours (a) qu'il n'y ait trois ans & demi, dans mille deux cens soixante jours: mais il faut savoir que saint Jean se sert ici de la supputation qui étoit en usage parmi les Hébreux pour le sacré; manière qu'ils avoient prise des anciens Prophètes, qui dattoient ordinairement leurs prophéties suivant le cours de l'année sainte. Or en ce tems-là les Juifs avoient des mois lunaires à trente jours l'un, pour la célébration de leurs fêtes. Voyez notre Dissertation sur la Chronologie, à la tête de la Génèse.*

Au reste ces deux témoins, suivant notre hypothèse, ne marquent pas deux personnes particulières; ils désignent la totalité des Martyrs, qui confesèrent JESUS-CHRIST durant la persécution de Dioclétien. Il en mourut en Orient, & en Occident; il en mourut du nombre des Gentils convertis, & des Chrétiens hébraïzans. Deux peuples étoient réunis dans l'Eglise de JESUS-CHRIST; les deux témoins marquent ces deux peuples. Les uns rendirent témoignage à la vérité, en abandonnant leurs biens; les autres, en livrant leur vie. Les uns étoient dans le Clergé, & les autres dans l'état des Laïcs. JESUS-CHRIST eut des témoins, & des Martyrs, des colonnes de l'Eglise, & des Prophètes dans tous les états. Le nom de *Prophète* en cet endroit, marque un homme rempli de l'Esprit de Dieu, prêchant sa parole, rendant témoignage à la vérité.

La ville sainte au milieu de laquelle ils prophétisent, est l'Eglise. Elle est abandonnée aux Gentils, aux persécuteurs, pour trois ans & demi. Ils la foulent aux pieds, & en profanent la sainteté extérieure: mais Dieu ne permet pas qu'ils prévalent contre le Sanctuaire, ni contre le Temple intérieur. Les Saints demeurent victorieux au milieu des persécutions; le sang des Martyrs devient la semence des Chrétiens; l'Eglise ne fut jamais plus glorieuse, ni plus pure que dans le tems qu'elle fut la plus persécutée.

La durée de trois ans & demi de persécution, se remarque dans celle qu'Antiochus Epiphane fit aux Juifs sous les Maccabées, (b) & qui fut une figure de celle de Dioclétien contre les Fidèles. Saint Jean ci-après Chap. XII. 6. 14. dit que l'Eglise persécutée sera nourrie, & retirée

(a) Les trois ans & demi contiennent 1178. J. (b) DAN. XIII. 7. jours.

4. *Hi sunt duo oliva, & duo candelabra, in conspectu Domini terra stant.*

5. *Et si quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, & devorabit inimicos eorum: & si quis voluerit eos ledere, sic oportet enim occidi.*

4. Ce sont deux oliviers & deux chandeliers posez devant le Seigneur de la terre.

5. Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis: & celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

COMMENTAIRE.

dans le désert pendant un sems, des sems, & la moitié d'un sems, ou mille deux cens soixante jours, qui font trois ans & demi, à prendre les mois à trente jours l'un, comme les Juifs les prenoient alors, au moins pour le sacré. Voyez aussi le Chap. XIII. 5. où la guerre qu'on fera aux Saints, doit durer quarante-deux mois; ce qui revient toujours à mille deux cens soixante jours, ou à trois ans & demi.

Les Peres, & les Interprètes (*) ont entendu communément par ces deux Prophètes, Hénoch, & Elie; & nous ne doutons point qu'à la fin du monde, & avant le Jugement dernier, ils ne doivent paroître réellement dans l'Eglise, pour soutenir les Fidèles contre les violences de l'Ante-Christ. Mais avant que cela arrive en réalité, il est arrivé souvent en figure dans la personne des saints Personnages, qui durant les diverses persécutions de l'Eglise, ont signalé leur foi, & leur courage contre les ennemis de la vérité.

¶ 4. HI SUNT DUÆ OLIVÆ. Ce sont deux oliviers, & deux chandeliers posez devant le Seigneur de la terre. Ce passage est imité de Zacharie, (b) où ce Prophète parlant de Zorobabel, & de Josué, dont le premier étoit Chef, & l'autre Grand-Prêtre de la nation des Juifs, dit qu'ils lui furent représentés en vision sous l'idée de deux chandeliers à sept branches, chargez de sept lampes, dans lesquelles couloit l'huile de deux oliviers placez à côté d'elles. Les deux témoins, ou en général les Martyrs, dont parle ici saint Jean, sont à l'égard de l'Eglise de JESUS-CHRIST, ce qu'étoient Zorobabel, & Josué à l'égard du peuple Juif revenu depuis peu de la captivité de Babylone. Ils conduisent, ils instruisent, ils soutiennent, ils fortifient les Fidèles; & Dieu par sa puissance les défend contre tous ceux qui voudroient leur nuire.

¶ 5. SI QVIS VOLUERIT EOS NOCERE. Si quelqu'un veut leur nuire, il sortira de leur bouche un feu, &c. Une des preuves les plus sen-

(*) Ambros. in Psal. XLV. 10. Barend. Aret. Aubert. Haymo, Richard Hugo. Dionys. Vat. Cornel. Vieq. Ribet. Alii. Vide & Tertul. lib. de Anima, Et Irenym. ad Marcellam.

Ambrosiust. in 1. Cor. XV. August. de Genes. ad Lit. lib. 6. cap. 9. Gregor. lib. 9. Moral. cap. 3.

(b) Zachar. IV. 14.

6. *Hi habent potestatem claudendi caelum, ne pluat diebus prophetia ipsorum: & potestatem habent super aquas, convertendi eas in sanguinem: & percussere terram omni plaga quotiescumque voluerint.*

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne rombe point de pluye durant les tems qu'ils prophétiseront: & ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, & de frapper la terre de toute sorte de playes, toutes les fois qu'ils voudront.

COMMENTAIRE.

fibles de la protection de Dieu sur son Eglise, est la manière dont il la conserva au milieu de cette conspiration générale de toutes les Puissances de la terre à la détruire. Dieu mit des bornes à la violence, & à la fureur de ses ennemis; il suscita le zèle de ses témoins, pour leur résister, & il les revêtit de force, pour s'opposer à eux comme un mur d'airain. Pendant le plus fort de la persécution, combien de grands Evêques sont demeurés intrépides au milieu de leurs troupeaux, couverts en quelque sorte par une main invisible qui les garantissoit? D'autres ont été pris, ont confessé, ont été mis dans les prisons, & en sont enfin glorieusement sortis, après les persécutions. Une infinité d'autres ont donné leur sang, ou ont abandonné leurs biens, ou se sont retirez dans des solitudes, pour ne pas perdre la foi.

Au milieu de cette horrible tempête, les Chrétiens faisoient des miracles, qui chargeoient de confusion leurs persécuteurs. Dieu favorisoit plusieurs Martyrs du don de prophétie; il faisoit éclatter sa vengeance contre les délateurs, & contre les ministres de la cruauté des Empereurs. Le Saint Esprit nous a voulu marquer tout cela par ces mots: *Si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu, qui dévorera leurs ennemis*; comme quand Elie fit descendre le feu sur ceux qui venoient pour le prendre; (a) & celui qui les voudra offenser, sera tué de cette sorte, par le feu du Ciel; comme les deux cens cinquante hommes qui se soulevèrent contre Moïse & Aaron dans le désert. (b) *Ils ont le pouvoir de fermer le Ciel, & d'empêcher que la pluye n'en tombe*; ainsi que fit Elisée, pour punir les crimes d'Achab. (c) *Enfin ils ont le pouvoir de changer l'eau en sang, & de frapper la terre de toute sorte de playes*; comme fit Moïse dans l'Egypte. (d) Tout cela marque le don des miracles, qui étoit alors fréquent dans l'Eglise. Saint Jean fait une allusion continuelle aux plus fameux miracles de l'ancien Testament.

ψ. 7. CUM FINIERINT TESTIMONIUM SUUM. (e) *Après qu'ils*

(a) 4. Reg. I. 10. 12.

(b) Num. XVI. 35.

(c) 1. Reg. XVI. 3. Jacobi v. 17.

(d) Exod. VII. VIII. IX. X. XI. XII.

(e) ὅταν τελήσωσιν τὸ μαρτυρίον αὐτῶν. Arab. Prophetiam. Æthiop. Testimonium & prophetiam. HIPPOLYTE. Τὸ δόγμα τῶν πνευματικῶν. CURSUM & prophetiam.

7. Et cum finierint testimonium suum, bestia que ascendit de abyſſo, faciet adversum eos bellum, & vincet illos, & occidet eos.

8. Et corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magna, que vocatur spiritualiter Sodoma, & Egyptus, ubi & Dominus eorum crucifixus est.

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera :

8. Et leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

COMMENTAIRE.

auront achevé de rendre leur témoignage, & d'annoncer les vérités de la Religion, la bête qui monte de l'abîme, le démon, (a) leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera. La persécution fut à un tel point, que les ennemis de JESUS-CHRIST crurent en avoir aboli le nom. En effet l'on en flatta les Empereurs Dioclétien, & Maximien ; & on a trouvé des inscriptions en Espagne, qui leur attribuoient l'honneur d'avoir exterminé le Christianisme. Voici l'abrégé de ces inscriptions : *Aux Empereurs Dioclésien, & Maximien, pour avoir tenu l'Empire Romain, éteint le nom des Chrétiens qui détruisoient l'Etat, aboli leur superstition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux.*

¶ 8. CORPORA EORUM JACEBUNT IN PLATEIS (b) CIVITATIS. Leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville. Comme il a nommé ci-devant l'Eglise la ville sainte, ainsi il appelle en cet endroit le Paganisme la grande ville, nommée spirituellement, c'est-à-dire, dans le sens allégorique, (c) Sodome, & Egypte, où leur Seigneur a été crucifié. (d) Il sembleroit que par ces derniers mots, saint Jean auroit voulu désigner Jérusalem. Mais depuis sa destruction sous Tite, jusqu'au tems où l'on peut présumer que saint Jean fait allusion en cet endroit, Jérusalem n'a pu être nommée la grande ville. De plus en rigueur JESUS-CHRIST n'a pas été crucifié au dedans, mais au-dehors de Jérusalem : *Extra portam passus est; Hebr. xii. 12.* & dans le tems dont nous parlons, Jérusalem n'étoit presque peuplée que de Payens.

Il vaut donc mieux l'entendre de la ville de Rome, où saint Pierre, saint Paul, & tant d'autres Martyrs ont été crucifiés, & martyrisés, & où JESUS-CHRIST l'a été aussi en quelque sorte avec eux, comme les Anciens nous l'apprennent expressément, en parlant du martyre de saint

(a) Ci-devant Chap. ix. 1. 2. Ci-après Ch. xiii. 1. & xvii. 8.

(b) *Græc. In platea, Ἐν τῇ πλατείᾳ πόλεως.*

(c) *Πορνικὴν Σίδωνα καὶ Αἴγυπτον.* *Arab.*

ebas. Περ ματινὸς, καὶ αἰγυπτίας.

(d) *Dominus eorum. Græc. Dominus noster. Εὐσεβ. ἰησοῦ ἰεουμάου. Alii plures: Ἰησοῦ αὐτοῦ. Ita Steph. u. Alex. Cov. Sin. Baroc. Patare. Hani. Compl. Syr. Arab. Æthiop. Arab. &c.*

9. *Et videbunt de tribubus, & populis, & linguis, & Gentibus, corpora eorum per tres dies & dimidium: & corpora eorum non finent poni in monumentis.*

9. Et les hommes de diverses tribus, & peuples, de langues, & de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours & demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.

COMMENTAIRE.

Pierre. (a) Enfin la ville de Jérusalem, lorsque JESUS-CHRIST y fut condamné, étant aux Romains, conduite par un Gouverneur Romain, le Sauveur ayant été condamné, & exécuté par les Romains; il est vrai à la lettre qu'il est mort dans la grande ville, c'est-à-dire, dans le grand Empire, appelé spirituellement *Sodome*, à cause de ses déréglemens; & *Egypte*, à cause des persécutions qu'il a suscitées contre les Saints.

ÿ. 9. VIDEBUNT DE TRIBUBUS, ET POPULIS... CORPORA EORUM PER TRES DIES ET DIMIDIUM. *Les hommes de diverses tribus verront leurs corps trois jours & demi* abandonnez, sans sépulture, & personne n'osera entreprendre de la leur donner. Il y alloit souvent de la vie de vouloir donner la sépulture aux corps des Martyrs. Les Payens qui faisoient le respect que les Chrétiens portoient aux Reliques des Saints, faisoient ce qu'ils pouvoient pour leur enlever la consolation de les posséder, & de les révéler. Ils les jettoient dans la mer; ils les exposoient aux animaux carnaciers; ils les réduisoient en cendres; il les mêloient avec les corps des Payens, & des scélérats, afin qu'ils ne les pussent discerner. (b) Saint Jean dans tout ce passage attribué aux deux témoins, ce qui étoit commun à tous, ou à presque tous les Martyrs.

Le nombre de trois jours & demi, marqué en cet endroit, & encore répété au ÿ. 11. n'est pas sans mystère. Il revient dans le stile des Prophètes, à trois ans & demi; ce qui est, comme nous l'avons dit, (c) le terme de la persécution de Dioclétien. Mais comme le saint Apôtre a représenté la multitude des Martyrs sous le nom de deux témoins, il a aussi exprimé la durée des outrages qu'on a faits à leurs corps, pendant toute la persécution, par le nombre de trois jours & demi, qui répondent à trois ans & demi. Il ne pouvoit pas s'exprimer autrement, s'il vouloit continuer dans son allégorie. On peut laisser des corps deux ou trois jours sans sépulture; mais on ne les laissera pas trois ans & demi au milieu d'une ville, sans les enterrer.

ÿ. 10. INHABITANTES TERRAM GAUDEBUNT SUPER ILLOS;

(a) Voyez ce que j'ai remarqué sur 2. Petr. | Baron. an. 290.

1. 14.

(b) Voyez les Actes de saint Taroque, dans

(c) Sup. ÿ. 2. 2.

10. Et inhabitantes terram gaudebunt super illos, & jucundabuntur, & munera mittent invicem, quoniam hi duo Propheta cruciaverunt eos, qui habitabant super terram.

11. Et post dies tres & dimidium, spiritus vita à Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, & timor magnum cecidit super eos, qui viderunt eos.

10. Les habitans de la terre leur insulteroient en cet état, ils en feront des réjouissances, & ils s'envoyeront des présens les uns aux autres, parce que ces deux Prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre.

11. Mais trois jours & demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie : ils se relevèrent sur leurs pieds; & ceux qui les virent, furent saisis d'une grande crainte.

COMMENTAIRE.

Les habitans de la terre leur insulteroient en ces états. Les Payens insultoient aux Fidèles jusqu'après leur mort, outrageant leurs corps en mille manières. Ils regardoient comme un triomphe le renversement des Eglises, & les tourmens des innocens. Ils s'envoyoient mutuellement des présens, comme il se pratiquoit dans les fêtes, (a) & dans les réjouissances. Ils se sentoient comme déchargés d'un grand poids, quand on faisoit mourir quelque Chrétien, dont la vie austère, & réglée condamnoit leur dissolution, & leurs désordres. C'est ce qu'il veut marquer par ces mots : Parce que les deux Prophètes avoient fort tourmenté ceux qui habitent sur la terre. Voyez ce que dit la Sagesse, en parlant des impies, qui comptent la perte de l'homme de bien : (b) Opprimons-le, parce qu'il est contraire à nos œuvres, qu'il nous reproche les violemens de la Loi, & qu'il diffame nôtre conduite. Il tourne en ridicule nos pensées, & nos occupations : il nous est insupportable même à voir, parce que sa vie est différente de la nôtre.

¶ II. POST TRES DIES ET DIMIDIUM, SPIRITUS VITÆ. Trois jours & demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie. Dans le stile des Prophètes, (c) l'état de mort, le tombeau, la poussière, les ténébres de la mort, marquent le tems de disgraces, & de persécutions ; & au contraire la résurrection, le retour du tombeau, se relever de la poussière, reprendre l'esprit de vie, marquent la paix, & la prospérité, qui succèdent à ces disgraces, & à ces persécutions. (d) Saint Jean veut donc marquer ici qu'après les trois jours & demi, qui sont en cet endroit les mêmes que les trois ans & demi des versets précédens, la paix sera renduë à l'Eglise, comme elle le fut en effet par Constantin, quoique

{ a } Esther. ix. 18. 19. 22.

{ b } Sap. II. 3. 12.

{ c } Ezech. xxxvii. Thren. III. 6. Dan.

xii. 2. Bern. III. 4. II.

{ d } Vide Judic. xv. 19 2. Reg. xii. 3. P'sal.

lx. 20. LXXXIV. 7. CXVIII. sup'ra.

12. *Et audierunt vocem magnam de caelo, dicentem eis : Ascendite huc. Et ascenderunt in caelum in nube : & viderunt illos inimici eorum.*

13. *Et in illa hora factus est motus magnus, & decima pars civitatis occidit : & occisa sunt in terra motu nomina hominum septem millia : & reliqui in timorem sunt missi, & dederunt gloriam Deo caeli.*

12. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, & qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vûe de leurs ennemis.

13. A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre ; la dixième partie de la ville tomba, & sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre ; & les autres étans saisis de frayeur, rendirent gloire au Dieu du ciel.

COMMENTAIRE.

cette paix ne fut pas tout d'un coup entière, ni universelle. Mais celui qui devoit achever ce grand ouvrage, fut reconnu Empereur, & commença à faire des Edits favorables à la Religion Chrétienne, dès le commencement de son empire. (a)

¶ 12. AUDIERUNT VOCEM MAGNAM DE COELO. *Ils entendirent une puissante voix qui venoit du Ciel, & qui les invitoit à y monter. Ils y montèrent à la vûe de leurs ennemis. Les Payens ne furent pas néanmoins sans doute de la glorification des Martyrs dans le Ciel ; mais ils virent avec admiration la constance dans laquelle ils mouraient, & la joye que leur causoit la ferme espérance d'aller jouir dans le Ciel des couronnes éternelles. C'étoit-là en quelque sorte les voix monter au Ciel dans une nuée. Leur mort étoit une béatitude anticipée. Des supplices soufferts avec tant de constance pour une si bonne cause, après une vie si pure, ne pouvoient être récompensés que par un bonheur éternel.*

¶ 13. IN ILLA HORA (b) FACTUS EST TERRÆ MOTUS MAGNUS. *A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre. Dès que Constantin eut été reconnu Empereur, tout l'Empire fut comme saisi d'étonnement. Les autres Empereurs virent avec effroi ce jeune Prince s'élever contre eux. Cela produisit des guerres. La dixième partie de la ville tomba, & sept mille hommes (c) périrent dans ce tremblement de terre. La grande ville marque l'Empire, comme nous l'avons dit sur le §. 8. En 305. pendant le fort de la persécution, Galère engagea Hercule, & Dioclétien à quitter l'Empire. Ils le quittèrent tous deux le premier de May de cette année ; Dioclétien à Nicomédie, & Hercule à Milan.*

(a) Voyez Lactance, *De Morte Persecutor.* & *Instit.* lib. 1. cap. 1. *Socrat.* lib. 1. *Histor.*

(b) *Εἰς οὐρανὸν ἦν ὄψις.* *Alii plures :* *Εἰς οὐρανὸν ἦν ἄψις.* *Ita Steph.* c. 11. *tc. Baroc. Petav.* 2. *Hunt.* 1. *Cov.* 2. *Sin. Arab. Arab.*

(c) *Occisa sunt nomina hominum septem milia.* Voyez la même expression ci-devant *Apoc.* III. 4. *Act.* I. 15. *Nomina* est mis pour *capita*.

14. *Va secundum abiit, & ecce tertium veniet citò.*

15. *Et septimus Angelus tubá cecinit: & factæ sunt voces magna in celo dicentes: Factum est regnum hujus mundi Domini nostri & Christi ejus, & regnabit in sæcula sæculorum: Amen.*

14. Le second malheur est passé, & le troisiéme viendra bien tôt.

15. Alors le septième Ange sonna de la trompette, & on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient: Le regne de ce monde a passé à nôtre Seigneur, & à son CHRIST, & il regnera dans les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE.

Le même jour Constance pere de Constantin, & Galère sont déclarez Augustes. Constance prend le gouvernement des Gaules, de l'Espagne, & de l'Angleterre. Constantin son fils demeure comme en ôtage auprès de Galère. En 306. Constantin s'échappe, & vient trouver son pere Constance en Angleterre. Constance meurt le 25. de Juillet, & le même jour Constantin est déclaré Auguste, & fait d'abord une Ordonnance favorable aux Chrétiens. Voilà la fin des trois ans & demi de persécutions.

Après cela suivit le tremblement de terre dont parle ici saint Jean. Ce n'est autre chose que les mouvemens que l'on vit dans l'Empire aussitôt après l'élévation de Constantin. En 306. le 28. Octobre, Maxence s'empare de Rome, & de l'Italie, prend le titre d'Auguste, & le rend à Hercule son pere, qui l'avoit quitté l'année précédente. Le César Sévère vient attaquer Maxence, & assiéger Rome: mais la plûpart de ses soldats l'ayant abandonné, il fut obligé de se retirer, & de s'enfermer dans Ravenne. Il se rendit à Maximien Hercule, qui le fit mourir bien-tôt après. En 307. Galère, & Maximien Hercule vinrent en Italie pour ôter l'Empire à Maxence: mais Galère fut obligé de se retirer, ayant été abandonné d'une grande partie de ses troupes. Tous ces mouvemens sont très-bien représentés par le tremblement de terre de la grande ville, & par la chute de la dixième partie de ses murs, qui écrasèrent sept mille de ses habitans.

ÿ. 14. *VÆ SECUNDUM ABIIT.* Le second malheur est passé. Le premier est marqué au Chap. VIII. 13. & suivans, jusqu'au Chap. IX. 12. Le second tient depuis le Chap. IX. 12. jusqu'ici. Le troisiéme commence ici, ÿ. 15. & continué jusqu'au Chap. XX. M. Bossuet Evêque de Meaux, ne le fait commencer qu'au Chapitre XVIII. & continuer au Chapitre XIX.

ÿ. 15. *SEPTIMUS ANGELUS TUBA CECINIT.* Le septième Ange sonna de la trompette. Voici le dernier signal des sept Anges marquez au Chap. VIII. 2. Le premier sonna de la trompette au Chap. VII. 7. le second, au même Chap. ÿ. 8. le troisiéme, là-même, ÿ. 10. le quatrième,

16. *Et viginti-quatuor seniores, qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis, ceciderunt in facies suas, & adoraverunt Deum, dicentes:*

17. *Gratias agimus tibi, Domine, Deus omnipotens, qui es, & qui eras, & qui venturus es: quia accepisti virtutem tuam magnam, & regnasti.*

18. *Et iratae sunt gentes, & advenit iratna, & tempus mortuorum iudicari, & reddere mercedem servis tuis Prophetis, & Sanctis, & iumentibus nomen tuum pusillis & magnis, & exterminandi eos qui corruperunt terram.*

16. En même tems les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, tombèrent sur leurs visages, & adorèrent Dieu, en disant :

17. Nous vous rendons grâces, Seigneur; Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, & qui devez venir, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance, & de votre regne.

18. Les nations se sont irritées, & le tems de votre colère est arrivé; le tems de juger les morts, & de donner la récompense aux Prophètes vos serviteurs, & aux Saints, & à ceux qui craignent votre nom, aux petits, & aux grands, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

COMMENTAIRE.

me, au ψ . 12. du même Chap. VIII. le cinquième, au Chap. IX. 1. le sixième, au même Chapitre, ψ . 13. Enfin le septième fait ici sa fonction. Mais au lieu que les premiers n'annonçoient que des malheurs, celui-ci prédit la victoire de JESUS-CHRIST, & de son Eglise. *On entendis de grandes voix dans le Ciel, qui disoient: Le regne de ce monde a passé à notre Seigneur, (a) à son Christ.* Lorsque Constantin fut déclaré Auguste, le regne de JESUS-CHRIST dans l'Eglise commença. Il s'affermir à mesure que ce Prince abattit ses compétiteurs. Il fut enfin parfaitement tranquille; & la paix fut entière dans toute l'Eglise, après la défaite de Licinius en 323. Sous Constantin on vit les peuples entiers embrasser le Christianisme; la Croix fut arborée par tout; par tout on bâtit des Eglises, & l'idolâtrie tomba dans l'opprobre, & dans le mépris. Le Ciel, & la terre retentirent des loüanges de Dieu, & de cantiques d'actions de grâces; $\psi\psi$. 16. 17.

ψ . 18. *ET IRATÆ SUNT GENTES. Les nations se sont irritées, & le tems de votre colère est arrivé.* Le tems de la paix de l'Eglise ne fut pas un tems de paix pour tout le monde. La justice de Dieu qui avoit éprouvé son Eglise, & qui avoit permis que les Payens la persécutassent pendant un si long tems; cette même justice se tourna enfin contre les persécuteurs, & leur fit sentir toute la pesanteur de son bras. La division se mit entre les Empereurs, qui étoient alors au nombre de quatre: Ga-

(a) Ἐξήρτη αὖ Βασιλῆα τὴν κλέρα τὴν Κυρία | μὴ, &c. Ita Vulg. Syr. Arab. Æthiop. Arabic.
 ἰούδ. Alij plurimi: Ἐξήρτη ἡ Βασιλεία τῆς κο- | Steph. a. u. 16. Alex. &c.

19. *Et apertum est templum Dei in celo : & visa est Arca testamenti ejus in templo ejus , & facta sunt fulgura , & voces , & terra motus , & grande magna.*

19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel , & on vit l'Arche de son alliance dans son temple , & il se fit des éclairs , des voix , un tremblement de terre , & une grosse grêle.

COMMENTAIRE.

lère , & Constantin , Maxence , & Maximien Hercule . Nous avons vu sur le ψ . 13. les efforts inutiles du César Sévère , & de Galère contre Maxence. Maximien Hercule voulut dépouiller Maxence son propre fils. Galère fit Auguste *Licinius* , en 307. L'année suivante Maximin prit la même qualité. Presqu'en même-tems Alexandre se fit déclarer Empereur en Afrique. Tous ces Empereurs sont détruits les uns après les autres , & Constantin demeure seul maître de l'Empire.

Maximien Hercule ayant voulu ôter l'Empire , & la vie à Constantin , est prévenu , & réduit à s'étrangler. Maximin en 311. accablé de douleurs , & prêt de mourir , fait un Edit solennel pour appaiser la persécution , & meurt peu de tems après. Alexandre est défait , & tué en Afrique par les troupes de Maxence. En 312. Constantin défait les troupes de Maxence en quatre combats divers , & Maxence se noye dans le Tibre. Maximin , autre fameux persécuteur de l'Eglise , fut vaincu en 313. par Licinius d'une manière que l'on crut miraculeuse , ses troupes n'ayant fait aucune résistance , quoique beaucoup supérieures en nombre à celles de Licinius. Enfin Licinius , qui tandis qu'il fut uni avec Constantin , avoit toujours paru favorable à la Religion Chrétienne , se déclara contre elle , (a) & se broüilla avec Constantin , qui le battit d'abord en 314. à Cibales en Hongrie , & le défît enfin entièrement par mer , & par terre en 323. Il fut relégué à Thessalonique , & étranglé en la même année. Ainsi se vérifia ce que saint Jean dit en cet endroit , *que le tems de la colère de Dieu arriva , & le tems de juger les morts* , ou de venger la mort des Martyrs , de donner la récompense aux Prophètes , & aux Saints , aux petits , & aux grands , & d'exterminer les tyrans , les persécuteurs , qui ont corrompu la terre par leurs cruautés , & leurs crimes abominables ; car tous ces Empereurs ennemis de l'Eglise , étoient très-corrompus , comme les Historiens nous l'apprennent.

ψ . 19. ET APERTUM EST TEMPLUM DEI IN COELO. *Le Temple de Dieu s'ouvrit dans le Ciel ; & on vit l'Arche d'Alliance dans son Temple.* L'Eglise de JESUS-CHRIST est figurée par le Temple de Dieu qui est dans le Ciel , & l'Arche d'Alliance est le symbole de l'Evangile.

(a) Voyez *Enf. lib. x. cap. 2. pag. 395. 396. 397. Hist. Ecclef.*

Le Temple ouvert marque la liberté de professer publiquement la Religion Chrétienne ; l'Arche dans le Temple désigne la prédication publique de l'Évangile. Tout cela se vit avec éclat sous Constantin. Par tout on rétablit les anciennes Eglises, & on en érigea de nouvelles ; par tout on vit des Edits favorables au Christianisme ; par tout l'Évangile fut prêché, & reçu avec respect.

Saint Jean semble faire ici allusion à ce qui se passoit sous les derniers Rois de Juda, dont quelques-uns fermèrent le Temple ; en sorte que les Prêtres n'y faisoient plus aucune fonction : mais lorsqu'un Prince pieux, comme Ezéchias, ou Josias, montoit sur le trône, on ouvroit d'abord le Temple du Seigneur, & les Prêtres y reportoient l'Arche (a) qu'ils en avoient ôtée : (b) *Ponite Arcam in Sanctuario Templi ; ... nequaquam enim eam ultra portabitis.* On a fait voir ailleurs, (c) que l'Arche d'Alliance n'avoit pas été remise dans le second Temple bâti depuis la captivité, & qu'apparemment elle n'a jamais été retrouvée, ni tirée du lieu où Jérémie l'avoit cachée avant la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Voyez *Maccab. II. 4... 9. L'Évangile éternel*, (d) placé dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, y a avantageusement suppléé. *Les éclairs, les tonnerres, le tremblement de terre, (e) & la grêle* qui accompagnèrent ce grand événement, marquent les guerres, & les troubles qui agitèrent l'Empire, pendant que Constantin rétablissoit la paix dans l'Eglise.

(a) 2. Par. XXXIV. 4. 7. 8. 2. Par. XXIX.

9.

(b) 2. Par. XXXV. 3.

(c) Dissertation, si l'Arche a été dans le second Temple ; à la tête des *Maccabées*, pag. XXXII.

(d) *Apoc. XIV. 6.*

(e) Le Grec l'omet dans plusieurs Exemplaires Manuscrits. *Stroph. 4, 11. 12. Suidas. Leitzsch. Mori.*



CHAPITRE XII.

Femme revêtue du Soleil. Dragon roux à sept têtes. L'enfant de la femme enlevé au Ciel. Elle se retire dans le désert pendant trois ans & demi. Combat de S. Michel contre le dragon. Victoire de S. Michel. Le dragon poursuit la femme dans le désert. Fleuve englouti dans la terre. Fureur du dragon contre les Saints.

¶. 1. *ET signum magnum apparuit in celo: Mulier amicta sole, & luna sub pedibus ejus, & in capite ejus corona stellarum duodecim.*

¶. 1. **I**L parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil, qui avoit la lune sous ses pieds, & une couronne de douze étoiles sur sa tête.

COMMENTAIRE.

¶. 1. **S**IGNUM MAGNUM APPARUIT IN COELO. *Il parut un grand prodige dans le Ciel.* Voici une nouvelle figure, qui nous représente encore les persécutions que souffrit l'Eglise (a) de la part de Dioclétien, de Maximien Hercule, de Galère, de Maximin, de Sévère, de Maxence, & de Licinius, représentez ici sous le symbole du dragon à sept têtes, ayant sept diadèmes sur ses sept têtes. L'Eglise y est figurée sous l'emblème d'une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, & une couronne de douze étoiles sur sa tête. La peinture n'en peut être ni plus riche, ni plus auguste. Saint Jean rappelle la même chose en plus d'un endroit de sa vision, sous différentes figures, pour l'imprimer plus fortement dans l'esprit. Daniel, & les autres Prophètes en ont usé de même dans les occasions importantes. *Le soleil* dont l'Eglise est revêtue, marque JESUS-CHRIST. *La lune* marque les créatures, les Empires, & les choses terrestres, & sujettes au changement. *Les douze étoiles* qui composent sa couronne, peuvent désigner les douze Apôtres, & ceux qui leur ont succédé. Les Peres, & les Auteurs Ecclésiastiques (b) ont souvent appliqué à la sainte Vierge ce qui est dit ici de l'Eglise : mais ces

(a) Bossuet. *De Pin. Alcazar. Alii.*

(b) *Vide August. lib. 4. de Symbolo ad Cæciliam. Bernard. serm. in hunc loc. Aubert.*

Berengaud. Haymo. Gagnai. Pannom. Cornélius. Andra. Arith. hic.

2. *Et in utero habens, clamabat parturienti, & cruciabat ut pariat.*

3. *Et visum est aliud signum in caelo: & ecce draco magnus rufus, habens capita septem, & cornua decem: & in capitibus ejus diademata septem.*

4. *Et cauda ejus trahabat certiam partem stellarum caeli, & misit eas in terram: & draco stetit ante mulierem, qua erat paritura; ut cum peperisset, filium ejus devoraret.*

2. Elle étoit grosse, & elle crioit comme étant en travail, & ressentant les douleurs de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel. Un grand dragon roux, qui avoit sept têtes, & dix cornes, & sept diadèmes sur ses sept têtes.

4. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, & il les fit tomber sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils, aussi-tôt qu'elle en seroit délivrée.

COMMENTAIRE.

applications sont purement mystiques, & spirituelles. L'Eglise est féconde, sans perdre sa virginité, de même que la sainte Vierge Mere de JESUS-CHRIST.

¶ 2. **IN UTERO HABENS, CLAMABAT.** (a) Elle étoit grosse, & crioit comme une femme en travail. L'Eglise Chrétienne comme une mere féconde, fut dans les douleurs de l'enfantement pendant plusieurs années. Elle enfantoit des enfans à Dieu par la foi, & par le Baptême; (b) non sans douleur, & sans tranchées, puisqu'il falloit surmonter & les erreurs, & les menaces, & les mauvais traitemens de la part du monde, & du démon. Mais c'étoit peu de choses en comparaison de ce qu'elle souffroit, quand il falloit les enfanter pour le Ciel, par les persécutions, par les souffrances, & par le martyre. Le dragon la poursuivoit alors avec toute la rage dont il étoit capable, pour la perdre avec son fruit. C'est ce que nous allons voir dans les versets suivans.

¶ 3. **VISUM EST ALIUD SIGNUM.** Un autre prodige parut dans le Ciel en même-tems. Un grand dragon roux, qui avoit sept têtes, & dix cornes. Ce grand dragon est la puissance de l'Empire Romain. Il est roux, à cause de sa cruauté. Il a sept têtes, parce qu'alors il y avoit sept Empereurs qui gouvernoient l'Empire, & qui à diverses reprises persécuterent l'Eglise de JESUS-CHRIST. Le dragon avoit sept couronnes; ce qui marque l'autorité, & la dignité des sept personnes dont on a donné les noms sur le ¶ 1. Enfin ce redoutable animal avoit dix cornes; pour représenter les Rois barbares qui dominèrent sur une grande partie des Provinces de l'Empire. Comparez les Chap. XIII. 1. & XVII. 7. 12. de ce Livre.

(a) *Κεφάλια. Clamat. Alii; ἰατρικῶς. Clamabat.* | *Syr. Æthiop. Arab. Alii.*
Ita Steph. a. 11. 16. Baroc, Pet. 2. Sin. Cov. 2. (b) *Joan. XVI. 21. Galat. IV. 29.*

3. *Et peperit filium masculum, qui resurrexerat omnes gentes in virga ferrea: & raptus est filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus.*

5. Elle enfanta un enfant mâle; qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer, & son fils fut enlevé vers Dieu, & vers son trône.

COMMENTAIRE.

¶ 4. CAUDA EIUS TRAHENB TERTIAM PARTEM STELLARUM. *Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du Ciel.* Durant le fort des persécutions, il y eut plusieurs Chrétiens qui apostasièrent; d'autres livrèrent les Livres saints, d'autres prirent pour de l'argent des billets comme s'ils avoient sacrifié. L'Histoire de l'Eglise dans ces tems fâcheux, est pleine du récit de ces chûtes. On fait qui furent les *Traditeurs* en Afrique. Ils livrèrent les Livres sacrez, pour rachetter quelques momens de vie; & on vit des Evêques mêmes, & des Prêtres commettre cette lâcheté. Il paroît par l'histoire de saint Romain, que plusieurs laïcs venoient en foule se souiller par des sacrifices aux Idoles. Auprès des fontaines, dans les marchez, & même dans toutes les rues, on avoit placé de petites Idoles, & des gens qui obligeoient tout le monde à leur offrir de l'encens; de sorte qu'on ne pouvoit ni vendre, ni acheter, ni même puiser de l'eau, sans sacrifier au démon. On employoit par tout le fer, le feu, les menaces, les caresses, les violences, pour obliger les Chrétiens à adorer les Idoles, & à blasphémer JESUS-CHRIST. Est-il étrange après cela que la queue du dragon ait entraîné dans l'enfer le tiers des étoiles du Ciel, des Evêques, des Prêtres, des Diacres? Car dans la première année la peine de mort n'étoit portée par les Edits que contre eux. Mais bien-tôt cette peine devint commune à tous les Fidèles.

DRACO STETIT ANTE MULIEREM. *Le dragon s'arrêta devant la femme, ayant la gueule béante, & les yeux menaçans, prêt à dévorer l'enfant qui devoit naître.* Les persécuteurs paroissoient avoir borné toute leur attention à ruiner le Christianisme, & à faire périr les Fidèles par la mort, ou par l'apostasie; en leur ôtant la vie du corps, ou celle de l'ame.

¶ 5. ET PEPERIT FILIUM MASCULUM. *Elle enfanta un enfant mâle.* Les Fidèles à qui Dieu donna la constance dans les tourmens; ceux qui donnèrent leur vie pour JESUS-CHRIST, ou qui abandonnèrent tout pour conserver leur foi, furent les vrais enfans de l'Eglise, une race mâle, & vigoureuse. (s) Les uns furent transportez au Ciel devant

(s) Comparez Isai. LXVI. 7. *Antequam veniret partus ejus, peperit masculum. Quis audivit nunquam tale? Et quis vidit hunc similem?*

Numquid pariet terra unâ die? Aut parietur gens simul; quia parturivit & peperit Sion filios suos.

6. *Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum à Deo, ut ibi pascant eam diebus mille ducentis sexaginta.*

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour l'y faire nourrir durant mille deux cens soixante jours.

COMMENTAIRE.

le trône de Dieu, pour y jouir de la béatitude. Les autres qui survécurent, demeurèrent sur la terre, & devinrent maîtres des nations, pour les gouverner avec une verge de fer. La Religion Chrétienne devint dominante sous Constantin, & les Payens se virent à leur tour dans l'humiliation, & dans l'opprobre. On n'employa pas contre eux les tourmens, pour les obliger à quitter leur fausse Religion; mais Dieu exerça sur eux toute la rigueur de sa justice. Comparez cette expression : *Qui victurus erat gentes in virga ferrea*, avec *Apoç. II. 27. & Psalm. II. 9.*

¶ 6. MULIER FUGIT IN SOLITUDINEM. *La femme s'enfuit dans le désert.* Plusieurs Chrétiens durant cette persécution se sauvèrent dans les solitudes, où les uns moururent, les autres s'y accoutumèrent à la vie solitaire, & les autres revinrent dans leurs maisons après la persécution. Les parens de saint Basile le Grand se retirèrent dans les forêts du Pont, & y passèrent sept ans. (a) D'autres s'étant exilés volontairement, trouvèrent chez les étrangers un asile assuré, & le libre exercice de leur Religion. (b) Dieu se servit de ce moyen, pour appeller un grand nombre de Payens à la foi. Saint Jérôme remarque que ce fut à l'occasion des persécutions, que se forma l'institut de la vie Hermitique. Saint Paul premier Hermite, sous l'empire de Déce, & de Valérien, se retira dans le désert, s'y accoutuma, & ne songea plus à retourner dans le siècle. Dans les Actes des Martyrs de Nicomédie, il est porté que les Chrétiens s'enfuyoient, & se retiroient sur les montagnes, dans les cavernes, & dans les déserts les plus reculez. Saint Basile nous parle du saint Martyr Gordius, qui pendant les persécutions s'enfonça dans des déserts inaccessibles; mais qui quelque tems après, animé du désir du martyre, sortit de sa retraite, & vint se présenter devant le peuple assemblé dans l'ampitheatre. Tout le monde sait que saint Denys d'Alexandrie, saint Cyprien, saint Grégoire Taumaturge se cachèrent dans la solitude, attendant ce que Dieu ordonneroit de leurs personnes.

UBI HABEBAT LOCUM PARATUM A DEO. *Où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée.* Dieu par sa providence permit que plusieurs Fidèles trouvèrent dans les déserts, & chez les nations barbares

(a) Nazianz. Orat. 20. pag. 319. 320.

(b) Euseb. lib. 2. de Vita Constant. cap. 31.

7. *Et factum est praelium magnum in caelo: Michael, & Angeli ejus praeliabantur cum dracone, & draco pugnat, & Angeli ejus.*

8. *Et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in caelo.*

9. *Et projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus, & satanas, qui seducit universum orbem: & projectus est in terram, & Angeli ejus cum illo missi sunt.*

7. Alors il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel & ses Anges combattoient contre le dragon; & le dragon avec ses Anges combattoient contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles; & depuis ce tems là, ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent, qui est appelé le diable & satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, & ses anges avec lui.

COMMENTAIRE.

un asile assuré contre les persécuteurs, comme nous l'avons déjà dit. Ils y furent nourris durant mille deux cens soixante jours; c'est à-dire, pendant les trois ans & demi de la persécution de Dioclétien; depuis l'an 303. jusqu'au mois de Juillet de l'an 306. Voyez ci-devant Chap. XI. 3.

¶ 7. FACTUM EST PRÆLIUM MAGNUM (a) IN COELO. Il se donna une grande bataille dans le Ciel. Saint Michel à la tête des bons Anges, & lucifer, ou le dragon à la tête des démons, se font la guerre; les premiers, pour défendre l'Eglise, & la Religion Chrétienne; & les seconds, pour la ruiner, & la détruire. Mais ces guerriers sont invisibles. Ceux qui nous paroissent, sont d'un côté les Chrétiens persécutez, & de l'autre, les Empereurs Payens persécuteurs. L'Eglise soutenüe des bons Anges, & de la protection toute-puissante de JESUS-CHRIST, demeure victorieuse. Les Payens animez par le dragon, sont vaincus. La Religion Chrétienne devient plus puissante, plus glorieuse, plus étenduë que jamais. Les sept têtes du dragon sont coupées; ses dix cornes sont abattües. Les sept Empereurs concurrens de Constantin, périrent malheureusement. Constantin regne seul, & fait regner JESUS-CHRIST sur la terre. On peut comparer à ceci Daniel, (b) dans ce qu'il dit du secours que saint Michel donne au peuple de Dieu persécuté par Antiochus Epiphane, précurseur, & figure de Dioclétien.

¶ 9. DRACO ILLE MAGNUS. Ce grand dragon à sept têtes; cet ancien serpent, qui séduisit Eve, & qui par son moyen engagea Adam dans le péché; cet ennemi de JESUS-CHRIST, appelé le diable, ou calomnieux, & satan, ou advesaire; qui séduit tout le monde par ses tentations, & qui retient les idolâtres dans la fascination de l'idolâtrie;

(a) Le Grec simplement: *Factum est praelium in caelo*. Quelques Exemplaires Latins omettent aussi, *magnum*. Primafius ne le lit pas; (b) DAN. 211. 2. X. 31. 32.

10. *Et audivi vocem magnam in celo, dicentem: Nunc facta est salus, & virtus, & regnum Dei nostri, & potestas Christi ejus: quia projectus est accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.*

11. *Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni, & propter verbum testimonii sui, & non dilexerunt animas suas usque ad mortem.*

12. *Propterea letamini cali, & qui habitatis in eis. Va terra, & mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.*

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit: C'est maintenant qu'est établi le salut & la force, & le regne de nôtre Dieu, & la puissance de son CHRIST; parce que l'accusateur de nos freres, qui les accusoit jour & nuit devant nôtre Dieu, a été précipité;

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, & par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage, & ils ont renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, & vous qui y habitez. Malheur à la terre, & à la mer, parce que le diable est descendu vers vous plein de colère, sachant le peu de tems qui lui reste:

COMMENTAIRE.

(ψ. 10.) *Cet accusateur de nos freres, qui les accuse jour & nuit devant le trône de Dieu, est vaincu, il est terrassé, il est chassé du Ciel. Quelques Exemplaires Grecs (a) omettent ces mots: L'accusateur de nos freres. Saint Jean fait allusion à ce qui est dit dans Job, que satan vint se présenter devant Dieu, & accusa Job de ne servir le Seigneur que par intérêt; (b) & à ce qui est dit dans Zacharie, (c) qu'il se tint debout pour accuser devant Dieu Jésus fils de Josédéch, & Zorobabel. Voyez aussi le Pseaume cviii. 6. Diabolus stetit à dextris ejus. Saint Jean suppose que la persécution n'étoit arrivée que par la permission de Dieu, & par l'instigation du démon, qui avoit en quelque sorte forcé sa clémence à lui en donner la liberté; & qu'ensuite cet ennemi des Fidèles avoit trouvé dans les Empereurs Payens des instrumens propres à exercer sa rage, & sa malice contre l'Eglise.*

ψ. 11. *ET IPSI VICERUNT EUM PROPTER SANGUINEM AGNI. Ils l'ont vaincu par le Sang de l'Agneau. La victoire que les Fidèles remportèrent sur le démon, & sur les idolâtres acharnez à leur destruction, ne fut pas l'effet d'une force humaine; ce fut par la vertu du Sang de JÉSUS-CHRIST, & de sa parole sainte, que le Saint Esprit avoit gravée dans leurs cœurs, & à laquelle ils rendirent témoignage jusqu'à l'effusion de leur sang. Non dilexerunt animas suas usque ad mortem: Il méprisèrent la vie jusqu'à souffrir la mort.*

(a) ὁ κατηγορῶν τοὺς ἀδελφούς αὐτῶν. Omission d'Alain, Colina, Erasme. Edit. 3. priores,

(b) Job. I. 6. 9. 12. & II. 1. 2. 21.
(c) Zach. III, 1. 2.

13. Et postquam vidit draco quod pro-
fectus esset in terram, persecutus est mu-
lierem, qua peperit masculum.

14. Et datae sunt mulieri alicuae aquilae
magna, ut volaret in desertum in
locum suum, ubi alitur per tempus, &
tempora, & dimidium temporis, à fa-
cie serpentis.

13. Le dragon se voyant donc précipité
en terre, commença à poursuivre la femme,
qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

14. Mais on donna à la femme deux ailes
d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans
le désert au lieu de sa retraite, où elle est
nourrie un tems, des tems, & la moitié
d'un tems, hors de la présence du serpent.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 12. VÆ TERRÆ, ET MARI, (A) QUIA DESCENDIT DIA-
BOLUS. Malheur à la mer, & à la terre, parce que le diable est descendu
vers vous. Le grand dragon est vaincu; mais il n'est pas encore mis à
mort. Il est chassé du Ciel; & la femme, ou l'Eglise malgré lui a mis au
monde un enfant mâle, un peuple saint, juste, & victorieux des tour-
mens, & de la mort. Cela ne regarde que les trois ans & demi, ou les
mille deux cens soixante jours de la persécution de Dioclétien. Le dra-
gon jetté sur la terre, est plus irrité que jamais contre les Chrétiens. Il
fait que bien-tôt son empire va être détruit; que Constantin, qui doit
faire regner JESUS-CHRIST par tout, est déjà reconnu pour Empereur. Il
va faire de nouveaux efforts pour venger la honte de sa défaite.

En effet pendant que Constantin faisoit cesser la persécution dans les
Provinces qui lui obéissoient, Maxence en Italie, & les Gouverneurs des
Provinces faisoient plusieurs Martyrs dans l'Orient; las de les tourmen-
ter, & de les faire mourir, ils les envoyoit travailler aux mines, &
les véoient de diverses autres manières. Au commencement de l'an 308.
la persécution fut très-violente; mais elle se ralentit ensuite, & se rallu-
ma aussi-tôt. Maximin demeura toujours acharné contre les Chrétiens;
& ce ne fut que malgré lui qu'en 311. il accepta l'Edit solemnel, que
Maximien Galère pressé par ses douleurs, & prêt à mourir, fit à Sardi-
que, pour appaiser la persécution. (b) Il est vrai que de tems en tems
Maximin faisoit éclater sa haine contre les Chrétiens: mais il n'y eut
point de persécution ouverte; & en 312. il fut contraint par Constantin,
& Licinius d'accepter les Edits qu'ils avoient faits en faveur du Christia-
nisme. Ainsi le grand dragon après avoir fait bien des efforts pour se re-
lever, fut terrassé, & forcé de céder.

Ÿ. 14. DATÆ SUNT MULIERI ALÆ DUÆ. On donna à la femme
deux ailes d'un grand aigle, & elle s'envola dans le désert, où elle de-

[A] Οὐαί τῆς θαλάσσης καὶ τοῦ γῆς, ὅτι ὁ δράκων ἐβήκα ἐπὶ τὴν γῆν. Ἄλλοι: Οὐαί τῇ γῇ καὶ τῇ θαλάσσει. Ita Steph. u. u. Baroc. Petau. 2. Hunt. 2. Cov. 2.

Alii. Vulg. Syr. Arab. Æthiop. Aræth. &c.
(b) Euseb. lib. 8 cap. 17. & lib. 9. cap. 1. Euseb. de Mortu Persecut. cap. 11. 35.

15. *Et misit serpens ex ore suo post mulierem, aquam tamquam flumen, ut eam faceret trahi à flumine.*

16. *Et adjuvit terra mulierem, & apernis terra os suum, & absorbnit flumen quod misit draco de ore suo.*

15. Alors le serpent jeta de sa gueule après la femme, comme un fleuve, pour l'entraîner, & la submerger dans ses eaux.

16. Mais la terre aida la femme, & s'étant entr'ouverte, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomé de sa gueule.

COMMENTAIRE.

meura un tems, des tems, & la moisie d'un tems, c'est-à-dire, trois ans & demi. Depuis le commencement de l'an 308. que Maximin en Orient recommença la persécution plus fort que jamais, jusqu'en 311. qu'il fut forcé de laisser les Fidèles en paix, en recevant l'Edit de Maximien Galère, qui fut affiché publiquement dans la ville de Nicomédie. Pendant tout ce tems l'Eglise accoutumée à céder à la violence, en se retirant dans la solitude, y demeura jusqu'à ce que la paix lui fût entièrement renduë.

ψ. 15. ET MISIT SERPENS POST MULIEREM AQUAM. *Le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve.* Ne pouvant plus jeter contre elle ni la flamme, ni le venin; ne pouvant plus l'attaquer par le fer, & par le feu, il vomit contre elle, par un dernier effort, comme un fleuve d'eau. Maximin n'osant plus faire de violence aux Fidèles, employa divers artifices, pour les faire chasser des villes, pour empêcher qu'ils ne s'assemblaient dans les cimetières, qu'ils ne bâtissent aucun lieu d'assemblée, & qu'ils ne fissent en public aucun acte de leur Religion. (a)

Mais ce fleuve d'eau vomé par le serpent, (ψ. 16.) fut englouti par la terre. Les Empereurs pour la première fois vinrent au secours de l'Eglise. Constantin, & Licinius obligèrent, comme nous l'avons dit, Maximin à faire des Edits conformes aux leurs, & favorables à la Religion de JESUS-CHRIST. Maximin ayant témérairement entrepris la guerre contre Licinius, fut battu, & forcé de se sauver en habit déguisé. Lorsqu'il fut arrivé dans ses Etats, il fit punir les Prêtres des Idoles qui l'avoient engagé dans cette guerre, & publia un Edit en faveur des Chrétiens; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût puni de Dieu d'une maladie étrange, qui lui fit reconnoître son péché, mais sans lui en inspirer une vraie, & sincère douleur. (b)

ψ. 17. ET IRATUS EST DRACO IN MULIEREM. *Le dragon*

(a) LaBant. de Morte Persecutor. cap. 36. Euseb. lib. 9. cap. 2. & 4. Hister. Eccles. Tillémont. persécution de Dioclétien, tom. 5. chap. 52. pag. 104. 105.

(b) Voyez Euseb. Hister. Eccles. lib. 10. cap. 20. de Vita Constant. l. 1. c. 58. 59. & LaBant. de Morte Persecutor. cap. 43. 46. 47.

17. *Et iratus est draco in mulierem : & abiit facere prælium cum reliquis de femine eius , qui custodiant mandata Dei , & habent testimonium Jeshu Christi.*

18. *Et stetit supra arenam maris.*

17. Et le dragon irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans, qui gardent les commandemens de Dieu, & qui demeurent fermes dans la confession de JESUS-CHRIST.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

COMMENTAIRE.

Irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans, aux autres enfans de l'Eglise, qui gardent les commandemens de Dieu, & qui ayant résisté à la violence des premières persécutions, ne songent qu'à vivre en paix dans l'Eglise. Ce dernier effort du dragon marque apparemment la persécution de Licinius, commencée en 320. Elle ne fut ni longue, ni fort étendue. Son pouvoir ne s'étendoit que sur une partie des Provinces d'Orient; & la crainte qu'il avoit de Constantin, le retenoit. Il chassa d'abord les Chrétiens de son Palais; (a) il bannit ceux qui lui étoient les plus fidèles, & réduisit aux plus viles fonctions des esclaves, ceux qu'il avoit lui-même élevés aux dignitez. Il défendit aux Evêques d'avoir aucune communication les uns avec les autres, & de tenir aucune assemblée générale, ou aucun Synode. Il défendit aux hommes de s'assembler dans les Eglises en même-tems que les femmes, & aux femmes de se trouver dans ces assemblées. Il ordonna que l'Evêque ne se mêleroit plus de leur instruction; mais qu'on choisiroit des femmes pour instruire celles de leur sexe. (b) Il ordonna de plus que les assemblées des Chrétiens se feroient en plein air, & en pleine campagne.

Voyant que ces Loix étoient méprisées, il en vint à la persécution ouverte. Il commanda que ceux qui dans la milice des villes avoient part à l'administration de la justice, seroient privez de leurs emplois, s'ils ne sacrifioient aux Idoles. Il priva plusieurs Chrétiens de leurs biens, ou de leurs libertez. D'autres furent réduits à des fonctions basses, & honteuses; d'autres bannis, & condamnés aux mines. (c) Enfin sa fureur allant par degrés, il persécuta encore plus ouvertement l'Eglise, dans la personne des Evêques; il fit mourir un assez grand nombre. (d) C'étoit-là le dernier sifflement du dragon. Licinius fut attaqué, & vaincu par Constantin en 323. Il perdit la victoire, l'empire, & bien tôt après la vie, ayant été étranglé à Nicomédie. Ainsi finit la dernière persécution des Chrétiens par les Empereurs Payens.

(a) *Enseb. lib. x. cap. 2. & Vis. Constantin. lib. 2. cap. 52.*

(b) *Enseb. Hist. Eccl. lib. x. c. 2. & de Vita Const. l. 2. c. 52.*

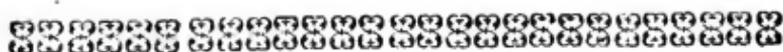
(c) *Vita Constant. lib. 2. cap. 20 30. 32. 32.*

(d) *Enseb. Hist. lib. x. cap. 2. & Vita Const. lib. 2. cap. 56. lib. 2. cap. 2.*

ÿ. 18. ET STETIT SUPER ARENAM MARIS. *Et il s'arrêta sur le sable de la mer.* Le dragon fut arrêté, ensablé, ne pouvant plus se remuer, terrassé, & vaincu par la constance des Chrétiens, contre lesquels il avoit mis en œuvre toute sa ruse, & toute sa cruauté. Peut-être aussi que saint Jean a voulu marquer par ces paroles Licinius, qui fut battu d'abord par Constantin près d'Andrinople. Ensuite sa flotte composée de deux cens vaisseaux, fut en partie brisée contre les rochers, & en partie dé faite par Crispe. L'armée navale de Constantin n'étoit que de quatre-vingt vaisseaux. Il en périt cent trente de Licinius. Ce Prince se sauva à Bizance, où Constantin l'assiégea. Il en sortit, passa la mer, & se retira à Calcédoine. Constantin l'y poursuivit, & lui livra la bataille. Licinius fut vaincu, & d'une armée de cent trente mille hommes, à peine lui en resta t'il trente mille. De là il se retira à Nicomédie, où étant assiégé par Constantin, il fut forcé de se rendre, & de renoncer à l'empire. Enfin quelques années après, il fut étranglé à Thessalonique. Cette dernière ville est maritime, & en ce sens le dragon est arrêté sur le sable. Le Grec (a) au lieu de : *Il s'arrêta*, porte : *Je m'arrêtai sur le sable* ; comme si saint Jean disoit de lui-même qu'après cette vision, il se trouva en esprit sur le sable de la mer. Mais la leçon de la Vulgate se trouve dans le Manuscrit Alexandrin, dans le Syriaque, dans Tichonius, dans la Version Arabe, dans l'Édition d'Alde. Celle du Grec convient très-bien à ce qui suit, où saint Jean voit sortir de la mer un dragon marin : J'étois en esprit sur le bord de la mer, lorsque je vis une bête à sept têtes qui en sortoit.

(a) Καὶ ἐπέστη ἐπὶ τῆς ἁμμου. *Alii plures: Καὶ ἐπέστη. &c.*





CHAPITRE XIII.

Bête à sept têtes, & à dix cornes, qui s'éleve de la mer. Le dragon lui donne sa puissance. Une de ses têtes qui paroïssoit morte, est guérie. Tout le monde adore le dragon & la bête. Elle fait la guerre aux Saints, & les surmonste. La bête qui a deux cornes, comme celles de l'Agneau, séduit toute la terre. Elle fait parler l'image de la bête, & tous portent cette image.

¶. I. *ET* vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem, & cornua decem, & super cornua ejus decem diademata, & super capita ejus nomina blasphemia.

¶. I. *ET* je vis s'élever de la mer, une bête qui avoit sept têtes, & dix cornes; & sur ses cornes dix diadèmes, & sur ses têtes des noms de blasphème.

COMMENTAIRE.

¶. I. *ET* VIDI DE MARI BESTIAM ASCENDENTEM *Je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes, & dix cornes.*
C'est ici la troisième fois que la même persécution est représentée à saint Jean. Au Chap. XI. il vit en gros ce qui devoit arriver aux Fidèles persécutés, dans la personne de deux témoins mis à mort, puis ressuscitez. Au Chap. XII. les Princes persécuteurs de l'Eglise, sont représentés sous l'emblème d'un dragon à sept têtes, & à dix cornes. Ici Chap. XIII. la même chose est représentée sous la figure d'un monstre marin à peu près semblable au dragon dont on a parlé. Daniel (*) vit de même les quatre grands Empires sortir de la mer, sous la figure de quatre animaux monstrueux. Les Princes successeurs d'Alexandre, sont représentés dans le même Prophète sous l'icône de cornes; de même qu'ici le monstre marin a sept têtes, & dix cornes. Trois de ces têtes en avoient apparemment chacune deux, & les quatre autres chacune une. Les dix cornes avoient le diadème, pour marquer la Royauté, ou la souveraine puissance.

La bête qui sort de la mer, est l'Empire Romain. Les sept têtes marquent les sept Empereurs qui persécutèrent l'Eglise; savoir, Dioclétien,

(*) Dan, VII. 3. 4.

2. *Et bestia, quam vidi, similis erat pardo, & pedes ejus sicut pedes ursi, & os ejus sicut os leonis. Et dedit illi draco virtutem suam, & potestatem magnam:*

2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule, comme la gueule d'un lion, & le dragon lui donna sa force & sa grande puissance.

COMMENTAIRE.

Maximien, Galère, Maximin, Sévère, Maxence, Licinius. Quelques-uns (a) au lieu de Sévère, dont le regne fut court, mettent Constantius Chlorus pere de Constantin, qui fut toujours fort éloigné des violences qu'on exerçoit contre les Chrétiens; mais qui n'eut pas assez d'autorité pour les empêcher dans les parties de l'Empire où il ne commandoit pas: en sorte que les Edits contre les Chrétiens portoient son nom, de même que celui des autres Empereurs, & qu'on obligeoit les Chrétiens à l'adorer avec les Empereurs ses collègues.

Les dix cornes avec leurs diadèmes, lesquelles sont entées sur les têtes de la bête, & portent toutes le diadème, signifient dix Rois barbares, qui démembrèrent des Provinces de l'Empire Romain, & qui y établirent autant de Royaumes; (b) comme firent les Perses, & les Sarazins dans l'Asie, les Vandales dans l'Afrique, les Gots dans l'Espagne, les Lombards dans l'Italie, les Francs, & les Bourguignons dans les Gaules, les Huns dans la Pannonie, &c. Et ce sens est le seul véritable, comme il paroitra clairement par les versets 12. 13. 14. 15. 16. 17. du Chap. XVII.

Les noms de blasphème (c) qui étoient sur les sept têtes, sont les noms des faux Dieux, que quelques-uns de ces Empereurs joignirent à leur nom propre; comme Dioclétien prit celui de *Jovius*, tiré de Jupiter; Maximien celui d'*Hercule*, ou d'*Herculius*. Maximin prit aussi celui de *Jovius*, à l'imitation de Dioclétien. Mais il est plus probable que ces noms de blasphème sont, ou les Edits qu'ils firent contre les Chrétiens, ou l'idolâtrie qu'ils commandèrent. Il faut comparer ce Chap. au XVII. pour en avoir l'intelligence. Saint Jean l'explique lui-même.

¶ 2. *BESTIA QUAM VIDI, SIMILIS ERAT PARDO.* Cette bête que je vis, étoit semblable à un léopard. Le léopard est un animal tacheté de diverses couleurs, qui est très-cruel, très-rusé, & extrêmement vite. Il est le symbole de l'inconstance. Dans Daniel (d) il marquoit Alexandre le Grand, Prince inégal par le mélange de ses bonnes, & de ses mauvaises qualitez, d'une vivacité, & d'une rapidité extraor-

(a) M. Bossuet sur cet endroit-ci.

(b) Berangaud. in Cap. XVII. Bossuet, Du Pin ibidem.

(c) Nomina blasphemia. Grac. Nomen blasphem-

nia. Evi les κεφαλὰς ἀντὶ τὸν θρανθῆμα. Alii plures: ὀνόμαθ' θρανθῆμα. Ita Steph. u. n. Beza rec. Cov. s. Vulg. Syr. Arab. Aeth. Seidel. &c. (d) Dan. VII. 6.

3. Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem : & plaga mortis eius curata est. Et admirata est universa terra post bestiam.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort ; mais cette blessure mortelle fut guérie , & toute la terre en étant dans l'admiration , suivit la bête.

COMMENTAIRE.

dinaires dans toutes ses entreprises. De plus la bête que vit saint Jean , avoit les pieds de l'ours , & la tête , ou la gueule du lion ; pour marquer sa force , & sa cruauté. Elle réunissoit en elle seule tous les caractères des quatre animaux qui apparurent à Daniel. (a) Elle étoit comme cette quatrième bête dont parle ce Prophète , (b) à qui il ne donne aucune forme particulière , mais qui étoit terrible , admirable , cruelle , & fort dissemblable des trois autres bêtes. L'Empire Romain avoit réuni les trois grands Empires ; celui des Chaldéens , celui des Perses , & celui des Grecs ; au moins il possédoit tout ce que ces anciens Empires avoient possédé au-delà de l'Euphrate ; & les sept Empereurs qui font le principal objet de cette prophétie , ressembloient dans leurs personnes toutes les qualitez qu'on peut remarquer dans les Nabuchodonosors , dans les Cyrus , dans les Alexandres fondateurs des Monarchies que Daniel vouloit désigner.

M. Bossuet Evêque de Meaux , a remarqué dans les Empereurs Maximien Hercule , Galère Maximin , & Dioclétien , le propre caractère des trois animaux qui se faisoient distinguer dans la bête ; le *léopard* dans Maximien , Prince changeant , inquiet , cruel ; l'*ours* dans Galère Maximin , homme venu du Nord , d'une humeur sauvage , & brutale , d'une mine féroce , d'une taille énorme , & informe. (c) L'astuce remarque qu'il se plaçoit à nourrir des ours , qui lui ressembloient par leur grandeur , & leur férocité. (d) Enfin le *lion* paroît dans Dioclétien , Prince cruel , & terriblement animé contre les Chrétiens.

DEDIT ILLI DRACO VIRTUTEM. Le dragon lui donna sa force , & sa grande puissance. C'est toujours la même puissance qui persécute l'Eglise , soit que cette puissance soit représentée par le dragon , ou par le monstre marin. C'est le même démon animant les Empereurs Payens , que le Saint Esprit a voulu nous désigner dans le Chapitre précédent , & dans celui-ci.

¶ 3. VIDI UNUM DE CAPITIBUS EIUS QUASI OCCISUM. Je vis une de ces têtes comme blessée à mort. En comparant ce Chapitre au XVII. 10. qui en est comme la clef , & l'explication , (e) il paroît que

(a) Dan. vii. 4. 5. 6.

(b) Dan. vii. 7.

(c) L'Évang. de Sainte Persecut. cap. 2.

(d) L'Évang. de Sainte Persecut. cap. 22.

(e) Apoc. xvii. 10. 14.

4. *Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestia: & adoraverunt bestiam, dicentes: Quis similis bestia? Et quis poterit pugnare cum ea?*

4. Alors ils adorèrent le dragon, qui avoit donné la puissance à la bête, & ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête? Et qui pourra combattre contre elle?

COMMENTAIRE.

ces sept têtes, qui marquent sept Empereurs, devoient périr les unes après les autres. Il en tomba d'abord cinq. De tous les persécuteurs il ne resta pendant un tems que Maximin, qui persécuta l'Eglise d'Orient, tout le reste de l'Empire étant en paix. Après la chute de cette sixième tête, il en vint une septième, qui est Licinius; mais elle ne dura guères, comme il est dit au Chap. VII. 10. Ce Prince se trouva seul d'ennemi de l'Eglise après la chute de Dioclétien, de Maximien, de Galère, de Maximin, de Sévère, & de Maxence. Enfin au même Chap. XVII. 11. il est dit qu'il en viendra une huitième, qui est du nombre des sept. C'est apparemment Julien l'Apostat, imitateur de l'idolâtrie des persécuteurs, & de leur cruauté contre l'Eglise. C'est sous son regne que devoit s'accomplir ce que nous lisons dans ce verset, & dans les suivans.

ET FLAGA MORTIS EIUS CURATA EST. ET ADMIRATA EST UNIVERSA TERRA. (a) *Sa blessure mortelle fut guérie.* La bête qui avoit paru morte sous les regnes de Constantin, & de Constance, parut reprendre vie lorsque Julien monta sur le trône. Ce Prince plus zélé pour le Paganisme que ne l'étoient les anciens Empereurs, entreprit de le rétablir, toute la terre étant dans l'admiration d'un changement si inespéré. Les Payens qui ne comptoient pas que cette fausse Religion pût jamais se relever de sa chute, regardèrent comme un coup du Ciel, que Julien s'en déclarât le protecteur. Tout le monde suivit la bête; tous les Payens retournèrent à leurs Idoles avec une ardeur nouvelle; plusieurs mauvais Chrétiens suivirent l'inclination du Prince.

¶ 4. *Alors on vit les peuples en foule adorer le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête; & ils adorèrent la bête elle-même.* On fait que l'on rendoit aux images des Empereurs Payens un culte sacrilège, & des honneurs impies. Les Fidèles ne leur refusoient pas certaine révérence relative que leur Religion permettoit. Pour les engager en quelque sorte malgré eux, & sans qu'ils le sçussent, dans l'idolâtrie, Julien se faisoit représenter avec les images des Dieux; (b) afin qu'on ne pût lui rendre

(a) Καὶ ἰδοὺ τὸ δράκοντα ἐν τῷ γῆ ἰστέον τῷ Ἰερ. Editi aliquot: *Mff non pauci.*

ἰστέον. Alii: Ἐδουμάδου ἰστέον ἢ γῆ. Alii plures: Ἐδουμάδου ἰστέον ἢ γῆ. Ita Vulg. Syr. Arab. Arab.

(b) Nazianz. Orat. 3. pag. 83. Sozom. lib. 1. cap. 17.

5. *Et datum est ei os loquens magna, & blasphemias: & data est ei potestas facere menses quadraginta duos.*

6. *Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, & tabernaculum ejus, & eos qui in celo habitant.*

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphémoit; & elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante deux mois.

6. Elle ouvrit donc la bouche, pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom, & son tabernacle, & ceux qui habitent dans le ciel.

COMMENTAIRE.

un honneur civil & permis, qu'on ne rendit en même-tems aux Idoles, qui y étoient jointes, un culte impie. Il y avoit dans quelques-unes de ses images un Jupiter sortant des nuës, qui lui mettoit le diadème sur la tête. Dans d'autres c'étoit un Mercure, & un Mars qui le regardoient; comme pour dire qu'il excelloit également dans la guerre, & dans les sciences. Il fit aussi mettre des statues de lui, & de sa femme, sous les figures d'Apollon, & de Diane; (a) ce qui fut un piège pour plusieurs Fidèles.

Ils disoient: Qui est semblable à la bête, & qui pourra combattre contre elle? Les Gentils disoient alors que la Religion Romaine étoit invincible, puisqu'elle revenoit de si loin; ils insultoient aux Chrétiens, & aux Empereurs Constantin, & Constance; ils blasphémoient contre Dieu, & contre JESUS-CHRIST.

¶ 5. DATUM EST EI OS LOQUENS MAGNA. *Il lui fut donné, une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphémoit.* Julien est fort bien représenté par ces caractères. Il faisoit éclatter sa vanité en toute occasion. On la voit sur tout dans la Satyre qu'il a faite des Empereurs, qui l'ont précédé. Il étoit si passionné pour les louanges du peuple, qu'il ne se contenoit point; (b) & Libanius son admirateur avouë qu'il faisoit tout pour être loué. (c) A l'égard de ses blasphèmes contre JESUS-CHRIST, & contre la Religion Chrétienne, les Auteurs même Payens (d) ont blâmé son attachement trop superstitieux au Paganisme, & ses dépenses excessives en sacrifices d'animaux; & enfin ses persécutions contre les Chrétiens. On dit qu'à la mort se sentant blessé, & prenant dans ses mains le sang qui couloit de sa playe, il le jeta en l'air, en disant: *Tu as vaincu, Galiléen.* (e) Philostorge (f) dit qu'il jeta son sang contre le soleil, & proféra ces paroles: *Rassaisse-toi donc; c'est toi, soleil,*

(a) Codin. Origin. Constantinopol. pag. 97.

(b) Ammian. lib. 25. pag. 291. 294.

(c) Liban. Orat. 12.

(d) Eutrop. pag. 289. Themist. Orat. 5. Am-

mian. lib. 22. & 25.

(e) Theodorst. lib. 3. cap. 20. Hist. Eccles. Sozomen. lib. 6. cap. 2.

(f) Philostorg. pag. 101. Sozomen pag. 632.

7. *Et est datum illi bellum facere cum Sanctis, & vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem.*

7. Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux Saints, & de les vaincre; & la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue, & de toute nation.

COMMENTAIRE.

qui fais périr Julien. (a) On dit aussi qu'il blasphéma ses Dieux, les appelant des traîtres, & des méchans. (b)

DATA EST EI POTESTAS. Elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois, ou mille deux cens soixante jours, ou trois ans & demi; car c'est toujours le même nombre de jours, de mois, & d'années; comme si Dieu par une providence particulière, avoit voulu borner à ce terme les persécutions d'Antiochus Epiphane contre les Juifs, (c) celle de Dioclétien, (d) celle de Maximin en Orient, (e) celle de Licinius, (f) & enfin celle de Julien l'Apostat contre l'Eglise Chrétienne. Si l'on veut bien examiner les choses, toutes ces persécutions durèrent à peu de chose près, le même nombre d'années. Julien fut déclaré Auguste à Paris vers le printems de l'an 360. Il fut reconnu Empereur après la mort de Constance, arrivée en 361. le 3. de Novembre. Il mourut en 363. le 27. de Juin. Ainsi il ne régna qu'un an, & sept ou huit mois; mais il fut Auguste trois ans & demi. Pendant tout ce tems, il eut le pouvoir de faire la guerre. Il est vrai qu'il ne la fit à découvert, & d'une manière déclarée qu'environ deux ans; mais il étoit déjà l'ennemi des Saints, & de l'Eglise; (y. 6.) il blasphémoit déjà en secret contre Dieu, contre JESUS-CHRIST, & contre les Saints, lorsqu'il prit le titre d'Auguste contre Constance, seul légitime Empereur. Il adoroit les Idoles secrètement durant la nuit, & JESUS CHRIST publiquement dans nos Eglises pendant le jour. (g) Dès le commencement de son apostasie, il s'efforça d'effacer par des cérémonies exécrables, le caractère du Baptême qu'il avoit reçu. (h) Il le fit en secret par le sacrifice du Taurobolium, auquel les Payens donnoient le titre de Régénération. On immoloit un taureau, & celui qui devoit être purifié, recevoit sur lui-même dans une fosse au-dessous d'une claye, tout le fang de cet animal égorgé. (i)

Y. 7. *DATA EST ILLI POTESTAS IN OMNEM TRIBUM, ET*

(a) *Chronic. Alex. pag. 692.*

(b) *Philestarg. pag. 105.*

(c) *Dan. XII. 7.*

(d) *Apocal. XI. 3, 12.*

(e) *Apoc. XII. 24.*

(f) *Apoc. XII. 17.*

(g) *Vide Nazianz. Orat. 3.*

(h) *Nazianz. Orat. 3. pag. 62.*

(i) *Vide Prudent. Hym. de Martyrib.*

8. Et adoraverunt eam omnes, qui inhabitant terram : quorum non sunt scripta nomina in Libro vite Agni, qui occisus est ab origine mundi.

8. Et elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le Livre de vie de l'Agneau, qui a été immolé dès la création du monde.

COMMENTAIRE.

POPULUM, (a) ET LINGUAM. La puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tous peuples, de toute langue. Sa puissance alla en s'augmentant. De César il fut fait Auguste malgré Constance. A la mort de Constance, arrivée peu après, il le vit seul maître de l'Empire. La persécution qu'il suscita contre l'Eglise, fut universelle. Comme il connoissoit le Christianisme, il ne le persécuta point avec la cruauté brutale des premiers persécuteurs ; il essaya de pousser la patience des Fidèles à bout, par ses lentes, & artificieuses vexations, par ses railleries, & ses insultes, par ses blasphèmes contre JESUS-CHRIST, contre la sainte Vierge, contre les saints Apôtres.

ÿ. 8. ADORAVÉRUNT EUM OMNES. Elle sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre. Voyez ci-devant ÿ. 4. Les Payens regardèrent Julien comme une nouvelle Divinité venue à leur secours. Il vouloit se faire passer pour fils du soleil, ou du moins pour son favori. (b) Il fut donc en quelque sorte adoré ; ou plutôt, il procura aux Idoles de véritables adorations ; mais de la part de qui ? De la part de ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau ; c'est-à-dire, des Payens, & de quelques mauvais Chrétiens, qui n'étoient dans l'Eglise que de corps, & qui n'appartenoient pas au petit troupeau des prédestinés ; entraînés par l'amour du siècle, par l'ambition, ou par la crainte des peines, ils renoncèrent à JESUS-CHRIST, pour adorer la bête. Julien gagna, dit-on, sur tout beaucoup de gens de guerre. (c)

Saint Jean dit ici que l'Agneau a été immolé dès la création du monde ; paroles qui sont expliquées assez diversement. Les uns (d) croient qu'il faut disposer de cette sorte les paroles de tout le verset : Ceux dont les noms ne sont pas écrits dès le commencement du monde dans le livre de l'Agneau qui a été tué. Cette manière d'expliquer est fort simple. Saint Jean lui-même nous la fournit ci-après Chap. XVII. 8. où il dit que les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès

(a) Le Grec omet, *populum*. Mais on le lit dans un grand nombre de Manuscrits, & dans les Versions Orientales.

(b) *Julian. in Cazarib. in fine. Libaniv. 174. 11, 12. Socrates, lib. 3. cap. 23.*

(c) *Nazien. Orat. 3. pag. 75.*

(d) *Andreas, Arethas, Tichenius, Ambrosiast. Beda, Ribera, A'cazar. Claver. Est. Pörra. Gret. Gatak. Guntchull. Colaniz. Cassal.*

9. *Si quis habet aurem, audiat.*

10. *Qui in captivitate duxerit, in captivitate vadet: qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia, & fides Sanctorum.*

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il entende.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité. Celui qui aura tué avec l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici la patience, & la foi des Saints.

COMMENTAIRE.

le commencement du monde, s'étonneront de voir la bête qui étoit, & qui n'est plus. Ces sortes d'hyperbates, ou de transpositions ne sont point fort extraordinaires dans l'Écriture.

D'autres (a) l'entendent ainsi: *L'Agneau a été mis à mort dès le commencement du monde*, non réellement, puisque saint Paul (b) dit que *JESUS-CHRIST n'a point souffert plusieurs fois depuis la fondation du monde; mais qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siècles, pour abolir le péché;... & qu'enfin il n'a été offert qu'une fois, pour abolir les péchez de plusieurs*. Il a donc été mis à mort dès le commencement du monde, ou par rapport au décret éternel de sa passion, & de sa mort, qui a été ré-solu de toute éternité, mais qui n'a été exécuté qu'à la fin des siècles; ou par rapport au mérite de sa mort, qui a été appliqué aux Saints dès le commencement du monde; (c) ou par rapport aux anciens sacrifices offerts par les Patriarches, & par les Prêtres de la race d'Aaron. Tous ces sacrifices étoient des types de celui que le Sauveur a offert pour nos péchez. (d) En tous ces sens il a été immolé dès la création du monde. Mais la première explication paroît meilleure.

ψ. 10. QUI IN CAPTIVITATE DUXERIT. *Celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité.* Avis important aux persécuteurs, & aux méchans: *Discite justitiam meti.* Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute. Les Princes qui ont persécuté l'Église, soit qu'ils ayent tiré l'épée contre elle, comme les Maximins, les Dioclétiens, les Galères; soit qu'ils l'ayent simplement dispersée, ou réduite en captivité, comme Licinius, & Julien, seront punis par la vengeance de Dieu d'une manière proportionnée à leur malice. On a vu ci-devant la manière dont la plupart des Princes persécuteurs sont morts; les uns par l'épée, comme Julien; les autres par la corde, comme Licinius; les autres dans des douleurs cruelles, & dans des remords

(a) Ita Hugo. Gagn. Valentin. Pasquez. apud Cornel. hic.

(b) Hebr. 12. 25. 26. 27.

(c) Confer AB. xv. 11. 18. Galat. III. 17.

Para. Cluovic.

(d) Berengaud. A. s. s. m. Aubert. Thom. Vigas, &c.

10. *Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, & habebat cornua duo similia Agni, & loquebatur sicut draco.*

11. Je vis encote s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau; mais elle parloit comme le dragon.

COMMENTAIRE.

pleins de désespoir. Je ne parle que des châtimens sensibles que Dieu exerce contre eux en cette vie. Ce qu'il leur réserve dans l'autre, sera tout autrement terrible. *C'est ici la patience, & la foi des Saints.* Ils meurent dans l'espérance d'un bonheur éternel pour eux, bien assurés que la justice de Dieu ne laissera pas impunie la cruauté de leurs ennemis.

ψ. II. *VIDI ALIAM BESTIAM ASCENDENTEM DE TERRA.* Je vis s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau, & qui parloit comme le dragon. Voici de nouveaux ennemis de l'Eglise. Il n'est plus question de meurtre, d'exil, de privation de biens, de carnage, comme dans la guerre que le dragon déclara à l'Eglise; il s'agit de raisonnemens, de Philosophie, de faux miracles, de fausses vertus, que l'on opposa aux Ecrits, & aux raisonnemens des Apôtres, & des défenseurs de la Religion Chrétienne; aux miracles, & aux vertus de J. C. & de ses Disciples. Porphyre, & Hiérocle se distinguèrent par leur haine contre les Fidèles sous l'empire de Dioclétien. Hiérocle fut un de ceux qui parurent les plus ardens pour persuader à ce Prince de les persécuter. (a) Il écrivit contre eux dès l'année 303. qui fut la première de la persécution. Eusébe a réfuté son Ouvrage, & nous avons encore son Ecrit. (b) Ces ennemis parloient le langage du dragon; ils avoient le démon pour maître.

Lactance (c) dit qu'il y en eut encore un autre à Nicomédie dans le même tems, qui écrivit trois Livres contre nous. C'étoit un grand Maître de Philosophie, mais dont la vie ne répondoit guères à sa profession. Son Ouvrage fut méprisé dès ce tems-là, & est tombé dans l'oubli. Porphyre avoit plus d'esprit, & de subtilité qu'aucun de ceux qui avoient jusques-là attaqué l'Eglise; aussi l'a-t'il fait avec plus de solidité qu'aucun autre. Son Ouvrage partagé en quinze Livres, ne subsiste plus; mais on en trouve dans les Peres divers fragmens, où l'on voit ses calomnies, sa malignité, & ses médifances. L'Empereur Julien se mit lui-même au nombre de ceux qui persécutoient les Chrétiens par les Ecrits, & par le raisonnement. (d) Nous n'avons plus son ouvrage; mais nous avons celui

(a) *Lactant. de Morte Persecut. cap. 16. Infit. lib. 1. cap. 2.*

(b) *Eusébe, contra Hiéroclum.*

(c) *Lactant Infit. lib. 5. cap. 2.*

(d) *Vide Ieronym. Ep. 84. & Cyril. in*

Julian.

12. *Et potestatem prioris bestie omnem faciebat in conspectu ejus : & fecit terram, & habitantes in ea, adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.*

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence ; & elle fit que la terre, & ceux qui l'habitent, adorèrent la première bête, dont la playe mortelle avoit été guérie.

COMMENTAIRE.

de saint Cyrille d'Alexandrie, qui l'a réfuté au long, & pied à pied. Il en vouloit principalement à la Divinité de JESUS-CHRIST.

La Cour de Julien étoit pleine de Philosophes, de Magiciens, & de gens perdus ; tous ennemis déclarez des Chrétiens, imposteurs, enchanteurs, pleins de vanité, & d'ambition. (a) Ces gens étoient fort passionnez pour Apollonius de Thyane, qui étoit leur héros, & qu'ils ne feignoient point d'égaliser, ou même de préférer à JESUS-CHRIST, à cause des prétendus miracles qu'il avoit faits. Ils le regardoient comme une Divinité, ou du moins comme un homme d'une sainteté admirable.

Maxime Philosophe Cynique, & Magicien, fut le plus considéré de Julien. Cet Empereur le manda, & le fit venir auprès de lui dès le commencement de son Empire. Il suivit beaucoup ses avis. C'est peut-être à sa sollicitation que Julien entreprit d'introduire dans le Paganisme, toute la discipline qu'il voyoit pratiquer dans l'Eglise. Il voulut établir des Ecoles publiques dans toutes les villes, le chant des hymnes à deux chœurs, les penitences publiques pour les grands crimes, les instructions morales. Il voulut faire bâtir des hôpitaux, & des maisons pour recevoir, & loger les étrangers ; des Monastères pour des personnes qui vivoient dans la virginité : En un mot il affecta de devenir le singe de la Religion Chrétienne. Il avoit deux cornes (b) semblables à celles de l'Angéau : mais il étoit aisé de s'en défier ; car il parloit comme le dragon. Il paroissoit le plus benin de tous les Princes ; mais il étoit le plus impie, & le plus méchant de tous les hommes.

§. 12. ET POTESTATEM PRIORIS BESTIÆ. Elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence. Julien étoit seul Empereur, & exerçoit toute la puissance que le dragon, ou la bête à sept têtes avoit exercée contre les Chrétiens. Il employa contre eux les menaces, les caresses, les raisons, les cruautés mêmes des sept persécuteurs, dont nous avons parlé ci devant. Quoiqu'il affectât un air de modération, on trouve un grand nombre de Martyrs sous son regne. Il en priva plusieurs de

(a) Vide Cyrill. in Genes, pag. 676. Nazianz. Orat. 4.

(b) Ἐξ ἑξ ἰσχυρῶν ἑλέ. Quidam omittunt, duo.

Itaq. Steph. u. n. 15. Baroc. Pet. 2. Hunt. 1. Sim. Arch.

13. *Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de caelo descendere in terram in conspectu hominum.*

13. *Et elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.*

COMMENTAIRE.

leurs biens, & de leurs emplois, & il étoit disposé à faire bien pis, lorsque Dieu le tira du monde. (a)

FECIT TERRAM ADORARE BESTIAM PRIMAM. *Elle fit que la terre adora la première bête.* Sous son regne l'idolâtrie reprit le dessus, & la bête à sept têtes, qui avoit été blessée mortellement, & qui avoit paru comme morte sous les Empereurs Constantin, & Constance, reprit vigueur, & parut guérie.

¶ 13. **ET FECIT SIGNA MAGNA.** *Elle fit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du Ciel.* Julien assez long tems avant qu'il se fut déclaré ennemi des Chrétiens, s'étoit livré à la magie, & aux Magiciens, qui l'avoient séduit par divers prestiges, & par de faux miracles. Tous les Ecrits de Jamblique, ceux de Porphyre, & des autres, (b) tant estimez de Julien, sont pleins de ces prestiges trompeurs, que les simples prenoient pour des miracles. Eunape (c) rapporte plusieurs prétendus prodiges arrivez en ce tems-là, jusqu'à de fausses résurrections des morts, dans les vies de Porphyre, de Maxime, de Chrysante, & des autres Magiciens d'alors. Comme Julien étoit en Asie, assez long-tems avant qu'il eût renoncé au Christianisme, il y vit tous les plus célèbres Philosophes, & Magiciens qui fussent alors; & il y fit connoissance particulière avec Maxime, qui étoit le plus fameux de tous.

Eusébe disciple d'Edése, jaloux de la gloire de Maxime, ou plutôt feignant de le mépriser, pour engager Julien à le rechercher avec plus d'empressement, lui dit un jour que Maxime étoit un imposteur, qui s'amusoit à des choses indignes: *Un jour, ajouta-t'il, avec un peu d'encre, & quelques paroles, il fit rive la statue de la Déesse Licatè, & nous dit même qu'il alloit allumer les flambeaux éteints qu'elle tenoit dans ses mains. A peine avoit-il achevé de parler, qu'une soudaine lumière alluma tous les flambeaux.* Il n'en fallut pas davantage pour gagner Julien. Il dit qu'il avoit enfin trouvé celui qu'il cherchoit. Il envoya chercher Maxime, & se livra à lui. (d) Voilà de quoi vérifier ce que dit ici saint Jean des prodiges que la bête fit, pour induire en erreur les Payens, & pour les porter à se livrer plus que jamais au culte des Idoles.

(a) Noxiens. Orat. 3. pag. 94. & Sozem. lib. 5. c. p. 18.

(b) Voyez M. Bossuet sur ce §. & Ammien Marcell. l. 23. 24. 25.

(c) Eunap. in Porphyr. & de Maxim. Praef. Chrysant.

(d) Eunap. in Maxim.

14. *Et seduxit habitames in terra, propter signa, qua data sunt illi facere in conspectu bestia, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestia, qua habet plagam gladii & vixit.*

15. *Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestia, & ut loquatur imago bestia: & facias ut quicumque non adorerim imaginem bestia, occidantur.*

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui ayant reçu un coup d'épée, étoit encore en vie.

15. Et il lui fut donné le pouvoit d'animer l'image de la bête, & de faire parler cette image, & de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

COMMENTAIRE.

¶ 14. DICENS HABITANTIBUS IN TERRA. *En disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils fissent une image à la bête.* On a vû sur les versets 4. & 8. que Julien, de même que les autres Empereurs Payens, recevoit des honneurs divins avec les faux Dieux, au milieu desquels il se faisoit représenter. L'usage des Romains étoit d'offrir de l'encens, & des libations aux images de l'Empereur; (a) & on a souvent voulu contraindre les Martyrs de sacrifier aux Dieux, & aux Empereurs, (b) & de jurer par le génie de ces derniers. Constantin pour sanctifier le respect que les peuples, & les soldats rendoient au *Labarum*, qui étoit la principale enseigne des armées, y fit mettre la Croix, avec le monogramme de *Christ*. (c) Julien l'en fit ôter, & le remit dans son ancienne forme; (d) afin que n'y ayant rien que de profane, & d'humain, les Fidèles ne pussent continuer à lui rendre le respect solemnel, sans s'exposer au danger d'idolâtrie; ni y manquer, sans s'exposer à la colère du Prince, & à la vengeance des Généraux, & des Magistrats, qui regardoient cela comme un violement de la majesté de l'Empire.

¶ 15. UT DARET SPIRITUM IMAGINI BESTIÆ. *Il lui fut donné le pouvoit d'animer l'image de la bête.* Julien, & ses Magiciens remirent en vogue les oracles d'Apollon, & des autres Dieux. Il n'entreprenoit rien, qu'il ne les eût fait consulter auparavant. (e) Il faut bien que les Prêtres de ces faux Dieux les fissent parler, puisque l'on en rapportoit les réponses à Julien. Libanius (f) rapporte que les Dieux avoient dit à cet Empereur qu'il mourroit après avoir humilié les Perses; & il le louë de ce qu'il avoit mieux aimé avancer sa mort, que de se priver de la gloire qu'il espéroit de cette guerre. Suidas (g) rapporte un

(a) P^{lin}. lib. x. Ep. 97.
(b) Vide Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 31.
(c) Euseb. Vit. Constant. l. 2. c. 31.

(d) Sozom. l. 5. c. 17. Nazianz. Orat. 3.
(e) Theodoret. l. 1. c. 10.
(f) Liban. Orat. pro Templis Gentil.
(g) Suidas in Juliano.

16. *Et faciet omnes pusillos, & magnos, & divites, & pauperes, & liberos, & servos habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis.*

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits & grands, riches & pauvres, libres & esclaves, reçoivent le caractère de la bête, à la main droite, ou au front.

COMMENTAIRE.

oracle qu'on prétend lui avoir été rendu sur cela. Quand saint Jean dit qu'il anima la bête, il parle selon l'opinion du peuple, qui croyoit que les faux Dieux animoient les statues, auxquelles la friponnerie des Prêtres, ou la malicieuse subtilité du démon faisoient rendre de prétendus oracles. L'oracle d'Apollon de Daphné, proche Antioche, étoit demeuré muet depuis que le corps du Martyr saint Babylas y avoit été placé. Julien fit ôter les Reliques du Martyr, & le démon rendit des oracles comme auparavant. (a)

ET FACIAT UT QUICUMQUE NON ADORAVERINT IMAGINEM BESTIÆ, OCCIDANTUR. *De faire tuer tous ceux qui n'adoreroient point l'image de la bête.* Il eut ce pouvoir, & il l'exécuta dans le sang des Martyrs, qui souffrirent sous son regne. Il avoit, dit-on, (b) voué à ses Dieux le sang des Chrétiens, s'il revenoit victorieux de la guerre de Perse. Il avoit déjà marqué le jour pour détruire le Christianisme, & pour en abolir même le nom. Il avoit promis de mettre dans les Eglises l'image infame de Vénus; & s'il en faut croire Orofe, (c) il avoit ordonné que l'on bâtît à Jérusalem un amphitêatre, pour y exposer les Evêques, les Moines, & tous les Fidèles de ces quartiers là. Il disoit par une cruelle raillerie, qu'il alloit vite se débarasser de la guerre de Perse, pour n'avoir plus à penser qu'à la ruine des Chrétiens. (d) Saint Jean dit, selon le langage des Prophètes, que Julien fera ce qu'il avoit résolu de faire, & ce qu'il ne tint pas à lui qu'il ne fit.

ÿ. 16. FACIET OMNES PUSILLOS, ET MAGNOS... HABERE CHARACTEREM IN DEXTERA, AUT IN FRONTIBUS. *Elle fera que sous les hommes petits, & grands, reçoivent le caractère de la bête à la main droite, ou au front.* Saint Jean fait allusion à la coutume des Payens, de porter sur leur poignet, ou sur leur front le nom de la fausse Divinité à laquelle ils se consacroient; ou quelque autre emblème qui y eût rapport. Par exemple, dans le troisième Livre des Maccabées, (e) Philopator ordonne qu'on imprime une feuille de lierre sur le poignet de ceux qui ne voudroient point obéir à ses ordres. Ce Roi lui-même s'étoit fait

(a) *Sozomen. lib. 5. cap. 29.*

(b) *Sozom. lib. 5. cap. 28. Nazianz. Orat. 3. pag. 224. 224. Theodoret. lib. 3. cap. 16.*

(c) *Oraf. lib. 7. cap. 30.*

(d) *Chrysof. in Julian. pag. 694.*

(e) *3. Macc. 11. 21.*

17. *Es ne quis possit emere, aut vendere, nisi qui habet charactèrem, aut nomen bestia, aut numerum nominis ejus.*

17. Et que personne ne puisse ni acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

COMMENTAIRE.

imprimer cette marque, (a) de même que la portoient les Galles, sorte de Prêtres des faux Dieux. Lucien (b) raconte que les Assyriens peignoient sur leur poignet le caractère de la Déesse de Syrie. Prudence (c) dit que cela se faisoit avec des aiguilles brûlantes, avec lesquelles on piquoit la peau, pour y représenter la figure que l'on vouloit :

*Quod cum sacrandus accipit Sphragitida,
Acus minutas ingerunt fornacibus,
His membra pergunt urere; usque igniverint,
Quamcumque partem corporis fervens nota signavit,
Hunc sic consecratum pradicant.*

Dans l'Orient on marquoit les esclaves sur le front, pour les reconnoître. Chez les Romains cela ne se pratiquoit qu'envers les serviteurs fugitifs. On imprimoit aussi sur le corps des soldats certaines marques : *Puncturis in cute punctis scribuntur milites*, dit Végèce. (d)

Quand on dit que tout le monde fut obligé de porter sur soi le caractère de la bête, cela ne veut donc marquer autre chose, sinon que Julien fit ce qu'il put, & étoit résolu à faire encore beaucoup davantage, pour obliger tous les sujets de l'Empire à adorer les Idoles, & à faire profession publique du Paganisme.

ÿ. 17. **ET NE QUIS POSSIT EMERE, VEL VENDERE.** *Et que personne ne puisse ni acheter, ni vendre*, qu'il n'ait le caractère de la bête, & qu'il ne prenne part à l'idolâtrie. Théodoret (e) nous apprend que Julien, à l'exemple de Dioclétien, (f) souilla les fontaines qui étoient à Antioche, & à Daphné, par des sacrifices abominables; afin que personne n'y pût puiser de l'eau, sans prendre part aux sacrifices profanes qu'on y avoit mêlez. Il fit la même chose pour le pain, la viande, les fruits, les herbes, & tout ce qui sert à la nourriture, faisant jeter de l'eau consacrée aux Idoles sur tout ce qui se vendoit dans les marchez. Mais cela n'empêcha point les Fidèles d'user sans scrupule des choses nécessaires à la vie, sachant que l'Idole n'est rien, & suivant la règle de

(a) Vide *Eymologic. in ΓΑΛΘ.*

(b) *Lucian. de Dia. Syr. ΣΥΓΓΡΑΜΜΑΤΩΝ* is sup-
wōs.

(c) *Pudent. Hymno x. Vide Grot. hic,*

(d) *Hamm &c.*

(d) *Veger. lib. 2. cap. 8. & lib. 2. cap. 5.*

(e) *Theodoret. lib. 3. cap. 20. H. β. Eccl.*

(f) *Lactant. lib. de Morte Persecutor. c. 15.*

saint Paul : (a) *Mangez de tous ce qui se vend à la boucherie , sans vous informer d'où il vient , par scrupule de conscience.*

ÿ. 18. HIC SAPIENTIA EST. *C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'inselligence , compte le nombre de la bête. Son nombre est six cens soixante-six.* La première bête que saint Jean vit , & qui parut le plus dans toute cette vision , est le dragon à sept têtes. (b) C'est de lui que la bête à sept têtes , (c) qui parut depuis , reçut sa puissance ; & c'est elle enfin à qui l'autre bête , ayant deux cornes semblables à celles de l'Agneau , (d) a succédé , & dont elle a suivi l'esprit , & les sentimens. C'est donc apparemment de cette première bête dont saint Jean veut nous donner ici le chiffre. Or cette bête , comme nous l'avons montré au long , n'est autre que *Dioclésien*. Le nom de cet Empereur avant son empire étoit *Dioclés*. (e) En joignant à *Dioclés* sa qualité , qui est *Augustus* , il en résultera clairement le nombre de 666. en prenant les lettres numérales des Latins , puisqu'il s'agit d'un Empereur Latin. DICLVVV.

D	500
I	1
O	0
C	100
L	50
E	0
S	0
A	0
U	5
G	0
U	5
S	0
T	0
U	5
S	0
Total	666.

C'est l'explication de M. Bossuet Evêque de Meaux , qui nous paroît la plus probable de toutes celles qu'on rapporte en cet endroit. M. de la Chétardie trouve le nombre de 666. dans le nom de C. F. JULIANUS CÆSAR ATHEUS , ou ANTICHRISTUS , dont les lettres

(a) 1. Cor. x. 25.

(b) Apoc. xiii. 1.

(c) Apoc. xiii. 1. 2.

(d) Apoc. xiii. 11. 12.

(e) *Lectans de Morte Persecutorum cap. 9.*

♣ 19.

18. *Hic sapientia est. Qui habet intellectum, computet numerum bestia. Numerus enim hominis est: & numerus ejus sexcenti sexaginta sex.*

18. C'est ici la sagesse. Que celui qui a l'intelligence, compte le nombre de la bête. Car son nombre est le nombre d'un homme, & son nombre est six cents soixante-six.

COMMENTAIRE.

numériques font IϞCLVVVI. J'aurois mieux lire : C. F. JULIANUS CÆS. AUG. C'est ainsi que son nom s'écrivoit dans les médailles, & dans les inscriptions; & il est certain que ces lettres réunies de cette sorte, IϞCLXVI. font le nombre marqué ici. Mais je croirois que l'invention de saint Jean a été qu'on cherchât plutôt le nombre du nom de la bête dans son nom Grec, parce que ce Livre est écrit en cette Langue. Voyez notre Dissertation sur l'Ante-Christ, art. 3.

Les Anciens ont expliqué tout ceci de l'Ante-Christ, & ont cherché son nom dans le nombre de 666. (a) La plupart se sont tenus à *Latentinos*, (b) qui dans le chiffre Grec forme la somme de 666. Grotius a crû trouver ce nombre dans *Oulpianos*, qui est le prénom de Trajan. Mais les autres caractères de la bête ne conviennent point à ce Prince. D'ailleurs il n'est pas croyable que saint Jean l'eût voulu désigner par son prénom, plutôt que par son nom propre. Ajoutez que dans la rigueur de la Grammaire, le nom Grec *Oulpianos* fait 860. (c) D'autres (d) ont prétendu que le nombre de 666. ne marquoit pas ici le chiffre de la bête, mais le tems auquel elle devoit paroître. Mais où commencent, & où finissent ces 666. ans? C'est ce qui n'est point arrêté entre eux, & de quoi on peut être sûr qu'ils ne conviendront jamais. D'autres (e) soutiennent que le nom de la bête ne signifie autre chose que son autorité, & que cette autorité n'a commencé qu'en 666.

Les Auteurs Protestans, qui veulent à toute force trouver l'Ante-Christ dans le Pape, & dans l'Eglise Romaine, forment à l'envi différens systèmes, pour ajuster ceci à leur injuste préjugé. Les uns croient que ce regne prétendu de l'Ante-Christ a commencé en l'an de JESUS-CHRIST 606. sous l'Empereur Phocas. D'autres le placent plutôt. Je connois un Savant, qui met la fin des 666. ans sous Barcoquébas. Porté-

(a) *Irena. Aretib. Andra. Alii.*

(b) *Irena. lib. 5. Circa finem Ita Med. Pa. va. Cuvier. Brigman. Henric. Mor. Napier. Lud. de Dieu, Pife.*

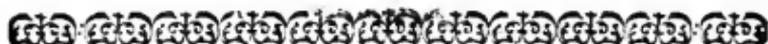
(c) ΟΥΛΙΑΝΟΣ. Grotius veut que le sigma Σ ou C, ne vaille en cet endroit que six, & qu'on le prenne pour s, q qui ne vaut à la vérité que six.

Mais d'autres soutiennent que par tout le sigma vaut deux cens.

(d) *Eul. & Bala. Alii plures apud Malvend. de Anti-Christo l. 2. c. 17.*

(e) *Vide, si lubet, Durham, & N. Stephan, hic, in Synopsi.*

rus, qui a fait un Ouvrage exprés sur cet endroit, a mis en œuvre toute l'Algèbre, & l'Arithmétique, pour montrer 1°. Que le nombre de la bête, qui est de 666, est corrélatif à la mesure de l'Eglise, qui est de 144. coudées; ci-après Chap. XXI. 17. 2°. Que la racine de 144. est le nombre 12. & que la racine de 666. est le nombre 25. 3°. Que comme dans la céleste Jérusalem, ou dans l'Eglise on trouve par tout le nombre de douze; douze Apôtres, douze tribus, douze portes, douze articles de foi, douze mille stades, douze fruits, douze fondemens; ainsi dans Rome Anti-Chrétienne; c'est ainsi qu'il leur plaît de nommer Rome, centre de l'Unité Catholique; on remarque vingt-cinq portes, vingt-cinq titres de Cardinaux, vingt-cinq articles de foi, vingt-cinq Autels dans l'Eglise de saint Pierre, vingt-cinq mille stades de circuit, &c. En vérité cela fait pitié; & je m'étonne que Henry Morus, & Joseph Méde aient donné tant d'éloges à une invention qui ne conclut rien du tout. Quand on trouveroit dans Rome ancienne, & nouvelle autant de vingt-cinq qu'il se l'imagine, ce qui est très-faux, que s'ensuivroit-il de-là? Que le Pape est l'Ante-Christ, & que les Catholiques Romains sont esclaves de l'Ante-Christ? Que l'on rougisse au moins de ces excès, que Grotius a reconnu de bonne-foi, & qu'il a même réfuté dans ce qu'il a écrit sur l'Ante-Christ.



CHAPITRE XIV.

Les Vierges suivent l'Agneau. Evangile éternel. Le Jugement est venu. Ruine de Babylone. Adorateurs de la bête menacés de l'enfer. Moisson de JESUS-CHRIST. La vengeance des pécheurs.

<p>¶. 1. <i>ET vidi: & ecce Agnus stabat supra montem Sion, & cum eo centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.</i></p>	<p>¶. 1. JE regardai encore, & je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, & avec lui cent quarante-quatre mille personnes, qui avoient son nom, & le nom de son Pere écrit sur le front.</p>
--	---

COMMENTAIRE.

¶. 1. **E**CCĒ AGNUS STABAT. Je vis l'Ange debout sur la montagne de Sion. Après nous avoir décrit les persécutions que l'Eglise souffrit de la part des Empereurs Payens, figurez par les bêtes qui

Aaaa

2. *Et audivi vocem de celo, tamquam vocem aquarum multarum, & tamquam vocem tonitruus magni: & vocem, quam audivi, sicut cithararum citharizantium in citharis suis.*

3. *Et cantabant quasi canticum novum, ante sedem, & ante quatuor animalia, & seniores: & nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.*

2. J'entendis alois une voix qui venoit du ciel, semblable à un bruit de grandes eaux, & au bruit d'un grand tonnerre; & cette voix que j'ouïs, étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le trône, & devant les quatre animaux, & les vieillards, & nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

COMMENTAIRE.

furent montrées à saint Jean, Dieu lui fait voir un objet consolant; c'est le triomphe de JESU S-CHRIST, désigné dans plus d'un endroit de ce Livre, sous le nom d'un Agneau. Il étoit accompagné, dit saint Jean, de cent quarante-quatre mille personnes, qui avoient le caractère de son nom, & du nom de son Pere, (a) écrit sur leur fronts; ce qui les distinguoit fort de ceux qui portoient sur eux le signe de la bête, Chap. XIII. 16. 17. 18. Ces cent quarante-quatre mille sont le symbole de tous les élus, mais principalement de ceux qui étoient sortis des douze tribus d'Israël; (b) comme on le peut inférer de ce qui est dit ci-devant Chap. VII. 4. Au reste il paroît que ce nombre est mis pour un nombre indéfini, & très-considérable, qui est celui des prédestinez, dont le nom est écrit dans le livre de vie, & sur tout des Martyrs, (c) qui ont résisté à toutes les persécutions, dont il vient de parler.

ÿ. 2. AUDIVI VOCEM. *J'entendis une voix.* C'étoit la voix de ces cent quatante-quatre mille personnes, qui ornoient le triomphe de l'Agneau.

ÿ. 3. NEMO POTERAT DICERE (d) CANTICUM, NISI... QUI EMPTI SUNT DE TERRA. *Nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ceux qui ont été rachetés de la terre.* Ni les Anges, ni les hommes vivans ne pouvoient ni apprendre, ni chanter ce cantique; il n'appartenoit qu'aux Martyrs, qui avoient essuyé les rigueurs de la persécution, aux Elûs, & aux Vierges, de le chanter devant le trône. Il n'étoit composé que pour eux. Il contenoit des traits qui ne convenoient qu'à eux

(a) Ἐχουσι τὸ ὄνομα τοῦ κυρίου αὐτῶν γεγραμ-
μενον. Alii plures: ὄνομα αὐτῶν, ἢ τὸ ὄνομα τοῦ
κυρίου. Ita Alex. Steph. n. et. Syr. Arab. Heb.
& alii.

(b) Jeremym. lib. 1. contra Joviani, Alcazar.

hic. Gros. Bossuet.

(c) Estis hic.

(d) Græc. Οὐδὲν ἴδιον μαρτύρ. Nul ne
pouvoit apprendre ce Cantique. On a peut-être
mis dicere, au lieu de discere.

4. *Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati: virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quicumque ierit. Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo & Agno.*

5. *Et in ore eorum non est inventum mendacium: sine macula enim sunt ante thronum Dei.*

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau par tout où il va: ils ont été achetés d'entre les hommes pour être consacrés à Dieu, & à l'Agneau, comme des prémices.

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, parce qu'ils sont purs, & sans tache devant le trône de Dieu.

COMMENTAIRE.

seuls, & à la victoire qu'ils avoient remportée. *Ils ont été rachetés de la terre.* Ils sont originairement du nombre des mortels; & c'est par le mérite du sang de l'Agneau qu'ils ont été tirés de la servitude du péché, & de la mort, pour jouir dans le Ciel de la récompense de leur innocence, & de la bienheureuse immortalité. Ils ont été heureusement délivrés de la gueule de la bête, & de la séduction de l'idolâtrie.

¶ 4. *HI SUNT QUI CUM MULIERIBUS NON SUNT COINQUINATI.* Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, mais qui sont demeurés vierges. Dans le stile des Prophètes, la fornication est l'idolâtrie; la virginité est l'exemption des souillures du culte sacrilège. Ceux-ci donc sont vierges en ce sens; ils ne sont point tombés dans l'impureté de l'adoration des créatures. (a) Saint Jean nous représente ci-après la ville de Rome comme une grande prostituée, qui s'est abandonnée à tous les peuples du monde. Les autres villes de l'Empire étoient à proportion, & dans le même sens, des femmes perduës, qui ne cherchoient qu'à corrompre & leurs propres habitans, & les étrangers. Ceux qui sont à la suite de l'Agneau, ont résisté à leurs attraits, à leurs caresses; ils sont demeurés vierges. D'autres (b) entendent ici les vierges, & les personnes qui ont vécu dans une parfaite continence. Mais le premier sens est plus littéral.

HI EMPTI SUNT EX HOMINIBUS (c) PRIMITIÆ DEO, ET AGNO. Ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être consacrés à Dieu, & à l'Agneau, comme des prémices. Dieu par sa miséricorde les a séparés du milieu des hommes pécheurs, & idolâtres; il les a préservés des dangers, & de la contagion communs; il les a choisis pour son héritage, comme une portion choisie, & distinguée. *Primitiæ* met quel-

(a) Ambrosiust. in 2. Cor. x. 1. Prado in Ezech. xvi. 15. Medus. Cluviar. Para. Grot. Durham Pife. B. ffuet. Du Pir

(b) August. de sancta Virgin. cap. 27. 28. 29.

Gagna Piggas, Cornel. Alii.

(c) Οὗτοι οὖν οἱ τῶν ἁγίων ἀνὰ τὸ ἄσπλον. Πῆρες: ὅσοι οὖν τῶν ἁγίων ἀνὰ τὸ ἄσπλον. Empti sunt à Jesu ex hominibus.

6. Et vidi alterum Angelum volantem per medium caeli, habentem Evangelium aeternum ut evangelizaret sedentibus super terram, & super omnem gentem, & tribum, & linguam, & populum:

7. Dicens magna voce: Timete Dominum, & date illi honorem, quia venit hora iudicii eius: & adorare eum, qui fecit caelum & terram, mare, & fontes aquarum.

6. Je vis un autre Ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, & à tout peuple;

7. Et il disoit d'une voix forte: Craignez le Seigneur, & rendez lui gloire, parce qu'il l'heure de son jugement est venué; & adorez celui qui a fait le ciel & la terre, la mer, & les sources des eaux.

COMMENTAIRE.

quelques fois pour ce qui est de meilleur, & de plus excellent en chaque chose. En ce sens Jérémie (a) dit qu'Israël est consacré au Seigneur comme les prémices: *Sanctus Israël Domino, primitiae frugum ejus.*

¶ 5. IN ORE EORUM NON EST INVENTUM MENDACIUM. Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche. Ils n'ont point fausé la foi qu'ils doivent à Dieu; ils ne l'ont point renoncé devant les Juges; ils n'ont point donné le nom de Dieu à la créature, & aux Idoles. Le Grec porte: (b) *Il ne s'est point trouvé de fraude dans leur bouche.* Mais plusieurs excellens Manuscrits Grecs, le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, Origènes, saint Jérôme, Arétas lisent comme la Vulgate: *Il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche.* La plupart des mêmes Textes omettent ce qui suit: *Devant le trône de Dieu;* ils lisent simplement: *Car ils sont sans tache.* Il y a quelques Exemplaires Latins qui lisent de même.

¶ 6. VIDI ALTERUM ANGELUM. Je vis un autre Ange... portant l'Évangile éternel. Après la chute des persécuteurs, & l'abaissement de l'idolâtrie, il ne restoit plus qu'à faire regner l'Évangile de JESUS-CHRIST, à le faire annoncer par toute la terre, & à venger le sang des Martyrs répandu sur la terre. C'est ce que nous annonce l'Ange qui paroît ici. Il porte l'Évangile éternel, qui doit durer jusqu'à la fin des siècles, pour le distinguer & de la Loi de Moïse, qui ne devoit durer que jusqu'au Messie; & de la fausse Religion des Gentils, qui étoit sur le point d'être, pour ainsi dire, exterminée, & abolie par tout le monde.

¶ 7. TIMETE DOMINUM, .. QUIA VENIT HORA JUDICII EIUS. Craignez le Seigneur, (c) parce que l'heure de son jugement est ve-

(a) Jerem. II. 3.

(b) Εἰς τὸ ἀποδοῦναι αὐτῷ ἕξ ἀπὸ τῶν ἀλφῶν.
Aut plures: ὅσων ἀπὸ τῶν ἀλφῶν.

(c) Græc. φοβήθητε τὸν Θεόν. Craignez Dieu;

D'autres lisent: ἑξήκοντα τὸν Κόσμον. Steph. II. Baroc. Barb. 2. Pet. 2. Cor. 2. Sin. Vulg. Arab. Aræth.

8. *Et alius Angelus secutus est dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna : qua à vino ira fornicationis suæ potavit omnes gentes.*

8. Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée ; elle est tombée cette grande ville, qui a fait boire à toutes les nations le vin de la colère de sa prostitution.

COMMENTAIRE.

mè. Peuples Gentils, qui jusqu'ici avez vécu dans l'ignorance, & dans le mépris de Dieu, commencez à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, si vous ne voulez essuyer toute la rigueur de sa juste colère. Il est prêt à frapper ; mais auparavant il menace, afin de vous donner le temps d'éviter les coups. Il veut vous corriger, & vous sauver, & non pas vous perdre.

ψ. 8. *ALIUS ANGELUS SECUTUS EST. Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée ; sa chute est résolue, sa ruine est certaine ; Dieu a prononcé sa perte.* Sous le nom de Babylone, il entend la ville de Rome. (a) Elle fut attaquée par les peuples barbares qui inondèrent l'Empire Romain. Elle fut prise, & pillée par Alaric. Saint Jean fait ici allusion à ces paroles de Jérémie : (b) *Subitò cecidit Babylon, & contrita est ;* ou à celles-ci d'Isaïe : (c) *Elle est tombée, elle est tombée Babylone, & toutes les Idoles de ses Dieux sont brisées avec elle.* Cette ville n'étoit pas encore tombée, lorsque ces Prophètes parloient de cette sorte : mais sa perte étoit résolue dans les décrets de Dieu. Il en est de même ici de Rome idolâtre, & persécutrice. Elle devoit mettre le comble à ses iniquitez, par la mort des Martyrs, & attirer sur elle les derniers effets de la colère de Dieu. On verra l'accomplissement de cette prédiction mis dans une entière évidence aux Chap. XVII. & XVIII.

QUÆ A VINO IRÆ FORNICATIONIS SUÆ POTAVIT OMNES GENTES. Elle a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution. Elle a fait boire à toutes les nations le calice de la colère de Dieu, qui est la juste peine de sa prostitution, & de l'idolâtrie où elle les a engagées. Elle a attiré sur elle-même, & sur tous ses complices la vengeance du Seigneur. Mais d'autres traduisent le Grec autrement : (d) *Elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa fornication ;* elle les a fait périr par le poison de son idolâtrie. Ou plutôt : (e) *Elle leur a fait boire un philtre, un breuvage qui donne de l'amour, pour les engager dans ses impudicitez, dans son idolâtrie.* Cette dernière Ver-

(a) Ribet. Grot. Menoc. Hamm. Para. Boffaël. Du P. n. &c.

(b) Jerem. 51. 8.

(c) Isai. XXI. 9.

(d) *Ότι ού τῷ οἴνῳ τῆς θυμῆς τῆς πορνείας αὐτῆς πίνονται ἀλλὰ τῷ οἴνῳ τῆς ἐπιθυμίας αὐτῆς.*

(e) Med. Gatak. Grot. Lud. de Dieu. Hamm.

9. *Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna: Si quis adoraverit bestiam, & imaginem ejus, & acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua:*

10. *Et hic bibet de vino ira Dei, quod mistum est mero in calice ira ipsius, & cruciabitur igne & sulphure in conspectu Angelorum sanctorum, & ante conspectum Agni.*

11. *Et fumus tormentorum eorum ascendet in saecula saeculorum: nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, & imaginem ejus, & si quis acceperit characterem nominis ejus.*

12. *Hic patientia Sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei & fidem Jesu.*

9. Et un troisième Ange suivit ces deux ; qui dit à haute voix : Si quelqu'un adore la bête, & son image, ou qu'il en reçoive le caractère sur le front, ou dans la main,

10. Celui-là boira du vin de la colère de Dieu, de ce vin tout pur, préparé dans le calice de la colère, & il sera tourmenté dans le feu, & dans le soufre devant les saints Anges, & en présence de l'Agneau.

11. Et la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles, sans qu'il reste aucun repos ni jour ni nuit à ceux qui auront adoré la bête, ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom.

12. C'est ici la patience des Saints, qui gardent les commandemens de Dieu, & la foi de JESUS.

COMMENTAIRE.

son revient mieux à cet endroit. La plupart des philtres sont de vrais poisons.

ψ. 9. TERTIUS ANGELUS. Un troisième Ange explique ce que les deux avoient dit d'une manière plus enveloppée. Il dit que quiconque a adoré la bête, ou qui a pris sur soi son caractère, (ψ. 10.) sera enivré du vin de la colère de Dieu, & sera tourmenté dans le feu, & dans le soufre, dans l'enfer, en présence des Anges, & de l'Agneau. L'Agneau sera leur Juge ; les Anges seront les spectateurs de leur supplice, les démons en feront les exécuteurs. Il oppose le vin de la colère de Dieu au breuvage que Babylone fait boire à ses amans. Ceux qui auront goûté de la coupe de Babylone, feront enivrement du calice du Seigneur.

ψ. 11. FUMUS TORMENTORUM EORUM. La fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles. Ils seront précipitez dans un abîme de feu, & de soufre, qui ne s'éteindra jamais, & dont la fumée s'élèvera vers le Ciel dans les siècles des siècles. Cette peinture est vive, & terrible.

ψ. 12. HIC PATIENTIA SANCTORUM EST. C'est ici la patience des Saints. Voilà ce qui fait que les Saints, & les Fidèles souffrent en ce monde toutes sortes de mauvais traitemens, sans tomber dans le découragement ; c'est qu'ils espèrent de jouir un jour des récompenses promises à leur patience, & qu'ils craignent les tourmens qui sont préparés à ceux qui ont profané le nom de Dieu, & qui ont fléchi le genou devant Baal. La vue des supplices éternels des méchans apprend, aux justes à souffrir.

13. *Et audivi vocem de celo, dicentem mihi: Scribe: Beati mortui, qui in Domino moriuntur. A modo jam dicit Spiritus, ut requiescant à laboribus suis: opera enim illorum sequuntur illos.*

14. *Et vidi, & ecce nubem candidam: & super nubem sedentem similem Filie hominis habentem in capite suo coronam auream, & in manu sua falces acutissimas.*

13. Alots j'entendis une voix, qui me dit du haut du ciel: Ecrivez; Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux: car leurs œuvres les suivent.

14. Et comme je regardois, il parut une nuée blanche, & sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme, & qui avoit sur la tête une couronne d'or, & à la main une faux tranchante.

COMMENTAIRE.

patiemment les maux de cette vie. *La foi de Jesus*, marque ou *la foi en Jesus-Christ*, ou *la foi que nous avons reçûe de Jesus-Christ*.

ÿ. 13. **BEATI MORTUI, QUI IN DOMINO MORIUNTUR.** *Heureux sont les morts, qui meurent dans le Seigneur*, dans sa foi, dans son amour, dans sa grace; ou, qui meurent *pour le Seigneur*, (a) pour la défense de la vérité, de la Religion. Il parle particulièrement des Martyrs. (b)

OPERA ENIM ILLORUM SEQUUNTUR ILLOS. *Leurs œuvres les suivent.* Il est juste qu'ils se reposent de leurs travaux, & qu'ils jouissent dans l'éternité de la récompense de leur fidélité; car dans le Ciel *leurs œuvres les suivent*; ils les trouvent dans le besoin. Ils arrivent dans leur patrie accompagnez des trésors des bonnes œuvres qu'ils ont amassez dans ce monde. Il dit ceci contre ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres, & qui soutenoient que toutes les actions étoient indifférentes. C'étoit le dogme des Simoniens, (c) des Nicolaïtes, & d'autres hérétiques de ce tems-là. (d) *Il faut que nous paroissions tous devant le tribunal de Jesus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à son corps, selon le bien, ou le mal qu'il aura fait*, dit S. Paul. (e)

ÿ. 14. **ECCE NUBEM CANDIDAM.** *Il parut une nuée blanche.* Voici l'appareil du Jugement, & les préludes de la vengeance dont il a parlé ci-devant. On n'en verra l'exécution que dans la suite. **JESUS-CHRIST** paroît sur les nuës, comme il a souvent averti dans l'Evangile, (f) qu'il viendrait pour exercer sa vengeance contre les pécheurs.

HABENTEM IN MANU FALCEM ACUTAM. *Ayant à la main une faux tranchante.* La vengeance prochaine du Seigneur nous est représen-

(a) Berengand. An. vi. Haymo, Alcazar. Bez. Grot. Ribet. Med. Jun. Alis.

(b) Bossuet. M. d. Alis.

(c) Iren. lib. 1. cap. 33.

(d) Iren. lib. 1. cap. 33.

(e) 1. Cor. v. 10.

(f) Matth. XXIV. 30. XXV. 64. Luc. XXI.

17. Apoc. 1. 7.

15. *Et alius Angelus exiit de templo, clamans voce magna ad sedentem super nubem: Mitte falcem tuam, & mete, quia venit hora ut metatur, quoniam aruit messis terra.*

16. *Et misit qui sedebat super nubem, falcem suam in terram, & demessa est terra.*

17. *Et alius Angelus exiit de templo, quod est in caelo, habens & ipse falcem acutam.*

18. *Et alius Angelus exiit de altari, qui habebat potestatem supra ignem: & clamavit voce magna ad eum qui habebat falcem acutam, dicens: Mitte falcem tuam acutam, & vindemia botros vinea terra: quoniam matura sunt uva ejus.*

15. Et un autre Ange sortit du temple; criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée: Jetez vôtre faux, & moissonnez; car le tems de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jeta sa faux sur la terre, & la terre fut moissonnée.

17. Et un autre Ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

18. Il sortit encore de l'autel un autre Ange qui avoit pouvoir sur le feu; & il cria d'une puissante voix à celui qui avoit la faux tranchante: Jetez vôtre faux tranchante & coupez les grappes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

COMMENTAIRE.

tée ici, *ψ* 14. 15. & 18. 19. sous l'idée d'une moisson, & d'une vendange. Ces figures ne sont point extraordinaires dans les Prophètes. Joël: (a) *Mettez la faucille dans la moisson, parce qu'elle est mûre; descendez dans la cuve, & la foulez, parce qu'elle est pleine, & qu'elle regorge de raisins.* Et dans Isaïe (b) un héros qui revient de la guerre, ayant les habits tout couverts de sang, dit: *J'ai foulé le pressoir moi seul, & nul autre n'étoit avec moi; je les ai foulés dans ma colère, je les ai écrasés dans ma fureur, & leur sang a rejaiilli sur mes habits.* Et Jérémie: (c) *Le Seigneur a foulé son pressoir dans la vierge fille de Juda, dans Jérusalem.*

ψ. 16. DEMESSA EST TERRA. *La terre fut moissonnée.* L'Empire Romain fut au pillage; Rome fut prise, & ravagée par Alaric, & par ceux qui vinrent après lui.

ψ. 18. ANGELUS, QUI HABEBAT POTESTATEM SUPRA IGNEM. *Il sortit encore de l'Autel, ou du Temple, ci-devant ψ. 15. & Apoc. IX. 13. un Ange, qui avoit pouvoir sur le feu,* qui étoit préposé à cet élément. Le saint Apôtre parle suivant le préjugé des Hébreux, qui donnoient des Anges aux éléments, aux astres, aux fleuves, aux villes, aux Provinces. L'Ange du feu marque donc l'Ange de la guerre, qui répand le feu de la vengeance divine sur les nations. Rien n'est plus commun dans l'Écriture, que de représenter la guerre, & la colère de Dieu sous le

(a) Joël III. 13.

(b) Isaï. LXXIII. 26.

(c) Thren. I. 15.

19. *Et misit Angelus falcem suam acutam in terram, & vindemiauit vineam terra, & misit in lacum ira Dei magnum:*

20. *Et calcatus est lacus extra civitatem, & exiit sanguis de lacu usque ad frenos equorum, per stadia mille sexcenta.*

19. L'Ange jetta donc sa faux en terre, & vendangea la vigne de la terre, & en jetta les raisins dans la grande cuve de la colere de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, & le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mors, dans l'étenduë de mille six cents stades.

COMMENTAIRE.

nom de feu. On peut aussi entendre l'Ange qui a pouvoir sur le feu perpétuel, celui qui présidoit au feu sacré de l'Autel des holocaustes, & qui avoit soin de l'entretenir, afin qu'il ne s'éteignît jamais. (a) Il sort de l'Autel, d'auprès de ce feu, dont il avoit la garde.

MITTE FALCEM TUAM, QUIA MATURÆ SUNT UVÆ. *Jettez votre faux tranchante; ou plutôt, mettez votre faux dans la vendange, commencez à couper le raisin, parce qu'il est mûr.* Rome a rempli la mesure de ses crimes; le tems de la colere est arrivé. La faux fut jettée, (v. 19.) le raisin fut coupé, & mis dans le pressoir de la colere de Dieu. Rome, & tout l'Empire se ressentirent de la vengeance que Dieu exerça contre les restes de l'idolâtrie.

v. 20. CALCATUS EST LACUS EXTRA CIVITATEM. *La cuve fut foulée hors de la ville.* La faucille jettée dans la moisson, marquoit la prise de Rome; la faux jettée dans la vigne, représentoit les guerres sanglantes, & les ravages que les barbares firent dans les Provinces. L'Ange ne propose encore ces objets qu'en général. On les verra plus en détail dans les Chapitres suivans. Le carnage fut tel, que les chevaux avoient du sang jusqu'aux rênes, dans l'étenduë de mille six cents stades, ou soixante-sept lieues communes. Cette exagération marque les ravages qu'Artilla fit dans les Provinces d'Occident pendant les années 451. & 452. (b)

(a) *Levit. vi. 12. Ignis in altari semper ardebit.* (b) *Bosquet.*





C H A P I T R E X V .

Sept Anges qui ont en main les sept dernières playes. Mer transparente sur laquelle les vainqueurs chantent le Cantique de Moïse. Les sept Anges de la vengeance sortent du Sanctuaire. Sept coupes de la colère de Dieu leurs sont données. Le Temple est rempli de fumée.

¶. 1. *ET* vidi aliud signum in celo magnum & mirabile, Angelos septem, habentes plagas septem novissimas: Quoniam in illis consummata est ira Dei.

2. *Et* vidi tanquam mare vitreum missum igne, & eos, qui vicerunt bestiam, & imaginem ejus, & numerum nominis ejus stantes super mare vitreum, habentes citharas Dei.

¶. 1. JE vis dans le ciel un autre prodige grand & admirable: C'étoit sept Anges qui avoient les sept dernières playes, par lesquelles la colère de Dieu est consommée.

2. Et je vis une mer comme de verre, mêlée de feu; & ceux qui étoient demeurez victorieux de la bête, de son image, & du nombre de son nom, étoient sur cette mer comme de verre, & avoient des harpes de Dieu.

C O M M E N T A I R E .

¶. 1. **V**IDI ALIUD SIGNUM IN COELO. *Je vis dans le Ciel un autre prodige. C'étoit sept Anges, qui avoient les sept dernières playes*, qui étoient les ministres de la colère de Dieu, & qui devoient frapper Rome sanguinaire & persécutrice, des sept dernières playes, qui répondent aux sept premières, dont il a parlé ci-devant Chap. VIII. 2. & suivans, jusqu'au Chap. XIV. Les premières étoient partie contre les Fidèles, & partie contre les persécuteurs. Elles marquoient & ce que devoient souffrir les serviteurs de Dieu de la part des Payens, & les fleaux dont Dieu devoit frapper les persécuteurs. Mais les sept Anges, dont il est parlé ici, n'en veulent qu'à l'Empire Romain, & à Rome, coupables du sang des Martyrs. On voit toujours ce nombre de sept Anges, comme les sept premiers Officiers du Tout-puissant. On ne doit pas être surpris de voir les bons Anges employez à des ministères odieux de vengeance, & de sévérité. La justice, & la miséricorde dans Dieu, sont également l'objet de l'adoration des Anges.

Les Chapitres suivans nous éclairciront sur l'exécution littérale, &

3. Et cantantes Canticum Moysi servus Dei, & Canticum Agni, dicentes: Magna & mirabilia sunt opera tua, Domine, Deus omnipotens, iusta & vera sunt viatua, Rex seculorum.

3. Ils chantoient le Cantique de Moÿse, serviteur de Dieu, & le Cantique de l'Agneau, en disant: Vos œuvres sont grandes & admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant; vos voyes sont justes & véritables, ô Roi des siècles.

COMMENTAIRE.

historique de ce que nous lisons ici. Après ces sept fleaux, la colère de Dieu sera consommée sur l'Empire Romain. Voici ce qui va lui porter le dernier coup; Dieu n'en fera pas à deux fois. On peut comparer cette expression de saint Jean à celles-ci des Prophètes, qui signifient un malheur sans retour. Isaïe: (a) *Le Seigneur fera une consommation, une perte entière.* Nahum: (b) *Il fera la consommation, & il ne viendra pas une seconde tribulation.* Jérémie: (c) *Le pays sera réduit en solitude; mais je ne ferai pas la consommation; je ne porterai pas ma colère où je pourrois la porter.* Ailleurs: (d) *Montez sur ses murailles, renversez-les; mais ne consommez point, n'achevez point de la perdre, de la ruiner.* Ici au contraire Dieu menace de consommer toute sa colère contre les persécuteurs de ses Saints.

¶ 2. VIDI TAMQUAM MARE VITREUM. Je vis comme une mer de verre, mêlée de feu; un bassin très vaste, très-magnifique, rempli d'une eau pure comme le crystal, & brillante comme le feu. Nous n'y entendons point d'autre mystère que ci-devant, Chap. IV. 6. *Tamquam mare vitreum simile crystallo.* C'étoit un bassin plein d'eau, qui fut représenté à S. Jean devant le trône de Dieu dans le ciel; comme il y avoit dans le Temple un très-grand vaisseau d'airain nommé la mer, & comme dans la Cour des Grands, & des Princes d'Orient, on voit des bassins, & des jets d'eau dans les sales, & dans les appartemens. C'est sur ce bassin qu'étoient placez les saints Martyrs avec leurs instrumens de musique, louant celui qui leur avoit donné la victoire sur la bête.

HABENTES CYTHARAS DEI. Ils avoient les harpes de Dieu; les harpes, & les autres instrumens de musique qui étoient en usage dans le Temple du Seigneur; (e) ou des instrumens de musique excellens, & tout divins. Dans le Temple de Jérusalem, les Lévités avec leurs harpes, & leurs trompettes, étoient placez assez près de l'Autel des holocaustes. Ceux-ci étoient autour du bassin d'eau. On en va voir la raison.

(a) *Isai. x. 22.*

(b) *Nahum. I. 8. 9. Consummationem faciet;*
 & non confurget duplex tribulatio,

(c) *Jerem. 17. 17.*

(d) *Jerem. 7. 10.*

(e) *Vide 2. Par. XVI. 42. 2. Par. VII. 6.*
 XXXIV. 12. *Grot. Med.*

4. *Quis non timebit te, Domine, & magnificabit nomen tuum? Quia solus pius es: quoniam omnes gentes venient, & adorabunt in conspectu tuo, quoniam iudicia tua manifesta sunt.*

5. *Et post hac vidi, & ecce apertum est templum tabernaculi testimonii in caelo.*

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur, qui ne glorifiera votre nom ? Car vous seul êtes plein de bonté, & toutes les nations viendront à vous, & vous adoreront, parce que vous avez manifesté vos Jugemens.

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel.

COMMENTAIRE.

Ψ. 3. CANTANTES CANTICUM MOYSI, ET CANTICUM AGNI. *Ils chantoient le cantique de Moÿse, & le cantique de l'Agneau.* Cette mer d'eau, & de feu représentoit la mer que Moÿse passa avec les Israélites au sortir de l'Égypte ; & la mémoire de cet événement fameux, comparé à celui de la délivrance de la persécution, & de la mort, leur donne occasion de chanter le cantique que Moÿse composa alors : (a) *Chantons des cantiques au Seigneur ; car il a fait éclater sa grandeur, & sa gloire ; il a renversé dans la mer les chevaux, & les cavaliers. Le Seigneur est ma force, & le sujet de mes louanges, &c. Le cantique de l'Agneau, marque le cantique que l'Agneau leur avoit appris, ou qui contenoit les louanges de l'Agneau ; ou enfin le cantique de Moÿse appliqué à l'Agneau, & à la victoire qu'il leur a fait remporter sur le péché, le monde, & le démon. Saint Jean nous donne ici quelques paroles de ce cantique : Vos œuvres sont grandes, & admirables, Seigneur Roi des siècles ; le Grec, (b) *Roi des Saints ; d'autres Exemplaires, Roi des nations, &c.* C'étoit apparemment le refrain du cantique. Ils y louoient la justice, la grandeur, la majesté de Dieu, & prédisoient que toutes les nations viendroient adorer sa majesté, & reconnoître sa justice.*

Ψ. 5. APERTUM EST TEMPLUM TABERNACULI. *Le Temple du Tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le Ciel.* On a souvent remarqué que saint Jean nous représente tout ce qui se passe dans le Ciel, sur le modèle de ce qui se voyoit dans le Temple de Jérusalem. Ce qu'il appelle ici le *Tabernacle du témoignage*, n'est autre apparemment que le Sanctuaire, où étoit l'Arche d'Alliance, où résidoit la majesté du Seigneur, & où elle rendoit ses oracles de dessus le Propitiatoire, quoique d'une manière entièrement invisible. L'ouverture du Sanctuaire désigne la manifestation des décrets de Dieu. Dans le désert on appelloit *Tabernacle du témoignage*, la tente où Moÿse se retiroit, pour recevoir les ordres du Seigneur. (c)

(a) Exod. xv. v. 1. 3. & sequ.

(b) Ὁ βασιλεὺς τῶν ἁγίων. Alii: Ὁ βασιλεὺς τῶν ἰδίων. Ita Steph. q. 11. Alex. Baroc. Petav.

1. 3. Hunt. 1. Cov. 2. Sin. Arab. Eth. Arethæ Seidel. Alii, κίων. Velez. Syr. Béd. Vulg.

(c) Exod. xxxv. 21. &c.

6. Et exierunt septem Angeli habentes septem plagas, de templo, vestiti lino mundo & candido, & praeincti circa pectora zonis aureis.

7. Et unum de quatuor animalibus dedit septem Angelis, septem phialas aureas, plenas iracundie Dei, viventes in sacula seculorum.

6. Et les sept Anges qui portoient les sept playes, sortirent du temple, vêtus d'un lin propre & blanc, & ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept Anges, sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

COMMENTAIRE.

¶ 6. EXIERUNT SEPTEM ANGELI. Les sept Anges qui portoient les sept playes, sortirent du Temple, ou du Tabernacle, de devant la majesté de Dieu. Ils allèrent revêtus de son pouvoir, & chargés de ses ordres, répandre les sept derniers fleaux de sa colère sur les Gentils persécuteurs de son Eglise.

VESTITI LINO MUNDO, ET CANDIDO. Vêtus d'un lin propre, & blanc, comme les Prêtres, tandis qu'ils étoient dans le Temple. Les Anges apparoissent ordinairement avec des habits blancs, & éclatans. (a) Quelques anciens Exemplaires Grecs, & Latins lisent : (b) Vêtus de pierre pure, & brillante ; & cette manière de lire étoit commune même dans les Imprimez, avant la correction de Sixte V.

¶ 7. UNUM DE QUATUOR ANIMALIBUS. Un des quatre animaux, qui étoient aux quatre coins du trône, (c) & qui le soutenoient peut-être, de même que les Chérubins d'Ezéchiel. (d) Un de ces quatre animaux, ou de ces Chérubins donna à chacun des sept Anges qui sortoient du Sanctuaire, sept coupes d'or pleines du vin de la colère du Dieu tout-puissant, & éternel. On fait que dans l'Ecriture la colère, & la vengeance de Dieu sont ordinairement représentées sous l'idée d'une coupe, que l'on fait boire à la ronde, (e) sans que personne de ceux à qui elle est présentée, puisse s'en dispenser ; ce qui est une espèce d'allégorie prise de ce qui se pratiquoit dans les repas de cérémonie, dans lesquels tous les conviez étoient obligés de boire la coupe qui leur étoit présentée. Phiala signifie un vase propre à contenir des liqueurs, & du feu ; à faire des encensemens, & des libations de sang & de vin.

¶ 8. ET IMPLETUM EST TEMPLUM FUMO. Le Temple fut

(a) Ezech. ix. 2. Dan. x. 5. Matth. xxviii. 3. Jean xx. 12. Act. I. 10.

(b) Ἐπίδηξι λίθου καθαρῶς καὶ λαμπρῶ. Alii: λίθου καθαρῶ. Isa Alex. Veliz. Meminis hujus lectionis Andreas Cazar in hunc locum. Plures Vulgatae libri antiqui: Vestiti lapide mundo, quam lectionem notant, Aubert.

Beda. Hoymen.

(c) Apoc. iv. 6. 7. 8.

(d) Ezech. lib. 5. 6. 7. 8 & seq.

(e) Isai. li. 17. 21. Jerem. xxv. 15. XLIX. 12.

LI. 7. Thron. iv. 21. Ezech. xxiii. 31. Abac.

II. 16. Matth. xxvi. 39. Psalm. lxxiv.

8. *Et impletum est templum fumo à majestate Dei, & de virtute ejus : & nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plaga septem Angelorum.*

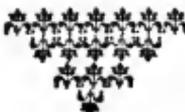
8. Et le temple fut tout rempli de fumée, à cause de la majesté, & de la grandeur de Dieu : & nul ne pouvoit entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept playes des sept Anges fussent consommées.

COMMENTAIRE.

rempli de fumée, à cause de la majesté de Dieu. De même que quand Salomon en fit la dédicace, (a) une nuée épaisse remplit le saint Lieu, en sorte que les Prêtres n'y osoient entrer, persuadez que cette fumée étoit le symbole de la gloire du Seigneur; ainsi que dans le désert la colonne de nuée qui paroissoit sur le Tabernacle, étoit la marque, & le gage de la présence du Seigneur. (b) Dans Isaïe (c) lorsque le Seigneur parut dans son Temple assis sur son trône, la Maison, ou le Temple fut rempli de fumée, ou d'un nuage épais : *Domus impleta est fumo.* Cette fumée se répandit non-seulement dans le Sanctuaire, & dans le Saint, mais aussi apparemment dans tout le parvis des Prêtres. Ou bien, elle ne remplit que le fond du Temple, le Saint, & le Sanctuaire; à peu près de même que quand le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, & le Prêtre de semaine dans le Saint, ils y portoient quantité d'encens fumant; ce qui remplissoit ces saints Lieux d'une obscurité, & d'une fumée qui empêchoit les Prêtres de considérer trop attentivement toutes les parties, & les ornemens, & qui conservoit à ces demeures sacrées un air de majesté, dont on n'approchoit qu'avec frayeur.

(a) 1. Par. 13. VI. 1. 4. VII. 1. 2. & sequ. | XVI. 2. Num. 12. 15. 16.

(b) Exod. xxxiii. 9. 10. xl. 32. Levit. | (c) Isaï. vi. 4.





CHAPITRE XVI.

Les sept coupes versées sur la terre. La première, cause des ulcères. La seconde, change la mer en sang. La troisième, fait le même changement dans les autres eaux. La quatrième, cause une chaleur brûlante. La cinquième, afflige le cœur des méchans. La sixième, sèche l'Euphrate. La septième, produit un prodigieux tremblement de terre. Ses effets terribles. Grêle du poids d'un talent. Impénitence des pécheurs.

ψ. 1. *ET* audivi vocem magnam de templo, dicentem septem Angelis : Ite, & effundite septem phialas ira Dei in terram.

ψ. 1. J'Entendis ensuite une voix forte qui venoit du temple, & qui dit aux sept Anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **E**FFUNDITE SEPTEM PHIALAS (a) IRÆ DEI. Répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu. Ces sept playes sont une imitation des dix playes de l'Egypte. On doute (b) si ces sept coupes ne furent répandues que successivement, ou si elles le furent toutes à la fois, dans les diverses Provinces de l'Empire Romain, désigné ici sous le nom de la terre. (c) Le récit de S. Jean semble demander qu'on l'explique plutôt d'une effusion successive. Après avoir parlé au Chap. XIII. ψ. 11. & suivans, des persécutions de Julien contre l'Eglise, on nous représente ici les malheurs qui suivirent le regne de ce Prince. C'est le système que nous suivrons dans ce Chapitre. Deux raisons nous y déterminent. La première est que saint Jean nous avertit que ces sept playes sont les dernières, (d) *plagas septem novissimas*, & que nul ne put entrer dans le Temple, que les sept playes ne fussent consommées. (e) La seconde, c'est qu'ici ψ. 17. après l'effusion de la septième coupe, on

(a) *Κυρίως ἔσ φιάλας. Effundite phialas.*
Alii: Τὰς ἐνὶ τοῦ ἁγίου. Ita Steph. n. Alex. Bares. Hunt. 1. Covell. 2. Syr. Arab. Arab.

(b) M. Du Pin sur cet endroit, & M. Bossuet.

(c) *Grot. Hamm. Bossuet, Du Pin. Voyez ci-devant, v. 11. 2. 13. 1X. 2. 3. XI. 6. 10. &c.*

(d) *Chap. XV. 1.*

(e) *Apos. XV. 8.*

2. *Et abiit primus, & effudit phialam suam in terram, & factum est vulnus secum & pessimum in homines, qui habebant characterem bestia; & in eos, qui adoraverunt imaginem ejus.*

2. Le premier s'en alla, & répandit sa coupe sur la terre : & les hommes qui avoient le caractère de la bête, & ceux qui adoroient son image, furent frappez d'une playe maligne & dangereuse.

COMMENTAIRE.

entendit une voix qui venoit du trône, qui cria : *C'en est fait ; & qu'au v. 19. la grande ville de Rome fut divisée en trois parties, & que les villes des nations tombèrent, & que Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui faire boire le calice du vin de la fureur.* Ces derniers traits ne conviennent qu'aux guerres des Gots contre les Romains, à la prise de Rome, & des villes de l'Empire par les barbares. Ces grands événemens sont propozés en gros dans ce Chapitre ; mais on les verra plus développés dans les Chapitres suivans.

M. Bossuet Evêque de Meaux, explique les cinq premières playes de ce qu'on vit arriver dans l'Empire Romain, sous les regnes de Valérien, & de Gallien. La sixième playe revient aux persécutions de Valérien, de Dioclétien, & de Julien ; & la septième playe au tems d'Honorius, & d'Alaric. (a) Ce système se peut fort bien soutenir ; mais j'y trouve trois inconveniens. Le premier, que l'on recule tout d'un coup de Julien à Valérien, d'un espace de cent ans. Le second, que l'on passe ensuite tout d'un coup de Valérien à Julien, & de Julien à Honorius, & à Alaric. Ces intervalles me paroissent un peu trop grands. Le troisième ; S. Jean suppose que tout ceci est une punition des persécutions dont il vient de parler, (b) & que la bête qui les a causées, est encore subsistante. Or la bête n'a paru que quand on nous a décrit la persécution de Dioclétien.

v. 2. *ABIIT PRIMUS, ET EFFUDIT PHIALAM.* Le premier répandit sa coupe sur la terre, & les hommes idolâtres furent frappez d'une playe maligne, & dangereuse ; le Grec, (c) d'un ulcère. Ces playes dont Dieu frappe les hommes, tombent d'ordinaire sur les bons comme sur les méchans ; mais avec cette différence essentielle, que les gens de bien les regardent comme des épreuves, ou comme des remèdes, comme des moyens de mériter le Ciel, & comme des marques de la bonté de Dieu sur eux ; (d) au lieu que les méchans les regardent comme de vrais malheurs, qu'ils s'emportent, qu'ils blasphèment contre Dieu, ainsi que nous le voyons ici, v. 9. 10. 11. Les justes les supportent avec

{ a } Ici v. 2. 5. 6. 7.

{ b } Ici v. 1. 10. 13.

{ c } Ἐλάσθη ναῖος ἐν ὕδατι, &c.

{ d } Vide Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. Hist. cap. 22. Cyprian. de Mortalitate.

patience,

3. *Et secundus Angelus effudit phialam suam in mare, & factus est sanguis tanquam mortui: & omnis anima vivens mortua est in mari.*

3. Le second Ange répandit sa coupe sur la mer : & elle devint comme le sang d'un mort, & tout ce qui avoit vie dans la mer mourut.

COMMENTAIRE.

patience, avec joye; & les méchans avec fureur, avec emportement, avec désespoir. Dans ceux-ci ce sont des préludes des tourmens éternels qui les attendent; dans les justes, ce sont de nouveaux sujets de mérites, & de nouveaux motifs d'espérance.

§. 3. SECUNDUS ANGELUS. *Le second Ange* ayant versé sa coupe dans la mer, toute l'eau en fut changée en sang, & tous les poissons y moururent. *Les eaux de la mer* marquent ici tout le corps de l'Empire, comme au verset suivant *les eaux des fleuves* désignent les Provinces. L'eau de la mer, & l'eau des fleuves changées en sang, marquent les guerres qui inondèrent l'Empire sous les Empereurs Valentinien, Valens, Gratien, & les suivans. Pendant ce tems on vit les Perses attaquer l'Empire du côté de l'Orient, pendant que les Gots, & d'autres barbares le pressoient du côté de l'Occident. (a) Procope prend le diadème, & se révolte contre Valentinien. (b) Les Allemans passent le Rhin, & défont les Romains. (c) Les Isares courent l'Asie; les Austuriens font des ravages en Afrique; l'Angleterre est ravagée par les Pictes, & les Ecoissois. (d) L'Empire fut de nouveau troublé en 377. & 378. par les Gots, & les Allemans, qui continuèrent leurs courses les années suivantes.

Le Paganisme alors étoit encore puissant, comme il paroît par le discours de Libanius prononcé en 384. pour la conservation des Temples, & par la demande que fit Symmaque en la même année du rétablissement de l'Autel de la Victoire. Le Senat réitéra la même demande en 392. Eugène meurtrier de Valentinien, ayant pris le titre d'Auguste, assembla une armée prodigieuse, (e) composée partie des troupes auxiliaires, & partie des troupes des barbares qu'il avoit attirées dans son parti. Eugène favorisoit visiblement les Payens, puisqu'il leur accorda les revenus de leurs Temples, & le rétablissement de l'Autel de la Victoire. (f) On recommença à Rome à faire des sacrifices, & à souiller cette ville du sang des animaux immolez au démon. Théodose marcha contre Eugène. Il força d'abord le passage des Alpes: mais ayant livré la bataille, Dieu permit qu'il perdit un grand nombre de ses troupes. Il livra un second

(a) An de Jesus-Christ 364.
(b) An de Jesus-Christ 365.
(c) An de Jesus-Christ 366.
(d) An de Jesus-Christ 367.

(e) An de Jesus-Christ 393. Voyez Orose, l. 7. c. 35.
(f) Paulin, *Vit. S. Ambros.* pag. 85. *Ambros.* Ep. 15.

4. *Et tertius effudit phialam suam super flumina, & super fontes aquarum, & factus est sanguis.* | 4. Le troisième Ange répandit sa coupē sur les fleuves, & sur les sources des eaux; & elles furent changées en sang.

COMMENTAIRE.

combat, où il vainquit Eugène, lui tua beaucoup de monde, & le prit lui même prisonnier. Après cela il fit entendre au Senat qu'il ne vouloit plus que l'on fournît de l'épargne à la dépense des sacrifices; ce qui fit que l'on les négligea entièrement, que les Temples demeurèrent abandonnez, & que l'on chassa même les Prêtres, & les Prêtresses des Idoles. (a)

Dès l'an 389. Théodose avoir fait démolir le Temple de Sérapis, le plus fameux qui fût à Alexandrie. En 399. on abatit les Idoles dans tout l'Empire; (b) on démolit les Temples de la campagne, en vertu d'une Loi de l'Empereur Arcade; (c) & le même Empereur défendit sous de rigoureuses peines d'entrer dans les Temples des faux Dieux, & de leur offrir des sacrifices en quelque lieu que ce fût; (d) & le 8. Décembre de l'année 400. il priva les Prêtres, & les ministres des Idoles des privilèges qu'on leur avoit autrefois accordez: il les en priva, comme personnes dont la profession étoit même condamnée par les Loix.

L'Empereur Honorius frere d'Arcade, ne fit pas paroître moins de zèle en Occident pour la destruction de l'idolâtrie. Dès l'an 399. il avoit fait une Ordonnance pour ruiner toutes les marques d'idolâtrie; (e) & l'Auteur du Livre des Promesses, sous le nom de saint Prosper, dit qu'il attribua tous les Temples aux Eglises, avec les enclos qui y étoient joints, & qui en dépendoient; & qu'il donna aux Chrétiens le pouvoir d'en briser toutes les statues. Et saint Augustin (f) écrivant en l'an 400. contre Parménion Donatiste, dit que des Loix toutes nouvelles ordonnoient de briser les simulacres des Payens, & défendoient sous peine de la vie de laisser sacrifier aux Idoles; & qu'en effet on renversoit les Idoles presque par toute la terre, qu'on abolissoit les sacrifices, & qu'on punissoit ceux qui adoroient les démons, lorsqu'ils étoient reconnus, & convaincus.

Ainsi malgré les guerres, & les malheurs de l'Empire; car ces regnes d'Arcade, & d'Honoré ne furent nullement heureux; la Religion Payenne avoit toujours du dessous; & Dieu permettoit que le contre-coup des disgrâces mêmes, retombât toujours sur les ennemis de sa Reli-

(a) Zozym. lib. 4. cap. 5. *Hist.*

(b) *Idacius de Tito Prosper.*

(c) *Cod. Theodof. 16. t. 20. l. 16.*

(d) *Cod. Theodof. 16. t. 20. l. 13. pag. 277.*

(e) *Cod. Theodof. 16. t. 20. lib. 25. pag.*

180.

(f) *August. contra Parmenian. lib. 2. cap.*

9.

5. Et audivi Angelum aquarum dicentem: Justus es, Domine, qui es, & qui eras Sanctus, qui hac judicasti:

5. Et j'entendis l'Ange établi sur les eaux, qui dit: Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes, & qui avez toujours été; vous êtes Saint en exerçant de tels jugemens.

COMMENTAIRE.

gion. Arcade, & Honoré Princes foibles, se laissèrent gouverner successivement par divers Généraux. Arcade fut d'abord gouverné par Rufin, & Honoré par Stilicon. Rufin fit descendre les Huns dans l'Orient, & les Gots dans la Thrace. Il fit soulever Alaric, qui ravagea toute la Grèce. (a) Rufin fut massacré par l'armée, & Europe perit la place. En 397. Arcade déclara Stilicon ennemi. Gildon se révolta contre Honoré en Afrique. En 399. Tribigilde se révolta dans l'Asie. L'année suivante Gainas, après avoir soumis Tribigilde, se révolta lui-même. Il fut déclaré ennemi, défaire, & tué au-delà du Danube. D'un autre côté Alaric, & Radagaïse firent une descente en Italie, vers Aquilée. En 402. Alaric entra en Italie, & fit tout trembler, jusqu'à Rome même. L'année suivante il y eut une grande bataille entre Alaric, & les Romains. Ceux-ci eurent d'abord de l'avantage; mais ensuite ils furent battus. (b) Stilicon engagea Alaric à faire la guerre à Arcade. Radagaïse en 405. vint en Italie avec quatre cens mille hommes; & l'année suivante les Vandales, les Alains, & les Suèves entrèrent dans les Gaules. Les François, les Bourguignons, & autres barbares s'y jetèrent peu après les Vandales. Alaric gagné par Stilicon, pour faire la guerre à Arcade, revint contre Honoré, passa les Alpes, & envoya demander de l'argent à l'Empereur. Il s'avança jusqu'à Rome, il l'assiégea; & cette ville après avoir souffert la famine, & la peste, se racheta, en donnant ses richesses. (c)

On essaya de contenter Alaric sur ses prétentions; il y eut divers pourparler à cet effet: mais on ne put rien conclure. Il assiégea Rome de nouveau, & la contraignit de donner à Attale le nom d'Empereur. Enfin le 24. d'août de l'an 410. Alaric entra dans Rome, la pilla, (d) & en sort le 26. pour aller ravager le reste de l'Italie. Voilà un abrégé sommaire de ce qui s'est passé dans l'Empire pendant les cinquante ans qu'il ont suivi la mort de Julien l'Apostat. On peut juger par cet échantillon s'il n'est pas vrai que pendant ce tems, *la mer, & les fleuves ont été changez en sang*, suivant l'expression prophétique de notre saint Evangéliste,

(a) An de Jesus-Christ 395.

(b) Oros. lib. 7. cap. 37. Cassiodor. Chronic. Jordan pag. 653.

(c) D'ozym. lib. 5. pag. 814. 815. Socarom. lib. 9. cap. 6.

(d) Vide Ieronym. Ep. 16. Orosium lib. 7. cap. 33.

6. *Quia sanguinem Sanctorum, & Prophetarum effuderunt, & sanguinem eis dedisti bibere: digni enim sunt.*

6. Parce qu'ils ont répandu le sang des Saints, & des Prophètes, vous leur avez même donné du sang à boire; c'est ce qu'ils méritent.

COMMENTAIRE.

par les guerres continuelles dont l'Empire a été affligé. On peut aussi entendre ceci de la perte que les Romains firent de l'empire de la mer. Depuis Maxime, qui équipa des vaisseaux sur la Méditerranée, contre le Grand Théodose, Rome ne put jamais remettre une flotte en état, ni réparer la perte que Maxime avoit faite, ayant été vaincu par Théodose.

Ÿ. 5. AUDIVI ANGELUM AQUARUM. *J'entendis l'Ange établi sur les eaux*, sur la mer, & sur les fleuves, qui loua la justice de Dieu, & qui au lieu de s'affliger de la perte de tant de peuples, désignez ici sous le nom des eaux, en loué le Seigneur, & reconnoit qu'il n'a rien fait en cela que de très-juste, en vengeant le sang de ses Martyrs, en détruisant l'idolâtrie, & en faisant triompher la vérité, & la vraie Religion. Car comme on l'a déjà remarqué, quoique les Chrétiens ne fussent pas exemts des malheurs communs de l'Empire, Dieu scut toujours les protéger d'une manière spéciale. Les Empereurs étoient zélez Catholiques. Alarie même après la prise de Rome, quoiqu'il fût Arrien, voulut que les Eglises des Chrétiens fussent des asiles, pour tous ceux qui s'y réfugioient. (a)

Ÿ. 6. QUIA SANGUINEM SANCTORUM, ET PROPHETARUM EFFUDERUNT. *Puisqu'ils ont répandu le sang des Saints, & des Prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire.* Les barbares répandus dans l'Empire, s'enyvretent du sang Romain: *Omnes ferè barbara gentes Romanum sanguinem biberunt*, dit Salvien. (b) Il y a plus de vingt ans que depuis Constantinople jusqu'aux Alpes Juliennes, le sang Romain est continuellement répandu, dit saint Jérôme. (c) Le Got, le Sarmate, le Quade, l'Alain, les Huns, les Vandales, les Marcomans ont inondé la Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dace, le pays de Thessalonique, l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, & toutes les Pannonies. Ils ravagent ces Provinces, ils les désolent, ils entraînent tout le monde en captivité. De tous côtes on n'entend que cris, que gémissemens, que morts affreuses en mille & mille manières; & comme si tant de défâtres ne suffisoient pas pour nôtre ruine, la guerre civile fait

(a) *August. de Civit. lib. 5. cap. 23. Orf. lib. 7. cap. 39. Jeronym. Ep. 16.*
(b) *Salv. lib. 7. initio.*

(c) *Jeronym. Ep. ad Heliodor. Epistoph. N'epotiani.*

7. *Et audivi alterum ab altari dicentem: Etiam, Domine, Deus omnipotens, vera & iusta iudicia tua.*

8. *Et quartus Angelus effudit phialam suam in solem, & datum est illi astu affligeret homines, & igni.*

9. *Et affluverunt homines astu magno, & blasphemaverunt nomen Dei, habentis potestatem super has plagas, neque egerrunt poenitentiam ut darent illi gloriam.*

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel, qui disoit : Oüi, Seigneur, Dieu tout-puissant, vos jugemens sont véritables & justes.

8. Après cela le quatrième Ange répandit sa coupe sur le soleil, & le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes, par l'ardeur du feu.

9. Et les hommes étant frappez d'une chaleur dévorante, blasphémèrent le nom de Dieu, qui avoit ces playes en son pouvoir; & ils ne firent point pénitence, pour lui donner gloire.

COMMENTAIRE.

plus périr de monde, que le glaive des barbares n'en détruit. C'est ce que dit saint Jérôme de ce qu'il voyoit de son tems.

¶ 8. **QUARTUS ANGELUS.** *Le quatrième Ange répandit sa coupe sur le soleil,* & les hommes furent tourmentez par l'ardeur excessive du chaud. Il est rare que l'Histoire conserve la mémoire de ces sortes d'événemens, à moins qu'ils ne soient fort extraordinaires. Saint Augustin, (a) Tiro Prosper, & Marcellin parlent d'une nuée de feu qui parut sur Constantinople pendant plusieurs jours, & qui menaçoit de la réduire en cendres. Saint Augustin dit qu'il y en avoit parmi son peuple, & peut-être même parmi ceux qui l'écoutoient, qui avoient été témoins de cette merveille. Elle arriva l'an 396. de JESUS-CHRIST, & 2. de l'Empereur Arcade. On vit d'abord au commencement de la nuit une petite nuée de feu qui s'élevoit du côté de l'Orient. Elle s'avança en croissant toujours, jusqu'à ce qu'enfin elle s'étendit sur toute la ville. Chacun voyoit pendre la flamme sur sa tête, & on sentoit en même tems une odeur de soufre. Tout le monde couroit aux Eglises, & ceux qui n'avoient pas encore reçu le Baptême, le demandoient avec empressement. C'est ce que dit saint Augustin.

Ce Saint ne fait attention qu'à ce qui se passoit entre les Fidèles: mais il n'est que trop croyable que les Payens, & les méchans ne firent point pénitence de leurs péchez, & qu'au contraire ils se laissèrent aller au blasphème contre Dieu, qui les frappoit de ce fleau, comme le dit ici saint Jean. Peut-être même regardèrent-ils ce phénomène comme une marque de la colère de leurs Dieux contre les Chrétiens. Mais il ne nous est pas permis de deviner, ni de débiter ici des conjectures en l'air. Sal-

(a) *August. de Orbis Rom. Excidio. cap.*

10. *Et quintus Angelus effudit phialam suam super sedem bestiae: & factum est regnum eius tenebrosum, & commanducaverunt linguas suas pro dolore:*

10. Le cinquième Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête: & son royaume devint ténébreux; & les hommes se mordirent la langue, dans l'excez de leur douleur;

COMMENTAIRE.

vien (a) parle des foudres réitérez que le Ciel lança contre les monumens superbes de la ville de Rome, lesquels avoient résisté au feu de l'ennemi; & saint Jérôme (b) assûre que les lieux les plus élevez, & les plus respectez de cette ville superstitieuse, avoient été frappez du feu du Ciel, en signe de la haine que Dieu en avoit.

ÿ. 10. **QUINTUS ANGELUS.** *Le cinquième Ange* répandit sa coupe sur le trône de la bête, & il devint ténébreux. Le trône de la bête est la ville de Rome, qui étoit comme le trône des Empereurs, & la citadelle de l'idolâtrie. Elle devient ténébreuse, & obscure, d'ilustre, & deglorieuse qu'elle étoit auparavant, lorsque livrée aux barbares qui l'assiégent, qui la forcent, qui la pillent, qui la dépouillent de ses richesses, & de ses ornemens, elle est réduite en l'état des plus misérables villes. C'est ce qu'on vit arriver dans les deux, ou trois dernières années d'Alaric, depuis 408. jusqu'en 410. alors Rome fut prise, & abandonnée au pillage. Saint Jérôme (c) parlant de ces tems malheureux, s'écrie: *Clarissimum terrarum omnium lumen extinctum est. Imò Romani Imperii truncatum est caput; & ut verius dicam, in una urbe totus orbis interit.*

ET COMMANDUCAVERUNT LINGUAS SUAS PRÆ DOLORE.
Et les hommes se mordirent la langue dans l'excez de leur douleur: (ÿ. 11.) ils blasphémèrent Dieu, & ne firent point pénitence. Rome étoit encore pleine de Payens, quoique la Religion Chrétienne y dominât, par l'autorité des Empereurs. La chute de cette ville, autrefois Maîtresse du monde, ébranla tout l'Empire. Toutes les Provinces, & les villes considérables prirent part à son malheur. Les Romains, tant les Payens, que les Chrétiens, se sauvèrent de cette malheureuse ville, réduits dans la dernière disette; & toutes les Provinces d'Occident, & d'Orient se trouvèrent remplies de personnes que la crainte des barbares avoit bannies de Rome. La peinture que les Auteurs du tems (d) nous font de certe dispersion, nous frappe encore aujourd'hui. Cependant les Romains ne se convertirent pas. Ceux qui étoient Payens attribuoient ces

{ a } Salvien lib. 7. cap. 19.

{ b } Ieronym. Ep. ad Marcellinam.

{ c } Ieronym. Præfat. in Ezechiel.

{ d } Voyez saint Jérôme, Epist. 12. & in

{ Ezech. S. August. lib. 2. de Civit. cap. 1. & 12. & Serm. de Excidio Urbis Roma, &c. Oris. Hist.

11. *Et blasphemaverunt Deum caeli, pro doloribus & vulneribus suis, & non egerunt poenitentiam ex operibus suis.*

12. *Et sextus Angelus effudit phialam suam in flumen illud magnum Euphratē : & siccavit aquam ejus, ut prepararetur via Regibus ab oriente factis.*

11. Et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs, & de leurs playes; & ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Le sixième Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate, & son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux Rois qui devoient venir d'Orient.

COMMENTAIRE.

malheurs à l'abolition de l'idolâtrie, & au culte de JESUS-CHRIST; & ce qui est étrange, une partie de ceux qui proféroient ces blasphèmes, étoit du nombre de ceux qui n'avoient évité la mort qu'en se sauvant dans les Eglises des Chrétiens, ou en feignant d'adorer JESUS-CHRIST. (a) Saint Augustin (b) remarque que ces Romains fugitifs n'étoient pas plutôt arrivés à Carthage, pour se sauver du naufrage de leur patrie, qu'ils couroient au théâtre, prenoient part aux fictions qui y regnoient, & y causoient plus de désordre qu'on n'y en avoit jamais vû.

C'est pour répondre aux blasphèmes des Payens sur cet événement, que ce Pere entreprit son grand Ouvrage de la Cité de Dieu, & qu'il porta Paul Orose à écrire l'Histoire universelle, que nous avons encore aujourd'hui. Et il faut que ces mauvais discours des Romains endurcis dans leurs crimes, & dans leur idolâtrie, fussent bien fréquens, puisque S. Augustin y répond d'une manière si sérieuse, & qu'il en fait mention dans tant d'endroits de ses Ouvrages. (c) Voilà de quoi vérifier à la lettre ce que saint Jean nous dit des blasphèmes, & de l'impénitence des hommes attachés au trône de la bête. *Obsessa est urbs Roma, & expugnata, & non desierunt blasphemi, ac furiosi esse Romani*, dit Salvien. (d)

¶. 12. SEXTUS ANGELUS. *Le sixième Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate, & son eau fut séchée, pour ouvrir le chemin aux Rois qui devoient venir d'Orient.* Saint Jean après nous avoir fait voir la chute de Rome, & les maux qui la précédèrent, & qui l'accompagnèrent dans tout l'Occident, nous rappelle en Orient, pour y voir aussi les effets de la vengeance divine sur l'idolâtrie, sur l'hérésie, & sur la magie, comme on le marqueta dans les versets suivans. L'Euphrate mis à sec, marque le passage ouvert aux Rois d'Orient, pour venir sur les terres des

(a) August. lib. 1. de Civit. cap. 1.
(b) August. de Civit. lib. 1. cap. 31.

(c) Voyez les Sermons St. 105. 106 &c.
(d) Salvian. lib. 6. de Providentia.

Romains, dont ce fleuve étoit la barrière de ce côté là. Les Prophètes *Isaïe*, (a) & *Zacharie* (b) ont exprimé par la même figure, la facilité avec laquelle les Hébreux sont revenus de leur captivité d'Égypte, & de Babylone. Le *Psalmist* (c) l'a marquée de même; & l'Auteur du quatrième Livre d'*Esdras* (d) l'a prise à la lettre, prétendant que le Seigneur avoit ouvert un passage au travers de l'Euphrate à son peuple captif, pour se retirer dans d'autres pays, où il pût observer sa Loi.

Il s'agit à présent de montrer par l'histoire que les Rois d'Orient ont eu une entière facilité de venir sur les terres des Romains. On a vû ci-devant que Julien s'étant engagé témérairement dans le pays des Perses, y avoit perdu la vie, avec une partie de son armée. Jovien qui lui succéda, ne put tirer l'armée Romaine du danger évident de périr, qu'en faisant une paix honteuse, & désavantageuse avec les Perses. Il fallut leur abandonner trois Provinces sur le Tigre, avec divers châteaux, & les villes de Nisibe, & de Singare, & s'engager à ne donner aucun secours à Arface Roi d'Arménie contre les Perses. Ainsi les frontières de l'Empire Romain furent fort reculées. Valens ayant succédé à Jovien, s'engagea dans la guerre contre les Perses en l'an 372. voulant soutenir contre eux Para Roi d'Arménie. En 373. Valens remporta sur eux quelque avantage, sous la conduite du Comte Trajan, & de Vadomire, autrefois Roi d'Allemagne. (e) Mais en l'an 374. Valens ayant fait mourir en trahison Para Roi d'Arménie, la guerre se ralluma entre les Perses, & les Romains. Pendant qu'on travailloit à accommoder les affaires, il se passa deux ans; & enfin l'an 376. Sapor ayant fait diverses conquêtes dans l'Arménie, & dans l'Ibérie, obligea Valens, qui étoit d'ailleurs pressé par les Gots, d'accepter la paix (f) aux conditions qu'il put obtenir dans l'embarras où se trouvoit alors l'Empire.

Pendant tout ce tems, les frontières étoient exposées à toutes sortes de courses, & de brigandages, tant de la part des Perses, que des Isaures, & des Sarrasins. Saint Basile (g) dans une Lettre écrite apparemment à la fin de 373. dit que depuis la Cappadoce, jusqu'à Conitantinople, tout étoit plein d'ennemis; en sorte qu'on n'y pouvoit pas voyager; & la manière dont il parle, insinuë que cela arrivoit tous les jours. Les Sarrasins ayant rompu la paix, coururent jusqu'au mont Sinai, & à la Mer Rouge. (h) Tous ces désordres ne venoient que du dérangement des affaires sur les frontières du côté de l'Euphrate, & de l'Orient; les trou-

{ a } *Isai.* xi. 15. 16. & l. 3.

{ b } *Zachor.* x. 10. 11.

{ c } *Psal.* lxxv.

{ d } 4. *Esdr.* xiiii. 41. 42. 43. 44.

{ e } *Ammian. Marcell.* lib. 29.

{ f } *Zozym. lib. 4. pag. 748 Euseb. Excerpta de Legationib. ad calcem Euseb.*

{ g } *Basile. Ep.* 250.

{ h } *Sozomen. lib. 6. cap. 38.*

13. Et vidi de ore draconis, & de ore bestia, & de ore pseudo-Propheta spiritus tres immundos in modum rathum. 13. Et je vis sortir de la gueule du dragon, de la bête, & de la bouche du faux Prophète, trois esprits impurs, semblables à des grenouilles.

COMMENTAIRE.

pes Romaines n'étant point assez fortes pour contenir ces peuples dans le devoir.

ψ. 13. ET VIDI DE ORE DRACONIS. *Et je vis sortir de la gueule du dragon, & de la bête, & de la bouche du faux Prophète* trois démons en forme de grenouilles. (ψ. 14.) Ces trois démons allèrent vers les Rois de toute la terre, pour les assembler au grand jour du Dieu tout-puissant. (ψ. 16.) Ils les rassemblèrent au lieu appelé en Hébreu Armagedon. Ce lieu est apparemment le même que Mageddo (a) dans la Palestine, célèbre par la défaite de plusieurs Princes. Sisara, & les Rois de Canaan ses allies, furent taillez en pièces à Mageddon par Barac: (b) Ochofias Roi de Juda, périt au même endroit. (c) Josias fut blessé à mort, & son armée défaite dans le même lieu. (d) Enfin nous croyons que ce fut là que périt Cambyse, désigné dans la prophétie d'Ezéchiél sous le nom de Gog, & de Magog. (e) C'est près du même lieu que Josué défit une grande armée de plusieurs Rois Cananéens. (f) Et dans la suite les Romains entretenirent au même endroit une forte garnison, dans la ville nommée Legion, pour la garde de ce défilé, qui étoit important entre la Phénicie, & la Palestine.

Armagedon en cet endroit est donc mis pour un lieu de vengeance, & de carnage. Zacharie (g) parle du déuil d'Adadremmon, qui étoit voisin de Mageddo, & célèbre par la mort de Josias, comme d'une chose qui étoit passée en proverbe parmi les Juifs. Sainr Jean veut marquer ici que les Rois, & les faux Prophètes, ou les Magiciens, qui se font laissez séduire par l'esprit de la bête, & du dragon, & qui ont cherché à séduire les autres, seront jugez par le Tout-puissant, & recevront la juste peine de leur malice, & de leur séduction. Or nous apprenons que Valens Arrien, successeur de Jovien, qui n'avoit cessé pendant tout son regne de persécuter les Catholiques, & qui avoit confié la conduite de son armée à Sébastien hérétique Manichéen, & fameux par les maux qu'il avoit faits aux Catholiques d'Alexandrie; Valens, dis-je, contre

(a) Armageddon, en Hébreu ארמגדון 777
Montagne de Magedon.

(b) Judic. 17. 7 16. v. 19.

(c) 4. Reg. 18. 11.

(d) 4. Reg. 22. 19.

(e) Ezech. xxxviii. xxxix Voyez nôtre
Dissertation sur le même sujet, à la tête d'Ezé-
chiél.

(f) Josue xi. 5. 7.

(g) Zach. xii. 12.

14. *Sunt enim spiritus damoniorum facientes signa, & procedunt ad Reges totius terra, congregare illos in praelium ad diem magnam omnipotentis Dei.*

14. Ce sont des esprits de démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de toute la terre, pour les assembler au grand jour du Dieu tout-puissant, destiné au combat.

COMMENTAIRE.

le conseil des plus expérimentez de ses Capiraines, & malgré la prédiction d'Isaac saint solitaire, qui lui avoir reproché les persecutions qu'il faisoit à l'Eglise, & lui avoir prédit sa perte, & celle de toute son armée, ne laissa pas de marcher contre les barbares. Il fut battu, son armée taillée en pièces; & lui-même ayant été porté blessé dans une maison voisine du champ de bataille, les barbares y mirent le feu, & il y fut brûlé vif, sans qu'on air pût trouver ni ses os, ni aucune partie de son corps. Les Peres, & les Auteurs du reme (a) nous font regarder sa mort comme une juste peine de ses cruautés exercées contre les Catholiques.

On peut joindre à ce Prince le Tyran Maxime, qui finit malheureusement, & dont la fin a été regardée par saint Ambroise (b) comme un effet de la malédiction de Dieu, qui le punissoit d'avoir pris le parti des Juifs contre les Catholiques, qui avoient brûlé leurs Synagogues. (c) On a vû ci devant sur le y. 3. la punition visible de Dieu contre Eugène, usurpateur de l'Empire, meurtrier de Valentinien, & fauteur des Payens. (d) C'en est assez pour vérifier la prophétie de saint Jean contre les Rois remplis de l'esprit de la bête, & séduits par les démons qui étoient sortis de sa bouche, & de celle du dragon.

Reste à montrer le jugement de Dieu sur le faux Prophète. Ce faux Prophète n'est autre que les Magiciens, & les Philosophes de ce tems-là, qui faisoient presque tous profession de magie. (e) Ce furent ces gens qui pervertirent Julien, & qui l'engagèrent à persécuter l'Eglise. La justice de Dieu étoit en quelque sorte intéressée à les punir de leur malice. Dès l'année 364. qui est celle qui suivit immédiatement la mort de Julien, les Empereurs Valentinien, & Valens étant tombez malades tous à la fois, on s'imagina que cela pouvoit venir de quelques sortcelleries des amis de Julien. Les Philosophes Prisque, & Maxime furent amenez à Constantinople. Prisque fut d'abord renvoyé absous, & Ma-

(a) *Jeronym. in Chronic. Rvfn. lib. 1. cap. 13. Orif. lib. 7. cap. 13. Socrat. lib. 4. cap. 38. Chrysof. Theodoret. &c.*
(b) *Ambros. Ep. 117.*

(c) La défaite de Maxime arriva en 388.
(d) Celle du Tyran Eugène arriva en 394.
(e) *Aug. l. 8. c. 9. de Civit. Dei.*

15. *Ecce venio sicut fur. Beatus qui vigilat, & custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet, & videant insipientium ejus.*

15. Je viendrai bien-tôt comme un larron : Heureux celui qui veille, & qui garde bien ses vêtements ; afin qu'il ne marche pas nud, & n'expose pas sa honte aux yeux des autres.

COMMENTAIRE.

xime ne sortit de ce pas, qu'en payant une grosse amende ; & il demeura en prison jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement payée. (a)

Mais ce n'étoit-là que le prélude de ce que la colère de Dieu avoit préparé à ces faux Prophètes. L'an 374. Valens étant à Antioche, on découvrit une conspiration contre sa vie, qui étoit tramée par quelques Payens, lesquels ayant voulu apprendre par la magie le nom de celui qui devoit lui succéder, trouvèrent qu'il commençoit par Théod. (b) Ils s'imaginèrent que Théodore, le second des Secrétaires de l'Empereur, étoit celui qui avoit été désigné par les Magiciens. Il étoit Payen, & tel au reste qu'ils souhaitoient. Théodore entra dans leur vûë, & pensa sérieusement à l'Empire : mais ayant été découvert, il eut la tête tranchée ; & son supplice fut suivi du carnage d'un très-grand nombre d'autres personnes. (c) Mais comme les Philosophes, ou Magiciens Payens étoient les auteurs de la consultation qui avoit donné lieu à tant de meurtres, c'est sur eux principalement que tomba la colère de l'Empereur. Maxime, le célèbre Maxime, Maître de Julien l'Apostat, fut amené prisonnier à Antioche, puis renvoyé à Ephèse, où il eut la tête tranchée. (d) Simonide, autre Philosophe Magicien, fut brûlé. On fit aussi mourir Hilaire, Patrice, Andronique, & quelques autres. On dit que Jamblique Philosophe de ce tems là, s'empoisonna, de peur de tomber entre les mains de Valens. On fit même une recherche exacte des Livres de magie, & il en fut brûlé une très-grande quantité dans tout l'Orient, tant par les particuliers, que par l'autorité des Magistrats. (e)

Ainsi fut accomplie la prophétie de saint Jean, qui menaçoit & les Rois persécuteurs, & ceux qui avoient suivi leur esprit, & les faux Prophètes, qui faisoient des prodiges, & qui séduisoient les Princes par leurs prestiges, de les rassembler dans le lieu d'Armagedon, pour les punir de leurs violences, & de leurs séductions.

ψ. 15. ECCE VENIO SICUT FUR. *Je viendrai bien-tôt comme un*

(a) Zozym lib. 4. pag. 715. Eunap. cap. 5.

(b) Ammian. lib. 29. Sozom. lib. 6. cap. 35.

(c) Euseb. lib. 4. cap. 15. &c.

(d) Ammian. lib. 29. Eunap. cap. 5.

(d) Zmar. pag. 18.

(e) Ammian. lib. 29. Chrysost. in Acta beati.

38.

16. *Et congregabit illos in locum, qui vocatur Hebraicè Armagedon.*

17. *Et septimus Angelus effudit phialam suam in aërem, & exiit vox magna de templo à throno, dicens: Factum est.*

18. *Et facta sunt fulgura, & voces, & tonitrua, & terramotus fallus est magnus, qualis numquam fuit ex quo homines fuerunt super terram, talis terramotus, sic magnus.*

19. *Et facta est civitas magna in tres partes: & civitates Gentium ceciderunt, & Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dars illi calicem vini indignationis ira ejus.*

16. Et ces esprits assemblerent ces Rois au lieu qui est appellé en Hébreu Armagedon.

17. Le septième Ange répandit sa coupe dans l'air, & une forte voix se fit entendre du temple, comme venant du trône, qui dit: C'en est fait.

18. Aussi tôt il se fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres; & un grand tremblement de terre, & si grand qu'il n'y eut jamais un tel, depuis que les hommes sont sur la terre.

19. La grande ville fut divisée en trois parties, & les villes des nations tombèrent, & Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère.

COMMENTAIRE.

voleur. Ce que nous venons de raconter arriva en l'an 374. dix ans après la mort de Julien. Saint Jean fait ici allusion aux voleurs qui prenoient les habits de ceux qui entroient dans les bains: *Balnearum latrones.* Tertullien en parle assez souvent.

ÿ. 17. SEPTIMUS ANGELUS. *Le septième Ange répandit sa coupe dans l'air, & en même-tems on entendit une voix qui cria: C'en est fait.* Voilà la fin des sept playes. Voici le dernier coup de la vengeance de Dieu sur les persécuteurs de son Eglise. Alaric s'avançant vers Rome, disoit hautement qu'il y étoit poussé comme malgré lui par je ne sai qui, qui lui disoit continuellement: *Va ruiner Rome. (a)*

ÿ. 18. ET FACTA SUNT FULGURA, ET VOCES, &c. *Aussi-tôt il se fit des éclairs, & des bruits de tonnerre, & un si grand tremblement de terre, qu'on n'en vit jamais de pareil.* Tout ceci marque un très grand mouvement dans l'Empire. On ne le peut guères plus grand que tout ce que nous avons remarqué sur le premier verset. Il y eut durant l'espace de cinquante ans une infinité de guerres, de révoltes, d'irruptions, d'ennemis dans l'Empire; & pour comble de malheur, on vit la prise, & le sac de Rome, la désolation des Provinces, l'épuisement des forces militaires.

ÿ. 19. FACTA EST CIVITAS MAGNA IN TRES PARTES. *La grande ville fut divisée en trois parties.* Depuis la mort de Julien, jusqu'à la prise de Rome par Alaric, on compte jusqu'à neuf, ou dix usurpateurs

[a] Socrat. lib. 7. cap. 10. S. zomen. Alit.

20. *Et omnis insula fugit, & montes non sunt inventi.* | 20. Toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent.

COMMENTAIRE.

de l'Empire, révoltez durant ce tems contre les Empereurs légitimes ; Procope en 365. Firme en 372. Théodore en 374. Maxime en 383. Eugène en 392. Attale en 409. Jovin en 411. Sébastien en 412. Héraclien en 413. Je ne parle pas de Rufin, de Stilicon, d'Eutrope, de Gaïnas, qui abusèrent contre leurs Maîtres Arcade, & Honoré de l'autorité qu'ils en avoient reçüe. Comme il y avoit alors communément deux Empereurs ; l'un en Orient, & l'autre en Occident, dès qu'il s'en éleva un troisiéme, la grande ville, l'Empire Romain, Rome Capitale, & Maitresse du monde, étoit nécessairement partagée en trois parties. Il y en a qui croient que ces trois parties marquent les trois fleaux dont Dieu punit Rome ; la peste, la famine, & la guerre. Ezéchiël (4) menaçoit Jérusalem à peu près de même, de faire périr le tiers de ses habitans par la peste, & par la famine, & le tiers par les malheurs du siège, & l'autre tiers par la captivité, & la dispersion. Rome est aussi partagée en trois. Les uns prirent le parti de la fuite, à l'arrivée d'Alaric ; les autres demeurèrent dans la ville fort partagez entre eux, puisque les uns étoient idolâtres, & les autres Chrétiens.

CIVITATES GENTIUM CECIDERUNT. *Les villes des nations tombèrent.* Il est impossible de faire le dénombrement des villes qui furent ruinées, & désolées par les barbares qui inondèrent l'Empire de tous côtes, durant le tems dont nous parlons. Il n'y eut aucune Province de l'Empire qui ne se ressentit de la cruauté de ces peuples. Rome perdit sa domination sur la terre, & sur la mer.

BABYLON MAGNA VENIT IN MEMORIAM ANTE DEUM. *Dieu se ressouvint de la grande Babylone ;* Dieu s'en souvint dans sa colère ; il lui fit boire le calice du vin de sa fureur. Depuis qu'Alaric eut pris Rome, cette Capitale de l'Empire devint, pour ainsi dire, le jouet de ses ennemis, qui la prirent, & reprirent plusieurs fois en l'espace de cent quarante ans. Elle fut prise par Alaric, en 410. par Ataulphe, en 411. par Giséric, en 455. par Odoacre, en 476. par Théodoric, en 500. par Totilas, en 546. & 549.

ÿ. 20. OMNIS INSULA FUGIT. *Toutes les Isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent.* La chute de Rome effraya tellement tout l'Empire, que les Provinces, les Isles, les villes, les montagnes, tout sembloit sensible à son malheur. (b) Ces expressions sont souvent employées

(4) Ezéch. v. 12.

(b) Vide Ieronym. Epist. 16. & in Ezéch. | Prim. August. lib. 2. de Civit. cap. 33.

21. *Et grando magna sicut talentum descendit de celo in homines : & blasphemaverunt Deum homines propter plagam grandinis : quoniam magna facta est vehementer.*

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes : & les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la pluye de la grêle ; parce que cette pluye étoit fort grande.

COMMENTAIRE.

dans les Prophètes pour exprimer des malheurs pareils, à la chute de Tyr. Isâie (a) représente les isles, les villes maritimes, & les vaisseaux, qui font le détail de sa chute. Ezéchiël (b) dit de même qu'à la ruine de cette fameuse ville, les isles seront dans la consternation, & que les Princes de la terre s'asséieront dans la poussière. Dans d'autres endroits ils représentent les montagnes émuës, & en quelque sorte fonduës, & abaissées à la vûe de la colére du Tout-puissant. Tout cela ne marque autre chose qu'une vengeance extraordinaire de la part du Seigneur.

ÿ. 21. GRANDO MAGNA SICUT TALENTUM. Une grêle comme du poids d'un talent tomba du Ciel. Soit qu'on l'entende figurément pour le poids terrible de la colére de Dieu qui tomba alors sur cette malheureuse ville, ou qu'on l'entende des grêles, & des autres malheurs semblables qui affligèrent l'Empire, il est aisé d'en montrer l'exécution par l'histoire. La grêle qui tomba à Constantinople après l'exil de saint Jean Chrysostome en 404. est marquée dans les Historiens comme un des plus sensibles, & des plus terribles effets de la vengeance de Dieu. (c) Philostorge (d) dit que la grêle pesoit jusqu'à huit livres. D'autres disent qu'elle étoit de la grosseur d'une noix. Mais il vaut mieux prendre cette grêle comme une marque générale de la vengeance de Dieu. Ce qui suit favorise cette explication. Saint Jean dit que *les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la pluye de la grêle ;* & saint Augustin (e) nous apprend que les Payens toujours endurcis attribuoient à l'abolition du culte des Idoles, tous les malheurs dont ils étoient frappez, & en particulier la prise, & le saccagement de Rome.

(a) *Isai. xxiv. 3. 4.*

(b) *Ex. ch. xxvi. 35.*

(c) *Sozom. lib. 8. cap. 27. Socrat. lib. 6. sup.*

19. *Chronic. Alex. pag. 714.*

(d) *Philostorg. l. xi c. 7. pag. 530.*

(e) *August. lib. 1. de Civit. cap. 1. & de Urbis*

Excit. tom. 6. nov. edit. in fine.





CHAPITRE XVII.

Babylone la grande prostituée est assise sur les eaux. Elle est enivrée du sang des Saints. Description de la bête qui portoit Babylone. Explication de ses sept têtes, & de ses sept cornes. Rois qui suivent la bête. Victoire de l'Agneau.

¶. 1. *ET venit unus de septem Angelis, qui habebant septem phialas, & locutus est mecum, dicens: Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magna, qua sedet super aquas multas,*

¶. 1. **A** Lors l'un des sept Anges, qui avoient les sept coupes, vint me parler, & me dit: Venez, & je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux;

COMMENTAIRE.

¶. 1. **V**ENIT UNUS DE SEPTEM ANGELIS. Un des sept Anges que l'on a vû dans le Chapitre précédent qui avoient les sept coups de la colère de Dieu, vint dire à saint Jean: *Je vais vous montrer la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux.* La grande prostituée est Rome idolâtre. (a) Les grandes eaux sont les peuples auxquels elle commande, comme l'Ange le dit lui même ci-après ¶. 15. Ce Chapitre est l'explication du treizième; c'est comme la clef de tout ce Livre. Rien ne convient mieux à Rome idolâtre que le nom de prostituée, pris dans le sens des Prophètes, (b) qui représentent d'ordinaire sous ce nom les villes corrompues, & infidèles. Les caractères que saint Jean donne ci-après à cette prostituée, nous déterminent encore plus à la prendre pour Rome. (¶. 18.) *Elle a l'empire sur les Rois de la terre;* (¶. 9.) elle est bâtie *sur sept montagnes;* (¶. 6.) elle est *enivrée du sang des Saints, & des Martyrs de Jesus;* Enfin son nom mystique (¶. 5.) est *la grande Babylone*, comme elle est déjà appelée dans la première Epître de saint Pierre: (c) *L'Eglise qui est à Babylone, vous salue.*

(a) Ieronym in Isai. xiv. Tertull. contra Judaeos cap. 9. Andreas & Areth. Catacumbas. Brengand. V. Borin. Oecumen. Viages, Ribera, Sixt. Sen. lib. 2. Biblioth. Bellarm. lib. 2. de Pontif. cap. 2. Alcazar Apoc. 11. Cornel. Alii plures apud eum, Bossuet, Du Pin.

(b) Isai. xxiii. 17. & xlvii. 1. E. Nat. num. III. 4.

(c) 1. Petr. v. 13. Vide Papiam apud Euseb. lib. 2. Hist. Eccl. cap. 15. Ieronym. Catalogo. Bed. Oecum. in 1. Petri.

1. *Cum qua fornicati sunt Reges terra, & inebriati sunt qui inhabitant terram de vino prostitutionis eius.*

3. *Et abstulit me in spiritu in desertum. Et vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemia, habentem capita septem, & cornua decem.*

2. Avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus ; & qui a enyvré du vin de sa prostitution, les habitans de la terre.

3. Et m'ayant transporté en esprit dans le désert, je vis une femme assise sur une bête, de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphème, qui avoit sept têtes & dix cornes.

COMMENTAIRE.

¶ 2. *CUM QUA FORNICATI SUNT REGES TERRÆ. Avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus.* Non-seulement les Empereurs Romains, mais aussi les Rois soumis à leur empire, se sont souillés par l'idolâtrie ; ils ont même adoré la ville de Rome : (a)

Terrarum Dea, gentiumque Roma.

Elle a enyvré du vin de sa prostitution les habitans de la terre. Elle a voulu faire recevoir par tout ses Dieux, & sa Religion, & elle y a réussi. Comme elle admettoit la pluralité des Dieux, elle voyoit sans jalousie qu'on en adorât d'autres avec les siens, & elle se faisoit une religion de n'en exclure aucun de son culte : (b) *Cum penè omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium serviebat erroribus ; & magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem.*

¶ 3. *ABSTULIT ME IN SPIRITU IN DESERTUM.* M'ayant transporté dans le désert. L'Ange qui me parloit, pour m'expliquer plus distinctement ce que vouloit dire la vision que j'avois eue auparavant, me transporta en esprit dans une solitude, où je n'étois point distrait par d'autres objets. *J'y vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate.* Les villes, & les Provinces sont ordinairement représentées sous l'idée de femmes. Cela est commun dans les Prophètes, dans les Poètes, & dans les autres Auteurs profanes. Celle-ci est revêtue d'écarlate, ou de pourpre ; c'étoit la couleur dont les Empereurs étoient revêtus ; cela marque la souveraine puissance. (c) L'écarlate peut aussi marquer le sang des Martyrs dont elle s'étoit souillée. Elle étoit pleine de noms de blasphème, des blasphèmes qu'elle avoit proférés contre JESUS-CHRIST, & de ceux qu'elle avoit forcés les nations, & ceux mêmes d'entre les Chrétiens qui étoient tombez dans l'apostasie, de proférer contre lui.

Elle avoit sept têtes, & dix cornes ; c'est ce qu'on a déjà vu ci-devant Chap. XIII. 1. Les sept têtes, sont les sept Empereurs qui persécutèrent

(a) Martial. Ep. XII.

(b) Leo Magn. homil. 1. in Natali Apostol. Petri & Pauli.

(c) Horat. Carm. lib. 1. Ode 33. *Purpurei mictant Tyranni,*

4. Et mulier erat circumdata purpura, & coccino, & inaurata auro, & lapide pretioso, & margaritis, habens poculum aureum in manu sua. plenum abominatione, & immunditia fornicationis ejus.

5. Et in fronte ejus nomen scriptum: *Mysterium: Babylon magna mater fornicationum, & abominationum terra.*

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre & d'écarlate; elle étoit parée d'or, de pierres précieuses, & de perles, & avoit à la main un vase d'or, plein des abominations & de l'impureté de la fornication.

5. Et sur son front ce nom étoit écrit: *Mystère: La grande Babylone, mere des fornications, & des abominations de la terre.*

COMMENTAIRE.

l'Eglise; savoir, *Dioclétien, Maximien, Galère, Maximin, Sévère, Maxence, Licinius*; si l'on veut mettre *Constance Chlore* en la place de Sévère, nous ne nous y opposerons pas. Les dix cornes sont ou les Gouverneurs des Provinces, qui exécutoient les ordres de ces Empereurs; ou ces dix cornes marquent les dix Empereurs qui se trouvèrent revêtus de la pourpre pendant le tems de cette persécution, quoiqu'ils n'aient pas tous persécuté l'Eglise. Ces dix Empereurs sont *Dioclétien, Maximien, Galère, Maximin, Sévère, Maxence, Licinius, Constance Chlore, Constantin, & Eugène.*

¶ 4. MULIER ERAT CIRCUMDATA PURPURA, &c. Cette femme étoit vêtue de pourpre, &c. Saint Jean a grand soin de caractériser cette femme, parce qu'elle étoit le principal objet de sa prophétie. Il lui donne tous les ornemens qui peuvent la désigner pour la maîtresse du monde, & pour le siège, & le rempart de l'idolâtrie, & de la prostitution spirituelle de tous les habitans de la terre: En cela fort semblable à l'ancienne Babylone, dont il est écrit: (*a*) *Babylone est une coupe d'or, qui enivre toute la terre: toutes les nations ont bû de son vin; c'est pourquoi elles sont enivrées.* C'est à quoi saint Jean fait ici allusion.

¶ 5. IN FRONTE EJUS NOMEN SCRIPTUM: MYSTERIUM: BABYLON MAGNA. Et sur son front ce nom étoit écrit: *Mystère: La grande Babylone.* Ce n'est point la Babylone réelle, ville de Chaldée, située sur l'Euphrate; c'est une Babylone mystique, qui a tous les caractères de cette ancienne Babylone; ville pleine d'idolâtrie, de superstitions, qui opprime les peuples sous le joug de son injuste domination, qui persécute les Saints, qui renverse les Temples du Seigneur, qui n'a point d'autres règles que son ambition, qui est le fleau de Dieu pour châtier les peuples, & qui après avoir rempli la mesure de ses crimes, boit à son tour le calice de la colère de Dieu, dont elle a enivré tant de na-

(a) *Jerem. 51. 7.*

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine Sanctorum, & de sanguine Martyrum Jesu. Et miratus sum cum vidissem illam admiratione magna.

7. Et dixit mihi Angelus : Quare miraris ? Ego dicam tibi sacramentum mulieris, & bestia que portat eam, quae habet capita septem, & cornua decem.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des Saints, & du sang des Martyrs de Jésus, & en la voyant je fus saisi d'un grand étonnement.

7. Alors l'Ange me dit : De quoi vous étonnez-vous ? Je vous dirai le mystère de la femme, & de la bête sur laquelle elle est assise, qui a sept têtes & dix cornes.

COMMENTAIRE.

tions. On peut voir les Prophètes qui ont écrit contre Babylone. (a) On remarque que les prostituées à Rome portoient quelquefois leur nom sur le front, & le mettoient sur la porte de leur chambre. (b) saint Jean semble faire allusion à cet usage.

¶ 6. VIDI MULIEREM EBRIAM DE SANGUINE SANCTORUM. Je vis cette femme enivrée du sang des Saints, du sang des Martyrs de Jésus. Rome idolâtre, ses Empereurs, ses Gouverneurs de Provinces, ses peuples avoient persécuté l'Eglise de JESUS-CHRIST avec une fureur outrée. C'est ce que marque l'yvresse du sang. Elle en a bû jusqu'à s'enivrer. Cette yvresse, cet excès de cruauté jette saint Jean dans l'étonnement. Quel intérêt avoit-elle à persécuter les plus fidèles, les plus soumis, les plus gens de bien de tous ses sujets ? Elle qui recevoit toutes les fausses Religions, qui ne rejettoit aucune Divinité étrangère, rejette la seule vraie Religion, seule capable de rendre son peuple meilleur, plus sage & plus juste.

¶ 7. DICAM TIBI SACRAMENTUM MULIERIS. Je vous dirai le mystère de la femme, & de la bête. L'Ange va expliquer à saint Jean ce qu'il vient de voir, & ce qu'il a décrit dans le Chapitre XIII. des persécutions de la bête, & des châtimens qu'elle doit souffrir pour venger sa cruauté.

¶ 8. BESTIA QUAM VIDISTI, FUIT, ET NON EST. La bête que vous avez vûë, étoit, & n'est plus. La bête que vous avez vûë persécutrice, cruelle, enivrée du sang des Saints, a été ; mais bien-tôt elle ne sera plus. La puissance lui a été donnée d'exercer sa rage pendant trois ans & demi ; elle a abusé de son pouvoir, elle a satisfait sa haine : mais ç'en est fait ; elle n'est plus ; vous l'allez voir abattuë, condamnée, pré-

(a) Jerem. li. Isai. XIII. XIV. XXI. Ezech. XXIX. XXX. Vide & Ieronym. in Joannian. lib. 2. ad fidem.

(b) Senec. Controv. 1. Meretrix vocata et, in communi loco stetit, superpositus est cella tua titulus. Idem ibidem. Nomen tuum

pendis in fronte, pretia supri accepisti, &c. Juvenal. Satyr. 6. de Messalina.

. Nuda palli
Confisit aurasis titulum mentita Lyrisca.
Vide Martial. Epigr. 2. 46. Cornet. & Med. his.
Durant. lib. 1. Variar. c. 2.

8. *Bestia quam vidisti, fuit, & non est. & ascensura est de abyſſo, & in interitum ibit: & mirabuntur inhabitantes terram, (quorum non sunt scripta nomina in Libro vite à constitutione mundi,) videntes bestiam, que erat & non est.*

9. *Et hic est sensus, qui habet sapientiam. Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet.*

8. La bête que vous avez vûë, étoit, & n'est plus; & elle doit monter de l'abîme, & périr ensuite sans ressource: & les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écits dans le Livre de vie, dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, & qui n'est plus.

9. Et en voici le sens plein de sagesse. Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.

COMMENTAIRE.

cipitée dans l'abîme. Elle ne fera plus, parce que réduite dans l'état le plus malheureux, elle sera regardée comme ar. antic: *Non quod deſſat qui in pœnis est sempiternis*, dit saint Jérôme, (*) *sed quod qui Deo non vivit, in Scripturis sanctis dicatur non subsistere.*

Rome humiliée quittera l'idolâtrique Payenne, & devenuë fidelle, elle fera le centre de la Religion Chrétienne, comme elle avoit été le centre, & le fort de la superstition, & de l'erreur. Pour entendre ceci, il faut se transporter non au tems auquel saint Jean écrivoit, mais à celui qui étoit le sujet de la prophétie; au tems qui suivit les persécutions de Dioclétien, & des autres, jusqu'à Constantin; & ensuite au tems qui suivit Julien, & Valens. Ce dernier étoit Chrétien, mais porté d'un zèle outré pour l'Arianisme. Alors il étoit vrai de dire qu'il n'y avoit qu'un moment entre Rome florissante, & Rome abattue; entre Rome enyvrée du sang des Saints, & Rome qui n'est plus; c'est à dire, qui n'est plus cette ancienne Rome superbe, superstitieuse, cruelle, maîtresse du monde; mais une autre Rome Chrétienne, soumise, obéissante, déchûë de son ancienne splendeur, & autant favorable à la Religion de JESUS-CHRIST, qu'elle lui avoit été contraire.

ASCENSURA EST DE ABYSSO. *Elle doit monter de l'abîme, & périr ensuite.* Ceci est au futur, parce qu'en effet il n'étoit pas encore arrivé lorsque saint Jean écrivoit, & que l'Ange lui parloit; Mais si l'on fait attention à ce qui lui a été prédit au Chapitre XII. 1. & à ce qu'il vient de dire de la chute de la bête, il semble qu'on devroit le mettre au passé. Elle est montée de l'abîme, & elle doit périr aussitôt. Les Prophètes mettent assez indifféremment le passé, & le futur, à cause de la certitude de leurs prédictions.

MIRABUNTUR INHABITANTES TERRAM. *Les habitans de la terre, dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie, s'étonneront de la*

(*) *Jeronym. in Ezechiel. xxvi.*

10. *Et Reges septem sunt; quinque
ceciderunt, unus est, & alius nondum
venit: & cum veneris, oportet illum
breve tempus manere.*

10. Ce sont aussi sept Rois, dont cinq
sont morts, il en reste un, & l'autre n'est
pas encore venu; & quand il sera venu, il
doit demeurer peu.

COMMENTAIRE.

chôte de cette bête, à qui les destins, & les oracles sembloient promettre l'éternité: (a)

His ego nec metas rerum, nec tempora pono.

Imperium sine fine dedi.

Mais les Chrétiens n'en furent nullement surpris. Ils s'attendoient bien qu'une ville qui s'étoit souillée par tant de crimes, & qui avoit répandu tant de sang, n'échapperoit pas à la vengeance de Dieu. Sainte Mélanie quitta la ville de Rome, & persuada à plusieurs autres de la quitter, par le présentiment intérieur qu'elle avoit qu'elle devoit bien-tôt périr. (b)

¶ 9. SEPTEM CAPITA, SEPTEM MONTES SUNT. *Les sept têtes, sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.* Tout le monde fait que Rome est bâtie sur sept collines: (c)

Dis quibus septem placuere colles,

Dicere carmen.

Et Ovide: (d)

Sed quæ de septem totum circumspicit orbem

Montibus, imperii Roma, Deumque lo.us.

¶ 10. ET REGES SEPTEM SUNT. *Ce sont aussi sept Rois.* Les sept têtes marquent & la ville, & les Empereurs Romains, qui ont persécuté l'Eglise. Ces sept Princes persécuteurs sont, comme nous l'avons dit souvent, Dioclétien, Maximien, Galère, Maximin, Maxence, Sévère, Licinius. *Cinq de ces Rois sont morts; ce sont Dioclétien, Maximien, Galère, Maxence, & Sévère. Il en reste un; c'est Maximin, qui persécuta l'Eglise d'Orient avec la dernière violence. Mais ce Prince ayant enfin été abattu comme les autres, Licinius parut, persécuta l'Eglise pendant un peu de tems, & tomba aussi comme les autres sous les armes de Constantin. C'est ce qui est marqué ici par ces mots: L'autre n'est pas encore venu; & quand il sera venu, il doit demeurer peu.* On peut

(a) Virgil. *Æneid.* 1. Vide & Horat. *carm. faculare.*

Vosque veraces esse nisse Parca.

Quod semel dictum est stabileque verum

Terminus servet, bona jam peractis,

Jungite fata.

Plorus in Tarquinie Superbo. De manubriis captarum urbium templum crexerit, quod cum in

agnarentur, cedentibus ceteris Diis, resistere i veniens & terminus. Placuit ut tibus contumacia numinum, siquidem firma omnia, & aterna pollicebantur.

(b) *Historia Lausana, cap. 118.*

(c) Horat. *Carmen faculare.*

(d) Ovid. *lib. 1. Tristium.*

11. *Et bestia, quæ erat, & non est : & ipsa octava est : & de septem est, & in in:eritum vadit.*

12. *Et decem cornua, quæ vidisti, decem Reges sunt, qui regnum nondum acceperunt, sed potestatem tamquam Reges unâ horâ accipient post bestiam.*

11. La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle-même la huitième, est aussi usé des sept, & elle va périr bien-tôt.

12. Les dix cornes que vous avez vûës, sont dix Rois, à qui le royaume n'a pas encore été donné, mais ils recevront comme Rois, la puissance pour une heure après la bête.

COMMENTAIRE.

comparer ce qui a été dit sur le Chap. XIII. 1. 2. 3.

¶ 11. **BESTIA QUÆ ERAT, ET NON EST, ET IPSA OCTAVA EST, ET DE SEPTEM EST.** *La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle-même la huitième, & une des sept.* Après la chute des sept têtes, & la mort des sept Empereurs persécuteurs, dont on a parlé, la bête parut morte, comme il est dit au Chap. XIII. 3. 12. Mais sa playe fut guérie, du moins elle parut l'être, lorsqu'il s'éleva une bête qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau. C'étoit comme une huitième tête de la bête. Elle étoit du nombre des sept premières, elle en avoit tout le venin, toute la cruauté, toute la malice : *Et de septem est ;* mais elle en étoit différente en nombre ; elle étoit la huitième : *Et ipsa octava est.* C'est Julien l'Apostat, dont les caractères sont marquez d'une manière si expresse au Chap. XIII. 11. 12. 13. 15. 16. 17. *Elle va périr bien tôt.* Ce Prince ne régna qu'un an, & sept ou huit mois ; mais il ne laissa pas de faire une infinité de maux à l'Eglise. Les Payens se flattoient qu'il rétablirait entièrement le Paganisme.

¶ 12. **DECEM CORNUA QUÆ VIDISTI, DECEM REGES SUNT.** *Les dix cornes que vous avez vûës, sont dix Rois.* La bête que saint Jean vit Chap. XIII. 1. avoit sept têtes, & dix cornes, & sur ses cornes dix diadèmes : Ce que nous entendons des Rois, qui s'établirent dans diverses Provinces de l'Empire Romain, (a) & qui formèrent leurs Etats des démembremens de ce vaste Corps. De-là vient qu'ils sont comme entez sur le corps de la bête. Les versets suivans démontrent que c'est-là la seule vraie explication de cet endroit. Le nombre de dix peut marquer en général un grand nombre ; (b) & si l'on veut trouver le nombre précis de dix, on peut suivre Bérengaud, Auteur du septième siècle, qui a souvent été imprimé sous le nom de saint Ambroise sur l'Apocalypse. Cet Ecrivain dit que les Perses, & les Sarrasins se rendi-

(a) Vide Bérengaud. hic. Bossuet, Du Fin.] (b) Tichon. Beda. Alcazar. Alii passim. Brot. Alii plerisque.

13. *Hi unum consilium habent : & virtutem & potestatem suam bestia tradent.*

13. Ils ont tous un même dessein, & ils donneront à la bête leur force, & leur puissance.

COMMENTAIRE.

rèrent maîtres d'une partie de l'Asie, les Vandales de l'Afrique, les Gots de l'Espagne, les Lombards de l'Italie, les Bourguignons de la Gaule, les François de la Germanie, les Huns de la Pannonie, les Alains, & les Suèves de beaucoup d'autres pays qu'ils ravagèrent.

QUI REGNUM NONDUM ACCEPERUNT. *Le Royaume n'a pas encore été donné à ces dix Rois.* Ils ne l'ont reçu ni pendant, ni immédiatement après la persécution. Ce ne fut ni sous les sept Empereurs ennemis de l'Eglise, ni sous Constantin, & ses fils, ni même sous Julien, que ces Rois barbares, & étrangers fondirent sur l'Empire Romain, & y établirent leur domination; ce ne fut qu'au cinquième siècle que ces Monarchies se formèrent. Comme saint Jean avoit vû les dix cornes avec leurs diadèmes sur le corps de la bête, en même-tems que les sept cornes, il auroit pû s'imaginer que ces dix cornes regnoient tout à la fois avec les Empereurs persécuteurs. L'Ange le prévient ici, & lui dit que ces dix Rois n'ont pas encore reçu le Royaume, dans le tems que les sept Empereurs paroissent; mais qu'ils recevront la puissance comme Rois pour une heure après la bête; ou, suivant le Grec, (a) avec la bête. Cela ne fait rien au fond. Ces Rois étrangers furent établis Rois après la bête, après sa chute, après l'abaissement, & l'affoiblissement de l'Empire Romain; ou avec la bête, en même-tems que l'Empire Romain avoit encore des Empereurs, mais Chrétiens, & Catholiques, & fort affoiblis par le démembrement de tant de Provinces.

Saint Jean dit de plus qu'ils reçurent la puissance pour une heure. On peut traduire le Grec par, à la même heure, aussi tôt après; & l'une & l'autre traduction se peut aussi défendre. Les Rois dont nous avons parlé, s'établirent à peu près dans le même tems dans les Provinces de l'Empire; ils firent irruption comme de concert dans toutes les parties de cette vaste Monarchie. (b) Ce fut depuis l'an 400. jusqu'en 410. que les Gots s'avancèrent de plus en plus dans le cœur de l'Empire, & que les Huns, les Isavares, les Vandales, les Alains, les Suèves, les Bourguignons, les Francs, & autres barbares y fondirent de toutes parts; & depuis ce tems ils ne songèrent qu'à s'y établir, comme ils le firent en effet les uns

(a) *Καὶ ἕνεκα ἐς βασιλεὺς μέγα λαμβάνουσι τὴν ἐξουσίαν ἅπασιν ἐξουσίαν ποσὶ*
bestiam. Ita Velaz. Vulg. Alia, Item, Andra.

Arct. Primaf. Cum bestia.

(b) Voyez saint Jérôme Ep. xi. Zozyms. lib. 6. Oros. l. 7. c. 38. 39. 40.

14. *Hi cum Agno pugnabunt, & Agnus vincet illos: quoniam Dominus dominorum est, & Rex Regum, & qui cum illo sunt, vocati, electi, & fideles.*

14. Ils combattront contre l'Agneau, & l'Agneau les vaincra; parce qu'il est le Seigneur des Seigneurs, & le Roi des Rois; ceux qui sont avec lui, sont les appelez, les élus, & les fidèles.

COMMENTAIRE.

un peu plutôt, & les autres un peu plus tard; mais presque tous en l'espace de moins de trente ans.

ÿ. 13. *HI UNUM CONSILIUM HABENT. Ils ont sous un même dessein*, qui est de s'établir dans un pays plus gras, & plus commode que le leur; de faire la conquête de quelque bonne Province, de s'enrichir des dépouilles de cet Empire, qui avoit ruiné tous les autres. Les autres Rois lorsqu'ils font la guerre, c'est d'ordinaire afin de venger leurs injures, ou dans la vûe d'aggrandir leurs Etats, & de faire valoir leurs droits: Ceux ci étoient des Rois d'une espèce toute différente. Ils n'avoient aucun droit aux Provinces qu'ils attaquoient; ils ne cherchoient point à ajouter quelque chose à leurs Royaumes; leur vûe étoit d'en fonder de nouveaux, & de s'y maintenir par les armes.

POTESTATEM SUAM BESTIÆ TRADENT. Ils donneront à la bête leur force, & leur puissance. Comment cela, puisqu'ils viennent pour ruiner sa domination, & pour mettre en pièces son grand Empire? Il faut distinguer les tems. D'abord les Gots, les Francs, & les autres peuples entrèrent à force ouverte dans l'Empire. On s'opposa tant qu'on put à leur entrée: mais enfin lorsqu'ils y furent, il fallut les y souffrir; & comme ils n'avoient point d'autre profession que la guerre, les Empereurs, & leurs Généraux se trouvèrent heureux en plus d'une occasion d'acheter leur secours, & d'employer leurs forces contre d'autres barbares, ou contre leurs concurrens dans l'Empire. On leur donna des Provinces à garder; on les reçut dans l'alliance des Romains; on leur céda de vastes pays pour s'y établir. On vit Alaric commander les armées Romaines sous Arcade, en l'an 399. Gaïnas Got fut envoyé par le même Prince contre Tribigilde, qui s'étoit révolté en Asie, en l'an 400. Stilicon voulut employer Alaric à usurper l'Illyrie Orientale sur Arcade, & il lui donna pour cela la charge de Général de l'Illyrie, en 405. Les Francs se font souvent distinguez par leur valeur dans les armées Romaines; ils étoient comme troupes auxiliaires avec les Bourguignons, les Saxons, & les Gots dans l'armée d'Aëtius contre Attila. (a) Les Alains, & les Huns servoient contre Radagaise dans l'armée d'Hono-

(a) *Jornand. de Reb. Geticis.*

15. *Et dixit mihi : Aquæ, quas vidisti ubi meretrix sedet, populi sunt, & gentes, & lingua.*

15. Il me dit encore : Les eaux que vous avez vûës, où cette prostituée eit assise, sont les peuples, les nations, & les langues.

COMMENTAIRE.

ré. (a) Rome ne fut prise par Alaric, que parce qu'on ne lui tint pas ce qu'on lui avoit promis. (b)

ÿ. 14. HI CUM AGNO PUGNABUNT. *Ils combattront contre l'Agneau.* D'abord ces peuples furent Payens, & idolâtres; ils persécutèrent les Chrétiens, & plusieurs Fidèles périrent dans les premières irruptions qu'ils firent dans les Provinces de l'Empire. (c) Saint Augustin, (d) & Paul Orose (e) parlent d'un Roi Got, nommé Athanaric, sous lequel un nombre infini de Chrétiens reçut la couronne du martyre.

AGNUS VINCET ILLOS. *L'Agneau les vaincra.* Il les soumettra à la foi, & à la Religion Chrétienne. Toutes ces nations, dont une partie subsiste encore aujourd'hui, reçurent d'assez bonne heure la foi de JESUS-CHRIST. *Adorez ce que vous avez brûlé,* disoit saint Remy à Clovis. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux tombèrent dans l'Arianisme, qui étoit alors fort puissant : mais bien tôt la plupart revinrent à l'Eglise Catholique. Les Bourguignons étoient d'abord Catholiques; les François l'ont été dès le commencement. Les Visigots d'Espagne embrasèrent la vraie foi, & quittèrent l'Arianisme sous l'écarteré frere de saint Hermengilde, qui avoit souffert le martyre pour la même créance. Orose (f) dit que les Eglises se remplissoient de Huns, de Suèves, de Vandales, de Bourguignons, & de tant d'autres sortes de peuples, à la confusion de ceux des Romains qui demeuroient obstinez dans l'idolâtrie au milieu des Chrétiens. J. C. réduisit ces barbares à son obéissance, *parce qu'il est le Seigneur des Seigneurs, & le Roi des Rois;* & ces peuples qui étoient auparavant l'objet de l'horreur, de la haine, ou du mépris des autres nations, devinrent par leur conversion *les élus, & les fidèles.*

ÿ. 15. AQUÆ QUAS VIDISTI, . . . POPULI SUNT. *Les eaux que vous avez vûës, sont les peuples.* Elles marquent ces nations entières auxquelles Rome donne la Loi, & sur lesquelles elle étend son empire. Les peuples sont assez souvent comparez aux fleuves, & aux inondations. Voyez *Isai.* VIII. 6. 7. *Jerem.* LI. 13. *Nahum.* II. 8.

(a) Zozym lib. 4. Oros lib. 7. c. 37.

(b) Jornand de Reb. Getic. Alii.

(c) Bessuet hic, Du Pin.

(d) August. de Civit. lib. 17. cap. 5.

(e) Oros lib. 1. cap. 32.

(f) Paul. Oros. lib. 7. cap. 41. Vide & Brev. gaud. hic & Bessuet, & Du Pin, & Grot. Vide & Irenæum. ad Héliodor. & ad Latam.

16. *Es decem cornua, qua vidisti in bestia: hi odient fornicariam, & desolatam facient illam, & nudam; & carnes eius manducabunt, & ipsam igni consumerabunt.*

17. *Deus enim dedit in corda eorum ut faciant quod placitum est illi: ut dem regnum suum bestia, donec consummentur verba Dei.*

16. Les dix cornes que vous avez vûes dans la bête, font ceux qui haïront cette prostituée: ils la réduiront dans la dernière désolation; la dépouilleront, dévoreront ses chairs, & ils y mettront le feu.

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît, qui est de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 16. DECEM CORNUA. *Les dix cornes... haïront cette prostituée.* Les peuples barbares qui inondèrent l'Empire Romain, & les Rois qui les commandoient, haïsoient tous la prostituée; ils étoient tous ennemis de Rome, & de l'Empire, & conspiroient tous à sa ruine, & à sa désolation. Nous avons montré ci-devant Chap. XVI. 3. que le Paganisme, & l'idolâtrie regnoient encore dans Rome. Lors même qu'Alaric la prit, la plupart étoient passionnez pour les Idoles, comme on l'a vû sur le Chap. XVI. 7. 10. Ainsi Rome est à bon droit nommée la prostituée. (a) Les Gots la réduisirent dans la dernière désolation, lorsqu'Alaric la prit; ils la dépouillèrent; cette grande ville fut abandonnée au pillage; il n'y eut que les Eglises de privilégiées: ils la brûlèrent; ils y mirent le feu. C'est ce qui est marqué expressément par Marcellin, (b) par saint Jérôme, (c) par Orose, (d) par Philostorge. (e) On n'y épargna l'honneur ni des filles, ni des femmes, ni même des vierges consacrées à Dieu. (f) Rome périt par le feu, par l'épée, par la peste, par la famine, comme le remarque saint Augustin en plus d'un endroit. (g) Saint Jean dit que les ennemis dévoreront les chairs de cette prostituée: Ce qui pourroit bien marquer l'extrême famine que l'on souffroit dans Rome avant, & pendant le siège; ou, si l'on veut, la brutalité que le soldat vainqueur exerça sur le corps des personnes d'honneur qui tombèrent entre ses mains. Saint Jérôme (h) dit que la famine alla jusqu'à contraindre les hommes de se nourrir de chair humaine.

Ÿ. 17. DEUS DEDIT IN CORDA EORUM. *Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qui lui plaît.* (i) Ne croyez pas que ces barbares pen-

(a) Erenaud. Bessuet.

(b) Marcell. Chronic.

(c) Jeronym. Ep. 12.

(d) Oros. lib. 7. cap. 39.

(e) Philostorg. pag. 334.

(f) August. de Civit. lib. 1. cap. 16.

(g) August. Serm. 296. cap. 3. lib. 1. de Civit.

cap. 7. Serm. de Urbis Excidio, cap. 2.

(h) Jeronym. Ep. 16. ad Principiam.

(i) Le Grec ajoute: καὶ φάγοντες τὰς σαρκὰς αὐτῆς. Mais ces mots ne se trouvent ni dans la Vulgare, ni dans le Manuscrit Alexandrin; il y a quelque apparence qu'ils sont pris du Ÿ. 13. de ce Chapitre.

18. *Et mulier, quam vidisti, est civitas magna, quæ habet regnum super Regem terra.*

18. Et quant à la femme que vous avez vûë, c'est la grande ville, qui regne sur les Rois de la terre.

COMMENTAIRE.

fassent à obéir à Dieu, & à venger les injures faites à son nom, ni les blasphèmes prononcez contre lui, ni le sang des Martyrs répandu; ils ne songeoient qu'à contenter leur vengeance, & leur avarice, & à établir l'idolâtrie dans les lieux où ils pénétroient. Mais l'Écriture dit que Dieu leur mit dans le cœur d'exécuter ses ordres; c'est à dire, qu'il se servit des dispositions de leur cœur pour remplir ses décrets, qu'il lâcha la bride à leur passion, & les conduisit comme des instrumens libres, & animez à ce qu'il vouloit qu'ils fissent pour son service, quoiqu'eux-mêmes n'y pensassent pas. C'est ainsi que dans l'ancien Testament il amène Nabuchodonosor contre Jérusalem, & qu'il suscite contre son peuple rebéle des ennemis des extrémités de la terre.

UT DENT REGNUM SUUM BESTIÆ. *Il leur mis dans le cœur de donner leur Royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu fussent accomplies.* Leur première intention en se jettant dans l'Empire, étoit de s'y établir, & d'y maintenir en même-tems la fausse Religion; & par conséquent de soumettre leur domination à l'empire de la bête, & à l'idolâtrie: mais Dieu en disposa autrement; ils furent eux-mêmes vaincus par l'Agneau, auquel ils vouloient déclarer la guerre, & dont ils vouloient détruire l'empire. (a) On peut aussi l'entendre ainsi: Leur première intention étoit de donner leur Royaume à la bête. Quand ils entrèrent dans l'Empire, ils n'osoient se flatter d'y faire les progrès qu'ils y firent. Ils comptoient d'y vivre sous les Loix, & la Religion des Romains, dans des pays meilleurs que ceux qu'ils avoient quittez. La plupart y furent attirés, dit-on, par Silicon, (b) qui vouloit employer leurs forces contre les Empereurs Arcade, & Honoré. Mais trouvant plus de facilité qu'ils n'avoient crû dans la conquête des Provinces, ils suivirent les voyes que la Providence leur ouvrit. Après avoir pendant quelque tems aidé la bête, & servi dans les armées Romaines comme etoupes auxiliaires, (c) ils se partagèrent les Provinces de l'Empire, dont ils s'étoient rendus les maîtres. Enfin Alaric ayant obligé les Romains de recevoir Attale pour Empereur, travailloit manifestement à établir l'empire de la bête, puisque ce nouvel Empereur étoit Arrien, & favo-
risoit les Payens. (d)

(a) Voyez le §. 14.

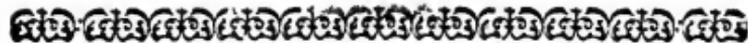
(b) *Vide Oros. lib. 7. cap. 37. Marcell. &*

Tiro Prosper. Chronica.

(c) Voyez ci devant sur le §. 23.

(d) Voyez Zozym. l. 6. Oros. l. 7. c. 42.
Zozom. lib. 6. cap. 9.

¶ 18. MULIER QUAM VIDISTI. *La femme que vous avez vûë assise sur la bête, est la grande ville, qui regne sur les Rois de la terre; c'est Rome, clairement marquée par ces caractères. Il l'a déjà décrite dans les premiers versets: mais il étoit important de la désigner d'une manière qui ne laissât point d'ambiguïté.*



CHAPITRE XVIII.

Chûte de Babylone. Le Peuple du Seigneur en sort. Son orgueil abattu. Surprise de ceux qui étoient en commerce avec elle. Ils la maudissent. Joye des Saints. Le sang des Martyrs se trouve en elle.

¶ 1. *ET post hæc vidi alium Angelum descendentem de caelo, habentem potestatem magnam: & terra illuminata est à gloria ejus.*

¶ 1. **A** Prés cela je vis un autre Ange, qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance, & la terre fut toute éclairée de sa gloire.

COMMENTAIRE.

¶ 1. **P**OST HÆC VIDĪ ALĪUM ANGELUM. *Après cela je vis un autre Ange qui descendoit du Ciel, (¶ 2.) & qui cria de toute sa force: (a) Elle est tombée Babylone.* La chute de Rome étoit le grand objet de cette prophétie. Ce fameux événement y est marqué souvent, & caractérisé d'une manière qui ne laisse aucun doute. Saint Jean emprunte les traits, & les couleurs dont Isâie, & Jérémie se sont servis en décrivant la chute de Babylone, Capitale de Chaldée, pour peindre la ruine, & la désolation de Rome, Capitale de l'Empire Romain. Comparez Isâi. XXI. 9. Jerem. LI. 8. *Babylonia quasi prima Roma; Roma quasi secunda Babylonia est*, dit saint Augustin. (b)

¶ 2. **FACTA EST HABITATIO DÆMONIORUM.** *Elle est devenue la retraite des démons, le repaire de tous oiseaux impur.* Les Prophètes qui nous décrivent la chute, & la ruine des grandes villes, ne manquent pas de nous dire, de même que saint Jean fait ici, qu'elles se-

(a) Συμφησὶς ἐπὶ τῶν φωνῶν πυλάων. A'lii: Ἰσραὴλ πᾶσι φωνῶν λίγων. Ita S. eph. a. n. Alexand. Syr. Arab. Æthiop. Suidas. A'lii. Quidam Latini:

Forti voce dicunt.

(b) August. de Civit. l. 18. c. 2.

2. Et exclamavit in fortitudine, dicens: Cecidit, cecidit Babylon magna: & facta est habitatio dæmoniorum, & custodia omnis spiritus immundi, & custodia omnis volucris immunda & odibilis:

2. Et il cria de toute sa force: Elle est tombée la grande Babylone, elle est tombée; & elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, & le repaire de tout oiseau impur & haïssable:

COMMENTAIRE.

ront réduites à servir de retraite aux démons, aux spectres, & aux oiseaux impurs, & lugubres; aux animaux dangereux, & de mauvais augure. Voici par exemple ce que dit Isâie: (a) Cette superbe Babylone, l'objet de l'orgueil des Chaldéens, sera détruite, comme le Seigneur a renversé Sodome, & Gomorrhe. Elle ne sera jamais ni rebâtie, ni habitée; les Arabes n'y dresseront point leurs tentes, & les pasteurs ne s'y reposeront point. La place même sera maudite, stérile, & inhabitée. Les bêtes y demeureront. Les maisons de cette ville maudite seront le repaire des dragons; les autruches, & les faucons y sauteront; les hiboux s'y répondront l'un à l'autre, & les syrènes auront leur retraite dans ses maisons de plaisir. Voyez aussi Isâi. xxxiv. 11. 14. 23. Jerem. li. 37. Baruc iv. 35. Les Septante ont traduit par les démons ce que saint Jérôme a rendu par les satyres: *Pilosi saltabunt ibi*. Saint Jean suit d'ordinaire les Septante dans ses citations. On croit communément que les démons, & les spectres se saisissent des lieux déserts, & abandonnez. (b)

Rome ayant été prise par Alaric, fut exposée à toute la barbarie, & à la brutalité des Gots; (c) le feu, l'épée, les chaînes, partagèrent la fortune de ces superbes Dominateurs du monde. Rome devint le tombeau de ses propres enfans, dit saint Jérôme. (d) Elle avoit été vaincue & ravagée par la famine, avant que de l'être par l'épée. Une partie de la ville fut réduite en cendre. Procope assure qu'aucun bâtiment ni public, ni particulier ne demeura en son entier. (e) En un mot Rome essuya tous les maux qui sont ordinaires aux villes prises dans la guerre par des ennemis cruels, & animés. Elle se vit en quelque sorte dépeuplée, tant par la mort de ses citoyens, dont les uns périrent par la famine, & les autres par l'épée; les autres se sauvèrent dans les îles, & au-delà de la mer. Et saint Jérôme (f) dit que toutes les Provinces étoient pleines de personnes, que la crainte des barbares avoient bannies de Rome. Les côtes de l'Orient, de l'Egypte, & de l'Afrique furent couvertes de ceux qui

(a) Isâi. xlii. 19. 20. 21.

(b) *Pidæ Civill. & Procop. apud Grat. Ribor.*

Confer Matth. xii. 41. Marc. vi. 2. 3.

(c) *Prosper Tyro, Jeronym. Ep. 16.*

(d) *Jeronym. in Ezech. Proöm.*

(e) *Procop. de Bello Fandal. pag. 170.*

(f) *Jeronym. Ep. 12.*

de citoyens de cette maîtresse du monde, étoient réduits à la servitude. (a)

Je sai que Rome se rétablit, & que peu d'années après sa prise par Alaric, elle se trouvoit tellement repeuplée, & rebâtie, qu'il ne paroît pas que les ennemis y eussent fait aucun tort, si ce n'est dans les édifices où ils avoient mis le feu. Et Albin en étant Préfet en 414. c'est-à-dire quatre ans après la prise, écrivoit à l'Empereur Honoré, que la quantité ordinaire de pain que l'on distribuoit gratuitement au peuple, ne suffisoit plus, tant le nombre des habitans étoit augmenté, s'étant vû jusqu'à quatorze mille personnes en un jour, qui y étoient venus demeurer. Ainsi il semble que les prédictions de saint Jean n'eurent pas leur exécution dans cette occasion. Il est vrai que ce n'étoit-là que le commencement de ses douleurs : car dans la suite elle fut souvent prise & reprise par ses ennemis, qui y causèrent toujours de nouveaux ravages. Alaric la prit en 410. Genséric en 455. Odoacre en 467. Totila en 546. & en 549. Après toutes ces prises & reprises, cette grande ville se vit réduite à une solitude, & à une pauvreté extrême; ce n'étoit plus qu'un grand désert. Ainsi la main de Dieu exécutoit sur elle ses grands desseins; mais à la longue, & par succession de tems, pour lui donner le tems de se repentir. De plus, les nouveaux habitans qui venoient s'y établir, étoient bien moins passionnez pour l'idolâtrie que les anciens. Saint Jérôme témoigne que de son tems le Capitole avec ses dorures, étoit tout noir de fumée; que les temples de Rome étoient remplis de toiles d'araignées; que les Dieux abandonnez au haut des toits & des mafures, n'avoient point d'autre compagnie que les chats huants, & les hiboux.

C'est ainsi que Dieu en usa envers Babylone, dont les Prophètes avoient prédit la chute d'une manière si évidente. Elle ne fut ruinée qu'après plusieurs siècles. Mais si elle subsista depuis sa prise par Cyrus, ce ne fut plus comme capitale d'un grand Empire, ni dans son ancien éclat. Il en fut de même de Rome, depuis sa prise par Alaric. Elle ne s'en releva jamais parfaitement, fut tout par rapport à l'idolâtrie, qui depuis ce tems-là ni regna plus. Et on peut même assurer, que si dans cette occasion elle ne périt pas entièrement, ce ne fut qu'à la faveur de la Religion Chrétienne. Ceux qui s'étoient réfugiés aux tombeaux des Saints Apôtres, & dans les Eglises de la ville, ayant été épargnez, servirent dans la suite à la repeupler, comme nous l'avons vû. (b)

ψ. 3. DE VINO IRÆ FORNICATIONIS EIUS. Elle a fait boire

(a) Idem in Exech. Psalms.

(b) Vide Sozom. lib. 9. cap. 9.

3. *Quia de vino ira fornicationis ejus biberunt omnes gentes : & Reges terra cum illa fornicati sunt : & mercatores terra de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.*

4. *Et audivi aliam vocem de celo , dicentem : Exite de illa , populus meus : ne ne participes fuis delictorum ejus , & de plagis ejus non accipiatis.*

3. Parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution , & les Rois de la terre (sont corrompus avec elle ; & les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe.

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix , qui dit : Sortez de Babylone , mon peuple , de peur que vous n'ayez part à ses péchez ; & que vous ne soyez enveloppez dans ses playes.

COMMENTAIRE.

à toutes les nations du vin de la colère de sa prostitution. Ou plutôt : (a) Elle leur a fait boire du vin de sa furieuse prostitution ; de la passion déréglée qui l'a portée à se prostituer aux idoles ; ou du breuvage amoureux de sa prostitution , comme une malheureuse , qui donne des philtres , & des breuvages à ses amans. Voyez la même expression ci-devant Chap. XIV. 8. Les Rois étrangers , & les peuples qui ont eu commerce avec elle , se sont soûillez par son idolâtrie. Elle a fait passer sa religion dans tous les pays qu'elle a conquis.

ψ. 4. AUDIVI ALIAM VOCEM. J'entendis du ciel une autre voix , qui dit : Sortez de Babylone , mon peuple , de peur que vous n'ayez part à ses péchez ; ou plutôt , à ses châtimens , à la peinc de ses péchez , & que vous ne soyez enveloppez dans sa ruine. Ceci est imité de Jérémie , II. 6. Fuyez du milieu de Babylone , & que chacun sauve son ame. C'étoit un avis que le Prophète donnoit aux Juifs , de se sauver du milieu de cette ville , comme on se sauve d'un vaisseau , qui est sur le point de faire naufrage. Lorsque Dieu fut prêt de faire éclatter sa vengeance contre Rome , il retira de cette vic par une mort heureuse , quelques-uns de ses serviteurs , comme le Pape Anastase , dont S. Jérôme disoit , (b) que Rome ne l'avoit pû posséder long-tems , & que Dieu l'avoit enlevé du monde , de peur que la Capitale de l'univers ne fût abattuë sous un si grand Evêque. Il en fit encore sortir plusieurs autres gens de bien , en les tirant de cette ville par une secrette providence ; comme le Pape Innocent , qui , comme dit Orose , (c) fut tiré de Rome , ainsi que Lot de Sodome , de peur qu'il ne vit la ruine d'un peuple livré au péché. Sainte Melanie , par un présentiment intérieur de la chute prochaine de cette ville corrompuë , la quitta , & persuada à plusieurs de la quitter (d)

(a) *Εν τῷ οἴνῳ τῆς θυμῆς τῆς ἀπειρίας ἀμαρτίας*
πάντων ἀμαρτίας ἐκείνης.

(b) *Jeronym. Ep. 16.*

(c) *Orosius lib. 7. cap. 39.*

(d) *Hist. Lausiac. cap. 118.*

5. Quoniam pervenerunt peccata eius usque ad caelum, & recordatus est Dominus iniquitatum eius.

6. Reddito illi sicut & ipsa reddidit vobis, & duplicata duplicata secundum opera eius: in poculo, quo miscuit, misceto illi duplum.

5. Car ses péchez sont montez jusqu'au ciel, & Dieu s'est ressouvenu de ses iniquitez.

6. Traitez-la comme elle vous a traitez; rendez lui au double toutes ses œuvres; dans le même calice où elle vous a donné à boire; faites-là boire deux fois autant.

COMMENTAIRE.

comme elle. Dans le sac de Rome, Dieu prépara un azyle hors de la ville dans les Eglises de saint Pierre & de saint Paul, à tous ceux qui s'y réfugièrent. (a) Ces azyles dans la première intention d'Alaric, qui les avoit ordonnez, n'étoient qu'en faveur des Chrétiens, quoi que plusieurs Payens s'en soient aussi servis. (b) Enfin nous avons vû sur le v. 1. de ce Chapitre, qu'après la prise de Rome, une infinité de Chrétiens se retirèrent dans l'Égypte, dans l'Afrique, & dans la Syrie, & y trouvèrent une heureuse ressource dans la charité de leurs freres. On vit la même chose après sa prise sous Genséric. Deogratias Evêque de Carthage, se distingua par sa charité, & par son zèle envers les captifs. (c)

v. 5. PERVERNERUNT PECCATA EIUS, Ses péchez sont montez jusqu'au ciel. Tout ceci est imité de Jérémie, dans ce qu'il dit contre Babylone de Chaldée, dont Rome avoit suivi les excez, les cruautés, l'idolâtrie. Voyez Jerem. LI. 9. Pervenit usque ad caelos iudicium eius. Le cri des péchez de Rome est monté jusqu'au ciel. Le Grec: (d) Ses péchez l'ont suivie jusqu'au ciel. D'autres Exemplaires portent: Ils lui sont attachez jusqu'au ciel.

v. 6. REDDITE ILLI, SICUT ET IPSA REDDIDIT VOBIS, Traitez-la comme elle vous a traitez. Ceci est encore copié d'après Jérémie, L. 14. 15. LI. 24. 29. Le Seigneur ne commande pas aux Chrétiens de se venger des Romains persécuteurs & idolâtres; il ne le leur permet point: mais il prédit qu'ils se trouveront en état de le faire, s'ils le veulent. Qui auroit empêché les Chrétiens de chasser les Idolâtres des azyles où ils s'étoient réfugiés, en feignant de croire en JESUS-CHRIST? Qui les auroit empêché dans cette consternation générale, de faire main basse sur leurs ennemis, & de rejeter avec indignation & avec mépris ceux

(a) August. lib. 1. de Civit. cap. 4.

(b) Voyez Grot. Hamm. Boffuet. Du Pin.

(c) Vistor. Vet. lib. 1. cap. 8

(d) Grec. Ηκολούθησαν ἄνωθεν αἱ ἀμαρτίαι αὐτῆς ἕως τοῦ οὐρανοῦ. Ses péchez l'ont suivie jusqu'au

ciel. Mais plusieurs Exemplaires Grecs lisent:

Ἐπιβάσαντες αἱ ἀμαρτίαι, ὅτι Ses péchez lui sont attachez, lui sont comme colles jusqu'au ciel.

Ita Steph. n. n. Alex. Petau 3. Hunt. 1. Ceru 2. Syr. Arab. Hippolyt. Arab. Vide Zach. XII. 5.

7. *Quantum glorificavit se, & in deliciis fuit: tantum date illi tormentum & luctum: quia in corde suo dicit: Sedes regina: & vidua non sum: & luctum non videbo.*

8. *Idem in una die venient plaga ejus, mors, & luctus, & famas, & igne comburentur: quia fortis est Deus, qui judicabit illam.*

7. Multipliez ses tourmens, & ses douleurs à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, & de ce qu'elle s'est plongée dans les délices; parce qu'elle dit en elle-même: Je suis sur le trône comme reine, je ne suis point veuve, & je ne serai point sujette au deuil.

8. C'est pourquoy ses playes, la mort, le deuil, & la famine viendront fondre sur elle en un même jour, & elle sera brûlée par le feu; parce que Dieu qui la condamnera, est puissant.

COMMENTAIRE.

qui venoient implorer leur assistance dans les Provinces étrangères? Mais ils firent tout le contraire, ils les traitèrent avec charité, ils les garantirent de la mort autant qu'ils purent, pour obéir aux loix de l'Évangile, qui ordonnent de rendre le bien pour le mal.

Si on veut que ces paroles s'adressent à Alaric, & aux soldats de son armée; (a) il est aisé de montrer que les Romains leur avoient fait tous les maux qu'ils avoient pû, tandis qu'ils avoient été les plus forts. Enfin on doit considérer ici que cette nation étoit dans cette rencontre l'instrument de la vengeance publique de toutes les nations contre Rome. Cette superbe ville avoit traité tous les peuples avec une hauteur, & avec une violence extrêmes.

ÿ. 7. *QUANTUM GLORIFICAVIT SE. Multipliez ses tourmens, & ses douleurs, à proportion de ce qu'elle s'est élevée d'orgueil. . . Elle a dit: Je suis sur le trône comme Reine.* Saint Jean fait allusion à Isâie, XLVII. 7. 8. & suiv. & Soph. II. 15. Ce qui a été dit autrefois de Babylone, se vérifia admirablement dans Rome. *Elle a dit: Je dominerai éternellement.* C'étoit, disoient les Romains, une des premières prérogatives que les Destins avoient données à Rome, que l'éternité. Voyez ce que nous avons remarqué sur le Chap. XVII. 8. Ammien Marcellin appelle Rome éternelle; (b) & Virgile: (c) *Imperium sine fine dedi.* Tertullien, Lactance, & quelques autres ont paru supposer la même chose, lorsqu'ils ont dit que le monde ne finiroit que quand on verroit Rome abattue. (d) On trouve encore une inscription où l'on lui donne le nom d'*Eternelle*, six ou sept ans avant sa prise, à l'occasion de ses murailles rebâties. (e)

(a) Voyez M. Bossuet.

(b) Ammian. Marcell. lib. 15. cap. 14.

(c) Virgil. *Æneid.* 1.

(d) Tertull. *Apolog.* cap. 32. *Idem ad Scapulam*, cap. 2. *LeBlant.* l. 7. c. 25.

(e) *Baron.* l. 5. an. 403. *Bossuet. hie.*

9. *Et flebunt, & plangent se super illam Reges terra, qui cum illa fornicati sunt, & in deliciis vixerunt, cum viderint fumum incendii ejus.*

10. *Longè stantes propter timorem tormentorum ejus, dicentes: Va! va! civitas illa magna Babylon, civitas illa fortis: quoniam una hora venit judicium tuum.*

11. *Et negotiatores terra flebunt, & lugebunt super illam: quoniam merceres eorum nemo emet amplius;*

11. *Merceres auri, & argenti, & lapidis pretiosi, & margarita, & byssi, & purpura, & serici, & cocci, & omne lignum thynum & omnia vasa eboris, & omnia vasa de lapide pretioso, & aramento, & ferro, & marmo-*

9. Alors les Rois de la terre, qui se sont corrompus avec elle, & qui ont vécu dans les délices, pleureront sur elle. & frapperont leur poitrine, en voyant la fumée de son embrasement.

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens, & ils diront: Hélas! hélas! Babylone grande ville, ville si puissante, ta condamnation est venuë en un moment.

11. Les marchands de la terre pleureront, & gémiront sur elle; parce que personne n'achetara plus leurs marchandises;

11. Ces marchandises d'or & d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soye, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, de toutes sortes de meubles d'yvoire, & de pierres précieuses, d'airain, de fer, & de marbre,

COMMENTAIRE.

¶ 8. *UNA DIE VENIENT PLAGÆ EJUS. Ses pluyes, la mort, le deuil, la famine, viendront fondre sur elle en un même jour.* Nous avons déjà vû cela sur les versets précédens; il est certain que la famine y fut extrême. (a) Le nombre des morts y fut tel, qu'on ne pouvoit leur donner la sépulture; (b) on y vit un deuil & une désolation qu'on ne peut exprimer. Elle fut brûlée par le feu; il n'y eut presque aucun édifice que la flamme n'endommageât. (c)

¶ 9. *PLANGENT SE SUPER ILLAM REGES TERRÆ. Les Rois de la terre pleureront sur elle.* Les Provinces de l'Empire, & les Princes alliez regardèrent le malheur de Rome comme le leur propre. Ils crurent voir tomber l'Empire, en voyant Rome abattuë. Saint Augustin (d) remarque que les peuples d'Orient en faisoient un deuil public, & que les plus grandes villes, & les plus éloignées en étoient dans la consternation. *Plangentibus orientalibus populis, & maximis civitatibus in remotissimis terris publicum luctum, mœvoremque ducentibus.* Cet endroit de saint Jean est encore imité d'Isaïe, (e) & d'Ezéchiel; (f) sur tout de ce dernier. On peut comparer ce que dit ici nôtre saint Apôtre aux versets

(a) Hieronym Ep. 16.
 (b) August lib 1 de Civit. cap. 12.
 (c) Pro. op de Bello Vand. lib. 1. cap. 2.
 pag. 179.

(d) August. lib. 1. de Civit. cap. 33.
 (e) Isai. XIV. 9. 10.
 (f) Ezech. XXVI. 16. 17. XXVII. 30. 31.

Gggg

13. Et cinnamomum, & odoramentum, & unguenti, & thuris, & vini, & olei, & similia, & tristici, & jumentorum, & ovium, & equorum, & rhabdarum, & mancipiorum, & animarum hominum.

13. De cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de bled, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de carottes, d'esclaves, & d'hommes libres.

COMMENTAIRE.

10. 11. 12. 13. 14. 15. des marchands, & des marchandises de Rome, avec ce que dit Ezéchiel de celles de Tyr, Chap. XXVII. XXVIII.

ψ. 12. ET SERICI. (a) *Marchandises de soye*. La soye étoit fort rare; & fort chère du tems de saint Jean; mais elle n'étoit nullement inconnue à Rome. Pétrone parlant du luxe des Romains:

Hinc Numida crustas, illinc sua vellera Seres.

Nous nous sommes étendus sur ce qui regarde la soye dans le Commentaire sur Ezéchiel. (b)

OMNE LIGNUM THYINUM. *Toute sorte de bois odoriférans*. C'est ainsi que quelques Interprètes traduisent le Grec *thyinon*. (c) Mais Grotius croit avec beaucoup plus de raison, que c'est un bois célèbre venu d'Afrique, & nommé *citra*, dont les Romains faisoient des tables, & des plat-fonds précieux. Pline, (d) & Martial en parlent assez souvent. La racine du *citra* sur tout étoit estimée, à cause des veines, & des variétés de ses couleurs: *Radice nihil crispius, nec aliundè pretiosiora opera.*

ψ. 13. CINNAMOMUM. *De cinnamome*. Le Syriaque, le Manuscrit Alexandrin, & quelques autres Manuscrits Grecs, & l'Ethiopien lisent: *Le cinamome, & l'amome*. Ce sont deux espèces d'aromates, qui ont assez de rapport l'un à l'autre.

MANCIPIORUM, ET ANIMARUM HOMINUM. *D'esclaves, & d'hommes libres*. Le Grec à la lettre: (e) *Des corps, & des ames d'hommes*. Mais les Grecs sous le nom de corps, *sómata*, entendent d'ordinaire des esclaves. *Les ames d'hommes* dans le stile de l'Ecriture, sont en général des hommes vivans. Mais vendoit-on des hommes libres? Non sans doute; au moins lorsqu'ils étoient reconnus pour tels: Mais on voloit souvent des hommes, que l'on vendoit ensuite comme esclaves; & c'est apparemment ce que saint Jean a voulu marquer en cet endroit. Quelques-uns pour distinguer *les esclaves* de ce qui est appelé ici *ames des hommes*, veulent que ces derniers ayent été des esclaves que l'on achettoit pour

(a) Κηϊ ρρημα.

(b) Ezech. xvi. 10 pag. 123.

(c) Πάν ἕξος θυίν. Alex Πάν οὐθὺ θυίν.

OMNE VAS THYINUM. Thyinum odoratum. Βεζα.

CAMEGAR. PAPA. Cornel. Syr.

(d) Plin. lib. 13. cap. 16.

(e) Σωματος, ἢ ψυχῆς ἀνθρώπων.

14. *Et poma desiderii anima tua desiderant à te, & omnia pinguis, & proclara perierunt à te, & amplius illa jam non inuenient.*

15. *Mercatores horum, qui diuites facti sunt, ab ea longè stabunt, propter timorem tormentorum eius, fletus, ac lugentes.*

16. *Et dicentes: Va! va! ciuitas illa magna, que amica erat bysso, & purpurâ, & cocco, & deaurata erat auro, & lapide presioso, & margaritis:*

17. *Quoniam unâ horâ destituta sunt tanta diuitia. Et omnis gubernator, & omnis qui in lacum navigat, & nautia, & qui in mari operantur, longè steterunt;*

14. Et les fruits dont tu faisois tes délices, t'ont quittés; toute délicatesse, & toute magnificence est perdue pour toi, & tu ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands qui vendent ces choses, & qui se sont enrichis avec elle, s'en tiendront éloignés, dans l'appréhension de ses tourmens, & en pleurant & soupirant.

16. Ils diront: Hélas! hélas! cette grande ville, qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre & d'écarlate, & couverte d'or, de pierres précieuses, & de perles.

17. Comment tant de richesses se sont-elles évanouies en un moment! Et tous les pilotes, tous ceux qui navigent sur les lacs; les mariniers, & ceux qui sont employés sur les vaisseaux, se sont tenus loin d'elle;

COMMENTAIRE.

les faire entre-battre dans l'amphithéâtre. (a) D'autres soutiennent que ces deux termes signifient la même chose. (b) D'autres enfin prennent le premier terme pour des esclaves que l'on vendoit; & le second, pour ceux dont on perdoit les âmes, en les engageant dans des crimes honneux d'impureté, ou dans l'idolâtrie. (c) Grotius croit au contraire que les âmes d'hommes sont des esclaves, conformément à Ezéchiel, (d) & que les corps sont des hommes libres qui se prostituoient, ou qui se venoient pour combattre dans l'amphithéâtre.

¶ 14. POMA DESIDERII. *Les fruits dont tu faisois tes délices.* Le luxe des Romains, & leur délicatesse étoient extrêmes en matière de fruits rares, & exquis, & d'autres friandises. Les pommes se mettent quelquefois comme un symbole de l'amour. Grotius prend en ce sens: *Non ultra poteris indulgere amoribus.*

¶ 17. ET OMNIS QUI IN LACUM NAVIGAT. *Tous ceux qui navigent sur les lacs.* Le Grec: (e) *Tous ceux qui montent des vaisseaux, ou, toute la troupe de ceux qui navigent.* Ou, selon d'autres Exemplaires: *Tous ceux qui navigent sur le lieu.* Et il y a apparence que c'est-là la Leçon qu'a

(a) Menoch.

(b) Hammond Alii.

(c) Cornélius Forer.

(d) Ezech. XXVII. 11.

(e) Κοι τῶν τῶν πλοίων ἐπιβάντων, Alii:

Ο τῶν πλοίων πλοίων, &c. Alii: Ο τῶν πλοίων πλοίων. Et omnis in lacum navigans. Ita Alexand. Sin. Barber. 2. L. Hunt. 1. Cov. 2. Pet. 2. Scidol.

18. *Et clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes: Quasi similis civitati huic magna?*

18. Et se sont écriez, en voyant la place de cette ville brûlée: Quelle ville, disoient-ils, a jamais égalé cette grande ville?

19. *Et miserunt pulverem super capita sua, & clamaverunt fientes, & lugentes, dicentes: Va! va! civitas illa magna; in qua divites facti sunt omnes, qui habebant naves in mari, de pretiis ejus: quoniam unâ horâ desolata est.*

19. Ils se sont couverts la tête de poussière, jettant des cris accompagnez de larmes, & de sanglots, & disant: Hélas! hélas! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t-elle ruinée en un moment?

20. *Exulta super eam cœlum, & sancti Apostoli, & Propheta: quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illa.*

20. Ciel, témoignez-en votre joye, & vous aussi, saints Apôtres, & Prophètes; parce que Dieu vous a vengé d'elle.

21. *Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum, & misit in mare, dicens: Hoc impetum mittetur Babylon: civitas illa magna, & ultra jam non invenietur.*

21. Alors un Ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, & la jeta dans la mer, en disant: C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité, en sorte qu'elle ne se trouvera plus.

COMMENTAIRE.

suivie la Vulgate, & qu'il faut lire *in locum*, & non pas *in lacum*, dans son Texte. Ainsi il faut traduire: *Et sous ceux qui abordent en ce lieu-là*, qui abordent dans vos ports, dans les ports de Rome, & de l'Italie; comme s'il y avoit: *Omnis qui in locum istum navigat.*

ψ. 18. *LOCUM INCENDII EJUS.* La place de cette ville brûlée; ou, la place de son embrasement. Le Grec: (a) *La fumée de son embrasement.* Ils veyront de loin la fumée de cette ville toute en feu.

ψ. 20. *EXULTA SUPER EAM, COELUM.* Ciel, témoignez-en votre joye. Il n'y a que le Ciel qui se réjouisse de la chute de Rome. Les Saints voyent avec joye que la justice de Dieu s'exerce, & que l'empire du démon est détruit. Les Saints qui sont sur la terre en tremblent, & en gémissent. Plusieurs Manuscrits Grecs au lieu de *sancti Apostoli, & Propheta*, lisent: (b) *Sancti, & Apostoli, & Propheta*: Et vous aussi, Saints, vous Apôtres, & vous Prophetes.

ψ. 21. *SUSTULIT LAPIDEM QUASI MOLAREM.* Un Ange jetta

(a) Τῆς καπνῆς τῆς πυρώσεως αὐτῆς. Alii: Τῆς τέφρας τῆς πυρώσεως αὐτῆς. Ita Alex. Vilex. &c.

(b) Οἱ ἅγιοι Ἀπόστολοι, ἡ ἡ Πρωφήται. Alii δὲ Οἱ ἅγιοι, ἡ Ἀπόστολοι, ἡ Πρωφήται. Ita Steph. a. n. Alexand. Baroc. Arath. & alii.

22. *Et vox citharædorum, & musicorum, & tibiæ canentium, & tubæ non audietur in te amplius: & omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius: & vox mole non audietur in te amplius.*

23. *Et lux lucerne non lucebit in te amplius: & vox sponsi & sponsæ non audietur adhuc in te: quia mercatores tui erant Principes terre, quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.*

22. Et la voix des joueurs de harpe, & des musiciens, ni celle des joueurs de flûte & de trompettes, ne s'entendront plus chez toi; & nul artisan, de quelque métier que ce soit; ne s'y trouvera plus, & on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumière des lampes ne luita plus chez toi, & la voix de l'époux & de l'épouse ne s'y entendra plus: car tes marchands étoient des Princes de la terre, & toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens;

COMMENTAIRE.

dans la mer une pierre semblable à une grande pierre de moulin; pour marquer d'une manière plus expresse que Rome ne se releveroit jamais de sa chute. En effet elle ne s'est jamais vûe rétablie dans son éclat, dans sa grandeur, dans sa puissance, dans ses richesses. Rome depuis sa prise par Alaric, n'a plus été qu'un grand nom; elle n'a eu que l'ombre de son ancienne splendeur. Jérémie ayant écrit la prophétie qui contenoit la ruine de Babylone, ordonna à Saraïas quand il l'auroit lûe, de la jeter dans l'Euphrate attachée à une pierre, en disant: (a) C'est ainsi que sera précipitée Babylone; & elle ne se relevera jamais des maux que je vais faire fondre sur elle.

¶ 22. VOX MOLE. On n'entendra plus chez toi le bruit de la meule. Ceci est imité de Jerem. xxv. 9. 10. Rome sera réduite en solitude. On n'y entendra plus le bruit des meules, & des moulins, qui travailloient à fournir de la nourriture à une si grande ville. Le Syriaque, & l'Ethiopien ne lisent point ceci.

¶ 23. MERCATORES TUI PRINCIPES ERANT. *Tes marchands étoient des Princes de la terre.* Manière de parler tirée d'Ezéchiel, xxvii. 25. & d'Isaïe, xliiii. 8. Non-seulement les Princes & les Grands, les Sénateurs & les Nobles vivoient en Rois; les marchands mêmes avoient un train de Princes, & amassoient des biens immenses. On peut l'entendre dans un sens figuré: Ces marchands dont j'ai parlé, & qui étoient en commerce avec toi, sont les Princes des nations; tu les as corrompus; tu leur as inspiré tes superstitions, & tes dérèglements.

¶ 24. IN EA SANGUIS PROPHETARUM, ET SANCTORUM.

(a) Jerem. li. 53.

24. *Et in ea sanguis Prophetarum & Sanctorum inventus est ; & omnium qui interfecti sunt in terra.*

24. Et on a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes, & des Saints, & de tous ceux qui ont été tuez sur la terre.

COMMENTAIRE.

On a trouvé dans cette ville le sang des Prophètes, & des Saints ; non pas des Prophètes de l'ancien Testament ; Rome n'étoit pas coupable de leur mort ; mais des Prophètes du nouveau, des Apôtres, des Martyrs, des Fidèles qu'elle avoit persécutés, & fait mourir. () Comparez Jerem. H. 34. LI. 35. Elle a attiré sur elle la peine non-seulement de tous les Martyrs qui ont été tuez dans elle, mais aussi de tous ceux qui ont été tuez dans toute la terre, dans toutes les Provinces, & dans toutes les villes de l'Empire. Elles ont toutes suivi les ordres, & l'exemple de Rome, & de ses Princes.*

(*) *Græc. Claver. B. Just.*





CHAPITRE XIX.

Alleluia chanté dans le Ciel. Noces de l'Agneau. Bonheur de ceux qui y sont invités. JESUS-CHRIST paroît comme un général d'armée. Il est le Roi des Rois, le vengeur des crimes. Le monde combat contre lui. Jesus est victorieux.

†. 1. *POST HÆC AUDIVI QUASI VOCEM turbarum multarum in celo dicentium: Alleluia: Salus, & gloria, & virtus Deo nostro est:*

1. *Quia vera & iusta iudicia sunt eius, qui iudicavit de meretrice magna, qua corrupit terram in prostitutione sua, & vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus eius.*

2. *Et iterum dixerunt: Alleluia. Et fumus eius ascendit in secula seculorum.*

†. 1. **A**près cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le Ciel, & qui disoit: Alleluia, salut, gloire, & puissance à nôtre Dieu,

1. Parce que ses jugemens sont véritables & justes, qu'il a condamné la grande prostituée, qui a corrompu la terre par sa prostitution, & qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, que ses mains ont répandu.

2. Ils dirent encore une seconde fois: Alleluia. Et la fumée de son embrasement s'éleve dans les siècles des siècles.

COMMENTAIRE.

†. 1. **P**OST HÆC AUDIVI. *Après cela j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe, qui disoit: Alleluia.* Après les combats suit le triomphe; aux persécutions succède la paix, à l'affliction la joye. L'Eglise de JESUS-CHRIST est enfin délivrée des persécutions, le sang des Martyrs est vengé, l'idolâtrie est abattue; Rome, la nouvelle Babylone, la meurtrière des Saints, & la grande prostituée, est renversée. Après ces grands objets, qui nous ont été décrits dans les Chapitres précédens, saint Jean nous représente ici la joye de l'Eglise triomphante. Une troupe innombrable de Saints, & de Martyrs chante dans le Ciel: *Alleluia, salut, gloire, & puissance à nôtre Dieu, (†. 2.) parce que ses jugemens sont véritables, & justes.* Il a jugé, il a condamné, il a puni la grande prostituée; il l'a traitée selon ses œuvres, & selon ses mérites. On fait qu'*Alleluia* signifie: Louez le Seigneur, & que c'est une espèce de cri de joye, qui a une emphase particulière dans les cérémonies saintes d'actions de grâces.

†. 3. **FUMUS EIUS ASCENDIT IN SÆCULA SÆCULORUM;**

4. *Et ceciderunt seniores viginti-quatuor, & quatuor animalia, & adoraverunt Deum sedentem super thronum, dicentes: Amen: Alleluia.*

5. *Et vox de throno exiit, dicens: Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus: & qui timetis eum, pusilli & magni.*

6. *Et audivi quasi vocem turbe magna, & sicut vocem aquarum multarum, & sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium: Alleluia: Quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens.*

7. *Gaudemus, & exultemus, & demus gloriam ei: quia venerunt nuptia Agni, & uxor ejus preparavit se.*

4. Alors les vingt-quatre vieillards, & les quatre animaux le prosternèrent, & adorèrent Dieu, qui étoit assis sur le trône, en disant: Amen: Alleluia.

5. Et il sortit du trône une voix, qui disoit: Louëz notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, & qui le craignez, petits & grands.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit: Alleluia: Louëz Dieu, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant est entré dans son regne.

7. Réjouissons nous, faisons éclater notre joye, & rendons-lui gloire; parce que les noces de l'Agneau sont venues, & que son épouse s'est préparée.

COMMENTAIRE.

La fumée de son embrasement s'élève dans les siècles des siècles. La mémoire de sa chute ne s'effacera point; la fumée de son embrasement durera toujours, ou très-long-tems. Rome ne sera pas tellement exterminée, qu'il n'en reste rien du tout. Ce qui en demeurera sera comme un monument éternel de sa chute, & de sa grandeur ancienne.

¶ 4. SENIORES VIGINTI QUATUOR. *Les vingt-quatre vieillards, & les quatre animaux*, ou les quatre Chérubins, qui sont aux quatre coins du trône, joignirent leurs voix, & leurs louanges à celles des Martyrs, & conclurent leur chant, en disant: Amen: Alleluia: Ainsi soit-il: Louëz Dieu.

¶ 6. ALLELUIA, QUONIAM REGNAVIT DOMINUS. *Alleluia: Louëz Dieu, parce que notre Dieu est entré dans son regne.* Dieu a regné dans toute l'éternité; il a toujours regné, & regnera dans tous les siècles malgré la malice, & l'animosité des démons, & des hommes qui ne le connoissent point. Il exerce sur eux son regne absolu, & tout-puissant, lors même qu'il permet qu'ils persécutent ses serviteurs, qu'ils détruisent son culte, qu'ils s'opposent à ses desseins. Mais selon notre manière de concevoir, il regne, il exerce son empire, lorsqu'il extermine ses ennemis, qu'il fait éclater contre eux sa vengeance, qu'il renverse leurs projets, & qu'il triomphe de leur malice. Pendant les tems de persécution, c'étoit en quelque sorte le regne de l'iniquité, de l'injustice, de la cruauté, & de l'idolâtrie; depuis ce tems, le Seigneur commence à regner d'une façon plus parfaite, au moins selon nos idées.

8. Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti & candido. Byssinum enim, justificationes sunt Sanctorum.

9. Et dixit mihi: Scribe: Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt, & dicit mihi: Hæc verba Dei vera sunt.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi: Vide ne feceris: conservus tuus sum; & fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu, est spiritus prophetia.

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante; & ce fin lin, sont les bonnes œuvres des Saints.

9. Alors il me dit: Ecrivez: Heureux ceux qui ont été appelez au souper des nôces de l'Agneau. Et l'Ange ajouta: Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussi-tôt je me prosternai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit: Gardez vous bien de le faire: je suis serviteur de Dieu, comme vous, & comme vos freres, qui ont le témoignage de Jesus. Adorez Dieu: car l'esprit de prophécie, est le témoignage de Jesus.

COMMENTAIRE.

¶ 7. VENERUNT NUPTIÆ AGNI. Les nôces de l'Agneau sont venues, & son Epouse est préparée. Dans le nouveau Testament, (a) l'établissement de l'Eglise, la vocation des peuples à la foi, le regne du Messie sont assez souvent désignez sous le nom d'une nôce, & d'un repas solennel. JESUS-CHRIST est l'Epoux, l'Eglise est l'Epouse, les conviez sont les peuples tant Juifs, que Gentils. En cet endroit il semble que ces nôces regardent principalement le bonheur dont les justes jouissent dans le Ciel, sur tout après la victoire que l'Agneau a remportée sur ses ennemis, & après que la paix a été rendue à l'Eglise.

¶ 8. DATUM EST ILLI UT COOPERIAT SE BYSSINO. Il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin. L'Eglise Epouse de JESUS-CHRIST, est revêtue d'innocence, de sainteté, de justice, de bonnes œuvres; voilà ses ornemens, comme le dit ici saint Jean lui-même: *Ce fin lin sont les bonnes œuvres des Saints*. Le byssus dans les Auteurs Grecs se met d'ordinaire pour le plus fin lin. Mais nous avons montré dans le Commentaire sur les Paralipomènes, (b) que celui des Hébreux étoit une espèce de soye produite par le poisson à écaille nommé *pinna*.

¶ 10. CECIDI ANTE PEDES EIUS UT ADORAREM EUM. Je me prosternai à ses pieds pour l'adorer; mais il m'en empêcha, en me disant: Je suis serviteur de Dieu comme vous. Quelques Peres (c) ont crû que saint Jean avoit pris cet Ange pour JESUS-CHRIST, & qu'en cette qualité il avoit voulu lui rendre l'adoration de latric. D'autres (d)

(a) Matth. XXII. 2. XXV. L. 2. J & c. Luc. XIV. 16. 17.

(b) 1. Par. XV. 17.

(c) Athanas. Serm. 3. contra Arianos, Ang.

lib. XX. contra Faust. cap. 21. Vide & D. Thom.

2. 2. qu. 84. art. 1.

(d) Vide Menois.

veulent que saint Jean le connut assez pour ce qu'il étoit, & que s'imaginant que la vision étoit finie, puisqu'il voyoit l'appareil des nôces de l'Agneau, il se jeta à ses pieds, comme pour lui rendre grâces de tout ce qu'il lui avoit fait voir jusqu'alors; mais que l'Ange, qui avoit encore d'autres choses à lui dire, ne reçut point son adoration; à peu près comme JESUS-CHRIST ne reçut point celle de Madelaine dans le jardin: *Ne me touchez point*, lui dit-il; *car je ne suis pas encore monté à mon Père*; (a) vous aurez le loisir de me voir encore, & de m'entretenir: ou comme saint Pierre refusa l'adoration, ou les marques de respect que le Centenier Corneille voulut lui rendre. Cet Apôtre le relevant, lui dit: (b) *Levez-vous; je suis homme comme vous*. Saint Jean étoit si peu persuadé que les marques de respect qu'il avoit voulu rendre à l'Ange, lui fussent désagréables, qu'à la fin de l'Apocalypse (c) il essaye de nouveau de lui faire agréer son adoration; c'est-à-dire, le culte de dulie, que l'homme peut légitimement rendre à un Ange.

D'autres (d) croyent que l'Ange ne souffrit pas que saint Jean lui rendit même ce culte de dulie, à cause du respect qu'il avoit pour l'incarnation du Fils de Dieu. Depuis qu'un Dieu s'est fait homme, dit saint Grégoire Pape, (e) l'Ange ne peut voir un homme à ses pieds: *Angeli enim postquam naturam nostram supra se assumptam in Christo perspiciunt, prostratam eam videre pertimescunt*. D'autres veulent que l'Ange ait respecté dans saint Jean sa qualité de vierge, (f) ou celle de Prêtre, (g) ou celle d'Apôtre, ou celle de Prophète. (h) L'Ange semble favoriser cette dernière raison ci-après, (i) lorsqu'il lui dit: *Je suis comme vous serviteur de Dieu, & comme tous vos frères les Prophètes*; ou comme il dit ici, *de tous ceux qui ont le témoignage de Jésus*, qui ont le don de prophétie, (k) ou qui ont souffert le martyre pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST.

TESTIMONIUM ENIM JESU, EST SPIRITUS PROPHETIÆ. Car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus. L'Ange rend raison du refus qu'il fait de recevoir l'adoration, ou les respects que saint Jean vouloit lui rendre. C'est à Dieu à qui vous & moi devons tous nos respects, & tout nôtre culte. Si je vous ai découvert ce qui doit arriver à l'Eglise de JESUS-CHRIST, ce n'est point à moi, c'est à Dieu qu'en est dû tout l'honneur. Si j'ai la prophétie, & si je vous révèle les mystères

(a) Jean. xx. 17.

(b) AB x 25. 26.

(c) Apoc. xxii. 9.

(d) Berengand. Rupert. Ansbert. Richard. Nymæ.

(e) Gregor. homil. 8. in Evangelia.

(f) Petr. Damiani Serm. 2. de Excell. Sancti Joann.

(g) Vigas hic.

(h) Cornel. à Lapide.

(i) Apoc. xxii. 9.

(k) Beda, Rupert, Berengand, Vigas.

11. *Et vidi cœlum apertum, & ecce equus albus, & qui sedebat super eum, vocabatur Fidelis, & Verax, & cum iustitiam dicit, & pugnat.*

12. *Oculi autem ejus sicut flamma ignis, & in capite ejus diademata multa, habens nomen scriptum, quod nemo novit nisi ipse.*

11. Je vis ensuite le ciel ouvert, & il parut un cheval blanc; & celui qui étoit dessus s'appelloit le Fidèle, & le Vêritable, qui juge, & qui combat justement.

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu, il avoit sur la tête plusieurs diadèmes, & il portoit écrit un nom que nul autre que lui ne connoit.

COMMENTAIRE.

res cachez, vous avez le témoignage de Jesus-Christ, vous confessez son nom, vous annoncez ses vérités, vous êtes inspiré de son esprit, vous pouvez souffrir le martyre pour son amour; tout cela vaut autant que la prophétie que vous admirez en moi. Ou plus simplement: Gardez-vous bien de vous prosterner devant moi; je suis le serviteur de Dieu comme vous, & comme les autres qui ont l'esprit de prophétie, & qui rendent par-là témoignage à JESUS-CHRIST. Adorez Dieu seul; car l'esprit de prophétie que Dieu vous a donné, est le témoignage de JESUS-CHRIST, ou le témoignage que vous rendez à JESUS-CHRIST. Cela vous égale en quelque sorte aux Anges.

¶ 11. ECCE EQUUS ALBUS. *Il parut un cheval blanc; & celui qui étoit dessus, s'appelloit le Fidèle.* Voici une peinture de JESUS-CHRIST, (a) qui nous est représenté comme un conquérant, & comme un vainqueur qui a terrassé l'idolâtrie, le démon, & le péché, & qui triomphe de tous ses ennemis. Comparez le Chap. VI. 2. où l'on nous représente JESUS-CHRIST monté comme ici, sur un cheval blanc, ainsi qu'en avoient les vainqueurs au jour de leur triomphe.

¶ 12. IN CAPITE EJUS DIADEMATA MULTA. *Il avoit sur la tête plusieurs diadèmes;* pour montrer l'étendue, la grandeur, la puissance de son empire; pour marquer qu'il est le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs. Les Rois vainqueurs prenoient d'ordinaire les couronnes des Rois vaincus. David ayant surmonté les Ammonites, mit sur sa tête la couronne de leur Roi. (b) Ptolomée Roi d'Egypte étant entré à Antioche, prit deux diadèmes, pour marquer qu'il étoit Roi de la Syrie, & de l'Egypte. (c) Le diadème, comme l'on fait, n'est autre qu'une bande de lin, qui serroit la tête des Monarques.

HABENS NOMEN SCRIPTUM. *Il portoit écrit un nom, que nul autre que lui ne connoit.* Ce nom est ou le Verbe de Dieu, marqué ci-

(a) Ita Interpret. passim.
(b) 2. Reg. xii. 30.

(c) 1. Mac. xi. 13. Vide Grot. hic.

13. *Et vestitus erat veste aspersa sanguine : & vocatur nomen ejus, Verbum Dei.*

13. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang & il s'appelle, le Verbe de Dieu.

14. *Et exercitus qui sunt in celo, festinantur eum in equis albis, vestiti byssino albo & mundo.*

14. Les armées qui sont dans le Ciel le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues d'un lin blanc & pur.

COMMENTAIRE.

après *ÿ. 13.* ou *le Roi des Rois*, & *le Seigneur des Seigneurs*, qu'il portoit écrit sur son vêtement, ci après *ÿ. 16.* Nul homme ne connoit la grandeur, la majesté, la dignité de ce nom. Il étoit apparemment écrit en lettres d'or au-devant de son diadème, & sur son front, de même que *la sainteté est au Seigneur*, que portoit sur une lame d'or le Grand-Prêtre des Juifs. (a) Saint Jean fait peut être allusion à une coutume ancienne, qui est encore aujourd'hui en vigueur parmi les peuples d'Orient, d'avoir un nom secret, que l'on ne découvre à personne. (b) Les Divinitez, & les villes avoient aussi leurs noms secrets ; afin qu'on ne pût pas les évoquer par les charmes.

ÿ. 13. VESTITUS ERAT VESTE ASPERSA SANGUINE. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang ; comme le héros dont parle Isaïe : (c) *Qui est celui-ci qui vient de l'Idumée, qui retourne de Bozra ayant ses habits teints de sang ? &c.* JESUS-CHRIST a teint ses habits dans son propre sang dans la passion : mais il les a teints en quelque sorte dans le sang de ses ennemis, par le carnage qu'en ont fait les Rois exécuteurs de ses vengeances, sur tout Constantin, par la défaite de ses concurrents, tous ennemis de JESUS-CHRIST ; & Alarie, envoyé de Dieu pour venger le sang des Martyrs, & pour faire périr la grande prostituée, & la bête à sept têtes.

VOCATUR NOMEN EJUS VERBUM DEI. Il s'appelle le Verbe de Dieu. Le conquérant dont il vient de parler, s'appelle le Verbe de Dieu, le Verbe du Père, la Sagesse, son Fils unique, égal, & consubstantiel au Père. Voyez le premier Chap. & le premier verset de l'Evangile de saint Jean.

ÿ. 14. EXERCITUS QUI SUNT IN COELO. Les armées qui sont dans le Ciel, le suivirent, montées comme lui sur des chevaux blancs. Ces armées sont les Anges, & les saints Martyrs, & Confesseurs, qui jouissent de la béatitude dans le Ciel. Ils accompagnent le triomphe de JESUS-CHRIST, comme autrefois dans Rome les soldats qui avoient

(a) Exod. XXV 11. 36. 37. 38.

(b) Vide Gros. hie.

(c) Isaï. LXIII. 1. 2. 3. 4.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus : ut in ipso percussiat gentes. Et ipse reget eas in virga ferrea : & ipse calcet torcular vini furoris ira Dei omnipotentis.

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés , pour frapper les nations : car il les gouvernera avec une verge de fer ; & c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur de la colère de Dieu tout-puissant.

COMMENTAIRE.

servi dans l'armée du vainqueur. Saint Jean fait allusion aux cérémonies du petit triomphe, nommé *Ovation*, dans lequel celui qui triomphoit entroitoit, non sur un chariot, mais à cheval, accompagné des soldats, qui tenoient des branches d'olivier. On accotoit ce triomphe lorsque les ennemis avoient été vaincus sans beaucoup de peine, ou qu'on avoit entrepris la guerre contre des ennemis qui ne méritoient pas qu'on employât les armes contre eux. L'idolâtrie, le démon, les persécuteurs étoient de petits adversaires pour JESUS CHRIST ; il auroit pû les renverser, & les faire périr par le simple souffle de sa bouche. (a)

ÿ. 15. DE ORE EJUS PROCEdit GLADIUS. *Il sortoit de sa bouche une épée tranchante.* Cette épée est la parole de Dieu, l'Évangile de la vérité. C'est par ces armes, & non par le fer, qu'il frappera les nations, qu'il les domptera, & qu'il les assujettira à son empire, & qu'il les gouvernera avec une verge de fer. Il abattra leur orgueil, & les réduira à adorer les traces de ses pieds. La victoire du Sauveur sur toutes les nations, est d'autant plus glorieuse, qu'il n'emploie contre elles que le glaive de la parole, & les armes de la vérité. On peut comparer ce passage à *Isaïe*, xi. 4. *Il frappera la terre par la verge de sa bouche, & par le souffle de ses lèvres il fera périr l'impie.* On a déjà vû en deux endroits (b) la verge de fer, pour marquer l'autorité, & la force absolue de JESUS-CHRIST dans la conversion des peuples Gentils à la foi, & dans le gouvernement de son Eglise. Rien de plus doux que le gouvernement Ecclésiastique de la part des Ministres de JESUS-CHRIST. Rien de plus absolu que le même gouvernement de la part de JESUS-CHRIST tout-puissant, & invincible. Rien ne lui résiste, soit qu'il emploie la force pour nous terrasser, ou la douceur pour nous gagner.

IPSE CALCAT TORCULAR. *Il foule la cuve du vin de la fureur de Dieu.* Voyez ci-devant Chap. XIV. 19. 20. & ci-devant ÿ. 13. & *Isaïe*. LXIII. 1. 2. 3. Cette peinture convient admirablement au triomphe de JESUS-CHRIST.

(a) *Thessal.* II. 8 & *Isaï.* XI. 4. *Percussiet unum interficiet impium.*
perrem virgâ oris sui, & spiritu labierum suo-

(b) *Apoc.* II. 27. XI. 5.

16. *Et habet in vestimento & in femore suo scriptum : Rex Regum, & Dominus Dominantium.*

17. *Et vidi unum Angelum stantem in sole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, qua volabant per medium caeli : Venite, & congregamini ad cenam magnam Dei ;*

18. *Ut manducetis carnes Regum, & carnes tribunorum, & carnes fortium, & carnes eorum, & sedentium in ipsis, & carnes omnium liberorum, & servorum, & pusillorum, & magnorum.*

16. Et il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse : Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.

17. Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu ;

18. Pour manger la chair des Rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, la chair des chevaux, & de ceux qui sont dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands.

COMMENTAIRE.

¶ 16. HABET IN VESTIMENTO, ET IN FEMORE SUO SCRIPTUM. Il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse : Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs. Outre le nom ineffable, & secret qu'il portoit sur ses diadèmes, ¶ 12. il en avoit un autre écrit d'une manière lisible sur son habit de dessus, sur son manteau Royal, & sur le pommeau de son épée, ou sur le pan de son habit, qui lui tomboit sur les cuisses étant à cheval, *in femore* ; & ce nom étoit : *Le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs*. Les Théologiens mystiques prennent la cuisse de JESUS-CHRIST pour son humanité, ou pour son incarnation. JESUS-CHRIST même entant qu'homme, est le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs.

¶ 17. VIDI UNUM ANGELUM STANTEM IN SOLE. Je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria aux oiseaux de venir au grand souper de Dieu ; ou, selon le Grec imprimé, (a) au souper du grand Dieu : Mais plusieurs excellens Manuscrits portent comme la Vulgate : *Au grand souper de Dieu*. Saint Jean nous représente ici le carnage que le Fils de Dieu doit faire des Rois, des Princes, des persécuteurs ses ennemis, comme un grand festin qu'il fait aux oiseaux du Ciel, & aux animaux carnaciers de la terre. La même description se remarque dans Ezéchiel, (b) lorsqu'il parle de la défaite de Gog, & de Magog. Ces manières de parler figurées, & hyperboliques ne doivent pas se prendre à la lettre ; elles marquent simplement un carnage extraordinaire, tel qu'on en vit

(a) *Et vidi unum vñ angelum stantem in sole. Alii: Et vidi unum vñ angelum stantem in sole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, qua volabant per medium caeli: Venite, & congregamini ad cenam magnam Dei.* Syr. *Arsthas, Bares. Petav. Cov. Hunt. Steph. n. &c.*

(b) *Ezech. xxxix. 17. & sequ.*

19. *Et vidi bestiam, & Reges terra, & exercitus eorum congregatos, ad faciendum primum cum illo qui sedebat in equo, & cum exercitu ejus.*

20. *Et apprehensa est bestia, & cum ea pseudo-Propheta: qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos, qui acceperunt charactèrem bestia, & qui adoraverunt imaginem eius. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure.*

21. *Et ceteri occisi sunt in gladio sedemissis super equum, qui procedit de ore ipsius: & omnes aves saturatas sunt carnis eorum.*

19. Et je vis la bête, & les Rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval blanc, & à son armée.

20. Mais la bête fut prise, & avec elle le faux Prophète, qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient le caractère de la bête, & qui avoient adoré son image; & ces deux furent jetez tout vivans dans l'étang brûlant de feu & de soufre.

21. Le reste fut tue par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval; & tous les oiseaux du ciel se soulèrent de leur chair.

COMMENTAIRE.

dans les guerres dont nous avons parlé sur les Chapitres précédens.

¶ 19. *VIDI BESTIAM, ET REGES TERRÆ. Je vis la bête, & les Rois de la terre.* Après avoir dépeint JESUS-CHRIST, & son armée victorieuse, il nous représente ici les ennemis qu'il a eus à combattre, & qu'il a vaincus; c'est la bête à sept têtes, dont il a souvent parlé, l'Empire de Rome, l'idolâtrie, & les Empereurs Romains, qui la soutenoient, & qui vouloient la maintenir, en ruinant l'Eglise de JESUS-CHRIST.

¶ 20. *ET APPREHENS A EST BESTIA, ET CUM EA PSEUDO-PROPHETA. Mais la bête fut prise, & avec elle le faux Prophète.* Elle fut vaincue, & terrassée, elle tomba entre les mains du vainqueur. L'Empire Romain fut ôté aux Gentils, & donné aux Chrétiens. Constantin abattit Maxence, & Licinius, & tous ceux qui avoient voulu lui contester l'Empire; il en demeura seul maître. *Le faux Prophète* marque en général les Prêtres du Paganisme, les Philosophes, les Magiciens, les Hérésiarques, qui furent comme les défenseurs, & les suppôts de la bête. On peut voir ce que nous avons remarqué ci devant sur le Chap. XVI. 13.

VIVI MISSI SUNT HI DUO. Ces deux furent jetez tout vivans dans l'étang brûlant. La bête, & le faux-Prophète furent précipitez dans l'enfer: *La bête*, c'est à dire, les idolâtres, & les persécuteurs de l'Eglise; *le faux-Prophète*, c'est à dire, les Magiciens, les Prêtres des faux Dieux, les auteurs des faux oracles, ceux qui furent les bouffes de la guerre que les Empereurs Payens déclarèrent à l'Eglise.

¶ 21. *CÆTERI OCCISI SUNT IN GLADIO. Le reste fut tué par l'épée* qui sortoit de la bouche de JESUS-CHRIST, qui étoit monté sur le

cheval blanc. Les autres idolâtres qui restèrent après la défaite de la bête, & des Empereurs, se convertirent, & moururent à l'idolâtrie, pour vivre de la vie de la grace, & de la foi. Ils furent tuez par l'épée de la parole de Dieu, & les oiseaux du Ciel se soulèrent de leur chair. Ils rejoûirent les Anges, & les Saints par leur conversion. (a) Ceux qui expliquent ce passage des idolâtres secrets qui subsistèrent assez long-tems dans l'Empire, sur tout à la campagne, disent qu'ils furent réellement mis à mort, lorsque l'Empereur Justinien fit une Loi qui défendoit l'idolâtrie sous peine de la vie. (b)



CHAPITRE XX.

Satan lié durant mille ans, Règne des Saints avec JESUS-CHRIST pendant tout ce tems. Première résurrection. Satan délié pour un peu de tems. Guerre contre les Saints. Satan précipité en enfer. Résurrection des morts. Jugement dernier.

†. 1. *ET* vidi Angelum descendentem de Cælo, habentem clavem abyssi, & catenam magnam in manu sua.

†. 1. JE vis descendre du Ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme, & une grande chaîne à la main.

COMMENTAIRE.

†. 1. **V**IDI ANGELUM DESCENDENTEM DE COELO. *Je vis descendre du Ciel un Ange, qui avoit la clef de l'abîme.* Après nous avoir parlé des persécutions que l'Eglise a souffertes, sous l'idée d'un dragon furieux, (c) & d'une bête à sept têtes, (d) qui persécute les Saints, qui soulève contre eux toutes les Puissances de l'Empire Romain, & qui employe la force, & la ruse pour les faire tomber; après avoir décrit le combat de l'Agneau contre le dragon, & contre la bête, & la victoire qu'il remporte sur eux, saint Jean nous a marqué au Chapitre précédent la fin de ces persécutions, sous le symbole du triomphe de JESUS-CHRIST, & de ses noces avec l'Eglise. Il continué de nous décrire ici la même chose par une autre figure, corrélatrice à ce qu'il a dit

(a) Luc. xv. 7.

(b) Voyez Grotius sur cet endroit.

(c) Apoc. xii. 3. & sequ.

(d) Apoc. xiii. 1. 2. & sequ.

ailleurs

1. Et apprehendit draconem, serpente[m] antiquum, qui est diabolus & satanas, & ligavit eum per annos mille.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable & satan, & l'enchaîna pour mille ans.

COMMENTAIRE.

ailleurs du déchaînement du démon contre l'Eglise; c'est l'enchaînement du même dragon; & sa précipitation dans l'enfer. La peinture en est grande, & magnifique, & représente admirablement le souverain domaine du Seigneur sur toutes ses créatures. Satan ne combat que quand il plaît à Dieu, qu'autant de tems qu'il le permet; & il n'a de succès, & de force qu'autant qu'il lui en donne. Il met des bornes à sa malice, à sa puissance; & quand il est tems, il fait le renfermer dans l'abîme, comme il a sçu l'en faire sortir quand il l'a jugé à propos.

L'Ange que saint Jean voit descendre du Ciel, ayant en main la clef de l'abîme, & une grande chaîne à la main, dont il enchaîne satan, & l'enferme dans l'abîme, marque la puissance du Seigneur, qui met fin à la persécution. Il est maître d'ouvrir, & de fermer l'abîme, de lâcher, ou d'enchaîner satan. Après l'avoir laissé persécuter les Saints durant trois ans & demi, (*) il le renferme pour mille ans dans l'abîme; ce qui marque que la paix de l'Eglise sera bien plus longue que la guerre. Et de même que les trois ans & demi que dura la persécution de Dioclétien, n'empêchent pas qu'il n'y en ait eu d'autres & avant, & après, mais moins fortes, & moins violentes; ainsi les mille ans de paix qu'on promet ici, ne doivent pas s'entendre comme si l'Eglise pendant tout ce tems ne devoit souffrir aucun trouble, ni aucune persécution dans aucune de ses parties. Ce terme ne doit pas non plus s'entendre d'un nombre précis de mille années; mais d'un très-long tems, après lequel Dieu permettra de nouveau que son Eglise soit troublée, mais pour un tems assez court; après quoi viendra le jugement, & la résurrection dernière; qui est la fin de toute la révélation, & de toute l'économie du salut des hommes, & de la Religion que JESUS-CHRIST est venu établir sur la terre.

§. 2. LIGAVIT EUM PER MILLE ANNOS. *Il l'enchaîne pour mille ans*, à commencer à la victoire de l'Agneau sur la bête, & à la paix procurée à l'Eglise. Mais comme cette paix a eu ses commencemens, ses progrès, & sa consommation, il n'est pas bien marqué d'où se doit prendre le commencement de ces mille ans. Depuis l'an 410. qui est l'année de la prise de Rome par Alaric, qui donna, pour ainsi dire, le coup de la mort à cette superbe ville, & à la bête qui en étoit le symbole jusqu'en

(*) Apoc. xi. 3. xii. 6. 14.

540. elle fut prise & reprise plusieurs fois. De-là jusq'en 1540. il y a environ mille ans. Ce fut vers ce tems-là que commencèrent les dernières hérésies, (a) qui ont coûté tant de sang à l'Europe, & qui ont causé une si terrible playe à l'Eglise. Mais sans prétendre faire ici les Prophètes, disons avec saint Augustin, (b) & les plus judicieux Interprètes, (c) que le nombre de mille ans n'est pas un terme préfix, mais un nombre qui désigne tout le tems qui s'écoulera jusqu'à la fin des siècles.

C'est de ce passage mal-entendu qu'est venue l'opinion des Millenaires, qui ont cru que JESUS-CHRIST regneroit sur la terre avec ses Saints pendant mille ans, avant le jour du Jugement. Ceux qui ont défendu ce sentiment, n'étoient point une secte d'hérétiques, & de schismatiques séparés de l'Eglise; c'étoient d'anciens Peres célèbres dans l'Eglise, & vénérables par leur sainteté, qui ont avancé ce sentiment, sans y avoir été opiniâtrement attachez. Leur autorité a entraîné un grand nombre d'Ecrivains Ecclésiastiques; & l'opinion des Millenaires a eu cours assez long-tems dans les Ecrits des Anciens. Saint Jérôme (d) déclare que quoiqu'il ne la suive pas, il n'oseroit la condamner, parce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, & même des Martyrs l'ont soutenuë; que sur cela chacun peut abonder en son sens, & qu'on doit en laisser le jugement à Dieu. Saint Augustin (e) a eu la même réserve; il n'a point mis les Millenaires au nombre des hérétiques, mais seulement au nombre des gens charnels, qui entendoient d'une manière grossière, ce qui devoit s'expliquer spirituellement.

Il est vrai que saint Epiphane, (f) & saint Philastre (g) parlent des Millenaires comme d'une secte d'hérétiques; & il se peut fort bien faire que plusieurs de ceux qui étoient dans ce sentiment, fussent hérétiques pour d'autres opinions qu'ils tenoient, & pour leur attachement opiniâtre à celle-ci: mais s'ils n'avoient tenu le regne de mille ans que comme un sentiment qui leur paroissoit probable, & fondé sur quelques passages de l'Ecriture, & des Peres, on ne voit pas pourquoi on les auroit traités d'hérétiques. On fait que saint Philastre met souvent au nombre des hérésies des choses qui ne sont point condamnées par l'Eglise; & saint Epiphane ne fait point un article particulier des Millenaires. Il dit que ceux qui croyoient que la sainte Vierge avoit eu com-

(a) Luther commença à se déclarer en 1516. & 1517. La Bulle d'excommunication contre lui est de 1520.

(b) August. lib. xx. de Civit. cap. 7. & sequ.

(c) Vido Greg. lib. 4. Moral. cap. 32. Andra. Cazariens. Breviand. Ribera, Vigas, Alcazar. Bissuet, Du Pin. Aliis.

(d) Ieronym. in Jerem. xx. *Qua licet non sequamur, tamen damnare non possumus, quia multi Ecclesiasticorum virorum & martyres ita dixerunt; & unusquisque suo sensu abundet, & Domini cuncta iudicio referentur.*

(e) Aug. de Civit. lib. 20. cap. 7.

(f) Epiphane hæres. 77.

(g) Philastre. hæres. 59.

merce avec saint Joseph, après la naissance de JESUS-CHRIST, étoient aussi dans les sentimens des Millenaires.

Le sentiment des Millenaires tire son origine des Juifs. Ils attendoient sous le Messie un regne de mille ans sur la terre, comme on le voit dans le quatrième Livre d'Esdras, (a) & dans quelques Rabbins même des plus célèbres, comme Maimonides, & Menasé. Ben-Israël. Mais celui qui a donné plus de crédit à ce système, est Papias Disciple de saint Jean l'Évangéliste, & compagnon de saint Polycarpe, qui prétendoit avoir reçu des Apôtres, & de leurs Disciples l'opinion du regne de mille ans de JESUS-CHRIST sur la terre. (b) C'est ce qui a engagé saint Irénée, (c) saint Justin le Martyr, (d) Tertullien, (e) Victorin dans son Commentaire sur l'Apocalypse, (f) Lactance, (g) & divers autres dans ce sentiment, qui a été combattu par divers autres dès les premiers siècles de l'Eglise. Et certes la remarque que fait Eusébe sur le caractère de l'esprit de Papias, doit suffire pour faire tomber son autorité sur cet article. C'étoit un homme d'un génie fort médiocre, qui n'ayant pas sçu comprendre ce que les Apôtres lui disoient, a pris dans un sens littéral ce qui devoit s'entendre dans un sens mystérieux. (b) Saint Denys d'Alexandrie (i) dans le troisième siècle réfuta expressément un nommé Népos, qui avoit composé un Livre pour soutenir le sentiment des Millenaires. Caius (k) Prêtre de l'Eglise Romaine, qui vivoit au second siècle, le traite de fable inventée par Cérinthe. Origènes le rejette en plus d'un endroit de ses Ouvrages. (l)

Ce que nous avons dit jusqu'ici sur l'Apocalypse de saint Jean, montre, ce me semble, d'une manière bien distincte que le regne de JESUS-CHRIST est dans le Ciel; que les saints Martyrs y jouissent avec lui de la béatitude, & de la gloire, & qu'ils y attendent la résurrection de leurs corps, qui doit rendre leur gloire, & leur bonheur plus parfaits. Ainsi on peut conclure avec un très habile homme, (m) qui a traité à fonds cette matière, que le sentiment des Millenaires est contraire & à l'Évangile, & à la doctrine de saint Paul, & n'est nullement fondé dans l'Apoca-

(a) 4. Esdr. 11. 35. & seq. & vi. 18.

(b) Euseb. lib. 3. Hist. Eccl. cap. 30.

(c) Irena. lib. 5. cap. 33. & apud Euseb. lib. 3. cap. 30.

(d) Justin. Mart. Dialog. cum Tryphone.

(e) Tertull. lib. 3. contra Marcion. cap. 24.

(f) Victorin. apud Irenæum. in Euseb.

xxvii.

(g) Lactant. lib. 7. cap. 24.

(h) Euseb. lib. 3. cap. 30. Hist. Eccl. & ἐν ἑνὶ τῶν Ἀποστόλων παραδείξαι τοῦ διουμένου, ἡκολούθη ἢ ἐν ἑσπερίοις πρὸς ἀντιὸν ἑστῆ.

καὶ ἀρεθῆρα μὴ σωματικῶς. ἐστὶν ὅς τις ἐμ-
καθ' ἑνὸς τοῦ, ὡς ἀνὴρ τῶν ἀποστόλων τῶν
μαρτύρων ὡμῶν, φαίνεται.

(i) Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 7. cap. 24. Hist. Eccl.

(k) Caius apud Euseb. lib. 3. cap. 28. Hist. Eccl.

(l) Origen. lib. 1. de Princip. cap. 2. & in Matth.

(m) M. Du Pin, Dissertation 9. sur l'Apocalypse. Dissertation sur les Millenaires.

3. *Et misit eum in abyssum, & clausit, & signavit super illum, ut non seducat amplius gentes, donec consummaverit mille anni: & post hoc oportet illum solvi modico tempore.*

3. Et l'ayant jetté dans l'abîme, il le ferma sur lui, & le scella; afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis; après quoi il doit être délié pour un peu de tems.

COMMENTAIRE.

lyse. Ce système doit sa naissance à la superstition Judaïque, son introduction dans le Christianisme à la malice de Cérinthe, son établissement parmi les Chrétiens à la crédulité de Papias, son accroissement à la facilité des Auteurs, qui sans examiner si Papias étoit un témoin digne de foi, se sont laissés entraîner par l'autorité que lui donnoit la qualité de Disciple de saint Jean, sa vraisemblance apparente aux infidelles explications de l'Apocalypse, & son faux brillant à l'allégorie. Ainsi quelque ancien qu'il soit dans l'Eglise, & quelque grande que soit l'autorité de ceux qui l'ont soutenu, séduits par le faux sens que Papias a donné aux discours des Apôtres, il est absolument insoutenable.

Car nous devons avoir pour maxime, conformément au principe de Tertullien suivi par tous les Peres, que l'opinion la plus ancienne, est la plus véritable : *Id verius, quod prius*; & que la plus ancienne, est celle qui nous vient de JESUS-CHRIST, & des Apôtres : *Id prius, quod ab initio; id ab initio, quod ab Apostolis*. JESUS-CHRIST, & l'Apôtre saint Paul nous parlent clairement; le premier, lorsqu'il nous dit qu'après la résurrection il n'y aura plus de mariage, mais que nous serons dans le Ciel comme les Anges de Dieu; (a) & l'autre, (b) que nos corps ressuscitez seront tout spirituels, glorieux, incorruptibles, célestes, dégagés de toutes les qualitez grossières qui les appesantissent aujourd'hui. Nous ne devons donc écouter que leurs oracles sur cette matière, & n'avoir aucun égard à ce que les Anciens nous ont dit de contraire, puisque la tradition dans son origine nous doit venir de JESUS-CHRIST, & des Apôtres. L'Eglise n'a point prononcé sur cela ni dans des Conciles généraux, ni par un consentement universel. Ainsi il faut s'en tenir au Texte de l'Évangile; & des Ecrits des Apôtres.

ÿ. 3. MISIT EUM IN ABYSSUM. *L'ayant jetté dans l'abîme, il le ferma sur lui.* Il le lia à plusieurs tours avec la longue chaîne qu'il tenoit en main, & qui marque l'ordre, & le décret inviolable du Seigneur. On ferma sur lui l'entrée de l'abîme, on la scella; afin que *fasan ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que mille ans soient accomplis.* Ce n'est pas à dire que le démon à présent ne séduise plus personne, & que tous les Fidèles jouis-

(a) *Matth. XXV. 24. Luc. XX. 28,*

| (b) *1. Cor. XV. 44. 45. &c.*

4. *Et vidi sedes, & sederunt super eas, & judicium datum est illis: & animas decollatorum propter testimonium Jesu, & propter verbum Dei, & qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus, aut in manibus suis & vixerunt, & regnaverunt cum Christo mille annis.*

4. Je vis aussi des trônes, & des personnes qui s'assirent dessus, & la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore les âmes de ceux à qui on a coupé le cou, pour avoir rendu témoignage à JESUS, & pour la parole de Dieu, & qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçu son caractère sur le front, ou aux mains: & ils ont vécu & regné avec JESUS-CHRIST pendant mille ans.

COMMENTAIRE.

sent d'une paix qui ne soit jamais troublée. Combien de guerres, d'hérésies, de divisions, de schismes, de meurtres, d'autres crimes que l'Écriture attribuë au démon, n'avons-nous pas vû depuis ce tems, & ne voyons nous pas encore tous les jours? Mais il ne s'élèvera plus comme autrefois pour persécuter l'Église entière, & pour faire contre elle d'aussi grands efforts en matière de séduction, qu'il en fit en fait de cruauté, & de violence sous les Empereurs Payens qui déclarèrent la guerre à l'Église, & qui entreprirent de détruire le Royaume de JESUS-CHRIST.

Er quand vous entendez que la guerre qu'il doit faire aux Fidèles, n'est pas une guerre sanglante, où il s'agisse de répandre le sang, & de poursuivre leur vie, ne croyez pas qu'il doive absolument se contenir dans les bornes d'une simple séduction. Il employera principalement la ruse, & l'erreur; mais il ne négligera pas les autres moyens de force, & de cruauté, quand il les croira propres à parvenir à ses desseins. Le démon est toujours le même dans tous les siècles; ennemi également rusé, & cruel; toujours occupé à nuire, & à dresser des pièges aux Fidèles. (a) Mais Dieu ne lui permet que par intervalle d'exercer sa rage contre les Fidèles. Il le déchaine quelquefois, & alors il fait des ravages infinis.

— **— DONEC CONSUMMENTUR MILLE ANNI.** *Jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis; jusqu'à la fin du monde, & à la venue de l'Ante-Christ. Alors il doit être délié pour un peu de tems.* Notre Sauveur dans l'Évangile (b) décrivant ce qui doit arriver dans les derniers tems, dit qu'il s'élèvera alors de faux Christs, & de faux Prophètes, qui feront des prodiges, & des signes capables d'induire à erreur, s'il étoit possible, même les élus; & que si ces jours n'avoient pas été abrégés, il n'y auroit personne de sauvé; mais qu'en considération des élus, ces jours si mau-

(a) Vide August. lib. xx. de Civit. cap. 7. | (b) Matth. xxiv. 22. 23.
E. Bossuet hic.

vais seront abrégés. Ce qui revient admirablement à ce que saint Jean nous dit en cet endroit. On croit que le regne de l'Ante-Christ sera violent, & dangereux, mais court; c'est-à-dire, selon la plupart des Interprètes, (a) de trois ans & demi.

¶ 4. ET VIDI SEDES. Je vis des trônes, & des personnes qui s'assistent dessus; & la puissance de juger fut donnée. Ces trônes sont pour les ames des Martyrs de JESUS-CHRIST, pour ceux à qui on a coupé le cou, pour avoir rendu témoignage à Jesus-Christ. (b) Couper le cou, est un supplice usité parmi les Romains. Ceux-ci sont ceux qui ont souffert sous la persécution de la bête, ou des Empereurs, dont on a si souvent parlé. Quelques uns (c) sous le nom d'ames en cet endroit, de même que dans le Chap. VI. 9. entendent les corps des Martyrs. Quelques Anciens (d) ont eû qu'avant la dernière résurrection, il y auroit une résurrection anticipée en faveur des Martyrs: Ce qu'ils inféroient du ¶ 5. de ce Chapitre. Mais il y a deux choses à répondre à cela. 1°. Qu'il n'est nullement certain que le nom d'ames ici désigne les corps de ceux qui ont souffert le martyre. Saint Jean ne parle en aucun endroit d'une manière distincte de cette première résurrection; & ceux mêmes qui entendent ici les corps des Martyrs, n'ont garde de soutenir ce sentiment. 2°. Quand il s'agiroit ici des Martyrs en corps, & en ames, il n'y auroit rien de contraire au sentiment commun de l'Eglise, qui croit conformément aux Ecritures, que la résurrection des corps précédera le Jugement dernier. Or ici saint Jean nous parle du Jugement dernier, où les saints Apôtres, & les Martyrs seront assis pour juger, & pour condamner les infidèles, & leurs persécuteurs.

VIXERUNT, ET REGNAVERUNT CUM CHRISTO. Ils ont vécu, & regné avec Jesus-Christ pendant mille ans. Depuis les persécutions des Empereurs contre l'Eglise, les saints Martyrs vivent, & regnent dans le Ciel; ils y jouissent de la gloire, & de la béatitude par une espèce de résurrection anticipée, pendant mille ans, c'est-à-dire, jusqu'au jour du Jugement. Alors ils ressusciteront réellement; & leurs corps étant réunis à leurs ames glorieuses, ils jouiront d'une félicité, & d'une gloire encore plus parfaites. Alcazar, Grotius, & après eux M. Bossuet Evêque de Meaux, font aussi consister le regne des Martyrs avant le jour du Jugement, dans les merveilles que Dieu opère à leurs tombeaux, dans les respects qu'on leur y rend, dans les honneurs publics que l'Eglise a dé-

(a) Ita scribit Interpretes ad Apoc. xi. 3.

(b) Ταῖς ψυχὰς τῶν μαρτυρούντων διὰ τοῦ μαρτυρίου Ἀποκ. vi. 9. Ταῖς ψυχὰς τῶν μαρτυρούντων, Est enim qui bellum sustinuerunt,

(c) Le Pere Mattianay traduit: Les corps de ceux, etc. Voyez Apoc. vi. 9

(d) C'est le sentiment de la plupart des Millénaristes,

5. *Ceteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.*

5. Les autres morts ne sont point re-
trez dans la vie, jusqu'à ce que mille ans
soient accomplis. C'est-là la première résur-
rection.

COMMENTAIRE.

cernez à leur mémoire. Voilà une manière de résurrection figurative, qui précède la résurrection réelle, & générale.

ÿ. 5. *CÆTERI MORTUORUM NON VIXERUNT.* Les autres morts ne sont point re-
trez dans la vie, jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. Les Martyrs ont un grand privilège par-dessus les autres morts; même au-dessus des justes qui meurent dans l'état de grace, qui est qu'ils entrent aussi-tôt en jouissance de la béatitude; le martyr étant la consommation de la charité, & comme un nouveau baptême, qui efface tout ce qui pouvoit leur rester de fautes à expier. (a) Les autres justes que l'ardeur de leur charité, & la perfection de leur justice n'a pas égalez au mérite des Martyrs, demeurent dans le purgatoire, & ne jouissent de la gloire, & de la béatitude, qu'après mille ans, c'est-à-dire, après le tems qui leur a été prescrit par la justice de Dieu. (b) En sorte qu'à proprement parler, la première résurrection ne convient qu'aux Martyrs. Ce sont les seuls pour lesquels l'Eglise n'a point d'inquiétude, & pour qui elle n'offre point de prières, mais seulement des louanges, & des actions de grâces. (c) Le Syriaque, & quelques Exemplaires Grecs (d) omettent ces mots: *Ceteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni.*

HÆC EST RESURRECTIO PRIMA. C'est là la première résurrection. La résurrection se peut prendre en quatre sens divers. 1°. Pour la résurrection réelle, que nous attendons à la fin des siècles. 2°. Pour une résurrection figurative, qui est celle de l'ame qui sort de l'état du péché, pour vivre de la vie de la grace. Saint Paul nous parle souvent de cette dernière résurrection: (e) *Levez-vous, vous qui dormez, & ressuscitez d'entre les morts; & Jesus-Christ vous éclairera* Et ailleurs: (f) *Si vous êtes ressuscitez avec Jesus-Christ, cherchez les choses célestes, puisque Jesus-Christ est dans le Ciel assis à la droite du Pere. N'ayez du goût que pour les choses célestes, & non pour celles de la terre, &c.* 3°. La résurrec-

(a) Clem. Alex. apud Grot. ad ÿ. 4. hęc. *Μαρτύροις ἀπέχθη τὰ τὰ τοῦ νεκροῦ ποσῶν ἀνα-
νάστασις ἀναστῆναι πρὸς τὴν Τριτάτην. Ὅτι τῶν
θεοῦ χάριτος ῥεδματ, ut omnem veniam ab eo
compensatione sanguinis: cui expedit; omnia
anim hinc opri dicitur demandat.*

(b) Voyez la Dissertation x. de M. du Pijn,

sur l'Apocalypse.

(c) August. Serm. 18. De verbis Apostoli.

(d) Petav. 2. Hunt. 1. Cov. 2. Sin. Laisoff,

Syr.

(e) Ephes. v. 14.

(f) Coloss. III. 2.

6. *Beatus & sanctus, qui habet partem in resurrectione prima: in his secunda mors non habet potestatem: sed erunt Sacerdotes Dei & Christi, & regnabunt cum illo mille annis.*

6. Heureux & saint est celui qui aura part à la première résurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront Prêtres de Dieu, & de JESUS-CHRIST, & ils regneront avec lui pendant mille ans.

COMMENTAIRE.

tion peut marquer l'état glorieux où entrent les ames après la sortie du corps; car à le bien prendre, cette vie mortelle est plutôt une mort qu'une vraie vie; notre ame est en quelque sorte ensevelie dans nos corps comme dans un tombeau, & lorsqu'elle en est dégagée, pour aller jouir de la béatitude, on peut dire qu'elle ressuscite, & vit d'une vie nouvelle. 4°. Enfin une ame qui sort du Purgatoire, & qui entre dans la jouissance de la gloire, & du bonheur des Saints; ou celle qui est préservée du purgatoire, & qui sans passer par les délais, & par les peines de cet état, entre tout d'un coup dans le Ciel, ressuscite en quelque sorte par une résurrection anticipée.

Or les saints Martyrs ont reçu & la résurrection qui nous purifie de nos péchés, & celle qui nous délivre de ce corps de mort, & celle qui nous garantit des peines du purgatoire; ils ont donc véritablement la première résurrection, & attendent la seconde, qui réunira leurs corps à leurs ames pour toute l'éternité. On doit penser de cette première résurrection à proportion comme de la mort de l'ame. Il y a une mort première, qui est celle du péché; (a) & il y a une mort seconde, (b) qui est celle de l'enfer. De même il y a une première résurrection, qui est l'exemption du péché, & la jouissance du bonheur du Ciel; & une seconde résurrection, qui est celle des bienheureux à la fin des siècles. C'est ce que saint Jean marque fort bien ici *ψ. 6. Heureux celui qui aura part à la première résurrection. La seconde mort n'aura point de pouvoir sur lui.*

ψ. 6. SED ERUNT SACERDOTES DEI, ET CHRISTI. Mais ils seront les Prêtres de Dieu, & de Jesus-Christ, & ils regneront avec lui pendant mille ans. Les saints Martyrs ont part au sacerdoce de JESUS-CHRIST, à son royaume, à sa gloire; en ce sens ils sont Prêtres, & ils sont Rois. Ils exercent dans le Ciel une espèce de Sacerdoce, en offrant à Dieu les prières des Fidèles, & en intercédant pour eux, & pour l'Eglise, (c) dont ils se considèrent toujours comme les membres, & les

(a) Rom. v. 12. 1. Cor. xvi. 22.

(b) Apoc. II. 11. & XX. 14.

(c) *1. Cor. xvi. 22. Sicut olim Deus preces sacer-*

dotum ex audientibus pro populo; ita nunc preces Martyrum exaudiat pro Ecclesia.

7. *Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur satanas de carcere suo, & exibit, & seducet gentes, quæ sunt super quatuor angulos terra, Gog & Magog, & congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.*

8. *Et ascendent super latitudinem terra, & circumerunt castra Sanctorum, & civitatem dilectam.*

7. Après que les mille ans seront accomplis, satan sera délié, & il sortira de sa prison, & il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog & Magog, & il les assemblera pour combattre. Leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Je les vis se répandre sur la terre, & environner le camp des Saints, & la ville bien-aimée.

COMMENTAIRE.

citoyens. Ils regnent dans le Ciel avec JESUS-CHRIST pendant mille ans, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles, & jusqu'à la résurrection générale.

ÿ. 7. CUM CONSUMMATI FUERINT MILLE ANNI, SOLVETUR SATANAS. *Après que ces mille ans seront accomplis, satan sera délié.* Lorsque les tems marquez dans les décrets de Dieu pour la durée du monde, seront prêts à expirer, le Seigneur permettra de nouveau à satan d'attaquer l'Eglise. Cet ennemi des Saints sortira de l'abîme, & séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, c'est-à-dire, tous les peuples de l'univers; au moins il essayera de les séduire par de faux miracles, & par tous les moyens dont il pourra s'imaginer. Il séduira Gog, & Magog, & il les assemblera pour combattre contre l'Eglise. On ne doit pas prendre ceci à la lettre. Gog, & Magog sont des noms célèbres par la prophétie d'Ezéchiel, (a) qui prédit la guerre qu'ils voudront faire au peuple de Dieu, & la manière miraculeuse dont Dieu les exterminera. Tous les ennemis de l'Eglise sont Gog, & Magog par leur cruauté, par leur animosité contre les Saints, par leur complot impie de ruiner l'œuvre de Dieu.

ÿ. 8. ASCENDERUNT SUPER LATITUDINEM TERRÆ. *Je les vis se répandre sur la terre, & environner le camp des Saints.* Saint Jean nous représente ici les efforts de l'Ante-Christ à la fin des siècles, sous l'idée d'une guerre. Cet ennemi de JESUS-CHRIST aura une armée aussi nombreuse que le sable de la mer; il couvrira la superficie de la terre; il environnera le camp des Saints; il formera le siège de la ville sainte. Tout cela est métaphorique. Cette ville sainte est l'Eglise; le camp des Saints est l'assemblée de ceux qui sont demeurez fideles. L'armée de l'Ante-Christ sera-t'elle de combattans effectifs, & d'hommes armez pour faire une guerre réelle aux Princes Chrétiens qui seront alors; ou sera-t'elle

(a) Ezéch. XXXVIII. XXXIX. }

9. Et descendit ignis à Deo de celo, & devoravit eos : & diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis & sulphuris, ubi & bestia,

10. Et pseudo-Propheta cruciabitur die ac nocte, in secula seculorum.

11. Et vidi thronum magnum candidum, & sedentem super eum, à cuius conspectu fugit terra & calum, & locus non est inventus eis.

9. Mais Dieu fit descendre du Ciel un feu qui les dévora ; & le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu, & de souffre, où la bête,

10. Et le faux Prophète seront tourmentez jour & nuit, dans les siècles des siècles.

11. Alors je vis un grand trône blanc, & quelqu'un qui étoit assis dessus, devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuirent ; & il n'en resta pas même la place.

COMMENTAIRE.

simplement composée de séducteurs, d'hommes remplis de l'esprit du démon, de faux Docteurs, de faux Prophètes, qui chercheront d'engager les hommes dans l'idolâtrie, ou dans l'infidélité ? C'est ce que nous n'osons décider. Dieu seul connoit ce qui est futur ; il ne nous appartient pas de vouloir percer dans l'avenir, & dans les choses que le Pere s'est réservées. On croit d'ordinaire que ce seront de vrais soldats.

ψ. 9. DESCENDIT IGNIS DE COELO. Dieu fit descendre sur eux du Ciel un feu qui les dévora. Il fera pleuvoir sur l'armée de l'Ante-Christ, comme autrefois sur celle de Gog, & de Magog, (a) le feu, & le souffre, la grêle, & la foudre, qui les feront périr. Dieu détruira ce fier, & dangereux ennemi par le souffle de sa bouche. Le peuple Chrétien menacé, & environné, sera miraculeusement garanti des derniers malheurs. Les efforts de satan seront promts, & violens ; mais ils n'auront point de suite contre ceux qui seront demeurez fidèles : il sera précipité pour toujours dans l'étang de feu, & de souffre, (ψ. 10.) où la bête, & le faux-Prophète, les idolâtres, les persécuteurs, les magiciens, les hérésiarques sont tourmentez jour & nuit, dans les siècles des siècles. Voilà l'éternité des peines des démons, & des damnez bien marquée, & la consommation de tout ce qui regarde l'Eglise militante, & les guerres qu'elle doit soutenir. Après le Jugement, tout demeure dans un état fixe, & immuable, soit de bonheur dans le Ciel pour les bienheureux, soit de tourmens dans l'enfer pour les démons, & les méchans.

ψ. 11. VIDI THRONUM MAGNUM. Je vis un grand trône blanc, tout éclatant de lumière, (b) JESUS-CHRIST étoit assis dessus, & devant sa face le Ciel, & la terre s'enfuirent ; & il n'en resta pas même la place. Voici l'appareil du dernier Jugement. JESUS-CHRIST paroît sur

(a) Ezech. XXXVIII. 21.

(b) Vide Apoc. XIV. 14. Gros. Corncl. Bessuet. Alon.

11. *Et vidi mortuos, magnos & pusillos stantes in conspectu throni, & libri aperti sunt: & alius liber apertus est qui est vita: & iudicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum.*

12. Je vis ensuite les morts, grands & petits, qui comparurent devant le trône: & des livres furent ouverts; & puis on en ouvrit encore un autre, qui étoit le livre de vie, & les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

COMMENTAIRE.

le trône de sa majesté; le Ciel, & la terre comme effrayés par sa présence redoutable, se fondent, se dissipent, disparaissent. Tout change de face en la présence du souverain Juge. Ce ne sont plus les Cieux anciens, & la terre ancienne; mais un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Dieu n'anéantira pas ses créatures; il les changera, & les réduira dans un état plus parfait. (a) Voyez nôtre Dissertation sur la fin du monde. Saint Augustin (b) croit que ce changement n'arrivera qu'après le Jugement; ce qui est fort suivi par les Interprètes.

¶ 12. ET VIDI MORTUOS. *Je vis les morts, grands & petits qui comparurent devant le trône.* Tous les hommes paroissent en jugement devant le trône de JESUS-CHRIST, pour recevoir selon leurs œuvres. (c) *Les livres furent ouverts;* on examina ce que chacun avoit fait, ce qu'il devoit faire; car on tient registre de tout, du bien, & du mal. Ces livres ne sont pas matériels, & sensibles; ils marquent que dans le souvenir de Dieu rien ne s'oublie, rien ne s'efface. (d) Il n'y a point ici de lieu au déguisement, à la tromperie, à l'erreur. Ni la multitude de ceux qu'il faut juger, ni le détail infini de leurs actions ne troublent point le Juge. Tout est écrit, tout est marqué, tout subsiste dans lui. Au lieu de ces mots, *devant le trône*, le Grec imprimé lit, *devant Dieu*. Mais la leçon de la Vulgate est autorisée par le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, & par plusieurs Manuscrits.

ALIIUS LIBER APERTUS EST, QUI EST VITA. *On en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie.* C'est le livre des prédestinez. Il comprend le nom des élus, & leurs bonnes actions. Il est seul, pour marquer leur petit nombre, comparé à celui des réprouvés, & à celui de leurs mauvaises actions, renfermées dans plusieurs livres. *Libri aperti sunt.* Chacun est jugé selon ses œuvres. Il n'y a point là d'excuse. On n'impute à personne le mal qu'il n'a point fait. Celui qui n'a point pro-

(a) August. lib. xv. de Civit. cap. 14. Primus. Beda. A. eth. Berengaud. hic. V. 221. Cornel. M. n. Tr. Gagn. Z. ger. Gros. Pat. a. Cluver. Duham. etc.

(b) August. loco citato.

(c) 2. Cor. v. 10. Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat, unicuique propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum.

(d) Vide August. lib. xv. de Civit. cap. 14.

13. *Et dedit mare mortuos, qui in eo erant: & mors & infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant: & iudicatum est de singulis secundum opera ipsorum.*

14. *Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis. Hac est mors secunda.*

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux: la mort & l'enfer, rendirent aussi les morts qu'ils avoient, & chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer & la mort furent jettes dans l'étang de feu. C'est-là la seconde mort.

COMMENTAIRE.

duit de bonnes œuvres, n'a point de grace à espérer. Tout se fait ici dans toute la rigueur de la justice. Quelques-uns (a) ont crû que ces livres qui sont ouverts au dernier Jugement, sont ceux des saintes Ecritures de l'ancien, & du nouveau Testament, qui renferment tous nos devoirs. Ils disent que ces livres ainsi ouverts, seront lûs par tous les hommes; en sorte que chacun sera convaincu par lui-même de la justice de sa propre condamnation, & de celle de tous les autres. *Quadam igitur intelligenda est vis divina, quâ fiet ut cuique opera sua, vel bona, vel mala cuncta in memoriam revocentur, & mentis intuitu mirâ celeritate cernantur, ut accuset, vel excuset scientia conscientiam, atque ita simul & singuli iudicentur*, dit S. Augustin. (b) Pour lui il croit que ces livres qui sont ouverts, ne sont autres que les Saints eux-mêmes, ou la conscience de chacun de nous; & que la lecture qui en sera faite, n'est autre que la pénétration que Dieu nous donnera pour découvrir ce que chacun aura fait. Au reste cet endroit est pris de Daniel: (c) *Judicium sedis, & libri aperti sunt.*

ÿ. 13. DEDIT MARE MORTUOS. *La mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux.* La résurrection sera générale. Tous les hommes généralement paroîtront devant le tribunal de JESUS-CHRIST. *La terre, & la mer, ou le tombeau, (d) & la mer, rendront ceux qu'ils tenoient comme en dépôt.* On nous représente la mer, la mort, le tombeau comme des tyrans qui détiennent les morts sous leur empire. Au commandement de JESUS-CHRIST ils les remettront en liberté, & leur permettront d'aller rendre compte à leur Seigneur.

ÿ. 14. INFERNUS, ET MORS. *L'enfer, & la mort furent jettes dans l'étang de feu.* Il continué dans son allégorie. Ces deux tyrans, le tombeau, & la mort, sont condamnés au feu éternel; c'est à dire, le démon qui a introduit la mort, les maux, & le péché dans le monde,

(a) Bida. Alcazar.

(b) August. lib. xx. de Civit. cap. 14.

]

(c) DAN. VII. 10.

(d) Alcazar. Hamm. Cornel. Bossuet.

15. *Et qui non inventus est in libro vite scriptus, missus est in stagnum ignis.* | 15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jetté dans l'étang de feu.

COMMENTAIRE.

fera puni par des supplices qui ne finiront point, avec ceux qui se sont livrez à son injuste domination. Saint Paul (a) dit que la mort est le dernier ennemi que JESUS-CHRIST détruira après son Jugement, & qu'alors on verra l'accomplissement de cette parole: *La mort a été engloutie par la victoire.* Saint Jean ajoute: *C'est-là la seconde mort.* Ce feu éternel, cet étang de feu est *la seconde mort*, (b) dont la première n'étoit, pour ainsi dire, que l'ombre, & l'image. L'ame qui quitte le corps, est plus véritablement vivante après cette séparation, que devant: mais quand elle tombe dans l'enfer, elle meurt, pour ainsi dire, éternellement, sans pouvoir mourir: *Non peris, ut possis sapere perire.* La mort, & l'anéantissement seroient un bonheur qu'elle devoit souhaiter, si elle pouvoit l'obtenir.

ψ. 15. QUI NON EST INVENTUS IN LIBRO VITÆ. *Celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, dans le nombre des prédestinez à la gloire, fut jetté dans l'étang de feu avec satan, avec la bête, & avec le faux Prophète. Les justes, & les élus iront dans le Ciel jouir du bonheur éternel, & les méchans seront précipitez dans l'enfer: Ce qui est conforme à ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Évangile, (c) qu'au jour du Jugement il séparera les élus des réprouvez, qu'il mettra ceux-ci à sa gauche, & les autres à sa droite, & qu'il envoyera les uns dans la vie, & les autres aux supplices éternels.*

(a) 1. Cor. xv. 26. 54.

(b) Quelques Manuscrits Grecs ajoutent: *L'étang de feu est la seconde mort.* *Ὁὐτός ἐστιν ὁ*

θάλασσαν τοῦ πυρός. Syr. Arab. Æthiop. Arab. Alex. Seidel. Ali.

(c) Matth. xxv. 33. 46.





CHAPITRE XXI.

Nouveau Ciel, & nouvelle terre. Nouvelle Jérusalem épouse de l'Agneau. Dieu demeure avec les hommes. Tout sera nouveau. Les pécheurs seront jettez dans l'étang de feu & de souffre. Description de la nouvelle Jérusalem. Ses portes, ses murs, sa forme, ses dimensions. Dieu & l'Agneau en font le Temple. Rien de souillé n'y entrera.

†. 1. *ET vidi caelum novum, & terram novam. Primum enim caelum, & prima terra abiit, & mare jam non est.*

†. 1. **A** Près cela je vis un ciel nouveau, & une terre nouvelle. Car le premier ciel, & la première terre avoient disparu, & la mer n'étoit plus.

COMMENTAIRE.

†. 1. **V**IDI COELUM NOVUM, ET TERRAM NOVAM. *Je vis un Ciel nouveau, & une terre nouvelle.* Ce Chapitre, & le suivant renferment la description de la Jérusalem céleste, de l'Eglise triomphante, & de la béatitude des Saints dans le Ciel. (a) C'est l'accomplissement de toutes les prophéties de l'ancien, & du nouveau Testament, & l'unique objet des desirs, & des espérances des Chrétiens. Après le Jugement dernier on verra, comme nous l'avons dit sur le Chapitre précédent, †. 11. *un Ciel nouveau, & une terre nouvelle;* nouveaux par leur forme, & par leurs qualitez, mais non pas par leur substance. Cette manière de parler devoit être commune parmi les Juifs, puisqu'on la trouve en plus d'un endroit de ce Livre, (b) & dans Isaïe en deux lieux divers, (c) & encore dans la seconde Epître de saint Pierre. (d) Vouloir dire quels seront ce nouveau Ciel, & cette nouvelle terre, quels seront leurs ornemens, & leur qualité, c'est à mon avis la plus grande de toutes les présomptions. En général ces manières de parler marquent de très-grands changemens dans l'univers.

†. 2. **V**IDI SANCTAM CIVITATEM, JERUSALEM NOVAM.

(a) *August. lib. XXI. de Civit. cap. 27.*

Cornel. Bossuet. Alii passim.

(b) *Sup. xx. 11. infra †. 4.*

(c) *Isai. LXV. 17. & LXVI. 22.*

(d) *2. Petri. III. 13.*

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de celo à Deo, paratam, sicut sponsam ornatum viro suo.

3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, & habitabit cum eis. Et ipsi populus ejus erunt, & ipse Deus cum eis erit eorum Deus.

2. Et moi Jean je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui venoit de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix, qui venoit du trône, & qui disoit: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux, & ils seront son peuple, & Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux, sera leur Dieu.

COMMENTAIRE.

Je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui descendoit du Ciel, parée comme une épouse. Les saints Martyrs, & les autres élus sont montez de la terre aux Cieux, pour former l'Eglise triomphante, tandis que l'Eglise militante a subsisté sur la terre. A présent qu'il n'y a plus d'Eglise militante, que tous les prédestinez sont réunis dans un même bonheur, que toute la nature est changée en mieux, que le Ciel, & la terre sont perfectionnez, l'Eglise de JESUS-CHRIST descend du Ciel en terre, aussi belle, aussi propre, aussi magnifique qu'une nouvelle épouse que l'on amène à son époux; pour marquer que le Ciel, & la terre sont réunis, que JESUS-CHRIST, que ses Saints, que son Eglise y regnent dans une paix, & une béatitude parfaites. La Jérusalem céleste en descendant en terre, ne quitte pas pour cela le Ciel; mais après la résurrection son regne s'étend & sur la terre, & dans le Ciel.

ÿ. 3. AUDIVI VOCEM MAGNAM DE THRONO DICENTEM. *J'entendis une grande voix qui venoit du trône; plusieurs Exemplaires portent, (a) qui venoit du Ciel, & qui disoit: Voici le Tabernacle de Dieu avec les hommes. Dieu avoit promis autrefois à son peuple (b) qu'il mettroit son Tabernacle au milieu d'eux; il avoit exécuté sa parole en un sens, en donnant aux Hébreux des marques de sa présence dans son Tabernacle, & dans son Temple. Il a fait quelque chose de plus pour les Chrétiens, en leur donnant JESUS-CHRIST incarné, & immolé pour nous; & ensuite par une continuation de son incarnation, & de son sacrifice, présent parmi nous dans le Sacrement de son Corps, & de son Sang; Mais ce n'étoit point là encore la consommation de la promesse du Seigneur; elle ne s'accomplit parfaitement que dans le Ciel, & que dans la Jérusalem céleste, où tous les élus réunis sans aucun mélange d'étrangers, composent le vrai peuple de Dieu.*

(a) Grec. impress. Ἡμεῖς οὐκ ἐμεγαλύνθη ἡ πόλις. Iren. lib. 3. cap. 55.
 τὸ ἄστυ λαοῦς. Alii: ἢ τὸ θεῖον. Alexand. (b) Levit. XXI. 12.

4. *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum: & mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.*

5. *Et dixit qui sedebat in throno: Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi: Scribe, quia haec verba fidelissima sunt, & vera.*

6. *Et dixit mihi: Factum est. Ego sum Alpha & Omega: initium, & finis. Ego sicienti dabo de fonte aqua viva, gratis.*

4. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux, & la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé.

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône dit: Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi: Ecrivez: Ces paroles sont très-certaines, & très-véritables.

6. Il me dit encore: Tout est accompli: Je suis l'Alpha & l'Oméga, le commencement & la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif.

COMMENTAIRE.

¶ 4. **ABSTERGET OMNEM LACRYMAM.** *Il essuyera souses leurs larmes.* Dans le Ciel il n'y aura ni larmes de douleur, ni larmes de pénitence, ni même larmes de compassion. Les Saints ne craindront rien, ne souffriront rien; ils ne se souviendront plus de leurs maux passés: & pour ceux des autres, ils reconnoîtront qu'ils sont tout libres de la part de ceux qui se les ont attirés, & tout justes de la part de Dieu qui les a ordonnés. Il n'y aura ni cris d'un peuple opprimé, ni afflictions de la part de ses ennemis. Les Saints ne soupireront plus après la réunion de leurs corps à leurs âmes; ils ne demanderont plus que le Seigneur venge leur sang.

¶ 5. **DIXIT QUI SEDEBAT IN THRONO.** *Celui qui étoit assis sur le trône, dit: Je m'en vais faire toutes choses nouvelles;* nouveau Ciel, nouvelle terre, nouvelle Jérusalem, nouveau Royaume, nouvelle Epouse, nouvelle Eglise. Ce seront les mêmes sujets qui ont composé l'Eglise militante, qui formeront la triomphante: mais leur état, leur gloire, leur bonheur vont changer. Leur félicité n'étoit pas parfaite, tandis que le nombre de leurs frères n'étoit pas rempli, que leur sang n'étoit pas vengé, que la justice de Dieu n'avoit point été exercée contre les méchants, que leurs corps n'étoient point ressuscitez. (*) A présent tout cela est fait.

¶ 6. **ET DIXIT MIHI: FACTUM EST.** *Il me dit: Tout est accompli.* Par la résurrection générale, par le jugement dernier, & par la formation de la nouvelle Jérusalem, toute l'économie des desseins de

(*) Apoc. vii. xi. *Dixitum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec complerentur numerus fratrum eorum, qui in-* sur conservi eorum, & fratres eorum, qui in-

7. *Qui vicerit possidebit hæc, & ero illi Deus, & ille erit mihi filius.*

7. Celui qui sera victorieux possèdera ces choses, & je serai son Dieu, & il sera mon fils.

COMMENTAIRE.

Dieu sur le genre humain est rempli. Les figures, les prophéties, les promesses, les menaces, les Loix sont accomplies. En un mot, tout ce qui entroit dans le grand dessein de la Religion, & ce que Dieu s'étoit proposé dans la création du Ciel, & de la terre, est achevé. Tout est assujetti au Pere par le Fils. Il a remis le Royaume entre ses mains; il a anéanti toute puissance, & toute autorité. Le Pere à son tour a mis sous les pieds de JESUS-CHRIST tous ses ennemis, & la mort est la dernière ennemie qu'il lui a fournie. (a)

EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. *Je suis l'alpha, & l'oméga, le commencement, & la fin.* Dieu l'est toujours, & l'a toujours été: mais il l'est par rapport à notre manière de concevoir, plus parfaitement dans l'Eglise triomphante, & après la dernière résurrection, lorsque rien ne s'oppose à ses ordres, & que tous ses ennemis sont terrassez à ses pieds. Le Grec varie ici. (b) Quelques Exemplaires portent comme la Vulgate: *C'en est fait. Je suis l'alpha, & l'oméga.* D'autres simplement: *Il me dit: J'ai été l'alpha, & l'oméga; ou, je suis l'alpha, & l'oméga.*

Je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif. Il appelle la béatitude, une source d'eau vive. Dans d'autres endroits de l'Evangile, (c) il entend par ces termes, la grace du Saint Esprit, la foi, la connoissance de la vérité. Il dit aux Saints qu'il leur a donné la souveraine félicité *gratuitement*; parce que ce n'est point par leurs propres forces, mais par le secours de la grace qu'ils l'ont méritée; & que quand Dieu couronne nos mérites, il couronne ses dons: (d) mais il ne l'a donnée qu'à ceux qui en ont été altérez, qui l'ont désirée de tout leur cœur. Il a commencé par leur en inspirer un amour, & un désir ardent, & il a satisfait ce désir qu'il avoit formé lui-même dans leur cœur par son Saint Esprit.

ψ. 7. QUI VICERIT, POSSIDEBIT HÆC. *Celui qui sera victorieux, possèdera ces choses.* Ce n'est point sans peine, & sans combat que nous devons espérer d'obtenir les récompenses éternelles. Il faut combattre, il faut persévérer dans le combat, il faut remporter la victoire

(a) 1. Cor. xv. 26. 27.

(b) *Græc. impress. Kai êst̄ mī alpha. êst̄ ôm̄a t̄i A, & t̄i Ω. Alii: Êst̄ mī alpha êst̄ t̄i A, & t̄i Ω. Ita Petav. 2. 3. Cov. 2. Atresh. Kirph. n. n. Hunt. 2. Seidel.*

(c) Joan. iv. 14. vii. 38. 39.

(d) August. Ep. 186. & 3. Hæc & ipsum hominis meritum donum est gratuitum. Et Epist. 194. cap. 3. Et cum Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat, quam dona sua.

8. *Timidis autem, & incredulis, & execratis, & homicidis, & fornicatoribus, & veneficis, & idololâtris, & omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure: quod est mors secunda.*

8. Mais pour ce qui est des timides, & des incrédules, des exécrables, & des homicides, des fornicateurs, des empoisonneurs, des idoâtres, & de tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu, & de souphre, qui est la seconde mort.

COMMENTAIRE.

contre le monde, contre le démon, contre nous-mêmes. Les Saints n'ont mérité les couronnes éternelles, qu'en résistant à la bête, & à ses suppôts; aux séductions de l'Ante-Christ, & des faux- Prophètes, aux attraites de la chair, & du monde, aux menaces, aux tourmens, à la mort même.

ERO ILLI DEUS, ET ILLE ERIT MIHI FILIUS. *Je serai son Dieu, & il sera mon fils.* Le Fils de Dieu nous a mérité l'adoption du Pere, & sa filiation s'est répandue sur nous tous par la foi, & par le Baptême. Le Saint Esprit que nous avons reçu, nous donne la confiance de crier à Dieu: Mon Pere, mon Pere. (a) C'est principalement dans le Ciel que les élus comprennent, & admirent avec des effusions de plaisirs ineffables, quelle est cette prérogative d'être enfans de Dieu. Ils verront avec une reconnoissance infinie les voyes de Dieu, l'exécution de ses desseins sur eux, & toutes les suites de la filiation que JESUS-CHRIST leur a acquise par son sang.

ÿ. 8. TIMIDIS AUTEM, ET INCREDULIS. *Mais pour ce qui est des timides, & des incrédules.* Il y a une timidité louable; c'est celle qui vient de la connoissance que l'on a de sa foiblesse, & qui est contraire à la témérité, & à la présomption. Il y en a une autre, qui vient d'un respect profond que l'on a en la présence d'une personne d'une dignité, ou d'un mérite supérieur. Ce ne sont pas ces sortes de timiditez que JESUS-CHRIST condamne ici; c'est celle qui vient de lâcheté, de défiance, d'incrédulité. Dieu condamne ceux qui rougissent de son nom, qui abandonnent sa cause, qui le renoncent devant les hommes, (b) qui cédant aux menaces, aux frayeurs, aux tourmens, se livrent à la bête, & prennent sur eux son signe, & son caractère. La foi inspire une sainte hardiesse, également éloignée de la témérité, & de la lâcheté.

ET OMNIBUS MENDACIBUS. *Tous les menteurs*, principalement ceux qui séduisent les peuples par leurs fausses doctrines, & par leurs faux prodiges; les faux-Prophètes, les magiciens, les hypocrites, qui

[a] *Eccl. VIII. 15. Galat. IV. 6.*

] (b) *Luc. IX. 26. Matth. X. 32. 33.*

9. *Et venit unus de septem Angelis habentibus phialas plenas septem plagis novissimis, & locutus est mecum, dicens: Veni, & ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.*

10. *Et sustulit me in spiritum in montem magnum & altum, & ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de caelo à Deo,*

9. Il vint ensuite un des sept Anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernières playes, il me parla, & me dit : Venez, & je vous montrerai l'épouse, qui a l'Agneau pour époux.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne, & il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, venant de Dieu,

COMMENTAIRE.

abusent de la Religion, pour tromper les simples; en général tous les menteurs, & les trompeurs, qui bleissent la vérité, la justice, la sincérité par des fautes mortelles, auront leur partage dans l'enfer.

¶ 9. VENIT UNUS DE SEPTEM ANGELIS. *Il vint un des sept Anges*, que j'avois vû ci-devant Chap. XVI. 1. & qui avoient sept coupes pleines des sept dernières playes; il me dit : (a) *Venez, je vous montrerai l'épouse qui a l'Agneau pour époux*; ou, je vous montrerai la femme qui est l'épouse de l'Agneau; c'est la Jérusalem céleste, & l'Eglise triomphante. On nous la décrit en stile prophétique comme une personne d'une rare beauté, à proportion comme ci-devant on nous a dépeint l'idolâtrie, ou la ville de Rome idolâtre, comme une prostituée. Dans le stile figuré on représente les villes, & les Provinces comme des femmes, ou comme des vierges.

¶ 10. SUSTULIT ME IN SPIRITU. *Il me transporta en esprit sur une haute montagne*, sur laquelle étoit située cette nouvelle Jérusalem, épouse de l'Agneau, à peu près comme l'ancienne Jérusalem étoit située sur une montagne élevée. Il semble faire allusion à ces mots d'Isaïe : (b) *Dans les derniers tems la montagne de la Maison de Dieu sera fondée sur le sommet des montagnes*; elle sera comme une montagne entée sur une autre montagne. Cette situation de la nouvelle Jérusalem fait à sa beauté, & à sa force; elle est imprenable, elle domine sur tout le pays, elle se fait remarquer de tous côtez. Telle sera l'Eglise triomphante dans un sens relevé, & mystique.

¶ 11. HABENTEM CLARITATEM DEI. *Elle étoit illuminée de la clarté de Dieu*. Il a dit ci-devant qu'après la résurrection on verra un Ciel nouveau, & une terre nouvelle. Pour soutenir cela, il falloit quelque chose qui suppléât à la lumière du soleil, & qui éclairât la nouvelle

(a) Διὺς, δὲξο εὐ τὸ σὺνδρὸν τῷ ἀπὸ τοῦ γυναικός. Alii plures: Διὺς εὐ τὸ γυναικός εὐ τῷ ἀπὸ τοῦ σὺνδρὸν. Ita Vulg. Arab. Scidel,

Cyprian. Arab. Alii.

(b) Isaï. II, 2.

11. *Habentem claritatem Dei : & lumen ejus simile lapidi pretioso, & amquam lapidi jaspidis, sicut chryſtallum.*

12. *Et habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim : & in portis Angelos duodecim, & nomina inſcripta, qua ſunt nomina duodecim tribuum filiorum Iſraël.*

11. Illuminée de la clarté de Dieu, & la lumière qui l'éclairait étoit ſemblable à une pierre précieufe, à une pierre de jaſpe, transparente comme du cryſtal.

12. Elle avoit une grande & haute muraille, où il y avoit douze portes & douze Anges, un à chaque porte ; où il y avoit auſſi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Iſraël.

COMMENTAIRE.

Jérufalem ; car elle n'étoit point dans l'obſcurité. Elle étoit éclairée de la clarté de Dieu, d'une clarté, & d'un éclat ſurnaturel, & tout divin ; (a) comme on dit une beauté de Dieu, & une montagne de Dieu, pour une beauté ſingulière, & une montagne extraordinairement haute. Enfin la clarté de Dieu, ou ſelon le Grec, (b) la gloire de Dieu, peut marquer la préſence de Dieu, la lumière ſurnaturelle du Saint Eſprit, qui ne ſouffre jamais de diminution, ni d'éclypſe. On n'y voyoit point la nuit ſuccéder au jour, ni les nuits, & les jours dans une viciffitude perpétuelle d'accroiſſement, & de décroiſſement. La lumière qui l'éclairait étoit perpétuelle, uniforme, éternelle. Représentez-vous une pierre précieufe, une pierre de jaſpe transparente comme le cryſtal, (c) qui n'eſt ſujette à aucun changement, & qui brille toujours d'une manière égale.

¶ 12. HABEBAT MURUM MAGNUM, ET ALTUM, . . . ET IN PORTIS ANGELOS DUODECIM. Elle avoit une grande, & haute muraille, & douze Anges, (d) un à chaque porte. Plusieus anciens Exemplaires de la Vulgate liſent, douze angles, au lieu de douze Anges. C'eſt une faute manifeſte. Les douze Anges placez, un à chaque porte de la nouvelle Jérufalem, ſont ſes gardes, ſes portiers ; non qu'on y craigne que l'ennemi, ou les étrangers n'y entrent frauduleuſement ; les démons, & les méchans ſont enfermez pour toujours dans l'enfer, & il n'y a rien ſur la terre qui puiſſe troubler la paix & le repos de la céleſte Jérufalem : mais il eſt de la majeſté d'une ville ſi belle, ſi riche, ſi chérie de l'Agneau, qu'il y ait à ſes portes des gardes, ne fût-ce que pour la bienséance.

NOMINA DUODECIM TRIBUUM. Les noms des douze tribus d'Iſraël étoient écrits ſur ſes douze portes. Chaque porte portoit le nom d'une

{ a } Corael. Menoch &c.

{ b } Εξουσι τῶ θεῶ τῶ Θεῷ. Vide Grot. Durham. Alii

{ c } Ομοιο λίθῳ τιμωτῶν, ἢ λίθῳ ἰακωβί, ἢ οὐρακίς, &c.

{ d } Αἰγίους δάδμου : Omitit Alex. & Syri

In quibusdam Latinis, Angulos duodecim. Vide Velaζ. γωνίας δάδμου.

13. *Ab oriente porta tres, & ab aquilone porta tres, & ab austro porta tres, & ab occafu porta tres.*

14. *Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, & in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni.*

15. *Et qui loquebatur mecum, habebat mensuram arundineam auream, ut metiretur civitatem, & portas ejus, & murum.*

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi, & trois portes à l'occident.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, où font les noms des douze Apôtres de l'Agneau.

15. Celui qui parloit avec moi, avoit une canne d'or, pour mesurer la ville, les portes, & la muraille.

COMMENTAIRE.

tribu. Ce qui marquoit que la ville enfermoit tout le peuple choisi, & hors de l'Eglise il n'y a ni salut, ni béatitude à espérer. Les douze tribus signifient la totalité des prédestinez. (a) Voyez ci-devant Chap. VII. 4. & suiv.

ψ. 13. *AB ORIENTE PORTÆ TRES. Il y avoit trois portes à l'orient.* La ville étoit quarrée, & orientée vers les quatre parties du monde. De chacun de ses côtez elle avoit trois portes à une distance égale l'une de l'autre. Il y a beaucoup d'apparence que les noms des portes, & la disposition des tribus étoient les mêmes que ceux qui se remarquoient dans le camp d'Israël dans le désert. (b) A l'orient étoient Juda, Issachar, & Zabulon; au midi, Ruben, Siméon, & Gad; au couchant, Ephraïm, Manassé, & Benjamin; au septentrion, Dan, Afer, & Nephtali. Comparez cette ville de saint Jean, à celle d'Ezéchiel, XLVIII. 30. 31. & sequ.

ψ. 14. *MURUS CIVITATIS HABENS FUNDAMENTA DUODECIM.* La muraille avoit douze fondemens, ou douze pierres d'une grandeur, & d'une solidité merveilleuse, qui lui servoient de fondement; & sur ces douze pierres du fondement, étoient les noms des douze Apôtres de l'Agneau. L'Eglise de JESUS-CHRIST est fondée sur lui-même, & sur ses Apôtres; il est le fondement essentiel, & premier sur lequel les Apôtres mêmes sont fondez.

ψ. 15. *HABEBAT MENSURAM ARUNDINEAM AUREAM.* (c) L'Ange qui me parloit, avoit une canne d'or pour mesurer la ville. Il vouloit la mesurer devant saint Jean, afin qu'il en retint mieux les dimensions. Comparez ceci à Ezéchiel, XL. 3. où un Ange lui montre les dimensions du Temple nouveau, qui devoit être rétabli au retour de la captivité. Ci-devant Chap. XI. 1. on donne à saint Jean une canne de me-

(a) *Gagn. Fover. Cluv. Caster. Tir. Alii.*

(b) *Num. II. 2. 1. & sequ.*

(c) *Grac. Ἔχει μέτρον κήληρον χρυσοῦ. Alii plures:*

Ἔχει μέτρον κήληρον χρυσοῦ. Ita Alex. Herm. Cou. Complim. Arab. Areth. Seidel. Alii.

16. *Et civitas in quadro posita est, & longitudo ejus tanta est quanta & latitudo: & mensus est civitatem de arundine aurea per stadia duodecim millia: & longitudo, & altitudo, & latitudo ejus equalia sunt.*

16. Or la ville est bâtie en quarré, & elle est aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne, & il la trouva de douze mille stades; & sa longueur, sa largeur, & sa hauteur sont égales.

COMMENTAIRE.

sure, pour mesurer la partie du Temple qui devoit être exempte de profanation. Tout ce détail ne doit pas se prendre à la lettre; mais il marque la certitude de la chose prédite, & qu'il y aura certainement après la résurrection une Eglise composée des seuls prédestinez, qui subsistera dans les Cieux nouveaux, & dans la terre nouvelle, qui succéderont aux Cieux, & à la terre d'à présent.

¶ 16. CIVITAS IN QUADRO POSITA EST. *La ville est bâtie en quarré, & elle est aussi longue que large.* Cela est clair, puisqu'elle étoit exactement quarrée. *Elle avoit douze mille stades (a) de circuit, & par conséquent trois mille stades de longueur, & autant de largeur d'une porte à l'autre.* Mais ce qui suit souffre de la difficulté: *Sa longueur, sa largeur, & sa hauteur sont égales.* Comment sa hauteur peut-elle être égale à sa longueur, & à sa largeur? Les uns croient que la ville avoit de longueur, & de largeur douze mille stades, & de circuit quarante-huit mille stades. Ses murs, à les prendre dès le fondement, ou plutôt du pied de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie, étoient de douze mille stades de haut, & de cent quarante-quatre coudées d'épaisseur.

D'autres prétendent que la ville avoit trois mille stades de long, & autant de large, & douze mille stades de circuit; & que ses murs avoient de même douze mille stades de circuit, & cent quarante-quatre coudées de haut: Ce qui est bien plus probable. Les murs des villes anciennes, dont nous parlent les Historiens, étoient fort élevez. Ceux de Babylone avoient, dit-on, deux cens coudées de hauteur. Ce que dit ici saint Jean, que la hauteur de la ville étoit égale à sa longueur, doit s'entendre des murs, lesquels dans leur hauteur, qui étoit de cent quarante-quatre coudées, environnoient toute la ville de toutes parts à une hauteur égale.

Quelques Exemplaires Grecs (b) lisent: *Il mesura sa longueur, quâ*

(a) Les douze mille stades font 1500. milles d'Italie, ou soixante lieues de France, à 2500.

pas la lieue.

(b) *Ἡνὶ τῶντοις ἀνδράσιν, ἡμετέροις ἀνδράσιν.*

Steph. a. Petov. 2. Huni. 1. Sin. M. Seidel. Itin Complut. Montan. Es hanc Leüanem aliter Praesert. Forcer.

17. *Et mensus est murum eius centum quadraginta quatuor cubitorum, mensura hominis, qua est Angeli.*

18. *Et erat structura muri eius ex lapide jaspide: ipsa verò civitas, aurum mundum simile vitro mundo.*

17. Il en mesura aussi la muraille, qui étoit de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe, & la ville étoit d'un or pur, semblable à du verre très clair.

COMMENTAIRE.

étoit de douze stades, de douze mille : mais ce Texte ne signifie rien, à moins qu'on ne l'entende dans le sens de la Vulgate. Il est remarquable que dans toutes les parties, & les dimensions de la nouvelle Jérusalem, le nombre de douze s'y trouve toujours, comme la racine, & la baze de toutes choses ; douze portes, douze Anges, douze fondemens, douze tribus, douze mille stades de circuit, douze sortes de fruits, &c. L'étendue de cette ville, qui étoit de soixante lieux, & égaloit une grande Province, sa somptuosité, sa solidité, sa magnificence font bien voir qu'il n'y a rien de pareil dans la nature, & qu'elle est toute spirituelle, & toute mystique. Tout ceci est pris sur la description qu'Ezéchiel fait d'une nouvelle Jérusalem, & d'un nouveau Temple ; & quelques uns même ont prétendu que c'étoient toutes les mêmes dimensions dans ces deux Prophètes. Mais la Jérusalem de saint Jean est tout autrement pompeuse que celle d'Ezéchiel ; & les mesures mêmes en sont très différentes, comme on peut s'en convaincre, en les comparant l'une à l'autre.

¶ 17. *MENSUS EST MURUM EIUS.* Il en mesura la muraille, les murs qui environnoient la ville, qui avoient cent quarante coudées de haut, de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange ; c'est à-dire, que l'Ange se servoit de coudées, & de mesures ordinaires dans tout ce toisé. (*) C'est une remarque nécessaire, afin qu'on n'aille pas s'imaginer que les coudées, & les stades dont il est parlé ici, sont d'une autre sorte que celles que nous connoissons.

¶ 18. *STRUCTURA MURI EIUS.* Cette muraille étoit bâtie de jaspe. Après avoir donné les dimensions de la nouvelle Jérusalem, il en marque la structure, & la matière. Rien n'est plus riche, ni plus somptueux. Ce ne sont que pierres les plus fines, les plus rares, & les plus éclatantes. S'il y fait entrer l'or, il lui donne l'éclat, & la transparence du crystal. Dans la parure de l'Épouse du Fils de Dieu, on ne peut employer rien de trop précieux.

¶ 19. *FUNDAMENTA MURI CIVITATIS.* Les fondemens du

(*) Men, Tir. Para. Pifc. Durham, Ribera, Corné.

19. *Et fundamenta muri civitatis omni lapide preti fo ornata. Fundamentum primum, jaspis; secundum, saphirus; tertium, chalcedonius; quartum, smaragdus;*

20. *Quintum, sardonix; sextum, sardius; septimum, chrysolithus; octavum, beryllus; nonum, topazus; decimum, chrysoprasus; undecimum, hyacinthus; duodecimum, amethystus.*

21. *Et duodecim porta duodecim margarita sunt, per singulas: & singula porta erant ex singulis margaritis: & platea civitatis aurum mundum, tamquam vitrum mundum.*

22. *Et templum non vidi in ea. Dominus enim Deus omnipotens templum illius est, & Agnus.*

19. Et les fondemens du mur de la ville étoient ornez de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspe, le second de saphir, le troisième de chalcédoine, le quatrième d'émeraude,

20. Le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de berylle, le neuvième de topaze, le dixième de crysoprase, l'onzième d'hyacinthe, le douzième d'amethyste.

21. Or les douze portes étoient douze perles, & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles, & la place de la ville étoit d'un or pur, comme du verre transparent.

22. Je ne vis point de temple dans la ville; parce que le Seigneur Dieu tout-puissant & l'Agneau en est le temple.

COMMENTAIRE.

mur de la ville étoient ornez de toutes sortes de pierres précieuses. Dans les bâtimens ordinaires, on ne se met pas en peine d'orner les fondemens, parce que pour l'ordinaire ils demeurent cachez, & que l'on ne pense guères qu'à les rendre solides. Ici les fondemens mêmes sont ornez de tout ce qu'il y a de plus riche dans la nature. C'est que les Apôtres, dont ces fondemens sont les symboles, (*) sont revêtus de tous les dons les plus précieux du Saint Esprit, & de la grace.

ÿ. 21. *DUODECIM PORTÆ, DUODECIM MARGARITÆ SUNT. Les douze portes étoient de douze perles.* Il n'y a rien dans la nature qui approche de cette magnificence. Les perles ne viennent jamais à beaucoup près d'une grosseur pareille à ce que dit ici saint Jean. Grotius croit que sous le nom de perles, il faut entendre ici un marbre blanc comme les perles. J'aime mieux prendre tout ceci dans le sens d'une hyperbole hardie, qui prodigue les plus belles, & les plus riches choses, pour tâcher de nous donner une grande idée de la beauté de l'Épouse de l'Agneau.

ÿ. 22. *TEMPLUM NON VIDI IN EA. Je ne vis point de Temple dans la ville; parce qu'elle est tout Temple.* Dieu même, & l'Agneau en font le Temple. On n'y fait que des actions saintes, que louer Dieu, que l'adorer, que lui offrir les sacrifices de l'amour le plus pur, & le plus parfait. Les Temples que nous voyons sur la terre, ne sont établis que

(*) *Supra* ÿ. 14.

23. *Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea: nam claritas Dei illuminavit eam, & lucerna ejus est Agnus.*

24. *Et ambulabunt gentes in lumine ejus: & Reges terra afferent gloriam suam & bonorem in illum.*

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune; parce que c'est la lumière de Dieu qui l'éclaire, & que l'Agneau en est la lampe.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumière, & les Rois de la terre y porteront leur gloire, & leur honneur.

COMMENTAIRE.

pour procurer aux hommes des moyens de s'élever plus facilement à Dieu, & pour lui offrir leurs vœux, leurs sacrifices, & leurs prières avec plus de décence, & de recueillement. Ces lieux sacrez ne sont point pour servir de retraite à la Divinité, ni pour la mettre à couvert de la pluie, & des injures de l'air; ils ne sont, à le bien prendre, que pour nous. C'est une indulgence du Seigneur d'avoir fait éclatter des marques de sa présence dans des lieux particuliers, & de les avoir choisis, pour y recevoir les exercices extérieurs de nôtre culte: Mais dans le Ciel les bienheureux n'ont plus besoin de ces secours; ils trouvent Dieu par tout, ils le connoissent, ils le sentent, ils en sont pénétrés; Dieu est tout en tous: *Omnia in omnibus.*

ψ. 23. CIVITAS NON EGRET SOLE. Cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune. Il a déjà dit à peu près la même chose au ψ. 11. Rien de commun, rien de naturel dans cette nouvelle Jérusalem. Elle est éclairée d'une lumière éternelle, & incréée. Ce n'est ni le soleil, ni la lune, ni aucun autre corps lumineux; c'est Dieu même, c'est l'Agneau qui l'éclairent, & qui y répandent la lumière dans les cœurs, & dans les esprits. Le corps même sera tout lumineux, spirituel, subtil, transparent.

ψ. 24. AMBULABUNT GENTES IN LUMINE EJUS. (a) Les nations marcheront à la faveur de sa lumière. Il fait allusion à ce que dit Isaïe, (b) en parlant du regne du Messie. Les prédestinez, dont un grand nombre est tiré des nations que JESUS-CHRIST a appelées à la foi, & à son culte, se réjouiront en la présence de cette lumière; ils en seront pénétrés; & les Rois, comme les plus petits des élus, y apporteront leur gloire, & leur honneur; ils viendront rendre à Dieu, des hommages sincères de tout ce qu'ils ont pû faire de bon; ils jetteront leurs couronnes au pied du trône; (c) ils crieront: Ce n'est point à nous, Sei-

{ (a) Και ὁ ἰδὼν αὐτὸν οὐκ ἔφη ἕως ἄρτι καὶ ἑώρακα. Et gentes eorum qui sal-
vantur, ambulabunt in lumine ejus. Alii plures: } (b) Isai. LV. 3.
(c) Apoc. IV. 10.

25. *Et porte ejus non claudetur per diem : nox enim non erit illi.*

26. *Et afferent gloriam & honorem gentium in illum.*

27. *Non intrabit in eam aliquod coinquatum, aut abominationem faciens & mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vite Agni.*

25. Ses portes ne se fermeront point chaque jour, parce qu'il n'y aura point de nuit.

26. On y apportera la gloire & l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge; mais seulement ceux qui sont écrits dans le Livre de vie de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

gneur, c'est à votre nom qu'appartient l'honneur, la gloire, la bénédiction. (a)

ÿ. 25. PORTÆ EJUS NON CLAUDENTUR. *Ses portes ne se fermeront point.* Ceci est encore imité d'Isaïe : (b) *Vos portes, ô Jérusalem, seront continuellement ouvertes; on ne les fermera ni jour, ni nuit, afin que l'on vous apporte la force des nations, & que les Rois vous soient amenez.* La nouvelle Jérusalem ne craint ni la force, ni la surprise de ses ennemis. *Il n'y aura là ni nuit*, ni embûches, ni besoin de se reposer. (ÿ. 26.) *On y apportera la gloire, & l'honneur des nations.* Tous les peuples élus, & fidèles y viendront recevoir les récompenses, & les couronnes dûes à leurs mérites; ils y apporteront toute leur gloire, pour en faire hommage à l'Agneau; ils viendront reconnoître à ses pieds son domaine, sa puissance, sa justice, sa sagesse infinie; ils lui rendront mille actions de grâces de tout ce qu'il a fait en leur faveur, en les écrivant dans son livre de vie.

ÿ. 27. NON INTRABIT IN EAM ALIQUOD COINQUINATUM. *Il n'y entrera rien de souillé.* On n'aura que faire de se précautionner contre les étrangers, les incirconcis de cœur, (c) les hommes sottilles, (d) les nations haïes, & réprouvées; (e) nul ne sera assez téméraire pour y entrer. Tous les réprouvés sont enfermez dans l'étang de feu, & de souffre, d'où ils ne sortiront jamais. La ville sainte ne craint rien de leur part. Le dragon, la bête, la prostituée, les faux-Prophètes ne sont plus. On n'y verra dans toute l'éternité *que ceux qui sont écrits dans le livre de vie; qu'un peuple juste: Populus sanus omnes justii.* La paix, la charité, la justice y regneront éternellement. Bienheureux sont ceux qui habitent dans votre maison, ô mon Dieu; ils vous loueront dans tous les siècles. (f)

(a) Psal. cxiii. 1.

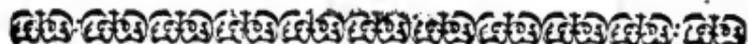
(b) Isai. lx. 11.

(c) Isai. lvi. 1. *Non adjiciet ut pertranseat per se unius circumcisus.*

(d) Isai. xxv. 8 *Isrl. III. 17.*

(e) Isai. lx. 11.

(f) Psal. lxxxiii. 5.



CHAPITRE XXII.

Fleuve d'eau vive qui sortoit du trône de Dieu. Arbre de vie dans la nouvelle Jérusalem. Fruits qu'il porte. Il n'y aura point de nuit dans cette ville. L'Ange défend à saint Jean de l'adorer, & de cachetter le Livre. L'Epouse désire l'avènement de JESUS-CHRIST son Epoux.

¶. I. *ET ostendit mihi fluvium aquæ viva, splendidum tamquam crystallinum, procedentem de sede Dei & Agni.*

¶. I. **I**l me montra encore un fleuve d'eau vive claire comme du cristal, qui couloit du trône de Dieu, & de l'Agneau.

COMMENTAIRE.

¶. I. **O**STENDIT MIHI FLUVIUM AQUÆ VIVÆ. (a) *Il me montra un fleuve d'eau vive, qui couloit du trône de Dieu, & de l'Agneau.* Ce Chapitre est la continuation de la peinture qu'il nous fait de la nouvelle Jérusalem. Elle étoit arrosée d'un fleuve d'eau vive, qui avoit sa source au pied du trône de Dieu, & de l'Agneau. Comme la ville étoit très longue, & très-grande, une fontaine n'auroit pas suffi; il falloit un fleuve, & un grand fleuve pour l'arroser. Le Seigneur avoit fait voir à ses Prophètes de l'ancien Testament (b) une source d'eau qui sortoit du côté droit du Temple, & qui alloit adoucir les eaux du lac de Sodome. C'étoit comme une promesse de ces eaux dont saint Jean nous parle ici. Dans les Prophètes, & dans S. Jean sous le nom d'eaux, il faut entendre l'innocence des Saints, la grace justifiante du Baptême, la félicité des bienheureux. Saint Ambroise (c) l'entend du Saint Esprit; d'autres, (d) de la prédication de l'Évangile pour la guérison, & le salut de tous les peuples. Le Psalmiste (e) nous décrit le bonheur des Saints comme un torrent de plaisir qui les enivre: *Inebria-*

(a) *Et'isil pui xadagj; we'ud' d'ar' q' z'ite.* Plures omittunt, *adagj.* Ita Vulg. Syr. Æthiop. Hilor Hunt. 1. &c.

(b) *Ezech. XLVII. 1. Joël III. 18. Zachar. XCVI. 8.* Voyez le Commentaire sur Ézéchiél.

(c) *Ambros. de Spiritu Sancto, lib. 3. cap. 21.*

(d) *Ausert. Haymo.*

(e) *Psal. xxxv. 9. Vide & Psal. xlv. 1. Fluminis impetus lætificat civitatem Dei. Et Isal. xxvi. 12. Declinabo super eam quasi fluvium pacis, & quasi torrentem inundantem gloriam gentium.*

2. *In medio plateæ ejus, & ex utraque parte fluminis, lignum vite, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, & folia ligni ad sanitatem gentium.*

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'Arbre de vie, qui porte douze fruits, & donne son fruit chaque mois; & les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations.

COMMENTAIRE.

buntur ab ubertate domus tue, & torrense voluptatis tua potabis eos. Saint Jean semble faire allusion au fleuve qui sortoit du paradis terrestre, & à l'arbre de vie qui y étoit. (a)

ÿ. 2. *IN MEDIO PLATEÆ EIUS.* Au milieu de la place de la ville, des deux côtés du fleuve, étoit l'arbre de vie. Il y avoit donc plusieurs arbres de vie, qui avoient tous les mêmes qualitez, & la même vertu de guérir les nations, & de leur procurer l'immortalité. Nous rentrerons dans tous les droits dont le péché d'Adam nous avoit dépouillez. Le Saint Esprit au commencement de ce Livre, avoit promis à celui qui demeureroit vainqueur, de lui donner à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis. (b) Quand il dit ici que cet arbre porte douze fruits, ou qu'il donne son fruit chaque mois; car ces deux expressions ne disent que la même chose; & que les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations, cela ne veut dire autre chose, sinon que ces arbres marquent l'immortalité, qu'ils la donnent à ceux qui en goûtent, qu'ils produisent cet effet si sûrement, que leurs feuilles mêmes sont un remède contre la mort; non que la mort soit à craindre dans le paradis, ni qu'il faille manger de ce fruit, ou de ces feuilles pour s'en garantir. (c) Tout ceci n'est qu'un symbole; mais qui exprime admirablement l'état des bienheureux.

Quelques-uns (d) veulent qu'il n'y ait eu sur ce fleuve, ou au milieu de ses eaux, qu'un seul arbre, qui étendoit ses branches sur les deux bords du fleuve. Mais le parallèle de cet endroit avec celui d'Ezéchiel, (e) auquel saint Jean fait allusion, nous fait juger qu'il a voulu marquer plusieurs arbres, mais tous d'une même espèce; en sorte que l'Auteur sacré les a désignez tous sous le nom d'un seul arbre, parce qu'en effet ils ne représentoient qu'une seule chose, qui est ou l'immortalité, ou la vision beatifique, ou JESUS-CHRIST, (f) qui donne aux bienheureux l'immortalité par sa présence, & par sa vision. Quelques spéculatifs (g)

(a) Genf. II. 8. 9. 10.

(b) Apoc. II. 7.

(c) Z. 1. 13. Druf. Para. Gret. Cotter. Alii.

Confir. Ezéch. XLVII. 12.

(d) Para. Cotter. Durham. Hamm.

(e) Ezéch. XLVII. 7. *Ecce in ripa torrentis ligna multo nimis.*

(f) Ita Beda, Rupert. Aufbert. Ribera.

(g) Vide, si placet, Cornél. à Lapide, hic & Antihores ab eo laudatos magno numero.

3. *Et omne maledictum non erit amplius : sed sedes Dei & Agni in illis erunt, & servi ejus servient illi.*

4. *Et videbunt faciem ejus : & nomen ejus in frontibus eorum.*

5. *Et nox ultra non erit : & non egrediantur lumine lucerna, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, & regnabunt in sacula seculorum.*

6. *Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt, & vera. Et Dominus Deus spirituum Prophetarum misit Angelum suum ostendere servis suis que oportet fieri cito.*

3. Il n'y aura plus là de malédiction ; mais le trône de Dieu & de l'Agneau y sera, & ses serviteurs le serviront.

4. Ils verront la face, & ils porteront son nom écrit sur le front.

5. Il n'y aura plus là de nuit, & ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera, & ils regneront dans les siècles des siècles.

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très-certaines, & très-véritables ; & le Seigneur, le Dieu des esprits des Prophètes, a envoyé son Ange, pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de tems.

COMMENTAIRE.

ont crû que dans le Ciel il y auroit réellement & des arbres, & des eaux, & des fleurs, & que tous les sens y jouïroient du plaisir qui leur est propre.

ÿ. 3. OMNE MALEDICTUM NON ERIT AMPLIUS. (a) Il n'y aura plus là de malédiction. Dans le paradis terrestre l'homme étoit exposé à la tentation ; il pouvoit perdre les bonnes grâces de son Créateur, & encourir sa disgrâce, & sa malédiction, comme en effet il l'encourut, & fut condamné à la mort. Mais dans le Ciel il n'y aura rien de pareil ; plus de malédiction, plus de danger de mort, plus de changement. Le trône de Dieu, & de l'Agneau y sera ; ce qui n'étoit pas dans le paradis terrestre ; ses serviteurs le serviront, (ÿ. 4.) verront sa face, & porteront son nom écrit sur le front. Ils seront confirmés dans la grâce, & rien ne sera capable de leur nuire. Ils jouïront d'une félicité si parfaite, qu'elle ne leur laissera rien à désirer.

ÿ. 5. NOX ULTRA NON ERIT. Il n'y aura plus là de nuit. Voyez ce qui a été dit ci-devant, (chap. XXI. 11. & 13. Il inculque en plus d'un endroit que Dieu seul fait route la lumière, & le bonheur de la nouvelle Jérusalem. Isaïe (b) avoit promis à la Jérusalem qui devoit être rétablie après le retour de la captivité, que son soleil ne se coucheroit plus, & que sa lune ne seroit plus diminuée. Mais cela n'a eu son parfait accomplissement que dans le Ciel. Ici finit la description de la céleste Jérusalem. Ce qui suit est la conclusion de tout l'Ouvrage.

(a) Πάντα μακάριστα ἢ τὸν Θεὸν ἴδω ἅπαι πλεον : Barb. 1. Cor. 2. A. esth. Seidel. Complut. &c. Dan. xi. 2. an ἴδω ἴδω. Isa. Steph. a. u. Alex. (b) Isai. LX. 20

7. *Et ecce venio velociter. Beatus, qui custodit verba prophetia Libri huius.*

8. *Et ego Joannes, qui audiui, & vidi hac. Et postquam audivissem, & visissem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli, qui mihi hac ostendebat.*

7. Je m'en vais venir bien-tôt : Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce Livre.

8. C'est moi Jean, qui ai entendu, & qui ai vu toutes ces choses. Et après les avoir entendues, & les avoir vûes, je me jettai aux pieds de l'Ange, qui me les montrait, pour l'adorer.

COMMENTAIRE.

¶ 6. HÆC VERBA FIDELISSIMA SUNT. *Ces paroles sont très-certaines ; ou, ces choses sont très-certaines.* C'est l'Ange qui parle à saint Jean. Tout ce que vous avez vû jusqu'ici, est d'une certitude infaillible. C'est Dieu même, le Dieu des esprits des Prophètes, (a) qui vous l'a révélé. Ne doutez point que ceci ne soit une vraie prophétie, émanée de Dieu même, Auteur de toute vraie révélation, & qui suscita les Prophètes quand il le juge à propos. Ainsi n'ayez nulle défiance sur la vérité de ce que vous avez vû, & ne regardez point ceci comme un songe, ou comme une vision naturelle ; Dieu vous a envoyé son Ange, pour découvrir à ses serviteurs, aux Fidèles persécutez, ce qui doit arriver bien-tôt. Il parle des persécutions qui arrivèrent sous Dioclétien, & les autres Empereurs Payens, jusqu'au reme de Constantin, & de ce qui devoit arriver dans l'Empire Romain depuis ce tems, jusqu'à la chute de Rome idolâtre. Tout cela se vit dans l'espace d'environ trois cens ans, après que ce Livre fut écrit. Les persécutions commencèrent en 303. La ville de Rome fut prise en 410. Ce qui se passa dans l'Eglise, & dans l'Empire entre ces deux époques, est ce qui fait le principal objet de l'Apocalypse. Je ne parle pas des deux premiers Chapitres, qui regardent le tems même de saint Jean, c'est-à-dire, la fin du premier siècle ; ni des trois derniers, qui regardent le Jugement dernier, la fin du monde, & le regne des bienheureux dans le Ciel.

¶ 7. ECCE VENIO VELOCITER. *Je m'en vais venir bien-tôt.* C'est Dieu qui parle, & qui dit que bien-tôt on verra l'accomplissement de ces prophéties : Que mes fidèles donc ne se découragent point ; la délivrance que je leur promets, n'est point éloignée ; je viens incessamment à leur secours, & exercer mon jugement contre leurs ennemis.

¶ 8. POSTQUAM AUDISSEM, ... CECIDI UT ADORAREM.

(a) *Græc. Ἰσχυρὸς ὁ Θεὸς τῶν Πνευμάτων Προφητῶν. Dominus Deus spirituum Prophetarum. Alit. plures : Ἰσχυρὸς ὁ Θεὸς τῶν Πνευμάτων τῶν Προφητῶν.* Ita Vulg. Steph. a. et Alex. Petav. et Hont. et Cov. et Syr. Arab. Æthiop. Arab. Seidel. &c.

9. Et dixit mihi: *Vide ne feceris: conferens enim tuus sum, & fratrum tuorum Prophetarum, & eorum qui servant verba prophetia Libri hujus: Dum adora.*

10. Et dicit mihi: *Ne signaveris verba prophetia Libri hujus: tempus enim propè est.*

11. *Qui nocet, noceat adhuc: & qui in sordibus est, sordescat adhuc: & qui justus est, justificetur adhuc: & sanctus, sanctificetur adhuc.*

9. Mais il me dit: Gardez-vous bien de le faire; car je suis serviteur de Dieu, comme vous, & comme vos freres les Prophètes, & comme ceux qui garderont les paroles de la prophétie de ce Livre. Adorez Dieu.

10. Après cela il me dit: Ne scéllez point les paroles de la prophétie de ce Livre; car le tems est proche.

11. Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore; que celui qui est souillé, se souille encore; que celui qui est juste, se justifie encore; & que celui qui est saint, se sanctifie encore.

COMMENTAIRE.

Après que j'eus ouï ces choses, je me jetai aux pieds de l'Ange pour l'adorer, pour lui marquer mon respect, & ma profonde reconnoissance. Il ne pensoit pas à lui rendre le culte de latrie, puisqu'il le connoissoit pour un Ange, & qu'il savoit que peu de tems auparavant, (a) il avoit même refusé l'adoration, ou la marque de respect qu'il veut lui rendre ici: mais croyant que la révélation étoit finie, il jugea qu'il étoit tems de donner à l'Ange, à qui il avoit tant d'obligation, des preuves de sa soumission, & de sa gratitude. Quelques-uns (b) veulent que ce soit ici une répétition de ce qui étoit arrivé auparavant, & qui est raconté au Chap. XIX. 10.

¶ 10. NE SIGNAVERIS VERBA PROPHETIÆ. Ne scéllez pas les paroles de la prophétie de ce Livre; car le tems est proche. Lorsque les révélations que Dieu envoyoit à ses Prophètes, regardoient des tems éloignez, d'ordinaire Dieu leur disoit de les scéllez, & les avertissoit que c'étoient choses dont on n'auroit l'intelligence, & dont on ne verroit l'accomplissement que long-tems après. Par exemple dans Isaïe: (c) Liez le témoignage, scéllez la Loi dans mes Disciples; car j'attendrai le Seigneur, qui a caché sa face de Jacob. Ce que je viens de dire, n'est pas prêt; il faut l'attendre. Et Daniel: (d) Pour vous, scéllez cette vision; parce qu'elle n'arrivera qu'après un long-tems. Et ailleurs: (e) Et pour vous, Daniel, fermez ces discours, scéllez ce livre, jusqu'au tems arrêté. . . . Allez, Daniel, parce que ces discours demeureront scéllez, & fermez jusqu'au tems déterminé. Dans cet endroit c'est tout le contraire: Ne

{ a } Apoc. XIX. 18.

{ b } PAROUS, Cœter. Brigmann.

{ c } Isaï. V. 11. 16.

{ d } DAN. VIII. 16.

{ e } DAN. XII. 4. 9.

12. *Ecce venio cito, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.*

13. *Ego sum Alpha & Omega, primus, & novissimus, principium, & finis.*

14. *Beati, qui lavant stolas suas in sanguine Agni: ut sit potestas eorum in ligno vite, & per portas intrent in civitatem.*

12. Je m'en vais venir bien-tôt, & j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'Alpha & l'Oméga, le premier & le dernier, le commencement & la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau; afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, & qu'ils entrent dans la ville par les portes.

COMMENTAIRE.

scélèz, point cette vision, parce que l'accomplissement en est proche.

ψ. 11. QUI NOCET, NOCEAT ADHUC. *Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore; & que celui qui est juste, se justifie encore.* Que chacun fasse le bien, ou le mal, comme il a commencé: (ψ. 12.) Pour moi je suis, pour ainsi dire, à la porte, prêt à rendre à chacun selon ses œuvres. Si les méchans continuënt à vous traverser, & à vous persécuter, ne vous en effrayez point; ils ne changeront point de conduite pour toutes mes menaces, & pour toutes ces prophéties: mais ils ne porteront pas loin la peine de leur malice. Quand il dit: *Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore*, ce n'est ni une permission, ni un conseil qu'il donne aux méchans de mal-faire; c'est comme un père qui dit à son fils incorrigible: Puisque tu ne tiens compte ni de mes avis, ni de mes menaces, va, suis la voye où tu es entré: mais je t'avertis que je suis résolu de te déshériter, & de t'abandonner à ton mauvais sort.

ψ. 13. EGO SUM ALPHA, ET OMEGA. *Je suis l'Alpha, & l'Oméga.* JESUS-CHRIST prend ici visiblement la qualité de Dieu. Voyez ci-devant Chap. I. 8. IV. 2. XX. II. XXI. 6. C'est moi qui vous ai parlé dès le commencement, & qui vous ai déjà dit plus d'une fois, (a) que je suis l'Alpha, & l'Oméga, le commencement, & la fin, le premier, & le dernier, l'auteur des grâces, & le distributeur des couronnes, le premier objet de vôtre culte, & de vos espérances, & la fin de vos actions. Dans Dieu, à prendre les choses à la rigueur, il n'y a ni commencement, ni fin: mais par rapport à nous, il est commencement, & fin, il est tout en toutes choses. C'est lui qui commence dans nous, & avec nous l'œuvre de nôtre sanctification, & c'est lui qui l'achève, & qui lui donne sa perfection dans le Ciel.

(a) Apoc. I. 8. XXI. 6.

15. *Foris canes, & venefici, & impudici, homicida, & idolis servientes, & omnis qui amat, & facit mendacium.*

15. Qu'on laisse dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, & les idolâtres, & quiconque aime & fait le mensonge.

COMMENTAIRE.

¶ 14. BEATI QUI LAVANT STOLAS SUAS. (*a*) *Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau.* Heureux ceux qui souffriront le martyre pour la défense de la foi, & qui se purifieront dans le Baptême, & par la pratique des actions de justice. Ils entreront dans la nouvelle Jérusalem, & goûteront du fruit de l'arbre de vie; ils auront part au bonheur des Saints, & à l'immortalité bienheureuse. Le monde plaint ceux qui sont dans l'oppression, & dans les souffrances pour la vérité; mais pour moi je les déclare heureux, & je leur promets tout ce qui peut ranimer leur courage, & soutenir leurs espérances; S'ils demeurent vainqueurs, ils regneront, & ils auront des couronnes éternelles.

¶ 15. FORIS CANES. *Qu'on laisse dehors les chiens;* qu'on les exclue à jamais de la céleste Jérusalem. Ces chiens marquent ou les persécuteurs, qui ne cessent d'aboyer contre l'Eglise, & de la déchirer dans la personne de ses enfans; (*b*) ou les impudiques, qui se livrent sans honte aux actions les plus infames; ou les méchans en général, qui se souillent dans le crime; ou les apostats, qui comme des chiens retournent à leur vomissement. (*c*) Chez les Hébreux, le chien passoit pour un animal immonde; on ne pouvoit marquer une plus grande horreur, & un plus grand mépris pour un homme, que de l'appeler chien. (*d*) Moïse avoit défendu d'offrir au Temple l'argent provenant d'un commerce honteux, & contraire à la nature, (*e*) sous le nom *du prix du chien*: *Non offeres mercedem prostibuli, nec pretium canis in Domo Domini.* Saint Paul appelle chiens, (*f*) les faux Apôtres, à cause de leur impudence, & de leurs crieries continuelles contre les vrais Apôtres, & JESUS-CHRIST dans l'Evangile désigne les Gentils sous le nom de chiens: (*g*) *Il n'est pas juste de prendre le pain des enfans, pour le donner aux chiens.* Comparez ce verset au Chap. XXI. 8. & 27. Autrefois dans l'Eglise, à l'approche des saints Mystères, le Diacre crioit à

(*a*) Le Grec porte: *Heureux ceux qui purifient les Commandemens Mandats & ordres de Dieu.* Mais d'autres Exemplaires sont conformes à la Vulgare. *Οι καθαρίζοντες τας στολάς αυτών* Ita Alex. Cov. 2. *Πολις Αθηναίων.* La Vulgare ajoute: *Dans le sang de l'Agneau.* S. Athanasie: *Οι καθαρίζοντες τας στολάς αυτών.*

(*b*) Vide Psal. XXI. 17.

(*c*) Prov. XXVI. 10. & 1. Petr. II. 12.

(*d*) 1. Reg. XVII. 41. XXIV. 15. 2. Reg. III.

II. IX. 2. xv. 9. Job. XXX. 1.

(*e*) Deut. XXIII. 18.

(*f*) Philipp. II. 3.

(*g*) Matth. XV. 26.

16. Ego Jesus misi Angelum meum, testificari vobis hac in Ecclesiis. Ego sum radix & genus David, stella splendida & matutina.

17. Et spiritus, & sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni. Et qui sitis, veniat: & qui vult, accipiat aquam viva, gratis.

16. Moi JESUS, j'ai envoyé mon Ange, pour vous rendre témoignage de ces choses dans les Eglises. Je suis le rejetton, & le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'esprit & l'épouse disent: Venez. Que celui qui entend, dise: Venez. Que celui qui a soif, vienne, & que celui qui le désire, reçoive gratuitement de l'eau de la vie.

COMMENTAIRE.

haute voix: *Que les Cathécumènes se retirent: Que les Péniens se retirent.*

¶ 16. EGO JESUS, MISI ANGELUM MEUM. *Moi Jesus, j'ai envoyé mon Ange*, pour vous révéler ces choses; afin que vous les annonciez dans les Eglises, & que vous consoliez les Fidèles, en leur apprenant que bien-tôt je vengerai le sang des Martyrs, & que je renverrai l'empire de l'idolâtrie.

EGO SUM RADIX, ET GENUS DAVID. *Je suis le rejetton, & le fils de David.* JESUS-CHRIST se désigne ici à saint Jean d'une manière qui ne lui laisse aucun doute: C'est moi, moi même, moi JESUS, qui suis le Messie, le rejetton de David, la gloire de sa race, *l'étoile brillante, l'étoile du matin*, (a) dont il est parlé ci-devant Chap. II. 28. Ainsi ne doutez point de la vérité de ce que je vous dis; ne craignez point ici l'illusion; c'est moi-même qui vous parle.

¶ 17. SPIRITUS, ET SPONSA DICUNT: VENI. *L'Esprit, & l'Epouse disent: Venez.* L'Esprit saint qui crie au fond du cœur des Fidèles, (b) & l'Eglise Epouse de l'Agneau, disent à JESUS-CHRIST: Venez promptement au secours de vos Saints; venez venger les outrages faits à vos serviteurs. *Que celui qui entend cette prophétie, dise: Venez.* Qu'il joigne ses vœux à ceux de l'Eglise, & des Saints; afin que le Sauveur vienne promptement à notre secours, ainsi qu'il l'a promis.

ET QUI SITIT, VENIAT. *Que celui qui a soif, vienne.* Que celui qui est affamé, & altéré de la justice, vienne se rassasier, & se désaltérer dans le fleuve d'eau vive qui arrose la nouvelle Jérusalem; (c) qu'il accoure à JESUS-CHRIST, (d) qui est la source de toute vérité, & de toute justice; qu'il croye en lui, qu'il s'unisse à lui. *Si quelqu'un a soif, dit-il dans l'Evangile, (e) qu'il vienne à moi, & qu'il boive. Si quelqu'un*

(a) Num. XXVII. 17. Zach. VI. 12.

(b) Rom. VIII. 26.

(c) Apoc. XXII. 1. 2.

(d) Joan. IV. 13. 14.

(e) Joan. VII. 37.

18. *Confessor enim omni audienti verba prophetia Libri huius: Si quis apposuerit ad hac, apponet Deus super illum plagas scriptas in Libro isto.*

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des playes qui sont écrites dans ce Livre.

COMMENTAIRE.

crois en moi, il sortira de son sein des sources d'eau vive. Saint Jean ajoute: *Que celui qui le désire, reçoive gratuitement de l'eau de la vie.* Il fait allusion à ces paroles d'Isaïe: (a) *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux; & vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous, achetez, mangez, prenez sans argent, & sans échange le vin, & le lait.* Dieu nous donne la béatitude *gratuitement*, comme nous l'avons déjà expliqué ailleurs; (b) c'est à dire, il nous appelle gratuitement, il nous donne ses grâces gratuitement, il nous prédestine gratuitement; & lorsqu'il couronne nos mérites, il couronne ses dons, & ses faveurs; & en ce sens il nous donne encore la gloire gratuitement.

¶ 18. *CONFESSOR ENIM.* Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie, que s'ils y ajoutent quelque chose, ou s'ils en retranchent; en un mot, que s'ils y font quelque changement, de quelque manière que ce soit, Dieu les en punira, en faisant tomber sur eux toutes les peines qui sont exprimées dans ce Livre, & en les excluant de tous les biens qui y sont promis, & il les effacera du livre de vie. On ne peut rien de plus terrible que ces menaces. Il n'étoit que trop commun dans ces tems-là de voir des esprits téméraires, qui altéroient les saintes Ecritures, & qui y ajoutoient, ou en retranchoient ce qu'ils jugeoient à propos, pour appuyer leurs sentimens, ou pour affoiblir les vérités qui leur étoient contraires. On fait que les Ebionites, & Marcion par exemple, firent de grands changemens dans les Evangiles: Les premiers, dans l'Evangile Hébreu, & Original de saint Marthieu; & l'autre, dans celui de saint Luc. On a vû dans la Dissertation sur les Evangiles apocryphes, quelle étoit la licence des hérétiques des premiers siècles sur cela; & c'est ce qui fait voir que la précaution de saint Jean n'étoit nullement inutile en cet endroit.

Moyse dans le Deutéronome (c) avoit fait la même défense à l'égard de ses Loix: *Vous n'ajouterez rien aux paroles que je vous dis, & vous n'en ôterez rien.* Et encore: *Exécutez fidèlement ce que je vous demande, sans y ajouter, ni diminuer.* Saint Irénée à la fin de son Ouvrage de l'Oc-

(a) *Isi. lv. 1.*
(b) *Apo. xxi. 6.*

(c) *Dent. iv. 2. & xii. 32.*

19. *Et si quis diminuerit de verbis Libri prophetie hujus, auferet Deus partem eius de Libro vite, & de civitate sancta, & de his quæ scripta sunt in Libro isto.*

20. *Dicit qui testimonium perhibet istorum. Etiam venio citò. Amen. Veni, Domine Jesu.*

19. Et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du Livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du Livre de vie, l'exclura de la ville sainte, & ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce Livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Certes, je vais venir bien-tôt. Amen. Venez, Seigneur Jesus.

COMMENTAIRE.

tave, (a) conjure ceux qui le copieront, de le faire fidèlement, de le confronter avec l'Original, & de décrire cette même prière à la fin de la Copie qu'ils transféreront. Saint Jérôme à la fin de la Chronique d'Eusèbe, & Rufin dans la Préface des Livres d'Origènes, dont il a donné la Traduction, supplient instamment les Copistes de n'y faire aucun changement: Origènes (b) s'est plaint autrefois qu'on avoit fourré bien des choses dans ses Ouvrages contre son esprit, & ses intentions. On a pu remarquer dans les variétés de Leçons que nous avons rapportées dans cet Ouvrage, que les Livres sacrez n'ont pas toujours été assez respectez par les Copistes, & qu'ils en ont souvent changé les Textes, quoique non pas dans les choses essentielles.

ψ. 20. DICIT QUI TESTIMONIUM PERHIBET ISTORUM. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit: Je vais bien-tôt venir. C'est JESUS-CHRIST qui parle, & qui réitère la promesse qu'il a faite en plus d'un endroit de ce Livre, (c) qu'il viendra bien-tôt pour sauver ses serviteurs, pour mettre fin à leurs peines, pour ruiner l'idolâtrie, pour établir son Royaume, pour punir les persécuteurs de son Eglise.

ETIAM VENI, DOMINE JESU. Venez, Seigneur Jesus. Saint Jean répond à la promesse du Sauveur: Oui, venez, mon Seigneur; suivant ce qu'il a dit au ψ. 17. Que celui qui l'entend, dise: Venez. Les impies ne craignent rien tant que la venue du Seigneur; c'est le commencement de leur supplice. Les bons la souhaitent, & la demandent de tout leur cœur, comme le commencement de leur félicité: Tel étoit le Psalmiste, qui disoit: (d) De même que le cerf altéré cherche avec ardeur les sources d'eau; ainsi mon ame soupire après vous, ô mon Dieu! Et saint Paul; (e)

(a) Iren. apud Euseb. lib. 5. Histor. Eccles. cap. 20. Οὐδέ τις ἐκ τῶν μεταγενέστερων οὐ βίβλια τῶν, καὶ τὸ εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ... ἢ αὐτομάτως ἐ μεταγενέστερον, καὶ μεταφάσει αὐτοῦ πρὸς ἀποστολοῦ τῶν ἐκ τῶν μεταγενέστερων, ἰσχυροῦς, καὶ τὸ ἐπιπέ τῶν ἐπιπέ μεταγενέστερος, καὶ

Στρεφὸν ἐν τῷ ἀποστολοῦ.

(b) Vide Rufin. pro Origene pag. 195. 196.

(c) Apoc. II. 5. 16. III. 11. XVI. 15. XXII.

7. 12.

(d) Psal. XLII. 2.

(e) Philipp. I. 23.

21. *Gratia Domini nostri Jesu Christi* | 21. Que la grace de nôtre Seigneur JE-
sum omnibus vobis. Amen. | SUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

COMMENTAIRE.

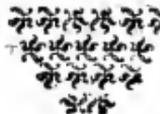
Je souhaite d'être dégagé de ce corps de mort, pour être réuni à JESUS-CHRIST: *Desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo.* Les ames des Saints qui étoient sous l'Autel, crioient à haute voix: (a) *Jusqu'à quand, Seigneur, ne jugez-vous point, & ne vengez-vous point nôtre sang?* Elles crioient à leur manière: *Venez, Seigneur Jesus.*

¶ 21. GRATIA DOMINI NOSTRI. *Que la grace de nôtre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous tous.* (b) Comme ce Livre commence en forme de Lettre, il finit de même. Saint Jean (c) au commencement de l'Apocalypse, a souhaité *aux sept Eglises d'Asie la grace, & la paix* de la part de celui qui est, qui étoit, & qui doit venir, &c. Ici il souhaite à tous les Fidèles, & à tous ceux qui liront ce Livre, *la grace de la part de nôtre Seigneur Jesus-Christ.* Que Dieu les comble des lumières de son Esprit, & de la douceur de la grace, pour connoître le sens de cette prophétie, & pour en tirer des motifs de foi, d'espérance, & de consolation, au milieu des maux dont ils sont environnez.

Continuation du Commentaire.

(a) Apoc. vi. 10. | àyins. Steph. u. ii. Hunt. 1. Petko. 1. 3. Cor.
 1b) Nic. & d'Alu. &c. Quidam omittunt | 2. Syr. Arch. Seidel. Cum omnibus Sanctis.
 1p) Ita Alexand. Ethiop. Alii: Me & d'Alu. | (c) Apoc. 1. 4.

Fin du Commentaire sur l'Apocalypse.





T A B L E D E S
D E S
E P I T R E S C A N O N I Q U E S,
E T D E
L' A P O C A L Y P S E,
P A R O R D R E A L P H A B E T I Q U E.

*Le Chiffre Romain marque les pages des Préfaces, & des Dissertations
& le chiffre ordinaire, les pages du Texte, & du Commentaire.*

A

A *Beſou*, veut dire, l'enfer, le démon, page 502

Abr-ham. Comment ſa foi l'a juſtifié ? 39.

Q''elle n'a pas été ſans les bonnes œuvres, 40. Combien il fut agreable à Dieu, *là-même*.

Accuſen de perſonnes. On n'en doit point avoir dans l'Egipte, 23

Accompliſſement de toutes choſes, 632-633

Ad-ſamuen Lieu célèbre par la mort de Joſias ; & ſon deuil a paſſé en proverbe, 177

Adam. Son péché prévu de toute éternité, 106

Aimer, pour dire flatter, favoriſer, éconolre la juſtice, 363

Adultères. L'un ſpirituel ; l'autre corporel, 429

Adultère. Signification de ce terme dans un ſens ſpirituel, 18

Et Livrauum. Pourquoi il fut appellé-aiué, 411

Agapes. Feſtins de charité dans les commencemens, 225. Queſies diſſolutions on y a commis dans la ſuite ? 358

Agneau égorgé ; c'eſt Jeſus-Chreſt. Ce qui lui en eſt dû, 457. 460. 461. Comment il a mé-

rité la divinité, la ſageſſe, la puifſance, 462.

Comment les Saints lavent leurs robes dans ſon ſang ? 481. Il ſera leur Paſteur, 484

Agnus, immole dès la création du monde :

Comment ce a doit s'entendre ? 343 344.

Un autre ſur la montagne de Sion ; c'eſt J.-C. 554

Aimer. Si nous aimons le prochain, c'eſt une

marque certaine que nous aimons & que nous connoiſſons Dieu 298

Airain de Corinthe. De quoi il étoit compoſé, & ſi ce qu'on en dit, eſt vrai ? 409. Il y en avoit autrefois de plus précieux que l'or, 410. On en reconnoiſt de trois ſortes, *là-même* 411

Alaric. Il ravage toute l'Italie, & prend la ville de Rome. Quoiqu'il fut Arien, il prote-gea les Catholiques, & conſerva les Egliſes, 372. Il n'a ruiné Rome que malgré lui, 180

Alpha & Omega, ſe doivent entendre du Pè- & même du Fils, 404. 405

Ambitieux. Peu d'Eccleſiaſtiques ambitieux ſont ſauvez, 43

Amen. E preſſion affirmative employée dans l'Ecclitaie, 404. Elle veut dire auſſi, témoin

fidèle, 441

Ames. L'état des ames après la mort. Scen-

- mens des Peres là-dessus, 469. 470. 471
Amour. Deux amours selon saint Augustin, 18.
 Amour de jalouſie, 58. 59
Amour de Dieu. Ce n'est point un nouveau commandement, 153. Et cependant il est nouveau, 154. Cet amour est incompatible avec celui du monde, 158. Inſéparable de l'amour du prochain, 156. Se conſerver dans l'amour de Dieu, 165
Amour du prochain. Il ne conſiſte pas dans les paroles, mais dans les œuvres, 180. Pour-quoi Dieu nous en a fait un precepte, 156. Ses qualitez, 108
Auſſi ſe Pope. Dieu l'ôta de cette vie, afin qu'il ne vît pas la ruine de Rome, 398
Auge Exprimateur. Il ſera encore le miniſtre de la colere de Dieu au Jugement dernier, 478. Auge de l'abîme, pour dire le démon, 501
Auge de feu, pour dire l'Auge de la guerre, 560. Autre explication, 561. Quel est celui que ſaint Jean vouloit adorer; & comment il le viſitaſſit adorer, 609. 610. Pourquoi cet Auge eût vouloit pas qu'il l'adorât, *là même* 611
Auges. Les bons & les mauvais ſont également maîtres de la colere de Dieu, 479. Leur nombre est inſini, 460. Ils ſont debout devant le trône de Dieu, & chantent ſes loian- ges; 481. Pourquoi ſaint Jean marque toujours le nombre de ſept Auges? 501. Les bons comme les mauvais ſont également em- ployez à executer la vengeance de Dieu. *là même*. Les habits qu'on leur donne ordinairement, 565. Comment ils deſirent de voir Jeſus Chriſt, puſqu'ils le voyent déjà, 101. Modération des bons Auges envers les mauvais, 115. 333. Le Seigneur viendra avec des milliers d'Auges juger les hommes, 361. La chute des mauvais Auges, 348. 349. Leur punition, *là même*. Ils ne ſont point ſuſceptibles d'un amour charnel, 350
Auges ſuperbes; puis de leur orgueil, 206. 207. Quelle a été leur chute, & quelle est leur punition? *là même*.
Animaux. Quels ſont les quatre animaux dont il eſt paré dans l'Apocalypſe, 451. Leur deſcription, 451. On dompte les plus fatou- ches, 48
Anneau d'or, ancienne marque de diſtinction, 24
Anti-Chriſt. Combien de tems ſon regne doit durer? 621. Ce qu'il fera contre J. C. 615. 216. Et comment J. C. le détruira, *là même*. Ennemi de Dieu, 261
Anti-Chriſti. Il y en a déjà pluſieurs, 161. Comment on peut les éviter? 264
Antiochus Epiphane, perſécuteur du peuple de Dieu, 358
Aniſas. Il meurt pour la Foi à Pergamo. Les Actes de ſon martyre ne font pas bien auto- riques, 424
Apocalypſe. Préface ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean, 369. *Ch. ſu. v.* Différens ſentimens des Auteurs, *là même*. *Ch. 370*. Son éloge, *là même*. Son ſubſtance; 371. Difficulté de la bien expliquer, *là même*. *Ch. 372*. Son expli- cation en abrégé. Tout n'y eſt pas prophéti- que, 373. Différens Commentateurs qui ont écrit ſur ce Livre, 374. *Ch. ſu. v.* Méthode que l'Auteur du Commentaire a ſuivie pour l'expliquer, 375. 379. Son Auteur, ſa cauſe, 380. 381. *Ch. ſu. v.* En quel lieu, en quel tems, en quelle langue elle a été écrite? 384. *Ch. ſu. v.* Jugement ſur ſon ſtyle, 385. Son art & ſa beauté, 386. Le ſujet qui y eſt traité, 387. *Ch. ſu. v.* Précis de ce Livre, *là même*. Faulle Apocalypſe attribué à ſaint Jean, 392. à ſaint Pierre, *là même*. à ſaint Paul, 393. à ſaint Ceclitus, 394. à ſaint Thomas Apôtre, *là même*. Ce que ſignifie le mot d'Apocalypſe, 395. Jeſus-Chriſt même en'eſt l'Auteur; il n'a ſeulement dicté à ſaint Jean, 396. C'eſt ſur ce ſujet d'un Ange qui lui apparut, *là même*. Il n'y a rien que de très-certain, 397. Tout y eſt fort intereſ- ſant, *là même*. On la doit lire, & garder ce qui y eſt écrit, 398. A qui elle eſt adreſſée? *là même*. Si elle a été écrite en un ſeu jour, 406. 407. Les prophéties qu'elle contient regardent les Fidèles, & les Payens ou Idolâ- tres, 513
Apollyon, veut dire l'enfer, le démon, 502
Apologie. La bonne vie eſt la meilleure de toutes les Apologies contre les calomnies, 116. 144
Apocriſtes. Ceux de la Religion Chrétienne, ce qu'ils répondoient aux calomnieux de nôtre Religion, 144
Approcher de Dieu. Comment cela ſe fait? 62
Arbre de vie. Ce qu'il ſignifie dans un ſens ſpi- rituel; & quel eſt ſon fruit, 419
Arade, Empereur. Malheurs qui arrivèrent ſous ſon regne. Il ſe laiſſa gouverner par Ru- ſin, 571
Arc-en-ciel. Figure de la gloire du Seigneur, 449
Arche d'alliance. Elle eſt le ſymbole de l'Evan- gile, 525. 526
Armagedon, lieu de vengeance & de carnage, 577. Prophétie ſur ce lieu, accomplie, 579
Aſie. Ce terme ſignifie deux choſes, 52
Aſſemblées des F-dèles. Il n'y avoit point de rang diſtingué pour les ſiècles dans les pre- miers ſiècles, 24. Deſordres qui ſ'y com- mettoient dès-lors, 25
Aſſomption de Moſe. Livre apoeryphe cité par ſaint Jude, 314. 325
Athanaſie, Roi des Gots, perſécuteur des Chrétiens, 534

<i>Avanie</i> , pour dire les mauvais desirs, 216	
<i>Avènement de Jhesu Christ</i> Quand il arrivera; & comment? 402. 403. Premier & second avènement, 404. Combien il est proche, 73	
<i>Avancement</i> spirituel du Chrétien, 93	
<i>Saint Augustin</i> . Pourquoi il a composé son ouvrage de la Cité de Dieu, 375	
<i>Amans</i> . Comment il faut la faire? 162	
<i>Avocat</i> . J. C. est nôtre Avocat auprès de son Père, 249. 250	
<i>Avail</i> , chef des Anges rebelles, 208	

B

<i>Babylone</i> . Il y a eu plusieurs villes de ce nom, xxj. xxij. C'étoit la ville de Rome dans le tems de son idolâtrie, 385. Tout ce que saint Jean en a dit dans son Apoc. y est, lui convieut; <i>là-même & sur</i> . Comment elle est tombée, 337. Elle a fait boire aux nations le vin de sa prostitution, <i>là-même & sur</i> . Comment elle est devenue la capitale de la terre des débauchés; &c. 396. C'étoit la figure de la ville d'Israël, 397. Comment elle a fait boire le vin de sa prostitution, 398. Dieu avertit son peuple d'éviter de sortir du milieu de cette ville, <i>là-même</i> . C'étoit la ville de Rome du tems de saint Pierre, 178. 179. D'où il est vici sa première Epître, 181. & la seconde, <i>là-même</i> . Saint Jean lui donne le même nom, 318	
<i>Balaam</i> Modele des faux Docteurs, 216. Qui il étoit? 217. Comment son âme lui parla, <i>là-même</i> . Ceux qui l'imitent, 336. 337. &c. 421	
<i>Barthélémy</i> , veut dire fils de Pétrille. Il fut un etuel persécuteur des Chrétiens; & Dieu s'en vangea, 490. 491	
<i>Bassif</i> . Elle est un sujet d'élevation pour les véritables Chrétiens, 9	
<i>Bâilme</i> . Il nous rend tous Prêtres de J. C. 116. & nous élève à sa Royauté, 116. 219. Figure par la mer transparente comme le verre, dont parle saint Jean, 450. Par le déluge, 251. Il est bien différent du Bâilme des Juifs, 252. Beatitude des Saints, en quoi elle consiste? 484	
<i>Bélical</i> . Les enfans de Bélical, 245. veut dire les hérétiques, & les mauvais Chrétiens, <i>là-même</i> .	
<i>Benoît XII.</i> Pape. Il décide quel est l'état des Bénédictins après leur mort, 471	
<i>Béor</i> , pere de Balaam, 217	
<i>Bête à sept têtes</i> . Ce qu'elle signifie, 337. 338. Quelle est l'image de la bête qui fut adorée, 349. Figure des sept Empereurs qui ont persécuté l'Eglise, 383. 388. Ses dix cornes, les dix persécuteurs, 389. 390	
<i>Bezaiade</i> , ville. Sa situation, 86	
<i>Riens</i> , de l'âme & de l'esprit préférables aux	

biens temporels, 380	
<i>Blebis</i> . Meture creuse, qui sert à prier les liqueurs, 465	
<i>Blebeur</i> . Celle de la tête peut marquer l'éternité, 409	
<i>Blasphemer le nom de J. C.</i> Sens de ces paroles, 28	
<i>Bonne chère</i> , défendu aux Chrétiens, 71	
<i>Bessart</i> Eloge de son Ouvrage sur l'Apocalypse, 376	
<i>Brebis égares</i> , pour dire le peuple d'Israël, 133	
<i>Byssus</i> . Il y en avoit de plusieurs sortes, 609	

C

<i>Cajetan</i> . Son sentiment particulier sur l'unction dont parle saint Jacques, 70	
<i>Caïn</i> . Fatal exemple de la haine fraternelle, Suivie la voye de Caïn, 356	
<i>Cainistes</i> . Saint Jean les appelle des femmes; Pourquoi, 429. Ils ont adopté les erreurs des Nicolaïtes, 412. Ce qu'ils y ont ajouté, 418	
<i>Calémie</i> . Avec quelle douceur il faut répondre à ceux qui nous calomnient, 144.	
<i>Calum</i> . Il est le premier qui a révoqué en doute le voyage de saint Pierre à Rome, 278	
<i>Cantique A</i> qui il appartient de chanter le Cantique à la louange de Jhesu-Christ, 354. 355	
<i>Cantique nouveau</i> , pour dire le plus excellent, 419	
<i>Caractères</i> . La coutume de porter ceux des fausses Divinités, 549. 550. Quel étoit celui de la bête? <i>là-même</i> .	
<i>Saint Carpe</i> . On étoit qu'il est l'Ange de Pélagie, à qui saint Jean a écrit, 423	
<i>Carpestrations</i> . Dissolutions qu'ils commettoient dans leurs agapes, 235	
<i>Catholiques</i> . Eglises Catholiques, pour dire Circulaires, 3. A qui elles étoient adreçées, 15	
<i>Cecilius</i> . Fausse Apocalyphe qu'on lui attribue, 394	
<i>Cendres les reins de son ame</i> ; ce que c'est, 203	
<i>Céphas</i> , nom de S. Pierre en Langue Syriaque, 187	
<i>Cérémonies legales</i> , inutiles aux Chrétiens, 106	
<i>Cérinthe</i> . Son erreur touchant la Divinité de J. C. 205. 243. Histoire qui le regarde, 324	
<i>Chenix</i> , mesure antique des Grecs; ce qu'elle contenoit, 466	
<i>Chaines de l'enfer</i> . Quelles sont ces sortes de chaines, 207	
<i>Chalchabanes</i> ; ce que S. Jean entend par ce terme, 482	
<i>Chandelier isé de sa place</i> ; ce que cela signifie, 412	

Chandelier

- Chandelier à sept branches**, qui étoit dans le Temple; ce que signifient les sept chandeliers de l'Apocalypse, 407
- Charité**. Comment elle couvre beaucoup de pechez, 160. Il n'y a point de véritable piété sans la charité, 198. C'est le lien qui doit unir les Fidèles, 321. Elle consiste à marcher selon les commandemens, 321. Elle est la véritable marque des enfans de Dieu, 380. 381. Que le précepte de la charité est ancien & nouveau, 353. 354. Celui qui le viole est dans la mort; celui qui le garde a la vie en lui, *là-même*, & 255. Celle que Dieu a eu pour nous, 269. Elle est le vrai caractère des enfans de Dieu, 289. Elle fait qu'on le connoît d'une manière digne de lui, *là-même*. Elle est un don de Dieu, 291. Elle bannit la crainte servile, & non pas la crainte filiale, 294. 295
- Châtier**. Pourquoi Dieu châtie ceux qu'il aime, 444
- Chetarde**. Sa manière d'expliquer l'Apocalypse, 376-377
- Cheval blanc, noir, gris**; ce qu'il désigne dans l'Apocalypse, 463. 467. Cheval blanc; ce qu'il signifie, 623
- Cheveux long**. C'étoit autrefois une marque de la dignité royale, 501
- Chiffre**, celui de la bête, 552. 553
- Chrétiens**. Egalité entre eux, 26. Les principales vertus qui leur sont nécessaires, 103. 104. Leurs principaux devoirs, 108. Ils font la race choisie, la nation sainte, 119. 120. Étrangers sur la terre, 122. Comment ce nom s'est établi, & combien il fut célèbre dans les commencemens, 163 166. Caractère du vrai Chrétien, 262. Comment ils sont Prêtres & Rois, 459. 460. Ceux qui succombent dans le tems de la persécution, nous sont figurez par les étoiles du Ciel que le dragon emparait avec sa queue, 510
- Cieux nouveaux**. Quels seront ces Cieux? 232
- Citra**; sorte de bois très-précieux, 602
- Civilité** Elle est nécessaire aux Chrétiens. Quels en sont les motifs? 327. Coutume ancienne de conduire les étrangers par civilité, 331. Comment on le faisoit, 332
- Claud**, Empereur. Pourquoi il chassa les Juifs qui étoient à Rome? xxv. xxvij. Combien il a persécuté les Chrétiens, 325
- Clef de David**. Quelle est cette clef dont parle l'Écriture, 436. 437
- Clef de l'abîme**. Quelle est cette clef dont il est parlé dans l'Apocalypse, 617. 618
- Clefs de la mort, & de l'enfer**. Ce que cela signifie, 413
- Croisade**. Qualité que S. Pierre prend par humilité, 270
- Cœur**. Dieu en connoît le fond mieux que nous-mêmes, 282
- Colère**. Ses funestes effets, 26. En quel sens S. Jacques dit qu'elle n'accomplit pas la justice de Dieu, 17
- Croix de Dieu**, figurée sous le nom de coup; pourquoi? 363
- Collyre**, remède pour nettoyer les yeux. Quel est ce remède dans un sens spirituel? 444
- Calamité**. On en érigeoit aux vainqueurs, pour rendre la gloire de leur nom immortelle, 440
- Combat**. Ce qui doit nous animer au combat contre le démon, 277
- Commandemens de Dieu**. Comment ils ne sont pas impossibles, 299. Garder les commandemens de Dieu, est une marque qu'on l'aime véritablement, 282
- Concupiscence**, source des tentations, 22. Comment elle nous mène à la mort éternelle, 23. Source de tout mal, 26. Elle empêche les effets de la grâce en nous, 120
- Concupiscence de la chair, & des yeux**; ce que c'est, 258. Combien elle est vaine, 259
- Couffine**, nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchez, 247. En usage du tems des Apôtres, 282
- Confiance**. Si on se croit en nous reproche rien, c'est un grand sujet de confiance, 281. 282. Elle vient de la foi en J. C. 308. Celle qui est sainte & juste, 317
- Conscience**. Celle qui est nécessaire aux Chrétiens, 288
- Conscience**. Ce que c'est que l'interrogation de la bonne conscience, 282
- Constantin**, pere de Constantin; sa mort, 551
- Constantin**, premier Empereur Chrétien. Il fit triompher la Religion de J. C. sur les ruines du Paganisme, 473. Il fut victorieux de tous ses ennemis, 475. Il a joui d'une longue paix, 477. Abrégé de son histoire, 522. 525
- Constantin Chloreus**, pere de Constantin, fut assez favorable aux Chrétiens, 358
- Conversion**. La vôtre est un effet de la puissance de J. C. 189
- Coré** Quel fut son crime. Qui sont ceux qui l'imitent, 357-358
- Corinthe**. Son incendie par Mummius, 409
- Corps**. Il est comparé à une sente, 195
- Corvées fraternelles**. Comment elle se doit faire, 369-366
- Couleur**. Celle d'écarlate marque la souveraineté, & la puissance, 524
- Couper pleines de parfum**; ce qu'elles signifient dans l'Apocalypse, 418
- Couronne**. Il faut garder sa couronne, de peur qu'elle ne nous soit enlevée, 439
- Couronne de vie**, bien différente des couronnes passagères, 20
- Couronne immortelle**; c'est celle des élus, 275
- Crainte filiale**, nécessaire aux Chrétiens, 105. Voyez *Charité*.

Créature. Combien il y a de sortes de créatures, 462
Croix de J. C. Ses belles qualitez, 198
Culte des Idoles. En quel temps il fut entièrement détruit, 570

D

D *An.* Pourquoi saint Jean ne marque point la tribu de Dan parmi les tribus d'Israël ? 480. 481. Est-il vrai que l'Amé-Christ y doit naître, 481
Dominique. Sentiment particulier des Juifs couchant la damnation, 32
Decrets de Dieu. figurés par le livre cacheté de sept sceaux, dont patle saint Jean, 474
Defiance. Elle fut punie dans Moÿse, 7. Comparée aux flocs de la mer. Elle empêche que la priere n'ait son effet, là-même, 8
Deluge. Comment il se fit du temps de Noë, 127
Demetrius. Saint Jean fait son éloge, 336
Démon. Les moyens de lui résister, & qu'il ne triomphe que de ceux qui lui donnent leur consentement, 176. Il a péché dès le commencement, & pèche toujours, 175. Les enfans du démon, 176. Figuré sous l'écrite d'un monagne, 489. Il est appelé l'Ange de l'abîme, 502. la bête qui monte de l'abîme, 529
Démon. c'est le dragon qui a animé les Empereurs Payens à persecuter l'Eglise, 531. 539. Pourquoi, 532. Notre victoire sur lui vient du sang de J. C. là-même. Quand il a été vaincu, 533. 536
Démons. Ils rendent hommage à la Divinité de J. C. 462
Desgratias, Evêque de Carthage. Il signala sa charité envers les Chrétiens qui sortirent de Rome, lorsque Alarie la ruina, 599
Desserts. Ils ont servi de retraite à un grand nombre de Chrétiens pendant les persecutions, 530. 532
Devoirs des femmes envers leurs maris, 334
Désol. de la pénitence, nécessaire aux pecheurs, 62. En quoi il consiste, là-même
Diadème. Ce que c'étoit dans son origine, 612
Dieu. Comment il est tout à nous, 190. Les marques qu'il nous en a données, là-même. Son amour pour nous a été tout gratuit, 291. C'est le modele de celui que nous devons avoir pour nos freres, là-même. Comment nous le voyons, là-même. Il nous a rendus participants de son Esprit, 192. Comment il demeure en nous, & nous en lui, 193. Comment nous devenons semblables à lui en ce monde, 294
Dieu, est lumiere. Ce que les anciens hérétiques en ont dit n'est que ténèbres, 244. Deux manieres de le connoître, 251. Comment nous sommes nez de Dieu, 310. 312

Dieu, est le Pere des lumieres; pourquoi, 144. Il n'est point sujet au changement, là-même, 15. Comment il nous engendre par la parole de vérité, 15. Il est le commencement, & la fin de toutes choses, 633. 642
Dieu. Ce que c'est que glorifier Dieu en toutes choses, 162. Il est auteur de toute grace, 277. Il connoit le fond de notre cœur mieux que nous-mêmes, 281. Marque certaine qu'on est à Dieu, 288. On ne peut rien sans lui, 367. On l'aime véritablement, si on garde sa parole, & si on marche comme a fait J. C. 152. Ce n'est point un nouveau commandement, 239 & cependant il est nouveau, 251
Dimanche. Célébration de ce jour très-ancienne dans l'Eglise, 405. 406
Diocletien. C'étoit le nom de Diocletien avant qu'il fût Empereur. Son ebsisse, 551. 552
Diocletien. Combien dura sa persecution contre l'Eglise, 517. Il croyoit avoir exterminé le nom Chrétien, 519. Il quitta l'Empire, 522. Figuré par le lion, 53
Domination, établie de Dieu sur la terre, & il faut s'y soumettre, 351. 352. Défendé aux Evêques, 172
Diotrephes, ambitieux; s'oppose à l'Apôtre saint Jean, 334. 335. Sa moderation envers cet opinâtre dans le mal, 336
Doctrines des Apôtres. Il faut la garder inviolablement, 266. Point de véritable doctrine que celle des Apôtres de J. C. 324
Don. Tout don parfait ne vient point de nous, 13. Ce qu'il signifie, 24
Don gratuit. Comment tout ce que Dieu donne est gratuit, 633. Il est notre Dieu, & nous sommes ses enfans par J. C. 634
Dons surnaturels. Le bon usage qu'il en faut faire, 362
Dragon roux. Ce qu'il signifie dans l'Apocalypse, 528. Sa description, 529. 530. Il est vaincu; mais il n'est pas mis à mort; 533
Dragon, ancien serpent, pour dire, le démon, 617. Comment il a été conféré dans l'abîme, quoiqu'il ne cesse point de persecuter l'Eglise, 622
Du Pin. Sa maniere d'expliquer l'Apocalypse, 378

E

E *An vive;* ce qu'elle signifie, 633. 642
Eaux de la mer; ce qu'elles designent dans l'Apocalypse, 569. Comment elles ont été changées en sang, 572
Eaux, pour dire les peuples & les nations, 592
Eclipse. Ce que signifie dans 5. Jean l'éclipse du soleil, de la lune & des étoiles, 493
Esprit saint. Inspiration des Livres de l'Écriture. Qui sont ceux qui croyent qu'ils ne sont pas inspirés ? xxv. Que cette inspiration est absolument nécessaire, là-même, & xxxij.

- xxxij.** Dieu seul a pû les inspirer, *là-même.*
Caractères de cette inspiration, *là-même.*
Réponse aux objections contre cette inspiration, **xxiv. xxxv. xxxvj.** *ſervantes.* Comment ils ont été inspirés, **xl.** Ce qu'il faut faire pour la bien entendre, 202
- ſciſſe ſpirital.** dont nous ſommes les pierres, 115
- Edits.** Ceux des Empereurs Payens ne furent d'abord publiés que contre les Miniſtres ; mais on y enveloppa enſuite tous les Chrétiens, 529. Ils furent obligés d'en publier de favorables, 534
- Egliſe.** C'eſt un corps que les méchans ne peuvent pas corrompre, 162. Figurée par la femme de l'Apocalypſe, 371. 373. C'eſt la maiſon de David. Les trois Egliſes n'en ſont qu'une, 417. C'eſt le Temple dont parle ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, 514. Comment Dieu l'a défendu contre ſes perſecuteurs, 518. Point de ſalut hors de l'Egliſe, 523. Le tems de la paix de l'Egliſe a ſurpaſſé celui de la perſecution, 617. 618. Quels ſont ſes plus beaux ornemens, 609. C'eſt la ville ſainte dont parle ſaint Jean, 519. cette femme revêtue du ſoleil, &c. 527. cette femme fécondée, 528
- Egliſe triomphante :** ſa deſcription, 631. Sa perfection après le Jugement dernier, 632
- Egliſes.** Elles ont ſervi d'aſile aux Chrétiens dans la ruine de Rome par Alarie, 599. & par Genetie, *là-même.*
- Elleſe.** Dame de qualité à qui ſaint Jean a écrit ſa ſeconde Epître, 177. 310. pour ſignifier une Egliſe, 518. Il y en a eu deux de ce nom, 526
- Electum,** incertain dans le tems, 96
- Elie,** ferme, & ouvre le Ciel par ſa priere, 83. 84
- Elus.** Comment il y a beaucoup d'appeler, & peu d'élus, 92. Comment ſe fait le ebois-des-élus, 93
- Empereurs Payens.** Ceux qui perſecutèrent l'Egliſe avant le regne de Conſtantin, repréſentés ſous l'idée d'un dragon à ſept têtes, 527. Comment Dieu s'eſt vengé d'eux, 525 526
- Empire Romain.** Il eſt repréſenté ſous la figure d'un dragon roux ; pourquoi ? 528. 529. 530. d'un monſte marin, 537. Divisé en pluſieurs parties par une juſte punition de Dieu, 580. Combien de fois il a été ruiné, 597
- Emplois,** Eccleſiaſtiques & ſeculiers ; comment il faut s'en acquiescer, 162
- Encens.** La fumée de l'encens figure les prieres des Saints, 486. 487
- Enfant mâle.** Ce ſont tous les Fideles qui confeſſerent généralement J. C. dans le tems de la perſecution, 529. 530. 533
- Enfans de Dieu.** Combien la qualité d'enfans de Dieu nous eſt glorieuſe, 270. Comment on les connoit ; 376. 512
- Enfans de malediction.** Sens de ces paroles, 216
- Enfer.** Il eſt appellé le puits de l'abîme, 495. Il eſt appellé Abaddon, 502. En quel lieu il eſt, 208. Jeſus-Chriſt y eſt deſcendu après ſa mort, 248
- Engloisir.** Comment J. C. a englois la mort, 153
- Enſeigner.** Qualitez néceſſaires pour cela, 44
- Epaphras.** Evêque de l'Egliſe de Laodicée du tems de S. Paul, 447
- Epée à deux trançans.** C'eſt celle de Dieu, qui marque ſa vengeance ; c'eſt auſſi ſa parole, 412
- Episcopat.** Pourquoi on le ſuyoit autrefois, & comment on doit s'en acquiescer, 171. 172
- Epîtres Canoniques, & Catholiques.** Pourquoi celles des Apôtres, que l'on ont écrit, ſont ainſi appellées ? En quel ordre elles étoient rangées, ij. iij. Leur ombre, iv. Ce qu'elles traitent, *là-même.* Leur caractère, 7
- Eſclaves.** Pluſieurs embrasent la Religion dans les premiers ſiècles, 128. Ils aiment leurs Maîtres & Maîtrefſes à la foi, 128. Il y en a voit de deux ſortes, 603
- Eſperance.** Ce que c'eſt qu'une vive eſperance, 94. Quel eſt ſon objet, 95. Elle doit être en Dieu, 107. Elle nous engage à imiter J. C. afin d'être ſemblables à lui dans le Ciel, 271
- Eſprit de Dieu,** c'eſt un eſprit de gloire, & de vertu. Explication de ces paroles, 164. Comment il eſt blaſphémé par les uns, & glorifié par les autres ; *là-même.*
- Eſprit ſaint,** ſource de toutes graces & de la charité de Dieu en nous, 185. Les illuſtres témoignages qu'il a rendus à J. C. 301. Celui qu'il rend à nous-mêmes, 302
- Eſprit de vérité, Eſprit d'erreur.** Comment on les diſtingue, 289
- Eſprit de vie.** Ce que ſignifie cette expreſſion, 321
- Eſprit de jaloſie.** Ce que cela ſignifie dans l'Ecriture, 58. 59
- Eſprits bienheureux,** qui environnent le trône de Dieu. Il y en a ſept principaux, 399
- Etoile du matin.** Quelle eſt cette étoile ſelon ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, 432
- Etoile tombée du Ciel ;** ce qu'elle deſigne, 494. 495
- Etoiles.** Comment elles tombent du Ciel ſur la terre, 474. 475. Quelle eſt la grande étoile qui tomba ſur les ſeuves, 490. Elle fit perir un grand nombre de perſonnes, 492
- Etoiles du Ciel.** Quelles ſont les étoiles du Ciel que le dragon a entraînés avec ſa queue, 529
- Evangile,** miroir de la vérité, 19. 20. C'eſt une Loi de liberté qu'il faut cependant obſerver, *là-même,* & 33. Comme il a été prêché aux

morts, 136. 137. 138. S. Jean l'appelle éternel, par opposition à la Loi de Moÿse, qui ne devoit subsister que jusqu'à J. C. 336
Euchar. sicut. Elle est la manne cachée dont parle saint Jean, 416. un lait nourissant pour les âmes, 113
Evâgés. Ils doivent être des Anges sur la terre, 414. S. Jean ne leur donne point d'autre nom dans son Apocalypse, *là-même.* **Eservantes.**
Empereur, protecteur de l'idolâtrie. Son armée est défaite par l'Empereur Theodosé, 369. 370
Euphrate. L'eau de ce fleuve a été mise à sec; quand, & pourquoi, 375. Sens figuré, 376
E. Jebr. Disciple d'Edesse. Il tâche de supplanter le Philosophe Maxime auprès de Juïca l'Archevêque, 347
Europe. Il prend la place de Rufin Général d'armée, 371
Extrême Oncton, un des sept Sacrements de l'Eglise, 77. Prouvé par saint Jacques, 78. 79.
Maniere de l'administrer, *là même.*

F

F. Abies. Celles dont on a enveloppé les faits les plus certains de la Religion, n'empêchent pas qu'ils ne soient véritables; elles sont même une marque de leur certitude, xviii
Faux tranchans, figure de la vengeance divine, 353. 360. 361. Elle marque aussi la guerre, *là-même.*
Faux Docteurs. Ce qu'ils font dans l'Eglise, 261
Faux Prophètes, pour dire les Magiciens, & les Philosophes, ennemis des Chrétiens, 378. Leur fin malheureuse, 379. 613
Faux Prophètes. Leur catastrophe, 204. 205. 206.
Quelle sera leur juste punition, 212
Femmes. Quelle est celle qui s'enfuit dans le desert, & dont parle saint Jean, 330. 331
Femmes. Leur bonne vie combien efficace sur l'esprit de leurs maris, 134. Comment elles se doivent parer, 135. Leurs plus précieux ornemens, 136. Elles doivent se regarder comme les servantes de leurs maris, 137. 138. Elles ont donné lieu aux premières sectes des hérétiques, 429
Ferveur. Combien il est rare de croître en ferveur, 428
F. M. Il marque dans l'Ecriture la colere, & la vengeance de Dieu, 487. Feu mêlé de sang; ce qu'il signifie, 488. Il marque aussi la guerre, 506
Feu des afflictions, pour dire, épreuve, 163
Fidèles. Ce qui fait les véritables Fidèles, & ce qui les distingue des infidèles, 188
Fidèles dispersés. Qui ils étoient, j
Fidélité. Combien Dieu a regardé nôtre fidélité, 439
Fils de Dieu. Il est le principe des œuvres de

Dieu, 441. le premier-né des créatures; 442
Flamme de feu. Celle des yeux de Dieu marque sa majesté, & la science infinie, 409
Fleur. Elle est la figure du riche, 10
Foi. Elle doit être inseparable de la vertu, & des bonnes œuvres, 191. 193. Elle nous fait triompher du monde, 199. 300
Foi, source de salut, 95. Il faut qu'elle soit éprouvée, 97. Ce qui fait son plus grand mérite, 98. Son motif, 107
Foi, stérile sans les bonnes œuvres, 38. comparée à un corps sans âme, 41. La foi du bon larron le sauve, 42
Foi entière. En quoi elle consiste, 43
Foi, mise à l'épreuve; ce qu'elle opere, 2. Inutile sans les bonnes œuvres, 18. Elle nous ennoblit devant Dieu, 14. Elle est un bouclier invincible contre le démon, 176
Formation, pour dire, idolâtrie, 355
Fumée. Elle étoit une marque de la majesté de Dieu dans l'ancien Temple, 366

G

G. Abriel. On croit que c'est l'Ange fort & puissant dont parle saint Jean, 455
Gabus, ou Casus, à qui saint Jean a écrit la troisieme Epître; d'où il étoit, 239. Plusieurs belles qualitez de celui à qui il écrit, 328
Galates: de deux sortes, 92
Galere Maximin, figuré par l'ours, 339
Gibenna; signifie l'infest, 47
Gnostiques. Leurs erreurs, 321. 323
Gordius, Martyr. Il va lui-même se précipiter au martyre, 330
Goss. Dans quelle desolation ils ont réduit la ville de Rome, 393. Description de cette desolation, 396
Goutter combien le Seigneur est doux; ce que cela veut dire, 214
Grace. Toute grace excellente vient d'en haut, 13. Combien elle est nécessaire à tout Chrétien, 14. Sa nécessité absolue prouvée contre Pelage, 44
Grillo. Elle figure la vengeance de Dieu. Il y en a eu de terribles, 382
Grotius. Son sermement sur la seconde Epître de saint Pierre, refusé, 181. 184. & sur l'Epître de saint Jude, 2. 344. Il se trompe, en disant que saint Jean a écrit sa premiere Epître de l'Isle de Parthmos, 139. Son sermement sur l'Epître de saint Jude, 341
Guerre. Quelle est la source de guerre entre les femmes, 239

H

H. Abit. Ce que S. Jacques appelle habit blanc, 23

Vains du prochain. Ses malheureux effets, 255.
Elle est incompatible avec l'amour de Dieu, 293

Harpe. Les harpes de Dieu, pour dire des instruments tout divins, & excellens, 563

Héraux, convertis. Saint Jacques leur adresse son Epître, 19. Ils étoient comme les aînés de la famille de J. C.

Helene, femme débauchée que Simon menoit avec lui, 205. Il la faisoit passer pour la fameuse Helene de Troie, 218

Hénoch. Saine Jude cite un Livre de lui, 360. Il est cependant apocryphe, 361

Hérésie. Par quels degrez on tombe dans l'hérésie, 262

Hérétiques. Combien ceux des premiers siècles de l'Eglise étoient corrompus, 206. Leur caractère, 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. Leur conduite, 362. 363. 364. Le véritable esprit qui les anime, 55. 56. Leur condamnation écrite dans les Livres saints, 346. Leurs abominations dans les premiers siècles, 356. Le Seigneur viedta juger leurs impiétés, 362. Figurez par les scorpions dont parle saint Jean, 497. & par les lauterelles, *là-même*, 498. 500. Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques, 324. 325. La plupart prenoient le nom de Gnostiques, ou Savans, 355. A quoi ils font comparez, 359. 360.

Héritage du Seigneur. Cela s'entend du peuple Chrétien, 276

Héritage éternel. Ce qu'il faut faire pour y parvenir, 95. Pour qui il est réservé, *là-même*.

Heure. Quelle est la dernière heure, 260

Héros'se. Il a persécuté les Chrétiens, par les Ecrits, 545

Histoire au l'Eglise. Elle est la véritable clef de l'Apocalypic, pour en avoir une parfaite intelligence, 373

Histoires apocryphes. rapportées pour prouver une vérité, 352, 354

Homme. Il n'est que misère sans le secours de Dieu, 367

Homme invisible. Ce que c'est que cet homme, 336

Honneur. Celui que les véritables Chrétiens reçoivent au jour du Jugement, 217

Honorius, Empereur. Son zèle à détruire le culte des idoles, 570. Il se laissa gouverner par Sielican, 571. Son regne ne fut pas heureux, *là-même*.

Hospitalité. Il faut l'exercer envers les étrangers, 332. Comment on la faisoit autrefois, 333. On doit l'exercer envers tout le monde, 260

Humbles. Dieu leur donne sa grace, 60. En quelle manière? 174

Humilier. S'humilier devant Dieu; ce que c'est, 62. Sous sa main toute puissante, 174. 175

Humilité. Il faut s'en revêtir comme d'un habit qui convient particulièrement à ceux qui sont dans les Osades sacrés, 174. Elle met le démon en fuite, 62. En quoi consiste la véritable humilité? 175

Hypocrisie. Vrai caractère des faux Docteurs, 261

Hypocrite. Son salut est plus desespéré que celui d'un grand pécheur; pourquoi? 442

I

J Alousie, mauvais zèle, 51. Elle ôte tout le mérite, & le fruit de la science, 52. Défendue aux Chrétiens, 59

Jamblique Philophe. Il s'est empoisonné pour éviter la fureur de Valens, 579

Saint Jacques. Epître Canonique de saint Jacques, 2. D'on il étoit Evêque, & à qui il a écrit son Epître? *là-même* 2. Elle est toute morale, 16. Pourquoi son Epître a eu le premier rang entre celles des autres Apôtres? iij. iv. Lequel des trois saints Jacques, en est le véritable Auteur, vj. vij. Saint Jacques le Mineur, ou frere de Jesus-Christ, est le même que saint Jacques le Juste Evêque de Jerusalem, viij. Quelle étoit sa mere, & qui étoient ses freres? Pourquoi il est appelé le Mineur? ix. Pourquoi il portoit une lame d'or? *là-même*. Sa manière de vivre; sa vertu. Comment on le fit mourir? Quand il a écrit son Epître, & ce qu'il y traite, xi. Son style: en quelle langue il l'a écrite, *là-même*. La canonicité de son Epître, xij. La Liturgie qu'on lui attribue n'est point de lui, *là-même*.

Iberie, Asiatique. Elle fut convertie à la foi par une femme esclave, 128

Idolâtrie. Il y en a de plusieurs sortes, 156. 312. 313

Saint Jean. Dissertation sur son fameux passage de sa première Epître chap. v. v. xliij. & suivantes. Preuves de la canonicité, li. Préface sur sa première Epître. A qui elle a été écrite, 238. Pourquoi il n'y met pas son nom? 239. Abregé. 240. Parallele de sa première Epître avec son Evangile, 242. Préface sur la seconde Epître. Qu'elle est de lui, 315. 316. & la troisième, *les mêmes* 317. 318. Il visitoit toutes les Eglises d'Asie, même dans la vieilleffe, 326. Préface sur sa troisième Epître, 327. 328. Pourquoi il le supprimeoit son nom à la tête de ses Epîtres? 329. Il imite les expressions des anciens Prophètes dans son Apocalypse, 409. 413

Jean l'ancien. Il n'est point Auteur des deux dernières Epîtres de saint Jean Apôtre, 316

Jean XXII. Pape. Son sermement n'est point reçu, touchant l'état des ames après la mort, 471

Jérusalem Céleste. Qui sont ceux qui la composent, 631. Sa description, 632. 633. 636. Pourquoi il y a à ses portes des Anges qui les gardent ? *Idem.* Pourquoi les noms des douze tribus sont écrits sur les portes ? 637. Quelles sont les douze pierres fondamentales de ses murs ? *Idem.* Ses dimensions, 638. 639. Sa structure, & sa matière, *Idem.* 640. Pourquoi il n'y a point de Temple ? 640. 641. Pourquoi le soleil & la lune ne l'éclairaient point ? 641. Ses citoyens, *Idem.* Pourquoi les portes ne sont point fermées ? 642. Rien de souillé n'y entrera, *Idem.* Elle est arrosée par un fleuve d'eau vive, 643. Il y a au milieu un arbre de vie. Ce qu'il signifie, 644. Il n'y a point de malédiction, ni de nuit, 645. Comment toute cette peinture est véritable, 646.

Jets d'eau. Ils sont en usage dans les Palais des Rois d'Orient, 430.

Jeunes gens. Ce qu'on entendoit par ce terme dans les premiers siècles de l'Eglise, 173.

Jezabel. Vanfle prophétesse de Thyatire ; quelle étoit ? 428. 429.

Jésus-Christ. Pourquoi on ne doit point envier le bonheur de ceux qui l'ont vu ? 97. 98. Ce que c'est que l'Esprit de Jésus-Christ, 100. Comment les Anges descendent de le voir, 102. Il est notre douceur, 104. Notre modèle dans les souffrances, 130. 131. Ce qu'il a fait pour nous, 147. Quels sont les esprits qu'il a prêché, & quelle est la prison où il a été après la mort, 146. Il est notre Dieu, notre Sauveur, 188. Sa puissance, sa bonté, sa grace, 189. L'auteur & le canal de tout ce que nous avons, 190. Il est notre Avocat auprès de son Père ; une victime de propitiation, 250. 251. La foi en Jésus-Christ distingue les enfans de Dieu, des enfans du démon, 312. Nier J. C. c'est nier toute la sainte Trinité, 264. 265. Croire en lui, c'est croire la sainte Trinité, *Idem.* Nous serons semblables à lui, 270. Pourquoi il est veu ? 275. Comment on divise J. C. 286. Comment il est venu avec l'eau & avec le sang, 300. 301. Plusieurs témoignages de la vérité de son Incarnation, 302. 303. Il est la vérité même, le témoin fidèle de tout ce que nous lisons dans les divines Ecritures. Le premier-né d'entre les morts, 400. Il est le Roi des Rois, 401. Il nous a aimés & lavés dans son sang, *Idem.* Il est le Saint, & le vrai par excellence, 437. Il est appellé, *Amen* ; pour dire témoin fidèle, 442. Représenté sous l'idée d'un cavalier monté sur un cheval blanc avec un arc, 464. Il est le lion de la tribu de Juda, dont parle saint Jean, 456. Comment il a été victorieux, *Idem.* Il est l'Agneau de Dieu, l'Agneau égorgé pour les péchés des hommes, 457. Il nous a

sachetiez, 459. Il est reconnu pour Dieu par toutes les créatures, 451. Saint Jean nous le représente sous la figure d'un Ange, 508. 509. Ce qu'il lui fait dire, 510. Comment il est mort dans la grande ville ? 520. Il nous est représenté monté sur un cheval blanc ; pourquoi ? 611. Et avec plusieurs diadèmes sur la tête, *Idem.* Son nom, 612. De quel sang les habits ont été teints, selon la prophétie ? 612. Quelles sont ses armées, *Idem.* ses armes, 613. sa devise, 614. sa victoire, 615. Son regne n'est que dans le Ciel, & non pas sur la terre, 619. Description de l'état où il paroitra au Jugement dernier, 128.

Jésus. Ce nom en usage dans l'ancienne Loi, 347. 348.

Imposteurs. Epithète que saint Pierre donne à toutes sortes d'hérétiques, 225. 344.

Incarnation. Ce que les Prophètes en ont connu, 99. 100. Ils ne voyoient ce mystère que de loin, 101. La foi du mystère de l'Incarnation distingue le fidèle d'avec le Juif, 306. 307.

Incertitude, dans nos desseins formée sans consulter Dieu, 65. 66. 67.

Inconstance, dans le service de Dieu ; combien elle lui est désagréable, & contraire à l'esprit de priere, 18.

Incrédules. S'il y en a eu de sauvés entre ceux qui furent incrédules avant le déluge, 129.

Incrédulité. Comment Dieu la permet, 118.

Iniquité. Toute iniquité est péché, 300.

Innocent I. Pape. Dieu l'enleva du milieu de Rome, afin qu'il ne vit pas sa ruine, 298.

Iniquités. Celles qu'il faut jeter dans le sein de Dieu, 175. Celles qui sont justes & raisonnables, *Idem.*

Inspiration. Voyez Ecriture-sainte,

Intempérance. Combien elle est pernicieuse, 192.

Interprètes. Quelle étoit leur fonction du temps des Apôtres, 69.

Interroger. Veut quelquefois dire, prier, interroger, 152.

Job. Modèle de patience, 75.

Joie, dans les souffrances, 2.

Joie pleine de gloire. Ce que c'est, 98.

Jovien. Il succéda à Julien l'Apôstat, & fit la paix avec les Perles, 503.

Jour du Jugement. Quand il arrivera, & comment ? 230. 231. Qu'il faut le souhaiter & le craindre, *Idem.*

Isaac, saint Solitaire qui a prédit à Valens la défaite de son armée, 578.

Istes. Comment les Istes se sont ensuies, 382. 383. Comment elles se font ébrauées, selon la prédiction de saint Jean, 479.

Jude, saint Apôtre. Préface sur son Epître, 339. Il est surnommé le Zèle, & frere du Seigneur, *Idem.* Abrégé de son Epître, 332.

340. Quand elle a été écrite, & son authenticité ? 340. 341. A qui il l'écrivit, 344. Contre qui, 345
- Judée.** Etat déplorable de la Judée avant la venue du Messie, 111
- Juge.** Il n'y a que Dieu qui soit Juge de nos actions, 64
- Jugement de Dieu.** Comment il commencera par la propre maison, 166. Severité de ce Jugement sur les Impies, 167
- Jugement dernier.** Figure de ce qui doit arriver, 476
- Juger,** veut dite condamner, dans l'écriture, 61. Il ne faut juger mal de personne, *là-même.* Pourquoi ? 64
- Juste,** odieux à tout le monde ; pourquoi ? 3
- Justi convertis.** Combien leur état est heureux, 110
- Justi incredules.** Pourquoi ils se font offenser de la bassesse apparente de J. C. 118. Ce qu'ils étoient avant leur conversion, 120. Leurs calomnies contre les Chrétiens, 126. Ils faisoient tres-oppozer à l'Eglise dans les commencemens, 411
- Juside,** nouveau nom de la ville de Berzaïde, 16
- Jules Apostat.** Il rétablit le culte des Idoles 498. Il perit malheureusement 504. Il a été comme le singe de la Religion Chrétienne, 546. Il a fait beaucoup de Martyrs, *là-même.* Il rétablit le culte des Idoles. Figuré par la huitième bête de l'Apocalypse, 540. 541. Il aimoit beaucoup les louanges. Les Payens mêmes ont condamné son attachement superstitieux au culte des faux Dieux, *là-même.* Il n'a pas laissé de blasphémer contre eux en mourant, 541. Combien a duré la persécution contre l'Eglise. Son hypocrisie, *là-même.* Quelle étoit sa manière de persécuter les Chrétiens, 545. Il fait ôter le signe de la croix de dessus les Enseignes Romaines. Il consulte les faux oracles, 548. Il avoit résolu de détruire entièrement le Christianisme, 549. On l'a adoré comme une nouvelle Divinité. Il a persécuté J. C. & par ses Ecrits, & par le fer, 455. 456
- Jurer,** Il est absolument défendu de jurer, 75
- Juste.** Bonheur du juste en cette vie, 259. Ce qui fait l'homme juste, 276
- Julien,** Empereur Il a fait une Loi qui a donné comme le dernier coup de mort à l'idolâtrie, 616
- L
- L'Abraham,** principale Enseigne des armées Romaines. Constantin y fit mettre le signe de la croix. Julien le fit ôter, 548
- Lahance.** Son sentiment sur l'état des ames après la mort, 470
- Lairaisonnable.** Ce que cela signifie, 111. Symbole de la douceur, *là-même.* & 119. Marque aussi les consolations de Dieu, *là-même.*
- Langue.** Combien il importe de la régler, 44. Comparée à un cheval, & à un vaisseau, 45. à un incendie, 46. à une fontaine qui domme de l'eau chaude & froide, 49. à un figuier qui porte de bons, & mauvais fruits, 50. Le bien, & le mal qu'elle peut faire, 46. 47. Combien difficile à dompter, 48. C'est un mal inquiet, & intairable, 49
- Laodicee,** ville de Laodicée. Saur Jean a écrit à l'Eglise de cette ville, 440
- Larron.** En quel sens Dieu vient à nous comme un larron, 434
- Laver ses mains.** Ce que cela veut dire dans un sens moral, 61
- Lobbé.** Le même que saint Jude frere du Seigneur, 359
- Léopard,** symbole de l'inconstance, 318. Il figureroit aussi Alexandre le Grand, *là-même.* & l'Empereur Maximien, 559
- Libanus.** Ce qu'il pensoit de Julien l'Apostat, 541. Louange qu'il lui donne, 548. Il a prononcé un discours pour la conservation des Temples des faux Dieux, 569
- Liberalité,** exprimée par le terme de simplicité, 6
- Liberté.** Fausse liberté que les premiers hérétiques prêchoient, & promettoient, pour se faire des sectateurs, 120. Quelle est celle que Jésus-Christ nous a acquise, 126
- Licinius,** competitor de Constantin, fut étranglé par ses ordres, 474. Sa défaite, 524. 525. 536. Sa persécution contre les Chrétiens, 555
- Liturgie.** Celle qui porte le nom de S. Jacques, n'est point de lui, 217
- Liturgies.** Comment elles se sont formées, & leur antiquité, 365
- Livre de vie.** Quel est ce livre ? En quels sens saint Jean a dit qu'il y a des livres ouverts devant Dieu, 617. 628. Etre écrit dans le livre de vie, & effacé de ce livre, signe de prédestination, & de reprobation, 435
- Livres.** Quelle étoit la forme des anciens livres, 477. Le livre que saint Jean mangea ; comment cela se fit, 509. 511. Ce qu'il contenoit, 512
- Loi ancienne.** Les Juifs convertis ne laissoient pas de l'observer ; pourquoi, 21. Différens entre eux sur ce sujet, *là-même.*
- Loi Royale.** Quelle est cette Loi ? 29. En quoi la Loi de Dieu ne préjudicie point aux Loix humaines, 59. 30
- Loi de la charité ;** combien inviolable ; 11. 33
- Loth.** Quelle étoit sa justice au milieu des habitans de Sodome, 110. 278
- Lohanges.** Celles qu'il faut donner à la vertu, 330. Quand il est permis de s'en dotter, 2

- 101-même, 337
saint Luc Pourquoi il n'a point parlé du voyage de saint Pierre à Rome, xvijij
Lucifer, pour dire l'étoile du matin, & J. C. dans un sens figuré, 101. Il est figuré par une étoile tombée du Ciel, 494. Son combat avec saint Michel, ce qu'il signifie dans un sens allegorique, 531
- M
- M** *Agaddon*, lieu celebre par la défaite de plusieurs Rois, 577
Majesté de Dieu Elle effraye saint Jean dans ses visions, 412
Maitre Il ne faut pas qu'il y en ait plusieurs dans l'Eglise, 41. L'envie d'être maître a fait des hérétiques, 43
Manna cachée. Ce que c'est selon saint Jean dans son Apocalypse, 416
Mare, Disciple de saint Pierre, 179. Est-ce le même que saint Marc l'Evangéliste? 180
Marchand Combien ils étoient puissans du tems de Rome florissante, 603
Mari Leurs devoirs envers leurs femmes, 139.
 Motifs de les aimer, 240
saint Martin. L'estime qu'il avoit pour les Prêtres, 25. 56
Martyre. Son excellence, & ses prérogatives pour ceux qui le souffrent, 623
Martyr. Comment ils regnent dès-à-présent dans le Ciel, & sur la terre, 612. 623. Ils sont presque les seuls qui jouissent de la beatitude si-tôt qu'ils meurent, *Id-même* Comment ils sont Prêtres, & Rois, 614. 619. Ils demandent vengeance à Dieu contre leurs persecuteurs, 467. Pourquoi? 468. D'où est venue la coutume ancienne d'enterrer leurs corps sous les Autels? *Id-même*, & 469. Quand est-ce que Dieu les a vengés? 472. Comment il l'a fait? 473. 474. 475. 476
Masculinibus, de l'event mâle. Pourquoi les Médecins l'appellent ainsi, 411
Maxence, Empereur; sa mort funeste, 473
Maxime, Empereur; son estime pour saint Martin, 26
Maxime, Philosophe Cynique, fort estimé de Jésus l'Apostat, 546. 547
Maxime, Tyrant, périt malheureusement, 578
Maximien, complice de Constantin, est obligé de s'étrangler lui-même, 474
Maximin Dejax; sa mort funeste, & miserable, 473. 474. Sa haine, & sa violence contre les Chrétiens, 534
Maximo Jovini. Il est frappé d'une éternelle maladie, pour avoir persequé les Chrétiens, 473
Méchans Comment Dieu met dans le cœur des méchans d'exécuteur ce qu'il lui plaît, 594
Méjanis. Cette Sainte quitta la ville de Rome, 511
- N
- N** *pourquoi?* 588. 598
Menteurs. Ce sont les faux Prophètes, les magiciens, les hypocrites, 634. 639
Mer de verre. Pourquoi cette expression dans l'Apocalypse, 563
Merveilles. Leur usage dans l'antiquité, 416. 417
Messe. Il est le fondement de la Loi, & des prophéties, 319
Michel Archange. Sa dispute avec le démon, 351. Sa grande moderation, *Id-même*. Sujet de cette dispute, 354. Son combat avec Lucifer; ce qu'il marque dans un sens allegorique, 531
Millénaires. L'origine de leurs opinions. Plusieurs des anciens Peres étoient de ce nombre, 618. Il y a eu des Millénaires qui n'étoient point hérétiques, quoiqu'il y en ait eu beaucoup qui le furent, *Id-même*. Les Juifs ont été les premiers Millénaires, 619. Leur sentiment est contraire à l'évangile, & ne peut être fondé sur l'Apocalypse, 619. 620
Miracles. Le don des miracles a été frequent dans les premiers siècles de l'Eglise; pourquoi? 518
Misericorde Il faut la faite aux autres, si on veut l'obtenir pour soi-même, 33. En quel sens elle surpasse la rigueur du jugement, 34
Monde Qu'il perira par le feu, 218. Sentiment des anciens Philosophes, *Id-même*. Pourquoi cela n'est pas encore arrivé? 219. 220. Il hait les gens de bien, 277. Tout passe dans le monde, 259. Il ne connoît point Dieu, ni ceux qui l'aiment, 290
Monde d'iniquité; ce que c'est, 46. Comment il est sous l'empire du malin esprit, 321
Montagne Quelle est celle dont parle saint Jean, qui s'est jetée dans la mer? 489. 490
Montagnes. Comment elles se sont ébranlées, selon la prédiction de saint Jean, 475. Comment elles ont disparu, 582. 582
Mort, veut quelquefois dire le malheur éternel, 23. Comment on est déjà mort aux yeux de Dieu, quoiqu'on paroisse vivant aux yeux des hommes, 439
Mort Quelle est la seconde mort, 423. 430. Elle nous est représentée sous l'idée d'un cavalier monté sur un cheval pâle, 466
Mourir dans le Seigneur. Explication de ce terme, 559
Moyse. Dissertation sur sa mort, & sur la sculpture, 1623
Mystère. Quel est le mystère de Dieu dont parle saint Jean, 511
Nécessité de la femme, & de la bête, expliqué par saint Jean, 586. 587.
- N
- N** *Autre divins*. Comment nous y participons, 390
Nécessité

- Neb,** montagne où Moÿse est mort, 354
Néplâtes leurs erreurs, 418. *Quelle* secte leur a succédé, *là-même.*
Nices. Ce qu'elles signifient dans un sens spirituel, 609
Ned, a prêché même après sa mort, 147. 148. Que c'est l'esprit de J. C. qui l'animoit, lorsqu'il prêcha avant le deluge, 150. Comment il a prêché avant le deluge, 109. *Qu'il n'est pas le seul qui ait ainsi prêché,* 120
Nom. Il s'écrit quelquefois dans l'Écriture pour les personnes, 434
Nom nouveau. Ce qu'il signifie dans l'Apocalypse, 427
Nom de Dieu, imprimé sur le front des élus, pour les préserver de la colere du souverain Juge, 478
Noms de blasphèmes. Quels étoient ces noms, 318
Nouveaux Cieux, nouvelle terre. Explication de ces paroles, 630
Nuée blanche, marque certaine du Jugement dernier, 559
Nuée de feu, phénomène qui a paru sur Constantinople en 336. Sa description, 573
- O
- Oeuvres.** Bonnes œuvres. Elles doivent être inséparables de la foi, 35. Sentiments des Prêtres & Reformez sur ce qui touche l'utilité des bonnes œuvres, 36. Leur nécessité, 37. indispensable, 359
Onction Qu'il faut la garder précieusement, 267. Elle nous enseigne toutes choses, *là-même.*
Onction du Saint Esprit. Ce qu'elle opere en nous, 263. Une onction iudicatoire, & exorcistique, *là-même.*
Onctions, de plusieurs sortes, 78. en usage parmi les Juifs, & les autres Orientaux, *là-même.*
Or, éprouvé au feu. Quel est cet or dont parle saint Jean dans son Apocalypse, 444
Orgueil de la vie. Ce que c'est, 258. 259
Orgueil. Son sentiment sur l'état des ames après la mort, 470
Ovation, Quelle espèce de triomphe c'étoit, 613
- P
- Papens.** Pourquoi quelques Peres ont cru qu'il y a eu des Payens de sauvez, 147. Leur haine contre les Chrétiens, 512. Ce qu'ils pensoient de leur constance à souffrir, 523
Paître. Comment il faut paître le troupeau de Dieu, 171. 172
Paix. Combien elle est nécessaire dans l'Église, 34. Ce terme comprend les biens temporels, & spirituels, 93
Palmes, Pourquoi on en donne aux saints Martyrs, 481. 482
Papias, Auteur de l'opinion des Millénaires; le caractère de son esprit, 619
Papier. Quel étoit celui dont les Anciens se servoient pour écrire, 325. Les Apôtres ne connoissent pas au papier tout ce qu'ils avoient à dire; pourquoi? 326. 337
Para, Roi d'Arménie, est tué en trahison, 576
Parler contre son frere, c'est parler contre la Loi, 63
Parole de l'Évangile, qu'il faut enter dans notre cœur, 28. Elle est un miroir où l'on voit ses défauts, 59
Parole de Dieu, éternelle, & immuable, 110. C'est un lait spirituel, 221. Elle est aux Chrétiens ce que le lait est aux enfans, 123.
Paroles. Il faut les régler sur la Loi de Dieu, 33
Paroles dures. Ce que cela signifie dans l'Écriture, 322
Parthes. Quels sont les Parthes à qui saint Jean a écrit la première Epître, 238. S'ils étoient Juifs, ou Gentils convertis, 239. Ces peuples étoient d'excellens cavaliers, 501. 506
Passion de Jésus-Christ, appelée par S. Jacques la fin du Seigneur, 77
Passions. Elles sont la source des guerres, & des procès, 55
Passieurs. Combien ils doivent veiller sur leur troupeau, & avec quel soin ils sont obligés de conserver le dépôt de la doctrine qui leur a été confié, 414
Pathmos, Ile où saint Jean fut relegué, 405
Patience. Il faut attendre avec patience la récompense de ses bonnes œuvres, 72. Quelle est la véritable patience, & celle qui n'est que des courtoises, 2. 3. Comment on peut conseiller saint Paul avec saint Jacques sur ce qu'ils disent de la patience, 4. Qu'il n'y a point de vertu sans patience, *là-même,* 5. Elle doit avoir toutes les qualités d'une victime, 5. En quoi elle consiste, 192. Quel est le motif de la patience des Saints, 358
Patriarches. Où ils étoient avant la résurrection de J. C. 246
saint Paul. Loüanges que saint Pierre lui donne, & à ses Epîtres, 233. 234
Paul Orse. C'est à la sollicitation de saint Augustin qu'il a écrit son histoire universelle, 573
Pauvres, égaux aux riches devant Dieu, 26
Pauvreté; combien estimable devant Dieu, 27
Péché. Ce qu'il faut faire pour ne plus commettre de péché, 194. 195. Comment un seul est le violement de toute la Loi, 271. 272

Pecché. Personne n'est sans péché, 246. 247. 248. Celui qui va à la mort, & celui qui ne va pas à la mort, 308. 309. Il faut prier pour ceux qui sont dans l'un ou l'autre de ces péchez, *là-même*. J. C. a porté nos péchez sur lui; il faut mourir au péché, 132. Motifs qui nous y engagent, 154. 155

Pécher. En quel sens on péche contre toute la Loi, quand on en viole un seul point, 30. 31. 32. 33. Qui demeure en Dieu, ne péche point; comment? 173. Comment celui qui péche n'a point connu Dieu, *là-même*. Celui qui péche est enfant du diable, 274

Péchez. Plusieurs sortes de péchez, 249

Peines. Les peines de cette vie sont des épreuves de la part de Dieu pour tous les Fidèles, 2

Pénitence, figurée par la mer transparente comme le verre, dont parle saint Jean, 450

Pénitens. Leur erreur en représentant comment étoient les livres des Anciens, 454 455

Père des lumeres. Cela se dit de Dieu même, & en quels sens, 14. 15

Pères de l'Eglise. Leur autorité sur les dogmes, & les faits. En quoi ils ont pu se tromper? 221

Perfidion. Comment elle consiste à parler peu, 44

Pergame. Ville de Troade. Il y avoit une Eglise lorsque saint Jean écrivit son Apocalypie, 423

Pescheurs. Visible punition de Dieu sur les premiers persecuteurs de son Eglise, 473.

474. 544. 545

Pescuteurs. On les marque quelquefois sous le nom de tentations, 439. sous celui de vents, 478. Pourquoi saint Jean les a prédites dans son Apocalypie, 447. 448

Pesces. Leurs armées étoient fort nombreuses, 503. Ils étoient d'excellens cavaliers, 506

Pharisens. Ils n'étoient que des aveugles, 593

Phiala; une certaine sorte de vase, 565. ou coupe qui marque les playes dont Dieu a affligé l'Empire Romain, 567. 568

Philadelphie. Saint Jean a écrit à l'Eglise de cette ville, 436

saint-Pierre. Comment il a occupé le siege de Rome pendant vingt-cinq ans, xxv. La variété des sentimens sur l'auteur de son arrivée à Rome, n'empêche pas qu'il n'y soit venu, xxvj. Pourquoi saint Paul ne parle point de lui dans les Lettres qu'il a écrites de Rome? *là-même*. Comment il se peut faire que les Juifs de Rome ne le font point adresser à lui, mais seulement à saint Paul, pour se faire instruire du Christianisme? xxvij. En quel sens la prédication de l'Evangile étoit partagée entre ces deux Apôtres, *là-même* Réponse aux objections contre son voyage à Rome, xxix. Sa certitude, xxx. Quand on a commençé à en douter, xij. Quelles raisons

on a eu pour le combattre, *là-même*. Preuves convaincantes de sa certitude, xiv & xv. Objections réfutées, xv. xvj. xxiv. Les Protestans mêmes l'ont eü, xix. xx

saint Pierre. D'où il étoit, & qui il étoit, 86. Abrégé de son histoire depuis l'Ascension du Sauveur, 86. 87. Où il étoit, & en quel tems il a écrit sa premiere Epître, 87. 88. A qui il l'a écrite, 88. Le dessein qu'il s'en est proposé, *là-même*. Abrégé de ce qu'elle contient, 88. 89. Son style, 89. En quelle Langue elle a été écrite, *là-même*. Livres apocryphes qu'on a attribués à cet Apôtre, 90. Sa seconde Epître. Abrégé de ce qu'elle contient. D'où il l'a écrite. Est-elle véritablement de lui? 182. 183. 184. Pourquoi elle est d'un style différent de la premiere, 184. A qui elle est écrite, 185. Il parle de lui-même avec beaucoup de modestie, 188. Jésus-Christ le fait retourner à Rome pour y souffrir, 196

Pierre angulaire. Pour dire Jésus-Christ, 114.

Pierre choisie & honorable, 117

Pierres, elles servoient autrefois à donner les suffrages; les blanches pour absoudre; les noires pour condamner, 416

Pierres vivantes. Ce que cela signifie, 115

Piété. Quelle est la véritable piété, 192. Elle doit être inséparable de la charité, *là-même*.

Plainte. Il est défendu aux Chrétiens de faire des plaintes les uns contre les autres, 73

Plin le Jeune. Ce qu'il écrit à Trajan au sujet des Chrétiens, 123

Saint Polycarpe. C'est l'Ange de Smyrne à qui saint Jean a eu ordre d'écrire, 420. Quelle étoit son affliction & sa pauvreté, *là-même* & 421. L'histoire de son martyre écrite peu de tems après sa mort, *là-même*. Le jour qu'il fut martyrisé, 422

Porphyre, grand ennemi des Chrétiens; il les a persecutés par ses écrits, 545

Porte du cœur. Comment Dieu frappe à la porte de notre cœur, 445

Porcius. Son système ridicule sur le chiffre de la bête, 559

Prédestination. Deux sortes de prédestination, 435

Prédestiné. Comment on peut être prédestiné, & ensuite réprouvé, 436. Combien il y a eu de prédestinés, dans les douze tribus d'Israël? 480

Prédicateur. De quelle manière il doit annoncer la parole de Dieu, 161. Caractère des mauvais Prédicateurs, 218

Premier-né. Signification de ce mot dans les saintes Ecritures, 401

Prémices, veut dire ce qu'il y a de meilleur, 556

Prêtres. En quel sens tous les Chrétiens sont

Prêtres de J. C. 119 402
 Prier. Il faut prier par le Saint Esprit, 365.
 Dispositions nécessaires pour bien prier, 359
 Prière. Comment Dieu accorde & refuse ce qu'on lui demande dans la prière, 7. Deux défauts dans la prière; deux conditions pour bien prier, 8
 Prière du Juste. Combien efficace, 81. 83
 Prières. Pourquoi elles ne sont pas exaucées? 57
 Princes des Pasteurs. C'est J. C. 173. Les autres ne sont que ses Vicaires, là-même.
 Princes. La soumission qu'on leur doit, 127.
 Quand même ils seroient déreglez, & leur vie criminelle, 125
 Procès, déjà en usage dans l'Eglise du tems des Apôtres, 28
 Projets des hommes; ils sont vains, si Dieu n'y a point de part, 65. 66. 67
 Prophète. Ce que signifie ce terme dans l'Apocalypse, 516
 Prophètes. Ils sont des modeles de patience dans les afflictions, 74. Quelle connoissance ils ont eue du mystère de l'Incarnation, 99. Comment ils ont été inspirés par l'Esprit de Jesus-Christ, 100. Dieu a revelé à un Prophète, ce qu'il avoit caché à un autre, 101. Leur témoignage plus certain que tout autre, 100. Combien il est utile de les lire, là-même & 101. Ceux des premiers siècles de l'Eglise; quelle étoit leur fonction, 102. Pourquoi ils ont parlé obscurément, 171. Comment on peut discerner les vrais Prophètes d'avec ceux qui sont faux, 184. 185. Comment le sang des Prophètes s'est trouvé dans la ville de Rome, 606
 Prophétie. C'est un don du Ciel, 103. Pourquoi les Prophéties sont obscures, 371. Quelle sera la fin des Prophéties, 159. Celles de l'Apocalypse, qui regardent les persecutions de l'Eglise. Pourquoi il les a prédites, 447
 Prostitution. Nom que les Prophètes ont donné aux villes corrompues & infidèles, 583. Sa description, 585. & suiv.
 Protestans. Leurs injustes haines contre l'Eglise Romaine, 374
 Psaumes de David. Pourquoi l'Eglise les fait chanter, 77
 Psychiques. Signification de ce terme, 364
 Puissance sur les Nations. Comment on doit entendre ces paroles, 431
 Puits de l'abîme. Quel est ce puits? 433

Q

Quintus Phrygien; se présente de lui-même au martyre, & succombe 422

R

Rahab, justifiée par ses œuvres, 41. Ceux qui croyoient comme elle, ne laisserent pas de péir, là-même.
 Rachetes. Comment elles rendent le dernier état pire que le premier, 322
 Rédemption. L'estime qu'il en faut faire, 105. Combien elle a coûté à J. C. là-même. Il a donné son sang pour nous la procurer, 106. C'est pour nous un motif de reconnaissance & d'amour, 107
 Regarder. Le Seigneur regarde différemment les bons & les méchans, 142
 Régénération spirituelle, en quoi elle consiste, 109
 Religion. La véritable, ou la voye du salut, 178
 Religion Chrétienne, doit être pure & sans tâche aux yeux de Dieu, 21. Sa différence d'avec les fausses Religions, 198. Qu'elle est exempte de fables, là-même. Combien elle fut odieuse aux Puissances du siècle, 206
 Reliques. Le respect que les premiers Chrétiens avoient pour les Reliques des Saints, 510
 Réprobation. Deux sortes de réprobations, 435
 Réprouvé. Comment on peut être réprouvé, & ensuite prédéstiné, 415
 Respect. Celui que l'on doit au moins des Elus, 127
 Résurrection de Jesus-Christ. Elle est le fondement de toutes nos espérances, 94. Il y en a de plusieurs sortes, 621. 622. Il n'y en aura qu'une seule, 622. Il y en a déjà une qui est figurative de la résurrection future, 623. Les hérétiques qui l'ont niée, 125. 126. Preuve de la résurrection future de nos corps, 126
 Riches. Ils ont plusieurs sujets de s'humilier, 9. Ils ont le même sort que les Fleurs du printemps, 10. Ils ne sont pas plus que les pauvres dans l'Eglise, 13. 14. Ils doivent gémir & pleurer, 68. Leur avarice rend les richesses inutiles & pernicieuses, 69. Leur punition dès cette vie, 69. 70. Ils font mourir les Justes, 71
 Richesses. Comment elles se corrompent entre les mains des avarés, 69
 Richesses de la Foi, ce sont celles des vrais pauvres, 27. L'esprit d'orgueil inséparable des richesses de la terre, 28
 Robe blanche, donnée aux saints Martyrs après leur mort; ce qu'elle signifie, 472
 Royauté de Jesus-Christ, nous y participons tous, 116
 Rois. Comment nous sommes tous Rois, 119. 402. L'honneur qu'il faut rendre aux Rois, 128
 Rois Idolâtres. Comment ils ont donné leur

P p p p ij

- empire à la bête, 594
Rome superbe & idolâtre. Elle est punie de son orgueil, par les nations qu'elle avoit méprisées & maltraitées, 600. Elle se donnoit le titre d'*Eternelle, là-même.* Description de ses malheurs & de sa ruine, 601. De ses grandes richesses, *là-même* & 602. De son luxe, 603. Le Ciel seul se réjouit de sa chute, 604. Combien de Rois ont conspiré sa perte depuis que Constantin a transféré le siège de l'Empire à Constantinople, 498. Son empire entièrement détruit, 499. C'est la grande ville dont parle saint Jean, 519. Elle est marquée dans le tems de son idolâtrie, sous le nom de la gear de Prostituée, 583; 584. Son heureux changement, 587. 593. Elle a été prise plusieurs fois, 581. Combien les autres villes ont été sensibles à sa perte, *là-même.* Comment Dieu l'a punie de son idolâtrie, 574. Elle étoit alors le trône de la bête, *là-même.* Sa ruine, *là-même.* Cette ville n'est plus ce qu'elle étoit avant sa ruine, 605. L'origine de sa primauté, & de son autorité sur les autres Eglises, xiiij
Roue, elle est la figure de la vie, & de la divinité, 47
Rufin, General de l'armée d'Arcade; il se rend maître de son esprit, & fait soulever Alaric. Il est massacré, 578
Ruine. La ruine entière de l'Empire Romain, 563. Ce qu'elle représentoit, 564
- S
- Sac de poil,* ce que c'étoit; & ce qu'il figure, 474
Sacerdote. L'estime qu'il faut avoir pour ceux qui en sont revêtus, 25. 26
Sacerdote Royal: ce qui se dit du peuple Chrétien, 116
Sacrement des mourans, pout dire, *Extrême-Onction,* 78
Sagesse. Plusieurs sortes de Sagesse, 5. A qui il faut la demander, 6. Ce qu'il faut faire pour l'acquérir, 37
Sagesse, fausse; à quoi on la connoit, 52
Saints. Le salut des Saints est l'ouvrage commun des trois Personnes de la Sainte Trinité, 93. Caractères qui distinguent les Saints d'avec ceux qui ne le sont pas, 440. Comment ils souffrent, 4
Salaires des ouvriers. Injustice qu'il y a à le recevoir, 70
Salut. Pourquoi il faut y travailler avec crainte, & avec tremblement, 96. Il est le prix de la foi, 99. Comment les Prophètes en ont pénétré le mystère, *là-même.*
Sand sef le Seigneur. Comment cela se peut faire, 143
Sang de J. C. Qui sont ceux que son Sang a pu-
- riifiés, 186
Sang Romain. Comment les nations ont bû le sang Romain, 572
Sapor, Roi de Perse; fait la guerre aux Romains, 576
Sara. Elle est le modèle de la soumission des femmes envers leurs maris, 138
Sardes, capitale de Lydie, & la ville Royale du fameux Crésus. Saint Jean a eu ordre d'écrire à l'Eglise qui y étoit de son tems, 432
Satan. Quelles sont les profondeurs de Satan, 430. Combien de tems il sera enfermé dans l'abîme; & quand il en sortira, 625
Sauterelles. Quelles sont les sauterelles mystérieuses de l'Apocalypse, 496. Combien on les craignoit autrefois, 499. Leur description; 500. 501
Sceptre de fer, pout marquer le Jugement dernier, 421
Science. Il n'y a point de véritable vertu sans la science; elle lui sert de guide, & de flambeau, 191
Scorpions, il y en a de plusieurs sortes, 446. Ceux dont parle saint Jean, 497
Seldan. Sa manière d'expliquer ce que saint Jacques dit de l'Extrême-Onction, 80. Elle est refutée, 82
Senieur, vouloit dire autrefois Prêtre & Evêque, 870
Sept Esprits de Dieu; sept étoiles: ce qu'elles désignent, selon saint Jean, 432
Sept étoiles, sept chandeliers; pour marquer les sept Eglises dont parle saint Jean dans son Apocalypse, 431. 432. Les sept Anges, & les sept Evêques de ces mêmes Eglises, 433
Sept lampes allumées. Ce qu'elles représentent, selon saint Jean, 450
Sept yeux, pour dire les sept Esprits de Dieu. D'où vient ce te expression, 457
Sept sceaux, ceux du Livre de l'Apocalypse, 463. Leur explication, 464 & suiv.
Sermons. Avec quelles conditions on le peut faire, 76
Serviteurs. Leur soumission envers leurs maîtres, 128
Signe de la Croix; il sera un signe de consécration pour ceux qui le porteront sur leurs fronts, 478. Les premiers Chrétiens le faisoient souvent, 479
Silence; celui des Saints dans le Ciel; en quoi il consiste, 485
Silvanus, le même que Silas, 278
Simon le Magicien. Son erreur touchant l'innutilité des bonnes œuvres, 36. Ses crimes, & ses débauches, 205. Son erreur, 219. 244. 245. Saint Pierre alla à Rome pour le combattre, 181
Simonide, Magicien, fut brûlé, 579
Simonienis, hérétiques. Leurs erreurs, & leurs débauches, 346

- Temple, Simplement.** Signification de ces deux termes, 6
- Smyrne.** Cette ville a eu saint Polycarpe pour Evêque; en quel tems, 420. Combien elle étoit célèbre alors, *là-même.*
- Secrétien.** Leur erreur touchant l'Esprit d. J. C. réfutée, 202
- Secrètes,** repris de ce qu'il maltraitoit les pauvres, 26
- Sedome.** Sa ruine est un terrible exemple de la colere de Dieu, 210
- Sesfrance.** C'est la devise des vrais Chrétiens, 1. Deux conditions pour les rendre méritoires, 129
- Souffrir.** Motifs que nous avons de souffrir, 230. C'est à quoi nous sommes appelés, 242. Souffrir selon la volonté de Dieu, 262
- Sécher les vêtements.** Expression allegotique; ce qu'elle signifie, 434
- Seumission aux Princes,** recommandée aux Chrétiens, 124. Dieu en doit être la fin, 125
- Seupr.** Comment Dieu soupe avec nous, & nous avec lui, 445
- Syachem** Refutation des objections qu'il a faites contre le voyage de saint Pierre à Rome, xxviiij
- Silicon,** General de l'armée d'Honorius. Il gague les bonnes grâces; est déclaré ennemi de l'Empire, 571. Il fait venir Alatic, 592
- Superbe.** Les superbes se croyent riches des biens de la grace, & ils sont pauvres, 443. Dieu leur résiste, 60. En quelle maniere, 174
- Symnaque.** Il demande que l'autel de la Victoire soit rétabli, 569
- Synolété.** Ce n'est point la femme de saint Pierre, 179. Mais plutôt l'Eglise de Rome d'où il écrivoit, *là-même.*
- T
- TAbernacle du témoignage.** Ce que c'étoit dans l'ancienne Loi, & ce qu'il figure dans la nouvelle, 564
- Tartare,** pour dire l'abîme de l'enfer, 207.
- Taurabolium.** Sorte de sacrifice qu'on appelloit régénération, 542
- Témoin.** Deux significations de ce terme, 170
- Témoins.** Qui sont les deux témoins dont parle saint Jean, 516. 517. Ils sont les deux oliviers, les deux chandeliers, *là-même.*
- Tempérance,** elle est necessaire pour acquérir la sagesse, 192
- Temple de Dieu.** Comment nous le sommes, 216
- Temple de Dieu,** signifie quelquefois le Ciel, 440. Les Saints y serrent Dieu jour & nuit, 483. Il est mis aussi pour signifier l'Eglise, 525
- Temple.** Pourquoi Dieu a permis qu'on lui élevât des Temples? 641. Avec quel respect les Chrétiens doivent y assister, 433. Quand on a commencé à en bâtir dans la nouvelle Loi? 515
- Temple de Jérusalem.** Allusion que saint Jean fait de ce Temple avec ce qu'il dit dans son Apocalypse, 448. Quel est le vrai Temple de Dieu, 513
- Tentations.** Dieu les proportionne à nos forces, 438. Ce sont les pericutions que l'Eglise a souffertes, 439. Juste récompense de ceux qui les supportent patiemment, 10. Deux sortes de tentations, 11
- Tenter.** En quel sens il est dit que Dieu nous tente, 11. Qui sont ceux qu'il tente, 12
- Terre nouvelle.** Quelle sera cette terre? 232.
- Tertulien.** Son sentiment sur l'état des ames après la mort, 469. 470
- Thaber.** Montagne où J. C. s'est transfiguré, 199
- Thadée;** le même que saint Jude Apôtre, 339
- Theod.** Passage sur ce nom appliqué à Theodose, 579
- Théodora,** Secrétaire de l'Empereur, pensa monter sur le trône, & est mis à mort, 573
- Théodose le Grand.** Il combat pour détruire entièrement le paganisme, 569. 570. Il fait démolir le temple de Sérapis, *là-même.*
- Théologian.** Qualité ou titre qu'on a donné à S. Jean Apôtre, & pourquoi, 381
- saint Timothée.** Il étoit Evêque d'Ephèse, & c'est à lui que saint Jean eut ordre d'écrire sa premiere prophétie, 414. On ne doit pas entendre de lui-même le mal qu'il lui reproche, mais de quelques mauvais Ministres de son Eglise, 415. 416. Ou s'il a commis quelque faute dans son ministère, il l'a effacée par son sang, 417
- Thyatire.** S'il y a eu véritablement une Eglise à Thyatire, 427. Combien de tems elle y a été, 428
- Tidetur.** Combien elle est dangereuse dans le service de Dieu, 442
- Timidité.** Il y en a une qui est bonne, & une mauvaise, 614
- Tinnius Rufus,** Gouverneur de la Judée, fit une guerre sanglante aux Juifs, 492
- Tonnerre.** Il figure la voix de Dieu dans l'Ecriture, 450
- Tradition,** ou *libellatines;* ce sont des Chrétiens que l'on appelloit ainsi: pourquoi? 559
- Tradition.** Belle regle de la Tradition écrite, donnée par Tertullien, 620
- Trajan** Réponse injuste de Trajan à Pline, au sujet des Chrétiens, 123. Il a fait plusieurs **MARTEZ,** quoiqu'il n'ait point publié d'Edit

contre les Chrétiens, 439. Dieu s'est servi de lui pour punir les Juifs,	479
<u>Transfiguration. Ce que saint Pierre en rapporte,</u>	199
<u>Tremblement de terre.</u> Celui dont parle S. Jean expliqué historiquement,	523
<u>Tribus d'Israël.</u> Combien il y a de Saints dans les douze Tribus,	480
<u>Tribus dispersées.</u> En quels pays elles étoient, & leur nombre,	2
<u>Trinité.</u> C'est un Dieu en trois Personnes, qui concourent également au salut des Saints, 93. Témoignage authentique du mystère de la Sainte Trinité,	301. 304. 305
<u>Triomphe.</u> Celui de Jeshu-Christ, & des saints Martyrs sur leurs persecuteurs, 554. 555. Celui de l'Eglise sur l'ancienne Rome idolâtre, 607. 608. Celui de J. C. sous la figure d'un cheval blanc,	601
<u>Tristesse.</u> Il faut recourir à la prière dans la tristesse,	77
<u>Trône.</u> Comment les Bienheureux seroient assis sur un même trône avec J. C.	446
<u>Trône de la béatitude.</u> Ce que c'est, 574. Comment l'Empire Romain lui a été livré,	594

V

<u>VAlens,</u> Empereur. Il fait la guerre aux Perses, & est obligé de demander la paix, 576. Sa défaite, & sa mort funeste,	578
<u>Valeur.</u> Pourquoi Dieu prend ce nom dans les saintes Ecritures,	180
<u>Vengeance,</u> ou <u>colere de Dieu.</u> Comment il l'exerce,	402. 403
<u>Verbe incarné,</u> est le lait raisonnable dont parle saint Pierre,	112
<u>Verbe éternel.</u> Saint Jean Apôtre a particulièrement parlé de sa Divinité, 242. 243. On ne peut pas l'aimer, sans aimer celui qui l'a engendré,	297
<u>Versatile.</u> Ses qualitez, & prérogatives, 52. 53. 54	
<u>Vérité.</u> La persévérance à soutenir la vérité, caractère des Fidèles, 120. Marcher dans la vérité,	113
<u>Virtu.</u> Comment elle se perfectionne, &c. Elle doit être inséparable de la science,	191
<u>Vêtements blancs.</u> Ce qu'ils marquent dans un sens spirituel, 434. & 444. Ils étoient fort en usage dans les triomphes, & les jours de fêtes, 435. Ils marquent la puissance des Juges,	442
<u>Vœux.</u> Leurs devoirs selon saint Pierre, 126.	
<u>Vilains.</u> Il faut combattre pour remporter la victoire,	633. 634

<u>Vie.</u> La bonne vie est une prédication continuelle, 122. La meilleure des apologies contre les aculéations,	126. 144
<u>Vie de l'homme,</u> n'est qu'une vapeur, un pen de vent, & de fumée, 65. Elle est si courte, qu'on ne peut pas se promettre de lendemain, 66. 67	
<u>Vie éternelle.</u> C'est la grande promesse que Dieu nous a faite, 266. Elle est inséparable de la foi en J. C.	307
<u>Viel homme,</u> veut dire les passions criminelles,	111
<u>Vieillards.</u> Quels sont les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, 469. Ils apprennent aux Chrétiens avec quel respect ils doivent paroître dans nos Temples, 471. Leurs adorations devant le trône de Dieu; ce qu'ils chantent à sa louange; ce qu'ils nous représentent,	471. 478. 479
<u>La sainte Vierge.</u> Les Peres ont été qu'elle est la femme revêtue du soleil dont parle S. Jean,	527. 528
<u>Vigilance.</u> Combien elle est nécessaire aux Pasteurs, 413. Nécessaire aux Chrétiens, 101	
<u>Vin de prostitution.</u> Ce que cela signifie dans l'Apocalypse, 558. Vin de la colere de Dieu, là-même.	
<u>Virginité,</u> pour dire l'exemption du culte sacrilège,	558
<u>Visage.</u> Celui de Dieu aussi brillant que le soleil dans sa plus grande force,	428
<u>Visage du Seigneur,</u> pour dire sa colere,	122
<u>Visite.</u> Le jour de la visite du Seigneur, 123. 174. 175	
<u>Vocation.</u> Ce que c'est qu'assurer la vocation par les bonnes œuvres,	294
<u>Vocation des Gentils.</u> Quand elle a commencé,	147
<u>Voir,</u> veut dire quelquefois entendre,	407
<u>Voix.</u> Celle de Dieu égale le bruit des grandes eaux,	431
<u>Volonté.</u> Celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement,	259
<u>Vomir.</u> Comment Dieu vomit celui qui est tîede, & négligent à le servir,	443
<u>Vomissement.</u> Retourner à son premier vomissement, pour dire, retomber dans les premières fautes,	228

Y

Y Pressé du sang des Saints; ce que cela signifie,

Z

Z Ele amer; ce que c'est,

E R R A T A.

Page 8. ligne 17. *propofiti*, lisez, *propofiti*.

Page 12. *not.* (a) ligne 2. *tentare*, lisez, *tentare*.

Page 25. ligne 3. ou, *effacez* ou.

Page 62. ligne 8. Voix, lisez, Voie.

Page 78. ligne 23. Benite, lisez, Benie; & page 79. ligne 29.

Page 81. ligne 26. frappé, lisez, Frappez.

Page 93. ligne 6. predettiné, lisez, predestinez.

Page 96. ligne 25. Reçu, lisez, reçus.

Page 98. ligne 30. Elevé, lisez, Elevez.

Page 108. ligne 9. diftingué, lisez, diftinguez.

Page 157. ligne 22. Trouvé, lisez, trouvez.

Page 175. ligne 6. Erabli, lisez, établis.

Page 178. ligne 28. nous prouverons, lisez, nous avons prouvé.

Page 202. ligne 27. Etant perfuadé, lisez, Etant perfuadez.

Page 204. ligne 3. Exhorté, lisez, Exhortez.

Page 224. ligne 24. donné, lisez, donnez.

Page 322. ligne 7. trouve, lisez, trouvez.

Page 342. ligne 26. Des plus foibles. *Ajouter*: On n'a pas la moindre preuve que ces mots: *Frater autem Jacobi*, ayent été ajoutez par les Copistes; ils se trouvent dans les plus anciens Exemplaires, comme dans tous les nouveaux. La fuppreffion de la qualité d'*Apôtre* à la tête de cette Epître, ne fait rien contre l'Apostolat de saint Jude, qui est si connu d'ailleurs par l'Evangile. Saint Paul ne se qualifie point Apôtre à la tête de l'Epître aux Ephéfiens, ni dans les deux aux Theffaloniens, ni dans celle à Philémon, ni dans celle aux Hebreux; ni saint Jean dans aucune de ses trois Epîtres; ni saint Jacques à la tête de la sienne. Le doute de quelques Eglises sur la Canonicité de l'Epître de saint Jude, ne doit pas faire plus de tort à son Auteur, qu'un doute pareil que l'on a formé sur la seconde Epître de saint Pierre, & sur les deux dernieres de saint Jean, & sur celle aux Hebreux, n'en fait aux Apôtres qui en sont les vrais Auteurs. Il n'y a rien dans cette Epître qui ne convienne à la personne, au tems, & aux autres circonftances que nous connoiffons de la vie de l'Apôtre saint Jude. Les hérétiques qu'il y combat, les erreurs qu'il y attaque, étoient en vigueur de son tems. Il y cite, sans la nommer, la seconde Epître de saint Pierre, & parle des Apôtres, comme étant morts depuis quelque tems. Rien de tout cela n'est contraire au tems où a vécu saint Jude; car il y a lieu de croire qu'il a survécu à la prise de Jérusalem. Aucun des Anciens qui ont cité cette Epître, n'a témoigné de doute sur son Auteur. Ils l'attribuent unanimement à saint Jude Apôtre. Nul avant Grotius n'a songé à la donner à Jude, quinzième Evêque de Jérusalem, dont on ne connoît proprement que le nom.

Page 344. ligne 7. On a refusé. *Voyez supra*.

Page 372. ligne 7. Qu'on a eu, lisez, qu'on a eue.

Page 375. ligne 15. Les a engagé, lisez, engagés.

Page 553. ligne 29. Reconnu, lisez, Reconnus. *Ibid.* Refusé, lisez, Refutes.

Page 609. ligne 22. Adoration de latrie, lisez, Culte de latrie.

Page 623. ligne 9. Les autres justes, lisez, La plupart des autres justes.

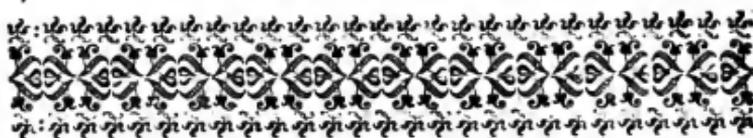


TABLE GÉNÉRALE

D E S

PREFACES, ET DISSERTATIONS

SUR LE

NOUVEAU TESTAMENT,

SELON L'ORDRE DES LIVRES DU N. T.

SUR L'ÉVANGILE DE S. MATTHIEU.

P Réface sur les Livres du nouveau Testament,	page j
Préface sur l'Évangile de S. Matthieu,	xvij
Harmonie des quatre Évangiles, ou Histoire abrégée de la Vie de JESUS-CHRIST, rangée selon l'ordre des tems,	xxix
Dissertation sur les Évangiles apocryphes,	cix
Dissertation sur les Mages qui vinrent adorer JESUS-CHRIST,	cxxxj
Dissertation sur la dernière Pâque de notre Seigneur JESUS-CHRIST,	cxlv.

SUR L'ÉVANGILE DE S. MARC.

P Réface sur l'Évangile de S. Marc,	page j
Dissertation sur les Pharisiens, les Saducéens, les Hérodiens, & les Esséniens,	
Article I. des Pharisiens,	ix
Article II. des Saducéens,	xxij
Article III. des Esséniens,	xxx
Article IV. des Hérodiens,	xxxix
Dissertation sur le B. prône,	xlviij
Article I. Baptême des Juifs,	là-même.
Article II. Baptême de S. Jean-Baptiste,	lij
	Article

Article III. Du Baptême de JESUS-CHRIST,	lx
Differtation sur le péché contre le Saint Esprit,	lxvij

SUR L'EVANGILE DE S. LUC.

P Réface sur l'Evangile de S. Luc,	page j
Differtation où l'on essaye de concilier S. Matthieu avec S. Luc, sur la généalogie de JESUS-CHRIST,	vij
Differtation sur les bons, & sur les mauvais Anges.	
Article I. Des bons Anges,	xxvij
Article II. Des mauvais Anges,	xlix
Differtation sur les trois Maries,	lxiv
Article I. Raifons pour l'unité des Maries,	lxvij
Article II. Que Marie Madeleine, & la femme pénitente font la même personne, différente de Marie sœur de Marthe,	lxxij
Article III. Que Marie Madeleine, Marie sœur de Marthe, & la femme pénitente, font trois personnes diverses,	lxxvij

SUR L'EVANGILE DE S. JEAN.

P Réface sur l'Evangile de S. Jean,	page j
Differtation sur la Mort de S. Jean l'Evangeliste,	ix

SUR LES ACTES DES APOTRES.

P Réface sur les Actes des Apôtres,	page j
Table Chronologique des Actes des Apôtres,	ix
Differtation sur l'Inscription de l'Autel d'Athènes, consacré au Dieu inconnu. <i>Act. xvij. 22.</i>	xij
Differtation sur le Baptême au nom de JESUS-CHRIST,	xix
Differtation sur les Elections par le sort,	xxx

SUR LE TOME I. DES EPITRES DE S. PAUL.

P Réface sur l'Epitre de S. Paul aux Romains,	page j
Differtation sur la prédestination, & la réprobation des hommes,	xj.
Differtation sur les effets de la Circoncision,	xlviij.
Differtation où l'on examine si les Gentils, qui n'ont connu ni la Loi de Moÿse, ni l'Evangile, ont pû être sauvez;	lxv
Préface sur la première Epitre de Saint Paul aux Corinthiens,	

Dissertation sur le Baptême pour les morts, *dans il est parlé 1. Cor. xv.*

29.

P. 308

Argument de la seconde Epître de S. Paul aux Corinthiens,

576

SUR LE TOME II. DES EPITRES DE S. PAUL.

P Réface sur l'Epître de S. Paul aux Galates,	page 1
Dissertation où l'on examine si Céphas repris par S. Paul à Antioche, est le même que S. Pierre. <i>Voyez Galat. II. 10.</i>	v.
Dissertation sur l'Ante-Christ.	
Article I. Divers sentimens sur l'Ante-Christ,	xxvj
Article II. Qualitez de l'Ante-Christ,	xxix
Article III. Nom, ou caractère de l'Ante-Christ,	xxxiv
Article IV. Quand l'Ante-Christ viendra t'il ?	xxxviiij
Article V. Origine, naissance, éducation de l'Ante-Christ,	xliij
Article VI. Empire, guerre, fin de l'Ante-Christ,	xlix
Dissertation sur la fin du Monde, & sur l'état du Monde après le dernier Jugement,	lviiij
Article I. Que le Monde finira par le feu,	lix
Article II. Quand le Monde finira-t'il ?	lxv
Article III. Le changement qui arrivera au Monde à la fin des siècles, fera-t'il substantiel, ou accidentel? Le Monde sera-t'il anéanti, ou seulement changé?	lxxij
Article IV. Quel sera l'état de la terre après la Résurrection?	lxxix
Dissertation sur la Résurrection des Morts,	lxxxvij
Préface sur l'Epître de S. Paul aux Ephésiens,	80
Préface sur l'Epître de S. Paul aux Philippiens,	165
Préface sur l'Epître de S. Paul aux Colossiens,	221
Préface sur la première Epître de S. Paul aux Thessaloniens,	278
Préface sur la seconde Epître de S. Paul aux Thessaloniens,	323
Préface sur la première Epître de S. Paul à Timothée,	365
Préface sur la seconde Epître de S. Paul à Timothée,	448
Préface sur l'Epître de S. Paul à Tite,	499
Préface sur l'Epître de S. Paul à Philémon,	537
Préface sur l'Epître de S. Paul aux Hébreux,	552
Article I. De l'Auteur de l'Epître aux Hébreux,	553
Article II. En quelle Langue cette Epître a-t'elle été écrite?	562
Article III. En quel lieu, en quel tems, à qui, & à quelle occasion a-t'elle été écrite?	566
Article IV. De l'authenticité, & de la canonicité de l'Epître aux Hébreux,	570
Dissertation sur Melchisédech,	575

SUR LES EPIQUES CANONIQUES.

P Réface sur les Epîtres Canoniques,	page j
Préface sur l'Épître Catholique de S. Jacques,	vj
Dissertation sur le Voyage de S. Pierre à Rome. Voyez 1. Petri v. 13.	xij.
Dissertation sur l'Inspiration des Livres sacrez. Voyez 2. Petri I. 21.	xxxj.
Article I. Certitude de l'inspiration des Livres de l'Écriture, <i>là-même.</i>	
Article II. Manière de l'inspiration,	xi
Dissertation sur le fameux passage de la première Épître de S. Jean, Chap. v. 7. <i>Tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus: & hi tres unum sunt:</i> Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit; & tous trois ne sont qu'un,	xlix
Article I. Preuves contre la Canonicité du 7. du Chapitre V. de la première Épître de S. Jean,	lj
Article II. Preuves pour l'authenticité du passage,	lx
Dissertation sur la mort, & la sépulture de Moÿse. Voyez <i>Juda 7. 9.</i>	lxxj.
Préface sur la première Épître de S. Pierre,	86
Sur la seconde Épître de S. Pierre,	181
Sur la première Épître de S. Jean,	238
Sur la seconde Épître de S. Jean,	315
Sur la troisième Épître de S. Jean,	327
Sur l'Épître de S. Jude,	339

SUR L'APOCALYPSE.

P Réface sur l'Apocalypse,	369
Article I. Idée générale de l'Apocalypse; son éloge; son obscurité; difficulté de la bien expliquer,	<i>là-même.</i>
Article II. Méthode des Commentateurs de l'Apocalypse,	374
Article III. De l'Auteur de l'Apocalypse, & de sa Canonicité,	380
Article IV. En quel tems, en quel lieu, en quelle Langue l'Apocalypse a-t'elle été écrite? Jugement sur son style,	384
Article V. Sujet de l'Apocalypse; précis de ce Livre,	387
Article VI. Apocalypses apocryphes attribuées aux Apôtres S. Jean, S. Pierre, S. Paul, S. Thomas, S. Etienne, &c.	392

* * * * *

TABLE GENERALE
DES
PREFACES, ET DISSERTATIONS
SUR LE
NOUVEAU TESTAMENT,
PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

A

- A* *Aron*, appellé au Sacerdoce par une déclaration expresse de la volonté de Dieu. *Act. pag. xxxj.* Elût-on ses successeurs par le sort ? *Act. là-même.*
- Actes des Apôtres*, composez en Grec par saint Luc, en quel tems : pourquoi ? Ce Livre a toujours passé pour Canonique dans l'Eglise. A-t'il été dicté par saint Pierre ? Estime que l'on en doit faire. Les Ebionites le corrompirent par des additions impies & injurieuses aux Apôtres. Faux Actes des Apôtres composez par les Hérétiques. *Act. p. j. ij. iij. iv. v. & suivantes.*
- Actes* prétendu de saint Paul. *S. Paul. rom. 1.* ix
- Actes* de la Congrégation de *Auxiliis*. Le Pape Innocent X. ne veut pas qu'on y ajoute foi. *S. Paul. rom. 1.* xlv
- Adoption*. Depuis quand usitée chez les Juifs. Jesus-Christ fils de Joseph par adoption ; elle a suffi pour le faire entrer dans tous les droits de la famille de saint Joseph. *S. Luc.* xj. xij
- Africain*. Tradition qu'il dit avoir apprise touchant les deux peres que l'Evangile donne à S. Joseph. *S. Luc.* xv
- Agneau Paschal*, immolé à deux heures après midi du quatorzième de Nisan ; & mangé au soir du même jour. *S. Matth. p. cxlix.* Jesus-Christ ne l'a pas mangé la dernière année de sa vie. *S. Matth. p. cxlvj. cxlvij. & suiv. cliij. & suiv.*

- Air*. Démons appelez Princes de la puissance de l'air. Sentimens des Anciens sur le lieu qu'ils y occupent; tourment qu'ils y souffrent. *S. Luc.* lix. & suiv.
- Akiba*. Tems auquel il a vécu. Les Pharisiens en font un des quatre Auteurs de leur secte. *S. Marc.* xj
- Alexandre VII*. Exhorte à suivre la doctrine de saint Augustin sur la Grace, & sur la Prédestination. *S. Paul. tom. 1.* 323
- Alexandre Morns*. Son opinion sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1.* 329
- Alliances*. On en conservoit la mémoire par certains signes. *S. Paul. tom. 1. p. xlvij.* Trois sortes d'alliances que Dieu a faites avec les hommes, selon saint Clément d'Alexandrie. *S. Paul. tom. idem.* lxxij
- Alogi*. Ennemis du Verbe, qui contestoient l'authenticité de l'Evangile de saint Jean. *S. Jean Evang.* v
- Amalarius*, Diacre de Trèves; écrit contre Ratramne. Jugement du mérite de cet Auteur. *S. Paul. tom. 1.* xxix
- saint Ambroise*. Sentiment de ce Pere sur le Baptême conféré au nom de Jesus-Christ. *Act.* xxj, xxvj. & suiv.
- Ame*, tenuë pour mortelle par les Saducéens. *S. Marc. p. xxiv.* Preuves de son immortalité. *tom. idem. p. xxvj.* Son immortalité passoit-elle pour un article fondamental dans la Religion des Juifs? *tom. idem. p. xxvij.* Révolution des ames admise par les Pharisiens modernes. *tom. id. p. xx.* Philon croit qu'elles ne sont pas différentes des Anges, & des Démons. *S. Paul. tom. 1.* xiv
- Ame*. Plusieurs Anciens ne la croyoient pas purement spirituelle. *S. Luc. p. xxxij, xxxij.* Préexistence des ames cruë des Juifs du tems de nôtre Seigneur. *tom. id. p. xxxv. xxxvj.* Quand se fera sa réunion au corps? *S. Paul. tom. 2.* xvj
- Ammonius*. Ce qu'il a pensé du salut des Gentils. *S. Paul. tom. 1.* lxx
- Amolon*, Archevêque de Lyon, écrit à Gothescalque; il censura plusieurs de ses propositions. Ses sentimens sur la prédestination. *S. Paul. tom. 1.* xxxv-xxxj
- Ananie & Saphire*, coupables du péché contre le Saint Esprit. *S. Marc. p. lxxij*
- saint André*. Actes de saint André. *Act. p. vij.* Evangile publié sous le nom de S. André. *S. Matth.* cxxj
- Anges*. Les Saducéens nioient l'existence des Anges. *S. Marc. p. xxiv.* Passoit-elle pour article fondamental dans la Religion des Juifs? *S. Marc.* xxvij
- Anges*. Dissertation sur les bons & les mauvais Anges. *S. Luc. p. xxvij.* Noms des Anges. *tom. idem. la même.* Création des Anges. *tom. id. p. xxvij.* Leur nature. *tom. id. p. xxx.* Fonctions des bons Anges. *tom.*

- id.* p. xxxvj. Nombre des Anges. *tom. id.* p. xli. Subordination entre eux. *tom. id.* p. xliij. Leur langage. *tom. id.* p. xliiv. Leur culte. *tom. id.* p. xlvj. Noms des mauvais Anges. *tom. id.* p. xlix. Précis du Livre d'Enoch. Chûte des mauvais Anges. *tom. id.* p. l. Leur création. *tom. id.* p. lj. Nature & qualitez des Démons. *tom. id.* p. liij. Révolte des mauvais Anges. *tom. id.* p. lvj. Subordination entre les Démons. *tom. id.* p. lvij. Fonctions des mauvais Anges. *tom. id.* p. lviiij. Demeure & lieu du supplice des Démons. *tom. id.* p. lviiij. Demeure & lieu du supplice des Démons. *tom. id.* p. lix
- Angé*, qui vouloit tuer Eliézer, fils de Moÿse; pourquoi? *S. Paul. tom. 1.* p. liij
- Angleterre*, infectée des erreurs de Pélage, & de Célestius; purgée par saint Loup de Troyes, & par saint Germain d'Auxerre. *S. Paul. tom. 1.* p. xxiv
- Anne*, reconnuë de tout tems pour mere de la sainte Vierge. *S. Luc.* xix, xxj
- saint Anselme*. Commentaire qu'on lui attribüë, & qui n'est point de lui. *S. Paul, tom. 2.* p. xxvij
- Ante-Christ*. Divers sentimens sur l'Ante-Christ. *S. Paul. tom. 2.* p. xxvj. Qualitez de l'Ante-Christ. *tom. id.* p. xxix. Nom, ou caractère de l'Ante-Christ. *tom. id.* p. xxxiv. Quand l'Ante-Christ viendra-t'il? *tom. id.* p. xxxviiij. Origine, naissance, éducation de l'Ante-Christ. *tom. id.* p. xliij. Empire, guerre, fin de l'Ante-Christ. *tom. ibid.* p. xlix
- Antigone Socchans*, auteur d'une secte particulière chez les Juifs. Maxime qu'il enseignoit à ses Disciples. Le Saducéisme venu de cette maxime mal expliquée. *S. Marc,* p. xxij
- Anti-Mahomes*; son histoire. *S. Paul, tom. 2.* p. xxvj, xxxviiij
- Antiochus Epiphane*s, figure de l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2.* p. xxx
- Antropophages*, mangeurs d'hommes. *S. Paul, tom. 2.* p. cvij
- Apocalypse*. Préface sur l'Apocalypse de saint Jean. Différens sentimens des Auteurs. Son éloge, son obscurité, son explication en abrégé. *Apoc. p. 369. 370. & suiv.* Différens Commentateurs qui ont écrit sur ce Livre. Méthode que l'Auteur du Commentaire a suivie pour l'expliquer. *Apoc. p. 375. 379.* Son Auteur, sa canonicité. *tom. id.* p. 380. 381. En quel lieu, en quel tems, en quelle langue elle a été écrite? *tom. ibid.* p. 384
- Apocalypse fausse*, attribuée à saint Jean. *Apoc. p. 392.* à saint Pierre. *tom. id.* p. la-même. & *Act. p. vj.* à saint Paul. *Apoc. p. 393.* & *Act. p. vij.* & *S. Paul, tom. 1. p. x.* à saint Cécilius, à saint Thomas Apôtre, à saint Etienne, &c. *Apoc.* p. 394
- Apollon*, rend à Socrate le témoignage, qu'il est le plus sage des mortels. *S. Paul, tom. 1.* p. lxxvj

- Apôtres*. Ils n'ont écrit que par occasion. *S. Matth. p. iij. iv.* Recueil de leurs Epîtres très ancien dans l'Eglise. *tom. id. p. v. vj.* Fut-ce pour imiter l'élection des Prêtres Hébreux, qu'ils élurent saint Matthias par le sort? Manière dont ils procédoient à cette élection. *Act. p. xxxj. & suiv.* Baptisoient-ils sous l'invocation du seul nom de Jesus-Christ? *Act. p. xx. & suiv.* Ont-ils prêché dans les enfers après leur mort? *S. Paul, tom. 1. p. lxxi.* Faux Actes des Apôtres; composez ou corrompus par les Hérétiques. *Act. v. & suiv.*
- Faux-Apôtres* parmi les Romains, qui veulent introduire l'observation des cérémonies légales. *S. Paul, tom. 1.*
- Apparition* de Jesus-Christ à S. Pierre, après sa Résurrection. *S. Paul, tom. 2.*
- Appelles*, hérésiarque. Evangile sous son nom. *S. Matth. cxxij*
- Arias-Montanus*. Son opinion sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1.*
- Arimane*, Dieu mauvais que les Perses reconnoissoient dans la nature. Sacrifices qu'ils lui faisoient pour l'appaiser. *S. Luc, lxij*
- Armillus*, faux nom de l'Ante-Christ. Son histoire. *S. Paul, tom. 2. p. xxvij.*
- Aspersions*, usitées parmi les Hébreux; en quel cas? Baptême par aspersion inconnu dans les commencemens de l'Eglise. *S. Marc, xlix*
- Athéniens*. Ils sont expiez, & délivrez de peste par Epiménides. Ils érigent un Autel au Dieu inconnu. *Act. p. xij. xij.* Quel Dieu adoroient-ils sous ce nom? *tom. ibid. p. xiv.* Avoient-ils quelque connoissance du Dieu des Hébreux. *tom. ibid. xvij. xviii*
- S. Augustin*. Sa doctrine est la règle de la foi sur les matières de la grace. *S. Paul, tom. 1. p. xlij.* Son sentiment sur la prédestination, & sur la réprobation, *tom. ibid. p. xxij. xxij.* Son sentiment sur la circoncision. Il croit qu'elle remettoit le péché originel. Preuves de ce sentiment. *tom. id. p. lv.* Quelle étoit sa dispute avec S. Jérôme au sujet de la réprimande que S. Paul fit à S. Pierre, & ce qu'il lui en écrivit. *S. Paul, tom. 2. p. vij.* Son sentiment adopté par les Interprètes Latins, & même par S. Jérôme. *tom. id. viij*
- Autel*, érigé dans Athènes au Dieu inconnu; en quel tems, pourquoi, & par qui? *Act. p. xij. & suiv.* Les Romains avoient des Autels consacrés aux Dieux incertains. *Act. xvj*
- Azimes*, appelez du nom de Pâque. *S. Matth. p. cxlvij.* Obligation de s'en servir après midi au 14. de Nisan. *tom. id. p. cxlix.* L'Eglise ne s'en est pas toujours servi dans le sacrifice de l'Autel. *tom. id. p. clviij. & suiv.* Premier jour des Azimes pour le jour de devant, *tom. id. là même.*

- B** *Abylone*. Il y a eu plusieurs villes de ce nom. *Épîtres Canoniques*, xxj. xxij.
- Bacchus*. Ceux qui se devoïent à cette Divinité, se marquoient d'une feuille de lierre. *S. Paul*, tom. 1. xlix
- Balaam*, pays des Mages, le même que celui de Balaam. *S. Maïb*, p. cxxxiv. cxxxv.
- Baptême*. Formules du Baptême dans les Eglises Grecque & Latine. *Aff.* p. xix. Baptême nul sans une invocation expresse des trois Personnes de la Trinité. *Aff.* p. xxv. xxix. Baptême donné au nom de Jesus-Christ, pour le Baptême qu'il a institué. *Aff.* p. xxiv. xxv. Le Baptême conféré sous l'invocation du seul nom de Jesus-Christ, a été nul de tout tems. *tom. id.* p. xxv. & *suiv.* S. Ambroise l'a-t'il crû valide? *tom. id.* p. xxj. xxvj. & *suiv.* Les Apôtres l'ont-ils conféré de cette sorte. *tom. id.* xx. & *suiv.* xxij. xxv. & *suiv.*
- Baptême*. En quel cas usité chez les Juifs. Baptême par aspersion, ou par infusion, inconnu parmi eux, & dans les commencemens de l'Eglise. *S. Marc*, p. xlix. Origine du Baptême des Prosélytes. Cérémonies qui s'y observoient. Il étoit nul, s'il ne touchoit réellement toutes les parties du corps. Etoit-il nécessaire? Pouvoit-il se réitérer? Prérrogatives dont les Prosélytes jouïssent en vertu de ce Baptême. *S. Marc*, p. 1. lj. lij.
- Baptême* de Jesus-Christ dans les eaux du Jourdain. Circonstances de ce Baptême. *S. Marc*, lxj. lxij
- Baptême* de S. Jean, différent de celui de Jesus-Christ. *S. Marc*, p. lix. lx. Il tient le milieu entre le Baptême de Jesus-Christ, & celui des Juifs. *tom. id.* p. liij. Une simple douleur de ses péchez ne suffisoit pas pour le recevoir avec fruit. *tom. id.* p. liv. lv. Pouvoit-il par lui-même remettre les péchez? Ceux qui le recevoient devoient-ils confesser leurs péchez en détail? *tom. id.* p. liv. & *suiv.* Quelle étoit la forme du Baptême de S. Jean. Il a subsisté après lui. *tom. id.* p. lvij. lvij. Chrétiens qui le reçoivent encore en Orient. *tom. id.* là-même, & liv
- Baptême*, désigné sous le nom de pénitence; on ne peut pas le réitérer. Tout crime commis après le Baptême doit-il passer pour le péché contre le S. Esprit. *S. Marc*, lxvij. lxvij. & *suiv.*
- Baptême* du S. Esprit, & de feu; ce que c'est. *S. Marc*, p. lxij. lxiv. & *suiv.* Hérétiques qui ont joint le feu au Baptême d'eau. *tom. id.* p. lxv. lxvj.
- Baptême*. Opposition entre les effets du Baptême, & ceux de la Circumcision. *S. Paul*, tom. 1. lvj
- Baptême*

Baptême pour les morts. Dissertation sur ce sujet. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	308
Baptême, se réitère à ceux qui ne l'ont point reçu au nom de la sainte Trinité. <i>S. Paul, tom. 1. p. liij. liv.</i> On se hâtoit de recevoir le Baptême dans les calamitez publiques. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	319
Baptiser les morts. Abus sur cela en Afrique. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	314
Baptiser aux tombeaux des Martyrs, antiquité de cet usage. Signifie-t'il se faire baptiser sur les morts? <i>S. Paul, tom. 1.</i>	317
<i>S. Barnabé.</i> Evangile publié sous son nom par les hérétiques. <i>S. Matth. p. cxxj.</i>	
<i>S. Barthelemi.</i> Faux Evangile, composé sous son nom par les hérétiques <i>S. Matth.</i>	cxxj
<i>Basilide.</i> Evangile sous son nom. <i>S. Matth.</i>	cxxij
Bête de l'Apocalypse, figure de l'Ante-Christ. <i>S. Paul, tom. 2.</i>	xxxvij
Béze. Son sentiment sur le Baptême pour les morts. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	320
Boanerges, fils du tonnerre. Ce nom donné par Jesus-Christ à S. Jacques, & à S. Jean l'Evangéliste. <i>S. Jean, p. j.</i> Faits peu certains fondez sur l'allusion que les Peres ont faite à ce nom. <i>S. Jean,</i>	ij
Boileau, Chanoine, combat le sentiment du P. Hardouin, qui distingue Céphas de S. Pierre. <i>S. Paul, tom. 2.</i>	vij
Bossuet. Eloge de son Ouvrage sur l'Apocalypse. <i>Apoc.</i>	376
Brochmandus. Son sentiment sur le Baptême pour les morts. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	325

C

<i>Calalistes.</i> Leur application à découvrir le nom de quelqu'un des soixante-dix Anges qui portent en eux le nom de Dieu. <i>S. Luc, xxvij.</i> Anges qu'ils donnent aux Patriarches pour Précepteurs, <i>tom. id. là-même.</i>	
<i>Cainites.</i> Sentimens de ces hérétiques. Evangile qu'ils ont attribué au traître Judas. <i>S. Matth.</i>	cxxx
<i>Caïphe,</i> Grand-Prêtre des Juifs, étoit-il de la secte des Saducéens. <i>S. Marc,</i>	xxix
<i>Cameron.</i> Son sentiment sur l'Épître aux Hébreux, réfuté. <i>S. Paul, tom. 2.</i>	555-556
<i>Canon.</i> Celui des Livres du nouveau Testament fermé dès la fin du premier siècle. <i>S. Matth.</i>	v. vj
<i>Capitales</i> de Quiercy, dressés par Hincmar, condamnés par plusieurs Evêques, réfutés par Remy de Lyon, censurés au Concile de Valence. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	xxxij
<i>Caractères,</i> dont les Payens se marquoient en l'honneur des fausses Divinités. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	xlj
<i>Cassien,</i> condamné par Gélase, comme fauteur des Sémipélagiens. <i>S. Paul, tom. 1.</i>	xxxv
<i>Catharin.</i> Ambroise Catharin, Dominicain. Ses sentimens sur la pré-	

- destination. Il abandonne S. Augustin, & S. Thomas. Il est abandonné, lui même par Sixte de Sienne son Disciple, & combattu par Dominique Soto, son confrere. *S. Paul, tom. 1.* xxxvj
- Catécumènes.* Cérémonies qu'ils observoient avant de recevoir le Baptême. *S. Paul, tom. 1.* 305
- Célestin*, Pape. Jugement qu'il fait de la doctrine de S. Augustin. *S. Paul, tom. 1.* xlvj
- Cène.* Jesus Christ dans sa dernière Cène ne mangea pas l'agneau pascal. *S. Matth.* cxlvj. cxlvij. clij. cliv. & suiv. clvij. & suiv.
- Céphas.* Si c'est le même que S. Pierre repris par S. Paul, ou un des Disciples qui allèrent à Emmaüs. *S. Paul, tom. 2.* v. viij. & suiv. & xiiij
- Cérinthe.* Evangile de Cérinthe. *S. Matth.* cxxij
- Cérinthiens,* faisoient baptiser ceux de leur secte qui étoient morts sans Baptême. *S. Paul, tom. 1. p. 313.* Leurs sentimens sur la résurrection. *tom. id.* 310. 312
- Charité.* Attaquer la charité fraternelle par des motifs d'envie, est-ce commettre le péché contre le S. Esprit ? *S. Marc,* lxx. lxxvij
- Charles le Chauve,* donne à examiner à Hincmar les Ecrits de Loup, & de Ratramne. *S. Paul, tom. 1.* xxxix
- Chétardye.* Sa manière d'expliquer l'Apocalypse. *Apoc.* 376 377
- Chiffre.* Le chiffre de 666. expliqué, & appliqué au nom de l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2.* xxxv. xxxvj. & suiv.
- Chœurs des Anges.* Les Hébreux en comptent dix. Différens sentimens des Peres sur le nombre, & sur l'ordre des Chœurs des Anges. *S. Luc,* xliij. xlv.
- S. Chrysostome* a crû que les Philosophes Payens ont pû arriver au salut, sans la foi explicite au Messie. *S. Paul, tom. 1. p. lxxvij.* Son sentiment sur la prédestination, & la réprobation. *tom. id. p. xvij.* Il a été suivi par les Grecs. *tom. id. p. xix.* Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *tom. id. p. 315.* Son sentiment sur les effets de la circoncision. *tom. id.* lix. lxj
- Circoncision.* Dissertation sur les effets de la circoncision. *S. Paul, tom. 1.* xlviij. & suiv.
- Circoncision,* ne se réitéroit point régulièrement. On l'a quelquefois réitérée envers les Samaritains. *S. Marc,* l
- Claude,* Empereur. Pourquoi il chassa les Juifs qui étoient à Rome. *Epîtres Canoniques.* xxv. xxxvij
- S. Clément,* Pape, a écrit aux Corinthiens. Il leur reproche à peu près les mêmes abus que S. Paul. *S. Paul, tom. 1.* 307
- S. Clément d'Alexandrie.* Son sentiment, & ses preuves pour le salut des Gentils, & des Philosophes. *S. Paul, tom. 1. p. lxxij.* Discours qu'il fait tenir à S. Paul. *tom. id. p. x.* Il est le premier qui a distingué Cés

- phas de S. Pierre. *S. Paul*, tom. 2. viij
- Clément VIII.* déclare que la doctrine de S. Augustin, & de S. Thomas doit être la règle qui doit être suivie dans les disputes sur la grace. *S. Paul*, tom. 1. xlj. xlij
- Clément XI.* approuve la doctrine de S. Augustin. *S. Paul*, tom. 1. p. xlvj. xlvij.
- Cléopâtre*, Reine. Question qu'elle fait sur la Résurrection. *S. Paul*, tom. 2. xcviij
- M. Le Clerc.* Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *S. Paul*, tom. 1. 324
- Cliniques.* Sortes de gens qui se faisoient baptiser dans le danger de la maladie. *S. Paul*, tom. 1. 316
- Cloppembourg.* Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *S. Paul*, tom. 1. 318
- Colombe.* Il en descendit une réellement sur Jesus-Christ baptisé dans le Jourdain. Etoit elle blanche? Le S. Esprit s'unit-il à elle hypostatiquement? *S. Marc*, lxxj
- Concile de Trente*, condamne Luther, & Zuingle; mais ne décide pas la manière, ou le motif de la prédestination, & de la réprobation. *S. Paul*, tom. 1. xxxiv. xxxv
- Concile de Jérusalem.* En quelle année il s'est tenu, ce qui s'y est passé. *S. Paul*, tom. 2. xix. xx
- Confession des péchez.* Ceux qui recevoient le Baptême de S. Jean, la faisoient en détail des fautes commises contre la Loi. *S. Marc*, p. lv. lvj. L'usage de se confesser en détail établi chez les Juifs, & les Chrétiens dès le tems des Apôtres. tom. id. p. lvij Les Juifs se confessoient dix fois le jour de l'Expiation solennelle. tom. id. p. lvj. Manière dont ils se confessoient aujourd'hui tom. id. là-même
- Congrégation de Auxiliis*, établie à l'occasion du Livre de Molina. Jugemens des Consultants sur les sentimens de cet Auteur. *S. Paul*, tom. 1. xl. xlij
- Corban.* Serment par le Corban. Usage inhumain qu'en faisoient les Phariséens. *S. Marc*, xlij. xiv
- Coré*, coupable du péché contre le S. Esprit. *S. Marc*, lxxij
- Corinthe*, Capitale de l'Achaïe; sa situation; désordres qui y regnoient. L'impudicité y étoit en quelque sorte en honneur. Tems auquel S. Paul vint à Corinthe; ce qu'il y fit; combien il y demoura. *S. Paul*, tom. 1. 305. 306
- Corinthiens.* Première Epître aux Corinthiens, écrite l'an 56. de J. C. *S. Paul*, tom. 1. p. 307. Seconde Epître aux Corinthiens, écrite environ un an après la première. tom. id. 578
- Coronel*, Secrétaire de la Congrégation de auxiliis, dresse la Censure des

- opinions de Molina: *S. Paul, tom. 1.* xij
Création. Parallèle de la création du monde, avec sa réformation, selon les Hébreux. *S. Paul, tom. 2.* lxxxij. & suiv.
Crime. Tout crime commis après le Baptême est-il péché contre le S. Esprit? *S. Marc, p. lxxij. lxxij.* L'Eglise ne les remettoit autrefois qu'après une longue pénitence. *tom. id. p. lxxij.* Y en a-t'il qui soient irrémissibles de leur nature. *tom. id.* lxx. lxxvij

D

- D** *Amascéne.* S. Jean Damascène; manière dont il explique la prédestination, & la réprobation. Il est suivi par les Grecs. *S. Paul, tom. 1. p. xx. xxj*
David. Les deux branches de la famille de David réunies par le mariage de Joseph & de Marie. *S. Luc, p. xvij.* Jésus-Christ fils de David, par l'un & par l'autre. *tom. id.* xiv
Démon. S'il peut engendrer? *S. Paul, tom. 2.* xlv
Démon de Socrate, qui lui inspire ce qu'il doit faire. *S. Paul, tom. 1. p. lxxv*
Démons. Leur nombre comparé à celui des saints Anges. *S. Luc, p. xlij.* Distinguez des mauvais Anges par quelques Anciens. *tom. id. p. lv. lix.* Pourquoi ils sont appelés les Princes de la puissance de l'air? *tom. id. p. lx.* Peine qu'ils y souffrent. *tom. id. p. lix.* Pourquoi ils prioient Jésus-Christ de ne pas les précipiter dans l'abîme. *tom. id. p. lxj.* Nature du feu dont ils doivent être tourmentez. *tom. ibid. p. lxij.* Honneurs divins que leur rendoient les Payens. *tom. ibid.* lxiiij
S. Denys, Juge de l'Aréopage; autel qu'il érigea à Athènes, au Dieu inconnu. *Act.* xv
Dieu. Les Hébreux ne lui donnoient aucun nom particulier. Les Payens l'appelloient le Dieu invisible, incertain, &c. *Act. p. xiv. xv.* Les Saducéens le croyoient-ils corporel? *S. Marc,* xxiv. xxv
Dieu. Autel érigé à Athènes au Dieu inconnu. Quel étoit ce Dieu inconnu. *Act.* xij. xiiij. xiv. & suiv.
Dieux incertains, adorez parmi les Payens. *Act. p. xvj.* Dieux tutélaires évoquez durant les sièges. *Act. p. xvij.* Leurs noms étoient ordinairement inconnus. *tom. id.* là même.
Dominicains, attaquent le Livre de Molina. Suite de cette affaire; ils déferent le Livre de Molina à l'Inquisition. *S. Paul, tom. 1.* xxxix
Dorothée de Tyr, distingue Céphas de saint Pierre. *S. Paul, tom. 2. p. viij*
Dosithee, Juif schismatique, & chef des Saducéens, selon les Rabbins. *S. Marc, p. xxij* Il a vécu depuis J. C. *tom. id.* là-même.

Pierre Du Moulin. Son sentiment sur Melchisédech. *S. Paul, tom. 2.*
p. 587
Du Pin. Sa manière d'expliquer l'Apocalypse. *Apo.* 378

E

- E** *Au Iustre*, en usage parmi tous les peuples. En quel cas chez les Juifs? *S. Marc,* xlviij. xlix
- Ebionites**, auteurs, ou corrupteurs des faux Actes des Apôtres. *Act. p. v. vj.* Ils rejettoient toutes les Epîtres de saint Paul. *S. Paul, tom. 1. p. viij.* Evangile des Ebionites. *S. Matth.* cxxij. cxxij
- Ecriture-Sainte.** Inspiration des Livres de l'Ecriture. Qui sont ceux qui croient qu'ils ne sont pas inspirez. *Epist. Canoniq. p. xxxj.* Que cette inspiration est absolument nécessaire, *là même & suiv.* Dieu seul a pu les inspirer. *tom. id. p. xxxij. xxxij.* Caractères de cette inspiration, *là même.* Réponse aux objections contre cette inspiration. *tom. id. p. xxxiv. xxxv. & suiv.* Comment ils ont été inspirez. *tom. id. p. xl*
- Saintes Ecritures.** Canon des Ecritures du nouveau Testament, fermé dès la fin du premier siècle. *S. Matth. p. v. vj.* Leur texte original. Leurs différentes versions. *tom. id. p. vij. viij. ix. x. & suiv.* Principes que l'on doit suivre pour les concilier. *tom. id. p. cxlvij.* Saintes Ecritures consultées quelquefois par le sort. *Act. xxxv. xxxvij*
- Eglise**, figurée par la femme de l'Apocalypse. *Apo.* 372. 373
- Egyptiens.** Ils croyoient l'homme composé de trois parties. *S. Luc, p. liv.* Evangile selon les Egyptiens, le plus ancien des Evangiles apocryphes. *S. Matth. p. cxij. & suiv.* Version Egyptienne des Livres du nouveau Testament. *tom. id. xij. & suiv.*
- Electi**ons, faites de tout tems dans l'Eglise, par le choix des Evêques & du peuple. *Act. p. xxxij.* Electiions par le sort. *Voyez Sort.*
- Elémens du monde**; ce qu'ils seront après la résurrection. *S. Paul, tom. 2. p. lxxix*
- Elie, & Enoch**, se souleveront contre l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2. p. lj*
- Elizabeth**, de la race d'Aaron; comment alliée à la sainte Vierge. Si c'est par ses ancêtres que saint Luc a tiré la généalogie de Jesus-Christ. *S. Luc,* xij. xiv
- Eloquence de saint Paul**, force de son raisonnement. *S. Paul, tom. 1. p. vij. viij*
- Enfance.** Evangile de l'enfance de Jesus-Christ. Précis des faux miracles dont il est rempli. *S. Matth.* cxiv. cxv. & suiv.
- Enfans de huit jours**, exterminé de son peuple, s'il n'a pas la Circoncision.

- S. Paul*, tom. 1. p. lv. Sens de cette extermination; cela s'entend-t'il du malheur éternel, tom. id. là-même.
- Enfant de perdition*, pour dire l'Ante Christ. *S. Paul*, tom. 2. p. xxx. xxxj
- Enoch*. Précis du Livre d'Enoch, touchant la chute des mauvais Anges. *S. Luc*, l. 1j
- Entretiens* prétendus que Moÿse eut avec Dieu, quelques heures avant sa mort. *Épîtres Canoniques*, lxxiv
- Envie*. Ceux qui attaquent la charité fraternelle par des motifs d'envie; sont-ils coupables du péché contre le S. Esprit? *S. Marc*, lxx. lxxvij
- Epaphras*. On croit qu'il avoit instruit & converti les Colossiens à la foi. *S. Paul*, tom. 2. 222
- Ephèse*, Métropole de l'Asie Mineure. Désordres qui regnoient dans cette ville. Quand saint Paul y vint-il? Divers voyages qu'il y fit. *S. Paul*, tom. 2. 80. 81
- Ephésiens*. Epître de saint Paul aux Ephésiens. Quand l'écrivit il, & d'où l'écrivit-il? *S. Paul*, tom. 2. p. 82. Dessein de saint Paul en l'écrivant. tom. id. p. 84. Leur a-t'il écrit une seconde Epître? *S. Paul*, tom. 1. xj
- Epicuriens*, leurs sentimens conformes à ceux des Saducéens. Il y en avoit parmi les Juifs dès le tems de Salomon. *S. Marc*, x
- Epinémides*, fameux magicien. Autels bâtis dans l'Attique, après qu'il eut expié la ville d'Athènes. *Act.* xij. xij
- S. Epiphane*. Son sentiment sur l'inefficacité de la circoncision. *S. Paul*, tom. 1. p. lxj. Son sentiment sur le salut des Gentils. tom. id. p. lxxix. & sur le Baptême pour les mores. tom. id. p. 316. Généalogie de J. C. selon S. Epiphane. *S. Luc*, xxv
- Épîtres de saint Paul*. Leur excellence. Elles sont comme le supplément de l'Évangile, ou comme un second Évangile. *S. Paul*, tom. 1. p. j. Y a-t'il quelque chose dans ces Epîtres qui ne soit pas inspiré? tom. *ibid.* vij
- Épîtres Canoniques*, & Catholiques. Pourquoi celles des Apôtres, qui en ont écrit, sont ainsi appellées? En quel ordre elles étoient rangées. *Épist. Canoniq.* p. ij. ij. Leur nombre; ce qu'elles traitent; leur caractère. tom. *ibid.* iv. v
- Erasme*, semble avoir crû que quelques Payens ont été sauvez. *S. Paul*, tom. 1. lxx
- Esprit*, bon ou mauvais, mis pour les bonnes ou mauvaises qualitez du corps, & de l'esprit. *S. Luc*, xxxvij
- S. Esprit*. Comment connu des Juifs. *S. Marc*, p. lxxv. Péché contre le Saint Esprit, consiste t'il à nier la Divinité? tom. id. p. lxxvij. & *suiv.* lxxv. Plusieurs péchez contre le S. Esprit. tom. id. p. lxxj. Six péchez

- qui attaquent principalement le Saint Esprit. *tom. id. p. lxxvij.* Il descend en forme de colombe sur Jesus Christ baptisé. S'unit-il hypostatiquement à cette colombe. *tom. id. p. lxx.* Baptême du Saint Esprit; ce que c'est. *tom. id.* lxxij
- S. Esprit*, pour désigner la Divinité du Verbe. *S. Marc, p. lxxix.* En quel sens les Saducéens nioient-ils le S. Esprit? *tom. id.* xxiv
- Esséniens*. D'où vient leur nom. *S. Marc, p. xxxj.* Origine de leur secte; sont-ils descendus de Jonadab pere des Hébreux. *tom. id. p. xxx.* Portrait des Esséniens. *tom. id. p. xxxij. & suiv.* Leur secte répondoit à celle des Pythagoriciens; leur demeure, leurs sentimens, leurs études, leur manière d'enseigner. *tom. id. p. xxxv. xxxvj. & suiv.* Comment ils éprouvoient ceux & celles qui devoient entrer dans leur secte. *tom. id. p. xxxiv. xxxvij.* Trois sortes d'Esséniens, *là même.* Leur sentiment sur nos ames, après la mort du corps. *S. Paul, tom. 1. p. xiv.* Ils laissoient mourir de faim ceux qu'ils avoient excommuniés. *S. Luc, p. iij.* Les Esséniens contemplatifs ont été les premiers Chrétiens de l'Egypte. *S. Marc,* xxxix
- Estha*. Africain la fait femme de Mathan, & de Melchi, & mere de Jacob, & d'Héli. *S. Luc,* xv
- Estins*. Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1. p. 322.*
- Eternel*. Evangile Eternel. *S. Matth.* cxxj
- Ethiopiens*. Stygines qu'ils impriment à ceux qu'ils baptisent. *S. Marc, p. lxx. lxxj.*
- Etoile*. Nature de celle qui apparut aux Mages. En quel tems elle leur apparut? Si elle fut vûë de tout le monde. *S. Matth. p. cxlj. & suiv.* Ce qui déterminâ les Mages à la suivre. *tom. id.* cxxxj. cxlij. cxlv
- Evangile*. Canon des quatre evangiles reçu dans l'Eglise dès la fin du premier siècle. *S. Matth. p. iv. v.* Texte original des Evangiles. *tom. id. p. vij. xx. xxxij. & suiv.* Leurs traductions. *tom. id. p. viij. ix. & suivantes.*
- Evangile des Hébreux, & des Nazaréens*, le même que celui de saint Matthieu. *S. Matth.* xxij
- Evangile de S. Luc*, attribué par quelques-uns à S. Paul. *S. Paul, tom. 1. p. ix.*
- Evangiles apocryphes*. *S. Matth.* cx. cxj. & suiv.
- Eucharistie*. Ancien usage de consacrer l'Eucharistie avec du pain levé. *S. Matth.* clx. clx
- Eve*. Evangile sous son nom. *S. Matth.* cxxiv
- Excommuniés*, parmi les Esséniens obligés de mourir de faim. *S. Marc, p. xxxiv.*

Expiation, purification, & confession usitées chez les Juifs le jour de l'expiation solennelle. S. Marc, xlix. lvj

F

- Fables.** Celles dont on a enveloppé les faits les plus certains de la Religion, n'empêchent pas qu'ils ne soient véritables; elles sont même une marque de leur certitude. *Epist. Canoniq.* xxviiij
- Famille.** Filles héritières chez les Juifs, obligées de se marier dans leur famille. *S. Luc, p. xij. xiiij.* Si ce fut pour obéir à cette loi que Marie épousa Joseph, *là-même*
- Fausse de Riez,** foutient le Semi-pélagianisme. *S. Paul, tom. 1.* xxvj
- Félicité** Opinion des Juifs sur la félicité, réfutée. *S. Paul, tom. 2.* p. xcviij
- Femme pécheresse,** la même que Marie Madeleine; différente de Marie sœur de Lazare. *S. Luc,* lxxiiij. & suiv.
- Femmes.** Les Esséniens en recevoient dans leur secte. Ils s'assuroient pendant trois ans de la santé de celles qu'ils vouloient épouser. *S. Marc, p. xxxvj. xxxviiij*
- Femmes.** Si elles ressusciteront dans leur propre sexe. *S. Paul, tom. 2.* p. civ
- Feu,** que les Anciens ont mis à la porte du Paradis. *S. Marc, p. lxiiij. lxiv.* Parut-il du feu sur les eaux du Jourdain, au moment du Baptême de Jesus-Christ. *tom. id. p. lxj.* Baptême de feu; ce que c'est. *tom. id. p. lxiiij. lxiv. & suiv.* Hérétiques qui ont été baptisez par le feu. *tom. ibid. p. lxv. lxvj.* Nature du feu qui doit brûler les démons dans l'enfer. *S. Luc, p. lxij.* Presque tous les Anciens ont crû qu'ils n'en souffriroient la peine qu'après le Jugement dernier. *S. Luc,* lxj
- Fidèles dispersés;** qui ils étoient. *Epist. Canoniq.* }
- Filles héritières,** obligées par la Loi de se marier dans leur famille. *S. Luc, p. xij. xiiij.* Marie fille héritière de sa famille, *là-même.*
- Flore,** Diacre de Lyon, réfute les écrits de Jean Scot Erigènes. *S. Paul, tom. 1. p. xxx.* Son sentiment sur la conduite qu'on a tenue contre Gothschalque, *là-même.*
- Fluencius,** Evêque, condamné dans un Concile; pourquoi? *S. Paul, tom. 2.* xl
- Foi en Jesus-Christ.** Il faut que cette foi soit au moins implicite. *S. Paul, tom. 1. p. lxxvij.* Foi implicite, foi explicite. Différence de ces deux sortes de foi. *tom. id.* lxxiv. lxxviiij
- Franges.** Les Pharisiens les portoient à leur manteau plus longues que le commun du peuple. *S. Marc,* xiiij
- Frangipani.** Octave Frangipani, Nonce du Pape aux Pays-Bas. Sa conduite

duite à l'occasion des Ecrits de Lessius, & d'Hamelius. *S. Paul, tom.*

XXXVII. XXXVIIJ

S. Fulgence, écrit contre les Sémipélagiens. *S. Paul, tom. 1.*

XXV

G

Gailard, Jacque. Son sentiment sur Melchisedech. *S. Paul, tom. 2.*

p. 187

Gaius, ou *Caius*, à qui saint Jean a écrit sa première Epître, d'où il étoit. *Epist. Canoniq.*

239

Galates. Ce qui a donné occasion à saint Paul d'écrire aux Galates. Caractère & abrégé de l'Epître aux Galates. *S. Paul, tom. 2. p. j. ij. iij. & suiv.*

Galatie; d'où vient le nom des Galates. Saint Paul y prêche, & y établit une Eglise. Comment il y est reçu? Il y annonce le premier l'Evangile aux Gentils, après que saint Pierre l'eût déjà annoncé aux Juifs dans ce même lieu. *S. Paul, tom. 2.*

xxiv

Galiléens, étoient tous suspects de l'erreur des Hérodiens. *S. Marc, p. xlvj.* Ceux sur qui Pilate fit main basse, étoient apparemment Disciples de Judas le Galiléen, *tom. idem,*

là-même.

Garizim. Temple de Garizim consacré d'abord à un Dieu inconnu, & dédié ensuite à Jupiter le Grec. *Alf.*

xiv. xv

Généalogie. Coutume des Juifs de ne tirer que celle des hommes. *S. Luc,*

p. xj
Généalogie de la sainte Vierge, la même que celle de saint Joseph. *S. Luc,*

p. xij
Gentils, de trois sortes. Les uns ont vécu avant la Loi, ou depuis la Loi, & ont suivi la vraie Religion. Les autres ont vécu sans aucune connoissance de la vérité, & se sont livrés aux désordres de l'idolâtrie. Les troisièmes ont connu Dieu, & ne l'ont pas honoré. *S. Paul, tom.*

lxvj. lxvij

les Gentils, qui n'ont point eu connoissance ni de la Loi, ni de l'Evangile, ont-ils pu être sauvés? *S. Paul, tom. 1.*

lxv

Gerbe de l'orge nouveau, offerte par les Juifs le jour de la Pentecôte. On pouvoit la moissonner le jour du Sabbat. *S. Matth. p. clij.* Elle fut offerte le Dimanche l'année de la mort de Jesus-Christ. *tom. id.*

là même.

saints Germain d'Auxerre, envoyé en Angleterre contre les Pélagiens. *S. Paul, tom. 1.*

xxiv

Gnostiques. Eva. le dont ils se servoient. *S. Matth.*

cxxiv

Gobarre, Etienne. Son sentiment sur la Résurrection. *S. Paul, tom. 2. p.*

lxxxix

Grégoire. Son histoire, ses erreurs, sa condamnation. *S. Paul, tom.*

lxxxix

- I. p. xxvj.** & *suiv.* sur la mort, jugement sur la personne, & sur la doctrine. *tom. id.* xxxiv
- Graces de Dieu**, refusées aux Philosophes Payens. *S. Paul, tom. 1. p. lxxiv. lxxv*
- Grands-Prêtres des Juifs.** Les éliſoit-on par le sort? *Aff.* xxxj
- Grecs.** Leurs sentimens sur la prédeſtination. *S. Paul, tom. 1.* xix. xx
- Grégoire de Valence.** Ses sentimens sur la prédeſtination. *S. Paul, tom. 1.* xxxvij
- saint Grégoire le Grand** a crû que la circoncision remettoit le péché originel. *S. Paul, tom. 1.* lvj
- saint Grégoire de Nazianze.** A-t'il crû que la circoncision remît le péché originel? *S. Paul, tom. 1. p. lxiiij.* Son sentiment sur le salut de quelques Payens. *tom. id.* lxiix
- Grimani.** Jean Grimani, Patriarche d'Aquilée. Ses sentimens sur la prédeſtination, & sur la réprobation. *S. Paul, tom. 1.* xxxv. & *suiv.*
- Grotius** croit que le dernier Chapitre de l'Evangile de saint Jean est l'ouvrage de l'Eglise d'Ephése. *Evang. S. Jean, p. vij.* Son sentiment sur le péché contre le Saint Esprit. *S. Marc, p. lxxiiij. lxxiv.* Son sentiment particulier touchant les faux Apôtres contre lesquels saint Paul écrit, réfuté. *S. Paul, tom. 2. p. iv.* Son sentiment sur la seconde Epître de saint Pierre, réfuté. *Epîtres Canoniques, p. 183. 184.* Il se trompe, en disant que saint Jean a écrit sa première Epître de l'Isle de Pathmos. *tom. id. p. 239.* Son sentiment sur l'Epître de saint Jude, *tom. id. 341*

H

- Habits.** Les Juifs obligés de se laver tout le corps, dans les cas où ils devoient laver leurs habits. *S. Marc,* xlix
- Hamelius.** Ses sentimens sur la prédeſtination, censurés par l'Université de Louvain. *S. Paul, tom. 1.* xxxvij
- Hardouin.** Sentiment du P. Hardouin sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1. p. 319.* Il distingue Céphas de saint Pierre. Exposition de son sentiment. *S. Paul, tom. 2. p. viij. ix. x. xj. & suiv.* Réfuté, *p. xiiij. xiv. xv. & suiv.*
- Hébreux.** Evangile des Hébreux, le même que celui de saint Matthieu. *S. Matth. p. xxiiij.* Coutume des Hébreux de ne donner les généalogies que par les hommes. *S. Luc, p. xj.* Epître aux Hébreux; abrégé de cette Epître, son authenticité, & sa canonicité. *S. Paul, tom. 2. p. 567. & suiv. 570. 571. & suiv.*
- Heinsius.** Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1. p. 317*
- Héli.** Sentimens des Anciens, qui le font pere de saint Joseph. *S. Luc,*

- p. xiv. xv. C'est le même que Joachim, pere de la sainte Vierge. *tom. id. p. xxj. xxij.* Saint Joseph fils, c'est-à-dire, gendre d'Héli. *tom. id. p. xvj. xvij*
- Hérésie.** Différence entre les noms de secte, & d'hérésie. *S. Marc, p. xxj.*
Le crime de l'hérésie peut-il être le péché contre le Saint Esprit? *S. Marc, lxxij. lxxvj*
- Hérétiques**, sortis du sein des premiers Hébreux convertis. *S. Matth. xxij. xxv. xxvj*
- Hérétiques**, qui nioient la Résurrection. *S. Paul, tom. 1. p. 309.* Les Pharisiens doivent-ils passer pour hérétiques? *S. Marc, xx. xxj*
- Hermiens**, hérétiques qui baptisoient avec le feu. *S. Marc, lxxvj*
- Hérode le Grand.** Son caractère. *S. Marc, p. xl. xlj.* Donna-t'il le nom à la secte des Hérodéens? Le reconnoissent-ils pour le Messie? *là-même.* Fut-il grand Sacrificateur chez les Juifs? *tom. id. p. xlv.* Fête célébrée à Rome en son honneur. Les Juifs en instituèrent une, pour se réjouir de sa mort. *S. Marc, xl. xlj*
- Hérode Antipas**, fils du grand Hérode, & Tétrarque de Galilée. Portrait de ce Prince. Fut-il le Chef des Hérodéens, ou de la secte des Saducécens? *S. Marc, p. xlij. xliij. xlvj.* Passa-t'il pour le Messie? Son exil, sa mort à Lyon. *tom. id. xlij*
- Hérode Agrippa**, Roi de Judée, & petit-fils du grand Hérode, eut il des sectateurs qui le reconnoissent pour le Messie? *S. Marc, p. xlij.* Sa mort à Césarée. Fête célébrée à Rome en son honneur. *tom. id. xl. xlj*
- Hérodéens.** Divers sentimens des Anciens, & des Modernes au sujet des Hérodéens. *S. Marc, p. xxxix. & suiv.* Sont-ils différens des Saducécens? *tom. id. p. xliij.* De quel Hérode ont-ils pris leur nom? *tom. id. p. xl. & suiv.* Le reconnoissent ils pour le Messie? *là-même.* Ce sont les Disciples de Judas le Galiléen, opposé au payement des tributs. Preuves de ce sentiment. *tom. id. p. xlv. xlvj.* Ils furent cause de la ruine des Juifs. *tom. id. xlvij*
- Hierarchie.** Trois Hierarchies des Anges, & différens Chœurs dont elles sont composées. *S. Luc, xlv*
- Hierax.** Son origine, son erreur. *S. Paul, tom. 2. p. 581.* On la réfute, *là-même.*
- Hilaire**, Diacre. Son sentiment sur le salut des Gentils. *S. Paul, tom. 1. p. lxx. & sur les effets de la circoncision. tom. id. p. lxx. lxxij.* Il est de même sentiment que saint Augustin sur la réprimande faite à saint Pierre par saint Paul. *S. Paul, tom. 2. viij*
- Hillel**, considéré des Rabbins comme le pere du Pharisaisme. *S. Marc, p. xj.* Ils le relévent par des loüanges outrées, *là-même.*
- Hincmar**, écrit à l'Eglise de Lyon, pour tâcher de l'attirer dans ses sentimens. *S. Paul, tom. 1. p. xxxj.* Gothescalque lui est renvoyé, il l'é-

- couste, il le fait condamner au Concile de Quiercy. *tom. Id. p. xxviiij.*
& suiv.
- Hircan*, Prince, & Grand-Prêtre des Juifs, contraire aux Pharisiens. Il ordonne sous peine de la vie de recevoir les maximes de Sadock. *S. Marc*, xxix
- Histoire de l'Eglise*. Elle est la véritable clef de l'Apocalypse, pour en avoir une parfaite intelligence. *Apoc.* 372
- Hommes*, composez de trois parties, selon les Egyptiens. *S. Luc*, liv
- Homme de péché*, pour dire l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2.* xxix. xxxj
- Hormisdas*. Approbation qu'il donne à la doctrine de saint Augustin. *S. Paul, tom. 1.* xlvj
- Horomase*, un des Dieux que les Peres reconnoissent dans la nature. *S. Luc, p. liv.* Sacrifices d'actions de graces qu'ils lui faisoient, *Idem.*
- Humilité* profonde de saint Pierre. *S. Paul, tom. 2.* xxv

I

- J***acob*, fils de Mathan & d'Estha, & pere de saint Joseph, selon la nature. *S. Luc.* xv
- Jacobites*, leur usage & leur manière de procéder par le sort à leurs élections. *Act.* xxxv
- S. Jacques*. Epitre de saint Jacques; pourquoi a-t'elle eu le premier rang entre celles des Apôtres. *Epist. Canoniq. p. iij. iv.* Lequel des trois saints Jacques en est le véritable Auteur. *tom. id. p. vj. vij.* Saint Jacques le Mineur, ou frere de Jesus-Christ, est le même que saint Jacques le Juste Evêque de Jérusalem. *tom. id. p. vij.* Quelle étoit sa mere, & qui étoient ses freres? Pourquoi il est appelé le Mineur? Pourquoi il portoit une lame d'or? *tom. id. p. ix.* Abrégé de sa vie & de sa mort. Quand il a écrit son Epitre; ce qu'il y traite, son style, en quelle langue il l'a écrite? Sa canonicité. *tom. ibid.* x. xj. *& suiv.*
- S. Jacques*. Protévangile de saint Jacques, lu dans les Eglises d'Orient. *S. Luc. p. xxj.* Allusion que les Anciens y ont faite. *S. Luc.* xxij
- S. Jacques le Majeur*, fils de Zébédée & de Salomé. Livres apocryphes qu'on lui a attribuez. *S. Matth.* cxxix. cxxx
- S. Jean-Baptiste*, sort du désert, & baptise aux environs de Jéricho. *S. Matth. p. xxxij.* Avoit-il droit de baptiser? Qu'exigeoit-il de ceux qui venoient à lui? *S. Marc. p. liij. liv.* Sujet de son emprisonnement. *S. Matth. p. xxxvj.* Hérode le fait mourir. *tom. id. p. xlv.* Disciples de saint Jean en Orient. *S. Marc.* lvij
- S. Jean-Baptiste*, armé du glaive de feu à la porte du Paradis. Il y sera le ministre du Baptême de feu. *S. Marc.* lxxij

- S. Jean l'Evangeliste.** La vivacité de son zèle lui fait donner le nom de fils du tonnerre. Circonstances de sa vie. *S. Jean Evang. p. j.* Son Evangelie reconnu de tout tems pour authentique. *tom. id. p. v.* En quelle année l'a-t'il écrit? Objet qu'il s'y est proposé, *tom. id. p. ij. iij.* A-t'il puisé dans Platon ce qu'il dit du Verbe? *tom. id. p. v.* Est-il Auteur du dernier Chapitre de son Evangelie? *tom. id. p. vij.* Ouvrages qu'on lui a faussement attribuez, *là-même.* Auteurs qui ont prétendu qu'il n'est point mort, ou qu'il est ressuscité. *tom. id. p. ix. xij. xiv. & suiv.* Preuves historiques dont on appuye cette opinion. *tom. id. p. x. xij. xij.* Sa mort tenuë pour certaine par presque tous les Anciens & les Modernes. *tom. id. p. xvij. & suiv. xxij.* Année de sa mort. Son tombeau à Ephèse. *tom. id. p. xvij. xix. xx.* Dissertation sur le fameux passage de sa première Epître, ch. v. *ψ. 7. Ep. Canoniq. xlix.*
- S. Jean l'Evangeliste.** Actes de saint Jean l'Evangeliste. *Act. p. vij.* Evangelie qu'on lui a faussement attribué. *S. Matth. cxxxv*
- Jean Marc,** cousin de saint Barnabé, différent de saint Marc l'Evangeliste. *S. Marc. p. ij.* Sa mort postérieure à celle de saint Marc. *là-même.*
- S. Jean Damascène.** La généalogie qu'il donne de Jesus-Christ ne peut être d'aucune autorité. *S. Luc, xxij. xxiv*
- Jean II.** Approbation qu'il donne à la doctrine de saint Augustin. *S. Paul, tom. 1. xlvj*
- Jean Scot Erigéna,** écrit sur les matières de la prédestination. Jugement sur le mérite, & la capacité de cet Auteur. Ses sentimens extraordinaires. Il est désapprouvé de plusieurs. *S. Paul, tom. 1. xxix. xxx*
- S. Jérôme,** n'attribué à la Circoncision aucun autre effet, que celui de distinguer les Juifs des autres peuples. *S. Paul, tom. 1. lxij*
- Jesus-Christ:** il est conduit dans le désert; par quel esprit? *S. Matth. p. xxxiv.* En quel tems fit-il son voyage en Galilée. *tom. id. p. xxxv.* Il fixe sa demeure à Capharnaüm. *tom. id. p. xxxvij.* Discours qu'il fit sur la montagne. *tom. id. p. xl.* Lépreux qu'il guérit près de Capharnaüm. *là-même.* Il relève la foi du Centenier payen. *là-même.* Il guérit la belle-mere de saint Pierre. *S. Matth. p. xxxvij.* Il commande aux vents, & apaise la tempête dont ses Disciples étoient agitez, *tom. id. p. xlij.* Démonz qu'il chasse du corps de deux hommes, dans un troupeau de pourceaux, *tom. id. p. xlij.* Il remet les péchez au Paralitique qu'il guérit à Capharnaüm, & est accusé de blasphème par les Scribes, *tom. id. p. xxxix.* Il appelle saint Mathieu à sa suite, *là-même.* Il ressuscite la fille de Jaïr, *tom. id. p. xliij.* Aveugle à qui il rend la vue, *là-même.* Sujet de l'ambassade que lui envoya Jean-Baptiste. *S. Matth. p. xl.* Il envoie ses Apôtres prêcher l'Evangelie, *tom. id. p. xlv.* Il justifie ses Apôtres accusez d'avoir violé le Sabbat, *tom. id. p. xxxix.* Motifs de ses parens qui demandent à lui parler, *tom. id.*

- p. xliij. Hérode apprend ses miracles, & les attribué à saint Jean ressuscité, *som. id. p. xlv.* Multiplication des cinq pains dans le désert, *là-même.* Saint Pierre confesse sa Divinité, *som. id. p. xlix.* Demi sicle que Jesus-Christ paye pour le Temple. *S. Matth. p. l.* Il n'a point fait la Pâque légale la dernière année de sa vie, *som. id. p. clij. cliij. cliv. & suiv.* Année & jour de sa mort, *som. id. p. là-même.* Lorsqu'il est descendu aux enfers, a-t'il prêché aux Payens, & aux incrédules; les a-t'il convertis, comme l'ont crû quelques Peres? *S. Paul. som. 1. p. lxxvij. lxxvij. lxxij. lxxij.* Faux Evangiles de la Naissance & de l'Enfance de Jesus-Christ. *S. Matth. cxiv. cxxx*
- Jesus-Christ*, son Baptême dans les eaux du Jourdain; le Saint Esprit descendit-il sur lui en forme de colombe? *S. Marc. lxxj*
- Jesus-Christ*, s'il est fils de David par Joseph, & par la sainte Vierge. *S. Luc, p. xiv.* Pour être de la race de David, il n'a pas dû être fils de Salomon selon la chair, *som. id. p. xvij.* Saint Joseph a pû en l'adoptant, le faire entrer dans tous les droits de sa famille, *som. id. p. xj. xij.* Il a réuni dans sa personne les privilèges de la Royauté, & du Sacerdoce, *som. id. xiv*
- Jesus-Christ*. Baptême au nom de Jesus-Christ, pour le Baptême qu'il a institué. *Act. p. xxiv. xxv.* Le Baptême conféré sous l'invocation du seul nom de Jesus-Christ a été nul de tout tems. *Act. xxv. & suiv.* Les Apôtres ont-ils baptisé au seul nom de Jesus-Christ. *Act. p. xx. & suiv. xxij. xxv. & suiv.*
- Jeûne du Mercredi*, observé autrefois dans l'Eglise. *S. Matth. p. cliij.* Jeûnes de surérogation des Pharisiens, le Lundy & le Jeudy. *S. Marc, xiv*
- Impénitence finale*, irrémédiable de sa nature; est-ce le péché contre le S. Esprit? *S. Marc, lxxj. lxxiv*
- Incirconcis*, c'étoit la plus grande des injures parmi les Hébreux. *S. Paul. som. 1. xlix*
- Innocens X.* déclare qu'on ne doit ajouter aucune foi à la Congrégation de *Auxiliis.* *S. Paul. som. 1. xlv*
- Inspiration.* Voyez *Ecriture-sainte.*
- Joachim Abbé*, son sentiment sur l'Ante-Christ. *S. Paul. som. 2. xl*
- Joachim*, reconnu de tout tems pour le pere de la sainte Vierge. *S. Luc, p. xix. xxj.* C'est le même qu'Héli, que S. Luc fait entrer dans la généalogie de la sainte Vierge, *som. id. xxij*
- Job*, Evangéliste de la résurrection. *S. Paul, som. 2. xcj*
- Jonadab*, pere des Réchabites; l'est-il aussi des Esséniens? *S. Marc, p. xxx*
- Joseph*, son sentiment sur les ames. Il admet une sorte de métempsycofe. *S. Paul. som. 2. xiv. xv*

- Saint Joseph*, de la même maison que la sainte Vierge. *S. Luc*, p. xij. xiiij.
 & *Juv.* Sentiment d'Affricain sur les deux peres que l'Evangile lui
 donne. *tom. id.* p. xiv. xv. Sans être pere de Jesus-Christ, il a pû le
 faire entrer par adoption dans tous les droits de sa famille. *tom. id.* p.
 xj. xij
- Saint Irénée*, a crû que la circoncision étoit un simple signe pour distin-
 guer les Juifs des autres peuples. *S. Paul*, *tom. 1.* IX
- Saint Isidore de Damiette*, Son sentiment sur le Baptême pour les morts.
S. Paul, *tom 1.* 316
- Judas le Galiléen*, Auteur de la secte des Hérodians. Preuves de ce senti-
 ment *S. Marc*, xlvi. xlvj
- Judas d'Ischariot*, Evangile qui lui a été attribué par quelques hérétiques.
S. Matth. CXXX
- Saint Jude*, Apôtre. Il est surnommé le Zélé, & frere du Seigneur.
 Abrégé de son Epître. Quand elle a été écrite? Son authenticité. A.
 qui l'écrivit-il, & contre qui? *Epîtres Canoniques*, p. 339. 340. & sui-
 vantes.
- Juifs*. Leur baptême. Leur manière de se purifier. Baptême par asperision,
 ou par infusion inconnu parmi eux. *S. Marc*, p. xlviij. xlix. Ils regardoient
 l'existence des Anges, & l'immortalité de l'ame comme pro-
 blématiques. *tom. id.* p. xxviiij. Ils se partagèrent en différentes sectes,
 à l'imitation des Philosophes de la Grèce. *tom. id.* p. x. Il n'y en eut
 aucune parmi eux avant la captivité de Babylone. *tom. id.* p. ix. Ils
 tiennent que le péché n'est jamais remis, qu'on ne l'ait confessé de
 bouche. *tom. id.* p. lvj. Ils se confessoient dix fois le jour de l'Expia-
 tion solennelle. *là-même*. Manière dont ils se confessent aujourd'hui.
tom. id. là-même. En quel cas devoient-ils accuser leurs péchez en dé-
 tail? *tom. id.* p. lvij. Idée qu'ils avoient du Saint Esprit. *tom. id.* p.
 lxxiv. lxxv. Ils croient que le purgatoire ne diffère de l'enfer que par
 la durée du supplice. *tom. id.* p. lxxvj. Ils reconnoissent des péchez-
 remissibles, & irremissibles en l'autre vie. *tom. id.* p. lxxv. lxxvj.
 Prière qu'ils font en mourant. *tom. id.* lxxiiij
- Juifs*. Leur Religion décriée parmi les Payens. On les accusoit d'adorer
 un âne, ou un porc, ou le Ciel, &c. *Act.* xvij
- Juifs*. Ils se glorifioient de leur circoncision; & être incirconcis, passoit
 parmi eux pour une chose ignominieuse. *S. Paul*, *tom. 1.* p. xlix.
 Leurs sentimens sur la prédestination *tom. id.* p. xij. Ils croient la
 préexistence des ames. *tom. id.* p. xiiij. xiv. Ils n'ont jamais attribué à la
 circoncision la remission du péché originel. *tom. id.* p. lxiiij. Ils croient
 qu'il y aura quelques Gentils de sauvéz. *tom. id.* lxxj
- Juifs convertis*. Leur dispute contre les Gentils convertis, occasionne la
 Lettre aux Romains. Tempéramment que S. Paul prend pour concilier

- leurs différends. *S. Paul, tom. 1.* v
- Juifs*. Ils reconnoissent dix Chœurs des Anges. *S. Luc, p. xliij.* Culte qu'ils ont rendu aux Anges, imité par les Chrétiens. *tom. id. p. xlvij. xlvij.* Ils donnent à tous les hommes un bon, & un mauvais Ange. *tom. id. p. lix.* Ils croyoient du tems de Jesus-Christ la préexistence des ames, & la métempsychose. *tom. id. xxxv. xxxvj.*
- Juifs*. Remarques sur la Pâque des Juifs. *S. Matth. p. cxlix.* Quel jour ils la célébreroient l'année de la mort de Jesus-Christ. *tom. id. p. cxlvj. clij. cliij*
- Jupiter le Grec*, adoré par les Samaritains dans le Temple de Garizim. *Act. xv*
- Jurement*. Dieu vouloit que les Juifs jurassent en son nom. *S. Marc, p. xvj.* Fausses maximes des Pharisiens touchant le jurement. *tom. id. là-même.*
- Jurieu*, réfuté touchant Melchisédech. *S. Paul, tom. 2. 58r*
- Justes*. Ne recevront-ils le baptême de feu qu'à la porte du Paradis? *S. Marc, lxiv*
- Saint Justin le Martyr*. Son sentiment sur le salut des Philosophes Payens. *S. Paul, tom. 1. p. lxvij.* Il n'a pas crû que la circoncision remît le péché originel. *tom. id. lix*

L

- L'Ance*. Ce qu'il dit de l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2. p. lv.* de l'état de la terre après la résurrection. *tom. id. lxxxij*
- Laodicéens*. Lettre supposée de saint Paul aux Laodicéens. *S. Paul, tom. 1. ix*
- Lémos*, Dominicain, défenseur de la doctrine de saint Augustin, & de saint Thomas sur la grace. *S. Paul, tom. 1. xlij*
- Léon XI*, successeur de Clément VIII. ne vécut que peu de jours après son élévation. *S. Paul, tom. 1. xliij*
- Léonard Lessius, & Hamelinus*. Leurs sentimens sur la prédestination, censurés par l'Université de Louvain. *S. Paul, tom. 1. xxxviij*
- Léonard d'Oudené*, Dominicain. Ses sentimens sur la prédestination. Scandale arrivé à l'occasion de ses sermons sur ce sujet. Défendu par Jean Grimani Patriarche d'Aquilée. *S. Paul, tom. 1. xxxv*
- Lilith*, femme que les Rabbits donnent à Adam, & qu'ils supposent ennemie des enfans nouveaux nez. *S. Luc, p. liij.* Précaution des Juifs pour les garantir de sa cruauté, *là-même.*
- Liturgie*. Celle qui porte le nom de saint Jacques, n'est point de lui. *Epîtres Canoniques, xij*
- Lessons fréquentes des Juifs, & sur tout des Pharisiens*. *S. Marc, xijj*
- Loüis*

- Loüis de Dieu.** Son sentiment sur le baptême pour les morts. *S. Paul*, tom. 1. 318
- Loup de Ferrière.** Sa Lettre à Gothescaque. *S. Paul*, tom. 1. p. xxvj. Ses Ecrits sur la matière de la prédestination. *tom. id.* xxix
- saint Loup de Troyes,** envoyé en Angleterre pour combattre les Pélagiens. *S. Paul*, tom. 1. xxiv
- Louvain.** L'Université de Louvain censure les sentimens de Lessius, & d'Hamelius sur la prédestination. *S. Paul*, tom. 1. p. xxxvij. Suite de ces Censures. Bruits à cette occasion dans les Pays Bas. *tom. id.* xxxviij
- saint Luc.** S'il fut d'abord Juif, ou Payen. *S. Luc*, p. j. vj. A-t'il été du nombre des soixante & douze Disciples? *tom. id.* p. ij. En quel tems il commença à suivre saint Paul. *tom. id.* p. ij. iij. Son Evangile dicté par saint Paul. *Act.* p. iv. Quand, en quel lieu, & pourquoi l'écrivit-il? *S. Luc*, p. iv. v. Il l'a écrit en Grec, *là même.* Il cite par tout l'Ecriture conformément aux Septante. *tom. id.* p. vj. Il oppose le Livre des Actes aux faux Actes des Apôtres publicz par les hérétiques. *Act.* p. ij. Pourquoi n'a-t'il pas donné l'histoire du martyre de saint Paul? *tom. id.* p. v. Il n'a pas prétendu donner la généalogie Sacerdotale de Jesus-Christ. *S. Luc*, p. xiv. Celle qu'il a donnée est celle de la sainte Vierge. *tom. id.* p. xvj. xvij. & suiv. Que s'ensuit-il de ce qu'il a donné la généalogie de la sainte Vierge? *tom. id.* p. xj. Pourquoi a-t'il supprimé le nom de Marie, en faisant sa généalogie? *tom. id.* p. xvij. Son Evangile admis seul, & tronqué par les Marcionites. *tom. id.* p. v. vj. Son style. *tom. id.* p. vj. vij. Lieu, & genre de sa mort. *tom. id.* p. iij. Ouvrages qu'on lui a attribuez. *tom. id.* p. iv. Pourquoi il n'a point parlé du voyage de saint Pierre à Rome. *Epîtres Canoniques*, xxviij
- Lustrations,** d'eau pure, de feu, ou d'encens en usage parmi tous les peuples. *S. Marc*, xlviiij
- Luther,** ses sentimens sur la liberté, & la prédestination, condamnez au Concile de Trente. *S. Paul*, tom. 1. xxxiv

M

- Mages,** dans un sens générique, pour toutes sortes de Devins & de Magiciens. *S. Matth.* p. cxxxj. Mages des Perſes devoient être nez d'un inceſte, *tom. id.* p. cxxxij. Considération où ils étoient dans le pays. Feu perpétuel qu'ils y entretenoient. Leur étude principale. Manière dont ils faisoient leurs sacrifices, *tom. id.* *là même.*
- Mages,** venus d'Orient pour adorer Jesus Christ. Leur pays, leur profession. *S. Matth.* p. cxxxiiij. & suiv. Ils adoroient Dieu, & attendoient la venuë du Messie, *tom. id.* p. cxxxvij. Leur qualité, leur nombre, les noms qu'on leur donne inconnus à toute l'antiquité, *tom. id.* p.

cxxxvij. *& suiv.* Nature de l'étoile qui leur apparut; en quel tems elle leur apparut; s'ils furent les seuls qui la virent, *tom. id. p. cxlij.*
 cxlij. cxliij. *& suiv.* Comment ils se déterminèrent à la suivre, *tom. id. p. cxxxj.* cxlv. Tems de leur arrivée à Bethléem, *tom. id. p. cxl.* Saint Thomas les baptise, & les employe à la prédication de l'Evangile, *tom. id. p. cxxxix.* Leur mort, & leur culte, *tom. ibid. p. cxl.* Melchisedech n'est point un des Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ *S. Paul, tom. 2.*

584

Mahamed. Qui il est? *S. Paul, tom. 2.*

xxvij

Maldonat. Son sentiment sur le Baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1.*

p. 323

Manne, recueillie autrefois sur le tombeau de saint Jean l'Evangeliste, *S. Jean Evang. p. xij.* Ce que l'on dit de la production de cette manne est tout-à-fait déraisonnable, *tom. id. p. xvij.* Ses effets, *tom. ibid. p. xij. xvij.*

S. Marc Evangeliste, & interprète de saint Pierre, différent de Jean-Marc cousin de saint Barnabé. A-t'il été du nombre des septante Disciples. Son Evangile composé à la prière des Fidèles, & approuvé par saint Pierre. *S. Marc, p. j. ij. iij. & suiv.* Son voyage à Rome; année, lieu, & genre de sa mort, *tom. id. là-même. viij. & suiv.*

Marc-Aurèle, est un de ceux qui ont le plus cruellement persécuté l'Eglise. *S. Paul, tom. 2.*

xxxij. & suiv.

Marcion. Il disoit que Jesus-Christ étoit descendu aux enfers, pour insulter au Dieu des Juifs, & pour en tirer ceux qui n'avoient pas crû en ce Dieu. *S. Paul, tom. 1. p. lxix.* Evangile de Marcion. *S. Math. cxxiv.*

Marcionites. Retranchement qu'ils faisoient à l'Épître aux Romains, *S. Paul, tom. 1. p. viij.* Ils recevoient le Baptême plus d'une fois, *tom. ibid. p. 312.* Leur sentiment sur la résurrection, *tom. id. p. 310.*

312

Marie, héritière de sa famille, & de la même maison que saint Joseph. *S. Luc, p. xij. xij. xvj.* Comment elle étoit alliée à sainte Elizabeth, *tom. id. p. xiv.* Généalogie de Marie donnée par saint Luc, *tom. id. p. xvj.* Joachim & Anne reconnus de tout tems pour pere & mere de Marie, *tom. ibid.*

xix. xx

Marie. Trois Evangiles de la naissance de Marie. *S. Math. p. cxij. cxiv.* Livres des Gnostiques, sous le titre d'interrogations de Marie, *tom. id.*

cxxxv

S. Matthias. Fut-ce pour imiter l'élection des Prêtres Hébreux que les Apôtres l'élurent par le sort. *Act. p. xxxj.* Manière dont ils procédoient à cette élection. *Act. p. xxxij. & suiv.* Livres qu'on lui a faussement attribuez. *S. Math.*

cxxv. cxxvj

- S. Matthieu.** Le même que Levi fils d'Alphée. *S. Matth. p. xvij. xvij.* Son Evangile écrit à la prière des fidèles. En quelle année, en quelle langue, *tom. id. p. xix. xx.* But qu'il s'y est proposé, *tom. id. p. xxvij.* S'il y a suivi l'ordre des tems? *tom. id. p. xxvij.* Son Evangile corrompu par les Ebionites, & par d'autres hérétiques, *tom. id. p. xx. xxv. & suiv.* Différens noms qu'ils lui donnèrent. *tom. id. là-même.* Version Grecque que nous en avons très-ancienne; mais d'un Auteur inconnu, *tom. id. xxv. xxvij.*
- Melchisédech.** Dissertation sur ce que saint Paul en a dit. *S. Paul, tom. 2. p. 575. & suiv.* Différentes généalogies qu'on en a faites, réfutées, *tom. id. p. 575. 576.* Roman de sa vie, réfuté. *tom. id. p. 577. 578.* Qu'il n'étoit pas Sem fils de Noé, ni Cham, ni le Fils de Dieu, *tom. id. 583. 584. 588.*
- Melchisédechians,** hérétiques. Leur auteur, leurs erreurs, réfutées. *S. Paul, tom. 2. p. 581.* Quand ils ont disparu? *là-même.*
- Messie.** Son adversaire peint par Zacharie. *S. Paul, tom. 2. p. xxxj.* Faux Messies, *là-même.* L'erreur des Hérodiens consistoit-elle à reconnoître Hérode pour le Messie? *S. Marc, xl. xlj. & suiv.*
- Metempsychose,** adinise dans presque tout l'Orient, au tems de Jésus-Christ, *S. Marc, p. xxj.* Les Pharisiens admettoient celle des gens de bien, *tom. id. p. xvj. xix. xx.* Les Juifs la croyoient du tems de J. C. *S. Luc, p. xxxv. xxxvj.* Elle est réfutée, *S. Paul, tom. 2. xcviij.*
- S. Michel,** chef de l'Eglise, & de la Synagogue. Prérogatives que les Juifs lui donnent au-dessus des autres Anges. *S. Luc, p. xliij.* Sujet de sa dispute avec le démon, pour le corps de Moysé après sa mort. *Epist. Canoniq. lxxvij.*
- Millénaires.** Leurs erreurs sur l'état de la terre après la résurrection, *S. Paul, tom. 2. lxxxi.*
- Miracles.** Le péché contre le S. Esprit consiste-t'il à attribuer au démon les miracles de Jésus-Christ. *S. Marc, p. lxix. lxxj.* Ce blasphème est irrémissible de sa nature, *tom. id. lxx. lxxj.*
- Molina.** Louis Molina Jésuite; son Livre de la concorde de la Grace, & du Libre Arbitre. Bruits qu'il excite en Espagne. Il dit que personne n'a jamais enseigné ce qu'il enseigne. Avantages prétendus de son système. Son sentiment sur la prédestination. *S. Paul, tom. 1. p. xxxvij. xxxix.*
- Monde,** pris pour ce que nous voyons, & physiquement. Quelle est sa nature? Quelle sera sa fin? Passages de l'Ecriture qui prouvent qu'il finira par le feu. *S. Paul, tom. 2. p. lvij. lix.* Diverses questions sur la fin du Monde. *tom. id. p. lxj. & suiv.* Sentimens des Peres sur ce sujet. *tom. id. lxxvj.*
- Monstres.** En quel état ils ressusciteront. *S. Paul, tom. 2. cij.*

- Montemajor* ; sa prudence , ses sentimens sur la prédestination. *S. Paul*,
tom. 1. xxxvij
- Morts*. Manière indigne dont plusieurs peuples traitoient les corps morts.
S. Paul, tom. 1. 321
- Morts*. Baptiser les morts , & se faire baptiser pour les morts ; anciens
abus dans l'Eglise , & parmi les hérétiques. *S. Paul*, tom. 1. p. 314.
326. 327. Les Juifs étoient souillez pendant sept jours , après avoir
touché un mort. *tom. id.* 320
- Moyse*. Dissertation sur sa mort , & sur sa sepulture. *Epîtres Canoniques*,
p. lxxj. Entretien prétendus qu'il eut avec Dieu , quelques heures
avant sa mort. *tom. id.* p. lxxiv. Miracle qui se remarque , selon Cé-
drène , sur son tombeau. *tom. id.* lxxx
- Muller*. Son opinion sur le baptême pour les morts. *S. Paul*, tom. 1. 325
- Mystère d'iniquité* ; explication. *S. Paul*, tom. 2. p. xlj. Accompli. *tom.*
id. xlij

N

- Nathan*, fils de David. Famille de Nathan réunie avec celle de Salo-
mon par le mariage de Joseph , & de Marie. *S. Luc*, p. xvij. Marie
hérétique de la famille de Nathan. *tom. id.* xij. xiiij
- Nazaréens*, hérétiques, zélez pour l'observation de la Loi. *S. Matth.* p.
xxj. xxij. Evangile des Nazaréens , le même que celui de saint Mat-
thieu. *tom. id.* xxij
- Nestorianisme*, mere , & fille du Pélagianisme. *S. Paul*, tom. 1. xxiv
- Nestoriens*. Leur Patriarche élu par le sort. Manière de procéder à cette
élection. *Act.* xxxv
- Néron*, a été regardé comme l'Ante-Christ. Plusieurs ont crû qu'il n'est
pas mort. *S. Paul*, tom. 2. xxxj. xxxij. & suiv.
- Nicodème*. Son Evangile. Abrégé de ce qu'il contient. *S. Matth.* p. cxvij.
& suivantes.
- Nicolas I.* veut être informé de la conduite qu'on avoit tenuë contre Go-
thescalque. Il cite Hincmar , & Gothescalque à Rome. Hincmar ne
désere pas à ses ordres. *S. Paul*, tom. 1. xxxij. xxxiv
- Noé*. Ceux des Gentils qui ont observé les préceptes donnez à Noé , peu-
vent être sauvez , selon les Hébreux. *S. Paul*, tom. 1. lxxj
- Noms*. Donnoit on anciennement aux Chrétiens dans leur Baptême , le
nom de quelque Saint, mort depuis long-tems. *S. Paul*, tom. 1. 317
- Neshingue*, Evêque de Vérone , scandalisé de la doctrine de Gothescal-
que. *S. Paul*, tom. 1. xxvj
- Novas*, fermoit la porte de la pénitence à ceux qui étoient tombez après
le Baptême. *S. Marc*, lxvij

O

- O** *ffrandes*. Jurement par les offrandes présentées au Temple. *S. Marc*, p. xvj. Les Pharisiens se croyoient dispensés de secourir leurs parens, en leur donnant part à leurs offrandes. *tom. id.* xiiij. xiv
- Omani**, herbe dont les Perses se servoient pour sacrifier au Démon. *S. Luc*, lxiiij
- Orientaux**, s'imprimoient des stygmates en l'honneur de certaines Divinités. *S. Paul*, *tom. 1.* xlviiij
- Origènes**, précurseur de Pélage, a fourni des armes à cet hérésiarque. *S. Paul*, *tom. 1. p. xvij.* Son sentiment sur les effets de la circoncision. *tom. id. p. lix.* sur le salut des Gentils. *tom. id. p. lxxix.* sur le salut des Philosophes, & sur la prédication de saint Jean Baptiste dans les enfers. *tom. id. p. lxxviiij. lxxix.* Il a crû que tous les hommes, même les plus méchans, seroient un jour sauvés. *tom. id. p. lxxvij.* Son sentiment sur la préexistence des ames, la réprobation, & la prédestination des hommes. *tom. id. p. xv. xvj.* sur la dispute de saint Paul avec saint Pierre. *S. Paul*, *tom. 2.* vj
- Originaux** des Epîtres des Apôtres, conservez jusqu'au tems de Tertulien. *S. Paul*, *tom. 1.* ix

P

- P** *Ains sans levain*. Quand l'Eglise a t'elle commencé à s'en servir dans le sacrifice de l'Autel? *S. Matth.* clx. clx
- Palestine**. Si le Grec étoit la Langue vulgaire dans la Palestine du tems de nôtre Seigneur. *S. Matth.* xxiiij. xxiv. & suiv.
- Pâque**. Le nom de Pâque pris dans l'Escriture dans un sens fort étendu. Jesus-Christ n'a pas mangé la Pâque légale la dernière année de sa vie. *S. Matth. p. cxlvj. cxlvij.* De l'usage du pain levé dans le sacrifice de l'Autel. *tom. id.* clviiij
- Paradis**. Feu que les Anciens ont mis à la porte du Paradis. *S. Marc*, p. lxiiij. lxiv. Tous y recevront-ils le baptême de feu. *tom. id. là-même.*
- Parthes**. Quels sont les Parthes à qui saint Jean a écrit sa première Epître? S'ils étoient Juifs, ou Gentils convertis. *Epîtres Canoniques*, p. 238. 239
- Pasmos**, *Iste*, une des Sporades dans la Mer Egée. Saint Jean l'Evangéliste y est rélégué. *S. Jean Evang. p. ij.* Y écrivit-il son Evangile? *tom. id.* là-même.
- Patriarches**. Pureté de leur Religion. *S. Paul*, *tom. 1. p. lxxiiij.* Anges que

- les Cabalistes leur donnent pour Précepteurs. *S. Luc*, xxvii
saint Paul. Précis de sa vie, & de son histoire. *S. Paul*, tom. 1. p. j. ij
 iii. Dans quel esprit, & par quels motifs il a repris saint Pierre. *S. Paul*, tom. 2. p. xxij. xxij. Evangile admis sous son nom par les Mar-
 cionites. *S. Matth.* p. cxxiv. & *Juiv.* Actes, & Apocalypse de saint
 Paul composez par les hérétiques. *Act.* vj. vij
Paul IV. Sa conduite envers Grimani, Patriarche d'Aquilée. *S. Paul*,
 tom. 1. xxxv
Paul V. élu Pape après Leon XI. prié par l'Espagne de terminer, & par
 la France de différer la conclusion de l'affaire de Molina. *S. Paul*,
 tom. 1. p. xlj. Il se détermine à reprendre le cours de cette affaire.
 tom. id. xliij. xliij
Fayens. Ils adoroient des Dieux inconnus. *Act.* xvj. xvij
Péché Quel est le péché contre le Saint Esprit? *S. Marc*, p. lxxvij. lxxvij.
 Tous les crimes commis depuis le Baptême, ne sont pas péchez contre
 le Saint Esprit. tom. id. p. lxxvij. lxxvj. Six péchez qui attaquent prin-
 cipalement la personne du Saint Esprit. tom. id. lxxvij
Pécheur. La seule douleur de ses péchez ne le rend pas vrayement péni-
 tent. Il doit cesser de mal-faire, & pratiquer les bonnes œuvres. *S.*
Marc, liv. lv
Peines. Les Saducéens nioient celles de l'autre vie. *S. Marc*, p. xxij.
 Suites de leur principe. tom. id. xxv
Pélage. Son sentiment sur la prédestination, *S. Paul*, tom. 1. xxij
Pélage & Célestins, vont en Angleterre, & y sèment leurs erreurs. *S.*
Paul, tom. 1. xxiv
Pélagiens, se retirent à Constantinople, où ils sont condamnez avec
 Nestorius leur protecteur. *S. Paul*, tom. 1. xxiv
Pénitence. Novat la refusoit à tous ceux qui sont tombez dans le crime
 depuis leur Baptême. *S. Marc*, p. lxxvij. L'Eglise l'accorde à tous les
 pécheurs. tom. id. p. lxx. lxxvij. Celle que saint Jean prêchoit se bor-
 noit-elle à la simple douleur des péchez? tom. id. liv. lv
Pentateuque. Les Saducéens recevoient-ils d'autres Livres de l'Ecriture
 que le Pentateuque? *S. Marc*, xxvj. xxvij
Pentecôte, célébrée de tout tems le Dimanche par l'Eglise. *S. Matth.* p.
 clij. Elle tomba le même jour, l'année de la mort de Jesus-Christ,
 tom. id. là-même.
 * *Peres de l'Eglise.* Leur autorité sur les dogmes, & les faits. En quoi ils
 ont pû se tromper? *Epîtres Canoniques*, xxix
Perfes. Ils reconnoissent dans la nature deux Dieux, l'un bon, & l'autre
 mauvais. Sacrifices qu'ils leur faisoient. *S. Luc*, lxij
Pharaon. Cause de son endurcissement, selon saint Chrysostome. *S. Paul*,
 tom. 1. xvij

- Pharisiens**, une des principales sectes des Juifs. Leur origine. *S. Marc*, p. x. Leurs sentimens, leur vanité, leur hypocrisie, *tom. id. p. xij. xij.*
 Sept classes de Pharisiens, *tom. id.* xv
- Philémon**. Préface sur l'Épître à Philémon. Son origine. Caractère de cette Épître, & son abrégé. *S. Paul*, *tom. 2.* 537. 538
- saint Philippe Apôtre**. Actes de saint Philippe. *Act. p. vij.* Evangile qu'on lui a faussement attribué. *S. Matth.* cxxix
- Philippiens**. Préface sur l'Épître de saint Paul aux Philippiens. Tendresse de l'Apôtre envers eux; leur charité pour saint Paul. *S. Paul*, *tom. 2.* 165. 166
- Philon**. Son sentiment sur les ames, les Anges, & les démons. *S. Paul*, *tom. 1.* xiiij. xiv
- Philosophie**, est un moyen pour parvenir au salut, selon quelques Peres. *S. Paul*, *tom. 1.* lxxvij
- Philosophes Payens**, leur extrême présomption; ils se croyoient auteurs de leurs vertus; ils se mettoient immédiatement au-dessous de Jupiter. Ils croyoient se suffire à eux-mêmes. *S. Paul*, *tom. 1. p. lxxvij.* Ils ont connu Dieu; mais ils ne l'ont point honoré comme ils auroient dû. *tom. id. p. lxxvj.* Dérèglement de leur conduite, égarément de leurs esprits, irrégularité de leur sentiment, *tom. id.* lxxv
- saint Pierre Apôtre**, son voyage à Rome l'an 40. de Jesus-Christ. *S. Marc*, p. ij. La variété des sentimens sur l'année de son arrivée à Rome, n'empêche pas qu'il n'y soit venu. *Epist. Canoniq. p. xxvj.* Comment a-t'il occupé le siège de Rome pendant vingt-cinq ans, *tom. id. p. xxv.* Pourquoi saint Paul ne parle point de lui dans les Lettres qu'il a écrites à Rome? *tom. id. p. xxvj.* Comment il se peut faire que les Juifs de Rome ne se soient point adressez à lui; mais seulement à saint Paul, pour se faire instruire du Christianisme? *tom. id. p. xxvij.* En quel sens la prédication de l'Evangile étoit partagée entre ces deux Apôtres, *tom. id. p. là-même.* Réponse aux objections contre son voyage à Rome, *tom. id. p. xxix.* Sa certitude, *tom. id. p. xxx.* Quant a-t'on commencé à en douter, *tom. id. p. xij.* Quelles raisons on a eu pour le combattre? *tom. ibid. p. là-même.* Si c'est le même que Céphas repris par saint Paul? Peut-on dire qu'il est tombé dans l'hérésie? *S. Paul*, *tom. 2. p. xj. xxj.* Il a eu plusieurs noms. *tom. id. p. xxij.* Dicta-t'il à saint Luc les Actes des Apôtres? *Act. p. iv.* Est-il Auteur de l'Evangile de saint Marc; ou l'a-t'il simplement dicté, ou approuvé. *S. Marc*, p. iv. Actes & Apocalypse de saint Pierre; son voyage; Livre apocryphe composé par les Ebionites. *Act.* v. vj
- Pilate**, Gouverneur de Judée. Actes de Pilate. Lettres qui lui ont été attribuées. *S. Matth.* cxix. cxx. cxxj
- Platon**. A-t'il crû en Jesus-Christ dans l'enfer, *S. Paul*, *tom. 1.* lxi

- Porphyre**, Philosophe mal intentionné contre la Religion Chrétienne, à cause de la dispute de S. Paul avec S. Pierre, *S. Paul, tom. 2.* vj
- Prédestination & Réprobation**. Manières dont les anciens Juifs pouvoient expliquer la prédestination. *S. Paul, tom. 1. p. xj. xij.* Sentiment d'Origènes sur ce sujet; il croyoit que c'étoit en vûe de nos mérites, ou de nos démérites passez que Dieu nous prédestinoit, ou nous réprovoit, *tom. id. p. xv. xvj.* Sentiment des Pélagiens sur la prédestination, *tom. id. p. xij.* & des Semipélagiens, *tom. id. p. xxij. xxij.* Sentiment de saint Chrysostome, *tom. id. p. xvj.* de saint Augustin, *tom. id. p. xxij.* des Grecs modernes, *tom. id. p. xx. xxj.* de Pélage, *tom. id. p. xxij.* La prédestination à la grace absolument gratuite. Prédestination à la gloire, gratuite selon les uns; non gratuite, selon les autres, *tom. id. p. xj.* Saint Paul dans l'Épître aux Romains, parle t'il de la prédestination à la gloire, ou de la prédestination à la grace? *tom. id. p. xlvij.* Disputes sur le sujet de la prédestination, à l'occasion de Goussier, *tom. id. p. xxvj.* Sentiment de Raban sur la réprobation, *là-même. & suiv.* Peut-on se servir du terme de prédestination à la mort, en parlant de la réprobation? *tom. ibid.* xxvj. xxix
- Prédestination**, & réprobation, selon Molina, combattuë & censurée dans la Congrégation de *Auxiliis*. *S. Paul, tom. 1. p. xlij.* Fin de ces disputes, *tom. id.* xlv
- Prédestinatiens**. Leur hérésie prétenduë; ont-ils jamais existé? Réfutez d'avance par saint Augustin, *S. Paul, tom. 1.* xxv. xxvj
- Prédication de saint Paul**. Livre apocryphe sous ce nom, composé par Simon le Magicien, *S. Paul, tom. 1.* ix
- Préexistence des ames**, enseignée par les Juifs, & par Origènes. Le Martyr Phamphile le défend sur ce sujet, *S. Paul, tom. 1.* xv. xvj
- Prémotion Physique** des Dominiquains, attaquée par les Jésuites, *S. Paul, tom. 1.* xlj
- Frères**. Leur ministère dans le Temple déterminé par le sort. *Act. p. xxx.* Ils sont souvent appellez dans l'Écriture: Les Anges du Seigneur, *S. Luc,* xxxix
- Prophètes**. Assemblées de Religion chez les Prophètes, *S. Marc, p. ix.* Les Juifs n'eurent aucune secte particulière, tandis qu'ils eurent des Prophètes, *tom. id.* là-même.
- Prosélytes** de domicile, & de justice; soumis aux préceptes que Dieu donna à Noë après le Déluge, *S. Marc, p. 1.* Baptême des prosélytes de justice; prérogatives dont ils jouissoient en vertu de ce Baptême, *p. là même.* 1). Ardeur des Pharisiens à faire des prosélytes, *tom. id. p. xv.* Sentimens des nouveaux Rabbins touchant les prosélytes, *tom. id. p. liij*

Prosélytes.

Prosélytes. Cérémonies avec lesquelles ils entroient dans le Judaïsme,
S. Paul, tom. 1. l]

saint Prosper. Sa Lettre à saint Augustin sur le sentiment des Semipéla-
giens, sur la prédestination, S. Paul, tom. 1. xxxij. xxij

Protestans. Leurs injustes haines contre l'Eglise Romaine, *Epist. Canoniq.*
P. 374

Prudence de Montemajor, Jésuite. Son sentiment sur la prédestination,
censurée par l'Université de Salamanque, S. Paul, tom. 1. xxxvij

saint Prudence de Troyes, écrit sur la prédestination, S. Paul, tom. 1.
xxix

Purgatoire, reconnu des Juifs; ils ne le croient différent de l'enfer, que
par la durée du supplice, S. Marc, p. lxxvj. Anciens qui l'ont mis à
la porte du Paradis. Tous y recevront le Baptême de feu, tom. id.
lxij. lxiv

Purifications, en usage parmi tous les peuples, mais sur tout chez les
Hébreux, S. Marc, p. xlviij. Quand & comment se purifioient-ils?
tom. id. xlix

Q

Quiercy. Concile de Quiercy, où Hincmar fait établir son sentiment
sur la prédestination, S. Paul, tom. 1. p. xxxij. Ce Concile est con-
tredit par Prudence Evêque de Troyes, tom. id. p. xxx. L'Eglise de
Lyon désapprouva aussi les Capitules qui y avoient été dressés, tom.
ibid. xxxij

Quiroga, Nonce en Espagne, écrit au Pape sur l'affaire de Molina,
S. Paul, tom. 1. xxxix

R

Raban, Archevêque de Mayence, écrit contre Gothescalque, S. Paul,
tom. 1. p. xxvj. Son sentiment sur la prédestination, tom. id. p. là-
même.

Raban-Maur, son sentiment sur l'Ante-Christ, S. Paul, tom. 2.
p. xlviij

Rabbin Méir. Réponse qu'il fait à la Reine Cléopatre sur une question,
S. Paul, tom. 2. xcvi]

Rabbins. Prérogatives que les anciens Rabbins ont attachées au baptême
des Prosélytes, S. Marc, p. l. lj. Sentimens des nouveaux sur cela,
tom. id. p. lij. Différence de sexe qu'ils reconnoissent parmi les An-
ges, S. Luc, p. xxxj. Ils les tiennent pour corporels, & sujets à la
V u u u

- mort, *tom. id. p. xxxj. xxxij.* Les Rabbins se font habiller proprement après leur mort; pourquoi? *S. Paul, tom. 2.* xcvij
- Ratramne*, ami de Gothescalque, censure l'écrit d'Hincmar, *S. Paul, tom. 1.* xxvij. xxix
- Réhabites*, confondus mal à propos avec les Esséniens, *S. Marc, p. xxx*
- Récompense.* Les Saducéens n'en attendoient aucune après cette vie; *S. Marc,* xxij
- Régénération des Prosélytes*, selon les Juifs, & selon les Chrétiens, *S. Paul, tom. 1. p. lj. lij.* Effets de la régénération selon les uns, & les autres. *tom. id.* Id-même.
- Remy*, Evêque de Lyon, écrit à Hincmar, condamne la témérité de Gothescalque. Ses sentimens sur la prédestination. Il désapprouve que l'on ait condamné Gothescalque, *S. Paul, tom. 1. p. xxxj. xxxij*
- Renaisance des Chrétiens par le Baptême*; effets de cette renaissance; marquez par Jesus-Christ, & par saint Paul. *S. Paul, tom. 1. p. lij. liij*
- Réprobation.* Sentimens divers sur la réprobation, *S. Paul, tom. 1. p. xj. xij. & suiv.*
- Résurrection.* Dissertation sur la Résurrection des Morts. Diverses opinions sur ce sujet, *S. Paul, tom. 2. p. lxxxvj.* Opinion des anciens Philosophes, *tom. id. p. lxxxvij.* Questions curieuses sur la Résurrection, *tom. id. p. xcviij. c. cj.* Ce que Jesus-Christ en dit, *tom. id. p. Id-même.* Sentimens des Hébreux sur ce sujet, *tom. id. p. c.* Ce qu'il faut répondre aux difficultés que les impies, & les incrédules font sur la résurrection, *tom. ibid.* cvj
- Résurrection des Morts*, attaquée dès le commencement de l'Eglise, *S. Paul, tom. 1. p. 308.* Jesus-Christ & les Apôtres fort attentifs à prouver la résurrection des morts, *tom. id. p. Id-même.* Hérétiques anciens qui nioient la résurrection, *tom. ibid.* 309
- Retranchement.* Peine du retranchement prononcée contre celui qui n'a pas reçu la Circoncision. Sens de cette peine, *S. Paul, tom. 1. p. lvij*
- Romains.* Epître aux Romains, mise à la tête des autres Epîtres de saint Paul, quoi qu'elle ne soit pas la première de celles qu'il a écrites; pourquoi? *S. Paul, tom. 1.* iv
- Romains.* Ils avoient des Dieux incertains, & des autels qui leur étoient consacrez, *Act.* xvj. xvij
- Rome.* Origine de sa primauté, & de son autorité sur les autres Eglises, *Epist. Canoniq.* xiiij

S

- S** *Abbaish*. Scrupules mal fondez des Pharisiens touchant l'observation du Sabbath, *S. Marc*, xiv
- Sabis**, nom des Disciples de saint Jean en Orient. Remarques sur leur origine; leurs Prêtres, & leurs sentimens. Ils reçoivent tous les ans le Baptême de saint Jean. Culte idolâtre qu'ils rendent à la Croix, *S. Marc*, lvij. lix
- Sacremens de la Loi nouvelle**, opposez à ceux de l'ancienne. *S. Paul*, *tom. 1. p. lxiv*. Excellence de ceux-là au-dessus de ceux-ci, *tom. id. p. là-même*. Plus parfaits, & plus efficaces que ceux de la Loi ancienne, *tom. ibid.* lvj. lvij
- Sacrifice de l'Autel**, jusqu'à quand célébré dans l'Eglise avec du pain levé, *S. Matth.* clix. clx
- Sadok**, Auteur de la secte des Saducéens; a-t'il été schismatique? *S. Marc*, xxij. xxij
- Saducéens**. Origine de leur secte. Furent-ils d'abord Samaritains ou Schismatiques? *S. Marc*, *p. xxij. xxij*. Ils sont plus anciens que les Pharisiens, *tom. id. p. xj. xxij*. Ils nioient l'existence des esprits, & l'immortalité de l'âme, *tom. id. p. xxiv*. Nioient-ils le Saint Esprit? *là-même*. Croyoient-ils Dieu corporel? *tom. id. p. xxv*. On les accuse faussement d'adorer Dieu sous la forme d'un bouc, *tom. id. p. xxix*. Reconnoissoient-ils pour Canoniques d'autres Livres que le Pentateuque, *tom. id. p. xxvj. xxvij*. Nioient-ils les récompenses, & les peines de l'autre vie? *tom. id. p. xxij*. Suites de leurs principes, *tom. id.* xxv. xxvij
- Saducéens modernes**, regardez des Juifs comme hérétiques, *S. Marc*, *p. xxix*
- Salomon**, sa famille réunie avec celle de Nathan par le mariage de Joseph, & de Marie, *S. Luc*, *p. xvij*. Jesus-Christ a été de la race de David, sans être fils de Salomon selon la chair, *tom. ibid. p. là-même*.
- Salut**. Danger de vouloir prononcer sur le salut, ou sur la damnation des hommes, *S. Paul*, *tom. 1.* lxv
- Samaritains**, ils adoroient un Dieu inconnu dans le Temple de Garizim. *Act.* *p. xiv*. Ils le dédient à Jupiter le Grec. *Act.* xv
- Saul**. Voyez *S. Paul*.
- Schammaï**, Rabbin. Son sentiment touchant la résurrection, *S. Paul*, *tom. 2.* xc
- Schmid**. Sebastien Schmid. Son sentiment sur le Baptême pour les morts, *S. Paul*, *tom. 1.*

- Schurman*. Mademoiselle de Schurman, ce qu'elle pense sur le Baptême pour les morts, *S. Paul*, tom. 1. 323
- Science moyenne*, rejetée par les Consulteurs Romains, sous Clément VIII. *S. Paul*, tom. 1. xl
- Scot*. Son sentiment sur la génération de la femme, *S. Paul*, tom. 2. p. civ
- Scribes*, venus de la division des Ecoles d'Hillel, & de Schammaï, *S. Marc*, xj
- Secte*, ce que c'est. C'est une hérésie dans le langage des Grecs, *S. Marc*, p. xxij. Trois sectes principales parmi les Hébreux, tom. id. p. x. En quoi elles différoient entr'elles, tom. id. p. xij. xiiij. & suiv. Leur antiquité, tom. id. p. x. xj. Ils n'eurent aucune secte avant la captivité de Babylone, tom. *ibid.* ix
- Séleuciens*, hérétiques qui baptisoient avec le feu. *S. Marc*, lxxvj
- Semi-Pélagiens*. Leur sentiment sur la prédestination. *S. Paul*, tom. 1. p. xxij. xxiiij. Leur opiniâtreté dans leurs erreurs. tom. id. p. xxiv. xxv. Leurs principes, combattus par saint Augustin, & par saint Prosper. *là-même*. Leur hérésie se renouvelle dans les Gaules. *là-même*.
- Sénèque*. Lettres de Sénèque à saint Paul, & de saint Paul à Sénèque; fausses, & apocryphes. *S. Paul*, tom. 1. p. ix. Sénèque a-t'il été sauvé? tom. id. p. lxx. lxxj. Jugement sur sa vie, sur sa morale, & sur sa conduite. tom. id. p. lxxvj. Son Livre des superstitions Payennes. *là-même*. Il adoroit ce dont il se railloit. Ses crimes honteux; ses usures énormes. tom. id. *là-même*.
- Sépulture*. Dissertation sur la mort, & la sépulture de Moyse. *Épîtres Canoniques*, lxxj
- Serment*. Fausses maximes des Pharisiens touchant le serment. *S. Marc*, p. xvj
- Sexe*. La distinction des deux sexes subsistera-t'elle après la résurrection? *S. Paul*, tom. 2. cv
- Simon le Magicien*, demande à acheter le pouvoir de faire des miracles; il pèche contre le Saint Esprit. *S. Marc*, p. lxxiiij. lxxvij. Il compose un Livre intitulé: La Prédication de saint Paul. *S. Paul*, tom. 1. ix
- Simoniens*. Leur Evangile. *S. Matth.* cxxvj. cxxvij
- Sixte V.* évoque; à son tribunal les disputes sur la prédestination, excitées dans les Pays-Bas, à l'occasion des Ecrits de Lessius, & d'Hamelius. *S. Paul*, tom. 1. xxxvij
- Socrate*, & *Platon*, sauvez, selon quelques Auteurs Juifs. *S. Paul*, tom. 1. p. lxxj. Jugement sur la vie, & sur la mort de Socrate. Crimes qu'on lui a reprochez. tom. id. p. lxxv. Ses juremens ridicules. l

- veut que l'on offre un coq à Esculape. Il se raille des Dieux des Athéniens ; & toutefois il les adore. *Id. même.* Son démon, qui lui inspiroit ce qu'il devoit faire. *Id. même.*
- Soleil.* Ce qu'il sera après la Résurrection. *S. Paul, tom. 2.* lxxx
- Sort.* Dissertation sur les élections par le sort. *Act. p. xxx.* Livres sacrez consultez par le sort. *Id.* xxxvj. xxxvij
- Souillures*, contractées par l'attouchement de toutes choses impures. On se purifioit de ces souillures par le baptême, & par le sacrifice. *S. Marc,* xlix
- Spanbcm.* Son sentiment sur le baptême pour les morts. *S. Paul, tom. 1. p. 318.* Réfutation des objections qu'il a faites contre le voyage de saint Pierre à Rome. *Epîtres Canoniques,* xxvij
- Sulpice Sévère*, a un sentiment particulier sur l'Ante-Christ. *S. Paul, tom. 2.* xxxij
- Syriens.* Evangile selon les Syriens. *S. Matth.* cxxvij

T

- Tatien*, Chef des Encratites. *S. Paul, tom. 2. p. 501.* Evangile de Tatien. *S. Matth.* cxxij. cxxvij
- Terre.* Ce qu'elle sera après la Résurrection. *S. Paul, tom. 2. p. lxxx.* lxxx. & suiv.
- Tertullien*, n'attribuë aucun effet surnaturel à la circoncision. *S. Paul, tom. 1. p. lx.* Son sentiment sur le baptême pour les morts. *Id. p. 312.* Il est de même sentiment que saint Augustin sur la réprimande faite à saint Pierre par saint Paul. *S. Paul, tom. 2. p. vij*
- Tertius*, Secrétaire de saint Paul, a écrit l'Épître aux Romains. *S. Paul, tom. 1.* vj
- saint Thadée*, ou *Jude*, surnommé *Lebbée*, fils de Cléophas, & de Marie sœur de la sainte Vierge. Faux Evangile qu'on lui a attribué. *S. Matth.* cxxvij
- Thérapeutes*, premiers Chrétiens de l'Égypte. *S. Marc, p. xxxix.* & premiers Disciples de saint Marc, *Id.* vij
- Thessaloniens*, sont les premiers à qui saint Paul ait écrit. Préface sur la première Épître de saint Paul aux Thessaloniens. *S. Paul, tom. 2. p. 278.* Préface sur la seconde Épître aux Thessaloniens. *Id. p. 323.* Saint Paul leur a écrit trois Épîtres. *S. Paul, tom. 1. p. x*
- saint Thomas*, Apôtre des Indes. Faux Evangile sous son nom ; le même que celui de l'enfance de Jesus. *S. Matth. p. cxxvij.* Actes de saint Thomas. *Act. p. vij.* Il est de même sentiment que saint
- Vuuu ij

Augustin sur la réprimande faite à saint Pierre par saint Paul. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 2.</i>	viiij
<i>Timothée</i> . Son éducation. Témoignage avantageux que les Fidèles lui rendoient. Saint Paul le prend pour compagnon de ses voyages, & le circoncut. Il reçoit l'ordination Episcopale des mains de saint Paul, qui le laisse en Macédoine, & le rappelle à Corinthe. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 2.</i>	365. 366
<i>Tite</i> Préface sur l'Épître à Tite; son origine; combien il fut aimé de saint Paul; ce qu'on fait de sa mort. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 2.</i>	499
<i>Tombeau de Moÿse</i> , au pied du mont Nébo, ou Pharga. Miracle qui se remarque, selon Cédreus, sur le tombeau de Moÿse. <i>Épîtres Canoniques</i> ,	lxxx. lxxxij
<i>Tonnerre</i> , appelé la voix du Ciel dans l'Écriture. L'entendit-on au Baptême de Jesus-Christ? <i>S. Marc</i> ,	lxij
<i>Traditions</i> , nécessaires à la Religion. Quelles sont celles que l'Eglise reçoit, ou défavouë? <i>S. Marc</i> ,	xviiij
<i>Tribu de Dan</i> . On croit que l'Ante-Christ en doit sortir. <i>S. Paul</i> , <i>tom.</i> <i>2.</i>	xliv
<i>Trompette</i> . Sonnera-t'elle plusieurs fois au dernier jour du Jugement? <i>S. Paul</i> , <i>tom. 2.</i>	xcv

V

<i>V Alence</i> . Concile de Valence. Canons qu'il fait sur les matières de la prédestination. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 1.</i>	xxxiiij
<i>Valence</i> . Grégoire de Valence. Ses opinions sur la prédestination. <i>S.</i> <i>Paul</i> , <i>tom. 1.</i>	xxxvij
<i>Valentin</i> . Son Évangile. <i>S. Matth. p.</i> cxxviiij. Il rebaptisoit ceux qui avoient été baptisez hors de sa secte, & les faisoit passer par le feu. <i>S. Marc</i> ,	lxvj
<i>Vasfida</i> , Jesuite, défenseur de Molina. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 1.</i>	xlj
<i>Venilon</i> , ou <i>Ganelon de Sens</i> , écrit contre Jean Scot Erigène. Ses senti- mens sur la prédestination. <i>S. Paul</i> , <i>tom. 1.</i>	xxx
<i>Verbe</i> . Divinité du Verbe désignée dans les anciens Peres sous le nom de Saint Esprit. <i>S. Marc</i> , <i>p.</i> lxi. Le péché contre le Saint Esprit consiste- t'il à nier la Divinité du Verbe? <i>tom. id.</i>	lxx. lxxvj
<i>Vérité</i> . Pharisien opposez à la vérité. Ceux qui résistent à une vérité connuë, coupables du péché contre le Saint Esprit. <i>S. Marc</i> ,	lxxiv
<i>Versan</i> . Différentes Versions des Livres du nouveau Testament. <i>S.</i> <i>Matth.</i>	viiij. ix. & suiv.
<i>Vie</i> . Évangile de vie à l'usage des Manichéens. <i>S. Matth.</i>	cxxviiij
<i>Ulphilas</i> , Evêque Arrien, Auteur de la Version Gothique du nouveau Testament. <i>S. Matth.</i>	xjv

<i>Voix du Ciel.</i> Le tonnerre pris pour la voix du Ciel dans l'Écriture. L'entendit-on au Baptême de Jésus-Christ ? <i>S. Marc</i> ,	lxij
<i>Voyage de saint Pierre.</i> Livre apocryphe composé par les Ebionites, <i>Act.</i>	
<i>p. v</i>	
<i>Voyages</i> prétendus de saint Paul, & de Thécle, <i>S. Paul</i> , tom. 1.	x

Z

<i>Zedeck</i> , la Justice. Est-ce de là que les Saducéens prirent leur nom ? <i>S. Marc</i> ,	xxij
<i>Zèle</i> admirable de saint Paul, <i>S. Paul</i> , tom. 2.	xxv
<i>Zélex.</i> Les mêmes que les Hérodiens, disciples de Judas le Gaulonite ; ils furent cause de la ruine des Juifs, <i>S. Marc</i> ,	xlviij
<i>Zéne</i> , un de ceux qui ont porté la Lettre de saint Paul à Tite, <i>S. Paul</i> , tom. 2.	500
<i>Zuingle</i> , ses sentimens sur la prédestination, & la réprobation, <i>S. Paul</i> , tom. 1. p. xxxiv. Condamnez au Concile de Trente, tom. id. là-même.	

Fin de la Table générale des Préfaces & Dissertations sur le nouveau Testament.



SUPPLEMENT



SUPPLÉMENT
 DU
COMMENTAIRE LITTERAL
 SUR TOUS LES LIVRES
DE L'ANCIEN,
 ET DU
NOUVEAU TESTAMENT.



PLUSIEURS personnes très-sages ayant vû le grand nombre de changemens que nous avons fait dans nôtre nouvelle Edition de la Génèse, nous ont représenté que pour ne pas surcharger le public, en le mettant dans une espèce de nécessité d'acheter les secondes Editions des Tomes de nôtre Ouvrage que l'on pourra réimprimer, il seroit bon de donner séparément les principales remarques, & les changemens les plus considérables qu'on y a faits, & de continuer de même pour les Tomes suivans, où l'on présume qu'il y aura à proportion des changemens plus, ou moins, selon que la matière le demandera.

Nous nous sommes rendus avec plaisir à une demande si juste, & qui nous est si avantageuse. Après l'exemple de saint Augustin, qui nous a donné ses rétractations, personne ne doit rougir de reconnoître ses fautes, & de les corriger. Nous avons toujours regardé la première Edition

A

de nôtre Ouvrage comme une simple ébauche, ou un essai. Nous avons écouté la voix du public, & consulté dans le particulier ceux qui ont voulu nous donner des avis. Nous en avons reçu par les lettres de nos amis, & même de quelques personnes inconnues; & nous avons tous mis à profit. Heureux si nous en eussions pu avoir d'avantage, le public en profiteroit. Dès qu'un Ouvrage est mis au jour, il n'est plus à l'Auteur. Il ne doit plus y prendre d'autre part, que celle de le corriger, & de le rendre le plus parfait qu'il lui est possible. C'est-là une dette qu'il contracte avec le public.

Comme nous pourrions n'être plus à Paris lorsque l'on imprimera les secondes Editions des Tomes qui suivent la Génèse, nous avons été bien-aisés de placer ici les remarques, & les corrections qu'il faudra faire sur tous ces Tomes, afin que ceux qui présideront à cette seconde Edition, puissent trouver ici toutes nos corrections ramassées, & qu'ils n'aient qu'à les y placer chacune en sa place. Nous n'avons pas remarqué avec une exactitude scrupuleuse toutes les menuës corrections qui ont été faites dans la seconde Edition de la Génèse; par exemple, des passages mis en Grec, que l'on n'avoit d'abord citez qu'en Latin; des corrections dans le Texte, & dans les Notes, ou des additions peu considérables; les Lecteurs intelligens suppléent aisément à cela par eux-mêmes. On n'a point parlé non plus des fautes qui sont déjà dans les Errata: mais on a rapporté ici la plupart des corrections qui se trouvent dans les cartons que l'on a mis dans les Volumes du nouveau Testament. Ce qu'il est bon de marquer en faveur de ceux qui pourroient avoir les Volumes où ces cartons ne se trouvent pas. S'ils les souhaitent, ils peuvent les demander au Libraire, qui ne les refusera à personne.

Si quelqu'un entreprenoit de vouloir donner une nouvelle Edition de la Génèse, il ne suffiroit pas de suivre la seconde Edition que nous avons faite; il seroit bien de consulter aussi ce Supplément, où nous avons corrigé quelques fautes, & où nous avons mis de nouvelles remarques. Mais aussi qu'il ne se contente pas de ce Supplément; car il y a un très-grand nombre d'endroits de moindre conséquence que l'on n'a point marqué ici, & que l'on trouvera dans une seconde Edition. On n'a point marqué non plus ici les fautes qui se trouvent dans les citations du Grec, & de l'Hébreu. Nous avons souvent expérimenté que malgré nôtre attention, lorsque nous corrigions une faute, l'Imprimeur au lieu de suivre nôtre correction, en a fait une autre. Ceux qui sont obligez de faire imprimer quelque chose en une langue étrangère, savent la peine où l'on est à cet égard.

Quelques personnes auroient souhaité que nous donnassions des Prologomènes sur les Livres saints. Il semble en effet que cela manque à nôtre Ouvrage. Mais si l'on y fait attention, nous avons traité à part toutes les matières qui doivent entrer dans des Prologomènes. On n'a qu'à prendre nos Dissertations, ou les endroits du Commentaire que nous

allons indiquer, pour se former un corps complet de Prologomènes.

Sur l'antiquité des caractères, sur leur origine, sur la forme des livres, des écritures anciennes, &c. on peut lire nôtre Dissertation sur la forme des Livres anciens, à la tête de la Génèse. Et la Dissertation, si Esdras a changé les anciens caractères Hébreux, à la tête du Livre d'Esdras, *page xxxiv. &c.*

Sur les anciens caractères Hébreux, ou Samaritains, on peut lire la même Dissertation, à la tête d'Esdras, & ce que j'ai remarqué sur la Génèse, Chap. x. *pag. 300. 301. 302. &c.* de la première Edition; & *pag. 311. & 312. & suiv.* de la seconde Edition.

Sur les anciennes Versions, ce que j'ai dit à la tête du second tome des Pseaumes, *pag. xx. &c.* & sur le tome de S. Matthieu, *p. viii. &c.*

Et à l'égard de la Version des Septante, ce que j'ai remarqué dans la Dissertation: savoir si les Philosophes Payens ont puisé dans l'Écriture leurs morales, &c. à la tête des Proverbes de Salomon, *p. xvii. & suiv.*

Nous avons donné une Dissertation exprès sur l'inspiration des Livres sacrez, à la tête du dernier volume de nôtre Commentaire. On peut ajouter nôtre grande Préface sur les Prophètes.

Quant à la vie, au tems, aux Ecrits, à la canonicité, & aux autres remarques critiques que l'on a coutume de faire sur chaque Livre de l'Écriture, nous croyons n'en avoir on is aucune, que nous n'ayons traitée avec assez d'exactitude, & de diligence.

Nous avons donné aussi une Dissertation sur la Chronologie en général, & en particulier sur celle des Hébreux, à la tête de la Génèse.

Pour les monnoyes, les poids, & les mesures, on peut consulter nôtre Dissertation sur le même sujet, dans le tome de la Génèse.

Et pour la Géographie, ce que nous avons dit à la tête de Josué.

Enfin nous avons traité de la police des Hébreux, à la tête des Nombres, *p. iv. & suiv.*

De leur Poësie, à la tête de l'Exode, & à la tête des Pseaumes, tome 2. *pag. xlii.*

De leur simuque, aussi sur les Pseaumes, tome 2. *page lv.*

De leurs supplices, à la tête du Deutéronome, *p. xi. & suiv.*

De leurs demeures, à la tête des Juges, *p. xi. &c.*

De la succession de leurs grands-Prêtres, à la tête de Judith, *p. 344.*

De leur milice, à la tête d'Esther, *p. 307.*

De leur mariage, à la tête du Cantique des Cantiques, *p. 160.*

De leurs funérailles; de leurs médecines; de leur manger; de leur système du monde, dans les quatre Dissertations qui sont à la tête de l'Écclésiastique.

De leurs Ecoles, & de leurs habits, à la tête de Jérémie, *p. ltv.*

Si on réunissoit toutes ces Dissertations ensemble, on en feroit un

corps de Prologomènes peut-être aussi vaste qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'ici.

G E N E S E.

E Pitre Dédicatoire, page 2. j'ai dit que les Ayeux de Son Altesse Royale de Lorraine transportez de zèle pour la vraie Religion, étoient allez en Orient soutenir les guerres du Seigneur. J'ai parlé suivant l'opinion vulgaire, qui fait venir ces Princes de Godefroi de Bouillon. Mais la vérité est qu'ils ont une autre origine, pour le moins aussi illustre. Et en les faisant venir de Gérard d'Alsace, on trouve aussi des Princes de cette Auguste Maison qui se sont distingués dans les Croisades. Adalbert fondateur de Bouzonville, fit le voyage d'Outremer. Thierry le Vaillant fils de Gérard d'Alsace, prit la Croix en 1096. Mais sa fanté ne lui ayant pas permis d'exécuter son dessein, il envoya dans la Terre sainte quatre Chevaliers en sa place. Matthieu I. Duc de Lorraine fut aussi, dit-on, du nombre des Croisez qui passèrent la mer en 1147.

Préface, pag. 1. 2. 3. &c. Nous avons mis au bas des pages quelques nouveaux passages plutôt pour l'ornement, que pour la nécessité; par exemple, pour montrer que la bassesse apparente de l'Ecriture, a des hauteurs auxquelles l'esprit humain ne peut atteindre. *Aug. lib. 2. cap. 6. de Doctrina Christiana. Ad edomandam labore superbiam, & intellectum à fastidio revocandum, cui facile investigata plerumque vilescunt* Et sur les variétés de sentimens des Commentateurs. *Aug. Ep. 82. n. 34. Qui Scripturas edisserendo pertractant, necesse est, utiamsi recte asque unius fidei fuerint, varias parere in multorum locorum obscuritate sententias; quamvis nequaquam ipsa varietas ab ejusdem fidei veritate discordes.* Et sur l'étude que l'Auteur a fait avec ses Confreres des divers Commentaires. *Hieronym. ad Aug. Ep. 75. inter Augustinian. Ego in parvo suguriolo cum monachis, id est, conpeccatoribus meis, de magnis statuerè non audeo, nisi hoc ingenè profiteri me majorum scripta legere, & in Commentariis secundum omnium consuetudinem varias ponere explanationes, ut ex multis sequatur unusquisque quod vult.* Et sur les traductions où l'on a laissé le sens suspendu. *Hieronym. in Ezech. xx. Melius est in divinis Libris transferre quod dictum est, licet non intelligas quare dictum sit; quàm auferre quod nescias.* Et sur les différentes manières de traduire le même Texte. *Aug. in Ps. 18. enarr. 2. n. 4. Nonnulla verba Scripturarum obscuritate sua hoc profuerunt, quod multas intelligentias pepererunt.* Et sur le stile simple de ce Commentaire. *Hieronym. quest. Hebr. in Genes. Pedestris, & quotidiana similis, &*

DE LA GENÈSE.

Nullam lucubrationem redolens oratio necessaria est, qua vim explicet, sensus edisseras, obscura manifestes, non qua verborum compositione frondeſcat. Sicut alii disert. . . mihi sufficit sic loqui ut intelligar; ut de Scripturis disputans, Scripturarum imiter simplicitatem.

Page 6. Je cite le Pſeume cxviii. sous le nom du *Prophète Roi*, selon l'usage ordinaire, & sans préjudice du sentiment que j'ai proposé sur les Pſeaumes, où je dis que ce Cantique a été composé pendant la captivité de Babylone.

Page 7. Après l'article second, j'ai ajouté ce qui suit: Quoique les Pères se soient moins appliquez au sens littéral, & grammatical, que n'ont fait nos nouveaux Critiques, il faut avouer toutefois que l'antiquité a produit de très-habiles Commentateurs, & d'excellens Critiques. Ce qui nous nous reste d'Origènes, d'Eusébe de Césarée, de Théodore d'Héraclée, de Théodore de Mopsueste, fait voir qu'ils n'étudioient pas l'Écriture d'une manière superficielle. Les Commentaires de saint Chrysostome, de saint Jérôme, de Théodoret, sont remplis de bonnes remarques critiques, & littérales, & on peut avancer que sur tout dans ce qui regarde le nouveau Testament, les Modernes n'ont presque rien dit, qui n'ait été découvert avant eux par les Anciens.

Pour ce qui est de l'ancien Testament, il faut avouer qu'ils avoient de grands secours qui nous manquent aujourd'hui. Les Héxaples d'Origènes qui étoient entre leurs mains, étoient un trésor qui leur tenoit lieu d'une infinité de livres. C'étoit-là où ils confrontoient les diverses Versions du même Texte, & où ils ptenoient leur parti sur le sens des Livres Hébreux, dont pour la plupart ils n'entendoient pas la langue. Mais ce que j'admire le plus dans leurs Ecrits, c'est que leur critique étoit sage, modeste, circonspecte, & qu'ils se faisoient une religion de suivre ceux qui les avoient précédé; & cela non-seulement dans le sens littéral, mais aussi dans les sens moraux, & allégoriques. C'est ce que nous avons remarqué en confrontant ensemble plusieurs Peres Grecs, & Latins sur le même Livre de l'Écriture.

Avant les disputes qui survinrent dans l'Église à l'occasion des Livres d'Origènes, cet Auteur étoit presque le seul que l'on suivit en ce genre d'études. Depuis ce tems, les Grecs se sont attachez à saint Jean Chrysostome, & n'ont fait presque que le copier, ou l'abrégét. Les Latins avant saint Augustin, & saint Grégoire le Grand, suivoient beaucoup les Grecs, comme on peut s'en persuader en comparant saint Jérôme à Origènes, & à Eusébe de Césarée; & saint Ambroise à Origènes, & à saint Basile, & ainsi des autres. Mais depuis saint Augustin, & saint Grégoire le Grand, & lorsque les études commencèrent à baisser, on se contenta de faire des précis, ou des chaînes tirées des Ecrits des Docteurs anciens; & c'est à peu près la méthode qu'ont suivie, Bède, Alcuin, Raban Maut, Haymon, Aubert, Rupert, &c.

Depuis le douzième siècle, l'étude de l'Écriture eut le même sort que toutes les autres sciences. On la traita à la manière des Scolastiques, en agitant diverses questions, & en y rapportant quantité de lieux communs. Ce que nous avons de saint Thomas sur le nouveau Testament, est proprement une chaîne des Peres. Liran qui étoit Juif de naissance, & qui s'étoit fait Catholique, & Religieux de l'Ordre de saint François, rappella l'étude de la lettre de l'Écriture, qui avoit été assez négligée jusqu'alors. La Glose ordinaire, Denys le Chartreux, & Hugues de saint Chere, & quelques autres firent des Notes courtes sur les Livres saints, mais comme ils n'avoient point la connoissance des langues originales, ils se contentèrent d'expliquer la Vulgate, en suivant les Peres Latins qui étoient entre leurs mains. Toftat suivit une autre méthode; il proposa diverses questions sur les Textes, & les traita avec étendue, à la manière des Scolastiques. Têna sur l'Épître aux Hébreux, Mendoza sur les Livres des Rois, & Pérérius dans ce qu'il nous a donné sur l'Écriture, ont suivi à peu-près la même méthode.

Sanctius, Serrarius, Bonfrerius, Cornelius à Lapide, & plusieurs autres, ont donné des Commentaires suivis, embrassant tous les sens, le littéral, le moral, l'allégorique, mêlant même assez souvent la controverse dans leurs Écrits, ce qui les a rendus extrêmement diffus, & ce qui dans la suite a été cause qu'on en a négligé la lecture. Pour remédier à cet inconvénient, d'autres ont fait des Abrégés, ou des Notes fort courtes, comme Emmanuel-Sa, Tirin, Ménoch, Mariana, &c. Mais leur bréveré a cela d'incommode, que ne donnant point les preuves de leurs explications, ils laissent souvent le Lecteur dans le doute, & dans l'inquiétude sur le parti qu'ils lui proposent.

Depuis le seizième siècle, on s'est appliqué plus que jamais à l'étude des langues, & des Textes de l'Écriture, à l'Histoire, à la Critique, aux belles Lettres, à la lecture des Peres, & des Auteurs Juifs. On a fait de nouvelles Traductions sur le Grec, & l'Hébreu, & on a cherché à l'envi de nouvelles explications. Enfin on a vu paroître dans l'espace de cent cinquante ans, plus de Commentaires, & d'Écrits sur l'Écriture, qu'on n'en avoit vu pendant plus de quinze cens ans auparavant. Le défaut général que l'on peut reprocher à la plupart des Commentateurs Protestans, quoique très-habiles pour la plupart, c'est que leurs Ouvrages sont trop fecs, trop chargés de remarques grammaticales, trop attachés au Rabbinisme, & qu'ils témoignent ordinairement trop peu d'estime, & de respect pour les Peres. Je ne parle point des sentimens contraires à la foi de l'Église qu'ils y établissent, & où souvent on peut dire qu'ils n'ont pas toute la bonne foi qu'on pourroit souhaiter; car ils ne peuvent souvent à l'Église Catholique des sentimens qu'elle ne reconnoît pas pour siens.

On ne donne point ici de longs Prolegomènes, &c. p. 8.

Page 9. Sur la Version des Septante, nous favons les difficultez que l'on forme sur l'Histoire que Joseph, & Philon, apres Aristée, nous ont donnée de cette Traduction. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans cet examen. (a) Il nous suffit que les Juifs d'Egypte ayent eu une Traduction, du moins des cinq Livres de Moyse, des le tems de Ptolemée Philadelphie, environ deux cens cinquante ans avant JESUS-CHRIST. *Hieronym. in Ezech. vi. Quamquam & Aristeus, & Josephus, & omnis Scola Judæorum quinque tantum Libros Moysi à septuaginta translato afferant.* Ces Interprètes vivoient dans un tems, où la langue Hébraïque étoit encore connue, &c.

Page 11. Hugues de S. Victor. Malgré mes corrections, & l'Errata de la première Edition, on a conservé dans la seconde Hugues de S. Victor, au lieu de Hugues de S. Chere. Ce Cardinal Dominicain qui mourut en 1261. ou 1262. est le premier qui ait fixé la Bible par Chapitres, en composant la Concordance Latine de tous les mots déclinaibles de la Bible. Il se fit aider, dit-on, par cinq cens de ses Religieux, qui travailloient sous lui. Arlot de l'Ordre des Freres Mineurs, qui vivoit en 1290. perfectionna ces Concordances; & le Rabbin Gédalia dit que c'est sur les Concordances Latines du P. Arlot, que le Rabbin Nathan fit sa Concordance Hébraïque en 1438. Conrad d'Alberstad Dominicain vers l'an 1290. ajouta aux Concordances Latines les mots indéclinables; Enfin Jean de Ségovie au tems du Concile de Bâle en 1430. ajouta aux anciennes Concordances une table alphabétique des particules indéclinables, qui ont été souvent imprimées séparément à la fin des Concordances Latines, & enfin mises dans le Texte avec les autres, dans les Editions postérieures. Dans les anciennes Editions, on n'indique que le Chapitre, & la lettre qui marque le commencement, le milieu, ou la fin du Chapitre. On n'y a mis les versets qu'assez long-tems depuis les premières impressions. Je ne m'étens pas sur les Concordances imprimées, dont les unes sont beaucoup plus étendues, & plus correctes que les autres. Celles de Bulloco suivent une méthode particulière; elles ont plus d'égard à l'ordre des matières, & des choses, qu'à celui des lettres de l'alphabet. C'est la science d'un bon Bibliothécaire de savoir discerner les bonnes Editions des Concordances.

L'exemple des Latins fit naître à Euthalius Moine Grec de Rhodes en 1300. la pensée de faire une Concordance de la Bible en sa langue; & Conrad Kircher Protestant d'Aulbourg fit imprimer en 1607. une Concordance Grecque de sa façon, qui est d'une grande utilité pour l'intelli-

(a) Nous avons traité-cette matière assez au long dans la Dissertation, si les Philosophes ont puisé leurs sentimens dans les Livres Saints, à la tête du Livre des Proverbes.

gence des Livres saints. Le défaut qu'on lui reproche, c'est d'avoir suivi le Grec des Septante de l'Édition de Complute, qui n'est pas la véritable Version des Septante, c'est-à-dire, qui a été réformée, & retouchée sur la Vulgate.

Les Concordances Grecques du nouveau Testament furent composées par Xiste Bétuleius, & imprimées d'abord à Bâle en 1546. puis à Genève en 1600. & en 1624. & à Virtemberg en 1634.

Quant aux Concordances Hébraïques, nommées en Hébreu, *Livre qui éclaire le chemin*, elles furent composées au commencement du quinzième siècle par un Rabbin nommé Isaac Nathan, ou Mardochee Nathan. Il commença son Ouvrage en 1438. & le finit en 1448. Reuclin est le premier qui les ait fait imprimer. Buxtorf dans la Préface de celles dont il a procuré l'édition à Bâle, cite le Rabbin Nathan, qui avoué qu'il a été obligé de suivre le partage des Chapitres, & des versets qu'il a trouvé dans les Bibles Latines, &c.

Préface particulière, page 13. Nous avons ajouté pour exemple des choses qui peuvent avoir été retranchées des Oeuvres de Moÿse, l'Histoire de Lamech le bigame; car ce que dit cet homme à ses deux femmes insinué, qu'il y avoit quelque chose auparavant dans le Texte, qui n'y est aujourd'hui. *Genes. iv. 23. Écoutez mes paroles, femmes de Lamech, faites attention à mes discours: J'ai tué un homme pour ma blessure, & un jeune homme pour ma meurtrissure. Dieu punira sept fois le meurtrier de Caïn, & septante fois sept fois le meurtrier de Lamech.* Ce qui n'a aucun rapport avec le reste de la narration de Moÿse.

Page 20. En parlant du Texte Samaritain, on peut ajoûter ceci, que je n'ai point mis dans la seconde Edition: Le Texte Samaritain avoit été inconnu depuis le tems d'Origènes, & de saint Jérôme, qui en ont quelquefois fait mention. Dans le dernier siècle, on en rapporta quelques Exemplaires d'Orient, & le P. Morin fit imprimer en 1631. le Pentateuque Samaritain. Le parallèle que l'on a fait de ce Texte avec le Texte Hébreu des Juifs, a fait croire à quelques-uns (a) qu'il étoit plus pur que celui des Juifs; d'autres ont prétendu qu'il avoit été corrompu par un certain Dosithee, dont parle Origènes. (b) M. le Clerc (c) a ramassé avec beaucoup d'exactitude les endroits où il juge que le Texte Samaritain est plus, ou moins correct que le Texte Hébreu. Par exemple, le Samaritain paroît plus correct, *Genes. II. 4. VII. 2. XIX. 19. XX. 2. XXIII. 16. XXIV. 14. XLIX. 10. 11. 1. 26. Exod. 1. 2. IV. 2.*

(a) Usurier a prétendu que le Texte Samaritain avoit été corrompu par D. sithéc. Le P. Morin au contraire s'est déclaré en faveur du Texte Samaritain, contre le Texte Hébreu.

(b) Vide Origen lib. 2. contra Cels. Item in Math. 23. & in Joan tom 14.
(c) Joan. Cleric. in Rynatench. Indico 11.

Il s'exprime d'une manière plus conforme à l'analogie, *Genef* xxxi. 39. xxxv. 26. xxxvii. 17. xli. 34. 43. xlvii. 3. *Deut.* xxxii. 5.

Il y a des gloses, & des additions, *Genef* xxxix. 15. xxx. 36. xli. 16. *Exod.* vii. 18. viii. 23. ix. 5. xxi. 20. xxii. 5. xxiii. 19. xxxii. 9. *Levit.* i. 10. xvii. 4. *Deut.* v. 21.

Il paroît qu'il a été corrigé par quelque main critique, *Genef* ii. 2. iv. 10. ix. 5. x. 19. xi. 21. xviii. 3. xix. 12. xx. 16. xxiv. 38. 55. xxxv. 7. xxxvi. 6. xli. 50. *Exod.* i. 5. xiii. 6. xv. 3. *Num.* xxi. 32.

Il est plus plein que le Texte Hébreu, *Genef* iv. 8. xi. 31. xix. 9. xxvii. 34. xxxix. 4. xliii. 25. *Exod.* xii. 40. xl. 17. *Num.* iv. 14. *Deut.* xx. 16.

Il est fautif, *Genef* xx. 16. xxv. 14.

Il s'accorde avec les Septante, *Genef* iv. 8. xix. 11. xx. 16. xxxiii. 2. xxxiv. 55. 62. xxvi. 18. xxix. 27. xxxv. 29. xxxix. 8. xli. 16. 43. xliiii. 26. xlix. 26. *Exod.* viii. 3. & en plusieurs autres endroits.

Quelquefois aussi il s'éloigne des Septante, *Genef* i. 7. v. 29. viii. 3. 7. xlix. 22. *Num.* xxii. 5. Ce qui est remarquable contre Uférius, qui a prétendu que le Texte Samaritain avoit été corrigé par Dosithee, sur le Texte des Septante.

Page 27. *Dissertation sur la matière, & la forme des Livres anciens*, ligne 18. Le nom de *volumen* se trouve souvent dans la Vulgate du Pentateuque, mais il n'est pas une seule fois dans le Texte Hébreu de ces Livres, mais seulement dans ceux de Jérémie, d'Ezéchiel, d'Isdras, du Pseaume xxxix. & dans Zacharie. Je ne m'arrête pas...

Page 28. l. 25. Les témoins souscrivent à ce contrat, comme il paroît par l'Hébreu, les Septante, & l'Arabe: *In conspectu vestrum qui scripserunt*; ou en suivant une autre manière de lire, & de ponctuer l'Hébreu: Les témoins étoient seulement inscrits, & dénommez dans l'acte, ainsi que le Caldéen, le Syriaque, & la Vulgate l'entendent, *qui scripti erant in libro emptionis*. Et ce dernier sens paroît le plus probable, parce qu'encore aujourd'hui dans l'Orient, on ne signe point les actes, & les contrats; on y met seulement son sceau, & celui des témoins. (a) Ce contrat original...

Page 33. *Dissertation sur le pays d'Ophir*. Grotius (b) croit que les vaisseaux de Salomon n'alloient peut-être pas jusqu'aux Indes, mais jusqu'au port de la ville qu'Arrien nomme *Aphar*, Plin *Saphar*, Ptolomée *Saphera*, Etienne *Saphirina*, qui étoit sur les côtes d'Arabie qui sont baignées de l'Océan; & que les Indiens apportoient là leurs marchandises, que les Hébreux, & les autres peuples y venoient acheter. M. Huët...

(a) Chardin, Voyage de Perse, liv. 2. p. 90. & Gouvernement des Perses, p. 164.

(b) Grot. in J. Reg. ix. 28.

Page 34. lig. 38. Effacez : Au reste je ne trouve ni dans Strabon , ni dans Ptolomée, *Gassion Gaber* , ni *Betogabria* sur la Méditerranée.

Page 44. *Dissert. sur l'origine de la circoncision.* Après ces mots, lig. 8. nommé *Ilus*, comme nous le verrons ci-après ; ajoutez : *Saint Barnabé (a)* dans son *Epître* dit que tous les Syriens , & les Arabes , & les Prêtres Egyptiens reçoivent la circoncision. *Saint Epiphane (b)* dit aussi que les *Ismaélites*, autrement dit *Sarafins*, les *Samaritains*, les *Iduméens*, les *Homérites*, la prennent aussi bien que les *Juifs*. *Saint Jérôme (c)* y joint les *Ammonites*, & les *Moabites*. *Saint Ambroise (d)* avance que non seulement les *Prêtres Egyptiens*, mais aussi quelques-uns des *Ethiopiens*, des *Arabes*, & des *Phéniciens* recevoient la circoncision. On trouve la même chose dans le *Livre de la circoncision*, parmi les *Oeuvres de saint Cyprien*.

En sorte que selon ces Auteurs, dont l'autorité, & l'antiquité sont reconnues, la coutume de se circoncire étoit très-répandue dans l'Orient. Je ne dis rien des *Ismaélites*, des *Iduméens*, des *Arabes*, des *Ammonites*, & des *Moabites*. Ils pouvoient tous l'avoir reçû de *Abraham*. On fait que *Jean Hircan* obligea les *Iduméens* à se faire circoncire, après qu'il les eut assujettis. (e) Il traita apparemment de même les *Moabites*, & les *Ammonites*. Je soupçonne que sous le nom de *Phéniciens*, *saint Ambroise*, & *Hérodote* ont entendu les *Samaritains*; car *saint Epiphane* qui parle des *Samaritains*, ne dit rien des *Phéniciens*. Or nous ne sommes pas en peine de découvrir l'origine de la circoncision parmi les *Samaritains*, puisqu'ils observoient les *Loix de Moÿse*. Reste donc les *Egyptiens*, & les *Ethiopiens*. Ces derniers ne se vantent pas d'être les auteurs de cet usage. Ils en rapportent l'origine aux *Hébreux*, ou aux *Egyptiens*. Ainsi toute la difficulté est réduite à examiner quelle est la source de la circoncision chez les *Egyptiens*.

Or il paroît par tous les Auteurs qui en ont parlé, que parmi eux l'obligation de se circoncire, n'a jamais eu force de Loi, & ne s'est point pratiquée universellement dans leur pays. *Philon (f)* dit que ces peuples se font circoncire pour plusieurs raisons. La première, pour éviter une maladie dangereuse, nommée le charbon, à laquelle sont sujets ceux qui ne sont pas circoncis. La seconde, afin de conserver le corps dans une plus grande pureté, en retranchant ce qui est capable de contenir quelquo

(a) Barnab. Ep. p. 32. Αὐτὸς ἐστὶν Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ. Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ. Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ.

(b) Epiphani. t. 2. hæres. 30. Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ ἐστὶν Ἰσραὴλ.

(c) Iudæis, ὃς Ἰσραὴλ, ὃς Ἰσραὴλ.

(d) Hieronym. in Jerem. IX.

(e) Ambros. Aunon. in Levit. ad Constant. seu Ep. 72. n. 6. nov. Edit.

(f) Joseph. Antiq. l. 13. c. 7.

(g) Philo de circumcis. p. 810. ...

soùillure ; c'est dans la même vûe qu'ils coupent tout le poil du corps , de peur qu'il ne reste sous le poil (a) quelque chose capable de les rendre impurs. La troisième raison est toute symbolique , & ne regarde point nôtre sujet. Enfin la quatrième , pour aider à la fécondité ; car ils prétendent que ceux qui sont circoncis , engendrent avec plus de facilité que d'autres.

Saint Ambroise (b) semble dire que les Egyptiens croyoient qu'il y auroit une espèce d'impiété pour les Prêtres , de ne prendre pas la circoncision. Ils sont persuadés que ni les Magiciens , ni les Astrologues ne pourroient rien opérer par leur art , sans la circoncision. *Necque Magici carminis sapientiam , nec Geomestriam , nec Astronomiam judicant vim suam obsinere , sine circumcissionis signacula.* Vesting Médecin célèbre (c) prétend qu'il y a une raison naturelle pour les Egyptiens , & les Arabes , de prendre la circoncision , tant aux hommes , qu'aux femmes. Pour les hommes , c'est que le prépuce leur croit tellement , qu'on est obligé de le couper par nécessité , & non par religion ; quoique peut-être parmi ces peuples superstitieux , la Religion s'y soit aussi mêlée. Pour les femmes , c'est une raison à peu-près pareille. (Voyez la Note Latine , pag. 46.) Ce qui est certain , c'est que la chose n'est ni générale , ni d'obligation parmi ces peuples ; la circoncision est un remède dont on se sert si l'on veut. J'en excepte ceux qui suivent la Loi de Mahomet , chez qui elle est d'obligation pour les hommes.

Saint Clément d'Alexandrie. . .

Page 48. Après avoir rapporté la citation de Sanchoniaton , au lieu de la réflexion dont nous l'avions accompagnée , supposant qu'elle étoit de quelque autorité , il faut lire : Mais comme nous mettons Sanchoniaton au rang des Auteurs fabuleux , nous ne croyons pas devoir perdre le tems à le réfuter , ni à faire des réflexions sur son récit.

Page 65. lig. 6. . . n'ont aucun usage de la monnoye. M. Bernier (d) dit qu'il n'y a point de monnoye en Ethiopie ; & que dans le Bengale , (e) on se sert de petites coquilles de la mer des Maldives , au lieu de basse monnoye. Tout le commerce de la Mingrelie (f) se fait par échange. On donne marchandise pour marchandise ; l'argent n'a point de prix arrêté parmi ces peuples. La monnoye qu'on y voit , est des étrangers.

Page 65. lig. 29. Dans ce pays-là ; ajoutez : Dans le Royaume de Lar , qui fut conquis il y a environ cent cinquante ans par les Perses , (g) la monnoye étoit un fil d'argent , rond , gros comme une plume , plié en deux de

(a) L'Imprimé de la Génèse porte , par-dessus le poil , d. faut lire par-dessous.

(b) *Ambros. Ep. 72. ad Crispianum , n. 5.*

(c) *V. Bins singul. an. tom. 6. c. 6.*

(d) *Bezaus Lectures , t. 2.*

(e) Bernier , Lettre de l'Etat d'Indoustan , p. 20.

(f) Chardin voyage de Perse , p. 84.

(g) Voyages de Tavernier , & de Paul de Vaise , l. 11. c. 24.

la longueur d'un travers de pouce. On en voit encore dans ce pays là.

Page 66. Chronologie des Egyptiens. Les années des Egyptiens étoient beaucoup plus courtes que les nôtres. Paléphate (a) dit qu'au commencement, ils ne comptoient les regnes de leurs Rois, que par jours. Par exemple, après la mort de Vulcain, son fils Elios lui succéda, & regna quatre mille quatre cens soixante & dix-sept jours, qui font douze ans trois mois quatre jours. On ne commença parmi eux à avoir des années de douze mois, que depuis que les Rois eurent des peuples tributaires. D'autres prétendent qu'originairement leurs années n'étoient que de quatre mois...

Page 86. Sur la Table Chronologique. Un nommé M. Yon, que je n'ai pas l'honneur de connoître, fit écrire à M. Emery mon Libraire, le 31. Janvier 1711. quelques remarques sur notre Table Chronologique, dont je vais donner ici l'extrait, parce qu'elles m'ont paru fort sensées. Les voici: Comme l'année Julienne, dont se servent les Chronologistes, est plus longue d'environ onze minutes, cela fait que l'équinoxe n'est pas attaché à un certain jour du mois, mais s'avance peu à peu, de telle sorte qu'il le faut placer au tems de la création du monde, un mois plus tard qu'à la naissance de notre Seigneur. C'est pourquoi ils mettent le premier jour du monde, qui étoit un Dimanche, au vingt-troisième jour d'Octobre.

Usésius qui avoit fait cette observation, vivant dans un pays où l'on suit encore cette année Julienne, & où la correction du Calendrier faite par le Pape Grégoire XIII. en 1581. par laquelle il tetrancha dix jours de cette année, n'est point reçue, n'a eu garde de s'en éloigner dans ses supputations. Mais les Auteurs de la Chronologie de la Bible de Virré, de celle de M. de Sacy, & les Bénédictins de S. Vanne écrivant en France, où l'on suit l'année Grégorienne, selon laquelle l'équinoxe est fixé de manière qu'il n'est plus sujet à passer ainsi d'un mois en un autre, ils auroient dû y avoir quelque égard, en marquant à quel jour de nos mois répond chaque événement marqué dans l'histoire. Par exemple, on dit que Noé ouvrit l'arche par le toit l'an du Monde 1657. le premier jour du mois, & de l'année hébraïque, qui répond au Vendredi 23. Octobre; mais il ne sortit de l'arche que le vingt-septième jour du second mois, qui répond au Vendredi dix-huitième Décembre même année. Ce qui est pris d'Usésius. Ne feroit-il pas plus naturel, & plus intelligible, de dire qu'une chose que l'on suppose avoir été faite à l'équinoxe de l'automne, est arrivée à un jour qui répond, si vous voulez, au 21. ou au 22. de Sep-

(a) Palaphat. fragment. ex Chronico Alex. | γένεσις καὶ τὸ ἄνω καὶ ἀρχαῖα καὶ τὸ ἐπὶ Ἰουδαίῳ,
 Μετὰ δὲ τοῦτο ἔρχεται, ἡ ἰσχυροῦς Ἀποστολῆς | ἀπὸ τῆς περιόδου τοῦ ἑνιαυτοῦ καὶ τῆς ἰσοπέρας,
 ἡ καὶ ἀπὸ τῆς ἰσοπέρας ἡλικίας ἡλικίας δὲ τῆς ἡλικίας | οἱ γὰρ οὗ μὲν καὶ τὰ ἄλλα ἀναριθμητὰ ἔστιν ἀνο-
 ῖτη ἡλικία γὰρ ἡλικίας δὲ, ἡ γὰρ ἰσοπέρας ἡλικίας | μάθη ἡλικίας ἡλικίας τῆς ἀνοριθμητῆς ἡλικίας.

tembre, que de dire que ce jour répond au 23. Octobre, & qui donne l'idée d'une saison où les jours sont bien autrement courts, qu'à l'équinoxe.

Outre cela, il paroît qu'on n'a pas pris garde qu'en suivant les années Juliennes, l'équinoxe de l'automne qui faisoit le commencement des années des Hébreux, ne répondoit plus au 23. Octobre l'année du déluge, comme il faisoit au tems de la création, mais bien au dixième, comme l'a marqué le P. Petau; car s'avancant d'un jour dans l'espace d'environ cent trente & un ans, ce que les Auteurs de la correction Grégorienne ont réduit pour l'usage à trois jours en quatre siècles; il devoit tomber au 20. Octobre, vers le tems du déluge, de la même manière qu'il s'est 100 jours avancé depuis, jusqu'à ce qu'on y ait remédié en diminuant l'année par le retranchement du bissexté à la fin du siècle. Ce qui fait que les Anglois, & les autres peuples qui n'ont point reçu cette correction, sont éloignés de nous en ce siècle, d'un jour plus qu'ils ne l'étoient au siècle passé, & qu'ainsi l'équinoxe s'est encore avancé chez eux d'un jour.

Voilà ce que porte la Lettre. Pour entrer autant que j'ai pû dans le dessein de ce Monsieur, & pour faire usage de son avis, j'ai retranché de la seconde Edition ce qu'il avoit trouvé à redire dans la première, & je me suis contenté de marquer le jour du mois Hébreu, laissant à d'autres à faire les supputations nécessaires pour les réduire juste à nos jours du mois, suivant la correction Grégorienne. J'ai eu soin aussi, selon l'avis que m'a donné une autre personne anonyme, de mettre au haut des pages dans le corps du Commentaire, les années du Monde, afin d'épargner au Lecteur la peine de consulter à tous momens la Carte Géographique. Mais je dois l'avertir qu'il s'est glissé plusieurs fautes dans les chiffres. On a tâché d'en corriger quelques-unes dans *l'Errata*, mais il en est encore resté un bon nombre. Ceux qui ont passé par les mains des Imprimeurs, auront quelque indulgence pour nous.

J'ai retranché dans la Table Chronologique le commencement du regne de Sicione, & d'Argos, qui n'a nul rapport à mon sujet; & l'irruption des Hycsos en Egypte, & leur sortie, dont je crois le tems fort incertain.

A l'égard de la Carte Géographique, j'y ai fait plusieurs changemens; j'y ai ajouté plusieurs lieux, qui n'y étoient pas dans la première Edition, par exemple, Ragés, Ecbatane, Tabes, Orchoé, & très-grand nombre d'autres, dont il seroit assez inutile de donner ici le dénombrement, & qu'il faut voir sur la Carte même.

G E N E S E.

C H A P I T R E P R E M I E R.

¶ 1. **S**ur le sentiment des Peres, qui ont crû que *in principio creavit* ; marquoit que Dieu avoit créé par son Fils le Ciel, & la terre, j'ai dit que ce sentiment doit passer pour une explication spirituelle, plutôt que pour une explication littérale, & qu'en particulier ce que Tertullien, & saint Hilaire disoient sur cela, ne venoit que de ce qu'ils ignoroient absolument la langue Hébraïque. On peut ajouter aux Peres que j'ai citez, saint Augustin, *serm. 1. nov. Edit. Olim. 14. de diversis.*

Page 2. Il n'est suivi de personne ; ajoutez : Quelques nouveaux Critiques (a) voudroient qu'on traduisit : *Au commencement, lorsque Dieu créa le Ciel, & la terre, la terre étoit informe, &c.* Ou, *avans que Dieu formât le Ciel, & la terre, la terre étoit informe.* Mais outre que ces traductions sont contraires à la foi, & favorisent l'opinion qui tient l'éternité de la matière, elles sont aussi contraires au Texte de Moÿse, qui distingue ces deux propositions que l'on voudroit unit, *au commencement Dieu créa le Ciel, & la terre : or la terre étoit informe ; & non pas : Au commencement que Dieu créa le Ciel, & la terre, la terre étoit informe.* Ces Critiques suppriment la conjonction &, ou *or*, & ajoutent *que*, qui n'est point marqué dans Moÿse. Enfin ils s'éloignent de tous les anciens Traducteurs.

Page 3. Le Législateur ne parle point de la création des substances spirituelles ; & saint Hilaire (b) remarque qu'ayant à instruire un peuple grossier, il ne leur parle que de la création des êtres sensibles, & corporels ; mais que saint Paul, ce divin Interprète de l'ancien Testament, nous a révélé d'autres mystères, & nous a appris (c) que le Fils de Dieu, qui est l'image du Pere, est aussi le premier-né des créatures, parce qu'en lui ont été créées dans le Ciel, & dans la terre toutes les choses visibles, & invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances ; que tous est dans lui, & par lui, & qu'il est avans toutes choses. Les anciens Peres Grecs, . .

Page 4. Quelques-uns joignent le ¶. 1. au ¶. 2. Effacez cet article : Il est renfermé dans la seconde note que nous venons de faire.

Page 6. Nous avons supprimé ce que nous avons rapporté du système

(a) *Græc. Pat. Rab. Quid.*
(b) *Hilar. in Psal. 202. v. 4.*

(c) *Coloss. 1. 15.*

du Monde, suivant les anciens Hébreux, parce que nous avons traité cette matière plus au long dans une Dissertation faite exprès, & imprimée à la tête du Livre de l'Ecclésiastique. Mais nous avons conservé ce que nous avons dit de la manière dont le monde avoit été créé, selon le systéme des Egyptiens, des Phéniciens, & des anciens Philosophes de la Grèce.

Page 11. §. 3. *Fist lux...* Ce sont ces expressions que Longin (a) admittoit dans son Traité du sublime.

Page 22. lig. 22. Régler les tems, & les saisons; ajoutez: Origènes (b) a crû que les astres étoient une espèce de livre, où étoit écrit tout ce qui devoit arriver, suivant ce passage d'un ancien Livre apocryphe, intitulé; *la prière de Joseph*, où on lisoit: *J'ai lu dans les tables du Ciel*. Cet Auteur a un grand nombre de sentimens singuliers, qu'il a puisés dans des Livres apocryphes, qui étoient autorisés de son tems. Les Peres. . .

Page 25. l. 31. Ces rêveries sont indignes; lisez: Ces rêveries sont anciennes, (c) & fort autorisées dans les Livres des Hébreux: mais elles n'en méritent pas moins nôtre mépris.

Page 29. lig. 10. *Similitudinem nostram*. Ajoutez: Platon (d) a crû que le corps, & l'ame avoient été formés par des Dieux inférieurs, à qui le grand Dieu en donna la commission. Philon (e) dit de même que Dieu s'adressa à des puissances inférieures, pour la formation de l'homme. Ces puissances y firent ce qu'il y a de mal, c'est-à-dire, la nature corrompue. Ce qui est entièrement conforme à la doctrine de Platon, qui enseigne que les Dieux inférieurs sont auteurs de l'ame animale, qui est le siège des passions. Tertullien (f) avoit apparemment puisé dans ces sources ce qu'il dit, que ce qu'il y a de raisonnable dans nôtre ame, vient de Dieu; & que ce qui y est de déraisonnable, vient du Démon. Tels étoient les principes des Manichéens, & de quelques autres hérétiques.

Il est certain que les anciens Juifs, de même que les nouveaux, tiennent que les ames ont toutes été créées dès le commencement, & que Dieu les unit au corps à mesure qu'ils sont formés. Philon, (g) & Joseph (h) s'expliquent sur cela d'une manière très-expressive après les Platoniciens; & Menassé Ben Israël (i) enseigne que la préexistence des ames, est un sentiment généralement reçu chez les Juifs. Ils soutiennent qu'elles furent toutes produites le premier jour de la création, qu'elles se trouvè-

(a) Longin de sublimi, c. 7.

(b) Origen. in Genes. 1. 3. Edit. Huët. Vide not. ejusd.

(c) Vide 4. Exod. vi. 49. 59. Lige 4. Esdr. vi. 59. 50.

(d) Plato in Timaeo, p. 69.

(e) Philo, de opific. mundi, p. 16.

(f) Tertull. de anima, p. 117.

(g) Philo de confus. linguarum, p. 270. & de gigantibus p. 222. 223.

(h) Joseph. Antiq. lib. 18. c. 2. & de Bello, lib. 2. c. 8. & lib. 7. c. 25.

(i) Menasse Ben Israël, Concil. in Genes. q. 6. p. 12. & de creatione problem. 15. p. 16.

rent toutes dans le Jardin d'Eden, & que Dieu leur parloit, lorsqu'il disoit : *Faisons l'homme à notre Image.*

D'autres prétendent. . .

Page 34. Platon, & quelques Auteurs. . . Lisez : C'est une ancienne fable rapportée dans Platon, (a) que Dieu créa dans le commencement trois espèces d'hommes, le mâle, la femelle, & un composé de l'un, & de l'autre, c'est-à-dire, une espèce d'hermaphrodite, qui avoit deux corps collez dos contre dos, ayant quatre pieds, quatre mains, & tout double, D'autres, comme Eugubin. . .

Page 35. lig. 6. D'autres Rabbins soutiennent que Dieu créa au commencement deux femmes, l'une nommée *Lilith*, & l'autre *Eve*. La première fut créée comme Adam, & avec lui du limon de la terre. L'autre fut tirée de la chair, & de son côté ; & sa création est racontée *Genes. 11. 28.* L'Écriture ne dit rien de cette première femme, mais les Docteurs Juifs en content bien des choses. Ils prétendent que c'est elle dont parle *Isaïe Chap. xxxiv. 14.* Ce fut une femme défobéissante, qui fit divorce avec Adam, & qui tâcha de mettre à mort les enfans après leur naissance. (b)

CHAP. II. §. 2. Nous avons traité en cet endroit dans la seconde Edition, la question de la création successive, ou de la création simultanée, que nous n'avions touchée qu'en passant à la page 5. de la première Edition. Voici ce que nous avons dit sur cet endroit. On demande s'il faut reconnoître dans le récit de Moïse une création successive, ou une création simultanée ? c'est-à-dire, si toutes les créatures ont été formées en l'état de perfection où nous les voyons, tout d'un coup, & dans un moment, ou si elles ne furent produites, & mises en l'état où elles sont, que dans l'espace de plusieurs jours. Les Interprètes conviennent que Dieu tira du néant toute la matière de l'Univers dans un instant, par un seul *fact*, par un acte très-simple de sa volonté. Mais ils sont partagés sur la question que l'on vient de proposer.

Les uns soutiennent que les êtres sensibles ne furent mis dans leur perfection que dans l'espace de sept jours consécutifs, & ils ont pour eux le récit de Moïse, qui paroît décisif. On conçoit bien que le chaos n'a pu se débrouiller, que par une suite d'une infinité de mouvemens divers, qui ont séparé les parties d'une nature, & d'une forme étrangère, & incompatibles ; & qui ont réuni celles qui étoient de même forme, & de même nature, pour en composer les Cieux, les astres, les eaux, la terre.

(a) *Plato in Sympos. p. 190. 191.*

(b) Buxtorf, *Synag. des Juifs*, ch. 2. Voyez la Dissertat. sur les mauvais Anges, à la tête de S. Luc, p. 52. & notre Comment. sur *Isaï*, xxxiv, 14. p. 396. &

Toutes ces diverses parties n'ont pû se dégager les unes des autres, ni s'arranger comme il a fallu, que dans un espace de tems assez considérable.

Nous ne nions pas toutefois que Dieu n'ait pû par sa toute-puissance suppléer à tous ces mouvemens successifs, qui ont causé les divers dérangemens, & arrangemens des parties homogènes, & hétérogènes de la matière. Mais il ne faut pas multiplier les miracles sans nécessité, sur tout lorsqu'on a un Texte de l'Écriture qui nous fixe à un certain sentiment, & qui n'a rien de contraire à l'idée de Dieu, ni aux loix de la nature. Nous avoüons aussi que Dieu seul est Auteur du mouvement imprimé à la matière, & que c'est par l'ordre de sa sagesse souveraine, que toutes les parties de l'Univers se sont formées, rangées, & disposées de la manière que nous les voyons. Enfin nous reconnoissons qu'outre ces êtres qui paroissent formez par un mouvement réglé, & suivant les loix naturelles établies de Dieu, il y en a encore une infinité d'autres, qui ne peuvent être que l'ouvrage d'une volonté particulière du Créateur, qui produisit l'homme, les animaux, les plantes, & qui en disposa les parties, les organes, & les ressorts avec tant d'art, & de sagesse, qu'elles pûssent se reproduire, se multiplier, & se conserver, par des loix qui sont au-dessus de la pénétration de l'esprit humain.

Philon, (a) Origènes, (b) saint Augustin, (c) & quelques Nouveaux (d) craignant qu'on ne tirât de l'opinion qui tient la création successive, des conséquences contraires à l'immutabilité, & à la toute-puissance du Créateur, comme si n'ayant pû faire son ouvrage tout d'un coup, il eût été obligé de le faire à diverses reprises, & enfin de se reposer au septième jour, comme fatigué d'un si grand travail, ont crû qu'il ne falloit reconnoître dans tout le récit de Moïse, qu'une succession d'ordre, & de raison, & qu'il n'a parlé d'une création successive, que pour se proportionner à la portée du peuple, & pour lui donner une idée plus distincte de la création. Il a fallu pour cela lui expliquer comment s'est fait ce développement des parties du chaos, & l'arrangement de celles qui composent l'Univers. C'est à quoi Moïse a pensé dans son récit; mais il n'en faut pas inférer que la chose soit de même. Dieu a créé toutes choses à la fois, comme le dit le Sage: (e) *Qui vivit in æternum creavit omnia simul.* La matière toujours souple aux ordres du Tout-puissant, n'avoit que faire de préparation pour obéir à sa volonté. Il est contraire à l'idée que nous devons avoir de sa toute-puissance, de dire qu'il se soit remis au travail tous les matins six jours

(a) Philo de Allegor. lib. 1. & de mundi Opific. p. 6 & 41.

(b) Origén. lib. 6. contra Celsum.

(c) Aug. lib. 4. c. 18. de Genes. ad litter. &

lib. xi. de Civit. c. 7. & lib. xii. Confess. c. 19.

(d) Cojer. Melch. Carni. &c.

(e) Eccl. xviii. 1.

de suite, & qu'enfin il se soit reposé le septième. Ces sortes d'expressions qui sont contraires à la piété, doivent toujours s'expliquer d'une manière favorable.

Mais ce dernier sentiment a été abandonné presque par tous les Commentateurs. Le passage de l'Ecclésiastique ne marque autre chose, sinon que Dieu est Créateur de toutes les créatures sans exception. (4) Il y a à la vérité dans le récit de Moïse quelques termes qui demandent une explication favorable; on convient que Dieu n'a pas créé le monde à six reprises, & qu'il n'a pas eu besoin de se reposer le septième jour. Mais on n'est pas obligé pour cela de quitter l'ordre du récit de Moïse, qui marque si clairement une création successive. Il suffit de dire que Dieu par une détermination toute libre de sa volonté, jugea à propos de mettre ce nombre de six jours dans l'ouvrage de la création, sans qu'on en puisse pénétrer la véritable cause. *Requies ab universo opere...*

Page 44. Note (b) *Philo de vit. Mos. l. 2. Lisez, Philo de vita Mos. l. 1, p. 634. d.*

Page 46. lig. 32. Effacez : Ce n'est que par conséquence, &c. le reste de l'article :

Page 48. Dans l'exposé du sentiment de la Peirere, ajoutez: il dit que Dieu avoit créé des hommes en grand nombre dans toutes les parties du monde le sixième jour de la création, & long-tems avant la création d'Adam. Il applique à la création des Prédamites, ce qui est dit *Genes. 1. 26. 27. Faisons l'homme à notre image, & ressemblance, afin qu'il domine sur tous les animaux de la terre; & Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il le créa mâle, & femelle.* C'est à-dire, selon lui, qu'alors Dieu créa un grand nombre d'hommes, & de femmes dans tous les endroits de la terre, comme il y avoit créé beaucoup d'animaux de toute espèce. Long-tems après il créa Adam, suivant ces paroles de la Génèse Chap. 11, v. 7. *Le Seigneur créa l'homme, ou Adam, du limon de la terre, & il répandit sur son visage le soufflé de vie.* Les hommes créés le sixième jour du monde, sont ceux dont les Gentils ont tiré leur origine; & Adam l'un d'eux fut pere de la race choisie, de la nation Juive. L'intention de Moïse ne fut jamais de nous tracer l'histoire de tous les hommes en général, mais seulement du peuple Hébreu, auquel il s'est borné, ne parlant des autres qu'autant qu'ils peuvent concourir à son dessein, & qu'ils ont de rapport aux affaires des Juifs.

Il ajoute que le déluge de Noé ne fut pas universel, qu'il ne s'étendit que sur le pays, ou la race d'Adam, où les ayeux des Hébreux se trouvoient; ainsi tous les peuples du monde ne sont point sortis de Sem,

(4) *Cornil. L. 12. c. 57. firmiter. Ita & Interpp. in eum Eccl. locum.*

de Cham, & de Japhet fils de Noé. Qu'Adam ayant défobéi aux ordres de Dieu, introduisit le péché dans le monde, & en infecta toute sa postérité; mais que les Gentils descendus des Prédamnites, n'ayant reçu ni Loi, ni Commandemens de la part de Dieu, ne tombèrent point dans la prévarication, quoique leur vie ne fut point exempte de crimes: mais ces crimes ne leur étoient point imputez. Ce n'étoit, pour ainsi dire, que des péchez matériels, dont Dieu ne se tenoit point offensé, à cause de l'ignorance de ceux qui les commettoient.

La Peirère fondeoit principalement son système sur ces paroles de saint Paul: (a) *Jusqu'à la Loi, le péché étoit dans le monde; mais la Loi n'étant point encore, le péché n'étoit point imputé. Cependant depuis Adam, jusqu'à Moïse, la mort a régné sur ceux mêmes dont le péché n'a pas été une transgression pareille à celle d'Adam.* Il prétendoit qu'en cet endroit saint Paul parloit de la Loi donnée à Adam: Que jusqu'à lui le péché étoit dans le monde, mais n'étoit pas imputé, faute de connoissance de la part de ceux qui le commettoient. Un autre fondement sur lequel il s'appuyoit, étoit l'Histoire des Caldéens, des Egyptiens, des Scythes, des Chinois, qu'il prétendoit aller au-delà des tems qui nous sont connus par les Livres de Moïse.

Ce système tout mal entendu qu'il est, a fait du bruit dans le monde; & il a paru assez dangereux à plusieurs Savans, pour les engager à en entreprendre la réfutation; Urtin, Ulpert d'Hannover, &c. . . où il s'étoit retiré. Ajoutez: La distinction qu'il fait du tems auquel Dieu créa les premiers hommes, & de celui auquel il créa Adam, est chimérique. L'Écriture ne lui est nullement favorable. Moïse en l'un, & en l'autre endroit parle visiblement de la création d'Adam. La prétendue non-imputation de péché, n'est pas seulement impie, elle est ridicule, & impertinente. Les hommes ont toujours eu la lumière naturelle, & la conscience, qui ont suffi pour leur faire distinguer le bien du mal, comme saint Paul le prouve au long dans l'Épître aux Romains. Les passages dont la Peirère a abusé pour donner de la couleur à son système, marquent clairement la Loi de Moïse, que l'Apôtre nomme ordinairement la Loi tout court, sur tout lorsqu'il l'oppose à l'état que nous appellons de nature, dans lequel les hommes n'avoient point d'autre Loi, que la lumière naturelle. Enfin la prétendue antiquité des Caldéens, & des Egyptiens, est un fondement ruineux, comme plusieurs Savans l'ont montré, & comme on peut s'en convaincre, en lisant ce que nous avons écrit sur la Chronologie.

La Peirère n'est pas le premier qui ait soutenu le système des Préda-

(a) Rom. 7, 12. 13. 14.

mites. Saint Clément d'Alexandrie dans ses Livres des Hypotyposes (a) croyoit la matière éternelle, la métempfycofe, & qu'il y avoit eu plusieurs mondes avant Adam. Qu'Eve n'avoit pas été tirée d'Adam, comme l'Ecriture nous l'apprend, mais qu'elle en étoit sortie d'une manière honteuse, & criminelle. Julien l'Apostat croyoit qu'il y avoit eu plusieurs hommes créés à la fois. C'est aussi le sentiment de plusieurs Mahométans. (b) On trouve dans le Livre Cozai, composé, dit-on, par le prétendu Roi de Cozar, qu'il y avoit chez les Indiens des édifices de cent mille ans. L'Auteur y parle de quelques anciens Livres où il étoit fait mention de Janbuzar, Zagrit, & de Roane, qui vivoient avant Adam, Janbuzar étoit, disoit-on, le maître d'Adam. Le Rabbin Abrar assûre que Giafar Iman des Turcs, qui vivoit vers l'an 770. étoit Prédamite, puisqu'il soutenoit qu'il y avoit eu trois Adam, avant celui dont parle Moÿse, & qu'il y en auroit encore dix-sept, parce qu'il devoit arriver dans le monde encore dix-sept révolutions, qui seroient suivies d'une nouvelle race d'hommes, créés à l'imitation d'Adam, & de ses descendants qui nous sont connus. Mais laissons toutes ces visions; il suffit de les exposer pour en faire sentir tout le foible, & tout le ridicule.

Si la rétractation de la Peirée. . .

Page 51. lig. 27. Pour marquer l'Orient. Ajoutez: La construction de l'Original semble favoriser davantage ceux qui traduisent, à *principio*; mais on a des exemples de certaines constructions où la particule Hébraïque *min*, de, se prend pour *ad*; & où l'on met *de l'Orient*, pour *à l'Orient*. Le terme *Kedem*, quand il se met pour marquer un lieu, se prend toujours pour l'Orient, pour les Provinces qui sont orientales par rapport à la Palestine, comme l'Arabie déserte, (c) la Terre de Nod, (d) le mont Séphar, (e) les pays de delà l'Euphrate, (f) celui des Ammonites, (g) & des Moabites. (h)

Page 64. Nous avons donné plus d'étendue au sentiment de Bochart, qui a placé le pays de Chus, partie dans l'Arabie heureuse, & partie dans l'Arabie pétrée; & qu'il s'étendoit principalement sur l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, & le long de ses côtes orientales. Voici les principales preuves de ce sentiment. 1^o. Séphora femme de Moÿse, laquelle étoit de Madian, est nommée Chusite par Moÿse lui-même,

[1] Clem Alex apud Phot. Co. 1. 8. Ἐξ ἑνὸς δὲ γεννηθέντος ἀπὸ ἀρχῆς, ἢ ποσὸν-εὐλογησὶν οὐκ ἔστιν ἕνα ἄλλο ἀπὸ τοῦ πρώτου, ἢ ἑνὸς μετὰ τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ πρώτου γεννηθέντος. . . Ἐν δὲ περὶ ἰουδαίου, ἢ ἀπὸ τοῦ πρώτου τὸ ἄδამ ἀρχαῖος γεννηθέντος, ἢ οὐ τὸ ἄδამ τὸν ἑνὸς ἢ ἐκ ἐκδοτικῆς ἀποδοτικῆς, ἀπὸ ἀρχῆς ἢ ἀπὸ ἀποδοτικῆς.

(b) Voyez M. Simon Lettres choisies, tom. 3. p. 36.

(c) Genes. 19. 36. Judic. vi. 3. vii. 12. viii. 10. 1^o. 2. 3.

(d) Genes. x. 30.

(e) Genes. xxviii. 14. xxxix 1.

(f) Isai. ix. 12. ix. 14. □□□□ □□□□ Syriac ab Oriente.

(g) Exech. xlv. 4. 10.

(h) Num. xii. 1.

& Habacuc met Madian, & Chus, comme des termes synonymes : (a) *J'ai vu les tentes de Chusain mal assurées, j'ai vu les pavillons de Madian ébranlez.* Or Madian étoit sûrement sur la mer Rouge dans l'Arabie, du consentement de Ptolémée, de Joseph, & de S. Jérôme. Chus étoit donc dans le même pays. 2°. Le Paraphraste Jonathan a rendu *Chus Genes. x. 6.* par l'Arabie. 3°. Job parle du topaze de Chus : (b) or la topaze ne se trouvoit que dans une île de la mer Rouge, (c) voisine du pays dont nous parlons.

4°. Ezéchiel (d) dit : *Je désolerais la terre d'Egypte, depuis la tour de Siéne, jusqu'aux confins de Chus.* Le Prophète nous marque en cet endroit les deux extrémités de l'Egypte, la méridionale à Siéne, & la septentrionale, ou si l'on veut l'orientale, au pays de Chus, sur l'Isthme, qui sépare la Méditerranée de la mer Rouge. 5°. Tharaca Roi de Chus, vint pour attaquer Sennachérib qui assiégeoit Lebna, (e) ville située au midi de Juda, & Zara Roi du même pays vint une autre fois attaquer le Roi de Juda avec une armée d'un million d'hommes. (f) Le combat se donna dans la vallée de Sephata, près de Maréza, au midi de la tribu de Juda. Or comment les Rois d'Ethiopie seroient-ils venus de delà les sources du Nil, pour faire la guerre dans le pays de Juda, sans avoir auparavant subjugué toute l'Egypte? Et qu'avoient à démêler ensemble des Rois si éloignez, & si inconnus les uns aux autres?

6°. Isaïe (g) après avoir annoncé la captivité future des Egyptiens, & du pays de Chus, dit que ceux d'Azorh, & les Philistins se verront priver du secours qu'ils attendoient de Chus, & de l'Egypte. Ce n'est pas sans doute de l'Ethiopie, si éloignée de leur pays, que les Philistins attendoient du secours, mais du pays de Chus, dont nous parlons, & qui s'étendoit jusqu'aux frontières des Philistins. 7°. Isaïe, (h) & Sophonie (i) nous décrivent l'Egypte comme située au-delà des fleuves de Chus. Or s'ils vouloient parler de l'Ethiopie qui est au midi de l'Egypte, ils auroient dû dire au contraire, que l'Ethiopie est située au-delà des fleuves d'Egypte. C'est donc un autre pays de Chus qu'ils ont voulu désigner, & qui ne peut être que celui dont nous avons parlé, qui étoit frontière de l'Egypte, & qui en étoit séparé par le torrent de Bézor, par celui de Rhinocure, par le fleuve Trajan, qui tombe dans la mer Rouge, & enfin par le bras le plus oriental du Nil, qui séparoit le pays de Chus de l'Egypte.

On peut ajoûter à ces raisons, que quelquefois chez les Anciens, le

(a) Habac. III. 7.

(b) Job. XXV. 11. 19 מִשְׁדֵּת כּוֹשׁ

(c) Plin. Lib. 37. c. 8. Strabo l. 16. Alit.

(d) Ezéch. XIX. 10.

(e) 4. Reg. XIX. 4.

(f) 1. Paral. XIV. 9.

(g) Isaï. XX. 4. 5.

(h) Isaï. XXVIII. 1.

(i) Sophon. III. 10.

nom d'Ethiopie, est donné au pays qui confine avec l'Egypte du côté de la mer Rouge. Par exemple, on dit que Cépheus regnoit dans l'Ethiopie, (a) & que sa fille Andromède fut exposée à un monstre marin au bord de la mer. Or on fait qu'Andromède fut exposée dans le port de Joppé dans la Palestine.

Page 72. On peut ajouter à ce que nous avons dit après Pline, qu'anciennement le Tigre, & l'Euphrate tomboient séparément dans le golfe Persique, que ce même Auteur liv. 5. ch. 28. parle encore du lieu où étoit anciennement l'embouchure de l'Euphrate. *Locus ubi Euphratis ostium fuit.*

Page 74. lig. antepenult. Pour s'empêcher de mourir. Les Rabbins veulent qu'après une très-longue, & très-heureuse vie, Dieu auroit séparé l'ame du corps d'Adam, sans maladie, ni douleur, ce qu'ils appellent ; non la mort, mais le baiser de paix. (b)

Page 77. lig. 21. Etoient aussi communs. Ajoutez : Saint Justin le Martyr (c) rapporte que Dieu dit à Adam : *Le bien, & le mal sont devant vous ; choisissez le bien.* Ce qui n'est pas dans Moÿse, comme le veut ce saint Martyr ; mais il est pris de l'Ecclésiastique, où il est dit : (d) *Le Seigneur a mis devant vous l'eau, & le feu ; étendez votre main auquel il vous plaira. La mort, & la vie, le bien, & le mal sont devant l'homme ; celui qui lui plaira, lui sera donné.*

Page 85. lig. 12. Sur ces mots : *Erant duo in carne una.* S. Paul Ephes. v. 23. *Celui qui s'attache à une femme débauchée, devient un même corps avec elle, selon qu'il est écrit : ils seront deux en une seule chair.*

Page 85. lig. 30. L'âge d'or. Le même Platon dans un autre endroit, (e) parlant de la coutume où étoient alors les Grecs, de paroître nuds dans les jeux d'exercice, dit : il n'y a pas long-tems que cet usage paroissoit honteux, & ridicule dans la Grèce, comme il l'est encore aujourd'hui parmi plusieurs peuples barbares ; mais à présent que la chose est passée en coutume, personne n'en est choqué.

Page 92. Après la ligne 6. ajoutez : Les Hébreux (f) racontent que l'Ange Raziel apporta à Adam un Livre, où étoient renfermez les plus grands mystères. Jusques-là que les Anges accoururent pour en entendre la lecture ; mais l'Ange Adamiel dit à Adam : Songez à adorer votre Dieu, & scellez ce Livre ; car il n'est donné qu'à vous seul de pénétrer tous ces secrets. Adam donc le garda, & ne le consultoit que pour connoître les choses les plus cachées. C'est là où il découvrit la forme du chariot du Seigneur, les fondemens des Cieux, leur mouvement, toutes les langues

(a) Apollodor. l. 2. Biblioth. c. 4.

(b) Vide Grat. ad Rom. v. 12.

(c) Justin. Apolog. 2. p. 82.

(d) Eccl. xv. 18. 29.

(e) Plato lib. 5 de Rep. p. 452.

(f) Liber Tabuleth Jacob, Praefat.

de l'Univers, la connoissance de tous les Anges bons, & mauvais, la connoissance des tems, & des saisons, l'influence des astres, & la manière de faire des Talismans, & généralement tous les cultes, tant sacrez, que profanes. Voilà quelle étoit la science d'Adam, selon les Juifs. Joseph (a) semble croire que nos premiers peres devinrent en effet plus éclairés après avoir goûté du fruit défendu, & qu'ils découvrirent des choses, qu'ils n'avoient pas remarquées jusq' alors. Par exemple, leur propre nudité, & que cette connoissance étoit l'effet du fruit qu'ils avoient mangé.

Page 94. lig. 16. Amazones. Ajoutez: Il y a en Egypte une sorte de figuier, nommé le figuier d'Adam, dont les feuilles ont de longueur plus d'une aulne de Paris, sur deux pieds de large. (b)

Page 97. lig. 7. Choses inanimées. Lisez: Choses privées de raison, & incapables de pécher.

Page 99. lig. 12. Lui écrasât la tête. Ajoutez: Mais le Grec de Joseph est fort différent de la Version de Rufin; il porte: (c) Dieu mit le venin du serpent sous la langue de cet animal, & le déclara ennemi de l'homme, voulans que celui-ci l'attaquât principalement par la tête, sans à cause que c'est cette partie qui est la cause du malheur de l'homme, que parce que c'est par là que cet animal est plus aisé à tuer.

Page 105. lig. 23. Pour connoître le bien, & le mal. Ajoutez: D'autres traduisent: Voilà l'homme qui a voulu devenir comme l'un de nous. On met quelquefois comme une chose absolue, ce qui n'est que dans le désir de celui dont on parle. On dit qu'il a fait ce qu'il a voulu faire. (d)

Page 110. lig. 1. S. Rupert. Lisez: L'Abbé Rupert. Toutefois le P. Gerberon dans son Apologie pour l'Abbé Rupert, à la fin de la Préface, montre que dans quelques Catalogues, il est mis au nombre des Saints. (e)

Page 110. lig. 21. A y attirer personne. Ajoutez: Nous avons parlé assez au long des Chérubins sur le Chap. xxv. 18. p. 345. de l'Exode. Le nom de Corybantes a quelque rapport à celui de Chérubin; & ce que l'Écriture nous dit des Chérubins, a assez de rapport à ce que l'Histoire nous raconte des anciens Corybantes. Ils étoient, dit on, originaires de Corybantium dans l'Égypte. Les Egyptiens représentoient dans le plus secret de leurs Temples, des animaux de différentes formes. (f) Les vers d'Orphée (g) appellent Corybantes, un Roi de formes diverses, un Dieu de

(a) Joseph. Antiq. lib. 1. c. 1. Καὶ συνέλαβεν τὸ ἄσπερον ἡγεμονισμῶν, ἢ ἐπίσταν ταῖς αἰσῶν. Το γὰρ οὗτο ἐστὶν ἄσπερον, ἢ διανοίαν ὑπέρχου.

(b) Morizon voyage d'Égypte, liv. 1. c. 9.

(c) Joseph. Antiq. lib. 1. c. 1. Ἐὖν ἐβλάστη ὀφθαλμοὺς ἀπὸ τοῦ ὄφιδος ἀπὸ τοῦ ἰσχυροῦ ἀποδιδόναι αὐτοῖς αἰσῶν, ἢ ἐπιδιδόναι παρὰ τοῦ ἰσχυροῦ αἰσῶν τὰς πλάσας, ἢ τὸ ἐπιδιδόναι τὰς κακὰς τὰς ἀσπίδας αἰσῶν,

ἢ τὸ ἐπιδιδόναι ἰσχυρὰ τοῦ ἀποδιδόναι ἰσχυρῶν.

(d) Gloss. Gram. sacr. lib. 3. c. 3.

(e) Molan. Catalog. SS. Belgii. Sur. die 3. Mart. Mystrol Bened. cum not. Menardi ad eund. diem. Pion lib. 5. ligni vicia.

(f) Clem. Alex. ad Hera. Zou. ἀσπίδες.

(g) Orph. Carm. Καλλιμαρτος ἄνακτα, Θείῳ δίδου, καλλιμαρτος.

deux natures. On lui mettoit une épée à la main, (a) & on lui donnoit la garde d'un arbre. (b) Ces caractères font visiblement copiez sur ce que l'Ecriture nous dit des Chérubins.

Page 111. lig. penult. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Mattheu, (c) nomme les deux filles d'Adam qui épousèrent Cain, & Abel, Rifa, & Edoela.

Page 118. lig. 4. . la Génèse. Ajoutez : Ce qui est très-conforme à la Version des Septante, & à celle de Théodotion, qui rapportent *Jesus*, non au péché, mais à Abel. Voyez la nouvelle Edition des Héxaples, Genes. IV. 6.

Page 123. lig. 19. Chacun pouvoit se faire justice. Et p. 211. l. 21. Le droit de venger le sang par le sang, est passé des particuliers, auxquels il appartenoit originaiement, aux Magistrats, &c. Cela demande explication; la vengeance a toujours été réservée à Dieu; il n'a ja mais été permis absolument de se faire justice à soi-même. Mais dans les premiers tems, & avant qu'on eût établi des Princes, & des Magistrats, chacun pouvoit repousser la force par la force, & exiger par soi-même la réparation du tort qui lui étoit fait, en observant les règles de la charité, & de la justice, & avec la modération d'une juste défense.

Page 123. lig. 27. Lamech fut tué à la septième génération, en exécution de la sentence que Dieu prononce ici contre lui : (d) ce sentiment a été fort suivi dans l'antiquité, & c'est sur cela principalement qu'est fondée l'opinion qui veut que Cain ait été tué par Lamech, qui est le septième depuis Adam. 1. Adam, 2. Cain, 3. Enoch, 4. Irad, 5. Maviaël, 6. Mathutaël, 7. Lamech. Voyez S. Jérôme Ep. à Damase qu. 2.

Page 124. lig. ult. Ajoutez : Abenezra, Vatable, Pfciffler, & quelques autres ont cru que Dieu pour rassurer Cain dans l'extrême frayeur où il étoit, fit un miracle en sa présence, pour lui prouver que nul ne porteroit la main sur lui; & que c'est le sens de ces paroles : *Dedit*, ou *posuis Deus Cain signum*.

Page 125. lig. penult. Ajoutez : Joseph (e) nous apprend diverses particularitez de Cain qu'on ne lit pas dans l'Ecriture. Il dit que s'étant établi à Naïd, & y ayant bâti une ville pour lui, & pour sa famille, au lieu de devenir meilleur par l'exil dont Dieu l'avoit puni, il se corrompit de plus en plus, & se livra à toutes sortes de déréglemens, & de violences, s'étant mis à la tête d'une troupe de voleurs qu'il ramassa, & auxquels il

(a) קניין, & לוח. Hymn Orphic.

(b) Juli. Damasc. *Acta Isidor. Procl. Theolog.*
l. 6. c. 11. Vide Not. Thom. Gal. in Apollodor.
Biblioth. l. 1.

(c) *Author Oper. imperfecti in Matth. homil. 2.*

(d) Vide Onkel Joseph Sym. apud Procop. *Septimus pennis debet Theodat. Per septenarium ulciscetur.*

(e) Joseph. *Antiq. lib. 2. c. 3.*

enseigna à s'enrichir comme lui aux dépens des autres. Il changea l'ancienne sincérité, & simplicité qui regnoient dans le monde, en y introduisant la fraude, & la tromperie dans le commerce, & en inventant les poids, & les mesures. Ce fut lui qui le premier mit des bornes aux champs, & qui bâtit, & fortifia une ville, car au siècle d'ot tout étoit commun, selon les Poëtes. (a)

*Nec signare quidem, aut partiri limite campum,
Fas erat. In medium quarebant, &c.*

Les villes, & les maisons étoient ouvertes; nul ne se déchoit de son voisin. (b)

*Non domus ulla fores habuit, non fixus in agris
Qui reget certis finibus arva lapis.*

Page 127. Dans la première Edition de la Génèse, on a donné tout de suite le Commentaire sur les *ÿÿ*. 19. 23. 24. qui regardent la personne de Lamech, avant les *ÿÿ*. 20. 21. & 22. Mais dans la seconde Edition, on s'est plus attaché à l'ordre des versets. Sur le *ÿ*. 19. nous avons remarqué que selon Joseph, (c) Ada, & Sella donnèrent à Lamech soixante & dix-sept fils; circonstance dont l'Écriture ne dit rien. Saint Jérôme dans deux, ou trois endroits de sa Lettre à Damase, (d) & Origènes (e) dans quelques fragmens qui nous ont été donnez dans les Hexaples, parlent de certains Livres apocryphes des Juifs, qui contenoient des particularitez sur la Génèse. C'est apparemment de là que Joseph a pris ce qu'il nous dit de Caïn, & d'Abel, qui ne se lit pas dans Moÿse. Et c'est peut-être aussi de la même source, que nous viennent une bonne partie des traditions Hébraïques de saint Jérôme sur la Génèse.

Page 127. lig. 12. Tubalcain son petit-fils; lisez: Tubalcain son fils. Il étoit fils de Lamech, & de Sella *ÿ*. 22. Je ne trouve l'histoire de Caïn tué fortuitement par Lamech, dans aucun Ancien. L'Auteur de l'Histoire Scolastique, qui vivoit au douzième siècle, est le premier où je la trouve. Ni Philon, ni Joseph, n'ont pas cru que Lamech ait tué Caïn, non plus que le Paraphraste Orkelos, ni plusieurs Hébreux, ni saint Chrysostome, (f) ni Théodore, (g) ni un bon nombre d'habiles Interprètes. (h) Philon (i) dit expressément que Moÿse ne nous apprend rien de la mort de Caïn, comme pour marquer par son silence que le péché, & la folie de ce meurtrier de son frere, sont immuables, & éternelles. Joseph (k) dit

(a) Virgil Georgic. 1.

(b) Tibull.

(c) Joseph. Antiq. l. 1. c. 3.

(d) Hieron. ad Damas. qu. 1.

(e) Origen. in nov. edit. Hexapl. ad Genes.

xx. 2

(f) Chrysof. in Genes.

(g) Theodoros qu. 44. in Genes.

(h) Burg Olear. Cathar. &c.

(i) Philo lib. quod deterior potiori insidiatur, ad finem.

(k) Joseph. Antiq. lib. 1. c. 3. Ο Αμύχου εν τῷ 19ῳ εὐχεται ἰλασθῆναι, ἵνα μὴ εἴσῃ αὐτῷ ἀφ' ἑσθῆς τῆς ἑαυτοῦ ἀδικησάντων, ὡς τὸ αὐτῷ ἰατρῶν ἰατρῶν ἰατρῶν ἰατρῶν.

que Lamech étant fort instruit des choses divines, reconnut que la vengeance de Dieu éclatteroit sur lui, & lui feroit porter la peine du meurtre que Caïn un de ses ayeux, avoit commis en la personne d'Abel. Cet Auteur croyoit apparemment comme bien d'autres, que la vengeance du sang d'Abel devoit retomber sur la septième génération de ses petits-fils. Onxelos traduit : *Je n'ai pas tué un homme pour en porter la peine, ni un jeune homme pour attirer ce malheur sur ma postérité.* Quelques Rabbins traduisent dans le même sens avec une interrogation : *Ai-je tué un homme par une blessure mortelle, ou un jeune homme par des coups meurtriers ?* Comme s'il eût voulu rassurer ses femmes, qui craignoient, disent les Hébreux, que Dieu ne les punit avec lui, parce qu'il avoit inventé le métier de forger des armes, & qu'il l'avoit enseigné à Tubalcaïn son fils.

Suidas (a) avance que Lamech avoit tué deux hommes : mais ce n'étoit ni Caïn, ni Tubalcaïn ; c'étoit, selon lui, deux freres d'Enoch, celui qui fut transporté hors du monde. D'autres croient que Lamech n'avoit pas ici qu'il ait tué deux hommes.

Page 134. À la fin, ajoutez : Suidas dit que les premiers hommes donnoient à Seth le nom de Dieu, parce qu'il inventa les lettres Hébraïques, & les noms des astres. D'autres ne lui attribuent que l'invention des deux dernières lettres Hébraïques, le schin, & le thau, qui forment le nom de Seth ; Adam s'étant contenté du famech, & du theth, qui font le même effet dans l'Hébreu.

Page 139. Nous avons cité le Pseaume quatre-vingt dix sous le nom de David ; mais dans le Commentaire sur les Pseaumes, nous avons dû qu'il avoit été écrit au tems de la captivité de Babylone. Cela ne change rien au fond du raisonnement. Mais dans la seconde Edition, il s'est glissé une faute qui est une suite du système que nous avons suivi dans la première, en attribuant ce Pseaume à David ; à la ligne dernière du Commentaire on lit : *Depuis David, jusqu'à nous, c'est-à-dire, depuis plus de deux mille cinq cens ans.* Il faut lire : *Depuis la captivité de Babylone, jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire, pendant environ deux mille trois cens ans, &c.*

Page 141. lig. 15. Le Pape Gélafe parle d'un Livre apocryphe intitulé, *la pénitence d'Adam.* Les Hébreux donnent ce nom au Pseaume xci. qu'ils attribuent au premier homme. Saint Epiphane, & le même Pape Gélafe parlent aussi de *l'Apocalypse d'Adam*, mauvais livre dont se servoient les Gnostiques.

Page 141. l. 19. Quoique l'Ecriture ne nous marque ni la pénitence, ni la mort, ni la sépulture d'Eve, nous croyons avec le commun des Auteurs, qu'elle fut la compagne fidelle de la pénitence d'Adam, comme

(a) Suid. voce Lamech.

elle avoit été la principale occasion de son péché ; & qu'après avoir vécu long tems dans la douleur , & dans la patience , elle eut une fin heureuse , & fut enterrée avec Adam. Le lieu de sa sépulture , de même que celui de nôtre premier pere , est inconnu. L'opinion la plus commune , & la plus suivie dans l'antiquité , est qu'ils furent enterrés sur le Calvaire. La plupart des Peres depuis Origènes, l'ont crû ainsi ; & l'on a même bâti sur le Calvaire, une Chapelle en l'honneur d'Adam. (a) Elle est desservie par les Grecs , mais elle ne reçoit point d'encensemens dans les processions publiques , pour marquer qu'on ne met point Adam au rang des Saints du premier ordre. Les Grecs font la fête , ou la mémoire d'Adam , & d'Eve , le 19. Décembre, (b) ou le Dimanche qui précède immédiatement la Fête de Noël. Pierre Natal a mis Adam , & Eve à la tête des Saints du premier âge du monde , dans la semaine que nous appellons de la Septuagésime , après le 22. de Janvier.

Dans le même endroit , ajoutez y. 8. *Seth mortuus est.* Seth mourut âgé de quatre-vingt douze ans. Il fut pere de la race fidelle , comme Cain de la race maudite , & corrompue. Il cultiva la piété dès sa jeunesse , dit Joseph , (c) & laissa après lui des enfans imitateurs de sa vertu. Dieu les combla de ses bénédictions , & c'est à eux que l'on est redevable de la science des astres , & de la connoissance des mouvemens des Cieux , selon le même Auteur. Quelques Anciens ont crû que Seth étoit le Messie , & saint Epiphane (d) parle d'une secte d'Hérétiques appelez Sethiens , qui honoroient Seth comme le Christ ; ils prétendoient qu'il avoit été enlevé du monde tout vivant. Une ancienne Chronique citée par Raderus , (e) dit que Seth étoit âgé de quarante ans fut subitement ravi au Ciel par les Anges ; & que n'ayant pas paru pendant quarante jours , il dit à son retour que ses enfans tomberoient dans le désordre , & seroient tous noyez dans les eaux du déluge , & qu'un jour le Messie viendrait pour les sauver. Mais tout cela ne vient que des livres apocryphes , qui n'ont été que trop communs dans l'antiquité. Les Peres ont regardé la naissance de Seth , comme une preuve , ou du moins comme un type , & une promesse de la résurrection future. Eve ayant perdu Abel , reçut Seth comme un don de Dieu , & comme un gage de la résurrection.

Page 144. lig. 2. Il y a une faute qui a été remarquée de tout le monde , qui est que par mégarde j'ai joint le nom d'Elie à celui d'Enoch , en parlant du lieu où Enoch fut transporté pendant le déluge. Mais personne ne m'a fait l'injustice de croire que j'aye voulu mettre Elie avant le déluge. Il faut donc simplement effacer Elie.

(a) Genesime 2. 5 p. 48. 49.

(b) Holland t. 4. Febr. p. 449.

(c) Antiq. l. 1. c. 3.

(d) Epiphane. heres. 19.

(e) Rader not. ad Chronic. Alex. n. 9. ex fragmento Chronici Bibl. Palat.

Page 144. l. 18. Histoires fabuleuses. Ajoutez : Par exemple, que les Anges qu'il nomme veillans, en Grec, *egregori*, épris de l'amour des femmes, avoient eu un commerce charnel avec elles. Ils étoient au nombre de deux cens, & l'Ange *Semexas* étoit à leur tête. Il y avoit outre cela vingt Archanges, dont les noms se trouvent dans le fragment que l'on a de ce Livre. Ils s'engagèrent tous par serment sur le mont Hermon à se marier. De leur mariage nâquirent des hommes corrompus, qui répandirent sur la terre toutes sortes de méchancetez, & de pernicieuses inventions, les armes, l'argent, les fards, les vains ornemens des femmes, la magie, le poison, les procez, les meurtres. Dieu irrité de tant de défordres, envoya les bons Anges qui se saisirent des principaux des Démon, & les firent périr, ou les lièrent, en sorte qu'ils ne purent plus faire aucun mal. Le déluge arriva quelque tems après, & la vie des hommes fut bornée à cent vingt ans. Voilà le précis du fragment du Livre d'Enoch. On peut voir nôtre Dissertation sur les bons, & sur les mauvais Anges, à la tête de S. Luc, p. L. LI.

Page 146. lig. 10. Du déluge. Ajoutez : *Mathusala*, disent les Septante, *vécut cent soixante sept ans, & il engendra Lamech. Après cela il vécut encore huit cens deux ans; ou selon d'autres Exemplaires, sept cens quarre-vingt deux ans, & le nombre de toutes ses années est de neuf cens soixante-neuf ans.* Au lieu que l'Hébreu lui donne 187. ans lorsqu'il engendra Lamech, & depuis cela 782. ans, en tout 969. ans. Or Lamech étant né l'an 167. de Mathusala, & ayant engendré Noé à l'âge de 182. ans, qui étoit la 365. de Mathusala, si le déluge est arrivé l'an 600. de Noé, comme le dit l'Écriture, c'est à-dire, l'an 955. de Mathusala, il s'ensuivra que l'année du déluge sera la quatorzième avant la mort de Mathusala.

Pour résoudre cette difficulté, il faut reconnoître qu'il y a erreur dans la supputation des Septante, & prendre ainsi les années de Mathusala suivant l'Hébreu : Mathusala âgé de 187. ans, engendra Lamech. Depuis ce tems, il vécut encore 782. ans, & il mourut âgé de 969. ans, qui est l'âge le plus haut où un homme soit jamais arrivé. Lamech son fils âgé de 182. ans, engendra Noé. Six cens ans après arriva le déluge. Joignez ensemble 600. ans de Noé, 182. de Lamech, & 187. de Mathusala, résultera la somme de 969. qui est l'année de la mort de Mathusala, & celle du déluge, arrivé l'an du monde 1656.

Page 148. l. 5. *Qui leur avoient plu.* Ajoutez : Ceci est une récapitulation. Le mariage des hommes de la race de Seth, s'étoient alliez long-tems auparavant aux filles de la race de Caïn.

Page 146. l. 28. S. Rupert. Lisez : L'Abbé Rupert.

Page 151. l. 7. Ajoutez : Trebellius Pollio, & Aper dans Tacite, (4)

(4) Trebell. in Claudio. Et Aper apud Tacit.

bornent la vie des hommes à 120. ans. Ce n'est pas à dire qu'ils véussent 120. ans, mais c'est qu'ils ne vivent pas au-delà de cet âge, & encore très-peu y arrivent.

Et lig. 9. Faites la même correction que j'ai marquée ci-dessus au sujet du Pseaume xc. que j'ai attribué à David, au lieu qu'il est du tems de la captivité de Babylone; ajoutez à la fin de tout l'article: Le vrai sens de cet endroit est celui que l'on a proposé après S. Chrysostome, S. Jérôme, saint Augustin, & les meilleurs Commentateurs, des cent vingt ans qui devoient s'écouler jusqu'au déluge.

Page 156. l. 16. Editions Latines. Ajoutez: On les en a absolument retranchés depuis l'Édition de Sixte V. en 1590. & celle de Clément VIII. en 1592.

Là-même l. penult. De son siècle. Ajoutez: *Il marcha avec Dieu*; ou selon les Septante: (a) *Il plus à Dieu.* Il trouva grâces à ses yeux. Selon Symmaque: *Il suivit Dieu.*

Page 166. l. 13. Jalousies. Ajoutez: Symmaque (b) traduit l'Hébreu par: *Vous y ferez une chose transparente.* Aquila: (c) *Vous y ferez un midi*, une fenêtre, qui y donne un jour comme en plein midi.

Page 196. l. 14. Il faut cortiger toute la rélation de Jean Buys, que j'ai rapportée pour montrer que l'Arche de Noé étoit encore sur le mont Ararat. M. de Tournefort qui a été sur les lieux, m'a assuré que le sommet du mont Ararat n'étoit nullement accessible; qu'il étoit si roide, que nul homme n'y pouvoit monter, & qu'avec cela il étoit toujours couvert de neige. Il est au milieu d'une vaste campagne, & isolé de tout côté.

Page 203. à la fin, ajoutez: Le Targum de Jonathan sur cet endroit, *Genes. viii. 22.* dit que dans la Palestine, les semailles se font à l'équinoxe de Septembre, la moisson à l'équinoxe de Mars; que l'hiver est au solstice de Décembre, & l'été au solstice de Juin. Les Coptes, ou Egyptiens comptent leur automne depuis le quinze de Septembre, jusqu'au quinze de Décembre. Leur hiver depuis le quinze de Décembre, jusqu'au quinze de Mars. Leur printemps depuis le quinze de Mars, jusqu'au quinze de Juin; & leur été depuis le quinze de Juin, jusqu'au quinze de Septembre. Chaque saison a trois mois pleins.

Page 217. lig. 27. Effacée. Ajoutez: D'autres Juifs enseignent que Dieu donna à Noé, & à ses descendans, sept préceptes, qui sont exprimés au Chap. ix. de la Génèse. Le premier, les loix du mariage, comprises dans ces termes; *Croissez, & multipliez-vous.* Le second, de dompter les animaux: *Que votre terreur soit sur tous les animaux de la terre.* Le

(a) 70. T² Θ² ἰουίεου. Sym. T² Θ² ἰου-
 μέλου.

(b) Aqu. Διαφανὴς κρυστάλλου.

(c) Aqu. Μεσαυτῆρος κρυστάλλου. ΠΡΩΤΗ ΓΗΓ
 ἰαβή

troisième, le pouvoir de manger de la viande : *Tout ce qui a vie, & mouvement, vous servira de nourriture.* Le quatrième, l'abstinence du sang : *Vous ne mangerez point la chair avec le sang.* Le cinquième, d'éviter l'homicide : *Je punirai le meurtre commis par un homme.* Le sixième, le droit de faire mourir les meurtriers : *Quiconque aura répandu le sang humain, sera puni de la même peine.* Le septième, de partager entre eux les terres, & les provinces : *Entrez sur la terre, & la remplissez, ou, rendez-vous-en les maîtres.*

Page 218. l. 13. La Messagère des Dieux ; ajoutez : Homère (a) dépeint l'Iris comme un signe entre les Dieux, & les hommes : mais pour l'ordinaire les Payens la considéroient comme un signe funeste de guerre ou de tempête, à peu-près comme on a regardé les comètes dans le tems d'ignorance, & parmi les peuples superstitieux. Le Poète dont nous venons de parler, reconnoît deux sortes d'Iris ; l'une naturelle, & l'autre surnaturelle. C'est cette dernière que l'on croyoit qui présageoit toujours quelque malheur. (b)

Page 226. à la fin. La Théologie des Egyptiens a conservé quelque mémoire de Noé, & de ses trois fils sauvez dans l'Arche. Jupiter Roi du Ciel, & de la terre, eut Osiris, Typhon, & Apollon. Osiris bâtit la ville de Thèbes, érigea des autels, & des temples, trouva la vigne, inventa l'usage du vin, & enseigna l'agriculture aux hommes. (c) L'Egypte a attribué à Osiris, ce que Moïse, & les Hébreux attribuent à Noé.

Page 229. l. 16. Ces particulatitez. Ajoutez : Mais l'on voit par Philastrius, (d) que l'on regardoit comme hérétiques ceux qui en doutoient.

Là-même l. 28. Depuis le Tigre. On verra par la suite que cela revient assez à nôtre système. Les Scythes, & les peuples septentrionaux ont toujours passé pour fort anciens. Justin (e) nous apprend qu'ils dispuoient de l'antiquité avec les Egyptiens mêmes, & il rapporte quelques-unes de leurs preuves, qui font voir que leurs prétentions n'étoient pas sans fondement. Nous croyons que les pays septentrionaux ont été peuples des premiers. Les diverses irruptions des Scythes dans l'Asie, prouvent leur antiquité, & leur grande puissance, dans des tems où les Grecs à peine étoient connus.

Page 230. l. 25. Sont sortis de Gomer. J'ai effacé le reste de cet article.

P. 240. l. 30. Mettent aussi cet Eliza Ajoutez : Les Arabes croyent

(a) Homer Iliad. A. Τῆς ἰστίδος Ἰριδος
 ἰστίδος ἡ Ἰριδος.
 Ἐν ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος.
 (b) Idem Iliad. Γ. Ἐν ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος
 ἰστίδος.

Zèle ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος
 ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος ἰστίδος.

(c) M. Vaisbe quod E. V. in. prepar. l. 11. c. 29

(d) Phil. Br. de heres. c. 70.

(e) Justin. lib. 2.

que Japhet eut encore un fils, dont il n'est pas parlé ici. Ils le nomment Cozar. On tient qu'il se retira sur les bords du Volga, où il bâtit une ville, à qui il donna son nom. On connoit aussi un peuple au nord de la mer Caspienne, qui porte le nom de Cozar. Et il y a des Auteurs qui croient que les Israélites des dix Tribus enmenez par Salmanasar, passèrent dans le pays de Cozar ; & que de-là ils s'avancèrent jusques sur les confins de la Tartarie, & ensuite dans la Chine. Mais les Hébreux soutiennent que ce Cozar étoit, non le dernier fils de Japhet, mais son petit-fils par Togorma. Le Joseph Hébreu compte Cozar parmi les dix enfans de Togorma. La Version Arabe met *Chorazan*, au lieu de *Mofach*.

Page 255. l. ult. De Dodanim ; ajoutez : Ces Titans étoient (a) *Oceanus*, *Coeus*, *Hyperion*, *Crius*, *Japetus* ; & leurs sœurs étoient, *Thetis*, *Rhea*, *Themis*, *Mnemofyné*, *Phobé*, *Dioné*, *Dia*, surnommées *Titanides*. Apollon enfant qu'il signifie le soleil, est appelé *Titan*. *Tiphon*, *Briarée*, *Egeon*, *Elous*, *Encelade*, sont aussi du nombre des Titans. Le nom de *Tisanim*, n'est pas fort éloigné de *Dodanim*. L'antiquité des premiers, & quelques autres circonstances de leur histoire, pourroient favoriser cette conjecture. . . Les Titans possédoient la Phrygie, la Thrace, une partie de la Grèce, l'île de Crète, & plusieurs autres Provinces.

Page 259. l. 2. De Thebes. Ajoutez : Jérémie, (b) & Ezéchiel (c) mettent *Phut* avec les peuples d'Égypte. Nous croyons que leur demeure étoit dans le Nome *Phienotes*, dont Butus étoit la Capitale ; ou dans celui de *Phemphur*, dont la Capitale étoit Thara. Ils étoient sujets de Néchao Roi d'Égypte, du tems de Jérémie. J'ai retranché de la seconde Edition tout le reste de cet article, & tout le suivant, jusqu'à *Chanaan*.

Page 261. l. 6. Effacez : Mais il vaut mieux mettre Saba dans l'Assyrie... jusqu'à : Moïse nous donne, &c.

Là-même, l. 21. Plusieurs habiles gens. Effacez : Si quelqu'un vouloit placer, &c. jusqu'à la fin de l'article.

Page 262. l. 26. Pour Lemna, &c. Effacez : Mais sans aller chercher, & le reste de l'article.

Page 264. Dans la première Edition, on a mis de suite tout ce qui regarde Mizraïm, avant que d'entrer dans l'explication de ce qui regarde Nemrod. Dans la seconde, nous nous sommes attachés au Texte, & avons parlé de Nemrod dans le même ordre que Moïse en parle. Voici les principales diversitez qu'il y a entre ces deux Editions.

Page 281. l. 7. Ce pays du côté du couchant. Lifez, du côté de l'orient.

Page 281. l. 33. Injuste, & violent. Effacez : Ce fut sous son regne, & ce qui suit, jusqu'à : Nemrod signifie rébelle, &c.

(a) Apollod. Bibl. l. 1. c. 1.

(b) Jerem. XLVI. 9.

(c) Ezech. XXX. 5.

Page 282. l. 9. Les Juifs. Ajoutez : Le Syriaque porte : *Un Géant guerrier devant le Seigneur*. L'Arabe : *Un Géant terrible*. Quelques-uns croient qu'il étoit chasseur d'hommes. Voyez ce que nous avons remarqué sur les Lamentations de Jérémie v. 13. & sur l'Ecclésiastique Chap. xxxi. & sur Job. xix. 16. & Prov. vi. 26. & Jerem. xvi. 16. où l'Ecriture semble faire allusion à un ancien usage de prendre les hommes aux filets, ou aux pièges qu'on leur rendoit, comme à des bêtes sauvages.

Là même, l. 26. Après, *contra Dominum* ; ajoutez : Les Prophanes ont confondus plusieurs caractères de Nemrod, avec ceux de Bacchus. Le nom même de Bacchus paroît venir de *Bar chus*, fils de Chus, parce que Nemrod étoit de la race de Chus. Les Grecs ont voulu tirer le nom de Nébroudeus, ou Nébrosos, que l'on donne à Bacchus, d'une prétendue peau de chevreau, en Grec *Nebris*, qu'il portoit. Mais la vraie étymologie de ce terme, est Nemrod, ou Nembrod, qui marque en Hébreu la révolte (a) du fils de Chus, contre Noé, & les autres Patriarches de ce tems-là. Les Anciens donnent aussi à Bacchus le nom de chasseur, de même que Moïse le donne à Nemrod. Les expéditions, & les voyages de Bacchus dans les Indes, sont formez sur les entreprises de Nemrod contre ses voisins. On a apparemment confondu Nemrod avec Noé, lorsqu'on a attribué à Bacchus l'invention du vin, & de la vigne. (b)

Page 284. l. 5. Strabon nomme l'Artacène. Effacez cela, & le reste de l'article.

Là même, l. 14. De l'Assyrie ; ajoutez : Le même Ptolomée parle aussi de *Sacada* dans l'Adiabène, à l'orient du Tigre, & au-dessous de Ninive.

Page 286. l. 4. Débris de Ninive. Ajoutez : Pline (c) au contraire la met sur le bord occidental du Tigre ; ce qui est plus probable. Les autres Géographes la placent à la gauche du même fleuve, ce qui revient à la position de Pline. Mozal, ou Mozil est sur le même côté du fleuve.

Page 265. l. 22. Entre l'Egypte, & l'Ethiopie. Ajoutez : Mais je crains qu'au lieu de *Phul*, il ne faille lire *Phut* dans Isàie, comme dans deux endroits d'Ezéchiel. (d) Or *Phut* étoit dans la basse Egypte, comme nous l'avons montré ci-devant. (e)

Page 271. l. 21. On tâchera de montrer ailleurs. Lisez : On a tâché de montrer dans la Dissertation sur l'origine de la circoncision, que les Colchiens, qu'Hérodote a pris pour des Egyptiens d'origine, sont plutôt des Israélites du Royaume d'Israël, que les Rois d'Assyrie transportèrent dans la Colchide, & dans les pays voisins.

Mais quel est donc le véritable pays des Casluïms ? Il faut le chercher

(a) כַּסְרֵי דֵרֵךְ, de דֵרֵךְ *Rebellare*.

(b) Vide *Bochart Geograph. sacra* l. 2. c. 21.

(c) *Plin.* l. 6. c. 13.

(d) *Ezech.* xxvii. 10. xxx. 5.

(e) A la page 259.

dans l'Égypte, ou aux environs, puisque son pere, & ses freres y ont en leur demeure. L'Arabe, & quelques autres le placent dans la basse Égypte, comme nous l'avons déjà vu. On peut aussi le chercher dans l'Égypte supérieure. On trouve dans le golphe Adulite dans la mer Rouge, vers l'Éthiopie, l'Isle de *Colocalite*, appartenant la même que *Coloca* de Méla, & que *Hahalac* d'aujourd'hui, vis-à-vis les côtes d'Abex. Ces noms ont assez de rapport avec *Castum*; & l'on pourroit croire que les anciens *Castuims* habitoient le long de ces côtes, & dans l'Isle dont nous venons de parler. L'Écriture ne fait plus mention de ces peuples depuis Moïse, & peut-être furent-ils confondus avec les Éthiopiens qui s'établirent au-delà, & au midi de l'Égypte. Ceci se lit presque en mêmes termes dans la première Édition de la *Génèse*, p. 272.

Page 273. lig. 26. Nous rapporterons ici quelques conjectures, &c. Effacez tout cela, & toutes les pages 274. 275. & 276. jusqu'aux *ÿ. 15. Canaan genis Sidonem.* Et lisez: Dans la première Édition de la *Génèse*, nous avons rapporté en cet endroit plusieurs conjectures, pour essayer de montrer que les *Caphtorims* étoient originaires de l'Isle de *Chypte*, & que *Caphtor* désignoit cette Isle. Mais depuis ce tems, nous avons changé de sentiment, & nous avons tâché de prouver que c'étoit plutôt l'Isle de *Crète*. C'est à ce dernier sentiment que nous adhérons. On peut voir notre Dissertation sur l'origine des *Philistins*, & sur leurs *Divinitez*, à la tête du I. *Livraison des Rois*, & l'addition ci-après, p. VIII. sur le I. des *Rois*.

Page 292. & les suivantes. Il faut consulter la Carte que nous avons corrigée dans la seconde Édition, sur la position des peuples descendus de *Canaan*.

Page 277. lig. 20. *Josué v. 1.* Lisez: Voyez notre Dissertation sur le pays où se sauvèrent les *Cananéens* chassés par les *Israélites*. Cette Dissertation est à la tête du Livre de *Josué*.

Page 279. l. 29. Sous le nom d'*Epiphanie*. Ajoutez: Mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Emath* n'est autre que la ville d'*Emésé*, sur l'*Oron*, ville fort célèbre dans l'antiquité, & souvent nommée dans l'Écriture. Elle étoit au nord de la *Palestine*; il est souvent fait mention du défilé d'*Emath*, entre le *Liban*, & l'*Anti-Liban*. Il y a beaucoup d'apparence que les *Emathéens* descendus de *Canaan*, furent les premiers habitans de ce pays, dont la capitale étoit *Emath* de *Soba*, ou *Emath* de *Damas*. Voyez *Num. xxxiv. 7.*

Page 281. lig. 21. Jusqu'à *Léza*. Ajoutez: Cette description ne comprend pas à beaucoup près toute la terre promise, mais seulement le terrain qu'occupaient alors les principaux des *Cananéens*.

Page 288. lig. 7. De-là l'*Euphrate*. Moïse qui écrivoit pour les Hébreux, fait ici cette remarque, que *Sem* leur Patriarche eut une nombreuse famille, dont il va donner le dénombrement, & qu'il doit conduire

re plus loin qu'aucune autre. Il la reprend au Chap. suiv. *ÿ. 11. 12.* & ne l'abandonne plus dans la suite; il suit la branche de Sem par Arphaxad, jusqu'à Abraham, qui étoit le principal objet de son récit. Il a mis expressément la généalogie de Sem la dernière, afin de la pouvoir examiner plus à l'oisir, & sans interruption.

Page 294. l. 15. Ses lamentations. Ajoutez: Job a aussi vécu dans le pays de Hus; mais c'est dans celui qui fut peuplé par Hus fils de Séhir le Horécén. Voyez le Commentaire sur Job, Ch. 1. *ÿ. 1. p. 2. 3. 4.*

Page 300. l. 3. En 1562. Ajoutez: mais il faut avouer de bonne foi que les anciens Manuscrits Grecs, & Latins, sont entièrement d'accord sur le nom de Cainan. On ne remarque entr'eux aucune différence sur cet endroit, & le fameux Manuscrit de Cambridge, dont on vient de parler, est très-défectueux, & très-corrompu, comme le remarque M. Mille dans ses Notes sur le nouveau Testament, en différens endroits. Effacez, il y a beaucoup d'apparence, & le reste de l'article.

Page 304. lig. 8. Pour revenir. On peut effacer tout cet article.

Page 305. l. 21. Dans ce même Chapitre. Ajoutez: Peut-être aussi que Jectan aura eu ses treize fils de plusieurs femmes dans l'espace d'un assez petit nombre d'années.

Page 314. lig. 4. Dans l'Ecriture. Ajoutez: Balaam dit que Balac Roi de Moab, l'a fait venir des montagnes d'Orient; (*a*) or il venoit de Péthor sur l'Euphrate. Les Mages qui vinrent adorer JESUS-CHRIST, étoient partis de l'Orient, & apparemment du même pays que Balaam. (*b*) Isaïe (*c*) dit qu'Abraham est venu de l'Orient, dans la terre des Cananéens. On fait qu'il vint de la Mésopotamie, & de la Caldée. Le même Prophète dit que Cyrus viendra de l'Orient contre Babylone. (*d*) Il met la Syrie à l'orient de la Judée. (*e*) Daniel (*f*) dit qu'Antiochus Epiphane sera troublé par les nouvelles de la révolte des Provinces d'Orient, c'est-à-dire, de delà l'Euphrate. Voyez ce qui a été dit ci-devant *Genes. 11. 8.* J'ai voulu rapporter rous ces passages pour prouver que *Kedem*, marquoit l'Orient, & les pays qui sont au-delà de l'Euphrate, qui selon les Cartes géographiques, approchent plutôt du nord de la Judée.

Page 316. l. 14. Febrici qui l'a vûë. Lisez: Fabrici qui dit l'avoir vûë, quoique les autres voyageurs soutiennent qu'on n'en voit plus rien, &c.

Page 327. l. 30. Et plus honteuses. Ajoutez: On peut voir notre Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie, à la tête du Livre de la Sagesse.

Page 328. l. 22. Philon (*g*) dit que Tharé adoroit les astres, mais que

(a) Num. xxxiii. 7.

(b) Math. 11. 1.

(c) Isaï. xli. 2.

(d) Isaï. xlvii. 13.

(e) Isaï. ix. 12.

(f) Dan. xi. 44.

(g) Philo de nobilit. p. 307.

pour Abraham, Dieu lui fit connoître la vanité de ces superstitions. Toutefois dans un autre endroit, (a) il dit assez clairement qu'Abraham étoit idolâtre. Joëph assuré. . .

Page 335. l. 7. Comment. sur le Ch. xii. Dans la Génèse xii. 40. 41. Lisez : Dans l'Exode xii. 40. 41.

Page 340. l. 4. L'accomplissement. Ajoutez : Abenezra croit que Moïse a voulu dire que les Cananéens avoient déjà conquis cette terre sur quelque autre peuple qui la possédoit auparavant, ou que ce passage a été ajouté ici depuis Moïse. Le Rabbin Salomon revient à peu-près au sens d'Abenezra, puisqu'il dit que les Cananéens s'avançoient tous les jours dans la terre, & étoient aux descendans de Sem, un pays qui étoit dans le partage que Noé leur avoit donné. Le Rabbin Moïse fils de Nachman, croit que les Cananéens, & les peuples de la Palestine étoient originaiement des Nomades, qui rouloient par bandes tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, tantôt au nord, & tantôt au midi de ce pays.

Nous avons réfuté cette explication dans la troisième Lettre contre M. Fourmon. On peut ajouter aux raisons qu'on y a apportées, que Moïse marque clairement les lieux de la demeure des Amorrhéens, des Héthéens, des Gergéséens, & des autres. S'ils eussent été des peuples Nomades, & vagabonds, tantôt dans un lieu, & tantôt dans un autre, auroit on pu marquer si précisément le lieu de leur demeure, au midi, au nord, dans les montagnes? &c. Je ne voudrois pas nier que peut-être parmi les Cananéens, il n'y eût quelques peuples, qui n'avoient point de demeure fixe, comme les Phérezéens, dont nous ne connoissons pas la vraie habitation. Nous reconnoissons aussi qu'il étoit assez libre à un étranger, comme étoit Abraham, de mener ses troupeaux où il vouloit, sans que les villes voisines s'y opposassent. Mais c'étoit un reste de l'ancienne liberté des premiers tems, où les champs, & les pâturages étoient communs. (b)

Page 348. l. 15. Aristote. Ajoutez : Les Astronomes, les Aruspices de Toscane, & les Poètes mettoient le septentrion à la droite, & le midi à la gauche, (c) comme les Egyptiens.

Page 354. l. 7. Des cinq villes ; ajoutez : Les Septante dans Josué parlent d'un Roi des nations dans la Galilée. La Galilée proprement dite, étoit au-delà du Jourdain, comme Isaïe, (d) saint Matthieu, (e) Eusèbe, & saint Jérôme (f) le remarquent. La partie septentrionale de la Pa-

(a) Philo de promiss. & pennis, p 919.

(b) Virgil. Georgic. 2.

Nec signare quidem, aut partiri limite campus
Fas erat, &c.

(c) Theon. Scol. in Phanom. Arati. τὸ δὲ ἄρι-

στον ἐπιπέδου τὸ βορρῆος; Ἐπὶ τὸν ἰσημερινόν περὶ

τὸν τὸ ἄριστον ἄριστον τὸ δὲ ἄριστον ἄριστον τὸ δὲ ἄριστον ἄριστον.

(d) Isaï. 38. 10.

(e) Matt. 24. 15.

(f) Eusèb. & Hieron. in locis:

Istine, étoit toute peuplée d'Arabes, d'Egyptiens, & de Phéniciens, au rapport de Strabon. (a) Les quatre Rois ayant été vaincus, se sauvèrent de ce côté-là. Ces raisons peuvent donner quelque couleur au sentiment qui met le Royaume de Thadal dans ces quattiers.

Page 354. lig. 14. S. Jérôme. Ajoutez : Puisque Ségor où se retira Loth au fortir de Sodome, étoit au midi de la mer Morte, dans l'Arabie pétrée.

Page 363. lig. 17. Hobal, au lieu de Hoba. C'est selon toutes les apparences, la ville de d'Abila, capitale de l'Abylène, Abyla de Lyfanas, Abel-beth-maca, dont il est parlé dans d'autres endroits de l'écriture.

Page 364. lig. 12. Comme nous avons donné une Dissertation entière sur la personne de Melchisédech, à la tête de l'Épître aux Hébreux, nous avons supprimé dans la seconde Edition de la Génèse, une partie de ce que nous en avons dit dans la première.

Page 367. lig. 18. La même ville. Ajoutez : Mais le sentiment de Joseph, (b) des Peres, & des Commentateurs, est que Melchisédech étoit Roi de Jérusalem, nommée Salem au Pseaume xxxv. 3.

Page 368. A la fin du Chapitre, ajoutez : C'est une maxime du droit des gens que ce qui se trouve chez les ennemis, n'appartient pas toujours à ceux qui le prennent sur eux, à moins qu'il n'appartienne véritablement aux ennemis. Mais ce qu'ils ont pris en bonne guerre, est censé leur appartenir ; & les premiers propriétaires n'ont aucun droit de le revendiquer comme une chose qui leur seroit dûë. Il est toutefois de l'équité, & de la bonne foi, lorsqu'on fait que la chose a été prise dans une guerre injuste, de la rendre à celui à qui elle apparennoit avant la guerre. (c) On peut croire que dans l'occasion dont il s'agit ici, quand ceux de Sodome auroient eu droit de répéter tout ce qu'Abraham, & ses alliez avoient repris sur les ennemis, ils auroient bien voulu le leur laisser, en reconnoissance de leurs bons services ; assez contents qu'on leur rendit les personnes qui avoient été emmenées captives.

Page 369. lig. 14. Inspirez. Ajoutez : Le Rabbin Lévi-ben-Gersan, croit que les apparitions de Dieu aux Patriarches, sont toutes de pures visions.

Page 381. lig. 22. Dans leur Empire. Ajoutez : Les Samaritains, qui suivent les Loix de Moÿse, n'épousent qu'une seule femme ; ils font un crime aux Juifs de leur polygamie secrète en Orient.

Pages 391. 392. On peut consulter à la tête de l'Épître aux Romains la Dissertation ; où l'on examine si la circoncision remettoit le péché originel.

(a) Strabo lib. 16.
(b) Jos. ph. Antiq. l. 1. c. 10.

(c) Grat. de jure belli, & pacis, l. 3. c. 6. §. 3.
4. §. 6.

Page 395. l. 22. Sera détruit. Ajoûtez : Les Juifs (a) enseignent que lorsque le premier, le second, & le troisième fils d'une famille mourroient par la douleur de la circoncision, on ne la donnoit point à leurs freres qui venoient ensuite, parce que l'on n'est pas obligé à l'observation des préceptes cérémoniels sous le danger d'une mort certaine.

Page 399. l. ult. Lisez : Les Troglodytes hommes, & femmes recevoient aussi la circoncision. D'autres étoient circoncis à la manière des Egyptiens. (b)

Page 401. l. 9. Saint Augustin est le premier. Corrigez : Saint Augustin a fortement soutenu que les apparitions de l'ancien Testament s'étoient faites par les Anges. Saint Jérôme dans son Commentaire sur les Galates, Ch. 111. avoit soutenu la même chose avant saint Augustin.

Page 401. l. 16. Théologiens. Ajoûtez : Les Rabbins veulent que chacun de ces trois Anges eût dans cette députation son office particulier. Le premier étoit, disent-ils, envoyé pour annoncer la naissance d'Isaac ; le second, pour tirer Loth de Sodome ; le troisième, pour détruire les cinq villes criminelles. Le premier étoit saint Michel ; le second Gabriel ; le troisième Raphaël.

Page 405. l. 7. Potable. Ajoûtez : Dans les pays chauds d'Orient, on conserve le beure liquide, & coulant dans des vases, comme des coupes, ou dans des outres, comme l'huile gelée, dont il a presque la couleur ; il est d'ordinaire d'une odeur comme la violette. (c)

Là-même, l. 15. J'ai effacé tout l'article suivant, qui commence par : Il est certain, &c.

Page 408. l. penult. *Generant*. Ajoûtez : On fait qu'après la naissance d'Isaac, Abraham eut encore plusieurs enfans de Cethura. Aussi saint Augustin (d) croit que ce que dit S. Paul du corps d'Abraham, qui étoit comme mort, *emortuum corpus*, (e) ne doit s'entendre que par rapport à la personne de Sara, dont Abraham ne pouvoit naturellement avoir d'enfans, parce qu'elle étoit vieille, & stérile.

Page 409. lig. *ansepults*. Ajoûtez : Symmaque : (f) *Après que je suis devenue vieille, je rajeunirai.*

Page 416. Ajoûtez à la fin du Chap. xviii. §. 32. *Si inveni fuerint decem ? Si vous n'y trouviez que dix justes ?* Abraham n'ose pouffer plus loin sa demande, de peur de se rendre importun. Il crut qu'il s'y en trouveroit

(a) *Jerosol. Pesachim fol 36. Aruch. & Cholim. & Glosa in Zabachim. Vide Lijfoot in 1. Cer. vii.*

(b) *Strab. l. 16. p. 716. Ου κελούσι μίλει, εὐδὰ ἢ περιτροπαδίον τοῖς, καθάπερ Ἀγγέλοι.*

(c) *Chardin voyage de Perse, t. 3. p. 105. &*

t. 2 p. 63.

(d) *Aug. lib. 16. de civit. c. 8. & qu. 35. in Genes.*

(e) *Rom 10. 10.*

(f) *Sym. Μισθὸν τὸ καλῶσθε ἑαυτοὺς μὴ, ἐγγισθεῖτε μοι ἀπό.*

au moins dix. Mais il avoit trop bonne opinion d'eux. Il ne s'y trouva que Loth, & sa famille. Lorsque le Seigneur eut résolu la ruine de Jérusalem, il lui fit dire par Jérémie, (a) que si elle pouvoit montrer un seul Juste, il lui pardonneroit. *Quarite in plateis ejus an inveniatis virum facientem judicium, & propitius ero ei.*

Page 429. l. 20. Arabie pétrée. Ajoutez : Les voyageurs asûrent que lorsque les eaux de la mer Morte, sont basses, on voit les ruines des villes qui étoient anciennement dans le terrain qu'occupent aujourd'hui les eaux. De tout ce que l'on vient de dire, on peut conclure qu'il y eut quatre villes détruites par le feu du Ciel, & noyées dans la mer Morre ; mais que dans la suite on rebâtit sur ses bords d'autres villes, vis-à-vis l'endroit où étoient les anciennes. Ainsi on concilie tous les passages qui paroissent opposés.

Page 430. l. 1. Païtri de bitume. Ajoutez : Les rélations de la Floride portent que près du Fort que Laudonnière, envoyé par l'Amiral de Coligny, avoit bâti, il tomba un si prodigieux coup de foudre, qu'il consuma plus de cinq cens arpens de prairies arrosées d'eau, & que le feu y dura plus de trois jours. On voit en Italie, & ailleurs, des endroits dont la terre enflamme les matières combustibles, que l'on met par-dessus. Strabon. . .

Page 431. l. 18. En statue de sel. Ajoutez : Le Texte Hébreu porte, (b) qu'elle regarda derrière lui, derrière l'Ange qui la conduisoit, ou derrière Loth son mari. Loth marchoit devant avec ses filles, & avec l'Angé. Sa femme marchoit derrière. Elle s'arrêta, & se tourna vers Sodome. Trémellius croit que Loth marchoit derrière, & que sa femme se tournant de son côté pour voir la ville, fut changée en statue de sel. On a vû sur le §. 17. que Dieu leur avoit défendu de regarder derrière eux. Il y en a qui croyent, &c..

Page 432. l. 35. Dans les enfers. Ajoutez : Quelques Rabbins se sont avisés de nous donner le nom de la femme de Loth. Le Rabbî Jacob Baal-Turim l'appelle *Arish*, ou *Eriah*. Zennorena la nomme *Arosh*, ou *Iroth*. Elle est appellée *Adish* ; ou peut-être *Arish*, dans Pirké Eliézen. D'autres lui donnent au hazard le nom de *Lisba*.

Là-même, l. penult. L'Hébreu à la lettre : (c) Elle fut statue de sel. C'est dans le même sens que l'Écriture : (d) dix qu'Ismael sera âne sauvage, c'est-à-dire, féroce comme un âne sauvage ; & que (e) le cœur de Nabal fut pierre, c'est-à-dire, qu'il se resserra, & devint insensible. Et Ovide

(a) Jerem. v. 1.

(b) וַיִּשְׁתָּבֵר אַחֲרָיו

(c) וַיִּשְׁתָּבֵר אַחֲרָיו

(d) וַיִּשְׁתָּבֵר אַחֲרָיו

(d) Genes. xvi. 11.

(e) 1. Reg. xxv. 37.

dit qu'Ariadore assise sur le rocher, étoit aussi pierre, que la pierre même. (a)

Quamque lapis sedes, tam lapis ipsa sui.

Et le même en parlant d'Hécube : (b)

Duroque simillima saxo

Torpet.

Page 436. l. 12. De la statuë. Ajoutez : L'Auteur de *mirabilibus sacra Scriptura*, parmi les Oeuvres de saint Augustin, (c) suppose que dans le corps de l'homme il y a des principes salins, ou des corpuscules de sel répandus dans le sang, & dans les viscères, & que Dieu changea en sel tout le corps de la femme de Loth, par une métamorphose de la partie au tout. *Potens rerum gubernator, dum totum in parsem vertere cupis, quod in modica parte latebat, per totum infundit.* Barrholin (d) semble approuver cette opinion, & il cite pour le même sentiment *Mercurialis*, (e) qui reconnoit dans le corps humain les parties de sel, dont parle l'Auteur de *mirabilibus sacra Scriptura*.

Page 436. lig. 33. S'en rapporter. Le Moine Anselme place la femme de Loth dans la mer même, & dit que quelquefois elle est entièrement couverte des eaux de la mer, & d'autre fois découverte jusqu'à la poitrine, & aux genoux. Maundrel dit qu'on la montre de loin sur un petit promontoire, à l'occident de la mer Morte, où il en reste encore, dit il, une partie, à ce qu'on croit. D. Nicolas Louvan Religieux de S. Michel, dans son voyage manuscrit de l'an 1531. dit qu'on lui montra de bien loin un rocher, que l'on disoit être celui auquel avoit été changée la femme de Loth. Cajeran, & Périus croyent que Loth étoit déjà entré dans Ségor, lorsque la femme fut changée en pierre. D'autres veulent qu'elle souffrit ce changement dans Ségor même. La plupart prétendent que cela arriva dans la route de Sodome à Ségor. Luther croit qu'elle périt avec la ville de Ségor dès que Loth en fut sorti.

Page 438. l. 9. *Ubi steteras prius cum Deo.* Lisez : *Ubi steteras prius cum Domino.*

Page 443. l. 15. Qui pleure. Ajoutez : Paléphate croit que la fable de la métamorphose de Niobé en pierre, vient de ce qu'elle se fit représenter en marbre sur le tombeau de ses fils. Cet Auteur dit qu'il a vu cette figure de Niobé. La ville de Sipile. . .

Page 451. l. penult. Par Abimélech. Ajoutez : Autrement : (f) *Ceci*

(a) Ovid. *Metamorph. lib. 5.*

(b) *Idem ibid. l. 13.*

(c) *Aust. de mirabil. sacra. Script. l. 1. c. 12.*

(d) *Barrholin. de morbis Bibliæ. c. 3.*

(e) *Mercurial. l. 6. Vari. Leß. c. 16.*

(f) *Flaccius Clar. Pfeiffer dub. vexas cont.*

1. Cécoc, projet de traduct. Ils prétendent que *steter* ne signifie jamais *consulter, reprendre, mais discuter, éclaircir.* Voyez *Isai. 1. 18. Job. XXIII. 7.*

4. *Reg. xv. 3. Prov. XXIV. 17.*

vous servira pour acheter un voile pour couvrir vos yeux devant tous ceux qui sont avec vous, & envers tous les autres, & vous êtes pleinement justifiée. On ne doutera plus désormais de votre état; on saura que vous êtes l'épouse d'Abraham. Ou, l'on saura que je ne vous ai jamais touchée, & que je vous ai rendu à votre mari.

Page 462. l. 7. Les puits creusés dans un fond étranger, appartiennent à celui qui les a fait creuser. Corrigez, & effacez: Il n'est pas vrai que les puits creusés dans un fond étranger, appartiennent à celui qui les a creusés. Ils sont au propriétaire du champ.

Page 465. Ch. xxii. §. 1. l. 8. J'ai mis en cet endroit le Commentaire sur le §. 2. avant les remarques sur la foi d'Abraham. Les Mahométans veulent que ce soit Ismaël, & non Isaac, que le Seigneur demanda pour être immolé. Ils ont gâté plusieurs endroits de l'Histoire sacrée par leur ignorance, ou par leur malice.

Page 467. l. 31. Sur la croix. Ajoutez: Les Samaritains soutiennent que c'est sur le mont Garizim, qu'Abraham se transporta pour immoler son fils Isaac. Ils lisent ici More, ou Morah, au lieu de Moriah. Il est certain que More étoit au voisinage de Sichem, ou de Garizim. (a) Mais le sentiment commun des Juifs, & des Chrétiens, est que Moriah est le nom de la montagne où fut bâti le Temple de Jérusalem. Les Hébreux avancent que c'est sur la même montagne qu'Adam, Abel, &c.

Page 468. l. 13. Le §. 4. Dieu demande qu'Abraham lui offre son fils en holocauste. Je crois que l'holocauste étoit l'unique espèce de sacrifice qui fut alors en usage.

Page 472. l. penult. Ajoutez: L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, (b) fait dire à Isaac ces mots comme étant de l'Ecriture: *Pater mi, liga mihi manus, & pedes, nequando insurgam in impugnationem.*

Page 475. l. 3. Ajoutez: Enfin nous sommes persuadés que le prétendu Sanchoniaton n'a jamais existé, & nous conjecturons que son histoire est une invention de Porphyre, faite exprès pour affoiblir l'autorité des Ecritures des Juifs. C'est ce que plusieurs Savans ont remarqué avant nous.

Page 502. l. ult. Ajoutez: Il y a beaucoup d'apparence que *Machbela* étoit le nom du champ.

Page 487. Sur le §. 15. Quatre cens sicles. Nous nous sommes fixés à la supputation de M. le Pelletier de Rouën sur la valeur des monnoyes. Selon son évaluation, le sicle vaut trente-deux sols six deniers; ainsi les quatre cens sicles font six cens quarante-huit livres six sols neuf deniers. Il est bon d'avertir ici le Lecteur, que dans la première Edition de la Génèse, nous n'avons pas évalué les monnoyes suivant la valeur marquée dans la Dissertation imprimée à la tête de cet Ouvrage, parce dans le tems de

(a) *Genf. xii. 6. Dent. xi. 16.*

(b) *Auth. Opus imparfidi, hemil. v.*

l'impression, nous n'avions pas encore eu communication de l'Ouvrage de M. le Pelletier, & que nous nous étions réglé sur ce que le R. P. Lami de l'Oratoire, a dit de la valeur des monnoyes, dans son Introduction à la lecture de l'Écriture sainte. Dans les Volumes suivans, on a été plus exact. Il est aisé de rectifier le défaut de ces supputations, & on y a travaillé dans la seconde Edition, quoiqu'il s'y soit aussi glissé quelques fautes, qui ont été marquées dans l'Errata.

Page 492. Un nommé M. de Marbodin Prêtre Missionnaire, nous a écrit qu'il croyoit que la forme de serment qu'Abraham exige de son serviteur, étoit fondée sur ce que les fils, suivant l'expression commune de l'Écriture, sont sortis de la cuisse de leur pere, & que ceux en mettant la main sous la cuisse d'un autre, témoignent par cette action symbolique, qu'ils sont dans une entière dépendance à son égard, & qu'ils lui promettent toute la soumission, & l'obéissance que le fils doit à son pere, c'est-à-dire, la plus grande que Dieu ait établie parmi les hommes.

Page 495. l. 2. Qu'on les décharge. On accoutume les chameaux à se mettre les genoux en terre aussitôt après leur naissance, en les tenant en cette posture pendant quelques jours, par le moyen d'un poids dont on les charge, en sorte qu'ils ne peuvent se relever.

Page 495. l. 12. Homère dit que trois de ses gens. Lisez : Homère (a) parlant d'Ulysse, dit que deux des gens de ce Prince rencontrèrent devant la porte de la ville de Lame, une jeune fille qui alloit puiser de l'eau.

Page 498. l. 5. Du nez. S. Jérôme sur le Chap. xv. d'Ézéchiel, remarque que de son tems toutes les femmes de la Palestine portoient certains ornemens qui leur pendoient du front sur le nez, & il croit que c'est-là proprement le *nefem*. Il paroît certain en comparant les divers passages où ce terme se rencontre, qu'il signifie des pendans d'oreilles, & des pendans du nez; mais plus proprement des pendans du nez. (b) Les femmes de Perse encore aujourd'hui portent une boucle de pierreries qui leur pend entre les sourcils, & qui est attachée à un bandeau qui leur enveloppe la tête. Elles ont aussi un tour de perle, qui s'attache au-dessous des oreilles, & leur passe sous le menton. (c) Ézéchiel distingue fort bien...

Page 499. lig. 2. Ou d'argent. Ajoutez : Tavernier assure que les femmes Arabes se percent le tendon qui sépare les narines, & y passent un anneau. Il y a de ces anneaux qui sont aussi larges que la paume de la main, en sorte que ce qu'elles mangent, passe au travers. En Perse toutes les courtisannes du Roi, ont la narine gauche percée, d'où leur pend un

(a) Homér. Odyss. K. feu X.

(b) Pour le nez, voyez Genes. xxiv. 47. Prov. xi. 22. Isai. 111. 21. Ezéch. xvi. 12 & pour les oreilles, voyez Genes. xxv. 4. Exod. xxxv. 2.

(c) Ils étoient communs parmi les Arabes Scheh-zes, même pour les hommes. Job. xlii. 11. Genes. Judic. viii. 24.

(c) Chardin voyage de Perse; tom. 2 p. 51.

anneau d'or, avec une perle, ou une pierre précieuse. Effacez : Les anciens Athéniens, &c. Cela est hors d'œuvre en cet endroit.

Page 500. lig. 2. Lisez : Le second terme, *mishpo*, signifie du foin. Voyez *Deut.* xi. 15. On portoit ordinairement en voyage de la paille, & du foin dans des sacs, pour la nourriture des animaux. Mais c'étoit de la paille brisée par la trituration sous les pieds des animaux. Voyez *Genes.* xlii. 27. *Judic.* xix. 18. En Espagne où il n'y a point de prairies, on nourrit les chevaux avec de la paille hachée, ou brisée. Dans l'Orient les prairies sont très-rares, & quelques voyageurs assurèrent qu'on n'y recueille point d'autre foin, que celui qu'on sème dans les champs ; on y nourrit les animaux avec de la paille, & de l'orge.

Page 505. lig. 1. Dans la Mésopotamie. Ajoutez : Mais la première explication est plus simple, & plus naturelle. Abraham ne lui avoit pas laissé la liberté d'aller chercher une femme à Isaac chez les Ismaélites, ni chez les enfans de Loth, supposé même qu'ils eussent alors des filles nubiles ; car Aïmon, & Moab ne naquirent que vers le même tems qu'Isaac.

Page 505. lig. 5. *Rébecca est devant vous.* Nous vous l'accordons, elle est à vous, ou plutôt à votre maître Isaac. Vous pouvez en disposer. Comparez pour le sens de ces paroles, *elle est devant vous*, *Genes.* xlii. 9. xx. 15. *Cant.* viii. 12. *Ecclesi.* xxxix. 24. &c.

Page 506. l. 57. Ni Rébecca, ni les autres femmes de la maison n'étoient pas du festin. Elles mangèrent à part dans leur appartement, suivant l'usage des Orientaux. On fait venir Rébecca dans la sale. . .

Page 511. l. 8. Dans l'Arabie déserte : Mais la plupart des fils de Cérthura demeurèrent dans l'Arabie déserte, & on croit que ce sont les enfans de Zamram fils de Cérthura, que Jérémie (a) désigne sous le nom de *Rois de Zambri*. Pline (b) met vers l'Arabie déserte les Zamaréniens, & je crois que ce sont les vrais descendans de Zamram. Joseph (c) nomme la ville de *Zaram* parmi celles que les Maccabées prirent sur les Moabites.

Page 513. lig. 18. Les Loamims pourroient bien être les Omanims dont parle Pline, (d) & dont le pays s'étendoit depuis Pétra, jusqu'à Charax. Pétra est capitale de l'Arabie pétrée, & Charax est sur l'Euphrate.

Page 514. Effacez les lignes 5. 6. 7. 8. cela est trop incertain.

Page 518. lig. 14. Ajoutez : On a examiné ailleurs si Abraham a adoré les idoles avant sa sortie d'Ur de Caldée. Suidas lui attribue l'invention de la langue, & des lettres Hébraïques. S. Isidore de Séville dit qu'il inven-

(a) *Zeram* xxv. 25.

(b) *Plin. lib. 6. c. 28.*

(c) *Joseph. Antiq. lib. 13. c. 23.*

(d) *Plin. lib. 6. c. 28.*

ra les caractères Syriens, & Caldéens. Les adorateurs du feu, dont on voit encore des restes dans l'Orient, croient qu'Abraham est le même Zoroastre leur grand Prophète. Ils lui attribuent trois, ou quatre Livres qui contiennent tous les points de leur Religion. La Gémare parle aussi d'un Livre qu'il composa sur l'idolâtrie. Les Juifs lui donnent quelques Pseaumes, & quelques prières. On parle encore d'un testament d'Abraham. Mais il est inutile de s'arrêter à ces ouvrages, que tout le monde reconnoît pour apocryphes, & auxquels personne ne s'intéresse.

Page 517. *Dumah*. Pline (a) parle de *Domada*, pas loin d'Agra, dans l'Arabie pétrée.

Page 519. *l. penult.* Pline parle de Thumatha dans l'Arabie déserte, & la Notice de l'Empire d'Orient, de *Thamatha*.

Page 521. *l. ult.* Pays d'Hévilah. Ajoutez : Pline (b) en parlant de Pétra capitale de l'Arabie pétrée, qu'il met à peu près à distance égale de la mer Méditerranée, & du golfe Persique, dit que Pétra est le lieu où se rendent ceux qui de Gaze vont à Phorar, ville située sur le Phasitigre, & ceux qui vont à Palmire en Syrie. C'est à Pétra où ces chemins aboutissent. Cette description revient presque à celle de Moÿse. Dès son tems on passoit de l'Egypte dans le désert de Sur, pour aller à Pétra, & de Pétra dans la terre d'Hévilah sur l'Euphrate, & ensuite au pays des Assyriens sur le Tigre. Je ne sai si Assurim en cet endroit, ne marquerait pas les Assurims descendus de Céthura, plutôt que les Assyriens, qui viennent d'Assur fils de Sem.

Page 531. *l. penult. & dernière.* La première famine dont il est parlé ici, arriva quatre-vingt ans avant celle du tems d'Isaac. Corrigez, & lisez : Si Moÿse veut parler de la famine qui obligea Abraham d'aller en Egypte, elle arriva l'an du monde 2084. cent trois ans avant celle-ci. S'il veut parler du voyage que fit Abraham à Gérare l'an du monde 2107. celui-ci arriva quatre-vingt ans après celui d'Abraham. Mais l'Ecriture ne dit point que quand il vint à Gérare, il y ait été contraint par la famine.

Page 532. *lig. 5.* Au Chap. XXI. ajoutez, & corrigez : Il n'est pas aisé de comprendre comment Rébecca épouse d'Isaac, & déjà mere de Jacob, & d'Esau, a pu passer pour simple sœur d'Isaac. Toutefois l'ordre chronologique ne nous permet pas de mettre ce voyage en un autre tems. Tout ce Chapitre suppose qu'Abraham étoit mort : or il est mort vingt-cinq ans après la naissance des deux jumeaux, lui étant âgé de cent soixante & quinze ans, & Isaac de quatre-vingt cinq.

Page 535. *l. 30.* *Merveilleuse* ; ajoutez : Mais cette récolte ne se fit que l'année qui suivit la famine ; l'Ecriture ne nous donne pas ceci comme :

(a) Plin. lib. 6. c. 28.

(b) Plin. lib. 6. c. 28.

un miracle, mais comme un effet de la bénédiction de Dieu.

Page 537. l. 11. Les Patriarches avoient faits. Ajoûtez : Mais nous ne voyons pas que les Patriarches ayent jamais demeuré à Ascalon, ni aux environs.

Page 544. l. 11. A l'occasion des habits d'Esau, on peut ajoûter qu'il est assez extraordinaire qu'Esau qui étoit marié il y avoit trente-sept ans, (*Genes.* xxxvi. 34. étant né la soixantième année d'Isaac, & ceci étant arrivé lorsqu'Isaac avoit cent trente-sept ans ;) Il est, dis-je, assez extraordinaire que Rébecca sa mere ait encore conservé les habits de son fils. Il falloit qu'Esau, & ses femmes fussent toujours dans la dépendance d'Isaac, & de Rébecca, & qu'ils demeurassent ensemble dans leurs tentes, comme composant toujours la famille d'Isaac.

Page 551. Sur la pluye du printemps, & de l'arrière-saison, voyez ce que nous avons remarqué sur *Deut.* xi. 14. p. 104.

Page 552. Sur l'abondance des rosées de la Palestine, voyez le Commentaire sur les Juges, Chap. vi. v. 37.

Page 557. l. 15. Un Roi; ajoûtez : Mais pourquoi ne pas l'expliquer des Princes, des Chefs, & des Rois que les descendants d'Esau eurent de si bonne heure, même avant que les Hébreux en eussent parmi eux? Voyez ci-après le Ch. xxxvi. 10. 11. 12. & suiv.

Page 561. l. penult. Que par lui. Ajoûtez : Les Ebionites (a) avoient forgé un Livre intitulé, *l'Echelle de Jacob*, dans lequel ils introduisoient ce Patriarche racontant son songe de l'échelle mystérieuse qui lui étoit apparüe. Ce Livre ne subsiste plus. Straticus cité dans Sixte de Sienné, (b) parle aussi de l'Inscription prétendue que Jacob avoit gravée sur la pierre qu'il érigea comme un monument à Bethel.

Page 565. Note, ligne dernière. *Adulabar, aslabam*. Lisez : *Adulabar, affabar*.

Page 567. l. 7. *Exurgens*. Ajoûtez : Les Arabes jusqu'au tems de Mahomet, adoroient une pierre brute, tirée du Temple de la Méque, qu'ils prétendoient avoir été bâti par Abraham. Chacune des Tribus des Arabes en avoit une, qu'elle portoit avec soi. Ils la plaçoient sous une tente, ou dans leur camp sur une élévation, se tournant de ce côté-là pour prier. (c)

Page 567. l. 30. Effacez : Nos Voyageurs, & nos Géographes sont d'accord sur cela.

Page 575. lig. 4. Ajoûtez : v. 20. *Videbantur pauci dies. Ce tems lui parut court, sans l'affection qu'il avoit pour elle, étoit grande.* Cela seroit

(a) Epiphani. l. 1. contra haeres. haeres. 30.
(b) Sixt. Sen. Biblioth. l. 2.

(c) Chardin, voyage de Perse, t. 2. p. 431.

fort extraordinaire dans la supposition que Jacob n'eût épousé Rachel qu'au bout de sept ans. On ne croira pas aisément qu'un amant passionné trouve court, une espace de sept années entières. Mais il trouvera court sept ans de service qu'il aura promis pour épouser une belle personne, si on la lui donne au commencement de ce terme.

Page 581. l. 9. Le nom. Ajoutez : Amyntor pere de Phœnix, emporté de fureur contre son fils, lui dit : (a) *Que jamais tu ne puisses faire assavoir un fils sur ses genoux.* Et dans Térénce, Sostrate dit d'Echinus : (b)

Qui in sui gremio positurum puerum dicebat patris.

Page 582. lig. 17. Liah veut marquer. Lisez : Rachel veut marquer, &c.

Page 585. l. 24. Une Divinité favorable à son fils. On peut effacer le reste de cet article, & tout le suivant ; & mettre en leur place : De tout ce que nous venons de dire, il semble qu'on peut inférer que Liah n'étoit pas exemte des superstitions de son pays, & qu'il y avoit encore dans la famille de Jacob des restes d'idolâtrie, dont il ne put la purger entièrement, qu'après son retour dans la terre de Canaan. Les Téraphims que Rachel enleva à son pere, & les Dieux étrangers que Jacob se fit apporter étant arrivé dans la terre de Canaan, pour les supprimer, & pour en abolir le culte, sont encore des preuves de ce que nous venons de dire.

Page 586. lig. 26. Codurque croit que les Dudaïms sont des truffes.

Page 597. lig. 15. Ni les Septante, ni saint Jérôme. Lisez : Les Septante ne paroissent pas avoir bien pris le sens de l'Hébreu ; & saint Jérôme avoué qu'il n'a encore trouvé personne qui ait pû lui donner l'explication de leur Texte en cet endroit.

Page 598. l. 16. Ajoutez : Jacob n'excepte point ici les chèvres blanches, & ne donne pas les mains à Laban. Mais au v. 35. Laban met entre les mains de ses fils les chèvres blanches, & les moutons noirs, avec les autres bêtes de la couleur que Jacob avoit demandée pour lui. Le terme Hébreu *nakid*...

Page 600. ligne 21. On mit sous la conduite. Effacez jusqu'à : Quelques-uns au lieu. Et lisez de cette sorte : Selon ce Texte, Laban auroit donné à garder à ses fils généralement tout son bétail, tant celui qui étoit d'une seule couleur, que celui qui étoit de diverses couleurs. Ce qui est contraire à ce dont on étoit convenu. Quelques-uns au lieu, &c.

Là-même, l. ult. Quatorze ans. Ajoutez : D'ailleurs il étoit également contre la convention de confier à la garde de Jacob tous les troupeaux, tant ceux qui étoient de diverses couleurs, que les autres.

Page 601. l. 3. Chevreaux tachettez. Voici donc comme nous croyons qu'on peut traduire ce v. en y suppléant quelque petite chose : *Il mit à*

(a) *Iliad*, ix.

(b) *Terent*, *Adoph*, act. 3. scen. 2.

*par les boucs (ou plutôt les béliers ,) tachezz , & de diverses couleurs , & les chèvres tachezzées , & de différentes couleurs , & sous celles qui étoient blanches , & sous les agneaux qui étoient noirs , & il les donna à ses enfans. Moÿse n. et ici des chèvres de couleur blanche , qu'il n'avoit pas encore exprimées , ni au v. 32. ni au v. 33. Il faut dans le v. 35. entendre des béliers , par le mot Hébreu *sciashim* , qui signifie ordinairement des boucs , si l'on ne veut faire tomber Moÿse dans une redite superflue : Les boucs tachezz , & de différentes couleurs , & les chèvres tachezzées , & de différentes couleurs ; comme si les boucs , & les chèvres , étoient d'une espèce différente.*

On pourroit aussi donner à ce v. 35. cet autre sens : *Laban mis à part tous les béliers tachezz , & de diverses couleurs , & les chèvres tachezzées , & de différent poil. Tous ce qui étoit marqué de blanc , & tous ce qui étoit tout noir dans les agneaux.* Et ce sens est peut-être le plus simple de tous , & celui qui s'accorde mieux avec les versets précédens. Jacob demande , 1^o. tout ce qui sera tachezzé , & de diverses couleurs , tant dans les brebis , que dans les chèvres ; 2^o. tous les agneaux qui ne seront pas entièrement blancs : c'est-à-dire , tant ceux qui seront tous noirs , que ceux qui seront marquez de blanc. L'exception des chèvres blanches que Bochaz veut que Jacob se réserve , m'est suspecte , parce qu'elle n'est fondée sur aucun Texte bien distinct.

Page 602. l. 1. *De châtaigniers.* Ajoutez : Mais il faut s'en tenir à la Vulgate quant au Plane. Cette Version est appuyée des Septante , du Caldéen , du Syriaque , & de l'Arabe. Il ne vient point , dit-on , de châtaigniers en ce pays-là ; (a) mais le Plane y vient fort bien. (b)

Page 603. l. 2. Le long des canaux ; ajoutez : Ou des auges où les brebis venoient boire , ou simplement le long du canal , ou du ruisseau , où il les abreuvoit.

Là-même , l. 20. Il faut corriger tout le reste de l'article de cette sorte : 2^o. Il faut se souvenir que Jacob avoit toutes les brebis blanches , & toutes les chèvres de Laban qui étoient d'une seule couleur. Il eut donc soin de séparer toutes les bêtes qui étoient à Laban , de celles qui étoient à lui , & de ne mettre devant les yeux des brebis , & des chèvres qui étoient en chaleur , que les moutons , & les chevreaux qui étoient de diverses couleurs ; ou tout noirs , si c'étoit des agneaux , afin que les brebis , & les chèvres de Laban , au moins celles qui étoient les plus jeunes , & les plus vigoureuses , ne produisissent que des agneaux , & des chèvres pour son profit.

Mais on peut l'expliquer encore plus simplement de cette sorte : Aussi-

(a) Cîte , projet de traduct. p. 222.

(b) Bellon observ. lib. 2.

tôt que Jacob eut vû que son artifice lui réussissoit, il mit à part les agneaux, & les chevreaux qui étoient nez, & ne les mêla point avec les bêtes de Laban; peut-être afin de prévenir les plaintes de celui-ci, qui auroit pû dire que Jacob auroit accouplé ses boucs, ou ses béliers de diverses couleurs, avec les brebis blanches, & ses chèvres d'une couleur, afin de leur faire avoir des agneaux, & des chevreaux tachettez. On voit par le verset suivant, qu'il continua pendant tout le tems, à mettre des branches pelées sur les canaux, où ses troupeaux alloient boire.

Page 613. Chap. xxxi. v. 17. 18. Il paroît que Moÿse a fort abrégé le récit de ce qui arriva dans cette occasion. Il fallut du tems pour ramasser tout ce qu'il avoit, pour faire venir ses enfans, ses esclaves, & pour les mettre en état de partir. Il n'est pas croyable que tout cela se soit fait sur le champ, & aussi-tôt après que ses femmes eurent consenti à s'en aller dans la terre de Canaan.

Page 615. l. 18. Grotius a crû. Lisez : Onkelos, le Syriaque, les Rabbin Kimchi, Eliézer, Abenezra, Grotius, & plusieurs autres Commentateurs, ont crû avec beaucoup de raison, que les Tétraphims étoient des Talismans, c'est-à-dire, des figures de métal, fonduës, & gravées sous certain aspect des planètes, à qui l'on attribuoit des effets extraordinaires, mais proportionnez à la nature du métal, au nom de ces planètes, & aux figures représentées dans les Talismans. Le Rabbin Maimonide dit que les Zabiens en faisoient anciennement d'or, & d'argent, auxquels ils attribuoient la vertu d'éloigner les malheurs, & de prédire l'avenir. Celles d'or étoient consacrées au soleil, & celles d'argent à la lune. On assure même que les Anciens avoient de ces figures animées, & parlantes, qui se remuoient, & qui rendoient des oracles. Cela étoit assez commun parmi les Egyptiens, & les Arabes. Ils se vantoient d'avoir le secret d'enfermer dans ces figures les ames des Démons, ou de leurs Dieux, ou des astres, & de les obliger de leur obéir. (a)

Tout l'Orient (b) encore aujourd'hui est entêté des Talismans, ou des amulettes, & préservatifs contre les enchantemens, & contre les sorts. Les Perses les appellent *Téléfims*, d'un terme fort-approchant de *Tétraphims*. On ne voit point d'hommes en ce pays-là qui n'en portent. Il y en a qui en font chargez. Ils les portent au bras, & pendus au col. Ils en mettent même au col des animaux, & aux cages des oiseaux. Ce sont des inscriptions sur du papier, du parchemin, ou des pierres gravées, comme onyx, agates, cornalines, faites avec grande circonspection, par rapport

(a) Trismegist. in Asclepie. Videtur statuas animatas, sensu, & spiritibus plenas, & talia facientes. Statuas futurorum præficias. Marsil. Ficini libello de vita carlitis producenda, cap. 12. Trismegistus ait Egyptios ex certis mundi mater-
 riis facere consuevisse imagines, & in eas oportunitè animas Damonum inferre solites. Vide & pag. 16. 18. 20.
 (b) Chardin tom. 2. ch. x. science des Perses, p. 151.

aux aftres, aux jours, à l'ouyrier, &c. Il y a allez d'apparence que les Têraphims de Laban étoient des figures humaines, dans lesquelles il croyoit que résidoit une vertu furnaturelle, de même que dans les Talismans. La plupart des Orientaux ayant embrasé la faulſe Religion de Mahomet, qui leur défend l'usage des ſtatues, & des figures humaines, leur ont ſubſtitué ces amulettes, ou préſervatifs gravez ſur des pierres, ou écrits ſur du parchemin. Mais au fond c'eſt toujours la même ſuperſtition, qui eſt pour ainſi dire, dans le ſang de ces peuples, & qui n'a point changé d'objet, quoiqu'elle ait changé de forme. On demande pourquoi Rachel...

Page 624. l. 12. Ajoutez : Laban ſtipule que Jacob ne prendra point de nouvelles femmes, ni de concubines du vivant de ſes filles : précaution néceſſaire dans un tems, & dans un pays, où la polygamie étoit permife. Aujourd'hui parmi les Turcs, lorsqu'une perſonne riche, ou de condition, épouſe un Muſulman, on ſtipule qu'il ne prendra point d'autres femmes, ni de concubines du vivant de celle qu'il épouſe. (a)

Page 637. l. 2. Le reſte. Ajoutez : Buxtorf dit qu'en Italie ils en ôtent même les veines, & qu'ils ont des tables anatomiques imprimées, pour leur faciliter la connoiſſance des veines, & des nerfs qu'il faut ôter. De là vient, dit cet Auteur, que les Médecins Juifs ſont ſi habiles anatomiftes. Il ajoute qu'en Allemagne ils vendent ordinairement aux Chrétiens les quartiers de derrière des animaux qu'ils tuent. Mais tous les Juifs qui ſe convertiſſent au Chriſtianiſme, aſſurent unanimement qu'ils ne les vendent qu'après les avoir ſouillez par leur urine, & après avoir prononcé des malédictions contre ceux qui les achettent.

Chap. xxxiii. ſ. 1. Dans le Texte de la Verſion Françoisſe, liſez : Les enfans de Liah, & de Rachel ; & non pas : Les enfans de Liah, & ceux de Rachel ; car Rachel n'avoit que Joſeph.

P. 645. l. 16. Lacédémoniens. Ajoutez : Ce qui fait le plus pour l'opinion qui prend kéſita pour une piéce de monnoye, eſt un paſſage des Actes, (b) où ſaint Etienne dit qu'Abraham achetta à prix d'argent un champ auprès des enfans d'Hémor. On prétend que le nom d'Abraham s'eſt glifié en cet endroit au lieu de celui de Jacob, & que ſaint Etienne explique ce que c'eſt que kéſita, en la traduiſant par, *à prix d'argent*. Mais il y a bien plus d'apparence que ce ſaint Martyr a voulu parler du tombeau qu'Abraham achetta auprès d'Ephron, du nombre des fils de Hech, & dont il eſt parlé au Chap. xxiii. de la Génèſe, ſ. 8. 9. & ſuivans ; & que dans les Actes le nom d'*Hémor fils de Sichem*, s'eſt glifié au lieu d'*Ephron fils de Hech*.

Page 648. l. 16. L'Orient. Ajoutez : La manière de compter par bourse est encore aujourd'hui usitée dans la Turquie, & dans la Perse. (a) Le sac d'argent en Perse, est de cinquante tomans, qui font deux mille cinq cents pièces de dix-huit sols de notre monnoye. Ces sacs sont de cuir, oblongs, & étroits, & on n'y mêle jamais les espèces. On n'y compte point l'argent, mais on le pèse. Cela est d'une grande facilité pour le commerce.

Là-même, l. 31. Le nom de késita. Effacez ce qui suit, & mettez en la place : Eustate (b) nous apprend que *kisla* étoit une mesure des Perses : & le Caldéen *kisla*, (c) signifie une mesure, un vase, une cruche.

Page 668. lig. 20. L'Auteur du Testament des douze Patriarches fait dire à Ruben qu'il avoit trente ans lorsqu'il tomba dans l'inceste avec Bala concubine de son pere ; que Dieu le frappa d'une maladie dangereuse dans ses côtes, dont il fut travaillé pendant sept mois ; & que si Jacob son pere n'eût prié pour lui, il en seroit mort. Qu'ensuite il fit pénitence de son crime pendant sept ans ; que pendant ce tems il ne but ni vin, ni aucune liqueur capable d'enyvret ; qu'il ne goûta ni viande, ni nourriture délicate, & qu'il ne cessa de pleurer son crime devant le Seigneur.

Page 674. lig. 9. De ce Chapitre. Ajoutez : Nous avons encore parlé sur ce sujet dans le Commentaire sur les Paralipomènes, Chap. I. v. 43. pag. 6. & 7. & nous y avons proposé les preuves les plus plausibles du sentiment qui est contraire à celui que nous soutenons ici. Venons maintenant, &c.

Pag. 677. l. 4. v. 5. Corrigez tout cet article ; & lisez : Esau ayant épousé des femmes Cananéennes, Héthéennes, & Hévéennes, demeura avec elles plusieurs années dans la famille d'Isaac, ainsi que nous l'avons vu ci-devant sur le v. 15. du Chap. xxvii. Ce fut-là apparemment qu'il eut les enfans marquez *Genes.* xxxvi. 10. De là il se retira dans le pays de Séhir, où il maria ses fils, & où ils eurent les enfans marquez *Genes.* xxxvi. 11. 12. & seq.

Page 682. l. 21. A huit mille d'Esbus. Ajoutez : Ptolomée met aussi Dénaba dans la Palmyrène. Je ne sai si saint Jérôme a eu raison de reconnoître deux villes de Dénaba. Eusébe n'en met qu'une ; & elle peut fort bien être à huit mille d'Aréopolis, & à sept mille d'Esbus, ou d'Esébon.

Page 683. l. 7. Lisez : Eusébe, & saint Jérôme distinguent Bozra capitale d'Arabie, de Bozor, ou Bozra dans les montagnes d'Idumée. Mais nous sommes persuadés qu'il n'y eut jamais qu'une seule ville de Bozra, (d)

(a) Chardin, voyage de Perse, tom. 1. p. 90.

(b) *Eusab. in Odyss. B. & T.*

(c) *Cald. כספא פאס, mensura, legum.*

(d) Voyez *Dout.* 1v. 43. *J. suc.* xx. 2. xxxi. 27.

16. *Isai.* xxxiv. 6. *Lxxiii. 7.* & 1 *Macc.* v. 26.
28. 28. & notre Dissertation sur la Géographie
de la terre sainte.

nommée aussi Bozor, Bezor, ou Bostra, au-delà du Jourdain, de la Tribu de Ruben, à quinze mille d'Edrua, ou d'Edrai, selon Eusébe.

Page 683. l. ult. Ajoutez: Quelques-uns confondent cet Adad avec celui sur lequel David conquit l'Idumée, & après lequel il abolit le nom de Roi dans ce pays.

Page 702. l. 14. Betsabée. Lisez: Betsabée.

Là-même, l. 23. Quand son premier-né naquit. Lisez: Quand son troisième fils naquit.

Page 703. l. 5. Peut-être qu'elle mourut en couche de Séla. Effacez cela. Elle ne mourut que long tems après. Voyez le §. 12. du Chap. xxxviii.

Page 704. l. ult. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu, (a) dit que Thamar étoit de la race d'Aram. La mere de Her étant Cananéenne, n'approuvoit point le mariage de son fils avec Thamar, & elle lui conseilla de ne pas s'approcher de sa femme. Her suivit ce conseil, & Dieu le frappa de mort. Onan son frere pour une autre raison qui est marquée ici, empêchoit Thamar de devenir mere, & Dieu le fit aussi mourir. De sorte qu'après la mort d'Onan, Thamar demeura vierge. Judas affligé de la mort de ses fils, & de l'opprobre de sa bru, dont il ignoroit la cause, demeura long-tems dans les larmes, & dans l'exercice de la pénitence. Dieu touché de sa douleur, lui fit connoître tout ce qui s'étoit passé; & Judas eut la religion de ne vouloir pas épouser Thamar, quoiqu'il sçut que son mariage n'avoit pas été consommé avec ses deux fils.

Ces particularitez sont tirées de quelque Ecrit apocryphe qui étoit entre les mains de l'Auteur de cet Ouvrage. On en lit encore une partie dans le Testament des douze Patriarches. Il y est dit que Judas épousa Betsué fille de Barsan Roi d'Odollam. Que Thamar étoit Araméenne; & native de la Mésopotamie. Sa belle-mere la haïssoit, parce qu'elle n'étoit pas Cananéenne comme elle. On y lit qu'Her fut tué par l'Ange du Seigneur la troisième nuit de ses nocés, parce qu'il ne vouloit pas consumer son mariage avec Thamar, poussé à cela par la malice de sa mere. Qu'Onan fut ensuite un an avec Thamar, sans vouloir la traiter comme sa femme; mais qu'enfin Judas l'ayant menacé, s'il ne consommait son mariage, Onan commit l'action détestable dont il est parlé ici, & fut mis à mort par le Seigneur. Judas vouloit donner à Thamar Séla, ou Salem son troisième fils. Mais Betsué sa femme ne le voulut pas; & elle fit prendre à Séla une femme Cananéenne; ce qui affligea si fort Judas, qu'il donna à sa femme sa malédiction, dont elle mourut. Deux ans après Judas allant pour tondre les troupeaux, Thamar sa bru se para comme une jeune épousée, & se mit à la porte de la ville: car, dit cet Auteur, la courti-

(a) *Opus imperfect. in Matt. hemil. 1.*

me des Amorthéens est que les jeunes épousées se prostituèrent pendant sept jours à la porte de leur ville. Judas étant pris de vin, & l'ayant vûe, s'approcha d'elle sans la reconnoître, comme il est dit ici. Voilà ce qui se lit dans le Testament des douze Patriarches, qui est un ouvrage entièrement fabuleux.

Page 741. l. 18. Les Hébreux dans Origènes, (a) racontent qu'Aseneth découvrit à Puriphar son pere, que ce n'étoit pas Joseph qui avoit sollicité son épouse au crime, mais qu'au contraire c'étoit elle qui y avoit sollicité Joseph. Ainsi cette fille s'étant renduë la dénonciatrice du crime de sa propre mere, devint l'épouse de Joseph. Ajoutez : Les Mahométans croyent que la femme de Puriphar qui sollicita Joseph au crime, s'appelloit Solcika, & qu'elle étoit fille de Pharaon. Quelques Hébreux enseignent que Job après avoir essuyé les terribles épreuves auxquelles Dieu mit sa patience, & après la mort de sa première femme, épousa Dina fille de Jacob, de laquelle il eut Aseneth qui épousa Joseph. On lit la même chose dans l'Histoire Scolastique. Il y a dans le Miroir historial de Vincent de Beauvais, liv. 2. ch. 18. 19. 20. 21. une longue histoire, ou plutôt une longue fable d'Aseneth, de sa conversion, & de son mariage avec Joseph.

Page 762. l. antepenult. De vanité. Ajoutez : Tout cela ne marque que l'abondance du sang, de la pluye, de la douleur. Le Maître d'hôtel des noces de Cana dir à l'Epoux : (b) *Tout homme sert d'abord du bon vin, & quand les conviez ont bien bu, cum inebriati fuerint, il leur sert le moindre.* Croira-t'on que JESUS-CHRIST ait voulu fournir à des gens déjà ivres, autant de vin qu'il en donna aux conviez de cette nœce ? Les fils de Jacob...

Page 819. l. 20. Hérodes n'a pas ôté le sceptre de Juda. Ajoutez : C'est-à-dire, il n'a pas anéanti la Royauté parmi les Juifs ; il l'a affermie en quelque sens, puisqu'ayant obtenu des Romains la couronne de Juda, il en a fort rehausé l'éclat, & la puissance.

Page 831. l. 14. *Dissoluta sunt brachia ejus.* Lisez : *Dissoluta sunt virtutis brachiorum ejus.*

Là-même, l. 27. Ses bras se sont affermis. Effacez : Et la suite semble nécessairement nous déterminer à ce sens. Ajoutez en la place : Mais le Syriaque, & l'Arabe expliquent l'Hébreu tout autrement : Son arc est retourné en arrière avec force, & ses bras ont été affoiblis. Ce sens paroît le plus naturel. Comparez 2. Reg. 1. 22. & Psal. LXXVII. 38. Moysé parle de Joseph vendu par ses freres, & succombant à leur violence, par la permission du Dieu tout-puissant de Jacob, & du Roi d'Israël. Les Septante

(a) Hebrai apud Origen. in Cassan. Ms. in 1. (b) Joann. 13. 20.
nov. edit. Hexapl. p. 49.

l'entendent des freres de Joseph; ils mettent au plurier, ce qui est au singulier dans l'Hébreu, comme s'il y avoit ici un de ces changemens de personnes, qui sont assez fréquens dans les livres Poétiques. Ces maitres archers ont bandé leur arc contre lui : *mais leur arc s'est rompu avec violence*, & les nerfs de leurs bras se sont relâché par la force du Dieu tout-puissant de Jacob. Ce sens n'est pas à mépriser.

Page 834. lig. 7. *Celui qui est honoré.* Ajoutez : Le *Néfir* dans la Cour du Roi de Perse, (a) est le premier Officier de la maison du Prince. Il est comme son Surintendant, & son premier Ministre. Il a l'inspection sur les Officiers de sa maison, de sa garde, de ses trésors, de son domaine. Tel étoit Joseph dans le palais de Pharaon. Moysé dans le Deutéronome (b) lui donne encore le nom de *Néfir*, comme un terme de dignité. Dans le Lévitique, (c) le grand-Prêtre est qualifié le *Néfir* de la maison de Dieu.

Page 840. 841. 842. 843. & suiv. Nous avons fait des retranchemens assez considérables de ce que nous avons dit du détail des anciens Juifs, & des Egyptiens; parce que depuis ce tems nous avons traité du détail des Juifs dans une Dissertation particulière, à la tête de l'Ecclésiastique.



E X O D E.

Dissertation sur les Miracles, page xv. ligne 15. *Contra quam est nota natura.* Ajoutez : On comprend bien que ce principe de saint Augustin, que la volonté de Dieu est la nature des choses, se doit restreindre aux choses naturelles; car pour les choses morales, cela est assez différent. Quoiqu'il soit tout-puissant dans le moral, comme dans le physique, toutefois la volonté de l'homme n'obéit pas passivement à sa grace, comme la matière, qui n'a ni ame, ni liberté, obéit à la volonté de Dieu.

Page xxiv. lig. 14. Quand un homme sans lettres, & sans étude ne pourroit pas précisément savoir jusqu'où va le pouvoir des Anges, des Démons, des Magiciens, & ce qu'un habile charlatan est capable de faire pour tromper les yeux des hommes, il ne peut ignorer au moins qu'un agent naturel, de quelque qualité qu'il soit, ne peut en un moment par sa propre vertu, se ressusciter soi-même, arrêter le soleil, faire cesser une tempête. Quand je ne saurois pas exactement jusqu'où va le pouvoir des agens dont je viens de parler, je suis bien sûr qu'il ne va pas jusques-là.

(a) Chardin, voyage de Perse, p. 236.

(b) Deut. xxxiii. 16.

(c) Lévit. xxi. 12.

Pour faire agir les corps sur la matière, & pour y causer des changemens considérables, il faut de la préparation, il faut du tems, il faut suivre certaines loix du mouvement; il n'y a que la première cause, que l'agent tout puissant qui puisse dans un moment produire ces effets miraculeux. On doit bien distinguer entre ces deux propositions: les simples, & même les plus habiles ne connoissent pas toutes les loix de la nature, ni toute la vertu des agens naturels; & celle-ci: Les simples, & les savans ne peuvent ignorer qu'une chose est au-dessus des forces de la nature. Je fais bien ce que je ne puis pas; mais je ne fais pas bien ce que je puis, ni jusqu'à quel point peuvent aller mes forces naturelles. Quoique je sache, par exemple, que je ne puis courir aussi vite qu'un trait d'arbalète, je ne saurois dire jusqu'à quel point de vitesse je puis courir.

De plus, lorsqu'on parle de l'impression que les miracles doivent faire sur les esprits, on doit distinguer divers états, & divers degrés de personnes. Un homme, par exemple, qui est dans l'ignorance de la vraie Religion, un Payen, doit croire la doctrine qu'on lui propose, & qu'on lui prouve par des miracles; à moins que cette doctrine ne soit contraire aux lumières naturelles, ou que les miracles qu'il voit faire, ne lui donnent juste sujet d'y soupçonner de l'illusion. Que s'il vient un second faiseur de miracles, qui détruit la doctrine du premier, & qui confirme son propre sentiment par des miracles opposés à ceux du premier; le Payen doit suspendre son jugement, & examiner la doctrine. Mais si c'est un Chrétien, déjà instruit, qui se trouve entre deux faiseurs de miracles, il doit préférer 1°. celui qui est approuvé par l'Eglise; 2°. celui qui fait de plus grands miracles, & 3°. celui qui prêche une doctrine plus pure, & plus saine; & il doit rejeter absolument celui qui est rejeté par l'Eglise, qui prêche contre JESUS-CHRIST, qui annonce une fausse doctrine, ou une morale corrompue.

Mais, me dira-t'on, n'y a-t'il pas un cercle de raisonnement, & une pétition de principe dans cela? Je vous demande une marque pour distinguer les vrais, & les faux miracles; & vous me dites: Que les vrais miracles sont ceux qui servent à confirmer la saine doctrine; & si je vous demande des preuves de la doctrine de deux Prédicateurs, vous me dites de m'en tenir à celui qui fait des miracles; que s'ils en font tous deux, de m'en rapporter à l'Eglise; & si je doute quelle est la vraie Eglise, vous me renvoyez aux miracles, & à la doctrine. Une chose ne peut pas servir de preuve à elle-même, on ne doit pas donner pour principe, ce qui est en question.

On répond qu'ici, le principe sur lequel est fondé tout ce que nous disons, est que Dieu étant la vérité même, ne peut nous induire à erreur, ni autoriser l'imposture, & le mensonge par son approbation, & par une suite de vrais miracles, qu'ayant promis l'infaillibilité à son Eglise, il ne

peut manquer à sa promesse. Voilà le principe de nôtre raisonnement ; principe incontestable , & renfermé dans l'idée même que nous avons tous de la Divinité , comme d'un Etre infiniment parfait. Lors donc que dans le doute de la vérité d'un miracle , ou dans le concours de deux faiseurs de miracles , je renvoie à l'examen de la doctrine , ou à l'autorité de l'Eglise ; je ne le fais qu'en conséquence du principe infaillible que l'on ne peut contester, qui est que Dieu ne peut tromper, & que la décision de son Eglise, est la décision de son Saint-Esprit. L'Eglise tire donc sa force de la parole de JESUS-CHRIST ; les miracles , & la doctrine sont appuyez sur le même fondement. Ce n'est point là une pétition de principes, c'est un enchaînement de preuves , & de principes , qui répondent l'un à l'autre , & qui se prêtent mutuellement de la force , & de la lumière.

Que les Magiciens , &c. . .

Page xxiv. lig. 24. Absolument. Ajoutez :

Le Sauveur a dû faire des miracles pareils à ceux des anciens Prophètes qui avoient prédit sa venuë , dit saint Augustin , (a) & qui l'avoient annoncé comme leur Dieu, leur Seigneur, & leur Maître ; de peur qu'il ne parut absurde s'il n'eût pas fait, ce que d'autres avoient fait avant lui. Mais il a fait certaines merveilles , que nul autre n'a jamais fait , ni pû faire, pour montrer qu'il étoit au-dessus de tous les faiseurs de miracles, de quelque nature, & de quelque qualité qu'ils fussent. Ces merveilles sont, par exemple, naître d'une Vierge, se ressusciter soi-même par sa propre vertu, monter au Ciel ; si cela ne suffit pas pour prouver sa Divinité, je ne fais ce qui la peut prouver.

Celle objectoit . . .

Page xl. l. 15. Colsum. Le jeune Thévenot (b) met Clysma à l'extrémité du bras septentrional de la mer Rouge ; & il remarque que dans les quinze jours qu'il a côtoyé le bord de cette mer, en allant au mont Sinaj, il n'y a pas remarqué plus de huit, ou neuf mille de largeur. Clysma est l'endroit où est le Monastère de saint Antoine, qui subsiste encore. Ains les Hébreux passèrent la mer Rouge vers son extrémité, peut-être une lieuë, ou une demie lieuë au-dessous de la pointe du golphe, beaucoup plus haut que ceux qui leur font faire le trajet de Grondel à Tor.

Page xliii. lig. dernière. Les tonnerres, & les éclairs. Ajoutez : Cette circonstance n'est pas marquée dans Moïse, mais elle l'est dans le Pseaume LXXV. vs. 16. 17. & dans Joseph, Antiq. l. 2. c. 7. Les Egyptiens. . .

Page xliiv. l. 38. Pfeiffer ; ajoutez Grotius, (c) aux Auteurs qui tien-

(a) Aug. Ep. cxxxvii. ad Polusian. c. 4. n. 13. ubi. edit.

(b) Thévenot voyage, partie 2. ch. 33.

(c) Grot. in Luc. 2. 46. Erant enim jūdai, f-

ve numeri Hebraeorum non Ἰουδαῖοι, sed lege soluti, cujusmodi etiam erant, & ante quaque sunt eorum salutaciones,

ment que la poésie des anciens Hébreux n'étoit ni rimée, ni mesurée. Nous avons fait imprimer à la tête du second Tome des Pseaumes, une petite Dissertation de M. l'Abbé Fleuri sur la poésie des anciens Hébreux. On peut la lire avec la nôtre qui est à la tête de l'Exode.

Commentaire sur l'Exode, p. 4. lig. 6. Ajoûtez : Voici ce que Manéthon Prêtre Egyptien, qui écrivoit sous Ptolémée Philadelphie, & qui avoit tité ce qu'il dit des Livres sacrez des Egyptiens conservez dans les principaux Temples du pays, raconte de ces Rois Pasteurs. (a) Nous eûmes un Roi nommé *Timæus*, dit Manéthon, sous lequel, je ne sai par quelle raison, Dieu nous fut contraire; & tout d'un coup lorsqu'on s'y attendoit le moins, des hommes d'une origine obscure, vinrent du côté de l'orient, & firent irruption dans nôtre pays, & s'en rendirent aisément maîtres, sans même livrer combat. (b) Et s'étant saisis des Princes qui gouvernoient, mirent le feu aux villos du pays, renversèrent les temples des Dieux, & traitèrent selon toutes les rigueurs de la guerre, ceux qui tombèrent entre leurs mains, les égorgeant, & réduisant en captivité leurs femmes, & leurs enfans. Enfin ils choisirent pour Roi un d'entr'eux, nommé *Salatis*.

Ce Prince établit le siège de son Royaume à Memphis, & toute l'Egypte haute, & basse, lui demeura tributaire. Il mit de grosses garnisons dans les lieux les plus forts du pays, & en fortifia principalement la partie orientale, prévoyant que les Assyriens, lorsqu'une fois ils seroient devenus plus puissans, ne manqueroient pas d'entreprendre la conquête de l'Egypte. Ayant remarqué que le Nome, ou canton Saïtique, une ville d'une situation fort avantageuse, à l'orient du fleuve Bubaste, laquelle suivant l'ancienne Théologie, s'appelloit Abaris; il la fortifia, & l'agrandit, la fermant d'une très-vaste enceinte de murailles. Il y plaça une garnison de deux cens quarante mille hommes.

Lorsque le tems de la moisson étoit arrivé, il venoit avec ses troupes pour exiger les tributs, & pour faire porter les grains dans ses magazins, ayant grand soin d'exercer ses troupes pour les aguérir, & les mettre en état de défense contre les étrangers qui pourroient l'attaquer. *Salatis* ayant régné dix-neuf ans, mourut, & eut pour successeur *Boëon*, qui en regna quarante quatre. Après *Boëon*, *Apachnas* regna trente-six ans, & sept mois. *Apochis* lui succéda, & regna soixante & un an; *Janias* regna cinquante ans & un mois; Enfin *Assis* le dernier de tous, regna quarante-neuf ans & deux mois. Ces six Princes regnèrent de suite en Egypte, & traitèrent toujours ce pays comme ennemis, s'efforçant d'en arracher, pour ainsi dire, jusqu'à la racine. (c)

(a) Manethon lib. 2. *Ægyptiacorum*, apud Joseph. lib. 1. contra *Apionem*. p. 1042.

(b) Καὶ ἰατῖας ἀναχθῆναι ταύτην πόλιν ἕστηκεν.

(c) Πεδῆντις αἰὶ ἐξ ἡμῶν εἰς Ἀρτέμιον ἕστηκεν ἡ πόλις.

La race de ces Princes s'appelloit *Hicfos*, c'est-à-dire, Rois Pasteurs; Car selon la langue sacrée des Egyptiens, *Hic*, signifie un Roi & *Sos*, un Pasteur, ou des Pasteurs. Il y en a qui disent qu'ils étoient Arabes; & dans d'autres Livres je lis qu'ils étoient, non pas Rois, mais captifs; car en Egyptien *hic* se prononce comme *hac*, & alors il signifie captifs; & c'est ce qui me paroît plus vraisemblable, & plus conforme à l'ancienne Histoire.

Manéthon dit donc que ces Rois Pasteurs, & leurs descendans possédèrent l'Egypte pendant cinq cens onze ans. Après quoi les Rois de la Thébaïde, & du reste de l'Egypte, vinrent fondre sur les Pasteurs, & leur firent une longue, & sanglante guerre.

Sous le Roi *Alis Framuthosis*, les Pasteurs furent vaincus, & chassés de l'Egypte qu'ils avoient conquise, & réduits dans un terrain de dix mille arpens d'étendue, nommé *Avaris*. Les Pasteurs l'avoient fermé d'une tres-forte muraille, pour se mettre à couvert de leurs ennemis, & pour retirer en lieu de seureté le butin qu'ils avoient pris.

Themosis fils d'*Alis Framuthosis*, les y assiégea avec une armée de quatre cens quatre-vingt mille hommes; mais voyant qu'il ne pouvoit les réduire, il convint avec eux qu'ils pourroient en toute sûreté se retirer où ils voudroient. Ils sortirent donc de l'Egypte, & se retirèrent dans la Judée, où ils bâtirent la ville de Jérusalem, d'une grandeur capable de contenir toute leur multitude. Ils passèrent par les déserts de Syrie, craignant la puissance des Assyriens, qui étoient alors les maîtres de l'Asie.

Joseph l'Historien. Page 4. l. 29. Qu'environ deux cens quinze ans. Ajoutez: Et quand on avoueroit qu'ils y auroient été quatre cens trente ans, comme le dit le Texte *Exod. xii. 40.* c'est encore bien éloigné de cinq cens onze ans que Manéthon donne aux Roi Pasteurs. Il est vrai que Joseph.

Page 5. l. 8. Asténophis. Ajoutez: M. Boivin l'aîné a travaillé sur le passage de Manéthon que nous venons de rapporter, & il a prétendu rétablir par son moyen les quatre cens trente ans de la demeure des Hébreux dans l'Egypte, comme elle est marquée par Moïse. (a) Voici son système: Les Hébreux passèrent soixante & onze ans dans ce pays dans un état paisible, sous Jacob, & sous Joseph, du temps des Pharaons protecteurs de Joseph, & de sa famille. Ils y regnèrent ensuite deux cens cinquante-neuf ans & dix mois, sous l'Phraon's fils, & successeur de Joseph, & sous Béria, Rapha, Réseph, Thale, & Thaan ses fils, dénommez dans les Paralipomènes; (b) & qui dans l'Histoire sacrée des Egyptiens citée par Manéthon, sont appelez du nom de Salathis, Béon, Apharnas, Apophis, Janias, Allis. Enfin ils y passèrent quatre-vingt dix-neuf ans & deux mois

(a) *Exod. xii. 40.*(b) *2^e Paroix. 23. 25. 26. 27.*

en servitude, sous les Pharaons leurs ennemis, du tems des Ephraimites Laudan, Ammiud, & Elizama. Ce dernier sortit d'Egypte accompagné de Nun son fils, déjà pour lors âgé de quarante-trois ans.

Les Israélites ont donc changé trois fois d'état en Egypte. Ils y ont été successivement Pasteurs, Rois, & captifs. Leur vie pastorale, & leur oppression dans ce pays, ne sont point douteuses. Il ne reste qu'à montrer qu'ils y ont régné. L'Ecriture ne le dit pas; mais elle rapporte des actions de Royauté, & d'autorité absoluë qu'ils y ont faites, selon nôtre Auteur.

Il suppose qu'à la mort de Joseph, il y eut changement de Dynastie dans le Royaume d'Egypte, & que les Pharaons protecteurs de la race d'Israel, furent supplantés par *Vahab*, dont le nom se trouve dans le Livre des guerres du Seigneur, (a) & qui est appelé *Timathis* dans les Livres des Egyptiens. Ce nouveau Pharaon; qui n'avoit point connu Joseph, jaloux de la puissance des Israélites, entreprit de rétablir l'ancienne idolâtrie dans la terre de Gessen. Ephraïm fils, & successeur de Joseph, s'y opposa, & voulut venger la mort des anciens Pharaons protecteurs de sa famille. Mais cette guerre ne fut point heureuse. Dès sa première expédition, qui fut contre la ville de Geth, il perdit neuf de ses fils, qui sont, (b) *Suthala I. Bared, Thalath I. Elada, Thahath II. Zabad, Suthala II. Ezer, & Elad.*

Les autres fils d'Ephraïm vinrent pour consoler leur pere; (c) & prirent la résolution de venger la mort de leurs freres. Ephraïm donc à la tête des Pasteurs, c'est-à-dire, de tous ceux qui adoroient le vrai Dieu, tant Hébreux naturels, que prosélytes, attaquèrent les Egyptiens. C'est dans cette guerre que l'on vit les miracles arrivés dans la plaine de Thanis, & marquez au Pieaume LXXVII. 12. 43. *Vahab* fut dévoré par un tourbillon de feu; comme le dit le Livre des guerres du Seigneur. (d) Et le soleil, & la lune s'arrêtèrent, pendant que la nation des Justes se vengeoit de ses ennemis, comme le dit le Livre des Justes, cité dans Josué. (e) Alors Ephraïm, nommé autrement *Salatis*, prit le titre de Roi d'Egypte.

Après deux cens cinquante-neuf ans & dix mois de regne, les Ephraimites dégénérèrent, & oublièrent le Seigneur. Ils tombèrent dans l'idolâtrie, comme on le voit dans Josué. (f) Dieu les livra à leurs ennemis, & ils furent battus dans un grand combat, marqué au Livre LXXVII. 9. 10. 11. 12. 42. 43. Ils tombèrent sous la domination des Egyptiens, & ils y demeurèrent pendant quatre-vingt dix-neuf ans & deux mois, jusqu'à leur sortie d'Egypte sous Moïse.

(a) Num. XXI. 14.

(b) 1. Par. VII. 20. 21.

(c) 1. Par. VII. 22.

(d) Num. XXI. 14.

(e) Josue X. 13.

(f) Josue XXIV. 24.

M. Boivin croit qu'il y a une interruption d'histoire dans la sainte Ecriture depuis la mort de Joseph, par où finit la Génèse, jusqu'à la naissance de Moïse, par où commence l'Exode. Il prétend que l'histoire de ce tems-là étoit contenuë dans d'anciens livres qui sont perdus, & dont il ne reste que les titres, & quelques fragmens dans les Auteurs sacrez, comme le *Livre des guerres du Seigneur*, (a) celui des *Cantiques proverbiaux*, (b) & le *Livre des Justes*. (c) On sera bien-aisé de voir le précis de ce système, que l'on doit donner quelque jour au public dans une plus grande étendue, & accompagné de ses preuves,

Qui non noverat, . .

Page 7. l. antepenult. Au delà de ce fleuve. Ajoutez : Il est indubitable que le pays de Gessen, où demeuraient les Israëlitites, étoit attenant à l'Arabie.

Page 10. lig. penult. Sages-femmes. Ajoutez : Ludolf (d) dit qu'en Ethiopie les femmes accouchent à genoux, & que rarement elles se servent de sages-femmes, tant elles ont de facilité à enfanter. Chardin (e) dit de même qu'en Perse, & dans les autres pays chauds d'Orient, on ne se sert ni de sages-femmes, ni d'accoucheurs. La plupart des femmes enfantent avec beaucoup de facilité, & c'est pour l'ordinaire quelques-unes de leurs parentes graves, & âgées, qui les aident dans ces occasions.

Ainsi on peut croire. . .

Page 11. l. 6. Mensonge. Ajoutez : Comme dans ces pays-là les femmes ne paroissent que très-rarement en public, il leur est bien plus aisé de cacher leur grossesse, & leur couches ; & c'est celui peut servir à expliquer comment les parens de Moïse, le virent tenir caché pendant trois mois sans qu'on s'en apperçût.

Page 14. l. 9. Ouvrages publics. Ajoutez : Saint Etienne dans les Actes (f) semble dire que le Roi d'Egypte contraignoit les Hébreux d'exposer leurs enfans. Mais il veut dire seulement que ce Prince en leur ordonnant de les noyer, les mettoit dans une espèce de nécessité de les exposer à l'esclavage, & à tous les événemens de la fortune, plutôt que de les tuer eux-mêmes. En les exposant, ils leur conservoient au moins la vie. Les Rabbins disent que Dieu ouvrit le sein de la terre pour cacher ces enfans ainsi exposés, & qu'il mit à leurs côtes deux pierres, l'une dont ils suçoient le miel, & l'autre dont ils suçoient le lait. Et lorsqu'ils étoient grands, ils sortoient de la terre, & retournoient chez leurs parens.

(a) Num. XXI. 14.

(b) Num. XXI. 27.

(c) Josue X. 11. 1. Reg. I. 18.

(d) Ludolf hist. Æth. l. 3. c. 14. Voyez aussi l. Reg. 17. 19. Incurovit se, & peperit.

(e) Chardin, voyage de Perse, t. 2. gouvernement politique, p. 279.

(f) Act. VII. 19. Educavit eos matrem suam vñ vitam suam vñ baptismum.

Page 14. l. 14. Ulyffe. Ajoutez : On croit que la fille de Pharaon alloit au Nil pour se baigner , ou pour s'y purifier à la manière de son pays. Car dans l'Égypte il n'y avoit point d'autre rivière que le Nil.

Page 15. l. 12. *Jés, sauvé*. Ajoutez : Mais cette étymologie est fort douteuse. On reconnoit que *Moi* signifie de l'eau en Égyptien : mais *Jés* ne signifie pas sauvé. Un Auteur Hébreu cité par M. Gaulwin dans ses Notes sur la vie de Moïse , dit que le nom Égyptien de Moïse , étoit *Monios*. *Mo* dans cette langue , signifie de l'eau ; *ni* signifie de. Ainsi *Monios* marque celui qui est tiré de l'eau. S. Clément d'Alexandrie. . .

Là même, l. 22. Joakim. Ajoutez : et que dans le Ciel il a le nom de *Melechi* , c'est-à-dire , *mon Roi*. Les Rabbins (a) enseignent que la fille de Pharaon l'appella *Moyse* ; Amram son pere lui donna le nom de *Chibor* ; sa mere celui de *Jékuiel* ; sa sœur celui de *Jisher* ; ses freres le nommèrent *Abisenoach* ; Caath le nomma *Abigédur* ; Israël l'appella *Sémaïas fils de Nathanaël*. On lui donnoit aussi le nom de Tobie , ou Sophér. Chérémon dans Joseph (b) dit que son nom Égyptien étoit *Tifubés*. Manéthon , &c.

Page 16. l. 16. Cet Auteur. Ajoutez : Plusieurs Ecrivains (c) ont attribué à Moïse l'invention des lettres Hébraïques , de même qu'à Abraham celle des lettres Syriaques , ou Caldéennes ; à Isis les lettres Égyptiennes , à Nicoftrate les caractères Latins , aux Phéniciens les caractères Grecs , à Ulphilas les lettres Gotiques. On cite des vers qui marquent tout cela ; (d) mais le nom d'Ulphilas qui s'y rencontre , prouve que ces vers ne sont que depuis le quatrième siècle. Et il y a toute sorte d'apparence que Moïse se servit des lettres qu'il trouva en Égypte , & qui étoient peut-être les mêmes que les Phéniciennes d'alors.

Page 18. lig. 15. Que de juste ; ajoutez , & de permis même dans les régies de l'équité naturelle , sans faire attention à la mission extraordinaire de Moïse , qui n'étoit encore ni connuë , ni déclarée. *Prisquam ad munus liberandi populi vocaretur , naturali equitatis judicio provocatus , quendam de suis popularibus accipientem injuriam ulius est.*

Page 19. l. 1. Moïse tua l'Égyptien. Effacez le reste , & mettez en sa place : Par sa seule parole , ainsi que long-tems depuis saint Pierre fit mourir Ananie , & Saphire , en leur reprochant leur fraude , & leur menfonge au S. Esprit. Les Rabbins (e) veulent que Moïse ait tout d'un coup abattu l'Égyptien roide mort , en prononçant seulement le nom de Jéhovah.

(a) R. Ordalies Catena Cabbala.

(b) Joseph lib. 1. contra Apion. p. 10. 57.

(c) Petr. Crinit. lib. 17. de honest. discipul.

Lit. Girald. dialog. 1. de H. B. Poetar. &c.

(d) Primus Hebraus Moyses extravit litteras.

Mente Phœnicis sagaci condiderunt atticis.

Quos Latini scriptitamus edidit Nicoftrata

Abraham & raris & idem reperit Caldæicas.

Isis arte non mirare protulit Ægyptias

Gulphila prompsit Gotorum quas visimus litte-

ras.

(e) Rab. Salomo , & alii Rab.

Page 19. l. 4. In terra Madian. Dans le pays de Madian. Joseph (a) suivi de plusieurs Commentateurs, & de la plupart des Géographes, met le pays de Madian, où se réfugia Moÿse, dans l'Arabie pétrée, sur le bord oriental de la mer Rouge, pas loin du mont Sinaï. Et les Arabes appellent encore le pays de Madian, ou le pays de Jétro. On voit des Madianites dans l'Arabie pétrée, au midi du pays de Juda, dans plusieurs endroits de l'Écriture. (b) C'est là où étoient les Cinéens, du nombre desquels étoient Jétro, & ses descendans. (c) Or si les Cinéens sont Madianites d'origine, si les uns, & les autres sont descendus de Chus, comme on reproche à Séphora épouse de Moÿse, d'être Chusite, (d) enfin si les Cinéens sont du nombre des peuples dévoués à l'anathème, & dont le pays est promis au descendans d'Abraham, (e) il s'en suit qu'ils sont de la race de Cham, par Chus l'un de ses fils, (f) & par conséquent fort différens des Madianites descendus d'Abraham, & de Céthura, (g) qui demeuroient à l'Orient de la mer Morte, où l'on voyoit encore du remède d'Eusébe, & de saint Jérôme, les ruines de la ville de Madian, sur l'Arnon, au voisinage d'Ar, ou d'Aréopolis. (h) Les mêmes Eusébe, & saint Jérôme veulent que ce soit là l'endroit où Moÿse se sauva. Mais nous ne pouvons être de leur sentiment pour les raisons que nous venons d'alléguer.

Démétrius dans Eusébe, (i) fait descendre Jétro Madianite, d'Abraham, & de Céthura par Jecfan, de cette sorte: Abraham, Jecfan, Dandan, Raguël, Jétro. Mais nous ne croyons pas que Jétro ait été de la race d'Abraham, ni par Jecfan, ni par Madian. S'il en eût été, pourquoi Marie, & Aaron auroient-ils reproché à Séphora fille de Jétro, qu'elle étoit Chusite, (k) & étrangère à la race d'Abraham?

Page 27. l. 2. Circonstances. Ajoutez: On assure (l) que le miel, & le lait sont si communs encore aujourd'hui dans la Palestine, que les habitans en mangent à tous leurs repas, & en assaisonnent toute leur nourriture.

Page 39. l. 14. A l'âge de trois ans. Ajoutez: Ayant été présenté au Roi d'Égypte, & les Devins s'étant écrié que la vie de cet enfant seroit fatale au pays, on convint qu'on éprouveroit son esprit en lui présentant une pierre précieuse, & un charbon. Que s'il choisissoit la pierre précieuse, on le feroit mourir, & que s'il prenoit le charbon, on le laisseroit vivre. Sur le champ on fit cet essai. Le jeune Moÿse vouloit porter la main à la

(a) *Joseph. Antiq. l. 2. c. 11.*

(b) *1. Reg. xi. 18. Habac. 111. 7.*

(c) *Num. xxiv. 21. Judith. 2. 16. 2. Reg. xv.*

(d) *Num. 11. 3.*

(e) *Genes. xv. 19.*

(f) *Genes. x. 6.*

(g) *Genes. xxv. 3.*

(h) *Euseb. & Hieronym. in locis.*

(i) *Euseb. l. 9. preparat. c. 23.*

(k) *Num. xii. 1.*

(l) *P. Eugène Roger, liv. 1. ch. 2.*

Pierre précieuse, mais un Ange le conduisit au charbon, & le lui fit mettre à sa bouche, en sorte que sa langue en fut brûlée, & qu'il en demeura bête toute sa vie. Fables.

Page 42. lig. 15. Origènes, (a) & après lui les Peres Grecs, (b) expliquent l'endurcissement de Pharaon, en disant que Dieu par son indulgence lui fournit l'occasion de s'endurcir, comme un maître qui dit à son esclave insolent, & rébelle : c'est moi qui t'ai gâté, & qui t'ai rendu insolent par mon excessive bonté. Mais saint Augustin l'entend ainsi : Dieu endurec Pharaon en permettant par sa Providence plusieurs choses qu'il auroit pu empêcher, (c) & qui furent l'occasion de la perte, & du malheur de ce Prince ; par exemple, les faux miracles des Magiciens, & le peu de durée de la plupart des playes dont il frappa l'Egypte.

Page 43. l. 14. Seul en danger. Ajoutez : Les Juifs (d) racontent que ce fut l'Ange Gabriël qui parut sous la forme d'un serpent prodigieux, & qui engloutit Moÿse jusqu'à la moitié du corps ; Séphora l'ayant apperçu, se hâta de donner la circoncision à son fils.

Page 49. l. penult. Cuites au fourneau. Encore aujourd'hui en Orient (e) la brique, & le mortier se font de terre broyée avec les pieds, & mêlée avec de la paille fort menuë.

Page 61. l. 22. Du Démon. Ajoutez : Les Rabbin dans la vie de Moÿse publiée par M. Gaulmin en 1629. disent que Balaam voyant que la verge de Moÿse convertie en serpent, avoit dévoré les leurs aussi changées en serpent, soutint qu'en cela il n'y avoit point de miracle, puisque le serpent est un animal vorace, & carnacier, mais qu'il falloit voir si sa verge de bois demeurant verge, mangeroit aussi les leurs. Moÿse accepta la condition, on jeta les verges à terre, & celle de Moÿse sans changer de forme, consuma celles des Magiciens.

Là-même, l. 25. Gémarre. Ajoutez : Et dans d'autres Livres Hébreux, qui veulent qu'ils ayent été fils du faux Prophète Balam. Les Orientaux nomment les Magiciens de Pharaon, *Sabour*, & *Gadour*. Ils croyent qu'ils étoient venus de la Thébaïde. Leur pere qui étoit mort depuis longtemps, leur avoit dit, quand ils le furent consulter après sa mort à son sépulcre, qu'ils prissent garde si la verge de Moÿse, & d'Aaron se transformoit en serpent pendant leur sommeil. Étant arrivez à Memphis, ils apprirent qu'en effet la verge de Moÿse, & d'Aaron se changeoit en dragon qui veilloit à leur garde, dès qu'ils commençoient à dormir.

(a) Origen. Philocal. c. 20.

(b) Theodoret. in Rom. 2x. 17. Basil. Scolien in Rom. 2x. 18. *Εκατέρω τῶν Θεῶν τῶν Φαραῶν ἢ μαγεσθησῶν, ἢ τῶν παραστῶν ἀποπέλῃ ἰσχυρίων ἀπὸ τοῦ τῶν μαγιστῶν, &c.*

(c) S. Aug. qu. 18. in Exod.

(d) Jacobi ad Exod. 1v. Zohar, &c.

(e) Voyez Ezekh. xii. 24. 25. xxii. 18. Chardin voyage de Perse, tom. 2. p. 76.

Il y eut deux autres Magiciens nommez *Giaath*, & *Mofa*, qui se précipiterent aussi devant Pharaon avec une grande suite. Siméon Chef, & souverain Pontife des Prêtres Egyptiens, y vint aussi en grande compagnie.

Tous ces Magiciens ayant vu que la verge de Moÿse s'étoit convertie en serpent, jettèrent aussi par terre leurs verges, & les cordes qu'ils avoient remplies de vis-argent. Aussi tôt ces cordes commencèrent à se mouvoir, étant échauffées par les rayons du soleil; mais la verge de Moÿse se jeta sur elles, & les dévora en leur présence. Sabour, & Gadour se convertirent, & furent mis à mort par les ordres de Pharaon. (a) Les Persans enseignent que Moÿse fut instruit dans toutes les sciences des Egyptiens par Jannés, & Mambtés. (b) On peut voir ce que nous avons remarqué sur la seconde Epître à Timothée, Ch. 111. 8.

Page 77. ligne 17. De peste au §. 14. Lisez : Moÿse a déjà menacé Pharaon de peste au §. 3. & on voit l'effet de ses menaces au §. 6. Ici il lui dit de nouveau qu'il va le frapper de peste, comme d'une playe nouvelle qu'il n'eût pas encore éprouvée. Pour concilier cette contradiction apparente, il faut dire qu'aux §§. 3. & 6. il parle de la peste des animaux, & au §. 15. de la peste des hommes. Quelques-uns. . .

Page 80. lig. 6. Qu'il pleuvoit à Tanis. Ajoutez : Vansleb (c) dit qu'au Caire, & aux environs, il pleut assez souvent en abondance. Prosper Alpin (d) dit que la pluye qui y tombe, n'est que comme une rosée, & qu'on n'y voit que très-rarement de la grêle, ou de la neige, & de la glace. Toutefois. . .

Page 81. l. penult. Qu'après la Fête de la Pentecôte. Corrigez : Qu'après la moisson de l'orge. Il y en a même qui croyent que la moisson du froment ne se commençoit qu'après la Pentecôte. (e) Mais le contraire paroît par l'écriture, qui ordonne de présenter au Temple à la Fête de la Pentecôte, les prémices de toutes les moissons, qui étoient par conséquent alors achevées. Voyez *Exod.* xx 11. 16. & xxxiv. 22.

Page 86. l. 10. Le vent du midi *Notum*. Ajoutez : Les Egyptiens ne connoissent aucun vent plus dangereux, que celui du midi, appelé aujourd'hui *mérifsi*. Ce vent est si chaud, & si incommode, qu'il empêche la respiration; il est si violent, qu'il enlève en l'air une si grande quantité de sable, & de paille, que l'air en est tout rempli; & ce sable est si mince, & si pénétrant, qu'il pénètre, non seulement les coffres les mieux fermés, mais même dans un œuf entier. Il gâte les grains, & les fruits, &

(a) Bibliothèque Orientale de M. d'Herbelot.
(b) Chardin, voyage de Perse, tome 3, p. 207.
11a *Abulfarag hist. Dynast.* p. 17.
(c) Vansleb, Relation d'Égypte, p. 37. & 354.

(d) *Prosper. Alpin. de medicin. Egypti, l. 1. cap.*
7.
(e) *Buxtorf. Synagog. Jud. c. 13. Maldamas, in*
Mont. xii. 2.

cause une infinité de maladies. On appelle de même nom les vents d'orient, & ils produisent le même effet. Ainsi il n'est pas étrange que les Septante, & Philon, mettent le vent du midi, pour celui d'orient, puisque dans l'Egypte c'est le même quant aux effets, & quant au nom.

Page 89. l. 4. Sous ces eaux. Ajoutez : Lobo dans sa Relation d'Ethiopie, p. 7. & 8. dit qu'en quelques endroits de la mer Rouge, on voit des taches rouges, qui viennent du gouëmon, ou algue marine, pourrie au fond de la mer. Cette herbe est celle que les Ethiopiens appellent sufo, qui croît en abondance aux Indes, & en divers autres quartiers de l'Asie. On appelle aussi sufo, & la graine de cette plante, & la fleur qui ressemble à celle du safran.

Le nom de mer Rouge. . .

Là-même, l. 26. Qui est au fond. Effacez le reste de cet article.

Page 98. lig. 6. Dix jours avant. Lisez : Quatre jours avant qu'on l'imolât.

Page 104. lig. 2. Par ses propres mains. Ajoutez : Mais cela ne pouvoit se faire que dans le Temple, comme le remarque expressément S. Justin le Martyr dans son Dialogue avec Tryphon. (a) Pour l'ordinaire c'étoit les Lévites qui égorgoient, & qui dépouilloient les victimes; & les Prêtres offroient le sang, les graisses, & la chair sur l'autel.

Page 106. lig 5. Avec des amertumes; ajoutez: ou, avec du fiel. Les Ethiopiens qui ont conservé beaucoup de pratiques des anciens Egyptiens, aiment extrêmement la chair de vache crüe. (b) Ils l'assaisonnent avec force poivre, & sel; & c'est un régal pour leur Prince, lorsqu'on y joint du fiel de vache, qui leur tient lieu d'une excellente moutarde. C'est peut-être pour cela, que Moïse défend de manger crud l'agneau pascal, & qu'il veut qu'on le mange avec du fiel, ou de l'amertume. Les Septante, & la plupart des Interprètes entendent le Texte d'une sorte de laitue.

Page 109. l. dernière. Comme on l'a montré ailleurs, Lisez: Comme l'enseignent les Juifs, & les autres Auteurs qui ont écrit de leur Religion, & de leurs cérémonies. Voyez Léon de Modène, cérémonies des Juifs, 4. partie, ch. 12. Buxtorf, *Synag. Jud. s. 21.* Selden, *de jure nat. & gent.* en plusieurs endroits, &c.

Page 139. l. 2. Quelques Anciens (c) ont accusé les Juifs d'adorer une tête d'âne. Et Tacite (d) dit que c'est en reconnaissance de ce que dans le désert cet animal leur montra une source d'eau, qui les garantit de la mort.

Page 143. l. 18. Terre de Canaan. Ajoutez: Les Rabbins (e) racontent

(a) Justin. *Dialog. cum Tryphone.* p. 142. d.

(b) Alméida, *hist. de la haute Ethiopie*, p. 8.

(c) *Quid. eque Josoph. contra Appion.*

(d) Tacit. *hist. lib. 9.*

(e) Voyez la vie de Moïse donnée par M. Gaulmin, p. 38. 39.

Page 182. l. 4. 5. Effacez ces mots ; Mais ce sentiment n'est pas bien assuré, & l'écriture n'en dit rien. Mettez en la place : Les Prêtres, & les Lévités dans Néhémie ix. 14. reconnoissent que le Seigneur a découvert son sabbat à son peuple. Ce qui est contre ceux qui croient que l'observance en fut établie dès le commencement du monde. Ces Prêtres ne disent pas que ce fut à Mara ; ils insinuent que ce fut plutôt à Sinai.

Page 188. l. 20. Voyez cet endroit Num. xx. 1. 2. & ajoutez : Quelques Hébreux croient que l'on mit sur un chariot la pierre qui avoit été frappée, & ouverte par Moÿse, & qu'on la porta ainsi dans le désert, sans que l'eau qui en sortoit, ait jamais manqué au peuple. Saint Chrysostome, l'Ambrosiaster, Phorius cité dans Oecuménius, saint Thomas, (a) & Catacuzène, (b) semblent dire la même chose. Les Juifs ajoutent que les eaux ayant été données au mérite de Marie sœur de Moÿse, elles manquèrent aussi-tôt qu'elle fut morte ; que pour une raison pareille la colonne de nuée disparut aussi-tôt après la mort d'Aaron, & que la manne cessa après celle de Moÿse.

Page 190. l. 15. Saint Barnabé (c) dans son Epître, dit sur la foi de quelque ancienne Tradition, que Moÿse se fit faire un tas de boucliers sur la montagne, pendant qu'Israël combattoit contre Amalec ; & que s'étant assis dessus, il étendit ses mains au Ciel, & mérita la victoire à son peuple.

Page 199. l. 6. L'innocence, & la justice. Ajoutez : Les Indiens défendoient le gouvernement aux plus riches, suivant la remarque de Plin. (d) Solon (e) avoit aussi ordonné que l'on ne prendroit les Magistrats que du nombre des plus riches de la République. Les Cartaginois étoient dans les mêmes sentimens, & dans la même pratique, & Aristote les en louë. (f) Il blâme les Lacédémoniens qui mettoient dans les charges des gens qui étoient trop pauvres. (g) Scipion ne fut pas d'avis qu'on envoyât en Espagne ni Servius Sulpitius Galba, ni Aurélius Cotta ; parce, dit-il, que l'un n'a rien, & que l'autre n'a jamais assez : (h) *Neutrum mihi missi placeat ; quia alter nihil habet, alteri nihil satis est.* Salomon dans les Proverbes, (i) selon le Grec, dit que le Prince qui manque de bien, est un grand calomniateur. Et dans Isaïe, (k) celui qu'on veut prendre pour le faire Prince, s'en excuse, en disant : *Je ne puis être Prince, il n'y a point de pain*

(a) Chrysof. Ambrosiast. Phot. D. Thom. in 1. Cor. x. 4.

(b) Catacuzen. in Sep. xi. 4.

(c) Barnab. Epist. p. 43. Τίθων ἐν Μωϋσῆϊ ἵπ' ἑἰς τὸ ἕρως ἐν πλεῖστον ἀνθρώπων, ἵνα ἐκείνους ἐξουδενώσῃ.

(d) Plin. l. 16. c. 9. Solim. c. 60.

(e) Plin. in Solim. & Aristot. lib. 3. Politic. c. 10.

(f) Aristot. Politic. l. 3. c. 9.

(g) Aristot. Politic. l. 2. c. 9.

(h) Valer. Max. lib. 6. c. 4.

(i) Prov. xxviii. 16.

(k) Isaï. lii. 7.

dans ma maison. Voyez aussi l'Ecclésiaste x. 6. & 20. où le riche est mis pour le Magistrat.

Page 211. l. 13. Ses plus beaux habits. Ajoutez : Les Loix de Dracon (a) interdisôient aux homicides l'usage des sacrifices, & des libations, l'entrée des temples, & des assemblées publiques. On excluoit de la vûe des mystères tous ceux qui se trouvoient coupables de quelques crimes. (b)

Procul, ô procul este profani

Exclamat vates, totoque abyssis Inco,

Souvent même on excluoit de la vûe, & de la participation des choses saintes pour des crimes secrets, & pour de simples mauvais desseins conçus, & non exécutez. (c)

Procul hinc extorribus, ite

Edico, présente Deo, presentibus uris.

Quis scelus aut manibus sumptum, aut in pectore motum est.

Page 223. l. 3. Proches. Ajoutez :

Saint Chrysostome (d) dit que ces paroles de Moÿse, Dieu punit les péchez des peres sur leurs enfans, jusqu'à la troisième, & quatrième génération, ne doivent s'entendre que des enfans des peres qui étoient sortis de l'Egypte avec Moÿse, & qui ayant été témoins des prodiges que Dieu avoit faits en faveur, & en présence de leurs peres, n'en étoient pas devenus plus obéissans, mais persistoient à imiter l'endurcissement, & la rébellion de leurs peres.

Page 232. lig. 6. Trois lieuës de chemin. Effacez les huit lignes suivantes, il y a deux fautes. L'une, que David se soit enfui le jour du sabbat ; ce fut le jour suivant. L'autre, que les deux Disciples d'Emmaüs se soient mis en chemin le jour de la Pâque ; ce fut le jour du Dimanche.

Page 233. lig. 5. Naturelles. Ajoutez : Les Samaritains sont plus religieux, ou si l'on veut plus superstitieux que les Juifs, dans l'observation du sabbat. Ils n'allument point de feu, n'usent point du mariage, & ne se remuent point de leur place, si ce n'est pour aller dans la maison du Seigneur. Ils ne s'occupent à autre chose pendant tout ce jour-là, qu'à lire la Loi, à prier Dieu, & à lui rendre les actions de grâces. (e)

Page 234. lig. 11. Intérêt temporel. Ajoutez : Plusieurs Anciens (f) citent la Loi qui ordonne le repos du sabbat, avec cette exception, *præter*

(a) Draconis Leges. Ἐπιτιμῶν ἐπιτάχων, νόμων, ἰσχυρῶν, ἀρχαίων.

(b) Virgil. *Æneid.* vi.

(c) Gratius Fabius de Cynegetica. Vide & Herodotus apud Stas Papiam in Parenneti Prologo. *Sacris procul hinc, procul iste, nocentes, si cui corde nefas tacitum, fossi que fœcibus Larga patris.*

(d) Chrysoſt. *ho mil.* 55. in Joann.

(e) Lettre des Samaritains à M. Huntington.

(f) Tertull. *adv. Jud.* c. 4. *Omne opus servile non facietis in eo, præter quàm quod ad animam pertinet. Et cautya M. action. c. 2. Non facietis vana opus in eo, nisi quod sit animi animo. Hieronym. in Isai. x. v. 133. Lega præceptum est non in sabbato opus servile facietis. ut obli-
ta cavium facietis que ad animam salutem perti-
nient.*

quàm quod ad animam pertinet. Vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre servile, si ce n'est dans les choses où la vie est en danger; ce qui est une glose très-ancienne, & autorisée par les Livres des Juifs, & par le témoignage de JESUS-CHRIST même dans l'Évangile, (a) qui nous apprend qu'on tiroit d'un foscé une bête qui y étoit tombée, le jour du sabbat. Mais les nouveaux Rabbins en usent autrement, prenant à tâche, autant qu'il leur est possible, de diminuer l'autorité de nos Écritures, & de s'éloigner de nos maximes.

Page 234. lig. 29. Chez les Romains on ne donnoit point de repos même les jours de fêtes, (b) aux mulets, aux chevaux, & aux ânes. *Mullis, equis, asinis feria nulla, nisi si in familia sunt.*

Page 236. lig. dernière; & de l'obéissance. Ajoutez: Un ancien Auteur Grec (c) disoit que les Athéniens méritoient beaucoup de louanges, de ce qu'au lieu que les autres Grecs ordonnoient sans exception que les enfans nourriroient leurs parens, les Athéniens n'y obligeoient que ceux à qui leurs parens avoient fait apprendre un art, ou un métier.

Page 240. lig. 10. Dans leurs lieux. Ajoutez: Il est à remarquer que Salomon (d) dit que le vol simple n'est point autrement ignominieux, & qu'il n'est soumis à aucune peine honteuse, ni afflictive. *On ne méprisera point, dit-il, le voleur qui dérobe pour se nourrir. Il restituera sept fois au double, s'il est surpris, & on lui prendra ce qu'il aura dans sa maison.* Les Loix ne lui imposoient aucune peine corporelle, & son action ne le rendoit point infame. Voyez le Comment. sur *Prov. xix. 24.*

Page 254. l. 27. Accoutumé de sortir. Effacez ce qui suit: On n'observoit pas, &c. Jusques: Voici ce que les Rabbins, &c.

Page 259. l. 1. 2. Texte ψ. 12. Lisez: Quiconque tuera un homme de dessein prémédité, sera mis à mort.

Page 260. l. 9. Le meurtre chez les Grecs, n'étoit puni que par le bannissement. Ajoutez: Cela paroît par plusieurs endroits de l'Histoire ancienne, le Hercules ayant tué sans y tâcher Eunome fils d'Architèle, voulut subir la peine portée par les Loix, & s'exila volontairement. Céphalus ayant tué Procris cachée dans des haliers, croyant que ce fut une bête sauvage, fut condamné par l'Aréopage à un exil perpétuel. (f)

Page 263. l. 22 Volontaires. Ajoutez: Les Loix de Rhadamanthe déclarent innocens ceux qui avoient tué un injuste agresseur.

Page 293. l. 8. *Qu'on le restituât.* Ajoutez: Saint Augustin n'ose dire expressément qu'il faut restituer ce que l'on a acquis par la voye de l'usu-

(a) Matt. xxi. 11.

(b) Cato de re rustica, c. 138.

(c) Alexis apud Vitruvium Præfat. in lib. 6.

(d) Prov. vi. 30.

(e) Apollodor. lib. 2. c. 7. Βίβλις Ηρώουδου
 δὲ κατὰ τὴν ἀφ᾽ αὐτοῦ τοῦ Κουρῆ ἀναγράφεται.
 (f) Idem lib. 3. c. 24. Ἐπέμπε δὲ Κρισηῶν
 Κουρῆν ἄδικον καταδικάζοντα.

re; qu'on y est obligé. Mais Néhémie (a) oblige les Juifs de retour de la captivité, à restituer à leurs freres ce qu'ils en avoient injustement exigé. *Reddite eis hodie agros suos, & vineas suas, & oliveta sua, & domos suas: quin patius & censuram pecunia, frumenti, vini, & olei quam exigere soletis ab eis, date pro illis.* Voyez le Commentaire sur cet endroit.

Page 308. l. 9. Dans la description de la pompe avec laquelle on apportoit les prémices au Temple, ajoutez: Ils étoient précédés d'un joueur de flûte. Le Roi lui-même portoit son panier plein de fruits jusqu'à la montagne du Temple, & jusqu'au parvis du peuple. Quand ils arrivoient, les Lévites entonnoient le Pseaume xxix. *Je vous louerai, Seigneur, qui m'avez exalté, & qui n'avez pas permis que mes ennemis se réjouissent de ma perte.*

Lorsqu'ils étoient entrez dans le Temple, ils récitoient ces paroles du Deutéronome: xxvi. 3. *Je reconnais aujourd'hui devant le Seigneur votre Dieu, que je suis entré dans la terre que le Seigneur avoit promise à nos pères.* Alors chacun mettoit à bas le panier qui étoit sur son épaule, & le plaçoit sur les mains du Prêtre, en récitant ces autres paroles du même endroit du Deutéronome: *Mon pere étoit un pauvre Araméen, (ou un Syrien,) qui étant descendu en Egypte avec peu de personnes, le Seigneur le multiplia si extraordinairement, qu'il devint pere d'une nation très-nombreuse. Les Egyptiens les opprimèrent injustement, & le Seigneur les tira de ce pays par une infinité de prodiges. C'est pourquoi je lui offre aujourd'hui les prémices de la terre qu'il m'a donnée.*

Page 310. l. 2. Sans levain. Ajoutez: On commençoit la recherche du pain sans levain dans les maisons, dès le jour qui précédoit la Pâque. Il ne devoit plus y en avoir dans le logis, dès le midi du 14. de Nisan; car après midi on immoloit l'agneau de la Pâque.

Page 312. l. antepenult. Cette nation choisie. C'est le sentiment des Juifs, qui donnent à l'Ange S. Michel conducteur de leurs peres dans le désert, le nom de Métatron, qui est un terme corrompu, venant du Latin *Metator*, Maréchal, ou Maître de Camp dans les armées, qui marque le lieu des campemens.

Page 316. l. 26. Mont Liban au midi, &c. Lisez: Le mont Liban au septentrion, & le Nil au midi de la terre promise.

Page 337. l. 2. A l'épine blanche. Ajoutez: Thévenot (b) parlant de l'acacie d'Arabie, dit qu'elle n'est ni plus grosse, ni plus haute que nos saules ordinaires, mais qu'elle a la feuille fort déliée, & des épines. On en tire une gomme nommée akakia par les Arabes, *Ælius* (c) dit que

(a) 2 Esdr v. 11.

(b) Thévenot, voyage du Levant, partie 2.

ch. 26. p. 318.

(c) *Ælius* lib 4. c. 33.

l'acacie est le seul arbre d'Arabie, qui porte de la gomme. J'ai peine à le croire; car d'où viendrait donc toutes les autres espèces de gommes de ce pays? Pour l'acacie de Thévenot, il est visible que ce ne peut être le bois de Sethim décrit par saint Jérôme. Il faut qu'il y ait d'autres sortes d'acacias que celle qu'il décrit.

Page 348. l. 5. L'Hébreu à la lettre: *D'or durci*, ou *d'or battu*. On lit la même expression lorsqu'il s'agit de la façon du chandelier d'or. Il faut concevoir que l'on battoit au marteau, qu'on façonnait, qu'on cizeloit ces pièces, à peu-près de même que nos orfèvres font les grosses pièces d'orfèvreries. Et quand on dit que ces choses étoient d'une seule pièce, on doit croire qu'elles étoient soudées, & attachées si solidement, qu'on ne pût les arracher. Le chandelier, & les chérubins étoient apparemment creux, mais solides, & fort différens des autres pièces du Tabernacle, qui n'étoient que de bois couvert de lames d'or.

Page 382. l. penult. Ajoutez: La matière de la tunique du grand-Prêtre étoit de lin, de même que celles des autres Prêtres; (a) mais son manteau étoit de laine couleur de bleu céleste.

Page 403. l. dernière. Figures d'or attachées au rational. Corrigez, & mettez: De petites figures d'or enfermées dans le rational, qui étoit; selon Spencer, une espèce de poche, ou de gibecière creuse, & double. Ces deux figures pendues au col du grand-Prêtre; & cachées dans le fonds du rational, renendoient des oracles.

Page 412. l. penult. Aristée (b) dit que la lame d'or est sur le front du grand-Prêtre, entre les sourcils; c'est-à-dire apparemment, qu'elle couvroit tout le front, depuis les cheveux, jusqu'aux sourcils.

Page 445. l. 21. Quelques endroits. Ajoutez: Pour revenir au demi-sicle, dont parle Moïse, & qui devoit être employé à l'entretien du Tabernacle, il ne paroît pas qu'on l'ait toujours bien payé exactement. Du tems de Josias, (c) on en fit une levée pour les réparations du Temple. Au retour de la captivité on en ordonna de nouveau le payement, (d) & on le réduisit à un tiers de sicle. Du tems de notre Seigneur, on l'exigeoit, & on le payoit pour le Temple. (e) Après la ruine du Temple, Vespasien commanda que les Juifs le payeroient au Capitole. (f) Les Juifs le levent encore aujourd'hui vers la fête des forts, & l'employent en même pour ceux qui font le voyage de Jérusalem. (g)

Page 448. l. 8. Toujours été très-estimez. Ajoutez: Moïse parle dans ce

(a) Exod. XXVIII. 40. & XXXIX. 25.

(b) Aristæus de 70. Interp. *Eni di xaxiç u-*
dètas vñ èpudatos pèrçat, vñ èpudatos èpudatos èp-
vidatos èp vèrçat èp vèrçat, èpudatos èpudatos èp-
èpudatos.

(c) 2. Par. XXIV. 5.

(d) 2. Esdr. x. 31.

(e) Math. XXIII. 35.

(f) Joseph. Antiq. L. 18. c. 12. & de Bell. L. 2.

c. 26. Dig. Goffus, l. 66.

(g) Schickard orat. in f. f. purim.

même Chap. xxx. v. 25. de l'art du parfumeur. Il y avoit donc des parfumeurs en Egypte, d'où les Israélites étoient sortis depuis peu ; & nous savons d'ailleurs que les Prêtres Egyptiens avoient une manière de parfums qu'ils offroient à leurs Dieux. (A)

Page 464. l. 13. De Jéroboam. Ajoutez : Marfile Ficin croit qu'Aaron ne voulut faire qu'un Talisman de Venus, contre les influences du Scorpion, & de Mars, qui étoient contraires aux Juifs. Il croit de plus que le serpent d'airain étoit une autre espèce de Talisman. Opinion adoptée par Marsham ; (b) mais opinion ridicule, & insoutenable.

Page 466. l. 15. v. 8. Effacez cet article : Saint Augustin (c) dit que l'on ne lit pas que les Hébreux ayent dit que *issi sunt Dii tui Israël*, &c. parce qu'en effet il ne les lisoit pas dans les Exemplaires, comme on ne les trouve pas dans quelques Exemplaires des Septante au v. 4. où nous les lisons aujourd'hui dans l'Hébreu, & dans la Vulgate.

Page 468. l. dernière. Ces Docteurs. Ajoutez : D'autres croient que la Loi étoit écrite deux fois sur la même planche partagée par un trait qui la séparoit en deux parties égales. D'autres qu'elle étoit écrite quatre fois, la table de pierre étant partagée en quatre par des lignes qui se croisoient, & qui formoient quatre triangles à angles égaux.

Page 472. l. 9. *Dii stercorei*. Ajoutez : Une expression que je trouve dans les Paralipomènes, (d) où il est dit que Juda sous le regne d'Achab, *se trouva nud, confus, & sans secours*, me fait croire qu'ici Moïse ne veut dire autre chose, sinon que par cette action si indigne, & si honteuse de l'adoration du veau d'or, Israël se trouva dans la nudité, dans l'indigence, couvert de confusion, & abandonné de Dieu ; dans le même état qu'un homme qui se trouve nud au milieu de ses ennemis.

La-même, l. 12. v. 5. 6. Effacez ce qui suit, jusqu'à ces mots : Le v. 35. de ce Chapitre, & mettez en sa place : Mais il est mal-aisé d'ajuster cela avec le récit de Moïse. Il distingue clairement au v. 29. 30. de ce Chapitre, le jour auquel vingt-trois mille hommes furent tués ; du lendemain, auquel il dit au peuple de quitter ses ornemens, Chap. xxxiii. 4. 5. 6.

Page 481. lig. 24. Que Moïse. Effacez tout ce qui suit dans cet article ; & lisez : Mais Josue avoit seul la liberté d'y entrer, & d'y demeurer, lorsqu'il étoit pour consulter le Seigneur. Ce qu'il faisoit toujours seul, sans qu'aucun autre que Josué osât l'accompagner. Quelques-uns (e) traduisent l'Hébreu de cette sorte : *La gloire du Seigneur ne quitta pas le Tabernacle, lorsque Moïse, & Josué s'en reconnoient au camp.*

(a) Vide *Disfiorid. lib. 1. c. 24.* & *Plutarch. de Iside, & Osride.*

(b) *Marsham Can. Egypti sacul. p. 243. de serpente ancl.*

(c) *Aug. qn. 141. in Exod.*

(d) *1. Par. xxviii. 19.*

(e) *Jam. Rivet. Vobles in Synopsi.*

Page 487. lig. 18. Lorsqu'ils disparoissent tout à coup. Ajoutez : Dieu donc ne veut pas se faire voir à Moÿse d'une manière visible, il ne veut pas lui découvrir son visage, ni l'éclat de sa Majesté. Moÿse n'auroit pu la supporter. Il se contente de lui découvrir un rayon de la gloire qui le suivoit, afin que par-là Moÿse pût se former quelque idée de celle qui l'accompagnoit. Et quand il est dit dans le Livre des Nombres, (a) que Dieu se manifestoit à Moÿse, comme un ami à un ami, qu'il lui parloit de bouche, qu'il le voyoit face à face, cela doit s'expliquer ainsi : Dieu lui parloit, ou lui faisoit parler par son Ange d'une manière articulée; il lui donnoit des marques sensibles de sa présence, comme un ami feroit à son ami.

Page 490. lig. 24. Dans lequel Dieu déclare. Corrigez, & lisez : Dans lequel Moÿse déclare que personne n'est innocent par soi-même en la présence de Dieu.

Page 496. lig. 13. Petits chevreaux. Ajoutez : Il paroît par Homère que les Anciens se frisoient, & parrageoient leurs cheveux sur le front, de manière qu'ils s'élevoient en pointe, & formoient comme des espèces de cornes, & Diomède reprochant à Paris le trop grand soin qu'il avoit de se friser, l'appelle en raillant : *L'homme aux belles cornes.* (b)

Page 497. lig. dernière. Huët, & autres. Ajoutez : Saint Épiphane (c) dit que les Iduméens, & autres peuples d'Arabie, adoroient Moÿse. Or les Iduméens au rapport de Joseph, (d) adoroient le Dieu Chozé. Il y a donc lieu de croire que Chozé étoit le même que Moÿse. Mais comme presque tous les Anciens qui ont parlé des Divinités des Arabes, nous apprennent que ces peuples adoroient Bacchus, il s'ensuit que dans l'idée de ces peuples, Bacchus, & Moÿse, & Chozé, ne sont qu'une même personne, ou, si l'on veut, un même Héros divinisé. Les rapports de ressemblance que nous venons de rapporter entre Moÿse, & Bacchus, favorisent cette opinion. Le nom de *Bacchus* peut venir de (e) *Bar-Chus*, fils de Chus; & celui de *Jacchus*, de l'Hébreu, (f) *Iah-Chus*, le Dieu Chus; *Chozé*, de Joseph, revient à peu-près au même. Chus peupla cette partie de l'Arabie qui s'étend sur la rive orientale de la mer Rouge, & celle qui confine avec l'Egypte. Moÿse vécut assez long-tems dans ce pays. Il y prit pour femme *Séphora*, qui étoit de la race de Chus. (g) On crut faire honneur à ce Législateur de lui donner pour père un Héros aussi célèbre que l'étoit Chus.

Page 499. lig. 7. Pour d'autres usages. Ajoutez : Joseph (h) remarque

(a) Num. XII. v. 7. E.

(b) *Hom. Iliad. xi. Τόλμα δούρειον, αλεφ*
δύλαμ, μαρδανίον

(c) *Epiph. hær. c. de Molochofedecian.*

(d) *Joseph. Antiq. l. 12. c. 11.*

(e) *בר-חוש Bar-Chus.*

(f) *יח-חוש Iah-Chus.*

(g) *Num. XII. 1.*

(h) *Joseph. lib. 2. c. 15. de Bella.*

comme une chose singulière aux Eséniens, qu'ils n'allumoient point de feu le jour du sabbat. Toutefois les Auteurs Hébreux (a) reconnoissent que c'étoit une observance commune dans toute la nation.

Page 514. l. 33. A la clarté des lampes. Ajoutez : Il y a encore aujourd'hui à la Cour de Perse des filles qui font garde au palais du Roi. Elles demeurent toujours six en faction jour, & nuit, à tour de rôle ; elles servent ainsi une fois la semaine, ayant avec elles une vieille fille qui leur tient lieu de mère, & de gouvernante. (b)

Page 515. lig. 10. *Et ancilla*. Ajoutez : En Orient encore aujourd'hui, (c) les miroirs pour la plupart sont de métal. On n'y connoit les miroirs de verre, que depuis que l'on a eu commerce avec les Européens.



LEVITIQUE.

Préface, page VIII. l. 13. Un droit mauvais, de mauvais préceptes. Corrigez, & lisez : Une loi, ou des ordonnances qui ne sont pas bonnes ; *præcepta non bona*.

Page 1x. l. 12. *Dissertation sur la lépre*. Semblent être de leur sentiment. Ajoutez : M. le Clerc qui a fait une Dissertation exprès sur cette maladie, paroît être persuadé qu'elle est du nombre de celles que la Providence envoie aux hommes en certains tems, & qui n'ont qu'un certain regne. On connoit aujourd'hui des maladies que nos ancêtres ne connoissoient pas. Ils en connoissoient que nous ne connoissons plus. On ne peut rendre raison de ces sortes de diversitez dans la nature.

Page XI. De petits enfans. Ajoutez : Prosper Alpin (d) remarque que l'éléphantiasis, qui attaque principalement les pieds, est encore fort commune en Egypte. Hippocrate, (e) & Galien, (f) ont connu une sorte de maladie commune en Phénicie, qui est une espèce de lépre. Il paroît par la description qu'en fait Hypocrate ; que c'étoit la lépre blanche. Quelques nouveaux Médecins (g) parlent aussi d'une sorte de lépre qu'ils appellent tyrienne ; & Maundrel (h) dit qu'il a remarqué dans la Palestine quelques lépreux ; dont les pieds étoient comme ceux des éléphans, ou des chevaux rongez de farcin ; de sorte que les cuisses leur ensoient ;

(a) *Moses Ægypti. Halas Sabbat lib. 3. par.*

(b) Chardin, voyage de Perse, tom. 2 p. 279.

(c) Le même, tome 2 p. 83.

(d) *Alpin. de Medicin. Ægypti. l. 1. 2. 13.*

(e) *Hippocr. lib. 2. prorethosicom.*

(f) *Galeni Glossa.*

(g) *Guido Cauliac.*

(h) *Maundrel, voyage d'Alep à Jérusalem.*

fans douleur toutefois : mais ils ne pouvoient se servir de leurs pieds pour marcher.

Page xvi. lig. 2. Observations exactes. Le même Prosper Alpin, qui a fort examiné les maladies d'Egypte, croit que la lépre dont plusieurs pauvres sont toujours attaquez, ne vient que des eaux corrompues, & puantes dont ils boivent, & de ce qu'ils se nourrissent de chair de bœuf, & de chameau salez, & de poisson salé, & à demi pourri, qu'on a pris dans les lacs ; comme aussi d'un certain fromage fort salé, & presque pourri, qui est à très-bon marché dans le pays, & dont les pauvres usent beaucoup.

Page xviii. lig. 21. La lépre des habits, dont parle Moÿse, ajoutez, est bien plus difficile à expliquer que celle des corps humains ; & les sentiments sur cela sont fort partagez. Quelques Rabbins (a) ont crû que cette lépre des habits étoit entièrement miraculeuse, & qu'elle ne regardoit que la terre de Canaan. Dieu traitoit ainsi les Juifs rebelles en se retirant d'eux ; & en versant sur leurs habits cette espèce de malédiction. D'autres (b) ont crû que la lépre des corps se communiquoit aux habits par la transpiration ; de là viennent les taches rouges, & vertes que l'on remarque sur les habits des lépreux. Il est certain que la lépre des habits ne peut porter le nom de lépre, qu'à cause de quelque analogie, &c.

Commentaire sur le Lévitique, Chap. i. p. 4. lig. penult. Une hostie. Ajoutez : Moÿse parle en plus d'un endroit de ces sacrifices, mais toujours avec quelque différence ; c'est parce que tantôt il parle au peuple, & tantôt aux Prêtres. Dans ce premier Chapitre il marque les parties de la victime qui demouroient à ceux qui les fournissoient, & qui les faisoient immoler, & outre cela les qualitez que devoient avoir les hosties qu'on vouloit offrir. Au Chapitre suivant, il traite des offrandes de pain, de vin, & de fruits. Au Chap. 111. il parle des sacrifices pacifiques. Au Chap. 1v. des hosties pour le péché. Les Chapitres v. & vi. sont sur le même sujet. Tout cela regarde les Israélites, qui venoient présenter leurs hosties, & leurs présens. Le Chap. vi. regarde les Prêtres. *Loquere filiis Aaron.* Moÿse leur donne des ordres sur la manière dont ils doivent offrir ces diverses sortes de sacrifices, & d'offrandes.

Page 29. l. 16. Dans le Texte. Ajoutez : Remarquez que ces cérémonies sont les mêmes que celles qui sont prescrites ci-après Chap. xvi. 5, 6. & suiv. pour l'expiation du péché du grand-l'autel, & de sa maison, au jour de l'expiation solennelle ; à l'exception de l'entrée dans le Sanctuaire. Car dans ces rencontres-ci, il entroit seulement dans le Saint, & jetoit du sang sept fois contre le voile du Sanctuaire, mais sans y entrer.

(a) *Mofes Bar Nachman*

(b) *Abraham*

Page 36. l. 15. Le mieux fondé. Ajoutez : On le peut confirmer par ce passage des Proverbes : (a) *Celui qui s'associe à un voleur , bair sa propre vie ; le Juge le prend à témoin , & il ne veut pas le déciler.*

Page 58. l. 9. Au §. 10. Ajoutez , §. 10. *Sive oleo confersa , sive arida , soit qu'elle soit mêlée avec de l'huile , soit qu'elle soit sèche.* Les gâteaux dont il est parlé au §. 9. étoient ou simplement pétris à l'eau , & cuits au four , ou dans la poêle ; & c'est ce que Moÿse appelle *arida* , par opposition aux autres gâteaux , qui étoient , ou pétris à l'huile , ou arrosés d'huile après qu'ils étoient cuits. Les uns , & les autres étoient donnez aux Prêtres.

Page 65. l. 11. Dans ces rencontres. Ajoutez : §. 31. *Pectusculum eris Aaron.* La poitrine sera à Aaron. Dans le Deutéronome , (b) Moÿse assigne aux Prêtres , l'épaule , les machoires , & le plus gras des quatre ventricules des animaux qui ruminent , & qui est appelé en Grec , *omasum*. Les Samaritains , qui comme l'on fait , observent les Loix de Moÿse , donnent à leurs Prêtres la poitrine , l'épaule droite , & la machoire. Voyez ce que nous avons remarqué sur le Deutéronome , pour concilier Moÿse avec lui-même.

Page 69. lig. 13. Avant le §. 14. Ajoutez : Et voilà tous les habits des simples Prêtres : la tunique de lin , le bonnet , & la ceinture. Moÿse n'a rien prescrit que nous ne sachions , sur les habits des simples Lévités. Il n'en est rien dit dans le Chap. VIII. des Nombres , où l'on rapporte les rites de leur purification , & de leur consécration. On y ordonne seulement qu'ils laveront leurs habits , & raseront tout le poil de leur corps. Joseph (c) nous apprend que sous le regne d'Agrippa Roi des Juifs , vers l'an 62. de JESUS-CHRIST , environ six ans avant la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains , les Lévités demandèrent , & obtinrent de ce Prince la permission de porter dans le Temple la tunique de lin comme les Prêtres ; ce qui fut regardé , dit l'Historien , comme une grande innovation , & une action contraire aux anciennes coutumes du pays , que l'on n'avoit jamais abandonnées impunément.

Page 74. l. 24. Mais nous croyons qu'outre cela on oignoit le grand-Prêtre avec l'huile d'onction , &c. Effacez ces cinq lignes , jusqu'à Jonas Almonéen , &c.

Page 88. l. 4. & suiv. Effacez tout ce que j'ai dit du chouffet , ou poffet , & forbet , sortes de boissons usitées aujourd'hui dans l'Orient ; & mettez en la place ce qui suit : Saint Chrysostome , & Théodore écrivant sur Isaac , (d) & Théophile d'Antioche sur saint Luc , assûrent que *sicera* , signifie proprement le vin de palmier. On peut bien s'en rapporter aux té-

(a) PROV. XXIX. 24.

(b) DEUT. XVIII. 3.

(c) Joseph. Antiq. l. xx. §. p. 699.

(d) In Isai. v. 12.

moignages de ces Auteurs, qui étoient Syriens, & qui vivoient dans un pays où ce terme étoit tout commun, aussi-bien que le vin de palmier, qui étoit le plus fumeux de tous ceux dont ils se servoient. Voici comme se faisoit cette liqueur, selon Plin : (a) On prenoit un boisseau, ou un *modius* de dattes de palmier, on les jettoit dans trois congés d'eau, où on le laissoit amortir; après quoi on en exprimoit le suc, qui enyvroit comme le vin.

Saint Jérôme (b) ne borne pas la signification de *secar*, ou *secra*, au seul vin de palmier. Il prétend que ce terme signifie en général toute sorte de liqueur capable de causer l'ivresse, soit qu'elle soit faite de froment, d'orge, de miller, de suc de pommes, ou de jus de dattes de palmiers. Le Paraphraste Jonathan rend ordinairement le nom de *secar*, par du vin vieux. Voyez notre Comment. sur *Num.* vi. 3.

Page 116. l. 23. Au lieu de *trente jours*, lisez, *trente-trois*; & dans la ligne suivante, lisez, *quarante*, au lieu de *trente*. Et page 117. l. 4. Après moins impure, ajoutez: La femme qui étoit accouchée d'un garçon, n'étoit pure qu'après quarante jours. Alors elle se présentoit au Temple, & après avoir fait son offrande, elle pouvoit participer aux choses saintes. Celle qui étoit accouchée d'une fille, demouroit quatre-vingt jours dans son impureté.

Page 137. l. 16. Joseph (c) raconte qu'à Cézarée de Palestine, un Payen pour insulter aux Juifs, vint immoler des oiseaux sur un pot de terre renversé à l'entrée de leur Synagogue, où ils étoient tous assembles le jour du sabbat.

Page 145. l. 1. Les défilez. Ajoutez: En effet les Israélites étant montés au haut de la montagne, v. 44. où les Amalécites, & les Cananéens s'étoient retirés, ils n'osèrent les attaquer; mais ayant voulu descendre, ils furent poursuivis par leurs ennemis, qui descendirent contre eux, v. 45. & qui les poursuivirent jusqu'à Horma. Ainsi se concilient les v. 44. & 45.

Page 156. l. 3. Bouc émissaire. Ajoutez: Saint Barnabé dans son Epître lit ainsi ce v. Prenez deux boucs qui soient bons, & semblables, que le Prêtre en destine un pour l'holocauste; l'autre est maudit. Chargez-le de crachats, & piquez-le à coups d'éguillons, (ou, chargez-le de malédictions;) Mettez de la laine couleur d'écarlate autour de sa tête, & qu'on l'envoie dans le désert. Cet Auteur ajoute que celui qui conduit le bouc émissaire dans le désert, y étant arrivé, lui arrache la laine couleur de pourpre, &

(a) Plin. l. 4. c. 16. *Vinum factitium primum fit à palmis, quæ Parthi, & Indi utuntur, & Orientis totius. Maturarum quæ vocant chydari modo in aqua congitæ tribus macerata, expressæque.* Vide & lib. 13. c. 4.

(b) Hieronym. in *Isai.* xxviii. p. 235. nov. edit.

(c) Joseph. lib. 2. de Bello, c. 66. in Græco, p. 799.

l'attache à un buisson d'épines. Il dit de plus que ce bouquet de laine teinte en rouge, est la figure de la couronne d'épines, dont nôtre Sauveur fut couronné dans sa passion. Mais suivons l'ordre de la cérémonie marquée ici. Le grand-Prêtre. . .

Page 157. l. 25. A ne pas user du mariage. Ajoutez : C'est l'idée que tous les Orientaux ont du jeune. Une abstinence de toute sorte de nourritures, & de boissons, & d'attouchemens sensuels. Ces jeûnes s'observent depuis minuit, jusqu'au coucher du soleil. L'usage de la viande ne leur est pas défendu pendant leur jeûne. Pendant ces jours, ils ne prennent aucune nourriture, sinon après le coucher du soleil : alors ils mangent ce qu'ils jugent à propos.

Page 170. l. 2. Vivent dans l'incontinence. Ajoutez : Les Samaritains dans leur Lettre à M. Huntington, disent que le jour de l'expiation solemnelle, ils récitent des cantiques, & des prières depuis un jour, jusqu'à l'autre, pendant le jour, & la nuit. Les femmes, & les enfans, même ceux qui sont à la mammelle, observent le jeûne. Au lieu que les Juifs dispensent du jeûne les enfans qui n'ont pas atteint l'âge de sept ans.

Page 178. lig. antepenult. Effacez le reste de l'article depuis : Il n'étoit pas défendu de se servir de chiens ; & mettez : Je doute fort que les Hébreux s'en servissent pour la chasse. Je n'en trouve aucune mention dans l'écriture. Les Turcs, & les Persans se servent de lions, de tigres, de léopards, de pantères, au lieu de chiens. Ils mènent ces animaux en croupe derrière un cavalier, les yeux fermés avec un bourlet. Dès que la bête lancée vient à paroître, on ôte le bourlet à l'animal, & on le lâche sur la bête, qu'il saisit, & qu'il terrasse. (a) S'il la manque, il en est dans une telle confusion, qu'il n'ose presque paroître. Il faut que le cavalier le caresse, & le console en quelque sorte, en lui disant que ce n'est pas par sa faute ; que c'est qu'on lui a mal montré le gibier, ou qu'on l'a lâché trop tard. On diroit que ces animaux ont de la raison.

Page 179. l. 10. Découvrir la vérité. Ajoutez : On dit qu'Hercules étant descendu dans les enfers, (b) & voulant régaler les ames, leur tua une des vaches de Pluton, & leur en donna le sang.

Page 187. lig. 1. De la sainte Vierge. Ajoutez : Hérode Antipas avoit épousé sa belle-sœur du vivant de Philippe son premier mari. Ce mariage fut regardé avec horreur par tout le monde. Mais ni Joseph, ni l'Evangile ne témoignent point qu'on l'ait désapprouvé, en ce qu'Hérodiade étoit nièce d'Antipas, étant fille d'Aristobule son frere, fils du grand Hérode. On n'y trouva proprement à redire, qu'en ce qu'Antipas l'avoit prise à son beau-frere. Salomé fille d'Hérodiade épousa aussi Philippe le Tétrarque

(a) Charlin, voyage de Perse, tom. 2. p. 32. ἡ δὲ τοῦτε ψυχῶντι προσελάσθη, κίαι τὰν ἄδελφῶν
(b) Apollonius. lib. 2. c. 6. Bibl. Byzantinæ 22] ἀποσφύζει.

son oncle paternel ; sans que personne que l'on sache, l'ait trouvé mauvais. (a) Les Samaritains dans leur Lettre à M. Huntington, déclarent qu'ils ne se permettent pas d'épouser leur nièce, ni leur cousine, comme on fait chez les Juifs.

Page 191. l. 13. Pour servir le Prince. Ajoutez : Le Scoliaſte Grec imprimé dans la nouvelle Edition des Héxaples, dit que Dieu défend aux Israélites de consacrer leurs enfans au service du Dieu Moloc, de les lui offrir pour Prêtres, ou pour Ministres ; ou de les donner aux Princes étrangers, & idolâtres, pour les servir dans leur cour, ou dans leurs armées.

Page 201. l. 23. Docteurs Hébreux. Ajoutez : Les Loix Egyptiennes (b) condamnoient à mort celui qui voyant son prochain attaqué par un autre, ne lui donnoit point de secours, s'il le pouvoit.

Page 205. l. 23. Exiffimantes. Ajoutez : Palladius (c) parle d'une ancienne superstition des Egyptiens qui a rapport à ce que dit Moÿse, qu'il ne faut point semer diverses semences dans le même champ. Pour éprouver le succès de leurs semences, ils sèment séparément sur une planche bien labourée diverses sortes de graines. Au lever de la canicule, ils regardent sur cette planche quelle espèce de grains le soleil a brûlé, & quelle espèce il a épargné. Ils s'abstiennent de semer dans leur champ pour l'année suivante les grains qui ont été brûlés, & ne sèment que les autres ; prétendant que ce qui est arrivé dans ces essais, arrivera à la campagne aux grains qu'ils y auront semé.

Page 214. l. 7. Avant le ψ. 16. Ajoutez : ψ. 16. Mulier que succubueris cuilibet jumento. La femme qui se sera corrompue avec une bête. Ces abominations n'étoient pas inconnues en Egypte, comme le remarque Hérodote. (d) On voit aussi par Apulée (e) qu'elles ne l'étoient pas ailleurs, Mais par tout elles sont considérées comme monstrueuses, & faisant honte à la nature.

Page 226. l. ult. Ajoutez, ψ. 27. In quibus Pythonicus, vel divinationis fuerit spiritus. Qui a un esprit de Python, ou de divination. On peut voir ce qui a été dit sur Levit. XIX. 31. où Dieu défend de consulter les devins. C'est le même terme, (f) que l'on a rendu par esprit de Python, qui est traduit en cet endroit par Magicien. L'esprit de Python, est l'esprit du Démon, du faux Dieu Apollon, surnommé Pythius, à cause du serpent Python qu'il tua. On attribuoit à Apollon la divination, & les oracles.

(a) Vide Joseph. Antiq. l. 13. c. 7.

(b) Diodor. Sicul. l. 1. Biblioth.

(c) Palladius mensis Junio, tit. 9.

(d) Herodot. lib. 2. c. 46. Ἐγύπτῳ δὲ ἐστὶν ἄλλο τι καὶ ἄλλο τὸ ἐπιπέσειν τὸν νεκρὸν ἐν τῷ νεκρῷ.

ἰσχυρῶς ἀναπαύει. Τὰ αὖτ' ἐστὶν ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν.

(e) Apuleus, Metamorphos. l. 1.

(f) ΠΥΘΩΝ, Ὁμ. 70. Ἐγγυαθευόθῃ Πεντήλων. Alins, Ὁμήριος. Voluntarius, devotus.

Page 232. l. 20. De JÉSUS-CHRIST. Ajoutez : Joseph (a) dit que les Prêtres, & les Lévites, dans le Temple même, se couvrirent la tête de poutière, & déchirèrent leurs habits, pour engager le peuple à aller au-devant des Cohortes Romaines, pour prévenir les maux qu'elles étoient disposées de faire contre le Lieu saint.

Page 251. lig. *ansepenuis*. Faire la sienne. Ajoutez : On alloit cueillir ces prémices le soir du 15. de Nisan (b) après le coucher du soleil. Le premier jour solennel de la Pâque étant expiré, & le second jour de la même Fête, qui étoit jour ouvrable, étant commencé, la maison du Jugement députoit trois hommes pour aller cueillir la gerbe d'orge avec solennité. Toutes les villes des environs s'assembloient pour voir la cérémonie. L'orge se cueilloit dans le territoire de Jérusalem. Les députés demandoient trois fois si le soleil étoit couché, & on leur répondoit trois fois qu'il l'étoit. Ils demandoient trois fois la permission de moissonner la gerbe, & trois fois on leur accordoit cette permission. Les députés la moissonnoient avec trois faucilles, dans trois champs divers; & on mettoit les épis dans trois coffres, ou trois caissettes, & on apportoit la gerbe dans le parvis du Temple, où on l'y battoit, & du grain qui en résultoit, on en prenoit. . .

Page 233. l. 25. Le premier Ministre de son Dieu. Ajoutez, *ψ. 12. Oleum sancta unctiois. L'huile, & l'onction sainte de son Dieu ont été répandues sur lui.* Il a été consacré au Seigneur par cette cérémonie, il est par-là séparé du commun des hommes. L'Hébreu : (c) *Il est le Naser; l'huile d'onction de son Dieu est sur lui.* Le Naser, ou Nésir, est le premier Officier de la Cour des Rois d'Orient. Le grand-Prêtre exerce cette charge dans la maison de son Dieu. (d) Il est consacré à son service par la plus sacrée des onctions. Joseph étoit le Naser de la maison de Pharaon.

Page 253. l. 12. & suiv. Lisez : La Fête de la Pentecôte se rencontroit après la récolte des fromens. On offroit à Pâque les prémices des orges, & à la Pentecôte celle des fromens; & quoiqu'on fît la récolte des fromens avant la Pentecôte, (e) il est certain qu'avant l'offrande des prémices, il n'étoit pas permis de manger des grains nouveaux.

Page 257. Après la ligne 13. & avant le *ψ. 22.* ajoutez, *ψ. 21. Vocabis hanc diem celeberrimum. Vous appellerez ce jour-là très-solennel.* Il ne paroît pas clairement par l'écriture si la Pentecôte avoit son octave, comme l'avoit la Fête de Pâque, & celle des Tabernacles. Moÿse qui parle des sacrifices que l'on offroit chaque jour de l'octave de ces deux autres

(a) Joseph de Bello, l. 2. c. 46. p. 802. a. b.

(b) Cod. Menachot fol. 3. *Vida & Masmonid.*
in *Tamid* m. & *Mosafim*, c. 7.

(c) כי נור שסן שסחת אלהיו עליו (e)

(d) Genes XLIX 26. & Levit. XXI 12.

(e) Voyez Louis de Dieu, & Ligfoot sur saint Luc, Ch. VI. *ψ. 1.*

Fêtes, ne parlent point de ceux de la Pentecôte. Voyez *Num. xxviii. xxix.* Toutefois la plupart des Commentateurs supposent que cette Fête n'étoit point inférieure en cela, à ces deux autres.

Page 265. A la tête du Commentaire, mettez *ψ. 2. Præcipe filiis Israël. Ordonnez aux enfans d'Israël de vous apporter de l'huile.* Ce Chap. *xxiii.* & le suivant sont hors de leur place. Ceci arriva avant la construction, & l'érection du Tabernacle; comme il paroît par le commencement du Ch. *xxv.* où il est dit: *Dieu parla encore à Moysé sur la montagne de Sinai.*

Page 274. *lig. 3.* Fête des Tabernacles. L'année du Jubilé avoit toutes ces prérogatives, & outre cela, celle de remettre en liberté même les esclaves qui avoient renoncé à leur droit en l'année Sabbatique, & qui s'étoient laissé percer l'oreille; & enfin de rétablir dans leurs héritages tous les anciens possesseurs.

• *Là-même, l. 20.* Ce qui arriveroit tous les septièmes Jubilez, car alors, &c. Lisez: Ce qui arriveroit dans tous les Jubilez, puisque le Jubilé se rencontreroit toujours immédiatement après l'année Sabbatique.

Page 281. *l. 11.* Dans les *ψψ. 32. 33. 34.* ajoutez: Quant à la différence que Moysé met entre les maisons situées dans une ville, & celles qui sont situées dans un village, dont les premières peuvent se racheter dans l'année, & les autres non; on n'en voit point d'autre cause, sinon que les maisons des villes sont d'une plus grande conséquence, & sont regardées comme le fond principal de ceux qui les habitent, que de là dépend leur subsistance, & celle de leurs familles; au lieu que ceux qui demeurent dans la campagne, sont présumés avoir d'autres ressources.

ψ. 30. ANNI CIRCULUS EVOLUTUS. Qu'il ait laissé passer l'année. L'Hébreu: (a) *Une année parfaite.* C'est le même terme qui est si souvent employé pour marquer un animal sans défaut, tel qu'on puisse l'immoler au Seigneur. Un ancien Interprète Grec traduit ici: *Une année sans tache,* sans qu'il s'en manque un seul jour.

Page 282. *l. 8.* A leur ville. Ajoutez: Un Prêtre pouvoit vendre à un Prêtre son héritage, sa maison, son jardin; j'entens ceux qui étoient situés dans les villes sacerdotales; mais il ne pouvoit pas les vendre à un Israélite d'une autre tribu. (b) C'est ainsi que Jérémie (c) acheta le champ d'Hananiël son parent.

Page 283. Avant la ligne première, & avant le *ψ. 37.* Ajoutez: *ψ. 36. Usuras, nec amplius quam accepisti. Ne tirez point d'intérêt de lui, & n'en exigez pas plus que vous lui en avez donné.* L'Hébreu: (d) *Ne prenez ni usure, ni multiplication.* A la lettre: *Ni morsure, ni surabondance.* Prêtez

(a) שנה תמימה 70. ἑνιαυτός ἅγιος. *Alius,* ἄμωμος.

(b) *Microsym in Jerem. xxxii. 7.*

(c) *Jerem. xxxii. 7. 8. 9.*

(d) נשך ותרבית

gratuitement à vôtre frète, comme vous voudriez qu'il vous prêtât. Contentez vous qu'il vous tende ce qu'il a emprunté, soit en espèce, ou en même valeur.

Page 305. l. 20. Dix chomers. Lisez : Trente chomers.

Page 307. l. 7. D'un denier. Ajoutez : *ψ. 26. Primogenita nemo sanctificare poterit. Personne ne pourra vouer les premiers-nez*, parce qu'ils appartienent déjà au Seigneur en cette qualité, *Exod. xlii. 2.* Toutefois les parens pouvoient vouïer, & consacrer au Seigneur d'une manière spéciale leurs enfans premiers-nez, comme Samuel fut vouïé, & consacré au Seigneur par ses parens.

Page 310. l. 15. L'Auteur du Testament des douze Patriarches (a) fait dire à Lévi qu'il faut offrir au Seigneur les fruits des douze arbres qui sont toujours chargés de feuilles, ainsi qu'Abraham lui-même l'a ordonné.

Page 314. A la fin. Ajoutez : Cette dime des animaux que l'on devoit au Seigneur, étoit proprement un sacrifice d'action de grâces, ou un sacrifice pacifique que le Seigneur vouloit qu'on lui fît du dixième de tous les animaux ; or dans ces sacrifices, celui qui fournissoit la victime, en avoit pour soi la chair, dont il régaloit ses amis, & sa famille, & dont il pouvoit faire part aux pauvres, aux orphelins, aux Lévites.

Page 394. l. 1. Texte, *ψ. 16.* L'éphod sera quarté. Lisez : Le rational sera quarté, &c.

Page 413. l. 9. Consacré au Seigneur. Ajoutez : Joseph (b) dit que le grand-Prêtre ne monte à l'autel qu'aux jours de sabbat, aux premiers jours du mois, & aux grandes solemnitez de l'année. Que pour l'ordinaire il se sert d'un ornement simple, & beaucoup moins riche que celui dont Moÿse donne la description *Exod. xxviii.* Qu'il ne se revêt de ce dernier ornement qu'une fois l'année au jour de l'expiation solemnelle, lorsqu'il entre en cérémonie dans le Sanctuaire. Et c'est peut-être ce que Moÿse veut marquer *Exod. xxviii. 38.* en disant, que ce jour-là *Aaron portera les iniquitez, que les enfans d'Israël ont commises dans les offrandes qu'ils ont faites, & dans les sacrifices qu'ils ont offerts.* En effet, c'étoit principalement le jour de l'expiation solemnelle que le grand-Prêtre faisoit cette expiation pour le peuple. Voyez *Levit. xvi. 16. 19. 21. 30. 33. 34.*

(a) Testament. xli. Patriarch. Testament. Le- | *γὰρ ἐν ἑσπέρῃ, ὅτε ἠνέμι ἄγγυρα ἰδούσα.*
vi. n. 9. *Αὐτὸν δὲ ἰδούσα ἀνὴρ ἰσθίον ἦν, ἀν-* | (b) Joseph. de Belle Jud. l. 5. c. 15. p. 219.

LES NOMBRES.

P Réface, page vi. l. 18. De mes droits. Ajoutez : Les Samaritains dans leur Lettre à Scaliger, témoignent qu'ils donnent une autorité souveraine à leur grand-Prêtre ; on porte devant son tribunal les causes de toutes les villes ; il juge le peuple, & il exerce son jugement jusques sur les pensées. Toutes choses se décident par son avis. Bienheureux est celui qui obéit à sa parole, & malheur à ceux qui se révoltent contre lui.

Page xxxii. l. 6. Après quarante-neuf ans. Lisez : Après trente-neuf ans,

Commentaire, p. 16. l. 8. Parmi le reste des Israélites. Lisez : Parmi le reste des Lévités.

Page 41. lig. 1. du Texte, v. 7. Lisez : Ils confesseront leur faute, & ils rendront, &c.

Page 53. l. 15. Funérailles. Ajoutez : Joseph (a) parlant de la Reine Bérénice, dit qu'elle vint à Jérusalem pour s'acquitter d'un vœu qu'elle avoit fait ; & que parmi les Juifs c'est la coutume dans les disgrâces, & dans les maladies, de faire ces sortes de vœux, qui durent trente jours. Pendant ce tems, on s'abstient de vin, & on ne coupe pas ses cheveux. Après cela on vient au Temple immoler les victimes que l'on a vouées.

Page 57. l. 7. Dans l'Arabic. Ajoutez : On peut sur tout cela s'en tenir au sentiment de saint Chrysostome, de Théodoret, & de Théophile d'Antioche, qui enseignent que *ficera* signifie proprement du vin de palmiers. Voyez nos remarques sur le Lévitique x. 9. & ci-devant sur la page 88. de ce même Livre.

Page 99. l. 17. De la Grèce. Ajoutez : Homère (b) nous représente Machaon fils d'Esculape, qui revient de la bataille tout blessé, & à qui l'on sert du miel nouveau, de la fleur de farine, & des oignons, avec du vin de pramne. On croyoit donc sans doute l'oignon fort sain. Ainſi on ne doit pas s'étonner que les Israélites ayent déclaré les oignons d'Égypte avec tant d'ardeur.

Page 106. ligne 16. Avant le v. 23. Ajoutez : v. 22. *Pisces maris. Faudra-t'il suer une multitude de bœufs ? ou ramassera-t'on sous les poissons de la mer pour les rassaſier ?* Moÿse met ici les poissons au rang de la viande. Saint

(a) Joseph de Bello, l. 2. c. 15. in Latino, & 26. in Gr. p. 801.

(b) Homer. Iliad. ix.

Χάρωνος οὐκ ἔστιν ἐν τοῖς ἰσθμοῖς τοῦ Ἰσθμοῦ
 καὶ ἐν τοῖς ποταμοῖς, καὶ ἐν τοῖς ἰσθμοῖς τοῦ Ἰσθμοῦ.

Paul (a) en use de même. Les Hébreux ne faisoient pas la distinction que nous faisons entre le poisson, & la viande, & ne se permettoient pas le poisson à l'exclusion de la viande, aux jours de jeûne.

Page 115. l. 11. *Qu'il eût épousé Séphora.* Effacez le reste de l'article, & lisez : Mais nous mettons cette histoire de Joseph au rang des fables, & nous ne pouvons adopter l'explication des Rabbins. Les causes du murmure de Moÿse, & d'Aaron, sont assez marquées dans le Texte. Leur véritable motif étoit la jalousie. Le prétexte étoit la qualité de *Chusite*, ou de Madianite, qu'ils reprochoient à Marie. Il faut placer le pays de Madian, d'où étoit Séphora, à l'orient de la mer Rouge. Voyez la correction qu'on a faite sur *Exod. 11. 15. p. 19.*

Page 128. lig. 20. *Musi.* A l'occasion du raisin qui fut apporté dans le camp d'Israël par deux personnes, tant il étoit gros. Ajoutez : Le P. Eugène Roger (b) dit qu'en l'an 1634. il se trouva dans la vallée de Sorec un raisin qui pesoit vingt-cinq livres & demie, & qu'il est ordinaire d'y en voir de six, sept, huit, & douze livres. Un autre Voyageur (c) dit qu'il a vu à Damas des raisins de plus de quarante livres. Et Chardin (d) parle de certains raisins blancs de chiras, pesant dix, & douze livres.

Page 143. l. 3. De ma colère. Ajoutez : Saint Jérôme (e) ne croit pas que les Israélites qui moururent dans le désert en punition de leur murmure, & de leur désobéissance, ayent été damnés éternellement. Il juge que Dieu leur fit miséricorde dans l'autre vie, après leur avoir fait sentir les effets de sa colère dans celle-ci. *Ex quo intelligimus vivere eos, nec aeternis suppliciis, reservari, nec deletos esse de libro viventium, nec sumptos ante faciem Domini.*

Là même, l. 5. Du Seigneur. Ajoutez : Nous croyons que ces hommes frappés en la présence du Seigneur, sont ceux que saint Paul dit avoir été mis à mort par l'Ange exterminateur, (f) & dont Judith parle de même : (g) *Exterminati sunt ab exterminatore.* D'autres rapportent ces châtimens à ce qui est dit de la perte de Coré, Dathan, & Abiron ; & de leurs complices. (h) On rapporte au même événement ce qui est dit dans la Sagesse (i) de l'Ange exterminateur, qui se retira lorsqu'Aaron parut avec son encensoir pour arrêter l'impétuosité du feu.

Page 181. l. 1. Texte, v. 16. Cinq mois après. Lisez : Un mois après, &c.

Là même, l. 18. Après v. 12. de l'Exode. Ajoutez : Voici ce qui se pra-

(a) 1. Cor. xv. 39.

(b) Roger l. 1. c. 2. & 14.

(c) Paul Lucas, t. 1. c. 23 p. 310.

(d) Chardin, voyage de Perse, t. 3. p. 144.

(e) Hieron. in Ezech. xx.

(f) 1. Cor. x. 20.

(g) Judith viii. 25.

(h) Num. xvi. per totum.

(i) Sap. xvi. 11. &c.

rique aujourd'hui parmi les Juifs à l'égard du rachat des premiers-nez. (a) Lorsque l'enfant a trente jours accomplis, le pere mande celui des descendans d'Aaron qu'il juge à propos. Plusieurs personnes s'étant rendus dans la maison, le pere apporte dans une coupe, ou dans un plat plusieurs piéces d'argent, & d'or. L'on met l'enfant entre les mains du Prêtre, qui dit en s'adressant à la mere de l'enfant : *Ce garçon est-il à vous ?* Elle répond : *Oui.* Le Prêtre ajoute : *N'avez-vous jamais eu d'autre enfant mâle, ou femelle, ou même d'avorton, ou de fausse couche ?* A quoi elle répond : *Non.* Cela étant, ajoute le Prêtre, *ces enfans comme premier-né, m'appartiennent.* Puis se tournant du côté du pere, il lui dit : *Si vous en avez envie, il faut que vous le rachettiez.* Le pere répond : *Ces or, & ces argent vous sont présentiez pour cela. Vous voulez donc le racheter,* réplique le Sacrificateur : *Oui, je le veux,* répond le pere. *Hé bien,* dit le Prêtre, tout haut, en se tournant vers l'assemblée, *ces enfans comme premier-né, est à moi, comme il est dit dans les Nombres, XVIII. 16. Vous rachetterez l'enfant d'un mois pour la valeur de cinq sicles ; mais je me contente de ceci en échange.* En même tems il prend deux écus d'or, ou environ, & rend l'enfant au pere, & à la mere.

Page 195. l. 26. Nettoyer les souillures. Ajoutez : Les anciens Grecs (b) mettoient à la porte d'une maison où il y avoit un mort, un grand vase d'argile, plein d'eau lustrale, prise d'une autre maison, qui ne fût pas souillée par la présence d'un mort. Tous ceux qui sortoient de la maison, s'en artoisoient. Chez les Romains, ceux qui avoient assisté à des funérailles, en s'en retournant dans leur maison, s'artoisoient d'eau lustrale, & passaient par-dessus la flamme. *Funus profecti, redeuntes ignem supergrediebantur aquâ aspersi, quod purgationis genus vocabant suffitionem.*

Page 200. l. 5. Pétra. Ajoutez : Théodoret (c) regarde Marie sœur de Moÿse, comme la gouvernante, & la législatrice des femmes Israélites, ainsi que Moÿse étoit le Législateur, & le conducteur des hommes.

Page 198. l. 15. *Comments.* Autres dix-neuf ans, ce qui fait en tout trente-huit ans. Lisez : Autres dix ans, ce qui fait en tout trente-neuf ans.

Page 203. l. 8. Incertaine. Ajoutez : Théodoret (d) dit que Moÿse affligé de la mort de Marie sa sœur, & troublé par la manière insolente dont le peuple avoit parlé, donna quelque prise à la colère, & à la tristesse, & ne s'acquitta pas comme il avoit accoutumé du commandement du Seigneur.

Page 209. l. 25. Ayant dit adieu à Moÿse, & à Aaron. Lisez : A Moÿse, & à Eléazar.

(a) Léon de Modène, cérémonies des Juifs, partie 4. ch. 9.

(b) Aristophan. Πάου τέρτατος ἀρχὴ τῆς δόξης. Euripid. Alcibi. Πολὺν ἀκούοντες ἕξ ἡμῶν

ἡμῶν, de τῶν ἑταίρων γὰρ χερσὶν ἐστὶ φθίον ἄδανον.

(c) Theodoret. in Michæ. v. 4.

(d) Theodoret in Esai. cv. 32.

Page 210. lig. 4. Après, conjectures. Ajoutez : Le Saint-Esprit nous a laissé un éloge magnifique d'Aaron dans l'Écriture : (a) *J'ai fait avec Lévi, avec Aaron, avec la race des Prêtres, une alliance de vie, & de paix ; je lui ai donné pour moi une crainte respectueuse ; il m'a respecté, & il trembloit de frayeur devant ma face. La Loi de la vérité a été dans sa bouche, & l'iniquité ne s'est point trouvée sur ses lèvres. Il a marché avec moi dans la paix, & dans l'équité, & il a détourné plusieurs personnes de l'injustice. Car les lèvres des Prêtres sont les dépositaires de la science ; & c'est de sa bouche que l'on recherchera la connoissance de la Loi, parce qu'il est l'Ange du Seigneur des armées.* L'Auteur de l'Écclésiastique en parle d'une manière qui n'est pas moins honorable : (b) *Le Seigneur a élevé Aaron frere de Moÿse, il a fait avec lui une alliance éternelle, il lui a donné le Sacerdoce de son peuple, & il l'a comblé de bonheur, & de gloire. Il l'a ceint d'une ceinture d'honneur, & il l'a revêtu d'une robe de gloire, & l'a couronné d'un diadème précieux. Il lui a donné la robe trainante, les culottes, & l'éphod, & a mis au bas de sa robe un grand nombre de sonnettes d'or. Il lui a donné un vêtement tissu d'or, d'hyacinthe, & de pourpre, par un homme sage, avec l'urim, & thummim, qui découvroient la vérité. On ne vit jamais de vêtement si majestueux, ni si magnifique.*

Page 211. lig. 9. Son Sacerdoce. Ajoutez : On peut remarquer entre l'histoire d'Aaron, & ce que la fable nous dit de Mercure, (c) un assez grand nombre de caractères de ressemblance, qui font juger que les Anciens ont eu quelque connoissance de la vie de ce premier grand-Prêtre du peuple de Dieu, & qu'ils ont voulu illustrer l'histoire d'un de leurs premiers Dieux, en lui en appliquant quelques circonstances. Mercure est le Dieu des voleurs. Aaron avoit pris les richesses des Egyptiens. Mercure est le Messager, & l'Interprète de la volonté des Dieux. Aaron est le Prophète, l'Interprète du Seigneur, & la langue de Moÿse. On dépeint Mercure avec une verge d'or. La verge miraculeuse d'Aaron, qui fleurit, & qui fut mise à côté de l'Arche, est connuë. Mercure est l'inventeur de la Lyre ; les Prêtres fils d'Aaron, & les Lévites sont occupés à jouer des instrumens dans le Temple. On attribue à Mercure l'invention de rôtir la viande ; les Lévites rôtiissoient, & cuisoient les chairs des victimes dans le Temple, & les Prêtres les brûloient sur l'Autel. Mercure est le Dieu des voyageurs ; Aaron étoit à la tête du peuple avec Moÿse son frere dans le voyage du désert. Le vol que fit Mercure des bœufs d'Apollon, pourroit peut-être désigner le veau d'or, imité, & pour ainsi dire, volé sur le culte que les Egyptiens rendoient au bœuf Apis.

(a) Malach. 11. 4. 5. 6. 7.

(b) Ecclési, xxv. 7... 27.

(c) Voyez Apollodor. l. 3. c. 10. Biblioth.

Page 216. lig. 31. Tous les hommes. Ajoûtez : Fortunius Licétus (a) croit qu'il sortoit du corps des Hébreux mordus des serpens, de petits dragons qui les rongeoient, de même à peu-près, que ceux dont parle Plutarque, (b) Agarharcide, & Diodore.

Page 222. l. 28. Comme le Seigneur a fait dans la mer Rouge. Ajoûtez : En divisant ses eaux, & en deséchant son fond, il en a fait de même dans le torrent d'Arnon, en mettant à sec les eaux de ce torrent. Les passages du Pseaume LXXI II. 15. & d'Habacuc III. 13. 14. 15. où il est parlé de plusieurs fleuves deséchés par le Seigneur en faveur de son peuple sorti d'Égypte, peuvent favoriser ce sentiment. Le Paraphraste Caldéen, le porte précisément sur le Pseaume que l'on vient de citer.

Page 223. lig. 25. Des Moabites. Effacez ce qui suit, jusqu'à : Quelques-uns avancent. . .

Page 226. l. 5. De dessus l'Arnon. Lisez : De dessus le torrent de Zared.

Page 227. lig. 16. Helmondeblaraïm. Ajoûtez : Je crois que le mont Abarim s'éendoit du nord au midi, au-deçà, & au-delà de l'Arnon, & que Jé-Aberim qui étoit au-delà du Zared, prenoit son nom du mont Abarim. Eusébe, & saint Jérôme parlent de cette montagne sous le nom de *BARA*, ou Bari, & ils disent qu'elle est près de Belméon, & de Cariatim. (c)

Page 234. l. 11. La grandeur de sa taille. Ajoûtez : Dans le Livre de la mort de Moÿse, (d) pour exagerer l'énorme grandeur des géans Og, & Séhon, il est dit que les eaux du déluge ne leur alloient pas jusqu'aux genoux.

Page 235. lig. 7. Au-delà de l'Arnon, &c. Lisez : Au-delà, c'est-à-dire, au midi de l'Arnon, pendant que Séhon avoit la plus grande partie de ce qui est au nord de ce torrent. Je dis la plus grande partie ; car il est certain que Phasga étoit encore à Moab, puisque Balac y conduisit Balaam. La capitale de Moab a toujours été *AR*, ou *Kir-Aroscib*, située sur l'Arnon : Elle est appelée Num. XXI. 13. *le terme du pays de Moab*.

Page 236. l. 2. C'est ce qui fut cause que Dieu déclara les Moabites ennemis. Corrigez, & effacez ces deux lignes : Dieu ne rétracta point l'ordre qu'il avoit donné d'épargner les Moabites. Voyez le Commentaire, p. 325.

Page 240. lig. 14. Le ψ . 1. du Chap. XXI II. Ajoûtez : Les anciens Hébreux (e) nous disent beaucoup de particularitez de la vie de Balaam. Ils

(a) Fortun. *Licet. de sponte nascens. ortu.*

(b) Plutarch. l. 2. *Symposiac. q. 9. ex Agarharcide, & Diodor. Sicul. l. 5. p. 114. d.*

(c) Eusébe. & Hieronym. *in locis in Beulomem, & Cariatim.*

(d) Vide Pet'rath Mose, à Domino Gaulmin Paris. edita 1629.

(e) Voyez la vie de Moÿse donnée en Hébreu par M. Gaulmin, & Scipion Spambat, archiv. vet. Test. l. 2. p. 252.

prétendent qu'il étoit d'abord conseiller de Pharaon, & que s'étant sauvé de la Cour, il se retira en Ethiopie, où il se révolta, & engagea dans la révolte une ville célèbre, qu'il prétendit rendre imprenable par ses artifices, & par la vertu de la magie. Le Roi d'Egypte marcha contre lui, & Moÿse l'accompagna. Mais ce Prince étant mort dans cette expédition, Moÿse prit la conduite de l'armée, & se rendit maître de la ville. Balaam s'envola, & se retira en Arabie. Quelques Rabbins croient que Balaam écrivit l'endroit des Nombres, où est rapportée son histoire, & que Moÿse jugea à propos de l'insérer dans ses Livres, de même qu'il y a inséré diverses pièces; par exemple, les bénédictions que Jacob donna à ses fils, & quelques mots du Livre des guerres du Seigneur. D'autres croient qu'il écrivit des livres où étoient contenues les prophéties, & que Moÿse en prit ce que nous en lisons dans les Nombres. Origènes, (a) & l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur S. Marthieu, (b) veulent que les Mages qui vinrent à Bethléem adorer JESUS-CHRIST, ayent eu en main les Ecrits de Balaam, & qu'ils y aient appris la naissance du nouveau Roi des Juifs à la venue d'un nouvel astre. D'autres prétendent que Balaam étoit le même que Laban, d'autres le confondent avec Eliu ami de Job.

Page 244. v. 23. Corrigez tout l'article, & lisez: L'Ange apparut trois fois à l'ânesse de Balaam. 1°. En pleine campagne; & l'animal pour l'éviter quitta le chemin, & s'en alla à travers les champs. v. 23. 2°. Il lui apparut dans un chemin qui étoit entre deux murs; & l'ânesse voulant se détourner, froissa la jambe de Balaam contre la muraille. v. 25. 3°. Enfin l'Ange lui apparut dans un lieu si étroit, qu'il étoit impossible de se détourner ni à droit, ni à gauche; & l'ânesse s'arrêta là tout court, & tomba sous les pieds de Balaam. Alors le devin s'étant mis à la frapper avec colère, Dieu ouvrit la bouche de cet animal. v. 26. 27. 28. Saint Augustin croit, &c. p. 245. l. 1.

Pag. 249. l. 11. Dans le pays de Moab. Je ne doute nullement qu'il n'y ait faute dans le Texte, & qu'au lieu de *Chufesh*, (c) il ne faille lire *Kir-baresesh*, ou *Karia-harés*, ville connue dans Isaïe, Ch. xvi. 7. 11. & dans le quatrième des Rois, Ch. 111. 25. où elle est nommée *Muri sithles*, les murs de briques. C'est la même qu'*Ar*, ou *Arcopolis*, ou *Rabbat Moab*, capitale de Moab. Balac mena donc Balaam dans la capitale.

Page 253. lig. 4. Pays de Moab. Ajoutez: v. 9. *Videbo eum. Je le verrai du haut des rochers*. Mais pour cela je n'aurai pas le pouvoir de le maudire. En vain Balac m'a fait monter sur cette hauteur pour considérer le camp d'Israël. Malgré Balac, & malgré moi, ce peuple demeurera seul, paisible, & invincible. On a remarqué ci-devant qu'il falloit avoir pré-

(a) *Origen. homil. xliii. in Num.*

(b) *Autor operis imperfecti in Mat. homil. 2.*

(c) *קיר חרות יכור קיר חרות*

La ressemblance des lettres est sensible.

sent sous les yeux ceux qu'on vouloit dévouer. Mais dans cette rencontre, cela ne servit de rien.

Page 259. l. 1. En parlant du rhinoceros, ajoutez : M. Chardin (*) dit que dans la Cour de Perse, il en a vu un, dont il donne la description. Un Ambassadeur d'Ethiopie avoit amené cet animal en présent au Roi de Perse. Les Abyssins se servent des rhinoceros, les apprivoisent, les accoutument au travail, comme ils font les éléphants. Celui que vit notre Auteur, avoit une corne sur le nez de la grosseur, & de la forme à peu-près d'un pain de sucre de deux livres. La couleur de cette corne étoit de gris-brun, de même que la peau de la tête de l'animal au-dessus des narines. Le museau du rhinoceros est rond, tourné comme un bec d'aigle. Il n'a que quatre dents, deux en haut, & deux en bas. Ses yeux sont placez fort bas, presque contre les lèvres. Sa queue est menuë, & composée de neuf, ou dix nœuds, ressemblant à un chappelet, de la longueur d'environ un pied. Sa peau est couverte par tout, hormis au dos, & à la tête, de petits nœuds, ou durillons, fort semblables à ceux d'une écaille de tortue. Ses pieds sont courts, & épais, faits de trois fourchons, ou argots de cornes sur le devant, & de durillons sur le derrière.

Page 267. l. 6. §. II. DOMINUS PRIVAVIT TE HONORE. Le Seigneur vous a privé de l'honneur, ou de la récompense, que je vous destinois, puisqu'il vous fait parler d'une manière contraire à mon intention. On met souvent dans l'Écriture, l'honneur, pour la récompense ; & on attribue quelquefois à l'occasion, ou à la cause éloignée, l'effet de la cause prochaine, & immédiate.

Page 269. lig. 10. Cet astre n'étoit point sorti de Jacob ; il marquoit seulement, &c. Ajoutez : il marquoit le lever de la vraie Étoile de Jacob, de l'Orient, du Germe de David ; ainsi que le Messie est souvent désigné dans l'Écriture. JESUS-CHRIST étoit la vraie étoile. L'autre n'étoit que le signal de sa venue. L'un, & l'autre devoient paroître en même temps. Mais comme l'étoile matérielle n'étoit destinée qu'à faire connoître la venue du Messie, dès qu'elle eut accompli cette fonction, elle disparut.

Page 289. Joseph, (b) Eusébe, (c) l'Auteur des Constitutions Apostoliques, (d) saint Grégoire de Nyffe, (e) saint Chrysostome, (f) Pierre de Damien, (g) Zonare, (h) croyent que Coré fut consumé par le feu. Saint Ambroise, (i) & saint Epiplane (k) ont écrit fausement que les enfans de Coré avoient été engloutis dans la terre avec leur père. Ce sont

71

(a) Chardin voyage de Perse, tom. 3 p. 45.

(b) Joseph. Antiq. l. 4. c. 3.

(c) Eusébe in Psal. c. 18.

(d) Constit. Apostol. l. 2. c. 27.

(e) Nyffen. de vita Mof. sub finem.

(f) Chryst. homil. 4. in vida Domini.

(g) Petr. Damiani Opuscul. 18. c. 4.

(h) Zonar. Annal.

(i) Ambros. de 42. Mansuetib. m. 15.

(k) Epiphan. Anchorat. l. 101.

des fautes de mémoire. Coré fut englouti dans la terre, mais ses enfans ne souffrirent aucun mal, ni dans le moment que leur pere fut englouti, ni ensuite dans l'incendie du camp.

Page 294. l. 12. Soixante-trois mille, &c. Lisez : Six cens trois mille;

Page 329. l. 17. Avant le v. 18. Ajoutez : v. 16. *Ad suggestionem Balaam. Selon le conseil de Balaam.* On ne lit pas cette circonstance si importante dans les Chapitres précédens, si ce n'est qu'elle est insinuée au Chap. xxiv. 14. Mais elle est bien marquée ici, & Mich. vi. 5. & 2. Petr. ii. 15. Juda v. 11. Apocal. ii. 14.

Page 332. l. 14. Son explication naturelle. Ajoutez : Les Maccabées (a) font part du butin, non seulement à tous ceux qui avoient été au combat, mais aussi aux infirmes, aux veuves, & aux orphelins.

Page 345. l. 3. v. 34. *Astaroth*, &c. Effacez tout cet article, jusqu'à Aroër étoit située sur l'Arnon. Item v. 35. *Et Roth, & Sophan*, &c. Effacez encore tout cet article, & lisez : v. 34. *Atharoth, Aroër, & Eshrot, & Sophan.* L'Hébreu, le Samaritain, le Syriaque, & l'Arabe, lisent, *Atharot, & Aroër, & Eshrot-Sophan.* Les Septante lisent *Astaroth*, au lieu d'*Atharoth*, & omettent *Eshrot*. Quelques-uns confondent *Atharot, & Eshrot*; d'autres les distinguent. La première est simplement nommée *Atharot*, & l'autre *Eshrot-Sophan*. On ne fait pas leur situation. Mais *Sophan* est apparemment la même que *Saphon*, Josué xii. 27. Et elle a pu prendre son nom de *Saphon* fils de *Gad*, marqué ci-devant Num. xxvi. 15.

Page 352. l. 15. v. 13. *Allus*. Ce nom ne se trouve point dans l'Exode. Ajoutez : On connoît dans l'Arabie pétrée, *Allus, Elysa*, ou *Lysa*. Il y en a qui en font deux villes; l'une des deux fut bâtie, ou la première simplement rétablie par un Cananéen de *Bérhel*, du tems des Juges. Judic. i. 26. Voyez *Eusébe*, & *Ptolémée* sur *Allus*.

Page 353. l. 12. *Gaza, & Cadés*. Effacez les quatre lignes suivantes, & mettez en leur place : *Thévenot* parle de la ville de *Risib*, ou *Riche*, sur le chemin de l'Égypte à *Gaze*. (b)

P. 356. l. 21. *Jisabata*. Ne seroit-ce pas les sépultures de concupiscentia? On peut l'écrire ainsi : (c) *Jé-taabatha*.

P. 359. Sur *Halmon doblasaim*. Plin met les *Helmodènes* près d'*Eboda*; nommée ici *Oboth*, dans l'Arabie pétrée.

P. 366. l. 1. La montagne de la montagne. Ajoutez : Cette montagne n'est autre selon les apparences, que le mont *Casius*, au midi de l'*Oronte*. Elle étoit voisine d'*Hétalon*, dont il est parlé dans *Ezéchiel*. (d) On

(a) 2. Mac. viii. 28.

(b) Thévenot, parti 2. ch. 35.

(c) תבנתה י"ע *Tumuli concupiscentia.*

(d) Ezéch. xlvi. 15.

peut voir nôtre Dissertation sur la Géographie de la terre promise, à la tête de Josué.

Page 338. l. 16. *Zephron*. Lisez : S. Jérôme sur Ezéchiel, (a) dit que c'est la ville de *Zephirium* en Cilicie. Ce seroit plutôt *Zephora*, dont il est parlé dans les Juges xii. 1.

Là-même, l. penult. *Ganan*. Ajoutez : Ou plutôt *Inna* de Ptolomée, au midi de Damas, ou *Aenos* des tables de Peutinger. Voyez le Commentaire sur Ezéchiel xlvii. 17.

Page 378. l. 6. Des Loix. Ajoutez : Les Septante sur le Chap. xxviii. v. 17. des Proverbes, insinuent que le meurtrier qui s'étoit réfugié dans une ville d'azyle, avoit un répondant. Il y a apparence qu'il ne paroïssoit devant les Juges que par procureur. Mais s'il étoit convaincu d'avoir commis le meurtre volontairement, le répondant étoit obligé de se sauver, & couroit risque de sa vie, s'il ne produisoit le coupable, & s'il ne le remettait entre les mains des parens du mort, qui l'exécutoient eux-mêmes, & qui en tiroient la vengeance, selon l'usage des Orientaux.

Page 380. l. 4. N'auroit été qu'un esclave. Ajoutez : Les Loix Romaines vouloient que celui qui avoit commis un meurtre casuel, & involontaire, s'absentât pendant un an, jusqu'à ce que l'on eût apaisé la parenté du mort ; alors il revenoit après avoir fait les sacrifices, & les lustrations convenables. (b) Chez les Perses, & les Arabes encore aujourd'hui, les Juges livrent aux parens du mort, celui qui est convaincu de l'avoir tué de propos délibéré.

Page 381. l. 16. Les Démons. Ajoutez : Les anciens Grecs punissoient le meurtre par l'exil, comme on le voit dans Homère, (c) & comme nous l'avons déjà remarqué ci-devant. Quelquefois on rachettoit cette peine par une somme d'argent, que l'on donnoit aux parens du mort.

DEUTERONOME.

P Réface, p. xix. l. 18. Restituée au double. Effacez jusqu'à, celui aussi, & mettez en la place: Restituée au double par le dépositaire, s'il est convaincu de fraude. Sinon, il sera renvoyé quitte sur son serment, qu'il prêtera devant les Juges.

Page xx. l. 35. Du pays, il vendra. Ajoutez : Si un pere vend sa fille, l'a-

(a) Hieronym. in Ezec. xlvii. vs. 16.

(b) Qui alium casu fortuito nocasset, in annum depositator, donec aliquem ex cognatis occisi placet.

carit. Revertitur vero parallis sacris, & lustrationibus.

(c) Homer, Iliad, ix.

cheteur, ou son fils pourront la prendre à titre de femme du second rang, ou de concubine, & la garder en cette qualité. S'ils ne la prennent point, ils la mettront en liberté en l'année Sabbatique, en lui donnant, disent les Rabbins, le présent ordinaire de trente sicles. Le maître ne la pourra pas vendre à un autre, & la fille ne pourra proroger sa servitude au-delà de l'année Sabbatique. Si le maître après l'avoir fait épouser à son fils, donne encore à ce fils une autre femme, ce nouveau mariage ne préjudiciera point aux droits de la première femme. Son mari lui donnera la nourriture, le logement, l'entretien, & lui rendra le devoir du mariage. Que s'il manque à quelques-unes de ces conditions, la fille sortira de servitude gratuitement, & sans attendre l'année Sabbatique.

Page xxviii. l. 23. De les réunir. Ajoutez : Les Juifs tiennent par tradition que tous les soldats qui alloient à l'armée, donnoient en partant à leurs femmes des lettres de divorce, afin qu'au bout de trois ans elles pussent se marier; s'ils demeuroient prisonniers chez l'ennemi. Les Rabbins entendent ainsi ces paroles du premier Livre des Rois, Chap. xvii. v. 18. *Allez vers vos freres, & m'en rapportez les gages, ou les assurances*, c'est-à-dire, les lettres de divorce. Ils ajoutent qu'Urie avoit donné de ces lettres de divorce à sa femme, afin qu'elle pût se marier, au cas qu'il fût pris à la guerre. L'Auteur des Traditions Hébraïques sur les Livres des Rois, & des Paralipomènes, parle de cette ancienne coutume, qui est certainement très-douteuse, pour ne rien dire de plus.

Page xxix. lig. 9. Qu'il avoit auparavant. Ajoutez : Michol épouse de David fut donnée par son pere Saül à Phaltiel, (a) du vivant, & sans le consentement de David. C'est-là une espèce de divorce. Saül ne put exercer ce pouvoir sur sa fille qu'il avoit donnée en mariage à David, qu'en conséquence de la Loi qui permettoit la répudiation. Il regardoit David comme un proscrit, un banni, un rébelle, & un perfide. C'étoit le motif de la répudiation. Mais ce divorce doit-il être mis sur le compte de Michol ? C'est ce que l'Ecriture ne dit pas. Ce ne fut pas non plus David qui la répudia, puisqu'il la redemanda, & qu'elle lui fut renduë après la mort de Saül. Cet exemple d'un divorce fait par un homme, n'est donc pas sans difficulté, & il semble que ce fut la seule autorité du Prince qui força Michol à épouser Phaltiel.

Là-même, l. 19. Peu après son mariage. Ajoutez : Les trois sœurs du jeune Agrippa qui fut premièrement Roi de Calcide, & ensuite de la Traconite, & de la Batanée, usèrent toutes du droit de répudier leurs maris. Bérénice l'aînée, qui avoit épousé en premières nœces Hérodes Roi de Calcide son oncle, épousa ensuite Polémon Roi du Pont, & le répu-

(a) 1. Reg. xxv. 44.

dia quelque tems après. (a) Mariamne sa sœur quitta Archélaüs son premier mari, pour épouser Démétrius, Alabarque, ou Chef des Juifs d'Alexandrie. (b) Enfin Drusille après avoir été mariée à Aziz Roi d'Eméte, qui prit la circoncision pour l'épouser, le quitta quelques années après, pour épouser Félix Gouverneur de Judée. (c)

Page xxxiii. lig. 7. Dans l'Eglise Grecque. Ajoutez : Et dans toutes les Eglises d'Orient. Ces Eglises (d) enseignent l'indissolubilité du mariage Chrétien, comme le caractère qui le distingue du mariage Judaïque, & qui le rappelle à sa première institution; mais ils croyent que dans le cas d'adultère, JESUS-CHRIST permet de répudier sa femme, & d'en prendre une autre. Les Coptes, les Syriens, & tous les Orientaux sont dans le même sentiment que les Grecs sur cet article. Parmi les Latins mêmes; Lactance, (e) & Tertullien (f) croyent que ce mariage est dissous par le divorce. *Tam enim repudio matrimonium dirimitur, quam morte.* Et ailleurs : (g) le Créateur lui-même ne rompt pas le lien du mariage, si ce n'est dans le cas d'adultère : *Præter ex causa adulterii, nec Creator disjunct, quod ipse scilicet conjunxit.* Et toutefois Tertullien ne permettoit point aux personnes séparées de se marier. (h) Mais Lactance ne faisoit nulle difficulté sur cela.

Origènes. . .

Page xxxvi. lig. 5. Le divorce, & la séparation. Ajoutez : Quant à la liberté que quelques Anciens donnoient aux parties séparées par le divorce, de se marier, il y a de la variété sur cela. Les uns donnoient aux femmes à cet égard, la même liberté qu'aux hommes; les autres la leur refusoient. L'Ambrosiaster (i) croit que l'homme qui a quitté sa femme adultère, en peut épouser une autre; mais il ne croit pas que la femme qui a fait divorce avec son mari adultère, en puisse faire de même. Le Concile d'Elvire (k) n'est pas contraire à ce sentiment, puisqu'il veut que l'on empêche une femme qui a quitté son mari adultère, d'en épouser un autre; mais si elle l'a épousé, il veut qu'on lui refuse la communion jusqu'à la mort de son premier mari. On peut voir Cajetan sur S. Matthieu XIX. 11. & Catharin sur la première aux Corinthiens, Chap. VII. v. 11. qui favorisent ce sentiment.

Mais plusieurs Anciens accordent à la femme la même liberté qu'à l'homme. Saint Epiphane (l) dit clairement qu'une femme qui a répudié

(a) Joseph. Antiq. l. 20. c. 5 p. 693. c. f.

(b) Joseph. ibidem.

(c) Joseph. ibidem.

(d) Renaudot, pépétruité de la foi, v. 5. l. 6. c. 7. p. 447 & suiv.

(e) Lactant. l. 6. c. 23.

(f) Tertull. de monogamia,

(g) Tertull. l. 4. contra Marcionem. Vide & lib. 2. ad uxorem c. 1.

(h) Vide de monogam. c. 9. 10.

(i) Ambrosi. in 1. Cor VII. 10. 11.

(k) Concil. Elvire. c. can. 9.

(l) Epiphane. hæres. 59.

son mari adultère, en peut épouser un autre. On cite aussi pour ce sentiment les Constitutions des Apôtres, (a) Origènes, (b) Pollentius cité dans saint Augustin, (c) un ancien Pénitentiel Romain, Phorius, (d) & le Concile de Vermerie. (e)

Quelques anciens...

Page LIII. *Differt. sur les supplices, lig. II.* De Tibère. Ajoutez : Il y a assez d'apparence que le Tribun Romain qui prit S. Paul à Jérusalem, (f) vouloit lui faire souffrir ce supplice. Saint Luc dit qu'il le fit étendre avec des liens, afin de lui faire donner la question, par le fouet, ou par les verges, à la manière des Romains. Encore aujourd'hui la bastonnade, dont nous venons de parler, est la manière ordinaire de donner la question parmi les Perses.

Là-même, l. 31. Déchiroient même ses habits. Ajoutez : C'est-à-dire, que l'on déchiroit sa tunique, depuis le col, jusqu'aux reins; pratique qui étoit aussi commune parmi les Romains dans l'exercice du même supplice. (g)

Page LXV. *l. 27.* Dans aucun jugement réglé. Ajoutez : Il est parlé dans saint Matthieu (h) d'un supplice dont je ne vois aucun exemple dans l'ancien Testament. C'est de précipiter un homme avec une grosse pierre au col au fond de la mer. Grotius, & M. le Clerc écrivant sur le passage cité de saint Matthieu, ne croyent pas que ce supplice ait jamais été en usage chez les Hébreux, mais seulement chez les Syriens. S'il fut usité chez les Hébreux, ce ne fut que depuis le regne des Rois de Syrie sur la Judée.

Page LXVII. *lig. dernière.* En parlant du supplice de la scie, ajoutez : Dans saint Matthieu (i) le mauvais serviteur est coupé par le milieu, & rangé avec les hypocrites. Hérodote (k) dit que Sabacus Roi d'Egypte reçut ordre en songe de couper en deux tous les Prêtres d'Egypte. Dans Aristophane (l) une femme dit qu'elle est prête d'être coupée en deux par le milieu du corps. Dans plusieurs endroits de l'écriture, le Texte Hébreu semble faire allusion à ce supplice, lorsqu'il employe si souvent le verbe *diviser*, pour faire mourir. (m)

Page LXIX. Darius, surnommé Ochus. Quelques personnes ont cru qu'il y avoit faute en cet endroit, & qu'il falloit lire, Darius fils d'Hyftaf-

(a) *Constitut. Apost. l. 3. c. 1.*
 (b) *Origenes in Matt. XIX 8.*
 (c) *Pollent. apud Aug. l. 2. de adulteris. con-
 jug. c. 6.*
 (d) *Phorius Epist. 2.*
 (e) *Concil. Vermer. can 18.*
 (f) *Act. XII. 25. ἕως δὲ παραστήσει αὐτὸν τοῖς
 ἰμῶσι.*

(g) *Act. XVI. 22.*
 (h) *Matt. XVIII. 6.*
 (i) *Matt. XXIV. 51.*
 (k) *Herodot. l. 6.*
 (l) *Aristophan.*
 (m) *Vide 1. Reg. XV. 31. 33. Exod. XIX. 24.
 1. Reg. VI. 8.*

pe. En effet, c'est de Darius fils d'Hystafpe dont j'ai prétendu parler. Mais ce Prince s'appelloit *Ochus*. Dans Esther (a) il est nommé *Assuérus*, ou Ahas-ueros; ce qui est la même chose qu'*Ochus*. D'ailleurs Valère Maxime, (b) dont je rapportois le passage, le nomme expressément *Ochus*.

Commentaire, p. 8. lig. 16. Je pense que les *Schoferims* des Hébreux sont les mêmes que les Officiers que les Perses appellent *Chaters*, & dont nous parlent nos voyageurs. Le terme y a un fort grand rapport, aussi bien que les fonctions qu'ils leur attribuent.

Page 16. lig. 8. Vers Cadés, du septentrion au midi. Lisez: Du midi au septentrion.

Page 30. lig. 3. Dans ce pays-là. Ajoutez: Thucydide (c) dit que les Thébains ayant détruit la ville de Platées, firent des lits avec l'airain, & le fer qui s'y trouva, & qu'ils les consacrerent à Junon. Dans les pays chauds, il est assez ordinaire de faire des lits de fer, ou d'autre métal, pour éviter les punaises, & autres insectes, qui s'attachent aux lits de bois.

Page 70. lig. 2. Particulières du Caire. Ajoutez: Le Sire de Joinville dit qu'étant en Egypte avec l'armée de S. Louis, il leur vint aux jambes des maladies, qui faisoient des sécher la chair jusqu'à l'os, & que la peau leur devenoit tannée de noir de terre, comme d'un vieil cuir. Et outre cela, la chair des genives leur pourrissoit, ce qui leur rendoit l'haleine extrêmement puante. M. le Brun (d) assure que dans le Caire il y a bien la quatrième partie des habitans, ou aveugles, ou très-incommodes du mal des yeux.

Page 79. lig. 23. De la Phénicie. Ajoutez: Eusébe (e) en plus d'un endroit parle des mines de la Palestine, auxquelles on avoit condamné quelques saints Martyrs.

Page 109. lig. 26. ou penult. Qu'elles n'ont aucun talu. Ajoutez: Ludolf (f) dit que Garizim est très-fertile, très-agréable, & arrosé de plusieurs sources; au lieu que Hébal est sec, & stérile. Benjamin de Tudèle dit qu'Hébal n'est qu'un rocher. Un Poète Grec cité dans Eusébe, (g) décrit ces deux montagnes, comme également pleines d'herbes, de plantes, & d'arbres.

Page 126. l. 4. Les faire mourir. Ajoutez: Le Prophète Zacharie (h) insinué que quand le Prophète étoit simplement convaincu de faux, mais

(a) Esth. 2. 3. עֲשָׂרִים

(b) Valer. Maxim. l. 9. c. 2. de crudelit. extern. art. 6.

(c) Thucyd. l. 3.

(d) Le Brun, voyage d'Égypte, ch. 40.

(e) Euséb. c. 5. & 13. de Martyrib.

(f) Ludolf not. in Epist. 1. Sichem. 2.

(g) Euséb. preparat. l. 9. c. 22.

(h) Zach. XII. 3. & 4.

non plus d'avoir voulu engager le peuple dans l'idolâtrie, on lui faisoit des stigmates, ou des incisions dans les mains, ou sur le poignet, pour le faire reconnoître, de même à peu-près que parmi les Romains on imprimoit sur le front des esclaves fugitifs avec un fer chaud, des marques pour les faire reconnoître.

Page 144. lig. 31. Ordonne d'en avoir. Ajoutez : Voici quelle est leur pratique aujourd'hui pour l'aumône envers les autres Juifs qui sont dans l'indigence. (a) Dans les villes considérables, il y a plusieurs sociétés établies en faveur des pauvres ; l'une, par exemple, reçoit les aumônes pour les pauvres honteux ; une autre en amasse pour la rédemption des captifs ; une troisième pour la dot des pauvres filles. Outre cela, il y a deux personnes préposées pour faire la collecte ordinaire, qui se fait tous les Samedis. Ils vont de maison en maison, sans pouvoir se séparer, de peur d'être soupçonnés d'infidélité. Lorsqu'il faut faire la distribution, ils y appellent un troisième. Tous les Samedis les *Parnassims*, ou Juges, donnent à chaque pauvre ce qui est nécessaire pour la nourriture de sa famille pendant la semaine suivante.

Lorsque quelqu'un se trouve dans un besoin pressant, qui excède les charitez ordinaires, le Chantre passe au-travers de la Synagogue, & dit à chacun de ceux qui donnent, ou qui promettent, *béni sois tel, qui donne pour un tel besoin*. On promet une somme, & ensuite on la va recueillir dans les maisons ; car les Juifs ne touchent point d'argent le Samedi : ces promesses sont toujours acquittées très-exactement. Si la Synagogue ne peut fournir aux besoins d'un homme, elle lui donne une attestation, & l'envoie aux autres Synagogues, qui le reçoivent dans leurs maisons, le nourrissent, l'assistent, lui font l'aumône en public, & en particulier ; & de cette sorte, *il n'y a point de mendiant dans Israël*.

C'est une maxime des Talmudistes, (b) qu'on ne doit jamais renvoyer le pauvre les mains vuides, quand même on ne lui donneroit qu'un grain de bled. Ils veulent que les moins charitables donnent au moins la dixième partie de leurs biens, & que les autres en donnent le cinquième ; & il ne suffit pas de soulager la nécessité présente du pauvre, il faut l'habiller conformément à sa naissance, & lui acheter un cheval, & un esclave, s'il en avoit avant de tomber dans une si triste condition. Enfin ceux qui refusent les aumônes qu'on exige d'eux, sont châtiés par les Juges, comme ils l'étoient autrefois par le Sanhédrin, qui prononçoit contre eux la peine du fôier, jusqu'à ce qu'ils y eussent satisfait. Maimonides dit même que quelquefois on alloit dans leurs maisons, & qu'on y prenoit par violence quelque chose qui pût servir de gage pour l'aumône.

(a) Léon de Modène, première partie, ch. 14. | (b) *Vide Selden, de jure nat. & gent.* l. 6. c. 6.

Page 151. lig. antepenult. Tondre, &c. Ajoûtez : Le terme Hébreu (a) que l'on a traduit par *tondere*, signifie proprement arracher ; ce qui ne fait croire qu'anciennement les Hébreux ne se servoient ni de forces, ni de cizeaux pour rondre leurs brebis, mais qu'ils leur arrachent la laine. Bellon remarque qu'en quelques endroits de l'Orient, on arrache la laine, ou le poil de certaines chèvres ; & Varron (b) dit que ce ne fut qu'assez tard que l'on commença à rondre les brebis dans l'Italie : *Prius lana vulsuram, quam consuram inventam.* Il dit qu'encore de son tems on leur arrachoit quelquefois la laine ; & que ceux qui en usoient ainsi, faisoient jeûner les brebis trois jours auparavant, parce que la laine vient moins lorsque les brebis sont foibles, & extrénuées par le jeûne. Il dit que l'on ne vit des barbiers en Italie, qu'en l'an 454. de la fondation de Rome, & qu'ils y étoient venus de Sicile. Ce fut Publius Ticinius Mena qui les y amena. Pline (c) remarque que l'usage d'arracher la laine aux brebis, subsistoit encore de son tems en quelques endroits.

P. 154. l. 18. Dans la Fête. Ajoûtez : Mais quelle nécessité y avoit-il que les Juifs mangeassent de ces hosties qu'on immoloit le jour de Pâque ? Il n'y en avoit aucune. On pouvoit en manger, ou n'en pas manger, ce jour-là, ou les jours suivans. Cela ne méritoit pas qu'ils donnassent à Pilate la peine d'entrer, & de sortir de son prétoire pour leur parler ; il faut qu'il y ait eu dans cela autre chose qu'une pure dévotion. C'est qu'ils devoient manger l'agneau pascal au soir même de ce jour-là ; la Fête de Pâque n'étant que le lendemain. Le Lévitique...

Page 157. l. 23. Il semble que du tems de JESUS-CHRIST. Effacez tout le reste de cet article. Il n'est pas vrai comme je l'ai supposé en cet endroit, que l'on pût partir de Jérusalem le jour même de la Pâque. Les Disciples qui alloient à Emmaüs, étoient partis le lendemain de la Pâque, au soir ; & tout le raisonnement que j'ai fait sur cela, est mal fondé. Il faut encore effacer, *p. 158. l. 24.* depuis : mais il faut avouer ; jusqu'à la fin de cet article.

Page 163. Avant le *ψ. 20.* Ajoûtez : *ψ. 19. MUNERA EX CÆCANT OCULOS SAPIENTUM. Les présens aveuglent les yeux des plus sages.* Dès que le cœur est gâté par la cupidité, il n'est plus capable d'examiner le vrai, ni d'aimer la justice. L'avarice est comme un nuage, qui offusque les plus brillantes lumières, & qui fait perdre la vûe de la vérité. Le Sage dit dans un sens à peu-près semblable : (d) *L'oppression fait perdre au sage sa sagesse, & les présens font perdre le cœur.* Un Juge timide, & intéressé, n'est plus capable de bien juger. Il faut qu'il soit intrépide, inébranlable,

(a) 112 Gasar.

(b) Varro de re rustica, l. 2. c. ult.

(c) Plin. lib. 8. c. 48.

(d) Eccl. vii. 8.

& inaccessible à l'intérêt, aux présens, aux menaces, à la crainte, aux recommandations.

Page 179. lig. 16. L'Eglise de Latran. Ajoutez : On peut voir cette cérémonie marquée dans le Pontifical Romain, p. 47. Lorsque le Pape Innocent II. fit son entrée à Paris en 1146. les Juifs de cette ville lui présentèrent le rouleau de la Loi. L'Abbé Suger (a) dans la vie de Louis le Gros, dit qu'à l'entrée de ce Prince à Paris, les Juifs lui offrirent le rouleau de la Loi enveloppé d'un voile précieux. *Rotulam velatam offerunt.*

Page 218. l. 10. Lave leurs mains sur cette victime. Ajoutez : Ainsi dans Homère (b) on enterre dans une fosse, ou l'on jette dans la mer le corps des victimes de malédictions qu'on a immolées avec exécration contre ceux qui contreviendront à l'alliance.

Page 223. l. 23. D'une couleur de pourpre. Ajoutez : Strabon (c) dit que dans la Mauritanie on se pique d'avoir les dents bien propres, & de porter de grands ongles.

Page 231. l. 4. Difent les Rabbins. Ajoutez : Et on ne prie point pour ceux qui sont ainsi laissés à la potence, ou au moins on ne prie point en public, & dans la Synagogue, comme il se pratique pour les autres morts, pendant les onze mois qui suivent leur décès.

Page 240. l. 11. La vitesse de ces animaux. Ajoutez : Les Auteurs qui ont écrit sur l'agriculture, (d) remarquent que rien n'est plus contraire à la conservation des animaux de labour, que de joindre ensemble pour le travail, ceux qui sont fort inégaux pour la grosseur, & pour la force. Il y en a qui croient que la raison de la Loi de Moïse, qui défend de joindre ensemble l'âne, & le bœuf, est parce que le bœuf est pur, & l'âne impur, selon les termes de la Loi.

Page 242. l. 14. *In adolescentula.* Ajoutez : Le commerce charnel qu'un homme a eu avec une vierge, est une chose qui ne se peut pas reconnaître. Saint Ambroïse (e) désapprouve fort les visites qui se font par des matrones, dans lesquelles on prend trouver des marques de virginité, ou de corruption. Il s'appuye sur le jugement des meilleurs Médecins. *Quid quod etiam ipsi archiatri dicunt, non satis liquido comprehendendi inspectionis fidem, & ipsis medicina vetustis doctoribus id sententia fuisse. Non quoque usu hoc cognovimus inter obstetrices oborsam varietatem, & questionem excitatam, ut plus disputatum sit de ea qua inspiciendam se praeberis, quam de ea que non fuerit inspecta.*

Si quelque chose peut faire croire que parmi les Hébreux le sang étoit

(a) Suger vit Lud. Crassi, p. 132.

(b) Homer. Iliad. 3.

(c) Strabo, lib. 17 p. 725.

(d) Columel, l. 6. c. 2. Custodiendum est ne in

corporatione, vel statua, vel viribus, impar cum valentior. jungatur, nam utraque res inferiori celeriter offeri exitium

(e) Ambros. lib. 8. Ep. 64. ad Syagrium.

une marque sûre, & ordinaire de virginité, c'est l'âge où l'on marioit les filles. On les marioit, dit-on, à douze ans. Leur tempéramment, & le climat de leur pays pouvoit encore contribuer à cet effet. Car il n'est pas permis de douter, comme ont fait quelques-uns, que les marques dont parle Moÿse, ne fussent ordinaires; autrement, à quoi les peres, les meres, & les épouses n'auroient-elles pas été exposées? Je ne voudrois pas non plus recourir au miracle, comme ont fait quelques autres, pour assurer ce fait. Les voyageurs nous apprennent qu'on voit encore aujourd'hui des preuves de ce fait dans les jeunes personnes que l'on marie dans l'Afrique, dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perse, dans l'Italie, & dans l'Espagne.

Aussi les Commentateurs Catholiques, &c.

Page 242. l. 21. François Vallésius, & plusieurs autres soutiennent, que ce que dit Moÿse, arrive pour l'ordinaire dans les jeunes femmes, la première fois qu'elles s'approchent de leurs maris, quoique la chose ne soit ni générale, ni nécessaire. Les Médecins Perfes encore aujourd'hui observent le sang, qui est la marque de la virginité, & ils le distinguent des autres pertes de sang ordinaires qui arrivent aux femmes. (a) Jean de Léon, & quelques autres. . .

La même, l. 24. Marque de virginité. Ajoutez: Tertullien (b) croit que le sang dont parle ici Moÿse, étoit celui qui prouvoit que la jeune personne étoit nubile, & qu'elle avoit commencé à être sujette aux infirmités communes de son sexe. Avant ce tems, il n'étoit pas permis de la marier; on regardoit cela comme une espèce de cruauté. *Penes Israël illicitum est ad virum trahere, nisi post contestatam sanguine maturissem. Ita ante hunc indicem acerba res est.*

Page 264. l. 25. Qu'une chose souillée. Ajoutez: Celui qui reprend sa femme répudiée, témoigne, ou qu'il a commis une injustice en la répudiant, ou qu'il n'est pas maître de sa passion, ou enfin qu'il se gouverne avec légèreté, & inconstance. Or tout cela est honteux dans un homme. Domitien cassa un Juge qui avoit repris sa femme, après l'avoir répudiée, & l'avoir accusée d'adultère. (c) *Equitem Romanum ob reductam in matrimonium uxorem, cui dimissa adulterii crimen intenderat, erasis judicium albo.* Les Turcs ont aussi en horreur ceux qui reprennent leurs femmes après le divorce. d)

Page 268. l. 7. La valeur de ce qu'il vous doit. Ajoutez: Lorsqu'on avoit perdu quelque chose, il étoit permis chez les Athéniens, & chez les Romains, d'entrer dans les maisons voisines pour le chercher. Mais

(a) Voyez un Auteur Persan traduit par M. Chardin, t. 2 p. 362.

(b) Tertull. de velandis virginib; c. 11.

(c) Sueton. in Domit. c. 8.

(d) Sire de Joinville, hist. de S. Louis, p. 72.

on y entroit nud, en chemise, & ceint seulement d'un petit tablier. (a)

Page 268. l. penult. L'année Sabbatique. Salomon paroît contraire à Moÿse, dans plusieurs endroits des Proverbes; (b) il veut que l'on prenne des gages de celui qui a répondu pour un autre, & il conseille très-sérieusement de ne se pas rendre garant des dettes d'autrui. (c) Nicolas de Damas raconte qu'il y a certains peuples parmi lesquels on ne rend aucune justice aux créanciers contre les débiteurs, non plus qu'il n'y a point d'action contre les ingrats. Appien (d) dit que les Perses blâment ceux qui s'engagent dans des dettes, parce que cela conduit à la fraude, & au mensonge. Elien, (e) & Strabon (f) remarquent que dans les Indes on ne porte pas devant les Juges les causes qui regardent les dettes; dans la créance que chacun doit prendre ses précautions pour savoir à qui il donne son argent, ou sa marchandise. Charondas (g) avoit aussi ordonné qu'on ne pût intenter action contre son débiteur. Platon, & Aristote avoient approuvé ces maximes.

Page 274. l. 27. Portoit le propre nom de son pere. Lisez: Portoit le nom du premier mari, c'est-à-dire, du frere défunt.

Page 291. Avant le v. 18. lisez: v. 17. QUI TRANSFERT TERMINOS. Celui qui change les bornes; contre la défense portée Deut. XIX. 14. Les Rabbins enseignent que ce fut Caïn, qui le premier mit des bornes aux champs. Les anciens Grecs mettoient au bout de leurs champs, des colonnes, sur lesquelles ils gravoient le nom du possesseur, & de celui à qui l'héritage étoit engagé. (h) Tout le terrain de la Thrace étoit ainsi partagé par des colonnes. (i)

Page 299. l. 2. Sortie des Hébreux. Ajoutez: *Partem corporis per quam sterora egeruntur*. Il vous frappera des hémorroïdes, ou de la fistule, ou des autres incommoditez qui viennent à l'anüs.

Page 317. lig. 16. De salpêtre, d'asphalte. Ajoutez: Ou un sel bitumineux, dont on se servoit au lieu d'huile dans les lampes. Hérodote (k) parle d'un sel que l'on mettoit avec de l'huile dans des lampes, en certaines fêtes d'Egypte. Et Pline (l) fait mention d'une sorte de bitume qui brûle comme l'huile.

Page 333. l. 9. Effacez tout l'article depuis ces mots: Je ne voudrois pas même assurer. . . & mettez en la place ce qui suit: L'usage ancien dans les alliances, & dans les contrats, étoit d'écrire deux copies, ou deux

(a) *Leges Atticae*, tit. 9. *ἡ ἀποκαταστασία τῶν νόμων* ἡ ἀποκαταστασία τῶν νόμων, ἀποκαταστασία τῶν νόμων ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ τῶν ἐπισημοῦν.

(b) *Prov.* XX. 16. XXVII. 13.

(c) *Prov.* XXII. 26.

(d) *Appian. Civil.* l. 7.

(e) *Elian. Var. Hist.* l. 4.

(f) *Strabo*, l. 15.

(g) *Vide Stobaeum de Legib.*

(h) *Pollux*, l. 3. c. 9.

(i) *Xenophon de expedition. Cyri Junioris.*

(k) *Herodot.* l. 2. c. 62.

(l) *Plin. lib.* 2. c. 104. 105.

originaux du contrat ; d'en mettre un dans un lieu fermé, & cacheté, & de laisser l'autre ouvert, afin d'y avoir recours dans l'occasion. (a) Moÿse avoit mis l'Original de la Loi écrit de la main de Dieu, dans l'Arche, (Exod. xxv. 16.) ici il fait mettre à côté de l'Arche, pour y recourir dans le cas de nécessité, les Chapitres xxix. xxx. & xxxi. de ce Livre, qui contenoient l'acte du renouvellement de l'alliance faite à Horeb, trente-neuf ans auparavant. C'est apparemment ce même Acte qui fut trouvé sous Josias, (b) dans le Temple, comme il paroît par les menaces, & les malédictions qui frappèrent si fort le Roi, & les Officiers.

Page 343. Avant le v. 17. Ajoutez : v. 17. DÆMONIIS, ET NON DEO. Au lieu d'offrir leurs sacrifices à Dieu, ils les offrent au Démon. L'Hébreu : (c) Aux destructeurs, ou aux champêtres. Voyez notre Dissertation sur les Anges, à la tête de saint Luc, & Levit. xvii. 7. & Psal. xc. 5. & cv. 37. & Barn. iv. 7. 35.

Page 347. l. 15. Qui puisse mériter ce traitement. Cette explication nous paroît la meilleure, principalement à cause du v. 36. qui est la conclusion de cette invective. Le Seigneur a souffert avec patience ce que vous avez fait contre son peuple. Mais enfin, il vengera ses serviteurs. C'est à dire, qu'il faut changer l'explication de tous les v. suivans, jusqu'au 36. & expliquer des ennemis des Hébreux, ce que nous avons dit des Hébreux mêmes.

Là-même, l. 28. Effacez tout l'article, depuis ces mots : Ce dernier sens nous paroît le plus juste.

Page 348. l. 3. Tous se terminera. Effacez tout le reste de l'article, & lisez : Qu'ils comprissent à quels châtimens Dieu réserve ceux qui l'offensent ; & qui oppriment ses serviteurs.

Là-même sur le v. 30. Corrigez la traduction, qui porte : Comment se peut-il faire qu'un seul ennemi batte mille Hébreux ? Lisez : Comment se peut-il faire qu'un seul homme en batte mille ? On a vû dans les guerres qui sont racontées dans les Livres de Moÿse, contre les Amalécites, contre les Amorrhéens, contre les Madianites, que Dieu est le maître de la victoire, & que quand il a abandonné un peuple infidèle, un homme en peut battre mille. Les Hébreux ont éprouvé cent fois que quand Dieu étoit avec eux, rien ne leur étoit impossible. Les peuples égarés.

Page 349. l. 9. Corrigez : Moÿse parle toujours des Israélites infidèles. Lisez : Il parle toujours des ennemis des Israélites, & sur tout des Cananéens. Et quatre lignes plus bas, après ces mots : Le fiel, & l'amertume ; corrigez le reste de l'article, & lisez : Il leur défend d'imiter les abominations des Cananéens.

(a) Jerem xxxii. 12. 13. 14.

(b) 4 Reg xxii. 8.

(c) Heb. הלא אל מלכיהם

Page 349. sur le ψ . 34. Corrigez ainsi, après ces mots : *Scéllez dans mes trésors* ; & lisez : Tout ce que vous avez fait contre moi , & contre mon peuple , n'est-il pas présent à mes yeux ? Il parle aux Cananéens , & aux ennemis d'Israël.

Page 350. l. 17. *D'avoir Dieu pour débiteur ?* Ajoutez : La vengeance , & l'outrage ne diffèrent que du rang, dit Sénèque : (a) *Ultio à contumelia non differt, nisi ordine.* C'est confesser qu'on est vaincu , que de se venger. Une grande ame ne se laisse point abattre par une injure. Si celui qui vous a attaqué , est plus fort que vous , ne vous commettez point avec lui : s'il est plus foible, pardonnez-lui.

Là-même, l. dernière, De ses serviteurs. Effacez ce qui suit , jusqu'à ces mots : L'Hébreu à la lettre. . . Et p. 351. dans le même article, l. 9. au lieu de ces mots : Moÿse mêle cette promesse ; effacez , & mettez en sa place : Moÿse conclut cette invective contre les ennemis d'Israël , en disant que Dieu déshargera contre eux toute sa colère , & qu'il vengera son peuple opprimé.

Page 352. l. 13. Lorsqu'il le verra dans ce triste état. Corrigez , & lisez : Lorsqu'il verra Israël dans l'accablement, alors il terrassera les ennemis de son peuple.

Page 353. l. 21. Après avoir parlé de la vengeance qu'il tirera de son peuple ingrat. Corrigez , & lisez : De la vengeance qu'il tirera de ses ennemis , & des châtimens dont il punira les persécuteurs des Israélites , il finit , en disant : Apprenez, peuples infidèles , &c.

Page 367. l. 12. Séparé, & distingué. Ajoutez : Dans la Cour des Rois d'Orient, (b) il y a un Officier nommé *Nasir*, ou *Nésir*, qui est le premier Officier de la Couronne, le grand Oeconome du Roi, le Surintendant de sa maison, de ses domaines, de ses trésors. Il a inspection sur tous les Officiers de la maison du Prince, sur sa table, sa garde, ses pensions. Joseph étoit donc le Nésir de la maison du Roi d'Egypte. Jacob son pere lui donne le même nom dans la Génèse XLIX. 26. & le grand-Prêtre est nommé le Nésir de la maison de Dieu, dans le Lévitique, Ch. XXI 12.

Page 374. lig. 13. Sandales d'or. Ajoutez : Aujourd'hui les Perles ferment tous leurs fouliers sous le talon , & ils garnissent la semelle de petits cloux, à l'endroit où la plante du pied porte, afin qu'ils durent plus longtemps.

Page 382. Sur la mort , & la sépulture de Moÿse, on peut voir nôtre Dissertation sur ce sujet, à la tête des Epîtres Canoniques, par rapport à ce qui en est rapporté dans l'Epître de saint Jude.

(a) *Suæc. de ira, l. 2. c. 12.*

(b) Chardin, voyage de Perse, t. 2. c. 5. p. 126.



J O S U É.

P Age XVIII. l. 45. Mouvement particulier de l'orient au couchant. Lisez : Du couchant au levant.

*D*iffertation sur le pays où se sauvèrent les Cananéens , pag. xxxv. l. 14. Du peuple de Dieu. Ajoutez : On remarque en particulier dans l'histoire, ou si l'on veut, dans la fable de Cadmus, tant de traits qui prouvent qu'il étoit sorti du pays de Canaan, qu'on n'en peut pas douter. Le tems de sa sortie revient à peu-près à l'entrée de Josué dans la terre promise. On dit qu'ayant fondé le Royaume de Tyr , & de Sidon avec son frere Phénix, l'an du monde 2549. & avant JESUS-CHRIST 1455. ce qui revient à la trente-septième année du voyage des Hébreux dans le désert, sous la conduite de Moïse, & trois ans avant l'entrée de Josué dans la terre promise, Cadmus se retira dans la Grèce. Les Marbres d'Arondel mettent son arrivée en Grèce, & la fondation de Thèbes, en l'an 64. de l'Ere Attique, qui revient, dit-on, à l'an 3195. de la Période Julienne, mil cinq cens dix-neuf ans avant JESUS-CHRIST. Ce qui répond au tems auquel Moïse demuroit à Madian, auprès de son beau-pere Jéthro. Or suivant cette supputation, on ne pourroit pas dire que Cadmus se fût sauvé de la terre de Canaan, dans la crainte des Hébreux, puisque leur dessein d'y entrer à main armée, n'étoit pas encore déclaré. Il faut donc s'en tenir à la première époque, ou abandonner entièrement l'opinion qui le met au nombre des fugitifs de la terre de Canaan. Ceux qui admettent l'hypothèse de la demeure des Hébreux pendant quatre cens trente ans effectifs en Egypte, se sauvent aisément de ces difficultés. Mais nous n'avons aucun intérêt particulier à soutenir que le voyage de Cadmus en Grèce, ait été une suite de l'arrivée de Josué dans la terre de Canaan.

Dans l'Isle de Walcheren à Westcappel, qui est un port de la Province de Zélande, on trouve une Inscription à l'honneur d'Hercules Magufanus, que M. Gallé fait contemporain de Moïse, & qu'il croit avoir été le conducteur des Cananéens lorsqu'ils s'enfuirent de la Palestine, de devant la face de Josué fils de Nun. C'est cet Hercules qui planta les fameuses colonnes de Cadis. On le peignoit comme un vieil pilote, demi chauve, & tout brûlé du soleil, à qui la postérité consacra un temple dans la ville de Westcappel, l'adorant comme un Dieu, & selon le Rit Phénicien. *Magufanus* vient du Caldaique *Gouz*, qui signifie proprement *couper*, & métaphoriquement, *passer*, ou *traverser*. Les Caldéens appellent *megiza*, une barque, le gué d'une rivière ; & l'on trouve *megisan*, pour dire *tra-*

Pour le pays d'Edom, ou de Séhir, à l'orient de la Terre sainte, voyez *Genes.* xxxii. 3. où il est dit que Jacob en revenant de la Mésopotamie, & étant encore au-delà du Jourdain, envoya donner avis à Esaü son frere, de son arrivée. Esaü vint le même jour, car il n'étoit pas loin. Et dans le second des Rois, Chap. viii. 13. 14. il est dit que David retournant de la Syrie, fit la conquête de l'Idumée. Or certainement l'Idumée méridionale n'étoit nullement sur son chemin pour revenir de Syrie, & d'Emath, à Jérusalem. Ailleurs (a) il est dit qu'Adad fils du Roi d'Idumée, ayant été sauvé du carnage, fut mené de l'Idumée à Madian, de Madian à Pharan, & de Pharan en Egypte. Il parle de Madian à l'orient de la mer morte. Josué met auili le pays d'Edom à l'orient de la terre de Canaan, & dans les montagnes de Galaad. (b) On voit dans plus d'un endroit les Iduméens du mont de Séhir liguez avec les Ammonites, & les Moabites contre les Hébreux, parce que leurs pays étoient limitrophes. (c) C'est de ce pays qu'étoit Job, un des descendans d'Esaü. (d)

Pour ce qui est du pays d'Edom, ou de Séhir, au midi des terres de Juda, la chose n'est pas contestée, on peut voir nôtre Commentaire sur la Génèse, Ch. xiv. §. 6.

Page XLVIII. lig. 4. Lisez : *Abel*, ou *Abel-maacaa*, ou *Abyla*, étoit dans les gorges du Liban. Eusébe, & saint Jérôme placent Abel entre Panéas, & Damas, & les Géographes étrangers entre Héliopolis, & Damas.

Page LI. l. 3. La conclusion de Ligfoot. Ajoutez : Eusébe (e) dans son Commentaire sur Isaïe, dit nettement que la Galilée étoit au-delà du Jourdain. Les Septante dans Isaïe, Ch. xxxiii. 9. traduisent *Bafan*, par la Galilée. Or personne ne doute que Bafan n'ait été au-delà du Jourdain. Saint Jérôme sur le même endroit remarque que ces Interprètes ont mis le nom de la Province entière, pour un lieu de la Province ; car Bafan n'étoit pas toute la Galilée.

Page LII. lig. 28. Sur la rive occidentale. Ajoutez : Le premier Livre des Rois, Chap. xi. §. 18. parle de *Séboim*, comme d'une ville subsistante ; & les Septante dans Isaïe, Ch. xv. §. 9. marquent Adama comme un lieu connu, & habité. Joseph (f) dit expressement que de son tems l'on voyoit encore des vestiges des cinq villes sur le bord du lac Asphaltite.

Page LIII. l. 28. D'Eleuthéropolis à Gaza. Ajoutez : Ce qui est dit

(a) 3. Reg. xi. 18.

(b) Josue xi. 17. & xii. 7.

(c) 2. Par. xx. 2. 10. Ezech. xlv. 8. xxxv.

2. 3.

(d) Voyez le Commentaire sur Job i. p. 3. 4. & *Jerem. Thom.* iv. 21.

(e) Eusébe. in *Isai.* ix.

(f) Joseph de Belle, l. 4. c. 27. in Gr. p. 892.

Γουριά δι' ἡ Σιδωνίαι ἀπὸ τῆς θαλάσσης ἡ ἀπὸ τῆς ἑσπέρης ἡ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἡ ἀπὸ τῆς βορρῆς ἡ ἀπὸ τῆς μεσημέρας ἡ ἀπὸ τῆς ὑπὸ τῆς γῆς.

1. Par. VII. 21. de la guerre des Ephraïmites contre Geth, pendant leur séjour en Egypte, prouve que cette ville étoit beaucoup plus méridionale qu'on ne la met. Elle devoit être près de *Méteg*, dont il est parlé 2. Reg. VIII. 10. & qui est nommée *Metca* dans les Nombres XXXIII. 28. 29. Voyez le Supplément sur 2. Reg. VIII. 10.

Page LIV. l. 9. Dans l'Arabie pétrée. Ajoutez : Je crois que *Maon*, ou *Mæon*, étoit la capitale des Mæoniens. Voyez 1. Par. IV. 40. 41. & 2. Par. XX. 1.

La vignette du Livre de Josué représente les eaux élevées comme un mur du côté de la mer Morte. C'est tout le contraire. Tout ce côté étoit à sec, & les eaux étoient en monceau, au nord en remontant vers leur source.

Commentaire, p. 5. l. 5. Le Liban s'étendoit de l'orient au couchant, &c. Lisez : De l'orient au couchant depuis les côtes de la Méditerranée, jusqu'aux environs de Damas, & du midi au septentrion, depuis les sources du Jourdain, jusqu'à Laodicée, Cunna, & Antarade. Les Grecs ont distingué deux montagnes de Liban ; l'une occidentale, nommée simplement Liban ; & l'autre orientale, surnommée Anti-Liban. . . *Là-même*, l. 17. C'est l'Anti-Liban, &c. Lisez : Les Septante mettent souvent l'*Anti-Liban* dans leur Version, au lieu du *Liban*. Et sous le nom d'Anti-Liban, ils entendent apparemment les montagnes qui s'étendent de l'orient au couchant, depuis Sidon, jusques vers Damas, & qui bornent la Palestine du côté du septentrion.

Page 18. l. 5. S'il est vrai qu'elle ait épousé Salmon. Lisez : Puisque Rahab a épousé Salmon, ainsi que saint Matthieu nous l'apprend, (*Matth.* 1. 5.) quoique quelques Peres, & quelques nouveaux Interprètes aient semblé en douter : il faut qu'elle n'ait pas été si vieille.

Page 43. lig. 9. Depuis Béthabara, où les Prêtres entrèrent dans le Jourdain, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve dans la mer Morte, il y a cinq, ou six lieues. Tout cet espace demeura à sec pour le passage du peuple.

Page 45. l. 18. Usages communs, & ordinaires. Ajoutez : On monroit encore du tems d'Eusébe (*a*) ces douze pierres que Josué avoit fait mettre à Galgal ; & saint Jérôme dit que sainte Paule les remarqua à Galgal en passant par ce lieu là.

Page 46. l. penult. Dans le Jourdain. Ajoutez : Plusieurs (*b*) ont cru que saint Jean-Baptiste monroit ces pierres aux Juifs, lorsqu'il leur disoit : Dieu peut susciter des enfans à Abraham de ces pierres que vous voyez. (*c*) Et qu'on les y voyoit encore plusieurs siècles après. Mais on

(a) Euseb. in locis vocis Hieros. & Galgala. † Scythica.

(b) Anselm, Remig. Lyr. Albert. Testat. hist. † (c) Matth. 23, 2.

ne peut faire aucun fond sur ce sentiment. Saint Jean ne baptisoit pas alors à Béthabara, ce ne fut que quelque tems après qu'il y vint. (a)

Page 49. l. 7. Le dix-huitième du premier mois. Lisez : Le quinzième du premier mois.

Page 53. l. 5. Moÿse semble ici. Lisez : Josué semble ici, &c.

Page 63. l. 15. Ils mangèrent des pains azymes, & des épis grillez. Effacez ce qui suit, jusques : voici l'Hébreu ; & mettez en la place : Ils mangèrent des pains azymes, & des épis grillez du nouveau grain du pays. Jusques-là ils n'y avoient pas touché ; les provisions qu'ils avoient prises à Séthim, & la manne qui avoit continué de tomber, leur avoit suffi pour leur nourriture.

Page 105. l. 1. 2. 3. Effacez cet article. Voyez le Ch. VII. §. 2.

Page 130. l. 19. En parlant des Gabaonites, après ces mots : Et par l'écriture. Ajoutez : Dans les armées des Rois d'Orient, (b) ce sont les esclaves les plus vils, qui sont obligez de porter l'eau dans les marches.

Page 142. l. 9. Ni après lui. Ajoutez : Les Mahométans croyent que le soleil, & la lune s'arrêrèrent un Vendredi, & que la durée de leur repos fut, d'une heuro & demie.

Page 180. Sur la première note, après Morizon, voyage, liv. I. c. 20. Ajoutez : Vansleb (c) dit que les porteurs d'eau en Egypte, d'abord qu'ils ont rempli leur cruche de l'eau du Nil, les frottent en dedans avec une balle d'amande pilée, & réduite en pâte, & qu'ainsi l'eau en très-peu de tems devient fort claire. Dans les villages, on se sert de noyaux d'abricots accommodés de même. On dit que la farine de petites fèves fait le même effet. Prosper Alpin (d) parle au long de la bonté de l'eau du Nil. Il l'estime la meilleure eau du monde. Les Egyptiens tiennent qu'elle est très-nourrissante, & qu'elle fait beaucoup de sang ; depuis que sous Pharaon Dieu la changea en sang, elle en a, disent-ils, conservé une qualité sanguine, & succulente.

Page 210. l. 14. Dans les Paralipomènes. Ajoutez : Et dans les Maccabées. (e) C'est apparemment la même qu'Ephraïm, dont il est parlé dans l'Evangile. (f) Il paroît qu'elle étoit située dans un défilé, & dans une situation fort avantageuse. Elle passoit pour une place importante sous les Maccabées.

Page 275. lig. 23. Vis à vis cette île. Ajoutez : L'Aureur de l'Ecclésiastique (g) nous apprend que les Syriens étoient avec les Philistins dans

(a) Joan. 3. 19. 28

(b) Bernier, Lettres de l'Etat d'Indoustan, p.

207. 207.

(c) Vansleb, voyage d'Egypte, p. 54.

(d) Prosper Alpin, lib. 1. c. 20. de Medicina

Ægypt.

(e) 1. Macc. v. 46. & 2. Macc. xxi. 27.

(f) Joan. xi. 54.

(g) Eccli. XLVI. 20.

la guerre où Samuël les défit au commencement de son gouvernement. (a)

Page 309. lig. 24. Qu'on ait fait deux parties égales. Lisez : Deux parties inégales. La plus grande pour ceux qui avoient combattu , &c. Page 310. l. 1. Ont été plus exposez. Ajoutez : Le Texte ordonne simplement de partager le butin , mais non pas de le partager également. De plus , si l'on fit deux lots égaux , il y eut de nécessité une grande inégalité dans le partage de chaque particulier , puisque le nombre de ceux qui n'avoient pas combattu , étoit de soixante & dix mille , & le nombre des autres n'étoit que de quarante mille.

Page 319. l. 10. Où étoient alors le Tabernacle , & l'Arche d'alliance. Ajoutez : Ou plutôt à Sichem , ainsi qu'il est dit Chap. xxiv. v. 1. lequel apparemment n'est que la suite de celui-ci.

Page 320. l. 1. & suiv. On doute , &c. Effacez tout cet article.

Page 325. l. 4. Josué craignant , &c. Effacez les neuf lignes suivantes , jusqu'à : Je ne vois pas pourquoi. Et mettez en la place : Ceci est la suite de ce qui est dit au Chapitre précédent. Après que Josué a disposé le peuple à l'écouter par la harangue qu'il vient de leur faire , il continué ici , & prend les choses de plus haut , pour les amener à renouveler l'alliance qu'ils avoient faite avec le Seigneur à Sinai. On peut considérer ce Chapitre comme le testament de Josué.

Page 326. l. dernière. Ajoutez : v. 22. SERVIERUNT DIIS ALIENIS. *Ils ont servi des Dieux étrangers.* Nous avons montré ailleurs que les yeux d'Abraham avoient été idolâtres , & plusieurs Ecrivains ont crû qu'Abraham lui-même dans les commencemens avoit été engagé dans l'idolâtrie. Voyez nôtre Commentaire sur Génèse xi. 31. & Isai. xliiii. 27. Sap. x. 5. Judith. v. 7.

Page 344. lig. 20. Au sujet du tombeau de Josué. Ajoutez : Eusèbe (b) dit que de son tems on le monroit auprès de Thamna.

§ 275 § 275 § 275 § 275 § 275 § 275 § 275 § 275 § 275 § 275

LES JUGES.

*D*iffertation sur les demeures des Hébreux. Sur ce que j'ai dit que le lieu où l'on rendoit la justice , étoit la porte de la ville , ajoutez ce passage de saint Jérôme : (c) *Ne cogentur agricola intrare urbes , & aliquod subire dispendium , iudices in portis residens , ut tam urbanos , quam rusti-*

(a) 1. Reg. vii. 31.

(b) Eusèb. in locis , in Thamna.

(c) Hieronym. in Zach. viii.

cos in exitu, & introitu urbis audirent, & finito negotio unusquisque confestim ad sedes proprias reverteretur.

Page xvii. l. 18. L'Auteur du second Livre des Maccabées (a) parle des peintures en cire. On appliquoit la peinture sur la muraille, ou sur le bois, puis on les enduisoit de cire, que l'on faisoit fondre, & que l'on frottoit ensuite avec une brosse, ou avec un linge, de la manière qui est marquée dans Vitruve. (b) Joseph (c) parle aussi des dorures qui étoient appliquées sur la cire dans les plafonds des galeries du Temple.

Page xviii. l. 23. Les voyageurs nous parlent encore des appartemens des Orientaux pratiquez pour prendre le frais. Prosper Alpin (d) dit qu'en Egypte il y a de très-longes tuyaux qui s'élèvent du milieu des maisons, ayant une ouverture au-dedans de la largeur de dix coudées : & au dehors elles s'ouvrent à la manière d'une cloche du côté du septentrion ; en sorte que l'ouverture qui reçoit l'air, est beaucoup plus vaste, que ne l'est le tuyau qui le conduit dans les appartemens.

Page xx. l. 8. Leur montant, & leur linteau. Ajoutez : Dans tout l'Orient (e) voici comme les portes sont faites, tant aux palais, qu'aux maisons particulières. Les jambages, & le linteau sont ordinairement de bois. Au haut, & au bas on laisse un bout, & une avance, dans lesquelles on fait deux trous, qui deviennent les pivots sur lesquels, & dans lesquels la porte roule, & se remue. Il n'y a ni ferrures, ni pentures, ni serrures de fer à leurs portes. On n'y voit de fer que la chaîne, & le pignon qu'on y met pour les fermer. En quelques endroits il y a des portes de pierres d'une seule pièce, roulant sur leurs pivots aussi de pierres. L'on nous décrit celles qui sont aux sépulcres des Rois de Juda, comme une merveille ; ce sont des portes d'une seule pièce, taillées dans le même roc, avec les jambages, le seuil, le linteau, les pivots.

La-même, ligne 33. Fermée sur la terre. Ajoutez : Dans les Livres des Rois (f) il est parlé de certaines chaînes qui servoient à fermer les portes du Sanctuaire. On vient de voir dans Chardin l'usage des chaînes employées pour fermer les portes en Orient. Homère parle des liens avec lesquels on lioit les couvercles des coffres. Cela se voit encore dans le Levant. On ferme les coffres avec un lien, auquel on applique le sceau. (g)

Page xxiii. l. 16. A fermer, & à ouvrir. Ajoutez : Chardin (h) dit que la serrure est comme une petite herse, qui entre à demi dans une

(a) Macc. 12. 30.

(b) Vitruv. l. 7. c. 5.

(c) Joseph Antiq. l. 12. c. 12.

(d) Prosper. Alpin. lib. 2. c. 6. de Medicina Egypti.

(e) Chardin, voyage de Perse, tom. 2. p. 79.

80.

(f) 2 Reg. vi. 21. in Hebraeo.

(g) Chardin, gouvernement politique des Perses, tom. 2. p. 262.

(h) Idem tom. 2. p. 79.

gache de bois ; & la clef est un manche de bois , au bout duquel sont des pointes , qu'on pousse par dessus dans la gache , & qui lèvent cette petite herse. Voyez aussi Dandini, voyage du mont Liban, c. 14. p. 73.

Page xxiv. l. 13. Celui des chaises. Ajoutez : Ezéchiél (a) parle des lits de table , & des parfums que l'on mettoit sur la table : *Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te. Thymiama meum, & unguentum meum posuisti super eam.* Amos (b) inveitîve contre les riches qui dorment sur des lits d'ivoire , & qui vivoient dans le luxe , & dans la mollesse.

Commentaire , p. 33. l. 16. 17. Au pied du mont Liban. Lisez : Au pied du mont Hermon , à l'orient des sources du Jourdain. L'entrée d'Emath étoit plus bas , entre le Liban , & l'Anti-Liban.

P. 41. l. 13. Où l'Arche du Seigneur avoit été si long-tems. Ajoutez : Ou plutôt c'étoient des figures superstitieuses , semblables à celles de Michas, *Judic. xvii. 4.* que les Israélites consultoient pour savoir l'avenir. On voit par les Prophètes Osée , (c) & Amos , (d) que Galgal fut toujours un lieu de dévotion , ou de pèlerinage fameux dans Israël. Les Israélites des dix Tribus y adorérent des Idoles ; & on leur en fait de grands reproches dans les Prophètes. Eusébe (e) assûre qu'encore de son tems , quoiqu'Galgal ne fut qu'un désert , il étoit respecté par les peuples comme un lieu sacré , & vénérable.

Page 50. l. 10. De valeur. Ajoutez : Maundrel dit qu'en Palestine les laboureurs se servent d'un certain éguillon fort différent des nôtres. C'est un bois de huit pieds de long , & de six pouces de tour au gros bout ; armé au petit bout d'une pointe , & au gros bout d'une bêche forte , & massive , pour nettoyer le soc , & en ôter la terre. C'est apparemment avec un pareil éguillon que Samgar battit une troupe de Philistins.

Page 60. l. 5. Ont fait la guerre à Sisara. Ajoutez : Il faut que ce Général ait eu l'esprit terriblement troublé pour sauter à bas de son chariot , afin de mieux fuir. C'est ainsi que dans Homère (f) un soldat Troyen se jette à bas de son char , pour fuir devant Diomède , & qu'une autre fait la même chose pour fuir devant Achille. (g) Leurs chevaux n'alloient pas assez vite à leur gré.

Page 63. l. 3. A Sisara du lait aigre. Ajoutez : Ce qui est conforme à l'usage des Orientaux , qui usent pour leur boisson d'un certain lait aigre , qu'ils font par artifice , & qui est différent du nôtre , en ce qu'il n'est point si liquide. Strabon dit que les Arabes Nomades en usoient autrefois

(a) *Ezech. xxiii. 41.*

(b) *Amos vi. 4.*

(c) *Osée iv. 15. ix. 15. xii. 12.*

(d) *Amos iv. 4. v. 11.*

(e) *Euseb. in locis in Galgala.*

(f) *Homer. Iliad. v.*

(g) *Idem Iliad. xx.*

beaucoup, & que c'étoit un de leurs mets les plus délicieux. Pietro Della Valle dit qu'encore aujourd'hui les Arabes usent beaucoup de lait, plutôt aigre, que doux.

On lit ci-après. . .

Page 70. lig. 7. Dont le derrière est peint de rouge. Ajoutez : Les Persans (a) ont coutume en hyver de teindre leurs chevaux de henna, qui est une certaine matière dont les hommes, & les femmes se servent aussi pour se donner la couleur jaune. L'Hébreu. . .

Page 105. l. 3. Si Baal est Dieu, qu'il se défende lui-même. Ajoutez : *Deorum injuria Diis cura*, dit Tacite. (b) Et : *Ad Deos id magis, quam ad se pertinere : ipsos vivos ne sacra sua polluantur.* (c)

Page 107. l. 22. Aux environs du mont Thabor. Ajoutez : Dans le Pseaum LXXXI. II. il est dit qu'ils furent battus à *Endor*, ville située dans la vallée de Jezraël, assez près du Thabor.

Page 131. l. 8. Mules ferrées d'argent. Ajoutez : Aujourd'hui en Egypte, on peint quelquefois les chameaux de couleur jaune, & on leur met au tour du col, & des jambes, des sonnettes en grand nombre. (d)

Page 145. l. 8. La famille de Mello. Ajoutez : Je conjecture que Mello étoit le pere de la mere d'Abimelech fils de Gédéon, & que c'étoit lui qui avoit eu le plus de part au choix que le peuple de Sichem avoit fait d'Abimelech pour Roi. On peut juger. . .

Page 175. l. 4. De la maison de son pere. Ajoutez : Jephté étoit apparemment de la tribu de Manassé, comme on le verra ci-après. Le pays de Galaad étoit à cette tribu, & à celle de Gad.

Page 194. lig. 4. Sont semblables à l'Hébreu. Ajoutez : Cette guerre de Jephté contre les Ammonites, ne pouvoit regarder Ephraïm, qu'entant qu'Ephraïm étoit frere de Manassé, dont la tribu demouroit en partie au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad. Ephraïm donc se formalise de ce que dans une guerre comme celle-là, Manassé ne l'y eût pas invité, ni l'autre partie de la tribu de Manassé qui demouroit au-deçà du Jourdain, pour les secourir contre les Ammonites.

Page 252. l. 20. Par mois. On voit par Haïe, (e) & par Jérémie, (f) que l'usage d'enfermer les esclaves dans des moulins pour les faire moudre, étoit commun parmi les Caldéens. Les Septante dans Jérémie (g) en parlant du Roi Sédécias, à qui les Caldéens avoient crevé les yeux, insinuent la même coutume.

Page 256. l. 18. Pour mes yeux. Ajoutez : ψ . 29. *AMBAS COLUMNAS. H*

(a) Chardin, voyage de Perse, t. 2. p. 26.

(b) Tacit. *Annal.* l. 2.

(c) T. Liv. *hist.* l. x.

(d) Vauflab, voyage d'Egypte, p. 346. 347.

(e) *Isai.* XLVII. 2.

(f) *Jerem.* Thren. v. 23.

(g) *Jerem.* LII. 5. *apud* 701

embrassa les deux colonnes sur lesquelles le Temple étoit appuyé. L'Hébreu, & les anciens Interprètes Grecs lisent : Les deux colonnes du milieu, sur lesquelles le Temple étoit appuyé. Cette circonstance, du milieu, que les Septante, & la Vulgate ont négligée, nous fait comprendre comment Samson a pu renverser tout le Temple d'un seul coup, & comment la chute de ces deux colonnes entraîna celle de tout l'édifice.

Page 264. l. 4. Tombe d'elle-même. Ajoutez : Cette manière de parler, en ce tems-là, dans ces jours, & autres semblables, ne marquent pas toujours le rapport avec le tems précédent, mais souvent avec celui qui suit, & auquel est arrivée la chose dont on va parler, soit que ce tems suive, ou ne suive pas immédiatement celui qui précède.

Page 290. l. 4. Ses animaux. Ajoutez : Dans l'Orient, où le foin est fort rare, l'on ne nourrit d'ordinaire les animaux qu'avec de la paille. *Juxta ritum loquitur Palestina, & multarum Orientis provinciarum, quæ ob pratorum, & feni panniam paleas præparant esæi animantium*, dit saint Jérôme. (4)

P. 302. l. 2. Avant le ψ . 23. Ajoutez : ψ . 23. *ITA UT PRIUS ASCENDERENT* : En sorte qu'ils allèrent pleurer devant le Seigneur. L'Arche du Seigneur avoit été amenée à l'armée, & on l'avoit transportée de Silo à Gabaa, où étoit le camp. Voyez le ψ . 27. De Silo à Gabaa, il y a plus de dix lieues ; ils n'auroient pu y aller, pour revenir le lendemain donner un nouveau combat devant Gabaa. Ils se contentèrent donc d'aller se prosterner devant la tente où étoit l'Arche, dans le camp, ou fort près du camp.

Page 318. l. 13. Parmi nous les autres peuples. Effacez le reste de l'article, & ajoutez : Les Thérapeutes qui sont les plus sages, & les plus sérieux d'entre les anciens Hébreux, (b) & qui au jugement de plusieurs anciens Peres, ont été les prémices de l'Eglise de JESUS-CHRIST en Egypte, dansoient modestement dans leurs assemblées, premièrement séparés en deux chœurs, l'un des femmes, & l'autre des hommes, puis se réunissant, ils n'en composoient qu'un seul, où les hommes, & les femmes dansoient, & channoient ensemble. Encore aujourd'hui (c) dans la Palestine, les femmes assemblées auprès des tombeaux de leurs proches, dansent d'une manière lugubre, & font un chœur d'une musique toute lamentable. Tel est le goût de ces peuples.

P. 338. l. dernière. Au fléau. Corrigez : Avec un bâton. On ne se sert point de fléau pour battre le grain dans les pays chauds, à ce que m'ont assuré des personnes qui y ont été.

P. 340. l. dernière. On le verra dans le Chapitre suivant. Ajoutez : De

(a) Hieronym. in *Ijai* l. 8. c. 25.

(b) Philo, de *vita contemplativa*, p. 202.

(c) Voyez le P. Eugène Roger, & M. le Brun dans leurs voyages.

là naît une difficulté ; car comment fut-elle avec les moissonneurs de Boos jusqu'à la fin de la moisson des bleds , puisque les bleds ne se moissonnent dans la Palestine qu'un mois , ou six semaines après les orges ; & qu'avant la fin de la moisson des orges , Ruth devint l'épouse de Boos. Il faut donc traduire cet endroit en suivant l'Hébreu , le Syriaque , & l'Arabe de cette sorte : *ψ. 22. Il vaut mieux que vous alliez glaner parmi les filles , ou les servantes de cet homme , de peur que quelqu'un ne vous fasse de la peine dans le champ d'un autre. (ψ. 23.) Et que vous vous joigniez aux moissonneuses de Boos ; & que vous continuiez à aller avec elles jusqu'à la fin de la moisson des orges , & des bleds.* C'étoit-là le conseil de Noémi : mais Dieu permit que Ruth épousa Boos avant la fin de la moisson des fromens.



I. LIVRE DES ROIS.

PAGE VIII. & suiv. *Dissertation sur l'origine des Philistins.* Quelques Critiques (a) ont attaqué nôtre sentiment sur l'origine des Philistins. Nous n'avons nulle envie d'entrer en dispute avec personne , sur tout dans des matières aussi problématiques que celles dont il s'agit. Toutefois les raisons qu'on nous a objectées , ne nous ont pas paru assez fortes pour nous faire abandonner nôtre sentiment.

On dit donc , 1°. que Sésostris Roi d'Egypte , (b) si célèbre par ses grandes conquêtes , fut celui qui commença à persécuter les Hébreux peu de tems avant la naissance de Moÿse. Il regna cinquante-neuf ans. Ramefsés son fils en regna soixante-six. Les Hébreux sortirent d'Egypte sous le regne d'Aménophis successeur de Ramefsés. C'est le système chtonologique de ceux qui nous attaquent. Nous ne nous intéesserons point à le combattre , tandis qu'ils le donneront pour ce qu'il est , c'est-à-dire , pour une hypothèse probable.

2°. Ils avancent sur l'autorité d'Hétodote , (c) que Sésostris laissa une colonie d'Egyptiens dans la Colchide. Que ces Egyptiens laissez en Colchide par Sésostris , étoient les Casluchins de Moÿse. Que de cette colonie sortirent les Caphorins , & allèrent dans la Cappadoce voisine de

(a) Journal de Trévoux , mois d'Aouÿt 1711. | contre Marsham , Avril 1708.
 p. 1376. & suiv. | (c) Herodes. l. 2. c. 103. 104.

(b) Voyez le Pere Tournemine , Dissertation

la Colchide, où ils s'établirent, principalement à Sidé, ou dans la Sidéne, petite province de la Cappadoce. La Preuve est que *Sidé* en Grec signifie une grénade, de même que *Caphor* en Hébreu.

3°. Que le pays qui a été appelé Chanaan, & Judée, s'appelloit d'abord *Palestine*, parce, disent-ils, que dans la première division de l'Univers, il séparoit l'Asie de l'Afrique; le partage de Cham, de celui de Sem. Que depuis l'invasion des Chananéens, le nom de *Palestine* resta à la frontière qui touchoit l'Egypte. Que du tems d'Abraham, & d'Isaac elle étoit possédée par des Princes Hévéens, qui sont nommez *Philistins* dans les Chapitres xx. & xxvi. de la Génèse.

4°. Les *Caphtorins*, on ne fait par quel motif, quittèrent, dit-on, la Cappadoce, vinrent tomber sur les Hévéens, les chassèrent de leurs terres, & s'établirent en leur place. Ils prirent le nom de *Philistins*, que portoient les Hévéens, comme les Goths conquérans de l'Espagne, ont pris le nom d'Espagnols.

5°. A l'égard du nom de *Crétim*, ou *Céréthim*, que l'Ecriture donne quelquefois aux *Philistins*, ceux dont nous exposons le sentiment, disent que ce nom leur vient, ou de ce qu'une colonie de Crétois vint s'établir dans la *Palestine*, ou de l'habileté des *Philistins* à tirer de l'arc, ou enfin de ce qu'une colonie de *Philistins* alla s'établir dans l'Isle de Crète, & que de là peut venir la grande conformité que nous avons remarquée entre les mœurs, & les divinités des Crétois, & des *Philistins*.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'avertir que tout ce que l'on vient de lire, n'est qu'une simple hypothèse; on n'en donne aucune preuve de fait. Car je ne compte pas pour preuve l'autorité d'Hérodote sur la colonie d'Egyptiens laissée par Sésostris en Colchide, sur tout après ce que nous avons remarqué sur cela dans le Commentaire sur la Génèse, Chap. x. v. 14. & après ce que M. Bochart a apporté pour détruire le récit que fait Hérodote de cette prétendue colonie établie dans ce pays. Sésostris ayant été battu par les Colchiens, quelle apparence qu'il ait laissé une colonie dans leur pays? Quelle preuve a-t'on que cette colonie ait été composée de *Castuhims*, & qu'ils aient donné le nom à la Colchide? On fait que ce pays s'appelloit Colchide, & avoit des Rois avant la guerre de Sésostris, & avant l'établissement de la prétendue colonie des *Castuhims*. De plus, comment prouve-t'on que les *Caphtorins* quittèrent la Colchide, pour venir s'établir dans la Sidéne, & que de la Sidéne ils vinrent dans la *Palestine*; tout cela en l'espace d'environ cent ans? Car depuis la naissance de Moïse, qui vint, dit-on, au monde sous Sésostris, jusqu'à la sortie des Hébreux de l'Egypte, il n'y a que quatre vingt ans; & quarante ans après, les *Philistins* descendus des *Caphtorins*, étoient puissans dans la *Palestine*.

Enfin Jérémie, (a) & Amos (b) nous disent que les Philistins sont venus de l'Isle de Caphtor. Or qui a jamais donné le nom d'Isle à la Cappadoce ? Les Hébreux donnent quelquefois le nom d'Isles aux pays qui sont à leur égard situés au-delà de la mer, & baignez par la mer, aux péninsules, aux régions où l'on ne va de la Judée que par mer. Par exemple, à l'Ionie, à la Macédoine, à la Grèce, à l'Asie mineure : mais on ne peut pas avancer en général qu'ils appellent du nom d'Isles tous les pays maritimes. A ce compte, la Judée, l'Égypte, l'Arabie, seroient des Isles ; ce qui n'est encore venu dans l'esprit de personne. Aucun de ceux qui savent le mieux la langue, & le style des Hébreux, n'a jamais dit absolument que les Hébreux appellent du nom d'Isles, tous les pays maritimes.

Le nom de *Sidé*, qui en Grec signifie une pomme de grenade, est une raison si foible pour montrer que les Caphtorins sont venus de là dans la Palestine, que j'ai peine à comprendre comment on a pu s'en servir. La ville de *Sidé* a pu prendre son nom, ou de la quantité des grenades qui y venoient, ou de sa forme. Peut-être même que ce nom ne dérive pas du Grec. Car il y a lieu de douter que du tems de Moïse, ou si l'on veut, de Sésostris, & de Ramsès, la langue de ce pays-là ait été la Grecque. Or si ce n'est pas des Caphtorins que *Sidé* a tiré son nom, tout ce que l'on a fondé sur ce nom, ne conclut point.

Mais les Septante, dit-on, & après eux une foule d'Interprètes, traduisent *Caphtorins*, par les Cappadociens. Ils devoient savoir mieux que personne, d'où venoient les Caphtorins. Je répons, 1°. en opposant les Septante aux Septante, les Traducteurs Grecs du Pentateuque, à ceux qui ont traduit Ezéchiel, (c) & Sophonie, (d) lesquels ont rendu par *Crétois*, le nom de *Céthéim*, qui est synonyme à celui des Philistins. 2°. Joseph (e) fait venir les Cappadociens de *Mosoch* fils de Japheth ; & à l'égard des *Caphtorins*, & des *Casluhims*, il dit que l'on n'en connoit que les noms. 3°. Aquila Juif de naissance, & fameux Interprète de l'Écriture, a laissé par tout dans le Texte Caphtor, & Caphtorins ; 4°. Enfin M. Bochart (f) a montré que les Auteurs Juifs ne sont point d'accord entre eux à traduire *Caphtorins*, par les Cappadociens.

La prétention qui veut que les Philistins soient les premiers habitans de la Palestine, & qu'ils y aient été avant les Cananéens, n'est pas soutenable ; elle est contraire à l'Écriture. L'Écriture (g) nous dit que les Philistins sont descendus des Caphtorins, & qu'ils sont sortis de l'Isle de

(a) Jerem. XLVII. 4.

(b) Amos IX. 7.

(c) Ezech. XXV. 16.

(d) Sophon. II. 5, 6.

(e) Joseph Antiq. I. 3. c. 6.

(f) Bochart. Chanaan. I. 4. c. 38.

(g) Genes. X. 14.

Caphthor ; (a) & Moÿse (b) nous assure que les Philistins chassèrent les Hévéens de leurs terres. Nous lisons en dix endroits que les Hévéens sont des peuples Chananéens. Cela montre trois choses. La première, que les Chananéens sont les premiers habitans de la Palestine ; la seconde, que les Philistins sont étrangers dans ce pays, & qu'ils y sont venus depuis les Chananéens ; & la troisième, qu'ils sont sortis des Caphthorins, & de l'Isle de Caphthor.

On n'a jamais prouvé, & on ne prouvera jamais que le premier nom de la terre de Chanaan, ou de la Judée, soit la *Palestine*. Hérodote, Pline, Méla, Ptolomée que l'on cite, ne le disent point ; & quand ils le diroient, nous ne les recevriens point pour témoins dans une chose qu'ils ne peuvent nous apprendre. L'Écriture nous insinue par tout que les Chananéens sont les plus anciens habitans de ce pays. Moÿse nous apprend que les Moabites avoient chassé les *Emims* ; (c) que les Ammonites avoient chassé les *Zomzomims* ; (d) que les Iduméens s'étoient rendus maîtres du pays des *Horréens*, (e) & les Caphthorins de celui de *Hévéens*. (f) Il fait ces remarques pour autoriser, ou pour encourager en quelque sorte les Hébreux à faire la conquête de la terre des Chananéens, que le Seigneur leur avoit promise. Il étoit naturel qu'au même endroit il remarquât que les Chananéens eux-mêmes avoient chassé les anciens Philistins. Il n'en dit pas un mot.

La chronologie la plus exacte ne nous permet pas même de mettre d'autres peuples dans la Palestine, avant les Chananéens. Chanaan leur pere naquit très-peu de tems après le déluge, puisque quand Noé son ayeul planta la vigne, Chanaan étoit déjà assez grand pour encourir sa malediction. (g) Chanaan eut onze fils. (h) La séparation des peuples arrivée à la construction de la tour de Babel, se met environ deux cens cinquante, ou trois cens ans après le déluge. La race de Chanaan devoit alors être une des plus nombreuses qui fût dans le monde. Nous ne voyons dans l'histoire aucune preuve qu'ils aient habité d'autres terres, que la Palestine. Du tems d'Abraham, c'est-à-dire, environ deux cens cinquante ans après l'entreprise de Babel, les Chananéens étoient paisibles, & habituez depuis long-tems dans leurs terres. Qu'on nous montre donc quand ils y sont venus, & qui sont ceux qu'ils en ont chassés.

Les Philistins dès le tems d'Abraham, étoient puissans dans leur pays. Ils y possédoient plusieurs villes, ils y avoient des Rois, ils en avoient déjà chassé les Hévéens. Ces derniers qui sont Chananéens d'origine, sont

(a) Amos ix. 7. & Jerem. xlvii. 4.

(b) Deut. xi. 23.

(c) Deut. xi. 10.

(d) Deut. xi. 10.

(e) Deut. xi. 22.

(f) Deut. xi. 23.

(g) Genes. ix. 25. 26.

(h) Genes. x. 15. 16. 17. 18.

donc les premiers habitans de la Palestine ; ils sont donc plus anciens que la prétenduë colonie des Caluchims envoyez par Sésostris en Colchide , & plus anciens par conséquent que les prétendus Caphtorins venus de Cappadoce. Mais on nous réplique que ces Philistins du tems d'Abraham , & d'Isaac , sont des Hévéens descendus de Chanaan , lesquels sont nommez *Philistins* , comme qui diroit *séparateurs* , parce qu'il sépareroient le partage de Cham , & de Sem. Foible ressource ; car 1°. pourquoi vouloir confondre , ce que Moÿse prend si grand soin de distinguer ? Pourquoi mêler les Philistins , & les Chananéens , pendant que l'écriture nous dit que les Philistins sont venus dans la terre de Chanaan , après les Hévéens ? 2°. Le nom de Philistins pris dans le sens que l'on suppose , ne se trouve dans aucun monument , ni sacré , ni profane. La garde des frontières de Cham , & de Sem , & le nom de *Philistins* donné aux peuples qui se trouvoient entre l'Afrique , & l'Asie , entre Cham , & Sem , de quelque race qu'ils fussent , Chananéens , ou Caphtorins d'origine , est une prétention dénuëe , non-seulement de preuves , mais même de vraisemblance.

Que des Crétois sortis de l'Isle de Crète , soient venus s'établir sur les côtes de la Méditerranée , & dans la Palestine , comme le conjecture Théodoret , (1) ou que des Philistins soient passez dans l'Isle de Crète , que le nom de *Cérésim* , ou de *Cresim* , signifie , si l'on veut , des hommes habiles à manier l'arc , & les flèches , je ne m'y oppose pas. Cela fait plus pour moi , que contre moi ; puisqu'il conduit à faire croire que les Philistins sont Crétois d'origine , & que l'Isle de Caphtor n'est autre que l'Isle de Crète , ce qui est l'objet de ma Dissertation sur l'origine des Philistins. Je ne m'intéresse ici qu'à réfuter quatre choses. La première , que l'Isle de Caphtor soit la Cappadoce ; la seconde , que les Philistins soient sortis des prétendus Caphtorins de Sidéne en Cappadoce ; la troisième , que la colonie d'Egyptiens laissée par Sésostris dans la Colchide , soit un fait certain ; la quatrième , enfin que la Palestine ait été possédée par des Philistins , avant l'arrivée des Caphtorins , & avant les Chananéens ; & que les Hévéens du tems d'Abraham , soient des Philistins anciens habitans du pays ; je soutiens que ces quatre chefs sont insoutenablez , qu'ils n'ont jamais été prouvez , & ne le seroient jamais.

On a de plus prétendu contre moi , que le culte de *Béelsébut* , ou du Dieu Mouche , est passé de la Colchide , dans la Suède , & on essaye de le prouver par ce que Rudbekius raconte de certaines mouches dont se servent les Magiciens Suédois. Ces Magiciens portent sur eux un grand nombre de Demons captifs , sous la figure de mouches , dont les

(1) Théodoret, in Sophon, 12.

ailes ont la couleur de cuivre. Quand ils veulent opérer quelques prodiges, ils délivrent une de ces mouches, & lui donnent leurs ordres. Ils assurèrent que le Démon qu'ils ont adoré sous le nom de Thor, a un souverain empire sur tous les Démons mouches. Rudbekius fait passer le Démon mouche de la Suède, dans la Palestine, par une colonie Suédoise. Mais ceux qui attaquent mon sentiment, le font passer de la Colchide, dans la Suède, par le moyen d'un certain Odin, qui y vint peu de tems avant la naissance de JESUS-CHRIST.

Je ne sai si l'on prétend par-là bien montrer que le culte des mouches soit passé de la Suède dans la Palestine, ou de la Colchide dans la Suède; pour moi j'avoué qu'il faudroit d'autres preuves pour m'en convaincre, & je eroirois abuser de mon loisir de m'arrêter à réfuter de pareilles hypothéses. A-t'on prouvé que le culte de la mouche ait jamais subsisté, ou dans la Suède, ou dans la Colchide? Le fait des forciers de Suède prouve-t'il que les Suédois ayent adoré ce Démon, qu'ils tiennent ainsi enfermé, qu'ils délivrent quand ils leur plaît, à qui ils donnent leurs ordres? Est-ce là une marque du respect, & du culte qu'ils lui ayent rendus? Et puis qu'est-ce que cela fait pour les Philistins qui vivoient avant la captivité de Babylone, & avant JESUS-CHRIST, & qui adoroient Bélsébub? Ainsi nonobstant la critique que l'on a faite de mon hypothése, je persûte à croire que les Philistins sont originaires de l'Isle de Crète, & je vais en donner encore quelques nouvelles preuves, que j'ai rencontrées depuis l'impression de ma Dissertation.

Page x. lig. 34. Etienne de Bizance (a) dit que la ville de Gaze en Palestine porta le surnom de *Minoa*, à cause que Minos Roi de Crète, avec ses freres Eaque, & Radamanthe, étant venu dans la Palestine, donna à Gaza le nom de Minoa, comme qui diroit la ville de Minos. Voilà des vestiges de la venuë des Crétois dans le pays des Philistins, dans les tems les plus reculez.

Jupiter qui étoit adoré sur le mont Casius, situé entre la Palestine, & l'Egypte, étoit représenté tenant à la main une grenade, nommée en Hébreu Caphtor, & en Grec Rhoïa. (b)

Page XIII. lig. 31. Du veau marin. Ajoutez: Les Egyptiens adoroient plusieurs Divinitez, dont la forme étoit composée, de même que nous supposons que l'étoit celle de Dagon; en sorte, dit Sénèque, que si quelqu'un de leurs Dieux venoit tout d'un coup à se montrer en vie, on s'enfueroit, & on les regarderoit comme autant de monstres. (c) *Habitus il-*

(a) Steph. in Gaza Ελλάδα δὲ καὶ Μινώα, καὶ Ἰσθμὸν τοῦ τοῦ Ἀλεξανδρείας Ἀνακτοῦ, καὶ Ἰσθμὸν τοῦ τοῦ Ἀλεξανδρείας Ἀνακτοῦ
(b) Athill. Tatius, l. 3. Περὶ τῆς Ἰσθμῆς καὶ τῆς Ἰσθμῆς

εἶδος, καὶ τῆς Ἰσθμῆς Ἰσθμῆς.

(c) Seneca. apud D. August. de Civit. lib. 16. c. 10.

Ils hominum, ferarumque, & piscium. Quidam verò mixtis ex diversis corporibus inducunt. Numina vocant, quæ si spiritu accepto subito occurrerent, monstra haberentur.

Page xiv. lig. 14. Nous parlent les Poètes. Ajoutez : La Déesse Eury-nomé fille de l'Océan, étoit adorée en Arcadie, & avoit un Temple dans la ville de Phygale. Ce Temple ne s'ouvroit qu'une fois l'année. La Déesse y étoit attachée par des chaînes d'or. Depuis la ceinture en haut, elle étoit comme une belle femme ; de la ceinture en bas, elle avoit la figure d'un poisson. Cette Divinité étoit apparemment pafsée de l'Isle de Crète, dans la Péloponèse.

Page xix. l. 38. Le paganisme a donné de l'encens. Ajoutez : L'Auteur du Livre de la Sagesse (a) après avoir dit que Dieu envoya contre les Amorrhéens, & les Chananéens des guêpes, & des mouches pour les chasser petit à petit de leur pays, dit dans le même endroit, (b) que Dieu les châtia par les mêmes choses à qui ils rendoient les honneurs divins. Ils adoroient donc des mouches réelles, ou du moins des figures de mouches.

Dissertation sur l'apparition de Samuël, page xxiii. l. 7. Opinion téméraire, dangereuse, & contraire au Texte sacré. Effacez ces mots.

Là-même, l. 23. Par son pouvoir immédiat. Ajoutez : Les Rabbins ne sont pas moins partagez sur cette apparition, que les Peres de l'Eglise. Le Rabbin Samuël Hophni soutient que tout ce qui est dit de l'apparition de Samuël, n'est qu'un jeu, & une friponnerie de la Pythonisse. Elle savoit que Saül étoit réprouvé de Dieu, & que David avoit été oint Roi d'Israël par Samuël. Elle feignit de ne pas connoître Saül. Elle jugea par les circonstances que ce Prince perdrait la bataille. Elle suborna un homme qui lui fit d'un lieu secret les réponses, que Saül crut entendre de la bouche de Samuël même.

Saadia Gaon, & le Rabbin Haï enseignent qu'il étoit impossible que la Pythonisse fit paroître Samuël, à moins que Dieu n'eût auparavant resuscité ce Prophète. Or il n'y a, disent-ils, nulle apparence que Dieu l'eût voulu resusciter pour découvrir à Saül ce qui lui devoit arriver, pendant qu'il refusoit de lui répondre, lorsqu'il l'interrogeoit par l'urim, & thummim, qui étoient les moyens légitimes que le Seigneur avoit établis parmi son peuple.

Lévi Ben Gerson veut que tout se soit pafsé dans l'imagination de Saül. Ce Prince frappé des menaces que Samuël lui avoit faites, que Dieu devoit lui ôter son Royaume, s'imagina fortement que ce Prophète lui apparoissoit, & lui disoit ce que nous lisons dans l'histoire de la Pythonisse, quoiqu'au dehors il ne se pafsât rien de pareil.

(a) *Sup.* xii. 2.

| (b) *Sup.* xii. 23. 24.

Abarbanel croit que quelque Démon se revêtit du corps de Samuël ; avec quoi il apparut à Saül, & lui découvrit ce qui devoit arriver, autant qu'il pouvoit le connoître par conjecture. Menassé Ben-Israël (a) n'admet aucuns de ces sentimens. Il s'attache aux principes marquez dans le Livre Zohar, qui porte qu'il y a des esprits qui ont un si grand pouvoir sur les ames des morts, qu'ils en font presque tout ce qu'ils veulent, & qu'ils leur font prendre quel corps ils jugent à propos. Ils leur commandent d'entrer dans un cadavre, & de l'animer, & ils lui obéissent sans résistance. Mais il faut que cela se fasse dans l'année de la mort. Car durant ce tems, selon les Rabbins, l'ame descend souvent dans le corps qu'elle a animé, & le visite ; de sorte qu'on ne peut pas dire qu'alors elle l'ait entièrement abandonné. Les esprits dont nous avons parlé, peuvent pendant tout ce tems-là les forcer d'y rentrer, & de l'animer de nouveau. La Pythonisse aidée de son art magique, força donc les Démons de contraindre l'ame de Samuël de venir reprendre son corps pour apparôître à Saül. Il suppose qu'il n'y avoit pas un an que ce Prophète étoit mort ; mais selon nôtre Chronologie, il étoit mort deux ans auparavant.

Commentaire, p. 3. l. 5. Rama étoit assez près de Lidda. Effacez ; & lisez : Il y avoit dans la Judée plusieurs villes de Rama, ou Ramatha. La situation de celle-ci, qui étoit, selon l'écriture, dans les montagnes d'Ephraïm, fait voir que ce ne peut être celle que les Géographes placent entre Lydda, & Jérusalem, & que les voyageurs nous décrivent comme la patrie de Saül, sur le chemin de Joppé à Jérusalem. Ramatha de Saül devoit être plus au nord. Il y a encore aujourd'hui entre Gabaa, & Béthel, sur le chemin de Samarie à Jérusalem, une ville de Rama, ou Ramatha, assez célèbre dans l'Histoire. Je ne doute presque pas que ce ne soit la vraie patrie de Samuël.

Page 5. l. 31. Qu'on sert devant nous. Ajoutez : Cette expression : *Une part de ses faces*, se remarque dans l'Hébreu de la Génèse, (b) en parlant de ce que Joseph envoyoit à ses freres, à qui il donnoit à diner. Il leur envoyoit de ce que l'on servoit devant lui. Anciennement dans les repas, c'étoit le pere de famille qui faisoit la distribution de tout ce qui étoit sur la table. On mettoit tout devant lui. Chardin (c) remarque que cela se pratique encore en quelques endroits de l'Orient. Dans la Perse, (d) personne ne se lève de sa place pour aller se mettre à table, parce que l'on sert à manger à chacun dans l'endroit où il se trouve assis. Et

(a) Vide Menasse Ben-Israël, lib. 2, c. 6. de
resurrexerunt mortuorum.

(b) Genes. XLII. 33.

(c) Chardin, voyage de Perse par la Colchide, p. 81.

(d) Idem, voyage de Perse, t. 2. p. 62.

cela s'observe chez les grands, comme chez les petits. Ainsi Elcana donna, ou envoya à Anne au lieu où elle étoit, une grosse pièce de la viande qui étoit devant lui.

Page 63. l. 17. Grosses peines. Ajoutez : Lorsqu'on a reçu quelque faveur extraordinaire du Roi de Perse, on va à son palais pour lui en rendre grâces ; & si on ne l'y trouve point, on baise le seuil de la porte, qui est une grande pierre de porphyre verte, sur laquelle personne n'oseroit mettre le pied. (a)

Page 64. l. 8. Mal vénérien. Ajoutez : Eusébe (b) croit que l'incommodité que souffrirent les Philistins dans l'anus, vient à cause de leur intempérance, & de l'usage abominable qu'ils avoient fait de cette partic.

Page 83. l. 5. Du tems de Saül. Ajoutez : Cariat-iarim, Gabaa, & Nobé étoient fort près l'une de l'autre. Cariat-iarim n'étoit qu'à dix milles, ou trois lieues & demi de Jérusalem. Silo étoit dans la tribu d'Ephraïm, beaucoup plus au nord.

Page 107. lig. 14. De Diospolis, à sept milles vers le septentrion. Lisez : Salifa étoit à quinze milles de Diospolis, au septentrion de Jérusalem.

Là-même, l. 20. Peu éloignée de Galgal. Ajoutez : Peut-être même que *Salim* n'est autre que Jérusalem, en sorte que Saül alla d'abord de Gabaa au couchant, vers Baal-Salifa, dans la tribu de Dan. Ensuite il passa près de *Salim*, ou de Jérusalem ; de-là il parcourut la tribu de Benjamin, qui est à l'orient de cette ville. Et comme il s'en retournoit à Gabaa, passant par la terre de *Zuph*, où est située Ramatha, il résolut d'aller consulter Samuël. Ainsi ils n'auroient pas fait plus de vingt-cinq lieues en trois jours de marche.

Ligne suivante. Après le canton de Benjamin. Effacez tout le reste de l'article.

Page 124. l. 6. Est trop connue. Ajoutez : Et comment mettre Ramatha plus au midi, puisqu'elle étoit dans les montagnes d'Ephraïm ? (c) Voici le seul moyen que je trouve pour sauver ces difficultés ; c'est de traduire l'Hébreu de cette sorte : (d) Vous trouverez deux hommes de Zalzelah, lieu situé près le tombeau de Rachel, sur les frontières de Benjamin. Ou simplement : Vous trouverez deux hommes demeurans près le tombeau de Rachel, à Zalzelah, &c.

Là-même, l. 17. On peut aussi sous le nom de Béthel, &c. Effacez tout

(a) Chardin, voyage de Perse, t. 2. p. 220.

(b) Eusébe, in Psal. LXXVII. 60.

(c) 1. Reg. 2. 1.

(d) וּמְצֵאתֶם שְׁנֵי אֲנָשִׁים עִם כְּבֹד רָחֵל (4) Je l'explique comme s'il y avoit כְּבֹד רָחֵל

le reste de cet article ; & mettez : Comme Saül venoit de la montagne d'Ephraïm à Gabaa , il pouvoit aisément rencontrer des pèlerins allans à Béthel , qui est à l'orient de Gabaa , & au midi des montagnes d'Ephraïm.

Page 125. l. 25. Unanime des peuples. Ajoutez : Saül ne monta pas sur la montagne. Mais étant entré dans la ville , comme il vouloit monter sur la hauteur , il rencontra les Prophètes qui en descendoient , & il se joignit à eux.

Page 138. l. 3. Joseph quatre mille hommes. Lisez : Quatre cens mille hommes , sans compter la tribu de Juda.

Page 263. l. *antepenult.* Les enfans , ou les fous. Ajoutez : Les Rabbins (a) avancent que David écrivoit ces mots : Le Roi Achis me doit cent millions de pièces d'or. Les Septante (b) disent qu'il frappoit comme jouant du tambour sur les portes de la ville.

Page 275. l. *ult.* Effacez : C'est de quoi nous ne convenons pas ; & ajoutez : Ziph , & le mont Carmel du midi de Juda , n'étoient pas à plus de trois lieus l'un de l'autre.

Page 278. l. 4. Maon étoit dans l'Arabie pétrée. C'est apparemment la même que Ménois , qu'Eusébe (c) place aux environs de Gaza , & *Menaum Castrum* , que le Code Théodosien met près de Bersabée. (d) Ménois étoit je pense la capitale des Méoniens , dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. (e)

Page 309. lig. 8. Abisai étoit fils de Sarvia sœur de David. Il commanda une partie des troupes de ce Prince dans la guerre contre Absalon. Il est toujours nommé fils de *Sarvia* , du nom de sa mere. Son pere n'est pas connu.

Page 313. lig. 21. Ochozias Roi de Juda. Lisez : Ochozias Roi d'Israël.

Page 322. l. 18. Envers David. Ajoutez : SAMUËL AUTEM MORTUUS EST. Or *Samuël mourut*. Ou plutôt , *il étoit mort*. L'Auteur sacré a déjà rapporté sa mort ci-devant Ch. xxv. 1. Il la répète encore au Ch. xxviii. 3 , & il la joint à l'ordonnance que fit Saül , de chasser de ses Etats tous les devins , & les magiciens , pour disposer le Lecteur à entendre l'histoire de l'évocation de l'ame de Samuël , faite par la Magicienne d'Endor ; & de la consultation que Saül alla faire chez cette Magicienne.

Page 325. lig. 8. Qu'ils s'entretenissent. Ajoutez : Brodée parle d'un certain Louïs Brabant , Valet de Chambre de François I. qui avoit le se-

(a) Rabb. in *Midrasch*.
(b) 70. Kai *επιμαρτυροει εν τω δεσμοι εν*
ωδισοι. Hieronymus in Psal. xxxviii. Pra-
fat. Τυρανικαβητ ad portam civitatis.

(c) *Enst. in Isai.*

(d) *Cod. Theod. l. 10.*

(e) 1. *Par. lV. 40. 41. 2. Par. xx. 2.*

cret de parler du ventre ; en sorte que ceux avec qui il étoit , croyoient entendre une autre personne parler de fort loin. Il se servit utilement de ce secret , en contrefaisant la voix de personnes mortes , qui commandoient ce qu'il désiroit. Il se fit par ce moyen donner en mariage une jeune personne extrêmement riche , & tira d'un banquier de Lion une fort grosse somme.

II. LIVRE DES ROIS.

Page 407. ligne 16. Sous Josué. Ajoutez : L'endroit d'Isaïe xxviii. 27. & celui du Pseaume xvii. 9. 10. 11. insinuent qu'il arriva une tempête dans cette occasion , & que les Philistins furent saisis d'une frayeur envoyée de Dieu.

Page 408. l. 5. Leurs anciennes limites. Effacez les deux lignes suivantes , jusqu'à : Les Paralipomènes ; & ajoutez : Ou plutôt , David ayant battu les Philistins à *Bochim* , allez près de Jérusalem , & les ayant chassés du côté de Gabaa , il les poursuivit depuis cette dernière ville , jusqu'à Gazer. De Jérusalem à Gabaa , il n'y a que deux lieux ; & de Gabaa à Gazer , environ quatre lieux.

Page 430. lig. 5. D'Anthedon , & de Gaze. Ajoutez : Enfin on peut traduire : *il prit le frein du cou de la main des Philistins* , & il y a assez d'apparence que saint Jérôme avoit mis , *frantum cubiti* , au lieu de *frantum tribusi* , qui est une correction de copiste.

Mais comme tout cela ne satisfait pas , il faut chercher d'autres moyens de résoudre cette difficulté. Nous lisons dans les Paralipomènes , (*a*) que David prit *Geth* , & ses filles. Il y a ici une transposition d'une lettre ; au lieu de *Géthim* , on a lû , *Méteg* . . .

Là-même , l. 10. Ses filles , ou ses bourgades. Ajoutez : Dans les Nombres xxxiii. 28. on lit *Mesca* , ou *Mesec* , qui est une station des Israélites dans le désert , aux environs de Geth , & d'Asmona. *Mesca* , est apparemment le même que *Méteg* ; ainsi on pourroit lire ici : *David prit Méteg* , & sa mere. Il prit Méteg , & Geth ; ce qui concilie les Rois avec les Paralipomènes , qui portent qu'il prit Geth , & ses filles. Dans les Rois on met qu'il prit la fille , & la mere , *Méteg* , & *Geth* .

Page 434. l. 24. Au sujet de la vallée des Salines. Ajoutez : Mais comme nous avons déjà remarqué ailleurs que l'Idumée que David conquit au

(a) L. PAR. xxviii. 27

retour de son expédition contre la Syrie, devoit être à l'orient de la terre sainte, nous devons aussi chercher la vallée des Salines dans le même pays. Or nous trouvons dans la Palmyrène, qui est dans la Syrie de Soba, environ à une lieue de Palmyre, (a) ou Thadmyre, vers le midi, tirant du côté de l'Idumée, une grande plaine de sel, d'où l'on tire beaucoup de sel pour tout le pays. C'est apparemment dans cette plaine que David défit les Iduméens, qui étoient venus à sa rencontre lorsqu'il retournoit de la guerre de Syrie. La ville de Palmyre, & la vallée de sel dont nous parlons, sont environ à deux journées de Bozra capitale de l'Idumée orientale. C'étoit le chemin de David en revenant de la Syrie de Soba à Jérusalem. Plin (b) dit que les solitudes de Palmyre s'étendent jusqu'à la ville de Pétra. Ce qui a donné lieu à placer la vallée des Salines près de la mer morte, c'est que les Septante ont traduit par la *vallée de sel*, (c) ce que S. Jérôme a rendu par la *vallée du bois*, près de Sodome.

Page 451. l. 10. Qu'il se remit de ses fatigues. Ajoutez: Qu'il allât dans sa maison, qu'il y passât la nuit avec Bethsabée sa femme, afin que l'enfant qui en devoit naître, passât pour fils d'Urie. David ne pensoit pas encore à faire mourir Urie, ni à épouser Bethsabée; il ne songeoit qu'à mettre à couvert l'honneur de cette femme, & à couvrir son propre crime.

Page 454. l. 4. Elle le pleura. Effacez les deux lignes suivantes, & lisez: Elle avoit commis un très-grand crime en péchant avec David, & en violant la foi conjugale. Mais depuis la mort d'Urie, elle put sans péché épouser David, n'ayant apparemment point eu de part au meurtre de son mari commis par l'ordre de David. L'ambition la porta trop loin, &c.

Page 506. l. 10. Jamais en arrière. Ajoutez: Siba dit à David que les montures qu'il amène, & les rafraichissemens qu'il présente, sont pour les esclaves de sa Majesté. C'est une manière de parler commune parmi les Orientaux. (d) Ils disent que des bijoux très-précieux, sont dignes de la garde-robe des esclaves du Roi; qu'un Ambassadeur qui a fait la révérence au Roi, a baisé les pieds des esclaves du Roi. Voyez les complimens d'Abigail à David. 1. Reg. xxv. 27.

Page 509. lig. 5. Avant le §. 18. Ajoutez: CHUSAI ARACHITES. *Chusai Arachite*, ou l'Arachéen. Peut-être étoit-il de la race des anciens Aracéens, dont il est parlé dans la Génèse, (e) parmi les descendans de Caanan. Ces Aracéens demeuroient à *Araca*, ou *Arca*, dans la Phénicie,

(a) Voyez la Relation de Palmyre insérée dans le voyage de M. le Brun, p. 343.

(b) Plin. l. 5. c. 24.

(c) Genes. xiv. 18. פתח הים ודן

(d) Chardin, voyage de Perse, p. 234.

(e) Genes. x. 17.

entre Atad , ou Orthofie , & Tripoli. Mais ces Aracéens font écrits autrement qu'*Arachi* en cet endroit ; ainfi j'aime mieux dire que le nom d'Arachéen donné à Chufai , vient de la ville d'Arach , où Archi , frontière de Benjamin , & d'Ephraïm , (*a*) à l'occident de Béthel , tirant vers Béthoron.

Page 519. l. 11. Dans le tombeau de fon pere. Ajoûtez : *Joseph (b)* dit que ceux qui fe tuent eux-mêmes , font hais de Dieu , & des hommes , & que Moÿfe les condamne à demeurer fans sépulture jufqu'au coucher du foleil , (comme ceux qui ont été fuppliciez pour leurs crimes par fentence des Juges ,) (*c*) quoique ce Légiflateur accorde la sépulture même aux ennemis tuez dans le combat. On ne trouve toutefois aucune Loi fur cela dans Moÿfe.

Page 550. l. dernière. Entte Damas , & Panéade. Ajoûtez : Cette ville d'*Abéla* , eft la même que Hoba , (*d*) & qu'Abyla de Lyfanias connuë dans faint Luc. (*e*)

Page 560. lig. 12. Avant le *ψ. 14.* Remarquez ici l'ancien ufage de garder les corps des fuppliciez attachez au poteau. Les faintes femmes qui avoient fuiVI JESUS-CHRIST , ne le quittèrent pas à la croix. Il y avoit auffi des foldats qui le gardoient. Vénus dans Homère , (*f*) garde le corps d'Hector mis à mort par Achille. On fait l'histoire de la Mattone d'Ephéfe.

Page 581. l. antepenult. Ajoûtez : Les deux Ariels de Moab , font les deux villes d'Ar , ou plutôt la ville d'Ar , ou Aréopolis , capitale de Moab , qui étoit partagée en deux , par l'Arnon qui paffoit au milieu d'elle. Eufèbe , & faint Jérôme en parlent fous le nom d'*Ariéla*.

Page 594. lig. 9. L'ancienne ville de Jérufalem. Ajoûtez : David ouït apparemment une voix du Ciel qui crioit à l'Ange : C'eft affez. Ou il jugea que Dieu avoit dit à l'Ange de ne plus frapper , parce qu'il lui vit remettre fon épée dans le fourreau , & qu'auffi-tôt la peste cefla.

Page 631. l. 38. Le parvis des Prêtres avoit deux cens coudées fur chacun de fes quatre côtez. Ajoûtez : De fes quatre côtez en dehors , mais en dedans , il étoit plus reflerré , parce qu'il y avoit des appartemens qui occupoient les quatre côtez de l'orient , du couchant , du feptentrion , & du midi. Ce parvis avoit les mêmes ornemens , & les mêmes portiques que le parvis d'Ifraël. L'un , & l'autre étoient de grandes cours. . .

Après la page 632. Dans l'explication du Temple de Salomon , *lig. 23.* Trente-quatre pieds deux pouces de long , fur dix-fept pieds un pouce

(*a*) *Jofue* XVI. 2.

(*b*) *Jofeph. lib. 3. de Belle , c. xi. p. 833.*

(*c*) *Deut. XXI. 22.*

(*d*) *Genef. 219. 15.*

(*e*) *Luc. 111. 1.*

(*f*) *Homér. Iliad. XXIII.*

de large. Lisez : Trente-quatre pieds deux poudes de large , sur dix-sept pieds un pouce de long.

Dans la vûe , & élévation du Temple , mettez MIDI en la place du SEPTENTRION , & le SEPTENTRION au lieu du MIDI.



III. LIVRE DES ROIS.

Page 635. l. 7. Dans de semblables épuisemens. Ajoûtez : L'Empereur Barberouffe sur la fin de sa vie fut conseillé par un Médecin Juif de tenir continuellement de jeunes garçons sur sa poitrine pour l'échauffer. On employe quelquefois de petits chiens au même usage. (a)

Page 640. lig. 9. Formé , & réuni. Ajoûtez : Voici de nouvelles conjectures sur ces derniers mots : *Séméï* , & *Réï* , & *le gros de l'armée*. Les Septante ont lû : *Séméï* , & *ses amis les puissans* , ou les braves de David. Le Syriaque , & l'Arabe : *Séméï* , & *Raïa héros* , ou géans de David. Je voudrois traduire : (b) *Ni les écoutans , ni les voyans , ni les braves de David* , n'étoient pas dans le parti d'Adonias. Les écoutans , & les voyans , marquent le public , voyez ci-après *ψ. 20.* ceux qui favoient l'intention du Roi , & la volonté de Dieu à l'égard du successeur de David ; ou peut-être , les Prophètes , & les enfans des Prophètes ; les maîtres , & les disciples , dont l'autorité étoit grande dans le pays.

Page 690. l. 12. Semblable à cette explication. Ajoûtez : Mais en comparant ce *ψ. 21.* au *ψ. 24.* de ce même Chapitre , je crois que l'un doit s'expliquer par l'autre. Au *ψ. 24.* il est dit que le Royaume de Salomon s'étendoit depuis *Taphsa* , jusqu'à *Gaze* ; & au *ψ. 21.* il est remarqué que non-seulement il alloit jusqu'à *Gaze* , mais qu'il s'étendoit depuis le torrent des *Philistins* , qui est ou celui de *Gaze* , ou celui de *Bézor* , jusqu'au bras le plus oriental du Nil.

Page 785. l. 13. En parlant de la terre de Chabul. Ajoûtez : Joseph (c) dit que la basse Galilée s'étend depuis *Tibériade* , jusqu'à *Chabulon* , ville située sur la mer , & voisine de *Ptolémaïde*. Ailleurs , (d) en rapportant l'extrait des Annales des Tyriens , qui parloient de *Hiram* , de Salomon , il dit que Salomon donna à *Hiram* la ville de *Zabulon*. Dans le Livre de sa vie , (e) il met le bourg de *Chabulon* près de *Ptolémaïde* , environ à soixante stades , ou deux lieues de cette ville. Enfin en parlant de la ville

(a) Bartholin de morbis Babilonis , art. 9.

(b) Je lis ורמי ונכריים שמעי au lieu de שמעי ורמי ונכריים

(c) Joseph de Bello , l. 3. c. 4.

(d) Idem lib. 1. contra Apion. p. 1042. D.

(e) Idem. de vita sua , p. 1015. b. c.

de Zabulon, (a) où Cestius se retira après sa déronce, il dit que Zabulon est une bonne place de Galilée, qui separe les terres de Ptolemaïde, de celle des Juifs. De tous ces passages comparez les uns aux autres, il me paroît, 1°. que selon Joseph, Zabulon, Chabul, & Chabulon ne font qu'une même ville. 2°. Zabulon, ou Chabulon étoit fort près de la mer, & de Ptolémaïde. Mais comme Josué parle de la ville de Zabulon, Ch. xix. 27. 34. comme différente de Chabul marquée dans le même v. 27. du Chap. xix. Il y a beaucoup d'apparence que Joseph s'est mépris, en confondant Chabul, Chabulon, & Zabulon.

Page 789. l. 10. De l'eau qu'en ce seul endroit. Ajoutez : On voit encore aujourd'hui les ruines de Thadmor, ou Palmyre, dont les voyageurs nous ont donné la description. On ne connoit rien de plus magnifique dans tout l'Orient. On y voit des ruines superbes de palais, de temples, & d'autres édifices publics, & une infinité de colonnes. Les inscriptions qui s'y trouvent en grand nombre, sont en Grec pour la plupart ; il y en a aussi plusieurs en caractères Palmyréniens, qui sont aujourd'hui entièrement inconnus. On ne voit dans les inscriptions qui sont en Grec, aucune marque de Judaïsme ; mais il pouvoit y en avoir dans celles qui sont en langue Palmyrénienne aujourd'hui inconnue. On peut voir le voyage de M. le Brun, page 342. & suiv. où il a inséré une relation d'un voyage de Palmyre, par M. Halifax.

Page 799. l. 6. Ajoutez : Plutarque (b) parle des déshs de sagesse que faisoient les Rois d'Ethiophie, & d'Egypte.

Page 847. l. 7. Sur quelques places d'Ephraïm, par exemple, sur Sichem, & Phanuël, que Roboam fit bâtir. Effacez cela. Ce fut Jéroboam, & non Roboam, qui fit bâtir ces places. 3. Reg. xii. 25.

Page 849. l. 5. & 7. & 11. Lisez *Juda*, au lieu, d'*Israël*.

Page 864. Avant le v. 24. Lisez : v. 23. STRAVIT ASINUM SUUM PROPHETA. Le vieux Prophète sella son âne pour l'autre Prophète. Quelques Exemplaires Latins lisent *Propheta*, au lieu de *Propheta*. Mais l'Hébreu, le Caldéen, & les Septante marquent distinctement que l'âne fut sellé, non par lui, mais pour lui. Il paroît qu'il étoit venu à pied à Béthel, & qu'il s'en setoit retourné de même, si le vieux Prophète ne lui eût prêté son âne.

P. 880. Après la ligne 12. Ajoutez : v. 27. TRADIDIT EA IN MANU. Il les mit entre les mains, ou plutôt il le mit sous la garde, sous la puissance de ses gardes. L'Hébreu : (c) Il les mit sur la main des Princes de ses sœurs. La main marque souvent le lieu ; & c'est ainsi qu'Aquila, &

(a) Joseph. de Bello, l. 3. c. 37.

(b) Plutarch. Convivium, p. 152.

(c) על יד שרי הרצח אקו. אקו. אקו. אקו.

וְאֵן תְּרַצְּוּהוּ. Sym. Πρὸς τὸν εἰσὺν ἑνὸς ἢ καὶ ὁμοῦ.

Symmaque l'ont pris en cet endroit. Roboam mit ses boucliers dans la sale de ses gardes.

Page 881. lig. 9. Maacha fille de Salomon. Lisez : Maacha fille d'Abesalon. Voyez le Chap. suiv. §. 2.

Page 910. lig. penult. La foi que Dieu lui donna alors , étoit la récompense de son hospitalité. Lisez : Dieu lui donna la foi , en même tems qu'il lui mit dans le cœur d'exercer si généreusement l'hospitalité , &c.

Pag. 922. l. 19. L'Auteur de l'Original. Lisez : L'Auteur de la Vulgate.

Page 932. l. 10. Est trop limitée. Ajoutez : ALTARIA TUA DESTRUXERUNT. Ils ont détruit vos Autels. Les Prophètes qui demouroient dans le Royaume des dix Tribus , pour contenir le peuple dans le service du Seigneur , & pour empêcher qu'il ne s'abandonnât à l'idolâtrie , & ne courût aux autels prophanes des veaux d'or , avoient érigé sur les montagnes d'Israël , des autels au Seigneur , sur lesquels on lui offroit des offrandes , & des sacrifices. C'étoit un mal devenu nécessaire dans la conjoncture des tems. Dans le Royaume de Juda , de tels autels n'auroient point été approuvez ; mais on les souffroit dans Israël , & Elie se plaint ici que les Israélites adoreurs des veaux d'or , les avoient détruits. Voyez 3. Reg. xviii. 30. un de ces autels démolit sur le Carmel.

Page 936. ligne antepenult. Sept fois le jour. Otez le jour. Ce terme n'est pas de l'Ecriture.

Page 979. l. 19. Josaphat , & Joram. Lisez : Josaphat , & Ocholias.



IV. LIVRE DES ROIS.

*T*able Chronologique , p. 1v. Il faut corriger l'année de la maladie d'Ezéchias , & la mettre l'an du monde 3291. Nous montrerons ci-après qu'elle arriva l'année même de la venue de Sennachérib dans la Judée.

La prétendue expédition de Sennachérib contre l'Egypte , nous paroît absolument douteuse ; il put s'avancer jusques vers Péluse en marchant contre Tharaca Roi de Chus ; & ce fut dans ce voyage , que son armée fut mise à mort par l'Ange exterminateur.

Page v. l. 2. Ajoutez : An du Monde 3322. Assaradon réunit le Royaume de Babylone à l'Empire d'Assyrie la vingt neuvième année de son regne.

An du Monde 3329. C'est lui qui députa un Prêtre aux Cuthéens , en voyez à Samarie par Salmanasar. 4. Reg. xvii. 25. 26.

Préface , p. 11. lig. 24. On peut ce me semble répondre à toutes ces

raisons, & concilier toutes ces prétendues contrariétés. Premièrement, tout ce que l'on a dit pour prouver que ce ne peut être le même Auteur qui a écrit, ou compilé les Rois, & les Paralipomènes, n'est d'aucune force, si l'on suppose qu'Esdras ayant en main divers mémoires, a jugé à propos de nous les rédiger comme il les trouvoit dans ses Originaux, sans se mettre en peine de les concilier, & de les accorder; sans affecter d'éviter les redites, & de raconter la même chose, tantôt avec plus d'étendue, & tantôt plus en raccourci.

2°. Ce que l'on rapporte pour montrer qu'Esdras n'en peut être l'Auteur, est démonstratif, si l'on veut supposer qu'Esdras a composé cet Ouvrage tel que nous l'avons. Mais si l'on suppose que depuis sa mort on y a ajouté quelques circonstances, ainsi qu'Esdras lui-même a cru pouvoir en ajouter aux Livres qu'il a rédigés, & aux Mémoires qu'il nous a laissés, le raisonnement que l'on forme contre lui, tombera, & demeurera sans force. Ainsi je ne voudrois pas m'éloigner légèrement du sentiment commun qui attribue à Esdras les Rois, & les Paralipomènes.

Page x. l. dernière. Quelqu'un (a) a attaqué un point de notre Dissertation sur la prière que fit Naaman à Elisée, après que ce Prophète l'eut guéri de la lèpre. On trouve mauvais que nous ayons adopté le sentiment singulier de Bochart, qui est que Naaman demande pardon d'une faute passée; au lieu qu'on veut qu'il demande permission de se trouver avec le Roi de Syrie son maître dans le Temple de Remmon, & de s'y prosterner lorsque ce Prince s'appuyera sur son bras. On prétend que notre sentiment est insoutenable. Naaman, dit-on, n'avoit-il point fait d'autre acte d'idolâtrie, que d'adorer avec le Roi dans le temple de Remmon? Pourquoi ne demande-t-il pardon que de celui-là seulement? On n'en rapportera jamais une raison tolérable. D'ailleurs le Texte, les Versions, marquent toutes le présent, ou le futur; aucune n'insinue le passé. Il faut donc s'en tenir au sentiment de tous les Interprètes Catholiques. Voilà ce qu'on m'objecte. Il faut essayer d'y répondre.

Ce sentiment que l'on croit être singulier à Bochart, est soutenu au moins par une bonne douzaine d'Ecrivains célèbres par leur érudition, & par leur connoissance de la langue sainte, & du stile de l'Ecriture. On peut consulter Jean-André Quenstedt dans la Dissertation qu'il a faite sur cet endroit. (b) Il cite Saubert, Valtherus, Glassius, Dorschaus, Danhaver, Calovius, Dillhéus, & quelques autres. On peut ajouter

(a) Mémoire de Trévoux, Mars 1733.

(b) Johan. Andr. Quenstedt Dissert. singul. in 4. Reg. v. 18. in Theodoro Dissert. Theol. Philologicæ. Saubert. Pivarianus Paraphrasis in Bibl. Norimberg. Valther. centur. miscellan. Theolog. art. 6. Glassius ab Hispan de hoc loco consultus.

Dorschaus Theol. Zach. part. 6. Danhaver. comment. sciential. t. 1. p. 2. Calovius annotat. Antiquot. in 4. Reg. v. 18. Dillhéus. disput. Academicæ. t. 2. disput. 16. & 22. Pautil. idem. null. p. 436. Cécus. projet de traduction, p. 471.

Vantil, & Céne dans son Livre intitulé, *Projet de traduction*. Nous ne parlons point de Bochart, que nous avons suivis, & citez dans nôtre Dissertation.

Tous ces Ecrivains frappent comme nous du danger qu'il y a d'approuver la demande que Naaman semble faire à Elisée, & la permission qu'Elisée semble lui donner de se trouver avec un Roi idolâtre dans un temple d'idoles, & de s'y prosterner devant le faux Dieu, ont crû qu'il falloit recourir à l'explication que nous avons donnée à ce passage. Nous pouvons ajouter que nous avons rencontré plus d'une personne, de fort bon esprit, à qui les explications ordinaires, que l'on prétend être celles de rous les Interprètes Catholiques, ne satisfaisoient point, & qui avoient beaucoup de peine sur ce passage expliqué de cette sorte.

On avance un peu trop légèrement que le sentiment que nous avons abandonné, sans toutefois le condamner, est celui de tous les Interprètes Catholiques. Grégoire de Valence (a) fameux Jésuite, condamne comme nous la demande de Naaman, dans la supposition qu'il veuille continuer à fréquenter le temple de Remmon. Le Cardinal Hugues de S. Cher (b) prouve fort bien que l'action de Naaman étoit un péché; & il n'excuse Elisée, qu'il suppose la lui permettre, que par une assez mauvaise raison. Il dit que ce Prophète usa de dispense envers Naaman, en faveur de la Religion Judaïque; il ne lui permit d'accompagner le Roi son maître dans le temple de Remmon, qu'après lui avoir fait promettre qu'il renonceroit en tems & lieu au service de ce Prince, & dans l'espérance que sa demeure dans la Cour du Roi de Damas, lui donneroit des ouvertures, & des facilités pour y prêcher le vrai Dieu, & pour y soutenir les intérêts de la vraie Religion. Je n'en rapporte aux Juges équitables, si ces raisons suffisent pour autoriser Naaman à demeurer dans une Cour idolâtre, à fréquenter un temple d'idoles, & à y faire à l'extérieur, ce qu'y faisoit un Roi adorateur de Remmon. Peut on soutenir ce sentiment depuis la condamnation solennelle que l'Eglise a faite du culte Chinois?

On soutient que je ne donnerai jamais une raison tolérable que Naaman n'ait fait aucun autre acte d'idolâtrie, que d'adorer avec le Roi son maître dans le Temple de Remmon; ce qu'il faudroit dire pour soutenir mon opinion. Je puis déjà nier absolument ce principe. Ne peut on pas demander pardon d'un grand péché, & qui enferme en quelque façon éminemment tous les autres, sans faire mention des autres péchez qui en sont des suites? Quand un Idolâtre, honnête homme d'ailleurs, demande pardon de ses actes d'idolâtrie les plus marquez, & les plus publics,

(a) Grégoire de Valence, *tratt. de fide, & fidei* | Cornel. à Lapide in 4. Reg. v. 18.
græss. disput. 1. quæst. 3. puncto 2, ad 3. apud | (b) Hugo Cardinal, in 4. Reg. v. 18.

n'est-il pas censé demander pardon de tous les autres ? Qu'y a-t'il en cela de contraire à la raison, au bon sens, à l'usage ordinaire ? Ces raisons font-elles inolérables ?

On ajoûte que le Texte, & les Versions marquent toutes le présent, ou le futur, & qu'aucune n'insinuë le passé. Il faut que l'on n'ait pas pris la peine de consulter le Texte, car certainement il lit au passé. (a) Le Chaldéen y lit de même. Voici l'Hébreu à la lettre : *Que le Seigneur pardonne ceci à votre serviteur. Mon maître venant au temple de Remmon pour y adorer, & s'appuyant sur mon bras, & j'ai adoré dans le temple de Remmon ; lorsque j'ai adoré dans le temple de Remmon, que le Seigneur pardonne cette action à votre serviteur. Elisée lui répondit : Allez en paix.* Si l'on s'en rapporte à ce Texte, il est visible que Naaman demande pardon pour le mal qu'il a fait avant sa conversion. Il est mal-aisé de ne le pas prendre en ce sens, si l'on fait attention que l'Auteur sacré se sert du même terme pour signifier l'adoration de Naaman, & celle du Roi. Or le Roi de Damas rendoit sans doute le culte de latric à Remmon ; on a donc sujet de croire que Naaman le lui rendoit aussi. Or comment excuser dans Naaman le culte des Idoles, de quelque manière qu'on l'entende ?

Si l'on veut qu'il ait rendu ses adorations au vrai Dieu dans le même temple de Remmon, où le Roi de Damas les rendoit à l'Idole, & que l'action de l'un, & de l'autre étant la même au dehors, ait été fort différente au dedans, à cause de la diversité des objets, on tombe dans un inconvenient dangereux à la Religion, & qui ne peut être approuvé dans le Christianisme, où le déguisement, & la fiction dans la foi, & dans le culte essentiel, passe pour une vraye prévarication. (b) *Qui me erubueris, & meos sermones, hunc filius hominis erubescet, cum veneris in majestate sua.* Reste donc le parti qui veut que Naaman en se prosternant devant l'Idole avec le Roi, ait rendu au Roi un service qu'il lui devoit, à cause de son emploi, sans aucun rapport à l'Idole, pour laquelle il n'avoit que du mépris. J'avouë ma foiblesse, si c'en est une ; je ne puis être de ce sentiment ; j'en crains les conséquences : & je ne puis me persuader qu'un Israélite éclairé, & zélé comme étoit Elisée, ait pû approuver une telle action.

Commentaire, p. 2. l. 14. Mêlée avec de la paille. Ajoutez : Au milieu de la platte-forme il y avoit une ouverture environnée d'une balustrade. Cette ouverture se fermoit par une espèce de porte, ou de trappe, que l'on ôtoit pour donner du jour, ou de l'air à la sale qui étoit au dessous. C'est par cette ouverture qu'Ochosias se laissa tomber.

רמון יסלח נא יהוה לעבדך בדבר הזה | חוה יסלח יהוה לעבדך כבוא ארני על
 בית רמון לחשתחות שמה והוא נשען על | בית רמון לחשתחות שמה והוא נשען על
 ידי השתחיותי בית רמון בהשתחיותי ידי | (b) Luc. 22. 26.

Page 21. l. 5. Saint Chrysoſtome (a) croit que ces enfans qui injurièrent Eliſée, étoient en âge de répondre de leur conduite, & qu'ils avoient au moins dix ans.

Page 30. l. 20. Du pays de Moab. Effacez : Les Géographes ne nous apprennent pas ſa ſituation ; & liſez : *Muri fétiles*, ou *Kir-hareſeth*, eſt la même que la ville d'Ar, ou Arcépolis capitale de Moab.

Page 36. lig. 9. La Magdeleine. Liſez : Marie de Béthanie.

Page 93. l. 20. Racontez-nous ce que c'eſt. Ajoutez : Ou enfin, Jéhu leur dit : *Savez-vous qui eſt cet homme, & ce qu'il m'a dit ? Ils répondirent : Non ; mais racontez-le-nous.* Cette Verſion fait un très-bon ſens.

Page 99. l. 18. Contre l'ardeur du ſoleil. Ajoutez : Les Perſes, (b) hommes, & femmes, tous les matins ſe frottent les yeux, & les ſourcils de collyte noir, & paſſent dans les paupières un poiſon d'acier fin bruni, diſant que cela fortiſie la vûe.

Page 105. l. 15. Les Officiers de Jéhu. Liſez : Les Officiers d'Achab.

Page 106. lig. 16. Béthachad eſt un nom de lieu, &c. Euſébe dit que Béthachad eſt ſitué dans le Grand-Champ, environ à quinze milles de la ville de Légion.

P. III. l. 22. Avant le v. 28. Ajoutez : v. 27. *FEGERUNT PRO EA LATRINAS.* Ils firent en la place un lieu deſtiné pour les beſoins de la nature. Ils abandonnèrent ce Temple au public, en forte que le peuple ſ'en ſervit pour ſes beſoins naturels. Le Roi Artaxercés dans ſon Édit en faveur des Juifs, (c) menace de faire changer en lieux publics, les maiſons de ceux qui s'oppoſeront à ſes ordres. On voit la même peine dans Daniel. (d) Nabuchodonofor y menace les Devins de Chaldée de faire de leurs maiſons des lieux deſtinez pour les beſoins de la nature, s'ils ne lui expliquent ſon ſonge.

Page 173. lig. 20. Depuis peu d'années. Liſez : Plusieus années auparavant.

Page 181. l. 16. Au jour du ſabbat. Effacez le reſte de cet article, & tout le ſuivant ; & mettez en la place : Parce que cette tribune avoit beaucoup de rapport à celle où le Roi ſe plaçoit dans le Temple. Le pupitre où on liſoit la Loi, eſt apparemment *le muſach de Juda*, (e) que Manaſſé étant aſſiégé dans Jérusalem, fit découvrir, & dépouiller de ſes ornemens. Et *le muſach du ſabbat*, eſt la tribune où le Roi ſe plaçoit tous les jours de ſabbat. Ezéchiél (f) dit expreſſément que la porte orientale du parvis des Prêtres, ne s'ouvroit que le jour du ſabbat, & des néoméniés,

(a) Chryſoſt. lib. 3. *adv. ſ. vituperatores vita*
Mouſſé

(b) Chardin, ſcience des Perſes, t. 2. p. 202.

(c) 1. *Eſdr.* vi. 11.

(d) *Dan.* ii. 5.

(e) *Iſa.* xxii. 8.

(f) *Ezech.* xlvi. 1. 2. 3.

& que ces jours-là le Roi entroit dans le Temple par le parvis d'Israël, & se tenoit pendant qu'on offroit le sacrifice, à l'entrée de la porte du parvis des Prêtres, où étoit sa tribune. Le grand-Prêtre Joiada voulant faire reconnoître pour Roi le jeune Prince Joas, (a) fit mettre des gardes autour de lui dans le *musach* qui étoit dans le Temple. Ce *musach*, ou cette tribune, fut bâti par Salomon. (b) Il étoit de bronze, & d'une richesse proportionnée à la magnificence de ce Prince.

Achas fit donc ôter de sa place ce *musach*, ou cette tribune, & il la fit serrer dans quelque lieu caché, de peur que le Roi de Syrie ne s'en fâisît.

Page 186. l. 21. Jean Hircan ruina Samatie de fond en comble. Ajoutez : Aulus Gabinus Proconsul de Syrie, la rétablit, (c) l'an 4657. de la période Julienne, du Monde 3947. Mais c'étoit peu de choses. Elle porta le nom de Gabinienne, ou de ville de Gabinus, (d) en mémoire de son restaurateur, jusqu'à ce que Hérode le Grand la remit dans un état plus florissant, & lui donna le nom de Sébaste, en l'honneur d'Auguste. Il l'environna d'une enceinte de muraille, de vingt stades, ou de deux mille cinq cens pas, & il bâtit au milieu de la ville un Temple d'une stade & demi, ou de cent quatre-vingt-huit pas de circuit.

Page 203. l. penult. Au premier Mars. Lisez : Au premier mois.

P. 208. l. 10. Bérose parloit des guerres de Sennachérib contre l'Egypte. Mais ni lui, ni Hérode ne lui font pas passer la ville de Péluse, qui est la première de l'Egypte du côté de la Palestine. Je ne sai même si cette expédition contre l'Egypte, doit être distinguée de celle qu'il fit contre Tharaca Roi de Chus, voisin de l'Egypte. Ce voyage ne dura que peu de jours ; & à l'égard de la maladie d'Ezéchias, il est indubitable qu'elle arriva la quatorzième année de son regne, la même année qu'il fut attaqué par Sennachérib, & peut-être quelques tems après la défaire de ce Prince. Voyez ci-après la Note sur la page 235. Tout ce que l'Ecriture, & les Prophanes nous apprennent de l'entreprise de Sennachérib contre la Judée, & contre l'Egypte, s'est pû faire en moins de huit mois.

Là-même, l. 17. Effacez : Ce fut pendant la guerre d'Egypte qu'Ezéchias tomba malade, & qu'il guérit miraculeusement.

Page 235. l. 5. Effacez : Mais cette raison n'est pas sans réplique ; & mettez : On sait démonstrativement qu'Ezéchias tomba malade l'année de la venue de Sennachérib en Judée. En voici la preuve. Ezéchias ne

(a) 4. Reg. xi. 6.

(b) 2. Par. vii. 13.

(c) Joseph. Antiq. l. 14. c. 10.

(d) Syncell. Chronic. pag. 308. Uffer. ad an. 3979.

regna que vingt-neuf ans. (a) Il en avoit régné quatorze avant la guerre de Sennachérib ; (b) il en regna encore quinze depuis. (c) Donc la maladie arriva la quatorzième année de son regne.

Page 255. l. 13. Sa maladie étoit un abcès, ou un ulcère. Ajoutez : Le Pape Jean XXI. (d) croit que c'étoit une pleurésie. D'autres que c'étoit la peste. Bartholin (e) veut que ç'ait été une esquinancie. Il en juge par le remède qui le guétir, lequel est bon contre les inflammations, & même pour meurir les duretez des amygdales, & des parotides.

Page 257. Ce que l'on trouva sous Josias étoit apparemment le Deutéronome. Lisez : C'étoit apparemment les Chapitres xxviii. xxix. xxx. du Deutéronome, qui contiennent l'acte du renouvellement de l'alliance entre le Seigneur, & son peuple. Moÿse après avoir été le médiateur de l'alliance faite à Horeb, voulut la renouveler dans les plaines de Moab un peu avant sa mort ; alors il dressa un acte de cette rénovation, & le fit mettre à côté de l'Arche. (f) Les menaces du Seigneur qui effrayèrent si fort le Roi Josias, sont bien remarquables dans les trois Chapitres dont nous venons de parler.

Dans les alliances, & dans les achats, on écrivoit d'ordinaire deux copies du contrat, dont on mettoit une copie scellée dans un coffre, ou autre lieu sûr ; & l'autre copie demouroit ouverte entre les mains des contractans. Une copie de l'alliance du Seigneur avec Israël, fut mise dans l'Arche, & l'autre copie à côté de l'Arche. Voyez *Jerem. xxxiii. 12. 13. 14.* & nôtte Dissertation sur la forme des Livres anciens.

Page 280. l. 15. Ont crû apparemment que Jéchonias. Lisez : Que Joachas.

Page 289. 4. Reg. xxiv. Voyez Joseph, de *Bello Jud. lib. 6. c. 8. in Gr. p. 948. D.* de quelle manière il parle de cette action de Jéchonias.

Page 296. l. 1. Chemin couvert. *Naga.* Je ne remarque rien de ces chemins couverts, ni dans Joseph, ni dans l'écriture. Mais Dion (g) parlant du dernier siège de Jérusalem, dit que les Juifs avoient des conduits souterrains, qui passant sous les murailles de la ville, alloient se rendre bien loin de là dans la campagne. Que les Juifs sottoient par-là, & attaquoient ceux des Romains qui s'écartoient de leur camp.

Page 304. l. 5. 6. Evilmérodach est le même qui est appelé Balthazar dans Daniel, & dans Baruc. Effacez, & lisez : Evilmérodach est pere de Balthazar. Voyez nôtte Commentaire sur Daniel, & la Dissertation sur les anciennes Monarchies, à la tête d'Isaïe, p. lxxiii.

(a) 4. Reg. xviii. 2. & 2. Par. xxix. 1.

(b) 4. Reg. xviii. 13. & Isaï. xxxvi. 1.

(c) 4. Reg. xx. 6. & Isaï. xxxviii. 5.

(d) *Joan. xxi. Thesaur. pauper. c. 26.*

(e) *Bartholin. de morbis Bibliæ. art. 20.*

(f) *Deut. xxxi. 26.*

(g) *Dion. lib. 66. p. 247.*

DU I. ET II. LIVRE DES PARALIPOMENES. 133

P. 697. l. dernière. De même nature. Ajoutez : Ethan Esraïte est le même qu'Ethan fils de Chufi, ou de Chafia de la tribu de Lévi, & de la famille de Mérari. (a) Il en est souvent parlé dans les Paralipomènes. Il s'appelloit aussi Idithun, & son nom se trouve à la tête de plusieurs Pseaumes. Ethan étoit un des premiers Musiciens du Temple, (b) sous les regnes de David, & de Salomon. Il présidoit à une des trois bandes de Musiciens qui chantoient, & qui jouoient des instrumens autour de l'Autel des holocaustes. Héman présidoit à la bande du milieu, Asaph à celle de la droite, & Ethan à celle de la gauche.

Héman étoit fils de Johel, de la tribu de Lévi, & de la race de Caath. Il étoit apparemment le chef de la musique du Temple, puisque comme nous le venons de voir, il présidoit à la bande du milieu, & que dans les Paralipomènes, il est appelé, (c) le Voyant, ou le Prophète du Roi, dans les paroles du Seigneur pour sonner du cor.

Chalchol, & Dorda ne sont connus que par ce seul endroit de l'écriture. Je soupçonne qu'il y a ici quelque altération dans le Texte. Le surnom d'Esraïte que l'on y donne à Ethan, ne lui convient pas ; & il y a beaucoup d'apparence que les copistes broüillez par la ressemblance de quelques noms, auront transporté ici Chalchol, & Dorda, du premier des Paralipomènes, (d) où nous lisons entre les descendans de Zara fils de Juda, Ethan, Héman, Chalchal, & Dara,



PREMIER, ET SECOND LIVRE
des Paralipomènes.

Page 48. l. 14. Cinquante talens. Lisez : Cinquante sicles.

Page 74. l. antepenult. En plus d'un endroit. Ajoutez : Lod est apparemment Lydda, nommée depuis Diospolis, à dix lieues de Jérusalem, vers le nord, & l'occident. Ono étoit à trois milles de Lydda, comme Lig-foot l'a prouvé par le Talmud, & par le Livre Juchasim.

Page 117. l. 3. D'or, ou d'argent. Ajoutez : On voit ici que les Philistins portoient leurs Dieux à l'armée, de même que les Hébreux y portoient souvent l'Arche du Seigneur. Les anciens Grecs au siège de Troie, (e) avoient leurs Dieux sur leur vaisseau, Les Romains avoient aussi dans leur

(a) 1. Par. vi. 44.
(b) 1. Par. xv. 17. &c.
(c) 1. Par. xxv. 3.

(d) 1. Par. ii. 6.
(e) Homer. Iliad. ix. Στιβίῳ γὰρ τὸν ἀγάλμα
ψοῦ ἄνω κλέψουσιν.

camp, & dans leurs enseignes, les Dieux tutélaires de la République. Il y avoit pour eux dans le camp une espèce de Temple.

Page 219. l. 18. Les trois mille talens, &c. Corrigez tout cet endroit; & lisez: Les trois mille talens d'or font deux cens quatre-vingt millions cinq cens quatre-vingt-treize mille sept cens cinquante livres, à raison de soixante-neuf mille cinq cens trente & une liv. 5. sols le talent d'or. Les sept mille talens d'argent font trente-quatre millions soixante & dix mille trois cens douze liv. dix sols, à raison de quatre mille huit cens soixante-sept liv. trois sols neuf deniers le talent.

Page 221. l. 8. Lisez: Les dix mille talens font quarante-huit millions six cens soixante & onze mille huit cens soixante & quinze livres de nôtre monnoye.

Page 240. lig. 2. Trois mille sept cens. Lisez: Trois mille six cens.

Page 241. l. penult. Sa hauteur de cent. Lisez: De cent vingt coudées;

Page 246. l. 15. On ne donne que vingt-cinq coudées de haut. Lisez: On donne dix huit coudées, c'est-à-dire, dix-sept & demi à chacune des deux colonnes.

P. 273. l. penult. Font de nôtre monnoye trente-deux millions, &c.; Corrigez, & lisez: Trente & un million deux cens quatre-vingt-neuf mille soixante-deux liv. dix sols.

Page 284. lig. 6. Qui obéissoit à Jéroboam. Ajoutez: Je croirois plutôt qu'Ethan est un endroit dont parle Joseph, (a) & où Salomon alloit souvent, à cause des belles eaux, & des beaux jardins qui y étoient. Ce lieu s'appelloit Ethan, & étoit à trois lieues & demi de Jérusalem, sur le chemin d'Hébron. La situation des autres lieux marquez ensuite de celui-ci, répond à cela.

Page 298. l. 2. Avant le §. 22. Ajoutez: §. 21. CONFIRMATIO IMPERIO ACCEPIT UXORES. Voyant son Empire affermi, il épousa quatorze femmes. Il les avoit épousées long-tems auparavant, puisqu'il ne survêcut qu'un an, ou deux ans au plus à cette victoire, & que l'Écriture dit qu'il eut vingt-deux fils, & seize filles. Il ne les eut pas sans doute en si peu de tems. Il faut donc traduire ainsi l'Hébreu: *Et Abia se fortifia. Or il avoit épousé des femmes, &c.*

Page 312. lig. 10. L'alliance d'Afa avec Baafa. Lisez: L'alliance d'Afa avec Bénadad.

Page 321. l. 16. Ajoutez: Saint Jérôme (b) dit que *Baris* est un terme propre à la Palestine, pour marquer des maisons fortes, & fermées de toutes parts comme une tour.

Page 334. l. 18. Et des Assyriens. Ajoutez: Quant au tems auquel cette

[a] Joseph, *Antiq. lib. 8, c. 3.*

[b] Hieronym, *ad Principium.*

DU I. ET II. LIVRE DES PARALIPOMENES. 135

guerre des Ammonites, & des autres peuples liguez contre Jofaphat, arriva, il femble qu'elle est antérieure à celle qui est racontée 4. *Reg.* 111. 12. où les Moabites furent si fort humiliés sous Joram fils d'Achab Roi d'Israël, car depuis cette affaire, qui arriva vers l'an du monde 3109. jusqu'en 3115. qui est l'année de la mort de Jofaphat, il est mal-aisé qu'ils ayent pû se remettre de leur perte. Il est vrai que l'on voit ici avec les Moabites, & les Ammonites, le Roi de Schir, ou d'Idumée, qui étoit alors tributaire à Jofaphat, & qui ne se révolta que contre Joram son fils. Mais ce Roi de Schir est celui de l'Idumée orientale, fort différente de l'Idumée qui est au midi de la Judée, & qui étoit alors tributaire de Jofaphat.

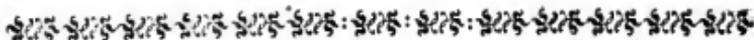
Page 322. l. 1. 2. Sous quatre Généraux. Lisez : Cinq Généraux, & ajoutez à la ligne suivante le nom de Jozabad.

Page 377. l. 9. Contre les Philistins. Ajoutez : Les Livres des Rois ne parlent point de cette guerre. Les Philistins s'étoient déjà révoltés contre Joram Roi de Juda, qui leur fit la guerre avec succès. 2. *Par.* XXI. 16.

Page 443. lig. 10. Les Lévités égorgoient les victimes Pascales, &c. Corrigez : Les Laïques égorgoient eux-mêmes leurs victimes Pascales, s'ils vouloient, & ils en offroient le sang aux Prêtres, par leurs mains, ou par celles des Lévités.

Là-même, l. 15. On vit sous Ezéchias toutes les mêmes choses. Ajoutez : Si ce n'est que les Laïcs n'étant pas purifiés, furent obligés de faire égorger leurs hosties par les Lévités. Mais ici tout Israël ayant été purifié, fit lui-même cette fonction. Voyez le *ψ.* 3. du Chap. xxv. du second des Paralipomènes.

Page 449. lig. 6. Avant le *ψ.* 5. Ajoutez : *ψ.* 3. CUM VENISSET IN JERUSALEM. Le Roi d'Egypte étant venu à Jérusalem, déposa Joachaz. Dans le quatrième des Rois xxiii. 33. il est dit que le Roi d'Egypte le fit enchaîner à Réblat dans la terre d'Emath. Et dans Ezéchiel xix. 4. il est dit que Joachaz, que l'on compare à un jeune lion, fut pris, non sans qu'il y eût bien du sang répandu, & des coups donnés, & qu'il fut conduit en Egypte. Pour concilier tout cela, on peut supposer que Joachaz ayant été établi Roi, en la place de Josias son pere, se mit en armes, & voulut résister à Néchao Roi d'Egypte, qui revenoit de la conquête de Carchemise. Mais qu'ayant été vaincu, & pris par les Généraux du Roi d'Egypte, il fut amené vers Néchao à Réblata. De là le Roi d'Egypte vint à Jérusalem, comme il est marqué ici, & déposa Joachaz dans les formes, imposa un tribut à la Judée, & conduisit Joachaz en Egypte, où il mourut.



I. ET II. LIVRE D'ESDRAS.

Page XIV. Dissertation sur le quatrième Livre d'Esdras, l. 7. Accipiunt palmam. Ajoutez : Saint Barnabé dans son Epître (a) cite ces paroles du quatrième d'Esdras, comme d'un homme inspiré. *Et quand ces choses seront-elles accomplies ? Lorsque le bois sera abattu, & relevé, & lorsque le bois découlera de sang.* Saint Jean même dans l'Apocalypse, (b) semble y faire allusion, en disant : *J'ai vu sous l'autel les ames de ceux qui avoient été mis à mort. . . qui croient à haute voix, en disant : Jusqu'à quand, Seigneur ; ne nous jugerez-vous point, & ne vengerez-vous point notre sang ?* Et l'Auteur du quatrième d'Esdras : *Les ames des Justes qui demeurent dans le lieu où elles sont en réserve, ne demandent-elles pas la fin de ces choses, en disant : Jusqu'à quand espérerai-je ainsi ? Et quand viendra le fruit de ma récompense ?* Mais il y a plus d'apparence que c'est l'Auteur du quatrième d'Esdras, qui fait allusion à l'Apocalypse, dont l'antiquité, & l'authenticité sont reconnus. Les anciens Peres, &c.

Page XIX. l. dernière. Par saint Cyprien qui vivoient au troisième siècle, &c. Corrigez : Par saint Cyprien, & par l'Auteur de l'Epître de saint Barnabé, nous ne pouvons le mettre plus tard qu'au commencement du second siècle, puisqu'il est cité par des Auteurs qui ont vécu dans ce même siècle.

Page XXXVIII. l. 13. Hebraeorum caracteres fuissent. Ajoutez : Le même saint Jérôme remarque au même endroit, qu'encore de son tems quelques anciens Exemplaires Grecs lisoient le nom sacré de Jéhovah écrit en lettres Samaritaines ; ce qui est conforme à ce que nous venons de voir d'Origènes, & d'Eusébe.

Page 145. l. 5. Ce qu'ils devoient dire : Ajoutez : Les Juifs observent la coutume de prier trois fois par jour. Maimonide attribue l'origine de cet usage, au moins quant à l'heure où se faisoient ces prières, à Esdras, &c.

(a) Barnab. Ep. c. xii. *Cuiclam uel in wigā uē
tuoq̄ iēzōn cā dōp Diggōlū ; iēzōn, q̄ uē i
uūlū uēdicōdōuēu ; Kai dōpō Kōiō. O'ras lē-
dōi, klōdō, q̄ dōcō. q̄ dōas cā lōdō uōm uōp.
Quod legitur in 4. Esdr. v. 4. Item citatus ab
Auctore Comment. in Marc. inter opera S. Hiero-
nyimi. Et in traſſ. Cui titulus eſt: Teſtimon. a de
aduentu Domini in carne, inter opera Greg. Nyſ-
ſeni.*

(b) Apoc. vi. 9. *Vidi ſubtus altare animas in-
terſectorum propter uerbum Dei. . . Et clamabant
uocē magna, dicentes: Uſquequē, Domine, ſanc-
tus, & uerus, non iudicas, & non uindictas ſau-
gine noſtrum? Coſter 4. Esdr. xv. 35. Nonne de
his interrogauerunt anima ſuſtorum in promptua-
riis ſuis, dicentes: Uſquequē ſpero ſic? Et quan-
do ueniet fruſtus arca mercedis noſtra?*

la grande Synagogue. Aux jours de fête, & de jeûne, ils ajoutoient une quatrième prière, comme on le voit 2. *Esdr.* ix. 3. Voyez nôtre Commentaire sur les Actes, Ch. 111. 1.

LIVRE DE TOBIE.

*P*age 203. *Table Chronologique*, l. 12. Lisez : An du Monde 3322. Tobie le pere recouvre la vûe quatre ans après l'avoir perduë.

An du Monde 3363. Sa mort, quarante deux ans après avoir recouvré la vûe. Il étoit âgé de cent deux ans.

Là-même, l. 15. Mort du jeune Tobie âgé de quatre-vingt-neuf ans. Lisez : Agé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Pag. 211. l. 37. A certaines odeurs. Ajoutez : Ovide : (4)

*Nulla recantatas deponent pectora curas,
Nec fugies vivo sulphure vitlus amor.*

Mon amour n'est point de ceux que les enchantemens, & l'odeur du soufre brûlé peuvent dissiper.

Page 215. l. 2. De nous informer. Ajoutez : Il est remarquable que JESUS-CHRIST dans l'Évangile (b) insinüe que les Juifs croyoient que le Démon chassé du corps d'un possédé, se retiroit dans les déserts, & les lieux stériles, & inhabitez, & qu'après y avoir été quelque tems, il revenoit reprendre sa première demeure, c'est-à-dire, se saisir de l'homme qu'il avoit possédé d'abord. Ainsi le Démon qui avoit agité Saül, revenoit à lui par intervalles, après avoir été chassé par le son des instrumens de David. Les Septante dans Isaïe, (c) décrivant l'état où devoit être réduite Babytone après sa chute, disent que les Syrènes y feront leurs demeures, que les Démon y danferont, & que les Centaures y habiteront.

Page 241. l. 4. Du malheureux qui les souffre. Ajoutez : Mais peut-on dire que ceux qui les souffrent, soient innocens, & n'ayent pas mérité de les souffrir ? Non sans doute. Dieu ne fait rien d'injuste en punissant l'homme, quand il ne seroit coupable que du péché originel. Et combien de péchez actuels ne commettons-nous pas chaque jour ? Dieu est toujours en droit de nous punir pour nos fautes secrettes, quoique nous ne nous croyions coupables de rien. D'ailleurs à le bien prendre. . .

Page 318. l. 30. Soixante & dix-neuf ans. Lisez : Quatre-vingt-dix-neuf ans.

(a) Ovid de Remedi, lib. 1.

(b) Matt. xii. 28.

(c) Isaï. xlii. 22. 23.

LIVRE DE JUDITH.

P Réface, p. 339. l. 14. En suivant le Texte Grec, je ne ferois point difficulté d'avouer que cette histoire est postérieure au retour de la captivité de Babylone. Les Médes, & les Perfes que l'on met dans l'armée d'Holofernes, Ch. xvi. v. 12. & les autres endroits où l'Auteur fait allusion aux usages des Perfes, peuvent appuyer cette conjecture. L'Empire des Perfes, & des Médes réunis, n'a subsisté que depuis Cyrus. Enfin je ne vois rien qui fixe absolument mes doutes sur tout cela. On peut lire ce que j'ai dit à la fin de la Dissertation sur Gog, & Magog, à la tête d'Ezéchiel,

LIVRE D'ESTHER.

D Dissertation sur la succession des grands-Prêtres, p. 346. Liste des souverains Pontifes, l. première. Aaron frere de Moysie mort l'an du Monde 1552. Lisez 2552.

Page 349. l. 2. Eléazar frere de Joazar, an 4009. Corrigez : Eléazar, frere de Joazar, an 4002. ou 4003.

Jésus fils de Siah établi vers 4007. ou 4008. & mettez en note sur 4002. ou 4003. Joseph, *Antiq. lib. 17. c. 15.* dit qu'Archélaüs étant de retour de Rome en Judée, après qu'Auguste eut confirmé le testament d'Hérodes, & par conséquent en 4002. ou 4003. déposa Joazar, & mit en sa place Eléazar, lequel ne jouit pas long-tems de la souveraine Sacrificature, Archélaüs Roi de Judée lui ayant donné pour successeur de son vivant, Jésus fils de Siah.

Là-même, l. 18. Ifinaël fils de Phalée. Lisez : Fils de Phabée.

Page 350. l. 16. Depuis Phinéas, sous lequel, &c. Lisez : Depuis Phinéas, jusqu'à Héli, sous lequel, &c.

Page 351. l. 3. Fut mis à mort à Nobé. Lisez : A Gabaa de Satil.

P. 360. l. 7. Pontifes Asmonéens. Ajoutez : Strabon (a) dit expressément qu'Auguste donna la dignité de grand-Prêtre à Hérodes, & que ce Prince étant revêtu de cette dignité ; il en porta les droits ; & les privilèges plus loin, que n'avoient fait aucun de ses prédécesseurs. S. Justin le Martyr confirme la même chose dans son Dialogue contre Tryphon, (b) en disant que les Juifs reconnoissent qu'Hérodes a été leur souverain Sa-

(a) Strabon. lib. 16. p. 763.

(b) Justin. Dialog. cum Tryphone, p. 272.

erificateur. Mais le vrai est qu'Hérodes ne fut jamais grand-Prêtre : seulement il garda les ornemens du grand Sacrificateur dans la tour Antonia , (a) & se mit en possession de déposer , & d'établir les souverains Pontifes à sa volonté.

Page 480. l. 11. Se voit dans toute l'écriture. Ajoutez : Mais la licence , la dissolution , & l'immodestie qui accompagnent les danses profanes , ont toujours été condamnées par les personnes sages de l'ancien , comme du nouveau Testament. Les couronnes , &c.

Page 498. Le quatorzième de Nisan. Lisez : Le quatorzième d'Adar.

Page 531. l. 18. Cette coutume de porter dans les armées les Divinitez , &c. Lisez : Les Payens portoient dans leurs armées leurs Divinitez , & ce qu'ils avoient de plus sacré , comme les Hébreux y portoient l'Arche , qu'ils regardoient comme le trône du Seigneur. Les Philistins. . .

Page 596. l. 1. On dit que les autres Turcs , & les Orientaux ne boivent qu'à la fin du repas. Ajoutez : Voyez Tavern. Relation du Sérail , ch. 15.

Page 620. l. 1. Nous n'osons condamner. Lisez : Nous n'approuvons pas même les Juifs qui vivent sous l'empire des Perses , sui voient ces loix dans ce qu'elles ont de cruel , & d'injuste. Dans l'occasion dont il s'agit , ils exerçoient envers leurs ennemis , &c.



LIVRE DE JOB.

Page xxiv. l. 30. *Dissertation sur la maladie de Job.* Quelques personnes nous ont fait des objections sur ce que nous avons dit de la maladie de Job ; sur tout sur la facilité avec laquelle nous avons prétendu que l'on pouvoit gagner la maladie dont il a été attaqué. Mais Chardin (b) assure qu'en Orient , sur tout en Perse , il ne faut souvent que s'entretenir familièrement avec une personne gâtée de ce mal , pour le gagner , tant à cause de l'activité , & de la subtilité de la maladie , qu'à cause de la disposition du corps préparé à le prendre en ce pays-là plus qu'ailleurs , parce que la chaleur , & la sécheresse de l'air , & l'usage fréquent du bain , laissent les pores très-ouverts.

Page xxv. l. *antepepult.* La même chose. Ajoutez : L'Auteur de l'Écclésiastique (c) décrit cette honteuse maladie , qui est la suite de l'intempérance , en des termes : *Celui qui se joint aux femmes prostituées , perdra*

(a) Joseph. Antiq. lib. xv. c. 14. p. 544.

(b) mière partie, ch. dernier, p. 200.

(c) Chardin, voyage de Perse, tome 2. pre- [(c) Eccl. xix. 3.

toute honte ; il fera la pâsure de la pourriture, & des vers ; & il deviendra un grand exemple. Ou selon d'autres Exemplaires : il sera desséché pour servir d'exemple aux autres. Et Salomon dans les Proverbes : (a) Ne livrez point voire honneur à une femme étrangère, & n'abandonnez point vos années à une femme cruelle, de peur que vous ne gémissiez à la fin, lorsque vous verrez voire corps consumé, & vos chairs corrompues, &c.

Page xxvi. l. 10. Les vilaines complâtres de l'Empereur Tibère. Ajoutez : L'Empereur Julien (b) ne l'a point épargné dans ses Césars ; il a découvert ses cicatrices, ses dartres, les honteuses taches causées par son incontinence, les boutons, & les ulcères qui le couvroient de toutes parts,

Commentaire, p. 66. l. 2. Ils périront. Effacez le reste jusqu'à : Les Sepante ; & ajoutez : Mes parens, & mes amis voyant l'état où je suis réduit, ont déourné leurs voyes, ont hâté leur marche, & sont disparus en désordre. C'est le sens de l'Hébreu.

Là même, l. 21. Voilà ce qui nous paroît de plus juste. Effacez cette ligne, & la suivante, & lisez : Autrement, c'est Job qui parle à ceux qui sont autour de lui, & qui leur fait remarquer le petit nombre de ceux qui sont venus pour le consoler. Jetez les yeux sur les chemins de Théma, dans l'Arabie déserte, ascendez sur le chemin de Saba, & vous verrez voire attente vaine ; allez jusques-là, & vous serez confus de ne voir personne. Pour vous, vous ne m'êtes bons à rien : vous avez été témoin de mon trouble, & la frayeur vous a saisis.

Page 41. l. 10. Principe faux, puisque souvent Dieu châtie ses amis, . . pour augmenter leur mérite. Ajoutez : De plus, l'homme quelque innocent qu'il soit aux yeux des hommes, & à ses propres yeux, est toujours assez coupable aux yeux de Dieu pour mériter des châtimens temporels. Mais ce n'étoit pas ce que vouloit dire Eliphaz. Il prétendoit que Job s'étoit rendu coupable de quelque grande faute aux yeux du Seigneur, puisqu'il en étoit ainsi frappé.

Page 120. l. 33. Vous êtes tous des censeurs de mensonge. Lisez : Des couturiers de mensonge, & de même à la ligne dix-sept. Vous êtes comme ces Chirurgiens mal-habiles, qui au lieu de coudre, & de fermer solidement la playe, la couvrent, & l'augmentent.

Page 188. Avant le ψ. 16. Ajoutez : ψ. 15. DE VENTRE ILLIUS EXTRAHET EAS DEUS. Dieu tirera les richesses du ventre de l'impie. Les Septante : (c) L'Ange l'arrachera hors de sa maison ; il lui ravira la vie, il le

(a) Prov. v. 9. 10. 11.

(b) Jul. in Cæsariæ. Ἐθρονας ἄλλοι καὶ τὸν αὐτὸν μὲν, κατέστι τὸν, & ἱερωτά, & παλαιὰ χαλκή, & μέλας ἀπὸ τῆς ἀσθε-

σίας ἢ ἀσθενείας, ψαῖμα τῆς, & λιχίτης δια ἐγκουαρδίας.

(c) Εἰς οἶκον αὐτοῦ ἐξέλκεται ἄγγελος ἄγγελος.

fera mourir d'une mort avancée. (a) Le Traducteur Grec de ce Livre étoit fort persuadé qu'il y avoit un Ange de mort, qui présidoit à la dernière heure des hommes, & qui leur enlevoit l'ame du corps. Ci-après Chap. xxxiii. 23. *Quand il y auroit mille Anges de mort contre lui, nul d'entre eux ne le frapperoit, s'il pensoit dans son cœur sérieusement à retourner au Seigneur.* Et au Chap. xxxvi. 14. *Et la vie leur sera ôtée par les Anges.* Le Texte Hébreu des Proverbes (b) est aussi favorable à ce sentiment. *Le rébelle, dit-il, cherche le mal, & l'Ange cruel sera envoyé contre lui.* Voyez aussi le Pseaume xxxiv. 7. *Que l'Ange du Seigneur le poursuive pour le faire mourir.* Et Lxxvii. 49. *Il leur a envoyé des disgrâces par des Anges vengeurs.*

Page 250. l. antepenult. Rois de Tyr, & de Babylone. Lisez : Roi de Babylone, & d'Egypte.

Page 297. lig. penult. Eliu, & Job sont parens. Ajoûtez : Eliu n'est pas mis au nombre des amis de Job, ni au commencement, ni à la fin de ce Livre. Toutefois il y a assez d'apparence qu'il étoit de ce nombre, & que s'il n'est pas compté avec les trois autres, c'est qu'il ne vint pas de loin comme eux, & qu'il étoit apparemment du même pays, & de la même ville que Job.

Page 371. l. 17. L'autruche aime tendrement ses petits, jusqu'à exposer sa vie pour les conserver. Ajoûtez : Et un ancien Interprète Grec a traduit l'Hébreu de cet endroit par : (c) *Elle se peine à nourrir ses petits.* Au lieu de, *elle est dure envers ses petits.* Toutefois Jérémie confirme ce que Job dit ici de la cruauté de l'autruche envers ses petits : (d) *Les crocodiles mêmes donnent la mammelle à leurs petits : mais la fille de mon peuple est plus cruelle que l'autruche dans le désert,*

I. ET II. LIVRE DES MACCABÉES.

Dissertation sur la parenté des Lacédémoniens, & des Juifs, p. xxi. l. 25. Hérodote (e) assûre que les habitans de l'Isle de Cythère étoient originaires de la Palestine, du pays où est située la ville d'Ascalon. Cythère appartenoit aux Lacédémoniens, ils la gouvernoient par leurs Magistrats, ils la conservoient comme leur héritage. (f) Les Cythériens, & les La-

(a) Olympiodor. τίς ἐστὶν ἄγγελος θανάτου, ἐν τῷ νόμῳ τοῦ θεοῦ τῶν ψυχῶν τῶ ἀθανάτου ἡ ἀγγελία ἐπιλαμβάνει, ἡ θάνατος ἀπὸ αὐτοῦ.

(b) Pr. v. xviii. 11.

(c) Κατακρίσει αὐτὴν ἡ ἐπιπέσει αὐτῆς.

(d) Jerem. Thren. iv. 3.

(e) Herodot. l. i. c. 105.

(f) Thucidid. lib. 4.

cedémoniens ne faisoient qu'un même peuple. Il se peut donc faire que les Lacédémoniens se cruissent de Palestine, comme l'étoient les Cyché-riens leurs sujets, & leurs compatriotes.

Page 24. l. 15. Dix jours après. Lisez : Sept jours après.

Page 34. l. 8. Sept mille hommes. Effacez les trois lignes suivantes, & lisez : Judas donna à chacun de ses freres Joseph, Simon, & Jonathan trois corps de troupes composez chacun de quinze cens hommes. Il se mit lui même à la tête de trois mille hommes ; cela fait sept mille cinq cens hommes. C'étoit une poignée de monde contre une armée de plus de quarante mille hommes.

Page 35. l. 23. *Adorsus superavit*. Ajoûtez : Synésius (a) raconte qu'étant un jour avec plusieurs autres dans un vaisseau battu d'une furieuse tempête, un Juif qui renoit le gouvernail, le quitta tout d'un coup au milieu du danger, aussi-tôt que le Vendredi au soir il vit que le soleil alloit se coucher. Il se prosterna par terre, & se mit à lire dans un livre, sans se mettre en peine des menaces de ceux qui lui présentoient l'épée nuë, & sans se défendre contre ceux qui le fouloient aux pieds. Enfin vers le milieu de la nuit, voyant que le danger étoit éminent, il teprit de lui-même le gouvernail, disant que la Loi le lui permettoit dans cette circonstance, où il y alloit de sa vie.

Ch. v. §. 25. Lisez *Nabubai* dans le Latin, & *Nabuthéens* dans le François. L'Auteur de ce Livre a accoutumé d'appeller *Nabuthéens*, les enfans de *Nabajoth*, nommez Nabathéens par les Prophanes.

Page 91. l. 7. *Besure étoit au nord*. Lisez : Au midi de Jérusalem.

Page 171. lig. 11. Avant le §. 58. Ajoûtez : 27. SUPER QUATUOR CIVITATES. Sur quatre villes ; qui sont Lydda, Ramatha, Apheréma, ou Ephrem, & apparemment Ptolémaïde. Voyez I. *Macc.* x. 30. 39.

Page 240. lig. 15. Les vases sacrez. Ajoûtez : Eupolême (b) dit que ce fut Nabuchodonosor qui donna à Jérémie l'Arche, & les Tables de la Loi après la prise de Jérusalem.

Page 275. l. 13. C'est de cette seconde guerre, dont parle ici l'Auteur. Corrigez ainsi : C'est de la seconde guerre qui suivit celle-là, dont parle ici l'Auteur.

Page 306. lig. 19. Quarante huit mille huit cens, &c. Lisez : Quatre mille huit cens.

Page 309. l. 21. Partagea en quatre corps. Lisez : En trois corps. Et de même lig. 23. Voyez ci-dessus la Note sur la page 34. ligne 8.

Reg. 310. l. 2. Que ce ne peut être que lui. Corrigez : Ce ne peut être lui qui est marqué ici sous le nom de Joseph ; on ne remarque pas là mé-

(a) *Synof. Ep. 4. Evofio fcatris*

(b) *Eupolem. apud Eufeb. prepar. l. 12. c. 39.*

me personne sous deux noms divers dans la même période.

Page 350. l. 12. La bataille s'étoit peut-être donnée à Jamnia. Effacez cela ; car il paroît par toute la suite qu'elle s'étoit donnée aux environs de Maréfa, & d'Odollam. Ainsi il faut que les soldats de Juda aient pillé quelque tems auparavant un temple de Jamnia, circonstance dont il n'est pas parlé dans l'histoire.

2. Macc. xii. p. 351. l. 20. Ils ne souffrent point ce jour-là. Ajoutez : Il y a des Auteurs, mêmes Chrétiens, qui croient que les soldats de Judas Maccabée, pour qui il envoya offrir des sacrifices à Jérusalem, étoient coupables de péché mortel, & par conséquent dans l'enfer. Mais, selon les principes des Juifs, cela n'empêchoit pas qu'on ne pût prier, & offrir des sacrifices pour eux, parce que leurs peines, ou ne devoient pas être éternelles, ou du moins devoient être fort diminuées par les prières, & les sacrifices que l'on faisoit pour eux. Quelques anciens Peres ont été dans des sentimens fort semblables à ceux-là. Origènes (a) a crû que non-seulement les ames des dannez, mais les Démonn mêmes seroient un jour délivrez des peines de l'enfer.

Saint Augustin (b) n'a pas crû que les prières des vivans pussent tirer les dannez de l'enfer ; mais il semble dire qu'elles peuvent diminuër la grandeur de leurs supplices. Les bonnes œuvres que les vivans font pour les morts, dit ce Pere, ne sont pas utiles à tous ceux qui sont sortis de cette vie. On offre le saint sacrifice de l'Autel, on fait des aumônes pour tous ceux qui sont morts ; mais tous n'en profitent qu'à proportion de la vie qu'ils ont menée sur la terre. Pour les gens de bien, ce sont des actions de grâces ; quant à ceux qui ne sont que médiocrement méchans, ce sont des moyens pour leur obtenir le pardon ; pour les grands pécheurs, quand cela ne leur seriroit de rien, c'est au moins une espèce de consolation pour les vivans. Et à l'égard de ceux à qui cela est utile, il sert, ou à leur obtenir une pleine rémission, ou du moins à diminuër la peine de leur damnation. *Quibus autem profunt, aut ad hoc profunt ut sit plena remissio, aut certe ut tolerabilior sit ipsa damnatio.*

Je sai que la plupart des Théologiens Scolastiques (c) ont expliqué ce passage de saint Augustin, des flammes du purgatoire, que les prières, l'aumône, le saint sacrifice, ou éteignent entièrement, ou au moins diminuënt beaucoup dans les ames qui ne sont pas condamnées au feu éternel. Mais d'autres (d) soutiennent que saint Augustin en cet endroit, a entendu parler des dannez, auxquels il a crû que les bonnes œuvres, &

(a) Origen. l. 3. de princip. c. 6.

(b) Aug. Enchirid. de fide, spe, & charit. cap.

110. n. 29.

(c) Albert. Magn. in 4. sent. dist. 45. art. 3. ad 1.

(d) Magist. sentent. l. 4. sentent. dist. 45. Vide not. Benedic. in citat. Aug. locum.

les prières des vivans pouvoient servir pour diminuer la grandeur de leur supplice. Dans d'anciens Missels (a) on trouve une Messe pour ceux dont le salut est douteux, dans laquelle on récite une oraison où l'on demande à Dieu que si leurs crimes les excluent de la béatitude, au moins ils soient moins tourmentez : *Ut si forsitan ob gravitatem criminum non merentur surgere ad gloriam, per hac sacra oblationis libamina, vel tolerabilia fiant ipsa tormenta.* Et l'on remarque que les Religieux de saint Benoit sur Loire firent des prières pour des brigands qui avoient été défaits dans une bataille, afin qu'il plût à Dieu de les punir avec moins de rigueur. (b)

Cela fait voir l'idée que l'aniquité a eue sur la rémission des péchez dans l'autre vie. Nous ne nous étendons point ici à prouver le purgatoire, les Controversistes l'ont montré par un si grand nombre de preuves, qu'il n'est pas possible d'y résister. On voit aussi dans l'usage de l'Eglise la persuasion où l'on a été que l'excommunication qui se remettoit en ce monde, avoit son effet dans ceux qui en étoient sortis. Saint Grégoire le Grand (c) raconte que deux Religieuses qui avoient été menacées d'excommunication par saint Benoît, furent reconciliées, & reçurent l'absolution de leur excommunication après leur mort. Le même Pere (d) reconnoît le feu du purgatoire pour les moindres péchez, mais non pas pour les péchez mortels, comme sont le blasphème contre le Saint-Esprit, qui ne se remet ni dans ce monde, ni dans l'autre.

Page 387. & suiv. Nous avons retouché toute la traduction du troisième Livre des Maccabées, dans laquelle on s'étoit trop servilement attaché à le rendre à la lettre.

Page 418. l. 12. Ajoutez : Ce que nous donnons en François du prétendu quatrième Livre des Maccabées, n'est qu'une très-petite partie de ce que l'on en trouve en Arabe dans la Polyglotte de M. le Jay. De cinquante-huit Chapitres, nous n'en traduisons que sept. Nous nous bornons à ce que Sixte de Sienne avoit pris pour le quatrième des Maccabées.

Page 421. lig. 12. Que Joseph en soit l'Auteur. Ajoutez : Grotius sur S. Luc XVI. 19. ne croit pas non plus que le Livre intitulé, *de l'empire de la raison*, soit de Joseph l'Historien.

(a) Gillon. Codex perverus. in notis eticis.
(b) Aldrovand. lib. de miracul. S. Bened. cap. 21. *Quatenus etsi perpetuis non mererentur absolvi cruciatioms, saltem minoribus multaten-*

sur à seculo judice panis.
(c) Gregor. Magni l. 2. Dialog. 6. 29.
(d) Idem lib. 4. Dialog. 6. 39.

P S E A U M E S.

PREMIER TOME.

Page LXV. lig. 9. Les Marſes avoient certaines herbes dont ils ſe frotoient contre les ſerpens. On dit qu'encore aujourd'hui en Italie il y a des Charlatans qui ont ce ſecret. Ludolf parle d'une herbe qui ſe trouve en Ethiopie, qui fait le même effet. Elle endort, elle engourdit, elle fait même mourir les ſerpens.

Page LXIX. Dans la Table des Pſeaumes ſelon l'ordre des tems, lig. 5. Pſalm. IV. Cum invocarem. Liſez: *Pſal. v. Verba mea auribus percipe.*

Là-même, l. 7. Pſal. VII. Domine, Deus meus, &c. Liſez: *Pſalm. VIII. Domine, Dominus noſter, &c.*

Page LXXI. l. 23. Pſal. XXVII. Domine, ne in furore, &c. Liſez: *Pſalm. XXXVII. Domine, &c.*

Page LXXIV. l. 12. Pſal. XLIII. Liſez: Pſal. LXIII.

Là-même, l. 20. Pſal. LXVI. Liſez: LXXVI.

Là-même, lig. 33. Pſal. CXI. Liſez: Pſal. XCI.

Pag. LXXV. l. 3. Pſal. XXX. Liſez: CXXX.

Commentaire, p. 9. Argument du Pſ. II, l. 5. Conformément aux Actes des Apôtres. Liſez: Dans quelques Exemplaires des Actes des Apôtres, il eſt cité comme le premier Pſeaume, & dans d'autres comme le ſecond.

Page 10. lig. 7. Mais l'Hébreu a toujours été uniforme. Effacez ces mots, & liſez: A l'égard des Hébreux, Origènes (a) témoigne qu'ayant conſulté deux Exemplaires Hébreux des Pſeaumes, il y en avoit un qui joignoit le ſecond Pſeaume avec le premier, & un autre qui l'en ſéparoit. Il ajoute qu'en général les Hébreux ne mettent aucun chiffre pour marquer le nombre, & l'ordre des Pſeaumes dans leur Bible. Kimchi témoigne qu'encore de ſon tems (au douzième ſiècle) il y avoit des Exemplaires Hébreux, & pluſieurs Rabbins, qui ne faiſoient qu'un Pſeaume des deux. Agellius dit qu'il a vû quelques Exemplaires Grecs, où le ſecond n'étoit pas ſéparé du premier.

Page 36. l. 20. Le Caldéen l'entend ainſi: *Tremblez devant Dieu, & ne péchez point.* Le Grec peut auſſi ſ'entendre dans le même ſens. Le verbe *katanaſſo*, ſignifie proprement *piquer*, & dans le paſſif, *être touché de*

(a) Origen, Fragment. Edit. in nov. edit. Hexapl. t. 1. p. 475.

componction. Mais les Septante le prennent souvent comme synonyme à *nûthasô*, qui signifie être assoupi. Voyez les Pseaumes LIX. 3. LXXV. 6. *Isai.* xxix. 10. dans les Septante.

Page 64. Note (e) Ces Scolies de saint Basile. Lisez : Faussement attribuées à saint Basile.

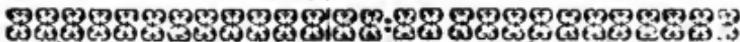
Page 127. l. dernière. Ajoutez : Je ne parle pas ici de la sainte Vierge, dont saint Augustin a dit qu'il n'entendoit pas en faire mention, lorsqu'il s'agissoit du péché : *Excepta isaque sancta Virgine, de qua propter honorem Domini nullam prorsus cum de peccatis agitur, haberi volo questionem. Aug. Nat. & Gr. contra Pelag. c. 37. n. 44. p. 144. g.*

Page 132. l. 22. De la part du quatrième Concile de Constantinople. Lisez : Le second Concile de Constantinople, qui est le cinquième général.

Page 181. l. 7. A cause des mauvaises dispositions de leur cœur. Ajoutez : Et pour des causes connues à sa sagesse, & à sa justice.

Page 563. l. 8. Reçûr les sacrifices. Ajoutez : Il pouvoit y avoir quelques particuliers, comme Job, & Melchisédech, parmi les Gentils, qui éclairerent par une lumière supérieure, & prévenus de la grace, pouvoient servir Dieu en esprit, & en vérité : mais nous parlons ici d'un peuple entier, choisi du Seigneur, & dépositaire de la vraie Religion.

Page 676 l. 19. Dresserez-vous des pièges? Lisez : Tendrez-vous des pièges? Cette faute se trouve en quelques autres endroits, que le Lecteur aura la bonté de corriger ; de même que *pag. 619. l. 8.* Et ailleurs, M. Cordier, au lieu du P. Cordier Jésuite, comme je l'ai déjà marqué dans l'Errata des Pseaumes.



II. TOME DES PSEAUMES.

*D*issertation, p. xxv. l. 13. Pie V. Lisez : Paul V.

Page 53. l. 16. Dans tout ce qui l'environne, dans Dieu même. Effacez : Dans Dieu même.

Page 116. l. 21. De faire gronder le tonnerre. Ajoutez : Enfin, je vous ai exaucé du milieu du tourbillon, dont vous étiez en quelque sorte enveloppé ; du milieu de la tempête, dont vous étiez accueilli. La tempête, le tourbillon, l'affliction, ne marquent en cet endroit que la même chose.

Page 190. ligne 14. Descendant de ce Prince. Lisez : Descendant de ce premier, c'est-à-dire, descendant d'Héman, qui vivoit du tems de David, & de Salomon.

Page 241. l. 13. De la contagion. Ajoûtez : Les Hébreux attribuoient la plupart des maladies à l'opération du Démon. Il y a , disent-ils , des Démons qui président aux maladies qui viennent le jour ; & d'autres à celles qui viennent la nuit.

Page 297. lig. 1. Marche-pied du trône de sa Divinité. Ajoûtez : Les Orientaux (a) se servent rarement de chaises ; ils s'assieyent d'ordinaire à terre ; mais lorsqu'ils se servent de chaises , elles sont ordinairement si hautes , qu'ils sont obligés de mettre un marche-pied.

Page 313. lig. 23. ADVERSUM ME JURABANT. Ils conspiroient contre moi ; ils s'engageoient par les plus terribles imprécations contre eux-mêmes , à me perdre , & à m'ôter la vie ; comme ces Juifs , dont il est parlé dans les Actes , (b) qui s'engagent sous peine d'anathème , de faire périr saint Paul.

Page 326. l. 19. L'ame regarde le corps avec autant d'indifférence , que si elle n'y avoit jamais été. Effacez , & lisez : Elle l'oublie en quelque sorte , ou plutôt elle semble l'oublier ; car selon le sentiment commun , nôtre ame conserve toujours un certain penchant vers le corps qu'elle a quitté ; elle souhaite toujours de s'y réünir.

Page 390. l. 18. Quelque chose de pis. Ajoûtez : On ne doit attribuer ce qu'il y a de faux dans ces préjugés , ni à l'écriture , ni au Saint-Esprit qui a inspiré les Auteurs sacrez : mais simplement aux peuples , à qui les Écrivains inspirez sont contraints de parler un langage intelligible , & proportionné à leur portée.

Page 391. lig. 5. Et mon ame sera guérie. Lisez : *Et mon serviteur sera guéri.*

Page 414. l. 12. Au dehors : cela pour une des choses. Lisez : Au dehors : ils regardoient cela comme une des choses nécessaires à la vie.

Page 424. lig. 33. Sacrifices de sa volonté. Lisez : De son obéissance ; de l'obéissance qu'il devoit lui rendre dans son incarnation , & dans le cours de sa vie mortelle.

Page 486. v. 21. *Increpasti superbos.* Dans le Pseautier , & dans les Prophètes , (c) les Babyloñiens sont d'ordinaire désignez sous le nom de *superbes.*

(a) Chardin , voyage de Perse , t. 3 p. 211.

(b) Act. xxiii. 12. 13. 14.

(c) Psal. xciii. 2. cxviii. 31. 66. 78. cxxxi.

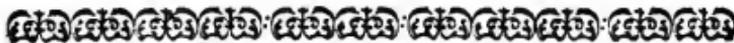
4 Jerem. l. 31. 32.



P R O V E R B E S.

*D*iffertation, p. x. l. 28. On commença à l'examiner (la Loi des Juifs) avec plus de soin. Ajoutez : Il faut pourtant reconnoître qu'il n'est pas aisé de démêler la vérité de cette traduction faite en Egypte, au travers de l'obscurité dont ce fait est enveloppé. On est en doute encore aujourd'hui, malgré tout ce qu'en disent Aristée, Philon, & Joseph, si ce fut le Roi d'Egypte, ou son Bibliothécaire qui procurèrent la Version du Pentateuque en Grec, ou si ce fut quelque Juif qui l'entreprit de son propre mouvement. Philon (a) nous dit que tous les ans les Juifs d'Egypte font une fête dans l'Isle de Pharos, en mémoire de cette traduction que l'on croyoit y avoir été faite. Les autres Juifs au contraire nous disent dans leur Calendrier, (b) que l'on observe parmi eux un jeûne le huitième de Thebet, auquel jour on vit, disent-ils, pendant trois jours la terre couverte de ténèbres, comme pour témoigner son horreur de la prophanation qui avoit été faite de la Loi, en la traduisant en une langue étrangère. Ligfoot (c) prétend que les Juifs furent forcez de faire cette traduction, & qu'ils l'entreprirent malgré eux.

Page 273. lig. 7. Moins exposé à l'envie. *Omnium rerum ex quibus aliquid exquiratur, nihil est agriculturâ melius, nil uberius, nil dulcius, nil libero homine dignius.* Cicero de Officiis, lib. 1.



E C C L E S I A S T E.

Page 68. l. 17. Effacez ces mots: N'est-ce pas là un grand sujet d'humiliation, & d'affliction d'esprit ?

Page 130. v. 3. l. 2. En quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera. Saint Justin le Martyr, (d) & plusieurs autres Peres après lui, attribuent

(a) Philo de vita Mos. lib. 1. p. 660. Δὲ δὲ μαχεῖ τὸν ἄνθρωπον τὸν ἐπὶ τῆς παροργισίας ἀγνοῦντα τὰ φέροντα οὐδὲν, ἀλλ' ἂν ἡμεῖς ἴδωμεν μόνον, ἀλλ' ἂν ἡμεῖς ἀποκαθησθῆναι ἑαυτοῦ διακρίσειν, οὐδὲ χρῆσθαι ἐπιπέσειν ἐν τῇ ἀνομίᾳ τῆς ἰσχυρίας φῶς ἰδὲ λαοῦ.

(b) Vide Joseph Scalig. Calend. Jud. in Can. Major. lib. 1. p. 42. Vide & Selden. de jure nat.

& Genes lib. 3. c. 1. p. 134.

(c) Voyez la Biblioth. universelle, t. 1. p. 370. & t. 2. p. 236.

(d) Justin. Dialog. cum Tryphon. Δὲ δὲ ἡμεῖς καταλάθωμεν, ἢ ἐπίστωμεν ἢ ἀπιστήσωμεν. Ita Clem. Alex. lib. quis dicit saluus? Basil. Epist. ad Chlosep. Amphiloeh. orat. de panis. alii.

à JESUS-CHRIST une sentence à peu-près pareille : Je vous jugerai en l'état où je vous trouverai.

Page 141. l. 18. *Lamentavimus, & non ploravimus.* Ajoutez : Le P. Eugène Roget liv. 2. ch. 13. page 306. raconte que dans la Palestine les femmes qui font le deuil d'un mort, s'assemblent, & se mettent comme en un rondeau, prêtes à danser, mais sans se toucher. Elles placent au milieu d'elles une vieille qui se noircit le visage, & le sein. C'est elle qui entonne les champs lugubres, en récitant les belles actions, & les belles qualités du mort. A chaque action, elle fait une pause, pendant laquelle les autres femmes répètent ce qu'elle a dit, en dansant d'une manière lugubre. M. le Brun dans son voyage, raconte la même chose, mais avec quelques différences. Il dit qu'étant allé pour voir les tombeaux du pays, il vit des femmes qui s'y étoient assemblées pour pleurer. Il les a même représentées en taille douce. Il met au milieu du rondeau deux pleureuses, qui de tems en tems élèvent leurs mains, & leur voix d'une manière fort triste, & fort lugubre.

Page 235. l. 12. Divines perfections de la Mere de Dieu. Lisez : Admirables perfections, &c.



CANTIQUE DES CANTIQUES.

Page 158. lig. 18. Sens cachez dans les Livres saints. Ajoutez : Le Cantique des Cantiques est une allégorie continuée du mariage de JESUS-CHRIST avec l'Eglise. Les Hébreux étoient accoutumés à ces figures. On en trouve dans l'Écriture qui ont toute l'apparence d'histoire. Les Peres dans tous les siècles ont regardé le Cantique des Cantiques comme l'épithalame du mariage mystique de JESUS-CHRIST avec son Eglise. C'est là une tradition constante, & suivie depuis le commencement de l'Eglise, jusqu'à aujourd'hui. Ceux qui se plaignent qu'on ne leur donne sur ce Livre, que des allégories, n'ont pas raison de se plaindre. Ce qu'ils appellent sens allégorique, & mystique, est le sens propre de ce Livre. Si on ne l'entend que charnellement, & grossièrement, on ne l'entend point du tout. Nous ne prétendons point canoniser toutes les imaginations des Commentateurs, & des Mystiques. S'il se trouve dans leurs ouvrages des pensées basses, triviales, puériles, impertinentes, on n'en doit rien imputer à l'Ouvrage, qui est sacré, & divin. Mais l'idée du Cantique comme représentant le mariage de JESUS-CHRIST avec son Eglise, est noble, sublime, & fondée sur toute l'Écriture de l'ancien, & du nouveau

Testament, & sur le consenrement, & l'usage unanime de la Synagogue, & de l'Eglise.

Page 220. lig. 21. *Cortice testa nucis.* Ajoutez : Les Perses, (a) tant hommes que femmes, se teignent ordinairement les sourcils, & les hommes se teignent tous la barbe. La couleur rousse qui est assez commune dans ce pays, y est fort haïe ; ils n'estiment que le poil noir.

S A G E S S E.

Page 288. l. 10. On peut voir le Commentaire. Ajoutez : Quelques personnes m'ont fait une objection sur l'Auteur de ce Livre. S'il n'est pas Salomon, pourquoi veut-il se faire passer pour ce Prince ? Le Saint-Esprit peut-il inspirer à un Auteur de se faire passer pour un autre qu'il n'est pas ? On peut répondre que le déguisement de cet Ecrivain, quel qu'il soit, n'est ni frauduleux, ni mensonger. C'est une simple profopopée, une espèce de parabole, dans laquelle un homme, pour instruire avec plus de poids, parle au nom, & en la personne d'un autre plus ancien ; ainsi la femme de Thécué (b) parlant à David, feignit d'avoir perdu un de ses fils ; ainsi un Prophète d'Israël feignit d'avoir été blessé, (c) pour avoir laissé échapper un prisonnier ; ainsi Nathan reprit David de son crime avec Bethsabée, sous la parabole d'un étranger ; (d) ainsi les Prophètes font souvent parler Dieu, Moïse, Abraham, pour rendre leurs discours plus vifs, & plus touchans.

Page 313. lig. 20. Vossius (e) croit que la plus ancienne idolâtrie, est celle des deux principes, du bien, & du mal. Les hommes ayant remarqué le monde rempli de biens, & de maux, & ne pouvant s'imaginer qu'un Dieu tout plein de bonté, pût être l'Auteur du mal, inventèrent deux Divinités égales en puissance, & éternelles, auxquelles ils donnèrent des fonctions toutes différentes. L'une fut regardée comme la cause de tout le bien, & l'autre comme l'origine de tout le mal ; on crut que celle-ci combattoit continuellement contre l'autre, & qu'elles cherchoient réciproquement à se détruire. Que cette antipathie, & ces combats continuels, étoient la cause qui avoit retardé la création du monde jusqu'au moment auquel il fut créé. Que le bon principe ayant enfin pris le dessus, le monde fut créé ; mais le mauvais principe peut s'en venger, y avoit répandu

(a) Chardin, voyage de Perse, t. 2. p. 485.

(b) 2. Reg. XIV. 4. & 5.

(c) 1. Reg. XX. 31.

(d) 2. Reg. XIII. 2. 3. & 4.

(e) Traité de l'idolâtrie, lib. 1. c. 1.

tout le mal qu'il avoit pû. Voilà, selon Vollius, le système des plus anciens Théologiens du Paganisme. Voilà par où commença la fausse Religion.

A ce culte des deux principes, succéda celui des esprits, sur tout des Démons; & ensuite celui des ames, des héros, & des personnes illustres. Cet Auteur ne s'engage point à prouver cela par des preuves de fait; il seroit impossible d'en produire: il se contente d'en donner des conjectures, & des raisons de convenance.

Page 462. lig. 21. Nous ne doutons pas que l'idolâtrie n'ait été commune avant le déluge. Ajoutez: Quoique nous n'approuvions pas les raisons que les Juifs prétendent tirer de l'Écriture pour le prouver. Voyez notre Dissertation sur l'origine de l'idolâtrie, page 315. ligne 13. 14. 15.

ECCLÉSIASTIQUE.

Dissertation sur le système du Monde, p. xci. l. 26. *Ambit orbem.* Ajoutez: Les Perses (a) disent que la terre nage dans l'eau, comme un morceau d'eau; c'est-à-dire, qu'elle y est enfoncée de toute la moitié de sa masse. Saint Pierre (b) dit que la terre est sortie du sein de l'eau, & qu'elle a sa consistance au milieu des eaux. Elle en est pénétrée, elle y est comme plongée.

Page xcv. l. dernière. L'opinion contraire. Ajoutez: Saint Jérôme sur l'Épître aux Ephésiens, traite de *Seulsiloquium*, l'opinion qui tient les Cieux en forme de voûte; mais sur le Chap. III. de la même Epître, §. 18. il semble dire que le Ciel n'a pas plus d'étendue que la terre; quoiqu'il reconnoisse que quelques-uns le croient sphérique.

Comments. p. 377. l. 10. Leurs amis. Ajoutez: L'ingratitude est odieuse à tout le monde, même à ceux qu'elle ne regarde pas. On regarde les ingrats en quelque sorte, comme des ennemis publics, nez pour faire taire la source des bienfaits des ames libérales. *Omnes enim immemorem beneficii oderunt: eamque injuriam in deterrenda liberalitate sibi etiam fieri, eamque qui facias communem hostem tenuiorem putant.* Cicero de offic. lib. 2.

Page 486. l. 5. Comme nos tailleurs d'habits. Ajoutez: En Perse (c) les maréchaux, les orfèvres vont travailler par tout où on les mande; ils

(a) Chardin, voyage de Perse, t. 2.

(b) *1. Petr. 1. 21.*

(c) Chardin, tom. 2. p. 72.

portent avec eux leurs outils , leur forge , leur soufflet. Tout cela est portable , & un homme seul porte aisément toute sa boutique. Cela paroît aussi par Homère , en parlant des anciens Grecs.



I S A I E.

P Réface , page vii. l. 23. Saint Clément d'Alexandrie *lib. 1. Stromat.* compte trente-cinq Prophètes depuis Moÿse.

Les Juifs Mégillah , ch. 1. comptent en tout quarante-huit Prophètes , & sept Prophétesses. Les Prophètes sont , 1. Abraham. 2. Isaac. 3. Jacob. 4. Moÿse. 5. Aaron. 6. Josué. 7. Phinées. 8. Elchana. 9. Eli. 10. Samuël. 11. Gad. 12. Nathan. 13. David. 14. Salomon. 15. Addo. 16. Michée fils d'Emla. 17. Abdias. 18. Ahias Silonite. 19. Jéhu fils d'Hanani. 20. Azarias fils d'Oded. 21. Chaziel fils de Matanias. 22. Eléazar fils de Dodo. 23. Osée. 24. Amos. 25. Michée de Morafti. 26. Amos. 27. Elie. 28. Elisée. 29. Jonas. 30. Ifaïe. 31. Joël. 32. Nahum. 33. Habacuc. 34. Sophonie. 35. Jérémie. 36. Urias. 37. Ezéchiel. 38. Daniel. 39. Baruch. 40. Nérie. 41. Saraïas. 42. Machafias. 43. Aggéc. 44. Zacharie. 45. Malachie. 46. Mardochee. On ajoute à ceux-là pour remplir le nombre de quarante huit, Hanaméel parent de Jérémie , & Sellum mari de Holda.

Les Prophétesses sont , 1. Marie sœur de Moÿse. 2. Débora. 3. Anne. 4. Abigail. 5. Holda. 6. Esther. Et pour remplir le nombre de sept, ils ajoutent les Sages femmes d'Egypte, qui furent , disent-ils, remplies de l'Esprit de prophétie.

Page lvi. l. penult. Aftyagés ayeul d'Evilmérodach. Lisez : Oncle maternel d'Evilmérodach.

Dissertation sur la beauté de JESUS-CHRIST , p. civ. l. 18. N'étoit pas beau. Saint Irénée (a) dit que JESUS-CHRIST comme homme, est laid ; passible, monté sur un ânon, abreuvé de fiel, & de vinaigre ; mais que comme Dieu, il est saint, admirable, conseiller, beau, Dieu fort. *Homo indecorus , & passibilis. . . Dominus noster , & mirabilis , consiliarius , & decorus specie.*

Page cviii. l. 9. Postea crucifigeretur , &c. Ajoutez : Et saint Chrysostome qui , comme on l'a vû , a parlé si avantageusement de sa beauté , avoué ailleurs (b) que la figure de JESUS-CHRIST étoit si peu respectable , que

(a) Irén. lib. 3. cap. 19. Olim. c. 21. p. 212.
 new Edit.

(b) Chrysost. tomil. 212 in cap. 1. Joan. p. 84.
 84. Οὗτος γὰρ ἰσχυρὸς ὑπερβαίνει πάντα , καὶ κενός

καὶ τὸν δὲ Χριστὸν , οὗ καὶ ὑπερβαίνοντες ὑπὸ πάντων , καὶ πάλιν , καὶ ὑπερβαίνει πάντα καὶ κενός τὸν ἄλλον ὑπερβαίνει καὶ ὑπερβαίνει.

son air étoit si peu imposant, que des femmes de mauvaise vie, des publicains, des gens de la lie du peuple, s'approchoient de lui, & lui parloient avec une entière liberté.

Comment. p. 36. l. 17. Ces anneaux des bras, & des jambes des femmes de Syrie, ne sont point composez de plusieurs anneaux, comme les nôtres; ils sont larges de trois, ou quatre doigts, & d'une seule plaque de métal, avec quelque mélange d'or, ou d'argent avec du cuivre, ou du léton, ou de l'étain, selon la qualité, & la condition de la personne.

Page 104. lig. 24. Animez de son esprit. Ajoutez: L'Hébreu à la lettre: (a) *Allez aux visionnaires, & aux murmureux*; à ces gens qui parlent entre leurs dents, & à voix basse, comme faisoient les Mages des Perses, selon Hérodote. (b) L'Hébreu *mechagim*, est visiblement la racine de *magnis*; il dérive de *baga*, qui signifie méditer, gémit, parler à voix basse.

J E R E M I E.

P Réface, page 111. l. 23. Si clairement Chap. xiv. Lisez: Si clairement dans Joël, Ch. I. II. 111.

Là même, l. 34. Dans le Chap. xiv. on lit des plaintes de Jérémie. Effacez ces mots: A l'occasion du bonheur des méchans, &c. jusqu'à: Les Chapitres xiv. & xv. sont. . . & lisez: A l'occasion des menaces, & des persécutions que lui faisoient ceux d'Anathoth ses compatriotes, il se plaint à Dieu du bonheur dont jouissoient les méchans, pendant que les gens de bien étoient dans l'oppression, & dans la douleur. Les Chapitres xiv. & xv. sont du même tems.

Page xviii. l. 5. C'est à cette année qu'il faut commencer les soixante & dix ans de captivité, &c. Effacez ces trois premières lignes.

Page xx. An du Monde 3415. Ajoutez: C'est en cette année que commencent les soixante & dix ans de captivité, marquez *Jerem. xxv. 11. & xxix. 10.*

Page lxx. lig. 33. On cathéchisoit le peuple. On peut voir Phison au Livre troisième de la vie de Moïse. *Qu'est-ce que ces oratoires que nous appellons profanes, sinon, des écoles où l'on apprend la prudence, la force, la tempérance, la justice, la piété, la sainteté, & toutes sortes de vertus?*

(*) מִן הַמִּזְבֵּחַ הַזֶּה

[i] (i) Hérodote, lib. 1. c. 131.

Dissertation sur les Ecoles des Hébreux, p. LXII. A Sammaï, & à Hillel. Ajoutez : L'Historien Joseph parle de *Saméas*, qui est le même que *Sammaï*, au commencement du regne d'Hérodes ; (a) & ailleurs (b) il dit que ce Docteur étoit Disciple de Pollion Pharisien : je n'ai pas remarqué qu'il parle d'Hillel.

Comment. Ch. xi. p. 137. l. 5. v. 15. Ajoutez : Ou plutôt, le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie dans le tems que Josias assembla le peuple à Jérusalem dans le Temple, pour renouveler l'alliance avec le Seigneur. 2. Par. xxxiv. 29. 31.

Page 165. l. 16. Ainsi nous croyons que cette famine arriva avant le siège, & au commencement de la guerre. Effacez ces paroles ; & lisez : Mais dans la Préface sur Jérémie, pag. 111. iv. & dans le Commentaire sur Joël, Chap. I. p. 139. nous avons rapporté cette famine au tems de Josias ; & on peut s'en tenir à ce sentiment.

Page 276. l. 17. Sur Zacharie I. 12. Ajoutez : Il faut une fois bien développer les soixante & dix ans de captivité marquez dans Jérémie. Et avant toutes choses il est bon de remarquer que ce Prophète marque ce nombre d'années en deux endroits. *Jerem. xxv. 11. Cette terre sera réduite en un désert affreux, & toutes ces nations seront assujetties au Roi de Babylone pendant soixante & dix ans.* Et Chap. xxix. 10. *Lorsque soixante & dix ans seront accomplis dans Babylone, je vous visiterai, j'excuserai ma promesse, & je vous ramènerai en ce lieu ci.*

Ussérius, que nous suivons ordinairement dans nôtre Chronologie, commence les soixante & dix ans de captivité marquez au Chap. xxv. v. 11. en la première année de Nabuchodonosor, du Monde 3398. & les finit en l'an du Monde 3468. qui est, selon lui, la première année de Cyrus sur toute la Monarchie d'Orient, dont il ne commença à jouir qu'après la mort de Cambyse son pere, Roi de Perse, & de Cyaxare son beau-pere, Roi de Médie, trois ans après qu'il eut pris la ville de Babylone. Alors il pouvoit dire, comme il fait dans son Edit en faveur des Juifs : (c) *Le Dieu du Ciel m'a assujetti tous les Royaumes de la terre, &c.* Avant ce tems, il n'auroit pû se vanter de cela ; il n'avoit pas encore recueilli les riches successions qui le rendirent maître de toute l'Asie. C'est ce que dit Ussérius.

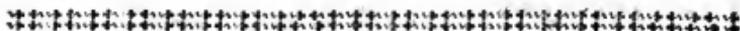
Mais comme nous avons suivi une autre manière de supputer les années de Cyrus, & que nous nous éloignons de la méthode d'Ussérius dans l'ordre des tems de la vie de ce Prince, nous mettons la fin des soixante & dix ans de captivité prédite par Jérémie xxv. 11. en l'an du Monde

(a) Joseph. Antiq. lib. 14. c. 17.

(b) Antiq. lib. 15. c. 2.

(c) 1. Esdr. 2. 2.

3485. & par conséquent nous en fixons le commencement en 3415. qui est l'année qui précéda la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. Nous savons que la plupart des Interprètes fixent la fin de la captivité en la première année de Cyrus à Babylone. Nous convenons avec eux, & le premier Livre d'Esdras le marque expressément, (*) que cette année-là Cyrus renvoya les Hébreux dans leur pays; mais ce ne fut-là qu'un commencement de liberté. Elle ne fut parfaite que lorsque Darius fils d'Hystaspes eut levé tous les obstacles que l'on formoit contre le parfait rétablissement de Jérusalem. (b) Et c'est au même tems que nous finissons les soixante & dix ans marquez dans le même Prophète, Chap. xxix. 10. En quoi nous nous éloignons encore d'Usénius, qui, comme on l'a vû dans le Commentaire, distingue les soixante & dix ans de captivité, des soixante & dix ans de destruction; & de ruine du Temple. Distinction qui nous paroît absolument inutile. Voyez nôtre Commentaire sur *Zach. 1. 52.* Il fixe le commencement des soixante & dix ans de la ruine du Temple, en l'an 3414. & la fin en 3485.



E Z E C H I E L.

Chapitre xvi. page 139. lig. 51. *Justificasti sorores tuas, &c.* Ajoutez; Lucain :

Es Mutina, & Leucas puros fecere Philippos.

Page 298. l. 6. *L'avoir bien affermi.* Ajoutez : On peut traduire l'Hébreu par : (c) *Je suis à moi-même mon fleuve, je me suis fait moi-même.* Les Égyptiens adoroient le Nil; (d) ainsi lorsque Pharaon dit qu'il est son fleuve à lui-même, c'est comme s'il disoit : Je suis mon propre Dieu; je ne dépends de personne; à peu près comme Capanée dans Stace.

Dextra mihi Deus, & scilum quod missi le vitto.

Mais cette traduction paroît dure, & violente.

(a) 1. Esdr. 1. 1. 2. 3. 4. &c.

(b) 1. Esdr. 7. 11.

(c) מני לי ימרי דמי עשייהיני

(d) Heliodor. lib. 9. *Ἐπιπέλας ἦν γὰρ τοῦ Νείλου ἄρχων, & ἀπεπέλας τὸν ποταμὸν ἑαυτοῦ.*



DANIEL.

Table Chronologique, p. 520. En comparant cette Table Chronologique, à celle que nous avons donnée sur les Livres historiques, & même aux époques que nous avons marquées dans différens endroits du Commentaire, on y remarquera une grande différence. C'est que dans les autres Livres, nous avons toujours, ou presque toujours copié Ussérius, & qu'ici nous avons suivi une autre route. Nous tâcherons de donner une Table Chronologique suivie depuis le commencement du Monde, jusqu'à la prise de Jérusalem par les Romains, dans laquelle nous accorderons toutes ces contradictions apparentes, à la tête de l'Histoire de l'ancien Testament que nous avons composé.

Page 520. l. 12. Jéchonias ne regne que six mois, & dix jours. Lisez : Trois mois & dix jours.

Page 521. l. 13. Oncle maternel de Balchafar. Lisez : Grand oncle maternel de Balchafar. Darius étoit oncle d'Evilmérodach son pere.

Là-même, l. 18. Dan. xiv. Lisez : *Dan. vi.*

Là-même, l. 21. 3457. Fin de la captivité des Juifs, la première année de Cyrus à Babylone. Ajoutez : Il faut l'entendre d'une délivrance commencée. La prophétie de Jérémie qui promet aux Juifs une parfaite délivrance au bout de soixante & dix ans, ne fut accomplie que sous Darius fils d'Hystafpe, l'an du Monde 3485. lorsque ce Prince permit aux Juifs de continuer l'édifice du Temple.



PETITS PROPHETES.

Aggée, p. 513. *Chap. II. v. 1. l. 4.* Mais avant qu'on commençât, le Seigneur députa, &c. Lisez : Mais le 21. du mois suivant, le Seigneur, &c. Et dans la page suivante, ligne première, effacez : Le vingtième du mois,



SAINTE MATTHIEU.

Depuis l'impression de notre Commentaire sur l'Evangile de saint Matthieu, j'ai eu communication d'un très-ancien Manuscrit de l'Abbaye de Corbie, n°. 195. écrit au sixième siècle, en lettres majuscules, où très-souvent les mots ne sont point séparés les uns des autres, & où l'orthographe est fort défectueuse. Ce Manuscrit contient les quatre Evangiles, tels qu'ils étoient avant la correction, ou la traduction qu'en fit saint Jérôme. Comme on s'en servoit à l'Eglise pour chanter l'Evangile à la Messe, assez souvent, sur tout dans saint Matthieu, l'on y a fait des corrections pour le rendre plus conforme à la Vulgare de la traduction de saint Jérôme. Mais ces corrections sont aisées à distinguer du corps de l'ouvrage, par la diversité de l'encre, & du caractère. Les quatre Evangelistes y sont placés dans un ordre tout différent de nos Exemplaires. On y voit d'abord saint Matthieu, dont les onze premiers Chapitres ont été perdus. 2°. saint Jean, 3°. saint Luc, ou *LUCAS*, comme il l'appelle; & 4°. saint Marc. Nous avons ramassé les principales variétés de leçons de ce Manuscrit. Si nous eussions voulu les marquer toutes, il auroit fallu le copier tout entier; car il y en a presque dans chaque verset, & l'on ne regarde que l'arrangement des mots, & les termes équivalens.

Par le moyen de ce Manuscrit, & de quelques autres que l'on pourroit encore trouver dans les anciennes Bibliothèques, je ne doute pas que l'on ne pût restituer le Texte de l'ancienne Italique pour les Evangiles. Luc de Bruges cite un ancien Manuscrit de l'Abbaye de Malmédy, qui contenoit l'ancienne Vulgate. Le R. P. Martianay nous a donné l'ancien Texte de saint Matthieu tiré de deux anciens Manuscrits, l'un de saint Germain des Prez, & l'autre de Corbie; mais fort différent du nôtre, & par son antiquité, & par son caractère. Celui de Corbie qui est entre les mains du P. Martianay, n'a que huit cens ans d'antiquité, & est écrit en lettres Saxones, ou Mérovingiennes. Celui que nous avons vu est écrit en caractères Larins, quarrés, majuscules, & du sixième siècle, au jugement de plus habiles. Celui du P. Martianay ne contient apparemment que l'ancienne Italique de saint Matthieu; le nôtre contient les quatre Evangiles. En comparant notre Manuscrit avec son Edition de saint Matthieu, nous avons remarqué que le nôtre a plus de conformité avec le Manuscrit de saint Germain des Prez, dont il a mis les variantes à la marge de son Edition. On verra par la confrontation de toutes ces variétés;

la preuve de ce que dit saint Jérôme, (a) qu'il y avoit autrefois tant de diverfités dans les Exemplaires, qu'on pouvoit compter autant d'Exemplaires divers, qu'il y avoit de Livres. Nous tâcherons de donner ces variétés à la fin de ce Volume.

Préface, p. vi. l. 24. Saint Pierre d'Alexandrie, à la fin du second, ou au commencement du troisiéme siècle. Corrigez : Sur la fin du troisiéme, & au commencement du quatriéme, étant mort en 311. La même faute se trouve page 619. du Comment. ligne 18.

Page x. lig. 16. Cette ancienne Version Italique ne se trouve plus entière. Corrigez : On ne doit pas désespérer de trouver l'ancienne Vulgate de tout le nouveau Testament, après la découverte que nous avons faite du Manuscrit de Corbie, qui contient indubitablement les quatre Evangiles de cette ancienne Version.

Page xx. l. 22. Origènes, au second siècle. Lisez : Au troisiéme siècle. *Harmonie*, p. LXXXVII. & LXXXVIII. Il faut mettre, 1°. la contestation des Apôtres, savoit qui d'entre eux étoit le plus grand. *Luc. XXI. 25. & sequ.*

2°. Le lavement des pieds. *Joan. XIII. 5. & sequ.*

3°. Le trouble où JESUS entra, & la déclaration qu'il fit à saint Jean, que ce seroit Judas qui le trahiroit. *Joan. XIII. 21. . . 32.*

4°. L'instruction que JESUS donna à ses Apôtres lorsqu'il se fut remis à table, sur l'humilité qu'ils devoient exercer les uns à l'égard des autres, *Luc. XXI. 25. & sequ.*

5°. La prédiction du renoncement de Pierre. *Joan. XIII. 33. . . 38. & Luc. XXI. 33. 34.*

Page cxix. l. 14. En parlant des actes de Pilate sur la mort de nôtre Sauveur, il faut ajouter que nous n'avons plus aucuns vrais actes de Pilate, & que peut être n'en a-t'on jamais eu de sincères. Tous ceux que l'on a, & qui sont en assez grand nombre, tant imprimés, que manuscrits, sont tous faux. Cette matière mérite d'être traitée plus au long dans une Dissertation particulière. Les Payens inventèrent de faux Actes de la Passion de JESUS-CHRIST dès le commencement du quatriéme siècle. Les Quarrodécimans (b) avoient des prétendus Actes de Pilate. Les Bollandistes (c) en ont aussi publié ; on trouve une Lettre de Pilate à Tibère dans la récapitulation du faux Hégésippe ; (d) Florentinus (e) en rapporte une autre fort différente, que l'on donne comme

(a) Hieronym. *Præfat. in 4. Evang. Si Latini Exemplaribus fides est adhibenda, respondens, quibus et Tot enim sunt Exemplaria pend, quot codices.*

(b) Epiphani. *heres. 50. c. 1.*

(c) Vide Bolland. 4. Februario.

(d) *Bibliot. PP. t. 7. p. 573.*

(e) *Florentin. p. 112, 113.*

ayant été écrite aussi-tôt après la mort de JESUS-CHRIST, & datée du second Avril. M. Cotelier dit que l'on en lit une dans un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n°. 2431. M. Fabricius dans ses Livres apocryphes du nouveau Testament, en donne une en Grec, & en Latin tirée d'un Manuscrit de M. de Colbert, n°. 2493. Mais quand on examine toutes ces pièces avec un peu d'attention, on en découvre facilement la fausseté. Il est étonnant que l'on ait perdu les vrais Actes de Pilate, s'ils ont jamais existé, pendant que l'on nous en a conservé un si grand nombre de faux, & de mauvais. Les faux Actes de la Passion de JESUS-CHRIST, que les Payens publièrent au commencement du quatrième siècle, étoient datés de la huitième année de Tibère, (*) ce qui suffisoit pour en faire voir la fausseté, étant certain, selon Joseph, que Pilate ne fut Gouverneur de Judée, que plusieurs années après celle-là.

Comment. Chap. 11. p. 23. l. 17. Hérode le Grand eut cinq femmes. Lisez : Le Grand Hérode épousa jusqu'à dix femmes, dont il eut des enfans. (b) La première, *Doris*, que l'on croit avoir été Iduméenne, fut mere d'Antipater, ce fils dénaturé qu'Hérode fit mourir cinq jours avant sa mort.

La seconde femme d'Hérode est *Mariamne*, fille d'Alexandre Asmonéen, & mere d'Alexandre, d'Aristobule, & d'Hérode mort jeune à Rome, & de deux filles, *Salampso*, & *Cyptos*. Alexandre eut pour fils Alexandre, & *Tigranes*; Aristobule fut pere d'Hérode Roi de Calcide, d'Agrippa Roi des Juifs, d'Aristobule, d'Hérodiade qui épousa Hérode son oncle, & ensuite *Antipas*; & de *Mariamne* qui épousa *Antipater* son oncle. On peut voir le Commentaire, p. 24. 25.

La troisième fut *Mariamne*, fille du grand-Prêtre Simon. Voyez le Commentaire, p. 24.

La quatrième fut *Malsacé*, mere d'Archélaüs, & de Philippe, & d'une fille nommée *Olympias*. Voyez le Commentaire, *là-même*.

La cinquième fut *Cléopatre*, mere d'Hérode Antipas, & de Philippe. Voyez le Commentaire, *là-même*.

La sixième fut *Pallas*, dont il eut *Phasaël*, dont l'histoire n'a nul rapport au nouveau Testament.

La septième nommée *Phedre*, fut mere de *Roxane*, laquelle épousa le fils de *Phéroras*.

La huitième fut *Elpide*, mere de *Salomé*, laquelle épousa un autre fils de *Phéroras*.

Le nom des deux autres femmes d'Hérode ne nous est pas connu, & ne fait rien à nôtre histoire, non plus que *Pallas*, *Phedre*, & *Elpide*;

(*) *Ensch. lib. 1. c. 9. p. 27.*

] (b) *Vide Joseph. Antiq. lib. XVII. c. 1.*

dont nous n'avons rien dit dans le Commentaire. Nous ne les rapportons ici, que pour suppléer au défaut d'exaétitude que l'on pourroit nous reprocher sur le nombre des femmes, & des enfans du Grand Hérode. Les cinq femmes dont nous avons parlé, sont les seules qui nous intéressent dans l'Histoire sainte.

Page 26. lig. dernière. On ne doutoit pas parmi les Juifs que le Messie ne dût être Dieu; ce qui paroît contraire à ce qui est dit ailleurs, *page 485. l. 11.* que les Juifs attendoient un Monarque, un Conquérant; mais ils ne songeoient guères qu'il dût être Dieu, & homme. Pour concilier cela, il faut distinguer ce que les Juifs croyoient distinctement, de ce qu'ils ne savoient que confusément; ce que les Savans, & les Juifs spirituels, & éclairés croyoient, de ce que le peuple grossier, & charnel entendoit du Messie; & enfin ce qu'ils savoient tous en gros d'une manière distincte, quoiqu'ils n'en conçussent distinctement, ni la manière, ni les circonstances. Les Prophètes marquoient clairement la divinité du Messie; mais ils n'étoient pas si clairs sur la manière dont la Divinité, & l'humanité devoient se réunir dans une même personne. Ainsi la Divinité du Messie étoit douteuse, & certaine à l'égard des Juifs, sous divers rapports. Voyez nôtre Dissertation sur les caractères du Messie, à la tête de Jérémie, p. xxii. xxiii.

Page 48. l. 21. & suiv. Après avoir exercé sa juste vengeance contre ses ennemis, il regnera, & les Elûs avec lui, pendant que ses adversaires seront jettés dans une fournaîse de feu. Ajoutez: Ces paroles ne doivent pas s'entendre du Jugement dernier, mais de la vengeance que Dieu a exercée contre les Juifs incrédules à sa parole, & de la récompense qu'il a donnée à ses Martyrs, & aux Justes, qui ont crû en lui, & qui ont confessé son nom: & de peur qu'on ne s'imagine qu'après cette vengeance, ses serviteurs qui sont dans le monde, seront dans un parfait repos, &c.

Page 82. l. 13. Cinq fois quarante-neuf coups de fouet. Lisez: Cinq fois trente-neuf coups.

Page 110. l. 14. Nous devons conserver la paix avec toutes ces sortes d'adversaires. Corrigez, & lisez: Nous devons conserver la paix avec ceux qui nous persécutent, & qui nous veulent du mal, si nous voulons éviter la rigueur des jugemens de Dieu.

Page 168. lig. 1. Vous n'avez jamais été véritablement à moi. Ajoutez: Vous n'êtes point du nombre de ceux que le Pere m'a donné. (a)

Page 186. l. penult. Où l'on mettoit les morts. Ajoutez: Joseph (b) remarque qu'il y avoit quantité de cavernes creusées dans les rochers qui sont sur la mer de Tibériade.

(a) *Joan. xvii. 1. 6. 7. l. 11. 12. xviii. 9.*
18. De Bello, lib. 3. cap. 42. p. 821. Tô m. l. Οὐ γὰρ ἐστὶν τῶν ἀποστόλων ἐκείνων.

Page 196. l. 3. Il veut simplement faire voir, &c. Corrigez, & lisez : Il veut faire voir qu'il est plus aisé de convaincre d'imposture celui qui se vanteroit de pouvoir guérir les maladies, que celui qui diroit qu'il a le pouvoir de remettre les péchez.

Page 301. lig. penult. Avant le ψ . 11. Lisez: ψ . 10. ACCEDENTES DISCIPULI, DIXERUNT. Ses Disciples s'approchant de lui, lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ? On voit par saint Marc (a) que les Disciples ne dirent cela au Sauveur, qu'après qu'il fut de retour à la maison, & qu'ils se trouvèrent seuls avec lui.

Page 392. l. 10. Avant les autres à Capharnaüm, ce qui me fait juger. Corrigez la ponctuation de cette sorte : Ils arrivèrent avant les autres à Capharnaüm. Ce qui me fait juger qu'ils étoient seuls lorsqu'ils arrivèrent à la ville, c'est que, &c.

Là même, l. 13. L'Évangéliste raconte qu'à l'heure même, in illa hora, les Disciples arrivèrent, & demandèrent à JÉSUS, qui seroit le premier dans son Royaume; ou plutôt il faut traduire ainsi tout le ψ . 1. A ce moment les Disciples arrivèrent, eux qui avoient disputé dans le chemin pour savoir qui seroit le plus grand dans le Royaume des Cieux. En effet, saint Marc (b) dit que JÉSUS leur demanda d'abord, quel avoit été le sujet de leur dispute dans le chemin ? Et voyant qu'ils n'osoient répondre, il fit venir un petit enfant, & le mit au milieu d'eux, &c.

Page 397. lig. 14. Sous ce nom de *petits*, il n'entend pas les petits enfans, mais ses Disciples. Ajoutez : Pour entendre cette explication, il faut joindre ce que saint Marc, (c) & saint Luc (d) nous apprennent, qui est que pendant que JÉSUS-CHRIST parloit à ses Apôtres de l'estime qu'ils devoient faire de l'humilité, & de la simplicité des enfans, saint Jean le Disciple bien-aimé, lui dit : Seigneur, nous avons trouvé un homme qui ne vous suit point, & qui se mêle de chasser les Démons en votre nom, & nous l'avons empêché. JÉSUS lui répondit : Ne l'empêchez point, ... car quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, ne perdra pas sa récompense; & celui qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, il vaudroit mieux qu'on lui mit une meule de moulin au col, & qu'on le jetât dans la mer. On voit qu'il réunit ici les deux idées, celle de petits enfans, humbles, simples, & doux de cœur; à celle de ses Disciples, auxquels il recommande la pratique de l'humilité, & de la modestie.

Page 430. l. 7. On pourroit aussi l'expliquer du temps de la vengeance que le Fils de Dieu doit exercer contre les douze Tribus d'Israël. Ajoutez : On peut confirmer ce sentiment, 1°. parce que JÉSUS-CHRIST limite :

(a) Marc. 14. 10. Cum esset singularis inter-
rogaverunt eum.

(b) Marc. 12. 33. 34.

(c) Marc. 12. 18. 19.

(d) Luc. 12. 49.

ici le jugement qu'il rendra, & la vengeance qu'il exercera, aux seuls Juifs. Or dans le dernier Jugement, tous les hommes seront Jugez, & tous les méchans condamnés. 2°. Après avoir promis à ceux qui l'ont suivi, de les faire asseoir sur douze sièges, pour juger les douze Tribus d'Israël, il leur promet aussi le centuple en cette vie, (a) & après cela la vie éternelle. Or après le Jugement dernier, il n'y a plus de centuple à espérer en ce monde. Mais après la ruine de Jérusalem, & la ruine des Juifs incrédules, les Fidèles jouïrent du centuple en ce monde, quoiqu'au milieu des persécutions, comme le dit expressément saint Marc. 3°. Enfin JESUS-CHRIST conclut ce discours, en disant: *Que plusieurs de ceux qui avoient été les premiers, seront les derniers; & que plusieurs de ceux qui étoient les derniers, seront les premiers.* Ce qui marque clairement la réprobation des Juifs, & la vocation des Gentils; laquelle n'a eu proprement son exécution visible, qu'après la ruine de Jérusalem, & après la vengeance que le Seigneur a exercée contre les Juifs infidèles, & incrédules.

Page 435. l. 17. Une heure avant la fin du jour. Ajoutez: Il n'est point ordinaire parmi nous de prendre des ouvriers pour une, ou deux heures. On les prend communément pour la journée. Chez les Juifs il n'en étoit pas ainsi. Joseph (b) nous apprend que pendant qu'on travailloit au Temple, à ce grand ouvrage qui fut commencé par le premier Hérodes, & qui ne fut achevé que huit ans avant la ruine du même Temple par les Romains, on payoit exactement dix-huit mille ouvriers qui y travailloient, chacun selon son travail, quand même ils n'auroient travaillé qu'une heure le jour. Et on ne leur faisoit point attendre leur salaire: on les leur payoit sur l'heure même.

Page 439. l. 25. Mais il y en a peu qui aient mérité par leur fidélité, & leur soumission d'être admis dans l'Eglise, & dans le Royaume du Fils de Dieu. Corrigez cet endroit. On y a mis un carton. Lisez: Mais il y en a peu qui aient répondu à la vocation de Dieu, qui aient écouté sa voix, & qui se soient rendus ses Disciples. Ils ont mérité par leur infidélité, & par leur malice, d'être exclus de la fête du festin. *Qui invitati erant, non fuerunt digni.* (c)

Page 446. l. 5. Mon Pere Céleste les a réglés suivant le mérite de ceux à qui ils sont dûs. Lisez: Mon Pere Céleste les a réglés selon l'ordre de son bon plaisir, & selon le mérite qu'il a mis en chacun de ses Elus.

Page 461. lig. 8. 9. Qu'elle venoit immédiatement du Pere. Ajoutez: Mais cette explication n'est nullement littérale.

(a) Ita Marc. xi. 30. 31. Luc. xviii. 30.

(b) Joseph Antiq. lib. 20. c. 8. Καὶ γὰρ ἡ πύλη ἣν ἄν τις ἐπίστευεν εἰσῆλθαι, ἢ μὴ εἰσῆλθαι

ταύτης ἰσθμὸς ἐλάττωται.

(c) Matth. xxii. 8.

Page 505. l. 34. Que le Fils de Dieu leur fait ici. Ajoutez : Il est vrai que ni Joseph, ni les Ecrivains Ecclésiastiques, ne nous apprennent pas que ce Baruch fils de Zacharie, ait été ni Chrétien, ni baptisé, & qu'alors il n'y avoit plus de vraye justice dans la Synagogue. incrédule. Mais puisque cet homme étoit ennemi de toute injustice, & de tout mal, & zélé pour la liberté de sa patrie, comme le marque Joseph, (a) c'est une forte présomption qu'il étoit aussi Chrétien, le Saint-Esprit s'étant retiré de la Synagogue depuis la mort de nôtre Sauveur. Joseph ne distinguoit point les Chrétiens Judaïzans, des autres Juifs. Il parle de saint Jacques le Mineur, comme d'un simple Juif juste, & homme de bien. (b) Il en est de même apparemment de Baruch fils de Zacharie.

Page 549. l. 14. Voyez saint Luc xvii. 20. Lisez : Luc. xvii. 10. & ajoutez : Cicéron lib. 2. de offic. appelle un mauvais citoyen, un citoyen inutile : *Seditiosum, & inutilem civem C. Norbanum in Judicium vocavit.*

Page 555. l. 20. La dernière Cène avec ses Apôtres. Lisez : Son dernier repas avec ses Apôtres ; & ajoutez : Les délibérations des Juifs qui vouloient arrêter J E S U S - C H R I S T, ne pouvoient regarder que les jours d'avant la Pâque, ou le jour même de la Fête ; car immédiatement après la Fête, la plupart des pèlerins s'en retournoient, & il étoit hors de propos de délibérer si on arrêteroit alors JESUS ; puisqu'on ignoroit s'il demeureroit après la Fête. Il s'en retournoit d'ordinaire avec les autres en Galilée. Jérusalem n'étoit point sa demeure.

Page 561. lig. 1. PRIMA DIE AZYMORUM. Le premier jour des Azymes. Quelques personnes ont paru surprises que nous expliquions ce passage comme s'il y avoit, le jour qui précède les Azymes. Elles croient ce passage de saint Matthieu décisif pour montrer que le Jeudi étoit la veille de Pâque, & que le Vendredi fut le jour même de la Fête. Mais il est aisé de montrer dans l'Ecriture, que le terme *primus*, se met souvent pour *avant que*, & qu'il ne marque pas toujours une vraye primauté immédiate d'ordre, ou de tems ; mais seulement une primauté médiante, & éloignée. Par exemple, (c) Moÿse ordonne que la main des témoins soit la première qui tue le coupable : *Manus vestrum prima interficiet eum* ; c'est-à-dire, que les témoins lui porteront le premier coup, après quoi tous les assistans le tueroient. Car s'il étoit déjà tué par les témoins, on ne le tueroit pas une seconde fois. *Prima interficiet* est donc mis pour, *percutiet ante quàm interficiatur*. Dans les Livres des Rois, (d) il est dit que Séméï vint le premier au-devant de David, avant la maison de Joseph : *Primus venit de omni domo Joseph* ; c'est-à-dire, qu'il vint avant que la

(a) Joseph. de Bello, lib. 4. c. 19. in Euseb. lib. 5. c. 1. p. 883. f. & seq. Παρόντων δὲ ἀπ' αὐτῶν τῶν ἀποστόλων μνημονεύει, τὸ φιλιππῶδες.

(b) Antig lib. xv. c. 8.

(c) Deut. xvii. 7.

(d) 2. Reg. xix. 20.

maison de Joseph, & la tribu d'Ephraïm, & de Manassé vinssent reconnoître le Roi. Séméï n'étoit pas à leur tête, comme il sembleroit le vouloir dire; il étoit avec ceux de la tribu de Juda.

Dans le premier Livre des Maccabées, (a) il est dit deux fois qu'Alexandre le Grand a le premier regné dans la Grèce, *qui primus regnavit in Græcia*. On fait qu'avant lui il y avoit eu plusieurs Rois en Macédoine; il faut donc dire que *primus* est mis pour avant que. Il avoit regné en Macédoine, avant qu'il regnât dans l'Asie. Dans l'Ecclésiastique, (b) la Sagesse dit qu'elle est la première née des créatures, *primogenita ante omnem creaturam*; ce n'est pas à dire qu'elle soit créée comme les créatures, & qu'elle n'ait sur elles que la primauté d'âge. Elle est incréée, & éternelle, produite, & engendrée dans Dieu avant qu'aucune créature fût produite au dehors. Dans saint Luc, (c) il est dit que le dénombrement pour lequel saint Joseph, & la sainte Vierge allèrent à Bethléem, est le premier qui se fit par Cyrinus, *hæc descriptio prima facta est à Prasæde Syriae Cyrino*. Or on fait qu'alors Cyrinus n'étoit pas encore Gouverneur de Syrie; il faut donc traduire: *Ce dénombrement se fit avant que Cyrinus fût Gouverneur de Syrie*. Saint Paul aux Colossiens, (d) dit que JESUS-CHRIST est le premier-né de toute créature; c'est-à-dire, qu'il est engendré du Père avant la production d'aucune créature. Et aux Thésaloniciens, (e) il dit que ceux qui sont morts dans la foi de JESUS-CHRIST, ressusciteront les premiers; c'est-à-dire, qu'ils ressusciteront avant que d'allor dans les nuës au-devant de JESUS-CHRIST. Et dans la première Epître à Timothée: (f) *Deum m'a fait miséricorde afin que JESUS-CHRIST fit voir premièrement en moi toute sa patience: Ut in me primo ostenderet Dominus Jesus omnem patientiam*. S. Paul est-il le premier sujet dans qui la miséricorde de Dieu, & sa patience ayent éclaté? Non sans doute. Mais il a fait d'abord éclatter dans la conversion de cet Apôtre sa bonté infinie, pour le rendre un modèle de ceux qui se convertiroient dans la suite: *Ad informationem illarum qui credituri sunt illi*. Et dans la seconde Epître au même Timothée, (g) il dit: Il faut que le laboureur laboure pour recevoir le premier le fruit de son travail; c'est-à-dire, il faut qu'il travaille avant que de retirer le fruit de son travail. Dans le Commentaire sur saint Luc, j'ai rapporté quelques exemples tirez des Auteurs Prophanes, pour prouver l'usage de mettre *primus*, pour avant que. Ainfi on ne doit pas si fort s'étonner si nous entendons *prima die Azymorum*, comme s'il y avoit, le jour de devant les Azymes.

(a) 1. Macc. 1. 3. v. 3.

(b) Eccl. xxiv. 5.

(c) Luc. 11. 2.

(d) Coloss. 1. 15.

(e) 1. Thessal. 11, 15.

(f) 1. Timot. 3. 16.

(g) 1. Timoth. 11. 6. *Labourantem agricolam oportet primum de fructibus percipere. Tis κωμικῆς γαργυρῆς ἐν πύλῃσι τῶν κρητῶν πρῶτον ἔσται.*

Page 595 l. 26. D'autres soutiennent que saint Matthieu citant de mémoire, aura pris par inadvertance le nom de Jérémie pour celui de Zacharie. Dans la Note (e) j'ai cité saint Augustin, *lib. 3. de consensu, cap. 7. 8.* Ajoutez : Ce saint Docteur, ch. 7. n. 30. dit que cela s'est fait par un effet d'une providence particulière de Dieu, qui gouvernoit la mémoire des Evangélistes, qui permit que le nom de Jérémie se présentât, au lieu de celui de Zacharie, à l'esprit de saint Matthieu, lorsqu'il écrivait son Evangile. Ce saint Evangéliste auroit bien pu, s'il avoit voulu, corriger cela, au moins après que ceux qui lurent son Evangile, le lui eurent fait remarquer : mais il ne jugea pas le devoir faire, persuadé que ce n'étoit pas sans une raison particulière que le Saint-Esprit lui avoit suggéré en cet endroit Jérémie plutôt que Zacharie. Voilà le sentiment de saint Augustin, que j'ai crû devoir mettre ici plus au long. Il est visible qu'il a crû que l'Evangéliste n'avoit pas fait usage de sa mémoire dans cette occasion, & que les Ecrivains sacrez en écrivant, ne sont que comme la plume du Saint-Esprit.

Page 613. lig. 13. Couverts d'une tunique. Ajoutez : Qui lui couvre tout le corps, & même les bras, & les jambes. Tel est le fameux Crucifix de la ville de Luques, dont on voit une copie dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Denis en France, & celui de la Cathédrale de Senlis sur la porte du chœur ; & un autre sur l'Autel de l'Eglise Cathédrale de Langres.



S A I N T M A R C.

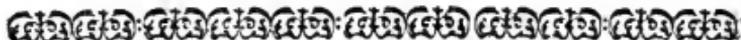
*D*issertation sur les Sectes des Juifs, p. xl. l. 7. Fit mourir saint Jacques Evêque de Jérusalem. Lisez : Saint Jacques le Majeur frère de Jean.

Page LXXIII. l. 13. Je cite les Constitutions des Apôtres, sous le nom du Pape saint Clément, parce qu'elles lui sont attribuées par plusieurs Anciens : mais cela est sans conséquence ; le nom de saint Clément n'est qu'accessoire en cet endroit. On peut remarquer en quelques autres endroits que nous citons de même certains ouvrages sous le nom des Auteurs à qui l'on a coutume de les attribuer, quoique nous sachions qu'il ne leur appartiennent pas. Il faut lire dans la Note (d) *Clem. Rom. seu alius, Recognit. l. 2. c. 23. Vide not. Coster. in eum locum.*

Commentaire, p. 143. l. 15. Ce mot *aussi-tôt*, ne doit pas s'entendre à la rigueur, saint Luc met environ une heure entre le premier, & le second chant du coq. Effacez cela. Le *statim* en cet endroit, ne regarde que le reniement qui suivit aussi-tôt le chant du coq.

Page 155. l. 9. Quand il voudroit. Ajoutez : Joseph dans le Livre de sa vie , (4) raconte qu'un jour ayant vû plusieurs Juifs captifs attachez à la croix , entre lesquels il reconnut trois de ses amis , il en fut sensiblement touché , & alla aussi-tôt demander à Tite qu'il les lui rendit. Tite envoya promptement les détacher , & ordonna qu'on les pensât avec grand soin. Mais deux des trois moururent entre les mains des Médecins , il n'y en eut qu'un qui survêquit à ce supplice.

Page 165. l. 18. Leur ayant donné sa bénédiction , il disparut à leurs yeux , & monta au Ciel. Lisez : Leur ayant donné sa bénédiction , il s'éleva en l'air , & monta au Ciel à leurs yeux.



SAINTE LUC.

Page LI. l. 21. La chute des Anges rebelles n'est arrivée qu'assez long-tems après le déluge. La faute est visible. Corrigez : Elle est arrivée assez long-tems avant le déluge.

Page LIV. lig. 15. Les Anges , ou les Démonz , ou matériels , ou revêtus de corps très-subtils. Lisez : Les Anges , & les Démonz étoient matériels , c'est-à-dire , revêtus de corps très-subtils.

Page LVIII. On peut consulter sur les Chrétiens de saint Jean , dont j'ai parlé en cet endroit , le R. P. Philippe de la sainte Trinité , Carme Déchaussé , dans son voyage d'Orient imprimé à Lyon en 1652. au liv. 6. ch. 7. p. 338. & suiv. où il rapporte plus au long leurs cérémonies , & leur créance.

Comment. p. 24. l. 5. De vous , ou de votre substance. Ajoutez : *Le Saint* par excellence *qui naîtra de vous* , ce Germe Divin source de toute sainteté , *sera appelé* , & sera véritablement , comme il l'est par essence , & de toute éternité , *le Fils de Dieu* , le Fils unique , coéternel , & consubstantiel au Pere. Quelques-uns l'expliquent ainsi : Le fruit qui doit naître. . .

Page 36. l. 7. Zacharie pouvoit croire , comme les autres Israélites , que le Messie seroit un grand Prince. . . qui rétablirait le Royaume dans la famille de David. Ajoutez : Et le Saint Esprit qui l'inspiroit en composant son Cantique , pouvoit lui faire exprimer le regne du Messie dans les mêmes termes , que l'avoient autrefois exprimé les anciens Prophètes.

(4) Joseph. lib. de vita sua , p. 1031. b. 6.

L'idée erronée que les peuples avoient prise du Messie, & qui étoit passée dans leur langage commun, n'étoit nullement sur le compte du Saint-Esprit, ni sur celui de l'Auteur inspiré. Elle appartenoit toute entière aux Juifs ignorans, qui avoient pris occasion d'un discours qu'ils n'entendoient pas bien, de se faire illusion à eux-mêmes. Et lorsque ces idées, & ce langage furent une fois enracinez par un long usage, le Saint-Esprit fut en quelque sorte obligé de s'y proportionner pour se faire entendre au peuple. C'est à peu-près comme un joueur d'instrumens à qui l'on présente un instrument qui n'est point d'accord. S'il en joue, il fera par nécessité de faux accords; mais ceux qui connoissent la capacité, ne les lui imputeront pas: ils n'en accuseront que l'instrument. Toute l'Écriture est pleine de manières de parler populaires, peu correctes, & peu exactes. Les Prophètes, les Apôtres, JÉSUS-CHRIST même, ont souvent employé de telles expressions. On nous décrit Dieu comme corporel, passionné, en colère; on nous représente les astres comme intelligens, les animaux comme raisonnables; JÉSUS-CHRIST suppose plusieurs erreurs populaires, les Apôtres croyoient que le Messie seroit un Prince puissant, qui auroit des dignitez à donner à ses amis, qui les combleroit de biens, & d'honneurs temporelles; il représente l'établissement de son Eglise, sous l'idée d'un regne nouveau, d'un festin, d'une nôce, d'une nouvelle vie, d'une résurrection, &c. Il laissa les Apôtres dans plusieurs fausses préventions, dont ils ne furent pleinement détrompez, qu'après sa résurrection, & après la venue du Saint-Esprit.

Page 71. l. 9. A Béthanie, au-delà du Jourdain. Lisez: A Béthanie, ou Béthabara, &c.

Page 97. l. 14. Cette ville est apparemment Capharnaüm. Corrigez: On ne fait qu'elle étoit cette ville. Saint Marc (4) nous dit expressément que la guérison du paralytique racontée dans le même Chap. v. 18. arriva à Capharnaüm. Or saint Luc insinué que la guérison du lépreux se fit dans une autre ville.

Page 127. l. 28. Cet équilibre, &c. On a mis là un carton. Lisez: Cette indifférence active, ou cette flexibilité active, & libre, vers le parti opposé, &c.

Page 128. l. 1. 2. 3. & suiv. A été corrigé de même. Lisez: Le dessein de Dieu en cet endroit, n'est pas un dessein absolu, une résolution fixe de sauver les Pharisiens; mais une volonté absolue de leur faire annoncer la vérité, & de les exhorter à la pénitence, laquelle fut exécutée malgré leur malice; & une volonté conditionnelle de les convertir, & de les sauver, à laquelle ils résistèrent, & qu'ils rendirent inutile par leur mauvaise disposition.

(4) Marc. 11. 1. 2.

Page 172. l. 7. Ceux qui sont prédestinez par un décret absolu, &c. Corrigez tout cet article de cette sorte, ainsi qu'il a été corrigé dans un carton : Mais comme il y auroit de la témérité à dire que quelques-uns des soixante & douze Disciples étoient réprouvez, il n'y en auroit guères moins à assurer qu'ils étoient tous prédestinez à la gloire. (a) Le Sauveur veut donc dire ici que le bonheur de ses Disciples ne consiste pas à faire des prodiges, & des actions éclatantes, mais en ce qu'il les a appellez, choisis, & séparez du grand nombre de ceux qui périssent, qu'il leur a donné la grace de la foi, & de la justification, & que c'est à eux à conserver le dépôt de la grace, & à assurer par leurs bonnes œuvres leur vocation, & leur élection. Ceux qui sont véritablement prédestinez, ne peuvent jamais être effacez du Livre de vie, comme le dit saint Augustin. (b) Mais plusieurs s'y croient écrits, qui s'en trouveront un jour effacez. Ils ont bien reçu la grace justifiante dans le Baptême, ils ont pratiqué quelques bonnes œuvres pendant leur vie, mais ils ont perdu la grace par leurs crimes, & n'ont pas persévéré jusqu'à la fin dans le bien qu'ils avoient commencé.

Page 173. l. 34. Les premiers, c'est à dire, les petits, ont mérité, &c. Lisez : Vous avez préparé le cœur des premiers, & vous leur avez donné l'humilité, & la docilité nécessaires, pour recevoir les vérités de l'Evangile.

Page 187. l. 18. Ma Mere n'est parvenue à la gloire de Mere de Dieu, que par sa foi. Lisez : Quoique ma Mere soit devenue Mere de Dieu par une faveur toute gratuite, elle a toutefois en quelque sorte mérité cette grace par sa foi, comme dit saint Augustin : (c) *Sed pia fide sanctum germen in se fieri promerentem, quam eligeret creavit, de qua creatus est legit.*

Page 197. l. 10. L'abrogation de la Loi, & des cérémonies. Lisez : L'abrogation des cérémonies de la Loi. Et dans la p. 275. l. 4. L'inutilité de la Loi, & des cérémonies. Lisez : L'inutilité des cérémonies de la Loi.

Page 221. l. 22. En leur refusant les secours nécessaires pour y entrer. Lisez : En leur refusant, lorsqu'ils lui demandent comme il faut, les secours nécessaires pour pouvoir y entrer.

Page 232. l. 26. Si l'Eglise a quelquefois permis qu'on employât la violence, &c. Comme on pourroit abuser de mes paroles, en m'imputant qu'il n'est jamais permis d'employer la violence envers les méchans, & les hérétiques, pour les faire rentrer dans leur devoir, que lorsqu'ils res-

(a) Vide Maldonat. & Jansen. in Luc. x. 20. & b. Aug. in Psalm. cxviii. 13.

(c) Aug. de peccatorum meritis, & remissione, c. 24. n. 38.

semblent aux Donatistes, & qu'ils troublent le repos public; je reconnois que dans plusieurs autres rencontres il est permis aux Chefs de l'Eglise, & aux Princes Chrétiens d'user de sévérité, & d'employer les peines temporelles contre les mauvais Chrétiens, contre les Schismatiques, & les Hérétiques. Que l'Eglise peut imiter à cet égard la juste sévérité des peres de famille, qui contraignent leurs enfans à étudier, & qui punissent leurs excès par des châtimens proportionnez à leur faute. Elle peut, elle doit même dans plusieurs circonstances, contraindre les Fidèles à renoncer au mal, au crime, à l'erreur, (a) afin de leur faire éviter les malheurs éternels. Elle imite en cela la miséricorde de Dieu même, qui forçoit en quelque sorte les Hébreux dans le désert à force de châtimens, à entrer dans la terre promise, & qui renversa Saul dans le tems qu'il ne pensoit qu'à persécuter les Disciples de JESUS-CHRIST. Le bon Pasteur doit non-seulement chercher la brebis égarée, il doit contenir celles qui sont dans le troupeau, & les contraindre à y demeurer sans s'en séparer. Il doit contraindre à coups de fouet à rentrer celles qui s'en sont séparées, ou qui en ont été éloignées par la malice, ou par la séduction des loups couverts de peaux de brebis. (b) *An non persinet ad diligensiam pastoralem etiam illas oves que non violenter erepta, sed blandè leniterque seducta, à grege aberraverant, & ab alienis caperint possideri, inventas ad ovile dominicum, si resistere voluerint, flagellorum terroribus, vel etiam doloribus revocare?* Enfin tout homme ne doit-il pas empêcher celui qui par désespoir, ou par emportement voudroit se précipiter dans un puits?

Page 233. Quelquefois il a converti les cœurs endurcis, &c. Lisez: Il est toujours le Maître de briser les cœurs les plus endurcis par la force de sa grace.

Page 255. l. 13. Ainsi Dieu ne confiera pas ses lumières surnaturelles à des gens qui lui manquent de fidélité. Lisez: Ainsi Dieu lorsqu'il nous appelle à la foi, & qu'il nous confie le ministère de l'Apostolat, ou les autres emplois de son Eglise, nous donne aussi les secours convenables pour nous acquitter de ces emplois; il nous prépare les lumières, & les graces pour remplir ses desseins sur nous; & si nous lui demeurons fidèles dans les petites comme dans les grandes choses jusqu'à la fin, il nous récompensera en ce monde par de nouveaux degrés d'honneur, & nous devons attendre de sa bonté qu'il nous accordera enfin le don de persévérance, & la récompense de nos travaux dans le Ciel.

Page 266. l. 12. Il est aisé de trouver dans l'ancien Testament, que les méchans reçoivent dans une autre vie, la juste peine de leurs crimes, &c. Ajoutez: L'Auteur du Livre de Job, parle des Géans qui gémissent

(a) *Legè Augustin. Ep. Olim. 204. nunc 173. | n. cap. 6. p. 632 & seq.*

(b) *Aug. Ep. Olim. 50. nunc 185. | (b) Aug. Ep. 185. c. 6. n. 23.*

sous les eaux : (a) *Gigantes gemunt sub aquis, & qui habitant cum eis.* L'Hébreu : *Les Réphaïms, ou les Géans sont dans la douleur sous les eaux, aussi-bien que les autres habitans de ces tristes lieux.* Salomon (b) dit que les sentiers de la femme adultère, mènent vers les Géans, c'est-à-dire, vers l'enfer, où sont enfermez les Réphaïms. Et ailleurs : (c) L'insensé qui se livre à une femme débauchée, ignore que les Géans sont avec elle, & que ceux qui mangent à sa table, sont dans le plus profond des enfers. Maïe (d) parlant au Roi de Babylone, & Ezéchiel (e) apostrophant les Rois de Tyr, & d'Egypte, les menacent de la mort, & des derniers malheurs, & leur disent d'un ton moqueur, qu'ils descendront en enfer avec les anciens Géans, qu'on les y recevra avec respect, & que tous ceux qui y sont, se lèveront par honneur à leur arrivée, & leur feront un honorable cortège. Le Psalmiste (f) dit au Seigneur : *Ferez-vous des prodiges en faveur des morts, & les Réphaïms se lèveront-ils, ou ressusciteront ils pour vous louer ?* Il est superflu de citer les Livres de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, des Maccabées, on sait que leurs témoignages sont exprès pour prouver les supplices des méchans dans l'autre vie. Ceux-ci suffisent pour ceux qui doutent que dans les Livres écrits avant la captivité, ce dogme se trouve distinctement marqué.

Page 283. lig. 5. Eviteront les derniers malheurs. Ajoûtez : *Quiconque se sera perdu lui-même, se sauvera, c'est-à-dire, celui qui se retirera dans les lieux forts, & qui abandonnera sa patrie, & ses proches, pour se livrer, pour ainsi dire, à ses ennemis, & pour s'exposer au danger de perdre la vie, en se retirant à la campagne, & dans des lieux sans défense, ceux-là conserveront leur vie, & se sauveront de la ruine de leur pays.* Cela arriva à la lettre aux Juifs, & aux Chrétiens qui se rendirent aux Romains, & qui se sauvèrent de Jérusalem, comme on se sauve d'un vaisseau qui va faire naufrage.

Page 385. l. 13. Et que le bon Larron étoit mort avant lui. Lisez : Et que JÉSUS-CHRIST étoit mort avant le bon Larron.

Page 402. l. 24. Je ne vois point de nécessité de recourir ici aux miracles. Lisez : Et le voile qui étoit sur leurs yeux, fut ôté.

(a) Job. XXVI. 5.
 (b) Prov. 1. 18.
 (c) Prov. IX. 18.

(d) Isai. XLV. 9. & XXVI. 14.
 (e) Ezech. XXXI. 17. XXXII. 19. &c.
 (f) Psalm. LXXVII. 11.

S A I N T J E A N .

LA plupart des fautes que nous marquons ici ont été corrigées dans des Cartons, ou dans l'Errata.

Préface, p. 111. l. penult. Quelque différence sur le stile. Lisez : Quelque difficulté, ou quelque diversité de sentiment sur le stile, &c.

Page xi. lig. 25. Immortalité absoluë. Lisez : Immortalité absolument prise.

Comment. p. 62. l. 25. Il faut de la foi, & de la docilité de vôtre part. Lisez : Il faut que je vous ouvre le cœur, & que je vous éclaire l'esprit pour comprendre.

Page 85. l. 12. La grace du Saint-Esprit est une source intarissable de bénédictions. . . pourvu qu'on la conserve, &c. Lisez : Une source intarissable de bénédictions. Nul ne la perd que par sa faute. Dieu l'augmente aux humbles de cœur, aux ames fidelles, *habenti dabitur, & abundabit.* Quand on dit : Qui en boira, n'aura jamais soif; c'est comme si l'on disoit qu'aïdé de ce secours, & favorisé du don de la persévérance, il arrivera infailliblement au salut. Qu'il possédera, &c.

Page 115. l. 5. Dans la génération temporelle. Lisez : Il reçut le pouvoïr de juger comme Dieu-Homme, lorsqu'après sa résurrection le Pere l'établit Juge, &c.

Page 141. l. 16. Il faut dire que nul de ceux, &c. Lisez : Il faut dire que nul de ceux qui sont prédestinez, ne périta. Que tous ceux qui ont reçu le don de la foi, & qui sont actuellement dans l'Eglise, quoiqu'ils ne soient pas du nombre de ceux qui sont prédestinez à la gloire, ne périront que par leur faute. Dieu qui les a justifiez dans le Baptême, ne les abandonnera pas le premier. Ils persévéreront dans le bien, s'ils vouloient, dit saint Augustin. (4)

Là même, l. 24. On distingue en Dieu, &c. Lisez : La volonté de Dieu est que tous ceux qu'il a prédestinez, & à qui il a par sa pure miséricorde préparé des moyens certains, & infaillibles pour les conduire à la béatitude, soient certainement sauvez, & arrivent à la gloire éternelle. Mais il ne s'ensuit pas que ceux qu'il a appellez à la foi, & à qui il a donné la grace de la justification dans le Baptême, persévéreront tous dans le bien, & parviendront au salut. Ils ne sont pas tous du nombre de ceux

(4) De iustit. c. 274. cap. 7.

que le Pere a donné à son Fils. Ils sont à présent dans sa bergerie, (a) ils sont membres de son Corps mystique, ils sont encore attachés au sep de la vigne. (b) Mais comme ils deviendront dans la suite des branches inutiles, & infructueuses, ils seront enfin retranchés de la mere souche.

Page 143. l. 9. Par une force nécessitante, &c. Lisez : par une force majeure qui l'y nécessite, sans que sa volonté s'y porte. . . Si son inclination au mal est invincible, & nécessitante, il n'est plus coupable en péchant.

Là-même, l. 24. Que le Pere a faite à tant d'autres ? Il la leur a faite, &c. Lisez : A tant d'autres ? On peut répondre : 1°. Que le Pere est maître de ses faveurs, & qu'il ne les doit à personne. 2°. Que les Juifs s'en étoient rendus indignes par leur incrédulité, & leur endurcissement. Combien de miracles lui avoient-ils vû faire ? Combien d'exemples de vertu lui avoient-ils vû pratiquer ? Et non seulement ils n'en avoient fait aucun profit, mais même ils s'en étoient scandalisez, ils en avoient pris occasion de le calomnier. Dominez par l'envie, par l'ambicion, par l'avarice, pleins d'orgueil, & de présomption ; lorsque le Sauveur a paru pour leur annoncer la soumission, l'humilité, la pauvreté, les souffrances, & il a rencontré des esprits indociles, &c.

Page 144. l. 9. Parce qu'ils ne le vouloient pas. Ajoutez : Dieu auroit pû par la puissance de sa grace préparer leur volonté, & briser la dureté de leur cœur : mais avoient-ils droit de se promettre de pareils secours ? Dieu les leur devoit-il ? Combien de faveurs, & de lumières leur avoit-il accordées, dont ils n'avoient non-seulement fait aucun bon usage, mais qu'ils avoient même tourné contre eux-mêmes, & contre celui qui en étoit l'Auteur ? Dieu n'en avoit-il pas fait assez pour les rendre inexcusables ? La lumière a brillé assez long-tems à leurs yeux, (c) & ils ont mieux aimé les ténèbres que la lumière. Il leur a fait si souvent entendre sa voix, & ils ont refusé de venir : *Vocavi, & venissis.* (d)

Page 145. l. 5. Et pourquoi ne vous l'a-t'il pas ôtée ? Effacez ce qui suit, & ajoutez : N'accusez ni sa justice, ni sa bonté, il ne vous doit point ces graces. Combien vous en a-t'il fait, que vous avez méprisées par l'endurcissement de votre cœur ? (e)

Page 155. l. 7. D'où vient que vous n'êtes pas tous attirés par mon Pere ? Ajoutez, & lisez : C'est-là le grand mystère de la grace du Seigneur, dit saint Augustin, (f) nul ne vient à Dieu qu'il ne soit éclairé de sa lumière, & attiré par sa grace. Mais pourquoi celui-ci est-il attiré, & non

(a) Joan x. 23
(b) Joan xv. 2. 3. 4. &c.
(c) Joan 121. 10.
(d) Prov. 1. 24.

(e) Chrysoſt. *Leont Hammond. Vide & Aug. hic.*

(f) Aug traſſ. 26. in Joan.

pas celui-là ? N'entrepenez point d'en juger, si vous ne voulez point vous tromper. Vous n'êtes point encore attiré, priez Dieu qu'il vous attire, dit saint Augustin. *Quare illum trahat, & illum non trahat, noli velle judicare, si non vis errare. . . Nondum traheris, ora ut traharis.*

Les Peres Grecs, & Latins rejettent toute la faute de l'incrédulité des Juifs, & de ce que le Pere ne les a point attirés, sur leur mauvaise volonté, & sur leur endurcissement. Ils ne pouvoient venir à JESUS CHRIST, parce qu'ils ne vouloient pas répondre à la vocation du Pere, ni aux instructions du Fils. Saint Augustin (a) reconnoît qu'ils ne pouvoient croire en lui, parce qu'ils ne vouloient pas. *Quare autem non poterant credere. (Joan. XII. 39.) Si à me queratur, citò respondeo quia volebant.* Leur mauvaise volonté avoit mérité que Dieu les endurcît, c'est à dire, qu'il permit leur endurcissement, en ne leur donnant pas sa grace. *Etiám hoc eorum voluntatem meruisse respondeo, sic enim excusat, sic judicat Deus, deserendo, & non adjuvando.*

Page 329. l. 4. Sans la grace ; mais nous savons. Lisez : Mais nous savons aussi que l'homme ne fait aucun bien sur naturel, que Dieu ne lui fasse faire par l'attrait de sa grace. *Multa Deus facit, &c.*

Page 330. l. 8. Rendez-vous dignes de l'amour. Corrigez, & lisez : Opérez le bien par la foi animée de la charité. Vos bonnes œuvres, & votre charité, sont tout ensemble, & la preuve, & la marque de l'amour que Dieu a pour vous, & de celui que vous avez, & pour lui, & pour moi. Vous ne m'aimeriez point, si mon Pere ne vous avoit aimés le premier. Autrement : Je vous ai toujours aimés, &c.

Page 359. lig. 12. Ne s'est point faite, &c. Lisez : L'application du mérite de son sang, & de sa prière, ne s'est point faite d'une manière efficace à ceux qui n'ont point été attirés par le Pere, & qui n'ont point persévéré jusqu'à la fin dans la foi, & dans la pratique du bien. En ce sens il ne prient pour les réprouvés, qui n'ont jamais crû, ni pour ceux qui après avoir crû, ont manqué de fidélité, & n'ont pas reçu le don de la persévérance finale. Les réprouvés pour qui le Fils n'offre point au Pere cette prière efficace, peuvent être pendant un tems attachés au sep de la vigne comme des branches vivantes, mais à la fin elles en seront retranchées, comme des branches mortes, & stériles.

(a) Aug. 1103. 52. 53. in Joan. II. 6.



ACTES DES APOSTRES.

Page 43. lig. 3. En empêchent, ou en suspendent les effets. Effacez ;
Ou en suspendent.

Là même, l. 26. Qui n'ont nulle disposition. Lisez : Qui sont plongez
dans les ombres de la mort.

Page 61. l. 13. A ne vous pas priver, &c. Lisez : A ne pas rendre inutile
par votre faute.

Page 128. lig. 2. Son repos, son égalité, &c. Lisez : Son repos, dont il
jouit comme homme dans le Ciel.

Page 186. l. 19. A quiconque y veut entrer. Corrigez : A quiconque est
prédéstiné du Pere pour y entrer.

Page 187. lig. 3. Selon saint Augustin. Il n'y en a point non plus. Cor-
rigez : Selon saint Augustin, & qu'il n'y a point d'injustice lorsque de
deux personnes également insolubles, on remet la dette à l'une, & on
la fait payer à l'autre. Il n'y a point non plus d'acception de personnes
dans la distribution du don de la persévérance, qui n'est dû à personne
ni enfin dans ce'le de la gloire, puisque Dieu ne l'accorde pas tant à la
qualité de la personne, qu'aux mérites des bonnes œuvres ; il ne regarde
pas s'ils étoient auparavant Juifs, ou Gentils, riches, ou pauvres ; il n'a
égard qu'à leurs bonnes œuvres, & au bien qu'il a mis dans eux.

Là même, l. 13. Du Juif, & du Gentil, lorsqu'il les trouve, &c. Lisez :
Lorsqu'il veut les prévenir de ses graces, & les rendre dignes de son
amour, par les bonnes dispositions qu'il met en eux. Ce ne sont point
les qualitez de la naissance, ou de la personne qui attirent ses regards.
Le Juif comme Juif, ne lui est pas plus que le Gentil ; le premier n'a pas
plus de droit à sa grace, que le dernier. Dieu n'a égard qu'à la piété,
&c.

Page 249. l. 5. Il y a trois voyes parmi les Commentateurs, &c. Cor-
rigez, & lisez : Quelques uns prennent ces paroles comme marquant la
certitude de la prédédestination à la gloire, & au bonheur du Ciel. Tous
ceux-là reçurent la foi, qui étoient gratuitement, & efficacement prédési-
nez à la gloire. Dieu commença alors à leur donner les dons, & les gra-
ces qu'il leur avoit prédéstinées, & préparées de toute éternité, & il con-
tinua dans la suite de leur accorder ses secours, & la persévérance, dont
ils eurent besoin pour parvenir à la fin à laquelle Dieu les destinoit.

D'autres croyent qu'il s'agit ici principalement, & directement de la
prédédestination, & de la vocation à la vie de la foi, & de la grace. Dieu

ayant prédestiné ces personnes à la foi, leur donna le don de sa grace, il leur ouvrit l'esprit, & le cœur; il leur inspira de l'amour, & du goût pour la vérité qui leur fut prêchée; enfin il leur donna un attrait doux, & puissant, qui leur fit embrasser l'Évangile.

Grotius, Tilénius, Hammond, &c.

Page 250. l. 1. Mais ce sentiment n'exclut pas, &c. Corrigez, & lisez: Qui s'en jugeoient eux-mêmes indignes. v. 46. C'est à-dire, qui par leur malice se rendoient indignes de cette faveur, & s'opposoient à la vérité qui brilloit à leurs yeux. Mais ce sentiment n'exclut pas la grâce prévenante, comme le remarque Grotius, parce que l'Écriture dit souvent que les hommes font, ce qu'ils ne font que par le secours de la grâce, & c'est ce que JESUS-CHRIST dans l'Évangile appelle être attiré par son Père. La plupart des autres que nous avons citez, ne putoient pas reconnoître ici rien de surnaturel. Ce qui est certainement fort éloigné du sentiment des Pères, & en particulier de saint Chrysostome, qui reconnoît ici une prédestination de la part de Dieu, qui a prévu ceux qui devoient croire en lui, & qui les a prédestinez à la vie, sans leur imposer de nécessité. Voyez saint Chrysostome, *homil.* 30. sur les Actes, p. 274.

Page 259. l. 15. Il a laissé marcher toutes les nations dans leurs voyes. Il les a abandonnées, &c. Lisez: On ne peut pas prendre ces paroles dans toute leur rigueur. Il est certain qu'il y a eu des Saints, & des prédestinez parmi les nations qui ont vécu avant la Loi de Moïse, & qui n'étoient point de la race d'Abraham. Saint Paul veut donc marquer ici que Dieu a abandonné le corps des nations Idolâtres, sans leur envoyer ni Prophètes pour les instruire, ni Législateur remplis de son Esprit, pour leur donner des loix. Il ne leur a accordé ni les lumières dont il a favorisé la nation des Juifs, ni la révélation de sa volonté dans ses Écritures. Mais pour cela sont-elles inexcusables? &c.

Page 250. ligne 2. *Ita ut sint inexcusabiles.* Enfin outre ces secours, &c. Lisez: Il les a abandonnez à eux-mêmes; il ne les a point engagez dans le mal; ils ont volontairement, & librement choisi le mal, préférablement au bien. C'en est assez pour les rendre inexcusables, &c.

Page 453. l. *antepenult.* Mis en prison un homme, &c. Lisez: Mis en prison un citoyen Romain.

Page 500. l. 18. Les avoir crû véritables. Lisez: Les avoir crûs véritables.

Là-même, l. 23. Epaphras leur Apôtre. Lisez: Epaphrodite leur Apôtre.

la cathégorie d'Achitophel , & de Giézi , n'en seront pas exclus.

Page LXXX. l. 27. *Pomissus*. Lisez : *Possimus*.

Commentaire , p. 6. l. 8. Appelez héritiers à une sainteté particulière de ses promesses. Lisez : Appelez à une sainteté particulière , héritiers de ses promesses.

Page 12. l. 14. La foi en la foi. Lisez : La foi en la Loi.

Page 14. l. 17. Le Juge observera. Lisez : Le Sage observera.

Page 17. l. 22. Les Edits. Lisez : Les Ecrits.

Page 22. l. antepenult. Ni suivre. Lisez : Ni suivi.

Page 41. lig. 5. Pas par vous-même. Effacez : Par.

Page 48. l. 16. Plusieurs autres qui ont eu le bonheur. Lisez : Plusieurs autres ont eu , &c.

Page 74. l. 1. Il semble. Effacez ce mot , il est déjà à la fin de la page précédente.

Page 77. l. 19. Car s'il n'y avoit point eu de Loi. Lisez : Car 1^o. s'il n'y avoit point eu , &c.

Page 85. Note (a) Galat. xv. 19. Lisez : 1. Cor. xv. 19.

Page 86. l. 5. Ne peuvent. Lisez : Ne peut.

Page 88. lig. dern. Nius. Lisez : Nifus.

Page 90. l. 5. A estimer la grace . . . en rendre à Dieu . . . & en mériter la continuation. Lisez : D'estimer . . . d'en rendre . . . & d'en mériter , &c.

Page 94. l. 25. On ne peut pas dire qu'avant la Loi de Moïse , le péché n'étoit pas imputé aux hommes , comme le dit ici l'Apôtre. Lisez : On ne peut pas dire en rigueur , & dans un sens absolu , qu'avant la Loi de Moïse , le péché n'étoit pas imputé aux hommes , comme l'Apôtre semble le dire en cet endroit.

Page 100. l. 8. A tous ceux qui sont nez de lui selon l'esprit , qui lui appartiennent , à tous ses élus. Lisez : A tous ceux qui sont nez de lui selon l'esprit , qui ont été baptisez , qui lui appartiennent , & d'une façon encore plus particulière à tous ses élus.

Page 102. l. 18. Tous ceux qui renaissent en JESUS-CHRIST , sont sauvés. Lisez : Sont justifiés.

Page 109. l. 4. & 5. Avant la fin. *Justifié* se prend pour affranchi ; *délivré* , pour renvoyé absous. Lisez : *Justifié* se prend pour renvoyé absous ; *délivré* se dit pour affranchi.

Page 117. l. 17. Comprenez. Lisez : Comparez.

Page 129. l. 19. & 20. Aux choses saintes du crime des impies , & des sacrilèges , les véritez les plus sacrées , & des blasphèmes , &c. Lisez : Aux choses saintes , le crime des impies , & des sacrilèges ; aux véritez les plus sacrées , les blasphèmes des hérétiques.

Page 131. l. penult. Excepté de la concupiscence. Lisez : Exemple de la concupiscence.

Page 136. l. 9. Per te. Lisez : *Parte.*

Page 174. l. 16. C'est à sa prédilection, & à sa miséricorde soutenuë de la coopération de celui à qui il a fait ses promesses, & de la fidélité de celui à qui il a départi ses graces. Lisez : C'est à sa prédilection, & à sa miséricorde, avec la coopération de celui à qui il a fait ses promesses, & la fidélité de celui à qui il a départi ses graces.

Page 183. lig. 21. Dieu ne lui-impute pas ce qui est au-dessus de ses forces. Cet endroit a besoin d'explication. Saint Augustin lui-même reconnoît que le Livre d'où nous avons tiré le passage que nous avons cité, a été écrit avant qu'il eût bien étudié les matières de la grace, & dans le tems qu'il croyoit encore que le commencement de la foi venoit de nous-mêmes. Voyez *Retract. lib. 1. c. 23.* Il faut donc ajouter ici que les crimes que commettent les pécheurs endurcis, & qui font la peine de leurs crimes précédens, leurs font très réellement imputez, & font de véritables péchez, dont ils porteront la peine dans l'éternité, comme de leur endurcissement, s'ils ne se convertissent, & n'en font pénitence.

Page 191. l. 3. Depuis la mort de Moÿse, les observances légales sont devenues inutiles. Lisez : Depuis la mort de JESUS-CHRIST, &c.

Là même, lig. 11. & 12. L'Évangile. . . en tant qu'elle nous montre. . . & qu'elle donne, &c. Lisez : En tant qu'il nous montre, & qu'il nous donne.

Page 193. l. dernière. Ne les tend pas plus inexcusables. Lisez : Ne les rend que plus inexcusables ; ou ne les rend moins inexcusables.

Page 242. l. 12. De leur résister, ni de se soulever contre les Princes. Lisez : De prendre les armes, ni de se soulever contre eux.

Page 269. ligne 32. Exemplaires mutilé par Marcion, pour mieux cacher, &c. Lisez : Mutilé par Marcion. Ses Disciples pour mieux cacher. . .

Page 311. l. 26. Mais le baptiser pour un autre. Lisez : Mais se baptiser pour un autre.

Page 479. lig. 14. Les Prêtres. Lisez : Est suivie par les Peres.

Pag. 482. l. 1. *Fidei conservatrix.* Lisez : *Fides conservatrix.*

Pag. 516. l. 6. Le mérite, & la foi. Lisez : Le mérite à la foi.

Pag. 552. l. 26. Dans la première Epître aux Corinthiens. Lisez : Dans la seconde Epître, &c.

Pag. 575. l. 6. Ecrite de Corinthe. Lisez : De Philippes.

Page 629. l. 11. A prouver le salut. Lisez : A procurer le salut.

Page 671. l. penult. Dans une Epître aux Galates. Lisez : Dans l'Epître aux Galates,

Page 672. l. 12. 13. Ma ne. Lisez : Ma doctrine.

Page 710. l. 9. On l'entend, ou des vrais Apôtres. Effacez, ou.

Fin du Supplément.

ERRATA DU SUPPLEMENT.

Page 1. ligne 31. simaque, lisez, musique.

Page 4. lig. 16. Préface, p. r. 2. 3. effacez, page 8.

Page 8. ligne 24. page 10. l. 7. 12.

Page 9. lig. 20. ligne 18. l. 22.

Là même. lig. 14. ligne 25. l. 12.

Page 11. ligne 28. page 61. l. 11. deux fois.

Page 11. ligne 2. page 66. lisez, 67.

Page 16. ligne 25. cretés, l. 27.

Page 15. lig. 18. page 29. l. 30. ligne 10. l. 16.

Page 18. lig. 15. page 44. l. 40.

Page 27. lig. 30. Oicelos, l. O. xelos.

Page 26. lig. 22. le Picaume xc. lisez, 29.

Page 29. lig. 4. Picaume xc lisez, 29.

Là même, lig. 18. Jean Buys, l. Jean Struys.

Page 31. ligne 7. confodus, lisez, confodu. Depuis cette page jusqu'à 34. exclusivement, il y a transposition de chiffres c'est pourquoi après le chiffre de 264. qui est à la page 31. il faut reprendre 265. 272. qui sont à la page 32. E. suite 273. 277. 279. à la page 33. & retourner à la page 31. au chiffre 281. qui s'y trouve deux fois, & une troisième fois à la page 33. & remettre le chiffre 291. après 288. Ceux qui voudront prendre la peine de lire de suite selon le cours ordinaire des nombres, ne s'embarasseront pas beaucoup de ce dérangement, qui ne vient que du peu d'attention de l'imprimeur. Les chiffres 314. & 413. qui sont marquez pour la fin du Levitique, sont pour la fin de l'Exode. On les trouve à la page 80. du Supplément.

Page 30. lig. 32. page 443. ligne 15. lisez, dernière ligne.

Page 40. ligne 31. page 502. lisez, 485.

Là même, lig. dernière. parce dans, lisez, parce que dans le.

Page 54. lig. 15. page xi lisez, xij.

Là même, page xliij. lisez, xliij.

Page 61. lig. 29. page 425 lisez, 218. 16. Chap. 12. l. 5.

Page 64. lig. 8. 110. l. uns Et lig. 12. page 135. lisez, 114.

Page 67. lig. 26. lig. 2. l. 12.

Page 25. ligne 24. Page 145. ligne 2. Il y a ici une transposition; ce chiffre est pour le Livre des Nombres.

Page 77. ligne 19. épargné, l. épargnée. Là même, semé, l. semez.

Là même, ligne 23. Avant le 2. 16. l. 17.

Page 78. lig. 19. Page 233. Ce chiffre doit être avant 251.

Page 80. lignes 22. & 25. Page 394. & 413. Ces deux chiffres doivent être à la fin de l'Exode,

Page 83. ligne 20. Pag. 298. Elle doit être avant le chiffre 100.

Page 89. ligne 3. Pag. 318. l. 168.

Page 21. ligne 34. qui fait perdre la vûe de la vérité, l. qui fait perdre de vûe la vérité.

Page 108. ligne 11. une autre, l. un.



VARIETEZ DE LECONS

TIRÉES D'UN TRES-ANCIEN MANUSCRIT
de l'Abbaye de Corbie, cotté 195. qui contient les quatre
Evangiles, & dont on a parlé ci-devant, page 157.

Les onze premiers Chapitres de saint Matthieu manquent.

CAPUT XII.

- | | |
|---|---|
| <p>7. 1. Per segetes <i>abbatis</i>. . . <i>Servientes, pro, furientes.</i></p> <p>8. Dominus est enim sabbati, Filius hominis.</p> <p>24. Nisi in Belsébul.</p> <p>27. Judices erunt vestri.</p> <p>37. Unus quisque enim ex verbis suis condemnabitur.</p> <p>41. Ninevitarum refutgent in iudicium. . . <i>Eccē plus quān Jona.</i></p> | <p>42. Ab ultimis partibus terrarum. . . <i>Eccē plus quān Salomon.</i></p> <p>44. Et non inveniet.</p> <p>45. Introeuntes habitant in eo. . . <i>Pejora magis quān priora.</i></p> <p>46. Hęc eo loquente ad turbas. . . <i>Loqui cum eo.</i></p> <p>47. Quęrentes loqui tecum.</p> <p>48. Mater mea, au fratres mei ?</p> |
|---|---|

CAPUT XIII.

- | | |
|---|--|
| <p>7. 1. Exiit Jesus, & sedebat. (Recent. manu, Exiit de domo.)</p> <p>2. In naviculam ascenderet sedere, & omnes turbe stabant.</p> <p>4. Volucres, & comederunt ea.</p> <p>14. Impletur in eis prophetia Isaię.</p> <p>21. Sollicitudo sæculi, & voluptas divitiarum. Recent. manu, <i>Fallacia.</i></p> <p>30. Colligate ea fasciculos.</p> <p>31. Majus sit omnibus holeribus.</p> <p>33. In farina mensuris tribus.</p> <p>35. Erudabo absconsa ante constitutionem mundi.</p> <p>36. Parabolam tritici, & zizaniorum agri.</p> | <p>38. Filii sunt nequitie.</p> <p>44. Quem cum invenit homo.</p> <p>45. Homini negotianti, quęrenti bonam margaritam.</p> <p>47. Reti misso in mare, quod ex omni genere piscinam colleger.</p> <p>48. Cum autem esset impletum, educerunt id ad litus, & sedentes elegerunt optimos in vasis, malos autem projecerunt foras.</p> <p>51. Dicunt ei, utique.</p> <p>55. Filius Joseph fabri . . . Judas, & Simon ?</p> |
|---|--|

CAPUT XIV.

7. **F** Rattris sui Philippi.
 5. Habebant eum.
 6. In medio triclinii.
 8. Dixit: Da mihi in disco caput Joannis Baptistæ.
 9. Herodes propter juramentum, & propter simul recumbentes. *Recent. manu: Propter juramentum autem, &c.*
 10. Misitque, & decollavit eum, & allatum est caput, &c. Puella autem attulit matri suæ.
 13. Quo audito Jesus secessit inde in navicula.

14. Et vidit turbam multam miseratus est illi. *Recent. manu: Exiens vidit, &c.*
 21. Excepit pueris, & mulieribus.
 21. Præcedere trans fretum.
 23. Dimisit turbam, & ascendit.
 24. Erat enim illis ventus contrarius.
 27. Constantes estote, nolite timere; ego sum.
 28. Super aquam.
 31. Cum ascendisset.
 33. Verè Filius Dei est.
 36. Quicumque tetigerunt, salvi facti sunt.

CAPUT XV. MS. XLV.

1. **C** Um manducant panem.
 6. Et non honorificavit patrem suum, &c.
 Iratum fecistis verbum Dei.
 8. Plebs hæc me labiis honorat.
 14. Cæci sunt duces cæcorum... Si cæco ducatur dederit.
 20. Non lotis autem manibus manducare non coinquinat hominem. (Hæc non leguntur nisi recentiori manu.)

Egressa à finibus illis.
 26. Non licet accipere panem filiorum; &c.
 30. Claudos, cæcos, debiles, mutos... Et curavit eos omnes.
 31. Quia triduum est jam quod persequerant mecum.
 33. Et saturavit turbæ.
 35. Præcepit turbæ discumbere in terra.
 39. Magadam.

CAPUT XVI.

7. 2. **R** Ubicundum est enim eum nubi-
 bus Cælum.
 3. Tempestas erit; rubicundum est enim eum tristitia Cælum.
 8. Quibus cogitantibus dixit Jesus.
 10. Septem panum, & quatuor millia hominum.
 12. Non dixit, à fermento, sed à doctrina Phariseorum. *Recent. manu. A fermento panum, sed à doctrina.*
 13. Quæti me dicunt homines esse Filium hominis?
 18. Dico tibi tu es Petrus... Non præcebant ei. (vel ejus.)

19. Quæcumque ligaveris... erunt ligata, &c.
 20. Quod ipse esset Christus.
 21. Post tertium diem resurgere.
 22. Cœpit increpare, & dicere: Absit à te, propitius (esto) tibi; non erit istud.
 23. Vade retro post me, Satana... *Recent. manu. Quia non sapis ea que Deus sunt, sed ea que hominum.*
 24. Post me vult venire, abneget se sibi... Tollat crucem meam. *Recent. manu. suam.*
 25. Commutationem animæ suæ?
 27. In majestate patris sui.

CAPUT XVII.

7. **A**pparuit illis Moyses, & Helias
conloquentes cum eo.
5. Inumbrabit eos. (Recent. manu. *O-
bnumbrabit.*)
9. Dixeritis visum.
11. Venturus est restituere omnia.
12. Fecerunt ei quanta voluerunt.
13. Sic & Filius hominis necesse habet pa-
ti ab eis.

14. Aliquotiens in aquam.
16. Quousque patiar vos, quousque ero
vobiscum?
21. Futurum est ut Filius hominis tradatur.
23. Qui didragma exigebant.
24. Ait, utique. Et intranti domum
prævenit eum Jesus.

CAPUT XVIII.

7. **E**T Jesus vocavit pueram, & sta-
tuit eum in medio.
3. Et efficiamini sicut pueri.
4. Sicut puer iste.
5. Utrum puerum talem... me accepit.
7. Væ autem huic mundo... venire
scandala.
8. Bonum est enim tibi in vitam venire.
9. Unum oculum habentem in vitam
intrare.
13. Gaudebit in eam magis, quam in no-
naginta, & novem.
15. Quod si peccaverit in te.
16. Adhibe tecum unum, vel duos.

17. Quod si non audierit, sit tibi sicut
Ethnicus, & Publicanus. Recent. manu.
*Si non audierit, dic Ecclesie: si autem Ec-
clesiam non audierit, sit tibi, &c.*
19. Si duobus convenerit ex vobis supra
terram.
21. Si peccaverit in me frater meus,
quotiens remittam ei usque septies?
23. Simile est habitum Regnum Cælo-
rum.
26. Patientiam habe, & omnia reddam.
Misertus...
29. Patientiam habe in me, & reddam
tibi.

CAPUT XIX.

7. **F**actum est cum locutus esset Je-
sus sermones istos, transtulit se
ad Galilæa.
4. Qui fecit hominem, & feminam
fecit eos. Recent. manu. Additur: *Ab ini-
tio.*
6. Quod ergo Deus conjunxit in uno,
homo.
7. Et dimittere uxorem.
Ibid. Qui dimissam duxerit, fornicatur.
10. Si ista est causa viri.
11. Sunt enim spadones.
Ibid. Castrati.
13. Oblati sunt ei pueri... & prohibebant.
14. Sinite infantes... talium est Re-

gnum Cælorum.
15. Et impositis illis manibus.
16. Et ecce unus accessit ad eum, &
ait.
Ibid. Quid faciam. Recent. manu. *Quid
boni faciam.*
17. At Jesus dixit ei... Sed si vis in vi-
tam venire.
18. Non occides, non mæchaberis,
non furtum facies.
20. Dicens illi: Recent. manu. Dicit.
21. Vade, vende omnia bona tua, &
da.
24. In Regno Cælorum.
25. Auditis autem Discipuli his verbis
mirabantur, & timebant valde dicentes:
Et quis potest salvus fieri?

17. Et ecce nos reliquimus.
18. In generatione cum venerit.
19. Aut forores, aut matrem, aut fi-

lios. Recent. manu. Aut Uzorem.
30. Multi autem sunt novissimi.

CAPUT XX.

- ¶. 1. **S**imile est enim.
3. Egressus autem. . . invenit
alios.
6. Circa autem undecimam horam
exiit.
11. Et accipientes murmuraverunt.
15. Aut non licet mihi facere quod vo-
lo?
17. Ascendens Jesus Jerosolymis. . .
Discipulos, & ait illis.
18. Et condemnabunt me morte. Rec-
cent. manu. *E. m.*
19. Gentibus ad dolendum.
21. Ipse autem dixit ei. . . Ait & illa.
21. Respondens autem illis Jesus. Nef-
citis quid, &c.
24. Audientes Deum contristati sunt
de duobus.

25. Potestatem habent.
26. Inter vos autem non erit sic. . . erit
vester minister.
28. Addit: Vos autem queritis de pu-
sillo crescere, & de majore minores esse.
Intrantes autem, & rogati ad cœnam no-
lite recumbere eminentioribus locis, ne
fortè clarior te superveniat, & adce-
dens qui te vocavit ad cœnam dicat tibi
adhuc deorsum adcede, & confundaris.
Si autem in loco inferiore recubueris, &
supervenerit humilior te; dicit tibi qui te
vocavit ad cœnam; accede adhuc supe-
rius, & erit hoc tibi utilis.
29. Quod Jesus transiit.
31. Miserere nobis, Domine Fili David.
34. Misertus autem illis.

CAPUT XXI.

- ¶. 1. **I**n montem Olivæ.
3. Dominus operam eorum de-
siderat, & confestim remittet eos.
5. Et pullum novellum subjugalem.
7. Et imposuerunt super eum vestimen-
ta, & sedebat super eum Jesus.
8. Straverunt in via.
19. Videns arborem unam ficus secus
viam, venit ad illam.
21. Tolle te, & jacta te in mare, fiet.
31. Dicunt ei: novissimi.
32. Vos autem videntes nec pœnitentiam

habuistis, post quod non credidistis.
34. Ut acciperent de fructibus suis.
37. Fossan vererunt, &c.
41. Malè perdet eos, & vineam locabit
illi colonis qui reddant fructus tempori-
bus suis.
42. A Domino factus hic est mirabilis
in oculis nostris.
¶. 44. Decit in Ms. hunc supplevit re-
centior. manus.
46. Timuerunt populos.

CAPUT XXII.

- ¶. 1. **E**t noluerunt venire.
4. Tauri, & faginata mea oc-
cisa sunt.
5. Alii in villam, alii, &c.
7. Ille autem Rex cum audisset, iratus
est, & misit exercitum suum.
13. Tunc Rex dixit ministris: Tollite

illum manibus, & pedibus, & mitte
eum, &c.
15. Ut caperet eum in verbo.
18. Quid me tentatis? Ostendite, &c.
30. Neque habent, neque uxorem du-
cent. . . Sicut Angeli in Cœlo.
34. Convenerunt ad eum.

37. In toto corde.

41. Cujus filium dicunt David. Recent.

manu. Cujus filius est ! Dicunt ei : Da ; vid.

CAPUT XXIII.

¶. 4. **O** Nera gravia, & imponunt, &c. Addit recent. man. Et importabilia.

5. Fimbrias vestimentorum suorum.

6. Primum discubitu in conviviis.

14. Occasione longa orantes, propter hoc accipietis amplius judicium.

16. Templi, debitor est.

18. Debitor est.

23. Hæc oportuerat facere,

24. Liqueant culicem, &c.

25. Plena sunt rapinâ, & intemperantiâ.

33. Generatio viperatum.

38. Ecce relinquatur vobis domus vestra. Omittitur : *Deserta.*

CAPUT XXIV.

¶. 1. **S** TRUCTURARUM Templi.

4. Vos seducat ullo modo.

6. Audient enim prælia.

7. Erunt fames, & terræ motus.

Omisso, *pestilentia.*

13. Qui autem permanserit usque ad finem.

15. Abominationem desolationis, quod dictum est à Daniele.

16. Fugiant in montibus.

21. Erit enim tribulatio magna. Omisso, *Tunc.*

28. Ubiicumque enim fuerit corpus, il-

luc congregabuntur aquilæ.

30. Plangent se.

31. Folia nascuntur.

35. Verbum autem hoc non præteribit.

36. Neque Filius. (Additum.)

38. Manducantes, & bibentes, & uxores ducentes, usque in eum diem.

¶. 41. Omittitur omnino.

41. Nescitis qua die.

43. Quâ horâ sur venit.

45. Quisnam est fidelis.

46. Quem veniens Dominus ejus inveniet ita facientem.

CAPUT XXV.

¶. 1. **S** Imile æstimabitur. . . quæ acciperunt lampades suas, & prædicant, & venerunt obviam sponso.

6. Surgite obviam ei.

14. Peregrè profectus.

15. Profectus est. Continuo autem qui quinque, &c.

16. Et operatus est in eis alia quinque.

17. Lucratus est in eis alia duo.

18. Qui unum accepit, fodit, & abscondit pecuniam Domini sui.

21. Omittit : *Quia in paucis suis fidelis.*

26. Nequam, & piger.

27. Omittit : *Cum usura.* Sed addit recentior manus.

29. Et quod habet auferetur ab eo.

36. Omittit : *Nudus, & cooperivisti me.*

40. Quandiu fecistis uni horum minorum, & mihi fecistis.

41. Quem præparavit pater meus Diabolo. (Omittit, & *Angelis ejus.*)

CAPUT XXVI.

¶. 5. **N** E in die festo circumtus. fiet in populo,

9. Venerunt, & dari. (Omittit, *multi.*)

10. Quod ut cognovit Jesus dixit : quid moliti estis mulieri ?

14. Judas Scarioth.

17. Prima autem azymorum.
 24. Bonum erat homini illi non nasci.
 29. De hac creatura vitis.
 33. Si omnes scandalizabuntur in te, ego nunquam scandalizabor.
 36. Donec eo illuc orare.
 38. Sustinete, & vigilate mecum.
 39. Non sicut ego volo, sed sicut tu vis.
 40. Sic non potuisti.
 41. Ut non veniaris in tentationem.
 42. Pater meus, si non potest hoc tranfire à me, nisi illud bibam, fiat voluntas tua.
 44. Omittit : *Tertio*.
 46. Ecce appropinquat.
 50. Cui dixit Jesus : Ad quid venisti, amice ?

51. Qui accipiunt gladium, & gladio utuntur, gladio peribunt.
 53. Aut non putas me posse modò rogare patrem meum, & exhibebit mihi plus quam duodecim millia Angelorum.
 58. Ut viderer exitum rei.
 60. Et non invenerunt exitum. Et cum multi falsi testes accessissent, non invenerunt quiequam in eo.
 65. Nunc audistis blasphemiam ejus.
 67. Omittit : *Alii autem palmas in faciem ejus dederunt*, quod supplevit recentior manus.
 73. Nam & loquela tua similis est ei.
 74. Tunc cepit devotare, & jurare.
 75. Rememoratus est. . . egressus foras, amarissimè ploravit.

CAPUT XXVII.

1. **C**onsilium acceperunt.
 4. Peccavi quod tradiderim sanguinem Justum.
 5. Secessit, & abiit, & laqueo se suspendit.
 6. Non licet eos mittere in loculum.
 7. Consilio autem accepto inter se.
 8. Acheldemach.
 19. Omittit : *Per visum*.
 24. A sanguine hujus. Omissio, *Justi*.
 26. Jesum flagellis æsum.
 29. Et adgeniculantes se ante eum, dedebant eum.
 32. Hominem Cyrenæum venientem obviam sibi, nomine Simonem.
 35. Omittit : Ut impleretur quod dic-

- tum, usque ad finem versûs.
 40. Van qui destruebat Templum Dei, & in triduum illud reedificabat si Filius Dei es, descende nunc de cruce.
 41. Cum Scribis, & Phariseis dicebant.
 43. Liberet eum, si vult eum.
 46. Lama-saphani.
 49. Elias, & liberabit eum.
 51. Sanctorum dormientium surrexerunt.
 55. Multæ à longè videntis.
 56. Maria Jacobi, & Joseph, & mater fil. Z. bed.
 63. Post tertium diem resurgam.
 65. Habetis custodes, ite custodite sicut scitis.

CAPUT XXVIII. LXXIII.

1. **Q**uæ lufcessit in prima Sabbatorum.
 3. Et vestimenta ejus candida sicut nix. A timore autem ejus commoti sunt qui custodiebant, & facti sunt sicut mortui.

7. Ecco dixi vobis.
 12. Consilium acceperunt, & pecunias copiosas dederunt militibus.
 19. Et Filii, & sancti Spiritus.

L'Evangile de S. Matthieu a soixante & quatre Chapitres dans le Manuscrit : In fine : L'vangelium secundum Matthæum explicit, incipit secundum Joannem. Sequuntur capitula Joannis numero XXXVI.

EVANGELIUM JOANNIS.

CAPUT I.

¶ 3. **S**ine illo factum est nihil. Quod factum est in ipso vita est.
 9. Venientem in hunc mundum. (to.) In hoc mundo erat.
 11. In sua propria venit.
 14. Plenum gratiæ, & veritatis.
 21. Interrogaverunt eum iterum: Quid ergo? . . . Ne ergo Propheta es tu?
 26. Medius vestrum stat.

31. Ut manifestetur plebi Israel.
 34. Quia hic est electus Dei.
 36. Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.
 43. P. officens invenit.
 45. Joseph qui est à Nazareth.
 48. Sub arbore ficus vidi te.
 50. Sub arbore ficus.

CAPUT II.

¶ 1. **I**bi invitata.
 3. Et vinum non habebant, quoniam consummatum est vinum nuptiarum.
 7. Et vocatis Jesus ministris dixit eis: Implete, &c.

8. Et fecerunt sicut dixit illis.
 10. Cum inebriati fuerint, id quod detur.
 11. Omittit: *Et Discipuli ejus.*
 15. Et fecit quasi flagellum de veste.

CAPUT III.

¶ 6. **Q**uod natum est de carne, caro est, quia de carne natum est, & quod natum est de spiritu spiritus est, quia Deus Spiritus est.
 8. Sic est omnis qui natus est ex aqua, & Spiritu.
 16. Ut Filium suum unigenitum mitteret.

18. Qui non credit in ipsum jam judicatus est.
 19. Hoc est autem judicium Dei, quia lux venit in hunc mundum.
 20. Qui mala agit.
 23. Et adveniebant ei, baptizabantur ab eo.
 36. Qui autem non credit Filio.

CAPUT IV.

¶ 6. **J**esus autem fatigatus ex itinere sedebat super puteum. Recent. m. p. Sedebat sic super, &c.
 12. Puteum hunc.
 13. Ex hac aqua quam ego dabo ei.
 18. Hoc verum dixisti.
 21. Veniet hora, neque in monte hoc.
 24. Et eos qui adorant, in spiritu, &c.
 28. Et dixit hominibus: Venite, & videte hominem, qui dixit omnia.
 31. Quem vos non scitis.
 36. Congerit fructum, &c.

41. Hic est Salvator mundi. Omisso, *vere.*
 45. Galilæi universi.
 49. Descende prius quam moriatur puer.
 50. Ait illi Jesus. . . Et credidit ille homo.
 52. Melius habuit.
 53. Cognovit ergo Pater quia dixit ei Jesus, &c. Omisso: *Quia illa hora erat, quæ.*

CAPUT V.

7. 2. **E**st autem Jerosolymis in inferiore parte natatoria piscina, quæ dicitur Hebraicè Berzeta.

4. Angelus autem descendebat, & movebat aquam, & quicumque prior descendisset in natatoriam, sanus fiebat.

6. Quia jam multum. Tempus fecisset in languore.

7. Respondens ei languens. . . mittat me in natatoriam.

9. Et surgens sublato grabato suo ambulabat.

13. Jesus autem declinavit.

23. Qui non honorificat Patrem, non honorificat Patrem qui misit Filium. Recent. man. Qui non honorificat Filium.

24. A morte in vitam æternam.

28. Dico enim vobis, nolite mirari hoc,

32. Alter est qui testimonium perhibet de me. Omittit quid sequi. *Et scio quod verum est testimonium quod perhibet de me.*

33. Vos ipsi misisti ad me, & testimonium perhibuit Joannes de me.

37. Neque speciem ejus vidistis.

39. Scrutamini Scripturas in quibus vos puratis vitam æternam habere.

41. Gloriam ab hominibus.

43. In nomine Patris mei veni, & non accepistis. Si alius venerit.

44. Quomodo potestis vos credere, gloriam ab invicem querentes. Et gloriam quæ ab illo solo est Deo, &c.

CAPUT VI.

7. 1. **T**rans mare Galilææ, illius Tiboriadis. Sequebatur autem illum multitudo, quia, &c. . . De his qui infirmabantur.

7. Ducentorum denariorum panes non sunt, ut unusquisque modicum accipiat.

9. Sed hæc quid sunt inter tantos homines?

10. *In illo loco.*

13. Ex illis quinque panibus.

15. Cùm cognovisset quia incipiunt venire, & rapere, &c.

19. Stadia viginti, vel triginta.

21. Confectim navis facta est ad terram quam ibant.

22. Quia non introivit Jesus simul cum Discipulis suis in navem, sed soli Discipuli ejus.

23. Aliæ vero. . . panem quem benedixerat Dominus.

30. Quid enim operaris?

31. Panem de Cælo illum verum. Dei enim panis est, qui de Cælo descendit, & dat vitam huic mundo.

39. Non perdam nihil ex eo.

45. Nolite murmurare invicem.

44. Adtraxerit eum.

45. Est scriptum enim in Prophetis.

50. Hic est autem panis qui de Cælo descendit.

51. De Cælo descendit.

52. Hujus mundi vita. . . hic panis quem ego dabo.

53. Carnem. (Recent. manu. *suam.*) Ad manducare.

54. Ut vobis ipsi.

55. Et biberit meum sanguinem.

57. Post hunc versum addit. (Si accepit homo corpus Filii hominis quemadmodum panem vitæ, habebit vitam in illo.)

60. Docens sabbato in Capharnaüm.

61. Cognovit autem Jesus.

63. Quid ergo cum videriis.

64. Nam caro non prodest. Spiritus, & vita est.

65. Sciebat enim Jesus. Recent. manu.

Ab initio.

66. Nemo potest venire, nisi fuerit, & datum defursum à Patre. Additur, *ad me,*, recent. manu.

67. Et amplius cum illo non ambulabant.

A a ij

68. Dixit ergo illis duodecim.
69. Verba vitæ æternæ Dominus habes.

70. Filius Dei vivi.
71. Incipiebat enim tradere eum unum cum esset.

CAPUT VII.

¶ 1. **N**on enim habebat potestatem in Judeam ambulandi.
4. Nemo quid facit in occulto. Quid facit querit ipse.
5. Neque enim tunc fratres ejus.
9. Hæc cum dixisset illis.
12. Seducit populum.
18. Gloriam suam propriam.
19. Recentior manu. ad marg. (Et nemo ex vobis facit legem.)
26. Et nihil dicunt, numquid fortè verè cognoverunt.
28. Clamabat autem in Templo Jesus dicens: Omittit: *Quem vos nescitis.*

35. Dixerunt ad ipsos. . . Numquid in dispersionem Græcorum incipit ire, & docete Græcos?
37. In novissimo autem die illo magno diei festi, stabat Jesus.
39. Quam incipiebant accipere credentes in eum.
Ibid. Quia Jesus nondum fuerat honorificatus.
46. Numquam sic locutus est quisquam homo.
51. Nisi audierit primum ab ipso, & cognoverit quid facit.
53. Omittitur torus hic ¶.

CAPUT VIII.

¶ 1. **J**esus autem ascendit in montem Oliveti. (2.) Et mane cum factum esset, iterum venit in Templum. . . & cum confedisset, docebat eos.
3. Mulierem in meretrione deprehensam, quam cum statuissent in medio, dixerunt ad Jesum: (4.) Magister, hæc mulier deprehensa est in meretrione (5.) in lege autem præcepit nobis Moyses ut qui in adulterio deprehenditur, lapidetur; tu autem quid dicis de ea?
6. Hæc dicebant tentantes eum, ut haberent causam accusandi eum,
Ibid. Jesus autem inclinato capite digito scribebat in terram.
7. Cum autem interrogarent expectantes eum quid diceret; erexit se. . . quiscque vestrum sine delicto est, prior in eam lapidem jacet.
8. Et iterum inclinans se digito scribebat in terram.
9. Illi igitur cum audissent, paulatim secedebant singuli, incipientes à senioribus omnes recefferunt, & relictus est solus Jesus. Et ecce mulier illa in medio erat.

10. Cumque erexisset se Jesus, dixit ad eam: Mulier, ubi sunt qui te perduxerunt? Nemo te lapidavit. Et illa respondens dixit: Nemo Domine.
11. Nec ego te damnabo, vade ex hoc jam noli peccare.
12. Iterum locutus est eis, &c.
20. Qua nondum erat hora ejus.
23. Ego de superioribus sum.
26. Hæc eloquor in hunc mundum.
28. Sicut docuir me Pater, hæc eloquor.
31. Si vos manseritis in verbo meo verè Discipuli mei estis.
35. Filii maner in æternum.
40. Hominem qui veritatem locutus est vobis, quam audivit à Deo.
41. Nos ex prostitutione non sumus.
44. Ex suis propriis loquitur, quia mendax est sicut Pater ejus.
45. Ego quia veritatem dico, non creditis mihi.
46. Si veritatem dico, quare vos non creditis mihi?
47. Propterea vos me non auditis, quia non estis ex Deo.
49. In honoratis me.

50. Non quero claritatem meam.
 51. Non videbit mortem in æternum.
 52. Non gustabit mortem. Oniſſo, in æternum. quod ſuplevit recent. man.
 53. Numquid tu major es quam Abra-

- ham, qui mortuus eſt?
 54. Si ego clarificavero meipſum, claritas mea nihil eſt.
 58. Ante Abraham ego ſum.

CAPUT IX.

- ¶ 4. **Q**Uando non poteſt operari.
 5. Cum in hoc mundo ſum, lux ſum hujus mundi.
 6. Et ſuperunxit illud ſuper oculos ejus.
 8. Alii dicebant: Hic eſt. (9.) Alii autem dicebant, quaſi ſimilis eſt ei.
 11. Et abii, & lavi, & vidi.
 15. Lectum poſuit mihi ſuper oculos. Et lavi, & ecce video.
 16. Quomodo poteſt peccator hæc facere ſigna? Et ſchiſina erat in eis.

18. Non credebant Judæi de illo quoniam cæcus fuit, & videt, donec invocarentur parentes ejus.
 19. Et interrogaverunt eos: Hic es filius? &c. quomodo ergo videt modo?
 21. Jam enim decreverunt... extra ſynagogam eſſet.
 24. Da honorem Deo.
 25. Quia cæcus eram, & modo video.
 32. A ſæculo numquam auditum eſt.
 39. Ut qui non videt, videat.

CAPUT X.

- ¶ 1. **Q**U non intrat per januam in cohortem ovium.
 3. Et ſuas oves vocat nominatim, & producit illas. (4.) Cum autem oves ſuas omnes produxerit... & ovicula cum ſequuntur.
 6. Non cognoverunt quod loquebatur illis.
 7. Ego ſum janua ovium.
 8. Non audierunt eum fures oves meas. (Vicioſè) correxit: non audierunt eos oves.
 9. Ego ſum janua... Et introibit, & exiit.
 10. Ut furetur, & occidat, & perdat. (Omitit prior manu :) *Et abundantius habeam.*
 13. Mercenarius autem fugit, quia conſuctus eſt.

15. Sicut cognoviſcit me Pater, & ego agnoſco Patrem.
 16. Et alias oviculas habeo... & fiet unus Grex, & unus paſtor.
 18. Poſtquam habeo ſumendi eam. Hoc præceptum accepi à Patre.
 21. Facta eſt autem dedicatio in Jeruſolymis.
 23. In porticu Salomonis in Templo.
 31. Suſtulerunt lapides Judæi.
 34. Nonne Scriptum eſt in lege, quia ego dixi.
 35. Ad quos ſermo fiebat Dei.
 38. Quod ſi facio, & non vultis mihi credere, operibus credite, & cognoviſcitis, quia in me eſt Pater, & ego in eo. Ubi erat Joannes prius baptizans, & manebat illic.

CAPUT XI.

- ¶ 3. **O** Miſſus totus. Supplevit recens manus, ad margin.
 4. Sed pro gloria Dei, ut clarificetur Filius Dei in ipſo.
 5. Diligebat Jeſus Lazarum, & Ma-

- riam, & ſororem ejus.
 6. In eodem loco biduo.
 11. Ut à ſomno ſuſciteum eum.
 17. Quatriduo in monumento habebat.

18. Ferè à stadiis quindecim.
 25. Licet moriatur, vivit.
 29. Er veniebat ad eum.
 32. Ut venit ubi erat Jesus, & vidit eum,
 &c. . . si esses hic, non esset.
 39. Quatriduum enim habet.
 40. Videbis claritatem Dei.
 41. Jesus autem levavit oculos suos sursum, & dixit.
 44. Er exiit ille mortuus. . . Facies ejus orario conligata erat.
 45. Qui venerant ad Mariam, &

- qui viderant.
 47. Quod hic homo talla signa facit & Si relinquitus cum sic.
 49. Cum esset Princeps Sacerdotum anni illius.
 50. Neque cogitatis quia expedit vobis.
 51. Quod incipit Jesus moriens pro gente mori.
 52. Qui sunt dispersi colligant in unum.
 55. Propter eam autem erat Pascha.
 56. Quia non venit ad diem festum.

CAPUT XII.

- ¶. 3. **L** ibram unguenti pistici.
 4. Judas Simonis Iscariotis qui incipiebat eum tradere.
 6. Non quod de pauperibus cura esset illi. . . exportabat.
 8. Non semper habetis.
 9. Et turba multa. . . audivit.
 23. Flores palmarum.
 28. Quia Lazarum vocavit.
 29. Quia nihil profecit. Ecce unus populus sequitur post illum.
 20. Et erant Græci quidam ex his qui ascenderant in die festo ut adorarent.
 24. Nisi granum tritici, &c.
 27. Pater, libera me, ex hac hora.

29. Quæ stabat, dicebat: Tonitruum factum est.
 31. Nunc Princeps mundi mittetur deorsum.
 35. Adhuc modicum tempus, lux est in vobis.
 37. Non credebant ei.
 41. Quando vidit majestatem ejus.
 42. Interim tamen ex principibus.
 45. In hunc mundum veni.
 47. Omitit: *Sed ne sacrificem mundum.*
 49. Ipse mihi præceptum dedit quod dicam.
 50. Et scio quia præceptum ejus. Sic Eloquor.

CAPUT XIII.

- ¶. 1. **Q** ui erant in hoc mundo, usque in finem.
 2. In cor Simonis Scariothi ut traderet eum Judas sciens.
 7. Cognosces postea.
 9. Non tantum pedes, sed etiam manus, & caput.
 11. Qui traditurus erat eum.
 14. Quamvis magis & vos.
 20. Qui accipit eum quem misero.
 21. Turbatus est in spiritu.

23. Quem diligebat valde (24.) Innuise ergo ei Simon Petrus, & dixit ei: Interroga quis est? (25.) Recumbens autem ille.
 28. Hoc autem nemo discumbentium scivit quid dixerit ei.
 32. Et Deus clarificabit eum in semetipso, & continuo clarificabit eum. Omitit: *Si Deus clarificatus est in eo.*
 34. Præceptum novum.

CAPUT XIV.

8. 3. **E**T avertio vos ad meipsum.
 7. Si cognovistis me, & Patrem meum cognovistis, & à modò nostis eum, & vidistis eum.
 9. Tantùm temporis vobiscum sum.
 10. Pater autem qui in me manet ipse loquitur, & opera quæ facio ipse facit.
 11. Propter opera credere mihi.
 13. Ut clarificetur Pater in Filio.
 14. Et si quid petieritis à Patre meo in nomine meo, ego faciam.
 15. Præcepta mea custodite.
 16. Ut vobiscum sit in æternum.
 17. Vos autem nostis eum quia apud vos

- manet, & vobiscum est.
 18. Venio ad vos.
 21. Qui habet præcepta mea.
 22. Non ille Scariothi, sed alius. . . quia nobis incipis manifestare teipsum? Et non huic mundo?
 26. Paraclitus ille Spiritus sanctus. . . quæcumque dixerò. Omissio, *v. 14.*
 27. Pacem meam relinquo vobis. . . non quomodo hic mundus dat.
 28. Gauderetis, quoniam vado, &c.
 30. Jam non vobis multa loquar.
 31. Ut cognoscat hic mundus. . . sicut præceptum dedit mihi.

CAPUT XV.

8. 2. **O**Mnem qui adfert fructum. . . ut fructum plurimum adferat.
 4. Non potest ferre fructum à se, nisi manserit in vite; sic & qui in me non manet.
 5. Hic adfert fructum copiosum.
 6. Si quis in me non manserit, præcisus est sicut palme, & missus est foras, & aruit.

7. Quodcumque volueritis, petite.
 12. Ut diligatis invicem qua dilectione dilexit vos.
 18. Quia me priorem odio habuit.
 21. Sed hæc omnia faciunt circa vos.
 22. Excusationem non habent de peccato. (Omissio, *17. 18.*)
 24. Si opera non feci in illis.

CAPUT XVI.

8. 1. **E**Xtra synagogas fecerunt vos.
 9. Quia non credunt in me.
 11. Quia princeps hujus mundi iudicatus est.
 13. Ille spiritus veritatis deducet vos in omnem veritatem.
 Quæcumque audierit loquitur.
 16. Quia eo ad patrem.
 18. Quid est hoc modicum.
 19. Quia incipiebant eum interrogare. . . quæritis ad invicem.
 20. Quoniam vos sœbitis, & lugebitis. . . tristitia vestra in gaudium veniet.

21. Quia venit dies ejus.
 21. Nemo auferet à vobis.
 23. Me non interrogabitis quidquam.
 24. Ut gaudium vestrum sit impletum.
 27. Quia vos me amatis, & creditis. . . à Deo Patre exivi, (28.) & veni in hunc mundum.
 30. In hoc dixi vobis, quia à Deo exivi.
 32. Unusquisque in sua.
 33. In hoc autem mundo pressuram habebitis, sed gaudete quoniam ego vici mundum.

CAPUT XVII.

†. 3. **D** eum, & quem misisti, &c.
 4. Opere consummato quod
 dedisti.
 .. 11. In hoc mundo. . . Recent. manu.

Quos dedisti mihi ut sint unum sicut tu,
 101.
 16. Ab hoc versiculo ad novum Cap.
 xviii. Codex Ms. truncatus est.

CAPUT XVIII.

†. 11. **I** N vaginam suam. . . nonne bi-
 bam illum?
 18. Ad carbones. . . Recent manu. *Et*
desefaci. bant se.
 21. Unus adstans ex ministris dedit

palmam Jesu dicens : Sic respondes Pri-
 cipi Sacerdotum ?
 28. Ad Caipham in prætorium ne poli-
 tuerentur.
 40. Rabbi Barabam.

CAPUT XIX.

†. 2. **E** T milites ornatam coronam do-
 spinis imposuerunt.
 3. Dabant ei palmas.
 5. Recent. manu. *Et dicit ei : Ecce ho-*
mo.
 14. Erat autem præparatio Paschæ ho-
 ra autem, hora quasi sexta.
 16. At illi clamaverunt. . . Principes Sa-
 cerdotum.
 23. Unicuique militi partem. Tunica
 autem quæ erat contexta de superiori pen-
 totum, non erat confusilis.
 24. Dixerunt ergo ad alterutram. . . ut
 Scriptura impleatur : partiti sunt, &c.
 26. Et Discipulum adstantem quem di-
 ligebat.
 29. Petricæ circumponentes.

31. Quoniam pasceve, cornam para-
 verunt, ne remanerent, &c. Erat enim
 magnus dies illius sabbathi.
 32. Et illius quidem primi fregerunt
 cura, & alterius simul qui crucifixus
 erat, &c.
 34. Latus ejus percussit.
 36. Ossum non confringeris ab eo.
 37. In quem compunxerunt.
 38. Quia erat Discipulus, &c. Occultè
 autem. . . Venerunt ergo, & stulerunt
 cum.
 39. Venit ergo Nicodemus.
 40. Adligaverunt cum aromatibus. . .
 sicut consuetudo.
 42. Propter pasceven, quia, &c.

CAPUT XX.

†. 2. **Q** uem diligebat Jesus.
 3. Et veniebant
 5. Cum se inclinasset, & prospexisset,
 vidit.
 9. Non enim sciebat. . . quia oportet
 eum resurgere à mortuis.
 10. Abierunt ergo apud se Discipuli.
 12. Onitit, foris.

Plorans, ut ergo ploravit.
 16. Et conversa illa dicit Hebraicè, Rab-
 boni, quod interpretatur magister, Do-
 mine.
 19. Et januæ essent clausæ, ubi erant
 Discipuli collecti.
 20. Et gavisus sunt Discipuli.

CAPUT XXI.

¶. 1. **D** Est folium à ¶. 23. excluso ,
usque ad ¶. 8. Capitis XXI.

9. Vident carbones incensos, & piscem,
& panem superpositum.

10. Quos nunc cepistis.

12. Nemo tamen audebat.

13. Quia ipse est Dominus.

15. Omittit : *Plus l'is ?*

16. Quia diligo te... oves meas.

17. Domine omnia tu scis, tu nosti quia
amo te.

18. Cum esset juvenior præcingebat

Evangelium secundum Joannem explicit.

Incipit Evangelium secundum Lucanum. Amen.

Capitula Evangelii Lucani sunt LXXVIII.

Capitula Evangelii Lucani explicit.

Incipit ejusdem Argumentum.

E St quidem Lucas Antiochenus Syrus, arte Medicus, Discipulus Apostolorum, postea verò Paulum secutus est usque ad confessionem ejus, serviens Domino sine crimine. Uxorem nunquam habuit, filios nunquam procreavit LXXIII. anno obiit plenus sancto Spiritu. Igitur cum jam descripta essent Evangelia, per Mattheum quidem in Judæa, per Marcum in Italia, sancto instigatus spiritu in Achaïæ partibus, hoc descripsit Evangelium, significans per principium ante suum, alia esse descripta, sed & sibi maximam necessitatem incumbere, Græcis fidelibus cum summa diligentia omnem dispositionem narratione sua exponere.

Propter à ne Judaïcis fabulis desiderio teneretur, neve hæreticis fabulis, & stultis... sollicitationibus seducti excederent à veritate. Itaque (a) per quam necessariam statim in principio sumpsit à Johannis nativitate, quæ est initium Evangelii præmissus Domini nostri Jesu Christi, & fuit socius ad perfectionem populi, item inductionem baptismi atque passionis. Sed ejus profectò dispositionis exemplum ineminit Malaehiel (b) Propheta ultimus de duodecim.

Postmodum Johannes Apostolus scripsit Apocalypsum in insula Patmo, deinde Evangelium in Asia. Item Lucas scripsit Actus Apostolorum.

Explicit Argumentum.

INCIPIE EVANGELIUM SECUNDUM LUCANUM.

CAPUT I.

¶. 1. **Q** Uoniam quidem multi conati
sunt ordinate rerum narratio-

nem, quæ in nobis completæ sunt.
3. Et uxor illi de filiabus.

(a) Il faudroit lire, *et quæ per quendam necessarium sumpsit principium Evangelii à nativitate Joannis, qui est præmissus, (scilicet præmissus) Domini nostri Jesu Christi, & qui fuit Joannis, &c.*

(b) Il fait apparemment allusion à ces paroles de Malaehie III. 1. *Ecce ego mitto Angelum meum, & preparabit viam ante faciem tuam,*

10. Populi orabat foris.
 13. Et ait illi Angelus Domini dicens, ne timeas. . . quoniam ecce obsecratio tua audita est.
 17. Et incredibiles ad pudentiam iustorum.
 19. Et dixit ei: Ego enim sum Angelus Gabriel qui adsto.
 20. Propter hoc quod non credis verbis meis.
 28. Ingressus ad eam Angelus, benedixit eam, & dixit illi: . . . Inter mulieres.
 29. Ipsa autem ut vidit eum mota est in introitu eius, & erat cogitans quod sic benedixisset eam.
 34. Ego enim nescio virum.
 35. Spiritus sanctus venier super te. . . obumbrabit me (lege) 16. Quod nasceretur sanctum, vocabitur.
 36. Quæ vocabatur steriles. (37.) Quia non est impossibile Deo omne verbum.
 38. Coningat mihi secundum verbum tuum, discessit ab illa Angelus.
 39. In civitatem Judææ.

45. Quoniam perficientur omnia quæ dicta sunt tibi à Domino.
 50. Misericordia: jus in progeniem, & progeniem.
 51. Mente cordi ipsorum.
 54. Puerum suum memorari misericorditer. Addit. *suæ* recent. man.
 59. In die octava ut venirent circumcidere. . . & vocaverunt eum in nomine Patris ejus Zachariam.
 61. Dixerunt ad illam, nemo est qui vocerit hoc nomine. (Addit. recent. manu: *In cogitatione tua.*)
 62. Et accepit pugillarum, & scripsit. . . & mitati sunt omnes.
 64. Et continuo resoluta est lingua ejus, & apertum est os ejus.
 66. Quid utique erit puer iste.
 70. Sicut locutus est per os sanctorum Prophetarum qui ab ævo sunt.
 71. Et liberavit nos ab inimicis nostris.
 72. Et rememorati testamenti sancti sui.
 77. Ad dandam scientiam plebis ejus.

CAPUT II.

- †. 1. **U**T profiteretur universus orbis terræ. 2. Hæc confessio prima facta est à præside.
 4. De domo, & patris David.
 5. Cum Maria desponsatâ sibi uxorem esset in utero habens.
 7. Quia non erat locus in divertorio. Majestas circumfulsit illos.
 12. Et hujus hoc signum vobis.
 21. Ut eum statuerent Domino.
 24. Par tuturum, & duos pullos, &c.
 28. Omittit: *In ulnas suas.*
 33. Et erat Joseph, & mater ejus.
 34. Signum quod contradicetur.

35. Ut revelentur multorum cordium cogitationes.
 38. Et hæc ipsa hora stans confitebarus Domino. . . redemptionem Jerusalem.
 43. Et non cognoverunt Jesus, (lege *Jeseph*) & mater ejus.
 44. Existimantes autem Jesum secum comitari.
 48. Et viso illo expaverunt. . . quid fecisti nobis sic? Dolens & tristis quærebamus te.
 49. Et ait ad illos: . . . Quia in Patris mei oportet me esse.

CAPUT III.

- †. 7. **G**eneratio viperarum.
 9. Omnis arbor non faciens fructum, excidetur.
 11. Qui habet bonas escas faciat similiter.

16. Fortior me, cujus non sum dignus calcamenta portare.
 21. Cum baptizatus esset omnis populus, & Jesu baptizato.
 22. Filius meus es tu, ego hodie genui

te. (Recent. manu. *Filius meus dilectus,*
in te complacuit mihi.)
 23. Quod putabatur, filius Ioseph. ..
 Heliz, Mathiaz.

25. Anum, Sedi, Naggæ.
 26. Ofche, Judæ.
 28. Addit *Jozæ* inter Er, & Jesu.

CAPUT IV.

†. 1. **A** Gebatur in spiritu in deser-
 tum.
 4. Non in solo pane viver homo.
 5. In montem altum..
 11. Ne fortè perdas ad lapidem.
 13. Omitit: *Sancte conseris corde.*
 19. Dimittere conquassatos in requiem,
 prædicare annum Domini acceptum.

22. Pilius Ioseph Fabri.
 27. Neman Syrus.
 30. Ille autem per medium illorum, &
 ibat.
 34. Scio te quis es, tu sanctus Dei.
 38. In domum Simonis, & Andreæ.
 39. Fabri, & rem: sit eam.

CAPUT V.

†. 2. **N** Aves stare secus stagnum.
 3. Rogavit cum ut duceret à
 terra aliquantulum.
 7. Ita ut mergerentur.
 10. Homines vivificans. Recent. manu.
Capiens.
 11. Ad terram naviculis.
 12. Vir plenus leprâ, & ipse procedens
 in faciem, rogabat. . .
 14. Ut sit in testimonia hoc vobis.

17. Erant Pharisei docentes.
 20. Remissa sunt tibi peccata tua.
 21. Quis potest dimittere peccatum. . .
 23. Remissa sunt tibi peccata tua, aut
 dicere. . .
 30. Et murmuraverunt. . . & peccatori-
 bus manducat, & bibit?
 39. Omititur. Sed supplevit recent.
 man.

CAPUT VI.

†. 1. **P** Er semina lata.
 2. Quid facitis sabbathis non
 licet.
 9. Interrogabo vos.
 10. Et circumspexit illis omnibus in
 ira.
 11. Repleti sunt iniquitate. . . quid fa-
 cerent de Jesu.
 16. Quid factus est proditor.
 17. Et Jerusalem, & trans fretum, &
 maritima Tyri, & Sidonis.
 20. Quoniam ipsorum est, &c.
 21. Beati qui nunc esuriunt, & sitiunt
 quia saturabuntur.
 22. Et cum separabunt vos, & ejicient,
 & exprobrabunt nomen vestrum.
 30. Et qui auferit à te quæ tua sunt, no-

li prohibere.
 35. Mutuum dare, nihil desperantes.
 36. Estote misericordes. Omisso, *ergo.*
 37. Nolite judicare, & de vobis non
 judicabitur. Nolite condemnare, ut non
 condemnemini.
 38. Mensuram bonam, commodatum,
 confestam dabunt superfluentem in sinum
 vestrum.
 40. Ut sit sicut magister.
 41. Etiam festucam de oculo tuo, &
 ecce in oculo suo trabes subjacet.
 44. Neque legunt de spinis ficus, ne-
 que de rubo vindemiant uvam.
 45. Os eius loquitur.
 48. In: sit flumen domui illi.
 49. Alligat flamen domui illi.

CAPUT VII.

- ¶ 1. **E**T factum est cum impleisset omnia verba in aures plebis.
 3. Ut veniret, & liberaret.
 7. Omittit: *Propter quod & meipsum non sum d'gnum arbitratus ut venirent ad te*; quod supplevit recens man
 9. In nullo tantum fidem inveni in Israhel.
 10. Invenerunt servum sanum.
 16. Visitavit plebem suam in bono.
 17. In omni confini regione.

24. Arundinem à vento moveri.
 25. In veste pretiosa sunt, & in deliciis superabundant, in domibus Regum sunt.
 28. Nam qui minor est in Regno Dei.
 30. Non baptizati. (31.) Cui ego similes dicam.
 35. Neque manducam, neque bibens, & dicitis.
 44. Aquam pedibus mihi non dedisti.
 46. Olco non unxisti pedes meos; hæc autem unguento unxit.

CAPUT VIII.

- ¶ 10. **V**obis datum est scire mysterium Dei.
 14. Euntes simul suffocantur.
 15. Et fructum afferant per patientiam.
 17. Nec absensum nisi cognoscatur.
 18. Videte quomodo auditis.
 22. Trans stagnum, & levaverunt. Et complebatur fluctibus navicula, & periclitabantur.
 25. Enavigaverunt autem ad.
 29. Nam vincus catenis, & compedibus custodiebatur, & ruptis vinculis agebatur in loco deserto.

32. Rogaverunt eum ut in illis irent, & permisit illis.
 42. Comprimebatur ut suffocarent eum.
 43. Mulier in profluvio sanguinis.
 45. Turbæ te compriment tam magnæ, & dicitis, &c.
 46. Nam & ego cognovi virtutem exisse de me.
 47. Quia non latuit illum, venit tremens.
 53. Scientes eam mortuam esse.
 55. Et convertit spiritum ejus.

CAPUT IX.

- ¶ 3. **N**equè petam, neque calceamentum, neque panem.
 4. Ibi manere, & inde proficiscimini.
 5. Pulverem de pedibus vestris excutite.
 7. Consternabatur eo quod diceretur.
 9. Hic qui est de quo audio talia.
 12. Ut eant circa castella, & villas, & reficiant se, & inveniant escas.
 13. Nisi eamus, & emamus.
 16. Benedixit super illos.
 24. Salvabit illam.
 25. Se autem perdat, aut detrimentum faciat.
 29. Et dum orat, facta est species aspectus ejus altera, & vestitus ejus albus resplendens.

35. Hic est Filius meus electus.
 36. Et dum sit vox.
 37. Factum est autem per diem descendentibus.
 44. Omnibusque mirantibus super omnia quæ faciebat; dixit ei Petrus, Domine quare nos non potuimus ejicere illum? Quibus dixit quoniam ejusmodi oratione ejicitur, & jejunio. Dixit autem ad Discipulos suos ponite vos in auribus vestris.
 45. Et erat occultum inter ipsos ut non sentirent, & timebant, &c.
 48. Quicumque me receperit, non me recipit, sed eum qui me misit. Deest folium in Ms. à 7. 40. hujus Capitis, usque ad 7. 21. Cap. decimi.

CAPUT X.

7. 1. **E**xultavit Iesus in Spiritu sancto, & dixit, confitebor tibi Domine Pater Cæli... quia sic bona voluntas fuit ante te.

22. Nemo scit quis est Filius... & quis Pater, nisi Filius, &c.

27. Diliges Dominum tuum in toto cor-

de tuo, &c. Omittit: *Ex omni mente tua.*

31. Sacerdos autem fortuito descende-
bat.

40. Saragebat circa ministerium.

41. Omittit: *Solllicita es, & turbaris ter-
ga plurima.*

42. Quæ non auferetur illi.

CAPUT XI.

7. 1. **P**ater sancte qui in Cælis es, sanctificetur nomen tuum, veniat regnum tuum.

4. Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus debitoribus nostris, & ne nos inducas in tentationem, sed libera nos à malo.

6. Quia amicus venit meus da via ad me, & non habeo.

8. Propter autem importunitatem... dabit illi quantos desiderat.

11. Aquo autem Patre ex vobis petet Filius ejus piscem.

13. Dabit bonum datum petentibus se.

14. Erat enim ejecit Dæmonium, & illud fuit mutum, & cum ejecisset mutum Dæmonium, locutus est mutus, & omnes turbæ stupuerunt.

15. In Belsëbul.

20. Sed si indigito Dei.

23. Qui non est mecum adversum me est, & qui non colligit mecum spargit.

24. Perambulat loca quæ non habent aquam.

26. Et regressi inhabitant, & sic hujusmodi hominis vita multò pejor priore.

28. At ille dixit ad eos: Beati qui audiunt verbum Dei, &c.

30. Ita erit, & Filius hominis in generatione hac, & sicut Jonas in utero cæti fuit, sic & Filius hominis in corde terræ.

31. Et ecce Salomone plus hic.

32. Et ecce plus Jona hic.

34. Cum fuerit oculus tuus simplex.

35. Si ergo lumen quod in te est tenebræ sunt, tenebræ tuæ quantæ sunt?

36. Torus 7. omittitur.

37. Et cum Iesus loqueretur turbæ, rogavit illum quidam Phariseus, ut cum illo pranderet.

38. Quare non prius baptizatus est prius quam manducaret.

41. Tamen quod superest date elemosynam.

44. Quia estis monumenta quæ non parent.

45. Ab hoc versu deest folium, usque ad 7. Capitis XII.

CAPUT XII.

7. 8. **E**T Filius hominis confitebitur in illo cum Angelis.

9. Denegabitur & ipse coram Angelis Dei.

10. In Spiritu autem sancto qui dixerit, non remittetur ei.

11. Nolite solliciti esse qualiter respondeatis, aut dicatis.

12. Spiritus enim... quid oporteat dicere.

16. Uberes fructus attulit possessio.

18. Omittit: *Et bona mea.*

19. Habes multa bona, cupulare in annos multos. 20. Dixit autem.

21. Et non est in Deo dives.

24. Pluris estis avibus.

26. Omittit: *Si ergo neque quod minimum est possidis.*

27. Non laborant, non neunt, neque texunt. Ideo dico vobis Salomon.

B b iij

18. Vos minimè fidei.
 19. Aut quid bibatis, nolite solliciti esse.
 30. Hæc enim gentes hujus mundi inquirunt.
 31. Quærite regnum Dei. *Omisso, primum.*
 35. Sint autem lumbi vestri adcincti.
 36. Confestim aperiatis ei.
 37. Jubebit illos discumbere.
 37. Si venerit vespertina vigilia, & ita invenerit. Beati sunt, quia jubebit illos discumbere, & transiet, & ministrabit eis; si secunda, & si tertia, beati sunt.
 41. Hanc similitudinem.

42. Quis est fidelis dispensator.
 45. Percutere pueros, & ancillas.
 47. Et non præparavit secundum voluntatem ejus. . . Omittit, usque ad, *vapularis paucis.*
 49. Nescitis quia ignem veni mittere, &c. quid volo si accendatur.
 50. Baptisma habeo baptizari, & quomodo turbor usque dum perficiatur.
 51. In una domo; & duo in tres dividuntur.
 58. Cum adversario tuo ad magistratum. . . ne forè condemnet te apud judicem, & judex.
 59. Novissimum quadrantem, &c.

CAPUT XIII.

7. 1. **V**enerunt autem in ipso tempore quidam.
 4. Putatis quod soli ipsi debitores fuerunt.
 5. Non dico vobis; si non pœnitueritis, similiter peribitis.
 7. Terram evacuat.
 8. Domine remitte illam. . . & mittam eophinum stercor.s.

13. Magnificabat Deum.
 18. Gaudebat in præclaris quæ videbari fieri ab ipso.
 21. Quod acceptum mulier abscondit in farinam, donec, &c.
 24. Intrare per angustum ostium.
 31. Et sequenti consummabor. (33.) Itaque non cap't Prophetam, &c.
 34. Sæpe volui congregare filios.

CAPUT XIV.

7. 8. **C**um invitatus fuerit quid ad nuptias, non discumbat in primo loco.
 12. Dicebat autem, & invitatori. . . neque vicinos, neque divites.
 17. Dicere invitatis: Venite jam paratum est.
 18. Et cœperunt omnes excusare se.
 19. Eo probare illa, & ideo venire non possum.
 23. Exi in vias, & circa sæpes.

18. Nonne prius sedens computavit, &c. Si habet ad consummandum.
 19. Et non potuerit explicare, omnes qui videbunt dicent, hic homo cœpit edificare, &c.
 31. Nonne sedens prius cogitat si poterit. . . obviare ei. . . venit adversum se?
 32. Rogans pacem.
 35. Neque in terra, neque in interquilinio utile est.

CAPUT XV.

7. 1. **E**rant autem appliciti illi omnes publicani.
 2. Quod hic peccatores reciperet, & manducaret cum illis.
 4. Nonaginta, & novem in montibus,

- in deserto, & ibit ad illam quæ erravit, donec inveniat.
 6. Congratulamini mecum, quia inventa est ovis mea.
 7. In uno peccatore. . . quàm in no-

maginta novem justis.

8. Si perdidit unum, nonne accendet lucernam, & scopâ mundabit domum suam, &c.

10. Gaudium erit coram Angelis, in uno peccatore...

11. Et dixit adolescentior, Pater.

14. Facta est famas per regionem illam.

17. Quanti mercenarii Patris mei.

22. Stolam illam ptinam.

23. Adducite vitulum illum faginatum.

26. Interrogavit quæ essent.

27. Occidit vitulum illum faginatum.

30. Devoravit substantiam tuam.

32. Epulari autem nos, & gaudere oportet.

CAPUT XVI.

¶ 3. **Q**uia Dominus meus auferet à me.

4. Cognovi quid faciam.

6. Centum Batos olei... accipe litteras tuas.

8. Prudentiores sunt quam filii Lucis in hac generatione.

16. Omnes in illud vim faciunt.

22. Ut moreretur Lazarus mendicus.

CAPUT XVII.

¶ 2. **U**tilius est autem illi ne nascetur, aut lapis molæ, &c.

3. Si peccaverit frater tuus increpa illum... & si pœnitentiam habuerit, dimitte illi.

6. Diceretis huic arbori: eradicare, & transfretare in mare, & utique obaudisset vobis.

7. Aut oves pascentem.

9. Numquid gratias habet servo quod fecit quæ sibi impraverat?

11. Dum vadit... per mediam Samariam, & Galilæam, & Jericho.

14. Quod ut vidit... dum vadunt mandati sunt.

17. Dixit: Hi decem mandati sunt; novem ubi sunt ex illis? Non erat qui rediret, & gratias ageret Deo, nisi...

24. Nam sicut fulgur coruscans de sub Cælo, ita erit.

28. Similiter factum est in diebus Lot.

29. Omittit, & sulphur.

CAPUT XVIII.

¶ 4. **S**i Deum non timeo.

5. Ne in novissimo veniat, & constringat me.

9. Tamquam justis essent, & spernebant ceteros, similitudinem istam.

10. Unus Publicanus, & unus Pharisæus.

11. Vel etiam sicut hic Publicanus.

12. Omnium quæcumque possideo.

15. Domine Deus, propitiare mihi peccatori.

15. Dico vobis quia descendit hic Publicanus justificatus in domum suam, magis quam ille Pharisæus.

18. Omittit: *Princeps*.

20. Non adulterium committes.

28. Ecce nos reliquistis rebus nostris secuti fumus te.

30. Qui non recipiat septies tantum in hoc tempore. In sæculo autem venturo vitam æternam possidebit.

31. Duodecim Discipulos, & ait illis:

32. Et exierunt in eum, & Agellatum occident illum.

34. Et erat verbum absconditum ab eis, ex his quæ dicebat.

35. Et unns cæcus sedebat.

37. Jesus *Nazarenus*, (sic passim,) non *Nazarenus*.

CAPUT XIX.

- ¶ 1. **E**T ipse dives erat.
4. Quia illa parte erat transfir-
turus.
5. Et factum est dum transir Jēsus, vi-
dit illum sursum aspicimus. Quia in do-
mo tua oportet me prandere hodie.
7. Omnes murmuraverunt quod ad ho-
minem peccatorem diverit manere.
8. Et si quid alicui fraudavi.
9. At autem Jēsus ad illos, quod ho-
die.
11. Hæc illis audientibus adjiciens dixit
similitudinem, eo quod.
13. Et vocavit decem servos, & dedit
illis.
22. Te judico, ð infidelis serve, scribas,
&c. homo austerus sum, tollo quod non
posui, & meto.

26. Omitit: *Et abundavit.*
29. Cum appropinquasset Bethphæge, &
Bethania.
34. Dominus operam ejus desiderat.
38. Dicentes: Benedictus qui venit in
nomine Domini: Benedictus Rex; pax in
Cælo, & gloria in excelsis.
39. Magister increpa illos.
43. Inimici tui vallo, & circumbunt
te, & obsidebunt te vallo undique; (44)
Et ad terram prosternent te.
- Ibid.* Non reliquent lapidem super la-
pidem in te univeisè.
45. Addit: *Et mersas nummulario um-
effudit, & cathedras vendentium colum-
bas ev. r. it.*
47. Scribæ, & principales plebis.

CAPUT XX.

- ¶ 3. **I**nterrogabo vos, & ego, res-
pondete mihi.
6. Certum est enim Joannem Prophe-
tam fuisse.
8. Neque ego dico, in qua potestate,
&c.
10. Coloni autem illum cæsum dimise-
runt inanem.
11. Illi autem, & hunc quoque cæsum,
& sine honore dimiserunt inanem.
12. Et addidit tertium mittere, & illum
vulneratum ejecerunt.
13. Filium meum carissimum, forsitan
hunc verebuntur.
20. Et cum recessissent, miserunt qui se
justos esse simularent, ut apprehenderent
sermone ejus. . . potestati, & Magistratui
præsidis.
- ¶ 30. Omititur.
31. Et tertius accepit illam similiter. &

- omnes septem non relinquerunt Filios;
32. Novissimè, &c.
34. Filii hujus sæculi generantur, & ge-
nerant.
35. At hi qui digni habentur sæculi illius;
& resurrectionis. . . neque nubunt, ne-
que nubuntur, neque ducunt uxores.
36. Neque enim morientur, nam sunt
similes Angelis Dei quia resurrectionis
Filii sunt.
37. Quoniam verò resurgunt mortui;
Moyse ostendit sicut dixit: Vidi in ul-
lo Dominum Deum Abraham.
40. Et amplius non sunt aucti.
43. Inimicos tuos sub pedibus tuis.
44. Si David in Spiritu Dominum illum
vocat, quomodo. . .
47. Qui figentes longam orationem, &
devorant panes viduarum.

CAPUT XXI.

†. 6. **N**on relinquetur lapis super lapidem hic in pariete qui non destruat.

7. Et quod signum cum futura erunt.

9. Sed non statim finis in illis.

11. Signa magna erunt, & tempestates.

12. Injicient in vos manus suas.

13. Cui non poterunt resistere adversarii vestri.

19. In patientia vestra acquiretis animas vestras.

21. Fugiant à facie ejus in montibus.

23. Vx his quæ in utero habent, & ubera dant.

24. Dum impleantur tempora gentium:

26. Nam virtutes quæ in Cælo sunt movebuntur.

28. Incipientibus fieri respirabit, & levabitur Capite.

34. Et ebrietate, & cogitationibus secularibus.

37. Exiens avocabatur in monte qui vocatur Oliveti.

CAPUT XXII.

†. 4. **P**incipibus Sacerdotum, & Scribis, quomodo illum tradent.

5. Et pacti sunt ut pecuniam illi darent, & quærebant oportunitatem temporis ut traderet eum illis sine turba.

7. Necessè erat immolari in Pascha.

11. Et dicitis: Pater familias, dicit tibi Magister.

12. Vobis ostendet in superioribus locum stratum, magnum, ibi parate.

13. Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum, antequam hoc patiar.

17. Accipite hoc, & dividite inter vos.

19. Hoc est Corpus meum verum, tamen ecce manus, &c. Omitit: *Quod pro vobis servatum*, & quod sequitur usque ad v. 21. exclusivè, veruntamen, &c.

23. Conquirebant inter se, quis esset hoc facturus.

24. Et qui potestatem habent benegentes eorum, benigni vocantur.

27. Aut qui ministratur in gentibus quidem, qui recumbit, in vobis autem non sic; sed qui ministrat? Ego autem in medio vestrum sum, quasi minister.

31. Expectavit ut vos ventilet sicut triticum, rogavi pro te, &c.

32. Confirma fratres tuos, & rogate ne intretis in tentationem.

33. Dixit autem ei Petrus: Domine; &c.

35. Sine saecello. (36.) Qui habet saecellum.

36. Et qui habet tunicam, vendat eam, & emat gladium.

37. Oportet impleri in me, quod ut cum iniquis deputatus est; & de me quæ sunt finem habent.

39. Et egressus inde, ibat secundum consuetudinem suam, &c.

42. Dicens: Pater, non mea voluntas; sed tua fiat; si vis, transfer hunc calicem à me.

47. Ad propians oscularus est Jesum.

49. Quod cum viderent hi. . . quod sciebat, dixerunt: Domine, si percutiemus in gladio!

51. Sine usque hoc; & extendit manum suam Jesus, & tetigit eum, & redintegrata est anris ejus.

52. Et ad eos qui ad se venerant, dixit Jesus Principibus Sacerdotum, &c.

56. Intuens illum, dixit ei: Et hic de eis est, qui cum ipso erant semper.

58. Et tu cum illo eras semper qui respondit: Non sum ego.

59. Et intervallo facto horæ unius, alius quidam conrendens dixit.

61. Ter me negabis hodie.

63. Et viri qui tenebant illum velaverunt

runt eum, & petruciebant eum, & illudabant eum dicentes, prophetiza.

66. Et ut factus est dies, convenit presbyterium plebis.

CAPUT XXIII.

¶ 2. **S**ubvertentem gentem nostram, & solventem legem nostram, & prophetias, & prohibentem tributa dare Cæsari.

6. Interrogavit, si à Galilæa homo esset.

11. Cum exercitibus suis.

21. Dicentes: Crucifige illum.

25. Voluntate eorum. Susceperunt ergo Jesum, & portans sibi crucem ducebatur. (26.) Et cum ducerent eum.

27. Multitudo populi, & mulierum.

28. Filie Israël, nolite flere me, sed vos ipsas flere, & filios vestros.

29. Et ubera quæ non nutrierunt.

31. Si in humido ligno hæc faciunt.

37. Si tu es Rex Judæorum, libera te.

38. Litteris Græcis, & Hebræicis, (Omittit, & Latinis.) Rex Judæorum hic est.

39. Unus autem de pendentibus latronibus. . . Nonne tu es Christus? libera te, & nos.

41. Domine, memor esto mei, &c.

46. Hæc dicens tradidit spiritum.

47. Centurio, & qui cum eo erant, quod fiebat, magnificabant Deum dicentes.

50. Qui erat decurio justus, & bonus.

54. Et dies erat cæna pura, & sabbatum, &c.

55. Sub secuta sunt autem duæ mulieres.

CAPUT XXIV.

¶ 1. **P**ortantes quæ paraverunt. Non legit, *aromata*.

3. Non invenerunt corpus. Omissio: *Domine Jesu*.

4. Dum mente contristarentur de isto... in veste splendida.

5. Viventem cum mortuis. (6.) Rememoramini qualiter locutus sit vobis. Omittit: *Non est hic, sed surrexit*.

8. Rememorata sunt verborum horum.

9. Et egressæ nuntiaverunt hæc omnia.

11. Et abiit apud semetipsum mirans factum. Et ecce, &c.

13. Quod aberat spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Ammaus, & Cleophas.

14. Et ipsi fabulabantur de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est dum fabularentur, & ipse Jesus pervenit, & ibat cum illis.

17. Quos confortatis ad invicem, & estis tristes?

18. Tu solus peregrinus in Jerusalem, non cognovisti.

21. Nos autem sperabamus quia ipse

incipit liberare Israël.

24. Ipsum verò non viderunt.

27. Et erat incipiens à Moysè, & omnibus Prophetis inter pretans.

29. Quoniam ad vesperum jam jam declinavit dies.

31. Ipse autem nusquam comparuit ab eis.

34. Quod verè surrexit à mortuis Dominus, & visus est à Simone.

36. Stetit in medio eorum. (37.) Conturbatique, & contertiti existimabant se spiritum videre. (38.) Dixit autem ad illos quid turbati estis?

41. Habetis hic aliquid manducare.

43. Et manducans coram ipsis, dixit ad eos.

45. Ut intelligerent, quæ scripta sunt.

47. Remissionem peccatorum in omni gente.

49. Mitto promissa patris mei in vos.

51. Reversit ab eis. (Omittit: *Et ferebantur in Cal. m.*)

52. Et ipsi regressi sunt. Omittit: *Adparantes.*

53. Laudantes Deum. Omittit, & be- | *medicentis. Non legix: Amen.*

Explicir Evangelium secundum Lucanum.

Incipiunt Capicula Evangelium secundum Marcum.

Sunt autem Capitula XLVII.

INCIPIT EVANGELIUM SECUNDUM MARCUM.

CAPUT I.

¶ 1. **E**Cce mitto Angelum meum ante te, & ante faciem tuam, qui præparabit viam meam ante te.

5. Omnis regio Judææ, & omnes Jerosolymitæ.

10. Descendentem super illum, & manentem, & vox de Cælis, tu es Filius meus carissimus.

11. Et protinus spiritum tulit cum in deserto.

13. Omittit: *Ei quadragesima nobilibus.*

14. Prædicans Evangelium Dei.

15. Quoniam adimpleta sunt tempora, & appropiavit.

18. Procinus relicta omnibus.

19. Et ipso in navicula operantes retia.

24. Scio te quis scis sanctus Dei.

27. Mirari sunt omnes, & conquirebant quænam esset hæc doctrina porcitatis, & quoniam spiritibus immandis imperat.

28. Et exiit rumor iste in omnem regionem Galilææ.

29. Egressus autem de Synagoga Jesus, venit in domum, &c.

30. Et retulerunt illi de illa.

31. Ad eum male habentes variis languoribus, & Dæmoniis apprehensum. (33.) Et omnis civitas conveniebat.

34. Curabat multos male habentes variis languoribus, & qui Dæmonia habebant, ejiciebat illa.

36. Et consecuti sunt illum Simon, &c.

39. Et in omnibus finibus Galilææ.

40. Leprosus deprecans eum, & dicens: Domine, si vis, potes me mundare, & iratus extendens manum suam, & tangens eum, dixit: Volo, &c.

43. Et statim dimisit illum.

44. Ostende te Sacerdotibus.

CAPUT II.

¶ 1. **I**Ta ut non caperet usque ad januam.

4. Nudaverunt testam ubi erat Jesus, & summisserunt grabbatum in quo jacebat Paralyticus.

11. Numquam taliret vidimus.

14. Vidit Jacobum Alphci.

15. Factum est discumbentibus illis in domo ejus. . . mulier qui & securi erant eum.

16. Quare cum Publicanis, & peccatoribus manducat. Omissio: *Masiter vestr.*

18. Omittit: *Tui aut. m Discipuli non jejunant?*

21. Nemo autem adfumentum novum

panni adsuit vestimento, &c.

22. Alioquin dirumpit vinum utres, & vinum, & utres petibunt.

23. Factum est autem iterum eum sabbatis transire per segetem. Discipuli vero ejus cæperunt vellere spicas, & manducare.

24. Ecce quid faciunt sabbatis Discipuli tui quod non licet eis.

25. Nec hoc legistis quid fecerit David.

26. Nisi Sacerdotibus. (28.) Dico autem vobis Filius hominis Dominus est etiam sabbati.

27. Omittitur.

¶ 3. **C**ircumspiciens eos cum indignatione contristatus est super illum, & emortua illorum corda, dixit homini, &c.

5. Et resitura est manus ejus statim.

6. Adversus eum ut illum perderent.

9. Ne comprimeret eum multitudo.

12. Et comminabatur ecce, ne eum manifestarent, sciebant enim eum.

15. Dedis cis potestatem curandi valetudines.

18. Et *Le'baum*, non *Thaddæum*.

19. Judam Scarioth.

10. Ita ut non posset manducare panem.

21. Et cum audissent de eo Scribæ, & Pharisæi, exierunt tenere eum, dicebant enim quoniam ex sentiat eos.

22. Quoniam Belsebul habet Principem Dæmoniorum, & per eum ejicit Dæmonia.

26. Et si Satanas Satanam expellit dividit super regnum ejus non potest stare, sed finem habet.

31. Ecce mater tua, & fratres tui, & sorores tuæ foris querunt te.

CAPUT IV.

¶ 1. **I**ta ut in navem ascendens sederet proximè litus, & turba stabat in littore.

4. Dum seminat aliquid cecidit secùs viam, & venerunt aves, & comederunt ea.

7. Et incrementibus spinis, suffocatum est, & fructum non dedit.

8. Fructum ascendentem, & crescentem, unum tricesimum, & aliud sexagesimum, aliud verò centesimum.

9. Et dicebat: Qui habet aures audiat, & intelligens intelligat.

10. Interrogaverunt eum Discipuli ejus quæ esset hæc parabola.

11. Nosse mysterium Dei. Illis autem qui foris sunt, in parabolis dicitur.

15. Si autem qui sunt circa viam, quibus feminatur verbum.

19. Et folliciudines victus, & delectationes mundi incendentes suffocant verbum, & sine fructu efficiuntur.

20. Unum tricesimum, & unum sexagesimum, unum verò centesimum.

21. Numquid accenditur lucerna.

22. Non enim est absconditum, sed ut manifestetur, neque factum est occultum, sed ut in stolam veniat.

34. Scorsum autem Discipulis exolvebat eare.

39. Comminutus ex vento, & mari, & dixit: Obmutescite. Et cessavit.

40. Quisnam hic est cui mare, & venti obaudiunt?

CAPUT V.

¶ 7. **J**esu Fili Dei summi Adjuro te per Deum vivum.

10. Et deprecabantur eum spiritus immundi multum, ne expelleret eos de regione.

13. Et statim Dominus Jesus misit illos in porcos.

15. Vestitum, & sanæ mentis sobrium, & timuerunt.

19. Jesus autem non permisit ei.

21. Et cum transfretasset ultra iterum Jesus, convenit ad illum turba multa circa mare.

22. Et venit quidam Archisynagogus, & vidit eum, & procidit ad pedes ejus. Omitit: *NOMINE JARUS.*

Veniens tange eam de manibus tuis; ut salva sit, & vivat.

28. Dicens intra se: Vel si vestimentum ejus tetigero, salva ero.

32. Et circumspiciebat Iesus videre quæ hoc fecerat.

33. Et tremens, quod fecerat occultè sciens factum, ipsa venit, & procidit.

38. Et vidit flentem turbam, & lamentantem multum.

40. Ipse verò abjectâ turbâ foras, adsumpto patre, & matre puellæ.

CAPUT VI.

¶ 1. **E**T cœpit die sabbathi docere in Synagoga.

7. Misit illos per binos, dans illis potestatem fugare spiritum immundorum.

8. Neque nummos in zonis. (9.) Sed calceatos galliculas, & ne induerentur binas tunicas.

14. Et ideo virtutes in illo efficiuntur.

15. Alii autem dicebant quod Helias venit, alii verò quod unus de Prophetis.

23. Et juravit illi multa, quia quodcumque petieris, &c.

26. Et contristatus est Rex ut audivit, propter jusjurandum autem.

28. Adulter caput ejus in lance.

31. Erant enim quidam euntes, & re-

deuntes, & nec manducandi spatium habebat.

33. Concurrerunt illuc, & venerunt illuc.

34. Et exiens, & vidit, Iesus turbas multas, misertus est illis sicut oves quibus non erat pastor.

35. Et hora jam multa est.

36. Emant sibi quod manducant.

37. Ememus panes ducentorum denariorum.

51. Erat enim cor eorum collusum.

53. Omittit: *Et applicuerunt.*

55. Et circum currentes universam regionem.

Cœperunt in grabbatis ferre omnes male habentes, circumferebant autem eos ubicumque audiebant Iesum esse.

CAPUT VII.

¶ 1. **Q**uidam de Scribis ab Jerosolymis.

2. Manducate panem, vituperaverunt eos.

3. Judæi, nisi pugillo laverint manus, non manducant panem, &c.

4. Et à foro cum venerint nisi baptizentur, cibum non accipiunt.

5. Quare Discipuli tui non sequuntur traditionem seniorum, sed non lotis manibus manducant panem.

6. De vobis hypocritis, dicens: Populus autem labiis... cor autem eorum longè habetis à me.

7. Vanè autem colunt me, docentes doctrinas, præcepta hominum, baptizantes urceos, & calices, (8.) & alia si-

milia quæ multa facitis, derelinquentes præceptum Domini, tenentes traditionem hominum.

9. Ut traditionem vestram statuatis.

12. Jam non missum facitis illum quicumquam facere...

13. Per traditionem vestram stultam quam tradidistis.

15. Quod cum possit communicare.

24. Omittit: *Et Sidonis.*

25. Erat enim Græca, Syrophænisæ genere.

31. Ad mare Galilææ, ac inter medios fines decapolis.

35. Et loquebatur confidenter.

37. Et surdis præstat auditum, & mutis loqui.

CAPUT VIII.

†. 2. **M**iserere super istam turbam quoniam triduum est jam quod hic sunt, & non habent quod manducent, (3.) & diimitere eos jejunos in domum nolo, ne fatigentur in via, quoniam quidam ex eis de longinquo venerunt.

9. Ad quatuor millia hominum.

10. Venit in partes magedam. (Nihil de *Dalmathia*.)

15. Videte à fermento Phariseorum.

16. Cogitabant ad alterutrum quod panes non haberent.

17. Quid cogitatis in cordibus vestris quia panes non habetis? Nondum intelligitis nec perspicitis, sic obtusa sunt corda vestra?

Ibid. Nec in monte habetis de quinque panibus quos fregi in quinque millia hominum, quot cophinos fragmentorum tulistis?

22. Et venerunt Bethania, & afferunt illi cæcum.

27. Et profectus est Jesus in Cæzarea Philippi.

31. Quem suscipiens Petrus cæpit ob-
jurgare eum.

34. Et convocata turba cum Discipulis suis ait: Si quis post me vult sequi, abneget se sibi, & tollet.

36. Et damnum faciat animæ suæ.

39. Sunt quidam hic circumstantium me.

CAPUT IX.

†. 1. **I**N montem altissimum secretò solus, & transfiguratus, &c.

4. Nos hic esse. Si vis faciam hic tria tabernacula, &c.

6. Et ecce vox exivit dicens.

14. Et gaudentes salutaverunt eum.

Deest medium solum à †. 16. usque ad 19. & iterum à †. 22. ad †. 24. & à †. 27. ad †. 33.

38. Et poterit malè loqui de me.

41. De his pusillis modicis credentibus, bonum est illi.

46. Mitti in gehennam, ubi ignis inex-
tinguibilis, ubi vermis illorum non mori-
etur, & ignis non extinguetur.

48. Omnis enim victima sale salietur. Omittit: *Omni enim igne salietur.*

CAPUT X.

†. 1. **I**N fines Judææ trans Jordanem, & convenit turba ad eum, sicut consueverat, & iterum docebat eos.

2. Et accedentes quidam interrogabant, &c. Omittit, *Pharisei.*

4. Permisit nobis libellum repudii dare scriptum, & dimittere ab initio autem masculum, & feminam fecit Deus, & dixit.

8. Propter hoc relinquet.

9. Quod Deus conjunxit, homo non disjungat.

12. Et si mulier exeat à viro, & alii nupserit, mæcharur super illum, & qui dimissam ducit mæcharur.

16. Et convocans eos, imponebat manus super illos, &c.

17. Procurrens quidam, adgeniculans ante eum.

22. Ille autem contristatus est in hoc verbo, & recessit, & abiit tristis, erat enim habens multas possessiones, & pecunias.

23. In Regnum Dei introibunt? Facilius est camelum per foramen acis transire, quam divitem in regnum Dei.

24. Discipuli verò ejus pavebant.

25. Omittitur: Aut potius post †. 23. transponitur. Vide †. 23.

27. Apud homines impossibile est;

apud Deum autem possibile.

28. Ecce nos missum fecimus omnia, &c.

30. Nunc in hoc tempore. Qui autem reliquerit domum, & sorores, & fratres, & matrem, & filios cum persecutionibus in venturo vitam æternam accipiet.

32. Præcedebat illos Jesus, & pavebant sequentes.

35. Ut quodcumque petierimus te,

præstes nobis.

40. Non est meum dare: aliis paratum est.

41. Cæperunt indignè ferre de Jacobo, &c.

45. Nam & Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare.

46. Filius Thimæe, Bar-thimeas cæcus sedebat circa viam.

47. Quod Jesus Nazareus est.

CAPUT XI.

7. 4. **F**oris in transitu, & solverunt eum.

9. Omittit: *D'centes hof. nna.*

13. Venit videre si quid esset in ea.

23. Sed crediderit futurum, sicut quod-

cumque dixerit.

Credite quoniam accipietis, & erit vobis.

26. Dimittat delicta vestra.

30. De Cælo est, an ex hominibus?

CAPUT XII.

7. 1. **E**T fodit torcular... & locavit eam colonis.

2. Et misit ad colonos... ut darent illi ex vinea fructum.

6. Quia forsitan filium meum, &c.

11. A Domino factus est hic, & est mirabilis in oculis nostris.

14. Et venientes Pharisei interrogabant eum subdole, Magister.

15. Videns verò Jesus versutias eorum.

20. Fuerunt ergo apud nos septem fratres.

21. Omittit: *Et tertius similiter.*

23. Cui eorum manebit uxor?

26. In Libro Moyfi, in rubo, &c.

28. Quod est præceptum primum?

(29.) Respondens autem Jesus dixit ad eum: Omnium primum mandatum hoc est.

29. Dominus Deus noster, Dominus unus est.

30. Addit: *Et ex omnibus viribus tuis.*

33. Videte à Scribis, qui volunt.

40. Domos viduarum, & orphanorum occasione longa orantes, hi accipient majus judicium.

41. Et cum sedisset Jesus contra Gazophylacium, videbat quomodo turbæ mittebant pecuniam.

43. Plus omnibus misit in Gazophylacium munus.

CAPUT XIII.

7. 1. **E**T quales structuræ Templi?

2. Hæc omnia magna ædificia... qui non destruantur, & in triduo illud resuscitetur sine manibus.

3. Interrogaverunt eum secretò.

4. Cum hæc omnia consummabuntur.

9. Deinde vosmetipsos tradent in conciliis.

9. Cum autem perduxerint vos, nolite cogitare.

13. Qui autem toleraverit usque in finem...

14. Stantem ubi non oportet... qui in Judæa sunt, fugiant in montibus.

(15.) Et qui in superioribus, non descendant.

17. Væ autem peregrinantibus, & nati-
uentibus.

19. Quales non fuerunt ab initio, à
creatura usque modo, neque erunt post
hæc.

20. Et nisi breuiaffet Deus dies prop-
ter electos suos.

29. Quoniam in proximo est in jae-
nuis.

34. Dans servis suis potestatem unicui-
que opus suum, & janitori præcipiat ut
vigilet.

37. Ecce autem vobis dico, vigilate.

C A P U T X I V.

1. **E**Rat autem futurum Pascha post
biduum.

2. Tumulus oriretur populi.

4. Discipuli autem ejus indignè fere-
bant.

14. Ubi est refectorium, ubi cum Dis-
cipulis meis manducem pascha?

15. Demonstrabit stratum grande para-
tum. Illic parare nobis.

19. Dicere singuli; numquid ego? &
alius numquid ego?

22. Et dixit: Accipite, & edite: Hoc
est corpus meum.

23. Et accepit calicem, & benedixit,
& dedit eis, & biberunt ex eo omnes.

24. Omittit: *Novi testamenti.*

25. Non bibam de generatione vitis.

27. Omnes vos scandalizari habetis,
quia scriptum.

29. Et si omnes scandalizati fuerint;
sed ego non scandalizabor.

33. Pavere, & tædiari.

38. Surgite, & orate ut transeat à vo-
bis tentatio.

39. Et iterum abiit orare. (40.) Et ven-
iens invenit eos dormientes.

41. Dormite jam & requiescite, adest
enim consummatio; & venit hora.

42. Ecce proximat traditor meus.

43. Cum gladiis, & fustibus à Princi-
pibus Sacerdotum missi.

44. Tenete eum, & ducite diligenter;

45. Ait illi: Rabbi. Et osculatus est
eum.

47. Et unus de circumstantibus exemp-
to gladio percussit servum.

48. Cum gladiis, & fustibus.

51. Amictus sindone supra nudum cor-
pus.

56. Et non erant convenientia testimo-
nia. (57.) Et alii exurgentes.

58. Ego destruam Templum Dei manu-
factum, & post triduum illud suscitabo
non manufactum. Et non erant æqualia
testimonia illorum.

61. Ille autem tacuit, & nihil respon-
dit. Iteratò ait: Tu es Christus Filius
Dei benedicti?

65. Et ministri cum voluntate lapis eum
cædebant.

68. Et exiit foras, & gallus contavit.

71. Ille autem cepit devotare, & jura-
re quia non novi.

72. Prius quàm gallus caneret, ter me
negabis.

C A P U T X V.

1. **D**Uxerunt in atrium, & duxe-
runt Pilato.

4. Vide quanta te accusant.

7. Cum sediriosis clusus.

11. Principes autem Sacerdotum per-
suaserunt turbæ, & magis Barabbam di-
cerent.

13. At illi clamaverunt dicentes: Cru-
cifige eum.

15. Pilatus autem dimisit illis Barab-
bam. Omittit: *Volens populo satisfacere.*

17. Imposuerunt ei factam spineam co-
ronam.

19. Et

19. Et percutiebant eum de alund' ne in caput.

21. Et angariaverunt Simonem Cyrenæum transcurrentem, Patrem Alexandri, ut tolleret. Omitit: *Et Ruffi.*

23. Murratum vinum.

24. Mittentes sortem. Omitto: *Super eis, quis quid tolleret.*

25. Erat autem hora diei tertia, & custodiebant eum.

26. Et erat superscriptio criminis scrip-

ta: Rex Judæorum.

34. Lama saphani.

36. Circumposuit arundin' & dabat... si venit Helias, & deponit eum.

39. Cum autem videret centurio qui stabat contra eum, quod sic clamans emisit spiritum.

44. Et advocans centurionem interrogavit si jam defunctus.

47. Notaverunt locum ubi ponebatur.

CAPUT XVI.

4. **E**T venerunt, & invenerunt revolutum lapidem.

5. Viderunt adolescentem amictum stolam candidam, & expaverunt.

6. Videte, ecce locum ejus ubi positus erat.

7. Sicut dixi vobis.

8. Et exeuntes illæ profugerunt à monumento.

10. Illa autem præcurrens nuntiavit.

(Hic defunt aliquot versus in Ms.)

18. Super languentes manus imponent, & bene se habebunt.

19. Receptus est in Cælum.

Explicit Evangelium secundum Marcum.





VARIETEZ DE LECONS

QUI ONT ÉTÉ TIRÉES DE DEUX ANCIENS
Manuscrits ; l'un de S. Gatien de Tours , n°. 8. & l'autre de Marmoutier , n°. 87. On donne au premier mille ans d'antiquité , & au second huit cens ans. On prétend qu'ils contiennent l'un , & l'autre l'ancienne Italique , qui étoit en usage avant saint Jérôme. Ces Variétez nous ont été envoyées par le R. P. Dom Léon le Chevalier , Prieur de Saint Maur sur Loire. Nous cottons le Manuscrit de S. Gatien de cette sorte , *Gat.* & celui de Marmoutier par , *MM.* l'ancienne Italique donnée par le P. Martianay , de cette sorte , *Verf. Ital.* & le Manuscrit de Corbie donné par le même , ainsi *Corb.*

Variétez de Leçons de l'Évangile de saint Matthieu.

CAPUT I.

- | | |
|--|--|
| <p><i>Gat.</i> In nomine Dei summi. Amen.
Cap. I.
ψ. 6. <i>Gat.</i> Salamonem.
7. Salamon. . . Roboas. <i>Ita m. j. M.</i>
& <i>S. Ge m. à Martiano edit.</i>
Abiad. . . Asaph. <i>MM.</i> Asa.
10. Amos.
15. Nathan.
16. Qui dicitur Christus. <i>Ita Gandent.</i>
<i>Erux. trañt. 1. Leñ. Evang.</i></p> | <p>19. Cum esset homo justus. <i>Ita MM.</i>
& <i>S. Germ.</i>
20. Quod enim ex ea nascitur. <i>MM.</i>
Ex ea natum est. <i>S. Germ.</i> Ex ea nascitur. <i>Cypr. l. 1. testim.</i> Quod enim ex illa natum fuerit.
23. <i>MM.</i> In utero concipiet. <i>Tertull. de car. e chr. c. 21.</i> Concipiet in utero.
25. <i>MM.</i> Vocabunt nomen ejus Jesum.</p> |
|--|--|

CAPUT II.

- | | |
|---|---|
| <p>ψ. 2. <i>MM.</i> Venimus eum muneribus adorare eum. <i>Cypr. l. 2. testim. c. 12.</i> Cum muneribus adorare illum. <i>Ita & Cod. S. Mauri. Fossat. & Missalia a. tiqua.</i>
5. <i>Gat.</i> In Betlem Juda , sic enim scriptum est : Et tu B. cleem. <i>MM.</i> In Betlem Juda , sic enim scriptum est per Prophetam dicentem : Et tu.
6. <i>Gat.</i> Exiet Rex. (<i>Dux</i> superscribitur.) <i>MM.</i> Exiet Rex qui.
7. <i>Gat.</i> Tunc Hierodis clam vocavit</p> | <p>magos diligenter exquisivit ab eis. <i>S. Germ. à Martiano edit.</i> Oculitè vocavit magos , & diligenter exquisivit ab eis.
8. <i>Gat.</i> De puero hoc , & eum invenitis eum. . . ut ego veniam , & adorem. <i>Ita MM.</i> Et cum invenitis. <i>S. G.</i> Ut & ego veniam , & adorem.
12. <i>Gat.</i> Sed per aliam viam reversi sunt. <i>Ita MM.</i>
13. <i>Gat.</i> Querat puerum istum perdere. <i>MM.</i> Puerum istum ad perdendum eum.</p> |
|---|---|

14. *MM.* Et fugit. *S. Germ.* Et abiit.
Syr. Fugit.
 15. *Gat.* Usque ad mortem Herodis.
S. G. r. n. Ad consummationem Herodis.

22. *Gat.* Timuit illuc ire. *Ita MM. & S. Germ.*
 23. *Gat.* Quia dicitur Nazareth.

CAPUT III.

¶ 1. *Gat.* In deserto Judæ. *Ita & MM.*
 3. *Gat.* Per Prophetam. . . semitas ejus.
 Omnis vallis implebitur, & omnis mons
 & collis humiliabitur, & erunt prava
 in directa, & aspera in vias planas. Ipse
 enim Joannes. (*Additum videtur ex Luc.*
111. 5.)
 7. *MM. & S. Germ.* Ab ira futura.
 9. *Gat.* Quia potest Deus. *MM.* Quia

potens est Deus.
 10. *Gat.* Ad radices. *Ita S. Germ.*
 11. *MM.* In aqua, & pœnitentia.
 16. *Gat.* Descendente:m de Cælo sicut
 columbam venientem super se. *Ita MM.*
 17. *Mihi* benè complacui. *MM. & S.*
Germ. In quo benè placui, ipsum audite.
Gaulent. Br. x. respons. ad Pauli. Diac. In
 quo benè complacui.

CAPUT IV.

¶ 4. *Gat.* Scriptum est en' in quia non
 in solo pane. *Ita MM.*
 6. *MM.* De te, ut custodiant te, & in
 manibus.
 10. *MM.* Vade retrò Satanas. *Ita &*
Vers. Ita. à Martiano edit. & Mt. Ca-
tabrig. Ita & Hilar. Dacius, alii. Latini.
 12. *MM.* Quia Joannes traditus est.
Ita Gaudem. ad Ne:phys. serm. 8.

15. *Gat. MM. & Ital. Vers.* Galilææ
 gentium.
 16. *Gat.* In regione, & in umbra mor-
 tis. *Ita Corb. à Martiano edit. Ita Gau-*
dentius, & Syr.
 18. *Gat. & MM.* Rete in mare.
 20. *Gat. & MM.* Retibus suis.
 25. *MM.* Addit; *Et Iduma.*

CAPUT V.

¶ 1. *Gat.* Sedisset ibi, accesserunt.
 2. *MM. & S. Germ.* Aperuit os suum,
 & docebat.
 5. *Gat.* Lugent nunc, quoniam, &c.
Ita Ethiop.
 9. *Gat.* Quoniam ipsi Filii Dei.
 11. *Cum* vos maledixerint homines. *Ita*
Gat. & MM.
 12. *MM.* Est; sic enim.
 13. *Gat.* Nisi ut projiciatur foras. *MM.*
& S. Germ. Nihil valet, nisi, (omisso,
 ultra.)
 16. *MM. & S. Germ.* Et magnificem
 Patrem.
 21. *MM. & Vers. Ital. à Martiano*

edita: Fratri suo sine causa. *Ita Cyprian.*
testim. l. 3. c. 8. Hilar. in hunc loc. Aug.
de serm. Domini in mont, l. 1. c. 19. Hie-
ron. l. 2. adv. r. Pelag. & lib. 1. in Matt.
Gat. Qui dixerit fratri suo, fatue. *Ita*
& Corb. & Cypr. l. 3. test. n. 8.
 24. *MM.* Et tu venies, & offeres.
 29. *Gat.* In gehennam ignis.
 39. *MM.* Resistere à malo.
 40. *Gat.* In judicio contendere.
 41. *Gat. & MM.* Angarizaverit.
 43. *Gat. MM. & Ital. Vers.* Et odies.
 46. *Gat. & Corb. à Martiano edit. Di-*
 ligatis eos.

CAPUT VI.

- † 4. *Gat. MM. S. Germ. Corb.* In absconfo.
6. *Gat.* Cum orabis.
11. *Gat.* Quotidianum. (Aliis si per substantialem, eadem manu.) *MM. & Ital. Verf.* Quotidianum.
13. *Gat.* Et ne patiaris nos induci in tentationem. *Ita Cyp. l. 3. test. n. 40. & Ambros. lib. 5. de sacram. c. 4. n. 29. & Aug. l. 2. de serm. Domini in monte, c. 9. n. 50. Multi autem peccando ita dicunt: Nos patiaris induci in tentationem: exponentes v. delictum quod dictum sit, inducat.*
- Gat. & MM. & Ital. Verf.* Omitunt, Amen.
14. *MM.* Peccata vestra.
15. *Gat.* Hominibus peccata eorum; nec Pater vester Cœlestis dimittet.
16. *Gat. & MM.* Demoliuntur enim facies. *Ita & Hieron. hic. Gat. Ambr. Ital. Verf.* Ut parcant hominibus.
18. *Gat.* Ab hominibus jejunas, sed Pater tuus qui vider in absconfo reddet tibi.
21. *Gat.* Ubi enim fuerit thesaurus tuus, ibi erit. *MM. & S. Ger.* Ubi est enim thes. . . ibi erit.
23. *Gat.* Quantæ sunt.
25. *Gat.* Quid manducetis, aut quid bibatis, &c. Et corpus quam vestimentum. *Ita & Corb. MM.* Vestiamini.
26. *Gat.* Quomodo non ferunt. *Ita & MM.*
29. *MM.* Vestiebatur.
31. *MM.* Quid operiemur.

CAPUT VII.

- † 9. *Gat.* A quo si petierit. *MM. A* quo petit.
23. *MM.* Jurabo illis. *Ita Hilar. l. 9. de Trinit. n. 65. & Albert. Mag.*
25. *Gat.* Et impugetunt. *Ita & MM. & Cyprian. l. 3. testim. n. 96. & Lucifer Calarit.*

CAPUT VIII.

- † 9. *G. t.* Servo meo dico, fac hoc. *Ita & MM. & S. Germ.*
10. *G. t.* Apud nullum inveni.
12. *G. t.* Regni hujus ejicientur. *Ita MM. & S. Germ.*
13. *Gat.* Puer ejus in illa hora.
16. *Gat. & MM.* Ei omnes malè habentes, & ejiciebat spiritus immundos verbo. *Ita & Hilar. Spiritus immundos.*
20. *Gat.* Nidos ubi requiescant. *Ita MM. & Verf. Ital.*
24. *G. t.* Fluctibus, erat autem illis ventus contrarius. Ipse autem dormiebat.
28. *MM.* Trans fretum maris.
29. *G. t.* Perdere nos.
30. *Gat.* Pascenium. *Ita MM. & S. Germ.*
31. *Gat.* Nos, mitte. *Ita MM. omisso a hinc.*

CAPUT IX.

- † 11. *MM.* Manducat, & bibit mister.
15. *MM.* Jejunabunt in illis diebus.
16. *MM.* Fortitudinem ejus. *Vulg.* Plenitudinem.
17. *Gat.* Rumpentur... effundetur, . . .

peribit. *Ita Corb. & Verf. Ital.*
 32. *Gat.* Mutum & furdum Dæmonium.
Ita MM. & S. Germ.
 34. *Gat.* Belzebul. *S. Germ.* In Belzebul.

35. *Gat.* Infirmiſſimam in plebe. (Altera manu :) *Et multi ſecuti ſunt eum.* Videns. *S. Germ.* Infirmiſſimam in populo, & multi ſecuti ſunt. *Ita Gothic.*
 38. Mittet (alias, eſt) operarios.

CAPUT X.

7. 3. *Gat.* Alphaï, & Judas Zelotes, Simon. *Ita S. Germ. & MM.*
 8. *Gat.* Ejicite. Quod gratis.
 9. *Gat.* Neque pecuniam, neque æs in zonis.
 10. *MM.* In via, neque pecuniam, neque duas tunicas.
 12. *Gat.* Omnibus hominibus propter. *Ita MM. & S. Germ.*
 13. *Gat.* In aliam; & cum in aliam perſequentur vos, fugite in tertiam amen

dico. *Ita MM. ſed Verf. Ital.* In aliam: Quod ſi in aliam perſequentur vos, fugite in alteram.
 15. *Gat.* Et ſervus ſicut Dominus ejus. Belzebul. *MM.* Belzebul. *Verf. Ital.* Belzebul.
 16. *Gat.* Quod non revelabitur, & occultum quod non ſcietur.
 19. *Gat.* Sine voluntate Patris veſtri. *Ita Cypr. l. 3. ſeſt. n. 16. & Verf. Ital.*
 37. *Gat.* Plus quàm me. *Ita S. Germ.*

CAPUT XI.

7. 1. *Gat. & MM.* Jeſus omnia verba hæc, præcipiens.
 3. *Gat.* Ait illis: Euntes dicite: Tu es. *MM.* Euntes dicite illi: Tu es.
 8. *Gat.* Veſtitum indumentis. Ecce qui

mollibus. *MM.* Veſtitum in domibus, &c.
 13. *Gat.* In te manſiſſent, *Gaudem. Brix. ad Neoph. traſſ. 3. de Leſ. Exod.* Manſiſſent utique.

CAPUT XII.

7. 4. *Gat.* Quando intravit. , quos manducare.
 10. *Gat.* Homo erat manus habens. *MM.* Homo erat ibi, manum habens.
 10. *Gat.* Fumigans (alias, *ſumigantem.*) Donec ejiciatur ad judicium. *MM.* Fumigantem.
 12. *Gat.* Ei homo Dæmonium habens. *Ita MM. & S. Germ. & Hilar.*

32. *MM.* Blaſphemix remittentur.
 35. *Gat. & MM.* De bono theſauro cordis ſui. *Ita & Aethiop.*
 37. *Gat.* Ex verbis ſuis.
 42. *MM.* Cum vini generationis humanæ.
 45. *MM.* Spiritus nequiores quàm ſe.
 48. *MM.* Ipſe, ait.
 49. *MM.* Mater mea quicumque.

CAPUT XIII.

7. 1. *Gat.* Mare Galilææ.
 3. *Corb.* Seminare ſemen ſuum.
 8. *Gat.* Sexageſimum aliud trigeſimum. *MM.* Sexageſimum aliud trigeſimum.
 11. *MM. & S. Germ.* Myſterium regni.

12. *Gat. & MM.* Etiam quod habet.
 14. *Gat. & MM.* Ut adimpleretur in:
 17. *Gat.* Cupierunt videre quæ vos videtis. *MM.* Voluerunt videre quæ vidisti.
 23. *Gat.* Centiſſimum fructum, aliud ſexageſimum, porro aliud trigeſimum.

mum. *MM* Trigentissimum.

30. *Gat.* Messoribus meis colligite... & colligate ea fasciculos. *S. Germ.* Ea fasciculos. *MM.* Ea fasciculis.

34. *Gat.* Dissere nobis parabolam tritici, & zizaniorum. *Corb.* Dissere nobis. *S. Germ.* Tritici, & zizaniorum.

41. *Gat.* Et mittet eos... ignis. *MM.* Ignis ardentis.

51. *Gat.* Etiam Domine. *S. Germ.* Uti que Domine.

51. *Gat.* Iterum 'similis est homini. *MM.* Iterum simile.

55. *Gat.* Fabri filius Joseph, & mater ejus... Jacobus, & Johannis, & Joseph, Semeon, & Judas. *MM.* Filius Fabri Joseph, nonne mater ejus quæ dicitur Maria... Jacobus, & Johannis, & Joseph, Simon, & Judas. *Corb.* Filius Joseph Fabri.

58. *Gat. MM. & S. Germ.* Et idè non fecit.

CAPUT XIV.

¶ 2. *Gat.* Nonne hic est Joannes Baptista quem ego de mari. *MM.* Numquid hic est. *Chrysost.* Hic est Joannes quem ego de mari. *Corb.* Ego ipse de mari.

9. *Gat. & MM.* Fratris sui Philippi.

6. *Gat. & Corb.* In medio convivio. *MM. & S. Germ.* In medio triclinio. *Sicut & Bibl. Goth.*

8. *Gat. & MM. & V. Ital.* Inquit in disco caput.

9. *Gat.* Rex propter juramentum, & eos qui pariter recumbant. *MM.* Rex Herodes propter juramentum, & propter simul recumbentes. *S. Germ.* Propter simul recumbentes.

11. *Gat.* Et illa atollit. *MM.* Et illa tulit.

12. *MM.* Illud in monumento.

21. *Gat.* Mulieribus, & pueris. *MM. & V. I.* Pueris, & mulieribus.

21. *Gat.* Jussit Discipulos. *MM. & S. Germ.* Jussit Jesus Discipulos. *Corb.* Discipulis.

29. *Gat.* Supra mare ut veniret ad Jesum. *MM.* Supra mare... ad Dominum.

32. *Gat.* Ascendisset Jesus in navicula. *MM.* Ascendisset in navicula.

33. *Gat.* Adorabant. *Hilar.* Adorabant. *In MM. deest folium integrum.*

35. *Corb.* Adoraverunt eum, & confestim miserunt.

CAPUT XV.

¶ 4. *Gat.* Patrem tuum, & matrem tuam... morietur. *Corb.* Morietur.

11. *Gat.* Sed ex ore procidit.

27. *Gat. & Corb.* Caruli. *Ita Ambros.*

30. *Gat. & Corb.* Ante pedes ejus.

31. *Gat.* Turbæ huic quia. *Corb.* Huic turbæ quoniam. *Ita Ambros.*

33. *Gat.* Panes tanti ut. *MM.* In deserto ut saturarentur turbæ tantæ. *V. I.* Ut saturarentur turbæ.

CAPUT XVI.

¶ 2. *Gat. MM. & S. Germ.* Erit cras, rubicundum est enim Cælum cum nubibus.

4. *Gat.* Nostis judicare... non potestis. *MM.* Existimare. *S. Germ.* Estimare.

8. *Gat. MM. & S. Germ.* Inter vos.

22. *MM. & S. Germ.* Increpare, & dicere.

25. *Gat.* Animam suam inveniet.

26. *Gat.* Proderit homini. *Cypr an.* Proderit tibi.

27. *Gat.* Secundum opus ejus.

CAPUT XVII.

† 1. *Gat.* Et educit. *MM.* & *S. Germ.*
Et factum est post.
3. *Gat.* *MM.* & *S. Germ.* Apparuit.
4. *MM.* Nob s hic esse.
5. *Gat.* & *MM.* Nubs Lucida. Idacius
Clorus mihi complacuit.

13. *Gat.* *MM.* & *V. Ital.* Dixit eis.
17. *Gat.* Increpavit ei.
19. *Gat.* Dicretis monti huic transi
hinc.
23. *Gat.* Exigebant. *Hilar.* Qui didrac-
ma exigebant. *Ita Origen.* in *Bibl.*

CAPUT XVIII.

† 7. *Gat.* & *V. Ital.* Venire scandala.
8. *Gat.* Ad vitam debilem, vel claudum intrare quam. . . in gehennam ignis. *MM.* & *V. Ital.* Venire quam. *Corb.* In gehennam ignis. *Epiphani.* Expedit tibi intrare in Regnum Celorum.
9. *Gat.* Uno oculo (habentem) ad vitam. *V. Ital.* Unum oculum habentem.
10. *Gat.* De possilibus istis qui in me. *MM.* *S. Germ.* & *Corb.* De his pusillibus credentibus in me. *Hilar.* Qui credunt.
12. *Gat.* In montibus & vadet. . . quæ erraverit. *MM.* In deserto & vadet. . . quæ erraverit. *Alb. vi.* Magnus relinquit in deserto.
13. *Gat.* Gaudebit super eam. *MM.* &

V. Ital. Gaudebit.
15. *MM.* Et argue eum. *Ita Hilar.*
17. *Gat.* Sicut Gentilis, & Publicanus;
19. *MM.* Iterum amen dico vobis,
20. *Gat.* *MM.* & *V. Ital.* Ibi, & ego sum.
24. *MM.* Ponere cum servis suis.
25. *Gat.* Venundari uxorem. . . & reddi debitum. *MM.* & *V. Ital.* Reddi debitum.
26. *Gat.* & *MM.* Rogabat. . . in me Domine. *S. Germ.* Domine patientiam.
27. *MM.* Misertus est autem. . . & omne debitum. *S. Germ.* Omne debitum.
28. *MM.* Servi illius.
31. *Gat.* & *MM.* Nuntiaverunt.

CAPUT XIX.

† 1. *MM.* Iesus omnia verba hæc.
3. *MM.* Suam nisi ob fornicationem, quacumque.
4. *Gat.* Qui fecit ab initio masculum, & feminam, ab initio fecit eos. *MM.* & *S. Germ.* Qui fecit ab initio. *Corb.* Qui fecit masculum, & feminam fecit. *In Hieron.* *Gat.* & *MM.* Nomen istud, *hominem*, deest.
5. *Gat.* *MM.* & *S. Germ.* Relinquet homo. *Corb.* Remitter.
7. *Gat.* Dimittere uxorem. *MM.* Dimittere uxores.
8. *MM.* Vestras dico.
9. *Gat.* Ob causam fornicationis. . . duxerit adulterium committit. *MM.* Adul-

terium committit. *Sicut & Tertull.* l. 4. *adv. Marc.*
10. *MM.* Causa viri. *Ita S. Germ.*
12. *Gat.* & *MM.* Se ipsos enuchizaverunt. *Ita Bibl. Corb.*
14. *Gat.* & *MM.* Sinite parvulos venire ad me, & nolite eos prohibere.
18. *MM.* Non homicidium facies, ut in Deuteronomio; non falsum testimonium dices, non furtum facies; honora.
23. *Gat.* Intrare in.
25. *MM.* Mirabantur & timebant. *Hilar.* Admirantur, & metuunt valdè.
27. *Gat.* Nos qui reliquimus omnia. *MM.* Nos dimisimus omnia. *Ita Aug.*

CAPUT XX.

7. *s. MM.* Abiit circa.
 8. *MM.* Mercedem suam... à novissimis usque.
 15. *MM.* Licet mihi in meis quod.
Corb. Favere de re mea.
 19. *Gat. MM. & Verf. Ital.* Ad de-

- ludendum. *Ita S. Chrysof.*
 25. *MM.* Convocavit eos... scitis quod... & contumaces.
 27. *Gat.* In vobis esse primus.
 30. *MM.* Audientes... clamarent.

CAPUT XXI.

7. *s. Gat. & MM.* Appropinquaſſet Hieroſolymis, & veniſſet Bethſage... Diſcipulos ſuos.
 5. *Gat. & S. Germ.* Pullum ſubjugalem.
 7. *Gat.* Et impoſuerunt ei. *MM.* Poſuerunt ei.
 9. *Gat.* Ofanna Filii David... qui venturus es in Altiffimis. *MM.* Ofanna Filii David in excellis. *S. Germ.* In excellis. *Hilar.* Fili David.
 15. *Gat. MM. & Verf. Ital.* Fecit Jeſus &... Ofanna Fili.
 17. *MM.* Maſit & docebat eos de regno Dei mane.
 20. *Gat.* Aruit ficulnea.
 21. *Gat.* Tolle te, & jactas te.
 25. *Gat.* Baptiſmum Johannis. *MM.*

- Baptiſmum Johannis unde fuit? De Cæſo erat an... intra ſe.
 28. *Gat.* Homo qui habebat... dixit illi Fili... in vineam meam. *MM.* Homo quidam qui habebat... in vineam meam. *S. Germ.* In vineam meam.
 31. *Gat.* Præcedunt vos in regno Dei. *MM.* Præcedunt vos.
 33. *MM.* Turrem in medio ejus.
 37. *MM.* Dicens forſitan verebuntur;
 38. *MM.* Et habeamus.
 39. *MM.* Occiderunt, & ejecerunt extra vineam. *Ita Lucif. Calarit.*
 40. *Gat.* Agriculis. *Corb.* Colonis illis.
 42. *Gat.* Nunquam non legiſtis in ſcripturis ſi lapidem. *MM.* In ſcripturis in Pſalmo: lapidem.

CAPUT XXII.

7. *s. Gat.* Contumeliâ adfectos *MM.* Afflictos. *Lucifer Calarit.* Contumeliâ.
 10. *MM.* Quot quot invenerunt. *Ita Lucifer Calarit.*
 13. *MM.* Alligate eum manibus, & pedibus, & mittite in.
 16. *Gat. & S. Germ.* Perſonas. *MM.* In perſonam.
 24. *MM.* Moyses mandavit nobis ſi quis... & non.
 25. *Gat.* Mortuus eſt.
 27. *Gat. MM. & Corb.* Noviffima.

32. *Gat. & S. Germ.* Sed Deus viventium.
 33. *Gat. & MM.* Audientes Scribæ.
 36. *Gat.* Quod eſt primum mandatum magnum.
 37. *Gat.* In tota animâ tuâ, & ex totis viribus tuis, & in tota mente tuâ. *Origem.* Ex totis viribus tuis. *MM.* Ex totâ anima tuâ.
 38. *MM.* Magnum &. *Hilar.* Hoc eſt magnum.
 40. *MM.* Pendet tota lex.
 45. *Gat. & MM.* David in ſpiritu vocat,

CAPUT XXIII.

- †. 5. *Gat.* Fimbrias vestimenti sui. *In altare... debitor est.*
MM. Fimbriam vestimenti sui. *21. Gat.* Qui jurat in *MM.* Qui jura-
 6. *Gat.* Primos discumbitos. *MM.* Ac-
 cubitas. *vit.*
 14. (Deest iste versus in Manuscripti. *25. MM.* Pleni sunt rapinā.
Gat. MM. & V. Ital. nec in Hieron. le-
gitur. *26. Gat.* Id quod intus est. *MM.* Et id
 15. *Gat.* Quia circummitis mare, & aridum ut faciatis unum profilitum. *MM.* Et id
 Qui circummitis mare, & aridum, & cum. *quod foris est.*
 16. *Gat.* In Templum... debitor est. *27. Gat.* Apparent.
MM. Debitor est. *28. Gat.* Apparetis.
 18. *Gat.* In altario... debitor est. *MM.* *32. Gat. & MM.* Et vos impletis.
33. Gat. Effugietis.
34. Gat. & MM. Et flagellabitis.
37. Gat. Sub halis suis &c. *MM.* Sub
 alas suas &c. *Cypr.* Sub alas suas.

CAPUT XXIV.

- †. 3. *Gat.* Consummationem sæculi. *37. Gat. & MM.* Sicut enim fuit in,
 4. *MM.* Seducat ullo modo. *38. Gat.* Bibentes, nubentes, & nuptum
 7. *MM.* Regnum super regnum. *Ita tradentes usque ad diem. MM.* Bi-
Cypr. *bentes, & uxores ducentes usque in eum
 10. Gat. & MM.* Invicem se tradent. *diem.*
 12. *Gat. & MM.* Abundabit. *Gat.* Re- *41. MM.* Relinquetur. Duo in lecto
 frigerefect. *unus assumetur, & unus relinquetur. Vi-*
 15. *MM.* Abominationem, quæ dicta *gilate. Corb.* Duo erunt in lecto jacentes,
 est à Daniele Propheta... qui legit, & *unus admittetur, & alter adsumetur.*
 intelligat. *Bibl. Corb.* In lecto unus assumetur.
 21. *MM. & Corb.* Ab initio sæculi. *42. Gat.* Qua hora, vel qua die Domi-
 23. *Gat. MM. S. Gem. & Cypr.* Aut *minus. MM.* Qua die, vel qua hora.
 ecce illic. *43. Gat.* Perfodiri. *MM.* Veniret...
 27. *Gat. MM. & Cajt.* Fulgor exiit *perfodiri.*
 29. *MM. & Cypr.* Movebuntur. *44. MM. & Corb.* Quia nescitis qua
 30. *Gat. MM. & Cypr.* Plangent se *hora.*
 omnes... cum virtute magna. *49. Gat. MM. & Corb.* Cum ebtiis,
 32. *Gat. & MM.* Ficus... æstus.

CAPUT XXV.

- †. 9. *Gat.* Dicentes non, ne forte non. *30. MM.* Ibi erit.
 11. *Gat.* Novissime veniunt. *34. G. t.* Possidete regnum quod vobis
 22. *Gat.* Accessit alter, & qui. *parparatum est à constitutione mundi.*
 24. *MM.* Scio homo durus es. *MM. Corb. Origen. Luc. ser Calarua.*
 25. *Gat.* Et timens ego abii. *Possidete paratum vobis regnum ab ori-*
 27. *Gat. MM.* Mittere pecuniam... *gine. Nicejb.* Possidete regnum quod.
 cum usuris quod meum esset. *Corb. & MM. & Origen.* Cum usuris. *36. Gat.* In carcerem sui. *Cypr.* In car-
 cere sui. *Gaudemini Brix.* Erant.

E c

41. *Gat. & MM.* A sinistris ejus erunt.

43. *Gat. & Corb.* Et non venistis ad me.

46. *Mm.* Tunc ibunt hi.

CAPUT XXVI.

4. *Gat.* Principes Sacerdotum, & Scribæ, & Seniores. . . qui vocatur Chaiſpas. *MM.* Qui dicitur Caiſphas.

7. *Gat.* Ejus recumbentis. *MM.* Ipfius recumbente ipſo.

9. *Gat. MM. & Corb.* Pretio multo.

10. *Gat. & V. Ital.* Opus bonum.

11. *Gat. MM. & Corb.* Habebitis. . . non ſemper habebitis.

13. *Gat.* In toto orbe. *Gat. & MM.* Dicitur & quod fecit hæc in memoriam ipſius. *MM.* Narrabitur.

14. *Gat. MM. & V. Ital.* Qui dicitur Judas Scarioth.

16. *Gat.* Traderet eis. *MM.* Occaſionem ut eum morti traderet.

17. *Gat.* Azæmorum. . . Domine ubi vis. . . manducare Paſcha. *MM.* Azæmorum. *Hilar. in Matth.* Paſcha manducare.

19. *Gat.* Sicut præcepit. *MM.* Præparaverunt.

20. *Gat.* Diſcubuit.

21. *MM.* Comedentibus illis dixit Jeſus.

24. *Gat.* Traditur. *MM.* Per quem tradetur. *Euthym.* Per quem proditur.

25. *Gat.* Qui traditurus erat eum, & dixit. . . illi Jeſus. *MM.* Traditurus eſt cum dixit. . . illi Jeſus.

26. *Gat. & MM.* Hoc eſt enim.

28. *Gat.* Effunditur.

29. *Gat. & MM.* Vobis quia non bibim.

31. *Gat. & Mm.* Gregis ſui.

36. *Gat.* Gerſamini. . . ſedete hæc donec eam illuc orare. *Mm.* Gethzamani. . . vadam & illuc orem. *Hilar. in Matth. c. 31.* Donec eam illuc orare.

39. *Mm.* Sicut tu vis. *Hilar. ibid.* Sed ſicut tu vis.

40. *Gat.* Potuiſti.

41. *Gat.* Ne intrens.

43. *Gat.* Iterum ad Diſcipulos ſuos; & . . gravati à ſummo. *Mm.* Gravati de ſummo. *S. Geron.* Gravati ſummo.

47. *Gat.* Et ſeniores populi.

50. *Gat.* Cui dixit Jeſus: Amice ad quod veniſti fac tunc. *Mm. & V. Ital.* Ad quod veniſti?

51. *Gat. & Mm.* In gladio.

53. *Gat.* Non poſſum modo rogare. *Mm.* Non poſſum ego rogare.

55. *Gat.* Jeſus ad turbas. . . *Gat. & Mm.* Veniſtis cum.

56. *Gat. & Mm.* Diſcipuli ejus omnes.

57. *Gat. & Mm.* Convenerunt.

57. *Gat. & Mm.* Finem rei. *B l. Goth.* Ut videret finem rei.

60. *Gat.* Veniſſent.

61. *Gat.* Templum Dei, & poſt triduum diem reedificare illud. *Mm.* Templum hoc Dei, & poſt tertium diem reſuſcitare illud.

63. *Gat.* Filius Dei vivi.

64. *Gat.* Cum nubibus. *Mm. & Verſ. Ita.* Virtutis, &.

65. *Gat.* Hic blaſphemavit. . . audiſtis blaſphemiam ejus. *Mm.* Audivimus blaſphemiam ejus.

66. *Gat.* Reſponderunt omnes, & dixerunt.

70. *Gat.* Coram hominibus dicens; neſcio quid dicis neque inrelligo. *Mm.* Coram hominibus.

71. *Mm.* Non noviſſet hominem.

73. *Gat. & Mm.* Qui ibi ſtabant. *Gat.* Re vera & tu.

74. *Mm.* Cæpit devotare, & jurare.

75. *Gat.* Ploravit amare.

CAPUT XXVII.

1. *¶* 1. *Gat.* Consilium fecerunt.
3. *Gat.* Quia damnatus est, pœnitentiâ ductus. *Mm.* Pœnitentiam motus.
5. *Gat. & Mm.* Secesit.
6. *Gat.* Tunc Principes Sacerdotum. *Gat. & S. Germ.* In corban. *Mm. & Corb.* In corbanam.
8. *Gat.* Propterea. . . ager ille lingua eorum Hacheldemach, quod est. *Mm. S. Germ. & Corb.* Acheldemach. *Mm.* Quod est.
9. *Gat.* Adimpletum. . . erat per. . . XXX. stateres. *Mm. & S. Germ.* Quod ad prætiaverunt.
11. *Gat.* Eum Pilatus.
12. *Mm.* Nihil respondebat.
13. *Gat.* Quanta isti adversum te testimonia testificantur. *Mm.* Quanta adversum te testificantur, & dicunt testimonia.
14. *Gat.* Illi ullum verbum. *Vers. Ital.* Ei unum verbum.
16. *Gat.* Habebant autem tunc vinculum. *Mm.* Habebant autem anum vinculum. *Gat.* Barabas.
18. *Gat. & Toph.* Quod propter invidiam.
19. *Gat. & Mm.* Nihil sit tibi. *Hila. in hunc locum.* Nihil tibi sit.
20. *Gat.* Populo ut.
21. *Mm.* Quid ipso faciemus de.
23. *Mm.* Pilatus.
24. *Mm.* Nihil proficere sed magis tumultum fieri. *Mm. & Gat.* Manus suas coram omni populo. *Mm.* A sanguine ejus.
26. *Gat.* Illis ut eum crucifigerent. *Mm.* Ut crucifigeretur.
27. *Gat.* Duxerunt Jesum in prætorium, & congregarent.
28. *Gat.* Et excutes eum, & vestierunt eum tonica porphorea, & clamidem coccineam circumdiderunt ei, & plectentes. *Mm.* Ei, & vestem purpuream, & plectentes.
29. *Gat.* De spinis texuerunt, & posuerunt supra caput. . . & genu posito illudebant dicentes. *Mm.* Illudebant dicentes.
30. *Gat.* Expuentes in faciem ejus.
32. *Gat.* Cyrenicum venientem obviam sibi, nomine Simonem. *Mm.* In obviam illis.
37. *Gat. & Mm.* Hic est Rex Judæorum.
40. *Gat. Mm. Corb. & Hilar.* Destruas. . . reedificabas. *Gat.* Va qui. . . salva te ipsum. *S. Germ.* Destruit. . . reedificat.
41. *Gat.* Diludentes cum Scribis, & Phariseis. *Mm. & V. Ital.* Illudentes cum cum Scribis, & Senioribus.
43. *Confidat in Deo. Mm.* In Domino.
46. *Gat.* Heli, Heli Lamazabathehoii. *Mm.* Heloi, Heloi Lamazabathani. *V. Ital.* Heli, Heli Lamazabathani.
48. *Gat.* Imposuit inarundinem.
49. *Gat.* An veniat Helias liberare eum; alius autem accepta lancea pepungit, & aperuit latus ejus, & exivit sanguis, & aqua Jesus autem. *Mm.* Si veniat Helias liberare eum, alius autem accepta pupungit latus ejus, & exivit aqua, & sanguis.
52. *Gat.* Sanctorum dormientium resurrexerunt, qui excurrent. *Mm.* Qui dormierunt. *Gaudens. firm. 10. de lict. Exod.* Et multa corpora Sanctorum dormientium surrexerunt, & excurrent.
55. *Gat.* Fuerant. *Mm.* A longè videntes quæ fecerat fuerant.
56. *Gat.* Et Joseph, & mater.
57. *Gat.* Ab Arimathia. . . fuerat. *Mm.* Fuerat.
58. *Gat. & Mm.* Dari corpus.
63. *Gat. & Mm.* Post tertium diem.
65. *Gat.* Habetis milites, ite.
66. *Mm.* Cum cultodibus, & disce Torunt.

CAPUT XXVIII.

†. 3. *Gat. & Mm.* Sicut Fulgor, vestimenta ejus candida sicut nix.

5. *Gat.* Jesum Christum qui. *Mm.* Angelus Domini dixit. . . Jesum Christum.

7. *Gat.* Surrexit à mortuis, ecce præcedet vos. . . & ecce dixi vobis. *Mm.* Ecce precedit vos. *Corb.* Dixi vobis. *Cajetan.* Quia surrexit à mortuis.

8. *Mm.* Et exierunt mulieres cito.

10. *Gat. & Mm.* Sed ite.

15. *Gat.* Erant instructi, & de vulgatum est. *Mm. & V. Ital.* Erant docti.

19. *Gat. & Mm.* Ergo nunc docete. *Hilar. l. 1. de Trin.* Euntes nunc docete.

20. *Gat.* Observare. . . Amen. *Mm.* Observare. . . ecce vobiscum. . . sæculi. *S. Ger. m.* Ecce vobiscum.

Explicit Evangelium secundum Mattheum.

VARIANTES LECTIONES EX MARCI EVANGELIO.

Gat. Item incipit Evangelium secundum Marcum. Mm. Item nunc orditur Evangelium Jesu Christi.

CAPUT I.

†. 1. *Gat. & Mm.* Evangelii Domini nostri Jesu Christi.

3. *Mm.* Semitas Dei nostri.

5. *Mm.* Ad illum omnis Judæa &.

6. *Gat. & Mm.* Circa lumbos suos.

8. *Gat. & Mm.* Vos in aqua. . . vos in Spiritu sancto.

10. *Mm.* Ascendit.

12. *Gat.* Emisit eum in deserto. *Mm.* Expulit.

14. *Gat.* Regni &.

21. *Gat.* Sabbato ingressus. *R. cem. mar.* Sabbatis. *Mm.* Ingressus.

22. *Gat.* Scribæ, & Pharisei.

23. *Mm.* In Synagoga Judæorum.

24. *Mm.* Scio te qui sis.

25. *Gat. & Mm.* Exi ab homine spiri-

tus immunde, &.

27. *Gat. & M.* Quæ est. . . Quia in potestate, & spiritibus.

29. *Gat. & Mm.* Egrediens. . . venit.

32. *Gat.* Cum occubisset sol. . . malè habentes, & erat.

34. *Gat.* Doloribus, recentior manus, langoribus. *Mm.* Langoribus.

36. *Gat. & Mm.* Subsequutus est.

39. *Gat.* Et omni Galilæa. *Recent. man. n.* per omnem. *Mm.* Et omnis Galilæa.

40. *Gat.* Leprosus quidam, & deprecans eum genuflexo, dixit si. *Mm.* Dixit: Domine si.

44. *Gat.* Principibus.

45. *Gat. & Mm.* Esse,

CAPUT II.

†. 1. *Mm.* Capharnaum post dies &.

2. *Gat. & Mm.* Caperet domus, neque.

8. *Gat.* Spiritu sancto, quia.

10. *Gat.* Tunc ait.

12. *Mm.* Coram omnibus tulit ita ut.

14. *Gat. & Mm.* Levin Alphei.

15. *Mm.* Multitudo, qui.

17. *Mm.* Peccatores in penitentiam, &.

18. *Gat. & Mm.* Cur Discipuli.

20. *Gat.* Veniunt.

21. *Gat.* Nemo enim adumentum. . . adfuit. . . adferret. *Recent. man.* Aufert, *Mm.* Nemo enim comisuram panni non vi adfuit. . . aufert.

22. *Gat.* Novellum vinum in... dī-
rumpet vinum novum utres veteres,
&c... debet, & utraque servantur, &
factum est. *Mm.* Vinum novellum in...
rumpet... debet, & utraque servantur,
& factum est.

23. *Gat. & Mm.* Cum sabbathis.

24. *Gat.* Quid faciunt Discipuli tui sab-

bathis quæ non licet eis facere, &.

25. *Gat.* Ait illis: Numquid legistis?
Mm. Ait illis Jesus, numquam.

26. *Gat.* Prepositionis... non licebat
ei manducare nisi solis Sacerdotibus, &
dedit ei. *Mm.* Non licebat ei mandu-
care, nisi solis... & dedit his qui cum
ipso erant.

CAPUT III.

¶ 4. *Gat.* Eis si licet.

5. *Gat.* Manus illius sanitati sicut alte-
ra... exeuntes.

9. *Gat.* Ut navicula presto esset illi.
Mm. Ut in navicula sibi deservirent.

11. *Mm.* Et spiritus immundos... pro-
jiciebant se ei.

15. *Mm.* Valerudines. *Gat. & Mm.*
Dæmonia, & ut circum euntes prædica-
rent Evangelium, &.

16. *Gat. & Mm.* Imposuit Simoni no-
men Petrum.

21. *Gat.* Audissent Discipuli. *Mm.* Dis-
cipuli sui.

22. *Gat.* Beelzebub... hic ejicit. *Mm.*
Beelzebud.

24. *Gat. & Mm.* Non poterit.

25. *Mm.* Non poterit... stare sed finem
habet. Nemo.

27. *Mm.* Prius alligaverit.

29. *Gat.* Non habet in se remissionem;
neque in hoc sæculo, neque in futuro.
Sed.

33. *Mm.* Et qui sunt fratres mei.

CAPUT IV.

¶ 6. *Gat.* Exortum est, sole autem or-
to exarsuavit... non habet. *Mm.* El-
tuavit... non habuit.

7. *Gat.* In spinis, & creverunt spinæ.

8. *Gat. & Mm.* Trigesimalum... sexage-
simum... centesimalum *Recent. man.* Sexa-
gentissimum.

10. *Gat. & Mm.* De parabolis.

15. *Gat. & Mm.* In corde eorum.

19. *Gat. & Mm.* Efficiuntur.

24. *Gat.* Remetietur vobis, qui.

25. *Gat.* Non habet, aufereur.

26. *Gat. & Mm.* Si homo jactat.

30. *Gat.* Cui comparabulæ.

31. *Gat.* Quod seminarum fuerit in ter-
râ, ascendit. *Mm.* Minimum est.

34. *Mm.* Loquebatur omnia.

40. *Gat.* Quis putatis.

CAPUT V.

¶ 4. *Mm.* Dominate.

7. *Gat.* Dei summi.

9. *Mm.* Nomen est mihi. Et.

12. *Gat.* Spiritus dicentes: Si ejicis nos,
mitte. *Mm.* Spiritus immundi dicentes,
mitte.

13. *Gat.* Impetu grex porcorum præcep-
pit. *Mm.* Impetu habiit.

14. *Gat.* Quid esset facti. *Mm.* Quod
esset facti.

15. *Gat.* Venerunt... vexabantur. *Mm.*
Venerunt.

19. *Gat.* Et Jesus non adimisit eum. *Mm.*
Et non dimisit eum.

40. *Gat. & Mm.* Et impediuntur.

41. *Gat. & Mm.* Thabitha cumi.

42. *Gat.* Obstupuerunt omnes stupore
maximo. *Mm.* Obstupuerunt parentea
ejus stupore maximo.

CAPUT VI.

- | | |
|---|--|
| <p>ψ. 1. <i>Mm.</i> Ibat in.
 7. <i>Gat. & Mm.</i> Nonne iste est Fabri filius, & Mariæ. <i>Gat.</i> Frater Jacobi. . . scandalizantur in eo.
 5. <i>Mm.</i> Et ideo non poterat illic multam virtutem facere.
 11. <i>Gat.</i> Non receperit vos, excentes.
 16. <i>Mm.</i> Johannis hic.
 19. <i>Gat.</i> Herodis autem insidiabatur. <i>Mm.</i> Herodis autem.
 21. <i>Gat.</i> Illi multa, quia.
 27. <i>Gat.</i> Misso statim speculatore.
 30. <i>Mm.</i> Quæcumque egerant.
 34. <i>Gat.</i> Et exiens inde vidit. <i>Mm.</i> Et exiens inde Jesus vidit turbam, &</p> | <p>38. <i>Gat. & Mm.</i> Dicunt ei: Quinque panes, &.
 43. <i>Mm.</i> De piscibus similiter erant.
 46. <i>Gat.</i> In montem solus orare.
 47. <i>Gat.</i> Solus erat in.
 51. <i>Gat.</i> Omnes qui viderant eum. <i>Mm.</i> Omnes enim qui viderunt, & magis.
 53. <i>Mm.</i> Pervenerunt in terram Genesar.
 54. <i>Gat. & Mm.</i> Egressissent. <i>Gat.</i> Cognoverunt eum viri loci illius, &.
 56. <i>Gat.</i> Introibat. <i>Mm.</i> Introcat. . . in civitates, & in plateas.</p> |
|---|--|

Desunt hic omnia in Ms. maj. Monast. vs, ue ad ψ. 29. Cap. VII. Evang. secundam Lucam, foliis integris dilaceratis.

CAPUT VII.

- | | |
|---|--|
| <p>ψ. 11. <i>Gat.</i> Proderit.
 18. <i>G.</i> Omne quod extrinsecus.
 19. <i>G.</i> Quoniam non intravit in cor ejus, sed in ventrem, & in fecellum exiit purgans. .</p> | <p>20. <i>G.</i> Coinquinat.
 28. <i>G.</i> Carelli edunt.
 29. <i>G.</i> Illi Jesus: Propter. . . & exiit.
 32. <i>G.</i> Et mugillarum.
 37. <i>G.</i> Facit. . . facit.</p> |
|---|--|

CAPUT VIII.

- | | |
|--|--|
| <p>ψ. 2. <i>Gat.</i> Turbæ huic, <i>recent. man.</i> super turbam.
 15. <i>G.</i> Eis Jesus dicens: Videte, cavete. . . Phariseorum, & Saduceorum, & fermento.
 19. <i>G.</i> Quomodo.
 23. <i>G.</i> Et apprehendens manum ceci</p> | <p>duxit eum. . . & spuens. . . si aliquid videret.
 33. <i>Satanas. . .</i> sed quæ hominum.
 34. <i>G.</i> Vult post me venire deneger seipsum.
 36. <i>G.</i> Univerfum mundum.</p> |
|--|--|

CAPUT IX.

- | | |
|---|--|
| <p>ψ. 1. <i>Gat.</i> Ad sumpsit Petrum. . . seorsum solus.
 2. <i>G.</i> Candida velur.
 5. <i>G.</i> In timore exterriti.
 12. <i>G.</i> Hælias jam venit.
 14. <i>G.</i> Videns eum. . . occurrentes.
 16. <i>G.</i> Spiritum immundum qui.</p> | <p>17. <i>G.</i> Duxi Discipulis.
 19. <i>G.</i> Miscepit eum conturbans, & elifus.
 24. <i>G.</i> Surde, & mute spiritus, tibi præcipio.
 35. <i>G.</i> Conspexisset dixit.
 4. <i>G.</i> Aquæ frigide (tantum) in. . .</p> |
|---|--|

quia non perder.

42. *G.* Mirti in gyhennam ignis inextinguibilis, ubi.

48. *G.* Ignis salietur, & omnis victima salietur.

49. *G.* Infalsum . . . condietur . . . falsum; &c.

CAPUT X.

ψ. 6. *Gat.* Illos Deus dicens: Propter.

7. *G.* Adheret bit uxori suæ.

14. *G.* Regnum Cælotum, *recens. man. Dei.*

18. *G.* Nisi solus Deus.

28. Scimus te, quid ergo erit nobis respondens.

31. *G.* Essent ventura.

37. *G.* Et unus ad.

38. *G.* Ego bibiturus sum.

39. *G.* Calicem quem bibo.

41. Indignati sunt de.

49. *G.* Vocat et magister.

CAPUT XI.

ψ. 1. *Gat.* Ad mortem Oliveti.

2. *G.* Introcentes in illud.

3. *G.* Facitis hoc? dicite.

8. *G.* Instraverunt.

13. *G.* Venit videre si.

20. *G.* Cum transfretassent.

31. *G.* Dicet nobis: Quare.

33. *G.* Hæc facio.

CAPUT XII.

ψ. 13. *Gat.* Quosdam cum Herodearum ex Pharisæis.

14. *G.* Doces: Dic ergo nobis licet.

20. *G.* Et aut apud nos, &c.

25. *G.* Erunt tanquam.

17. *G.* Viventium.

18. *G.* Conquirentes, quoniam . . . cum magister quod est.

41. *G.* Vidua paupercula . . . paupercula.

CAPUT XIII.

ψ. 1. *Gat.* Structuræ Templi, &c.

2. *G.* Vide has magnas.

6. *G.* Ego sum Christus, &c.

13. *G.* Sustinuerit usque in.

18. *G.* Ut ne fiat fuga vestra hieme, vel

sabbato, erunt.

19. *G.* Tribulationis, tales.

21. *G.* Signa magna, &c.

37. *G.* Dico: Vigilate; omnibus dico: Vigilate.

CAPUT XIV.

ψ. 1. *Gat.* Et azemorum post . . . & occiderent cum dolo.

3. *G.* Nardi pistici.

7. *G.* Habebitis . . . habebitis.

10. *G.* Scariothis . . . Christum illis.

11. *G.* Prærium se.

17. *G.* Cum XII Discipulis suis.

29. *G.* Singillatim: Numquid ego sum?

25. *G.* Quoniam non bibam de germine . . . bibam vobiscum novum in regno Dei.

27. *G.* Omnes vos scandalizamini in ista nocte.

29. *G.* Fuerint, sed.

32. *G.* Venerunt . . . nomen est Gethsmani.

34. Vigilate mecum.

- | | |
|--|--|
| 35. G. Procidit in faciam suam super. | 54. G. Usque in . . . & calefaciebat se ad ignem. |
| 37. G. Venit ad eos , & invenit . . . vigilare mecum ? | 58. G. Post triduum. |
| 40. G. Ingravati à summo. | 60. G. Interrogabat . . . quicquam. |
| 43. G. Scarioth . . . missi à summis. | 64. Blasphemiam ejus : quid. |
| 44. G. Ducite. | 65. G. Prophetiza nobis Christe , qui est qui te percussit : & ministri. |
| 47. G. Summi Pontificis. | 72. G. Verbi Jesu quod dixerat ei. |

CAPUT XV.

- | | |
|---|---|
| ¶ 4. <i>Gal.</i> Non respondens quicquam. | 17. G. Crucifigerunt. |
| 7. G. Nam in carcere qui. | 29. G. Va qui destruit . . . ædificat. |
| 8. G. Illis per diem solempnem ut dimitteret unum vinctum. Pilatus. | 32. G. Si Christus . . . credamus ei. |
| 11. G. Baraban peterent dimittere eis. | 33. G. Super universam terram. |
| 12. G. Vultis ut faciem. | 34. G. Heloi , Heloi Lamazabathani. |
| 13. G. Dicentes : Crucifige , crucifige eum. | 35. G. Helcani vocat iste. |
| 15. G. Redidit illis Jesum , <i>recem. man.</i> tradidit. | 36. G. Unus est eis , &. |
| 16. G. Duxerunt Jesum intro in atrium. | 38. G. In duas partes. |
| 24. G. Super ea. | 43. G. Audaciter. |
| | 45. G. Corpus Jesu Joseph. |
| | 47. G. Magdaleræ , & Maria Jacobi , & Maria Joseph. |

CAPUT XVI.

- | | |
|--------------------------------|--|
| ¶ 1. <i>Gal.</i> Ungerent eum. | 15. G. In mundum prædicate. |
| 8. G. Tenior , & pavor. | 18. G. Non eos nocbit. |
| 9. G. Nam Jesus mare. | 20. G. Prosequantibus signis . . . Amen. |

Explicit Evangelium cata Marcum.

ITEM INCIPIT EVANGELIUM CATA LUCAN.

CAPUT I.

- | | |
|--|---|
| ¶ 3. <i>Gal.</i> Adsequente à. | 29. G. Ipsa autem quæ cum vidisset turbata est. |
| 7. G. Processerant ætate in. | 30. G. Et dixit ei Angelus Domini ne. |
| 9. G. Poneret , in Templo ingressus. | 30. G. Et id quod nascitur ex te. |
| 11. G. Altaris supplicationis. | 41. G. Exultavit in gaudio infans. |
| 13. G. Zacharias , quia ecce exaudita est. | 45. G. Sunt à. |
| 17. G. Parare Domino. | 46. G. Magnificavit. |
| 20. G. Tacens , <i>recem. man.</i> Mutus. | 50. G. In progenie , & progenies. |
| 22. G. Annuens eis. | 54. G. Memorari misericordia. |
| 28. G. In mulieribus , & benedictus fructus ventris tui. | 56. G. Apud illam quasi. |
| | 59. G. Et vocaverunt. |

63. G. Et

63. *G.* Et postulans. *Recent. man.* Accipit.

66. *G.* Quid pufas.

67. *G.* Impletus est. . . ptophetabat.

71. *G.* Salutem & liberavit nos ex inimicis.

74. *G.* De manibus.

77. *G.* Plebis ejus.

80. *G.* In fpiritu, & gratia Dei erat cum illo, & erat in.

CAPUT II.

† 1. *Gat.* Ut cenfum difcriberetur. *Recent. man.* Profiterentur.

2. *G.* Hæc defcriptio. *Recent. man.* Profelfio . . Cyrino nomine.

3. *G.* In fuam regionem.

4. *G.* Et patria David.

5. *G.* Prægnante de fpiritu fancto.

9. *G.* Circa eos.

10. *G.* Nuntio vobis.

13. *G.* Cum Angelis multitudo exercitûs.

14. *G.* In excelfis.

16. *G.* Feftinanter.

17. *G.* Cognoverunt eum de verbo.

20. *G.* Paftores laudentes, & benedi-

centes Dominum in.

23. *G.* Omne mafculum.

25. *G.* Nomine Semeon.

28. *G.* In ulnas fuas.

29. *G.* Nunc dimitte.

35. *G.* Multorum cordium cogitationes.

37. *G.* Et hæc erat vidua. . . ferviens Deo die ac nocte.

38. *G.* Adfitens confitebatur. . . redemptionem in Hierufalem.

40. *G.* Erat cum illo.

48. *G.* Dolentes, & triftes quærebamus te.

49. *G.* Nescitis quia.

CAPUT III.

† 10. *Gat.* Faciemus ut vivamus? Refpondens.

13. *G.* Quam conftitutum eft vobis, exigaris.

16. *G.* Vos in penitentia, venit autem.

19. *G.* Faciebat Herodis.

22. *G.* Super eum. Et vox facta eft di-

gens: Tu es. . . complacuit mihi.

23. *G.* Melchi.

26. *G.* Mathufalem.

27. *G.* Manathæ.

31. *G.* Mecha. . . Mathathia.

35. *G.* Serug.

37. *G.* Mathufalem.

CAPUT IV.

† 1. *Gat.* Temptatur.

5. *G.* Diabolus, &c.

6. *G.* Ad illum. . . cui voluero.

18. *G.* Eo quod.

27. *G.* In Hierufalem fub. . . Neman.

34. *G.* Qui fis.

35. *G.* Exiit ab homine. *Recent. man.* Ab illo.

36. *G.* Pavor magnus in omnibus, & conloquebatur.

41. *G.* Dæmonia etiam à multis.

CAPUT V.

† 1. *Gat.* Genefar.

2. *G.* Retia in mare.

3. *G.* Ducere poffillum.

4. *G.* Relaxate.

7. *G.* Annuebant. . . ut mergerentur.
 10. *G.* Nolite timere.
 16. *G.* Sedebar in deserto.
 23. *G.* Peccata tua an.

24. *G.* Dimittere peccata.
 27. *G.* Leuvin. . . ad thiloncum.
 34. *G.* Possunt. *Recem. man.* Potestis. . .
 jejunare.

CAPUT VI.

¶ 4. *Gat.* Non licebat eis manducare nisi solis, Sacerdotibus; aut non legistis in lege quia Sacerdotes in Templo Sabatum violant, & sine crimine sunt? Et dicebat.

7. *G.* Accusare illum.
 8. *G.* Stetit & surgens.
 20. *G.* Pauperes spiritu, quia.
 23. *G.* Multa copiosa est in Cælo Dominum hæc faciebant.
 24. *G.* Qui habetis.

29. *G.* Percussit. *Recem. man.* Percussit.
 38. *G.* Confestam, & super effluentem.
 42. *G.* Perpicies eiecere fistucam.
 45. *G.* Thesauo cordis sui, profert mala.
 46. *G.* Quem dico vobis?
 48. *G.* Domum suam, qui.
 49. *G.* Supra harenam sine. . . ejus domus magna.

CAPUT VII.

¶ 1. *Gat.* Cum impleffet omnia verba hæc.

3. *G.* Et sanaret.
 6. *G.* Centurio rogans amicos dicens: Domine, noli vexari, Magister.
 7. *G.* Intres; sed dic verbo.
 8. *G.* Servo meo dico: Fac.
 10. *G.* Languerat.
 13. *G.* Vidisset Jesus.
 14. *G.* Adolescenti, tibi dico.
 24. *Gat. & Mm.* Vento moveri.
 25. *G.* Sed exiitis.
 26. *Mm.* Et utique. . . & amplius quam Propheta.
 28. *Mm.* Regno Cælorum.
 29. *Gat.* Omnis populus, & *Mm.* Om-

- nes populi, audiens &.
 30. *Gat. & Mm.* In semetipsis.
 31. *Gat. & Mm.* Cui ergo.
 34. *Gat.* Voratur. *Mm.* Vorator.
 35. *Mm.* Ab omnibus à filiis suis.
 37. *Gat.* Quod accubuit. *Mm.* Jesus accubuit.
 39. *Gat. & Mm.* Scisset. . . qualis mulier.
 42. *Gat.* Cum plus. *Mm.* Cum amplius.
 45. *Gat.* Intravit, non cessit.
 48. *Gat.* Ad illam Jesus. . . peccata tua.
 49. *Gat.* Recumbebam. *Mm.* Decumbabant.

CAPUT VIII.

- ¶ 1. *Mm.* Per civitatem, & castellum.
 2. *Mm.* Spiritus immundis.
 3. *Gat.* Chusziæ. . . eis de. *Mm.* Chusziæ.
 5. *Gat. & Mm.* Ecce exiit, *Gat.* Comedunt.
 6. *Gat.* Super petrosa.
 10. *Gat.* Audientes, non audiant, &

- non intelligant.
 12. *Gat.* Secus viam sunt seminati. *Hi* sunt. *Mm.* Secus viam sunt, *Hi* sunt.
 13. *Gat. & Mm.* Radicem.
 14. *Mm.* Non fecerunt.
 16. *Gat.* Accendens lucernam, operuit eam vaso. . . ut. *Mm.* Lucernam accensam operit eam vaso.

20. *Gat.* Illi : Ecce mater.
 21. *Mm.* Verbum audiunt , audiunt & faciunt.
 23. *Gat. & Mm.* Navigantibus autem illis , dormivit . . . complebatur navicula fluctibus , & periclitabantur. *Mm.* Obdormivit.
 24. *Mm.* Tranquillitas magna dixit.
 28. *Mm.* Jesu Christe Fili.
 29. *Gat.* In deserta loca. *Mm.* In deserto.
 30. *Mm.* Quia multi intraverunt.
 33. *Gat.* In mare.
 35. *Mm.* Hominem à quo Dæmonia

- exierunt vestitum sanâ mente. *Gat.* Sanæ mentis.
 36. *Gat.* Quæ viderant , & quomodo.
 38. *Mm.* Rogavit.
 39. *Mm.* Fecerit Deus.
 43. *Gat.* In fluvio . . , quæ in medicis. *Mm.* Quæ medicis.
 47. *Gat.* Et procedens ad pedes . . indicavit. *Mm.* Narravit.
 49. *Gat.* Vexari illum. *Mm.* Vexare Magistrum.
 52. *Gat. & Mm.* Non est tamen mortua , sed.
 53. *G.* Quia mortua esset. *Mm.* Quia mortua est.

CAPUT IX.

¶ 1. *Mm.* Convocavit autem XII. Apostolos , & dedit.

4. *Mm.* Manete donec exeatis.
 6. *Gat.* Excuntes autem circumbant-
 10. *Gat.* Bethsaida. *Mm.* Bethzaida.
 11. *Gat.* Qui curari indigebant.
 14. *Mm.* Discumbere super terram per convivia centenos , & quinquagenos.
 19. *Mm.* De Senioribus.
 22. *Mm.* Pari à Senioribus , & reprobari à Principibus.
 27. *Gat.* Verè sunt aliqui qui hîc stantes. *Mm.* Quia sunt aliqui hîc stantes.
 28. *Gat. & Mm.* Ferè post dies octo . . Johannem , & Jacobum.
 29. *Gat.* Et factum est dum oraret species . . refulgens. *Mm.* Et factum est

dum oraret facta est species . . refulgens.

33. *Gat.* Ut discederunt.
 36. *Mm.* Quæ audierant.
 35. *Gat.* Meus electus.
 39. *Gat. & Mm.* Vix descendit.
 41. *Gat.* Vobiscum. *Mm.* Generatio prava & infidelis.
 46. *Gat. & Mm.* Cogitatio inter eos. *Mm.* Erat.
 50. *Gat.* Sinite eum , & nolite prohibere.
 55. *Gat.* Illos : Et abierunt.
 56. *Mm.* Venit ad animas perdere.
 57. *Mm.* Euntibus illis.
 60. *Mm.* Sine mortuos sepelire.
 62. *Gat. & Mm.* In aratrum , & aspiciens.

CAPUT X.

- ¶ 6. *Gat.* Super illam. *Mm.* Eam.
 8. *Gat.* Adponunt.
 11. *Gat.* Adhæsit de civitate. *Mm.* In pedibus extergimus . . ad propinquavit in vos regnum.
 12. *Gat.* In die judicii.
 13. *Mm.* Cinere pœniterent.
 18. *Mm.* Fulgor descendentem de Cœlo.
 21. *Gat.* Sic fuit placitum.

21. *Gat. & Mm.* Qui fit . . & qui fit . . . revelare se.
 24. *Gat.* Capierunt.
 30. *Gat.* Suspiciens . . semi vivo relicto. *Mm.* Suspiciens.
 35. *Mm.* Ego revertens reddam.
 38. *Gat. & Mm.* Dum iret.
 40. *Gat. & Mm.* Non est cura quod.
 42. *Mm.* Maria autem bonam.

CAPUT XI.

2. *Gat.* Pater noster. *Mm.* Pater sancte sanctificetur.

3. *Gat.* Quotidie.

4. *Mm.* Et nos dimittimus.

5. *Gat.* Habet. *Mn.* Habens.

8. *Gat.* Amen dico vobis.

11. *Gat.* Ex vobis Patrem petit Filius ejus patrem. . . aut si piscem. *Mm.* Ex vobis Filius Patti petit panem, numquid lapidem portiget ei? aut piscem.

13. *Mm.* Spiritum bonum datum penitentibus.

15. *Gat.* Belzebul. *Mm.* Beelzebub.

18. *Gat.* Me in Belzebul ejicere me. *Mm.* Ejecisse me.

22. *Gat. & Mn.* Auferr.

23. *Gat. & Mm.* Adversus me. *Gat.* Dispergit à me.

24. *Gat.* Ah homine perambulat per loca inaequalia, & quaerens requiem. *Mm.*

Perambulat per loca inaequalia quae non habent requiem, & non.

26. *Gat.* Dixit quippe hij beati. . . custodiunt. *Mm.* Dixit ad eos beati. . . custodiunt.

31. *Gat.* Plus Salamone hic.

31. *Gat.* Plus est Jonã h.c. *Mm.* Jonã hic.

34. *Mm.* Si autem oculus tuus nequam.

35. *Gat. & Mm.* Tuum lucidum.

41. *Mm.* Ecce munda.

42. *Gat.* Vobis Scribae, & Pharisei. *Mm.* Vobis Phariseis. . . oportuerat.

43. *Gat.* Pharisei quia. *Mm.* Pharisei qui.

46. *Gat. & Mm.* Portari.

48. *Gat. & Mm.* Testificamini consentitis.

54. *Gat. & Mm.* Ex ore ejus.

CAPUT XII.

1. *Gat. & Mm.* Quae est.

5. *Mm.* Occidit. . . etiam dico.

6. *Gat.* Depondio. *Mm.* Passeres assue veniunt depondio.

7. *Gat. & Mm.* Plures estis vos.

8. *Gat.* Fecerit in me coram. *Mm.* Fecerit coram. . . in illo.

12. *Gat.* Quid oporteat dicere. *Mm.* Quae oporteat vos dicere.

14. *Gat. & Mm.* Ei ô homo! *Gat.* Inter vos.

20. *Gat. & Mm.* Repentent.

22. *Gat. & Mm.* Vestiamini.

24. *Gat.* Magni vos plures. *Mm.* Magis plures.

29. *Mm.* Extolli.

30. *Mm.* His omnibus indigetis.

31. *Mm.* Quærite Regnum Dei. *Gat.* Dei. . . & hæc.

32. *Gat. & Mm.* Cui complacuit Patti mo.

39. *Gat.* Ardentes; & vos.

36. *Mm.* Et pulsaverit ostium confestim.

38. *Mm.* Et si venerit vespertina vigilia, & ita invenerit, beati sunt servi illi; qui jubebit illos discumbere, & transiens ministrabit illis. Et si venerit in secunda vigilia, & si in tertia, & ita invenerit, beati. *Gat.* Et si in tertia vigilia venerit, beati.

39. *Gat.* Sineret perfodiri. *Mm.* Sineret perfodiri.

41. *Gat. & Mm.* Similitudinem. *Gat. Recent. mn.* Parabolam.

45. *Gat. & Mm.* Pueros & ancillas.

46. *Gat. & Mm.* Quae ignorat. . . cum hypocritis.

47. *Mm.* Non facit secundum. . . multum. *Gat.* Multum.

49. *Gat.* Nisi accendatur.

50. *Gat.* Baptisma aures.

51. *Gat.* Mittere in tetram.

55. *Gat.* Aflus erit, & ita fit. *Mm.* Calor erit, & ita fit.

38. *Gat. & Mm.* Tradat apud iudicem. tem reddas. *Recent. man.* Minutum.
 39. *Gat. Mm.* Novissimum quadran-

CAPUT XIII.

4. *Gat.* In syloam. . . ipsi omnes debitorum erant pro omnibus habitantibus in *Mm.* In syloam. . . ipsi debitorum fuerunt per omnes inhabitantes in.
 10. *Gat.* In Synagoga eorum docens in sabbathis. *Mm.* In Synagoga.
 11. *Mm.* Ne enim omnino poterat ad sursum aspicere. *Gat.* Aspicere.
 12. *Gat. & Mm.* Cum vidisset Iesus, vocavit ad se.
 14. *Gat.* Curaret Iesus turbæ, quia sabbatum. *Mm.* Turbæ, quia sabbatum. . . non dies sabbati.
 15. *Gat. & Mm.* Non solvet.
 19. *Gat.* Simile est Regnum Dei grano.
 21. *Gat.* In farina factis tribus, donec fermentaretur totam. *Mm.* Donec fermentatum est totum.
 27. *Gat.* Omnes operamini iniquitates. *Mm.* Omnes qui operamini iniquitates.
 28. *Gat. & Mm.* Ubi erit. *Recent. man.* Illic.
 35. *Gat.* Vobis; non videbitis me. *Mm.* Vobis; non me videbitis à modo donec dicatis: Benedictus. *Gat.* Cum dicatis.

CAPUT XIV.

3. *Mm.* Curate aut non.
 4. *Gat.* Adprehensum hominem sanavit. *Mm.* Adprehensum Johannem sanavit eum.
 10. *Gat.* Ad cenam vocavit. *Recent. man.* Invitavit. *Mm.* Vade in. . . ad cenam vocavit.
 22. *Gat. & Mm.* Domine. . . ut locutus es.
 23. *Gat.* Compelle intrare quoscumque inveneris, ut. *Mm.* Convoca intrare quoscumque inveneris, ut.
 30. *Gat.* Perficere.
 31. *Gat.* Et non vadens prius. . . Regi qui. *Mm.* Non vadens.
 32. *Gat.* Sic erit omnis. . . renunciaverit. *Mm.* Renunciaverit.
 34. *Gat.* Sal quoque evanescit.

CAPUT XV.

1. *Gat.* Adpropinquantes Publicani. *Mm.* Applicui ei Publicani.
 7. *Gat.* Quod plus gaudium.
 8. *Gat.* Et vertet domum, & quaeret. *Mm.* Et scopis mundabit domum.
 9. *Gat. & Mm.* Dragmam meam quam.
 10. *Mm.* Erit Angelis.
 11. *Gat. & Mm.* Habebat.
 17. *Gat. & Mm.* Mercenarii patris.
 20. *Gat. & Mm.* Occurrens cecidit supposita.
 21. *Gat.* Tuus, fac me unum de mercenariis tuis dixit. *Mm.* Fac me sicut unum.
 28. *Gat.* Noluit venire. . . egressus est, cepit. *Mm.* Egressus est, cepit.
 29. *Gat.* Ecce quot annis. *Mm.* Ecce quot anni.
 30. *Mm.* Tuam cum.
 31. *Gat.* Gaudere te oportebat, quod frater tuus mortuus revixit. *Mm.* Gaudere oportet, quod frater tuus erat, & revixit.

VARIETEZ

CAPUT XVI.

5. 4. *Gat. & Mm.* Quid faciam... in domus.

6. *Gat.* Batos olei... accipe litteras tuas.

7. *Mm.* Scribe cito 80.

8. *Gat. & Mm.* Fecisset; dixit autem ad Discipulos suos, Filii... sunt filii lucis in vita sua.

10. *Gat. & Mm.* In modico, & in ma-

jus... & in majus.

15. *Gat. & Mm.* Apud Deum.

16. *Gat.* Johannem, ex quo Regnum Dei Evangelizantur. *Mm.* Johannem prophetaverunt; ex quo Regnum Dei Evangelizantur.

21. *Gat. & Mm.* Divitis... sedet.

28. *Gat. & Mm.* Testificetur.

CAPUT XVII.

5. 1. *Mm.* Vx homini illi per quem veniunt scandala.

3. *Gat.* Peccaverit frater. *Mm.* Dimittetur illi.

6. *Gat.* Dicitis huic arbori, morire, & radicare, & transplantare in mare. *Recet. mar.* Transportare. *Mm.* Morire, radicare... & obediret vobis.

7. *Gat.* Aut oves pascentem cui... dicit illi. *Mm.* Cui... dicit illi.

9. *Gat.* Fecit quæ sibi imperaverat. *Mm.* Fecerat.

10. *Gat.* Univerfa... quia servi. *Mm.* Univerfa... servi... facere non facimus

21. *Gat.* Hic Christus aut... intra vos. *Mm.* Inter vos.

23. *Gat. & Mm.* Nolite exire.

26. *Gat. & Mm.* Et adventus Filii hominis.

33. *Gat.* Salvare. *Mm.* Vivificavit.

34. *Gat.* Illa nocte erunt duo in lecto, unus.

CAPUT XVIII.

5. 8. *Mm.* Veruntamen quoniam Filius hominis veniens putans invenire fidem in terra?

9. *Mm.* Qui se confidebant quod essent iusti, & spernabant cæteros. *Gat.* Aspernabant.

10. *Gat.* Ascendebunt in.

11. *Gat.* Dicebat: Deus... cæteri homines.

14. *Gat.* Amen dico vobis... suam magis ille Phariseus, ab illo, *Mm.* Amen

dico vobis... suam magis ab illo.

17. *Gat.* Repperit.

16. *Mm.* Ad me venire, talium est.

20. *Gat.* Non mechaberis, non falsum.

24. *Gat. & Mm.* Ibunt.

28. *Gat.* Relinquimus.

29. *Gat.* Reliquerit aut parentes. *Mm.* Reliquerit domum aut fratres, aut uxores.

40. *Gat.* Apud se.

43. *Gat.* Et sequutus est eum.

CAPUT XIX.

5. 4. *Gat. & Mm.* Sycimorum.

11. *Mm.* Dicentibus.

14. *Mm.* Legationem; dicentes.

15. *Mm.* Misit vocari... quis.

21. *Gat.* Quia timui te, quod homo austerus es, tolles ubi non posuisti, & metis ubi non. *Mm.* Quia timui te, quod homo... quod posuisti metis ubi non,

23. *Gat. & Mm.* Illud.
 26. *G. t.* Auferetur.
 28. *Mm.* Prædicabat ascendens.
 29. *Gat.* Adpropinquaret Bethpague,
 & Bethaniz
 31. *Gat.* Vos interrogare voluerit. *Mm.*
 Vobis interrogare voluerit.
 34. *Mm.* Necessarius eum habet.
 35. *Gat.* Pullum ad Jesum.

37. *Gat.* Turbæ descenditium... vi-
 debant. *Mm.* Turbæ descendentes.
 39. *Gat.* Quidam de turbis. *Mm.* De
 turbâ.
 42. *Mm.* Et quidem si.
 43. *Gat.* Fossâ &.
 44. *Gat.* Filios qui. *Mm.* Sternent.
 46. *Gat. & Mm.* Orationis vocabitur.
 47. *Gat.* Populi.

CAPUT XX.

- †. §. *Gat.* Autem dixit... Interrogo.
 4. *Gat. & Mm.* Baptisimum Johannis
 unde erat, de Cælo, an ?
 5. *Gat.* Inter se... *Mm.* Intret se... di-
 cer nobis quare non ?
 10. *Mm.* Ederent illi.
 11. *Mm.* Dimiserunt, &.
 14. *Gat.* Inter se... *Mm.* Qui cum.
 12. *Gat.* Qui & illi.
 20. *Gat.* Se esse justos similerent. *Mm.*
 Similerent.
 23. *Mm.* Autem Jesus dolum.
 24. *Mm.* Denarium ut videam cujus
 habet.
 26. *Gat.* Respondere... in responsis.
Mm. In responsis.
 28. *Gat. & Mm.* Dicentes : Moyses...
 sine filiis fuerit ut.

30. *Gat. & Mm.* Sine filiis.
 32. *Gat. & Mm.* Novissima omnium
 defunctæ est.
 33. *Mm.* Omnes enim habuerunt.
 34. *Gat.* Generantur, & generant. *Re-
 cem. man.* Traduntur & nubunt ad nup-
 tias. *Mm.* Nubent & tradent ad nuptias,
 generantur & generant.
 35. *Gat.* Nubunt. *Mm.* Nubunt, neque
 ducunt.
 36. *Gat. & Mm.* Neque ultra jam mo-
 ri poterunt ; sunt autem similes Angelis,
 & Filii sunt Dei ; quia resurrectionis Filii
 sunt.
 37. *Gat.* Quia verò resurgent mortui ;
 Moyses. *Mm.* Quia verè resurgent mor-
 tui ; Moyses.

CAPUT XXI.

- †. 4. *Gat. & Mm.* Ex abundantia sibi.
 8. *Gat. & Mm.* Sum Christus, &.
 12. *Gat. & Mm.* Trahentes in Syna-
 gogis suis, & custodis, tradentes ad Ro-
 ges.
 14. *Gat.* Ergo vos in. *Mm.* Quemad-
 modum quid respond.
 17. *G. t.* Omnibus hominibus propter.
 20. *Gat. & Mm.* Adpropinquavit deso-
 latio ejus. *G. t. R cem. man.* Vestra.
 21. *Gat. & Mm.* In montes... descendant.

23. *Gat.* Vx sis qui in utero habent, &
 quæ ubera dant in illis diebus. *Mm.* Vx
 vobis quæ in utero habent, & quæ ubera
 dant.
 31. *Gat.* Hæc omnia fieri.
 33. *Gat. & Mm.* Non præteribunt.
 24. *Mm.* Durentur.
 36. *Mm.* Effugere.
 37. *Gat. & Mm.* Requiescebat.
 38. *Gat.* Manifestabat.

CAPUT XXII.

- †. 9. *Gat.* Cognominatur Scarioth |
 unus de. *Mm.* Scarioth unus de.

9. *Gat.* Paremus tibi, &. *Mm.* Pare-
 mus Pascha, &c.

20. *Gat. & Mm.* Postquam cœnarum est dicens: Hic est Calix novi Testamenti in sanguine meo, quod pro vobis funditur.

21. *Mm.* Tradentis mecum.

22. *G. t.* Sicut quod diffitum est. . . traditur. *Mm.* Sicut definitum est.

23. Quærere ex eis inter se qui. *Mm.* Quærere ex eis qui.

24. *Gat.* Facta autem hæc contentio. *Mm.* Facta autem hæc contentio.

25. *Gat.* Super eos benigni. *Mm.* Super benefici.

25. *Gat.* Sicut junior; & qui præcessor est fiat sicut ministrator. *Mm.* Sicut junior, & prius est, fiat sicut qui ministrat.

27. *Mm.* Recumbit? In gentibus quidem recumbit, in vos autem non sic, sed qui ministrat: Ego autem.

30. *Mm.* Thronos XII. judicantes.

31. *Gat. & Mm.* Jesus Simoni: Simon.

36. *Mm.* Non habet gladium, vendat. *Gat.* Emar sibi gladium.

37. *Gat.* Et quod cum injustis. *Mm.* Et cum injustis.

44. *Mm.* Decurrentes in,

46. *Gat.* Illis: Surgite, & orate.

49. *Gat. & Mm.* Percutiemus.

51. *Gat. & Mm.* Dixit ei: Sinite.

52. *Gat. & Mm.* Tanquam ad latronem venistis.

58. *Mm.* Ait: Ego non sum.

61. *Gat.* Domini sui sicut dixit.

63. *Mm.* Ei dicentes: Et.

68. *Gat.* Respondetis mihi, neque dimittetis.

70. *Mm.* Dixerunt ergo omnes, tu autem es.

CAPUT XXIII.

¶ 2. *Gat. & Mm.* Gentem nostram, & solventem Legem, & Prophetas, & prohibentem. . . dicentem Christum.

7. *Mm.* Quia &.

10. *Mm.* Etiam Princeps Sacerdotum constanter.

15. *Gat. & Mm.* Illum ad vos.

17. *Gat. & Mm.* Necessè autem erat.

19. *Gat. & Mm.* Missus fuerat in.

21. *Mm.* Dicentes: Crucifige eum.

22. *Gat.* Ille homo. . . inveni.

23. *Mm.* Invalescabant vocibus.

24. *G. t.* Petitiones.

27. *Gat. & Mm.* Multitudo populi.

29. *Mm.* Quoniam veniunt.

30. *Gat. & Mm.* Cooperite nos.

32. *Gat.* Ut crucifigerentur.

33. *Gat. & Mm.* Qui dicitur Calvarie.

35. *Gat.* Expectantis. . . Principes Sacerdotum cum Sadducæis. . . seipsum: saluum faciat. *Mm.* Expectans. . . Saducæis. . . se non saluum facit.

37. *Gat.* Si tu es Christus Rex.

39. *Gat.* Ex his qui pendeat. *Mm.* Ex hiis qui pendeant.

44. *Mm.* Horâ tertiâ, & tenebræ.

51. *Gat.* Judææ, hic accessit. *Mm.* Judææ.

54. *Gat.* Parasceven. *Mm.* Parasceven.

55. *Gat.* Cum ipso venerant. . . fuerat. *Mm.* Cum ipso erant.

CAPUT XXIV.

¶ 6. *Mm.* Vobiscum.

8. *Gat.* Verborum horum.

10. *Gat.* Mariæ Jacobi, & Joseph, & cæteræ. *Mm.* Mariæ Jacobi, & cæteræ.

13. *Gat.* Emavus. *Mm.* Duo viri ex illis.

14. *Gat.* Loquebantur de his.

15. *Gat.* Confabularentur. . . & ibat.

17. *Gat.* Ad alterutrum.

18. *Gat.* Nomen erat: Cleophas, dixit ad eum. . . non cognovisti omnia quæ facta sunt in ea in diebus hiis.

19. *Gat.*

19. *Gat.* Et verbo coram Deo, & omni plebe.

20. *Gat.* Principes Sacerdotum, & Principes nostri.

21. *Gat.* Quia ipse... ex quo hæc. *Mm.* quod ipse.

22. *Gat. & Mm.* Qui dicerent.

24. *Gat.* Ipsum autem non viderunt.

25. *Mm.* Et dari corde.

26. *Mm.* Nonne oportuit.

27. *Gat. & Mm.* Et erat incipiens. *Mm.* Interpretare.

28. *Gat. & Mm.* Ad castellum quo ibant. *Mm.* Ipse voluit.

29. *Gat.* Advesperescit & inclinata est, jam declinat dies, & intravit manere cum illis. *Mm.* Et rogaverunt illum... quoniam ad vesperam jam declinat dies.

30. *Mm.* Accepit Jesus panem.

31. *Mm.* In vobis de Jesu dum.

36. *Gat.* Irte autem Jesus stetit... pax vobis.

38. *Gat. & Mm.* Conrurbati estis, & quare cogitationes ascendunt in corde vestro.

39. *Gat.* Pedes meos quoniam habentes. *Mm.* Pedes meos.

41. *Gat.* Antem non credentibus ei præ gaudio, & mirantibus dixit. *Mm.* Quod edam?

45. *Mm.* Sensus eorum ut.

46. *Gat. & Mm.* Sic scriptum est Christum pati.

47. *Gat. & Mm.* Prædicare.

49. *Gat.* Repromissionem patris usque dum induamini virtutem ex alto. *Mm.* Ab excelso.

50. *Gat.* Foras usque in Bethaniam.

51. *Gat.* Et elevatus est in Cælum.

52. *Gat.* Adorantes cum reversi sunt. *Mm.* Adorantes reversi sunt.

53. *Gat.* Benedicentes Deum. Amen. *Mm.* Benedicentes.

Gat. Finitum Evangelium cata Lucan.

ITEM NUNC ORDITUR EVANGELIUM
secundum Johannem.

INITIUM SANCTI EVANGELII SECUNDUM JOHANNEM.
Gloria tibi Deus.

CAPUT I.

3. *Gat.* Sine illo.

4. *Gat. & Mm.* In illo vita est.

8. *Gat.* Non enim erat ipse lumen.

11. *Gat. & Mm.* In sua propria.

15. *Gat.* Perhibet ab ipso... factus est, qui prior. *Mm.* Et non sciebam eum quia.

18. *Gat.* Unquam, nisi unigenitus. *Mm.* Unquam nisi unigenitus filius solus qui est.

24. *Gat. & Mm.* Et qui venerant ex Phariseis interrogaverunt.

26. *G. s.* Baptizo vos in... autem vestrum stat quem.

27. *Gat.* Dignus solvere corrigiam cal-

ceamentorum ejus. *Mm.* Dignus ut solvere corrigiam calciamenti ejus.

30. *Gat.* Qui prior.

31. *Gat. & Mm.* Manifestaretur Israël.

38. *Gat.* Vidit eos sequentes, dicit. *Mm.* Videns eos sequentes, dicit.

41. *Mm.* Hic fratrem... Messiam qui dicitur Christus.

42. *Gat.* Filius Johnæ. *Mm.* Filius Johannis.

45. *Gat.* Et Prophetis. *Mm.* Et Prophetis.

47. *Gat. & Mm.* Ecce vir Israëlita.

51. *Gat. & Mm.* Descendentes ad Filium hominis.

CAPUT II.

†. 1. *Gat.* In Channan.
11. *Mm.* Primum signorum.

15. *Gat.* Ut qui testimonium. *Mm.* Ut testimonium.

CAPUT III.

†. 3. *Gat.* Nisi qui natus fuerit. *Mm.* Nisi renatus fuerit.

4. *Gat.* In utero matris... & nati. *Mm.* In utero matris... & nati.

6. *Gat.* & *Mm.* Quod autem ex spiritu.

8. *Mm.* Natus est ex aqua Spiritu sancto.

11. *Mm.* Videmus testificemur.

14. *Mm.* In solitudine.

16. *Gat.* & *Mm.* Hunc mundum... unicum daret pro seculo, & omnis.

17. *Gat.* In hunc mundum ut judica-

ret. *Mm.* In hunc mundum... 7

18. *Mm.* Non judicabitur.

23. *Gat.* In ænon... adveniebant multi, & baptizabantur. *Mm.* In ænon juxta salim trans Jordanem... adveniebant.

31. *Gat.* Super omnes, & de sursum loquitur, nam qui de terra est, terra est & ex terra loquitur; qui de Cælo venit super omnes est. Et quod vidit. *Mm.* Supra omnes est, & de sursum loquitur; nam qui de terra est, ex terra loquitur. Et quod vidit.

35. *Gat.* & *Mm.* In manus ejus.

CAPUT IV.

†. 1. *Gat.* Faceret, & baptizabat.

2. *Gat.* & *Mm.* Ipse Jesus.

3. *Gat.* & *Mm.* Judæam terram, &

4. *Mm.* Ire per.

6. *Gat.* Sedebat super. *Mm.* Sedebat supra.

9. *Gat.* & *Mm.* Cum sim mulier.

12. *Gat.* Pitucum istum, &

15. *Gat.* & *Mm.* Bibet ex.

17. *Gat.* & *Mm.* Non habes virum.

18. *Gat.* Et nunc unum quem habes. *Mm.* Et hunc quem habes.

21. *Gat.* & *Mm.* Veniet hora.

23. *Gat.* Veri adoratores. *Mm.* Viri adoratores.

43. *Gat.* & *Mm.* Et venit in.

46. *Gat.* & *Mm.* Fecit de aqua vinum.

47. *Gat.* Cum audisset quia Dominus.

50. *Gat.* Discende, *recem ma.* vade filius... credidit homo sermonem quem. *Mm.* Discende, filius... credidit hominī quem.

52. *Gat.* Hora quasi septima.

54. *Gat.* & *Mm.* Cum veniret.

CAPUT V.

†. 1. *Gat.* & *Mm.* Super probatica.

†. 4. *Gat.* Angelus enim descendebat, & movebat aquam, & quicumque prius descenderet in natoria sanus fiebat quacunquē teneretur infirmitate. *Mm.* Angelus autem Domini... & movebat aquam, & quicumque prius descenderet in natoria post motionem aquæ... teneretur infirmitate.

9. *Gat.* Factus est, & sustullit. *Mm.*

Factus est homo, & sustullit.

10. *Mm.* Sanus fuerat.

15. *Gat.* Jesus autem declinabat à. *Mm.* Jesus autem declinavit se à.

19. *Gat.* & *Mm.* Filii eadem similiter.

24. *Gat.* & *Mm.* Sermonem meum audit... non veniet, sed transiet à morte ad vitam... ad vitam.

28. *Gat.* & *Mm.* Vocem ejus, &

29. *Gal.* Quia bona... malè egerunt. *Mm.* Malè egerunt.
 34. *Mm.* Ab hominibus testimonium.
 41. *Gal.* Sed cognovimus quia dilectionem non habetis.
43. *Gal.* Non accipistis me. *Mm.* Non accipistis me.
 45. *Gal.* & *Mm.* Vos accuset Moyses... sperastis.

CAPUT VI.

- ¶ 1. *Mm.* Tiberidianis.
 4. *Gal.* In proximum. *Mm.* Proximus.
 10. *Gal.* Omnes discumbere... viri quasi.
11. *Gal.* Quantum valebant.
 25. *Mm.* Quomodo hùc.
 26. *Gal.* Quia quæritis me... signa & prodigia, sed quia manducastis ex panibus meis, & *Mm.* Quia quæritis me... signa; sed quia manducastis panem, &
 27. *Mm.* Significavit.
 31. *Mm.* Verus enim panis.
 36. *Gal.* Vidistis, &
 39. *Gal.* & *Mm.* Mihi Pater, non perdam ex eo quicquam, sed resuscitabo illud in.
42. *Gal.* Est, filius Joseph cujus nos... descendit? *Mm.* Est, filius Joseph Jesus cui nos... descendit?
 44. *Gal.* Suscitabo.
 45. *Gal.* Audit à Patre meo, & *Mm.* Audit à Patre, &
 50. *Gal.* & *Mm.* Panis qui de Cælo descendit.
 53. *Gal.* Loquebantur ergo.
 56. *Mm.* Verus cibus... verus est potus.
 62. *Gal.* Murmuraverunt.
 65. *Mm.* Qui essent credentes.
 72. *Gal.* Dicebat enim Judam Simonis Scariothis... de XII. *Mm.* Dicebat enim Judam Simonem Scariothem... de XII.

CAPUT VII.

- ¶ 1. *Gal.* Perambulabat Jesus in Galilæam. *Mm.* Perambulabat Jesus Galilæam.
 3. *Gal.* Quæ tu facis.
 4. *Gal.* Nemo ergo in occulto facit... mundo huic. *Mm.* Nemo ergo in.
 7. *Gal.* & *Mm.* Quia opera.
 25. *Mm.* Numquid hic est.
 29. *Mm.* Ego autem scio eum, & si dixero quia nescio eum, ero similis vobis mendax, & ego scio eum quia ab ipso sum, & ipse me scit. Quærebant.
31. *Gal.* Principes & Pharisei ministros. *Recent. man.* Judæi. *Mm.* Principes & Judæi ministros.
 35. *Gal.* Iturus est docere gentes?
 40. *Gal.* & *Mm.* Multi cum audissent.
 46. *Mm.* Nunquam loquutus est homo sicut hic homo loquitur. Resp.
 52. *Gal.* & *Mm.* Scrutare & vide.

CAPUT VIII.

- ¶ 6. Inclinato capite deorsum scribebat digito suo in terram. *Mm.* Inclinato capite scribebat digito suo in terram.
 11. *Mm.* Lumen vitæ in se.
 14. *Gal.* & *Mm.* Unde veni aut quò.
 16. *Gal.* & *Mm.* Justum est.
 25. *Gal.* & *Mm.* Principium quod loquor.
27. *Gal.* & *Mm.* Patrem eis esse Deum dicebat.
 41. *Mm.* Vos facite.
 43. *Gal.* Non custoditis.
 44. *Mm.* Mendax est sicut & Pater ejus.
 45. *Gal.* Ego autem quia veritatem. *Mm.* Ego quia veritatem.
 46. *Gal.* & *Mm.* Dico, quare vos non.

48. *Gat.* Es Dæmonium.
52. *Gat.* Et Prophetæ mortuis sunt, & tu.

54. *Gat. & Mm.* Noster est.
55. *Mm.* Et mandata ejus.
59. *Gat. & Mm.* Ut jactarent.

CAPUT IX.

7. *Gat.* Ante quia... nonne hic est? Alii autem nequaquam.

11. *Gat. & Mm.* Et vidi.
14. *Mm.* Sabbatum in illo die quando.
15. *Gat.* Lutum posuit super oculos meos.
18. *Gat.* Qui viderant. *Mm.* Qui viderant eum.
24. *Gat.* Ergo hominem qui cæcus erat... quia homo. *Mm.* Qui erat cæcus.

26. *Gat. & Mm.* Tuos oculos.
27. *Gat.* Et non audistis.
31. *Gat.* Non exaudivit Deus, sed qui ejus cultor est... hunc exaudivit. *Mm.* Deus non exaudivit, se qui ejus cultor est.
34. *Gat. & Mm.* In peccato natus es.
40. *Gat.* Et audierunt ex Phariseis qui. *Mm.* Et audientes ex Phariseis qui.

1893. 3. 10

CAPUT X.

2. *v. Mm.* Per januam in... sed ascendit in aliam partem, ille.

3. *Gat.* Osteatis.
4. *Mm.* Oves educerit.
7. *Mm.* Vobis, ego sum janua.
8. *Gat.* Venerunt ante me fures sunt... sed non exaudierunt eos.
9. *Gat.* Osteum ovium, per me si quis intraverit.
10. *Mm.* Et amplius habeant.
11. *Mm.* Tradat pro.

15. *Gat.* Cognosco Patrem. *Mm.* Novi Patrem.
16. *Gat.* Accipiam eam.
18. *Mm.* Habeo accipiendi eam.
21. *Gat.* Facta autem tunc sunt enche-
nia.
28. *Mm.* De manu Patris mei.
35. *Mm.* Apud quos sermo.
36. *Mm.* In hunc mundum... quia blasphemat.
38. *Gat.* Et non vultis mihi credere. *Mm.* Et mihi non vultis credere.

CAPUT XI.

7. *l. Gat. & Mm.* Sororum ejus.
4. *Gat.* Pro gloria Domini. *Mm.* Propter gloriam Deo.
6. *Gat.* Quia Lazarus infirmatur... in eo loco biduum. *Mm.* Quia infirmatur.
8. *Gat.* Nunc.
11. Exsuscitem eum.
17. *Mm.* Jam quartum diem.
22. *Gat.* Petieris à Deo.
26. *Mm.* Et omnis qui credit in me.
27. *Gat.* Dei, qui.
28. *Gat.* Magister venit, &.
31. *Gat.* Et abiit... quia vadet ad.
32. *Mm.* Erat Jesus, cecidit.
33. *Gat.* Qui erant cum... fremuit. *Mm.*

Ut audivit eam... fremuit.
39. *Mm.* Jam putet.
42. *Gat. & Mm.* Propter turbam quæ.
44. *Gat.* Ligatis manibus, & pedibus instritis... & dimittit ab ire. *Mm.* Ligatis pedibus, & manibus ejus instritis.
45. *Gat.* Ad Mariam ut viderunt quæ fecit, crediderunt. *Mm.* Ad Mariam videntes quæ fecit, crediderunt.
50. *Gat.* Expedit nobis.
54. *Gat.* Effrem & illic morabatur: *Mm.* Moratur.
56. *Gat.* Qui putatis quia non veni... *Mm.* Quia non veniat.

CAPUT XII.

- ¶ 1. *Gal.* Fecerunt ei cœnam, & Martha ibi ministrabat. . . unus ex.
 5. *Gal.* Non venit. *Mm.* Non vendidit.
 6. *Mm.* Habebar, & quæ mittebantur auferebat.
 7. *Mm.* Sine illam.
 8. *Gal.* & *Mm.* Habebitis. . . semper habebitis.
 15. *Mm.* Venit tibi fedens.
 17. *Mm.* Turba de eo quando.

25. *Mm.* Et qui perdidit animam.
 28. *Mm.* Clarifica Filium tuum.
 29. *Gal.* Factum, Angelus enim ei.
 35. *Gal.* Nescit quo vadit. *Mm.* Nescitis quo vadat.
 40. *Gal.* & *Mm.* Et intellegant corde.
 41. *Gal.* Gloriam Dei.
 45. *Gal.* Qui misit me. Ego lux.
 47. *Gal.* Salvum faciam.

CAPUT XIII.

- ¶ 1. *Gal.* Cum Discipulus jam misisset in corde ut. . . Simon Scariothis.
 10. *Gal.* Non indiget ut lavet, sed est. *Mm.* Qui semel lavatus est non indiget ut iterum lavet, sed est.
 11. *Gal.* Dixit: Et vos mundi estis, sed non omnes.
 13. *Mm.* Et sum.
 14. *Gal.* Ergo lavi. *Mm.* Magister, quanto magis debetis, & vos alter.

20. *Gal.* Qui accipit eum si quem. *Mm.* Qui accipit eum quem.
 27. *Gal.* Et tunc introivit. *Mm.* Et post buccellam acceptam introivit.
 34. *Gal.* Sicut & ego dilexi vos, ita & vos. *Mm.* Sicut & ego dilexi vos, ut & vos.
 35. *Mm.* Cognoscent homines.
 36. *Gal.* Non potes tu sequi me.

CAPUT XIV.

- ¶ 1. *Gal.* & *Mm.* Credite in Deum.
 2. *Mm.* Alioquin dixissem.
 3. *Gal.* Paraveho. . . & ubi sum ego, & vos scitis.
 5. *Gal.* Viam nosse.
 7. *Gal.* Me, & Patrem meum cognovissetis. *Mm.* Me, forsitam & Patrem meum utique cognovissetis.
 9. *Mm.* Non nostis.
 13. *Gal.* & *Mm.* Petieritis in.
 14. *Gal.* & *Mm.* Petieritis in.
 17. *Gal.* Quem hic mundus. . . nescit

- eum. *Mm.* Quia qui non videt eum, nescit eum.
 19. *Gal.* Non videbit.
 22. *Gal.* Huic mundo. *Mm.* Quod nobis manifestas te, & non huic mundo.
 27. *Gal.* Pacem meam relinquo vobis, non quomodo. *Mm.* Pacem meam relinquo.
 29. *Gal.* Credatis, quia ego sum. Jam.
 30. *Mm.* Loquor vobiscum, quia venit enim.

CAPUT XV.

- ¶ 2. *Gal.* & *Mm.* Non facientem fructum. . . omnem qui adfert.
 4. *Gal.* & *Mm.* Sic & vos.
 5. *Mm.* Vos autem palmites estis; qui hic adfert.
 6. *Gal.* Aruat & colligent eos. . . mit-

- tunt & ardent. *Mm.* Arescent, & projectus, & colligent eum. . . mittunt & ardent.
 15. *Gal.* Dico vos. *Mm.* Dico vobis servos, sed amicos quia. . . quid faciet.
 16. *Gal.* & *Mm.* Petieritis à Patre meo in.

¶ 1. *Gat.* Extra Synagogam facient vos.
Mm. Eas quæ in Synagogis facient vobis.

3. *Gat. & Mm.* Facient, quia.

13. *Gat.* Docebit omnem... loquitur...

hæc loquetur, & quæ adventura sunt.

17. *Mm.* Discipuli ejus... hoc, quid.

18. *Mm.* Hoc, quid dicit.

19. *Gat.* Dixit de hoc conqueritis inter vos.

20. *Mm.* Plorabitis vos.

Convertetur.

23. *Gat.* A Patre meo in. *Mm.* Patris meo in.

27. *Gat.* Ego à Deo exivi, à Patre & veni in. *Mm.* Ego à Patre meo à Deo exivi, & veni.

32. *Mm.* Ut relinquitis, & non sum solus.

33. *Gat.* Quia ego vici. *Mm.* Habetis... quia ego vici.

CAPUT XVII

¶ 5. *Gat.* Efficit.

6. *Gat. & Mm.* Sermonem meum.

8. *Mm.* Ipsa acceperunt... crediderunt verè quia.

11. *Mm.* Et nos unum sumus, Pater cum.

12. *Mm.* Peribit nra.

15. *Gat.* Ex malo. *Mm.* Quia non rogo... ex malo.

21. *Mm.* Ut omnes unum sint, sicut & nos unum sumus, sicut tu Pater in me, & ego in te, ut ipsi in nobis in unum sint.

22. *Mm.* Do illis.

23. *Gat.* Dilexi eos.

CAPUT XVIII

¶ 3. *Mm.* A Pontificibus Pharisæis ministros misos venerunt illuc.

4. *Gat. & Mm.* Quid quæritis.

8. *Gat.* Jam dixi.

9. *Gat.* Impletur. *Mm.* Impletur sermo quem dixi.

11. *Gat. & Mm.* Non vis bibam.

14. *Mm.* Dedit.

23. *Mm.* Perhibeo de.

28. *Gat. & Mm.* Ad Caipham in.

31. *Gat.* Ergo Judæi: Nobis. *Mm.* Ergo ei: Nobis.

31. *Mm.* Quia esset morte moriturus.

36. *Gat.* De mundo... ne traderer.

38. *Gat.* Exivit ad Judæos, & dicit eis... ego nullam causam mortis invenio in eo. *Mm.* Ad Judæos foras, & dicit ad eos ego.

39. *Mm.* Consuetudo vobiscum, ut unum dimittam vobis vincitum in Pascha.

CAPUT XIX.

¶ 3. *Mm.* Ei palmas.

4. *Gat.* Exiit iterum. *Mm.* (Deest hic versiculus in *Mm.*)

6. *Mm.* Non invenio causam.

13. *Gat.* Lithostratus. *Mm.* Lithostrotus.

14. *Gat.* Dicit eis: Ecce. *Mm.* Dicit eis Judæis.

17. *Gat.* Golgota: & cum eo.

24. *Gat.* Impletur. *Mm.* Impletur... & super vestem.

27. *Gat.* Ecce mater mea. *Res. mat. tua.*

28. *Mm.* Quia jam omnia... dicit.
 31. *Gal.* Et tollerunt.
 32. *Mm.* Qui simul crucifixus est.
 33. *Gal.* Et viderunt... & non freg.
 35. *Gal.* & *Mm.* Quia verè dicit.

38. *Gal.* Occultè autem... 39. Nicodimus.
 40. *Gal.* Eum lintèis... sicut consuetudo est.
 41. *Gal.* Propter cena pura Judæorum.
Mm. Ubi posuerunt.

CAPUT XX.

- ¶ 1. *Gal.* Effecit, & vidit.
Mm. Lapidem sublatum ab ostio monumenti.
 2. *Gal.* Quem diligebat.
 8. *Gal.* & *Mm.* Et illi alius Discipulus.
 9. *Gal.* Sciebat scripturam quia oportet. *Mm.* Sciebat quia oportet.
 13. *Gal.* Dominum meum, & nescimus.
Mm. Domini meum de monumento, & nescio.
 15. *Gal.* Quid? quem.
 16. *Gal.* & *Mm.* Ei Hebrèicè Rabbini quod dicitur Magister. Et occurrit, (&

- occurrit) ut tangeret eum. Dicit ei Jesus.
 19. *Gal.* Discipuli propter... in medio eorum, & dixit eis: pax vobiscum.
 20. *Gal.* Et latus suum.
 23. *Gal.* Remitterentur eis, & quorum de tenueritis detenta sunt.
 26. *Mm.* Pax vobiscum.
 27. *Gal.* Deinde Thomæ, porrigè digitum.
 29. *Gal.* Vidisti me, & credidisti: Beati qui me non viderunt.
 31. *Gal.* Quoniam Jesus... ut crederet vitam æternam habeatis in.

CAPUT XXI.

- ¶ 2. *Gal.* A Channan.
 4. *Gal.* Mane autem jam factò stetit in.
 5. *Gal.* Pulmentarium non habetis.
 6. *Gal.* Navis rete, & invenietis. Miserunt ergo & jam... à multitudine. *Mm.* Invenietis. Dixerunt ergo: Præceptor per totam noctem laborantes, nihil ceperimus, in verbo autem mittemus rete. Miserunt ergo retia, & jam.
 8. *Mm.* In mare. Non enim.
 10. *Gal.* Præhendisti.
 11. *Gal.* Toti essent.
 12. *Gal.* Ausus est. *Mm.* Ei, tu... Dominus esset.
 13. *Gal.* Accepit panem, & dedit eis. *Mm.* Accepit panem, & benedixit,

- & dedit eis.
 14. *Gal.* Manifestavit se Jesus cum Discipulis. *Mm.* Manifestatus est cum Discipulis.
 16. *Gal.* & *Mm.* At ille ait: Etiam... dicit ei Jesus pascè oves meas.
 17. *Gal.* & *Mm.* Tu omnia scis quia amo te dicit ei Pater Agnos meos.
 19. *Gal.* Effet Dominum.
 22. *Gal.* Donec venio.
 23. *Gal.* Exivit ergo hic sermo... non moriretur... donec venio quid ad te, tu me sequere.
 25. *Gal.* Et alia multa quæ non sunt scripta, quæ si scribarentur... capere eos qui scribendi sunt libros.

Explicit Evangelium secundum Joannem.

C A T A L O G U E

DES LIVRES IMPRIMEZ A PARIS,
chez PIERRE EMERY, Quay des Augustins, en-
tre la rue Pavée & la rue des Augustins, à l'Écu de
France.

*COMMENTAIRE LITTÉRAL SUR LES LIVRES
de l'ancien, & du nouveau Testament, par le Révérend Père Dom Augustin Calmes,
Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Vanne & de S. Hidulphe, vingt-deux
vol. in quarto : Tous les Volumes se vendent séparément, sçavoir,*

La Génèse.	9. l. 10. f.
L'Exode, & le Lévitique.	9. l. 10. f.
Les Nombres, & le Deutéronome.	9. l. 10. f.
Josué, les Juges, & Ruth.	9. l. 10. f.
Les trois premiers Livres des Rois.	9. l. 10. f.
Le quatrième Livre des Rois, & les Paralipomènes.	9. l. 10. f.
Esdra, Tobie, Judith, & Esther.	9. l. 10. f.
Job, & les Maccabées.	9. l. 10. f.
Les Psaumes, 2. volumes.	19. l.
Les Proverbes, l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques, & la Sagesse de Salomon.	9. l.
10. f.	
L'Ecclesiastique.	9. l. 10. f.
Isaïe.	9. l. 10. f.
Jérémie, & Baruch.	9. l. 10. f.
Ezéchiël, & Daniel.	9. l. 10. f.
Les douze petits Prophètes.	9. l. 10. f.
Saint Matthieu.	9. l. 10. f.
Saint Marc, & saint Luc.	9. l. 10. f.
Saint Jean, & les Actes des Apôtres.	9. l. 10. f.
Les Epîtres de saint Paul, 2. vol.	12. l.
Les Epîtres Canoniques, & l'Apocalypse.	19. l.
Histoire de l'ancien Testament, 2. vol. in quarto, sous presse.	10. l.

On donnera dans la suite le Dictionnaire de la Bible du même Auteur.

•



005657385

Digitized by Google

